LES ARCHIVES

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

MANUELS DE BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE. — I.

LES ARCHIVES

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

CH. V. LANGLOIS
Archiviste paléographe
Chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris

H. STEIN
Archiviste paléographe
Archiviste aux Archives Nationales

PARIS
ALPHONSE PICARD, ÉDITEUR
82, rue Bonaparte, 82

—

1891

Reprinted with the permission of the publisher by

KRAUS REPRINT LTD.
Nendeln, Liechtenstein
1966

Printed in Germany

INTRODUCTION

Ce livre est un inventaire sommaire des archives de l'histoire de France. C'est un guide à travers les établissements où ces archives sont conservées.

Nous entendons par « archives de l'histoire de France » la collection de tous les *documents d'archives* relatifs à l'histoire de France, c'est-à-dire les pièces officielles de toute espèce : chartes, comptes, enquêtes, etc., et les correspondances publiques ou privées. Cette définition n'exclut, en somme, qu'une seule catégorie de documents anciens : les œuvres historiques, scientifiques et littéraires, qui ont leur place, non dans les archives, mais dans les bibliothèques.

Les archives de l'histoire de France, bien qu'elles aient été singulièrement mutilées depuis des siècles par la négligence, par le vandalisme, par des accidents fortuits, sont encore très considérables, comme masse et comme valeur. Mais elles sont très dispersées ; les membres du *corpus* idéal de ces archives sont répandus dans toute la France et dans toute l'Europe : *Disjecta membra.* Il y en a naturellement dans tous les dépôts administrés par l'Etat français ou placés sous sa surveillance : Archives nationales, ministérielles, Archives départementales, communales, hospitalières. Il y en a dans les archives privées des grandes familles, des notaires, des évêchés et de quelques corporations anciennes. On en trouve, hors de chez nous, dans les dépôts publics des pays qui, pendant une période plus ou moins longue de leur histoire, ont fait partie de la France, comme la Flandre belge, le Canada et l'Alsace-Lorraine, ou bien qui, au contraire, ont possédé autrefois des provinces

aujourd'hui françaises; c'est ainsi qu'une grande partie des archives de la Normandie, de la Guienne, de Calais et du Ponthieu, anciennes possessions anglaises, est au Record Office de Londres. En outre, le hasard des alliances et des héritages a fait passer à l'étranger quelques-unes de nos archives locales ; par exemple, le chartrier de Rethel est conservé à Monaco, parce que les princes de la maison de Valentinois ont hérité de la maison de Rethel. Enfin, la France n'a jamais vécu complètement isolée de ses voisins ; elle a entretenu avec eux des relations soit pacifiques, soit hostiles, dont le souvenir est consigné dans des écrits authentiques. Il y a donc, dans les archives de la papauté et dans les archives nationales et particulières d'Italie, de Navarre, de Catalogne-Aragon, de Castille, d'Allemagne, d'Angleterre, des Pays-Bas, etc., des fonds où se trouvent en abondance des documents qui intéressent à la fois l'histoire de ces contrées et la nôtre. — Tout compte fait, ce n'est pas exagérer que d'évaluer à cinq cents le nombre des établissements entre lesquels se répartissent présentement les « archives de l'histoire de France » ; encore faut-il y ajouter plusieurs grandes bibliothèques de manuscrits, comme la Bibliothèque nationale, le British Museum et l'ex-bibliothèque de sir Thomas Phillipps, qui ont recueilli et sauvé de la destruction d'anciens documents d'archives, épaves jadis volées, pour orner le cabinet des collectionneurs, dans les dépôts, si souvent mis au pillage jusqu'à nos jours, qui en avaient la garde légitime.

Rien n'est plus fâcheux que cette dispersion des documents, en majeure partie inédits, qui sont propres à éclairer notre passé; rien ne fait plus d'obstacle au progrès de la science historique. La méthode exige, en effet, que, pour écrire l'histoire, on ne se contente point de *quelques* renseignements, des renseignements qu'on a sous la main ; elle exige qu'on épuise préalablement *toutes* les sources accessibles sans exception. Certains travaux d'érudition sont aujourd'hui en honneur, qui, comme les « Catalogues d'actes », supposent l'explo-

ration minutieuse de *tous* les dépôts d'archives, car ces travaux n'ont de mérite et d'utilité qu'à la condition d'être complets. Mais en fait, de telles explorations sont rendues à peu près impraticables, même aux historiens les plus consciencieux, par la non-centralisation des archives; ils ne peuvent pas se condamner à de continuels voyages, à des correspondances souvent inutiles avec des archivistes indifférents; c'est pourquoi les meilleurs se laissent aller à ne se servir que des textes imprimés et des textes inédits qui sont conservés aux environs de leur résidence; les plus scrupuleux visitent par surcroît quelques dépôts plus lointains, choisis presque au hasard. De là, des livres, des recueils de textes, des catalogues d'actes qui, quelques années après leur apparition, réclament quantité d'*addenda* et de *corrigenda*. Il y a des problèmes historiques qui ont été traités vingt fois, chaque fois à l'occasion de la découverte de quelques documents nouveaux, et qui ne sont pas encore résolus. Le résultat, c'est la formation d'une bibliographie énorme, enchevêtrée, confuse, pleine de redites superflues, qui encombre peu à peu l'accès des questions les plus simples. On en est arrivé à dépenser presque autant de temps et de peine à dépouiller la « littérature » d'un sujet, à réfuter les erreurs et les hypothèses produites par des auteurs en possession de textes insuffisants, à nettoyer le terrain des broussailles bibliographiques, qu'on en dépenserait, dans de bonnes conditions, à recueillir soi-même tous les textes, à les critiquer et à s'en rendre maître. Besogne autrement féconde, qui, si elle était une seule fois bien faite, permettrait de mettre au pilon toute la « littérature » antérieure, laquelle ne conserverait d'intérêt que pour l'histoire médiocrement attachante de l'érudition[1]. — Il est donc d'une importance majeure que ceux qui étudient l'histoire d'après les sources soient mis en mesure d'utiliser toutes les sources; il faut que ce devoir, qui leur est

1. « Rien ne nuit davantage au progrès des connaissances, dit Montesquieu, qu'un mauvais livre, parce que, avant de convaincre, il faut commencer par détromper. » — On n'est pas seulement obligé de faire, mais de défaire et de refaire.

★

imposé par la méthode, dont la transgression, jusqu'ici inévitable, a eu déjà, pour la science historique, des conséquences si graves, leur soit facilité dans la pratique. Il faut qu'ils sachent où sont les documents et qu'ils puissent les consulter aisément.

Or, il y a deux moyens de porter remède à l'état de choses actuel :

Le premier est violent. Il consiste à réduire par voie législative ou par décret administratif le nombre des dépôts d'archives, à l'aide de suppressions et de fusions arbitraires. Il a été employé avec fruit pendant la Révolution, qui a opéré une vaste concentration des archives de l'histoire de France. Le mal dont nous nous plaignons encore aujourd'hui, — la décentralisation, — était incomparablement plus accentué sous l'ancien régime; on calcule qu'avant 1789, il y avait en France près de dix mille dépôts, plus de quatre cents à Paris seulement. Il n'y avait pas un tribunal, pas un monastère, pas une église qui n'eût le sien. Mais la Révolution confisqua successivement, en frappant les anciens propriétaires, les archives des justices seigneuriales, des administrations provinciales, des cours souveraines, des ordres religieux, des académies, des corporations, des princes, des émigrés, des condamnés, de la couronne. Tous ces papiers firent retour à la République qui s'efforça de les réunir, tant en vue de la commodité des savants et de l'administration que parce que, animée d'un esprit hostile au passé, elle tendait à centraliser toutes choses. La loi du 7 messidor an II établit un dépôt central pour toute la France : les Archives nationales, à Paris. Tous les dépôts de titres existants en France ressortissaient aux Archives nationales et devaient y être matériellement transférés à la première réquisition. La loi du 5 brumaire an V, moins radicale, se contenta, il est vrai, d'ordonner la réunion au chef-lieu de chaque département de tous les titres et papiers acquis à la République, qui étaient dispersés dans chaque circonscription départementale. (C'est à cette loi

de l'an V qu'est due la centralisation relative qui est en vigueur aujourd'hui.) Mais la centralisation absolue de la loi de messidor, qui serait assurément un idéal désirable, si elle n'était point un idéal impossible, faillit être réalisée plus tard, et d'une manière encore plus grandiose que le législateur de l'an II ne l'avait rêvé, par Napoléon I[er]. — « Je voudrais, écrivait l'Empereur au ministre de l'intérieur, le 15 février 1810, un projet de décret général sur les Archives. Il y a à Versailles, à Rome, et dans les départements beaucoup de papiers qu'on pourrait réunir dans des Archives centrales. » Napoléon conçut le projet de faire transporter à Paris, non seulement toutes les archives des départements (et l'on sait combien ses conquêtes avaient accru le nombre des départements français), mais encore les archives de tous les pays vaincus par ses armes : archives du Vatican, de l'Empire germanique, de Simancas en Castille, de la Hollande, etc. Chose extraordinaire, ce projet gigantesque reçut plus qu'un commencement d'exécution; et si l'Empire avait duré, les archives complètes de l'histoire de France, avec une bonne partie des archives de l'Europe, auraient trouvé un magnifique asile dans le palais immense dont Napoléon, par un décret du 21 mars 1812, avait ordonné la construction sur la rive gauche de la Seine, entre le pont d'Iéna et le pont de la Concorde.

Les temps de ces grandes confiscations sont passés, et l'on ne songe plus aujourd'hui à entreposer à Paris ni les archives du monde, ni même celles de la France. La spoliation, même légale, n'est plus de mise pour enrichir, supprimer ou confondre des dépôts, en expropriant les détenteurs. Quelques esprits hardis le regrettent peut-être, persuadés qu'une centralisation parfaite, très dommageable en tout autre matière, est bienfaisante en matière d'archives historiques. Mais ils doivent s'y résigner; les moyens violents, qui ont été nécessaires à leur heure, ont fait leur œuvre. On aurait à vaincre, maintenant, trop de légitimes résistances pour les employer avec succès [1].

1. Quelques notaires de province ont consenti, depuis trente ans, à déposer leurs

Un second procédé consiste à centraliser à Paris, non pas les *originaux*, mais les *copies* de tous les documents d'archives relatifs à l'histoire de France. L'idée n'est pas neuve ; elle fut énoncée, en 1762, par l'historiographe Moreau, et par le ministre Bertin à propos du mémoire de Moreau « sur la formation d'un dépôt général des chartes ». « Il nous faut, disait Bertin[1], une collection de copies fidèles des titres et chartes [de tous les dépôts particuliers] à laquelle les sçavants puissent recourir comme aux originaux, soit en attendant qu'elles soient imprimées, soit après leur impression. » Les religieux de la congrégation de Saint-Maur furent chargés de cet immense travail de transcription dans les archives publiques et privées du royaume, travail « plus disgracieux par lui-même que l'on ne peut croire », avoue dom Lenoir[2], mais d'une utilité manifeste. Dans tous les dépôts difficiles à consulter, écrivait Bertin aux révérends pères, le 30 septembre 1762, « le Roy entend que vous tiriez des copies figurées de toutes les chartes et de tous les actes importants que vous y trouverez... Ces copies formeront une collection à la portée des sçavants qui auront besoin de consulter les titres qu'ils ne pourroient bien connoistre s'ils restoient dispersés...[3]. » — Dès 1764, les bénédictins attachés au « Cabinet des chartes » avaient inauguré l'entreprise avec beaucoup de zèle, et les transcriptions

anciennes minutes aux archives départementales. Là où ces versements n'ont pas eu lieu, les minutes, dont on ne se sert jamais, pourrissent et sont laissées à l'abandon. Une loi qui forcerait les notaires récalcitrants à suivre l'exemple de leurs confrères mieux inspirés, par une dernière application du principe révolutionnaire, est considérée comme faisable par les plus sages et les meilleurs esprits ; v. M. de Rozières, dans la *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1890, p. 370. On pourrait aussi exproprier sans inconvénient les ministères qui possèdent des archives anciennes dont la place naturelle est marquée aux Archives nationales (ci-dessous, p. 45). — Sur les protestations que souleva, en 1862, la proposition de M. F. Ravaisson d'enlever aux bibliothèques, pour les transférer dans les dépôts d'archives, les documents d'archives qui s'y trouvent, v. le chapitre préliminaire de la troisieme partie du présent ouvrage.

1. X. Charmes, *Le Comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1886, in-4°, I, 43.
2. *Ibid.*, p. 231.
3. *Ibid.*, p. 53.

affluaient dans l'hôtel du fermier général Richard, situé à l'angle de la place Vendôme et de la rue des Capucines, que Bertin avait loué pour les recevoir. Moreau et Bertin, agrandissant toujours l'horizon de leur projets, songèrent bientôt à compléter les recherches commencées dans les chartriers de France par des fouilles pratiquées, sur le même plan, dans les Archives étrangères. Le « Cabinet des chartes » devait ainsi renfermer, à l'état de copies, ces archives complètes de l'histoire de France, que Napoléon rêva plus tard de réunir, en original, dans le palais de l'esplanade des Invalides. M. de Bréquigny reçut en effet, vers 1764, « la mission de copier, dans les différents dépôts de Londres, les pièces qui concernaient l'histoire de France ». Dom Berthod fut chargé, plus tard, d'une mission analogue dans les Pays-Bas autrichiens [1] et dom Colloz dans les duchés de Bouillon et de Luxembourg [2]. « Sa Majesté, écrivait Bréquigny, en novembre 1773 [3], a établi un dépôt pour y placer les pièces manuscrites qu'elle a ordonné de rechercher et de transcrire, soit en France, soit même dans les pays étrangers, et on y en a déjà beaucoup rassemblé ; l'Angleterre seule en a déjà fourni un grand nombre. L intention du Roy seroit qu'on fist des recherches semblables dans les autres Etats et surtout dans ceux qui, par leurs anciennes relations avec la France, paroissent avoir dû conserver une plus grande quantité d'actes propres à en éclaircir l'histoire. — Rome est de tous les pays celui qui promet la moisson la plus abondante en ce genre... » L'illustre Laporte du Theil fut en effet désigné, en 1776, pour diriger l'exploration des archives romaines; et l'on sait avec quel bonheur il s'est acquitté de cette tâche [4].

On demeure confondu de la rapidité avec laquelle s'enrichit le Cabinet des chartes. D'après les calculs de M. J. Delpit [5],

1. X. Charmes, *op. cit.*, p. 238.
2. *Ibid.*, p. 252.
3. *Ibid.*, p. 346.
4. V. son rapport. *Ibid.*, pp. 358-378.
5. J. Delpit, *Documents français conservés en Angleterre*, Paris, 1847, in-4°, pp. 24 et suiv.

Bréquigny ne rapporta pas d'Angleterre moins de 12.000 copies de pièces. Laporte du Theil expédia de Rome la transcription de plus de 5.000 lettres pontificales. En 1780, Moreau estimait que les vingt-neuf dépôts explorés jusque-là avaient déjà fourni plus de vingt-cinq mille documents. Si l'entreprise avait été continuée sur ce pied-là, peut-être aurait-elle pu, malgré les apparences, être menée à bonne fin [1].

Ce n'est pas, cependant, que le plan primitif de M. Bertin, même rectifié par de sages amendements, fût à l'abri de toute critique. Il était chimérique de demander la transcription intégrale de tous les documents historiques qui existent ; une telle besogne serait au dessus des forces humaines. Moreau, homme d'esprit positif, le disait déjà sans ambages au ministre en août 1762 [2] : « Est-il possible d'avoir dans un dépôt des copies de tous les titres importans qui sont renfermés dans les différents dépôts du Royaume ? Je conviens que rien ne seroit plus utile, mais je crois qu'il ne seroit point prudent d'annoncer cet objet dans toute son étendue. » Son ambition, à lui, se bornait à faire tirer copie des actes *les plus importants;* tel était aussi le sentiment de dom Le Noir, historiographe de Normandie, qui écrivait [3] : « On perdrait un temps infini à copier des titres sans nombre qui figureroient mal dans la collection des chartes et qui ne feroient qu'en augmenter le volume. » M. Bertin fut, quoiqu'il en eût, obligé de se rendre à ces considérations dictées par l'économie et par le bon sens. Il restreignit ses projets ; et il dut se résigner à ce que les collections du Cabinet des chartes, comme la collection de copies exécutée dans les dépôts du Midi de la France, à la fin du XVIIe siècle, sous la direction du président Jean de Doat, ne représentassent point la totalité des collections originales, dépouillées par leurs auteurs. — Les copistes du Cabinet des chartes ont donc fait

1. L'histoire détaillée du Cabinet des Chartes, versé pendant la Révolution à la Bibliothèque nationale, se trouve dans le *Cabinet des manuscrits* de M. L. Delisle, I, 559 et suiv.

2. X. Charmes, *op. cit.*, p. 44.

3. *Ibid.*, p. 228.

un choix, mais un choix arbitraire, car à quel signe certain ont-ils pu distinguer les actes « les plus importants » des actes « les moins importants »? Leur œuvre a été utile, sans doute, puisqu'ils ont fait connaître des documents qui, s'ils ne les avaient pas transcrits, seraient restés très longtemps encore enfouis dans des dépôts lointains, ou même auraient été détruits à jamais, mais, à un certain point de vue, elle était dangereuse. Ne devait-on pas être tenté, en effet, de considérer les collections du Cabinet des chartes comme complètes, alors qu'elles étaient seulement des spicilèges, et cela n'équivalait-il pas à réduire désormais à rien, en pratique, l'usage des originaux, à supprimer en quelque sorte, par conséquent, les documents omis, comme sans valeur, par les collaborateurs de Bertin ? Nous voyons sans cesse, dans l'histoire de l'érudition, les recueils abrégés se substituer aux recueils complets ; et ce phénomène de substitution s'est effectivement produit, pendant cinquante ans, pour la collection formée à Londres par Bréquigny : elle a détourné les érudits français qui s'en sont servis de recourir aux liasses originales de la Tour de Londres, et elle leur a donné une fâcheuse illusion en leur faisant croire que, en possession des morceaux choisis de Bréquigny, ils avaient tout.

Ainsi, une transcription intégrale des archives de l'histoire de France n'est pas possible ; une transcription partielle n'est pas sans inconvénients.

Moreau avait très bien compris cette vérité, et, avec une clairvoyance étonnante pour son temps, il avait aperçu nettement le biais par où il est facile de tourner une difficulté par ailleurs insurmontable. Son rapport de mars 1774 « sur l'état et les progrès de la collection des chartes [1] » l'atteste en des termes précis qui méritent d'être cités textuellement, car, encore aujourd'hui, je crois qu'on ne saurait mieux dire : « L'objet que le ministre s'est proposé a été d'ouvrir un chemin facile à tous ceux qui doresnavant voudroient étudier

1. X. Charmes, *op. cit.*, p. 136.

l'histoire de France. Ce qui rend ce travail difficile est principalement la recherche des monumens : 1° il faudroit d'abord savoir où ils sont et on ne le sait pas ; 2° quand on le sauroit à peu près, ils sont si dispersez, si eloignez les uns des autres, que c'est l'ouvrage de la vie que de se les procurer tous. Ainsi la vie se passe à faire des recherches ; l'auteur meurt à la peine ; son successeur ne connoit pas son plan ; l'ouvrage avorte. S'il pouvoit y avoir un magasin commun et à portée des savans qui réunît ou la multitude innombrable des monumens qu'il faut consulter, *ou du moins un état*, *un catalogue*, *une nomenclature qui les indiquât tous par ordre*, il resteroit sans doute la peine du travail, mais on sauroit où porter ses pas. — Réunir dans un même dépôt tous les monumens historiques de la France est une chose impossible ; le ministre a voulu essayer s'il le seroit également de rassembler une espèce de carte générale de ces monumens... Le dépôt général des chartes doit être une espèce de représentation de tous les dépôts du royaume [et de l'étranger]. *On doit y trouver le nom et la nomenclature de toutes les archives*, *des renseignements sur leur état actuel et sur les progrès des recherches qu'on y aura desja faites*, *des copies des pièces les plus intéressantes qu'elles renferment*, *et des états ou inventaires de toutes celles que l'on n'aura pas copiées*..... Si ce dépôt général existoit tel que je l'ai conçu, j'ose dire que l'étude de l'histoire ne couteroit presque plus rien, et que nous aurions commencé par en arracher toutes les épines.»

Cette doctrine est des plus saines ; elle se résume dans la formule : transcriptions partielles, mais inventaires complets. Si elle avait été suivie, le Cabinet des chartes aurait rendu à la science un service inappréciable et définitif, celui-là même qu'elle réclame encore, plus d'un siècle après le rapport de Moreau. Malheureusement, les Bénédictins employés par le Cabinet des chartes et les secrétaires de Bréquigny, comme ceux de Laporte du Theil, copistes passablement consciencieux, reculèrent, malgré des ordres formels, devant l'ennui

d'analyser un à un les milliers d'actes qu'ils ne jugeaient pas bon de transcrire *in extenso*. Très peu de dépôts possédaient alors des catalogues; le but des Bénédictins et de leurs confrères aurait dû être d'en dresser pour tous ceux qu'ils visitaient : l'historiographe de France se serait chargé de centraliser tous ces répertoires pour le plus grand profit des historiens; malheureusement, il ne paraît pas que, en fait, un seul inventaire convenable ait été rédigé par eux. Dom Le Noir écrivait, à la vérité : « Il est nécessaire, avant toutes choses, de se procurer des notices exactes [de tous les documents non transcrits] qui, renfermant, pour ainsi dire, toute la substance de chaque titre, en fassent connaître au premier coup d'œil l'importance et l'utilité », mais dom Le Noir écrit cela dans une lettre où il décline l'honneur de collaborer à ces notices; et dom Col, travailleur plus effectif, pense au contraire qu' « un simple inventaire ne donnera point tous les éclaircissements désirables », et qu'il vaut mieux « négliger absolument les pièces dont l'utilité paraît nulle ». « Je suis actuellement, dit-il, à dépouiller les titres de la vicomté de Turenne; parmy un fatras de papiers, j'ay pu à peine trouver de quoy faire quelques notes...[1]. » — Le dessein de Moreau, déjà vu d'un mauvais œil par Bertin, partisan convaincu des transcriptions intégrales, était condamné à échouer avec des ouvriers aussi peu intelligents que ce dom Col. Il lui aurait fallu, pour le réaliser, une armée, je ne dis pas de scribes, mais d'archivistes excellents, zélés, instruits à la même école, et uniformément pénétrés de cet esprit scientifique, rigoureux jusqu'au scrupule, qui anime les conservateurs actuels de nos grands dépôts publics.

La Révolution, qui supprima l'œuvre, d'ailleurs avortée, parce qu'elle avait été prématurée, de Moreau, fit peu de chose pour la remplacer. L'article 4 de la loi du 7 messidor an II décréta « qu'un état sommaire du contenu des archives départementales serait immédiatement dressé, et qu'une expédition de chaque état serait fournie aux Archives nationales ou cen-

1. X. Charmes, *op. cit.*, p. 223.

trales ». Mais cette disposition insuffisante ne saurait entrer en ligne de compte. On ne voit pas que les catalogues des archives françaises aient été grandement améliorés pendant la période révolutionnaire, et la formation d'un vaste « magasin » de ces catalogues resta, par conséquent, aussi malaisée qu'elle l'avait été sous l'ancien régime.

Au XIX[e] siècle, les vrais principes de l'*Archivéconomie* ont été posés. Les idées si fécondes du créateur du Cabinet des chartes ont été, dans une certaine mesure, restaurées, modernisées et appliquées. Il n'en a pas été ainsi seulement en France ; même à l'étranger, on a retrouvé, peut-être d'une manière indépendante, et renoué depuis longtemps la tradition de Moreau. Le gouvernement anglais, par exemple, a institué, dès 1869, une *Royal Commission on historical manuscripts* chargée de cataloguer les archives locales des villes, des corporations et des particuliers du royaume et d'en publier, avec l'assentiment des propriétaires, des inventaires suivis de tables[1]. Le même gouvernement a entrepris de faire transcrire et inventorier méthodiquement, dans toute l'Europe, les documents qui touchent à l'histoire nationale de l'Angleterre. Le *Deputy Keeper* du Public Record Office a reçu régulièrement depuis dix ans des rapports, des inventaires et des copies de feu M. A. Baschet, à Paris ; de dom Pascual de Gayangos, à Simancas ; de M. Rawdon Brown sur les archives de Venise ; de M. W. H. Bliss sur les archives de Suède ; du rev. W. D. Macray sur les archives de Danemarck, etc.[2]. Le Public Record Office possèdera, un jour, à l'état de *transcripts* ou

1. M. de Schickler (*L'histoire de France dans les archives de la Grande Bretagne*, Paris, 1878, in-8°, p. 2) compare à bon droit les circulaires de Bertin et de Moreau aux Bénédictins du Cabinet des chartes avec les instructions données par M. G. Brett aux membres de la *Royal Commission*. — La Commission anglaise publie régulièrement des rapports, auxquels sont joints, en appendice, un certain nombre d'inventaires.

2. Voir le catalogue sommaire des copies exécutées dans divers dépôts d'archives de l'Europe pour la nouvelle édition des *Fœdera* de Rymer : Ch. Purton Cooper, *Appendices to a report on Rymer's* Fœdera, 5 vol. in-8° (for private circulation only), et le *Syllabus* (*in english*) *of Rymer's* Fœdera, vol. III.

d'inventaires, toutes les pièces relatives à l'histoire anglaise qui existent sur le continent[1].

Chez nous, on s'est préoccupé plus particulièrement de cataloguer les richesses des dépôts nationaux. Travail énorme qui est en cours d'exécution depuis soixante ans, qui se poursuit avec régularité et dont la fin n'est pas encore prochaine. Les archivistes de l'État pour les Archives nationales, départementales et hospitalières, des particuliers pour les Archives communales et privées, y ont mis la main en commun ; ils constituent justement cette armée érudite que Moreau cherchait en vain autour de lui. Sans doute, tous leurs inventaires ne sont pas également bons, et quelques-uns, surtout parmi les inventaires des Archives départementales, devront être révisés un jour, ou même repris en sous œuvre. Tels qu'ils sont, néanmoins, ils rendent dès maintenant de précieux offices à la science ; et il n'est que juste de reconnaître qu'aucun pays européen n'a fait autant que la France pour faciliter la connaissance de ses archives. Malheureusement, le couronnement de l'édifice manque encore, car je ne sache pas qu'il y ait à Paris de « bureau » ou de « magasin », pour employer les expressions de Moreau, où l'on puisse consulter commodément tous les catalogues *imprimés* et *manuscrits* de nos archives parisiennes et provinciales qui ont été rédigés jusqu'à présent. J'ajoute qu'il n'y a pas de livre où l'on en trouve la liste complète, car l'*Annuaire* officiel *des Bibliothèques et des Archives* ne signale que les inventaires imprimés d'une année à l'autre, et encore les inventaires imprimés par l'administration des Archives[2]. Passe encore que l'on n'en soit pas déjà arrivé à la centralisation matérielle des catalogues, pour-

1. La Suisse (mission Rott), le Canada et le Brésil ont pris des mesures analogues.

2. Quelques particuliers ont cherché à remédier à l'excessive dissémination des renseignements. Tel fut le but principal que se proposa M. Bordier quand il publia son livre sur *Les Archives de la France* (Paris, 1855, in-8). Voyez aussi L. Pannier, *État des inventaires sommaires et des autres travaux relatifs aux archives au* 1[er] *janvier* 1875, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, XXXVI, 5 ; cf. XXXVII, 572.

tant si souhaitable; mais nous n'avons pas même une centralisation factice de titres et d'adresses, pas même l'ombre d'une centralisation sur le papier.

Quant aux archives de l'histoire de France à l'étranger, le gouvernement français n'a institué longtemps pour les explorer que des missions irrégulières, discontinues, dissymétriques. Il a envoyé en Belgique M. Boutaric; en Angleterre, M. Delpit; en Portugal, M. Livet; M. A. Geffroy dans les pays Scandinaves, MM. L. Cadier et A. Brutails en Espagne, M. Bonnardot dans le grand duché de Luxembourg; il a fondé à Rome une école qui, entre autres fonctions, a celle d'exploiter les archives du Vatican et de l'Italie. Mais les rapports présentés à l'occasion de ces missions, séparées par de longs intervalles, ne sont pas de type uniforme. Les uns consistent en analyses et en copies hâtivement prises, en spicilèges arbitraires, colligés sans méthode, à la manière de Bréquigny, pour ne pas dire de dom Col. Les autres, faits par des hommes expérimentés, ne contiennent ni copies ni analyses, mais une bonne description des dépôts, la liste de leurs catalogues, et l'indication numérique des fonds intéressants pour notre histoire. Bien qu'ils aient été presque tous imprimés dans les *Archives des Missions* et dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, ils n'ont jamais été réunis matériellement en un même lieu, à l'état de tirages à part. Si différents qu'ils soient les uns des autres, ce sont pourtant des fragments d'un tout. Malgré cela, on essayerait vainement, je crois, d'en trouver quelque part la liste chronologique et méthodique.

On pensera peut-être avec nous, après avoir constaté que l'organisation de nos Archives historiques, qui a fait tant de progrès depuis le commencement du siècle, réclame encore quelques perfectionnements, qu'il suffirait, pour l'achever, de systématiser de plus en plus les recherches, et de centraliser les résultats. Réforme des plus simples et des moins coûteuses. D'une part, il suffirait d'annexer aux Archives nationales une collection complète des catalogues imprimés des autres dépôts

qui existent en France, et une expédition de leurs catalogues manuscrits; quand la collection de ces catalogues sera achevée, ce qui ne saurait manquer d'arriver un jour, « toutes les archives de France », suivant la prédiction de Moreau, « seraient représentées en petit dans un lieu où l'on en aurait sous la main la table et l'indice[1] ». D'autre part, il faudrait déléguer pendant quelques années des archivistes-paléographes pour dresser, à Londres, à Pampelune, à Barcelone, à Simancas, à Vienne, à Bruxelles, et dans tous les dépôts européens, l'inventaire complet des documents relatifs à l'histoire de France pour tous les fonds non inventoriés jusqu'ici par les archivistes locaux. Leurs rapports, rédigés d'après un modèle fixé d'avance, seraient joints, dans une salle des Archives nationales, au catalogue général des dépôts français. « Ainsi, dans le dépôt général, disait Moreau en 1774, si l'on ne trouve pas toutes les pièces dont on peut avoir besoin pour s'instruire de l'histoire et du droit public de chaque province, on con-

1. Cette idée n'est pas nouvelle. Une « section départementale » fut créée aux Archives nationales par arrêté ministériel du 31 juillet 1829. Elle devait être composée « d'inventaires exacts et réguliers des titres, actes et documents existant dans les archives des départements et des communes, en double, l'une restant au dépôt local, l'autre au dépôt central des archives du royaume ». Elle fut supprimée par un arrêté du 30 septembre 1830. Une circulaire d'avril 1841 prescrivit le dépôt à Paris d'un double des inventaires mss. de toutes les archives publiques de France. En 1867, l'administration des Archives nationales groupa théoriquement dans une série AH les inventaires mss. des archives départementales, communales et hospitalières que possédait le dépôt. Cette série a été disloquée depuis : aujourd'hui, à l'hôtel Soubise, les inventaires des archives ministérielles n'ont plus de cotes; ceux des archives départementales sont classés dans F^2 268-358; ceux des archives hospitalières portent les cotes F. 89025-43, et ceux des archives communales, les cotes F. 89044-146. Sous ces cotes sont rangés, non seulement les inventaires classés en 1867 dans AH, mais les très nombreux inventaires mss. que le Ministère, qui les avait en dépôt, a versés aux Archives nationales en mai 1885. — Cette collection, si riche qu'elle soit, est loin d'être complète; mais il serait très facile de la compléter, de la mettre à la disposition du public, et de simplifier ses cotes en rétablissant, pour l'y comprendre tout entière, une série spéciale. La réforme réclamée dans le texte serait ainsi accomplie. On a le droit d'attendre beaucoup, à cet égard, du rattachement (opéré en 1884) des services d'archives au ministère de l'instruction publique sous la direction de M. X. Charmes.

naîtra du moins et le titre et les pièces et le lieu où on est sûr de les trouver [1]. »

En attendant la bienfaisante réalisation de ces réformes[2] qui veulent être discutées de près et qui soulèvent des questions délicates, il nous a semblé que l'initiative privée pouvait frayer la voie à l'action officielle, et opérer, dans la mesure de ses forces, un commencement de centralisation des renseignements épars qui existent à présent sur les « archives de l'histoire de France ». C'est pourquoi nous avons entrepris ce livre où nous nous proposons d'énumérer tous les dépôts entre lesquels ces archives sont partagées, en consacrant à chacun d'eux une notice. Nous esquisserons brièvement dans ces notices l'historique de la formation de chaque dépôt; nous indiquerons la nature et les dates extrêmes des fonds qui le composent[3]; nous nous attacherons surtout à dresser la liste de ses catalogues, tant imprimés que manuscrits, et de tous les instruments propres à y faciliter les recherches, voire des

1. X. Charmes, *op. cit.*, p. 140.

2. La présente introduction, imprimée dans le n° de sept. 1890 de la *Revue Historique,* nous a valu avant l'apparition de notre livre des encouragements et des suggestions. Puisque nous parlons de réformes, en voici une qui nous a été recommandée par l'un de nos confrères, et qui nous paraît digne d'être prise en considération : — En admettant qu'on sache mieux désormais où sont les documents, c'est encore un grand inconvénient de la décentralisation des archives qu'on soit obligé de se déplacer pour les consulter. Dans bien des cas, sans doute, on ne pourra se dispenser d'aller travailler sur place, mais, la plupart du temps, des voyages très gênants pourraient être évités si l'on organisait le prêt des documents entre archives, sur le modèle du prêt tel qu'il est pratiqué entre bibliothèques, même entre bibliothèques de pays différents. En fait, les archivistes de province échangent dès maintenant entre eux des communications de ce genre; il n'en résulte aucun inconvénient; mais, en agissant de la sorte, ils ne sont pas couverts par les règlements. Quant aux Archives nationales, elles se refusent énergiquement à toutes les communications au dehors, quelles que soient les garanties offertes par l'établissement emprunteur. Notez qu'en Allemagne, les prêts de documents entre dépôts d'archives sont officiellement et parfaitement organisés; ils rendent de grands services. Pourquoi ne pas supprimer chez nous une tradition surannée et aussi injustifiable que peu libérale ?

3. A moins que l'historique et les indications en question n'aient été déjà donnés correctement dans des publications accessibles. Auquel cas nous y renverrons.

répertoires de service, dont le public ignore généralement l'existence, sans oublier de signaler les fonds qui manquent encore d'indices détaillés. Ainsi se justifie la définition que je donnais en commençant notre ouvrage. Comme le livre longtemps classique, et toujours utile quoique vieilli, de M. Bordier (1855), c'est un inventaire sommaire des archives de l'histoire de France, ou plutôt un inventaire de leurs inventaires ; un guide à travers les dépôts où ces archives sont conservées ; j'ajoute un tableau exact de leur organisation, arrêté exactement à la date de 1890. — Cette compilation condense les résultats de tous les travaux partiels qui ont été publiés jusqu'ici ; et, en outre, le fruit de notre expérience personnelle. Elle groupe donc, d'une manière commode, des connaissances indispensables, que bien des érudits regrettent de n'avoir pas. Ces érudits, ces archivistes, ces historiens n'auraient pu sans doute les acquérir qu'au prix des tâtonnements et des efforts qu'elles nous ont coûtés à nous-mêmes. C'est le titre de ce recueil à leur attention.

Ch. V. Langlois.

PREMIÈRE PARTIE

LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE EN FRANCE

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Il existe en France une administration centrale des archives.

Le décret du 21 mars 1884 a institué heureusement cette centralisation, ordonnée jadis, mais en vain, par la loi du 7 messidor an II. Ce décret a transféré au ministère de l'instruction publique, auquel ressortissaient déjà les Archives nationales, le service des archives départementales, communales et hospitalières jusque-là rattaché au ministère de l'intérieur. Ce service a été attribué au deuxième bureau de la direction du Secrétariat. Il est actuellement dirigé par M. G. Desjardins.

Le décret du 31 mars 1884 a fondu le corps des inspecteurs généraux des archives, qui existait auprès du ministère de l'intérieur, et celui des inspecteurs généraux des bibliothèques, qui existait auprès du ministère de l'instruction publique. Les uns et les autres portent aujourd'hui le titre d'inspecteurs généraux des bibliothèques et archives et sont rattachés au ministère de l'instruction. Ces fonctionnaires sont aujourd'hui au nombre de trois : MM. H. Baudrillart, Ulysse Robert et P. Lacombe.

Un arrêté du ministre de l'instruction publique (7 novembre 1884) a institué une commission supérieure des archives, qui compte présentement quatorze membres.

Le bureau administre ; les inspecteurs vérifient, par des visites, l'état des dépôts d'archives qui dépendent du ministère, et suggèrent au besoin des améliorations ; la Commission donne son avis sur les propositions des inspecteurs et sur toutes les questions techniques [1].

1. Sur l'organisation générale des archives françaises, consultez les articles (v° *Archives*) rédigés par M. G. Servois dans le *Dictionnaire des finances* de M. Léon Say, par M. A. Giry dans la *Grande Encyclopédie*, par M. Taillandier dans l'*Encyclopédie du droit* de Sébire et Carteret, par M. Rocquain dans le *Dictionnaire de l'administration française* de Maurice Block. Les deux articles les plus considérables sont celui de M. Richou (dans le *Répertoire du droit administratif* de Béquet et Dupré; tiré à part sous ce titre : *Traité théorique et pratique des*

archives publiques, Paris, 1883, in-8°), et celui de M. Lelong (dans le *Répertoire général alphabétique du droit français*; tirage à part, Paris, 1889, in-4°). Ce dernier, rédigé avec beaucoup de soin, épuise la matière, surtout au point de vue juridique. Nous y renvoyons pour ce qui concerne les « dispositions communes à tous les dépôts d'archives » : questions de propriété, de prescription, de réintégration, dispositions pénales, règles générales touchant les communications et expéditions (nos 50-92). — Cf. H. Bordier, *Les Archives de la France*, Paris, 1855, in-8°; et L. Pannier, *Etat des inventaires sommaires et des autres travaux relatifs aux diverses archives de la France au* 1er *janvier* 1875, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXVI (1875), pp. 1-80.

Les documents et renseignements relatifs à l'administration des archives sont centralisés dans des publications périodiques. Sans parler de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, il faut citer : Louis Lacour, *Annuaire du bibliophile, du bibliothécaire et de l'archiviste*, 1860-63, 4 vol. in-16. — *Le Cabinet historique*, Paris, 1855-82, 29 vol. in-8°. — *Bulletin des bibliothèques et des archives*, Paris, depuis 1883, in-8°. — *Annuaire des bibliothèques et des archives*, Paris, depuis 1886, in-12. — *Archives historiques, littéraires et artistiques*, Paris, depuis 1889, in-8°.

M. X. Charmes, directeur du Secrétariat, publie des *Rapports annuels sur la situation des Archives nationales, départementales, communales et hospitalières* (V. *Journal Officiel*, 8 août 87; 21 août 88; 14 août 89).

CHAPITRE Ier

LES ARCHIVES NATIONALES

NOTICE HISTORIQUE[1]

Dès le 29 juillet 1789, l'Assemblée Constituante institua un dépôt de toutes les pièces originales relatives à ses opérations. Le décret du 12 septembre 1790 donna à ce dépôt le nom d'*Archives nationales*, et le définit « le dépôt de tous les actes qui établissent la Constitution du royaume, son droit public, ses lois et sa distribution en départements ». Camus, avocat au Parlement et député de Paris, avait été élu archiviste de l'Assemblée dès le 4 août 1789.

Les archives de l'Assemblée devinrent le dépôt général de tous les papiers enlevés aux administrations, aux corps et établissements supprimés par la Révolution. Le 12 brumaire an II, la Convention ordonna que la masse des documents confisqués serait divisée en deux sections placées l'une et l'autre sous la garde de l'archiviste de la République : section domaniale, section judiciaire. Toutes deux furent théoriquement installées au Louvre, dans les locaux des Académies supprimées.

1. Cette notice a été rédigée à l'aide des ouvrages publiés sur l'histoire générale des archives françaises et des Archives nationales depuis 1789. Les principaux sont : H. Bordier, *Les Archives de la France*, Paris, 1855, in-8°; L. de Laborde, *Les Archives de la France, leurs vicissitudes pendant la Révolution, leur régénération sous l'Empire*, Paris, 1867, in-12. — Cf. en outre : *Les Archives de l'Empire, leur passé et leur état présent*, par J. L. A. Huillard-Bréholles, *Revue contemporaine*, t. XXXII, 1863; *Les Archives nationales*, par Octave Lacroix, *Journal officiel*, mars-avril 1873; F. Rocquain, *Etudes sur l'ancienne France* (Introduction : les Archives nationales), Paris, 1874, in-12; J. Claretie, *Une visite à l'Hôtel Soubise*, dans *Un enlèvement au* XVIIIe *siècle, documents tirés des Archives nationales*, Paris, 1882, in-16.

La loi du 7 messidor an II (due au représentant Baudin, des Ardennes) posa de nouveau en principe que les archives établies près de la représentation nationale étaient un dépôt central pour toute la République; elle déclara (art. 37) que les archives seraient publiques. L'art. 8 de cette loi célèbre chargea le Comité parlementaire des archives de faire trier sans délai dans les dépôts des départements les titres domaniaux utiles pour le recouvrement des propriétés nationales, et de les envoyer à la section domaniale, à Paris. Tant à Paris qu'en province, la Convention ordonna du reste de faire quatre parts des documents anciens : 1° documents domaniaux, 2° titres historiques, 3° papiers inutiles, 4° titres féodaux. Les pièces rangées dans les deux dernières catégories devaient être anéanties. L'opération du triage fut confiée à une *Agence temporaire des titres* nommée par la Convention sur la proposition du Comité des archives : elle devait être composée de citoyens versés dans la connaissance des chartes, lois et monuments. Le nombre de ces agents ne devait pas dépasser neuf, et ils étaient nommés pour six mois.

Les membres de l'*Agence temporaire des titres* furent nommés pour six mois le 28 brumaire an III, mais, malgré les termes formels de la loi de messidor, ils restèrent en fonctions plus de six ans. Quand Camus, en 1796, eut fait suspendre leurs pouvoirs, l'*Agence temporaire* ne disparut point encore ; elle fut réorganisée par le Directoire (arrêté du 5 floréal an IV) sous le nom de *Bureau du triage des titres*. Le *Bureau*, souvent en conflit avec Camus, ne fut supprimé qu'en vertu d'un arrêté consulaire du 1er pluviôse an IX.

En dix ans les membres de l'*Agence* et du *Bureau* auraient pu faire beaucoup de mal s'ils n'avaient pas procédé avec prudence dans leur besogne destructrice. L'opération du triage, contraire au principe fondamental de l'archivéconomie, celui du respect des fonds, a été en effet plus funeste aux trésors scientifiques de l'ancienne France que le « vandalisme » révolutionnaire, singulièrement exagéré par l'esprit de parti[1]. Quoique les préposés au triage aient été

1. Sur le vandalisme révolutionnaire en matière d'archives, v. Bordier, p. 327, et un article de M. Boutaric, *Revue des questions historiques*, octobre 1865, p. 365. Le rôle de la Révolution, au point de vue spécial de l'organisation des archives, a été jugé avec une hostilité passionnée par M. de Laborde, rétabli par M. Bordier, qui a fait très exactement la part du bien et du mal.

des hommes vraiment instruits et suffisamment expérimentés, leurs choix arbitraires ont entraîné des pertes irréparables : onze mille liasses ou registres furent anéantis dans le seul dépôt du ministère de la Maison du roi [1].

Les Archives nationales ont été organisées sous leur forme actuelle par le Consulat. Un arrêté du 8 prairial an VIII les sépara des archives parlementaires et décida que l'archiviste, élu jusqu'alors par les représentants, serait désormais nommé par le premier consul. Camus fut maintenu en fonctions avec le titre de « Garde des Archives nationales » (4 thermidor an VIII), et la plupart des membres du *Bureau du triage* entrèrent comme employés aux Archives nationales dans une section qui prit le nom de *Bureau des monuments historiques* (la future section historique).

Cependant, à la mort de Camus (2 novembre 1804), les Archives nationales n'avaient pas encore d'installation digne d'elles ; les divers fonds qui les composaient théoriquement étaient encore dispersés dans différentes maisons de Paris. En outre, elles ne possédaient pas encore de cadre général de classement. Ce fut l'œuvre du successeur de Camus, Daunou, de les installer dans l'hôtel Soubise (acquis en vertu d'un décret du 6 mars 1808), et de les répartir en séries.

Mais les Archives nationales avaient usurpé leur titre ; elles n'avaient de « national » que le nom, depuis que la loi du 5 brumaire an V avait organisé en province des archives départementales [2]. On transporta en 1808, à l'hôtel Soubise, non pas toutes les archives de France, mais seulement les archives confisquées depuis 1789 dans le département de la Seine. Parmi celles-ci, il y en avait sans doute quelques-unes d'une importance exceptionnelle et, pour ainsi dire, nationale, par exemple le Trésor des Chartes des rois de France. Il n'en est pas moins vrai que les Archives nationales, en 1808, n'étaient pas les « Archives centrales pour toute la République » que les législateurs de la Constituante et de la Convention avaient rêvées.

1. On verra plus loin les effets déplorables du triage, qui, malgré l'expérience si chèrement acquise à la fin du XVIII[e] siècle, fut remis en vigueur pendant la Restauration, le gouvernement de Juillet et le second Empire (par ex. à l'intérieur des séries S et Z [2]) : il est vrai que le triage ne consista plus alors qu'à disloquer les fonds sans supprimer de pièces.

2. Cf. ci-dessous, chap. III.

Napoléon reprit à son compte les projets grandioses des Constituants. Il forma le dessein de réunir à Paris, avec tous les dépôts des archives départementales, tous ceux des pays qu'il rattacha à l'Empire français, même par un simple lien de vassalité ou d'alliance. Les Archives nationales, que l'empereur voulait doter d'un palais gigantesque sur les bords de la Seine, auraient été transformées ainsi en « archives européennes ». On vit arriver en effet dans les magasins provisoires de l'hôtel Soubise, trente voitures pleines des archives royales de Simancas en Castille, les archives du Vatican dans 12147 caisses, les archives impériales de Vienne dans 3139 caisses, etc. Cent cinquante mille liasses ou registres s'accumulèrent de la sorte à côté des fonds primitifs, de 1810 à 1814[1].

Après l'invasion de 1814-1815, il fallut tout rendre aux propriétaires d'archives étrangères qui avaient été spoliés. M. de la Rue, garde général sous la Restauration, présida à ces restitutions et à celles qui furent faites, aux dépens des fonds confisqués par la Constituante, aux émigrés et aux princes du sang.

Les Archives nationales, sous les directions de MM. Daunou, (garde général pour la seconde fois), Letronne, de Chabrier, de Laborde, A. Maury et G. Servois, ont reçu depuis 1830 quelques additions notables[2] et des améliorations constitutionnelles. D'abord elles ont acquis vraiment le caractère d'Archives du gouvernement central (ce qui justifie jusqu'à un certain point leur épithète) depuis qu'un décret du 22 décembre 1855 a autorisé différents ministères à y déverser les papiers qui les encombrent[3]. Les fonds conservés aux Archives nationales se distinguent donc aujourd'hui en *fonds morts*

1. Voir un « Tableau des archives étrangères réunies aux archives de l'Empire par Napoléon Ier », dans Bordier, p. 396. — Sur le transport des archives pontificales à Paris, cf. Arch. nat. F^{19}, 323^{1}-324^{1}. Pour les archives des pays du Rhin et de l'Italie, v. quelques correspondances et quelques inventaires dans la série AB v^{c}. — Les bureaux départementaux de triage n'envoyèrent heureusement à Paris qu'un très petit nombre d articles ; v. les pièces relatives aux envois de cartulaires qui furent effectués, F^{17}, 1205.

2. Pour les documents anciens versés aux Archives nationales depuis 1830, v. Lelong, nos 46-47. — Les papiers pour servir à l'histoire de la constitution du dépôt des Archives nationales, depuis les origines, se trouvent à l'hôtel Soubise sous la cote AB v^{c}.

3. Certains ministères, et non pas tous. Les ministères des affaires étrangères, des finances, de la guerre, de la marine et des colonies ont des archives spéciales (voir ci-dessous, chap. II), et ne font aucun versement aux Archives nationales.

ou *fermés* et en *fonds ouverts*, alimentés par des versements continuels[1]. En second lieu, la centralisation à l'hôtel Soubise des dépôts placés sous la surveillance du garde général s'est achevée ; l'ordonnance du 15 septembre 1847 a prescrit le transfert des archives judiciaires (fonds du Parlement de Paris) qui étaient restées jusque là au Palais de justice. Enfin, l'hôtel Soubise a été accommodé à sa destination avec un luxe extraordinaire ; et le règlement intérieur de l'établissement, comme le classement des documents qu'il contient, ont subi des refontes et des perfectionnements successifs.

Les Archives nationales sont régies présentement par un décret du 14 mai 1887 (V. *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XLVIII, 333) qui remplace sur presque tous les points, soit en les confirmant, soit en les modifiant, les dispositions antérieures. Ce décret est complété par un arrêté du ministre de l'instruction publique du 16 mai 1887 et par un règlement intérieur pris en 1888 par le garde général en exécution de l'arrêté du 16 mai.

Nous extrayons de ces textes quelques renseignements utiles[2] :

Toute personne a droit d'obtenir communication des documents conservés aux Archives, sauf certaines restrictions établies dans l'intérêt de l'Etat ou des familles (arrêté du 16 mai 87, art. 16). Ainsi les documents d'un caractère confidentiel ayant moins de cinquante ans de date et déposés par les administrations centrales ne peuvent être communiqués que sur l'autorisation des ministres qui ont fait le versement.

« Les pièces peuvent être communiquées le jour même par le Secrétariat, si les indications fournies par le demandeur permettent de trouver les documents immédiatement. Mais si la découverte desdits documents, à cause de l'insuffisance des indications du demandeur, exige des investigations prolongées, des extraits de la demande sont envoyés respectivement aux sections qu'elle concerne. Les chefs de section font alors opérer des recherches, et ils en transmettent par écrit le résultat au demandeur » (Lelong, n° 176).

Les demandes de recherches par les particuliers sont motivées et

1. Les séries ouvertes sont BB, F, AB XIX et AD.

2. Sur le personnel, cf. Lelong, n°s 119-135 ; sur les versements de documents et sur la suppression des papiers inutiles, n°s 134-150 ; sur les communications et les expéditions, n°s 166-212 ; sur la comptabilité, n°s 213-215 ; sur les bâtiments et les aménagements intérieurs, v. encore Bordier, pp. 28-48.

formulées sur des bulletins préparés d'avance au bureau des renseignements, ouvert tous les jours non fériés, de onze heures du matin à quatre heures du soir. On a accordé 20160 communications en 1888.

La communication des documents a lieu à la salle de travail ouverte tous les jours non fériés, de dix heures du matin à cinq heures du soir. Cette salle, basse, étroite, mal aménagée, en bordure de la rue des Francs-Bourgeois, l'une des rues les plus passagères de Paris, déshonore l'établissement de l'hôtel Soubise, dont les vastes et commodes magasins, où l'on ne pénètre pas, ont été ornés d'une profusion inutile de boiseries, de dorures et de fers forgés.

Les Archives nationales sont inscrites au budget de 1891 pour 200000 fr., dont 153500 pour le personnel et 46500 pour le matériel (dépenses intérieures, 20000 fr.; frais de cartonnage, de reliure et de moulage, 20000 fr.; publication d'inventaires, 6500 fr.)

Le garde général adresse chaque année au ministre un *Rapport* sur les Archives nationales. La collection de ces rapports, qui ne sont point du reste accompagnés d'appendices comme ceux du *Deputy Keeper* du Record Office d'Angleterre, n'a pas été imprimée. On a seulement : Alfred Maury, *Rapports du directeur général sur les Archives nationales pour les années* 1876, 1877 *et* 1878, Paris, 1878, in-8°. — Cf. le dernier rapport de M. G. Servois, dans *Bull. des bibl. et des archives*, 1889, p. 259.

§ 1. *Notions générales sur le classement des fonds et sur les inventaires des Archives nationales.*

Le nombre des articles (cartons, liasses et registres) conservés actuellement aux Archives nationales dépasse 300000. Il aurait été très simple de les classer par fonds. On aurait eu ainsi à l'hôtel Soubise, juxtaposées, mais non pas confondues, les anciennes archives de la couronne de France, celles des grandes compagnies judiciaires, celles des abbayes, des familles, des ministères, etc., qui auraient constitué autant de fonds naturels et séparés. Mais le malheur a voulu que le principe si rationnel du respect des fonds ait été méconnu par les premiers organisateurs du dépôt. Les membres du bureau du triage, Camus, Daunou, se sont attachés à

démembrer la plupart des anciennes collections pour en répartir les pièces, d'après leur nature, dans les subdivisions plus ou moins arbitraires d'un classement méthodique. Soit, par exemple, le fonds des archives d'une abbaye parisienne : Daunou et ses prédécesseurs l'ont placé dans la série L (monuments ecclésiastiques), mais ils en ont retiré les documents qui leur parurent avoir un intérêt domanial pour les mettre dans la série S (biens des corporations ecclésiastiques supprimées), les documents *historiques* (comme si tous les documents n'étaient pas historiques) pour les mettre dans la série K (monuments historiques), les plans pour les mettre dans la série N, les documents relatifs à la juridiction de l'abbaye pour les mettre dans la série Z[2] (juridictions seigneuriales). « De sorte, dit très bien M. Bordier, qu'un dossier de vingt pièces qui existait autrefois dans les archives de Saint-Denis se trouve aujourd'hui dépouillé de la moitié des pièces qu'il contenait, et qu'il faut aller démêler celles-ci d'avec d'autres matières dans des séries tout à fait différentes. » — Il importe donc de distinguer aux Archives nationales deux sortes de fonds : 1° Les fonds anciens, conservés dans leur intégrité, qui n'ont pas été abîmés par les dislocations du triage. Il y en a de très considérables : le Trésor des Chartes, les archives du Conseil d'État, du Parlement et du Châtelet de Paris; 2° les séries factices, formées aux dépens de fonds anciens à la suite des opérations de triage.

Cette distinction capitale ne fut pas faite dans le cadre de classement général qu'on imagina au commencement de ce siècle. Camus avait distribué, dès l'origine, les papiers des Assemblées nationales en quatre séries, désignées par les lettres A, B, C, D. Daunou « partagea tout le reste du dépôt en catégories qui répondirent à la suite des lettres de l'alphabet » de E à Z. On obtint ainsi 24 séries. Puis on rangea méthodiquement, d'après leur contenu, un certain nombre de ces séries dans chacune des six sections qui avaient été déjà auparavant distinguées et consacrées. (V. le *Tableau systématique des Archives de l'Empire*, publié en 1811) : section législative (A, B, C, D); administrative (E, F, G, H); historique (J, K, L, M); topographique (N, O); domaniale (P, Q, R, S, T); judiciaire (V, X, Y, Z).

Les fonds (naturels ou factices) qui sont conservés aux Archives nationales sont encore aujourd'hui classés en séries désignées par les lettres de l'alphabet, et groupés en sections. Seulement, le nombre des sections a été réduit; la répartition des fonds entre les

lettres, et des lettres entre les sections, améliorée[1]. Il n'existe plus maintenant que trois sections : section historique, section administrative et domaniale, section législative et judiciaire, dont on trouvera le tableau littéral, par séries, dans le § 2 de ce chapitre.

Nous n'avons point l'intention d'indiquer ici les subdivisions ni de donner l'inventaire même le plus sommaire des articles de chaque série littérale. Il existe, en effet, des *Inventaires généraux*, publiés par l'administration, qui nous en dispensent. En 1855, M. Bordier se trouva obligé, dans son livre sur *Les Archives de la France*, d'inventorier le dépôt de l'hôtel Soubise (pp. 88-283), qui ne l'avait jamais été; il suffit de renvoyer aujourd'hui à des publications officielles. — En 1871 parut l'*Inventaire sommaire et Tableau méthodique des fonds conservés aux Archives nationales*, 1re partie, régime antérieur à 1789 (un vol. in-4°) ; on s'est efforcé dans ce travail de reconstituer sur le papier les anciens fonds disloqués par le classement de Daunou. Il remplaça un *Inventaire général sommaire* (in-4°), rédigé dans l'ordre numérique des séries et des articles, qui avait été imprimé dès 1867 et dont les rares exemplaires furent retirés de la circulation. Un nouvel *État sommaire*, plus développé que celui de 1867, mais disposé de la même manière[2], a été publié en 1890; la table est en cours d'impression.

Le *Tableau méthodique* de 1871 et l'*État sommaire* de 1890 donnent, pour certaines séries, des inventaires assez étendus pour qu'il soit désormais sans intérêt d'en publier des nomenclatures plus détaillées. On ne pourrait ajouter, par exemple, dans un répertoire numérique sommaire de la série N, que très peu de renseignements utiles à ceux qui se trouvent dans le *Tableau*. Mais les inventaires généraux actuels sont, pour d'autres séries, beaucoup trop peu explicites ; « ils procèdent le plus souvent par larges groupes d'articles, comprenant parfois plusieurs centaines de numéros. » On conçoit dès lors l'utilité qu'il y aurait à posséder des répertoires numériques de ces séries, où *tous* les articles de chaque série seraient énumérés un à un, avec leur cote, avec la mention des dates extrêmes des

1. Nous n'indiquons pas ici les remaniements intermédiaires entre la distribution primitive de Daunou et la distribution actuelle.

2. Il est à noter, du reste, que ces deux publications se complètent sans s'annuler. On trouvera, par exemple, dans celle de 1867, des indications relatives à une division topographique de la série S qui ont été volontairement omises dans celle de 1890.

documents y compris, et même, au besoin, avec un titre particulier et des sous-titres analytiques, propres à spécifier la diversité des matières contenues dans un même article, registre ou carton. « Les répertoires numériques sont principalement rédigés en vue des exigences du service intérieur, mais les érudits pourront les consulter avec profit, en attendant la publication de catalogues encore plus analytiques. Ils y apprendront de quels documents sont formés les articles des séries, quelles ressources offrent les fonds et quelles en sont les lacunes, quelle cote enfin on doit inscrire sur un bulletin de demande pour obtenir la communication immédiate d'un document[1]. » Des répertoires de cette espèce ont été dressés pour quelques-unes des séries des Archives nationales; ceux qui existent et ceux qui sont en préparation seront énumérés plus loin, en leur lieu.

Outre les inventaires sommaires généraux de toutes les séries[2], et les répertoires numériques sommaires de quelques séries, l'administration possède quantité de *répertoires* manuscrits, sur fiches ou sur registres, exécutés d'après des plans très divers, qui constituent de précieux instruments de recherche, bien qu'ils soient pour la plupart incomplets ou inachevés. Quelques-uns, tels que ceux des archives de la Chambre des Comptes, ont été faits avant la Révolution, mais peuvent servir encore, grâce à des tables modernes qui donnent la concordance des anciennes cotes avec les nouvelles. La plupart ont été entrepris depuis le classement de Daunou[3]. Tous ont été affectés, jusqu'à ces derniers temps, au service intérieur; les archivistes, seuls initiés, en jouissaient mystérieusement[4]; les travailleurs

1. *Répertoire numérique des archives du Parlement de Paris* (série X), Paris, 1889, in-4°. Introduction.

2. Parmi les inventaires généraux communs à toutes les séries, on pourra bientôt ranger un « Catalogue des manuscrits proprement dits conservés dans les divers fonds des Archives nationales » qui est en cours d'impression.

3. Les répertoires entrepris depuis le classement de Daunou n'ont pas tous été menés à bonne fin. Beaucoup ont été abandonnés avant d'être achevés, *pendent opera interrupta*, et c'est là une des raisons pour lesquelles on a longtemps hésité à les communiquer au public. Rien n'est plus regrettable, en effet, en matière d'archives, de classement et d'inventaire, que le défaut d'esprit de suite, et l'administration ne se souciait guère d'en être convaincue. Parmi les répertoires entrepris et abandonnés à mi-chemin, citons, à titre d'exemple, la table générale sur fiches de la série S et celle de la série V^1 (Provisions d'offices).

4. Tel est le système de nos grands dépôts publics. Tant à la Bibliothèque nationale qu'aux Archives nationales, le public n'est pas admis à faire ses recherches lui-même, à l'aide des répertoires qui existent. L'administration cher-

ordinaires n'en soupçonnaient même pas l'existence. Ce régime très peu libéral a heureusement pris fin depuis que la communication au public de ceux de ces répertoires qui sont transcrits sur registres a été autorisée[1]. Mais cette autorisation ne sortira son plein et entier effet que lorsque le public connaîtra la liste des répertoires dont il a désormais le droit de profiter. Le mieux serait sûrement de les installer sur des rayons tout autour de la salle de travail, comme cela se pratique au Record Office de Londres, où des centaines de répertoires, registres ou volumes de fiches reliées automatiquement, tapissent les murailles du *reading-room*. Il est bon, en attendant, d'informer les érudits des ressources qui sont virtuellement à leur disposition dans les magasins ou dans les cabinets des archivistes. Elles seront signalées ici pour la première fois. Nous en avons rédigé l'état sommaire à l'aide de « l'Inventaire des inventaires » qui a été arrêté en 1863, sur l'initiative de M. Grün, pour la section judiciaire (*Inv. des inventaires, répertoires, tables, etc., servant aux recherches dans la section judiciaire*, 1 vol. ms. in-f°) ; en 1882 pour la section historique (*État général des inventaires et tables de la section historique* (1 vol. ms. in-4°) ; en 1883 pour la section administrative (*État des inventaires de la section administrative* (1 vol. ms. in-f°). Ces trois volumes sont très précieux, le dernier surtout[2] mériterait les honneurs de l'impression. Nous les avons complétés, grâce à l'obligeance de quelques-uns de nos confrères, en tenant nos renseignements au courant des progrès réalisés respectivement dans chaque section depuis 1863, 1882 et 1883.

Enfin l'administration des Archives nationales a fait paraître un certain nombre de volumes consacrés à des analyses détaillées, voire à l'édition textuelle des pièces contenues dans les fonds les plus importants. Dix neuf volumes in-4° ont été publiés jusqu'à ce jour sous ce titre général : « *Archives de l'Empire* ou *nationales. Inventaires*

che pour lui, hors de sa présence, et il doit accepter comme définitifs les résultats qu'on lui apporte, positifs ou négatifs. Le système contraire est en vigueur en Angleterre. Les répertoires sont à la disposition du public ; les archivistes et les bibliothécaires se bornent à lui en enseigner le maniement, s'ils en sont priés. Les deux méthodes ont leurs avantages et leurs inconvénients.

1. Lettre ministérielle du 13 août 1887.

2. L'inventaire des inventaires de chaque série de la section administrative a été dressé avec le plus grand soin dans le volume de 1883 par l'archiviste spécialement chargé de cette série. On remarque les monographies de MM. Valois (série E), Teulet (F), Laudy et Gerbaux (G. H. O), Lelong (N. P. Q. R. S. T).

et documents. » On regrette généralement qu'ils paraissent à de longs intervalles parce qu'ils sont édités avec un luxe exagéré, et qu'ils soient plutôt des livres d'érudition que des inventaires d'archives, « plutôt des œuvres scientifiques que des répertoires destinés à faciliter les recherches des travailleurs [1] ».

Nous distinguons en résumé : 1° les inventaires sommaires généraux ; 2° les répertoires numériques sommaires ; 3° les répertoires de service, sur fiches et sur registres ; 4° les inventaires analytiques publiés dans la collection officielle des *Inventaires et documents.* Il suffira d'ajouter 5° les inventaires analytiques partiels qui ont été dressés et publiés par des particuliers [2], pour avoir la liste complète des catalogues, depuis les plus sommaires jusqu'aux plus étendus, dont les fonds de nos Archives nationales ont été l'objet.

§ 2. *Liste, par sections et séries, des fonds conservés aux Archives nationales, avec l'indication des répertoires et inventaires afférents à chacun d'eux.*

Les répertoires et inventaires de série ou de section, complets ou incomplets, bons ou mauvais, sur fiches ou sur registres, se

1. A. Giry, *Grande Encyclopédie*, III, p. 755. On regrette vivement, en outre, que quelques-uns de ces inventaires analytiques, amoreés sur un plan trop vaste, soient condamnés à rester éternellement inachevés. Cf. H. Bordier, *Les iuventaires des Archives de l'Empire*, Paris, 1867, in-4°.

2. Nous indiquerons les inventaires dressés et publiés par des partieuliers qui sont dignes de prendre place à côté des inventaires officiels, mais nous ne mentionnerons point les « catalogues d'actes » dont les éléments ont été puisés à la fois aux Archives nationales et dans d'autres dépôts. Ainsi, nous eiterons le « Catalogue des documents du Trésor des ehartes, relatifs aux Juifs », de M. Luee ; nous ne citerons point les catalogues des actes de Louis VII, de Philippe-Auguste, de François Ier, le *Cartulaire normand* de M. L. Delisle, le *Répertoire général des sources mss. de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, de M. A. Tuetey, — bien que ee soient, à tout prendre, des eatalogues, rédigés à un point de vue partieulier, de eertains fonds des Archives, — parce qu'il faudrait, pour être logique, en répéter la mention à propos de tous les dépôts où les auteurs de ees publieations ont trouvé des doeuments. Comme ee livre s'adresse aux érudits, de pareilles omissions n'ont point, du reste, d'inconvénients graves. — La même raison nous interdit de eiter des eollections comme les *Ordonnances du Louvre*, les Preuves de la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc*, la *Revue rétrospective* de Taschereau, et la *Bibliothèque de l'Eeole des Chartes*, où des doeuments conservés aux Archives sont eependant imprimés par eentaines.

comptent par centaines aux Archives nationales. Il serait aussi superflu que difficile de les énumérer tous. Nous énumèrerons seulement ceux que les travailleurs ont intérêt à connaître pour s'en servir au besoin; c'est dire que nous avons laissé de côté, en dressant notre liste, toute préoccupation de coquetterie bibliographique. On ne trouvera ici aucun renseignement de luxe. Nous ne visons qu'à être utile.

Peut-être aurions-nous dû citer seulement les inventaires imprimés et les inventaires manuscrits sur registres (puisque ceux-là seuls sont communicables d'après les termes de la lettre ministérielle du 13 août 1887); mais l'extrême importance de certains répertoires sur fiches nous a décidé à en signaler l'existence. Tels qu'ils sont, le règlement fait sagement d'admettre, en principe, les seuls archivistes à les consulter, mais on peut espérer que l'administration adoptera un jour quelque système de reliure mobile ou de boîtes tringlées qui permettra d'autoriser le public à en profiter.

Les inventaires dont le titre est précédé d'un astérisque (*) appartiennent à la collection officielle des « *Inventaires et documents* » in-4°.

SECTION HISTORIQUE [1]

SÉRIE J. JJ. *Trésor des Chartes* [2]

Le Trésor des Chartes était le dépôt des archives propres de la couronne de France. Il passe pour avoir été institué par Philippe-Auguste, à la fin du XIIe siècle. Saint Louis le transféra à la Sainte-

1. Dans la section historique seulement, les lettres simples désignent les cartons; les lettres doubles, les registres.

2. En dehors des inventaires spéciaux à chaque série, cette section possède des tables générales, communes aux séries J, K, L, M. Quelques-unes sont trop incomplètes ou trop peu sûres pour être utilement indiquées, mais il importe de savoir qu'il existe : (a) une table alphabétique générale en trois parties (personnes, lieux, matières), sur fiches, 76 boîtes ; (b) un carton intitulé *Déficits de la section historique.* — Des travaux particuliers, qui sont plutôt œuvres d'érudits que d'archivistes, ont en outre été entrepris par des archivistes de la section (M. Douët d'Arcq, etc.) sur l'ensemble des documents de la section : un catalogue sur fiches des actes de Charles VI (6 boîtes), de Philippe le Bel (1 boîte); un itinéraire des rois de France aux XIVe et XVe siècles (1 boîte).

Chapelle (où il est resté jusqu'en 1783). Charles V le réorganisa. On y déposa longtemps, plus ou moins régulièrement, les actes relatifs aux grandes affaires de l'État; c'est seulement vers le règne de Charles IX qu'il cessa de s'enrichir par des versements nouveaux. Le Trésor des Chartes contient donc, du XIIe au XVIe siècle, les pièces touchant les rapports des rois de France avec les princes étrangers, avec leurs vassaux, avec leurs officiers; copies des lettres envoyées par les rois (registres), originaux des rapports, lettres, requêtes et enquêtes adressées aux rois (layettes). En outre, les confiscations ont enrichi le Trésor de fonds d'archives tout entiers; des annexions de provinces ou de seigneuries au domaine royal ont eu un résultat analogue. C'est ainsi, par exemple, que le Trésor recueillit à la fin du XIIIe siècle les archives des comtes de Toulouse qui avaient jadis absorbé elles-mêmes celles des vicomtes de Nîmes, les archives de Simon de Montfort, celles de Pierre de la Broce; au XIVe siècle, les archives des comtes de Champagne et des comtes de Valois; plus tard encore, le fonds du château de Mercurol (archives des comtés d'Auvergne et de Boulogne), etc. Il est bien entendu que les grandes compagnies judiciaires (Parlement, Conseils, Chambre des comptes, Cour des monnaies, Cour des aides) ont toujours conservé dans leurs greffes les actes relatifs à leurs opérations, et que, par conséquent, le Trésor des Chartes ne fut à aucune époque le dépôt central de *tous* les papiers publics. A vrai dire, il n'était guère que le greffe de la Chancellerie, et le Trésor cessa en effet de s'accroître dès que la Chancellerie eut son dépôt d'archives à elle. Le dernier des registres du Trésor est de 1568, et c'est de 1568 que date l'institution d'un « garde des rôles » près de la Chancellerie.

Les registres (il y en a aujourd'hui 271) et les *layettes* ou cartons du Trésor (il y en a 1167) ont été au moyen-âge l'objet d'un très grand nombre de travaux de copie, de classification et de récolement. Nous avons encore un inventaire de Pierre d'Étampes, daté de 1318 et dédié à Philippe le Long; l'inventaire d'Adam Boucher, rédigé au milieu du XIVe siècle sur le modèle de l'inventaire dressé par Walter Stapleton, en 1323, pour les archives de l'Echiquier d'Angleterre; le fameux répertoire alphabétique de Gérard de Montagu (JJ. 278-280), contemporain de Charles V, qui renferme plus de quatorze mille analyses de pièces. Pour les registres, ce répertoire de Montagu est encore aujourd'hui très exact, et il offre

un moyen de recherche aussi sûr et aussi commode que peu connu[1].

Malgré ces travaux et d'autres moins considérables, un tel désordre s'était introduit au XVIe siècle dans le Trésor qu'il n'y avait plus moyen d'y rien trouver. Au moins était-il intact. Mais les érudits de la Renaissance, le greffier Jean du Tillet, le président Brisson, Pierre Pithou, en ayant obtenu l'accès, y commirent les plus scandaleuses déprédations. Cela dura jusqu'à ce que Mathieu Molé, chargé de l'administration du Trésor comme procureur général, fit confier à deux savants consciencieux, Théodore Godefroy et Pierre Dupuy, le soin de procéder à la confection d'un nouvel « inventaire » (mai 1615). Pierre Dupuy consacra à cette œuvre douze années, fixa pour toujours le classement matériel et la numérotation des pièces, acheva enfin l'inventaire ms. qui porte son nom et dont on se sert encore couramment.

L'inventaire de Dupuy (en français) forme 8 volumes in-f°; il contient l'analyse plus ou moins étendue de 16945 pièces, réparties en 418 layettes, rangées par l'auteur d'une manière arbitraire. Il n'a jamais été imprimé[2]. Mais la plupart des grands établissements scientifiques en possèdent des copies[3]. Il y en a quatre exemplaires aux Archives nationales (JJ. 534-543; 583 $^{1-8}$; 584 $^{1-8}$, 585 $^{1-8}$). L'exemplaire JJ. 584 $^{1-8}$ est le seul dont les f^os correspondent exactement aux références de la « Table alphabétique de l'inventaire Dupuy » dont les Archives nationales possèdent trois copies : JJ. 543; 584 ^{9}; 585 ^{9}.

L'administration moderne des Archives nationales a entrepris de

1. Sur l'histoire du Trésor des Chartes, v. les mémoires de Bonamy (*Mém. Acad. Inscr.*, 1764, XXX, 697) et de Dessalles (*Mém. présentés à l'Acad. des Inscr.*, 1844, I, 365-461); cf. Bordier, pp. 128-187; *Cabinet historique*, III, 282; et surtout A. Teulet, *Layettes du Trésor des Chartes*, notice préliminaire, Paris, 1863, in-4°. Joignez A. de Boislisle, *Jean du Tillet et le Trésor des Chartes*, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, X, 1873.

2. Quelques fragments de l'inventaire de Dupuy ont été imprimés çà et là. Le *Cabinet historique* en a donné des extraits pour Comminge et le pays de Foix (III, 181, 238), l'Ile de France (III, 199, 249; IV, 43; V, 208, 245) le Lyonnais (IV, 21, 61), le Dauphiné (V, 103, 130, 180), les monnaies (V, 65). — Pour les documents relatifs à l'Écosse, v. un répertoire beaucoup plus détaillé que celui de Dupuy : *Inv. chronologique des documents relatifs à l'histoire d'Écosse, conservés aux Arch. du roy^e à Paris*, Edimbourg, 1839, in-8°.

3. La Bibliothèque nationale possède plusieurs exemplaires de l'inventaire Dupuy, dans le fonds français; v. entre autres n°s 7246-7252 et 21096-21103. — Au British Museum, v. le ms. addit. n° 27897.

publier, soit à l'état d'analyses détaillées, soit *in extenso*, « le Trésor des Chartes tel qu'il a été inventorié par Dupuy ». M. A. Teulet a copié de sa main ou analysé toutes les pièces des layettes du Trésor, et il les a rangées par ordre chronologique. Ce travail a déjà fourni la matière de 3 vol. in-4° (* *Layettes du Trésor des Chartes*, Paris, 1863-1875), qui mènent le dépouillement intégral des layettes jusqu'à 1260. Il est à souhaiter que cette excellente publication soit achevée; les matériaux préparés par M. Teulet reposent en attendant dans le cabinet du chef de la section historique[1].

Mais le Trésor des Chartes « tel qu'il a été inventorié par Dupuy » n'est pas tout le Trésor des Chartes. Il ne s'étend que jusqu'à la layette J. 735. Dupuy ne s'est point occupé du contenu des layettes aujourd'hui cotées J. 736-1167, que l'on désigne pour cette raison sous le nom de *Supplément du Trésor*. On ne voit pas bien pourquoi les documents du *Supplément*, qui ne sont ni moins précieux ni moins anciens que ceux du « Trésor inventorié par Dupuy », n'ont pas été compris dans le dépouillement de M. Teulet et confondus par lui avec les documents de ce Trésor dans une même série chronologique[2]. Toujours est-il que nous ne possédons pour les layettes du Supplément que les insuffisants répertoires qui suivent : (a) « Inventaire analytique, par dom Joubert, des pièces du *Supplément du Trésor*, carton par carton », 2 vol. mss. in-f°, pour les cartons J. 736 à J. 1053; (b) pour les cartons J. 1054 à 1145, « Inv. du fonds de Mercurol, » 1 vol. ms.; (c) pour les cartons J. 1146-1165, « Inv. du fonds des archives de Puy-Paulin», 1 vol. ms.

Quant aux *registres* du Trésor (JJ.), depuis Gérard de Montagu, ils ont été moins étudiés que les layettes[3]. Les archivistes possèdent toutefois des clefs qui en ouvrent le secret.

1. Les cartons J. 476 (quittances délivrées au roi de 1307 à 1324) et 515-518 (Schisme au temps de Charles VI) ont été l'objet d'inventaires spéciaux, qui se trouvent aux Archives dans le vol. ms. intitulé *Supplément d'inventaires*, n° 1.

2. Un carton intitulé *Supplément du Trésor des Chartes, copies*, contient un certain nombre de copies de pièces du Supplément réunies en vue d'une publication.

3. M. Douët d'Arcq avait formé le projet de publier dans la Collection officielle des Inventaires in-4° un dépouillement analytique des registres JJ. qui aurait été symétrique au dépouillement effectué pour les layettes par M. Teulet. La publication a été annoncée, mais elle n'a jamais reçu même un commencement d'exécution. — Le *Cabinet historique* entreprit en 1876 un « inventaire des registres du Trésor des Chartes » qui devait être pour les registres ce que l'inventaire de

En 1703, Chamillart ayant représenté au roi qu' « il serait nécessaire de faire sur les registres le même travail que les sieurs Dupuy et Godefroy ont fait autrefois sur les chartes (lisez *layettes*) », un inventaire général des registres fut commencé. Il en existe un exemplaire à la Bibliothèque nationale (fonds français n°s 7262 à 7485, 222 volumes); cf., à l'hôtel Soubise, en quatre volumes in-f° (JJ. 588 ¹-⁴), un inventaire très sommaire[1] du contenu des registres du Trésor, suivi d'une table alphabétique, en 1 vol., des noms de personnes y mentionnés; et les vol. JJ. 301-303, qui sont un *index rerum*. — On a, en outre, une « Table alphabétique des noms de personnes, de lieux et de matières » contenus dans lesdits registres (sur fiches, 36 boîtes). — Ajoutez des inventaires partiels et des fragments d'inventaires ; (a) Tables alphabétiques, sur fiches, des registres JJ. $^{a-k}$, JJ. 1 ^{2}-^{28}-59, JJ. 36-43, JJ. 74-79 ; (b) Table chronologique, sur fiches, des pièces contenues dans JJ. 8, 9, 26-27; (c) Inventaire de JJ ^{f} dans le vol intitulé *Suppléments d'inventaires* n° 1 ; (d) « Table alphabétique de JJ. 30 ^{a} ou cartulaire de saint Louis » et « Table alphabétique pour les lettres A et B et pour le mot Paris des registres JJ. 13, 61, 62, 64-5, 67-70, 74-6, 78, 80, 84, 99, 133-136, 141-3, » dans le volume intitulé : *Fragments d'inventaires*[2]. Consulter, enfin, quelques tables méthodiques : (a) Inventaire, par ordre de cotes, des anoblissements mentionnés dans les registres JJ. 34-232, 1 vol. (qui contient des erreurs[3]); (b) Table alphabétique, sur fiches de toute la série JJ. en ce qui touche les foires, communes et corporations (2 boîtes).

Ces ressources sont considérables, bien que, avec le temps et la peine dépensés pour se les procurer, si l'on n'avait pas cédé à ce penchant qui, comme le disait, il y a cent ans, M. Camus, « produit l'avortement par le manque de suite, » il eût été facile de dresser des répertoires complets et définitifs. L'initiative privée[4] a du reste aug-

Dupuy est pour les layettes; il a imprimé seulement l'inventaire des registres JJ. A-G (t. XXII, 1, 33, 85, 243).

1. Ces quatre volumes sont ceux dont les archivistes de la section historique se servent journellement pour répondre aux demandes du public.

2. La Bibl. nat. possède un grand nombre de fragments d'inventaires du même genre, dont quelques-uns sont utiles : fonds latin, n°s 9839-43; fonds français, n°s 7485-91.

3. Cf. Bibl. nat., fonds latin, n° 18345.

4. V. des notices sur les registres JJ. 22, 218, 219 dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XXXVII, 443; XLIII, 669, 693.

menté encore le nombre des inventaires partiels ou rédigés à des points de vue particuliers[1]. M. S. Luce a donné (*Revue des études juives*, 1881, pp. 15-72) le « Catalogue des documents du Trésor relatifs aux Juifs sous le règne de Philippe le Bel » ; M. P. Guérin a publié un *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France* de 1302 à 1389), Poitiers, 1881-90, 5 vol. in-8°. (Soc. des arch. hist. du Poitou); et des *Documents extr. des registres du Trésor des Chartes, relatifs à l'hist. de la Saintonge et de l'Aunis* (1301-1321), dans les *Arch. hist. de la Saintonge*, t. XII (1884).

SÉRIE K, KK (*Monuments historiques*) 2436 cartons, 1463 registres.

La série K, la plus artificielle des Archives nationales, sortie tout entière des opérations du triage, ne saurait posséder que des inventaires modernes ; elle en a de forts bons.

Les documents contenus dans les cartons K. 1-164 ont été édités ou analysés par M J. Tardif dans ses **Monuments historiques, cartons des Rois*, 1 vol. in-4°, Paris, 1866[2]. — Pour les copies des chartes

1. Il va de soi que nous ne pouvons indiquer ici les innombrables ouvrages dont les auteurs ont tiré du Trésor des Chartes la majorité ou même la totalité de leurs pièces justificatives. Je citerai seulement *Extraits du Trésor des Chartes*, par A. Teulet et Douët d'Arcq, dans la *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, IV, 354; IX, 257, 506; X, 372; XI, 258; XVII, 54. — Douët d'Arcq, *Choix de pièces relatives au règne de Charles VI*, Paris, 1864, 2 vol. in-8° (Soc. de l'hist. de France). — Longnon, *Paris pendant la domination anglaise* (1420-36), doc. extraits des registres de la Chancellerie de France, Paris, 1878, 1 vol. in-8° (Soc. de l'hist. de Paris). Le même, *Rôle des fiefs du comté de Champagne sous le règne de Thibaud le chansonnier* (1249-52), Paris, 1877, in-8°. — Cte de Limburg-Stirum, *Codex diplomaticus Flandrensis*, Gand, 1887, in-4° (publie notamment le reg. JJ. 5 en entier). — A. Bardonnet, *Hommages d'Alfonse de Poitiers*, Niort, 1872, in-8°; et du même, les *Enquêtes d'Alfonse, comte de Poitiers* (Soc. des arch. histor. du Poitou, t. VIII). — Le t. XXIV des Historiens de France contiendra le texte du registre JJ. 274 (registre des enquêteurs de saint Louis).

2. La belle collection de diplômes mérovingiens et carolingiens des Archives est comprise dans les cartons des rois. M. Letronne en a publié des fac-similes (*Diplomata et Chartæ merovingicæ ætatis in archivo Franciæ asservata*, Paris, sans date, gr. in-f°), ainsi que M. Tardif (*Fac-simile de chartes et diplômes mérovingiens et carlovingiens*, Paris, 1866, gr. in-f°, atlas de l'inventaire indiqué au texte). L'administration des Archives en publiera prochainement, chez Leroux, une série complète de reproductions in-f° par l'héliogravure. — M. Lecestre a rédigé récemment un répertoire numérique des documents mérovingiens et carolingiens qui sont conservés aux Archives avec des tableaux de concordance qui per-

anciennes de la Chambre des comptes (K. 165-495), il existe un inventaire[1] avec tables, 1 vol., et un bon répertoire alphabétique sur fiches, dont les renvois ne sont exacts que si l'on se sert d'une concordance. — Comptes et fragments de comptes (K. 496-530)[2]. Inventaire sur fiches, par ordre de cotes, 1 boîte. — Maison du roi ; princes du sang (K. 631-615). Inventaire en 1 vol.; table alphabétique sur fiches. — Dignités et offices (K. 616-673). Inventaire avec table alphabétique, 1 vol. — Corps politiques (K. 674-866). Inventaire avec table alphabétique, 1 vol. — Lois, coutumes, finances (K. 867-947). Inventaire avec table, 1 vol. relié avec le précédent. — Villes et provinces (K. 948-1299). Il existe un inventaire en 1 vol. pour Paris seulement (jusqu'à K. 966 seulement), et un inventaire sur fiches pour K. 1142-1254. — Histoire étrangère. Négociations (K. 1300-1711). Inventaire par ordre de cotes pour les pays étrangers en général (K. 1300-1377) avec table, 1 vol. Inventaire par ordre chronologique et sur fiches des cartons K. 1385-1711 (archives de Simancas), 21 boîtes ; cf. pour les cartons de Simancas une table alphabétique sur fiches (qui renvoie à d'anciennes cotes dont la concordance peut être établie) et Gachard, *Notice sur la collection des Archives de Simancas aux Archives de l'Empire à Paris* (dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. III, 1, 3e série). — Cérémonial (K. 1712-1723). Inventaire avec table, 1 vol. — Archives de l'ancienne principauté de Montbéliard (K. 1724-2365). Inventaire avec table alphabétique des noms de lieu, 1 vol., et inventaire des documents en langue allemande contenus dans ce fonds, 1 vol[3]. — Le reste de la série K, d'ailleurs insignifiant, n'est pas encore inventorié[4].

mettent de les identifier sous les cotes différentes qu'ils ont successivement portées.

1. Cet inventaire et les suivants sont manuscrits.

2. C'est dans K. 530 qu'ont été classés les documents retrouvés dans les arsenaux, où ils avaient été transférés pendant la Révolution pour servir à la fabrication des gargousses. M. de Laborde en a donné un aperçu dans un article de la *Revue de Paris*, février 1854, réimprimé dans les additions à sa *Renaissance des arts à la Cour de France*.

3. Cf. L. Viellard, *Docum. et mém. pour servir à l'histoire du territoire de Belfort* (Recueil de documents antérieurs à 1251), Besançon et Paris, 1884, in-8°.

4. Ont été publiés d'après des documents de la série K : par M. Boutaric, *Correspondanec secrète inédite de Louis XV sur la politique étrangère*, Paris, 1866, 2 vol. in-8° ; par M. A. Teulet, *Correspondance diplomatique de Bertrand de Salignac-Fénelon, ambassadeur de France en Angleterre*, de 1566 à 1575, Paris et Londres, 1838-40, 7 vol. in-8°.

La série KK, au contraire, est très pauvre en répertoires. Nous citerons seulement une table alphabétique, sur fiches (personnes, lieux, matières), des registres KK. 1-65 ; et un inventaire, par ordre cotes, avec table, du contenu des registres KK. 1355-1422, relié avec l'inventaire ci-dessus indiqué des cartons K. 1300-1377. — Ont été publiés *in extenso* les documents suivants de la série KK : Douët d'Arcq, *Comptes de l'hôtel aux* XIV[e] *et* XV[e] *siècles*, Paris, 1865, in-8°; *Comptes de l'argenterie des rois de France au* XIV[e] *siècle*, Paris, 1851, in-8°; *Nouveau recueil de comptes de l'argenterie des rois de France*, Paris, 1874, in-8° (Soc de l'hist. de France); L. Dessales, *Compte de l'aide imposée pour la délivrance du roi Jean*, Paris, 1850, in-8° (Extr. des *Mélanges de la Soc. des Biblioph. français*) ; Edm. Dupont, *Registre des recettes et dépenses de la ville de Boulogne-sur-Mer* (KK. 280), Mém. de la Société acad. de Boulogne, VII, 1882; M[is] L. de Laborde, *Les Comptes des bâtiments du roi* (1528-71), Paris, 1877, 2 vol. in-8° (Soc. de l'hist. de l'art français) ; *Correspondances relatives aux affaires de la Guyenne au* XVII[e] *siècle*. (KK. 1297-21), p. p. Tamizey de Larroque, dans les *Arch. hist. de la Gironde* (vol. II à VIII, XIII et XV); l'*Inventaire des joyaux du duc de Berry* (KK. 158), p. p. M. J. Guiffrey, est sous presse.

SÉRIE L, LL (*Monuments ecclésiastiques*) 788 cartons, 1760 registres.

Cette série fait pendant à la précédente ; comme elle, elle est absolument factice, et pourvue seulement d'inventaires postérieurs à la Révolution. Mais les instruments de recherches y sont malheureusement plus rares.

Nous n'en connaissons d'utiles que : pour le *Bullaire* (L. 220-367), un inventaire en 3 vol., par Castelnau, avec table; — pour les cartons L. 367-400, v. le vol. intitulé *Suppléments d'inventaires* ; — pour le fonds de l'archevêché (et du chapitre) de Paris [1] (L. 408-

1. Ce fonds a été complètement remanié en ces derniers temps sur l'initiative de M. G. Servois. V. *Bull. des biblioth. et des archives*, 1889, p. 265. Malgré l'existence de l'inv. et de la table signalés au texte, M. Servois a cru bon de disloquer le fonds artificiel formé au moment du triage sous le nom de fonds de l'archevêché et du chapitre de Notre-Dame. « Le maintien du *statu quo* aurait rendu impraticable le système d'inventaire auquel j'estime nécessaire de soumettre les fonds des établissements religieux. Désireux d'atténuer les inconvénients de la dispersion des archives d'une même abbaye ou d'une même église à travers plusieurs séries, nous nous proposons de rédiger un inv. spécial pour chaque établissement, présentant l'analyse sommaire des diverses parties de chacun des

629), inventaire sur fiches (3 boîtes), et table alphabétique sur fiches en trois parties (personnes, lieux, matières); — pour les fonds de S. Martin des Champs (L. 870-8), de Saint-Victor (L. 888-910), inventaires sur fiches, avec table; — pour le fonds de l'abbaye de Savigny (L. 966-978), table des noms de lieu; — pour l'ordre de Saint-Benoît, S. Germain-des-Prés et S. Maur (L. 748-828), tables chronologiques sur fiches qui ne renvoient pas à des cotes; — pour les ordres monastiques, femmes (L. 1011-1084), inventaire sur fiches. Il existe des inv. spéciaux pour L. 1011-19 (fonds de l'Abbaye-aux-Bois, de Saint-Antoine, de Bellechasse et de Fontevrault), et pour L. 1034-1035 (Port-Royal).

De même pour la très riche série LL. On ne possède absolument qu'un inventaire sur fiches des registres de S. Martin des Champs (LL. 1351-1402) et de ceux des ordres monastiques, femmes, (LL. 1594-1721). Ces deux inventaires ont été fondus respectivement avec ceux que j'ai indiqués ci-dessus pour les cartons L. 870-8 et L. 1011-1084.

Comme c'est dans la série LL qu'ont été classés la plupart des cartulaires conservés aux Archives nationales, il convient de signaler ici l'*Inv. des cartulaires conservés dans les bibliothèques de Paris et aux Archives nationales*, publié par M. U. Robert dans le *Cabinet historique*, XXIII, 126, et XXV, 223 (tirages à part, Paris, 1877-79, in-8°)[1]. — Deux cartulaires seulement ont été publiés depuis les relevés bibliographiques de M. U. Robert : H. Stein, *Cartulaire de S.-Nicolas-des-Prés-de-Ribemont*, St-Quentin, 1884, in-8° (LL. 1015), et U. Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Bonnevaux*, Grenoble, 1888, in-8° (J. 948). — Autres publications faites d'après les registres LL. : Coyecque, *Délibérations de Notre-Dame relatives à l'Hôtel-Dieu de Paris*, Paris, 1889, in-8° (Soc. de l'hist. de Paris); Grassoreille, *Inv. des registres capitulaires de Notre-*

fonds auj. démembrés entre diverses séries : afin de pouvoir consacrer un inventaire particulier à l'archevêché, un autre au chapitre, il était indispensable de démêler leurs archives. » Un tableau de concordance conservera la trace des remaniements effectués.

1. Les Archives nationales possèdent d'ailleurs plusieurs répertoires généraux de leurs cartulaires. D'abord, en 26 boîtes, une table alphabétique, sur fiches, des cartulaires qui se trouvent dans les séries KK, LL, MM ; il y a une concordance, car cette table renvoie à des cotes anciennes. En second lieu, un inventaire analytique d'un certain nombre de cartulaires appartenant aux dites séries, 32 vol. mss. in-4°. Enfin, d'anciens inventaires ou fragments d'inventaires des cartulaires qui ont été placés dans des cartons.

Dame dans *Bullet. Soc. Hist. de Paris*, 1881, p. 168, et 1882, p. 152; G. Fagniez, *Inv. du Trésor de Notre-Dame de Paris, de 1343 et de 1416* (d'après LL. 195-6), Paris, 1874, in-8° (Extr. de la *Revue archéologique*). Le registre LL. 1855 a été analysé et en partie transcrit par H. Cocheris dans son édition de l'abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, II, 334-383. Cf. les travaux de L. M. Tanon : *Hist. des justices des anciennes églises et communautés monastiques de Paris*, Paris, 1883, in-8°, et *L'Ordre du procès civil au* XIVe *siècle au Châtelet de Paris*, Paris, 1882, in-8°.

SÉRIES M, MM (*Mélanges historiques*) 884 cartons, 978 registres.

Cette série, où l'on a engouffré tout ce dont l'on ne savait que faire, comme l'indique son nom, et qui se compose surtout de résidus, a été laissée longtemps à l'abandon. Signalons cependant deux cartons intitulés : « Série M ; fragments d'inventaires, anciennes cotes et concordances » ; un inventaire sur fiches des cartons M. 1-64 (Ordres militaires religieux); un inventaire sur fiches des cartons M. 65-257 (Université de Paris, Sorbonne et collèges); une table alphabétique, par noms de personnes, des cartons M. 258-627 (titres généalogiques) [1], et des registres MM. 705-809 (généalogies). On peut encore citer un inventaire sur fiches de M. 614-6 avec tables des noms de personnes de MM. 28-50 (Preuves de l'ordre de Saint-Lazare), et la table des cartons M. 721-5 dans le vol. intitulé *Suppléments d'inventaires*, n° 1.

Un répertoire numérique de la série M. sera mis prochainement à la disposition du public.

SÉRIE S (*Biens des corporations ecclésiastiques supprimées*) 8325 articles.

Depuis la publication du livre de M. Bordier, *les Archives de la France*, les inventaires numériques de la série S n'ont pas été très sensiblement améliorés. On a seulement rédigé des inventaires pour les fonds de S. Germain-des-Prés (S. 2834-3209), de S. Antoine (S. 4357-4405), de l'Abbaye-aux-Bois (S. 4407-4417), de Port-Royal

1. Cf. dans le *Cabinet historique* (t. XVI à XX) un dépouillement des papiers de la maison de Bouillon contenus dans les cartons M. 285-288. Ce dépouillement ne peut plus guère servir depuis que les papiers de Bouillon ont passé de la série M à la série R [2] et ont été redistribués de fond en comble.

(S. 4515-4549), des Filles de la Charité (S. 6157-6180). M. Bordier (p. 242) indiquait déjà l'inventaire général sommaire, en 2 vol. in-f°, dressé au moment des opérations du triage, les 136 états particuliers des fonds les plus importants (auj. reliés en 29 registres) qui, très sommaires, ne sont guère que des tirages à part de l'inventaire général[1]; enfin, les 286 volumes d'anciens inventaires (très détaillés), rédigés avant la Révolution et qui se réfèrent à l'état dans lequel se trouvaient les archives des diverses corporations avant d'avoir été séquestrées et triées. « Ils n'ont point de rapport avec le classement actuel, disait très bien M. Bordier, mais ils sont devenus plus précieux encore depuis le morcellement des fonds et la dispersion des pièces. »

On avait commencé, il y a quelques années, une table générale sur fiches de la série S, faite surtout au point de vue topographique. On s'était aperçu, en effet, que l'absence de cette table rendait presque impossibles les recherches dans cette série si riche en documents anciens. Le travail est aujourd'hui provisoirement suspendu, bien que 25000 fiches (représentant à peu près la moitié du travail) aient été déjà rédigées. Il n'en est guère, cependant, de plus urgent[2].

SECTION ADMINISTRATIVE ET DOMANIALE[3].

Série E (*Conseil du roi. Principauté de Dombes. Duché de Lorraine. Conseil de Bouillon*) 5403 articles.

Un répertoire numérique de la série E a été rédigé, en 1889, par M. N. Valois. On a, du même, un **Inventaire des arrêts du Conseil d'Etat* (règne de Henri IV), Paris, 1886-91, 2 vol. in-4°. —

1. Ceux de ces « états particuliers » qui concernent des établissements du diocèse de Paris ont été imprimés *in extenso* par H. Cocheris dans ses additions à l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf (Paris, 1863, in-8°). — M. Mannier (*Les Commanderies du grand prieuré de France*, Paris, 1872, in-8°), a donné une sorte d'inv. des documents de la série S sur les commanderies de l'ordre de Malte; cf. A. Wauters, dans le *Bull. de la Commission royale d'histoire de Belgique* (II, 4e série, 1874).

2. Un répertoire numérique de la série S offrirait beaucoup moins d'intérêt. V. l'exposé des projets de M. Servois dans le *Bull. des biblioth. et des archives*, 1889, p. 271. Cf. ci-dessus, p. 23, note.

3. La section administrative et domaniale contient à elle seule, plus de la moitié des documents conservés aux Archives.

L'introduction de cet ouvrage, où l'auteur analyse, par ordre chronologique, non seulement les arrêts du Conseil conservés à l'hôtel Soubise, mais ceux qui se trouvent à la Bibliothèque nationale, contient l'histoire des archives anciennes du Conseil (I, p. CXLI et suiv.).

Il existe une table alphabétique des arrêts du Conseil des finances pour les années 1700-1720, en 7 vol. in-f°. Un inventaire sur fiches continue le dépouillement de 1721 à 1734.

En outre, on se sert continuellement pour les recherches de : (a) 13 boîtes de fiches pour le Conseil des dépêches, années 1645-56 et 1695-1710, travail dont la lacune sera comblée; (b) Inventaire analytique et chronologique du Conseil des dépêches sur fiches reliées, 1611-1710; (c) Table alphabétique des Conseils des finances et des dépêches, sur fiches reliées, 1731-1739; (d) Inventaire, par trimestre, de la collection des minutes formée par le Conseil des finances, cotée E. 1683 [22] à [431]; (e) Table sur fiches des anoblissements contenus dans toute la série E.

Série F (*Administration générale de la France*) 85326 articles.

Un inventaire général numérique est en cours d'exécution pour les sous-séries F [1 a], F [1 b], F [1 c].

Pour la sous-série F[7], la plus importante au point de vue historique (époque révolutionnaire, Empire et Restauration) de la série F tout entière, il existe des inventaires alphabétiques (par noms de personnes) qui ont été versés aux Archives nationales en même temps que les documents eux-mêmes. Les archivistes seuls sont en mesure d'identifier les références de ces inventaires avec les cotes actuelles. — Certains fonds compris dans F[7] possèdent en outre des répertoires numériques (par ex. : Sûreté générale, Affaires politiques)[1].

La collection des inventaires officiels s'enrichira prochainement d'un **Inventaire analytique des procès-verbaux du Conseil du commerce* (F[12]), par M. Bonnassieux, 1 vol. in-4°.

Un répertoire numérique (très sommaire) de la série F[17] (Instruction publique et Beaux-Arts) a été entrepris pour la période révo-

1. M. Aulard a publié, d'après F[7] 6504, les *Mémoires secrets de Fournier l'Américain*, Paris, 1890, in-8°. MM. Pigeonneau et A. de Foville ont publié, d'après F[10] : *L'administration et l'agriculture au Contrôle G[al] des finances*, procès-verbaux et rapports, Paris, 1882, in-8°.

lutionnaire). — Voir *Inventaire des richesses d'art de la France. Archives du Musée des Monuments français;* 2e *partie* (*Documents déposés aux Archives nationales*), Paris, 1886, in-8°. — *État des objets d'art placés dans les monuments religieux et civils de Paris au début de la Révolution française*, p. p. Henri Stein, Paris, 1890, in-8° (Extr. de la *Revue de l'art français*).

Il y a pour la sous-série F^{70} (ministère d'Etat) et F^{80} (Algérie) des inventaires numériques sommaires.[1]

Série G (*Administration financière, adm. spéciales*) 6294 articles.

Un inventaire numérique est en préparation pour les séries G^1 à G^6.

Le fonds du *Contrôle général des finances* (G^7), a été l'objet d'une importante publication : *Correspondance des Contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces*, p. p. M. de Boislisle (par ordre du ministère des Finances), Paris, 1874-83, 2 vol. in-4° (sera continué). M. de Boislisle a esquissé dans son avant-propos l'histoire des archives du Contrôle, et de la sous-série G^7 (p. XLIV), dont il existe d'ailleurs aux Archives un inventaire général sommaire ms., simple réduction d'un inventaire analytique rédigé pour le ministère des Finances sous la direction de M. de Boislisle.

G^8 (Agence générale du clergé). Des tables dressées à la fin du XVIIIe siècle permettent de se retrouver aisément dans les fonds de cette sous-série, dont un inventaire numérique doit être prochainement publié : (a) Table chronologique des procès-verbaux des assemblées du clergé, de 1560 à 1675 (lacunes), cotée G^{8*} 707^{A-H} ; (b) table des matières des mêmes procès verbaux, cotée G^{8*} 707^{I-J} ; (c) table analytique générale des procès-verbaux du clergé de 1560 à 1788, en 6 vol., cotée G^{8*} 707^{K-P} ; (d) table des conférences du Conseil du clergé (G^8 2451-76), cotée G^{8*} 2467 ; (e) table des mémoires et requêtes (G^8 2468-552), cotée G^{8*} 2555 ; (f) table des lettres d'agence (G^8 2557-2619), cotée G^{8*} 2622-6 ; (g) table des consultations (G^8 2781-2826), cotée G^{8*} 2834, et (G^8 2827-32), cotée

1. Le ministère du commerce et de l'industrie a récemment (juin 1890) fait aux Archives un versement d'articles relatifs aux machines, tissus, arts chimiques, télégraphie, aérostation, moulins, métaux, instruments de musique, céramique, aux colons de St-Domingue ; il y a, en outre, quelques liasses sur le ravitaillement de la ville de Paris pendant le siège de 1870-1871. Ces liasses et registres seront classés à la suite de la série F et porteront les cotes F, 94200 et suiv. Ils ne figurent pas dans l'*État sommaire* de 1890.

G^{8*} 2832; (h) table des matières des lettres des ministres, intendants, etc. aux agents généraux du clergé de 1713 à 1783 (G^{8*} 2627-2632), cotée G^{8*} 2632. — Ont été publiés d'après G^8 dans la collection des Documents inédits (Mélanges, t. II et IV) par MM. Bruel et Longnon des pouillés des diocèses de Clermont, de Saint-Flour et de Cahors.

G^9 (Commission des réguliers et commission des secours). Il existe un répertoire numérique complet (1 vol.).

Série H (*Administration provinciale et locale*) 4725 articles[1].

Un inventaire numérique assez détaillé (avec table sur fiches) de tous les documents compris dans la série H a été dressé par M. Laudy en 1 vol. Il est en cours de révision. Un autre, analytique, est en préparation.

H^1 (Généralités du royaume). Le *Cabinet historique* avait entrepris le dépouillement des papiers de l'intendance du Languedoc (H 748^{203} et suiv.). L'inv. des vol. H. 748^{203} à H. 748^{215} a été publié dans les t. VIII, IX et XIV.

H^2 (Bureau de la ville de Paris et généralité de Paris). Voir *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris* (à partir de 1499), p. p. F. Bonnardot, A. Tuetey et P. Guérin, dans la Collection historique de la Ville, Paris, 1883-1891, 6 vol. in-f°. La publication sera continuée jusqu'en 1610. — Cf. aussi Leroux de Lincy et Douët d'Arcq, *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde*. Paris, 1846, 3 vol. in-8° (Société de l'histoire de France).

Il existe pour la sous-série H^4 (Péages) une table alphabétique sur fiches.

Les documents de la série H qui concernent la police de la ville de Paris, de 1115 à 1744, ont été répertoriés en 14 vol. in-f°, à la fin du XVIIIe siècle, par un sieur Dupré, commissaire au Châtelet. Ce répertoire[2] est divisé en deux parties : l'une est arrangée dans l'ordre chronologique des pièces, 6 vol.; l'autre, dans l'ordre alphabétique des matières, 8 vol.

1. On doit observer que la série H, divisée sur le papier en groupes H^1, H^2, etc.., ne l'est pas au dépôt où la numérotation se suit régulièrement.

2. Il est à noter que ce répertoire ne contient pas uniquement des documents de la série H, mais aussi des arrêts du Conseil, du Parlement, etc.

Séries N, NN (*Cartes* [7342] et *Plans* [2000]).

Cette série factice est complètement inventoriée dans : 1° un « Inventaire numérique des *plans*, par départements et par classes », 2 vol. mss. de 1867; il y a un vol. de supplément commencé en 1874 et tenu au courant ; 2° une table alphabétique des mêmes plans (9 boîtes); 3° un « Inventaire méthodique et alphabétique des *cartes* », dressé en 1876. — Cf. « Plans et cartes conservés aux Archives nationales », dans le *Cabinet historique*, XXI, pp. 146, 195, 264 ; XXII, 49.

Tous les plans qui existent aux Archives nationales ne sont pas classés dans la série NN parce que beaucoup sont restés, à bon droit, joints aux dossiers des affaires auxquelles ils se rapportent. Ces plans sont signalés, à mesure qu'on les découvre, au moyen de fiches de renvoi, dans les répertoires des séries N et NN.

Série O (*Maison du roi et Maison de l'empereur*) 18783 articles.

O [1] (Ministère de la maison du roi et Maison du roi). — La section possède : (a) une table alphabétique des registres du Secrétariat de la Maison du roi (40000 fiches); (b) un inventaire sur fiches des lettres scellées de 1775 à 1789 pour les registres O[1]* 292 à O [1]*343 [B] ; (c) table alphabétique des registres O[1]* 392-407 (Dépêches du Ministère de la Maison du roi, années 1747-65), 25000 fiches ; (d) une table alphabétique des listes de titulaires de pensions sur le Trésor (O[1] 655-60), cotée O [1] 681-701 ; (e) table alphabétique des noms des pages de la grande écurie de 1667 à 1791 (O [1] 956-962), cotée O [1] 954-5 ; (f) table des renvois de lettres adressées aux directeurs des bâtiments royaux de 1768 à 1791 (O [1] 1199-1221), cotée O [1] 1224-25 ; (g) états alphabétiques de remboursement pour les bâtiments royaux, XVII-XVIII[e] siècles (O [1] 1320 [1-2]), cotée O [1] 1320 [3]; (h) table des documents sur les académies de 1746 à 1769, cotée O [1] 1922-3 ; (i) id. sur les brevets de places à bâtir, de 1682 à 1717, cotée O [1] 1866-7 ; (j) id. sur les manufactures royales de 1746 à 1773, cotée O [1] 2036 ; (k) id. sur les marbres de 1767 à 1772, cotée O [1] 2097-8; (m) id. sur les pépinières, de 1768 à 1772, cotée O [1] 2121 ; (n) table des journaux du Garde-Meuble de 1666 à 1759 (O [1] 3304-17), cotée O [1] 3321.

Publications de documents de la sous-série O [1] : J. Guiffrey,

Inventaire général du mobilier de la Couronne sous le règne de Louis XIV (1663-1715), Paris, 1884-86. 2 vol. in-4°. — G. Bapst, *Inventaire de Marie-Josèphe, dauphine de Saxe*, Paris, 1883, in-4°. Le même, *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV*, Paris, 3 vol. 1880-91, in-4°. — A. de Montaiglon, *Correspondance de l'Académie de France à Rome*, Paris, 1888-90, 3 vol. in-8° (sera continué). — *Archives* et *Nouvelles Archives de l'Art français*, passim.

O² (Maison de l'empereur). On possède pour les archives du Garde meuble deux tables utiles à consulter : l'une, des lettres adressées par Restout, directeur (1792-3), à diverses personnes, cotée O² 373 ; l'autre, des décisions du ministre des finances (an IV-an VI), cotée O² 387.

O³ (Maison du roi. Restauration). Cette sous-série possède d'excellents inventaires mss. rédigés sous la Restauration et un inventaire numérique sur fiches, dressé par M. Saige. — On a retrouvé récemment des répertoires anciens, dont on a pu déterminer la concordance : (a) table des ordonnances et décisions du roi, 1814-30, cotée O³* 533-558 (par noms de personnes, de lieux et de matières) ; (b) table des demandes adressées à la direction des Beaux-Arts, cotée O³* 196-7 ; (c) table des secours et pensions, cotée O³* 790-8. L'archiviste seul est en mesure de se servir de ces répertoires.

SÉRIE P (*Chambre des comptes de Paris*)[1] 4150 articles.

Un répertoire numérique sur registre de la série P a été rédigé par M. Bruel en 1889.

Les renseignements donnés par M. Bordier, en 1855, sur les inventaires anciens de cette série sont encore aujourd'hui valables (p. 228) : « Les officiers de l'ancienne Chambre des Comptes avaient dressé pour leur usage quantité d'inventaires partiels qui vinrent aux Archives avec les papiers eux-mêmes et qui forment une série de 175 vol. in-f°. C'est ce que l'on appelle les registres PP ; on les a toujours distingués des registres proprement dits de la Chambre par cette duplication de lettres. Sur les 175 registres, il y en a 20 qui ne servent point, parce qu'on n'est pas parvenu à en déterminer

1. Le fonds primitif des archives de la Chambre des Comptes, mutilé par l'incendie de 1737, ne se trouve pas tout entier à l'hôtel Soubise. A l'hôtel Soubise même, on en a distrait quelques cartons pour les mettre dans les séries K (165-495) et Q¹.

la destination. Tous les autres (et ils forment un répertoire à peu près complet de la série) servent journellement et avec d'autant plus d'utilité que les matières y sont analysées pièce par pièce et dans le plus grand détail. Mais il faut une étude longue et approfondie pour savoir user de cet arsenal d'inventaires très compliqués et faits de toutes mains du XVIe au XVIIIe siècle. » L'énumération complète des anciens répertoires PP est donnée dans le *Tableau méthodique* de 1871 (col. 369-380). On possède, en outre, en fait d'inventaires modernes : (a) Inv. alph. sur fiches des hommages de France (P. 1-10), par M. Boisserand (2 boîtes); — (b) Table alph. du terrier de Bretagne (P. 1511-1746) ; — (c) Inv. numérique et table sur fiches pour les Mélanges (P. 1898-1935) avec un autre inv. plus détaillé pour P. 1905-1927 ; — (d) Inv. numérique et table sur fiches pour les Échanges (P. 1936-2287).

Sur les 175 inventaires anciens de la Chambre des Comptes, une centaine se rapportent aux *Hommages et aveux* (P. 1-943). L'un d'eux (PP. 38) « Inventaire des hommages et aveux du Forez », qui correspond à P. 490-494, a été publié par la *Société de la Diana* (Montbrison), par M. A. Barban en 1885. — Consulter en outre dom Bétencourt, *Noms féodaux ou noms de ceux qui ont tenu fiefs en France depuis le* XIIe *siècle jusque vers le milieu du* XVIIIe, Paris, 1826, 2 vol. in-8°; cet ouvrage donne le relevé de tous les noms féodaux contenus dans les registres P. 329-511; P. 810; P. 1338-1405 [1].

Dépôt des terriers, Chambres des Comptes particulières et Trésors des Chartes provinciaux. Il existe un inventaire numérique et une table alphabétique sur fiches des titres de la maison d'Anjou (P. 1334-1355). — MM. Huillard-Bréholles et Lecoy de la Marche ont publié un excellent inventaire, suivant l'ordre chronologique, de toutes les pièces contenues dans les fonds du Bourbonnais, du Beaujolais et du Forez : * *Titres de la maison ducale de Bourbon*, Paris, 1867-74, 2 vol. in-4° (avec une table paginée à part). — Cf. A. Lecoy de la Marche, *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, Paris, 1873, in-8° (Soc. de l'École des Chartes) [2].

1. Le reg. P. 1114 a fourni la matière d'une importante publication de M. A. Longnon : *Livre des vassaux des comtés de Champagne et de Brie*, Paris, 1869, in-8°. — Du reg. P. 1409 [2], M. Bardonnet a tiré un long *État du domaine du comte de Poitou à Chizé* (XIIIe s.), dans les *Arch. hist. du Poitou*, t. VII.

2. M. Lecoy de la Marche publiera les reg. P. 1353-54 [1] dans son livre (sous resse) sur *Les relations politiques des rois de France avec Majorque*.

Mémoriaux et registres des chartes (P. 2288-2601). Les registres PP sont encore d'un très grand secours pour les documents de cette catégorie. PP. 100 ter donne l'inventaire des quatre premiers Mémoriaux (*Livre Rouge*, *S. Just*, *Pater*, *Noster*). — PP. 109-116 est une table chronologique, en 8 volumes, des Mémoriaux de 1223 à 1629 ; elle provient de Le Marié d'Aubigny, et elle a servi à la reconstitution des registres brûlés en 1737. — PP. 117-129 est une autre table chronologique des Mémoriaux [1], en 13 volumes, de 1223 à 1732. — M. Le Marié d'Aubigny avait dressé aussi une table chronologique, en 10 vol. (PP. 135-144), pour servir de répertoire aux Mémoriaux de 1401 à 1790. Cette table diffère des précédentes en ce que les pièces y sont rangées d'après la date de leur rédaction et non d'après celle de leur enregistrement. Elle est complétée par une table chronologique sur fiches, qu'a dressée M. de Wailly, de tous les actes des Mémoriaux antérieurs à 1400 (1 boîte). — Une autre table ancienne, encore très utile pour les recherches, se trouve dans PP. 146 ; c'est un répertoire alphabétique des Mémoriaux depuis le registre *Croix* jusqu'en 1648 (noms de lieux et de matières). Les noms y sont suivis des cotes des pièces dans les Mémoriaux détruits en 1737, sans aucun détail. Ce répertoire est donc par lui-même insuffisant, mais il a le grand avantage de permettre de constater rapidement si, sur une localité ou une matière donnée, il existait dans les anciens Mémoriaux quelque acte antérieur à 1648, sauf à vérifier ensuite, au moyen des autres répertoires, la nature et la date de cet acte, et s'il a été reconstitué. En tête de ce même registre PP. 146, se trouve une « Table alphabétique des érections de terre en dignité par lettres enregistrées en la Chambre des Comptes jusqu'à l'année 1732 ». — On possède un inv. sur fiches des naturalités contenues dans le reg. PP. 151 (années 1635 à 1742), et un inv. alph. des anoblissements et naturalités contenus dans P. 146 bis et P. 2592-2601 (années 1635 à 1787). — Signalons aussi un répertoire qui s'applique à la fois aux Mémoriaux reconstitués et aux Mémoriaux postérieurs à 1737 ; il embrasse, dans l'ordre alphabétique, avec un grand nombre de fiches de renvoi, la totalité des actes qui existent actuellement dans les registres P. 2288-2528 (60000 fiches en 18 boîtes). — Il existe enfin, pour les

1. La table du registre *St-Just*, contenue dans le reg. PP. 117, a été imprimée dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, XVIII (1851).

registres P. 2892-2898[2] un répertoire alph. (par généralités) des inventaires et extraits des domaines et bois, rédigé par M. A. Bruel en 1885.

Nous renvoyons pour la description de tous les autres registres PP au *Tableau méthodique* de 1871.

Comme les recherches sont longues et difficiles dans la catégorie des *Hommages et aveux*, on a pensé qu'il y aurait intérêt à réunir dans un seul inventaire, avec leurs cotes actuelles, tous les hommages et aveux relatifs à un même fief. Depuis plusieurs années, M. Bruel s'occupe de ce travail pour les fiefs de Normandie, à propos desquels une tentative du même genre avait déjà été faite au XVIIe siècle (PP. 24 : *Dictionnaire des fiefs de Normandie*, par Brussel). Les hommages et aveux de chaque province pourraient faire successivement l'objet de travaux analogues [1].

D'un intérêt encore plus général serait la publication d'un inventaire imprimé des Mémoriaux reconstitués. M. Guérard, dès 1835, l'indiquait comme une de celles qu'il était le plus utile d'entreprendre. On ne semble point y avoir songé depuis [2].

Série Q (*Titres domaniaux*) 2748 articles.

Aux renseignements fournis par l'*Etat sommaire* de 1890, col. 397 et suiv., nous ajouterons qu'il existe un inv. numérique pour chacune des sections Q^1, Q^2, Q^3; et, de plus, une grande table alphabétique (27 boîtes de fiches) de noms de lieux classés par départements, pour la série Q^1.

Série R (*Papiers des princes*) 3088 articles.

M. Bruel a rédigé (1878) un « Nouvel inventaire sommaire des titres de la maison d'Artois » (R^1) ; un « Inventaire numérique des titres de la maison de Bouillon » (1874), avec tables de concordance

1. Cf. G. de Witasse, *Catalogue des aveux et dénombrements relatifs à la Picardie, conservés aux Archives nationales*, Amiens, 1883, in-8°.

2. La Cour des Comptes a récemment (mai 1889) fait aux Archives un versement de 4000 registres environ, relatifs aux finances des anciennes généralités, aux rentes viagères, aux parties casuelles, aux taxes d'offices, aux arpenteurs royaux, aux maîtrises, aux tontines, etc., pour les XVIIe et XVIIIe siècles. Ces registres seront classés à la suite de la série P. Ils ne figurent pas dans l'*État sommaire* de 1890.

(R ²)[1] ; des « Inventaires sommaires des titres de la maison de Conti, de l'apanage d'Orléans et de l'apanage de Provence » (R³, R⁴, R⁵) dressés en 1881. Ces cinq inventaires sont accompagnés de tables alphabétiques sur fiches.

SÉRIE T (*Séquestre des particuliers et des corporations laïques*) 4449 articles.

Pour la série T, on possède : (a) un répertoire alphabétique des noms des personnes et des établissements d'où proviennent les papiers séquestrés, 1 vol. ; (b) un inventaire numérique des successions en déshérence de 1764 à l'an XIV, correspondant à T. 1418-60, 1 vol. ; (c) une table alphabétique, sur fiches, des noms de personnes, de lieux et de matières, rédigée vers 1810, 8 boîtes ; (d) un inv. des papiers Choiseul, 1 vol. ms., correspondant à T. 153 $^{1-162}$. — De plus, on a conservé un état des papiers rendus aux familles aux dépens de la série T.

SÉRIE TT (*Religionnaires fugitifs*) 464 articles.

Pour la série TT, il existe un inventaire partiel : « Liste de documents relatifs au protestantisme, contenus dans la série TT des Archives nationales, » par E. Hugues, dans *Bulletin historique et littéraire de la Soc. de l'histoire du protestantisme français*, 1878[2]. — Un inventaire numérique est en préparation. La sous-série possède dès à présent un inventaire du Séquestre (1 vol.) ; un inv. analytique des cartons TT. 226-435 et 446-464, et des tables alphabétiques des cartons TT. 1-48, TT. 446-464.

SÉRIE AF (*Secrétairerie d'Etat impériale*) 5426 articles.

Voir « Rapport au ministre de la justice sur la réunion des archives de la Secrétairerie d'Etat aux Archives nationales, » par H. Taillandier, *Bibl. de l'École des Chartes*, X, p. 170.

1. Le fonds de Turenne compris dans R ² a été exploité par Du Bouchet, Justel et Baluze. On y trouve des notes et des papiers de ces érudits.

2. Les documents de cette sous-série ont été fort utilisés par les historiens du protestantisme français. Cf., entre autres, *Documents pour l'histoire du protestantisme en Béarn*, par L. Soulice, dans le *Bull. de la Soc. des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, XIV (1885).

Il existe pour les séries AF^I à AF^IV des inventaires numériques complets (modernes).

La sous-série AF^II (Conseil exécutif provisoire et Convention nationale) a été l'objet d'un catalogue analytique dont M. Aulard a publié d'importants fragments dans l'Introduction de son *Recueil des actes du Comité du Salut public, avec la correspondance officielle des représentants en mission*, Paris, Imp. Nat., 1889, in-8°.

Les sous-séries AF^III (Directoire exécutif) et AF^IV (Consulat et Empire) possèdent des inventaires complets sur fiches, versés aux Archives en même temps que les documents eux-mêmes, des « arrêtés et décrets » qui s'y trouvent.

Ont été publiés d'après les documents de la série AF les recueils de textes suivants : *Correspondance de Napoléon Ier*, 28 vol. in-4°, 1858-1869. — F. Rocquain, *État de la France au* 18 *Brumaire*, Paris, 1874, in-12°. — Le même, *Napoléon Ier et le roi Louis de Hollande*, Paris, 1875, in-8°. — J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'Instruction publique de l'Assemblée législative*, Paris, 1889, in-4°.

SECTION LÉGISLATIVE ET JUDICIAIRE

Série A (*Lois et décrets de 1789 à l'an VIII*) 330 articles.

La série A ne comprend que des documents qui ont été imprimés dans diverses publications dont la nomenclature a été donnée par M. Raffet : *Bibliographie administrative ou liste raisonnée des recueils de lois et d'arrêts, des instructions et règlements ministériels, des ouvrages de jurisprudence et de doctrine administratives*, etc., Paris, 1848, in-8°, p. 9 et suiv.

Série B (*Élections et votes*) 1336 articles.

Il existe deux inventaires détaillés pour la série B (élections aux Etats généraux de 1789 et élections diverses), 2 vol. mss., achevés par H. Lot en 1862-1864.

MM. L. de la Roque et Ed. de Barthélemy ont publié le *Catalogue des Gentilshommes qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux Assemblées de la Noblesse pour l'élection des députés aux États-Généraux de 1789* (par ordre de provinces), Paris, 1864, 31 broch. in-8o.

A cette série se rattachent la publication de M. Et. Charavay, *Assemblée électorale de Paris* (18 nov. 1790 — 15 juin 1791), Paris,

1890, in-8°; et *Les Archives parlementaires*, t. I à VII, Paris, 1867-75, in-4°[1].

Série BB (*Versements du ministère de la Justice*) 17000 articles environ.

Cette série comprend deux parties, l'une riche en documents révolutionnaires (BB[1] à BB[4]), pour laquelle un inventaire numérique a été dressé par M. Guiffrey; l'autre, qui est ouverte, pour laquelle un simple état est tenu à jour.

Cf. Buffin, *Dictionnaire des familles qui ont fait modifier leurs noms par addition de la particule ou autrement, depuis* 1803 *jusqu'à* 1867, Paris, 1867, in-8°.

Série C (*Procès-verbaux des assemblées politiques et pièces y annexées*) 1238 articles.

On a un inventaire manuscrit, rédigé en 1859, pour l'ensemble de ces procès-verbaux et pièces annexes (lesquelles sont d'ailleurs en petit nombre).

Les procès-verbaux des assemblées ont été imprimés au fur et à mesure de leur rédaction. Des tables générales en ont été dressées et imprimées, sauf celles des procès-verbaux de la Convention, restées mss. aux Archives nationales. Voir Raffet, *Bibliographie administrative*, etc., p. 3 et suiv. — On a publié d'après ces documents : Bailly et Duveyrier, *Procès verbal des séances et delibérations de l'Assemblée générale des électeurs de Paris, réunis à l'Hôtel de Ville le 14 juillet 1789*, Paris, 1790, 3 vol. in-8°. — J. Guiffrey, *Les Conventionnels*, liste des députés et des suppléants, dressée d'après les doc. origin., Paris, 1889, in-8°.

Série CC (*Sénat conservateur, Chambre et Cour des Pairs*) 1045 articles.

La section possède des inventaires très complets, par ordre chronologique, pour les deux parties dont se compose cette série, 2 vol. mss., rédigés par H. Lot.

On doit à M. E. Campardon une *Table alphabétique des lettres patentes enregistrées au Sénat* (1808-1814), 1 vol. autographié, 1885,

1. Sur cette énorme et confuse compilation, cf. J. Guiffrey, dans la *Révolution française*, 14 janvier 1889.

imprimé sous ce titre : *Liste des membres de la noblesse impériale, dressée d'après les registres de lettres patentes*, Paris, 1889, in-8° (extrait de la *Révolution française*). — Cf. aussi Léonce de Brotonne, *Les sénateurs du Consulat et de l'Empire*, Paris, 1887, in-8°; *Tableau historique des pairs de France*, Paris, 1889, in-8°.

SÉRIE D (*Comités des assemblées et Représentants en mission*) 1793 articles.

Six répertoires numériques ont été récemment rédigés : (a) Répertoire numérique des registres des Comités; (b) du Comité de Constitution; (c) du Comité de l'instruction publique; (d) du Comité des droits féodaux; (e) du Comité militaire. Il existe en outre deux bons répertoires sommaires pour les papiers des députés en mission, tant en France qu'en Belgique.

D'anciens inventaires mss. qui peuvent à la rigueur servir pour les sous-séries non répertoriées nouvellement sont mentionnés dans le nouvel *Etat sommaire* de 1890, col. 46. — Cf. la publication de M. Aulard, indiquée sous la série AF.

SÉRIE U (*Copies et extraits*) 1039 articles.

Un répertoire numérique de cette série vient d'être mis à la disposition du public. — Le reg. U 940 a été publié par H. Lot : *Guillaume du Breuil, Style du Parlement de Paris*, Paris, 1877, in-f°.

SÉRIE V (*Chancellerie et Conseils*) 5946 articles.

Un répertoire numérique de cette série est depuis 1890 à la disposition du public. Il existe en outre un « Inventaire des provisions d'office des Secrétaires du roi », 3 vol. mss. — On a commencé un inventaire sur fiches de toutes les provisions d'office (interrompu).

L'État général des Unions faites des biens et revenus des maladreries, léproseries, aumôneries, etc., Paris, 1705, in-8°, est une table des arrêts conservés dans V^6, suivant l'ordre des diocèses.

SÉRIE W (*Tribunaux révolutionnaires*) 367 articles.

Il existe un inventaire du « Parquet » et des « Tribunaux révolutionnaires » proprements dits, 2 vol. mss. — Cf. Ém. Campardon,

Le Tribunal révolutionnaire de Paris, Paris, 1866, 2 vol. in-8° et H. Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris avec le journal de ses actes*, Paris, 1880-82, 6 vol. in-8°[1].

SÉRIE X (*Parlement de Paris*) 26789 articles.

La formation et les vicissitudes des magnifiques archives du Parlement de Paris ont été étudiées à fond par M. A. Grün dans sa « Notice sur les archives du Parlement de Paris », mise en tête de la publication officielle des * *Actes du Parlement* (Paris, in-4°, 1863; t. Ier, pp. I-CCXC). Joignez les résultats de quelques monographies plus spéciales, résumées dans l'Introduction des *Textes relatifs à l'histoire du Parlement depuis les origines jusqu'en 1314*, par Ch. V. Langlois, Paris, 1888, in-8°.

Ce fonds a été l'objet des répertoires et des publications dont la liste suit :

L'administration a publié : (a) un *Répertoire numérique des archives du Parlement de Paris*, par M. É. Campardon, Paris, 1889, in-4°.

(b) **Actes du Parlement de Paris*, inventaire analytique dû à M. Boutaric, par ordre chronologique, des actes émanés de la Cour du roi de 1254 à 1328, avec table, Paris, 1863-67, 2 vol. in-4°.

Elle possède en outre un certain nombre de répertoires mss. anciens, qui sont aujourd'hui classés dans la série U. Le plus utile est peut-être la « Table des Ordonnances du Parlement suivant l'ordre des registres », dressée par Delisle au XVIIe siècle, de 1337 à 1696 (U. 597). — Citons aussi une table des arrêts relatifs aux hôpitaux (dans l'ordre des diocèses) jusqu'à la fin du XVIe siecle, auj. cotée Z^{1n} 5-9.

Pour les registres dits *du Conseil*, on a une véritable table (sur fiches), qui rend les plus grands services; elle commence avec le premier registre (1364), mais s'arrête à l'année 1484 et ne comprend que le dépouillement des registres X^{1a} 1469-1491.

Lenain, jadis conseiller au Parlement, avait fait exécuter de nombreuses copies dans les archives de la Cour. Sa collection est aujourd'hui conservée à la bibliothèque de la Chambre des députés, mais les Archives en possèdent une « Table » (U. 494-590); et cette

1. V. Sénemaud avait songé à recueillir tous les procès révolutionnaires relatifs à des individus originaires de la Marne et des Ardennes, et avait commencé la publication de ces documents dans la *Revue historique des Ardennes*, t I à V (1864-1868).

table, faute de mieux, est quelquefois consultée avec fruit, en guise de répertoire abrégé des collections originales.

On possède encore une « Table alphabétique des choses remarquables contenues dans les registres du Parlement », par J. Bignon, avocat général, 1 vol. in-f° ms. (pour le Conseil et le XVIe siècle seulement), — et un Répertoire alph. des arrêts rendus par la Chambre criminelle du Parlement de Paris (1700-1780), 3 vol. in-f° mss. du XVIIIe siècle; — enfin, sous la cote U. 591, un répertoire chronologique du Conseil secret, années 1678-91.

La série de documents dite *Accords du Parlement* (qui va de 1300 à 1530; à partir de 1530, les *accords* ont été généralement homologués au Conseil) a été répertoriée sur fiches, pour le XIVe siècle tout entier, par MM. Fagniez et Tuetey[1]. Cf. H. Lot, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, XXXIII, p. 217.

Les quatre premiers registres de la série (livres *Olim*) ont éte imprimés *in extenso* par M. Beugnot (*Les* Olim *ou registres des arrêts rendus par la cour du roi*, Paris, 1839-48, 4 vol. in-4°). — M. A. Tuetey a publié, d'aprés les registres de la série X, deux recueils de textes : *Testaments enregistrés au Parlement de Paris sous le règne de Charles VI*, Paris, 1880, in-4° (Doc. Inéd. Mélanges, t. III); et *Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris*, 2 vol. in-8°, Paris, 1885-88. — M. J. Flammermont a publié, également d'après les registres, les *Remontrances du Parlement de Paris au XVIIIe siècle*, t. Ier (1715-53), Paris, 1888, in-4° (Doc. inéd.); et M. N. Weiss, une série de documents du XVIe siècle, sous ce titre : *La Chambre ardente*, Paris, 1889, in-8°. — Cf. le registre des Grands Jours de Bordeaux (X^{1a} 9211-2), dans *Arch. hist. de la Gironde*, IX, (1867), et les registres des Grands Jours du Poitou (X^{2a} 81, 136, 141 et 251), publ. en majeure partie dans les *Mémoires de la Société de Statistique des Deux-Sèvres* (Niort, 1878), 2e série, tome XVI.

Signalons encore un précieux répertoire : G. Blanchard, *Compilation chronologique contenant un recueil en abrégé des ordonnances, édits et déclarations et lettres patentes des rois de France* (enregistrées au Parlement) avec table, Paris, 1715, in-4°; et l'ouvrage de M. F. Aubert : *Le Parlement de Paris de Philippe-le-Bel à Charles VII* (1314-1422), Paris, 1887-1889, 2 vol. in-8°.

1. Les vol. 1075-1086 du fonds Moreau à la Bibl. nat. renferment une collection d'*accords*, transcrits ou analysés, d'autant plus précieuse que quelques originaux sont aujourd'hui en déficit aux Archives.

La collection des archives du Parlement de Paris est tellement considérable qu'il n'est guère possible d'en entreprendre un répertoire raisonné et chronologique; mais des particuliers pourraient y puiser la matière d'inventaires spéciaux et restreints, tels que celui-ci, qui naturellement indique une très minime partie des documents intéressant son sujet : *Catalogue des pièces les plus importantes contenues dans les registres du Parlement de Paris concernant l'Angoumois, la Saintonge et le Poitou*, par V. Bugeaud, Niort, 1865, 1 vol. in-8°.

SÉRIE Y (*Châtelet de Paris et Prévôté de l'Ile de France*) 18800 articles.

Un répertoire numérique sera mis prochainement à la disposition du public.

Il existe un inv. sur fiches des registres des *Bannières*, Y^1 à Y^{15}, d'après lesquels M. R. de Lespinasse a publié : *Les métiers et corporations de la ville de Paris du XIVe au XVIIIe siècle*, Paris, 1886, in-f°, (Coll. hist. de la Ville de Paris). — On possède en outre un répertoire des insinuations au Châtelet (1761-91), en 3 vol. mss. in-f° et un répertoire alphab. des sentences rendues par le lieutenant civil au Châtelet (1780-90), en 2 vol. mss. in-f°. Ces deux répertoires sont du XVIIIe siècle.

M. Campardon a rédigé une table sur fiches des Scellés (6 boîtes), une *Table alphabétique des « publications » du Châtelet de Paris aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, Paris, 1886-8, 2 vol. autographiés, et publié, d'après les documents de cette série, une foule de recueils de textes, notamment sur *Les Comédiens du Roi de la troupe française pendant les deux derniers siècles*, Paris, 1879, 2 vol. in-8°, (Soc. de l'hist. de Paris); *Les Comédiens du Roi de la troupe italienne*, Paris, 1880, 2 vol. in-8°; *L'Académie royale de musique au* XVIIIe *siècle*, Paris, 1884, 2 vol. in-8°; et sur *Les spectacles de la foire* (1595-1791), Paris, 1877, 2 vol. in-8°. — M. J. Guiffrey a publié un spicilège des « Scellés » sous ce titre : *Scellés d'artistes français*, Paris, 1884-6, 3 vol. in-8° (Soc. de l'art français). — Cf. aussi *Registre criminel du Châtelet de Paris* de 1389 à 1392 (Y. 10531), publié par la Société des bibliophiles français, Paris, 1861-64, 2 vol. in-8°.

Série Z, ZZ (*Juridictions spéciales*) 18828 articles.

Le public aura à sa disposition en 1891,, des inventaires numériques des fonds de la Cour des aides (Z^{1A}) et de la Cour des monnaies (Z^{1B}), rédigés par M. A. Tuetey en 2 vol. autographiés.

On a rédigé récemment des répertoires numériques mss. pour les fonds suivants de la série Z : *Connétablie et maréchaussée de France* (Z^{1C}); *Eaux et forêts* (Z^{1E}); *Bureau des finances et chambre des domaines* (Z^{1F}); *Election et Bureau de la ville de Paris* (Z^{1G}, Z^{1H}); *Chambre et greffiers des bâtiments* (Z^{1J}); *Notariats et tabellionnages* (ZZ^2). — Des répertoires analogues pour tous les autres fonds de la série Z sont en cours d'exécution.

Il existe un inventaire des cartons de la série Z^2 (*Juridictions ordinaires royales et seigneuriales*), en 1 vol. ms., en cours de révision.

SECRÉTARIAT.

Série AB (*Organisation et service des archives*) 350 articles.

Le seul fonds considérable de cette série est le fonds ouvert AB^{XIX} où sont versés les documents offerts ou restitués aux Archives nationales [1]. Nous n'avons rien à ajouter à l'inventaire qui en a été publié dans l'*État sommaire* de 1890, col. 643 et suiv.

Série AD (*Collection Rondonneau*) 15000 articles environ.

Sur l'histoire de cette collection, cf. l'introduction du livre de M. Maurice Tourneux : *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, t. I[er] (Paris, 1890, in-8°), pp. V-XIV et XXXIII.

1. Les papiers des Tuileries (AB xix 159-178) ont fourni la matière des publications suivantes : *Papiers et Correspondances de la famille impériale*, Paris, 1870-2, 2 vol. in-8°; Robert Halt, *Papiers sauvés des Tuileries, suite à la correspondance de la famille impériale*, Paris, 1871, in-8°. — La série ABxix n'a pas toujours existé (ainsi, des bulles données par Castelnau ont été versées dans les cartons de la série M). En la constituant, l'administration a eu surtout en vue d'empêcher l'introduction, dans les séries anciennes de l'établissement, de papiers sujets à

Série AE (*Armoire de fer et Musée*) 2000 articles environ.

Un musée paléographique, formé des pièces les plus précieuses et les plus curieuses du dépôt, a été créé en 1867 et installé dans les anciens appartements de la princesse de Soubise [1]. De nouvelles salles ont été affectées en 1878 à l'exposition d'un choix de documents plus particulièrement relatifs à l'histoire étrangère. Le catalogue en a été publié par Ed. Garnier : *Musée des Archives nationales, Documents étrangers* (Paris, 1880, in-8°), extr. de la *Bibl. de l'Ecole des chartes*, XLI, pp. 215-250.

Ce Musée est ouvert à tous le dimanche, de midi à 3 heures, et le jeudi, de midi à 4 heures, aux personnes munies d'une carte délivrée sur demande par le Garde général.

Les documents du Musée, relatifs à l'histoire de France, exposés dès 1867, ont été décrits soigneusement dans un vol. intitulé : *Musée des Archives Nationales*, Paris, 1872, in-4° (avec 1200 fac-similés), malheureusement dépourvu de tables.

C'est une question de savoir si la création de ce Musée a été une mesure heureuse. Il faut avouer qu'elle soulève des objections très fortes. D'abord le Musée est inutile, car les badauds qui le visitent ne tirent aucun profit de la vue de documents indéchiffrables pour eux, sans compter que cette exhibition théâtrale est peu conforme à la dignité de la science. En second lieu, elle a entraîné un nouveau morcellement arbitraire des fonds et rendu plus difficile la communication, au public qui les étudie, des pièces les plus importantes. Enfin, le Musée occupe de vastes locaux qui pourraient être avantageusement transformés en salles de travail et en bibliothèques d'inventaires.

caution. Les documents qui sont conservés aux Archives nationales doivent faire foi en justice, et être à l'abri de toute suspicion. Voir les débats d'un procès récent entre le duc d'Aumale et la commune de Gouvieux : *Tribunal de Senlis, affaire de la pelouse de Chantilly, expertise*, par MM. A. de Boislisle, G. Picot et Ad. Tardif, Paris [1886], in-4°. — Dans certains cas exceptionnels, des documents jadis volés aux Archives, dont l'authenticité est absolument démontrée, peuvent reprendre la place qui leur était assignée autrefois. C'est ce qui a été fait pour les lettres de Bertrand Du Guesclin et de Jean, comte d'Angoulême, retrouvées par M. L. Delisle, et publiées par lui dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XLV (1884), pp. 300-304 (tirage à part avec planche).

1. Cf. *Le Musée des Archives de l'Empire*, par M. L. Gautier (*Bibl. de l'Ec. des Chartes*, XXXVIII, p. 513); *Le Musée des Archives de l'Empire*, par H. Lot, dans l'*Ecole*, 1867, p. 238.

Au Musée paléographique a été jointe une collection de sceaux dont l'organisation mérite au contraire d'être louée sans réserve. Elle est formée de moulages de tous les sceaux conservés dans les divers fonds des Archives[1]; M. Douët d'Arcq en a publié l'inventaire (**Collection de sceaux*, Paris, 1863-68, 3 vol. in-4°)[2]. — Le public peut se procurer des épreuves en soufre doublé de plâtre de tous ces sceaux (1 fr. à 3 fr. suivant les dimensions)[3]. — Sur cette collection sigillographique, cf. Paul Lacroix, *La Collection des empreintes de sceaux des Archives de l'Empire*, Paris, 1863, in-8° (extr. de la *Revue universelle des arts*); G. Demay, *Les sceaux du moyen-âge*, étude sur la collection des Archives nationales, Paris, 1876, in-4° (extr. de la *Gazette des Beaux-Arts*); et A. Lecoy de la Marche, *Les sceaux*, Paris, 1889, in-8° (avec pl.).

1. M. Demay avait exploré les archives locales de la Flandre et de la Picardie, de l'Artois et de la Normandie, en vue d'y recueillir des moulages de tous les sceaux qui y sont conservés. Ces moulages ont été joints à la collection des Archives nationales, qui s'élève actuellement à 47700 pièces. — On s'occupe présentement de mouler les sceaux attachés aux nombreuses pièces originales que possède la Bibliothèque nationale ; c'est un travail qui demandera encore de longues années.

2. Le catalogue de M. Douët d'Arcq ne contient pas l'énumération de *tous* les sceaux qui existent en original à l'hôtel Soubise. Quelques-uns ont échappé à la vigilance de l'auteur. Un supplément ms. aux trois volumes de M. Douët d'Arcq est tenu à jour aux Archives.

3. On a fait, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, des essais de moulage en galvanoplastie et en cire coloriée, qui permettent d'arriver à une reproduction aussi exacte que possible des originaux. Ces essais, qui ont parfaitement réussi, seront continués.

CHAPITRE II

ARCHIVES DES MINISTÈRES

A la suite des Archives nationales, il est indispensable de parler des archives des ministères, qui sont aussi des archives d'État. Dans la plupart des pays étrangers, les archives anciennes des Affaires étrangères, de la Marine, de la Guerre même ne font qu'un avec les Archives nationales, car il y a entre tous ces dépôts un lien véritable qui explique leur concentration [1]. En France, d'après l'art. 13 du décret du 14 mai 1887, qui reproduit textuellement d'ailleurs les dispositions antérieures, les administrations centrales devraient verser aux Archives nationales tous les documents qui ne leur sont plus nécessaires pour le service courant des bureaux. Malgré cette disposition impérative, les ministères des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine, des Colonies, des Finances, se sont constitué des archives spéciales, et les autres ministères ne versent que très irrégulièrement leurs papiers à l'Hôtel Soubise.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, les papiers des ambassadeurs et ministres plénipotentiaires, les dossiers d'affaires négociées avec les puissances étrangères restèrent la propriété des individus qui

1. Cette concentration avait été projetée par Napoléon Ier, puisque, dans le décret du 6 mars 1806 ordonnant l'achat de l'hôtel Soubise pour y placer les Archives de l'Empire, on lit (art. V) : « Cet hôtel recevra toutes les archives existantes à Paris sous quelque dénomination que ce soit. »

avaient servi d'agents au Gouvernement français. Une première tentative pour la concentration des papiers diplomatiques, due à Richelieu (arrêt du Conseil d'Etat, 23 sept. 1628), ne modifia point l'état des choses : mais peu à peu on arriva à constituer un « Dépôt des minutes des Affaires étrangères » qui fut établi en différents endroits, jusqu'au moment où on le transféra à Versailles (1763). Revenues à Paris en 1796, ces archives occupèrent différents locaux et ne furent définitivement organisées au ministère des Affaires étrangères (rue de l'Université, 176) qu'à partir de 1853. Ce dépôt a été ouvert au public par le décret du 21 février 1874, qui institua une Commission des archives diplomatiques, et par celui du 20 juillet de la même année qui, avec le décret du 6 avril 1880, régit aujourd'hui la matière. Les documents antérieurs au 30 mai 1814 peuvent être communiqués au public après demande préalable ; les autorisations sont accordées par le ministre après avis de la Commission des archives diplomatiques, qui se réunit le premier mercredi de chaque mois. Les vacances ont lieu pendant la semaine de Pâques, et du 15 août au 15 octobre[1].

Le dépôt des Affaires étrangères est divisé en deux sections :

1° La *Correspondance politique* (env. 15000 vol.), comprenant les dépêches des ambassadeurs et la correspondance du ministre des Affaires étrangères avec les agents de la France à l'extérieur : série complète depuis 1662, avec quelques parties remontant au XVIe siècle ; le tout est classé par pays, et dans chaque pays suivant l'ordre chronologique. Il est bon de faire observer qu'à la suite de chacun des fonds d'Angleterre, de Prusse, de Russie, etc., se trouve une série de volumes cotée « supplément », qui ne le cède en rien comme intérêt au fonds proprement dit, et qui contient parfois des réponses et des rapports très précieux pour l'histoire diplomatique.

2° Les *Mémoires et documents* (env. 3400 vol.), comprenant le *fonds France* (archives d'ordre varié, documents importants sur les émigrés, papiers de Saint-Simon[2], travaux de l'historiographe

1. Cf. Arm. Baschet, *Histoire du dépôt des archives des Affaires étrangères*, Paris, 1875, in-8°. — L. Delisle, *Origine des archives au ministère des Affaires étrangères* (*Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, XXXV, 1874, pp. 356-368). — *Ministère des Affaires étrangères ; rapports sur les travaux de la Commission des Archives diplomatiques*, Paris, Imp. Nationale, 1883 et ss., in-8°. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XXXV (1874), pp. 312 et 422.

2. Cf. Arm. Baschet, *Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses*

Prieur, etc...); le *fonds étranger ;* les *papiers des limites ;* le recueil des *traités originaux ;* les *papiers du protocole et du cérémonial ;* les *papiers des consulats ;* le recueil des *gazettes étrangères* rédigées en français [1]. — Cf. *Inventaire des archives du ministère des Affaires étrangères ; Mémoires et documents, fonds France ;* Paris, Impr. Nat., 1883, 1 vol. in-8° ; — *Inventaire des archives du ministère des Affaires étrangères ; mémoires et documents, fonds divers* (sous presse, pour paraître en 1891).

Depuis quelques années, la Commission des archives diplomatiques instituée auprès du ministère des Affaires étrangères a fait entreprendre deux séries de publications qui marchent de front et fournissent au public *in extenso* et sans commentaires d'excellents matériaux pour l'histoire des relations extérieures de la France.

La 1re série est l'*Inventaire analytique des Archives du Ministère des Affaires étrangères ;* la rédaction en est confiée aux archivistes du ministère, qui ont fait paraître successivement : (a) J. Kaulek, *Papiers de Barthélemy, ambassadeur de France en Suisse* (1792-1797), tomes I à V, Paris, 1880-1891, 5 vol. in-8°; (b) J. Kaulek, L. Farges et G. Lefèvre-Pontalis, *Correspondance politique de MM. de Castillon et Marillac, ambassadeurs de France en Angleterre* (1537-1542), Paris, 1885, 1 vol. in-8° ; (c) G. Lefèvre-Pontalis, *Correspondance politique de Odet de Selve, ambassadeur de France en Angleterre* (1546-1549), Paris, 1888, 1 vol. in-8°.

La 2e série forme le *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, dont la rédaction est confiée à des érudits spéciaux ou à des historiens compétents. Ont déjà paru : I. *Autriche*, par Alb. Sorel (Paris, 1884, in-8°) ; — II. *Suède*, par A. Geffroy (Paris, 1886, in-8°); — III. *Portugal*, par A. de Caix de Saint-Amour (Paris, 1887, in-8°) ; — IV-V. *Pologne*, par L. Farges (Paris, 1888, 2 vol. in-8°) ; — VI. *Rome*, tome I, par G. Hanotaux (Paris, 1888, in-8°) ; — VII. *Bavière*, *Palatinat*, *Deux-Ponts*, par

manuscrits, Paris, 1874, in-8°. — G. Picot, *Les papiers du duc de Saint-Simon au ministère des Affaires étrangères*, Paris, 1880, in-8° (extr. du *Compte rendu des travaux de l'Acad. des Sc. morales et politiques*, CXIV, pp. 257-327).

1. Le dépôt des Affaires étrangères s'accroît parfois ; c'est ainsi qu'il s'est enrichi, il y a quelques années, des papiers et manuscrits de Mirabeau qui provenaient de son fils adoptif, Lucas de Montigny, et avaient fait partie de la collection Dubrunfaut. Cf. *Revue historique*, XXVIII (1885), p. 223.

A. Lebon (Paris, 1889, in-8°); — VIII. *Russie*, par A. Rambaud, tome I (Paris, 1890, in-8°).

M. Em. Duvernoy a publié une *Note sur le fonds « Lorraine » aux archives du ministère des Affaires étrangères* dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, n° de juillet 1887, p. 133-137; il passe seulement en revue les 18 vol. de cette collection (qui en comprend 176) où l'on trouve des documents sur l'histoire de Lorraine, depuis le XIIe siècle jusqu'au début de la guerre de Trente ans.

DOC. PUBL. : A. Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, Paris, 1836-1844, 4 vol. in-4°. (Coll. des Doc. Inéd.). — Prosp. Faugère, *Écrits inédits de Saint-Simon, publ. d'après les mss. conservés au dépôt des Affaires étrangères*, tomes I à VI; Paris, 1881-1883, 6 vol. in-8°. — *Papiers inédits du duc de Saint-Simon; lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne; tableau de la cour d'Espagne en* 1721; Paris, 1880, in-8°. — A. de Boislisle, *Fragments inédits de Saint-Simon* (Revue historique, XV, pp. 333-348 et XVI, pp. 103-129). — Fréd. Masson, *Journal inédit de J. B. Colbert, marquis de Torcy, ministre et secrétaire d'Etat des Affaires étrangères* (1701-1711), *publ. d'après les mss. autographes;* Paris, 1884, in-8°. — Ferd. des Robert, *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Franche-Comté, en Alsace, en Lorraine et en Flandre* (1638-1643); Bar-le-Duc, 1886-1888, 2 vol. in-8°. — G. Pallain, *Correspondance inédite de Talleyrand et du roi Louis XVIII pendant le Congrès de Vienne*; Paris, 1881, in-8°. — A. Boppe, *Correspondance inédite du comte d'Avaux, Claude de Mesmes, avec son père J.-J. de Mesmes* (1627-1642); Paris, 1887, in-8°. — M. Bogisic, *Acta conjurationem Petri a Zrinio et Francisci de Frankopan, necnon Francisci Nadasdy illustrantia* (1663-1671); Agram, 1888, in-8°. — P. Bertrand, *Lettres inédites de Talleyrand à Napoléon* (1800-1809), Paris, 1889, in-8°. — A. Boppe, *Documents inédits sur les relations de la Serbie avec Napoléon* Ier *de* 1809 *à* 1814, Belgrade, 1888, in-8°. (Extr. de l'*Otatchbina*, livr. XIX-XX.) — *Rapports des ambassadeurs de France près la cour de Russie*, 6 vol. publ. par la Soc. Impériale historique russe de St-Pétersbourg, vol. XXXIV, XL, XLIX, LII, LVIII, et LXIV. — Cte K. Waliszewski, *Acta quæ in archivo ministerii rerum exterarum Gallici ad Joannis III regnum illustrandum spectant*, Cracovie, 1879-1884, 3 vol. in-8°. — H. Cordier, *La France en Chine au XVIIIe siècle, documents inédits;* tome I, Paris, 1882, in-8°. — Alb. de Broglie,

Le Secret du Roi; Correspondance secrète de Louis XV avec ses agents diplomatiques (1752-1774), Paris, 1878, 2 vol. in-8°. — Ed. de Barthélemy, *Histoire des relations de la France et du Danemark sous le ministère du comte de Bernstorff* (1750-1770), Copenhague, 1888, in-8°. — H. Doniol, *Histoire de la participation de la France à l'établissement des Etats-Unis d'Amérique; correspondance diplomatique et documents*, Paris, 1886-1888, 3 vol. in-4°. — P. Cottin, *Correspondance du marquis d'Eguilles* (Revue rétrospective, juillet-déc. 1886.) — *Revue de géographie*, XVI (1885), *passim.* — *Revue des Etudes Juives*, XI (1885), pp. 141-149. — *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, XVIII (1890), pp. 368-388. — *Annales de l'École libre des sciences politiques* (depuis 1886), *Revue d'histoire diplomatique* (depuis 1887), *Correspondant* et *Nouvelle Revue*, *passim.*

En outre, les différents fonds des archives du ministère des Affaires étrangères ont été mis à contribution[1] pour la publication de la correspondance de Richelieu et de celle de Mazarin (Collection des doc. inédits), pour celle de Villars, publ. par le m^is^ de Vogüé, *Mémoires de Villars*, tome I (Paris, 1884, in-8°), et pour de nombreuses publications dont voici les principales : G. Pallain, *La Mission de Talleyrand à Londres en* 1792, *correspondance diplomatique inédite*, Paris, 1889, in-8°. — Cte K. Waliszewski, *Les relations diplomatiques entre la Pologne et la France au* XVIIe *siècle (Polsko Francuzkie stosunki w* XVII *wieku*, 1644-1647), *études et documents*, Paris, 1889, in-8°. — *Life and letters of Charlotte Elizabeth, princess Palatine, and mother of Philippe d'Orléans, regent of France*, London, 1889, in-8°. — Eug. Plantet, *Correspondance des deys d'Alger avec les rois de France* (1539-1700) *publ. d'après les originaux*, Paris, 1889, 2 vol. in-8°. — Th. Iung, *Lucien Bonaparte et*

1. Un certain nombre de documents de ce dépôt sont indiqués dans Ed. Rott : *Inventaire sommaire des documents relatifs à la Suisse conservés dans les bibliothèques et archives de Paris*, Berne, 1882-1888, 3 vol. in-8° (à suivre). — Il reste bien entendu qu'ici, comme dans la suite de ce livre, nous n'entendons pas donner la bibliographie de tous les ouvrages qui ont mis à profit tel ou tel dépôt d'archives, lorsque ce ne sont pas, à proprement parler, des recueils de documents, car il nous faudrait élargir sensiblement notre cadre, et rappeler, pour ce seul paragraphe, les nombreux ouvrages de MM. Chantelauze, duc de Broglie, Valfrey, Vandal, Michaud, Sorel, G. d'Avenel, Boulay de la Meurthe, Chéruel, Bourelly, Ed. de Barthélemy, Fréd. Masson, Legrelle, les articles de MM. Gérin et de Boislisle dans la *Revue des questions historiques*, etc., etc.

ses mémoires, Paris, 1882-1883, 3 vol. in-8°. — *Mémoires et documents relatifs à l'histoire du Canada*, Montréal, 1859-1885, 10 vol. in-8°. — *Collection de manuscrits, contenant lettres, mémoires et autres documents relatifs à la Nouvelle-France, recueillis*, Québec, 1883-1884, 4 vol. in-4°. — A. Teulet, *Relations politiques de la France et de l'Écosse*, Paris, 1862, 5 vol. in-8°. — C[te] de Cosnac, *Souvenirs du règne de Louis XIV*, Paris, 1866-1882, 8 vol. in-8°. — A. Tratchevski, *Diplomatitcheskiia Snocheniia Rossi s Frantsieii V epokhu Napoleona I*, tome I (1800-1802), St-Pétersbourg, 1890, in-8° (Recueil de la Soc. impériale d'histoire de Russie, vol. LXX). — Ce sont des documents puisés aux archives de ce ministère qui ont fourni la matière de la publication de MM. J. Kaulek et Eug. Plantet : *Recueil de fac-similé pouvant servir à l'étude de la paléographie moderne* (XVII[e]-XVIII[e] siècles), Paris, 1889, in-4° (24 pl.)[1].

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Les archives du ministère de la Justice sont périodiquement versées aux Archives nationales. On y conserve toutefois les originaux (au nombre de 100000) des lois, décrets et ordonnances rendus par le chef du Gouvernement depuis 1793 jusqu'à l'époque actuelle, ainsi que la collection des sceaux de l'Etat. On y conserve, en outre, un certain nombre de documents appartenant à la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, à la période révolutionnaire et à l'époque du premier Empire ; l'inventaire n'en a jamais été dressé ; ces docu-

1. Nous ne mentionnerons généralement dans le texte de ce livre que les ouvrages ayant un caractère purement historique et scientifique, mais, dans ce chapitre II, il est de toute nécessité d'indiquer en note, à la fin de la notice consacrée à chaque ministère, les recueils de textes dressés à un point de vue plus spécialement administratif ou politique, d'après les documents conservés dans les archives de chaque ministère. — Ouvrages administratifs ou politiques rédigés d'après les archives du Ministère des Affaires étrangères, à consulter surtout comme répertoires : M. de Clercq, *Recueil des traités de la France* (1713-1885), Paris, 1864-1889, 16 vol. in-8° (le tome XVI contenant les tables générales) ; — M. Té..., *Répertoire des traités de paix, d'alliance, de commerce, etc., conventions et autres actes conclus entre toutes les puissances du globe, principalement depuis la paix de Westphalie jusqu'à nos jours*, I (partie chronologique), Paris 1866, in-8°, et II (partie alphabétique), Paris, 1867, in-8° ; — [C[te] d'Angebert], *Le Congrès de Vienne et les Traités de 1875, précédé et suivi des actes diplomatiques qui s'y rattachent*, Paris, 1863, 4 vol. in-8° ; — [Le même], *Recueil des traités*,

ments devraient être également déposés aux Archives nationales, où ils combleraient de fâcheuses lacunes et seraient plus faciles à consulter [1].

Direction générale des Cultes.

Les archives de la direction des Cultes remontent à l'époque du Concordat (1802). On y conserve tous les décrets et arrêtés promulgués depuis cette époque sur les cultes catholiques et non catholiques, la correspondance avec le haut clergé, les documents relatifs à la restauration et à l'entretien des églises cathédrales, etc. On y remarque la correspondance du cardinal Caprara sur le Concordat [2], celle de Portalis, celle de Bigot de Préameneu, et un nombre considérable de papiers de l'époque révolutionnaire et impériale; ces derniers ont fait l'objet d'un répertoire analytique dressé par M. Boulay de la Meurthe. Ces archives sont d'ailleurs en assez mauvais état et mal classées, et pour cette raison sans doute l'accès en est rigoureusement interdit aux travailleurs les plus sérieux et aux personnes les plus autorisées. Il serait grand temps qu'un régime plus libéral fonctionnât dans cet établissement. Le versement d'une partie de ces papiers aux Archives nationales est d'ailleurs prescrit par l'art. 13 du décret du 14 mai 1887.

DOC. PUBL. : C[te] d'Haussonville, *L'Eglise romaine et le premier Empire* (1800-1814); Paris, 1870, 5 vol. in-8°. — [J. Tardif], *Bulles et documents concernant la grande aumônerie de France et le chapitre de Saint-Denis ;* Paris, 1855, 2 vol. in-4° (tome II) [3].

conventions, lois, décrets et autres actes relatifs à la paix avec l'Allemagne, Paris, 1872-1879, 5 vol. in-8° ; — les *Livres jaunes* publiés à intervalles par le ministère des Affaires étrangères, et le recueil des *Archives diplomatiques* (depuis 1861).

1. Au point de vue administratif, on consultera : Gillet, *Analyse chronologique des circulaires, instructions et décisions émanées du ministère de la Justice* (de 1791 à 1840), Nancy, 1840, in-8°. — *Recueil officiel des instructions et circulaires du ministère de la Justice* (de 1791 à 1875), Paris, 1879-1883, 3 vol. in-8°. — *Bulletin officiel du ministère de la Justice* (depuis 1876).

2. Les papiers de ce légat furent saisis à sa mort, en 1810, à Paris. Le Vatican les a réclamés plusieurs fois, notamment sous la Restauration, mais en vain, au gouvernement français.

3. Au point de vue administratif, on consultera : *Circulaires, instructions et autres actes relatifs aux affaires ecclésiastiques et aux affaires des cultes non catholiques* (depuis 1802 jusqu'au 31 décembre 1887); tomes I, II et IV; Paris, Paul Dupont, 1863-1888, 3 vol. in-8° [le tome III n'a point paru]. — Arm. Lods,

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Les archives du ministère de l'Intérieur sont périodiquement versées aux Archives nationales. Toutefois, par suite de certaines négligences, sous le règne de Napoléon III, nombre de papiers ont été à tort mis au pilon par des employés du ministère [1]. D'autres ont été conservés par l'Administration centrale et sont installés définitivement rue Cambacérès, 7, depuis le mois d'octobre 1885; elles y forment un ensemble de 410100 pièces, de 3000 plans, de 140 cartons d'annexes, et de 200 répertoires en registres in-folio. Ces archives remontent à 1791. Elles sont classées par périodes (voir le cadre de classement dans le *Journal Officiel* du 11 septembre 1889, p. 4388); mais elles n'offrent une série ininterrompue que depuis 1799. On y conserve les ampliations des décrets et ordonnances du Gouvernement jusqu'en 1815 (les minutes sont aux Archives nationales), et les minutes des mêmes décrets et ordonnances à partir de 1815. On y conserve en outre (arrêté du 10 mars 1819) les originaux des décrets des différents ministères qui forment une collection très importante, s'augmentant de 3500 numéros et plus par an. On y trouve enfin les papiers relatifs aux affaires de police pour les années 1830 à 1848 (ceux de la période antérieure se trouvent aux Archives nationales; ceux de la période postérieure demeurent à la Préfecture de police), et une série de pièces relatives aux délimitations de communes, complétant et continuant la série F² des Archives nationales [2].

La législation des cultes protestants (1787-1887); *recueil complet des lois, ordonnances, décrets..... relatifs aux églises protestantes*; Paris, 1887, in-8°.

1. Notamment par M. Thuillier, directeur de l'administration centrale audit ministère. Aussi, dans les papiers versés aux Archives nationales, y a-t-il une lacune presque totale de plus de quinze années, de 1845 à 1860.

2. Au point de vue administratif, on pourra consulter : *Circulaires, instructions et autres actes émanés du ministère de l'Intérieur ou relatifs à ce département* (de 1797 à 1830), Paris, 1821-1844, 6 vol. in-8°. — *Bulletin officiel du ministère de l'Intérieur* (depuis 1838). — *Administration départementale et communale, lois, décrets, jurisprudence*, 2e éd., Paris, 1876, in-4°. — Moreau Christophe, *Code des prisons ou recueil complet des lois, ordonnances, arrêtés, etc...* Paris, 1845, 1 vol. in-8°. — Cf. *Bibliographie administrative*, pp. 18-19. On consultera encore avec fruit le travail de J.-B. Gluck, *Répertoire annoté des lois, actes officiels et documents historiques d'après le Bulletin des Lois, depuis le 4 août* 1789 *jusqu'au* 1er *janvier* 1880, Paris, 1881, 1 vol. in-8°.

MINISTÈRE DES FINANCES

Les archives du ministère des Finances, qui avaient été conservées dans les bâtiments de l'administration centrale [1], ont disparu avec le ministère lui-même dans les incendies de mai 1871. Ont ainsi péri les procès-verbaux de la réformation des forêts dressés par ordre de Colbert et les archives proprement dites de l'administration centrale des forêts, la collection des décisions du roi provenant de l'ancien bureau des dépêches du contrôle général [2], les archives du ministère du Trésor, le Grand-Livre de la dette publique, la collection des plans, les dossiers du personnel, la correspondance, etc. On n'a pu sauver qu'une collection considérable de fiches individuelles, faites par l'administration depuis 1792 d'après les registres du Grand-Livre, mais n'offrant guère qu'un intérêt administratif. — On pourra se faire d'ailleurs une idée approximative du désastre en songeant à ce que pouvait fournir de documents historiques pour Paris et pour la France entière un dépôt d'archives qui contenait pour un seul département la série de registres, relatifs aux eaux et forêts, inventoriée avant l'incendie dans le *Relevé des documents intéressant le département de Seine-et-Marne conservés dans les bibliothèques communales de Meaux, Melun et Provins, à la Bibliothèque Nationale, à Paris, aux Archives nationales et aux archives du ministère des Finances, et des Travaux publics*, par l'archiviste du département [Lemaire] (Fontainebleau, 1883, in-4°), pp. 200-244. — La reconstitution même partielle de ces documents a été tentée, mais sans résultat. On a pu seulement former un petit fonds avec des doubles provenant de diverses administrations. — Les archives centrales du ministère ne reçoivent aucun versement des régies financières (douanes, enregistrement, contributions directes, contributions indirectes, etc.) ; chacune de ces régies a ses archives propres, d'ailleurs assez modernes et purement administratives [3].

1. Surtout les papiers modernes, car beaucoup de documents concernant l'ancienne administration financière de la France sont conservés aux Archives nationales (séries G et H).

2. Sur cette collection, voir une note de M. A. de Boislisle dans *Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'Histoire de France*, XIII (1876), pp. 54 et suiv.

3. Nous signalerons seulement les publications de documents administratifs dont les originaux existent encore : *Tableau général et alphabétique des pensions*

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Les archives du ministère de la Guerre font partie du deuxième bureau de l'état-major général. Elles n'ont été constituées définitivement qu'en 1701, les papiers antérieurs à cette époque ayant été considérés comme personnels au ministre [1] et non comme papiers d'Etat [2].

Ces archives sont partagées en deux dépôts très distincts : 1° les *archives historiques* et les *archives administratives*. Les premières comprennent environ 15000 cartons ; les secondes constituent un ensemble de 32000 registres, 45000 cartons et 12000 liasses ; on y trouve plus de 400000 dossiers de pensions de retraite.

Une autorisation spéciale du ministre est nécessaire pour être admis à travailler dans ces archives. En principe, les *archives historiques* sont seules ouvertes au public (ce qui est regrettable, les autres étant au moins aussi anciennes et aussi intéressantes) ; et tout document postérieur à l'année 1851 n'est pas communiqué.

Le règlement du 25 février 1792 avait prescrit de dresser un inventaire général du dépôt de la Guerre, que l'on attend encore. Un arrêté du 3 mars 1819 avait ordonné la confection d'un inventaire sur fiches, qui n'a pas été poursuivi. Des inventaires analy-

à la charge de l'Etat inscrites au Trésor royal à l'époque du 1er *septembre* 1817, Paris, 10 vol. in-4°, avec onze suppléments annuels jusqu'en 1829. — *Recueil des lois et instructions sur les contributions directes*, Paris, 1840-1872, 2 vol. in-8°. — *Lois, ordonnances, décrets, décisions et arrêtés ministériels rendus depuis le* 29 *décembre* 1810, *époque de l'établissement du régime exclusif de la fabrication et de la vente des tabacs, jusqu'au* 31 *mai* 1879, Paris, 1879, 1 vol. in-8°.

1. Quelques-uns de ces papiers ont pris place à la Bibliothèque nationale (collection Bréquigny et ancienne collection Le Tellier, aujourd'hui mss. français). Le ministère de la guerre en a fait exécuter des copies qui font partie de son propre dépôt sous le nom de *Transcrits*.

2. Bibl. : G. Pascal Vallongne, *Notice historique sur les archives du ministère de la Guerre* (Mémorial du dépôt de la Guerre, 1829, in-4°, pp. 115-136). — D. Huguenin, *Les archives anciennes du Dépôt de la Guerre* (Paris, 1871, in-8°, extr. du *Spectateur militaire*, 3° série XXII, pp. 5-40). — Th. Iung, *Les Errata historiques militaires ; le dépôt de la Guerre, ce qu'il a été, ce qu'il est, ce qu'il peut être* (Paris, 1072, in-8°, 24 pp.; extr. du Journal des sciences militaires). — D. Huguenin. *Les archives modernes du dépôt de la Guerre* (Paris, 1874, in-8°, 28 pp., extr. du même, 8° série, VIII, pp. 228-251. — Bordier, *Les archives de la France*, pp. 288-304.

tiques des archives historiques anciennes ont été exécutés sous la Restauration par l'abbé Massieu et par le colonel Petiet. Enfin, en 1863, le maréchal Randon fit entreprendre pour cette même série un inventaire analytique qui a été suspendu à la fin de l'Empire.

Archives historiques. — Elles sont divisées en deux séries : les *archives anciennes* (règnes de Louis XIII à Louis XVI) forment 166 cartons et 4000 volumes ; les *archives modernes* (de la République à nos jours) forment une collection d'environ 3500 cartons et 7000 registres qui s'augmente chaque jour. Dans chacune de ces séries, les documents sont divisés par règnes et subdivisés dans chaque règne par corps d'armée : on y trouve les lettres et ordres du Gouvernement aux chefs de corps, les registres de correspondance des généraux en chef, des chefs d'état-major et des officiers ayant commandé en chef, ainsi que des documents sur la situation générale des armées et la situation partielle de chacune d'elles. On y conserve quelques documents épars, antérieurs à 1627, depuis le règne de Charles IX. — Il n'existe aucun catalogue imprimé, mais seulement un court inventaire manuscrit, établi en 1861, et tenu au courant.

Aux archives historiques modernes se rattachent quelques papiers spéciaux d'origine diverse : les camps d'instruction (1683-1870) ; la collection du général de Préval sur l'organisation et l'administration militaires ; les historiques des régiments ; la correspondance topographique et historique du dépôt de la guerre ; la collection de statistique militaire ; la collection des mémoires historiques militaires comprenant, sous forme d'analyses ou d'extraits des documents originaux, l'historique des guerres de Louis XIV et de Louis XV [1].

Archives administratives. — On a compris sous cette dénomination :

1° Lois, ordonnances, règlements sur l'armée (originaux et copies depuis 1112) avec répertoires alphabétiques depuis 1793.

2° Archives des états-majors et états de service des maréchaux et généraux (complets depuis 1683) ; registres matricules d'officiers généraux depuis 1793.

3° Registres de la maison militaire du roi depuis 1642, des gardes consulaire et impériale (1800-1815), et de la garde royale (1815-1830).

1. Sur l'atlas historique militaire conservé au Dépôt de la Gucrre, cf. A. Turpin, dans *Journal des Sciences militaires*, 1873, IV, pp. 107-118.

4° Archives des corps d'infanterie; registres matricules, états nominatifs, rapports d'inspection, inscriptions de volontaires (depuis 1869); documents sur les régiments étrangers et troupes auxiliaires (depuis 1750); sur la garde nationale, sur les troupes envoyées aux colonies, sous la République, l'Empire et la Restauration.

5° Archives des corps de cavalerie; registres matricules, états nominatifs, rapports depuis 1691; documents sur les remontes et les vétérinaires (depuis 1793) et sur l'école de cavalerie de Saumur.

6° Archives des corps d'artillerie; registres matricules depuis 1759; documents sur les compagnies de canonniers garde-côtes, le matériel (depuis 1815), les fonderies et les manufactures d'armes.

7° Archives des corps du génie; registres matricules depuis 1746; documents sur les compagnies de pionniers, de sapeurs-mineurs depuis 1793, et sur le matériel depuis 1815; dossiers relatifs aux places et fortifications de 1792 à 1815.

8° Archives des corps de gendarmerie; registres et cartons concernant la maréchaussée, la garde municipale et les sapeurs-pompiers (depuis 1750).

9° Archives des Écoles militaires depuis 1778.

10° Documents concernant les troupes d'administration (train des équipages, ambulances, etc.) depuis le premier Empire.

11° Documents relatifs aux régiments formés d'émigrés (1792-1801).

12° Archives de l'Ordre militaire de Saint-Louis, de 1693 à 1695, de 1746 à 1791 et de 1814 à 1830; ampliations d'ordonnances portant nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur pour l'armée depuis 1815.

13° États collectifs de personnel depuis 1740.

14° Documents administratifs, grâces, gratifications, secours et pensions accordés à des militaires depuis le règne de Louis XV; comptabilité, recrutement et justice militaire. Extraits mortuaires depuis la première République; liasses de feuilles de journée des régiments depuis 1711 et documents relatifs aux prisonniers de guerre [1].

Il existe un inventaire manuscrit rédigé en 1880 et tenu au courant.

DOC. PUBL. : Pinard, *Chronologie historique militaire* [s'arrête à

1. Nous avons, par exception, donné ici ce cadre de classement, parce que les archives dont il s'agit sont fort importantes et mal connues, et surtout parce qu'elles n'ont été inventoriées nulle part suivant le classement actuellement en vigueur.

1762]; Paris, 1760-1778, 8 vol. in-f°. — Pelet, *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne*[1]; Paris, 1835-1862, 11 vol. in-4° et atlas in-f°. — C. Rousset, *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles* (1742-1758), Paris, 1865, 2 vol. in-8°. — E. Grimblot, *Letters of William III and Louis XIV*, London, 1849, 2 vol. in-8°. — Ed. de Barthélemy, *Correspondance inédite de Turenne avec Michel Le Tellier et avec Louvois* (Mémoires de la Soc. des Antiquaires de Picardie, XXIII, 1873, pp. 99-242). — C.-A. Dauban, *Le fond de la société sous la Commune d'après les archives de la Justice militaire*, Paris, 1873, in-8°. — Mis de Vogüé, *Mémoires du maréchal de Villars*, Paris, 1887-1889, 2 vol. in-8° (Soc. de l'Hist. de France), appendices aux tomes II et III. — Les livres de MM. Th. Iung, Ed. Bonnal, V. de Seilhac, L. Hennet, etc... — Dom Vaissète, *Histoire générale de Languedoc*, nouvelle édition, XIV (1876). — *Mémorial du Dépôt de la Guerre*, passim. — Cf. A. Tuetey, *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*; tome I (États-Généraux et Constituante); Paris, 1890, in-4°[2].

Dépôt des fortifications.

Cette annexe des archives du ministère de la Guerre comprend le dépôt des archives des fortifications, qui existait sous l'ancien régime et fut réorganisé par la loi du 10 juillet 1791, et les dépôts réunis des plans en relief des places fortes et des modèles de machines militaires. On y conserve les mémoires, cartes et plans des travaux du génie militaire, dont l'importance historique est considérable. Une autorisation du ministre de la Guerre est indispensable pour être admis à y travailler.

La collection comprenait au commencement du siècle 1700 cartons

1. On y trouvera imprimé environ un tiers des Mémoires du lieutenant général de Vault, qui sont d'une importance capitale, et sur lesquels D. Huguenin a plus spécialement attiré l'attention dans le *Journal des Sciences militaires*, 1872, pp. 443-445.

2. Pour l'époque moderne on a le *Journal militaire officiel* (de 1799 à 1886), le *Bulletin officiel du ministère de la Guerre* (depuis 1887), — le *Journal militaire officiel, édition refondue et mise à jour* (de 1791 à 1863), Paris, 1872, 9 vol. in-8°. — Cf. *Bulletin officiel du ministère de la Guerre, Table générale des dispositoins en vigueur insérées dans le Journal militaire officiel et le Bulletin officiel du ministère de la Guerre du* 10 *juillet* 1791 *au* 1er *janvier* 1889, Limoges et Paris, 1889, 1 vol. in-8°.

ou portefeuilles et s'est, bien entendu, augmentée depuis lors dans de vastes proportions[1].

Pour le contenu de cette collection, cf. Bordier, pp. 304-306.

Il faut y joindre une importante bibliothèque militaire, qui renferme de précieux manuscrits sur la fortification, les frontières et les places. De ces manuscrits ont été tirées plusieurs publications de textes, par exemple des lettres du maréchal de Vauban, communiquées par le commandant de Rochas d'Aiglun (*Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques*, 1888, pp. 223-262).

MINISTÈRE DE LA MARINE

Longtemps laissées à l'abandon et au pillage, les archives du ministère de la Marine ont eté complètement réorganisées en 1884, après une vigoureuse campagne de M. Jules Flammermont : *Les vols d'autographes et les archives de la Marine et des Colonies* (Paris, 1883, in-8°). Elles occupent une partie des étages supérieurs de l'immeuble même occupé par le ministère, sont bien classées et inventoriées, et ouvertes libéralement au public. Toutefois une autorisation est nécessaire pour y travailler ; elle est délivrée par le ministre, sur l'avis d'une commission qui se réunit le troisième mercredi de chaque mois. La salle de travail est ouverte de midi à 5 heures, et fermée du 15 août au 15 octobre, à moins d'une recommandation spéciale.

Ce dépôt est divisé en deux grandes séries : les fonds anciens, seuls communiqués, comprenant 5000 articles (plus 4000 articles pour le personnel) ; — les fonds modernes, à partir de 1815, formant une collection de 9000 articles, qui tend à s'augmenter chaque jour. Le cadre de classement est constitué et figure dans la brochure publiée sous le titre de : *Ministère de la Marine et des Colonies, Commission supérieure des archives, Actes officiels, Rapport au ministre, Cadres de classement ;* Paris, Impr. Nat., 1884, in-8°.

MM. Léon Renard et Didier Neuville ont publié dans la *Revue maritime et coloniale*, LXXII (mars 1882), pp. 589-636, un commencement d'*Inventaire sommaire des archives de la Marine*. Le chap. I (Documents relatifs à l'histoire générale de la Marine) a seul paru.

1. Cf. H. Morlaincourt, *Notice sur les dépôts des fortifications, des plans en relief des places fortes et des modèles de machines en usage dans les travaux militaires*, Paris, 30 fructidor an XI, in-folio.

Mais depuis le classement s'est modifié et cette publication peut être considérée comme non avenue. On aura très prochainement, en 1891, un *État sommaire des archives de la Marine*, numérique et complet. En même temps s'imprime un *Inventaire des archives de la Marine, série B, service général*, dont 2 vol. ont été publiés (Paris, 1886-1890, in-8°). On y trouvera analysés les documents constituant les séries B [1] et B [2] (jusqu'à l'année 1715). La série A, mise sous presse (quelques feuilles tirées) formera un autre volume où toutes les pièces sans exception seront analysées. Il y a donc lieu d'espérer que, dans un délai relativement court, les richesses de ce dépôt seront suffisamment connues, au lieu d'être accessibles seulement, comme autrefois, aux archivistes du ministère.

DOC. PUBL. : Jal a largement utilisé les archives de la Marine dans tous ses ouvrages, et G.-B. Depping en a publié d'importants extraits dans *Correspondance administrative sous Louis XIV*, Paris, 1850-1854, 4 vol. in-4° (Doc. inéd.). — L. Delavaud, *Rochefort en* 1672 *et en* 1673, *correspondance de la Cour avec les intendants* (*Arch. hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, XI, 1883, pp. 247-322)[1]. — Eug. Plantet, *Correspondance des deys d'Alger* (voir p. 49). — *Réunion des Sociétés Savantes des Départements*, *Section des Beaux-Arts*, XIII (1889). pp. 454-464. — *Revue historique*, VII (1878), pp. 78-120, et XI (1879), pp. 331-388. — Cf. plus loin (p. 62) la bibliographie relative aux Archives coloniales.

Le dépôt central des archives de la Marine s'est accru, en 1866, d'un versement important, fait par le service hydrographique de la

1. A un point de vue plus spécialement administratif on pourra consulter les publications suivantes : Bajot, *Répertoire de l'administrateur de Marine, ou tables par ordre de date et de matière des principales lois relatives à la Marine et aux Colonies depuis leur origine jusqu'à ce jour*, Paris, 1814, 1 vol. in-8°. — Blanchard, *Répertoire général des lois, décrets, ordonnances, règlements et instructions sur la Marine*, Paris, 1849-1859, 3 vol. in-8°. — *Répertoire des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, décisions et circulaires relatifs à l'organisation des divers services du département de la Marine et des Colonies*, Paris, 1872, 1 vol. in-8°. — *Annales maritimes* (*partie règlementaire*), de 1815 à 1847 inclus. — *Bulletin officiel du ministère de la Marine et des Colonies*, de 1848 à 1886 inclus. — *Bulletin officiel du ministère de la Marine* (depuis 1887). — *Bulletin officiel de la Marine et des Colonies, édition refondue* (contenant tous les actes en vigueur de 1681 à 1855), Paris, 1879-1881, 7 vol. in-8°.

La bibliothèque du ministère de la Marine possède une collection de copies d'arrêts et d'ordonnances, et d'imprimés auxquels Blanchard a eu surtout recours pour le travail qui vient d'être indiqué : soit 193 vol. in-4° ayant pour dates extrêmes 1207 et 1792.

Marine; ce service s'était dessaisi de tous les documents n'ayant pas un caractère spécialement hydrographique, dont l'ensemble, intéressant surtout pour le XVIIIe siècle, pouvait monter à 150 liasses.

On a pour ces documents un inventaire manuscrit, chronologique, pièce par pièce, dressé à l'époque du versement [1].

Dépôt des cartes et plans de la marine.

Ce dépôt fut créé le 19 décembre 1720. Il est situé rue de l'Université, 17. Bien qu'appauvri par la cession de documents dont nous venons de parler, il possède encore une collection fort importante de cartes, de plans, de correspondances, de notes de voyage, qui remontent au XVIIe siècle et présentent un vif intérêt.

Un inventaire, qui en a été dressé en 1830, est resté manuscrit.

Dépôt des fortifications des colonies.

Ces archives, peu connues, sont riches en documents de tout genre sur les colonies anciennes de la France. On y trouve des dissertations techniques, des rapports adressés par les gouverneurs au ministre de la Marine sur les découvertes opérées, l'état économique et financier, les ressources de chacun des établissements et les moyens de les développer; on y rencontre de nombreux papiers de l'ancienne Compagnie des Indes et des pièces intéressantes sur les luttes avec les Anglais dans l'Inde. La collection des cartes et

1. Les archives du ministère de la Marine possèdent une annexe, située quai de Billy, 64 : c'est là que doivent être transportées, à titre provisoire, les archives des divisions navales, jusqu'ici conservées dans les navires mêmes et exposées à toutes les chances de destruction. Ce versement, non encore effectué, est prévu par l'art. 3 de l'arrêté ministériel du 25 avril 1889, qui est ainsi conçu : « Les archives provenant des escadres, des divisions navales et, en général, de tous les bâtiments armés seront versées au dépôt des archives du port, lorsqu'elles auront cessé d'être utiles au service. Toutefois, le registre des ordres, le registre d'inscriptions des signaux et le journal du bord des bâtiments amiraux, les lettres échangées entre les commandants d'escadre ou de division et leurs capitaines, le registre des ordres et le journal du bord des bâtiments ne dépendant d'aucun commandant d'escadre ou de division, les correspondances échangées entre les commandants d'escadre, les commandants de division, les commandants de bâtiments isolés et les autorités françaises et étrangères, et généralement toutes les correspondances ayant un caractère officiel, qui auront cessé d'être utiles au service, seront envoyés aux archives du ministère, à Paris. Ces documents y seront classés sous la cote BB^5. »

plans, très riche, est surtout remarquable pour les îles de Madagascar et de Saint-Domingue.

Il existe des répertoires manuscrits, qu'il y aurait lieu de réviser avec soin.

Des cartes conservées dans ces archives, ainsi que dans le dépôt des cartes et plans de la Marine, ont été décrites par H. Harrisse, *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents* (1545-1700), Paris, 1872, in-8°; — et par G. Marcel, *Cartographie de la Nouvelle-France, supplément à l'ouvrage de M. Harrisse*, Paris, 1885, in-8°. (Extr. de la *Revue de géographie*.)

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Les archives centrales de ce ministère sont sans intérêt historique depuis le récent versement des papiers anciens aux Archives nationales (cf. ci-dessus p. 28). Elles remontent à la fin du dernier siècle.

Il n'en est pas de même des archives de l'Administration des colonies qui depuis quelques années ont été annexées au ministère du Commerce et de l'Industrie [1].

Archives coloniales.

Quoique séparées administrativement des archives de la Marine, les archives coloniales occupent les mêmes bâtiments que celles-ci (locaux voisins). Une autorisation préalable est également nécessaire pour y travailler. Les séries les plus importantes de documents que l'on y trouve sont les dossiers du personnel, la correspondance générale, et les papiers judiciaires (dépôts des greffes et notaires) provenant des colonies, conformément à un édit de juin 1776 [2].

1. Au point de vue spécialement administratif, on devra consulter : *Recueil de circulaires et instructions du ministère de l'Intérieur et du ministère du Commerce et des Travaux publics de* 1790 *à* 1830, Paris, 1850-1852, 3 vol. in-8°. — *Recueil des circulaires et instructions..... de* 1831 à 1839, Paris, 1848-1849, 3 vol. in-8°. — *Bulletin du ministère de l'Agriculture et du Commerce* (depuis 1840). — *Moniteur officiel du Commerce* (depuis 1883). — *Description des machines et procédés pour lesquels des brevets d'invention ont été pris.....*, 1re série, Paris, 1850-1884, 116 vol. in-4°, et 2e série, Paris, 1871-1890, 60 vol. in-4°.

2. Cette dernière série fut instituée par un sieur Haran en 1765, à Rochefort,

Les archives coloniales ont un cadre de classement constitué, que l'on trouvera dans la brochure suivante : *Ministère de la Marine et des Colonies, Commission supérieure des archives; Rapport au ministre; Notes sur les archives des ports; Cadre de classement*; Paris, Impr. Nat., 1885, in-8°.

Il n'existe jusqu'à présent aucun inventaire imprimé, même sommaire, des archives des colonies[1].

DOC. PUBL. : P. Margry, *Mémoires et Documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'Outre-Mer*, tomes I à VI; Paris, 1879-1888, 6 vol. in-8°. — L. Lanier, *Étude historique sur les relations de la France et du royaume de Siam, de 1662 à 1703;* Versailles, 1883, in-8°. — L. Pauliat, *Louis XIV et la Compagnie des Indes Orientales de 1664*, Paris, 1886, in-12. — A. Pouget de Saint-André, *La colonisation de Madagascar sous Louis XV*, Paris, 1886, in-12. — Abrah. Cahen, *Les Juifs dans les colonies françaises au* XVIIIe *siècle* (*Revue des Etudes Juives*, t. II, IV et V, 1881-1882). — H. Cordier, *Le Consulat de France à Hué sous la Restauration*; Paris, 1884, in-8°. — A. L. van Deventer, *De opkomst van het Nederlandsch Gezag in Ost Indië* (door J. de Jonge), vol. XIII; Amsterdam, 1887, in-8°. — *Revue maritime et coloniale*, *passim*, etc.[2].

Direction des Postes et Télégraphes.

Cette administration possède des registres de l'ancienne admi-

puis transportée à Versailles l'année suivante. Ce n'est qu'en 1781 qu'elle fut réunie au dépôt central des archives des colonies.

1. Au point de vue spécial de l'administration, on devra consulter : Lebeau, *Recueil des lois relatives à la Marine et aux Colonies depuis le* 8 *juin* 1879, Paris, an VIII, 17 vol. in 8°. Cf. *Bibliographie administrative*, pp. 24-25. — *Recueil de lois, décrets et arrêtés concernant les Colonies*, Paris, 1877-1881, 2 vol. in-8°. — *Bulletin officiel de la Marine et des Colonies, édition refondue* (jusqu'au 31 déc. 1853), Paris, 1879-1880, 6 vol. in-8°. — *Bulletin officiel dc l'Administration des Colonies* (depuis 1887). — Il existe en outre, pour plusieurs colonies, certains recueils législatifs utiles à consulter, notamment Delabarre de Nanteuil, *Législation de l'île Bourbon, répertoire raisonné des lois, ordonnances locales, décrets coloniaux*, Paris, 1844, 3 vol. in-8°; — Langomazino, *Codification des actes du gouvernement en vigueur dans les établissements français de l'Océanie et le protectorat des îles Tahiti et dépendances*, Paris, 1867, in-8°.

2. On remarquera que ces ouvrages et tous autres que nous pourrions encore citer ont emprunté leurs documents à la fois aux archives de la Marine et aux archives coloniales, qui sont connexes.

nistration des postes (délibérations, contrôle, etc.) depuis 1723, et quelques cartons contenant des pièces de comptes pour le XVIII[e] siècle. En outre, on y conserve une collection, très curieuse et depuis longtemps commencée, d'imprimés de tout genre (depuis le XVII[e] siècle) relatifs à l'organisation et au paiement des courriers, à la législation de la poste, etc., sous l'ancien régime; on y voit encore quelques cartes et plans spéciaux à cette organisation, depuis le règne de Louis XVI. La collection d'imprimés a été utilisée par M. Alex. Belloc pour son ouvrage : *Les postes françaises, recherches historiques sur leur origine, leur développement, leur législation*; Paris, 1886, in-8°.

Les archives de l'ancienne administration des télégraphes (aujourd'hui fusionnée avec les postes) ont disparu : on ne sait ce qu'est devenue, par exemple, une certaine correspondance de Chaptal sur l'installation de la télégraphie aérienne. On conserve seulement aujourd'hui des copies des arrêtés et décrets relatifs à l'organisation télégraphique (1804-1833).

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Les archives du ministère de l'Instruction publique sont périodiquement versées aux Archives nationales. Il faut en excepter les papiers tout à fait modernes et ceux qui sont relatifs à l'histoire de l'ancienne Université de Paris, aujourd'hui conservés à la Sorbonne (voir ARCHIVES DIVERSES, *Seine*[1]).

Direction des Beaux-Arts.

Ces archives spéciales, complètes depuis 1815, renferment toutefois un assez grand nombre de documents remontant à la période révolutionnaire, et intéressants au point de vue de l'histoire du Musée central et des fêtes de la Révolution. Les pièces plus modernes se composent de correspondances, de dossiers de commandes, pensions, secours aux artistes, etc. Il y a un inv. ms.

1. Au point de vue administratif on consultera : *Recueils de lois et règlements concernant l'instruction publique*, Paris, 1814-1828, 9 vol. in-8°. Cf. *Bibliographie administrative*, pp. 27 et 80. — *Journal général de l'Instruction publique* (depuis 1831). — *Bulletin administratif* (jadis universitaire) *du ministère de l'Instruction publique* [*des Cultes*] *et des Beaux-Arts* (depuis 1828).

dressé par M. de Maussion qui demanderait à être revu et mis au courant : il n'y a pas d'archiviste spécial à la Direction des Beaux-Arts[1].

DOC. PUBL. : *Inventaire des richesses d'art de la France*; *Archives du Musée des monuments français*, tome I, Paris, 1883, in-8°.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

La constitution récente de ce ministère ne lui permet pas de posséder des archives anciennes. Voy. MINISTÈRE DU COMMERCE.

Direction des Forêts.

L'administration forestière était jadis rattachée au ministère des Finances, et ses très belles archives ont été anéanties dans l'incendie de mai 1871. Voy. ci-dessus p. 53, MINISTÈRE DES FINANCES. Aujourd'hui quelques documents modernes forment le petit fonds de papiers auxquels on donne le nom d'archives.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Malgré plusieurs versements faits aux Archives nationales, ce ministère possède encore une très belle collection de documents manuscrits, d'imprimés, de cartes, de plans, auxquels manquent malheureusement un classement rationnel et un ordre définitif. On doit signaler tout particulièrement le recueil d'ordonnances et arrêtés imprimés, très précieux pour l'histoire des Travaux publics, connu sous le nom de *Collection Poterlet*.

Il n'y a aucun inventaire, aucun guide pour se retrouver dans ce dépôt, mais on pourra juger de son importance en examinant trois ouvrages qui y ont largement puisé : Alf. Potiquet, *Recueil par ordre chronologique des lois*, *décrets*, *ordonnances règlements*, *circulaires*, *etc.*, *concernant le service des ponts et chaussées*, Paris, 1869-

1. Cf. au point de vue plus spécialement administratif : P. Ollendorff et P. Dupré, *Traité de l'administration des Beaux-Arts; historique, législation, jurisprudence*; Paris, 1885, 2 vol. in-8°. (Extr. du *Répertoire du droit administratif*).

1878, 5 vol. in-8°. — E. J. M. Vignon, *Études historiques sur l'administration des voies publiques en France aux* XVII[e] et XVIII[e] *siècles*, Paris, 1862-1880, 4 vol. in-8°. — Et. Brossard, *Le bassin houiller de la Loire*, Saint-Etienne, 1889, 1 vol. in-8°. — Quant aux plans, au nombre de plusieurs milliers, pour la plupart du XVIII[e] siècle, d'une admirable exécution et d'une conservation parfaite, on aura une idée des ressources qu'ils offrent grâce au catalogue qui en a été dressé, pour le département de Seine-et-Marne seul, dans le *Relevé des documents intéressant le département de Seine-et-Marne*[1]... (Fontainebleau, 1883, in-4°)[2].

Malheureusement, il est de plus en plus difficile de pénétrer dans le dépôt du ministère des Travaux publics, et l'on se demande jusqu'à quand durera cette consigne sévère, que n'explique et n'excuse aucun règlement.

Ecole des Ponts et Chaussées.

Aux archives du ministère des Travaux publics se rattachent très étroitement les archives de l'Ecole des Ponts et Chaussées qui remontent à 1747 et se composent des papiers des directeurs, Perronet, Prony, etc.; des mémoires, devis et dessins des ouvrages projetés et exécutés; des notes et documents relatifs au personnel chargé des Travaux publics; des manuscrits d'auteurs; et des rapports rédigés par les envoyés en mission. On y trouve aussi plusieurs registres des Dépêches du contrôleur général des Finances (Colbert) concernant les ponts et chaussées, pour les années 1669 et 1679-1684 : M. Vignon en a publié d'importants extraits dans l'ou-

1. Ce livre a été mentionné déjà à propos des archives du ministère des Finances, ci-dessus, p. 53, où on le trouvera indiqué avec son titre complet.

2. Au point de vue administratif, on pourra consulter : *Recueil des circulaires et instructions émanées du ministère de l'Intérieur et du ministère du Commerce et des Travaux publics de* 1790 *à* 1830, Paris, 1850-1852, 3 vol. in-8°. — *Recueil des circulaires et instructions..... de* 1831 *à* 1839, Paris, 1848-1849, 3 vol. in-8°. — *Code des ponts et chaussées et des mines, ou collection complète des lois, arrêtés, décrets, ordonnances, etc.*, 2[e] éd., Paris, 1843, 4 vol. in-8°. — Cf. *Bibliographie administrative*, pp. 68-73. — Lamé-Fleury, *Recueil méthodique et chronologique des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, circulaires, etc., concernant le service des mines*, Paris, 1856-1857, 2 vol. in-8°. — *Bulletin du ministère des Travaux publics* (depuis 1880).

vrage déjà mentionné. — Un excellent catalogue des archives de cette École a été publié sous ce titre inexact : *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'École des Ponts et Chaussées*, Paris, 1886, in-8°.

Direction des Bâtiments civils.

Cette direction possède un certain nombre de documents intéressants, depuis le début de ce siècle ; mais ses archives ne sont ni publiques, ni faciles à consulter[1].

1. Cf. [Gourlier et Questel], *Notice historique sur le service des travaux et sur le Conseil général des bâtiments civils depuis la création de ces services en l'an IV jusqu'en* 1886, Paris, 1886, in-8°.

CHAPITRE III

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

NOTICE GÉNÉRALE

Les dépôts d'archives départementales sont formés : 1° des fonds confisqués pendant la Révolution sur les corporations civiles et religieuses de l'ancien régime et sur les particuliers dans l'étendue de chaque circonscription départementale; 2° des papiers de l'administration moderne depuis 1790.

De 1789 à l'an II, des confiscations et des suppressions successives centralisèrent aux chefs-lieux des districts une masse énorme de documents : archives des émigrés, des monastères, des ci-devant administrations provinciales, etc. La loi du 7 messidor an II rattacha théoriquement tous les dépôts de district aux Archives nationales. Comme les Archives nationales, ils se trouvèrent placés sous

1. Bibl. : Champollion-Figeac, *Manuel de l'archiviste des préfectures, des mairies et des hospices*, Paris, 1860, in-8° ; G. Richou, *Traité historique et pratique des archives publiques*, Paris, 1883, in-8° ; *Lois, instructions et règlements relatifs aux archives départementales*, publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique, Paris, 1884, in-8° (tirage à part du *Cabinet historique*, 1881-82).

Consultez en outre : H. Géraud, *De l'organisation projetée des archives départementales* dans *Bibl. de l'Ec. des Chartes*, II, 1840-41, p. 499 ; Gatebled, *Note sur les archives départementales et communales* dans *Bullet. de la Soc. de l'Histoire de France*, mars 1848 ; Saint-Joanny, *Les archives départementales et communales*, Paris, 1865, in-8° ; Jules Périn, *Les archives départementales, leur avenir*, Paris, 1867, in-8° ; Cramail, *Notice sur les archives départementales et les cartulaires*, s. l. 1867, in-4° ; le même, *Documents historiques extraits des archives*

la surveillance du Corps législatif et sous l'inspection du Comité des archives qui fut chargé, par la même loi, d'y faire procéder au triage des papiers conservés. Cette déplorable opération (v. ci-dessus p. 6) devait être faite dans chaque département par trois citoyens au moins, neuf au plus, qualifiés de *préposés au triage*. Les préposés devaient avoir terminé leur travail dans quatre mois à compter du jour de leur nomination. Fort heureusement la loi de messidor resta lettre morte en province. Le triage, qui eut à Paris de si opiniâtres zélateurs, fut à peine commencé ailleurs. Nos collections départementales n'ont perdu presque rien de ce chef.

La loi du 5 brumaire an V assura leur conservation[1] en enjoignant aux administrations centrales de département de rassembler les titres et papiers dispersés dans les dépôts de leur circonscription dans un édifice public, au chef-lieu, autant que possible dans l'édifice où elles tenaient leurs séances.

Les archives de chaque département furent donc transférées, avec plus ou moins de négligence, dans l'édifice que nous appelons aujourd'hui préfecture. Elles y restèrent à l'abandon, mangées par les rats, pillées par les collectionneurs, jusqu'en 1838[2].

La loi du 10 mai 1838, complétée par deux circulaires adressées aux préfets par M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, le 8 août 1839 et le 24 avril 1841, peut passer pour le Code fondamental des archives départementales ; elle traite de leur conservation, de leur cadre de classement et de leurs inventaires. On n'avait rien fait avant, on n'a rien fait depuis d'aussi important et d'aussi fécond.

départementales (sic), Paris, 1877, in-8° (extr. du *Contemporain*) ; Rousseau, *Rapport au ministre de l'intérieur sur la situation des archives départementales, communales et hospitalières*, du 1er janv. 1880 au 30 juin 1881, dans le *Journal Officiel* du 17 juin 1882 ; *Notice sur les archives départementales de France*, par A. Champollion-Figeac, dans le *Bulletin de l'Académie Delphinale*, 3e série, XXI, 1887 ; G. Desjardins, *Le service des archives départementales*, conférences faites aux élèves de l'Ecole des Chartes, supplément aux *Archives historiques, artistiques et littéraires* de juillet-septembre 1890. — On ne saurait négliger l'important ouvrage de Pfannenschmid, *Das Archivwesen in Elsass-Lothringen und der Organismus des französischen departemental-communal-und hospital Archivwesens*, Leipzig, 1875, in-8°, p. 55 et suiv.

Cf. Lelong, *op. cit.*, n° 219 et suiv.

1. On trouvera l'énumération complète des mesures prises à l'égard des papiers départementaux avant l'an V dans Bordier, *op. cit.*, pp. 326-342.

2. Sur les archives départementales pendant le premier Empire et la Restauration, cf. Bordier, *op. cit.*, pp. 343-345.

Cette législation du comte Duchâtel, rédigée sous la haute inspiration de M. Guizot, fut complétée, en 1841, par la création près le ministère de l'intérieur (on sait que le service des archives départementales n'a été transféré au ministère de l'instruction publique qu'en 1884) d'une commission des archives spécialement chargée d'examiner et de diriger les travaux relatifs à l'organisation, à la classification et à l'exploration des archives départementales et communales. On doit à cette commission l'élaboration d'un règlement général des archives départementales (6 mars 1843), encore aujourd'hui en vigueur, et celle de quelques instructions relatives à des détails de service.

On trouvera le texte de ces règlements administratifs dans les recueils et les livres spéciaux. Voici les renseignements indispensables [1] :

L'art. 12 de la loi du 10 mai 1838 avait rangé parmi les dépenses obligatoires du budget départemental les dépenses de garde et de conservation des archives du département. La loi du 18 juillet 1866 sur les conseils généraux a enlevé à ces dépenses le caractère obligatoire. Il est satisfaisant de constater que les conseils généraux n'ont pas été tentés depuis 1866 d'abuser de leurs droits au préjudice du modeste budget des archives, qui s'est élevé, en 1888, pour toute la France, non compris les dépenses de construction et d'entretien des bâtiments, à 603462 francs, dont 47968 fr. pour le matériel. — Les archives départementales ont fait au public, en 1888, 57334 communications.

Les archives départementales s'enrichissent actuellement de quatre manières : 1° Par des *réintégrations de documents anciens*. La loi du 5 brumaire an V, qui ordonnait la centralisation aux chef-lieux des archives confisquées, n'a pas reçu partout pleine et entière exécution. Les archives de certaines maîtrises des eaux et forêts, les greffes de certains tribunaux conservent encore, par exemple, des papiers dont la place légale serait au dépôt de la préfecture. C'est le devoir des préfets et des archivistes d'en poursuivre la réintégration. — 2° Par des *dons*. Le *Journal Officiel* publie chaque année les noms des donateurs d'anciens chartriers de famille avec l'indica-

1. On trouvera dans l'article de M. Lelong tous les détails désirables sur le personnel (nos 219-259), les mesures de sûreté et de conservation (nos 260-267), les versements de documents (nos 268-281), les suppressions de papiers inutiles (nos 282-296), les communications (nos 311-320) ; les expéditions (nos 321-332).

tion sommaire des documents donnés[1]. — 3° Par les *versements des bureaux de préfecture.* — 4° Par des *achats*, lorsqu'une somme est affectée à cet usage dans le budget des dépenses départementales.

Les archivistes départementaux ne sont pas tenus, comme le sont les archivistes des Archives nationales, de répondre par écrit aux demandes qui leur sont adressées, ni de faire des recherches pour le compte du public. Leur rôle se borne à classer, à inventorier, à communiquer (Circulaire Fallières du 9 novembre 1882.)

Reste à parler du *Cadre de classement* et des *Inventaires*.

I. Toutes les archives départementales sont classées uniformément, d'après un cadre commun. On a réussi à établir une méthode de classement applicable à tous les dépôts, quelle que soit la variété du contenu de ces dépôts. La chose est d'autant plus remarquable que la circulaire du 24 avril 1841 a posé un principe en apparence incompatible avec celui de l'uniformité : celui du « respect des fonds ». Tout fonds d'archives doit être respecté ; il ne doit jamais être démembré sous prétexte de classification méthodique. C'est là une règle dictée par le bon sens et l'expérience, dont les membres du *Bureau du triage* ne se sont départis qu'au risque de mutiler la section historique des Archives nationales. La circulaire de 1841 a voulu que dans nos archives départementales les fonds divers ne fussent pas hachés, divisés, mélangés, sous prétexte d'arrangement méthodique ; elle a exigé qu'ils y fussent seulement juxtaposés. Mais le respect des fonds dans chaque dépôt n'est nullement exclusif d'un classement uniforme dans tous les dépôts, pourvu que ce classement soit assez général et assez élastique.

Un principe accessoire a encore été posé en 1841 : division des archives départementales en deux parties, partie ancienne et partie moderne ; la première comprenant les documents antérieurs à 1790, c'est-à-dire à la division de la France en départements ; la seconde, les documents « départementaux », postérieurs à cette date[2].

A la circulaire du 24 avril 1841[3] était joint un cadre de classement

1. Cf. « États des dons faits aux archives départementales du 1er juillet 1887 au 30 juin 1888, » dans le *Bull. des bibliothèques et des archives*, 1889, p. 252.

2. Sur le classement par matières dans l'intérieur de chaque fonds et sur les prescriptions relatives aux opérations matérielles de classement, v. Lelong, nos 301 et suiv.

3. Nous empruntons ce § à M. Lelong, n° 303.

des différents fonds d'archives conservés dans les dépôts des préfectures. Une circulaire du 11 novembre 1874 a complété ce cadre en ce qui touche les séries K, L et Q, affectées aux documents de l'époque révolutionnaire, que le gouvernement de Louis-Philippe avait volontairement confondus avec les papiers modernes, afin qu'il fût plus difficile de les consulter et de réveiller des souvenirs irritants. V. *Lois*, *instructions*, etc., p. 79, et *Bibl. de l'École des Chartes*, XXXV, 1874, p. 618.

Voici le cadre de classement des archives départementales pour les archives antérieures à 1790 (lettres A à J), d'après la circulaire de 1841, et celui des archives révolutionnaires (lettres K, L et Q) d'après la circulaire de 1874[1].

A. Actes du pouvoir souverain et domaine public.	Collection d'édits, lettres patentes, ordonnances, etc. Domaine royal, apanages, famille royale.
B. Cours et juridictions.	Parlements, Bailliages, Sénéchaussées } et autres juridictions secondaires. Cours des comptes. Cours des aides. Cours des monnaies.
C. Administrations provinciales.	Intendances. Subdélégations. Elections. } et autres divisions administratives ou financières. Bureaux des finances. Etats provinciaux. Principautés, régences, etc.
D. Instruction publique, sciences et arts.	Universités. Facultés. Collèges. Sociétés académiques.

1. Les historiens ne doivent pas négliger absolument les séries modernes. A côté de récentes paperasses administratives, on y trouve souvent des pièces anciennes égarées, surtout dans la série R (Guerre), presque partout fort intéressante pour l'histoire militaire de la Révolution.

[1]. Féodalité, communes, bourgeoisie et familles.	Titres féodaux. Titres de famille. Notaires et tabellions. Communes et municipalités. Corporations d'arts et métiers. Confréries et Sociétés laïques.

F. Fonds divers se rattachant aux archives civiles.

Archives ecclésiastiques.

G. Clergé séculier.	Archevêchés. Chapitres métropolitains. Officialités métropolitaines et autres juridictions relevant des archevêchés. Évêchés. Chapitres épiscopaux. Officialités épiscopales et autres juridictions relevant des évêchés. Séminaires. Églises collégiales. Églises paroissiales et leurs fabriques. Bénéfices, chapelles, aumôneries, etc.
H. Clergé régulier.	Ordres religieux d'hommes. Ordres religieux de femmes. Ordres militaires religieux. Hospices et maladreries, etc.

J. Fonds divers se rattachant aux archives ecclésiastiques.

Archives révolutionnaires.

K. Lois, ordonnances et arrêtés.	*Moniteur*, *Journal officiel* et autres publications officielles. Registres des arrêtés des préfets et des conseils de préfecture. *Recueil des actes administratifs.*

1. On désigne quelquefois, dans les documents officiels, sous la rubrique « E supplément » des archives départementales, certains dépôts d'archives communales et hospitalières. C'est à tort. Ces archives sont indépendantes. Nous ne les étudierons pas dans ce chapitre III, consacré exclusivement aux archives des départements.

L. Documents spécialement relatifs aux administrations de département, de district et de canton depuis la division de la France en départements jusqu'à l'institution des préfectures en l'an VIII.

I. — *Départements.*

Lois et décrets (imprimés).
Registres de transcription des lois et décrets.
Délibérations du conseil général du département.
Délibérations du directoire de département.
Délibérations de l'administration centrale du département.
Arrêtés des représentants du peuple en mission.
Registres d'ordre de la correspondance.
Affaires diverses (dans l'ordre des séries M-Z).

II. — *Districts.*

Registres de transcription des lois et décrets.
Délibérations du directoire de district.
Registres d'ordre.
Affaires diverses (dans l'ordre des séries M-Z).

III. — *Cantons* (par ordre alphabétique).

Registres de transcription des lois et décrets.
Délibérations de la municipalité de canton.
Affaires diverses.

IV. — *Fonds divers* (par ordre alphabétique).

Sociétés populaires.
Comités de surveillance.
Mélanges.

Q. Domaines.

I. — *Affaires générales.*

Instructions, correspondance, etc. (Départements, districts.)
Rachat des droits féodaux.

II. — *Vente des biens nationaux.*

1° *Immeubles.*

Procès-verbaux d'estimation et soumissions d'acquérir qui n'ont pas leur place marquée parmi les pièces à l'appui des actes de vente.

Q. Domaines. (*Suite.*)

Actes de vente et pièces à l'appui antérieures au 28 vent. an IV. — Répertoires.

Actes de vente et pièces à l'appui postérieures au 28 vent. an IV. — Répertoires.

2° *Meubles.*

Procès-verbaux d'estimation et de vente, et pièces à l'appui.

III. — *Administration du séquestre des biens.*

Affaires générales.

Liste civile.

Établissements religieux.

Emigrés et étrangers (liste générale des émigrés).

IV. — *Liquidation de l'indemnité payée aux émigrés.*

V. — *Administration et contentieux des domaines.*

VI. — *Biens communaux vendus en* 1813 *au profit de la caisse d'amortissement.*

Les séries modernes sont ainsi réparties :

M. — Personnel et administration générale.
N. — Administration et comptabilité départementale.
O. — Administration et comptabilité communale.
P. — Finances, cadastre, postes, eaux et forêts.
R. — Guerre et affaires militaires.
S. — Travaux publics.
T. — Instruction publique, sciences et arts.
U. — Justice.
V. — Cultes.
X. — Établissements de bienfaisance.
Y. — Etablissements de répression.
Z. — Affaires diverses.

II. La Commission des archives départementales, créée par l'arrêté du 6 mai 1841, affirma rapidement sa compétence et son activité. Les archives départementales n'avaient alors aucun répertoire d'aucun genre. Elle entreprit de dresser l'Inventaire sommaire de leurs richesses, encore aujourd'hui si mal explorées qu'elles réservent sans doute bien des surprises à l'érudition. Elle publia à cet effet deux livres excellents, qui, aujourd'hui bien arriérés, sont restés néanmoins les guides classiques des travailleurs dans nos dépôts de province, à savoir : le *Catalogue général des cartulaires des archives départementales* (Paris, 1847, in-4° de 227 pp.) ; et le *Tableau général numérique par fonds des archives départementales* antérieures à 1790 (Paris, 1848, in-4° de 251 pp.). La Commission préparait des travaux analogues sur les registres capitulaires, les terriers, les registres paroissiaux, etc., lorsqu'elle fut dissoute par le gouvernement impérial et remplacée, le 12 janvier 1854, par une commission consultative des archives, qui se réunit rarement.

Aucun catalogue d'ensemble de nos archives départementales n'a été publié depuis 1848, à l'exception d'un catalogue des mss. littéraires qui se trouvent égarés dans ces dépôts : *Catalogue des manuscrits des archives départementales*, *communales et hospitalières*, Paris, 1886, in-8°. On peut citer aussi comme publication d'ensemble le *Musée des archives départementales*, Paris, 1878, in-f°, avec album, recueil de 172 héliogravures et de documents tirés des archives des préfectures, des mairies et des hospices, publié par le ministre de l'intérieur à l'occasion de l'Exposition universelle.

Cependant le comte de Persigny, l'un des successeurs du comte Duchâtel au ministère de l'intérieur, se proposa en 1854 de donner une impulsion et une direction nouvelles à la grande œuvre du dénombrement et de la description des ressources scientifiques tenues en réserve dans les dépôts de province. Une circulaire du 20 janvier 1854 prescrivit l'exécution d'un *Inventaire sommaire* de chaque dépôt établi d'après des règles uniformes, de manière à « donner le signalement exact de chaque article en indiquant sa lettre de série, son numéro d'ordre, l'état matériel, le nombre, la nature et les dates extrêmes des pièces y comprises, avec la mention des familles et des lieux qui y sont nommés ». L'impression de ces *Inventaires* (il s'agit bien entendu des séries antérieures à 1790) commença dans presque tous les départements en 1861.

La collection des *Inventaires sommaires*, rédigés d'après le plan Per-

signy, s'élevait, au 1er juillet 1890, à 164 volumes in-4°, non compris les volumes sous presse[1]. On en trouvera ci-dessous un état détaillé et rigoureusement à jour.

Ces *Inventaires* ne sont pas en majorité satisfaisants. La circulaire de 1854, lancée par des bureaucrates incompétents, avait eu le tort d'imposer aux archivistes l'obligation de donner les mêmes dimensions à toutes leurs analyses, sans tenir compte de l'importance relative des articles, et d'interdire absolument l'indication de toute date en dehors des dates extrêmes. Ces instructions, absurdes en elles-mêmes, ne laissaient aucune part à l'initiative ni à l'intelligence des rédacteurs. Elles les forçaient en outre à une production régulière dont il n'était que trop facile aux archivistes peu consciencieux de diminuer le poids en travaillant avec légèreté. On avait visé surtout à publier beaucoup et à donner à tous les volumes un grand air d'uniformité, conception puérile et même dangereuse si l'on considère qu'en matière d'érudition toute besogne mal faite est à refaire de fond en comble. Les Inventaires publiés de 1861 à 1869 ne méritent donc, en général, qu'une confiance médiocre, malgré les services qu'ils peuvent rendre à l'occasion[2]. Depuis que la surveillance de l'entreprise a été, comme de raison, confiée à des hommes spéciaux, les choses ont changé dans une certaine mesure[1]. Mais on

1. L'état détaillé des inventaires publiés des archives départementales est donné chaque année dans l'*Annuaire des bibliothèques et des archives*, depuis 1886. Mais cet annuaire n'indique que les publications officielles. Un travail bibliographique de Léopold Pannier, dont toutes les parties essentielles se retrouveront dans le présent volume avec le développement qu'elles comportent, indique en outre les publications privées dont les dépôts départementaux ont été l'objet : *État des inventaires sommaires et des autres travaux relatifs aux diverses archives de la France au* 1er *janv.* 1875 (Biblioth. de l'École des Chartes, t. XXXVI, 1875). Cf. depuis 1885 les rapports annuels de M. X. Charmes (ci-dessus, p. 4).

2. Plusieurs volumes rédigés à cette époque sont à tel point insuffisants que l'on songe déjà à les refaire entièrement : tels les tomes I de l'Inventaire de la Côte-d'Or, de la Loire-Inférieure et du Nord, consacrés à trois des plus précieux fonds qui existent en France. D'autres, notoirement mauvais, sont restés en feuilles, quoique imprimés, dans les greniers des préfectures, sans qu'on ose leur faire voir le jour.

3. Les circulaires de 1874, relatives au classement des papiers révolutionnaires, n'ont pas non plus tout prévu. Mais leurs dispositions ont passé aussi en force de loi ; il est trop tard pour mieux faire. — Jusqu'ici les inventaires des documents de la période moderne étaient restés manuscrits ; mais, le premier, M. Blancard vient de faire paraître administrativement (août 1890) le tome Ier de l'inven-

a dû renoncer à remédier aux graves défauts du plan primitif, et la collection demeurera toujours, quoi qu'on fasse, encombrante, mal ordonnée, plus propre à fournir des suggestions que des renseignements, et foncièrement inégale, malgré son apparente uniformité.

*
* *

Il a paru bon de joindre à cette *Notice générale* les tableaux suivants qui indiquent dans quels dépôts sont aujourd'hui conservées, ou entre quels dépôts [1] sont aujourd'hui partagées les anciennes archives des archevêchés, évêchés, intendances et généralités provinciales, parlements, chambres des comptes, cours des aides et universités [2] qui ont existé en France sous l'ancien régime [3].

ARCHEVÊCHÉS

AIX. — Arch. dép. Bouches-du-Rhône. — *Gallia Christiana* [4], I, 298.
ALBI. — Arch. dép. Tarn. — *Id.* I, 1.
ARLES. — Arch. dép. Bouches-du-Rhône. — *Id.* I, 516.
AUCH. — Arch. dép. Gers. — *Id.* I, 959.
AVIGNON. — Arch. dép. Vaucluse. / Arch. de l'Archevêché d'Avignon. / Arch. du Vatican, à Rome. } *Id.* I, 793.
BESANÇON. — Arch. dép. Doubs. — *Id.* XV, 1.
BORDEAUX. — Arch. de l'Archevêché de Bordeaux. / Arch. dép. Gironde. } *Id.* II, 787.

taire des *Archives départementales postérieures à* 1790 pour les Bouches-du-Rhône. Ce volume inaugure une nouvelle série d'inventaires départementaux.

1. La plupart sont publics ; quelques-uns sont privés.

2. Lorsque ces anciennes archives n'existent plus qu'à l'état isolé ou fragmentaire, nous l'avons fait connaître par une mention spéciale.

3. Pareille concordance pourrait être établie pour les archives des bailliages, des présidiaux, des maîtrises des eaux et forêts, des maréchaussées et des amirautés, pour les chartriers des cathédrales, des abbayes, des grandes seigneuries, etc. En raison des développements considérables qu'elle comporte, nous nous réservons de la joindre, s'il y a lieu, à une édition ultérieure de cet ouvrage.

4. Nous avons pensé qu'il serait utile de donner, avec ce tableau, une sorte d'index de la *Gallia Christiana*, en renvoyant, à propos de chaque archevêché ou évêché, au tome et à la page de cette vaste publication. Subsidiairement, nous avons renvoyé à l'*Italia sacra* d'Ughelli.

Bourges. — Arch. dép. Cher. — *Id.* II, 1.
Cambrai. — Arch. dép. Nord. — *Id.* III, 1.
Embrun. — Arch. dép. Hautes-Alpes. — *Id.* III, 1051.
Lyon. — Arch. dép. Rhône. — *Id.* IV, 1.
Mayence. — Arch. royales d'État, à Münich.
Arch. d'État, à Darmstadt.
Arch. d'État, à Coblentz.
Arch. d'État, à Wiesbaden.
Arch. de district, à Würzbourg. } *Id.* V, 429.
Narbonne. — Arch. dép. Aude. — *Id.* VI, 1.
(Fonds insignifiant, le reste disparu)
Paris. — Arch. nationales, Paris. — *Id.* VII, 1.
Reims. — Arch. dép. Marne.
Arch. municipales, Reims. } *Id.* IX, 1.
Rouen. — Arch. dép. Seine-Inférieure. — *Id.* XI, 1.
Sens. — Arch. dép. Yonne.
Bibliothèque de Sens. } *Id.* XII, 1.
Tarentaise. — Arch. de l'État, à Turin. — *Id.* XII, 700.
Toulouse. — Arch. dép. Haute-Garonne. — *Id.* XIII, 1.
Tours. — Arch. dép. Indre-et-Loire. — *Id.* XIV, 1.
Trèves. — Arch. d'État, à Coblentz.
Arch. municipales, Trèves.
Bibliothèque de Trèves. } *Id.* XIII, 370.
Vienne. — Arch. dép. Isère. — *Id.* XVI, 1.

ÉVÊCHÉS

Accia (Corse). — Voy. Mariana. — *Italia sacra*, IV, 907.
Agde. — Arch. dép. Hérault. — *Gallia christiana*, VI, 664.
Agen. — Archives de l'Évêché d'Agen.
Arch. dép. Lot-et-Garonne. } *Id.* II, 892.
Aire. — Arch. de l'Évêché d'Aire. — *Id.* I, 1147.
Ajaccio (Corse). — Arch. dép. Corse. — *Italia sacra*, III, 493.
Alais. — Arch. dép. Gard. — *Gallia christiana*, VI, 515.
Aleria (Corse). — Arch. dép. Corse. — *Italia sacra*, III, 501.
Alet. — Arch. dép. Aude. — *Gallia christiana*, VI, 269.
(Fonds insignifiant, le reste disparu)
Amiens. — Arch. dép. Somme. — *Id.* X, 1146.
Angers. — Arch. dép. Maine-et-Loire. — *Id.* XIV, 543.

Angoulême. — Arch. dép. Charente. — *Id.* IX, 978.
Antibes. — Voy. Grasse.
Apt. — Arch. dép. Vaucluse. — *Id.* I, 349.
Arras. — Arch. dép. Pas-de-Calais. — *Id.* III, 319.
Autun. — Arch dép. Saône-et-Loire. — *Id.* IV, 314.
Auxerre. — Arch. dép. Yonne. — *Id.* XII, 260.
Avranches. — Arch. dép. Manche. — *Id.* XI. 466.
Bale. — Archives de Porrentruy. Arch. d'État, à Bâle. Archives d'Alsace, à Colmar. } *Id.* XV, 423.
Bayeux. — Arch. dép. Calvados. Archives de l'Évêché de Bayeux. } *Id.* XI, 346.
Bayonne. — Arch. dép. Basses-Pyrénées. — *Id.* I, 1309.
Bazas. — Arch. dép. Gironde. — *Id.* I, 1189.
(Fonds insignifiant)
Beauvais. — Arch. dép. Oise. Arch. partic. Le Caron de Troussures. } *Id.* IX, 690.
Belley. — Arch. dép. Ain. — *Id.* XV, 601.
(Fonds peu important)
Bethléem. — Néant. — *Id.* XII, 686.
Béziers. — Arch. dép. Hérault. — *Id.* VI, 293.
Blois. — Arch. dép. Loir-et-Cher. — *Id.* VIII, 1343.
Boulogne-sur-mer. — Arch. munic. de Boulogne. Arch. dép. Pas-de-Calais. } *Id.* IX, 572.
Cahors. — Arch. dép. Lot. — *Id.* I, 115.
Carcassonne. — Arch. dép. Aude. — *Id.* VI, 860.
Carpentras. — Arch. dép. Vaucluse. Bibliothèque de Carpentras. } *Id.* I, 893:
Castres. — Arch. dép. Tarn. — *Id.* I, 65.
Cavaillon. — Arch. dép. Vaucluse. — *Id.* I, 939.
Chalon-sur-saone. — Arch. dép. Saône-et-Loire. — *Id.* IV, 860.
Chalons-sur-marne. — Arch. dép. Marne. — *Id.* IX, 856.
Chambéry (créé en 1785). — Archives de l'Archevêché de Chambéry
Chartres. — Arch. dép. Eure-et-Loir. — *Id.* VIII, 1090.
Clermont. — Arch. dép. Puy-de-Dôme. — *Id.* II, 222.
Comminges. — N'existent plus. — *Id.* I, 1089.
Condom. — Arch. dép. Gers. — *Id.* II, 954.
Conserans. — N'existent plus. — *Id.* I, 1123.

COUTANCES. — Arch. dép. Manche.
Archives de l'Évêché de Coutances. } *Id.* XI, 863.

DAX. — N'existent plus. — *Id.* I, 1035.

DIE. — Arch. dép. Drôme. — *Id.* XVI, 509.

DIGNE. — Arch. dép. Basses-Alpes. — *Id.* III, 1108.

DOL. — Arch. dép. Ille-et-Vilaine. — *Id.* XIV, 1038.
(Fonds insignifiant)

ÉVREUX. — Arch. dép. Eure. — *Id.* XI, 564.

FRÉJUS. — Arch. dép. Var. — *Id.* I, 418.
(Fonds très incomplet)

GAP. — Arch. dép. Hautes-Alpes. — *Id*, I, 452.

GENÈVE (siège à Annecy). — Arch. dép. Haute-Savoie.
Arch. d'État, à Genève. } *Id.* XVI, 373.

GLANDÈVE. — N'existent plus. — *Id.* III, 1235.

GRASSE. — Arch. dép. Alpes-Maritimes.
Arch. de la principauté de Monaco. } *Id.* III, 1145.

GRENOBLE. — Arch. dép. Isère.
Archives de l'Évêché de Grenoble. } *Id.* XVI, 216.

LANGRES. — Arch. dép. Haute-Marne.
Arch. dép. Côte-d'Or. } *Id.* IV, 508.

LAON. — Arch. dép. Aisne. — *Id.* IX, 506.

LA ROCHELLE. — Arch. dép. Charente-Inférieure. — *Id.* II, 1363.

LAVAUR. — N'existent plus. — *Id.* XIII, 331.

LECTOURE. — N'existent plus. — *Id.* I, 1071.

LE MANS. — Arch. dép. Sarthe. — *Id.* XIV, 338.

LE PUY. — Arch. dép. Haute-Loire. — *Id.* II, 685.

ESCAR. — Arch. dép. Basses-Pyrénées. — *Id.* I, 1284.
(Fonds insignifiant)

LIMOGES. — Arch. dép. Haute-Vienne.
Archives de l'Évêché de Limoges. } *Id.* II, 498.

LISIEUX. — Arch. dép. Calvados. — *Id.* XI, 762.

LODÈVE. — Arch. dép. Hérault. — *Id.* VI, 525.
(Fonds peu important)

LOMBEZ. — N'existent plus. — *Id.* XIII, 319.

LUÇON. — Arch. dép. Vendée.
Archives de l'Evêché de Luçon. } *Id.* II, 1407.

MACON. — Arch. dép. Saône-et-Loire. — *Id.* IV, 1038.

MAILLEZAIS. — Voy. LA ROCHELLE.

MARIANA (Corse). — Arch. dép. Corse. — *Italia sacra*, IV, 999

Marseille. — Arch. dép. Bouches-du-Rhône. Arch. de l'Évêché de Marseille. } *Gallia Christiana*, I, 627.
Maurienne. — Archives de l'Évêché de Maurienne. — *Id.* XVI, 611.
Meaux. — Arch. dép. Seine-et-Marne. — *Id.* VIII, 1596.
Mende. — Arch. dép. Lozère. — *Id.* XIII, 83.
Metz. — Archives de Lorraine, à Metz. — *Id.* I, 677.
Mirepoix. — Arch. dép. Ariège. — *Id.* XIII, 267.
(Fonds peu important)
Montauban. — Arch. dép. Tarn-et-Garonne. — *Id.* XIII, 226.
(Fonds insignifiant)
Montpellier. — Arch. dép. Hérault. — *Id.* VI, 728.
Nancy. — N'existent plus. — *Id.* XIII, 1344.
Nantes. — Arch. dép. Loire-Inférieure. — *Id.* XIV, 794.
Nebio (Corse). — Arch. dép. Corse. — *Italia sacra*, IV, 1010.
Nevers. — Arch. dép. Nièvre. — *Gallia Christiana*, XII, 625.
Nice. — Archives de l'Évêché de Nice. — *Id.* III, 1268, et *Italia sacra*, IV, 1103.
Nimes. — Arch. dép. Gard. — *Gallia Christiana*, VI, 426.
Noyon. — Arch. dép. Oise. — *Id.* IX, 978.
Oloron. — Arch. dép. Basses-Pyrénées. — Id. I, 1261.
(Fonds insignifiant)
Orange. — Arch. dép. Vaucluse. — *Id.* I, 763.
(Fonds très peu important)
Orléans. — Arch. dép. Loiret. — *Id.* VIII, 1408.
Pamiers. — Arch. dép. Ariège. — *Id.* XIII, 150.
Périgueux. — Arch. dép. Dordogne. — *Id.* II, 1447.
Perpignan. — Arch. dép. Pyrénées-Orientales. — *Id.* VI, 1030.
Poitiers. — Arch. dép. Vienne. — *Id.* II, 1136.
Quimper. — Arch. dép. Finistère. — *Id.* XIV, 739.
Rennes. — Arch. dép. Ille-et-Vilaine. — *Id.* XIV, 739.
Rieux. — Arch. dép. Haute-Garonne. — *Id.* XIII, 186.
Riez. — N'existent plus. — *Id.* I, 388.
Rodez. — Arch. dép. Aveyron. — *Id.* I, 195.
Sagona (Corse). — Arch. dép. Corse. — *Italia sacra*, III, 515.
Saint-Brieuc. — Arch. dép. Côtes-du-Nord. — *Gallia christiana*, XIV, 1084.
Saint-Dié. — Arch. dép. Vosges. Bibliothèque municipale, Saint-Dié. } *Id.* XIII, 1377.
Saint-Flour. — Arch. dép. Cantal. — *Id.* II, 420.

SAINT-MALO. — Arch. dép. Ille-et-Vilaine. — *Id.* XIV, 993.
(Fonds insignifiant)
SAINT-OMER. — Arch. dép. Pas-de-Calais.
Arch. municipales, Saint-Omer. } *Id.* III, 470.
SAINT-PAPOUL. — N'existent plus. — *Id.* XIII, 299.
SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX. — N'existent plus. — *Id.* I, 703.
SAINT-POL-DE-LÉON. — N'existent plus. — *Id.* XIV, 971.
SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES. — Arch. dép. Hérault. — *Id.* VI, 223.
(Fonds très peu important)
SAINTES. — Arch. dép. Charente-Inférieure. — *Id.* II, 1053.
(Fonds peu important)
SARLAT. — Arch. dép. Dordogne. — *Id.* II, 1508.
SÉEZ. — Arch. dép. Orne. — *Id.* XI, 675.
SENEZ. — Arch. Basses-Alpes. — *Id.* III, 1250.
(Fonds peu important)
SENLIS. — Arch. dép. Oise. — *Id.* X, 1378.
SISTERON. — Arch. dép. Basses-Alpes. — *Id.* I, 474.
SOISSONS. — Arch. dép. Aisne. — *Id.* IX, 333.
(Fonds insignifiant)
STRASBOURG. — Archives d'Alsace, à Strasbourg.
Archives d'Alsace, à Colmar. } *Id.* V, 775.
TARBES. — Arch. dép. Hautes-Pyrénées. — *Id.* I, 1223.
(Fonds peu important)
TÉROUANNE. — Voy. BOULOGNE.
TOUL. — Arch. départ. Meurthe-et-Moselle. — *Id.* XIII, 956.
(Fonds insignifiant)
TOULON. — N'existent plus. — *Id.* I, 739.
TOURNAI. — Archives de l'Etat, à Tournai.
Arch. dép. Nord. } *Id.* III, 207.
Coll. sir Th. Phillipps, à Cheltenham.
TRÉGUIER. — Arch. dép. Côtes-du-Nord. — *Id.* XIV, 1120.
TROYES. — Arch. dép. Aube. — *Id.* XIII, 483.
TULLE. — Arch. dép. Corrèze. — *Id.* II, 662.
(Fonds insignifiant)
UZÈS. — Arch. dép. Gard. — *Id.* VI, 609.
VABRES. — Arch. dép. Aveyron. — *Id.* I, 277.
VAISON. — Arch. dép. Vaucluse. — *Id.* I, 919.
(Fonds très peu important)
VALENCE. — Arch. dép. Drôme. — *Id.* XVI, 289.
VANNES. — Arch. dép. Morbihan.
Archives de l'Évêché de Vannes. } *Id.* XIV, 915.
VENCE. — Arch. dép. Alpes-Maritimes. — *Id.* III, 1212.

VERDUN. — Arch. dép. Meuse.
Coll. Buvignier-Clouët, à Verdun. } *Id.* XIII, 1160.
VIVIERS. — Archives de l'Évêché de Viviers. — *Id.* V, 659.

INTENDANCES ET GÉNÉRALITÉS

AIX. — Arch. dép. Bouches-du-Rhône et Basses-Alpes [1].
ALENÇON. — Arch. dép. Orne.
ALSACE. — Archives d'Alsace, à Strasbourg et à Colmar.
AMIENS. — Arch. dép. Somme et Pas-de-Calais.
AUCH. — Arch. dép. Gers, Haute-Garonne et Basses-Pyrénées.
BORDEAUX. — Arch. dép. Gironde.
BOURGES. — Arch. dép. Cher.
BOURGOGNE. — Arch. dép. Côte-d'Or.
BRETAGNE. — Arch. dép. Ille-et-Vilaine et Loire-Inférieure.
CAEN. — Arch. dép. Calvados.
CHALONS. — Arch. dép. Marne et Ardennes.
CORSE. — Arch. dép. Corse.
FLANDRE ET ARTOIS. — Arch. dép. Nord et Pas-de-Calais.
FRANCHE-COMTÉ. — Arch. dép. Doubs, Jura et Haute-Saône.
GRENOBLE. — Arch. dép. Isère et Drôme.
HAINAUT ET CAMBRÉSIS. — Arch. dép. Nord et Ardennes.
LA ROCHELLE. — Arch. dép. Charente-Inférieure.
LIMOGES. — Arch. dép. Haute-Vienne et Corrèze.
LORRAINE ET BARROIS. — Arch. dép. Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges. Archives d'Alsace, à Colmar.
LYON. — Arch. dép. Rhône.
METZ (Trois-Évêchés). — Archives de Lorraine, à Metz. Arch. dép. Meuse et Ardennes.
MONTAUBAN. — Arch. dép. Tarn-et-Garonne, Aveyron et Lot.
MOULINS. — N'existent plus.
ORLÉANS. — Arch. dép. Loiret.
PARIS. — Arch. nationales. Arch. dép. Oise, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise.
PAU ET BAYONNE. — Arch. dép. Basses-Pyrénées.
POITIERS. — Arch. dép. Vienne.

1. Lorsque plusieurs dépôts sont indiqués pour un seul fonds d'intendance et généralité, le premier renferme toujours la partie la plus considérable de ce fonds, et les autres ne sont que des annexes.

Riom. — Greffe de la Cour d'appel de Riom.
Rouen. — Arch. dép. Seine-Inférieure.
Roussillon. — Arch. dép. Pyrénées-Orientales et Ariège.
Soissons. — Arch. dép. Aisne.
Toulouse et Montpellier. — Arch. dép. Hérault, Haute-Garonne, Aude, Ardèche, Gard, Lozère et Tarn.
Tours. — Arch. dép. Indre-et-Loire.

PARLEMENTS

Parlement de Paris. — Archives nationales.
— de Toulouse. — *Greffe de la Cour d'appel de Toulouse
— de Grenoble. — Arch. dép. Isère.
— de Bordeaux. — Arch. dép. Gironde.
— de Dijon. — Arch. dép. Côte-d'Or.
— de Rouen. — Greffe de la Cour d'appel de Rouen.
— d'Aix. — *Greffe de la Cour d'appel d'Aix.
— de Rennes. — Greffe de la Cour d'appel de Rennes.
— de Pau. — Arch. dép. Basses-Pyrénées.
— de Metz. — Archives de Lorraine à Metz.
— de Besançon. — Arch. dép. Doubs.
— de Douai. — Greffe de la Cour d'appel de Douai.
— de Nancy. — Greffe de la cour d'appel de Nancy.
Conseil souverain de Colmar. — Archives d'Alsace, à Colmar.
— de Perpignan. — Greffe du Tribunal de 1re instance de Perpignan.
— d'Artois. — Arch. dép. Pas-de-Calais.
— de Corse. — Arch. dép. Corse.

CHAMBRES DES COMPTES

Aix. — Arch. dép. Bouches-du-Rhône.
Angers (supprimée en 1487). — Archives nationales, Paris.
Angoulême (supprimée en 1523). — Archives nationales.
Bar-le-Duc (duché de Bar). — Arch. dép. Meuse.
Blois (supprimée en 1774). — Archives nationales.

1. Les astérisques sont destinés à prévenir que les fonds d'archives qu'ils accompagnent, bien que non réunis au dépôt départemental, se trouvent sous la surveillance de l'archiviste départemental et sont ouverts au public.

BOURBONNAIS. — Archives nationales et Arch. dép. Allier.
DIJON (duché, puis province de Bourgogne). — Arch. dép. Côte-d'Or.
DÔLE (comté, puis province de Franche-Comté). — Arch. dép. Doubs et Haute-Saône. Bibliothèque nationale, à Paris (collection Joursanvault).
GRENOBLE (comté, puis province de Dauphiné). — Arch. dép. Isère.
LILLE (comté de Flandre, duché de Bourgogne et province de Flandre). — Arch. dép. Nord.
JOINVILLE (maison de Guise). — Archives nationales.
MARLE ET LA FÈRE (domaine de Henri IV). — Archives nationales.
METZ. — Archives de Lorraine, à Metz.
MONTBRISON (Forez). — Archives nationales et Arch. dép. Loire.
MONTPELLIER (réunie à la Cour des aides). — Arch. dép. Hérault.
NANCY (duché de Lorraine). — Arch. dép. Meurthe-et-Moselle.
NANTES (duché de Bretagne). — Arch. dép. Loire-Inférieure.
NÉRAC (unie à celle de Pau en 1624). — Arch. dép. Basses-Pyrénées.
NEVERS. — Arch. dép. Nièvre.
PARIS (incendiée en grande partie en 1737). — Archives nationales.
PAU (Navarre). — Arch. dép. Basses-Pyrénées.
ROUEN. — Arch. dép. Seine-Inférieure.
TOURS (domaine du duc d'Alençon). — Archives nationales.
VILLEFRANCHE (Beaujolais). — Archives nationales.

Pour la Savoie actuelle, il faudrait ajouter à cette liste la Chambre des Comptes de SAVOIE et celle des comtes de GÉNEVOIS, dont les archives sont réunies aux Archives d'État de Piémont, à Turin.

COURS DES AIDES

AIX (réunie à la Chambre des Comptes). — Arch. dép. Bouches-du-Rhône.
BORDEAUX. — Arch. dép. Gironde.
CLERMONT-FERRAND. — Greffe de la Cour d'appel de Riom.
DIJON (réunie au Parlement). — Arch. dép. Côte-d'Or.
GRENOBLE (réunie au Parlement). — Arch. dép. Isère.
METZ (réunie au Parlement). — Arch. de Lorraine à Metz.
MONTAUBAN. — Arch. dép. Tarn-et-Garonne.
MONTPELLIER. — Arch. dép. Hérault.
PARIS. — Archives nationales.

Pau (réunie au Parlement). — Arch. dép. Basses-Pyrénées.
Rennes (réunie au Parlement). — Greffe de la Cour d'appel de Rennes.
Rouen (réunie à la Chambre des Comptes). — Arch. dép. Seine-Inférieure.

UNIVERSITÉS

Aix. — Arch. dép. Bouches-du-Rhône. Archives de la Faculté de droit.
Angers. — Arch. dép. Maine-et-Loire.
Avignon. — Arch. dép. Vaucluse.
Besançon. — Voy. Dôle.
Bordeaux. — Arch. dép. Gironde (fonds très peu important).
Bourges. — Arch. dép. Cher.
Caen. — Arch. dép. Calvados.
Cahors. — Arch. dép. Lot.
Corte (Corse). — Arch. dép. Corse.
Dôle-Besançon. — Arch. dép. Doubs. Archives du chapitre de Besançon. Bibliothèque de la ville de Besançon.
Douai. — Arch. dép. Nord (fonds insignifiant ; le reste perdu).
Grenoble-Valence. — Arch. dép. Drôme et Isère.
Montpellier. — Arch. dép. Hérault. Archives particulières de l'Université.
Nancy. — Voy. Pont-a-Mousson.
Nantes. — N'existent plus.
Orange. — N'existent plus.
Orléans. — Arch. dép. Loiret.
Paris. — Arch. nationales. Archives de la Sorbonne.
Pau. — Arch. dép. Basses-Pyrénées (fonds insignifiant; le reste perdu).
Perpignan. — Bibliothèque de la ville de Perpignan. Collection particulière de la famille de Fossa.
Poitiers. — Arch. de la Vienne.
Pont-a-Mousson-Nancy. — Arch. dép. Meurthe-et-Moselle.
Reims. — Arch. dép. Marne ; arch. municipales de Reims.
Strasbourg. — Archives du chapitre de Saint-Thomas à Strasbourg.
Archives d'Alsace à Strasbourg.
Toulouse. — Arch. dép. Haute-Garonne (fonds insignifiant). Archives des Facultés de droit et de médecine, à Toulouse.
Valence. — Voy. Grenoble.



Voici maintenant, dans l'ordre alphabétique des départements, la liste des répertoires, mss. ou imprimés, de nos archives départementales; nous y joignons un bref historique de chaque dépôt[1], et l'indication des publications de textes dont la matière a été tirée exclusivement des documents conservés dans ces archives.

AIN

Dépôt important pour les séries ecclésiastiques, et spécialement pour l'histoire des Chartreuses, nombreuses dans le département. *Tableau général*, pp. 159-160. — *Manuel de l'archiviste*, pp. 347-350.

Les papiers du tribunal civil de Bourg ont été versés aux archives départementales en 1885; ils comprennent tous les registres et papiers du bailliage présidial créé à Bourg en 1601 (678 reg.) et ceux des archives seigneuriales de la Bresse (100 art.). Les autres greffes seront réintégrés avec beaucoup de difficulté.

L'incendie qui a éclaté à la Préfecture de l'Ain le 13 décembre 1885 a été préjudiciable surtout aux archives modernes. Cf. *R. P.*, 1886, pp. 192-197, et 1887, pp. 243-244, où l'on trouvera l'indication des pièces disparues.

Des documents intéressants (Cartulaire municipal de Miribel, etc.) ont été offerts récemment à ce dépôt par des particuliers; cf. *R. P.*, 1877, 1879, et 1882, pp. I-IX.

INV. PUBL. : Série C (1107 art.), par J. Brossard; Bourg, 1884, in-4°.— Cf. un état sommaire des séries A-H dans *R. P.*, avril 1881, pp. IV-VI.

INV. SOUS PRESSE : Séries G et H.

INV. MSS. : Pour la période révolutionnaire, répertoires détaillés;

1. Chaque année, au mois de juillet, le préfet se fait rendre compte par l'archiviste de la situation des archives, des réintégrations, de l'impression des inventaires, etc. Dans la plupart des départements, le « Rapport annuel » de l'archiviste est imprimé à la suite du rapport du préfet dans les publications du conseil général. Nous avons dépouillé la collection de ces rapports jusqu'à l'année 1889; et nous avons consulté en outre personnellement un assez grand nombre d'archivistes, afin que notre tableau fût au courant des progrès les plus récemment réalisés. — Les lettres R. P., que l'on rencontrera fréquemment dans la suite de notre travail, renvoient toujours, à moins d'indication contraire, aux *Procès-Verbaux du Conseil Général* du département visé, *Rapport du Préfet*, ou *Rapports des Chefs de service, session d'août*. Les années sont précisées.

série L, 1 vol. in-fol. de 258 pp., par J. Brossard; — série Q, un inv. non conforme rédigé en 1840, en 2 vol. in-4° (classé par districts et par cantons), et un autre conforme (216 n^{os}), rédigé en 1890 par J. Brossard.

Doc. publ. : A. Vayssière, *Les archives de l'Ain*, notices et documents, dans les *Annales de la Soc. d'Émulation de Bourg*, tomes IX-XI (1876-1878); — *Revue des Soc. Savantes*, VII (1878), pp. 343-367; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XXXVII (1876), pp. 387-389; — et les publications des Sociétés locales.

AISNE

Dépôt très riche en documents d'origine ecclésiastique [1]. Un rapport de l'archiviste (*R. P.*, 1886, p. 105), déclare que les séries G et H renferment à elles seules 62330 pièces papier, 10080 pièces parchemin, 548 plans, 512 sceaux, et 250 registres. *Tableau général*, pp. 14-19. — *Annuaire de l'Archiviste* pour 1862, pp. 97-106. — Malheureusement aucune des réintégrations actuellement possibles n'a été faite.

Des dons importants, dus à des particuliers (Prioux, Mangin, Péronne, Piette, etc.), ont accru ces archives; ainsi le plus ancien titre du dépôt, un diplôme de Charles le Chauve, de 855, a été offert en 1856 par M. Cadot.

M. A. Lefranc a été chargé, il y a quelques années, de constituer en dossiers particuliers les documents relatifs à l'invasion de 1870 dans le département de l'Aisne, en vue d'une plus facile communication de ces pièces aux intéressés.

Un musée sigillographique et numismatique est annexé aux Archives.

Inv. publ. : Séries A à H (complet pour la partie antérieure à 1790), avec tables, par A. Matton [2]; Laon, 1874-1889, 4 vol. in-4°.

Inv. mss. : Un inventaire détaillé des archives de l'intendance de

1. On n'y trouve qu'un très petit nombre de pièces provenant du chartrier de l'abbaye de N.-D. de Thenailles, qui a eu de singulières destinées; il fut vendu à un libraire de Reims par les héritiers de certain chanoine de Reims qui avait été abbé de Thenailles. On conserve (*Archives dép. de la Marne*, C. 310) une lettre de l'intendant Amelot du Chaillou, réclamant ces archives au nom de l'abbaye intéressée, et ordonnant de les faire saisir chez le libraire acquéreur. L'ordre ne paraît pas avoir été exécuté.

2. Cf. du même un Inventaire sommaire des terriers, plans-terriers, déclara-

Soissons, du bureau des finances et des vingtièmes de Soissons, de l'élection de Château-Thierry, de l'assemblée provinciale et du bureau intermédiaire du Soissonnais, de l'assemblée et des bureaux intermédiaires de Château-Thierry, Guise et Laon, se trouve aux Archives nationales (F^2 269), 3 vol. in-fol. — Les séries L et Q s'inventorient actuellement; cf. *R. P.*, 1883, pp. 129-147.

Doc. publ.[1] : A. de Florival, *Étude historique sur le* XII[e] *siècle, Barthélemy de Vir, évêque de Laon*, Paris, 1877, in-8°; — Ed. Fleury, *Cinquante ans de l'histoire du chapitre de N.-D. de Laon, procès-verbaux et délibérations* (1541-1594), Laon, 1875, in-8°; — Le même, *Bailliage du Vermandois, Élection aux États-Généraux de 1789, procès-verbaux, doléances, cahiers et documents*, Paris, 1872, in-8°; — les publications des Sociétés historiques de Laon, Soissons, Saint-Quentin et Vervins. — La plupart des documents anciens sur papier, conservés aux archives de l'Aisne, ont été spécialement examinés pour l'ouvrage de E. Midoux et A. Matton : *Étude sur les filigranes des papiers employés en France aux* XIV[e] *et* XV[e] *siècles*, Paris, 1868, in-8° (avec planches).

ALLIER

Les archives départementales de l'Allier ne présentent pas l'intérêt qu'elles auraient si les belles archives de la Chambre des comptes du Bourbonnais[2] n'avaient pas été transportées à Paris (Archives nationales, série P). *Tableau général*, p. 169-170. — *Annuaire de l'archiviste* pour 1862, pp. 106-110. — Quelques réintégrations modernes ont heureusement augmenté l'importance du dépôt. Citons notamment les papiers du greffe et du présidial de Moulins, les archives municipales de Montluçon, les archives hospitalières de Moulins et de

tions d'héritages et arpentages généraux concernant l'ancien diocèse de Soissons (*Bulletin de la Soc. historique et archéologique de Soissons*, VII (1853), pp. 78-85).

1. Carlier, dans l'*Histoire du duché de Valois*; Colliette, dans ses *Recherches historiques sur le Vermandois*; dom Germain, dans son *Histoire de l'abbaye royale de N.-D. de Soissons*, avaient déjà publié, au siècle dernier, nombre de documents qui sont actuellement conservés au dépôt départemental de l'Aisne.

2. Voir, sur ce qui était resté au château de Moulins et a été dispersé, une intéressante notice de M. Max Bruchet dans les *Archives historiques du Bourbonnais*, 1890, pp. 271-285. — Cf., sur d'autres lacunes des archives civiles et ecclésiastiques du Bourbonnais, M. A. Chazaud, *Etude sur la chronologie des sires de Bourbon* (Moulins, 1865. in-8°), pp. 21-24.

Lapalisse, des plans du XVIIIe siècle remis par l'administration des ponts et chaussées, un registre de correspondance avec le Comité de salut public repris à la commune du Donjon; — citons, d'autre part, les dons de MM. Rondeau et du Buysson (documents sur Moulins et sur les familles, XVIIe-XVIIIe siècles), de M. Rocher (procès-verbaux de visite des forêts du Bourbonnais dans la maîtrise de Montmarault, 1670-1674), de M. de Jolivette (registres des trésoriers de France au bureau de Moulins, 1694-1789), de M. Brun (titres sur le Montet provenant d'une sacristie), de MM. Clairefond et Miquel (doc. imprimés et manuscrits sur l'époque révolutionnaire); — citons enfin les acquisitions faites après le décès de M. Fanjoux et après celui de l'ancien archiviste Chazaud (orig. anciens et copies[1] sur le Bourbonnais). — La série E, qui pourra s'enrichir considérablement, est en classement.

Un nouveau local (ancienne école Hans, près du Palais de justice) a été affecté en 1884 à ces archives.

INV. PUBL. : Séries A (154 art.) et B (art. 1 à 880), par A. Chazaud; Moulins, 1883, in-4°. — Cf. un état sommaire du dépôt dans *R. P.*, 1881, pp. 205-207.

INV. SOUS PRESSE : Séries B (fin), C et D.

INV. MSS. : On a des répertoires sur fiches pour se guider dans les séries G et H. — Pour les séries révolutionnaires, dont on n'a guère conservé que des registres, on a des inventaires anciens, non conformes et à peine suffisants; une révision récente a malheureusement permis de constater des détournements faits dans cette partie du dépôt à une époque relativement moderne.

ALPES (BASSES)

Dépôt peu important (cf. *Tableau général*, pp. 209-210) qui s'est cependant enrichi, au cours de ces dernières années, d'assez nombreux documents sur des familles (série E), donnés ou réintégrés; de 143 protocoles déposés par Me Arnaud, notaire à Barcelonnette, et remontant à l'année 1327; de divers protocoles de notaires de Digne; de registres de notaires (depuis le XIVe siècle), provenant des mairies de Brunet et Thorame-Basse; des titres de la sénéchaussée

1. Faites surtout à Paris et aux archives départementales du Cher, dans des séries aujourd'hui brûlées : ce qui en double le prix.

de Castellane, qui ne remontent pas au delà de 1566; des débris de liasses et de registres provenant du fonds de la sénéchaussée de Forcalquier (1663-1737), où se trouvaient mêlés des titres de familles plus anciens; de 222 documents relatifs à l'évêché et au chapitre de Sisteron (1278-1785), précédemment conservés aux archives municipales de Sisteron (série GG. 1-62); du cartulaire de la ville de Tournoux (1231-1497), avec quelques parchemins et rouleaux concernant la même ville; des archives de l'ancienne baronnie d'Oise (1288-1533), retrouvées à la mairie de Champtercier; des chartes (2400 pièces ayant pour dates extrêmes 1275 et 1791), provenant du cabinet Maurel, à Sisteron, et acquises après son décès (1882); de dons précieux de M. Paul Arbaud[1]; enfin, en 1888, des archives de l'ancien chapitre de Digne, trouvées dans le palais épiscopal : beaucoup plus pauvres, il est vrai, qu'au XVIIe siècle, où un inventaire en fut fort bien dressé par Gassendi lui-même, ces archives capitulaires renferment encore de nombreux registres (statuts du XIIIe siècle), comptes et procédures, et minutes de notaires apostoliques depuis le XVe siècle; et des autographes de Gassendi. — Cf. *Annuaire de l'Archiviste*, 1862, pp. 111-114 (toutes les réintégrations sont postérieures à cet article).

INV. SOUS PRESSE. — Séries B et C.

INV. MSS. : Un inventaire très sommaire et déjà ancien des séries A-H et L existe aux Archives nationales (F^2 271). Pour la période révolutionnaire (séries L et Q) on a des inventaires suffisants, dressés en 1876 et révisés en 1889.

ALPES (HAUTES)

Ce dépôt, peu important en 1848 (cf. *Tableau général*, p. 198), s'est accru depuis par des réintégrations successives, portant notamment sur les séries B, E et G. — Cf. *Annuaire de l'Archiviste*, pour 1862, pp. 115-117. — Depuis encore, les greffes des tribunaux de Gap, de Briançon et d'Embrun ont versé leurs papiers anciens (le dernier en 1881); des documents ecclésiastiques jusque-là non réintégrés (cf. *R. P.*, août 1878, complément, pp. 2-7) ont accru la partie

1. Le plus important de tous est le dernier (cf. R. P., 1890, pp. 423-427), comprenant de nombreux titres de familles, des documents sur les communes, et une partie des archives de l'évêché de Senez; la plus ancienne pièce originale est de 1246.

religieuse du dépôt, provenant surtout d'Embrun, quoique les archives du chapitre métropolitain d'Embrun aient été presque totalement dispersées en 1585 (à la prise par Lesdiguières) et en 1793; on a également incorporé un certain nombre de minutes de notaires (depuis le XVI[e] siècle), et les archives communales de Barcillonnette, Cervières, Châteauvieux-sur-Tallard, Guillestre, La Bâtie-Vieille, La Salle, Montgardin, Névache, Puy-Saint-André, Ribeyret, Savines et Veynes, quelques-unes considérables et remontant au XIII[e] siècle. Parmi les acquisitions dont s'est enrichi ce dépôt, on signale les manuscrits de Théodore Gautier, les dons de M. Amat, ainsi que, en 1887, un inventaire des titres de la chartreuse de Durbon, dressé au XVIII[e] siècle.

La série révolutionnaire L est classée (1102 art.); la série Q est en classement.

Une bibliothèque historique alpine a été annexée aux Archives en 1880.

INV. PUBL. : Tome I[er] (séries A à C), par l'abbé P. Guillaume; Gap, 1887, in-4°.

INV. SOUS PRESSE. — Série G.

INV. MSS. : Un ancien inventaire sommaire très insuffisant (séries A-H) se trouve aux Archives nationales (F^2 272).

DOC. PUBL. : Abbé P. Guillaume, *Le mystère de Saint-Eustache joué en* 1504, Paris, 1883, in-8° (extr. de la *Revue des Langues romanes*, VII-VIII); — le même, *Le mystère de Sant-Anthoni de Viennès*, publié d'après une copie de 1503, Gap, 1884, in-8°; — le même, *Le mystère de Saint-Pierre et Saint-Paul*, publ. d'après un ms. du XV[e] siècle, Gap, 1887, in-8°; — le même, *Le mystère de Sanct Poncz*, publ. d'après un ms. du XV[e] siècle, Gap, 1888, in-8°; — abbé J. Fazy, *Mystère de Saint-André par Marcellin Richard* (1512), *publié avec une introduction et une nomenclature des documents en langue vulgaire connus dans les Hautes-Alpes*, Aix-en-Provence, 1883, in-8°; — *Ulciensis ecclesiæ chartarium animadversionibus illustratum*, Augustæ Taurinorum, 1753, in-fol.; — J. Roman, *Inventaires du trésor du chapitre de Saint-Arnoul de Gap*, Paris, 1874, in-8°; Ch. Charronnet, *Documents sur la chartreuse de Durbon* (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, XV, pp. 435-443); — le même, *Monastères de Durbon et de Berthaud, documents historiques*, Grenoble, s. d., in-8°; — J. Roman, *Le Cartulaire de Durbon* (1116-1219), dans *Notices et Documents* publiés pour la Soc. de l'histoire de France

(Paris, 1884, in-8°), pp. 101-120; — abbé P. Guillaume, *Chartes de N.-D. de Bertaud, second monastère de l'ordre des Chartreux* (1148-1449), Gap, 1888, in-8°. — *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes* (depuis 1882); — *Bulletin d'histoire religieuse du diocèse de Valence*, etc. (depuis 1879); — *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements* (depuis 1877). — Les sceaux conservés dans le dépôt départemental des Hautes-Alpes sont la plupart décrits dans deux ouvrages de M. J. Roman : *Sigillographie du diocèse de Gap*, Paris et Grenoble, 1870, in-4°; *Sigillographie du diocèse d'Embrun*, Paris et Grenoble, 1873, in-4°.

ALPES-MARITIMES

Ce dépôt a été régulièrement constitué après la cession du comté de Nice à la France (1860); il renferme des séries de documents fort intéressants. Les principales sont : les registres du Sénat de Nice (depuis 1614) et du Consulat [série B]; le greffe du tribunal de Nice, d'autant plus important que, sous le régime italien, on y déposait copie des actes notariés faits dans tout le comté [série B]; les registres des justices seigneuriales de Bezaudun, Cannes, Escragnolles, Saint-Vallier et Vence [série B]; la correspondance de l'intendant de Nice, réfugié à Tende, puis à Coni en 1794 [série C]; des documents de famille, surtout pour l'arrondissement de Grasse, et quelques registres de notaires [1] depuis 1343 [série E]; les archives communales (partielles ou entières) d'Èze, de Guillaume, de Puget-Rostan et d'Utelle, remontant au XIVe siècle; et les délibérations de la communauté de La Napoule, remontant au XVIe siècle [série E]; les archives de l'évêché d'Antibes, des évêchés et des chapitres de Grasse [2] et de Vence (depuis 1125), avec les registres des visites pastorales des évêques de Grasse pendant les années 1550-1752 [série G]; le très beau chartrier de l'abbaye de Lérins (parchemins depuis 1022, comptes depuis 1495, hommages et dénombrements depuis 1399), avec des documents anciens et précieux sur les prieurés de Briançonnet, de Tarascon, de Roquefort, de Vintimille et de Saint-Antoine de Gênes qui en dépendaient, et une superbe collection de sceaux

1. Les archives notariales sont très riches et très anciennes dans ce pays.

2. Une partie du chartrier de l'évêché de Grasse (voir le classement adopté dans *R. P.*, 1885, p. 263) a été transportée à Monaco par Antoine de Grimaldi, évêque de Grasse et seigneur de Monaco, au XVIe siècle; et, depuis, ces papiers sont toujours demeurés dans la Principauté.

[série H]; les fonds importants des Dominicains de Nice (depuis 1284, beaucoup de chartes des princes de la maison d'Anjou), des Augustins, des Capucins d'Antibes et des Oratoriens de Grasse, ainsi que les archives de l'ancienne commanderie de Malte à Nice [série H]; et, dans la période moderne, les archives du consulat de France à Nice jusqu'en 1860. — La mairie de Nice a récemment versé au dépôt départemental des papiers et titres divers concernant Baïrols, La Bollène, Sospels, et des papiers provenant du comte Tonduti de l'Escarène : tous documents oubliés longtemps dans un placard de la Bibliothèque municipale.

Les séries A à G, L et Q sont aujourd'hui complètement classées. La série L, particulièrement intéressante, renferme un certain nombre de correspondances militaires des guerres de la Révolution.

INV. PUBL. : On a seulement de l'ancien archiviste Gallois-Montbrun : *Introduction à l'inventaire général des titres et documents divers antérieurs à 1790 existant aux archives des Alpes-Maritimes en 1866-1869*, Nice, 1873, in-8° de 33 pp. (extr. des *Annales de la Soc. des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, tome II).

INV. SOUS PRESSE : Série G.

INV. MSS. : Inventaire des archives de l'abbaye de Lérins, 4 vol. in-fol. avec table (1640). — Inventaire des archives de la commanderie de Malte à Nice, 1 vol. in-fol. (XVII[e] siècle).

DOC. PUBL. : H. de Flamare, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins* (1[re] partie), Nice, 1884, in-8°; — H. Moris et Edm. Blanc, *Cartulaire de l'abbaye de Lérins*, Saint-Honorat-de-Lérins, 1883, in-4°; — H. Moris, *Journal de bord du bailli de Suffren dans ses campagnes de l'Inde*, Nice et Paris, 1888, in-8°; — et les mémoires des Sociétés locales.

ARDÈCHE

Archives pauvres. *Tableau général*, p. 226. — *Annuaire de l'archiviste* pour 1863, pp. 103-107. — *Cabinet historique*, IV (1858), catalogue, p. 134-136.

Les séries C (États du Vivarais) et E (Familles) sont les plus importantes. Dans la série B on a pu réintégrer récemment le greffe du tribunal civil de Privas (où se sont trouvés, mêlés aux papiers purement judiciaires, des registres de notaires remontant au XVI[e] siècle) et le greffe du tribunal civil de Largentière, contenant les papiers de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, et ceux de la

baronnie d'Aubenas. La série E s'est accrue des archives municipales et hospitalières de Tournon (XIVe siècle-1790), dont le dépôt départemental est désormais le dépositaire. Quelques réintégrations pourraient encore être opérées. Les documents de l'époque révolutionnaire, classés mais non inventoriés, ont peu d'intérêt[1].

INV. PUBL. : Séries A (5 art.), B (147 art.), C (1536 art.), D (6 art.), par M. Mamarot; Paris, 1877, 1 vol. in-4°.

INV. SOUS PRESSE : Supplément aux séries A et B.

INV. MSS. : Un inventaire sommaire des séries A à H, non conforme et déjà ancien, se trouve aux Archives nationales (F^2 273).

ARDENNES

Dépôt intéressant pour les séries ecclésiastiques. *Tableau général*, pp. 54-55. — *Annuaire de l'Archiviste* pour 1863, pp. 107-110. — Cf. Ed. Sénemaud, *Les archives des Ardennes*, *notice historique* (*Rapport de 1864*), Mézières [1864], in-8° de 39 pp.

Des réintégrations modernes en ont augmenté l'importance : ce sont notamment les versements, en 1882, des archives du greffe de Vouziers (depuis 1552), et, en 1887, de celles du greffe de Rethel, avec les papiers annexes des justices locales et du bailliage de Mazarin; les réintégrations des documents anciens, relatifs à l'abbaye d'Élan (provenant des archives de Reims), des titres indûment conservés par la fabrique de Thin-le-Moûtier (depuis 1593), et aussi de tous les papiers, chartes et manuscrits[2] laissés par l'ancien archiviste Sénemaud lors de son décès (1887). La série E s'est accrue d'un certain nombre de registres paroissiaux anciens retrouvés dans la série M.

Les documents de la série L sont les seuls de l'époque révolutionnaire qui aient jusqu'ici été soumis à un classement régulier.

INV. PUBL. : Tome I. Séries A (26 art.) et B (art. 1-1668), par Ed.

1. Il n'y a pas, à proprement parler, de recueils de documents tirés de ce dépôt d'archives. Mais on peut citer quelques publications faites à l'aide des diverses séries dont il se compose, par exemple : Massip, *Le collège de Tournon en Vivarais* (Paris, 1890, in-8°); — S. Brugal, dans la *Revue de la Revolution* (1884-1886), *passim*; — le *Bulletin d'histoire religieuse du diocèse de Valence*, etc.

2. Ces papiers ont été réclamés par l'administration aux héritiers, en vertu d'un article du règlement des archives qui interdit aux fonctionnaires de cette administration de posséder en propre des documents d'archives. Cette réintégration a été importante; on en trouvera le détail exact dans *R. P.*, 1887, pp. 311-314.

Sénemaud et P. Laurent ; Charleville, 1890, 1 vol. in-4°. — Tome IV. Séries G (289 art.) et H (519 art.), par les mêmes ; Charleville, 1888, 1 vol. in-4°. — Cf. un récolement général du dépôt dans *R. P.*, 1887, pp. 315-319, et un état spécial des papiers du greffe de Vouziers dans *R. P.*, 1883, pp. 174-176.

Inv. sous presse : Série B (fin).

Inv. mss. : Il en existe d'anciens, fort bien établis, pour les fonds de l'abbaye de Mouzon et de la Chartreuse du Mont-Dieu [1].

Doc. publ. : Paul Laurent, *Variétés historiques ardennaises; les deux plus anciens documents en latin et en français conservés aux archives des Ardennes*, Paris, 1890, in-8° ; — Ed. de Barthélemy, *Cartulaire du prieuré de N.-D. de Novy* (sommaire des pièces), dans la *Revue historique des Ardennes*, 4e livr. de 1867, pp. 41-64 ; — abbé J. Gillet, *La Chartreuse du Mont-Dieu au diocèse de Reims*, Reims, 1889, in-8 ; — Ed. Sénemaud, *Notes et pièces à consulter pour l'histoire de la Révolution dans les Ardennes* (même *Revue*, tome I-III, 1864-1866, *passim*) ; — *Revue de Champagne et de Brie ;* — *Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes* (publ. à Reims).

ARIÈGE

L'incendie qui a éclaté à la Préfecture de Foix, en 1804, a détruit les anciennes archives des comtes de Foix [2] (une analyse très complète des chartes, rédigée en 1760, a seule échappé au désastre), et la majeure partie des documents de l'époque révolutionnaire : d'où l'importance médiocre du dépôt. *Tableau général*, pp. 221-222. — *Annuaire de l'archiviste* pour 1863, pp. 110-112. — Récemment, l'archiviste a réussi à enrichir ses collections des papiers de la sénéchaussée et du siège présidial de Pamiers, et de ceux des juridictions inférieures de Conserans (arrondissement de Saint-Girons) ; des archives de l'ancien évêché de Conserans, provenant de Saint-Lizier; des anciennes archives épiscopales de Pamiers, conservées jusqu'en 1886 à l'Évêché (XIIe-XVIIIe s.; cf. *R. P.*, 1886, pp. 368-370) ; du minutier du notaire de Balesta (depuis le XVIe siècle), et de plu-

1. Une liste des manuscrits de Dom Ganneron, que possèdent les archives départementales des Ardennes, se trouve dans la brochure de M. Paul Laurent : *Notes inédites sur la vie et les œuvres de Dom Ganneron*, Charleville, 1887, in-8°.

2. On trouve quelques copies de pièces dans la Collection Doat, à la Bibliothèque nationale.

sieurs cahiers de reconstitution de l'état civil des protestants (1788), provenant du greffe de l'ancienne sénéchaussée de Toulouse.

Une bibliothèque ariégeoise a été créée à côté du dépôt.

Inv. publ. : On a seulement jusqu'ici la récente brochure de F. Pasquier : *Etat civil, Délibérations municipales et Livres terriers antérieurs à 1792, existant dans les archives communales et départementales de l'Ariège, état sommaire*, Foix, 1890, in-8° (extr. de l'Annuaire de l'Ariège).

Inv. sous presse : Série B; registres des plumitifs de la sénéchaussée de Pamiers (xviiie siècle).

Doc. publ. : Dr Ourgaud, *Notice historique sur la ville et le pays de Pamiers*, Pamiers, 1865, in-8°; — Ad. Baudouin, *Lettres inédites de Philippe le Bel*, Paris, 1887, in-8° (pp. 123-148); — C. Barrière-Flavy, *Dénombrement du comté de Foix sous Louis XIV* (1670-1674), Toulouse, 1889, in-8°; — et le *Bulletin de la Société ariégeoise des lettres et arts*.

AUBE

Belles archives ecclésiastiques, d'ailleurs assez bien connues. *Tableau général*, pp. 49-51. — *Annuaire de l'archiviste* pour 1863, pp. 112-125. — *Documents historiques inédits*, par Champollion-Figeac, tome I (1841), pp. 4-18. — Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Les archives du département de l'Aube et le tableau général numérique par fonds des archives départementales antérieures à 1790*, Paris, 1863, in-8° (extr. de la *Bibl. de l'École des Chartes*, 5e série, t. IV), où le savant archiviste, se bornant à l'examen des fonds qui remontent aux xiie et xiiie siècles, met au courant le « Tableau général » publié en 1848 et en rectifie les erreurs. Malheureusement, depuis 1863, toutes les réintégrations que l'on pouvait espérer et prévoir n'ont pas été faites; mais on trouvera déjà réunies là les riches archives des hôpitaux de la ville de Troyes, les papiers du greffe du bailliage de Bar-sur-Seine, les archives de la maîtrise des eaux-et-forêts de Troyes et de l'inspection des forêts de Bar-sur-Seine, et les chartes des prieurés de Bar-sur-Aube qui s'étaient primitivement égarées dans le dépôt départemental du Jura[1]. Les plus récents accroisse-

1. A signaler aussi une réintégration faite des documents volés par M. Harmand; cf. *Rapport à M. le Préfet par l'archiviste du département*, Troyes, s. d. [1873], in-4°.

ments proviennent d'une réintégration des archives de la Côte-d'Or (documents sur l'abbaye de Beaulieu, seigneuries de Blaincourt et Vaubercey); du don, fait par M. Lamblin en 1882, des archives de la seigneurie de Villemorien (depuis 1520); par Mme Truchy de la Huproye de l'important fonds de la Huproye; et de la remise de titres relatifs à la famille Comparot (de Longsols). — Il est très regrettable que la série H, si fréquemment consultée et citée, ne soit pas encore classée conformément au cadre adopté pour tous les autres dépôts. Plus on attendra, plus la modification sera fâcheuse.

Les séries révolutionnaires sont à peu près classées [1]. La série L (500 liasses) n'est pas inventoriée.

INV. PUBL. : Séries C (2346 art.) et D (160 art.) par M. d'Arbois de Jubainville; Troyes, 1864, 1 vol. in-4°; — série E, tome Ier (art. 1 à 1223), par M. Roserot [2]; Troyes, 1884, 1 vol. in-4°; — série G, tome 1er (art. 1 à 2544), par M. d'Arbois de Jubainville; Troyes, 1873, 1 vol. in-4°.

INV. SOUS PRESSE : Série G (suite).

INV. MSS. : Il y a d'anciens répertoires pour les fonds ecclésiastiques; et un répertoire topographique d'une partie des ventes de biens nationaux (série Q), par H. d'Arbois de Jubainville.

DOC. PUBL. : A. Vallet de Viriville, *Les archives historiques du département de l'Aube et de l'ancien diocèse de Troyes, capitale de la Champagne, depuis le* VIIe *siècle jusqu'à 1790*, Troyes et Paris, 1841, in-12; — M. Camuzat, *Promptuarium antiquitatum sacrarum Tricassinæ diœcesis*, Augustæ Trecarum, 1610, in-8°; — H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, Paris, 1859-1866, 9 vol. in-8°; — le même, *Étude sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes et principalement de Clairvaux aux* XIIe *et* XIIIe *siècles*, Paris, 1858, in-8°; — le même, *Études sur les documents antérieurs à l'année 1285 conservés dans les archives des quatre*

1. Utilisées cependant par M. Alb. Babeau dans son ouvrage : *Histoire de Troyes pendant la Révolution*, Paris, 1873-1874, 2 vol. in-8° — Rappelons à ce propos que c'est presque exclusivement sur des documents conservés au dépôt départemental de l'Aube que s'est appuyé cet auteur pour écrire ses différents volumes sur *la Ville sous l'ancien régime, le Village sous l'ancien régime, la Vie rurale dans l'ancienne France, l'Ecole de village pendant la Révolution.* — Cf. aussi le travail de M. d'Arbois de Jubainville : *L'administration des intendants d'après les archives de l'Aube*, Paris, 1880, in-8°,

2. Ce volume comprend la série E entière à l'exclusion du très important fonds provenant des archives du château de Pont-sur-Seine (fonds du prince de Saxe).

petits hôpitaux de Troyes, 1857, in-8°; — le même, *Pouillé du diocèse de Troyes rédigé en 1407*, publié pour la première fois, Troyes, 1853, in-8°; — Harmand, *Notice historique sur la léproserie de la ville de Troyes*, Troyes, 1849, in-8°; — L. Coutant, *Recueil de notes et de pièces historiques pour servir à l'histoire des Riceys*, Paris, 1840, in-8°; — Ed. de Barthélemy, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Pierre d Oyes, près Sézanne*, Châlons-sur-Marne, 1882, in-8° (extrait de l'*Annuaire de la Marne*); — Abbé Ch. Lalore, *Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes*, Paris et Troyes, 1875-1890, 7 vol. in-8°; — le même, *Collection des principaux obituaires et confraternités du diocèse de Troyes* (Collection de documents inédits relatifs à la ville de Troyes et à la Champagne méridionale, t. II), Troyes, 1882, in-8°; — le même, *Le trésor de Clairvaux*, Troyes, 1875, in-8°; — le même, *Les sires et les barons de Chacenay*, Troyes, 1885, in-8°; — C. J. Beautemps-Beaupré, *Coustumes des pays de Vermandois et ceulx de envyron*, Paris, 1858, 1 vol. in-4°; — A. Assier, *Bibliothèque de l'amateur Champenois*, Troyes, 1866-1875, 9 vol. in-12; — *Le Bibliophile troyen*, tome I, Troyes, 1850-1853, in-8°; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XV, pp. 280-283; XVIII, pp. 215-216; XXII, pp. 440-458; XXIII, pp. 214-247 et 393-423; XXXIII, pp. 142-186; et XXXIX, pp. 193-198 (d'Arbois de Jubainville); — *Revue de Législation ancienne et moderne*, 1870-1871, pp. 295-301; — *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, V (1867), p. 539 ; 5e série, III (1872), pp. 465-479; 7e série, III (1880), pp. 258-269; — *Bulletin historique et philologique du Comité*, 1887, pp. 288-305; 1889, p. 101 et 1890, pp. 150-180; — *Nouvelles archives de l'art français*, 3e série, II (1886), pp. 337-361; III (1887), pp. 65-87, 97-114, 147-171 et 225-246; — Ph. Guignard, *Rapport sur les papiers de S. A. R. le prince Xavier de Saxe, conservés dans les archives de l'Aube*, Dijon, 1853, in-4°; — A. Thévenot, *Correspondance inédite du prince Fr. Xav. de Saxe*, Paris, 1874, in 8°; — *Le fonds du prince de Saxe aux archives de l'Aube*, dans le *Cabinet historique*, XXI (1875), pp. 73-88 et 173-187; — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XVII (1868), pp. 112-117 ; — *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, XIV (1871), pp. 173-192. — *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, et *Annuaire administratif*, *historique*, *etc... de l'Aube*. — Deux chartes à miniatures des archives de l'Aube ont été reproduites dans A. Gaussen, *Portefeuille archéologique de la Champagne* (Bar-sur-Aube, 1861, in-4°), avec notice de M. d'Arbois de Jubainville (chap. III, pp. 1-9);

et le même volume contient du même archiviste un essai sur les sceaux des comtes et comtesses de Champagne (chap. VIII, pp. 1-44), avec 6 planches.

Il existe un *Inventaire ou catalogue sommaire de la Bibliothèque des archives départementales et de la Préfecture de l'Aube*, par H. d'Arbois de Jubainville, Paris 1877, in-8°.

AUDE

Tableau général, pp. 222-224. — Depuis la publication du *Tableau*, il a été réuni aux archives départementales une certaine quantité de documents provenant des sénéchaussées de Carcassonne, de Lauraguais, de Limoux, de la viguerie et vicomté de Narbonne, du présidial de Carcassonne, des maîtrises des eaux-et-forêts de Carcassonne, Castelnaudary, Quillan et Saint-Pons, des châtellenies de Montréal et de Lésignan, etc., de l'administration des domaines, de la sous-préfecture de Limoux, des archives départementales de l'Hérault. — *Annuaire de l'archiviste*, 1864, pp. 281-290. — *Mélanges historiques* (Doc. inéd.), pp. 21-25. — Le fonds le plus riche en documents précieux est celui de l'abbaye de la Grasse, qui remonte au VIIIe siècle, et celui de l'abbaye de Prouille n'est guère moins ancien [1]. — La série G est actuellement en classement; en voir l'état sommaire dans *R. P.*, 1886, pp. 210-211.

Par une circulaire insérée au *Recueil des actes administratifs*, 1885, n° 18, le Préfet de l'Aude a invité les municipalités à déposer leurs titres communaux aux archives du département, afin d'assurer leur conservation; jusqu'ici, les documents anciens des archives d'Arques (XIIIe-XVIIe siècle) et de Coustonge (XIVe-XVIIe siècles) sont seuls venus prendre place dans la série E.

INV. PUBL. : Tome Ier (série B, 2158 art.), par G. Mouynès; Paris, 1864, in-4°. — M. Paul Laurent a donné, dans *R. P.*, 1885, pp. 205-207, le catalogue des plans des communes du département, antérieurs à 1790, que l'on peut consulter aux archives départementales.

INV. SOUS PRESSE : Tome II de la série B; et série G.

DOC. PUBL. : Abbé Vergnet, *Diplômes carlovingiens conservés aux archives départementales de l'Aude* (fonds de l'abbaye de la Grasse),

1. Sur le fonds de l'abbaye de Saint-Guilhem-du-Desert, cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, II, pp. 177-187.

reproduction photographique, Carcassonne, 1865, in-4° oblong; — P. Laurent, *Livre vert de l'Archevêché de Narbonne ou inventaire des domaines, revenus et droits seigneuriaux de l'archevêché au* XIVe *siècle*, Paris, 1886, in-8°; — et les publications des Sociétés locales[1].

AVEYRON

La série G (évêché et chapitre de Rodez) est la plus importante du dépôt et remonte au X[e] siècle. *Tableau général*, pp. 230-233. — *Annuaire de l'archiviste* pour 1864, pp. 290-298. — Depuis la publication du *Tableau*, ces archives se sont successivement enrichies du chartrier des hospices de Rodez, des cinq mille registres anciens des notaires (surtout de Rodez), d'une collection importante de terriers et censiers, des procès-verbaux des séances des États de Rouergue tenues en 1607-1608, du cartulaire d'Aubrac, et plus récemment (1887) du fonds des anciennes juridictions du Rouergue (1091 liasses et 504 registres depuis le XVI[e] siècle), cédé par le tribunal civil de Rodez. — Par voie d'achat, ces archives ont vu s'augmenter le nombre des chartes originales du X[e] siècle, provenant originairement du fonds du chapitre cathédral (cf. *R. P.*. 1888, pp. CCCIX et suiv.)[2].

Les archives administratives [modernes] sont seules conservées à la Préfecture; les archives anciennes ou historiques se trouvent placées en ville, à la « Tour de l'Évêché »; et les archives judiciaires déposées par le greffe du tribunal restent momentanément en leur chartrier du Palais de Justice.

INV. PUBL. : Tome I[er] (séries B à D), par M. Affre; Paris, 1866, in-4°. — Tome II (série E, 2036 art.), par M. Affre, 1877, in-4°. — Un état sommaire des divers fonds a été publié par M. L. Lempereur, archiviste actuel, dans *R. P.*, 1888, p. 68.

INV. SOUS PRESSE : Tome III (série G).

INV. MSS. : Outre quelques inventaires anciens pour les fonds

1. Ces archives ont été mises à profit pour un certain nombre de publications historiques, et plus spécialement par Mahul, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, 1857-1882, 7 vol. in-4°.

2. Sur les bulles de plomb conservées aux archives départementales de l'Aveyron, cf. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, L (1889), pp. 433-438.

ecclésiastiques, on a de M. Bion de Marlavagne, ancien archiviste, ceux des fonds de l'évêché et du chapitre cathédral de Rodez, des abbayes de Bonnecombe, de Silvanès et de Nonengue. On a également dressé et tenu au courant un état sommaire des registres déposés par les notaires.

Les séries de l'époque révolutionnaire, importantes, sont classées; on en prépare l'inventaire. On y remarque de nombreux arrêtés des représentants du peuple en mission, les papiers de la commission civile révolutionnaire instituée par le représentant Taillefer, les délibérations complètes des administrations centrales du département[1], et une correspondance assez étendue de cette administration centrale avec les ministres, les districts et les municipalités, et des dossiers relatifs aux troubles du département sous la Révolution.

DOC. PUBL[2]. : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, IV, pp. 145-171; — *Revue des Langues Romanes*, 1879, pp. 1-17; — et publications des Sociétés locales. — M. Lempereur publiera prochainement les *Réponses des curés du diocèse de Rodez aux questions de l'Evêque (1771) sur la situation morale et matérielle des paroisses du Rouergue*, en 1 vol. in-4°.

BOUCHES-DU-RHONE

Très beau dépôt, riche en archives civiles et ecclésiastiques. *Tableau général*, pp. 200-203. — Cf. *Annuaire de l'archiviste*, 1864, pp. 298-320; *id.*, 1865, pp. 116-132; *id.*, 1866, pp. 178-188. — *Mélanges historiques* (Doc. inéd.), I, pp. 26-48 et 657-665.

1. Les papiers des administrations cantonales disparues doivent être, suivant une circulaire ministérielle du 12 novembre 1874, déposés aujourd'hui aux archives départementales. Mais cet ordre n'a pas été partout exécuté, notamment en Rouergue. Ceux de Aubin, de Nant, de Saint-Romme de Tarn sont bien centralisés; mais à Flavin, à Pont-de-Salars, à Salles-Curan, à Ségur, il n'a pas été possible de retrouver ces archives; ailleurs, à Vézins, par exemple, ces papiers sont mêlés aux délibérations de la commune, et doivent en conséquence rester dans la commune.

2. Les ouvrages de M. H. de Barrau, *Documents historiques et généalogiques sur les familles et les hommes remarquables du Rouergue* (Rodez, 1853-1850, 4 vol. in-8°); — du même, *Documents sur les ordres du Temple et de Saint-Jean de Jérusalem en Rouergue* (Rodez, 1861, 1 vol. in-8°); — de M. Bion de Marvalagne, *Histoire de la cathédrale de Rodez* (Paris, 1875, 1 vol. in-8°), et d'autres encore ont puisé leurs principaux documents aux archives départementales de l'Aveyron.

Il renferme les papiers de la sénéchaussée de Marseille (cédés au département par la ville), les délibérations des États de Provence (1363-1788), les archives des abbayes de Montmajour, de Saint-Victor et de Saint-Césaire-d'Arles qui remontent au xe siècle (avec transcriptions de pièces du viiie siècle dans les cartulaires), ainsi que le fonds considérable du chartrier du grand prieuré de Saint-Gilles (ordre de Malte), autrefois à Arles, qui commence au xiie siècle et contient les beaux cartulaires des commanderies de Manosque et de Trinquetaille. — Cf. *Notice sur les dépôts d'archives conservées à la Préfecture des Bouches-du-Rhône*, par Paul Ricard, archiviste (Marseille, 1835, in-8°); — *Notice sur les archives anciennes des Bouches-du-Rhône*, *suivie des notes relatives aux plus anciens documents du cartulaire de Saint-Victor*, par Louis Blancard, archiviste (Marseille, 1861, in-8°); — *Note sur les archives départementales des Bouches-du-Rhône*, par Ad. Latil (Congrès scientifique de France à Aix, 1866, tome II, p. 414); — *Notice sur les chartes impériales du royaume d'Arles existant aux archives départementales des Bouches-du-Rhône* [par E. F. de Grasset], dans *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, XXIX, pp. 106-121; — *Rapport sur une mission en Italie et à Marseille*, par A. Lecoy de la Marche (*Archives des Missions*, 3e série, II, pp. 325-356).

INV. PUBL. : Tomes I et II (série B, Cour des Comptes de Provence), par Louis Blancard; Paris, 1875, in-4°, et Marseille, 1879, in-4°. — Tome Ier (série C, États de Provence, 985 art.), par le même; Marseille, 1884, in-4°.

INV. SOUS PRESSE : Série C, tome II (États de Provence, suite); — série H, tome I (grand-prieuré de Saint-Gilles), commencé par E. F. de Grasset et interrompu depuis 1869.

Les séries L et Q sont classées, mais non encore entièrement inventoriées.

INV. MSS. : On a un inventaire pour le chartrier de l'archevêché d'Aix (série G), rédigé en 1844 (Archives nationales, F² 279). — Un certain nombre de fonds ecclésiastiques possèdent des inventaires anciens, bien dressés. Pour la série Q les répertoires sont précieux. — On a commencé un inv. analytique du fonds de Saint-Victor.

DOC. PUBL. : MM. Guérard, Marion et L. Delisle, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, Paris, 1857, 2 vol. in-4° (Doc. inéd.); — L. Blancard, *Documents inédits sur le commerce de Marseille au moyen âge, édités intégralement ou analysés*; tomes I et II,

contrats commerciaux du XIII[e] *siècle* [d'après des minutes de notaires], Marseille, 1884-1885, 2 vol. in-8°; — F. André, *Histoire de l'abbaye des religieuses de Saint-Sauveur de Marseille*, Marseille, 1883, 1 vol. in-8°; — D[r] L. Barthélemy, *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison de Baux*, Marseille, 1882, in-4°; — le même, *Histoire d'Aubagne*, Marseille, 1888-1890, 2 vol. in-8°; — le même, *Procès verbal de visite en 1323 des fortifications des côtes de Provence* (Mélanges historiques, Doc. Inéd., IV, pp. 621-692); — A. Lecoy de la Marche, *Le roi René*, Paris, 1875, 2 vol. in-8° (tome II); — abbé J.-H. Albanès, *Le couvent royal de Saint-Maximin en Provence*, Marseille, 1880, 1 vol. in-8°; — le même, *Histoire de la ville de Roquevaire et de ses seigneurs au moyen âge*, Marseille, 1882, in-8°; — le même, *Problèmes d'histoire ecclésiastique concernant Avignon et le comtat Venaissin*, Avignon, 1885, in-8°; — le même, *Histoire des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux au* XIV[e] *siècle*, Montbéliard, 1885, in-8° (extr. du *Bulletin d'hist. ecclésiastique du diocèse de Valence*); — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5[e] série, I, pp. 516-531; 6[e] série, VI, pp. 559-567; XXXV, pp. 255-265; XXXIX, pp. 110-128; — Baron de Roure, *Inventaire analytique du Cartulaire de l'hôpital de Saint-Gilles* (*Revue historique de Provence*, n° de janvier 1890 et suiv.); — C. Schottmüller, *Der Untergang des Templer-ordens*, Berlin, 1887, 2 vol. in-8° (t. II, pp. 423-434, Ausbeute des Archivs zù Marseille); — Dom Th. Bérengier, *Journal du maître d'hôtel de Mgr de Belsunce durant la peste de Marseille*, publ. dans *Revue des questions historiques*, XXIV (1878), pp. 566-586; — L. Delisle, *Rouleaux des morts*, Paris, 1866, 1 vol. in-8° (p. 376); — *Bulletin de la Société d'agriculture de Mende*, XIV (1863), pp. 302-311; — *Revue des Sociétés savantes*, 4[e] série, VII (1868), pp. 203-205, VIII (1868), pp. 300-1; X (1869), pp. 483-494; 5[e] série, VII (1874), pp. 301-311; 6[e] série, V (1877), pp. 195-216 (chartes provençales) et 281-311; VI (1877), pp. 125-158; VII (1878), pp. 439-442; 7[e] série, I (1879), pp. 145-156, 166-167 et 182-232; II (1879), pp. 203-225; — *Bulletin historique et philologique du Comité*, 1883, pp. 87-132; 1884, pp. 25-41; 1888, pp. 208-213; — *Bulletin de la Société académique du Var*, passim; — *Réunion des Sociétés Savantes, section des Beaux-Arts*, XIII (1889), pp. 907-997; — et les publications des sociétés locales. — Cf. L. Blancard, *Iconographie des sceaux et bulles conservés dans la partie antérieure à 1790 des archives départementales des Bouches-du-Rhône*, Marseille, 1860,

1 vol. in-4°; — et abbé Albanès, *Armorial et sigillographie des évêques de Marseille*, Marseille, 1884, 1 vol. in-4° [1].

Pour la période révolutionnaire, on a un commencement d'inv. publ. : L. Blancard, *Inventaire des archives départementales postérieures à 1789; série L* (*Documents de la période révolutionnaire*), tome I, Marseille, 1890, in-4°; et des séries de doc. publ., notamment dans la *Revue rétrospective*, XI, (1889), p. 145-156; XII (1890), pp. 141-144, 212-288; et XIII (1890), pp. 137-139.

CALVADOS

Très important dépôt, où les séries C (Intendance), D (Université), E (Papiers de famille), les fonds ecclésiastiques et les papiers révolutionnaires ont un intérêt exceptionnel. — *Tableau général*, pp. 31-33; à consulter avec beaucoup de circonspection [2]. — Un très intéressant rapport du comte de Toustain, conseiller général, a été imprimé dans *R. P.*, 1883, pp. 27-43; rédigé avec les notes de l'archiviste, il contient brièvement toute une description et une histoire des archives départementales, avec l'indication de tous les fonds qui s'y trouvaient dès lors réunis. Des réintégrations énormes ont été faites dans ces dernières années; nous citerons d'abord : un lot de 40000 pièces trouvées dans les prisons de Bayeux et de Caen; 11000 pièces restées longtemps égarées dans les bureaux de la Préfecture, et aujourd'hui placées dans les séries B, E, L et Q;

1. On pourrait citer en outre de nombreux ouvrages écrits d'après des documents de ces archives, notamment F. Guichard, *Essai historique sur le cominalat dans la ville de Digne*, Digne, 1846, 2 vol. in-8°; — L. Blancard, *Essai sur les monnaies de Charles Ier, comte de Provence*, Marseille, 1869, 1 vol. in-8°; — R. Sternfeld, *Karl von Anjou als Graf der Provence*, Berlin, 1888, 1 vol. in-8°; et P Fournier, *Histoire du royaume d'Arles*, Paris, 1891, 1 vol. in-8°.

2. Il est parfois très erroné. Il n'indiquait pas des chartes du XIe siècle pour Saint-Etienne et la Trinité de Caen, que le dépôt possédait cependant à cette époque. Il faut y ajouter notamment le fonds du chapitre cathédral de Lisieux, qui est considérable, de la chambre ecclésiastique et de l'officialité du même diocèse, les petits fonds de la collégiale d'Ecouis (Eure) et de Saint-Nicolas des Courtils de Bayeux — Le fonds des notariats et tabellionnages, qui commence au XIVe siècle, comprenait en 1848 un total de 81 registres ou liasses, et en comprend aujourd'hui 316. De même les cartulaires, pouillés et papiers terriers, au nombre de 7 à la même date, forment aujourd'hui une série de 109 articles.

plus de 50000 pièces provenant du greffe de la Cour d'appel de Caen et réparties dans les séries B, C, E et G; des documents conservés à la sous-préfecture de Bayeux et remontant au xv[e] siècle; des registres importants de l'Université de Caen, pour le xviii[e] siècle, qui avaient été oubliés au secrétariat de la Faculté de Droit; enfin quelques chartriers privés de premier ordre, offerts par M. de Petiville (documents en grand nombre depuis l'an 1101), par la famille d'Harcourt (très curieux depuis le xii[e] siècle), par M. l'abbé Deslandes (chartrier d'Escoville), par MM. Am. du Buisson de Courson (famille Patry), G. de Farcy (seigneuries du Buisson et de Longraye), Le Bouteiller (famille Trolley), Le Féron de Longchamp et de Beaurepaire-Louvagny (archives personnelles, chartrier du Boscq de Beaumont), et de Neufville (chartrier de Bavent, remontant au xi[e] siècle). A MM. G. Le Hardy, Danjon et Ch. Ruault de Plessis on doit des chartes anciennes qui ont enrichi les fonds de Saint-Etienne de Caen, de Sainte-Barbe-en-Auge et d'Aunay (série H). — Récemment ont aussi été offerts cent cinquante plans précieux des principaux édifices du département. — Cf. encore *R. P.*, 1888, pp. 254-256. — Il reste à la cathédrale et à la mairie de Bayeux de nombreux papiers, cartulaires et parchemins qui ont leur place marquée au dépôt départemental. Celui-ci, bien aménagé d'ailleurs dans un bâtiment spécial et neuf, se prête à toutes les réintégrations qu'il y aura lieu d'attendre dans un délai plus ou moins éloigné.

Inv. publ. : Série C. Tomes I à III (Intendance, art. 1 à 2975), par MM. E. Chatel et A. Bénet; Paris et Caen, 1877-1887, 3 vol. in-4°. — Cf. un état sommaire du fonds d'Harcourt (série E) dans *R. P.*, 1888, pp. 264-266, et un état des papiers relatifs aux corporations, confréries et jurandes dans *R. P.*, 1884, pp. 292-294; — l'indication d'une partie des registres composant la série L a été donnée dans *R. P.*, 1888, pp. 259-261.

Inv. sous presse : Série D.

Inv. mss. : Sans parler d'un certain nombre d'inventaires du xviii[e] siècle, à consulter pour les recherches dans les fonds ecclésiastiques, il y a des inventaires mss., prêts à être imprimés, pour la série C (art. 2976 à 6200); pour la série E (fonds d'Harcourt, Aunay, Bavent et Creully); pour la série H (abbayes d'Ardennes et d'Aunay). — On a pour la série Q des répertoires satisfaisants.

Doc. publ. : Léchaudé d'Anisy, *Extraits des chartes et autres actes*

normands ou anglo-normands qui se trouvent dans les archives du Calvados, Caen, 1832-1834, 2 vol. in-8°; — C. Hippeau, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen*, Caen, 1855, 1 vol. in-4°; — le P. Godefroid Madeleine, *Essai historique sur l'abbaye de Mondaye, de l'ordre de Prémontré*, Caen, 1874, 1 vol. in-8°; — H. de Formeville, *Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*, Lisieux, 1873, 2 vol. in-8°; — G. Mancel, *Documents, notes et notices pour servir à l'histoire du département du Calvados*, Caen, 1852, 1 vol. in-8°; — P. de Farcy, *Abbayes du diocèse de Bayeux*, Paris, 1886-1889, 2 vol. in-4° (à suivre); — *Archivalische Zeitschrift*, VIII (München, 1884), p. 188; — *Revue de l'Enseignement secondaire et supérieur*, (1884-1890), *passim;* — et de nombreuses publications dans les *Mémoires* et les *Bulletins de la Société des Antiquaires de Normandie*, dans les *Bulletins de la Soc. des Beaux-Arts de Caen*, dans les Annuaires de l'*Association normande*, etc. — Beaucoup de sceaux conservés dans les archives départementales du Calvados sont décrits dans G. Demay, *Inventaire des sceaux de la Normandie*, Paris, 1881, 1 vol. in-4° et pl.; et dans P. de Farcy, *Sigillographie de la Normandie, Évêché de Bayeux*, Caen, 1876, 1 vol. in-4° et pl. — Enfin quelques pièces du même dépôt sont reproduites dans la publication de M. Am. de Bourmont : *Lectures et transcription des vieilles écritures, manuel de paléographie des* XVIe, XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, Caen, 1881, in-fol. [1].

CANTAL

Ces archives, tout à fait insignifiantes en 1848 (cf. *Tableau général*, p. 184), se sont sensiblement accrues dans ces dernières années par des réintégrations et des donations importantes.

Les archives des greffes d'Aurillac et de Mauriac, les minutes de l'ancien bailliage de Salers, les titres de l'ancienne collégiale de Murat (XIVe-XVe siècles), qui étaient restés en la possession de la fabrique, les archives de l'ancien évêché de Saint-Flour et de l'ancien doyenné de Mauriac, d'intéressants documents, enfin, sur le prieuré de Mauriac et l'abbaye de Brageac (longtemps conservés à

1. Il n'est guère d'ouvrage important sur l'histoire de la Normandie qui n'ait publié en pièces justificatives un certain nombre de documents tirés des archives départementales du Calvados, en même temps que des autres dépôts normands. Nous ne mentionnerons qu'une fois, et de préférence à la SEINE-INFÉRIEURE, les plus importantes de ces publications.

la mairie de Mauriac) ont été successivement versés, depuis 1875, au dépôt départemental et classés dans les séries respectives où ils doivent figurer. Enfin les notaires Périer et Muratet, d'Aurillac, ont, en 1882-1883, déposé leurs anciennes minutes, remontant au XIVe siècle, entre les mains de l'archiviste départemental, qui en a la garde : d'autres notaires doivent prochainement suivre leur exemple.

Les dons principaux sont ceux de MM. Ch. Delzons (documents sur l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac et le prieuré de Jussac, et minutes de notaires, depuis 1230) ; B. Pons (titres de la seigneurie de Freluc) et comte de Dienne (titres du XVe siècle sur le prieuré de Bredon).

Enfin des négociations bien conduites ont permis d'acquérir pour le dépôt départemental les papiers du bailliage de Vic-en-Carladès, de la prévôté royale de Murat (depuis le XVIe siècle), de la justice de Miramont, de la seigneurie de La Force près Saint-Simon (depuis 1489), les titres de la famille de Naucaze (XIIIe-XVIe siècles), et de nombreux documents ecclésiastiques et seigneuriaux (Pouzols, La Tour d'Auvergne, etc...).

Les archives sont actuellement placées au dernier étage du Palais de Justice d'Aurillac.

Les séries révolutionnaires L et Q, assez considérables, ne sont pas classées.

Les dossiers et registres de l'époque révolutionnaire, restés longtemps dans les greniers des sous-préfectures de Mauriac et de Saint-Flour, ont été réintégrés en 1886 au dépôt départemental:

INV. PUBL. : Néant.

INV. SOUS PRESSE : Série E.

L'inventaire de la série C, qu'on avait commencé à imprimer en 1864, a dû être suspendu par suite d'une refonte complète, motivée par le versement du fonds de l'Élection d'Aurillac.

INV. MSS. : Un inventaire très sommaire des séries C, E, G et H, rédigé en 1850, et bien incomplet aujourd'hui, se trouve aux Archives nationales (F² 281).

CHARENTE

Les séries B et E des archives départementales de la Charente sont importantes. — Cf. *Tableau général*, pp. 176-177 ; à compléter

par le *Tableau d'accroissement des fonds depuis 1848*, dans *R. P.*, 1878, pp. 294-296. — En effet, outre des archives de familles assez considérables, le dépôt possède aujourd'hui une belle série de minutes de notaires, rapportées des mairies et des greffes, ou déposées par les titulaires actuels (voir : *Tableau général des minutes de notaires déposées aux archives de la Charente*, 493 offices, dans *R. P.*, 1879, pp. 358-373) et les papiers provenant du présidial d'Angoulême, de la maîtrise des eaux et forêts d'Angoulême, de justices diverses, et des prévôtés royales de Bouteville, Châteauneuf et Cognac (voir : *Indication sommaire des fonds de la série* B, dans *R. P.*, 1882, p. 356). — *Annuaire de l'archiviste* pour 1866, pp. 190-198.

Cf. *Courte notice sur les archives départementales de la Charente*, par G. Babinet de Rencogne, archiviste, Angoulême, 1866, in-8° (extr. du *Bull. de la Société archéol. et hist. de la Charente*, 4e série, IV, pp. 323-336) ; — *Notice sur les archives départementales de la Charente*, par Al. de Jussieu, archiviste (même *Bulletin*, 2e série, I [1856], p. 80-86) ; — *Procès-verbaux constatant le brûlement officiel des titres féodaux à Angoulême, Cognac et Confolens*, par G. Babinet de Rencogne (même *Bulletin*, 4e série, III [1865], pp. 403-414) ; — *Rapport sommaire sur l'ensemble des archives du greffe de la sénéchaussée et siège présidial de l'Angoumois*, par le même (même *Bulletin*, 3e série, II [1860], pp. 8-20). Le plus ancien document original est du XIe siècle. Les pièces anciennes en langue vulgaire sont extrêmement rares dans ce dépôt, qui est installé dans l'ancien Hôtel Albert, près de la Préfecture.

Le classement des séries révolutionnaires[1] L et Q, importantes, a été commencé ; il a permis d'y retrouver un certain nombre de titres antérieurs à 1790, qui prendront place dans les séries B et E.

L'archiviste actuel a créé une bibliothèque angoumoisine, déjà intéressante, comme annexe au dépôt.

Inv. publ. : Tomes I (séries C, D, E) et II (série E, suite), par MM. Babinet de Rencogne et P. de Fleury ; Angoulême, 1880-1887, 2 vol. in-4°.

Inv. sous presse : Tome III (série E, fin).

1. Les documents révolutionnaires ont été récemment utilisés par P. Boissonade : *Histoire des volontaires de la Charente pendant la Révolution*, Angoulême, 1890, in-8°.

Inv. mss. : Un inventaire, très insuffisant aujourd'hui, des séries A à G, rédigé par Faunié-Duplessis en 1845, se trouve aux Archives nationales (F[2] 282).

Doc. publ. : E. Castaigne, *Documents historiques sur l'Angoumois*, tome I; Paris, 1864, in-8°; — *Le Trésor des pièces angoumoisines inédites ou rares*, tome I et II; Paris, 1863 et Angoulême, 1867, 2 vol. in-8°; — et de nombreux documents publiés par G. Babinet de Rencogne et P. de Fleury, archivistes, ou par d'autres, dans le *Bulletin de la Société archéol. et historique de la Charente* (depuis 1845); — *Bulletins de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 2e série, V (1865), pp. 234-269, et XII (1872), pp. 3-40; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1884, pp, 157-159, et 1889, pp. 93-100; *id.*, archéologie, 1890, pp. 242-245.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Ce dépôt d'archives a été installé dans un bâtiment neuf et spécial en 1881. Très peu considérable[1] en 1848 (cf. *Tableau général*, p. 178), il s'est accru depuis lors des archives du présidial de Saintes, provenant du greffe du tribunal (1862), du chartrier du comté de Matha, de celui des Aubert de Couriérac, des papiers de la juridiction consulaire de La Rochelle, de l'Amirauté de Brouage et Marennes, et de l'Amirauté de La Rochelle (ces derniers provenant des greniers de la Bourse); enfin des archives des notaires de Taillebourg. Les archives des Amirautés offrent les renseignements les plus curieux pour l'histoire militaire et maritime, commerciale et judiciaire des deux derniers siècles. Ces différents fonds forment avec celui de l'Intendance (série C) la majeure partie des documents conservés au dépôt départemental de la Charente-Inférieure. Cf. *Annuaire de l'archiviste*, 1866, pp. 198-206; — *Les archives départementales de la Charente-Inférieure*, par L. de Richemond, archiviste (*Ann. de l'Académie de La Rochelle*, 1875, pp. 37-88); — *Rapport au Préfet sur les anciennes archives de la mairie*[2] *et du greffe du*

1. Cette pauvreté s'explique en partie par le transfert à Paris, en 1630, des archives de La Rochelle) qui furent anéanties avec celles de la Chambre des Comptes en 1737), par les incendies successifs des archives du présidial de Saintes au XVIIe siècle, du séminaire de La Rochelle, et des archives du génie militaire (1847).

2. Détruites en 1871 par un incendie.

palais de justice de Saintes, par L. de la Morinerie (Évreux, 1862, in-8° de 32 pp.). — *Mélanges historiques* (Doc. inéd.), I, pp. 74-91.

A signaler les dons faits par M. E. de Beaucé, des documents sur la seigneurie de Sazey, remontant à l'année 1437; et la remise en 1882, par la direction des Domaines, de titres relatifs aux propriétés de l'ancienne abbaye de la Grâce Notre-Dame de Charon.

Les séries révolutionnaires L et Q sont classées; les dossiers du tribunal révolutionnaire de Rochefort ont été réintégrés aux archives départementales en 1872.

Inv. publ. : Tome I (séries C à H avec E supplément, *Église réformée de La Rochelle*, 118 art.), par M. de Richemond, Paris, 1877, in-4°. — Tome II (série H supplément, 480 art.), par le même, Paris, 1882, in-4°.

Inv. sous presse : Série B.

Inv. mss. : Un inventaire des séries L et Q, dressé vers 1845, se trouve aux Archives nationales (F^2 283). — A La Rochelle, il y a un inventaire des archives du présidial de Saintes; et pour la période révolutionnaire des répertoires mis à jour en 1888.

Doc. publ. : L.-M. de Richemond, *Documents historiques inédits sur le département de la Charente-Inférieure*, Paris, 1874, in-8°; — Bon Eschasseriaux, *Études, documents et extraits relatifs à la ville de Saintes*, Saintes, 1876, in-4°; — Ant. Proust, *Archives de l'Ouest, recueil de documents concernant l'histoire de la Révolution*, Paris, [1866-1868], 5 vol. in-8° (tome II); — *Archives historiques du Poitou*, VII (1878), pp. 191-271; — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, passim; — et de nombreux textes publ. dans les *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, tomes I à XVIII, et dans les revues locales.

CHER

Malgré l'incendie qui a éclaté à la Préfecture du Cher le 13 avril 1859, les archives départementales du Cher offrent encore une assez intéressante collection de titres, surtout dans les séries B et E.

Tableau général, pp. 126-130.

Si plusieurs cartulaires originaux des anciens établissements religieux du Berry ont disparu complètement, si d'autres n'ont pu être

reconstitués qu'en partie et à grand'peine[1], les archives judiciaires réintégrées des différents tribunaux fournissent une série importante et non endommagée (comté de Sancerre, duché-pairie d'Aubigny, baronnies de Graçay et de Lignières, marquisat de Châteauneuf-sur-Cher, bailliages d'Henrichemont et de Concressault; maîtrise des eaux et forêts de Vierzon); ce sont les papiers des eaux et forêts qui ont le plus souffert. Ce dépôt possède les minutes des notaires de Bourges, antérieurs à 1789 (env. 5000 art. depuis le XVe siècle), et une série intéressante de titres de famille. Il est, en outre, rentré en possession, en 1880, notamment à la vente Vermeil, de documents des archives, distraits à une époque ancienne[2].

Les séries révolutionnaires L et Q, classées, seront prochainement inventoriées[3]. Elles ont souffert de l'incendie de 1859.

INV. PUBL. : Tome Ier (séries A et B, 3958 art.) par MM. Boyer et Barberaud, Bourges, 1883, in-4o; — tome II (séries B, fin; C, D, E, 1re partie) par MM. Boyer et Dauvois, Bourges, 1885, in-4°.

INV. SOUS PRESSE. — Série E (fin).

DOC. PUBL. : Bon de Girardot, *Mémoire sur la généralité de Bourges en* 1697, Bourges, 1844, in-12; — le même, *Essai sur les assemblées provinciales et en particulier sur celles du Berry* (1778-1790), Bourges, 1845, in-8°; — le même, *Pièces inédites relatives à l'histoire d'Écosse* (1550-1551), Paris, 1846, in-4°; — *Annales archéologiques*, X (1850), passim; — *Mémoires et dissertations de la Soc. des Antiquaires de France*, XX, (1850), pp. 207-220; — *Revue centrale des arts en Province*, 1859, pp. 25-31; — *Archives de l'Art français*, 1861, pp. 212-237; — Ant. Proust, *Archives de l'Ouest, recueil des documents concernant l'histoire de la Révolution*, Paris [1866-1868], 5 vol. in-8o (tome IV); — et les publications des Sociétés locales[4].

1. Voir, sur les titres de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire aux archives du Cher, une notice de M. Hiver dans le *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, II (1859), p. 497.

2. On trouvera dans l'introduction du tome Ier de l'Inventaire, une intéressante *Histoire des archives de la préfecture du Cher*, écrite par M. Boyer.

3. La série L a été utilisée par M. Th. Lemas pour son ouvrage : *Etudes sur le Cher pendant la Révolution*, Paris, 1887, in-16; et précédemment par M. Eug. de Beaurepaire, *Les actes de la justice révolutionnaire à Bourges*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires du Centre*, II (1868), pp. 85-208.

4. L. Raynal, dans l'*Histoire du Berry depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1789* (Bourges, 1844-1847, 4 vol. in-8°), et le comte de Toulgoët-Tréana, dans l'*Histoire de Vierzon et de l'abbaye de Saint-Pierre* (Paris, 1884, 1 vol. in-8°), ont largement utilisé les documents des archives du Cher.

CORRÈZE

Ces archives départementales, insignifiantes jadis au point de vue historique, se sont accrues par des réintégrations récentes qui ont grande chance de se continuer avec succès. — *Tableau général*, p. 175.

La série E, la plus importante, renferme aujourd'hui quelques documents de famille (de Lentillac et de Rohan notamment, depuis le XIVe siècle) et d'importants protocoles de notaires : le notariat de Tulle y a été presque déposé au complet par les titulaires de chaque étude, et à Donzenac, Lachapelle-Spinasse, Meymac, Objat, Egletons, Treignac, les notaires ont suivi le bon exemple du chef-lieu. En outre, les séries ecclésiastiques ont reçu un certain nombre de liasses concernant le prieuré d'Ahun, les abbayes de Bonnesaigues (dep. le XIIe siècle), de Dalon et de Glandiers, le prieuré de Saint-Angel, l'abbaye de Saint-Roch-lès-Brive, les Ursulines d'Ussel, l'abbaye d'Uzerche, le prieuré de Vergonzane, l'abbaye de Vigeois, ainsi que les registres du greffe des insinuations ecclésiastiques de Limoges établi à Brive (1580-1620) : tous ces papiers avaient été indûment conservés, jusqu'en 1887, par les archives départementales de la Haute-Vienne. — Les greffes des tribunaux civils ont versé toutes leurs liasses de procédures diverses (XVIIIe siècle) ; des particuliers ont offert des titres relatifs à la famille d'Alboy (XIIIe-XVIIIe s.,) et au monastère de Port-Dieu (XVIIe-XVIIIe s.)

M. Vayssière, alors archiviste, a rédigé en 1883 un historique du dépôt, dont il expliquait les causes d'appauvrissement ; ce rapport n'a pas été publié [1].

INV. PUBL. : Tome I ; séries A (3 art.) et B (art. 1 à 1227), par M. Lacombe, Paris, 1869, in-4°. — Tome II, séries B (fin), C à H, par le même, Paris, 1874, in-4°. — Tome III ; séries B à E, suppléments, par A. Vayssière et Ad. Hugues, Tulle, 1889, in-4°.

INV. MSS. : Il y a des répertoires, dressés par M. Ad. Hugues, pour les séries L (631 art.) et Q (532 art.). — La table méthodique

1. Par contre, nous devons féliciter la *Société des Sciences, Lettres et Arts de la Corrèze* qui, chaque année, donne asile, dans son Bulletin, au rapport de service de l'archiviste départemental ; il peut être ainsi lu par toutes les personnes qui y trouvent intérêt, et cette innovation mérite d'être recommandée.

et alphabétique a été préparée pour les deux premiers volumes de l'inventaire imprimé.

Doc. publ. : Dans les publications des Sociétés de Tulle et de Brive[1].

CORSE

Par lettres patentes du 11 janvier 1775, les archives anciennes de la Corse furent réunies dans un local spécial, à Bastia, et formées des papiers déposés au greffe du Conseil supérieur jusqu'en juin 1768. Puis un arrêt du Conseil d'État, du 12 mars 1776, ordonna la concentration dans un même dépôt à Bastia de « tous les papiers existant dans les villes et communautés de l'île, pouvant intéresser le domaine du Roi ou le corps entier de la Nation ». Un premier classement fut terminé en 1783.

Le transfert de ces archives, successivement augmentées, eut lieu en 1827 à Ajaccio. On y remarquait la partie du fonds de l'Intendance échappée à l'incendie de 1785, les chartes du monastère de la Gorgone et les documents de la période révolutionnaire conservés à Bastia. On y a réuni, depuis lors, les archives de l'évêché de Mariana et Accia (1857), les papiers du Conseil supérieur déposés au greffe de la Cour de Bastia (1865), les liasses des juridictions inférieures, génoises et françaises, provenant des greffes des tribunaux, et tout récemment enfin (1889), les archives des anciens évêchés de Sagone et de Nebbio, retrouvées à Bastia. — Cf. *Tableau général*, pp. 247-248; à rectifier et compléter par l'*Annuaire de l'archiviste*, 1867, pp. 154-161, et par l'*Annuaire du département de la Corse pour l'année 1887* (Bastia, 1887, in-12), pp. 66-69.

Les séries B et C sont les plus importantes; le plus ancien document (série H) est de 1095. — Cf. un état sommaire du dépôt dans *R. P.*, 1886, pp. 66-79.

Les séries révolutionnaires L et Q sont classées. Un inventaire très détaillé de la série L, dressé par M. Ponte en 1846 (Archives nationales, F³ 286), est précédé d'un rapport fort intéressant.

Inv. publ. : Depuis longtemps, on a imprimé l'inventaire des

1. On pourrait y ajouter les publications de MM. V. de Seilhac, Clément-Simon, R. Fage, etc., qui ont largement utilisé les archives départementales de la Corrèze.

séries A (23 art.) ; B (art. 1 à 83 ; conseil supérieur) ; et C (art. 1 à 697 ; Intendance et régence du général Paoli) ; mais on ne s'est pas décidé à en faire profiter le public.

Inv. sous presse : Série C.

Inv. mss. : Il en existe pour la série E (145 art.) et pour le fond de la Gorgone ; — de plus, on a aux Archives nationales (F^2 75256) un inventaire des 487 premiers articles de la série C. — Pour la série L (743 art. [1]), on a un inventaire refondu par M. de Fréminville en 1889 ; pour la série Q, un répertoire dressé en 1857.

Dans les archives modernes on trouve des documents historiques curieux, notamment sur l'administration de Miot et des généraux Morand et Berthier (série N), et sur le banditisme (série M), avec des inventaires respectifs de 1887 et de 1890.

Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, VII (1874), pp. 161-173 ; VIII (1874), pp. 290-297. — La Société des sciences historiques et naturelles de la Corse prépare la publication, d'après des documents de la série L, des procès verbaux des séances du Parlement anglo-corse.

COTE-D'OR

Un des plus beaux dépôts de France (*Tableau général*, pp. 141-148) qui, depuis quarante-trois ans, s'est considérablement accru, notamment par la réunion de toutes les archives judiciaires versées après de longues années de pourparlers. On lira avec fruit l'intéressant exposé historique qu'en a fait l'archiviste dans *R. P.*, 1887, pp. 301-306. — En 1868, une première cession de ces archives (papiers administratifs du greffe de Dijon et justices seigneuriales) avait eu lieu, mais en 1877 la Cour d'appel les réclama, on les lui restitua en droit. Ce n'est qu'en 1887 que la réunion définitive fut opérée au dépôt départemental qui s'enrichit ainsi de 3782 registres et 1662 liasses. Il y aura ainsi un supplément considérable à la série B, dont l'inventaire a été imprimé antérieurement. Ce supplément comprendra les fonds suivants : Parlement de Bourgogne (Grand Chambre, Tournelle, Chambre des Requêtes, Chambre des Enquêtes,

1. Y compris 80 art. nouveaux, venus de la série Z où l'on a retrouvé en 1887 des documents précieux du gouvernement anglo-corse.

Chancellerie, Table de Marbre, Parlement de Dombes qui y fut réuni de 1771 à 1775); bailliages, au nombre de neuf (Dijon, Auxonne, Beaune, Nuits, Saint-Jean-de-Losne, Châtillon-sur-Seine, Semur-en-Auxois, Arnay-le-Duc, Saulieu); maîtrises des eaux-et-forêts (Dijon, Châtillon-sur-Seine); traites foraines; tabellionage de Semur. Malheureusement les archives du Parlement de Bourgogne [1] ne nous sont pas parvenues intactes : des pertes sensibles, antérieures à l'inventaire dressé en 1809, ne se trouvent consignées nulle part; les procédures criminelles provenant de l'ancienne Chambre de la Tournelle et de la Chambre du Conseil ont à peu près totalement disparu; depuis lors de nombreuses liasses ont été sacrifiées par des ignorants, l'ingénieur Vionnois et le greffier Goussard, et aux dilapidations officielles vint s'ajouter le vandalisme privé, exercé sur une grande échelle par le concierge de la Cour, qui était en même temps relieur et se servait des vieux parchemins pour les usages de son état. Ainsi disparurent la plupart des registres et documents antérieurs au XVIIe siècle.

Les archives féodales (série E) se sont enrichies des titres des seigneuries de Mosson et de Massingy-les-Châtillon, offerts par le marquis de Saint-Seine; des titres de la seigneurie de Villey-sur-Tille, donnés par la comtesse de Juigné [2]; de papiers concernant les familles de Faulquier, de Malain, d'Urfé, achetés de M. Marlot; des archives de la famille Fremyot et des Souvert de Bretagne, seigneurs d'Is-sur-Tille; de nombreux terriers, plans, contrats d'acquisition depuis le XIVe siècle [3]; d'un dossier sur la seigneurie de Turcey (XVe siècle), provenant d'un don Huguenin; enfin du chartrier complet de la famille parlementaire Mairetet (1295-1800), offert par M. G. Potey et comprenant, outre une importante correspondance, les titres de propriété de la seigneurie de Minot, des documents sur les com-

1. Elles ont été utilisées par le président Lacuisine, *Histoire du Parlement de Bourgogne*, 3e édition, Dijon, 1864, 3 vol. in-8°.

2. Un don considérable de 2000 pièces (les plus vieilles datant de 1300) a été également fait par la comtesse de Juigné (*R. P.*, 1877, pp. 102-105); les pièces ont été réparties dans toutes les séries. Ce don a été complété par un autre qu'ont fait en 1889 les héritiers de cette dame, et qui comprenait 1340 pièces (1195-1783).

3. Cf. *R. P.*, 1885, pp. 256-258. — Précédemment avaient été offerts des documents du XVIe siècle sur la terre de Bourbilly, et des titres relatifs à la terre de Montboyer en Saintonge (1456-1772).

munes voisines, sur les abbayes de Flavigny et d'Oigny, et sur les prieurés de Beaulieu et du Val-des-Choux[1].

Une mention particulière est due au don des papiers de la famille de Saulx-Tavannes, fonds considérable (18500 pièces) allant du XIIIe au XVIIIe siècle ; — et au don tout récent des archives de la famille de Thiard de Bissy, léguées par la marquise d'Estampes, et non moins importantes (15000 pièces et 100 registres) : on y trouve des correspondances militaires, des mémoires diplomatiques, curieux pour les règnes de Louis XIV et de Louis XV pendant lesquels plusieurs membres de cette famille occupèrent des charges politiques de premier ordre.

A la suite de circulaires lancées par l'archiviste dès 1871 et renouvelées en 1879, de très nombreuses réintégrations ont été faites par les communes, qui ont consenti à laisser faire la concentration au chef-lieu du département des papiers provenant des administrations ou corporations supprimées par la Révolution. Quelques-unes de ces réintégrations ont été considérables, si l'on prend pour base celles qui furent faites de 1871 à 1874 par les communes seulement et qui se composaient de deux atlas, 15 plans, 819 registres et 19600 pièces[2]. Nous nous bornerons à citer les principales :

De *Beaune*, deux registres de la Chancellerie du Duché (1511-1579); les titres des seigneurs de Montmain et Villers-la-Faye; les registres de la justice municipale de Beaune (1453-1788) ; des cartulaires et papiers de la collégiale N.-D. de Beaune (1187-1790); des documents relatifs à la Chartreuse (1353-1663) et aux Cordeliers (1691-1790); les inventaires des églises et établissements religieux du district de Beaune (1792-1795).

De *Semur*, les papiers du bailliage de Semur, des prévôtés royales de Baigneux-les-Juifs et de l'Abergement-le-Duc; des châtellenies royales de Frontenard, Vieux-Château et Villaines-en-Duesmois; des seigneuries de Chaudenay-les-Chevannay et de Marcilly-les-Vitteaux; des papiers des justices municipales de Semur, Seurre et Vitteaux; des minutes de notaires (Saint-Jean-de-Losne, Semur, Vit-

1. Le fonds principal du Val-des-Choux est aux archives départementales de l'Allier.

2. En 1890, ces revendications ont fait rentrer aux archives du département plus de 15000 pièces et 895 registres, sans compter 130 liasses de minutes de notaires dont le contenu n'a pas encore été relevé.

teaux); des documents sur la baronnie de Vitteaux, les chapitres de N.-D. de Semur et de Lugny-les-Mâcon, les églises d'Auxonne, de Flavigny, de Massingy et de Vitteaux, certaines cures et fabriques dépendant de l'évêché de Langres, sur des abbayes, prieurés et commanderies, sur les hospices et léproseries de Dijon, Beaune, Flavigny, Nailly, Saffres, Vitteaux; les archives de l'administration cantonale de Laignes (série L); les papiers du comité révolutionnaire et du comité de surveillance dans le district de Semur; les pièces relatives à la liquidation de l'émigré Cadouche (série Q), 1199-an IV.

De *Saint-Jean-de-Losne*, les registres des causes de la justice municipale (1568-1793); les registres de la conservation des hypothèques d'Auxonne (1562-1793) et des pièces sur l'église et la fabrique de Saint-Jean de Losne (1396-1790).

D'*Is-sur-Tille*, des protocoles de notaire, des documents sur la justice municipale, le culte, l'hôpital et les confréries, les papiers du directoire du district et des administrations cantonales pendant la période révolutionnaire.

De *Montbard*, les registres de la justice municipale (depuis 1516) et de la société populaire locale (1793-1799).

De *Frolois*, les papiers des anciennes justices de Chanceaux et de Flavigny.

De *Gemeaux*, *Talmay*, *Savigny*, *Rouvray*, *Beaumont-sur-Vingeanne*, *Messigny*, les archives de l'ancienne administration cantonale (1790-an VIII).

De *Moutier-Saint-Jean*, quelques registres du greffe de la justice seigneuriale de Santigny.

De *Selongey*, les registres de l'administration cantonale.

De *Brazey-en-Plaine*, des minutes de notaires, des sentences de châtellenie, des titres sur la cure et les confréries (XVIIe-XVIIIe siècles).

De *Seurre* (cf. *R. P.*, 1883, pp. 250-251).

De *Minot*, les registres de la justice seigneuriale de ce lieu.

Les archives communales d'Aignay-le-Duc, d'Argilly, d'Arnay-le-Duc, d'Auvillars, de Chambolle, de Charrey-en-Plaine, de La Marche-sur-Saône, de Lamargelle, de Maxilly, de Meuilley, de Meursault, de Mantot, de Pommard, de Pouilly-en-Auxois, de Saint-Seine-en-Bâche, de Saint-Symphorien, etc., ont restitué les documents n'ayant pas un caractère municipal au dépôt départemental de la Côte-d'Or, qui s'est enrichi encore des papiers du chapitre de Saulx-le-Duc, de ceux des justices municipales de Dijon (1341-1785), et d'un grand nombre de fabriques.

De la sous-préfecture de Semur sont venus treize registres de justice des seigneuries de Chanceaux et de Saint-Germain-la-Feuille, dépendant de l'abbaye de Flavigny (1639-1789). Des hospices de Beaune ont été réintégrés de nombreux autographes et documents (*R. P.*, 1884, pp. 243-244). A la vente Baudot, des archives illégalement sorties du dépôt départemental et offertes aux hospices de Beaune ont été réclamées et restituées; elles forment un lot considérable, comprenant des autographes, 8 registres et 372 pièces (depuis 1137) dont on trouvera l'état sommaire dans *R. P.*, 1883, pp. 251-254. Signalons encore des acquisitions de pièces faites à la vente Ladey en 1887 (documents depuis 1297), à la vente Clément-Janin (cf. *R. P.*, 1886, pp. 281-282) et à la vente Vesvrotte en 1884 (entre autres un inventaire complet des titres de l'abbaye de Collonges, dressé en 1792); des dons importants de M. l'abbé Lereuil (inventaire des titres de l'abbaye d'Oigne en 1790, documents sur le prieuré de Bonvaux et l'hospice de Sainte-Reine, titres du domaine de Rosey à Lantenay depuis 1292), de M. Girault (originaux et copies sur la ville, l'église et l'hôpital d'Auxonne depuis 1288, les États de Bourgogne de 1473 à 1475 et les États du comté d'Auxonne de 1474 à 1639), et de M. H. Chevreul (rôles et comptes d'impositions du bailliage d'Arnay-le-Duc, en 80 cahiers, pour les années 1749-1788, et correspondance de Languet, procureur général au Parlement de Dijon, avec le Chancelier de France, XVIIe siècle) [1].

Les fonds révolutionnaires sont classés, mais n'ont pas encore été inventoriés d'après le système de classement actuellement en vigueur.

Cf. Boudot, *Notice historique et statistique sur les archives du département de la Côte-d'Or*, Dijon, 1828, in-12 de 27 pp. (extr. de l'*Annuaire de la Côte-d'Or* pour 1828); — C. Maillard de Chambure, *Mémoire historique et statistique sur les archives générales du département de la Côte-d'Or et de l'ancienne province de Bour-*

1. Les archives seraient encore en droit de réclamer à la bibliothèque de la ville de Dijon différents manuscrits qui proviennent sans conteste des anciens fonds qu'elles conservent, notamment divers comptes des ducs de Bourgogne pour les années 1299, 1309, 1389-1390 et 1410-1414 (mss. n°s 1105 à 1108) et des registres du Parlement de Bourgogne (mss. n°s 772-776 et 1379). — Pour compléter le tableau qui a été dressé ci-dessus (p. 79), nous ajouterons qu'on trouve aux archives départementales de la Côte-d'Or d'assez nombreux documents relatifs aux évêchés voisins, non-seulement à celui de Langres (dont Dijon a dépendu longtemps), mais encore à ceux d'Autun et de Chalon-sur-Saône.

gogne, Dijon, 1838, in-8°; — le même, *Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique sur le Cabinet des chartes de M. de Gevigney, acquis pour les archives de la Côte-d'Or*, Beaune, 1839, in-8° de 40 pp. — M. Gachard, *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur* [de Belgique] *sur les documents concernant l'histoire de la Belgique....*; *Archives de Dijon*, Bruxelles, 1843, in-8° de 353 pp. — *Cabinet historique*, catalogue, I (1855), pp. 201-312.

INV. PUBL. [1] : Série B. Tome I (art. 1 à 3632), par M. Rossignol, Paris, 1863, in-4°; — tome II (art. 3633 à 6633), par MM. Rossignol et Garnier, Paris, 1864, in-4°; — tome III (art. 6634 à 9499), par M. Garnier, Dijon, 1873. in-4°; — tome IV (art. 9500 à 11264), par M. Garnier, Dijon, 1876, in-4°; — tome V (art. 11265 à 12067), par M. Garnier, Dijon, 1878, in-4°. — Série C. Tome I (art. 1 à 2070), par M. Garnier, Dijon, 1880, in-4°; — tome II (art. 2071 à 2968), par M. Garnier, Dijon, 1883, in-4°; — tome III (art. 2969 à 3721), par M. Garnier, Dijon, 1886, in-4°; tome IV (art. 3722 à 7557), par M. Garnier, Dijon, 1890, in-4°. — On trouvera un état sommaire de la série D dans *R. P.*, 1886, pp. 296-307.

INV. MSS. : Il est indispensable, pour les recherches à faire dans les archives de la Chambre des Comptes de Bourgogne, de se référer à l'excellent inventaire (avec tables de noms et de matières), rédigé par Peincedé au XVIII[e] siècle, en 30 vol. in-fol. — Pour les États de Bourgogne, on possède seulement un inv. sommaire incomplet de 1738-1744; — et pour les fonds ecclésiastiques les inv. anciens de l'évêché et de la cathédrale d'Autun, de l'abbaye de Saint-Étienne et de la Sainte-Chapelle de Dijon, des abbayes de Saint-Bénigne, de Moûtier-saint-Jean, de Cîteaux, de Fontenay, de Tort, du grand prieuré de Champagne.

DOC. PUBL. : Dom Plancher, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, Dijon, 1739-1781, 4 vol. in-fol. — E. Pérard, *Recueil de plusieurs pièces curieuses pour servir à l'histoire de Bourgogne*, Paris, 1664, 1 vol. in-fol. — [Des Salles et de la Barre], *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, Paris, 1729, 1 vol. in-4°. — André du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Vergy*, Paris, 1625, 1 vol. in-4°. — H. Beaune et J. d'Arbaumont, *La noblesse aux États de Bourgogne, de 1350 à 1789*, Dijon,

1. On a calculé que l'inventaire complet des archives de la Côte-d'Or ne comprendra pas moins de 30 volumes.

1864, 1 vol. in-4°. — J. d'Arbaumont, *Les anoblis de Bourgogne, liste par ordre chronologique des lettres d'anoblissement, de confirmation et de relief de noblesse, enregistrées au Parlement et à la Chambre des Comptes de Dijon* (1363-1782), Paris, 1867, in-8° (extr. de la *Revue nobiliaire*, 1866). — J. Garnier, *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, Dijon, 1869-1877, 3 vol. in-4°. — Le même, *Chartes bourguignonnes inédites des* IXe *et* XIe *siècles* (*Mém. de l'Acad. des Inscriptions, Mémoires présentés par divers savants*, 2e série, II (1849), pp. 1-68). — G. Peignot, *Catalogue d'une partie des livres composant la bibliothèque des ducs de Bourgogne*, 2e éd. (augmentée du catalogue de la Bibliothèque des Dominicains de Dijon), Dijon, 1841, in-8°. — M. Canat (de Chizy), *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, tome I (seul paru), Chalon, 1863, in-8°. — Ern. Petit, *Itinéraires des ducs de Bourgogne Philippe le Hardi et Jean sans Peur*, Paris, 1888, 1 vol. in-4° (Doc. inéd.). — Le même, *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, Paris, 1886-1889, 3 vol. in-8°. — M. Quantin, *Cartulaire général de l'Yonne*, Auxerre, 1854-1860, 2 vol. in-4°; et *Recueil de pièces pour faire suite au Cartulaire général de l'Yonne* (XIIIe siècle), Auxerre, 1873, 1 vol. in-8°. — J. Simonnet, *Documents inédits pour servir à l'histoire des institutions et de la vie privée en Bourgogne* (XIVe-XVe siècles), Dijon, 1867, in-8°. — J. d'Arbaumont, *Cartulaire du prieuré de Saint-Étienne de Vignory*, Langres, 1882, in-12. — Ern. Petit, *Entrée du roi Charles VI à Dijon sous Philippe le Hardi, fêtes et réjouissances en Bourgogne*, Dijon, 1885, in-8°. — Dr Marchant, *La Sainte Chapelle de Dijon*, Dijon, 1886, in-8°. — Rossignol, *Recherche des feux du bailliage de Dijon* (1644-1645), Dijon, 1857, in-8°. — J. Garnier, *La recherche des feux en Bourgogne* (XIVe-XVe siècles), Dijon, 1876, in-8°. — G. Dumay, *État des paroisses et communautés du bailliage d'Autun en 1645 d'après le procès-verbal de visite des feux*, Autun, 1881, in-8°. — Et. Picard, *La vènerie et la fauconnerie des ducs de Bourgogne*, Autun, 1881, in-8°[1]. — E.-J.-M. Vignon, *Etudes historiques sur l'administration des voies publiques en France, aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles*, Paris, 1862-1880, 4 vol. in-8° (tome IV). — *Nouvelle revue historique du droit*, 1883, pp. 310-360. — Abbé Jobin, *Histoire du prieuré de Jully-les-Nonnains*, Paris, 1881, in-8°. — Ern. Petit, *Cartulaire de Jully-les-*

1. Ces deux derniers travaux sont extraits des *Mémoires de la Société Éduenne*.

Nonnains, Auxerre, 1879, in-8° (extr. des *Bull. de la Soc. des sciences de l'Yonne*). — Em. Socard, *Chartes inédites de Molême*, Troyes, 1864, in-8° (extr. des *Mém. de la Soc. académique de l'Aube*, XXIV). — P. d'Assier de Valenches, *Mémorial de Dombes*, Lyon, 1854, in-8° (pp. 87-162). — M[is] Costa de Beauregard, *Souvenirs du règne d'Amédée VIII, premier duc de Savoie*, Chambéry, 1859, 1 vol. in-8°. — L. Pingaud, *Les Saulx-Tavanes, lettres et documents inédits*, Paris, 1876, in-8°. — *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, 3e série, VI (1880), p. 217 et ss.; — *Revue des Etudes Juives*, VIII (1884), pp. 161-195 et 235-242, et IX (1884), pp. 21-50 et 187-213; — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, IX (1860), pp. 100-108; — *Bulletin du Comité de la Langue*, III (1855-56), pp. 248-258; — *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, V (1867), pp. 437-439 et 541-544; 5e série, III, (1870), pp. 19-25, et VII (1874), pp. 152-161; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, archéologie, 1889, pp. 310-318; — *Archives historiques, littéraires et artistiques*, II (1890), pp. 54-63; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1re série, IV, pp. 549-563; — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, 1882, pp. 85-118; — Publications de sociétés bourguignonnes, et *Annuaire départemental de la Côte-d'Or* (depuis 1858), passim [1].

COTES-DU-NORD

Dans ce dépôt, la série E a seule une grande importance; elle comprend, en majeure partie, les titres de l'ancien duché de Penthièvre, dont les possessions territoriales étaient considérables. — *Tableau général*, pp. 96-101.

Parmi les acquisitions ou accroissements récents, nous signalerons la réintégration des papiers des greffes de Guingamp (cour royale de Jugon), de Lannion et de Saint-Brieuc, comprenant les

1. C'est encore à l'aide des archives départementales de la Côte-d'Or qu'ont été rédigés d'importants ouvrages, tels que ceux de Cl. Thomas, *Une province sous Louis XIV, situation politique et administrative de la Bourgogne de 1561 à 1715* (Paris, 1844, in-8°); C. Seignobos, *Le régime féodal en Bourgogne jusqu'en 1360* (Paris, 1882, in-8°); Rossignol, *Histoire de la Bourgogne pendant la période monarchique sous Charles VII et Louis XI* (Dijon, 1853-1862, 2 vol. in-8°); J. d'Arbaumont, *Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon* (Dijon, 1881, in-8°); Ch. Muteau, *Les écoles et les collèges en province depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789* (Paris, 1882, in-8°).

registres et minutes des cours et des juridictions seigneuriales qui en dépendaient, et un certain nombre de minutes notariales; l'achat de documents (dep. le XIIIe siècle) sur l'arrondissement de Dinan, après la mort de L. Oderici (1882), le don de la collection Cornillet[1], le don de titres de propriété et de chartriers privés, par M. de Crenolle (marquisat), M. Bahier (seigneurie de Kergongar), et le comte de Vitton.

M. Boscher a offert les minutes de Me Louis Gorin, notaire à La Roche-Rousse (XVIIIe siècle). — La ville de Saint-Brieuc a, en outre, autorisé le dépôt de ses archives municipales dans le bâtiment des archives départementales. Ces différents fonds d'archives doivent s'ajouter au *Catalogue des archives départementales des Côtes-du-Nord*, commenté par J. Lamare, archiviste du département (Saint-Brieuc, 1868, in-8° de 40 pp.)[2].

Les séries révolutionnaires sont à peu près classées, mais non inventoriées.

INV. PUBL. : Tome Ier, séries A (64 art.), B (1250 art.); C (165 art.), D (3 art.), E (art. 1 à 1214), par M. Lamare, Saint-Brieuc, 1866, 1 vol. in-4°.

INV. SOUS PRESSE : Tome II; série E (suite).

INV. MSS. : On a aux Archives nationales (F^2 75266) un long rapport au Préfet, par l'archiviste Sicamois, sur la situation des archives au 27 août 1847 ; ce rapport[3] contient un état sommaire des séries K-Z (gros in-4° obl.). — Il existe à Saint-Brieuc un inventaire des titres de la cathédrale de Tréguier, dressé vers 1625.

DOC. PUBL. : *Revue des archives historiques des Côtes-du-Nord* (qq. livr. dep. le 1er octobre 1884) ; — A. de Barthélemy et de Geslin de Bourgogne, *Anciens évêchés de Bretagne, histoire et monuments*, Saint-Brieuc, 1855-1866, 6 vol. in-8°; — A. de Barthélemy, *Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne*, Paris, 1856, 2 vol. in-8° ; — *Cabinet historique*, XXIV (1878), pp. 99-117 (Journal de René Fleuriot) ; — Ch. Fierville, *Documents inédits sur Philippe de Commines*, Le Hâvre, 1881, in-8° ; — *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, V (1877), pp. 685-687 ; — *Bibliothèque de l'École des*

1. Cf. *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 5e série, III, p. 555.

2. Ce *Catalogue* a paru d'abord dans les annexes aux *Procès-verbaux du Conseil général* (1868).

3. Précédé d'une introduction où l'on déplore la perte des papiers des anciennes commissions intermédiaires des évêchés de Saint-Brieuc et Tréguier.

Chartes, 2e série, IV, pp. 253-244; XXXIII (1872), pp. 443-454; — *Annuaires de l'Association bretonne*, et les diverses Sociétés bretonnes.

CREUSE

Tableau général, pp. 172-173. — Depuis 1848, le dépôt s'est beaucoup augmenté. Cf. *Conseil général de la Creuse, session de 1862; rapport de l'archiviste* [A. Bosvieux] *à M. le Préfet de la Creuse* (Guéret, 1862, in-8° de 26 pp.), où l'on trouvera un tableau exact des anciennes divisions ecclésiastiques, judiciaires et administratives, auxquelles appartenaient les communes constituant aujourd'hui le département de la Creuse; — et A. Bosvieux, *Rapport sur les établissements féodaux de la Creuse et les archives qui en proviennent pour servir d'introduction à une histoire de la Marche*[1] [Guéret], 1862, in-8°.

Les principales réintégrations ont porté sur les papiers des greffes des divers tribunaux, y compris les papiers des anciennes juridictions; les dons ont été fréquents; il faut y joindre l'envoi fait par un autre établissement public, en 1876, de cent-soixante-douze cartons de minutes de notaires marchois (XVIe-XVIIIe siècles) en échange de divers volumes et deux terriers de Guéret et de Felletin.

Les archives révolutionnaires sont classées, mais non inventoriées.

Inv. publ. : Séries C (338 et 417 art.), D (10 art.) et E (art. 1 à 1261), par A. Bosvieux, A. Richard, L. Duval et F. Autorde, Paris, 1885, 1 vol. in-4°.

Inv. sous presse : Série H.

Doc. publ. : L. Duval, *Chartes communales et franchises locales*, Guéret, 1878, in-8° (inachevé); — A. Leroux, Em. Molinier et Ant. Thomas, *Documents historiques concernant... principalement la Marche et le Limousin*, Limoges, 1883, 2 vol. in-8°; — A. Leroux et A. Bosvieux, *Chartes, chroniques et mémoriaux pour servir à l'histoire de la Marche et du Limousin*, Tulle, 1886, 1 vol. in-8°; — A. Leroux, *Nouveaux documents historiques sur la Marche et le Limousin*, Limoges, 1887, 1 vol. in-8°; — *Archives des missions scientifiques*, 3e série, t. V (1879), pp. 459-471; — *Revue des Sociétés savantes*,

1. Les archives du comté de la Marche ont malheureusement disparu. Cf. un article d'Ant. Thomas, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XLII (1881), pp. 36-51.

section des Beaux-Arts, X (1876), pp. 153-210; — et les publications de la *Société des sciences histor. et natur. de la Creuse.*

L. Duval, *Introduction à l'histoire de la Révolution*, *Cahiers de la Marche et assemblée du dép. de Guéret*, Limoges et Paris, 1873, in-8°; — le même, *Archives révolutionnaires du département de la Creuse* (1789-1794), Guéret, 1875, in-12; — F. Autorde, *Archives révolutionnaires de la Creuse; nouveaux cahiers de doléances paroissiales*, Guéret, 1890, in-8°.

DORDOGNE

Jadis insignifiantes (cf. *Tableau général*, p. 236), les archives historiques de la Dordogne se sont singulièrement accrues, surtout dans les séries civiles. Dès 1866, une première entente avait amené le dépôt à la Préfecture de 315 registres ou liasses appartenant à la direction des Domaines; dépôt complété en 1887 par un don de 2309 registres d'insinuations et de contrôle antérieurs à 1791. Les greffes des tribunaux civils de Périgueux, Bergerac et Sarlat, les seuls ayant des papiers importants, ont versé les archives et pièces de procédure des anciennes sénéchaussées, des présidiaux et des juridictions secondaires; le greffe de Sarlat, remontant à 1281, renfermait aussi de nombreux documents sur l'ancien évêché, les communautés religieuses, le collège, les confréries de pénitents et les sentences de juridiction de la ville de Sarlat; du greffe de Périgueux (ainsi que des archives de la Gironde) sont venus beaucoup d'anciens registres paroissiaux. Une collection assez importante de minutes notariales [1], qui remontent à 1563, a été formée. Divers dons de MM. de Vaucocour et Dujarric-Descombes ont enrichi le même dépôt des sentences et procédures de la juridiction de Thiviers, des débris de ceux de la juridiction de Montardy-les-Brassac (XVIIe-XVIIIe siècles).

La série E, aujourd'hui la plus riche des archives de la Dordogne, s'est constituée par des dons généreux et fréquemment renouvelés. Le marquis Wlgrin de Taillefer a offert son chartrier, riche en documents originaux depuis le XIIIe siècle (livre de rentes du XIIIe s.

1. Provenant des études de Périgueux, Chancelade, Château-l'Évêque, Excideuil, Génis, Grand-Brassac, la Tour-Blanche, Manzac, Saint-Aquilin, etc.

en langue romane), sur les familles de Taillefer, de Grimoard, de Lur-Saluces, de La Douze, de Fayolle, d'Aubusson, d'Hautefort, de Ségur, de Brenieu. Le marquis d'Hautefort, descendant des Bertin, a offert ses papiers de famille, avec les titres de la châtellenie de Montignac et de la baronnie de Thenon (XIVe-XVIIe siècles). MM. de Larigaudie et de Froidefond ont remis les papiers des familles Larigaudie, de Foucauld, Chevalier de Cablanc, de Saint-Mayme (XIVe-XVIIIe siècles), avec de curieuses correspondances de l'époque de Louis XIV. M. de Lapeyrouse de Bonfils a remis de nombreux documents sur les familles de Rochon de Lapeyrouse, du Charmail, du Cheyron du Pavillon, de Calvimont de Latour (XVIIe-XVIIIe siècles). M. le marquis de Fayolle a remis des liasses de contrats et de procès relatifs à sa famille ou à ses propriétés (XIVe-XVIIIe siècles). M. le baron de Carbonnières s'est dessaisi du riche fonds de Carbonnières de Chambery, contenant une superbe correspondance du XVIe siècle (lettres missives de rois, documents militaires et diplomatiques, relatifs à la vie intime de la Cour, à la guerre avec l'Espagne, etc.), les titres de la baronnie de Boussac, du XVe au XVIIIe siècle, des terres de Jayac et de Saint-Chamassy; des papiers relatifs à l'évêché de Sarlat (depuis le XIIIe siècle). Nous voulons encore mentionner l'acquisition des papiers de la famille de La Rochefoucauld, provenant du château de Rastignac, et importants pour la seigneurie de Lerm et de la Bachellerie (depuis le XIVe siècle); les dons de documents (depuis le XVe siècle) sur la famille de Bourdeille, par M. de Bosredon; du fonds de Mourcin (1500 chartes, 40 liasses et 15 registres (XIIIe-XVIIIe siècles), très important pour l'histoire de la ville de Périgueux; des titres de la châtellenie de Montbrun et de la famille de Conan (XIIIe-XVIIIe siècles); des archives des familles Carbonnier de Marsac (dep. 1570); de Taillefer [1], de Tricard de Rognac, Fournier-Lacharmie, de Salignac de Gaulejac (venues du château de la Poncie); de Lespine, de Leymarie de la Roche, de Vivans, de Calvimont, Rousselot de Beaulieu, d'Abzac de la Douze [2], de Sonnier de Laborie, Gay de Lambertie,

1. Dans ce fonds, on trouve des documents sur la famille d'Abzac, pour le XVIe siècle, et d'importantes pièces historiques du XVIIe, notamment des correspondances émanées de Bodin de la Roudetie, La Roche-Aymon, Labrousse de Verteillac, de Lagrange du Cluzel et de Mgr du Lau, évêque de Digne.

2. Contenant des chartes depuis le XIIIe siècle et une correspondance parisienne importante des XVIIe-XVIIIe siècles.

Dupuy de Montferrier[1], de Vaucocour, de Ferrières, de Bar, de la Coussetête, de Contie; d'une partie des archives des châteaux de Paluel et de Salagnac; des documents sur le pays et la seigneurie de Wardes près Gisors (Eure), depuis le xvie siècle; de la correspondance de Eydely, subdélégué de l'intendant Dupré de Saint-Maur; des papiers du chirurgien Cramier (de Terrasson), des archives des anciens procureurs au présidial de Périgueux, François et Joseph Giry[2]; de documents relatifs au maréchal Bugeaud, et de nombreux autographes de célébrités périgourdines. — D'Audrix ont été réintégrés des papiers révolutionnaires. Les archives municipales de Beaumont, d'Excideuil, de La Bachellerie; les archives hospitalières de Saint-Cyprien, de Périgueux, de Bergerac, de Beaumont, ont été centralisées au dépôt départemental. — Les séries ecclésiastiques n'ont guère profité de tous ces accroissements successifs; on peut mentionner seulement quelques titres relatifs à l'abbaye de Saint-Pardoux-la-Rivière, à l'abbaye de Ligueux, à l'abbaye de Tourtoirac, à l'abbaye de Peyrouze, au chapitre de Sarlat, aux couvents de Périgueux et de Bergerac, aux Dominicains de Périgueux (livre prioral, 1691-1790), aux Cordeliers d'Excideuil) inventaire des titres depuis 1595), à la Chartreuse de Vauclaise (xive-xve siècles), aux prieurés de N.-D. de la Faye, de Saint-Apre, de Sainte-Aulaye, de Saint-Angel, et de Saint-Jean de Saint-Valentin au diocèse de Limoges[3], à l'hospice de Bruzac, au bureau de charité de Bergerac; et un registre d'abjuration d'hérésie à Saint-Méard-de-Gurçon (1633-1670). — Ces archives départementales seraient singulièrement plus riches si diverses circonstances n'avaient dispersé les titres de l'ancien comté de Périgord, qui passèrent au xvie siècle à Nérac, puis à Pau, une fois le comté de Périgord réuni à la couronne par l'avènement d'Henri IV[4].

Une bibliothèque historique locale est jointe au dépôt.

Inv. publ. : Tome Ier, série A (67 art.), et B (art. 1 à 1147), par MM. L. Dessalles et F. Villepelet, Périgueux, 1882, 1 vol. in-4°.

1. Contenant des documents anciens et nombreux sur l'hôpital Sainte-Marthe de Périgueux.

2. La plupart de ces archives ne remontent pas au delà du xviie siècle.

3. Ces derniers documents, ainsi que d'autres, ont été réintégrés des archives départementales de la Haute-Vienne.

4. Aussi ce qui en subsiste se trouve-t-il compris dans les archives actuelles du département des Basses-Pyrénées. Cf. L. Dessalles, *Rapport à M. le Préfet de*

Inv. sous presse : Série B (suite), comprenant d'abord le fonds judiciaire du présidial de Sarlat, puis celui de la sénéchaussée de Bergerac.

Inv. mss. : Il existe un inventaire pour les cartes et plans, tenu au courant. Il en existe un autre, rédigé par M. Dessalles, mais non conforme, pour la série Q. Celui de la série L, conforme, a été dressé sur fiches (965 n^{os}) par M. de Saint-Pierre, archiviste-adjoint[1].

Doc. publ. : *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques*, 1887, pp. 173-192 (papiers de Carbonnières). — A. de Froidefond, *Armorial de la noblesse du Périgord*, 2e éd., Périgueux, 1891, 2 vol. in-8°. — *Bulletin de la Soc. historique et archéologique du Périgord*, passim. — Sur les rares sceaux conservés aux archives départementales de la Dordogne, on consultera les ouvrages de M. Ph. de Bosredon : *Sigillographie du Périgord*, Périgueux, 1880, 1 vol. in-4°, et *Supplément à la sigillographie du Périgord*, Périgueux, 1882, 1 vol. in-4°.

DOUBS

Si l'on se fiait au *Tableau général* de 1848 (pp. 160-161), on pourrait croire que les archives départementales du Doubs sont parmi les plus pauvres de France. C'est, au contraire, tant par l'ampleur de l'installation que par le nombre des documents qu'elles renferment, un de nos plus riches dépôts. Malgré la disparition presque totale des archives de l'Intendance de Besançon, jadis détruites par un incendie[2]; malgré la suppression des archives du gouvernement militaire, employées en 1792-1795 à fabriquer des gargousses pour l'armée du Rhin; malgré des détournements commis depuis deux siècles[3]; malgré la dispersion fâcheuse des archives princières de

la Dordogne sur les archives de l'ancien comté de Périgord à Pau, Paris, 1842, in-8°, et F. Villepelet, dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, III (1876), pp. 254-288 et 429-436.

1. Les séries révolutionnaires ont été utilisées par M. G. Bussière, *Études historiques sur la Révolution en Périgord*, Bordeaux, 1877-1885, 2 vol. in-8°.

2. Incendie mystérieux, paraît-il, qui éclata à la suite de certaines enquêtes, en 1729.

3. Au XVIIIe siècle, des vols considérables furent commis au préjudice de la Chambre des comptes, et ces papiers volés ont été, en partie, recueillis dans

Montbéliard qui auraient pu avantageusement être versées dans leur intégrité aux archives du département[1]; malgré la restitution faite, sous la Restauration, aux familles d'émigrés, des papiers qui avaient été séquestrés chez elles à la fin du XVIIIe siècle[2]; malgré la disparition d'une grande partie des chartes du fonds de l'archevêché de Besançon et des titres de l'inquisition diocésaine, que la Révolution détruisit, le Doubs peut être fier des magnifiques séries qui constituent aujourd'hui les collections de ses archives départementales.

En 1870, ce dépôt possédait 10.000 registres et 30 millions de pièces; il s'est encore bien augmenté depuis, par l'adjonction de documents donnés ou réintégrés, surtout dans les séries B et E. Les administrations des domaines[3], des eaux-et-forêts, des finances[4] ont versé leurs papiers anciens. Les archives des greffes de Besan-

la célèbre collection Joursanvault, d'où ils ont passé aux mains de M. le comte de Laubespin, puis au Cabinet de mss. de la Bibliothèque nationale (collection Joursanvault, Franche-Comté). Plus récemment, le bibliothécaire et historien de Montbéliard, Ch. Duvernoy, avait conservé indûment un grand nombre de documents provenant de dépôts publics; ces documents constituent aujourd'hui un fonds spécial parmi les manuscrits de la Bibliothèque publique de Besançon.

1. Les archives de l'ancienne principauté de Montbéliard étaient considérables. Mal conservées à Montbéliard, depuis la réunion de cette ville à la France, par une municipalité qui n'y prenait nul intérêt, elles furent arbitrairement partagées en 1839 entre l'État (Archives nationales) et les départements du Doubs, du Haut-Rhin et de la Haute-Saône (archives départementales); on prétend que ce partage, dirigé par M. de Wailly, ne fut point équitable, et le Doubs se plaint de n'avoir reçu que des documents de peu de valeur. Quoi qu'il en soit, sur 309.201 pièces qui constituaient la totalité du fonds, 138.411 furent versées à Besançon, 116.840 furent envoyées à Paris, le reste alla à Vesoul et à Colmar. Cf. *Documents historiques inédits*, I, pp. 134-145.

2. Le fonds le plus important qui ait été perdu de la sorte pour les études historiques est celui de Chalon-Arenberg, et cette perte est d'autant plus regrettable que ces archives sont aujourd'hui propriété privée, et absolument inaccessibles. On en a seulement conservé un bon inventaire ms. du XVIIIe siècle, en 10 forts vol. in-folio. Lorsque la restitution de ces papiers de famille fut faite aux intéressés, l'encombrement du dépôt était tel que le vieux bénédictin, alors conservateur, ne put donner suite à plusieurs arrêtés de restitution notifiés par le préfet, faute de pouvoir retrouver dans l'amas dont il avait la garde les dossiers recherchés, de telle sorte que les archives départementales du Doubs possèdent encore simultanément et certains titres originaux et les quittances qui leur en donnent décharge. Cf. *Archives de Bretagne*, tome II (Nantes, 1884, in-4°), p. XXX.

3. Outre les papiers de cette administration, on y a trouvé des pièces sur la familiarité de l'église de Baume-les-Dames (1590-1730).

4. Notamment 150 liasses des XVIe-XVIIIe siècles, trouvées dans les papiers du Bureau des Finances créé à Besançon en 1771.

çon, Baume-les-Dames et Pontarlier[1] ont été centralisées, en même temps que celles de toutes les justices seigneuriales de la région : le tout formait près de 2000 liasses ou dossiers. Du tribunal de commerce de Besançon sont venus le fonds de la chancellerie de la Chambre des Comptes et du Parlement (depuis 1696), le fonds de justice consulaire de Besançon (depuis 1700), et 75 registres d'écrou des prisons (1679-1849), intéressants surtout pour l'époque révolutionnaire. Le chapitre métropolitain de Besançon s'est dessaisi du précieux registre de ses actes pour les années 1470-1478, comblant ainsi une des lacunes de ce beau fonds remontant à 1412. La mairie de Clerval a donné des titres du prieuré de Chaux-lez-Clerval depuis le XIIe siècle ; la mairie de Vercel a offert 700 pièces diverses depuis le XVe siècle (familles Pellissier, Saint-André-Marnaux, curieuses correspondances pour l'histoire du règne de Louis XIV); la mairie d'Ornans a versé des documents sur les communes voisines et sur les familles de Belot, de Grammont, de Saint-Maurice; la mairie de Quingey a laissé prendre pour le dépôt départemental huit dossiers sur Quingey et d'autres sur les familles d'Eternoz et de Saint-Bresson. Plus de la moitié des archives notariales (12000 minutes; rien d'antérieur au XVIe siècle) ont été versées par la Chambre des notaires de Besançon, et les autres ne tarderont sans doute pas à suivre cet exemple[2]. Les titres des seigneuries et châteaux de Fertans, de Gevigney (depuis 1379) ont été offerts, et on a pu y joindre de plus le don considérable fait par Mme de La Pommeraye, née de Circourt (sur les familles Mareschal de Sauvagney, Malessue, Matherot, de Thomassin) ; les dons de documents sur les familles Bernard de Montessus, Châuvirey, d'Anteuil, de Cointet, de Pillot, Pontier, Talbert, d'Achey, de Neuchâtel, Perrenot de Granvelle, Arvisenet, de Beauffremont, de Ronchault, de Rosières, Jeannot de Moncey, Pourcheresse, Malarmé de Roussillon, Brunickoffen, Marquis, Nayme; les papiers de famille du chanoine Blondeau; une partie de la collection de pièces formée par Droz de Villars (XIIIe-XVIIe siècles); les papiers, notes et dossiers de l'abbé Châtelet (notamment sur Gevigney et Jussey) ; les dons de M. l'abbé Gaussin (titres sur Moncey) et de M. Demandre (documents sur le château et l'exploitation rurale de La Roche-sur-l'Ognon

1. Le tribunal civil de Montbéliard ne possédait pas de titres antérieurs à l'époque française.
2. On a déjà des protocoles de notaires de Cuse, de Moncey, etc.

(xvie-xviiie s.); les archives partielles [1] du comté de La Roche-en-Montagne et de la terre de Maiche, avec des documents sur la baronnie de Corcondray et le marquisat de Marnay; les statuts des corporations bisontines (xve siècle); des procès de sorcellerie du xviiie siècle; des bulles du xiie, découvertes dans la reliure [2] d'anciens registres du district de Baume-les-Dames, des papiers relatifs à l'histoire des communes franc-comtoises; des documents sur l'Alsace; d'autres enfin sur le siège de Besançon en 1814.

Les séries d'archives révolutionnaires [3] sont exceptionnellement riches; bien classées, elles renferment 1500 dossiers et 1000 registres. Les greniers des sous-préfectures ont fourni quelques centaines de registres cantonaux et une partie importante des papiers du district de Montbéliard (cf. *R. P.*, 1889, pp. 297-298). La collection des journaux révolutionnaires est importante (cf. *R. P.*, 1889, pp. 301-303).

On trouvera dans *R. P.*, 1871, pp. 229-247, une notice générale sur le dépôt [4]; parmi les principales richesses historiques, on remarque le fonds de l'ancien Parlement de Franche-Comté (depuis 1500), celui de l'ancienne Chambre des Comptes (depuis le xiiie siècle), la collection des 3000 testaments de l'officialité, une série de plus de 4000 plans. Cf. *Documents hist. inédits*, I, pp. 125-133.

Un musée sigillographique et paléographique, une bibliothèque historique locale sont annexés aux archives [5].

INV. PUBL. : Série B, tome I (art. 1 à 540), par J. Gauthier, Besançon, 1883, 1 vol. in-4°. — Série B, tome II (art. 541 à 1710), par le même, Besançon, 1887, 1 vol. in-4°. — Série C (300 art.), D, (95 art.) et E (art. 1 à 2008, par M. Babey, Paris, 1870, 1 vol. in-4°.

1. Acquises en 1885. On y remarque de beaux sceaux depuis le xive siècle.

2. Sur de nouveaux documents tirés des anciennes reliures, cf. *R. P.*, 1890, pp. 296-299. — Tout récemment, des parchemins historiques du xve siècle ont été achetés en Belgique.

3. Elles ont déjà été utilisées par J. Sauzay, dans son *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs*, Besançon, 1866-1869, 6 vol. in-12.

4. Tirée à part sous ce titre : *Notice sur le Trésor des Chartes de Franche-Comté et sur les origines des archives du département du Doubs* (1290-1371), par Gauthier, Besançon, 1871, in-8° de 21 pp.

5. On doit à l'archiviste, outre les nombreuses améliorations et les constants accroissements de son dépôt, un utile travail administratif : *Département du Doubs; table des délibérations du Conseil général* (1834-1882), par Jules Gauthier, Besançon, 1884, in-8°.

— Cf. le tableau des fonds de la série B dans *R. P.*, 1888, pp. 308-309, et le cadre de classement du fonds de la Chambre des Comptes de Dôle dans *R. P.*, 1885, pp. 279-280.

INV. SOUS PRESSE : Série B, tome III (*Chambre des Comptes*, suite).

INV. MSS. : Il existe des inventaires analytiques pour les plans et terriers, un bon inventaire du Trésor des Chartes de 1687, en 3 vol. in-fol.; un autre du même fonds, de 1732, également en 3 vol. in-fol.; un répertoire sommaire du fonds du bailliage de Pontarlier; un ancien inventaire des archives de la Chambre des Comptes [1], en 6 vol., fort utile et commode à consulter pour la partie de ces archives dont l'inventaire n'est pas encore imprimé; un inventaire par layettes, également dressé au XVIIIe siècle, du fonds des Bénédictins de Saint-Vincent-de-Besançon; un répertoire des pièces remises aux archives départementales du Jura et de la Côte-d'Or; enfin un état sommaire des séries L et Q. — En outre, on trouvera aux archives départementales, et en double aux Archives nationales (F ^{2} 291^{A-B}) plusieurs inventaires mss., rédigés il y a cinquante ans, et non conformes, en un certain nombre de cahiers dont voici les plus utiles à consulter : Inv. des titres et papiers provenant de la principauté de Montbéliard, remis au département du Doubs; — des chapitres de la Madeleine-de-Besançon; — des prieurés de Beaupré, Bellefontaine et Frontenay; — des prieurés de Morteau, Mouherot et Saint-Marcel-les-Jussey; — de l'archevêché (2 vol. in-fol°), et du chapitre métropolitain de Besançon, par Damey, 1744-1756, en 2 vol. in-fol°; — de l'abbaye de Saint-Paul-de-Besançon; — des pères de l'Oratoire et de l'ordre de Malte (Saint-Jean-de-Jérusalem); — de l'abbaye de Montbenoît; — des églises Saint-Jean-Baptiste, Saint-Pierre et de la Confrérie de la Croix de Besançon; — des dames de Battant (de Besançon) et de l'abbaye de Baume-les-Dames; — des Carmes, Jacobins et Minimes de Besançon, des Minimes d'Ornans, de N.-D. de Consolation et du Val de Morteau; — de l'abbaye des Bénédictins du Mont-Sainte-Marie; — de l'abbaye des Bénédictins de Saint-Vincent-de-Besançon; — de la maison de Chalon. — Un répertoire sur fiches des plans est en préparation.

1. Cf. encore aux Archives nationales, KK. 657-658, un « Inventaire des titres du comté de Bourgogne » (XVIIIe siècle), et KK. 903-905, un « Inventaire des titres de la Chambre des Comptes de Dôle fait en 1732 ». — De nombreux comptes anciens (maison de Bourgogne) restitués par les Chambres des Comptes de Bruxelles et de Lille, en vertu d'un arrêt du Conseil du 19 décembre 1774, ont été anéantis en 1792 par la Commission de comptabilité.

DOC. PUBL. : J. Petremand, *Recueil des édits, ordonnances et coutumes de Franche-Comté de Bourgogne*, Dôle, 1619, in-fol. ; — Jobelot, *Suite du recueil des édits et ordonnances de la Franche-Comté depuis 1619 jusqu'à 1664*, Dôle, 1664, in-fol. ; — F. N. Droz, *Recueil des édits et déclarations du roi, lettres-patentes, arrêts du Conseil vérifiés, publiés et registrés au parlement séant à Besançon*, Besançon, 1771-1778, 6 vol. in-fol. ; — *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, publ. par l'Acad. de Besançon, Besançon, 1838-1876, 7 vol. in-8°. — *Archives de Bretagne*, tome II, Nantes, 1884, in-4° (pp. 1-49). — *Correspondance du cardinal de Granvelle*, publ. par l'Académie roy. de Belgique [1], Bruxelles, 1877-1889, 7 vol. in-4° ; — L. Gollut, *Mémoires historiques sur la République séquanoise*, nouv. éd^{on}, Arbois, 1843, 1 vol. in-4° ; — *Neues Archiv*, II (1876), pp. 281-282 ; — *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, IV (1876), pp. 280-282 ; — *Revue des Études juives*, VII (1883), pp. 1-39 ; — les publications de l'*Académie de Besançon*, de la *Société d'émulation du Doubs*, et de la *Société d'émulation de Montbéliard* ; — les *Annales franc-comtoises ;* — l'*Annuaire du départ. du Doubs* (depuis 1875) [2].

M. Jules Gauthier a appelé l'attention sur un certain nombre de sceaux des archives départementales du Doubs dans les *Mémoires de l'Académie de Besançon*, années 1882-1884.

DROME

Dans ce dépôt (*Tableau général*, pp. 195-198), les séries E et G ont une importance considérable. La première s'est enrichie des archives de beaucoup de communes de l'arrondissement de Nyons; de nombreux protocoles de notaires d'Alixan, Beaumont, Bourg, Claveyson, Crest, Châteauneuf-de-Mazenc, Die (dep. 1586), Mer-

1. Cf. *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (Bruxelles), 4e série, III, p. 160.

2. Parmi les ouvrages à peu près exclusivement rédigés à l'aide des archives actuelles du Doubs, nous citerons Guillaume, *Mémoires historiques sur la ville et la seigneurie de Poligny*, Lons-le-Saulnier, 1767-1769, 2 vol. in-8° ; — T. Chevalier, *Histoire des sires de Salins*, Besançon, 1762, 2 vol. in-4° ; — Ed. Clerc, *Histoire des États-Généraux et des libertés publiques en Franche-Comté*, Paris, 1882, 2 vol. in-8° ; — L. de Piépape, *Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France, évènements diplomatiques et militaires* (1279-1681), Besançon, 1881, 2 vol. in-8° ; — Em. Longin, *Lettre d'un franc-comtois sur un ouvrage couronné par l'Académie française*, Besançon, 1889, 1 vol. in-8°.

curol, Pierrelatte, Roche-de-Glun, Saint-Péray, Tain et Valence, remis par des titulaires ou des particuliers, et d'un formulaire d'actes de notaires du xve siècle; des archives des familles de Bressac, d'Aulan, Debeaux de Plovier, de Franquières, de Meissonnier de Châteauvieux, de Polignac (terrier du xive siècle provenant de Barbières) et Sucy; des papiers des xvie et xviiie siècles, retrouvés à Lemps, et différents titres concernant Salles (1413-1619), qui ont été longtemps égarés à la sous-préfecture de Montélimar[1]. — La seconde s'est enrichie des anciennes archives de l'évêché de Die, conservées dans cette ville jusqu'en 1863, et de divers papiers provenant des évêchés de Vaison et de Saint-Paul-Trois-Châteaux[2], des archevêchés de Vienne et d'Embrun. — Dans la série B sont venus successivement prendre place les documents judiciaires réintégrés des greffes des tribunaux civils de Valence, Die, Montélimar et Nyons; des registres de la sénéchaussée de Crest, trouvés à la mairie de cette ville; quatorze registres de judicature de Rousset et de Saint-Pantaléon (1637-1640 et 1688-1746); les papiers du prieuré de Saint-Ruf et de la judicature du comté, provenant de la mairie de Saint-Vallier; des procédures sur Chabeuil (xve siècle), et d'autres provenant des judicatures de Clansayes, du comté de Grignan et de Chamaret[3].

La série L, comprenant 256 articles, est bien classée. — La série Q est riche.

Cf. *Annuaire de l'archiviste* pour 1866, pp. 212-213.

Inv. publ. : Tome Ier; séries A (7 art.), B (1950 art.), et C (1038 art.), par M. Lacroix, Valence, 1865, in-4°; — Tome II; séries D (72 art.) et E (art. 1 à 2670), par le même, Valence, 1872, in-4°; — Tome III; série E (art. 2671 à 4165), par le même, Valence, 1879, in-4°.

1. Il y aura un supplément à la série E. En 1885, ont été donnés à ce dépôt départemental deux actes anciens, assez rares, d'*affreyramentum*, constituant une association entre personnages étrangers pour mener en commun une vie en tout semblable à celle des membres d'une même famille.

2. Malheureusement les archives épiscopales de Saint-Paul-Trois-Châteaux, demeurées trop longtemps chez un particulier de Saint-Restitut, ont péri. Quelques liasses en provenant appartiennent aux archives du département de Vaucluse.

3. Il y aura un important supplément à la série B déjà inventoriée, et un autre à la série E (familles). — M. Morin-Pons, sur la collection duquel nous aurons occasion de revenir dans le chapitre VI, a fait don de nombreux dossiers et pièces sur les communes du département.

Inv. mss. : Il existe un inv. du xviiie siècle, utile à consulter, pour les titres du chapitre de Valence ; et un bon répertoire des papiers de l'ordre de Saint-Ruf, rédigé par Lemoine en 1765.

Doc. publ. : P.-Em. Giraud : *Essai sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Barnard et de la ville de Romans*, Lyon, 1866-1869, 3 vol. in-8°; — A. Lacroix, *L'arrondissement de Montélimar ; géographie, histoire et statistique*, Valence, 1868-1888, 7 vol. in-8° (A.-S.) ; — Alb. Caise, *Cartulaire de Saint-Vallier*, Valence et Paris, 1870, in-8°; — abbé Ul. Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de N.-D. de Léoncel au diocèse de Die*[1], Montélimar, 1869, in-8° (collection des Cartulaires dauphinois, IV) ; — comte Douglas et J. Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières*, Grenoble, 1878-1884, 3 vol. in-4°; — abbé Nadal, *Histoire de l'Université de Valence*, Valence, 1861, 1 vol. in-8°; — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XXXIV (1885), pp. 122-123 ; — *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, VI (1867), pp. 423-436 ; 5e série, I (1870), pp. 86-88 et III (1872), pp. 62-70 ; 6e série, IV (1876), pp. 202-204 ; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1883, pp. 158-163 ; 1888, p. 185 ; 1890, pp. 24-37 et 185 ; — *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, Vienne, 1877-1881, 5 vol. in-4° ; — *Bulletin d'histoire ecclésiastique du diocèse de Valence*, etc. (depuis 1878) ; — et publications des Sociétés locales.

EURE

Tableau général, pp. 36-38. — On préfèrera recourir au *Tableau sommaire des archives de l'Eure*, par l'abbé Lebeurier, Évreux, 1860, in-8° de 34 pp. — Depuis lors, les séries ecclésiastiques ont pris beaucoup d'extension et la série H, actuellement en classement, ne comprend pas moins de 117 fonds différents, dont on trouvera l'indication dans *R. P.*, 1887, pp. 174-178. A Tournedos-la-Campagne, on a retrouvé dix chartes du xiiie siècle concernant les abbayes de l'Ile-Dieu et de Mortemer, servant à la reliure d'un atlas cadastral ; ailleurs, on a pu recouvrer un pouillé du diocèse d'Evreux et acheter des plans et dessins originaux de la chartreuse de Gaillon. — La série B est constituée aujourd'hui par les papiers provenant du greffe des tribunaux civils d'Évreux (300 registres et 500 liasses), de Bernay (y compris les bailliages de Beaumont-le-Roger et d'Or-

1. Cette publication est restée inachevée.

bec et de nombreuses justices seigneuriales) et de Louviers (avec neuf registres de l'ancien tabellionnage de Louviers, XVIIe siècle); par les papiers des anciennes maîtrises des eaux et forêts de Lyons-la-Forêt, Pacy-sur-Eure et Pont-de-l'Arche, les registres du contrôle des titres de la vicomté de Pont-Audemer, 72 registres de la taille pour l'élection de Verneuil, les archives des anciennes juridictions royales du Vexin, longtemps perdues dans les greniers de la mairie de Lyons [1], trois caisses de documents provenant de l'ancien bailliage et tabellionage de Vernon, des papiers versés par l'administration de l'enregistrement et des domaines, et des procédures criminelles du XVIIIe siècle, distraites à une époque ancienne du greffe du bailliage d'Évreux. — Dans la série E sont venus prendre place successivement les chartriers des Essarts (XIII-XVIe s.), de Vraiville (XVe-XVIIIe s.), de Baudemont, de la famille Pellerin de Gauville; les riches archives du Champ-de-Bataille, offertes par Mme Quesné, où l'on trouve les comptes de la seigneurie du Neubourg (1397-1455), des pièces relatives à la topographie des côtes et aux travaux du port de Cherbourg, les minutes de la correspondance administrative du gouverneur de Normandie à la fin du XVIIIe siècle, et la convocation du ban et de l'arrière-ban de Normandie en 1709; divers titres originaux relatifs aux marquisats de Normanville et de la Rivière-Thibouville, à la famille de Coutances, aux baronnies de Brosville, du Neubourg, de la Boullaye, de Gaillon et de Fresne l'Archevêque, aux seigneuries de Vieux-Rouen et de la Poterie-Mathieu, à la prévôté de la Poultière, et deux plans du marquisat de Bizy. Un fonds spécial est d'ailleurs mis à la disposition de l'archiviste, qui peut augmenter ses collections de chartes et documents utiles pour l'histoire; cf. *R. P.*, 1882, pp. 211-214. Il a acquis ainsi en 1886 une collection de pièces fort curieuses pour la période des invasions anglaises en Normandie; cf. *R. P.*, 1886, pp. 163-166. — Il est très fâcheux que, lors de la vente du château de Navarre par le prince de Leuchtenberg, le riche chartrier des ducs de Bouillon qui s'y trouvait conservé ait été emporté à l'étranger; on pense qu'il se trouve aujourd'hui enfermé, sans profit pour la science, dans quelque bibliothèque privée de Bavière. — Signalons encore le don fait récemment par les héritiers de M. P. Duwarnet : il comprend 127 registres de comptabilité et de corres-

1. Ce qui se trouvait conservé au greffe du tribunal civil des Andelys a péri dans l'incendie du 7 février 1860.

pondance d'un ancien receveur du district d'Évreux, qui ont accru l'importance de la série L, et une partie relativement considérable des archives de l'ancien chapitre cathédral d'Évreux, qui a formé un supplément à la série G.

Les séries révolutionnaires sont en classement [1].

Une bibliothèque historique locale est annexée aux archives [2].

INV. PUBL. : Tome I, série G (1880 art.), par M. G. Bourbon, Evreux, 1886, in-4°. — Un fascicule, contenant l'inventaire des séries C, D et E en partie, et imprimé depuis 1864, n'a jamais été mis en distribution.

INV. MSS. : On trouvera aux Archives nationales (F^2 75629) l'inventaire des séries C (181 art.), D (5 art.) et E (art. 1 à 432 et 837 à 923).

INV. SOUS PRESSE : Série H.

DOC. PUBL. : J. Andrieux, *Cartulaire de l'abbaye royale de N.-D. de Bon-Port*, Évreux, 1862, in-4° (et atlas). — A. Bonnin, *Monstres généralles de la noblesse du bailliage d'Évreux en 1469*, Évreux, 1853, in-8°; — abbé Lebeurier, *Rôle des taxes de l'arrière-ban du bailliage d'Évreux en 1562*, Paris, 1859, in-8°; — le même, *Mémorial historique des évêques, ville et comté d'Évreux*, Rouen, 1865, in-8°; — le même, *Recherche de la noblesse de l'élection d'Évreux en 1523*, Évreux, 1868, in-12; — G.-A. Prévost, *Le ban et l'arrière-ban dans les élections de Bernay et de Lisieux et la défense des côtes normandes en 1703*, Bernay, 1888, in-8°; — le même, *Notice archéologique et historique sur l'évêché d'Évreux*, Caen, 1888, in-8° (extr. du *Bulletin monumental*, 1887); — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4e série, I, pp. 522-531; — *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, V (1881), pp. 232-237; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1890, pp. 135-138; — *Archivalische Zeitschrift*, VIII (1884), p. 188-201 ; — Lorin, *Assemblée générale des trois ordres du bailliage principal d'Évreux pour la nomination des députés aux États généraux de 1789*, Évreux, s. d. [1840], in-8°; et publications des Sociétés normandes. — Pour les sceaux conservés dans ces archives, cf. G. Demay, *Inventaire des sceaux de la Normandie*, Paris, 1881, 1 vol. in-4° et pl.

1. A peine utilisées par M. Boivin-Champeaux : *Notices historiques sur la Révolution dans le département de l'Eure* (Évreux, 1868, 1 vol. in-8°).

2. Signalons, au point de vue administratif, une utile publication de C. Fouquet : *Conseil général de l'Eure, comptes départementaux sommaires et détaillés de* 1806 *à* 1881, Évreux, 1885, in-8°.

EURE-ET-LOIR

Dépôt intéressant où les séries ecclésiastiques sont riches (*Tableau général*, pp. 83-87), et augmenté récemment d'importantes réintégrations. La direction de l'enregistrement et des domaines d'Anet a abandonné le fonds du couvent des Cordeliers d'Anet (avec inv. mss.) qu'elle détenait illégalement; le greffe du tribunal civil de Chartres a cédé le fonds du bailliage et du présidial, comprenant environ 1000 art. remontant au XVIIe siècle; les greffes des tribunaux civils de Dreux (avec registres de notaires et documents sur le prieuré de Belhomert) et de Nogent-le-Rotrou ont versé les papiers de leurs bailliages respectifs et des juridictions seigneuriales qui y ressortissaient (2500 art.), ainsi que nombre de documents provenant des maîtrises des eaux et forêts de Dreux, Châteauneuf-en-Thimerais, Senonches, etc.; le greffe du tribunal civil de Châteaudun a abandonné une magnifique série d'actes de notaires du comté de Dunois (958 art.), comprenant les actes faits au nom des d'Orléans-Longueville jusqu'à la fin du XVIIe siècle et intéressant non seulement Châteaudun, Morée et les environs, mais encore certaines communes du Loiret et du Loir-et-Cher; quelques notaires de Brou, Courtalain, La Loupe ont déposé leurs anciennes minutes [1]; le duc de Bisaccia a offert les titres de la châtellenie d'Eclimont et de l'ancien couvent des Célestins de ce lieu; le comte de Leusse a donné de nombreux registres et plans provenant du domaine de Montboissier; M. de Loynes a remis des documents sur la seigneurie de Vérigny (XVIe-XVIIIe s.); M. Lécuyer d'Attainville a offert son chartrier d'Auneau, comprenant les papiers du tabellionage, des papiers sur la baronnie de Brou et la famille de Murard; M. Vacher a fait don de documents relatifs aux corps de métiers chartrains (XVIIe-XVIIIe s.).

Dès 1856, ces archives avaient reçu du duc d'Albert de Luynes une belle collection d'empreintes de sceaux intéressant le pays chartrain.

Il reste à réintégrer au dépôt départemental (indépendamment des minutes de notaires) des documents d'archives, indûment déte-

1. L'acte le plus ancien de la série des tabellions et notaires est une pièce de Senonches (1375).

nus par la bibliothèque publique de Chartres [1], une partie des fonds de bailliages conservés au greffe du tribunal civil de Châteaudun, et les papiers antérieurs à 1790 que conservent les différents bureaux des receveurs de l'enregistrement et des domaines.

INV. PUBL. : Tome Ier (Séries A-D), par L. Merlet [2], Chartres, 1863, in-4°; — Tome II (série E), par le même, Chartres, 1886, in-4° [3]; — Tome VI (série G), par le même, Chartres, 1890, in-4° [4].

INV. SOUS PRESSE : Tome VII, série G (fabriques des arrondissements de Dreux et de Nogent-le-Rotrou).

INV. MSS. : Les principaux fonds d'abbayes (Saint-Père-de-Chartres, Coulombs, etc.) ont des inventaires anciens, grâce auxquels on peut tenter quelques recherches. — Pour la série Q (émigrés et condamnés, prêtres assermentés, domaines), il y a un bon inv. moderne, comprenant 2745 articles.

DOC. PUBL. : *Mémoires* et *procès-verbaux de la Soc. d'archéologie d'Eure-et-Loir*, passim; — *Annuaire administratif et historique d'Eure-et-Loir* (de 1864 à 1878); — E. de l'Épinois et L. Merlet, *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, Chartres, 1862-1865, 3 vol. in-4°; — L. Merlet, *Cartulaire de l'abbaye de Tiron*, Chartres, 1883, 2 vol. in-4°; — le même, *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Coulombs*, Chartres, 1865, in-8°; — le même, *Catalogue des reliques et joyaux de Notre-Dame de Chartres*, Chartres, 1885, in-12; — F. de Mély, *Le Trésor de Chartres*, Paris, 1885, in-8° (et pl.); — Ed. Lefèvre, *Documents historiques sur le comté et la ville de Dreux*, Chartres, 1861, in-12; — L. Merlet, *Journal de D. Geslain; souvenirs historiques chartrains* (1746 à 1758), Chartres, 1862, in-8°; — le même, *L'agriculture dans la Beauce en l'an II; correspondance du citoyen Villeneuve avec l'administration du département d'Eure-et-*

1. Nous citerons l'*Inventaire général des titres de la baronnie de Ver, Loche, Morancé, Corancé, Villemain, les Arrondeaux, les Bordes, Pierre Blanche, la Rabotière et Villarceaux*, 2 vol. du XVIIIe siècle (ms. n° 1167); et le *Catalogue du chartrier des châtellenies de Rabestan et de Frazé*, 2 vol. du XVIIIe siècle (mss. n°s 1315 et 1316).

2. Il y aura un volume supplémentaire d'inventaire pour la série B, qui comprendra notamment le fonds des bailliages et présidiaux de Chartres, Dreux et Nogent-le-Rotrou.

3. Une partie de ce volume a été publiée aussi sous ce titre : *Registres et minutes des notaires du comté de Dunois* (1369 à 1676); *inventaire sommaire* (avec table), Châteaudun, 1886, 1 vol. in-8°.

4. Les volumes III à V étant consacrés à l'inventaire des archives conservées dans les communes du département, nous n'avons pas à les indiquer ici.

Loir, Chartres, 1863, in-8°; — *Archives de l'art français*, IV, pp. 194-199 et 353-394; V, pp. 59-61 et 369-376; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, t. V, pp. 516-527; 4e série, II, pp. 574-594, et III, pp. 305-324 (cartulaire de Bigorre); — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XI (1862), pp. 275-279; — *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, IV (1864), pp. 424-430; — *Bulletin du comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1886, pp. 159-161; *id.*, sciences économiques et sociales, 1889, pp. 19-70; *id.*, archéologie, 1889, pp. 35-94.

FINISTÈRE

Dépôt assez riche (*Tableau général*, pp. 101-105) auquel sont venus se joindre successivement divers fonds importants; de 1848 à 1878 on a calculé qu'il y était entré 5838 registres et 4551 liasses, représentant 119 fonds différents (entre autres les titres du greffe du tribunal civil de Brest et ceux des petites juridictions y réunies); ils comprennent des documents du XIVe au XVIIIe siècle. La série E, assez importante, le serait bien davantage si un grand nombre de papiers n'avaient été, sous la Restauration, rendus aux familles.

Dans ces dernières années ont été réintégrés des documents jusqu'alors conservés aux greffes des tribunaux civils de Morlaix (cf. *R. P.*, 1879, p. 140); de Châteaulin (*R. P.*, 1886, p. 148); de Brest et de Quimperlé. Les fonds des cours royales de Léon à Lesneven et de Quimperlé (*R. P.*, 1889, pp. 167-172), de Carhaix, d'Huelgoat, des juridictions seigneuriales de Coatcoazer et de Quemper-Lanascol sont importants. Malheureusement les papiers de l'ancienne cour de Morlaix n'ont pas été retrouvés et doivent être détruits; ceux de l'ancienne cour de Saint-Renan détruits par un incendie en 1812. Des recherches faites dans les archives de l'administration des forêts n'ont amené aucun résultat. Mais signalons trois réintégrations importantes : les titres anciens des Franciscains ou Cordeliers de Quimper, donnés par M. René de Kérallain; une bonne partie du fonds de l'ancienne abbaye de Saint-Mathieu-en-Fine-Terre, qui était demeurée à Plougonvelin et au Conquet (cf. *R. P.*, 1888, pp. 164-167); enfin tout récemment, le fonds de l'amirauté de Morlaix (cf. *R. P.*, 1890, pp. 222-224). Le dépôt s'est encore enrichi d'un curieux registre sur vélin, in-fol., contenant la Réformation du Roi à Morlaix et à Lanmeur en 1678-1679, contenant la description

des églises, chapelles, armoiries, enfeux, etc...; d'une copie du Cartulaire de Sainte-Croix-de-Quimperlé [1], et des papiers trouvés chez l'ancien archiviste, M. Le Men, à son décès (environ 12000 pièces qui, d'ailleurs, provenaient en grande partie de détournements antérieurs).

Les séries L et Q sont provisoirement classées. Elles se sont enrichies tout récemment de nombreux documents de l'époque révolutionnaire retrouvés au greffe de Morlaix et à la sous-préfecture de Châteaulin.

INV. PUBL. : Tome Ier; série A (20 art.), et B (art. 1 à 1331; présidial de Quimper, cour royale de Concq, Fouesnant et Rosporden), par MM. Le Men et A.-F. Luzel, Quimper, 1889, in-4°. — Cf. un état sommaire des séries A-H dans *R. P.*, 1883, pp. 171-173.

INV. SOUS PRESSE : Tome II (série B, cours royales de Brest et de Châteaulin).

Un inv., entrepris par Le Men en 1865 (37 feuilles tirées), comprenait les séries A-D; il n'a pas été mis dans le commerce et n'a plus d'utilité depuis l'adjonction des nouveaux fonds judiciaires.

INV. MSS. : On a des inventaires non conformes, rédigés par Goyat, archiviste, en 1842-1851, pour les fonds des abbayes de Daoulas, de Landevennec, de Saint-Maurice, des Dominicains de Quimperlé et des Carmes de Pont-l'Abbé; l'inventaire des titres de l'abbaye de Landevennec est en double aux Archives nationales (F^2 295).

DOC. PUBL. : *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, *Annuaire de l'Association bretonne*, passim, et autres publications des Sociétés locales [2]; — *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, IV (1872), pp. 656-660.

1. Transcrit par M. Léon Maître. L'original est en Angleterre, chez lord Beaumont (Carlton Tower, Yorkshire).

2. Les archives départementales du Finistère ont été principalement utilisées par F. Audran et A. de Blois, *Notice historique sur la ville de Quimperlé, suivie d'une histoire particulière de l'abbaye de Sainte-Croix d'après le manuscrit de F. Bonaventure du Plesseix* (Quimperlé, 1881, in-12); — Le Men, *Monographie de la cathédrale de Quimper* (Quimper, 1878, 1 vol. in-8°); — P. du Châtellier, *Étude sur quelques anciens couvents de la Bretagne* (Quimper, 1884, in-8°), et *Évêché et ville de Quimper* (Quimper, 1888, in-8°).

GARD

Tableau général, pp. 224-225. — *Cabinet historique*, III (1857), catalogue, pp. 90-100. — Ces archives se sont accrues de nombreux papiers qui ont pris place dans la série E[1]; il faut citer les titres provenant du château de Lavalette (près Le Vigan), le chartrier de la seigneurie de Barjac, une partie des archives de la seigneurie de Saint-Privat-du-Gard[2]; six volumes de délibérations de la communauté de Vergèze, remontant à 1605; et les acquisitions ou réintégrations de minutes de notaires, venues notamment de Sauve (1502-1503), de Roquemaure (1625-1637), de Ponteils (1464-1484); Me Collet, de Nîmes, promet, en outre, de déposer prochainement 200 registres des XVIe et XVIIe siècles, fort intéressants pour l'histoire du protestantisme. — Ces dernières années ont encore vu réintégrer, des archives communales de Génolhac, cinq liasses appartenant au fonds des Dominicains de Génolhac; du greffe du tribunal civil du Vigan, un registre des « qualités tenues en la cour royale et ressortable du Vigan » (1601-1602), et deux registres contenant la correspondance officielle du subdélégué de l'intendant de Languedoc au Vigan (1786-1789).

Toutes les réintégrations possibles sont encore loin d'être faites.

Dans la série L ont pris place les papiers du général d'Albignac, offerts aux archives en 1885, et les documents assez nombreux acquis des héritiers Germer-Durand en 1887. Cette série ne comprend pas moins, aujourd'hui, de 1265 registres ou liasses[3].

INV. PUBL. : Série C (1885 art.), par M. Bessot de Lamothe, Paris, 1865, 1 vol. in-4°; — série G (1559 art.), par le même, Paris, 1876, 1 vol. in-4°; — série H (781 art.), par le même, Mende, 1877, 1 vol. in-4°[4].

1. C'est la plus vaste du dépôt départemental, et l'on compte qu'il ne faudra pas moins de 3 volumes in-4° pour l'inventorier complètement, dans son état actuel.

2. Nous apprenons au dernier moment que ces archives, acquises à la succession Charvet, ont été réclamées par M. Calderon, propriétaire actuel de la seigneurie à laquelle se réfèrent ces documents ; l'archiviste départemental vient de les lui restituer.

3. Elle a été grandement utilisée par M. F. Rouvière, pour son *Histoire de la Révolution dans le Gard*, Nîmes, 1886-1890, 4 vol. in-8°.

4. Cf. dans *R. P.*, 1887, pp. 88-92, l'analyse des vœux sur l'éducation nationale, contenus dans les cahiers de 1789, que possèdent les archives du département du Gard.

Inv. mss. : Un état sommaire, déjà ancien, des archives antérieures à 1790 se trouve aux Archives nationales (F² 296). — Pour les archives postérieures à 1790 (séries L et Q) on a deux bons inventaires, dressés par M. Bondurand, archiviste actuel, en 2 vol. in-fol.

Doc. publ. : Eug. Germer-Durand, *Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale N.-D. de Nîmes*, Nîmes, 1874, in-8° ; — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XXII(1873), pp. 506-516, et XXXVIII (1889), pp. 546-558 ; — *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, III (1872), pp. 449-452 ; 6e série, VIII (1878), pp. 117-124 ; 7e série, I (1879), pp. 308-310 ; — *Revue du Midi* (depuis 1887) ; — Ern. Daudet, *La terreur blanche* (1815), Paris, 1878, in-8° (pp. 348-400) ; — et les publications des Sociétés locales.

GARONNE (HAUTE)

Archives importantes, tant civiles qu'ecclésiastiques. *Tableau général*, pp. 213-220. — *Cabinet historique*, II (1856), catalogue, pp. 103-112. — *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 161-164. — *Toulouse* (Associat. française pour l'avancement des sciences, XVI, 1887), Toulouse, 1887, in-8°, pp. 463-466.

Le dépôt principal se trouve à la Préfecture, constitué depuis cent ans et augmenté successivement. Les principaux accroissements proviennent d'une réintégration du greffe du tribunal civil de Muret (107 liasses de juridictions royales et seigneuriales de l'ancien comté de Comminges, et procès-verbaux de l'élection des députés aux Etats Généraux de 1789 par les trois états de Comminges, de Conserans et de Nébouzan) ; — du tribunal civil de Saint-Gaudens (papiers de 63 juridictions royales et seigneuriales de Conserans et de Nébouzan) ; — de la Cour d'appel et du tribunal civil de Toulouse : de là sont venus de très nombreux registres paroissiaux provenant des diocèses de Toulouse, Comminges, Rieux, Albi, Lavaur, Auch, Lombez, Lectoure, Montauban, Mirepoix, Pamiers, Conserans et Tarbes [1] ; les registres de décisions du tribunal civil du district de Toulouse (1790-1793), du tribunal criminel du même district (1790-

1. Pour le seul diocèse de Toulouse le versement comprenait 444 liasses de registres. Tous ceux qui concernaient des localités indépendantes du département de la Haute-Garonne ont été adressés à l'archiviste du département intéressé, ce dernier ayant le droit d'en disposer comme bon lui a semblé.

an III), du tribunal criminel révolutionnaire (an III) et de la Cour de justice criminelle spéciale de la Haute-Garonne (an IX-1811).

De la cathédrale de Toulouse est venu en 1866 le très riche fonds des archives de Saint-Sernin. — M. Caussé a fait don de 84 titres appartenant au fonds du chapitre de Saint-Sernin de Toulouse (XIIe-XVIIe siècles); M. le Dr Calès a offert des rouleaux de parchemin du XVe siècle, les délibérations de la Société populaire de la Montagne (Mourvilles-Hautes) en l'an II; et les procès-verbaux des séances de la Société des amis de la Constitution de Villefranche-Lauraguais en l'an II.

Ont été acquis en 1878 des livres terriers d'Empeaux, de Frouzins, de Labastidette et de Saint-Thomas, tous du XVIIIe siècle.

Cf. M. Belhomme, *Aperçu sommaire des fonds civils et religieux des archives de la Haute-Garonne*, dans le *Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres, etc., de Toulouse*, 3e série, t. V, pp. 41 et ss.; — et E. Roschach, *Quelques sceaux ecclésiastiques recueillis dans les archives abbatiales de Saint-Sernin de Toulouse*, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, XXX (1868), pp. 156-173 et pl.

Les séries révolutionnaires L et Q, riches, ne sont pas encore totalement classées [1]. Il s'y trouve des documents fort curieux sur les sociétés populaires et les agissements des municipalités cantonales [2]. Cf. F.-A. Aulard, dans la *Révolution française*, XIII (1887), pp. 505-507; indications à rectifier sur certains points.

Le dépôt annexe est installé à la Cour d'appel, sous la direction et la surveillance de l'archiviste du département, et renferme les archives de l'ancien Parlement de Toulouse. Cette très importante collection comprend les arrêts de la grande Chambre et Chambre des Enquêtes depuis 1444, les arrêts de la Chambre Souveraine ou de l'Édit depuis 1579, les jugements de la Chambre des Requêtes depuis 1547, et les arrêts de la Tournelle criminelle depuis 1519. Il faut y joindre six registres d'arrêts rendus par le Parlement transféré à Carcassonne (1589-1591), à Béziers (1594-1595), et à Castelsarrasin (1595-1596); ainsi que les registres des Grands Jours tenus au Puy-en-Velay (1548), à Béziers (1550), au Puy (1666), et à Nîmes (1667).

1. La série L a été fort utilisée par M. Bertrand Lavigne : *Histoire de l'insurrection royaliste en l'an VII* (Paris, 1887, in-8°).

2. Malheureusement les papiers des districts de Muret et de Rieux, qui avaient été concentrés à la sous-préfecture, ont disparu en 1819, lors de l'entrée à Muret des armées étrangères.

M. G. du Bourg a donné en 1889 deux registres d'audience du Parlement de Toulouse pour les années 1424-1427, dont la présence aux archives comble une lacune fâcheuse[1].

Cf. Eug. Lapierre, *Simple note sur le fonds judiciaire des archives départementales* (*Parlement de Toulouse*), Toulouse, 1868, in-8° de 19 pp.; — le même, *Le fonds judiciaire des archives de la Haute-Garonne*, Toulouse, 1874, in-8° de 16 pp.; — et *Chroniques du Languedoc* (Montpellier, in-4°), n° du 20 novembre 1874.

Inv. publ. : Tome Ier, séries A (39 art.) et B (art. 1 à 592; Parlement) par M. Judicis, Paris, 1867, in-4°. — Série C (Intendance), tome Ier (art. 1 à 2275), par M. Baudouin, Toulouse, 1878, in-4°.

Inv. sous presse : Série C (suite); procès-verbaux des séances des États de Languedoc, depuis 1496.

Inv. mss.: Il y a des inventaires, détaillés et conformes, déjà rédigés pour les archives de la Cour des monnaies de Toulouse[2] (33 art.), de l'archevêché de Toulouse (980 art.), pour le fonds des Bénédictins de la Daurade (323 art.), et celui de Saint-Jean de Jérusalem, qui remonte à 1185. Il existe des états sommaires pour les papiers des justices seigneuriales versés par les greffes de Muret et de Saint-Gaudens (449 et 312 art.); pour les archives des séminaires des Jésuites, des nouveaux convertis, de Saint-Lazare (missions), et des Irlandais; et d'assez bons répertoires pour les séries L et Q. — En outre on pourra consulter de bons inventaires anciens pour les fonds du chapitre de Saint-Etienne de Toulouse, des collèges de Toulouse, etc. — On a commencé les tables des noms des personnes condamnées à mort par arrêt du Parlement de Toulouse.

Doc. publ. : G. de Ségla, *Histoire tragique et arrests du Parle-*

1. Cf. A. du Bourg, *Le sixième registre du Parlement de Toulouse*, dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, XIV (1889), pp. 289-306.

2. Se trouve en double aux Archives nationales (F^2 75274).

3. Une mention toute particulière est due au livre de M. Ch. Molinier, *L'inquisition dans le Midi de la France au* XIIIe *et au* XIVe *siècle; étude sur les sources de son histoire* (Paris, 1880, 1 vol. in-8°), où se trouve longuement analysé le registre de l'inquisition de 1254-1256, que possèdent les archives de la Haute-Garonne, dans le fonds des Dominicains (chap. VI, pp. 237-260); — et à celui de M. A. du Bourg, *Ordre de Malte; Histoire du grand prieuré de Toulouse* (Toulouse, 1884, 1 vol. in-8°), qui a fait aux archives de la Haute-Garonne le même dépouillement que M. Mannier aux Archives nationales, et que M. Niepce aux archives du Rhône.

ment de Tholose, Paris, 1613, in-12; — J. J. Percin, *Monumenta conventus Tolosani ordinis ff. Prædicatorum*, Toulouse, 1693, in-fol.; — G. de Catel, *Histoire des comtes de Tholose*, Toulouse, 1623, in-fol.; — le même, *Mémoires sur l'histoire de Languedoc*, Toulouse, 1633, in-fol.; — Dom Vaissète, *Histoire de Languedoc*, nouv. édition, Toulouse, 1872-1891, 14 in-4° (tomes V, VIII à X, XII et XIV); — abbé C. Douais, *Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse*, Paris, 1885, 1 vol. in-4°; — le même, *Les frères prêcheurs en Gascogne aux* XIII[e] *et* XIV[e] *siècles*, Auch, 1885, 2 vol. in-8° (*Archives hist. de Gascogne*, fasc. VII-VIII); — le même, *Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des Frères Prêcheurs au XIII[e] et au XIV[e] siècle, province de Toulouse*, Paris, 1884, 1 vol. in-8°; — le même, *Les sources de l'histoire de l'Inquisition dans le Midi de la France au XII[e] et au XIV[e] siècle*, Toulouse, 1881, 1 vol. in-8°; — le même, *Les Frères Prêcheurs à Pamiers (1269-1333), documents inédits*, Toulouse, 1885, in-8°; — le même, *Practica inquisitionis heretice pravitatis, auctore Bernardo Guidonis*, Toulouse, 1886, in-4°; — A. Du Mège, *Histoire des institutions religieuses, politiques, judiciaires et littéraires de la ville de Toulouse*, Toulouse, 1844-1846, 4 vol. in-8°; — F. de Lahondès, *Toulouse chrétienne, l'église Saint-Étienne*, Toulouse, 1890, 1 vol. in-8°; — Marcel Fournier, *Les statuts et privilèges des Universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, tome I, Paris, 1890, 1 vol. in-4°; — Ad. Baudouin, *Lettres inédites de Philippe le Bel*, Paris, 1887, 1 vol. in-8°; — le même, *La nation des provençaux à l'Université de Toulouse*, Toulouse, 1890, in-8°; — G. Saige, *Les Juifs du Languedoc*, Paris, 1881, in-4°; — A. Luchaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon, d'après des documents antérieurs au* XIV[e] *siècle*, Paris, 1881, in-8°; — C. Barrière-Flavy, *L'abbaye de Calers*, Toulouse, 1888, in-8°[1]; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5[e] série, pp. 374-383; XXXIV (1872), pp. 343-346; XXXVI, pp. 307-319; XXXIX, pp. 433-480; — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XXXII (1883), pp. 257-265; XXXV (1886), pp. 62-73; XXXVIII (1889), pp. 70-74 et 240-243; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1889, pp. 115-128. — *Chroniques du Languedoc* (1874-1880), 7 vol. in-4°; — *Nouvelle revue historique du droit*, XIV (1890), pp. 891-926; — *Bulletin archéologique et historique de la Soc. de*

1. Ce volume contient un catalogue des archives de l'abbaye de Calers (série H).

Tarn-et-Garonne (depuis 1873); — *Revue des Pyrénées et de la France méridionale* (depuis 1888); — et publications des Sociétés locales[1].

GERS

Il y a vingt-cinq ans, le dépôt départemental du Gers était, de l'aveu du conservateur lui-même, l'un des plus pauvres de France. *Tableau général*, p. 242. — Cf. *Les archives de Gascogne*, par P. Lafforgue, Auch, 1867, in-8°.

Dès 1860, ont été restitués les précieux cartulaires du chapitre de Sainte-Marie d'Auch, et peu à peu se sont constitués des fonds ecclésiastiques (voir *R. P.*, 1864, p. 100), auxquels on a pu réunir successivement deux registres de secrétariat de l'évêché de Condom (1742-1783), les titres de l'ancien chapitre collégial de l'Isle-Jourdain[2] (XVIe-XVIIe siècles), les comptes du couvent des Tierçaires de Cologne (1659-1739), des documents sur l'abbaye de la Case-Dieu, de l'ordre de Prémontré, un inventaire des titres du chapitre collégial de Saint-Pierre de Vic-Fezensac (1761), et un procès-verbal de visite des paroisses du diocèse de Lombez en 1551. — Dans la série B sont venus prendre place les documents réintégrés chaque année des greffes d'Auch, de Lectoure, de Comdom, de Mirande, de l'administration des domaines, de celle des forêts, quelques papiers des anciennes justices d'Aussos, Monbardon, Monties, Pavie et Sarcos, offerts en partie par M. de la Hitte. — A la série C, qui comprend les fonds les plus importants, l'Intendance (voir le tableau de classement dans *R. P.*, 1885, pp. 218-219), les subdélégations, les élections d'Armagnac (*R. P.*, 1886, p. 231), d'Astarac, du Condomois et de la Lomagne (*R. P.*, 1887, p. 217), le bureau des finances (*R. P.* 1888-1890), l'Assemblée provinciale de Gascogne et les Assemblées d'élections (*R. P.*, 1890), ont été seulement annexés 295 plans du XVIIIe siècle, provenant de l'administration des ponts et chaussées, et concernant les routes et les cours d'eau du Gers et de tous les

1. Parmi les nombreux ouvrages qui ont pour principale source les archives départementales de la Haute-Garonne, il convient de citer ceux de M. Dubédat, *Histoire du parlement de Toulouse*, Toulouse, 1885, 2 vol. in-8°, et de M. A. Duboul, *La fin du parlement de Toulouse*, Toulouse, 1889, 1 vol. in-8°.

2. Ces titres avaient été négligés jusqu'en 1880 à la mairie de l'Isle-Jourdain. Un obituaire du même chapitre collégial, du XVIe siècle, a été donné en 1886 par M. l'abbé de Carsalade du Pont.

départements voisins[1]. — Dans la série E ont pris place des documents donnés par M. Desponts sur les familles de Carrère[2], Picault, du Limbeau, la seigneurie de Montgaillard (XVIIe-XVIIIe siècles), la maison des Poyanne (XVe-XVIIe s.) et leurs terres dans les Landes, d'autres documents sur Roquelaure (XVIIIe siècle), sur la seigneurie de Coutens (XVIe siècle), sur les familles de Gère, de Bérail, de Laporterie (1432-1594), sur les seigneuries de Touget, Saint-Orens et Estrepouy, sur plusieurs familles de l'ancien diocèse de Comminges (1408-1580), et le beau fonds des Faudoas, seigneurs de Séguenville (Haute-Garonne), comprenant des pièces du XVIe et du XVIIe siècle (cf. *R. P.*, 1880, pp. 220-222), et celui de Saliné. — Quelques titres communaux, des protocoles de notaires en petit nombre, trois registres de l'ancienne communauté des chirurgiens d'Auch, ont encore été placés dans cette série. Toutes ces réintégrations sont postérieures à l'état sommaire de la série E, publié dans *R. P.*, 1878, pp. 216-217. — Notons encore l'achat d'une pièce en langue basque de 1499, et l'envoi par le greffe de Toulouse de nombreux registres paroissiaux des années 1737 à 1790 (voir la liste des communes intéressées dans *R. P.*, 1886, p. 228), ainsi que d'un registre de la paroisse Saint-Orens d'Auch, remontant à l'année 1570, et manquant à la collection municipale[3]. — Enfin la série A a été constituée par des reconnaissances et terriers des comtés de Fezensac, Armagnac, Gaure, Isle-Jourdain, des vicomtés de Fezensaguet et de Lomagne, des jugeries de Rivière et de Verdun.

Parmi les séries révolutionnaires, la série L (880 art.) a une certaine importance. Là encore on doit signaler quelques utiles réintégrations : le registre des procès-verbaux des séances de la société montagnarde d'Auch (ans II-III), le registre des délibérations des sociétés populaires et montagnardes de Manciet et de Roquelaure (ans II-III), les registres des anciennes administrations cantonales de Gondrin, de Riscle, etc. (ans IV-VII). — La série Q est classée (418 art.) — Cf. F.-A. Aulard, dans la *Révolution française*, XIII (1887), pp. 500-503.

1. Un projet d'échange avec le département des Basses-Pyrénées, à l'effet de recouvrer des papiers appartenant à la série C, n'a pas abouti.

2. Notamment la correspondance du chanoine Léon Carrère pendant la période révolutionnaire.

3. Sur les acquisitions faites par les archives départementales du Gers à la vente du chevalier de B., en 1866, voir la *Revue de Gascogne*, VII, p. 558.

Une bibliothèque historique locale, créée à côté des archives, en 1867, s'accroît régulièrement; elle a surtout bénéficié du legs fait par l'ancien archiviste A. Tarbouriech.

Inv. sous presse : Série C. — Les inventaires sommaires de A, D, E, G et H sont imprimés depuis plusieurs années; ils ne sont pas mis en distribution parce qu'ils forment un fascicule trop mince, et devront être en partie refondus.

Inv. mss. : On a aux Archives nationales (F^2 298) un état sommaire, déjà ancien et, par suite, très incomplet, des séries A-H; et un bon inventaire en 13 cahiers (auj. refait d'après le nouveau cadre de classement) des séries L et Q.

Doc. publ. : L. de Bardies, *L'administration de la Gascogne, de la Navarre et du Béarn en 1740*, Paris, 1882, in-8°; — Abbé Monlezun, *Histoire de la Gascogne*, Paris, 1846-1850, 7 vol. in-8° (tome VI); — *Archives historiques de la Gascogne* (Comptes consulaires de Riscle, vol. XII-XIII); — *Revue de Gascogne* (depuis 1869); — Am. Tarbouriech, *Les cahiers du clergé et du tiers-état de la sénéchaussée d'Auch en 1789*, Paris, 1868, in-8°; — le même, *Histoire de la commission extraordinaire de Bayonne*, Paris, 1869, in-8°; — le même, *L'inventaire de Sainte-Marie et les archives du chapitre d'Auch en 1790* (*Annuaire du Gers*, 1869 et 1870); — L. Couture, *Extraits de l'inventaire des archives révolutionnaires du Gers* (*id.*, 1874); — P. Parfouru, *Inventaire des cartulaires du Chapitre de Sainte-Marie d'Auch, avec une notice historique* (*id.*, 1879); — *Lettres et mémoires inédits de l'intendant d'Étigny* (*id.*, 1885); — *Nomenclature des édifices religieux et civils du Gers vendus comme biens nationaux* (*ib.*, 1888 à 1890); — A. Luchaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon, d'après des documents antérieurs au* XIVe *siècle*, Paris, 1881, in-8°; — *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1890, pp. 249-257.

GIRONDE

Dépôt important et bien aménagé (rue d'Aviau). Cf. *Tableau général*, pp. 237-240, et un inventaire numérique ms., rédigé en 1850, sous le titre de « Tableaux synoptiques du classement des archives judiciaires du département, antérieures à 1790 » (Archives nationales, F^2 299). Depuis cette époque, les dons n'ont pas afflué : on peut citer seulement ceux de M. de Saint-Angel (titres des

XVIe-XVIIe siècles sur Izon et les terres de l'Entre-Deux-Mers), et de M. Vivie (documents révolutionnaires). Mais quelques réintégrations ont été opérées; des pièces extraites du fonds de l'Intendance au début de ce siècle par l'historien Bernadau, ont été restituées par la bibliothèque publique de Bordeaux; les registres d'insinuations et transcriptions de titres de propriété ont été versés par les bureaux des domaines; mais la plus importante de toutes est celle des archives de l'amirauté de Guyenne et de la juridiction consulaire de Bordeaux (plumitifs d'audience depuis 1654, séries de procédures, rôles d'équipages), fonds considérable. On compte prochainement réintégrer de même le fonds de l'amirauté de Libourne. Jusqu'ici les notaires n'ont pas volontiers cédé leurs chartriers au dépôt départemental; cependant, Me Richet, notaire à Coudrot, s'est dessaisi du sien, qui remonte à la fin du XVIe siècle [1].

On regrettera toujours que les archives de la douane de Bordeaux aient été vendues en 1849, par autorisation ministérielle, et mises au pilon.

Divers dépôts ont été opérés : d'un côté celui des archives hospitalières de la ville de Bordeaux; de l'autre le fonds des archives de la Chambre de commerce de Guienne (correspondance depuis 1705, pièces nombreuses pour l'histoire du commerce bordelais au XVIIIe siècle).

Les séries révolutionnaires sont riches [2]. La série L comprend environ 2300 articles, et la série Q environ 1200. — Cf. F.-A. Aulard, dans la *Révolution française*, XIII (1887), pp. 519-520.

Cf. F. Leroy, *Notes sur les archives de la Préfecture de la Gironde et de quelques villes du département*, Bordeaux, 1840, in-8° de 45 pp. (extr. du *Recueil de l'Académie de Bordeaux)*; — E. Croset, *Coup d'œil sur les archives de l'Intendance de Guienne*, Agen, s. d. [1868], in-8°; — et surtout J. Delpit, *Bibliothèque municipale de Bordeaux, catalogue des manuscrits*, tome Ier (introduction, pp. X-XII et XXII-XXIX), Bordeaux, 1880, in-4°.

INV. PUBL. : Série C (Intendance); tome I (art. 1 à 3132), par MM. Gras et Gouget, Paris, 1877, in-4°. — L'inventaire des séries

1. Le dépôt pourra s'augmenter encore de diverses manières; la majeure partie des archives de l'abbaye de la Sauve-Majeure, qui devraient lui appartenir, sont à Cheltenham (Angleterre).

2. Utilisées par M. A. Vivie, *Histoire de la terreur à Bordeaux*, Bordeaux, 1877, 2 vol. in-8°.

A et B, imprimé [1] en partie dès 1864, devra être refait, étant devenu tout à fait insuffisant par suite des accroissements successifs.

Inv. sous presse : Série C (suite). — Série G (tome I) [2].

Inv. mss.: Il y des inv. anciens pour le fonds de Sainte-Croix de Bordeaux, rédigé en 1754; pour celui de l'archevêché (coté G. 264-265); pour celui de Saint-André de Bordeaux (G. 521-524); pour les titres des abbayes de Bonlieu et de La Sauve; pour le fonds des Dominicains. — On a une liste générale des registres déposés par les notaires, et des répertoires spéciaux pour un grand nombre de leurs minutes; on a dressé des répertoires modernes pour les terriers, pour les familles nobles (2 vol. in-4°), pour les esporles, pour les documents originaux du xvie siècle; pour la série L, un répertoire en 2 vol. de 450 ff. chacun [3], par M. Ducaunnès-Duval, archiviste-adjoint; et pour la série Q (vente de domaines nationaux), d'excellents répertoires détaillés.

Doc. publ.: *L'archiviste bordelais*, *recueil de titres et documents pour servir à l'histoire générale de la Guienne propre et du département de la Gironde*, Bordeaux, 1838, 3 fasc. in-8°; — *Archives historiques de la Gironde*, Bordeaux, 1859-1891, 27 vol. in-4°; — C. Rabanis, *Clément V et Philippe le Bel*, Paris, 1850, in-8°; — A. Luchaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon*, *d'après les documents antérieurs au* xive *siècle*, Paris, 1881, in-8°; — *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXIV (1885), pp. 166-168; — *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, VI (1881), pp. 476-483; — *Réunion des Sociétés savantes*, *section des Beaux-Arts*, VI (1882), pp. 150-157; VII (1883), pp. 184-193; X (1886), pp. 224-232; XI (1887), pp. 645-647, et XIV (1890), pp. 546-562; — *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux* (depuis 1879); et les publications des Sociétés locales [4].

1. Il existe en manuscrit aux Archives nationales, F^2 75276.

2. Il comprendra l'inventaire du fonds des archives ecclésiastiques qui est resté à l'archevêché de Bordeaux (voir Archives diverses, Gironde); l'auteur en est M. l'abbé Allain.

3. On trouvera dans *R. P.*, 1887, pp. 243-246, l'analyse des vœux sur l'instruction publique à l'époque révolutionnaire, d'après les cahiers des sénéchaussées et des paroisses.

4. Ces archives ont été utilisées pour un certain nombre de publications, telles que : Francisque Michel, *Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux*, 1867-1871, 2 vol. in-8°; — D. Brissaud, *Les Anglais en Guyenne*, Paris, 1875, 1 vol. in-8°; — Baron de Marquessac, *Les Hospitaliers de Saint-Jean*

HÉRAULT

Dépôt très important. Cf. *Tableau général*, pp. 210-213, à compléter et à rectifier par le *R. P.*, 1872, pp. 1-25, où l'on trouvera un ensemble du classement des fonds de toutes les séries anciennes dont se compose ce dépôt[1]. Les principales réintégrations qui l'ont enrichi depuis cette époque sont : les archives de l'ancienne Cour des Comptes, aides et finances de la province, versées par le greffe de la Cour d'appel de Montpellier; des débris des chartriers des anciens évêchés d'Agde et de Béziers, des chapitres de Saint-Nazaire, Saint-Aphrodise et Saint-Jacques de Béziers, et l'état civil des paroisses de l'ancien évêché de Béziers (environ 130 paroisses), le tout provenant du greffe du tribunal de première instance de Béziers et comprenant 5490 registres; des documents relatifs à l'ancien diocèse de Saint-Pons, trouvés à la sous-préfecture[2]; quinze registres

de Jérusalem en Guyenne depuis le XIIe *siècle jusqu'en* 1793, Bordeaux, 1866, 1 vol. in-4°; — Th. Malvezin, *Les Juifs à Bordeaux*, Paris, 1875, 1 vol. in-8°; — Léo Drouyn, *La Guyenne militaire*, Bordeaux, 1865, 1 vol. in-4°; — E. Gaullieur, *Histoire du collège de Guyenne*, Bordeaux, 1874, 1 vol. in-8°; — le même, *Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans le ressort du parlement de Guyenne*, tome I, Paris, 1884, 1 vol. in-8°; — abbé Cirot de la Ville, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation de Notre-Dame de la Grande-Sauve*, Bordeaux, 1855, 2 vol. in-8°; — F. Lafferrière, *Fragments d'histoire parlementaire d'après les registres secrets du Parlement de Bordeaux*, Rennes, 1864, in-8°; — C.-B.-F. Boscheron des Portes, *Les registres secrets du Parlement de Bordeaux*, Paris, 1867, in-8; — le même, *Histoire du Parlement de Bordeaux*, Bordeaux, 1877, 2 vol. in-8°. M. E. Brives-Cazes a publié sur cette même institution de nombreux travaux d'érudition, dans les Mémoires des Sociétés savantes de Bordeaux.

1. Il serait beaucoup plus considérable encore s'il contenait tout ce qui, légalement, aurait dû lui être attribué. Sur les disparitions d'archives anciennes, voir *R. P.*, 1878, p. 3. — Sous le titre d'« Archives du domaine de Montpellier », dom Vaissète a cité fréquemment les anciennes archives des sénéchaussées de Languedoc, centralisées à Montpellier à la fin du XVIIe siècle, et dont il n'existe plus que des copies incomplètes à Montpellier (Archives départementales), à Nîmes (Archives départementales et bibliothèque municipale), et à Paris (Bibliothèque nationale). — On trouve à Paris, Archives nationales, H. 748^{1-292}, une collection de documents authentiques provenant des anciens greffiers des États de Languedoc (1501-1789), et qui, loin de faire double emploi avec les registres conservés à Montpellier, viennent les compléter.

2. Cette réintégration n'atténuera pas la perte complète des titres de l'antique abbaye de Thomières, et des autres établissements civils et religieux compris dans l'arrondissement actuel de Saint-Pons.

d'insinuations ecclésiastiques de l'évêché de Lodève [1], restés longtemps ignorés à l'hôpital; douze protocoles de notaires de Pézenas (1623-1733); un registre de consignations du sénéchal de Montpellier (1784-1791); un volume de la correspondance du directoire du département (1790-1791), et une série de lettres concernant les actes des députés de l'Hérault à Paris pendant l'année 1791. Enfin la préfecture de la Haute-Garonne a restitué 42 cahiers de déclarations d'état civil faites en 1788 par les non-catholiques de Montpellier et de Béziers. — Par contre, le fonds des archives de la communauté des maîtres chirurgiens de Montpellier, qui figurait au tableau de 1848 (p. 211), a été distrait du dépôt et placé désormais à la bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier. Les archives de l'ancien tribunal de l'amirauté de Cette ont été plusieurs fois, mais en vain, réclamées par la municipalité de cette ville.

Il importe de signaler la collection très importante des Procès-verbaux des États de Languedoc (635 vol. in-fol. depuis 1511) et des Cahiers de doléances, qui remontent à 1424; les déclarations du Roi concernant le Languedoc (30 vol. in-fol. de 1473 à 1762); les 2000 registres de notaires (XIVe-XVIe siècles); la transcription sur registres des anciennes archives des sénéchaussées de Nîmes et de Beaucaire (13 vol. in-fol.); les très précieux cartulaires de Gellone et de Maguelonne.

Les séries révolutionnaires, très considérables, ne renferment pas moins de 300.000 pièces [2]. Les séries L et Q sont en classement.

Cf. *Cabinet historique*, catalogue, II (1856), pp. 260. — Eug. Thomas, archiviste, *Sommaires historiques sur les anciennes archives ecclésiastiques du diocèse de Montpellier (clergé séculier)*, Montpellier, 1852, in-4° (extr. des Mémoires de la Soc. archéologique). — *Notices historiques et descriptives sur Montpellier* (Ass. franç. pour l'avancement des sciences), Montpellier, 1879, in-8° (pp. 227-236). — *Inventaire des richesses d'art de la France*, Province, *Monuments religieux*, I (1886), pp. 9-14.

INV. PUBL. : *Inventaire général des titres et papiers contenus dans*

1. La presque totalité des titres de l'ancien évêché d'Agde a disparu à l'époque révolutionnaire. Ceux du chapitre et de l'évêché de Lodève ont été dilapidés sur place; un grand nombre sont recelés par des particuliers. Il en est de même des papiers de Gellone et d'Aniane, passés en toutes sortes de mains; sur ceux d'Aniane, cf. *Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, 1835.

2. Elles ont été utilisées par M. Duval-Jouve : *Montpellier pendant la Révolution*, Montpellier, 1879-1881, 2 vol. in-12.

les archives de l'Intendance de Languedoc (1787), Montpellier, 1791, in-fol. de XXIII-505 pp. — Série C (Intendance); tome I (art. 1 à 2432), par M. Eug. Thomas, Montpellier, 1865, in-4°; — tome II (art. 2432 à 2812), par M. La Cour de la Pijardière, Montpellier, 1887, in-4°. — L'inventaire de la série B, dont les premières feuilles ont été imprimées en 1865 (508 art.), est depuis lors suspendu[1].

Inv. sous presse : Série C (tome III).

Inv. mss. : On a pour les archives de l'évêché de Montpellier un inventaire rédigé de 1610 à 1641 (1re partie seule) et continué jusqu'en 1719 (1 vol. in-fol.); un inventaire des titres anciens du couvent des Grands-Carmes de Montpellier, par Louvet (1778); un inventaire du chapitre cathédral Saint-Pierre de Montpellier[2] par Thomas (1850); un répertoire du fonds du gouverneur provincial; et un état sommaire des registres d'état civil des paroisses que possède le dépôt départemental.

Doc. publ. : J.-A. Toussart, *Diplomata pontificia et regis ordini regio hospitali S. Spiritus Monspeliensis concessa*, Paris, 1727, 2 vol. in-4°; — A. Germain, *Histoire du commerce de Montpellier*, Montpellier, 1861, 2 vol. in-8°; — J. Seeker, *Collection des 115; un projet gigantesque en Languedoc au* XVIIIe *siècle*, Montpellier, 1873, in-8°; — *Cartulaire de l'Université de Montpellier*, tome I (1181-1400), Montpellier, 1890, 1 vol. in-4°; — G. Pagezy, *Mémoires sur le port d'Aigues-Mortes*, Paris, 1879, in-8°; — *Chroniques du Languedoc* (1873-1880); — *Bulletin de la Société du protestantisme français*, II (1853), pp. 582-587; X (1861), pp. 69-82; XIII (1864), pp. 154-160; XXII (1873), pp. 177-184; XXXII (1883), pp. 14-16, 74-79, 237-238, 265-268 et 408-412; XXXIII (1884), pp. 235-240 et 543-554; XXXIV (1885), pp. 437-439, 457-463 et 472-474; XXXV (1886), pp. 255-269 et 317-329; XXXVII (1888), pp. 299-316, 363-371 et 419-431; — *Procès-verbaux des séances de l'Assemblée administrative du département de l'Hérault pendant la Révolution* (1790-1798), tomes I et II, Montpellier, 1889 et 1890, 2 vol. in-8°; — *Mémoires de la Soc. archéologique de Montpellier* (nombreuses publications de A. Germain); — *Annuaire de l'Hérault* (années 1856 et ss.); — et d'autres publications des Sociétés locales[3].

1. Un double de cet inventaire se trouve aux Archives nationales, F2 300.

2. Cf. un inv. ms. aux Archives nationales, F2 75277.

3. On peut citer comme rédigés spécialement à l'aide des Archives départementales de l'Hérault les ouvrages de J. Cambon de Lavalette, *La chambre de*

ILLE-ET-VILAINE

Les archives civiles de ce dépôt sont très importantes et pourraient l'être bien davantage si les registres du Parlement de Rennes y étaient réunis. *Tableau général*, pp. 87-93. — Depuis la publication de ce « Tableau » (1848), les accroissements ont été considérables, puisqu'en 1877 déjà, ils accusaient un chiffre de 1800 registres, 2187 liasses, 3 plans et 7905 chartes en parchemin, le tout entré dans le dépôt de la Préfecture pendant l'espace de 30 ans. Dans le nombre sont compris divers titres et aveux du trésor des chartes de Bretagne (envoyés par les archives départementales de la Loire-Inférieure en échange de 38 registres des délibérations des États de Bretagne qui se trouvaient en double), la copie[1] d'un dénombrement de la baronnie de Vitré en 1681, les titres de la baronnie de Vitré (contenus dans 42 cartons qu'avait conservés jusqu'en 1867 l'hôtel de ville de Vitré), et parmi les documents incorporés dans la série E par suite de dons : les titres des marquisats de Saint-Brice et d'Épinay, de la vicomté de Rennes, des baronnies de Sens, La Martinière et Montbarot, des châtellenies de La Fontaine, Saint-Etienne, Fouesnel[2], Le Sollier, Parigné, Le Rocher-Sénéchal, Le Plessis-Raffray, Piré, et des fiefs annexes. — En outre, les dernières années ont vu opérer la réintégration de procédures anciennes provenant de la mairie de Saint-Servan; de 273 liasses (droits de contrôle, francs-fiefs, amortissements, nouveaux acquêts) trouvées dans les combles du palais de justice de Rennes; des archives judiciaires extraites des greffes de Redon, de Saint-Malo et de Vitré, y compris les justices seigneuriales qui dépendaient de ces bailliages.

Les dons les plus récents comprennent les titres de la famille de

l'Édit de Languedoc (Paris, 1872, in-8°); — P. Gachon, *Les États de Languedoc et l'Édit de Béziers* (Paris, 1887, in-8°); — H. Monin, *Essai sur l'histoire administrative du Languedoc pendant l'intendance de Basville* (Paris, 1884, in-8°); — et abbé A. Henry, *François Bosquet, évêque de Lodève* (Paris, 1889, in-8°). — Nous citerons pour mémoire les découvertes de M. de la Pijardière, archiviste du département, faites dans le dépôt dont il a la garde, et consignées dans deux brochures : *Rapport sur la découverte d'un autographe de Molière, présenté à M. le Préfet de l'Hérault* (Montpellier, 1873, in-8°), et *Additions à la vie de Molière* (Montpellier, 1881, in-8°).

1. L'original est aux Archives nationales, sous la cote Q[1] 313.

2. Cf. F. Saulnier, *La maison de Poix et la seigneurie de Fouesnel* (Paris, 1882, in-8°).

Kergus de Troaffagant, depuis 1530; les registres de réformation de fiefs dépendant de l'ancienne baronnie de Vitré, offerts par M. le duc de la Trémoille; enfin les très importantes archives du château de Laillé, remontant au XIVe siècle, et gracieusement abandonnées par M. de la Bourdonnaye de Montluc : elles comprennent les différents fonds des châtellenies de Laillé et de Vay, des baronnies de Cicé et de Poligné, du comté de Boiséon, des marquisats de Montluc, La Marzelière, Bain et Le Fretay, des seigneuries de Cordemais, La Juliennais, La Musse, Loyat, Le Boschet et Châteauloger.

Si les fonds ecclésiastiques sont les plus curieux par l'ancienneté des pièces qu'on y peut rencontrer (depuis le XIe siècle), c'est dans les séries civiles que se trouve le fonds le plus important au point de vue historique. Nous voulons parler de celui des États de Bretagne, constitué aujourd'hui tel qu'il a été formé par la réunion en 1790, au palais de justice de Rennes, de : 1° les registres et dossiers du greffe des États qui se trouvaient entre les mains du dernier greffier; 2° les archives générales des États que l'on avait centralisées durant plus de deux siècles dans les tours Saint-Pierre (cathédrale de Rennes); 3° les papiers de la commission intermédiaire des États, conservés dans l'hôtel où siégeait cette Commission; 4° la comptabilité du trésorier général dont les bureaux se trouvaient à Rennes, rue de la Monnaie; 5° divers titres dont le relevé sommaire a été imprimé dans *R. P.*, 1880, pp. 398-401. Le fonds des États sera inventorié dans le volume sous presse, qui comprendra en outre, sous forme de supplément au fonds de l'Intendance, une correspondance intéressante pour l'histoire du commerce et des colonies à la fin de l'ancien régime.

Cf. *Documents historiques inédits*, I, pp. 194-195; — *Aperçu sur les archives historiques d'Ille-et-Vilaine*, par Ed. Quesnet, dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, V, pp. 226-235.

Inv. publ. : Tome I; série C (art. 1 à 2651), par M. Ed. Quesnet, Rennes, 1878, in-4°. — Cf. *Répertoire alphabétique des archives de l'Intendance de Bretagne*, par le même, dans les *Mémoires de la Soc. archéol. d'Ille-et-Vilaine*, XIV (1880) pp. 75 et ss.

Inv. sous presse : Tome II; série C (suite). La série A, imprimée depuis 1865, forme un fascicule in-4° qui n'a jamais été distribué (143 art.).

Inv. mss. : Le dépôt possède un certain nombre de bons-inventaires des XVIIe et XVIIIe siècles; les plus importants sont ceux des

archives des États de Bretagne (1622-1790), aujourd'hui cotés C. 2742-2747. A la Révolution, il fut dressé divers inventaires des anciennes administrations, notamment de l'Intendance et de la Commission intermédiaire des États de Bretagne, par Duval-Pineu (1792-1793). — D'autres inventaires ou états sommaires récents, rédigés par MM. Pépin et Quesnet, peuvent être utilisés pour la série B ancienne (986 art.), pour le fonds des juridictions de Saint-Malo (1139 art.), du Plessis-Bertrand (47 art.), de Châteauneuf (33 art.), de Fouesnel (13 art.), etc.; pour la série C complète (574 art.)[1]; pour les abbayes de Saint-Melaine de Rennes, de Redon, de Marmoutier (prieurés bretons), de Paimpont, de Rillé. de Saint-Jacques de Montfort, de Saint-Benoît de Saint-Malo, de Saint-Méen, de Tronchet, de La Vieuville, de Saint-Georges de Rennes et de Saint-Sulpice près Rennes; les prieurés de Saint-Cyr, de Saint-Denis et de Combourg; les Carmes, les Jacobins, les Cordeliers, les Augustins, les Minimes, les Carmélites, les Ursulines, les Visitandines de Rennes, etc...; pour la Commanderie du Temple de la Guerche, et pour les fonds des hospices et maladreries. — De plus, on peut consulter aux Archives nationales, sous la cote F^2 75278, un inventaire de la série A; et sous la cote F^2 301, deux bons répertoires des fonds du couvent des Cordeliers et du couvent des Grands-Carmes de Rennes; un répertoire très insuffisant de la série Q, et un autre, qui paraît meilleur, de la série R où se rencontrent bon nombre de documents intéressants pour l'époque révolutionnaire.

DOC. PUBL. : B. d'Argentré, *L'histoire de Bretaigne, des roys, ducs, comtes et princes d'icelle*, 3e édition revue par Ch. d'Argentré, Paris, 1619, in-fol.; — Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, Paris, 1707, 2 vol. in-fol.; — Dom Morice et dom Taillandier, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 1742-1746, 3 vol. in-fol.; — *Recueil de titres concernant les droits, franchises et libertés du pays et duché de Bretagne au sujet des évocations*, Rennes, 1786, 1 vol. in-4°; — P. de la Bigne-Villeneuve, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes*, Rennes, 1876, 1 vol. in-4°; — *Revue de Bretagne et de Vendée* (depuis 1857); — *Revue des provinces de l'Ouest*, 1853-1859, 6 vol. in-8°; — *Bulletins de l'association bretonne* (depuis 1849); — *Annales de Bretagne* (depuis 1886); — *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, III (1872), pp. 61-62; 6e série, VIII (1878), pp. 106-108; 7e série, IV (1881),

1. Classement provisoire à réviser.

pp. 157-159; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, II, pp. 39-53; — et publications de la *Soc. archéologique d'Ille-et-Vilaine* [1].

INDRE

Dépôt peu important (*Tableau général*, pp. 131-133), qui ne s'est guère accru depuis plus de quarante ans. Les archives du greffe civil de Châteauroux ont été réunies (cf. R. P., 1873, p. 313); des documents sur Saint-Marcel et Chasseneuil (xive-xviiie s.), sur la famille et la terre de Limanges (xve-xviiie s.); des papiers de l'ancien archiviste, M. Lemaigre; des liasses de notaires d'Argenton (depuis 1525) et de Châteauroux (1618-1738) ont été successivement donnés ou achetés. — Cf. *Documents inédits tirés de la Bibl.*, tome I (1841), pp. 211-229; — *Mémoires sur les archives de l'Indre antérieures à 1790*, par A. Desplanque, archiviste (Paris, 1863, in-8° de 104 pp.); — *Archives du département de l'Indre, inv. sommaire*, lettre de M. de La Tremblais à M. le Dr Fauconneau-Dufresne (Châteauroux, 1873, in-12).

INV. PUBL. : Série H (973 art.), complète, par H. Hubert, Paris, 1876, in-4°.

INV. SOUS PRESSE : Séries A à E (31 feuilles tirées depuis longtemps, non distribuées). — Série G, en cours.

INV. MSS. : On trouve aux Archives nationales (F 2 75279) des inv. des séries A (53 art.) et E (art. 1 à 118).

Les séries révolutionnaires L et Q sont inventoriées; la première a fourni un répertoire (1 vol. in-4° ms. de 400 pp.) qui comprend 1000 articles (cf. *R. P.*, 1884, pp. 347-350); la seconde a un autre répertoire (1 vol. in-4° ms.) se référant à 2600 articles (cf. *R. P.*, 1887, pp. 282-283).

DOC. PUBL. : Eug. Hubert, *Recueil des chartes françaises du* xiiie *siècle conservées aux archives de l'Indre*, Paris, 1885, in-8°; —

1. Parmi les ouvrages rédigés d'après les archives départementales d'Ille-et-Vilaine, nous citerons : abbé de Guilletin de Corson, *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, Rennes, 1880-1886, 6 vol. in-8°; — L. de Carné, *Les États de Bretagne et l'administration de cette province jusqu'en 1789*, Paris, 1868, 2 vol. in-8°; — A. du Bouëtiez de Kerorguen, *Recherches sur les États de Bretagne, sessions de 1717 et de 1736*, Paris, 1875, 2 vol. in-8°; — H. Carré, *Le Parlement de Bretagne après la Ligue*, Paris, 1888, 1 vol. in-8°; — B. Pocquet. *Les origines de la Révolution en Bretagne*, Paris, 1885, 2 vol. in-12.

Obituaire du couvent des Cordeliers de Châteauroux, Paris, 1885, in-8°; — *Études sur le Bas-Berry au moyen-âge, les chartes du prieuré de Crozon*, Châteauroux, 1889, in-8°. — Le même, archiviste adjoint, prépare la publication du Cartulaire de Saint-Sylvain-de-Levroux.

INDRE-ET-LOIRE

Tableau général, pp. 124-126. — *Notice historique sur les archives du département d'Indre-et-Loire*, par Ch.-L. Grandmaison, Tours, 1855, in-8° de 26 pp. (extr. des *Mémoires de la Soc. archéol. de Touraine*, VII, p. 144 [1]).

Depuis, le dépôt départemental a pris assez d'extension pour mériter d'être installé dans un bâtiment neuf et spécial : en 1860, il s'est enrichi d'un millier de pièces (depuis le XIVe siècle) trouvées sous les combles du château d'Amboise; en 1864, il a reçu des registres et des plans conservés par l'administration des eaux et forêts; en 1865, il s'est accru des papiers provenant des élections et des greniers à sel d'Amboise, Chinon et Tours; en 1886, il a reçu du greffe du tribunal civil de Tours les papiers, très endommagés, du greffe du bailliage et siège présidial de Tours (remontant à 1560 environ), qui formeront un supplément à la série B; M. Faugère-Dubourg a cédé quelques fragments de registres de tailles du XIVe siècle; M. Jantron a donné des titres relatifs à l'abbaye de Moncé (1271-1676) et au chapitre Saint-Florentin d'Amboise (XVIIIe s.); le fonds de l'abbaye de Baugerais a été augmenté par un don de M. de Bretignères. Ont été acquis les procès-verbaux d'assemblées préliminaires tenues à Tours par la noblesse de la province en vue d'États Généraux, en 1651, qui n'eurent pas lieu [supplément à la série C]; de Chinon ont été réintégrées deux liasses de la correspondance de l'agent national de Chinon avec les administrations de la guerre et autres pendant la Révolution [série L]. Enfin l'un des plus précieux travaux de reconstitution auxquels se soit livré l'archiviste a consisté à réunir des fragments de chartes du Xe siècle, qui avaient été volées vers 1830 dans le fonds Saint-Julien-de-Tours, et qui ont été retrouvées dans des reliures d'actes d'état civil des communes du département pour 1831 (soit dans les com-

1. Cet article n'est pas autre chose, d'ailleurs, que la préface au tome Ier de l'Inventaire-sommaire.

munes même, soit aux greffes des tribunaux qui en conservent les doubles, notamment à Loches). — Malheureusement le fonds de l'abbaye de Marmoutier, si riche jadis à cause des nombreux prieurés qui en dépendaient, tant en France (90) qu'en Angleterre (2), a été maladroitement démembré et distribué entre les divers dépôts d'archives qui pouvaient y trouver de l'intérêt, notamment celui de Maine-et-Loire. L'archiviste auteur de cette maladresse, Rougeot, a toutefois tenu soigneusement registre de ses opérations. — Nous devons encore mentionner la réintégration qui fut faite par les soins de M. Ch. de Grandmaison, dès 1859, de onze cent deux chartes rachetées par lui chez un épicier de la rue Saint-Jacques à Paris : elles provenaient, ainsi que d'autres recouvrées depuis par les archives départementales d'Indre-et-Loire et par la bibliothèque communale de Tours [1], de M. Salmon, auquel elles avaient appartenu après avoir été soustraites à ces dépôts publics.

Les fonds révolutionnaires sont bien classés ; la série L, malheureusement réduite par des soustractions et des destructions intéressées, est classée d'après l'ordre des municipalités de canton dont on trouvera la liste dans *R. P.*, 1881, p. 385.

INV. PUBL. Tome I, Série A à E, par Ch. L. de Grandmaison, Paris, 1878, in-4°; — Tome II, série G (1077 art.), par le même, Tours, 1882, in-4°.

INV. SOUS PRESSE : Série H (pour paraître en 1891).

INV. MSS. : On a de très bons inventaires anciens (XVIII[e] s.) pour les fonds du chapitre de l'église métropolitaine de Tours, de Marmoutier, de Saint-Julien de Tours, des Minimes de Tours, de la Chartreuse du Liget, et pour les papiers de la baronnie de Chinon dont il ne subsiste d'ailleurs à peu près rien. On a aussi un inventaire des ventes de biens nationaux, en 3 vol. in-4°; et un inventaire de l'administration et des comptes de communes (1790-1830). On trouvera aux Archives nationales (F^2 203) un inventaire détaillé des chartes, inachevé (jusqu'en 1390), dressé par l'archiviste Seytre en 1890, ainsi qu'un très complet répertoire onomastique des domaines nationaux et actes de vente (série Q) pour le district de Chinon.

DOC. PUBL. : J. Delaville le Roulx, *Notice sur les chartes originales*

1. L'inventaire du fonds Salmon tout entier a été dressé en 1860 par l'abbé Bourassé et Lambron de Lignim, mais il est resté manuscrit; on le trouvera à la Bibliothèque nationale, ms. français 8745.

relatives à la Touraine, antérieures à l'an mil, Tours, 1879, in-8° (extr. du *Bulletin de la Soc. archéol. de Touraine*); — J.-X. Carré de Busserolle, *Catalogue analytique d'aveux de fiefs rendus par des familles de la Touraine, de l'Anjou, du Maine et du Loudunois* (XVIIe-XVIIIe siècles), Tours, 1885, in-8°; — Ch. de Grandmaison, *La Commission intermédiaire de l'assemblée provinciale de Touraine* (1787-1790), dans *Revue de législation ancienne et moderne*, 1872, pp. 188-224 et 312-333; — le même, *Fragments de chartes de Saint-Julien-de-Tours*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVI et XLVII, 1885-1886); — L. de Grandmaison, *Le cartulaire de l'archevêché de Tours* (pour paraître en 1891, *Mém. de la Soc. archéol. de Touraine*[1]). — *Archives* et *Nouvelles archives de l'art français*, passim; — *Bulletin de la Soc. archéologique du Vendômois*, XV-XVI (1876-1877), et les autres publications des Sociétés locales.

ISÈRE

C'est le fonds de la Chambre des Comptes de Grenoble qui fait le principal intérêt de cet important dépôt. Cf. *Tableau général*[2], pp. 193-195. — La série B (voir le cadre de classement dans *R. P.*, 1881, pp. 609-610) ne contient pas seulement des documents relatifs à l'histoire du Dauphiné, mais encore sur le marquisat de Saluces, la Savoie, la principauté d'Orange, le Languedoc, le Vivarais, le Lyonnais, le Bugey, le Valromey, la Bresse et le pays de Gex, et de nombreux titres relatifs aux Juifs, aux Vaudois et aux hérétiques dans ces différentes régions. En effet, de même que les possessions

1. C'est presque exclusivement d'après les documents conservés aux archives départementales d'Indre-et-Loire qu'a été composé le *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, par J.-X. Carré de Busserolle, Tours, 1878-1884, 6 vol. in-8° (formant les tomes XXVII à XXXII des *Mém. de la Soc. archéol. de Touraine*), ainsi que l'ouvrage de M. A. de Tocqueville, *L'ancien régime et la Révolution*, Paris, 1866, in-8°.

2. A compléter sur presque tous les points. De même, l'*Inventaire des Cartulaires* publié en 1847, qui est muet sur le département de l'Isère. Aujourd'hui, on pourrait compter comme cartulaires, indépendamment de certains registres de la Chambre des Comptes qui mériteraient ce nom, trois cartulaires de Saint-Hugues, les cartulaires d'Aymon de Chissé, celui de la chartreuse de Salettes, ceux des prieurés de Saint-Robert-de-Cornillon et de Saint-Martin-de-Miséré. ceux de Saint-André et des Dominicains de Grenoble, enfin le cartulaire de la ville de Saint-Marcellin.

des comtes de Savoie et de Genève en Dauphiné furent cédées à la France par le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, en vertu de la convention du 24 mai 1760, les titres de ces possessions furent remis au marquis de Chauvelin en 1762 et forment, aujourd'hui, le principal contingent des archives civiles du dépôt de l'Isère. S'y trouvèrent compris les documents relatifs aux pays échangés en 1601 entre la France et la Savoie, contre le marquisat de Saluces; les titres du Valentinois (archives de l'administration de Diane de Poitiers); les chartriers des baronnies de Meuillon et de Montauban (orig. depuis 1178), venus avec la réunion définitive de ces baronnies au Dauphiné, sous le gouvernement de Humbert II. Malheureusement, les archives de la Chambre des Comptes ont subi autrefois des déprédations considérables [1], et, dans ce siècle même, il semble qu'on ait, de parti pris, fait aux sceaux pendants de toutes les pièces originales une guerre acharnée : la plupart ont été enlevés à coups de ciseaux par une main criminelle.

Ont été successivement réintégrés ou donnés au dépôt départemental : les archives de la maîtrise des eaux et forêts de Grenoble et de Saint-Marcellin ; — les fonds ecclésiastiques conservés jusqu'en 1873 par l'évêché de Grenoble [2], comprenant des archives de l'archevêché de Vienne (orig. depuis 926), de l'évêché de Grenoble et de nombreuses communautés religieuses ; — 250 protocoles de notaires (1200-1790) ; — les registres et liasses des anciens bailliages et justices seigneuriales, provenant des greffes des tribunaux civils de Grenoble (Graisivaudan), de Vienne (cf. *R. P.*, 1883, pp. 401-404) et de Saint-Marcellin (1200 registres et 5000 liasses); — un fonds très considérable trouvé dans les greniers du palais de justice de Grenoble et comprenant des documents de toute espèce (notamment sur les confiscations de biens d'émigrés, sur les établissements religieux supprimés [3]) qui ont été incorporés depuis 1882

1. Cf. Eug. Chaper, *Destruction des archives du Parlement et de la Chambre des comptes du Dauphiné, ordonnée et commencée en 1793*, Grenoble, 1886, in-8° de 31 pp. — Heureusement tout n'est pas détruit. Il s'en trouve dans diverses collections particulières, et la bibliothèque publique de Grenoble a hérité d'un nombre assez important de documents originaux qui en proviennent (papiers empruntés par les historiens Chorier et Guy Allard et non restitués); ce même établissement possède encore des titres variés, dont il sera question au chapitre VI.

2. Qui les avait détenus par autorisations de 1817 et de 1834. — Il reste encore à l'Évêché des documents anciens relatifs au culte et aux fabriques.

3. Cf. pour les documents incorporés dans les séries G et H, le *R. P.*, 1880, pp. 554-556. — Cette réintégration fournira la matière d'un supplément pour la

respectivement dans chaque série; — des registres et titres de propriété provenant de la Grande-Chartreuse (XVIII[e] siècle), transmis par la Direction des Domaines [1]; — les papiers de famille de M. G. de Boret (Bézard de Goutefrey et Treillard de Boissieux), de M. Trouilloud de Lanversin qui avait un aïeul capitaine du mandement de Clermont vers 1710 (documents [2] sur les forêts, sur les milices, délibérations et comptes de différentes paroisses voisines, XVII[e]-XVIII[e] siècles); — enfin divers titres relatifs à la famille Esbrard de la Valonne et aux marais de Bourgoin (legs Burdel).

Les séries révolutionnaires, importantes, sont en classement.

Cf. F. Crozet, *Notice sur les archives de l'ancienne Chambre des Comptes de Grenoble*, Grenoble, 1868, in-8° de 23 pp. (extr. du *Bulletin de l'Académie delphinale*, 3e série, t. IV).

INV. PUBL. : Tome I, séries A (26 art.) et B (Parlement, art. 1 à 2310), par M. Pilot-Dethorey, Grenoble, 1864, in-4°; — Tome II, série B (Parlement et Chambre des Comptes, art. 2311 à 3381), par MM. Pilot-Dethorey et A. Prudhomme, Grenoble, 1884, in-4°. — Cf. *Inventaire des archives de l'Évêché de Grenoble* (rédigé en 1500 par l'official Fr. Dupuis et publié avec notes), par l'abbé U. Chevalier, Montbéliard, 1874, in-8°; *Inventaire des archives des Dauphins de Viennois à Saint-André de Grenoble en 1346*, par le même, Nogent-le-Rotrou, 1871, 1 vol. in-8°; et *Ordonnances des rois de France et autres princes souverains, relatives au Dauphiné, précédées d'un catalogue des registres de l'ancienne Chambre des comptes de cette province*, par le même, Colmar, 1871, in-8°.

INV. SOUS PRESSE : Tome III; série B (suite).

INV. MSS. : Il y a un excellent et volumineux inventaire des archives de la Chambre des Comptes, rédigé au commencement du XVIII[e] siècle par les frères Marcelier, en 35 vol. in-fol. [3]. — On rédige actuellement un inventaire (sur fiches) pour les ventes de biens nationaux (série Q). — Aux Archives nationales (F[2] 75281) se

partie de la série B dont l'inventaire est déjà imprimé (Comptes de trésoriers généraux et de châtelains).

1. Cf. *R. P.*, 1885 pp. 376-377.
2. Cf. *R. P.*, 1885, pp. 378-379.
3. Les indications de cet inventaire ont été reproduites par Fontanieu dans son *Cartulaire du Dauphiné*, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale, mss. fonds latin 10949 à 10965. On a, autant que possible, dans l'inventaire actuel qui s'imprime, conservé le cadre adopté par les frères Marcelier, pour éviter la confusion dans les recherches.

trouvent des commencements d'inventaires pour les séries C (art. 1-229), D (art. 1-45), E (art. 1-55) et G (art. 1-64).

Doc. publ. : *Statuta Delphinalia*, Grenoble, 1619, 1 vol. in-4°; — *Recueil d'édits, déclarations, arrêts, règlements et concordats concernant la juridiction, les privilèges, les exemptions de Nosseigneurs du Parlement de Dauphiné*, Grenoble, 1704, 1 vol. in-fol.; — De Valbonnais, *Mémoires pour servir à l'histoire du Dauphiné sous les dauphins de la maison de la Tour du Pin*, Paris, 1711, 1 vol. in-fol.; — le même, *Histoire du Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de dauphins, particulièrement de ceux de la troisième race*, Genève, 1722-1727, 2 vol. in-fol.; — *Recueil des édits et déclarations du Roi, lettres patentes et ordonnances de S. M., arrêts et règlements de ses Conseils et du Parlement de Grenoble, concernant en général et en particulier la province de Dauphiné*, Grenoble, 1720-1768, 24 vol. in-4°; — *Académie Delphinale, Documents inédits relatifs au Dauphiné*, Grenoble, 1865-1875, 3 vol. in-8°; — J. Marion, *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits cartulaires de Saint-Hugues*, Paris, 1869, 1 vol. in-4° (Doc. inéd.); — abbé Ul. Chevalier, *Documents historiques inédits sur le Dauphiné*, Paris, 1869-1874, in-8°, (fasc. 1 à 6 et 10); — le même, *Collection de cartulaires dauphinois*, Lyon, 1869-1875, in-8° (fasc. 1 à 4 et 6-7); — le même, *Compte de Raoul de Louppy, gouverneur du Dauphiné de 1361 à 1369*, Romans, 1886, in-8°; — comte Douglas et J. Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières*, Grenoble, 1878-1884, 3 vol. in-4°; — *Revue des Études juives*, IX (1884), pp. 231-262; — *Neues Archiv*, XI (1885), pp. 98-99; — *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, VI (1867), pp. 412-414 et 437 ; 5e série, III (1872), pp. 57-59; *Bulletin historique et philol. du Comité des travaux historiques*, 1885, pp. 9, 123 et 205-208, et 1890, p. 11; — *Nouvelle revue historique du droit*, 1885, pp. 436-453, et 1886, pp. 527-557 ; — *Réunion des Sociétés savantes, section des Beaux-Arts*, XI (1887), pp. 285-302; — *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, Vienne, 1877-1881, 5 vol. in-4° ; — *Bulletin d'histoire ecclésiastique du diocèse de Valence*, etc. (depuis 1879); — *Petite revue des bibliophiles dauphinois* Grenoble, 1869-1874, 1 vol. in-8°; — *Petite revue dauphinoise bibliographique et littéraire* (depuis 1886); — et publications des Sociétés locales. — Les sceaux des archives départementales de l'Isère sont décrits par V. Morin, *Numismatique féodale du Dauphiné*, 1 vol. in-4°, et par E. Pilot-Dethorey, *Étude sur la sigillographie du Dauphiné* (Bulletin de la Soc. de statistique de l'Isère, 3e série, IX, 1879, avec pl.).

JURA

Tableau général, pp. 161-165; à compléter par un tableau d'accroissement des fonds depuis 1848, inséré dans *R. P.*, 1878, pp. 171-194, par l'archiviste B. Prost. Le même a publié un état général des séries dont se compose le dépôt départemental du Jura dans *R. P.*, 1877, pp. 168-174. Nous nous contenterons de signaler les accroissements du dépôt depuis cette date. — Les greffes des tribunaux d'Arbois et de Saint-Claude ont versé les papiers des anciens bailliages à la Préfecture qui possédait déjà les archives judiciaires de Dôle, Lons-le-Saunier, Montmorot, Orgelet, Poligny et Salins. — La ville de Poligny a remis une grande quantité de papiers comprenant des enquêtes judiciaires, les assises de la prévôté de Colonne, les papiers des justices de Bersaillin et de Tourmont, des pièces justificatives de comptes, des correspondances du gouverneur, des documents sur les confréries, sur le chapitre de Saint-Hippolyte, sur l'hôpital de la Charité (avec un terrier du xve siècle), et les cartulaires des Dominicains de Poligny. — Alièze, Bornay et Revigny ont déposé leurs titres communaux aux archives départementales. — Ces archives ont enfin acquis la correspondance de Gallezot, maître-sculpteur à Lons-le-Saunier (xviiie siècle), et reçu en don divers papiers de famille et un terrier de Burigna (xve siècle) trouvé à la mairie d'Aromas. — On remarquera qu'une partie des documents relatifs au temporel de l'évêché de Saint-Claude se trouve incorporé dans la série H (au lieu de figurer dans la série G), parce que cet évêché a succédé à une abbaye sécularisée en 1743.

Une bibliothèque historique locale est annexée au dépôt départemental.

Cf. *Les archives du Jura*, par A. Fortier, Lons-le-Saunier, 1861, in-8° de 84 pp. (extr. du *Journal du Jura*). — *Recherche des monuments inédits de l'histoire de France faite aux archives de la Préfecture du Jura*, par D. Monnier, s. l. (1835), in-4°.

Les séries L et Q ne sont pas encore entièrement classées.

INV. PUBL. : Tome II, séries C (1277 art.), D (153 art.), et E (1021 art.), par MM. Rousset, Junca et Finot, Paris, 1870, in-4°.

INV. SOUS PRESSE : Série G (collégiale de Dôle).

INV. MSS. : Ils existent pour la série A (complet, 756 art.) et pour

la série B (incomplet, 460 art.); on les trouvera en double aux Archives nationales (F[2] 75282).

DOC. PUBL. : *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, IV (1876), pp. 220-222 et 227-237; 7e série, II (1879), pp. 196-202; — *Neues Archiv*, II (1876), p. 282; — *Annuaire du Jura*, passim (dep. 1868); — B. Prost, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Franche-Comté*, Lons-le-Saunier, 1873-1877, 5 broch. in-12; — Dom P. Benoît, *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*, Paris, 1890-1891, 2 vol. in-4°; — et publications des Sociétés locales [1].

LANDES

Archives très peu importantes [2]. *Tableau général*, pp. 240-241. — Quelques réintégrations, presque insignifiantes, ont eu lieu depuis la publication de ce « tableau ».

Les séries révolutionnaires sont bien classées; cf. F.-A. Aulard, dans la *Révolution française*, XIII (1887), pp. 488-490.

INV. PUBL. : Séries A à H (complet), par M. Tartière, Paris, 1868, 1 vol. in-4°.

INV. MSS. : Il en existe pour les séries L et Q.

DOC. PUBL. : *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VIII (1878), pp. 259-260; 7e série, VI (1881), pp. 227-234.

LOIR-ET-CHER

Dépôt bien installé dans la Chapelle des Saintes-Maries de Blois, mais peu important [3]; les fonds de Marmoutier, de la Trinité de Vendôme et de Saint-Laumer-de-Blois sont les plus précieux par l'ancienneté des documents qu'ils renferment et par la diversité des prieurés

1. Ces archives ont encore amplement servi à la rédaction du *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté, département du Jura*, par A. Rousset (Lons-le-Saunier, 1852-1858, 6 vol. in-8°).

2. Le sort s'est acharné après elles. Elles faillirent disparaître dans un voyage qu'on leur fit faire à Bordeaux, en 1814, au moment de l'invasion étrangère; puis en 1822, on vendit à la Préfecture de Mont-de-Marsan vingt-six quintaux de papiers.

3. Sur les archives de l'ancien duché de Vendôme, cf. une note de A. de Trémault dans le *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, VIII (1869), pp. 255-274, et sur les archives de la collégiale de Saint-Georges de Vendôme, détruites en 1793, une note dans le même *Bulletin*, XVIII (1884), pp. 69-72. — D'autre part, on trouvera aux Archives nationales (R[4] 754) un inventaire des titres domaniaux de Romorantin, dressé en 1732.

qui en dépendaient tant en Poitou qu'en Perche et en Normandie. — Cf. *Tableau général*, pp. 136-140.

Depuis un certain nombre d'années, ce dépôt s'est augmenté des papiers provenant des anciens bailliages de Blois, Romorantin, Selles-sur-Cher, et des greniers à sel de Blois, Mer et Romorantin [1], des procès-verbaux de la maréchaussée de Blois : le tout provenant des greffes des tribunaux. Les archivistes ont également pu réintégrer de la mairie de Mer des documents relatifs à l'Hôtel-Dieu de Mer et à la Charité d'Aunay, et de la mairie d'Onzain un beau fonds de l'ancien comté de Rostaing (registres, liasses et plans), où se trouvent de précieux documents sur le prieuré de Molineuf (1148-1628) et les seigneuries de Bury (1262-1650), d'Onzain (1457-1790) et des environs. A diverses ventes (de la Saussaye, etc.), on a également pu acheter des débris d'archives anciennes [2]. — Plus récemment encore, M. le marquis de Chauvelin a remis une partie des titres qu'il possédait au château de Rilly, avec le répertoire complet du fonds de ses archives privées; et le dépôt est rentré fortuitement en possession d'un « registre des choses mémorables de Saint-Laumer » pour les années 1696-1727 et 1774-1777, qui avait été emprunté par un particulier il y a soixante-douze ans et qui était considéré depuis lors comme perdu. Le défaut de place a jusqu'ici empêché de recueillir les titres anciens du domaine de La Motte-Beuvron, provisoirement conservés par l'administration des Domaines.

Les séries révolutionnaires, classées mais non inventoriées, se sont accrues des registres de l'administration cantonale de Saint-Aignan, des registres de correspondance de Péan, procureur-syndic de Saint-Aignan (1790-1792), et d'un lot considérable de documents importants qui se trouvaient égarés à l'hôtel de ville de Blois (cf. *R. P.*, 1880, pp. 6-8).

Cf. A. de Martonne, *Catalogue général ou inventaire analytique des manuscrits*, *volumes*, *registres et portefeuilles conservés aux archives de Loir-et-Cher*, dans le *Cabinet historique*, tome V (1859), pp. 58-67, 148-157 et 165-176; — A. Dupré, *Notice sur la partie ancienne des archives départementales de Loir-et-Cher*, Blois, s. d., in-8° de 20 pp. (extr. des *Mém. de la Soc. académ. de Blois*, V,

1. Les papiers de l'élection et du grenier à sel de Vendôme paraissent détruits.
2. La bibliothèque municipale de Blois possède, en outre, une importante collection de documents originaux sur le Blésois, achetés en 1838, lors du démembrement de la collection Joursanvault. Voir le chapitre VI.

p. 18) ; — et le même, *Aperçu des renseignements historiques que l'on pourrait trouver aux archives de Loir-et-Cher*, dans le *Bulletin de la Soc. archéol. de Touraine*, I (1868), pp. 124-134.

INV. PUBL. : Séries C (37 art.), D (12 art.) et E (761 art.), par MM. de Fleury, F. Bournon et E. Roussel, Blois, 1887, 1 vol. in-4°[1].

INV. SOUS PRESSE : Série G.

INV. MSS. : Il y a un inventaire de 1754 des archives du comté de Rostaing (plus complet que le fonds d'archives réintégré); un inv. des titres de la seigneurie de la Roche-Turpin, et un répertoire analytique complet du fonds du château de Rilly. — Pour une partie des titres de l'Évêché de Blois, on a des inv. anciens, aujourd'hui cotés G. 17, 159 et 202. — Des répertoires existent en outre pour les titres des paroisses [série G]; pour les abbayes de Saint-Laumer (incomplet), de Pontlevoy, de Bourgmoyen, de Selles-sur-Cher, de La Guiche, du Lieu-Notre-Dame; pour les fonds de l'Oratoire de Vendôme, des Jacobins et des Minimes de Blois [série H]; pour les cartes et plans; et enfin pour la période révolutionnaire (sommaire et insuffisant).

DOC. PUBL. : Abbé Plat, *L'abbaye du Lieu-Notre-Dame*, Romorantin, 1887, in-8°; — P. de Félice, *La réforme en Blaisois, documents inédits, registre du consistoire*, Orléans, 1885, in-18; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, V, pp. 329-338; — *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, V (1867), pp. 328-331; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1883, pp. 173-174; — *Bulletin de la Soc. archéologique de Touraine*, I (1868), pp. 70-75; — *Le Loir-et-Cher historique, littéraire et artistique* (dep. 1889); — et publications des Sociétés savantes de l'Orléanais, *passim*.—M. l'abbé Ch. Métais prépare la publication d'un « Cartulaire blésois de Marmoutier », et M. Alf. Bourgeois, archiviste, a mis sous presse le « Livre des métiers de Blois », d'après un registre des archives départementales.

LOIRE

Tableau général, pp. 189-191; à compléter par un état des fonds publié dans *R. P.*, 1858, pp. 81-98. — Depuis lors il s'est produit quelques réintégrations importantes. Les papiers considérables du

1. Il y aura un supplément à la série C dans un volume ultérieur.

bailliage ducal de Roanne et des justices seigneuriales locales, longtemps conservées au greffe du tribunal civil et à la bibliothèque publique de Roanne[1], ont été restitués en 1863 et 1882; — les greffes de Montbrison (cf. *R. P.*, 1874, p. 235) et de Saint-Étienne et les papiers de l'ancien bailliage de Bourg-Argental (Forez-Viennois), comprenant procédures, registres d'audiences et d'insinuations, notaires, fonds ecclésiastiques, ont été également réunis; — les archives départementales du Rhône ont envoyé successivement des documents provenant des archives de l'ancienne chambre des comptes et de la chambre domaniale de Montbrison depuis le XIVe siècle (cf. *R. P.*, 1889, pp. 560-561), des registres d'assises, des terriers et des titres ecclésiastiques remontant à la même époque (cf. *R. P.*, 1883, pp. 559-561) et une foule de papiers révolutionnaires (cf. *R. P.*, 1880, pp. 450-451); — le greffe du tribunal de Villefranche-en-Beaujolais a adressé de nombreux cahiers et registres d'état civil des paroisses de Forez[2]; — la direction de l'enregistrement et des domaines a versé un fonds assez complet des domaines engagés; — l'hôpital de Saint-Chamond et la cure de Saint-Sauveur se sont dessaisis de nombreuses minutes notariées (depuis le XVIe siècle) dont ils n'avaient que faire; — la mairie de Saint-Rambert a abandonné des documents relatifs à l'église et au prieuré de ce lieu; la mairie de Sainte-Agathe-la-Bouteresse, des débris des archives de l'abbaye de Bonlieu; — M. Fulchiron, notaire à Rive-de-Gier, a offert de nombreux terriers et des liasses provenant des justices seigneuriales environnantes, retrouvés dans son étude; cinquante terriers environ des XVe, XVIe et XVIIe siècles ont été achetés en 1873 de MM. Guérin et Chevalier; les héritiers Bethenod ont donné des documents sur Doizieu et Saint-Julien-en-Jarez, M. A. Lascombe des titres sur le prieuré de Pommiers (XVIIe siècle), M. Vital de Valous la charte originale des privilèges et franchises de Saint-Bonnet-le-Château (1270), et M. Chevalier les

1. Il reste encore à la bibliothèque de Roanne un « Inventaire des titres seigneuriaux du duché de Roannais » rédigé par M. Augagneur, 1 vol. in-4° manuscrit. Les titres eux-mêmes, transportés au depôt départemental de Saint-Etienne, ont trait au duché de Roannais (créé en 1566 pour Claude Gouffier), à la châtellenie de Cervière (cédée en 1686 à François, duc de la Feuillade) et aux seigneuries de Commières, Cornillon, Maltaverne et Mably (acquises en 1740 par la marquise de la Feuillade, douairière usufruitière du duché).

2. Voir la liste des paroisses intéressées dans *R. P.*, 1885, p. 491.

procès-verbaux d'assemblée et cahiers de doléances des trois états de la province de Forez (mars 1789).

Les séries révolutionnaires, augmentées des dossiers de ventes des biens nationaux réintégrés de Montbrison, sont classées et inventoriées.

Cf. A. Chaverondier, *Notice sur les archives anciennes du département de la Loire*, Paris, 1865, in-4°; — le même, *Recueil des testaments enregistrés en la Chancellerie de Forez* (1272-1467), Saint-Étienne, 1888, in-12 [1].

INV. PUBL. : Tome I [2]; série B (art. 1 à 1582), par M. A. Chaverondier, Paris, 1870, in-4°; — tome II; série B (art. 1583 à 1906), par le même, Saint-Étienne, 1888, in-4°.

INV. SOUS PRESSE : Tome III; série B (suite).

INV. MSS. : Le dépôt départemental possède un « Inventaire des titres de la Chambre des Comptes de Montbrison [3] », dressé par Perrin Gayand en 1473 ; — un « Inventaire des terriers et autres titres enlevés en 1692 à la Chambre domaniale de Montbrison et transportés au Bureau des finances de Lyon [4] »; — un répertoire, par ordre alphabétique, des anciens testaments du pays de Forez [5]; — et un inventaire sur fiches de la série Q (4704 et 2731 n^{os}), dressé par P. Cros. — Aux Archives nationales (F^2 308), on trouvera un répertoire général, non conforme et déjà ancien, des archives de la Loire; et ailleurs (F^2 75288) un inv. des séries A (168 art.) et C (59 art.).

DOC. PUBL. [6] : *Le Roannais illustré* (depuis 1887); — l'*Ancien*

1. Ces deux articles reproduisent purement et simplement les introductions mises par l'archiviste en tête de ses deux volumes d'Inventaire.

2. Ce volume comprend aussi l'inventaire d'une série A qui n'a plus sa raison d'être et doit être annulée (cf., au tome II, la note qui accompagne l'art. 1836).

3. Précieux volume cédé par les archives départementales de l'Allier, vers 1862, en échange de trois registres de comptes de la châtellenie de Souvigny (1412-1417).

4. Copie faite sur l'original conservé aux *Archives dép. du Rhône*, C. 648.

5. Copie faite sur l'original conservé aux *Archives dép. du Rhône*, C. 398.

6. La plupart des documents publiés sur le Forez ne proviennent pas des archives départementales de la Loire. C'est d'après les originaux des Archives nationales que le comte de Charpin-Feugerolles a publié son *Cartulaire des francs-fiefs du Forez* (Lyon, 1882, in-4°), que M. A. Chaverondier a imprimé l'*Inventaire des titres du comté de Forez fait en* 1532, *lors de la réunion de ce comté à la couronne de France, par Jacques Luillier, suivis d'un appendice et de fragments de l'inventaire des titres du Forez dressé en* 1473 *par Perrin Gayand* (Roanne, 1860, 2 vol. in-8°), et que M. R. Chantelauze a augmenté de nombreux

Forez (depuis 1878); — et publications de la Société « La Diana », de Montbrison.

LOIRE (HAUTE)

Les fonds qui constituent les archives départementales de la Haute-Loire ne manquent ni d'intérêt ni d'importance. *Tableau général*, pp. 191-193. — Depuis 1848, elles se sont accrues d'un grand nombre de documents précieux : dons (XII[e]-XVIII[e] siècles) de MM. Chassaing, Lascombe, abbé Arssac; et reintégrations prévues par les règlements. Nous citerons notamment les papiers trouvés au greffe du tribunal civil du Puy-en-Velay, à savoir 313 liasses de procédures, 535 registres d'administration de la sénéchaussée, 63 liasses de justices particulières, 612 registres de protocoles de notaires du Puy (1518-1783) et 10 volumes d'insinuations de la sénéchaussée, depuis 1588; cette addition a donné une importance considérable à la série B; — d'autres registres de notaires du Puy, précédemment déposés, et les minutes d'un notaire de Saint-Julien-de-Chapteuil, de la fin du XVI[e] siècle; — des documents sur la famille de Polignac, sur la famille et la seigneurie de Saint-Vidal (25 registres depuis le XIV[e] siècle, avec un inventaire complet des titres, dressé au XVIII[e]), et sur les seigneuries de Glavenas, de Colomb, de Beaux-Pasturel, d'Agrain des Ubaz et de Mezeirac-de-Choisinet, remontant en partie au XV[e] siècle; — enfin des titres historiques sur l'abbaye de la Chaise-Dieu; des compoix, des cadastres, des terriers, et encore d'autres pièces isolées dont on trouvera la mention dans *R. P.*, 1871, pp. 213-220, et 1872, pp. 80-81. Des documents du XV[e] siècle relatifs au Velay que possédait le dépôt départemental des Basses-Pyrénées, sont venus également prendre place au milieu des fonds de la Haute-Loire. — Les réintégrations possibles sont loin, d'ailleurs, d'être terminées; faute de place suffisante, l'archiviste a dû, jusqu'à présent, renoncer à incorporer dans le dépôt départemental les papiers conservés au greffe du tribunal civil et à la sous-préfecture de Brioude, ainsi que les registres d'insinuations conservés par l'administration des domaines du Puy.

documents sa nouvelle édition de l'*Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez* de J.-M. de La Mure (Paris, 1860-1863, 3 vol. in-4°). — C'est d'après un manuscrit de la Bibliothèque du Palais des Arts (Académie de Lyon) que M. P. d'Assier de Valenches a imprimé l'ouvrage de Sonyer du Lac, *Recherches sur les fiefs de la province de Forez* (Lyon, 1858, 1 vol. in-4°).

Les séries révolutionnaires L et Q sont classées ; cette dernière ne comprend pas moins de 800 liasses.

INV. PUBL. : Néant.

INV. SOUS PRESSE : Série G (fonds de l'Évêché, des collégiales Saint-Agrève et Saint-Georges-du-Puy).

INV. MSS. : Outre un répertoire sommaire, insuffisant et déjà ancien (dressé vers 1840), de la totalité des archives de la Haute-Loire, que l'on trouvera aux Archives nationales (F^3 309), on y pourra consulter aussi (F^2 75289) des commencements d'inventaires pour les séries A (98 art.) et B (34 art.).

DOC. PUBL. : A Lascombe, *Répertoire général des hommages de l'évêché du Puy*, Le Puy, 1882, 1 vol. in-8° ; — *Nouvelle revue historique du droit français*, 1882, pp. 76-88 ; — *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, VI (1873), pp. 112-119 ; 7e série, II (1879), pp. 161-168 ; — *Tablettes historiques du Velay*, 1869-1877, 8 vol. in-8° ; — *Mémoires de la Soc. agricole et scientifique de la Haute-Loire* (dep. 1878) ; — et publications des autres Sociétés locales.

LOIRE-INFÉRIEURE

Les archives civiles forment la plus belle partie de ce dépôt considérable (*Tableau général*, pp. 94-96) ; elles se sont lentement enrichies par des dons, des acquisitions et des réintégrations diverses. La série B s'est augmentée du très important fonds des titres du siège de l'Amirauté de Nantes (siège central et greffes secondaires de Bourgneuf, Guérande, Le Croisic, Paimbœuf, Le Pouliguen, Saint-Nazaire, Le Pellerin, La Roche-Bernard, Pornic), longtemps abandonnés dans les greniers de la Bourse de Nantes [1] ; — des papiers des greffes de Nantes [2], Ancenis, Châteaubriand et Paimbœuf [3] ; — des archives du siège des monnaies (dep. 1640), du siège des traites foraines (dep. 1693) et de diverses châtellenies (dep. le XIVe siècle), provenant des greniers du tribunal de première instance de Nantes.

1. Ces archives vont de 1680 à 1791. Cf. un état sommaire dans *R. P.*, 1889, pp. 334-335.

2. Le greffe proprement dit est resté dans un local spécial, au Tribunal, quoique sous le patronage de l'archiviste départemental ; mais le dépôt de la Préfecture a reçu 210 vol. in-fol. de registres d'insinuations d'une grande importance pour les familles nantaises (1628-1790).

3. Ceux du greffe de Savenay ont été détruits par un incendie.

— La série C, qui n'existait pas autrefois, s'est constituée peu à peu des envois de pièces des archives départementales d'Ille-et-Vilaine (Intendance et États) qui ont formé 230 articles d'une réelle importance pour l'histoire de l'administration de la ville de Nantes (cf. *R. P.*, 1889, pp. 349-350); par la restitution du fonds Mellier (de la mairie de Nantes) qui n'est autre que le fonds de la subdélégation de Nantes (environ 260 liasses); et par la découverte à Paris de 8 vol. des rôles d'opérations de la Chambre extraordinaire de la Réformation de la noblesse de Bretagne, d'autant plus précieux que les archives de cette Chambre ont été intégralement brûlées en 1793. — La série E s'est notablement accrue avec les cent liasses de minutes de notaires (1610-1789) venues de la sous-préfecture de Savenay en 1868; — avec les archives restituées par le duc de Lorges, ancien propriétaire du château d'Ancenis, importantes pour la prévôté d'Ancenis et les châtellenies voisines (xve-xviie siècles); — avec les archives de la terre de La Rivière-en-Couëron, de la seigneurie des Hommeaux-en-Mouzeil, du château du Podoc-en-Avessac, de la terre de Rezé et de la seigneurie du Plessis-Tison, offertes par MM. Gilée, de Nacquart, Couëtoux, de Monti et de la Tullaie. Les papiers du château de Campzillon ont été réintégrés de la mairie de Piriac, et une liasse d'anciens aveux de la vicomté de Saint-Nazaire a été retrouvée à l'hôtel de ville de ce lieu. — Enfin, tout récemment, Mme veuve Lehoux a offert un inventaire des titres du château de la Rousselière (Frossay); et le marquis de Cornulier, à lui seul, a doublé la série E par une magnifique donation de titres relatifs aux domaines du roi en Bretagne, aux seigneuries de La Touche en Nozay, de Châteaufromont, du comté de Vair (arr^t^ d'Ancenis), à la baronnie de Montrelais, au comté de Largouet (Morbihan) et à la seigneurie de la Tronchaie en Loudéac (Côtes-du-Nord).

Dans la série L, aujourd'hui classée, sont venus prendre place les dossiers des administrations cantonales de Châteaubriant, Nort, Nozay et Vertou [1]; on y a incorporé, en outre, une abondante correspondance des généraux de la République et des commandants inférieurs de la force armée dans l'Ouest [2], qui a été retrouvée chez M. Méresse, à Guérande. — La série Q s'est enrichie de dossiers

1. Par malheur les dossiers similaires sont perdus irrévocablement à Blain, à Clisson et à Machecoul.

2. Elle a été fort utilisée par M. A. Lallié.

concernant les ventes de biens nationaux dans les districts de Châteaubriant, Guérande et Rougé, qu'avaient indûment conservés jusqu'en 1878 les mairies de ces diverses localités [1].

Cf. *Documents historiques inédits*, I (1843), pp. 298-304. — *Rapport à M. le Préfet de la Loire-Inférieure sur les archives historiques du département*, par A. Le Moyne de La Borderie, Nantes, s. d. [1854], in-8° de 20 pp. (extr. de la *Revue des provinces de l'Ouest*, septembre 1853, p. 87) [2].

INV. PUBL. : Tome I, séries A (4 art.) et B (Chambre des Comptes [3], art. 1 à 2945), par M. Ramet, Paris, 1865, in-4°. — Tome III, série E (1630 art.), par M. Léon Maître, Nantes, 1879, in-4°. — Tome IV, séries G (617 art.) et H (516 art.), par M. Léon Maître, Nantes, 1884, in-4°. — M. A. de la Borderie a publié un *Inventaire analytique des titres des prieurés de Marmoutier situés dans l'évêché de Nantes* (Bulletin de la Soc. arch. de Nantes, VI et VII, passim).

INV. SOUS PRESSE : Séries C et D.

INV. MSS. : Il existe un inv. ms. moderne, in-4°, pour les registres de la Chancellerie de Bretagne; — un répertoire analytique moderne in-fol. pour la série Q (estimation des biens du clergé séculier.) — A la Bibliothèque nationale de Paris (dép. des mss.), on trouvera : Inventaire des chartes et lettres du Trésor des chartes de Bretagne (franç 2720); — Inventaire des chartes et lettres du duché de Bretagne (franç. 5588); — Inventaire analytique du fonds de l'abbaye de Buzay, rédigé en 1693 par l'abbé Lefèvre de Caumartin (franç. 8322).

DOC. PUBL. [4] : R. Blanchard, *Lettres et mandements de Jean V, duc de Bretagne de 1402 à 1406*, Nantes, 1889, in-4° (Archives de Bretagne, tome IV); — Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne composée*

1. Dans la série S (fonds de la Société du canal de Buzay) on trouve des titres remontant à 1713.

2. Cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, tome V, p. 298.

3. Depuis l'apparition de ce volume, extrêmement défectueux, la série A a disparu et nombre d'articles de la série B ont vu leurs cotes modifiées. On a récemment procédé à une refonte complète de la première partie de cette série, et le travail de M. Ramet sera entièrement refait.

4. C'est avec des documents de ce dépôt que M. L. Maître, archiviste actuel, a composé ses ouvrages sur l'*Assistance publique dans la Loire-Inférieure avant 1789* (Nantes, 1880, in-8°) et l'*Instruction publique dans les villes et les campagnes du comté nantais avant 1789* (Nantes, 1882, in-8°). Là aussi a été le point de départ de ses recherches en vue du « Catalogue général des actes des ducs de Bretagne » qu'il a entrepris (voir un tableau numérique des chartes ducales dispersées dans les dépôts de Bretagne, dans *R. P.*, 1883, p. 320).

sur les titres et les auteurs originaux, Paris, 1707, 2 vol. in-fol. (tome II); — Dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*, Paris, 1742-1746, 3 vol. in-fol.; — J.-A. de La Gibonays, *Recueil des édits, ordonnances et règlements concernant les fonctions ordinaires de la Chambre des Comptes de Bretagne*, Nantes, 1721, 2 vol. in-fol.; — A. Dupuy, *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, Paris, 1881, 2 vol. in-8°; — E. de Cornulier, *Dictionnaire des terres du comté nantais*, Nantes, 1856, 1 vol. in-8°; — A. de la Borderie, *Annuaire historique et archéologique de Bretagne*, Rennes, 1861-1862, 2 vol. in-12; — le même, *Archives du bibliophile breton*, Rennes, 1880-1887, 3 vol. in-16; — R. de Maulde, *Procédures politiques du règne de Louis XII*, Paris, 1885, 1 vol. in-4° (Doc. inéd.); — A. de Barthélemy, *Choix de documents inédits pour l'histoire de la Ligue en Bretagne*, Nantes, 1880, 1 vol. in-8°; — *Bulletins de la Société des bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne* (dep. 1878); — *Mélanges historiques, littéraires et bibliographiques* publ. par la Soc. des Bibliophiles bretons, Nantes, 1878-1883, 2 vol. in-8°; — *Revue des provinces de l'Ouest*, 1853-1859, 6 vol. in-8°; — *Revue de Bretagne et de Vendée* (dep. 1857); — *Revue historique de l'Ouest* (dep. 1884); — *Annuaires de l'Association bretonne* (dep. 1849); — *Annales de Bretagne* (dep. 1886); — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, V, pp. 430-434; — *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VI (1877), pp. 488-492; — *Réunion des Sociétés savantes, section des Beaux-Arts*, VIII (1884), pp. 157-163; — et publications diverses des Sociétés locales.

LOIRET

Les séries A et D, souvent si pauvres, ont dans ce département une importance exceptionnelle[1], bien qu'en 1826 on ait rendu aux fondés de pouvoirs du duc d'Orléans une partie considérable de leurs papiers de famille. Cf. *Tableau général*, pp. 134-136. Depuis 1848, les réintégrations et accroissements n'ont pas manqué. La bibliothèque publique d'Orléans a donné des papiers concernant

1. Des documents récemment retrouvés dans d'autres séries et appartenant aux châtellenies de Beaugency, de Châteauneuf, de Châteaurenard, de Vitry-aux-Loges et d'Yèvre-le-Châtel, formeront un complément assez intéressant à la série A, actuellement inventoriée.

l'histoire de l'Université; les archives du greffe de Gien, comprenant les papiers du bailliage, de la prévôté, de l'élection, des justices seigneuriales et de la maîtrise des eaux et forêts du duché de Sully, ont été réunies; la mairie de Pithiviers s'est dessaisie de nombreuses minutes de notaires, d'une partie des minutes du greffe de l'élection de Pithiviers, des bailliages royaux de Pithiviers et d'Yèvre-le-Châtel, des justices seigneuriales de Boynes, Puiseaux, etc...; le tribunal civil de Montargis a également versé les papiers de l'ancien greffe; la mairie d'Orléans a restitué des terriers, des papiers féodaux et ecclésiastiques (1172-1779); diverses réintégrations importantes ont été faites encore des mairies de Briare, Châteauneuf, Cléry, Ferrières, Gien, Jargeau et Sully (cf. *R. P.*, 1880, pp. 337-346 et 350). Sont venus prendre place aussi dans le dépôt départemental une centaine de registres d'écrous (anciens et modernes) des prisons d'Orléans, les archives de l'ancienne administration du canal d'Orléans, une liasse de plans de bois (Sologne et Orléanais), les titres de la fabrique de Saint-Martin-de-Mardié, un registre d'actes de foi et hommage rendus à la châtellenie épiscopale de Meung-sur-Loire (1575-1579), et les papiers de l'ancienne administration cantonale de Saint-Maurice-sur-Fessard. Ont été donnés des recueils de dissertations mss. du chanoine Hubert, et achetées, en 1887, de nombreuses copies faites par Arm. Baschet dans les archives d'Italie (30 vol., principalement sur l'histoire vénitienne). — La série E a pris une grande extension grâce aux dons de M. le vicomte Reille et de M. l'abbé Desnoyers. Le premier a offert un très précieux chartrier du château de la Ferté Saint-Aubin (comprenant 66 fiefs), qui remonte au XIIIe siècle; le second a fait don du chartrier de l'ancienne seigneurie de Thignonville en Beauce, non moins intéressant. Par voie d'achat, on a pu obtenir les minutes des anciennes justices seigneuriales de Rebréchien, Loury et La Roncière, provenant du chartrier (vendu) du château de Rebréchien.

Les séries révolutionnaires sont assez riches[1]; la série L est classée (cf. *R. P.*, 1888, pp. 164-167).

INV. PUBL. : Tome I (série A; art. 1 à 1799), par MM. Maupré et

1. Dès 1867 on avait songé à publier les procès-verbaux des séances de l'Assemblée provinciale de l'Orléanais et de l'Assemblée départementale du Loiret depuis 1790; mais ce projet n'eut pas de suite.

Doinel, Paris, 1878, in-4°. — Tome II (série A, fin; série B, art. 1 à 1535), par J. Doinel, Orléans, 1886, in-4°.

Inv. sous presse : Tome III (série B, suite [1]).

Inv. mss. : Ils sont nombreux. On a un inventaire du Trésor du Châtelet (apanage), par Leclerc de Douy, 1 vol. in-fol. (xviii[e] s.); — un inv. des titres de l'évêché ou Livre vert, 3 vol. in-4° (xviii[e] s.); — un inv. des titres de Sainte-Croix d'Orléans, 3 vol. in-4° (xviii[e] s.); — des inv. anciens pour les fonds de Saint-Aignan, de Saint-Samson, de Bonne-Nouvelle et des Chartreux d'Orléans [2]; — un répertoire des titres composant le chartrier de la Ferté-Saint-Aubin [3]. —On a des inv. modernes pour les fonds du collège d'Orléans et du prieuré de Saint-Samson, que l'on trouvera en double aux Archives nationales (F^2 311).

Doc. publ. : L. Jarry, *Histoire de l'abbaye de La Cour-Dieu*, Orléans, 1864, 1 vol. in-8°; — A. de Foulques de Villaret, *Les Antiquités de Saint-Paul d'Orléans*, Orléans, 1884, 1 vol. in-8°; — Dom G. Morin, *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonois et Hurepoix*, nouv. édition, Pithiviers, 1883-1888, 3 vol. in-4°; — Marcel Fournier, *Les statuts et privilèges des Universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, tome I, Paris, 1890, 1 vol. in-4°; — *Revue des Sociétés savantes*, 6[e] série, VIII (1878), pp. 271-275; — et publications des Sociétés locales [4]. — M. Maurice Prou va prochainement publier une table générale des Cartulaires de Saint-Benoît-sur-Loire.

1. Ce volume, formé des fonds de l'ordinaire de la prévôté et de l'extraordinaire criminel, contiendra les nombreux procès en hérésie faits après la Révocation de l'Édit de Nantes, les poursuites contre les Jansénistes et les procédures dirigées contre les bandes de « chauffeurs » du xviii[e] siècle.

2. On a aussi un inventaire du même genre venant de la Commanderie de Saint-Marc-d'Orléans, mais les pièces qui y sont mentionnées sont pour la plupart à Paris.

3. Aux Archives nationales, on trouve dans la série R^4, différents inventaires (rédigés au xviii[e] siècle) des fonds de l'apanage et du châtelet d'Orléans.

4. La Société archéologique de l'Orléanais a publié dans ses mémoires plusieurs cartulaires. — Nous mentionnerons encore, parmi les ouvrages rédigés à l'aide des archives départementales du Loiret, celui de l'abbé Rocher, *Histoire de l'abbaye royale de St-Benoît-sur-Loire* (Orléans, 1865, in-8°), et celui de M. Eug. Vignat, *Les lépreux et les chevaliers de St-Lazare de Jérusalem et de N.-D. du Mont-Carmel* (Orléans, 1884, in-8°).

LOT

Ce dépôt, peu considérable en 1848 (*Tableau général*, pp. 233-234), ne s'est guère accru depuis que de documents reintégrés du présidial de Cahors, des sénéchaussées de Figeac (dep. 1532), de Martel (dep. 1466) et de Gourdon [série B], — de papiers de l'ancienne généralité de Montauban, venus de Montauban et des archives départementales de l'Aveyron, de ceux des bureaux d'élection de Cahors et de Figeac [série C], — des protocoles anciens d'un notaire de Cahors (xve-xviiie s.) et d'un notaire de Martel, de 1491 à 1502 [série E]. Les fonds anciens des archives communales de Cahors, de Cajarc, de Capdenac et de Martel ont été déposés à la Préfecture. Malheureusement, les séries ecclésiastiques sont d'une valeur insignifiante ; le fonds de l'évêché de Cahors est extrêmement pauvre ; les archives de l'abbaye de Souillac ont été dispersées au milieu du xviiie siècle et celles de l'abbaye de Marcillac détruites à l'époque révolutionnaire [1].

Les séries L et Q sont bien classées. Cf. F.-A. Aulard, dans la *Révolution française*, XIII (1887), pp. 512-513.

Inv. publ. : Tome I, série A (73 art.) et B (art. 1-1492), par L. Combarieu, Cahors, 1884, in-4° ; — Tome II, série B (art. 2493 à 2271) et C (1409 art.), par le même, Cahors, 1887, in-4°.

Inv. sous presse : Séries D, E, G.

Inv. mss. : Il existe un inv. général, ancien et très insuffisant, des archives tant anciennes que modernes (en double aux Archives nationales, sous la cote F^2 312). — Un répertoire de la série L (reg. in-fol.) est à la disposition du public.

LOT-ET-GARONNE

Archives peu considérables ; l'Agenais ayant toujours administrativement dépendu de la circonscription dont Bordeaux était le centre, la majeure partie des documents qui concernent ce pays sont aux archives départementales de la Gironde [2]. *Tableau géné-*

1. Un certain nombre de pièces disparues se retrouvent, en copies du xviiie siècle, dans la Collection Doat, à la Bibliothèque nationale.

2. Cf. E. Crozet, *Catalogue indicatif des documents intéressant le département de Lot-et-Garonne conservés aux archives de l'Empire et aux archives du département de la Gironde*, dans le *Recueil des Travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 2e série, I, pp. 201-214.

ral, pp. 236-237. — Depuis la publication de ce tableau, le dépôt s'est enrichi des papiers des greffes et des anciennes juridictions seigneuriales, qui ont été inventoriés dans le volume d'inventaire paru, — de quelques acquisitions et dons (registres des jurandes d'Aiguillon, livre de raison de la famille Malebaysse, cahier d'actes notariés de Montflanquin, xve siècle), — et des papiers connus désormais sous le nom de fonds de Raymond, pour lequel il existe un catalogue spécial. D'autres réintégrations pourront encore être faites à l'avenir, mais lentement et difficilement. — Les fonds révolutionnaires, peu importants [1], sont classés. Cf. F.-A. Aulard, dans la *Révolution française*, XIII (1887), p. 517.

Cf. G. Tholin, *Les archives départementales de Lot-et-Garonne*, dans la *Revue de l'Agenais*, tome V (1878), pp. 1-11 et 115-128.

Inv. publ. : Séries A à H (complet pour la période antérieure à 1789), par MM. Crozet, Bosvieux et Tholin, Agen, 1863-1878, 1 vol. in-4°. — *Catalogue des travaux personnels, dossiers généalogiques, autographes, pièces diverses et bibliothèque de Mme la comtesse de Raymond, légués en majeure partie aux archives départementales de Lot-et-Garonne où ils forment le fonds de Raymond*, par G. Tholin, Agen, 1889, in-8°.

Inv. sous presse : On prépare une table générale alphabétique de l'inventaire des archives anciennes.

Inv. mss. : Table alphabétique [en cours] des noms contenus dans les registres d'insinuations (sur fiches). — Table alphabétique des propriétés vendues comme biens nationaux (série Q).

Doc. publ. : *Romania*, III (1874), pp. 433-442 ; — *Archives historiques de la Gironde*, passim ; — *Revue de l'Agenais et des provinces du sud-ouest* (depuis 1874) ; — et publications des Sociétés locales.

LOZÈRE

Dépôt peu considérable, mais dont les archives ecclésiastiques sont très précieuses. Cf. *Tableau général*, pp. 225-226. — Toutefois, depuis vingt-cinq ans, quelques réintégrations ont donné d'excellents résultats, augmentant ce dépôt de 6000 articles (environ 120000 pièces); elles sont dues surtout aux envois de documents faits par la Cour d'appel de Nîmes, par les archives départemen-

1. Ils ne comprennent que des registres, les papiers ayant été vendus en 1832 par une administration ignorante.

tales de l'Hérault, par l'évêché, le greffe du tribunal et l'administration des hospices de Mende, enfin par le greffe du tribunal civil de Marvejols (papiers des justices seigneuriales). Quelques notaires de Barre, de Charpal, de Malzieuville, de Marvejols, de Saint-Alban ont déposé leurs minutes; M. de Rozière a donné un beau terrier du prieuré de Saint-Léger-de-Malzieu, daté de 1460 (1 vol. in-fol.); M. Roussel a offert sa bibliothèque et ses collections manuscrites sur le Gévaudan; M. l'abbé Pourcher a remis d'anciens titres relatifs à l'hôpital de Marvejols; d'Arzenc ont été rapportés des registres capitulaires de Mende pour le XIVe siècle; ailleurs ont été retrouvés des documents sur la baronnie de La Garde d'Apcher et les manuscrits de l'abbé Prouzet sur l'histoire du Gévaudan. Enfin M. le comte de Corsac doit incessamment faire don au dépôt départemental de son très riche chartrier de famille, conservé jusqu'ici à Châteauneuf-Randon.

Cette utile concentration a failli être singulièrement compromise par l'incendie qui a éclaté à la Préfecture de la Lozère, le 20 mai 1887. Il n'a pas atteint les archives anciennes, mais une partie des séries modernes et révolutionnaires a été endommagée.

Les séries L et Q sont aujourd'hui inventoriées.

Une bibliothèque importante est annexée au bureau des Archives.

INV. PUBL. : Série C (1825 art.), par M. F. André, Mende, 1876, in-4°; — Série G, tome I (art. 1 à 1451), par le même, Mende, 1882, in-4°; — Série G, tome II (art. 1452 à 3100), par le même[1], Mende, 1887, in-4°.

INV. MSS. : Ils ont été récemment rédigés pour les séries L et Q.

DOC. PUBL. : G. de Burdin, *Documents historiques sur la province de Gévaudan*, Toulouse, 1846-1847, 2 vol. in-8°; — *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, II (1879), pp. 126-127; — *Réunion des Sociétés savantes, section des Beaux-arts*, XIV (1890), pp. 694-700; — et des textes nombreux publ. par l'abbé Baldit, F. André et autres dans le *Bulletin de la Soc. d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère*[2].

1. L'édition entière dans ce volume a été anéantie par l'incendie. On le réimprime.

2. Sur quelques bulles en plomb conservées aux archives départementales de la Lozère, cf. une notice de Ch.-V. Langlois dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, L (1889), pp. 433-438.

MAINE-ET-LOIRE

Archives ecclésiastiques riches en documents des xe, xie, xiie et xiiie siècles; parmi les fonds les plus précieux, ceux des chapitres d'Angers, des abbayes Saint-Aubin, Saint-Serge et du Ronceray d'Angers, des abbayes de Saint-Florent (avec trois cartulaires) et de Fontevraud, ces deux derniers demeurés indivisés, et le fonds des prieurés angevins de Marmoutier (trois cartulaires). Cf. *Tableau général*, p. 111-116. — La série E, riche en chartriers féodaux, renferme aussi un certain nombre de minutiers de notaires. — Les réintégrations récentes n'ont guère porté que sur des documents de l'ordre judiciaire : papiers des greffes d'Angers, de Saumur et de Baugé; archives anciennes du tribunal de commerce d'Angers. Les accroissements annuels sont dus surtout à des achats [1] et à des dons de papiers de famille, parmi lesquels le chartrier de Jalesnes, provenant de la famille de Maillé (1888). — Les archives anciennes de l'Hôtel-Dieu d'Angers ont été déposées aux archives départementales par la commission administrative qui en a fait publier l'inventaire (V. ci-dessous le chapitre V).

Les séries révolutionnaires, très importantes pour l'histoire des guerres de Vendée, sont en cours de classement.

Une bibliothèque d'histoire locale a été établie tout récemment, grâce au don fait, en 1890, par M. Port, archiviste, de sa collection de livres angevins.

Cf. P. Marchegay, *Rapport sur les archives de la préfecture de Maine-et-Loire*, Angers, 1841, in-8° de 30 pp. [2]. — C. Port, *Petit inventaire des archives départementales antérieures à* 1790, Angers, s. d., in-8° de 48 pp. (extr. de l'*Annuaire administratif de Maine-et-*

1. Parmi lesquels il faut citer surtout l'achat, à un prix modéré, d'un fonds inappréciable de richesses manuscrites (400 cartons) provenant du cabinet de Toussaint Grille (mort en 1850) qui, depuis la Révolution, avait collectionné sur l'Anjou et recueilli à l'heure propice une foule de dossiers et de documents autographes de toute origine : la plupart ont pris place dans la série E. — Le reste de la collection a été, pour la majeure partie, acquis par la Bibliothèque de la ville d'Angers — Un certain nombre de documents ont été achetés par des particuliers, notamment le cartulaire de Saint-Serge. Quelques-uns ont passé en Angleterre et sont aujourd'hui au British Museum. — Cf. *Catalogue des collections de M. Toussaint Grille, d'Angers, ancien bibliothécaire de cette ville*, Angers, 1851, in-8°.

2. Cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, III, p. 412.

Loire, années 1868 et s.). — J. Sorin, *Études sur les archives départementales de Maine-et-Loire*, Angers, 1855, in-8°.

Inv. publ. : Série A (6 art.), C (215 art.) et D (37 art.), par M. C Port, Paris 1863, in-4°. — Série E, tome I (art. 1 à 4169), par le même, Angers, 1871, in-4° ; — série E, tome II (art. 4170 à 4426), par le même, Angers, 1885, in-4°. — Série G (2825 art.), par le même, Angers, 1880, in-4°.

Inv. sous presse : Série H.

Inv. mss. : il existe des inventaires anciens pour plusieurs des fonds ecclésiastiques, notamment un inv. en un volume rédigé par Thorode, en 1770, pour le fonds du chapitre d'Angers (G. 260), et un inv. en huit volumes rédigé par le P. Lardier pour le fonds de Fontevraud (1646 à 1658). Il existe aussi des tables alphabétiques pour une partie de la série Q.

Doc. publ. : P. Marchegay, *Archives d'Anjou*, Angers, 1844-1850, 2 vol. in-8° ; — le même, *Notices et documents historiques*, Angers, 1857, 1 vol. in-8° ; — le même, *Notices et pièces historiques sur l'Anjou, l'Aunis et la Saintonge, la Bretagne et le Poitou*, Angers, 1872, in-8° ; — le même, *Choix de documents inédits sur l'Anjou*, les Roches-Baritaud, 1876, in-8° ; — le même, *Variétés historiques*, les Roches-Baritaud, 1884, in-8° ; — le même, *Les prieurés de Marmoutier en Anjou ; inventaire des titres et supplément aux chartes des* XIe *et* XIIe *siècles*, Angers, 1846, in-8° ; — le même, *Cartulaires du Bas-Poitou*, Les Roches-Baritaud, 1877, 1 vol. in-8° ; — le même, *Cartulaire du prieuré de Saint-Gondon-sur-Loire* (866-1172), Les Roches-Baritaud, 1879, 1 vol. in-8° ; — le même, *Chartes de Saint-Florent de Saumur concernant l'Angoumois*, dans le *Bulletin de la Soc. arch. et hist. de la Charente*, 5e série, I (1877), pp. 341-366 ; — le même, *Chartes saintongeaises de l'abbaye de Saint-Florent, près Saumur, de 1067 à 1200 environ*, dans les *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, IV (1877), pp. 17-73 ; — le même, *Chartes normandes de l'abbaye de Saint-Florent, près Saumur*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, XXX (1880), pp. 663-700 ; — le même, *Chartes et autres titres du monastère de Saint-Florent, près Saumur, concernant l'Ile-de-France de 1070 à 1230 environ*, dans les *Mémoires de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, V (1878), pp. 132-157 ; — le même, *Chartes nantaises du monastère de Saint-Florent près Saumur, de 1070 à 1186*, dans le *Bulletin de la Soc. arch. de Nantes*, XVI (1877), pp. 65-116 ; — le même, *Les prieurés anglais de*

Saint-Florent près Saumur, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XL (1879), pp. 154-194 ; — le même, *Documents originaux sur l'Aunis et la Saintonge*, Les Roches-Baritaud, 1877, in-8° (extr. de la *Chronique charentaise*) ; — *Archives historiques du Poitou*, I (1872), pp. 72-75 ; II (1873), pp. 1-148 ; — *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, V (1878), pp. 117-62 ; — *Archives historiques de la Gironde*, passim ; — *Mélanges historiques* (Doc. inédits), tome II, pp. 187-569 (livre de Guillaume le Maire) ; — C. Port, *Statuts des quatre facultés de l'université d'Angers*, Angers, 1878, in-12 ; — le même, *Les artistes angevins d'après les archives angevines*, Paris et Angers, 1881, in-8° ; — le même, *La Vendée angevine*, Paris, 1888, 2 vol. in-8° ; — F. Grille, *Lettres, mémoires et documents publiés avec des notes sur la formation, le personnel, l'esprit du 1er bataillon des volontaires de Maine-et-Loire et sur sa marche à travers les crises de la Révolution française*, Paris, 1850, 4 vol. in-8° ; — Marcel Fournier, *Les statuts et privilèges des Universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, t. I, Paris, 1890, in-4° ; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4e série, II, p. 409-427 ; III, pp. 354-357 ; IV, pp. 132-170 et 321-357 ; XXXVI (1876), pp. 381-441 ; — *Réunion des Sociétés Savantes, section des Beaux-arts*, VII (1883), pp. 103-105 ; — *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, III (1864), pp. 85-110 ; 4e série, VIII (1888), pp. 277-289 ; X (1869), pp. 532-547 ; 5e série, I (1870), pp. 102-106 ; III (1872), pp. 339-413 ; V (1873), pp. 93-109 ; VII (1874), pp. 549-579 ; 6e série, IV (1876), p. 493 ; — *Revue de l'Anjou* (dep. 1852), passim ; — et les publications des Sociétés locales[1].

MANCHE

Important dépôt où la série E et les fonds ecclésiastiques sont considérables. Cf. *Tableau général*, pp. 39-45. — On trouvera l'in-

1. Parmi les ouvrages dont les éléments ont été puisés aux archives de Maine-et-Loire, il faut mettre hors de pair le *Dictionnaire historique, géographique et biographique du département de Maine-et-Loire*, par M. Célestin Port, Angers, 1869-1878, 3 vol. in-8°. Citons encore : C. Port, *Notes et notices angevines*, Angers, 1879, in-8° ; — le même, *Questions angevines*, 1re série, Angers, 1884, in-12 ; — G. d'Espinay, *Les cartulaires angevins*, Angers, 1864, in-8° ; — L. de Lens, *Facultés, collèges, et professeurs de l'Université d'Angers du* XVe *siècle à la Révolution française*, Angers, 1878, in-8° ; — Blordier-Langlois, *Angers et le département de Maine-et-Loire de* 1787 *à* 1830, Paris, 1837, 2 vol. in-8° ; —

dication du nombre de pièces dont se compose chaque série dans *R. P.*, 1878, p. 404. — Les plus récents accroissements proviennent des dons de M. Quenault (documents émanés du district de Coutances), de M. Sauvage (nombreuses pièces sur le prieuré de Mont-Rouault, dep. le XIII[e] siècle), des héritiers du duc de Coigny (archives purement locales du chartrier de Coigny), du comte du Parc (chartrier de la baronnie de Réville), du marquis de Blosseville (papiers de la famille Cotelle), de M. Bernard (correspondance de M. de la Mombrière, receveur des décimes à Coutances de 1757 à 1788), de M. de Farcy (titres depuis le XVI[e] siècle sur les fiefs de Chiffrevast, Sainte-Marie d'Audouville, Le Theil et sur les familles Poirier et d'Anneville; d'une réintégration de papiers trouvés à Tessy (liasses provenant des anciens bailliages de Moyon et Tessy); et d'un envoi fait par les archives de la Côte-d'Or (documents sur Saint-Victor de Cerisy). [1]

Les séries révolutionnaires sont classées.

Un petit musée sigillographique et une bibliothèque locale sont annexés aux archives.

INV. PUBL. : Série A (3866 art.), par M. Dubosc, Saint-Lô, 1865, 1 vol. in-4°. — Série H (art. 1 à 4300), par le même, Saint-Lô, s. d., 2 vol. in-4°.

INV. SOUS PRESSE : Série C.

INV. MSS. : Il y a des inventaires détaillés pour les séries B, C, D et G; des états sommaires pour les séries E et pour quelques parties de la série H (fonds de l'abbaye de La Luzerne, de Montebourg, de Montmorel, de Savigny [2], du Mont-Saint-Michel, et fonds hospitaliers). Il y a aussi des états sommaires, non définitifs, pour les séries L et Q. Un inventaire a été dressé pour un supplément futur à la série A. Enfin il existe un répertoire, dressé au XVII[e] siècle, pour le riche fonds féodal de la Haye-du-Puits [3].

DOC. PUBL. : M. Dubosc, *Cartulaire de la Manche* (abbayes de la Luzerne, de Montmorel, prieuré de la Perrine), Saint-Lô, 1878,

G. Bodinier, *Les élections et les représentants de Maine-et-Loire depuis 1789*, Angers, 1888, in-8°; — l'abbé Urseau, *L'instruction primaire avant 1789 dans les paroisses du diocèse actuel d'Angers*, Angers, 1890, in-12.

1. Une partie des archives de Savigny a été envoyée à Paris en 1849.

2. On trouvera, aux Archives nationales (T. 188), un intéressant inv., en 2 vol. in-fol., des titres et papiers de la baronnie de La Fauche, Chef-du-Pont et Careyrecq.

3. Dans la série F se trouvent une centaine de pièces sur l'île de la Martinique.

3 vol. in-4°; — G. Dupont, *Histoire du Cotentin et de ses îles*, Caen, 1870-1885, 4 vol. in-8°; — S. Luce, *Chronique du Mont-St-Michel*, Paris, 1879-1883, 2 vol. in-8° (Soc. des Anc. textes); — J. Havet, *Les cours royales des îles normandes*, Nogent-le-Rotrou, 1878, in-8° (extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XXXVIII-XXXIX); — L. Delisle, *Histoire de la ville et vicomté de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Paris, 1851, 1 vol. in-8° [1]; — abbé L. V. Dumaine, *Tinchebray et la région du Bocage normand*, Paris, 1883-1887, 3 vol. in-8°; — publications de la *Soc. des Antiquaires de Normandie* (notamment dans *Mémoires*, t. XXX, 1880, le Registre de l'officialité de Cerisy); — *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXVII (1888), pp. 540-548; — et publications des Sociétés locales.

MARNE

Très intéressant dépôt, tant au point de vue civil (Intendance, Bureau des finances, etc.) qu'ecclésiastique (514 établissements religieux). — *Tableau général*, pp. 45-49, à corriger par le tableau sommaire des fonds publié dans *R. P.*, 1871, pp. 395-400. — *Documents historiques inédits*, I, pp. 352-386. — Ces archives ont perdu de leur importance depuis la scission, faite [2] en 1835 et confirmée [3] avec modifications en 1887, entre les deux villes de Châlons et de Reims. Dans l'état actuel des choses, il existe dans ce département, à titre exceptionnel, deux dépôts différents que nous allons examiner successivement.

Châlons-sur-Marne. — C'est le dépôt de la Préfecture proprement dit. Les parties de fonds qui lui ont été restituées de Reims en 1887 se rapportent à la seigneurie de Louvois, aux abbayes de Saint-Thierry, Saint-Basle, Hautvillers, Igny, Avenay et au prieuré de Longueau. Déjà, quelques années auparavant, avaient été réintégrées de la mairie d'Avenay les anciennes archives du greffe de la

1. Le même érudit a utilisé de nombreux documents des archives de la Manche pour son livre : *Histoire des classes agricoles en Normandie*, Paris, 1851, 1 vol. in-8°. Il les a connus soit directement, soit par les nombreuses copies qu'avait fait faire M. de Gerville et qui sont aujourd'hui la propriété particulière de M. F. Dolbet, archiviste à Saint-Lô.

2. A la demande de l'historien Varin et de Louis Paris.

3. D'un commun accord entre le Conseil général du département et le Ministère de l'Instruction publique. Cf. *Les archives anciennes du diocèse de Reims aux assises du Conseil général de la Marne* (Reims, 1873, in-12 de 12 pp.).

justice seigneuriale de ce lieu (1669-1787), comprenant trente liasses, et de l'administration des ponts et chaussées des titres du XVIII[e] siècle relatifs à l'entretien et à l'établissement des routes de l'intendance de Champagne. Enfin, en 1884, les dernières liasses des archives judiciaires conservées par le Palais de Justice de Reims (très importantes, comprenant le présidial de l'ancien bailliage de Vermandois et les justices seigneuriales) avaient été transportées à Châlons; et ainsi s'était achevée la réintégration de tous les papiers provenant des anciens bailliages compris dans le département actuel de la Marne, à savoir Châlons, Châtillon-sur-Marne, Épernay, Fismes, Reims, Sainte-Menehould, Sézanne et Vitry-le-François. Mentionnons enfin les dons récents de MM. Maxe-Werly, Boulanger et Lothe (ce dernier a remis une série de copies d'actes, recueillis chez les notaires de Châlons, concernant la famille écossaise Alfeston ou Elphinstone, établie depuis le XV[e] siècle en Champagne).

Reims. — Le dépôt annexe des Archives départementales établi à Reims, dans l'Hôtel de Ville et sous la garde de l'archiviste municipal, est fort important à cause de la quantité et valeur des documents. Il consiste (depuis 1887) en un petit fonds judiciaire (archives de l'ancien bailliage royal et du bailliage ducal de Reims)[1]; un petit fonds d'instruction publique (collège des Bons-Enfants), qui serait plus riche si les belles archives de l'Université de Reims, fondée en 1548, et les archives des facultés de droit et de médecine de Reims n'avaient presque entièrement disparu; et un très bon fonds ecclésiastique comprenant l'archevêché de Reims, l'officialité métropolitaine, le chapitre de Notre-Dame, les collégiales de Sainte-Balsamie, de Saint-Symphorien et de Saint-Timothée, les chapelains de l'ancienne et de la nouvelle Congrégation, la congrégation des curés de Reims, les fabriques des paroisses, les abbayes de Saint-Nicaise, Saint-Remi, Saint-Pierre-les-Dames et Saint-Denis, les prieurés de Saint-Maurice et de Ventelay, les couvents des Minimes, des Augustins, des Jacobins, des Capucins et des Carmélites. Il y faut ajouter le don tout récent, fait par M. A. de Barthélemy, de documents originaux anciens (1096-1415) relatifs au prieuré de Saint-Thomas en Argonne[2]. On a calculé que l'annexe du dépôt départe-

1. Ces archives très considérables n'ont pu malheureusement encore, faute de place, être installées à l'Hôtel de Ville; elles sont reléguées dans les greniers du Palais de Justice de Reims, et dans le désordre le plus complet.

2. Ces documents ont été incorporés dans le fonds de l'abbaye de Saint-Remi.

mental possédait 627 cartons et 206 registres et 70 plans, répartis dans les séries D, G et H : le plus ancien document original est un diplôme de Louis d'Outremer (953).

Cf. P. et L. Paris, *Rapport fait à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique sur les archives d'une partie de l'ancienne province de Champagne, dont le dépôt se trouve au chef-lieu du département de la Marne*, Reims, 1835, in-8° ; — et Ch. Loriquet, *Lettre adressée en 1878 à M. le Ministre de l'Intérieur au sujet des archives départementales déposées à Reims en 1835, avec la liste des ouvrages rédigés à l'aide de ces archives*, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, LXIII (1878), p. 60.

M. G. Hérelle a publié par fragments, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, du tome XIII (1882), p. 176, au tome II de la 2e série (1890), p. 778, un utile « Répertoire général et analytique des principaux fonds anciens conservés aux archives départementales de la Marne ». Il est classé d'après l'ordre alphabétique des communes [1], et rendra de très grands services, bien qu'il ne comprenne pas le dépouillement complet de tous les fonds dont se composent les archives de la Marne [2].

Les archives révolutionnaires sont importantes et bien classées. La série L est forte de 1859 liasses.

Inv. publ. : Série C, tome Ier (art. 1 à 2059), par MM. Hatat, Vétault et Pélicier, Châlons-sur-Marne, 1884, in-4°. — Cf. une liste des 150 familles représentées dans la série E, par M. Pélicier (*R. P.*, 1889, pp. 433-434).

Inv. sous presse : Série C (suite).

Inv. mss. : M. G. Hérelle, dans le travail qu'a publié la *Revue de Champagne et de Brie*, XIII (1882), pp. 181-182, et XV (1883), pp. 5-10, a indiqué tous les anciens inventaires à consulter pour se guider dans les fonds ecclésiastiques que renferment ces archives. Il convient d'y ajouter de bons inv. dressés au xviiie siècle, par Le Moine, pour les fonds du collège des Bons-Enfants de Reims, de l'archevêché, du chapitre, de l'abbaye de Saint-Remi, des Carmé-

1. Quelques communes des départements voisins (Ardennes, Aube, Meuse, etc.) figurent également dans ce répertoire, et M. Hérelle a eu soin de ne pas les négliger.

2. Nous signalerons à la Bibliothèque de l'Institut, à Paris (inv. 468) un gros in-fol° du xviiie siècle, intitulé : *Inventaire des titres de la terre-marquisat de Givry en Argonne, ressort du bailliage de Vitry-le-François.*

lites, de Saint-Symphorien (1709), de Saint-Denis (vers 1720) et de Saint-Nicaise de Reims (vers 1730); un inv. rédigé en 1738 pour le fonds du marquisat de Louvois; et un inv. sommaire sur fiches, par M. H. Bouchot, pour la majeure partie des documents réintégrés du Palais de Justice de Vitry-le-François; cf. *Revue de Champagne et de Brie*, XVI (1884), pp. 355-356. On a encore aux Archives nationales (F^2 317) un inv. très détaillé du fonds de l'abbaye de La Charmoie.

Doc. publ. : Ed. de Barthélemy, *Diocèse ancien de Châlons-sur-Marne, histoire et monuments*, Paris, Châlons, 1861, 2 vol. in-4°; — A. Nicaise, *Épernay et l'abbaye de Saint-Martin*, Épernay, 1861, 2 vol. in-8°; — P. Varin, *Archives administratives de la ville de Reims*, Paris, 1839-1853, 8 vol. in-4° (Collection des Doc. Inéd.); — abbé Lalore, *Cartulaires du diocèse de Troyes*, Troyes, 1875-1890, 7 vol. in-8° (tome IV, pp. 242-271); — E. de Barthélemy, *Correspondance politique de quelques membres de la famille de Choiseul*, dans le *Bulletin du Bibliophile* (1861), pp. 497-532; — le même, *Variétés historiques sur le Rémois et le Châlonnais*, Châlons et Paris, 1862-1880, 8 vol. in-12; — le même, *Cartulaire de l'évêché et du chapitre de Saint-Étienne de Châlons-sur-Marne*, Châlons, 1853, in-12; — le même, *Cartulaire de l'église de Sainte-Menehould*, Paris, 1875, in-8°; — le même, *Notice historique sur le prieuré de Saint-Marcoul de Corbeny*, Paris, 1876, in-8° (extr. des *Annales de la Soc. académique de Saint-Quentin*, 3e série, XIII); — le même, *Cartulaire de l'abbaye de Bucilly*, Paris, 1883, in-8°; — le même, *Recueil des chartes de l'abbaye de N.-D. de Cheminon*, Paris, 1883, in-8°; — abbé Manceaux, *Histoire de la ville et de l'abbaye d'Hautvillers*, Épernay, 1880, 3 vol. in-8°; — abbé P. L. Péchenard, *Histoire de l'abbaye d'Igny*, Reims, 1883, in-8°; — abbé J. B. Carré, *Histoire du monastère de Notre-Dame d'Igny, depuis sa fondation jusqu'à nos jours*, Reims, 1884, in-8°; — abbé E. Cauly, *Histoire du collège des Bons-Enfants de l'Université de Reims*, Reims, 1885, in-8°; — *Revue historique des Ardennes*, III (1866), pp. 71-88; — *Revue de Champagne et de Brie*, *Annuaire départemental de la Marne* (Châlons), *Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes* (Reims), *passim*; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XXXVII (1876), pp. 238-244; — *Bulletin de la Soc. d'histoire de France*, 1854, pp. 53-55; — *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e série, I (1873), pp. 286-291; — *Neues Archiv*, II (1876), p. 280; — *Revue des Sociétés savantes*, 7e série,

II (1879), pp. 268-281; *Bulletin historique et philol. du Comité*, 1886, p. 55; — et les publications de l'*Académie de Reims* et de la *Société académique de Châlons-sur-Marne*. — Les sceaux conservés dans le chartrier de l'abbaye de Cheminon ont seuls été décrits, par Ed. de Barthélemy (*Revue des Sociétés savantes*, 7e série, I, pp. 232-240).

MARNE (HAUTE)

Tableau général, pp. 51-54. — Les séries ecclésiastiques sont seules importantes. Elles le seraient encore davantage si des masses de papiers, considérés comme inutiles, n'avaient été vendues en 1831, et elles seraient mieux connues si ce département n'avait été privé pendant plus de vingt ans d'un archiviste digne de ce nom. Cette vacance prolongée a été extrêmement nuisible pour les réintégrations à faire, pour les dons à provoquer, pour les inventaires à rédiger. Il est nécessaire de regagner le temps perdu. Cependant les papiers des anciens bailliages et des anciennes juridictions inférieures ont été réunis à la série B; il en est de même des documents longtemps conservés par l'administration des Forêts.

Les fonds révolutionnaires ne sont pas encore classés.

Cf. Abbé A. Louis, *Les archives anciennes du département de la Haute-Marne et leur inventaire*, Langres, 1890, in-8° (extr. du *Bulletin de la Soc. archéol. de Langres*); — Em. Jolibois, *Mémoires sur les archives de la Haute-Marne*, Reims [1837], in-8° [1].

Inv. publ. : Cinq feuilles comprenant les séries A (3 art.) et C (136 art.) ont été imprimées de 1863 à 1886, mais n'ont pas vu le jour.

Inv. sous presse : Série G.

Inv. mss. : Il existe des inv. du XVIIIe siècle, assez bons, pour les fonds des abbayes d'Auberive, La Crête et de Morimond; et un grand répertoire des titres des seigneuries de l'évêque de Langres, dressé en 1741, en 4 vol. in-fol. — En outre, il existe un inv. général des archives anciennes et modernes, très insuffisant, dressé en 1840, par l'archiviste Vallet, et des inv. par fonds des titres des abbayes de Saint-Urbain, de Sept-Fontaines, d'Auberive, de Beaulieu, de Boulancourt, de La Chapelle-aux-Planches, de La Crête,

1. Ce travail, paru dans la *Chronique de Champagne*, tome I (1839), a été réimprimé dans l'*Annuaire ecclésiastique du diocèse de Langres*, 1839, p. 219.

de Longuay, de Montiérender et de Morimond, rédigés en 1849 : on les trouvera en double aux Archives nationales (F² 318).

Doc. publ. : A. Arcelin, *Morimond et les milices chevaleresques d'Espagne et de Portugal*, Chaumont, 1864, in-8° ; — le même, *Les bulles pontificales de la Haute-Marne*, Paris, 1866, in-8° ; — abbé Lalore, *Cartulaires du diocèse de Troyes*, Troyes, 1875-1890, 7 vol, in-8° (tome IV, pp. 1-240) ; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, III, pp. 557-608 ; — *Forschungen zur deutschen Geschichte* (1869), pp. 405-434 (Dr Sickel) ; — et les publications de la *Société historique et archéologique de Langres*[1]. — Une liste des sceaux conservés dans ce dépôt a été publiée par P. de Fleury, *Inventaire sommaire des sceaux originaux des archives de la Haute-Marne*, Paris, 1874, in-8° (extr. de la *Revue historique et nobiliaire*), — et quelques-uns ont été décrits par A. Daguin, *Étude sur les sceaux des évêques de Langres*, Langres, 1883, in-4° (avec planches). M. A. Roserot, archiviste actuel, prépare un travail complet de sigillographie d'après ses archives.

MAYENNE

Tableau général[2], pp. 116-117. — De nombreuses pertes, déjà anciennes[3], ont compromis l'importance de ce dépôt qui s'ac-

1. Ont utilisé ces archives MM. Em. Jolibois, pour *La Haute-Marne historique* (Chaumont, 1861, 1 vol. in-4°); l'abbé Roussel, pour *Le Diocèse de Langres* (Langres, 1873-1879, 4 vol. in-8°) ; J. Simonnet, pour *Les sires de Joinville* (Langres, 1876, 1 vol. in-8°). — Cf. A. Roserot, *Notes sur quelques ouvrages de l'abbé Mathieu concernant l'histoire de la Haute-Marne*, Langres, 1889, in-8°.

2. Le «tableau des Cartulaires» publié à la même époque mentionnait cinq cartulaires : il y en a onze aujourd'hui (cf. *R. P.*, 1880, p. 225), non compris la copie faite à Paris du cartulaire de Fontaine-Daniel, et celle du cartulaire de Savigny, dont l'original existe aux archives de la Manche.

3. La plus grave est celle des archives de la grosse tour du château de Laval, dont M. le duc de la Trémoille, héritier des derniers comtes de Laval, n'a pu sauver qu'une très faible partie. Le chartrier de la baronnie d'Ambrières (au comte de Tessé-Froulay) a disparu en 1794, en même temps que celui de Hauteville près Lassay (avec les titres des nombreuses seigneuries qui en dépendaient, appartenant à Charles du Hardas, marquis de Hauteville). Les papiers de l'élection de Mayenne n'ont pu être retrouvés, non plus que ceux de la juridiction du siège royal de Bourgnouvel qui se tenait au palais de justice de Mayenne. Les archives du prieuré de Fontaine-Gérard ont été brûlées à Mayenne en 1793, et les titres du prieuré de Sainte-Catherine du Val à Laval ont été détruits par la malveillance en 1868.

croît lentement par des réintégrations successives. Les papiers des greffes de Laval, de Château-Gontier et de Mayenne ont été réunis à la série B, ainsi que les papiers trouvés à la justice de paix d'Ambrières, et comprenant (depuis 1620) une partie du fonds de la barre ducale de Mayenne, le bailliage du marquisat de Lassay, le siège de la baronnie de Fontaine-Daniel, et les titres des justices ressortissant à la sénéchaussée du Maine (au Mans) ; en même temps se sont trouvés réunis les papiers des anciennes juridictions des greniers à sel, et ceux de la maîtrise des eaux et forêts de Laval. — La série D s'est enrichie de documents relatifs au collège de Craon et à l'école de Bouère. — Dans la série E sont venus prendre place un compte des recettes de la seigneurie de Château-Gontier au xve siècle, offert par M. J.-M. Richard ; un compte de recettes et dépenses de la châtellenie d'Olivet (1406-1413), offert par M. L. Sauvé ; des livres de fief et des comptes de gestion pour la châtellenie de Mollière et la seigneurie de la Broissinière en Chemazé (xve-xviiie siècles) ; des aveux et dénombrements du Bas-Melleray, donnés par M. l'abbé Deschamps (cf. *R. P.*, 1884, pp. 251-252) ; le livre de comptes d'un marchand de toiles de Laval au xviiie siècle ; les dons de M. de Courtilloles (documents intéressant la Mayenne, notamment la seigneurie de La Pallu [1] et Commer) ; enfin et surtout les archives du château de Lancheneil, remises par le marquis de Préaux et remontant à 1489, et celles du château de Bois-Thibault, près Lassay, formant un ensemble de 4000 pièces intéressantes dont l'indication sommaire se trouve dans *R. P.*, 1888, pp. 282-285. Il importe de mentionner aussi le don de sceaux originaux du chartrier de Goué près Fougerolles [2]. — Les séries ecclésiastiques ont reçu des versements des archives de la Côte-d'Or et de Maine-et-Loire, le fonds de N. D. de la Roë, celui de l'hospice de Craon et le chartrier de la Charité d'Evron, qui remonte au xve siècle. Sur les accroissements des séries G et H, cf. *R. P.*, 1880, p. 227.

1. Paroisse de Saint-Mars sur Colmont.

2. Par des dons particuliers, la bibliothèque de la ville de Laval se trouve être en possession de pièces manuscrites relatives aux chapitres de Saint-Thugal de Laval et des Trois-Maries de Montsûrs, et de diverses autres (cf. *R. P.*, 1886, pp. 256-258) ; — la bibliothèque de la ville de Château-Gontier a racheté en 1866 des épaves des archives de la seigneurie de Saint-Laurent-des-Mortiers et du chapitre Saint-Just ; — la bibliothèque de la ville du Mans détient les papiers communaux de Lignières-la-Doucelle. Ce sont autant de petits fonds qui feraient meilleure figure au dépôt départemental de la Mayenne.

Les fonds de l'époque révolutionnaires sont classés.

Cf. A. de Martonne, *Les archives de la Mayenne, la série A*, Paris, [1890], in-8° de 50 pp. (extr. du *Bulletin de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*).

Inv. publ. : Tome Ier ; série B (art. 1 à 2271), par MM. Duchemin et de Martonne, Laval, 1882, in-4° [1]. — Cf. un état sommaire de la série E (familles et seigneuries), dans *R. P.*, 1887, pp. 255-264 ; et une nomenclature des fonds composant les séries G et H dans *R. P.*, 1888, pp. 286-290.

Inv. sous presse : Tome II ; série B (procès de la sénéchaussée de Château-Gontier et de Craon).

Inv. mss. : Il existe des inventaires, dressés en 1790, des titres de l'abbaye de Clermont, du couvent des Cordeliers de Laval et du prieuré de Sainte-Catherine de Laval ; malheureusement les titres qui y sont répertoriés n'ont pas survécu. Il existe un inventaire sur fiches, par M. Duchemin, pour la série L qui se compose de 536 art. (cf. *R. P.*, 1889, pp. 249-252) ; et deux répertoires, l'un ancien, de 1840, l'autre moderne et conforme, de 1889, pour la série Q qui comprend 375 art. (cf. *R. P.*, 1889, pp. 253-257). — Aux Archives nationales (F^2 75299) on trouvera des fragments d'inv. des séries C (23 art.), D (5 art.), G (165 art.) et H (114 art.).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Dépôt intéressant et suffisamment connu par ses inventaires imprimés. Cf. *Tableau général*, pp. 58-62. — Il n'y a guère à mentionner que trois réintégrations récentes : des inventaires d'archives disparues en partie (Toul et Void), restés à la bibliothèque de la ville de Toul ; — une partie du fonds de la cathédrale de Toul, retrouvé en démolissant la maison habitée par le curé de la cathédrale ; il contient deux cartulaires et constitue 53 articles de supplément à la série G ; — enfin le fonds de Thumery qui a pris place dans la série E (art. 373-432).

Les papiers révolutionnaires sont suffisamment classés.

1. Il y a vingt-cinq ans, on avait déjà imprimé en grande partie l'inventaire des séries C à H ; mais ce volume n'a pas été distribué et les nouveaux accroissements du dépôt ont nécessité des remaniements qui entraîneront une refonte totale.

Cf. M. Noël, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Lorraine*; n° 2, *Histoire des archives de Lorraine*, Nancy, 1838, in-8°; — H. Lepage, *Coup d'œil sur les archives départementales de la Meurthe*, Nancy, 1853, in-8°; — le même, *Le trésor des chartes de Lorraine*, Nancy, 1857, in-8°; — le même, *Inventaire des archives de la Meurthe*, Nancy, 1855, in-8° de 254 pp. (extr. de l'*Annuaire du département de la Meurthe*, 1855, et spécialement sur la série B); — le même, *Sur les cyrographes anciens conservés aux archives de la Meurthe*, Nancy, in-8° de 20 pp. et pl. (extr. du *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1872, pp. 165-187 et 1879, pp. 165-168).

D'importantes réintégrations pourraient encore être opérées, si la place ne faisait défaut.

Inv. publ. : Tome Ier, série B (art. 1 à 3310), par M. Lepage, Nancy, 1870, in-4°; — Tome II, série B (art. 3311 à 7782), par M. Lepage, Nancy, 1875, in-4°; — Tome III, série B (art. 7783 à 12470), C (563 art.), D (90 art.) et E (372 art.), par M. Lepage, Nancy, 1879, in-4°; — Tome IV, séries G (1383 art.) et H (art. 1 à 1692), par M. Lepage, Nancy, 1881, in-4°; — Tome V, série H (art. 1693 à 3353, fin), par M. Lepage, Nancy, 1883, in-4°; — Tome VI, parties 1 et 2 (tables des matières et des noms de personnes), par M. Lepage, Nancy, 1887-1890, 2 fasc. in-4°.

Inv. sous presse : Table des noms de lieux (tome VI, fin).

Inv. mss. : Les inventaires imprimés ne doivent pas empêcher de recourir aux anciens inventaires restés manuscrits, très commodes et mentionnant toutes les pièces indistinctement. C'est d'abord l'inv. de Dufourny, rédigé au xviie siècle et alphabétique (incomplet, s'arrête à *Metz*) [1], qu'on peut consulter à la Bibliothèque de la ville de Nancy, mss., n°s 754-765; — l'inventaire des cartulaires contenus dans le Trésor des Chartes, auj. coté B. 427-435; — et l'inv. des layettes, dressé alphabétiquement vers 1750, auj. coté B. 436-468, avec trois volumes de tables (matières, familles, localités), cotés B. 472-474; — un ancien inv. des lettres-patentes, auj. coté B. 181-184, s'appliquant aux articles B. 1-189; — outre l'inv. du chapitre de Toul, dressé par Lemoine de 1757 à 1763 (en

1. Des copies de cet inventaire de Dufourny en 12 volumes, existent à la Bibliothèque nationale (mss. français 4880 et suiv.), à la bibliothèque de la ville de Metz, en 12 volumes, et aux Archives nationales, sous la cote KK. 1116-1128. On consultera encore un ancien inventaire analytique des titres du duché de Lorraine, aux Archives nationales, sous la cote KK. 119.

6 vol. in-fol.), et cité plus haut, on peut citer encore l'inv. du fonds de la primatiale de Nancy, œuvre de Lemoine, coté auj. G. 282-294. — Le dernier archiviste, M. Lepage, a dressé des répertoires fort utiles pour les collections des lettres-patentes, des lettres d'entérinement, des actes de foi et hommage, des arrêts d'accensement; il a également rédigé des états très sommaires pour les séries L (2000 art.) et Q (593 art.)[1], avec des répertoires alphabétiques de tous les actes de vente de biens nationaux.

Doc. publ. : *Recueil des édits, ordonnances, déclarations, traités et concordats du règne de Léopold Ier, duc de Lorraine et de Bar, avec différents arrêts de règlement rendus en conséquence*, Nancy, 1733-1882, 13 vol. in-4°; — De Rogéville, *Dictionnaire historique des ordonnances et des tribunaux de la Lorraine et du Barrois*, Nancy, 1877, 2 vol. in-4°; — F. de Neufchâteau, *Recueil authenthique des anciennes ordonnances de Lorraine et de quelques pièces importantes tirées des registres du greffe du grand bailliage des Vosges*, Nancy, 1784, 1 vol. in-4°; — Dom Pelletier, *Nobiliaire ou armorial général de la Lorraine et du Barrois en forme de dictionnaire*, tome I, Nancy, 1758, in-fol.; — H. Lepage et L. Germain, *Complément au nobiliaire de dom Pelletier*, Nancy, 1886, 1 vol. in-8° — Dom Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, Nancy, 1728, 4 vol. in-fol.; — le même, *Histoire de la maison du Châtelet, branche puînée de la maison de Lorraine*, Nancy, 1741, 1 vol. in-fol; — *Documents inédits de l'Histoire de Lorraine*, Nancy, 1855-1880, 15 vol. in-8°; — *Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges*, Epinal, 1868-1889, 8 vol. in-8°; — Comte d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, Paris, 1854-1859, 4 vol. in-8°; — S. Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy*, Paris, 1886, 1 vol. in-8°; — le p. A. Carayon, *Documents inédits concernant la Compagnie de Jésus*, Poitiers, 1863-1887, 24 vol. in-8° (tome XXII); — *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e série, I (1873), pp. 247-284; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XLII (1881), pp. 403-426; — *Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'Histoire de France*, XIX (1882), pp. 309-317; — *Annales de l'Est* (dep. 1884); et les publications des Sociétés locales de Lorraine[2]. — Sur les sceaux

1. Mais il est bon d'ajouter que tel article comprend parfois une vingtaine de cartons.

2. Parmi les ouvrages rédigés à peu près exclusivement à l'aide des archives départementales de Meurthe-et-Moselle, nous citerons A. Digot, *Histoire de Lor-*

conservés dans ces archives, on consultera, indépendamment de quelques communications de H. Lepage à la *Société d'archéologie lorraine*, l'ouvrage de Ch. Robert : *Sigillographie de Toul*, Paris, 1868, 1 vol. in-4°.

MEUSE

Tableau général, pp. 62-65. — Dépôt très incomplet, par suite de malversations anciennes et d'une concentration très insuffisante des fonds d'archives qui devraient y être réunis depuis la Révolution. L'absence des anciens papiers des établissements ecclésiastiques de Verdun constitue la lacune la plus regrettable ; jadis enlevés des greniers de la sous-préfecture de Verdun, où ils gisaient pêle-mêle, par les historiens et les collectionneurs locaux, ces papiers se sont trouvés concentrés entre les mains de l'abbé Clouët, ancien bibliothécaire de la ville ; à la mort de celui-ci (1871), l'autorité départementale, forte des règlements administratifs, fit mettre les scellés et revendiqua pour les archives de la Meuse ces collections de papiers indûment détournés et considérés comme propriété inaliénable. Malgré la propriété indubitable du département, l'affaire ne put aboutir ; les rapports des experts n'étaient pas suffisamment concluants et ne concordaient pas ; le préfet craignit d'engager le département dans une affaire dont l'issue ne lui semblait point certaine ; et les héritiers de l'abbé Clouët sont restés en possession injustifiée de cette collection considérable de pièces d'archives[1],

raine, 2e édition, Nancy, 1880, 6 vol. in-8° ; — abbé Mathieu, *L'ancien régime dans la province de Lorraine et de Barrois* (1698-1789), Nancy, 1879, 1 vol. in-8° ; — H. Lepage, *Les offices du duché de Lorraine et de Bar*, Nancy, 1869, 1 vol. in-8° ; — le même, *Les communes de la Meurthe*, Nancy, 1854, 2 vol. in-8° ; — le même, *De l'organisation et des institutions militaires de la Lorraine*, Paris, 1884, in-8°.

1. On lira avec intérêt, sur toute cette affaire, le rapport de M. de Klopstein, conseiller général, et les pièces annexes dans *R. P.*, session d'avril 1873, pp. 14-33, où se sont d'ailleurs glissées quelques inexactitudes sur la provenance de ces documents, et sur la nature des revendications. Les héritiers ont argué au principal que la propriété du département devait être prouvée par une estampille que ne portent pas les pièces trouvées chez l'abbé Clouët. Il peut paraître surprenant que cette raison ait arrêté en partie la marche régulière des revendications ; car, si l'estampille de la Préfecture ne se trouvait pas apposée sur ces documents, c'est par ce motif bien simple qu'on ne leur a pas laissé le temps d'arriver au dépôt de la Préfecture et que la possession du département n'a jamais été que fictive. L'estampillage ne saurait être regardé, d'ailleurs, à notre sens, comme l'unique

qui avait été encore augmentée par divers achats, notamment à la vente de la collection Emmery.

D'autre part, de nombreux documents détournés du dépôt départemental de la Meuse et passés en vente en 1853, à Paris, furent revendiqués à temps et réintégrés, peu de temps après, dans le fonds de l'abbaye Saint-Mihiel ; ils formaient une belle collection de chartes anciennes, bien décrites dans le catalogue de vente du cabinet du Dr Marchand, rédigé par L. Tross : *Catalogue des archives de l'abbaye de Saint-Mihiel en Lorraine ; cartulaires, chartes originales du* xe *au* xviie *siècle, autographes* (Paris, 1853, in-8° de 45 pp.). — En outre, il convient de signaler les envois faits par les archives de la Marne de documents provenant des anciennes maîtrises d'eaux et forêts (en 1864), et par les archives de la Côte-d'Or de documents du fonds de Juigné relatifs au Barrois (en 1877) ; les dons de Mme veuve Henriot (pièces sur les familles de Croix de Drumetz (1556-1775) et de Koeler (1532-1789) ; de M. le prince de Bauffremont (inventaire des titres de l'abbaye de Rangéval, 1 vol. in-4° dressé en 1692) ; de M. l'abbé Prussottes (titres sur Mauvages) ; de M. de Marne (archives presque complètes de l'ordre de Saint-Hubert) ; de M. Servais (documents sur l'abbaye de Sainte-Hoïlde, retrouvés chez un relieur, et remontant au xiiie siècle) ; de M. de Nettancourt (manuscrit de famille), de M. l'abbé Persenot (titres depuis le xiiie siècle sur l'Hôtel-Dieu de Louppy-le-Château) ; de M. V. Jacquard (papiers de la famille ; de Pouilly, xve-xviiie siècles) ; de M. Maxe-Werly (cf. *R. P.*, 1882, pp. c-cii) ; et encore les dons de fragments de registres de notaires de Rembercourt-aux-Pots (xvie-xviiie siècles), de pièces sur la famille de Choiseul-Stainville, sur la famille de La Grange-aux-Ormes, et de nombreux plans des bois de la maîtrise de Bar (xviiie siècle) ; enfin l'achat à la vente Dumont (de Saint-Mihiel) d'un millier de pièces, registres et plans, collections de copies et d'extraits sur l'abbaye de Saint-Mihiel, l'abbaye de Rangéval (avec cartulaire), Commercy, la baronnie de Ville-Issey et la famille de Sarrebruch (cf. *R. P.*, 1879, pp. c-cii). — Des réintégrations importantes restent à faire.

preuve à produire en justice. A l'heure actuelle, par exemple, aucun des registres du Parlement de Paris qui se trouvent aux Archives nationales ne porte d'estampille ancienne ou moderne ; peut-on raisonnablement admettre que l'Etat ne pourrait faire valoir ses droits sur tel de ces registres qui, par impossible, viendrait à s'égarer et à passer en vente publique ?

Les séries révolutionnaires sont très insuffisamment classées.

Inv. publ. : Tome Ier, série B (Chambre des Comptes de Bar, art. 1 à 3160), par M. Marchal, Paris, 1875, in-4°. — On trouvera des détails sur la composition de la série C dans *R. P.*, 1877, pp. II-III ; et sur les séries E et F dans *R. P.*, 1878, pp. XCIII-XCIV ; 1879, pp. CIII-CIV ; et 1880, pp. CX-CXII.

Inv. sous presse : Série G.

Inv. mss. : Un commencement d'inv. de la série H (13 art.) se trouve aux Archives nationales (F² 75303).

Doc. publ. : V. Servais, *Annales historiques du Barrois de* 1352 *à* 1411, *ou Histoire politique*, *civile*, *militaire et ecclésiastique du duché de Bar sous le règne de Robert*, *duc de Bar*, Bar-le-Duc, 1865-1867, 2 vol. in-8° ; — S. Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy*, Paris, 1886, 1 vol. in-8° ; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, III, pp. 125-138 et 214-217 ; 6e série, III, pp. 557-608 ; — *Revue des Études juives*, XIX (1889), pp. 246-258 ; — *Annuaire de la Meuse* (depuis 1867) ; — et les publications des Sociétés locales.

MORBIHAN

Tableau général, pp. 105-107. — Ce dépôt ne s'est guère enrichi, depuis de longues années, que par les papiers des bailliages et des anciennes juridictions royales et seigneuriales, retrouvés dans les greffes de Vannes, de Lorient, de Ploërmel et de Pontivy. On peut encore signaler d'autres petits accroissements. Le département d'Ille-et-Vilaine a envoyé des registres de délibérations des États de Bretagne qu'il possédait en double ; l'administration des domaines a versé 31 liasses et 67 registres d'anciennes archives ; un notaire de Malestroit a déposé trente liasses de minutes, allant de 1691 à 1785, donnant ainsi un exemple qui pourra être suivi ; les papiers anciens de l'hôpital d'Auray ont été également déposés aux archives départementales. Parmi les fonds qu'on désespère de retrouver jamais, il faut ranger celui de l'abbaye de Langonnet, dont il ne subsiste aucun titre.

Les séries révolutionnaires ont été classées tout récemment.

Cf. L. Rosenzweig, *Recherches historiques dans les archives départementales*, *communales et hospitalières du Morbihan*, Vannes, 1862, in-18 de 32 pp. (extr. de l'*Annuaire départemental du Morbihan*) ; — A. Guyot-Jomard, *La ville de Vannes et ses murs ; revue*

des archives municipales, départementales, etc., Vannes, 1889, in-8° de 160 p. et pl.

Inv. publ. : Tome I, série B (art. 1 à 3099), par M. Rosenzweig, Paris, 1877, in-4°.

Inv. sous presse : Série G. — On a momentanément abandonné l'impression du tome II de la série B (fonds de la sénéchaussée de Ploërmel).

Inv. mss. : On a dressé un répertoire général des aveux et titres de propriété conservés dans toutes les séries du dépôt, par ordre alphabétique des communes. Il existe un état sommaire de la série L.

NIÈVRE

Dépôt qui devient important depuis quelques années (*Tableau général* (pp. 168-169), mais qui se trouvera toujours privé des archives disparues des ducs de Nevers [1] et des papiers anciens qu'un administrateur sans scrupules vendit sous la Restauration [2]. — Le greffe du tribunal civil de Nevers a versé (cf. *R. P.*, 1883, p. 337) tous les anciens documents, consistant en 834 liasses et 17 registres de la cour de pairie de Nevers (1636-1789), en procédures du bailliage (1595-1789), en registres de la police et de la geôle (1735-1790), en protocoles de notaires (dix liasses), et en papiers provenant de la maîtrise des eaux et forêts et du couvent des filles aumônées de Nevers : au total 1985 liasses et 381 registres. — Le présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier, comprenant 797 liasses et 249 registres, a été réintégré en même temps ; on y trouve des documents depuis 1620 (les séries régulières ne commencent qu'en 1648) et une belle série de procès criminels. — Le greffe du tribunal civil de Clamecy a fourni également les archives de la justice et de l'élection de Cla-

1. On a essayé de combler en partie la lacune par la publication [partielle] d'un ancien inventaire qui en a été dressé au XVII° siècle par l'abbé de Marolles. Cf. *Inventaire des titres de Nevers de l'abbé de Marolles, suivi d'extraits des inventaires des archives de Nevers et de l'inventaire des archives de l'église des Bordes*, publ. par le Cte de Soultrait (Nevers, 1873, in-4° de XXII-783 pp.). L'original est à la Bibliothèque nationale, mss. français 11876-11877. — M. de Soultrait a volontairement et systématiquement omis ce qui dans cet inventaire ne concernait pas Nevers d'une façon directe.

2. Certains de ces papiers (et parchemins, dep. le XIII° siècle) ont été retrouvés récemment et rachetés par l'archiviste ; voir l'indication des principales pièces dans *R. P.*, 1885, p. 341.

mecy, d'une étude de notaire supprimée, des châtellenies ducales de Billy-sur-Oisy, de Clamecy, de Corvol-l'Orgueilleux, de Metz-le-Comte, de Monceaux-le-Comte, de Trucy-sur-Yonne, et celles de nombreuses justices seigneuriales.

De la sous-préfecture de Cosne ont été rapportés au dépôt départemental de nombreux titres anciens (dep. 1178) de l'abbaye de Roches, de l'abbaye de Saint-Laurent-des-Aubas, de la seigneurie de la Maisonfort à Bitry, des Augustins de Cosne, des paroisses Saint-Aignan et Saint-Laurent de Cosne et environs (cf. *R. P.*, 1880, p. 400-404, et 1886, pp. 414-418).

De la mairie de Decize sont venus 375 kilogs de papier, comprenant des terriers appartenant à la Chambre des Comptes de Nevers ; des comptes municipaux du xve siècle et des délibérations du xvie ; vingt-cinq registres de notaires dont l'un remonte à 1396 ; des titres relatifs aux familles de Blonay, de Broglie (baronnie de Druy depuis 1336), Coquille, de la Ferté-Meun, Prévôt de la Croix, Quesnay de Beauvoir, Viel de Lunas, d'Espeuilles, qui tous remontent au xve siècle ; des documents sur les cures voisines, notamment celle de Saint-Aré (depuis le xve siècle), sur les prieurés de Cossaye, de Coulonge, de Decize (belle collection depuis 1240), de Lucenay-les-Aix, de Montambert, de Saint-Loup-sur-Abron, de Saint-Saulge, de La Fermeté, sur les Clarisses et les religieuses de la Charité de Nevers (congrégation de Nevers) ; enfin 84 registres constituant les archives de l'administration cantonale révolutionnaire de Nevers.

Les inspections forestières de Nevers, Cosne et Clamecy se sont dessaisies de documents anciens et d'un grand nombre de plans ; des combles du palais ducal de Nevers sont venues les archives complètes de la famille Sallonnier de Faye (xive-xve s.) ; de la mairie de Saint-Pierre-le-Moûtier les titres de la famille Andrault de Langeron. Les départements voisins ont envoyé des documents sur l'abbaye de Saint-Laurent (propriétés à Sommare), et sur le prieuré de Cours près Cosne. Ont été réintégrés des fonds considérables de l'évêché et du chapitre de Nevers, de l'abbaye de Notre-Dame, des prieurés de Saint-Étienne ; ont été acquis des titres importants et anciens, relatifs aux prieurés de Faye, de la Fermeté et de Saint-Étienne de Nevers (cf. *R. P.*, 1883, pp. 338-339) ; des fragments de comptes et de protocoles des xiiie et xve siècles (cf. *R. P.*, 1884, pp. 362-364) ; a été découvert dans de vieilles reliures un fragment d'obituaire (xiiie siècle) de l'abbaye Notre-Dame de

Nevers ; ont été donnés des documents curieux sur les classes agricoles aux XVe et XIVe siècles, provenant de la seigneurie de Soultrait près Parize-le-Châtel, et sur les établissements métallurgiques du Nivernais à la même époque, provenant du château des Bordes, près Urzy. — Me Regnault, notaire à Saint-Pierre-le-Moûtier, a offert des minutes pour l'histoire des familles et des verreries morvandelles, depuis 1499. Mme Lallier a fait don des archives de l'ancienne communauté des Jault[1] à Saint-Benin-des-Bois (1533-1789).

Enfin, dans ces dernières années, des chartriers féodaux très importants ont pris place sur les rayons des archives départementales de la Nièvre. C'est d'abord le riche fonds d'archives du château de Chassy-en-Morvan[2] (app. au prince de Béarn) et contenant des documents sur les familles de Certaine, de Choiseul, de la Rivière, de Varigny et de Veilhan ; — le non moins riche fonds du château du Veuillin (app. à M. Ch. Du Verne), précieux pour l'histoire des guerres du XVIe siècle, pour l'histoire des familles de Berthier, de Bourgoing, de Maraffin de Guerchy, de la Roche-Loudun, du Peschin, de Vieilbourg, du prieuré de Cessy-les-Bois et des environs de Cosne ; — enfin les titres des terres et anciens fiefs de Tintury (famille de Reugny) et du Tremblay à Isenay : documents remontant à 1349 et offerts par Mme la comtesse d'Armaillé.

Les archives révolutionnaires sont classées ; elles se sont enrichies considérablement par des réintégrations successives des mairies de Nevers, de Decize, Corbigny, Magny-Cours, Moulins-Engilbert, où se trouvaient les registres des administrations de district et de canton ; de la sous-préfecture de Cosne où l'on a découvert les registres des administrations municipales de canton pour Cosne, Prémery et Saint-Amand-en-Puisaye.

INV. PUBL. : Un volume, rédigé par MM. Leblanc-Bellevaux et Héron de Villefosse, et comprenant une partie de l'inventaire de la série E, était prêt dès 1869 ; il n'a pas été distribué.

INV. SOUS PRESSE : Série B (présidial de Saint-Pierre-le-Moûtier).

INV. MSS. : série B (art. 1-230) ; on le trouve en double aux Archives nationales (F^2 75305).

DOC. PUBL. : A. Labot, *Convocation des États généraux et législation électorale de 1789 ; cahiers, procès-verbaux, opérations électo-*

1. Jadis étudiées par M. Dupin : *Le Morvan, topographie, agriculture, mœurs des habitants, état ancien, état actuel* (Paris, 1853, in-8°).
2. Des extraits de ces archives ont été faits au XVIIIe siècle par Dom Villevieille.

rales des assemblées du clergé, de la noblesse et du tiers-état du Nivernois et Donziois, réunies à Nevers et à Saint-Pierre-le-Moûtier en 1789, extraits des documents officiels, Nevers, 1886, 1 vol. in-12; — et publications des Sociétés locales.

NORD

Les archives départementales du Nord comptent parmi les plus riches et les plus intéressantes qui existent en France. Le magnifique fonds du Trésor des Chartes et de la Chambre des Comptes de Flandre lui assurerait déjà une place hors ligne, s'il ne s'y trouvait pas, en outre, une série fort belle d'archives ecclésiastiques. Malheureusement, certaines lacunes existent encore, qui ne sauraient être comblées qu'après l'agrandissement du bâtiment actuel des Archives (rue Négrier), construit cependant, en 1845, dans de vastes proportions, mais devenu absolument insuffisant : ainsi les importantes archives du Parlement de Flandre sont restées à Douai, les papiers judiciaires des anciens bailliages n'ont été réintégrés qu'en partie, les archives de l'amirauté de Dunkerque ont été transportées à Paris (Ministère de la Marine), les directions des domaines conservent de nombreuses liasses de pièces anciennes, et le fonds intéressant de l'Université de Douai semble perdu.

Les publications d'inventaires déjà faites permettent de se rendre assez bien compte des ressources historiques que peuvent fournir les archives départementales du Nord. Si l'inventaire du Trésor des Chartes de Flandre (série B, tome I) est loin de présenter toutes les garanties désirables, il est question de le reprendre conformément aux anciens répertoires, et chronologiquement. Le travail est déjà fort avancé et les documents sont définitivement classés jusqu'en 1450.

L'importance de la région flamande dans l'histoire, du XIIe au XVIIe siècle, donne un intérêt particulier à tout ce qui provient du Trésor des Chartes des comtes de Flandre, d'Artois, de Hainaut, des ducs de Bourgogne et des rois d'Espagne, qui en ont été successivement les maîtres. Des séries de premier ordre, comme celles des chartes d'audience, des comptes de l'hôtel, de la correspondance diplomatique [1], des lettres missives (depuis l'an 1300), constituent

1. La partie de la correspondance diplomatique concernant les Pays-Bas a été copiée par fragments pour le compte du gouvernement belge.

des fonds exceptionnellement riches, malgré les pertes qu'ils ont pu subir à travers les guerres et les révolutions.

La série B comprend encore les comptes des bailliages et châtellenies de Lille, Douai, Orchies, Arras, Hesdin, Valenciennes et Le Quesnoy, auxquels il faut joindre un nombre considérable de pièces comptables.

Les dons de documents n'ont pas été nombreux. On peut citer surtout ceux de M. Cortyl (pièces sur Bailleul), de MM. d'Haudicourt et de Moindreville (papiers de famille), de M. le marquis d'Argœuves (fonds considérable du marquisat d'Aigremont). Il importe d'y ajouter l'acquisition récemment faite des archives de la baronnie de Crèvecœur et d'un grand nombre de pièces anciennes sur le Cambrésis (notamment sur Oisy), de 1219 à 1795, et provenant de la succession Delattre (de Cambrai).

Quelques fonds de la série H ont été augmentés par des réintégrations partielles.

Cf. *Tableau général*, pp. 3-7. — On consultera encore avec fruit les travaux suivants, dus en grande partie aux archivistes successifs du département : Dr A. Le Glay, *Notice sur les archives du département du Nord*, Lille, 1839, in-8° de 73 pp. — *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, 2e série, III (1841), pp. 419-424 (notice par A. Dinaux). — A. Le Glay, *Nouveau mémoire sur les archives départementales du Nord*, Lille, 1861, in-8° de 80 pp. (extr. du *Bulletin de la Commission historique du Nord*, V et VI). — Le même, *Histoire et description des archives générales du département du Nord*, Paris, 1843, in-4° (extr. des *Documents historiques inédits*, II, pp. 44-111, et III, pp. 66-146). — Le même, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Beaupré*, Dunkerque, s. d. [1857], in-8° de 21 pp. — Le même, *Mémoire sur les archives du chapitre des chanoinesses de Bourbourg*, Dunkerque, 1855, in-8° de 16 pp. (extr. des *Mém. de la Soc. dunkerquoise*). — Le même, *Mémoire sur les archives des églises et des maisons religieuses du Cambrésis*, Lille, 1852, in-8° de 88 pp. (extr. du *Bulletin de la Commission hist. du Nord*, IV, pp. 154-240). — Le même, *Mémoire sur les archives du monastère de Château-l'Abbaye*[1], Valenciennes, 1858, in-8° de 23 pp. (extr. des

1. Sur ces archives, léguées aux archives départementales par M. Bezenech de Saint-Honoré, voir un article de M. Bezenech lui-même dans le *Bulletin de la Commission historique du Nord*, III (1847), pp.61-69, et le rapport de A. Dinaux dans les *Archives historiques et littéraires du Nord de la France*, 3e série, I (1850), pp. 227-238.

Archives historiques et littéraires du nord de la France, 3e série, VI). — Le même, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Cisoing*, Lille, 1854, in-8° de 37 pp. (extr. des *Mém. de la Soc. des sciences de Lille*). — Le même, *Mémoire sur les archives de Saint-Amé à Douai*, Douai, 1858, in 8° de 19 pp. (extr. des *Mém. de la Soc. d'agric.*, *sciences et et arts de Douai*, 2e série, IV). — Le même, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Liessies*, dans le *Bulletin de la Commission historique du Nord*, IV, pp. 270-316. — Le même, *Mémoire sur les archives du chapitre de Saint-Pierre de Lille*, Lille, 1856, in 8° de 48 pp. (extr. des *Mém. de la Soc. des sciences de Lille*). — Le même, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Loos près de Lille*, Lille, 1857, in 8° de 54 pp. (extr. des *Mém. de la Soc. des sciences de Lille*). — Le même, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Marchiennes*, Douai, 1854, in-8° de 70 pp. (extr. des *Mém. de la Soc. d'agric. sciences et arts de Douai*, 2e série, II). — Le même, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Maroilles*, dans le *Bulletin de la Commission historique du Nord*, IV (1853), pp. 317-352. — Le même, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Saint-Amand-en-Pevèle*, Valenciennes, 1854, in-8° de 32 pp. (extr. de la *Revue agricole et littéraire de Valenciennes*). — Le même, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Saint-Jean de Valenciennes*, Valenciennes, 1862, in-8° de 30 pp. (extr. de la même *Revue*). — Le même, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Vicogne*, Valenciennes, 1855, in-8° de 24 pp. (extr. des *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, 3e série, IV). — Le même, *Notice sur les mémoriaux de l'abbaye de Saint-Aubert* [*de Cambrai*], Cambrai, 1851, in-8° de 24 pp. — Mis de Godefroy Menilglaise, *Observations recueillies dans le chartrier de l'abbaye de Cisoing*, Lille, 1854, in-8° de 36 pp. extr. du *Bulletin de la Commission hist. du Nord*, V). — E. de Coussemaker, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, Dunkerque, 1855, in-8° de 102 pp. (extr. des *Annales du Comité flamand de France*, IV). — A. Desplanque, *Note sur le nouveau classement des archives départementales du Nord*, Lille, 1868, in-8°. — Abbé C. Dehaisnes, *Étude sur les registres des chartes de l'audience*, Lille, 1876, in-8° (extr. des *Mém. de la Soc. des sciences de Lille*, 4e série, I, pp. 329-422). — Le même, *Etat général des registres de la Chambre des Comptes de Lille relatifs à la Flandre*, Lille, 1874, in-8° (extr. des mêmes *Mémoires*). — M. Gachard, *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur* [*de Belgique*] *sur les différentes séries de documents concernant l'his-*

toire de la Belgique, qui sont conservés dans les archives de l'ancienne Chambre des Comptes à Lille, Bruxelles, 1841, in-8° de 484 pp. — Arm. d'Herbomez, *Notice de divers fonds relatifs à Tournai et au Tournaisis, conservés à Lille aux archives du Nord*, dans le *Bulletin de la Soc. historique et littéraire de Tournai*, XXII (1889), pp. 196-244. — Ph. C. Van den Bergh, *Historische Nasporingen in Frankrijk gedaan*, Amsterdam, 1864, in-8°. — Abbé C. Dehaisnes, *Les archives départementales du Nord pendant la Révolution*, Lille, 1873, in-8° de 144 pp. avec table des fonds (extr. des *Mém. de la Soc. des sciences de Lille*, 3e série, XI). — Le même, *Notes sur les archives de la Flandre maritime depuis 1790 jusqu'à nos jours*, dans les *Annales du Comité flamand de France*, VI (1874), pp. 235-250.

La série L est à peu près classée ; d'importantes modifications devront être opérées dans la série Q pour la mettre au courant des plus récentes circulaires.

Inv. publ. : Série B, tome I (art. 1 à 1560 = Trésor des Chartes de Flandre)[1], par MM. Le Glay et Desplanque, Lille, 1865, in-4° ; — tome II (art. 1561 à 1680 = Analyse des cartulaires et registres des chartes), par M. Desplanque, Lille, 1872, in-4° ; — tome III (art. 1681 à 1841 = Registres de l'audience), par M. l'abbé Dehaisnes, Lille, 1877, in-4° ; — tome IV (art. 1842 à 2338 = Recette générale des finances), par le même, Lille, 1877, in-4° ; — tome V (art. 2339 à 2787 = Recette générale des finances), par M. Finot, Lille, 1885, in-4° ; — tome VI (art. 2788 à 3228 = Recette générale des finances), par le même, Lille, 1888, in-4°.

Inv. sous presse : Série B, tome VII (Comptes de l'hôtel, de l'artillerie et de la trésorerie générale des guerres).

Inv. mss. : Le plus important des inv. mss. est celui de D. J. Godefroy, jadis garde des archives de Flandre ; il a été publié par Ed. de Coüssemaker : *Inventaire analytique et chronologique des archives de la Chambre des comptes à Lille*, Paris et Lille, 1865-1866, 2 vol. in-4° (avec tables). — Il existe un inventaire détaillé par ordre alph. de matières, des registres, portefeuilles et liasses provenant de la Chambre des comptes et Bureau des finances de Lille déposés aux archives dép^les du Nord, par l'abbé Poret (vers 1810), et des répertoires très sommaires pour les fonds des intendances de la Flandre

1. Comme nous l'avons dit plus haut, ce volume sera refait.

maritime, de la Flandre wallonne[1], du Hainaut et du Cambrésis. — Quant aux séries ecclésiastiques, on possède des inv. détaillés, mais partiels seulement, des fonds de la cathédrale de Cambrai[2], des abbayes de l'Abbiette de Lille, de Liessies, de Loos, de Marquette, de Maroilles, de Saint-Amand, de Vaucelles, de l'église Saint-Aubert de Cambrai, de l'abbaye Saint-André de Cateau, de celle de Notre-Dame des Prés et du chapitre Saint-Amé de Douai. La plupart ont été dressés par l'ancien archiviste Le Glay, qui a analysé les pièces une à une[3]. — Il existe un bon inventaire de la série L et des répertoires spéciaux pour les adjudications de biens nationaux (série Q).

Doc. publ. : O. Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ a Balduino Ferreo usque ad Philippum IV*, Bruges, 1642-1643, 2 vol. in-4° ; — D'Oultreman, *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, Douai, 1639, in-folio ; — J. de Seur, *La Flandre illustrée par l'institution de la Chambre du roi à Lille l'an 1385, avec les ordonnances..... de ladite Chambre*, Lille, 1713, 1 vol. in-8° ; — P. J. Raparlier, *Placards, édits et ordonnances concernant les chartes générales du Hainaut*... etc., Douai, 1771, 2 vol. in-4° ; — De La Fons de Mélicocq, *Privilèges et franchises de quelques-unes des villes de la Flandre, de l'Artois, de la Picardie et du Valois*, Noyon, 1832, in-8° ; — le même, *Les artistes du nord de la France et du midi de la Belgique aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, Béthune, 1848, in-8° ; — Dr Le Glay, *Analectes historiques*, Lille, 1838, in-8° ; — E. Tailliar, *Recueil d'actes des XIIe et XIIIe siècles en langue romane wallonne*, Douai, 1849, 1 vol. in-8° ; — J. C. Dufay, *Dissertation sur de nouveaux documents trouvés dans les archives du département du Nord concernant l'église de Brou*, Bourg, 1847, in-8° ; — J. Baux, *Histoire de l'église de Brou*, 2e édition, Lyon, 1854, in-8° ; — Comte de Laborde, *Les ducs de Bourgogne ; études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XVe siècle ; preuves*, Paris, 1849-1852, 3 vol. in-8° ; — abbé C. Dehaisnes, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XVe siècle*, Lille, 1886, 2 vol. in-4° ; — I. de Coussemaker, *Documents inédits relatifs à la ville de Bailleul en*

1. Un double de ce dernier répertoire (par matières) se trouve aux Archives nationales (F^2 325).

2. Celui-ci rédigé en 1850, et comprenant tous les documents jusqu'à l'année 1300, se trouve en double aux Archives nationales (F^2 325).

3. On peut mentionner, à la Bibliothèque de Valenciennes (ms. n° 571), l'existence d'un inventaire des archives de la prévôté-le-comte d'Haspres, in-fol. du xviiie siècle.

Flandre, Paris, 1877-1878, 2 vol. in-8° ; — le même, *Cartulaire de l'abbaye de Cisoing*, Lille, 1890, 1 vol. in-8° ; — abbé E. Hautcœur, *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, Lille, 1873, 2 vol. in-8° ; — Ed. Leuridan, *Les châtelains de Lille*, Paris, 1873, in-8° (extr. de la *Revue historique et nobiliaire*) ; — Mis de Godefroy Menilglaise, *Les savants Godefroy ; histoire d'une famille pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1873, in-8° ; — Am. de Boucq de Ternas, *Recueil de la noblesse des Pays-Bas, de Flandre et d'Artois*, Douai, 1884, 1 vol. in-4° ; — D^r^ Le Glay, *Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche, sa fille, gouvernante des Pays-Bas, de 1507 à 1519*, Paris, 1839, 2 vol. in-8° (Soc. de l'Hist. de France) ; — le même, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du XVIe siècle*, Paris, 1845, 2 vol. in-4° (Collection des Doc. inéd.) ; — le même, *Glossaire topographique de l'ancien Cambrésis, suivi d'un recueil de chartes et diplômes pour servir à la topographie et à l'histoire de cette province*, Cambrai, 1849, 1 vol. in-8° ; — le même, *Spicilège d'histoire littéraire, ou documents pour servir à l'histoire des sciences, lettres et des arts dans le nord de la France*, Lille, 1858-1861, 3 fasc. in-8° ; — Edw. Le Glay, *Chronique rimée des troubles de Flandre à la fin du XIVe siècle*, Lille, 1842, 1 vol. in-8° ; — A. Desplanque, *Projet d'assassinat de Philippe le Bon par les Anglais*, Bruxelles, 1866, in-4° (extr. des *Mémoires couronnés de l'Acad. Roy. de Belgique*) ; — J. Houdoy, *Histoire de la céramique lilloise*, Paris, 1869, in-8° et pl. ; — le même, *Les tapisseries de haute-lisse ; histoire de la fabrication lilloise du XIVe au XVIIIe siècle*, Paris, 1871, in-8° ; — le même, *Histoire artistique de la cathédrale de Cambrai*, Paris, 1880, in-8° ; — De Burenstam, *Handskrifter i Nederlændska och Belgiska med flere archiver samlade*, Haag, 1885, in-8° ; — P. Foucart et J. Finot, *La défense nationale dans le Nord de 1792 à 1802*, tome I, Lille, 1890, 1 vol. in-8° ; — J. Finot, *Documents inédits relatifs à Rubens, extraits des comptes de la recette générale des Pays-Bas*, Anvers, 1889, in-8°, (extr. du *Bulletin-Rubens*) ; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1889, pp. 176-202, et 1890, pp. 309-327 ; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, I, pp. 232-257 et IV, pp. 125-148 ; — *Réunion des Sociétés savantes, section des Beaux-arts*, XI (1887), pp. 393-402 ; XII (1888), pp. 187-234 ; XIV (1890), pp. 418-443 et 643-649 ; — *Neues Archiv*, IV, p. 614, et VIII, p. 202 ; — *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi*

de la Belgique (1829-1860) ; — *Annales du Comité flamand de France* (Dunkerque), *Bulletin de la commission historique du Nord* (Lille), *Souvenirs de la Flandre wallonne* (Douai), *passim*, — et publications des Sociétés savantes de Lille, Cambrai, Douai, Avesnes et Valenciennes [1]. — Quelques sceaux des archives départementales du Nord sont reproduits dans la publication de O. Vredius, *Sigilla comitum Flandriæ et inscriptiones diplomatum ab iis editorum*, Bruges, 1639, 1 vol. in-4° ; — et la plupart ont été décrits par G. Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, Paris, 1873, 2 vol. in-4° et pl.

OISE

Dépôt riche en archives ecclésiastiques. *Tableau général*, pp. 19-24. — Dans les séries civiles, le principal accroissement de ces dernières années provient du don, par MM. Maigret-Masson et Couard-Luys, de lettres faisant partie du fonds du comté de Levignen, qui se trouvait autrefois au château de Betz, dans la famille des Grimaldi-Monaco (cf. *R. P.*, 1886, p. 374). A la vente d'un collectionneur local, M. Mathon, ont été faites quelques acquisitions de pièces anciennes.

En outre, le dépôt de la Préfecture a aujourd'hui une annexe, au Palais de justice de Beauvais, où se trouvent centralisées, sous la garde de l'archiviste départemental, les archives judiciaires de la région, savoir les papiers des bailliages (Beauvais, Clermont, Compiègne, Noyon), des greffes, du présidial de Senlis, des élections, des maîtrises des eaux et forêts (Clermont, Compiègne, Laigue, Noyon, Senlis), des greniers à sel, et les papiers, provenant des nombreuses justices seigneuriales, qui ont jadis été déposés dans les greffes des tribunaux civils.

Cf. Aug. Floury, *Comptes rendus de l'inventaire du dépôt judiciaire des archives départementales de l'Oise*, Beauvais, 1867, in-8° de 14 pp. (extr. des *Mémoires de la Soc. académique de l'Oise*, VI) ; — Ed. Quesnet, *Rapport sur les anciennes archives judiciaires de Beauvais*, dans l'*Annuaire de l'archiviste* pour 1864, p. 19, et *Documents historiques inédits*, IV (1848), pp. 7-14 ; — et Arm. Rendu, *Archives de l'Oise, série H; ordres religieux d'hommes et de femmes, ordres*

1. Il faudrait encore ajouter, pour être complet, diverses communications publiées dans les Sociétés savantes de Belgique, notamment dans les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles* et dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*.

militaires religieux et maladreries, Beauvais, 1872, in-8° de 48 pp. (où se trouve la liste des localités du département sur lesquelles la série H renferme des titres).

Les séries révolutionnaires sont assez bien classées.

INV. PUBL. : Série G, tome I (évêchés de Beauvais, Noyon et Senlis; art. 1 á 2352), par MM. G. Desjardins et A. Rendu, Beauvais, 1878, in-4° [1]. — Série H, tome I (art. 1 à 1717), par MM. A. Rendu et Couard-Luys, Beauvais, 1888, in-4° [2].

INV. SOUS PRESSE : Série H, tome II.

INV. MSS. : Il existe, indépendamment des inventaires des fonds ecclésiastiques rédigés au siècle dernier [3], de bons inventaires plus modernes, rédigés par M. Mathon, des titres des abbayes de Saint-Quentin de Beauvais (gros vol. in-4°), de Saint-Lucien de Beauvais (gros vol. in-4°), de Saint-Symphorien et de Froidmont; ils sont en double aux Archives nationales (F^2 326). — Il y a en outre un inv. de la série A, comprenant 12 art. (F^2 75306). — Pour les séries L (180 portefeuilles) et Q (2260 art.), on possède des répertoires sommaires.

DOC. PUBL. : Peigné-Delacourt, *Cartulaire de l'abbaye de N.-D. d'Ourscamp, de l'ordre de Citeaux, fondée en 1229 au diocèse de Noyon*, Amiens, 1865, 1 vol. in-4°; — A. Lefranc, *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du* XIII[e] *siècle*, Paris, 1887, 1 vol. in-8° (Bibl. de l'École des Hautes Études, LXXV); — Eug. de l'Epinois, *Recherches historiques et critiques sur l'ancien comté et les comtes de Clermont en Beauvaisis du XI[e] au XIII[e] siècle*, Beauvais, 1877, in-8°; — *Revue universelle des arts*, XXIII (1866), pp. 208-216; — *Bulletin de la Société du protestantisme français*,

1. Cf. pour le classement de la suite de la série G (art. 2353 et suiv.) le *R. P.*, 1885, pp. 387-389 (officialités de Beauvais et de Noyon, collégiales de Saint-Évremond de Creil et de N. D. de Clermont). — Les registres capitulaires de Noyon sont malheureusement perdus, mais on conserve à Paris (Bibliothèque nationale, mss. français 12032), une analyse complète et soignée qui en a été faite au XVIII[e] siècle par le chanoine Sézille.

2. Les deux publications de M. Arm. Rendu : *Inventaire analytique ou cartulaire du chapitre cathédral de Noyon* (Beauvais, 1875, in-4° de 72 pp.), et *Inventaire analytique des chartes des XI[e]-XIII[e] siècles de l'abbaye de Saint-Quentin de Beauvais* (Beauvais, 1882-3, in-8° de 45 pp.) ne sont qu'un tirage à part ou une recomposition des articles de l'inventaire publié.

3. Aux Archives nationales (T. 696^1) on trouvera un inv. général des titres des terres et seigneuries de Nogent-les-Vierges et Mortefontaine, appartenant à E. Hardy-Duplessis en 1743 (reg. in-fol.).

XXXII (1883), pp. 61-74 (reg. de l'église de Mouy); — *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, III (1864), pp. 587-599; 5e série, IV (1872), pp. 429-440, et V (1873), pp. 68-73 et 112-114; *Bulletin du Comité des travaux historiques,* histoire et philologie, 1884, pp. 7-13; — et publications des Sociétés locales. — Un certain nombre de sceaux sont décrits par G. Demay dans son ouvrage : *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*, Paris, 1877, in-4°.

ORNE

Tableau général, pp. 34-35.— Ce sont surtout les accroissements de la série B (présidial d'Alençon, bailliages civils et criminels, prévôtés, hautes justices, maîtrises des eaux et forêts) qui ont enrichi ce dépôt. De Laigle sont venus des titres du marquisat de Laigle, du bailliage de Gacé, de la vicomté du Sap, des baronnies de Pontchardon et Tubœuf; de Tinchebrai les registres de l'ancien bailliage. La série C s'est accrue de documents sur la subdélégation de Laigle et d'un versement fait par l'administration des ponts et chaussées (cf. *R. P.*, 1885, p. CL). Dans la série E sont entrés des documents sur la seigneurie de Prulay à Saint-Langis-lès-Mortagne (depuis 1216), sur la seigneurie de Méheudin (dep. 1389), les protocoles du tabellionage de Domfront et pays avoisinants (dep. le XVIe siècle) et d'un notaire de Rânes (1601-1602), et des papiers provenant des maîtrises d'arts et métiers (1642-1789). Dans la série G on a intercalé un registre des insinuations ecclésiastiques de l'évêché de Sées (1767-1769), retrouvé à la mairie de Sées. Grâce à des réintégrations, donations et acquisitions successives, la série H renferme aujourd'hui des documents sur les abbayes de Saint-André en Gouffern, de Saint-Jean-de-Falaise et de Perseigne, sur les Pénitents de Laigle, sur l'hôtel-Dieu Saint-André de Falaise; la plus ancienne pièce originale de ce fonds ecclésiastique est du Xe siècle. Quelques dossiers sur le séminaire de Domfront et quelques écoles formeront un supplément à la série D. Enfin la série A s'est augmentée des fonds du comté de Montgomery, de la baronnie d'Hauterive et de la châtellenie de Mortagne. — Depuis quelques années, l'archiviste donne très soigneusement dans son rapport annuel l'état des documents offerts aux archives départementales ou acquis par elles, avec l'in-

1. Les archives du bureau des finances d'Alençon ont presque totalement disparu; elles ne sont représentées dans ce dépôt que par quelques registres.

dication des séries où ils sont classés [1]. On y remarque une série de registres paroissiaux des XVIIe et XVIIIe siècles provenant de Tinchebrai [2], des registres de l'état-civil protestant d'Athis et de Sainte-Honorine-la-Chardonne (1676-1679), des papiers relatifs aux anciens fours banaux d'Alençon, aux familles Thirault et Robichon de la Guérinière.

Cf. H. Géraud, *Visite aux archives et à la bibliothèque d'Alençon*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, I, pp. 536-551.

Les archives révolutionnaires sont en cours de classement. Elles ont été sensiblement enrichies par de récentes réintégrations des sous-préfectures de Mortagne et d'Argentan, des mairies de Laigle et d'Alençon.

Inv. publ. : Séries C (1347 art.) et D (46 art.) par M. Gravelle-Desulis, Paris, 1877, 1 vol. in-4°.

Inv. sous presse. — Série H.

Inv. mss. : L'inventaire de la série A (440 art.) est terminé [3]. — Il existe d'anciens répertoires des fonds des abbayes de Perseigne, de Saint-Évroul et de Saint-Martin-de-Sées ; et un inv. chronologique moderne, par M. Gravelle-Desulis, des titres de l'abbaye de Silly, qui est en double aux Archives nationales (F² 327). — Pour la série D, il y a un état récent, dressé par M. L. Duval.

Doc. publ. : L'*Annuaire de l'Orne*, depuis 1872, publie des séries de documents tirés des archives départementales, notamment des titres de la série A, et les cahiers du bailliage d'Alençon en 1789. — L. Duval, *État de la généralité d'Alençon sous Louis XIV*, Alençon, 1890, 1 vol. in-4° ; — *Archivalische Zeitschrift*, VIII (1883), pp. 196-199 ; — *Congrès des Sociétés savantes*, *section des Beaux-Arts*, XII (1888), pp. 894-921 ; — *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, histoire et philologie, 1890, pp. 225-226 ; — et publications des Sociétés locales.

1. Cf. par exemple *R. P.*, 1885, pp. CL-CLII ; 1886, p. CXVII-CXVIII ; 1888, p. CXV-CXVII ; et 1889, pp. CXXVI-CXXVIII.

2. Ils intéressent les communes voisines, aussi bien celles qui font aujourd'hui partie du département du Calvados que celles qui ont été incorporées au département de l'Orne.

3. Voir aux Archives nationales (F. 75307) l'inv. des 190 premiers articles de cette série.

PAS-DE-CALAIS

Très important dépôt où toutes les séries sont très bien représentées. Le Trésor des Chartes d'Artois (série A) est un des plus beaux fonds qui existent en province. *Tableau général*, pp. 8-11. — Un examen récent a permis de constater qu'au lieu des 480 fonds anciens différents que mentionne ce « tableau », c'est le chiffre 1143 qu'il faudrait lire aujourd'hui. Et toutes les archives, tant anciennes que modernes, forment une magnifique collection d'environ 100.000 liasses.

Les principales réintégrations qui les ont récemment enrichies sont les suivantes :

De l'administration des Domaines, le fonds du domaine royal de Boulogne et de nombreuses pièces relatives aux domaines d'Aire, Arras, Auxy-le-Château, Calais, Étaples, Hesdin, Marquise, Saint-Pol, Samer et Vitry; du tribunal civil d'Arras, les archives judiciaires du bailliage et les justices seigneuriales y ressortissant avec divers documents sur l'évêché de Saint-Omer, un registre de la baronnie de Vitry, un registre aux arrêts criminels du Conseil d'Artois, un compte de la ville d'Arras (xve siècle), et une correspondance relative au procès de Damiens ; — de la ville d'Aire, les titres de la collégiale et du greffe du gros des notaires d'Aire (1200 liasses ou registres); — du tribunal civil de Montreuil-sur-Mer, les papiers des bailliages de Montreuil et d'Hesdin, ainsi que le gros des notaires d'Hesdin ; — de Béthune, le gros des notaires de cette localité, et les fonds de la gouvernance et de l'échevinage de Béthune, des bailliages de Lillers et de Saint-Venant; — d'Étaples, un registre aux audiences de ce bailliage ; — de Vimy, les papiers de la maladrerie du lieu et de la seigneurie de Duras ; — de Vieille-Chapelle, un registre aux actes du greffe du marquisat (1759-1790) ; — de Saint-Martin-au-Laërt, des comptes de fabrique (xvie-xviiie siècles), des comptes de confrérie (1536-1612), des registres de la justice et de l'échevinage et des rôles d'impositions.

Nous citerons encore les pièces provenant de la succession Caron, au nombre de 1500, sur le marquisat d'Heuchin, les seigneuries de Farbres, d'Izel et de Vimy, les familles de Bournonville et de Saint-Laurent, les Jacobins d'Heuchin, les fabriques de Boiry, de Corbehem et de Vitry; — les documents provenant de l'étude de

Me François, à Audruicq, et concernant le vicomté de la Palme, le comté de Fauquemberques, le marquisat de Renty, les seigneuries et communes de Brédenarde, Langle et Audruicq; les dons de MM. Vaillant (plans et devis relatifs à la citadelle de Calais et au fort de Nieulay), et comte de Beaulincourt (lot de papiers provenant des archives communales d'Aix-Noulette); — l'achat des titres de la seigneurie de Blairville; — l'abandon des importants dossiers anciens, longtemps conservés par les administrations des ponts et chaussées et des forêts; — enfin divers dons ou réintégrations où l'on remarque les comptes de l'église et pauvreté d'Acheville (1625-1789), de Gavrelle et de Saudemont, les titres des pauvretés de Beugny, Hendecourt, Neuville-Saint-Vast et Ruyaulcourt, des documents sur l'abbaye d'Auchy-les-Moines, sur la table des pauvres d'Arras, sur les seigneuries de Bryas et Héricourt, sur les familles de Béthencourt, d'Inghem (comptes depuis 1520, registres aux obits), O'Calahan et O'Donohou, un plan de Douriez (1771), des terriers seigneuriaux d'Achiet-le-Petit, Dohem, Herbelles, Inghem, Tincques et Vélu; un registre mémorial de la ville de Béthune; des autographes du XVIIIe siècle[1].

Les archives révolutionnaires, considérables, sont en classement[2].

Cf. H. Loriquet, *Les archives départementales et notamment les archives du Pas-de-Calais*, Arras, 1888, in-8° de 41 pp. (extr. des *Mémoires de l'Académie d'Arras*, 2e série, XIX); — *Documents historiques inédits*, I, p. 387; — et Morel-Disque, *Inventaire chronologique des archives des anciens comtés d'Artois, titres relatifs au Calaisis, à Guines et villes environnantes* (*Mém. Soc. d'agric., commerce, sciences et arts de Calais*, II, 1841-2).

On peut espérer d'augmenter considérablement ce dépôt par des réintégrations possibles.

Un musée sigillographique, comprenant 250 nos, et auquel on a joint des raretés bibliographiques et des curiosités paléographiques, est annexé aux archives, bien installées dans une partie de l'ancien palais abbatial de Saint-Vaast. L'archiviste a eu l'excellente idée de

1. Cf.. aux Archives nationales (T. 159) un inv. considérable, en 20 vol. in-fol., des titres du comte d'Egmont relatifs à l'Artois et jadis conservés dans ses archives, à Arras.

2. Utilisées en partie par Edm. Lecesne, *Arras sous la Révolution*, Arras, 1883, 3 vol. in-8°, et par l'abbé A. Deramecourt, *Le clergé du diocèse d'Arras, Boulogne et Saint-Omer pendant la Révolution*, Paris, 1884-1886, 4 vol. in-8°.

constituer, à l'aide des fonds confiés à sa garde, un album archéologique départemental (157 n^{os}), un album de dessins originaux (65 n^{os}), un album de gravures (44 n^{os}) et un album de portraits (17 n^{os}).

INV. PUBL. : Série A, tomes I et II (Trésor des chartes d'Artois, art. 1 à 1013), par M. J.-M. Richard, Arras, 1878 et 1888, 2 vol. in-4°; — Série B (art. 1 à 998), par MM. Godin et Cottel, Paris, 1875, 1 vol. in-4° [1]; — Série C (Intendance; art. 1 à 791), par M. J.-A. Cottel, Arras, 1882, 1 vol. in-4°.

INV. SOUS PRESSE : Série C, tome II, par M. H. Loriquet. — Série G (Évêché de Boulogne), par M. l'abbé D. Haigneré.

INV. MSS. : Godefroy a rédigé au XVIIe siècle un excellent inv. du Trésor des Chartes d'Artois, qui existe en plusieurs exemplaires, non seulement à Arras [2], mais encore à Paris, Bibliothèque nationale, collection Moreau, n° 396 (tome I), et Archives nationales, MM. 686. Un certain nombre de fonds ecclésiastiques possèdent des inventaires de titres anciens [3], mais les plus importants mêmes sont assez défectueux, tels que celui des archives de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, rédigé en 1784. — Il existe d'utiles inventaires d'une partie des séries D (collège d'Arras, collège des boursiers de Saint-Omer, école Saint-Joseph de Béthune) et G (collégiale de Lens) : on les trouvera en double aux Archives nationales (F^2 328). — On a entrepris un grand répertoire sur fiches de toutes les localités pour lesquelles il peut y avoir intérêt à consulter tel ou tel fonds des archives départementales du Pas-de-Calais : ce grand dépouillement ne saurait être achevé avant de longues années. — On a dressé un répertoire complet des plans (1772 n^{os}) qui, après avoir été mis en commun, vont être remis à leur place primitive, dans les fonds d'où ils ont été distraits. — Il existe de bons répertoires anciens pour les ventes de biens nationaux (série Q).

DOC. PUBL. [4] : André Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison*

1. Plusieurs autres volumes seront encore nécessaires pour inventorier la suite de la série B.

2. En deux volumes in-folio, le premier s'arrêtant à 1287. L'avertissement qui est en tête a été imprimé par A. Dinaux dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, 2e série, I (1837), pp. 151-164.

3. On peut consulter, en outre, à la Bibliothèque nationale, ms. franç. 8531-8532, un répertoire des registres aux mémoriaux du Conseil d'Artois (commencé en 1538), et, ms. franç. 11611, un répertoire général du Conseil provincial d'Artois.

4. Parmi les ouvrages rédigés à l'aide des archives départementales du Pas-

de Béthune, Paris, 1639, 1 vol. in-4° ; — Dom Bétencourt, *Cartulaire de l'abbaye d'Auchy*[1], Paris, 1788, 1 vol. in-8° [resté inachevé] ; — Abbé Van Drival, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras, rédigé au XIIe siècle par Guiman*, Arras, 1875, 1 vol. in-8° ; — le même, *Nécrologe de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras*, Arras, 1878, 1 vol. in-8° ; — *Journal de dom Gérard, religieux de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras, contenant plusieurs faits arrivés de son temps*, Arras, 1852, 1 vol. in-8° ; — L. Cavrois, *Cartulaire de Notre-Dame des Ardents à Arras*, Arras, 1876, in-8° ; — Ch. d'Héricourt, *Titres de la commanderie de Haute-Avesnes antérieurs à 1312*, Arras, 1878, 1 vol. in-8° ; — Le Boucq de Ternas, *Recueil de la noblesse des Pays-Bas, de Flandre et d'Artois*, Douai, 1884, 1 vol. in-4° ; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, III, pp. 53-79, et XXXVI (1875), pp. 81-90 ; — *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, VII (1874), pp. 539-546 ; 6e série, VI (1877), pp. 492-496 ; 7e série, V (1881), pp. 245-259 ; — *Neues archiv*, II (1876), p. 279 ; — *Annales du comité flamand de France*, IX (1867), pp. 115-138 ; — *Bulletin de la Soc. de l'histoire de Paris*, XVII (1890), pp. 137-159 ; — et autres publications de Sociétés locales. — Sur les filigranes des plus anciens documents sur papier (XIVe siècle) de ces archives, on consultera une notice de M. J.-M. Richard dans le *Bulletin du comité des travaux historiques*, 1888, pp. 66-86 et pl. ; — sur les sceaux de ce même dépôt on aura recours à A.-H. Guesnon, *Sigillographie de la ville d'Arras et de la Cité*, Arras, 1865, in-4°, et surtout à G. Demay, *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*, Paris, 1877, 1 vol. in-4°.

PUY-DE-DOME

Archives intéressantes (cf. *Tableau général*, pp. 179-183), mais

de-Calais, il faut citer en première ligne le livre de J.-M. Richard, *Mahaut comtesse d'Artois et de Bourgogne* (Paris, 1887, in-8°) ; et ceux du comte A. d'Héricourt, *Les sièges d'Arras, histoire des expéditions militaires dont cette ville et son territoire ont été le théâtre* (Arras, 1844, in-8°) ; du comte de Hauteclocque, *Étude historique, Arras et l'Artois sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle* (Arras, 1875, in-8°) ; et du baron A. de Calonne, *La vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois* (Paris, 1883, in-8°).

1. Il n'y a eu que 476 pages tirées à 25 exemplaires seulement et comprenant seulement les années 1079 à 1300. On trouvera les noms des destinataires indiqués dans les *Archives historiques et littéraires du nord de la France*, 2e série, I (1847), p. 159.

encore peu connues. Depuis quelques années, on a cherché à opérer certaines réintégrations nécessaires, mais dans plusieurs circonstances les négociations ont échoué. Les principaux accroissements proviennent des archives de la sénéchaussée et du siège présidial de Clermont (xvie-xviiie s.), cédées par le tribunal civil; — des papiers relatifs aux domaines échangés, engagés et sequestrés ; — de documents relatifs au chapitre de Saint-Genès de Clermont et aux corporations supprimées, le tout versé par l'administration des Domaines; — des papiers historiques retrouvés aux archives hospitalières d'Issoire (cf. *R. P.*, 1885, pp. 238-239) ; — des procès-verbaux et enquêtes du lieutenant de la sénéchaussée de Clermont dans les deux derniers siècles ; — des débris des archives de la châtellenie de la Sauvetat (xviiie s.), offerts par M. l'abbé Guélon ; — d'une importante réintégration faite à Montaigut en Combraille, et comprenant des liasses relatives aux abbayes de Bellaigue (dep. le xve siècle), et de Menat (dep. le xiiie s.), aux Capucins de Montaigut, aux prieurés de Cellule, de la Roche Saint-Priest et des Bénédictines de Saint-Julien-la-Geneste, à la famille de Fradel (xviie s.), aux communalistes de Montaigut et à quelques cures voisines. — De la mairie de Bresse sont venues des pièces anciennes sur la châtellenie et un terrier. — Dans les papiers modernes ont été retrouvés une grande quantité de documents d'origine ecclésiastique (1280-1790), et deux liasses d'archives des communalistes d'Ardes (1409-1790). Des titres relatifs aux familles d'Anglars, Bouchet, Bourgoignon, du Lac, ont été donnés ou achetés, ainsi que cinq registres fort intéressants, égarés chez un fripier (cf. *R. P.*, 1880, pp. 276-279).

Les fonds révolutionnaires, assez considérables, sont en partie classés [1].

Inv. publ.: On a seulement de Michel Cohendy, ancien archiviste : *Inventaire de toutes les chartes antérieures au XIIIe siècle qui se trouvent dans les différents fonds d'archives du dépôt de la Préfecture du Puy-de-Dôme*, Clermont-Ferrand, 1855, in-8° de 107 pp.

1. Sur la division de la série L, cf. *R. P.*, 1879, pp. 260-262. — Les fonds révolutionnaires ont déjà été utilisés en partie par M. F. Mège, pour ses divers travaux : *Chroniques et récits de la Révolution dans la Basse-Auvergne ; l'assemblée provinciale* (Clermont et Paris, 1867, in-8°) ; — *Formation et organisation du département du Puy-de-Dôme* (Paris, 1874, in-8°) ; — *Lettres sur l'Assemblée législative par Rabusson-Lamothe, député du Puy-de-Dôme* (Paris et Clermont, 1870, in-8°).

Inv. sous presse : Série C (Intendance)[1].

Inv. mss. : On en possède un certain nombre : Inventaire des enregistrements à la Cour des aides de Clermont (copie moderne), 1 vol. in-4°; — inventaires des titres de l'évêché de Clermont (dressé en 1746), du couvent de Sainte-Claire de Clermont (1744), du couvent de la Visitation de Clermont (1649 et 1708), du chapitre de Saint-Genès de Clermont, rédigé par Batteney (1740), de l'abbaye de Bellaigue (1779), des communalistes de Montaigut (1658). — On a rédigé un inv. provisoire pour les ventes des biens nationaux (série Q), et préparé un état détaillé des documents relatifs à l'instruction publique dans le Puy-de-Dôme de 1790 à 1800 (série L); cet état se trouve en double aux Archives nationales.

Doc. publ. : A. Imberdis, *Histoire des guerres religieuses en Auvergne pendant les XVIe et XVIIe siècles*, 2e édit., Riom, 1846, 1 vol. in-8°; — M. Cohendy, *Mémoire historique sur les modes successifs de l'administration dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme*, Clermont, 1856, 1 vol. in-8°; — le même, *Chroniques d'Auvergne; lettres autographes adressées à des personnages de la province par les rois, reines, princes*, etc., Clermont, 1858, in-8° de 24 pp.; — H. Gomot, *Histoire de l'abbaye royale de Mozat*, Paris, 1872, 1 vol. in-8°; — H.-F. Rivière, *Histoire des institutions de l'Auvergne*, Paris, 1874, 2 vol. in-8; — *Romania*, VIII (1879), pp. 211-221, et XIX (1890), pp. 201-236; — *Cabinet historique*, XXIV (1878), documents, pp. 222-253; — *Revue rétrospective*, XIII (1890), pp. 301-308; — *Revue d'Auvergne* (dep. 1884), et publications des Sociétés locales.

PYRÉNÉES (BASSES)

Archives civiles importantes, bien connues par l'inventaire complet qui en a été imprimé. Cf. *Tableau général*, pp. 243-244. — Une partie des archives administratives a été incendiée en 1848, et de la série R notamment, qui eût été riche, il ne subsiste rien. — Les nouvelles acquisitions ou réintégrations qui fourniront un supplément à l'inventaire imprimé sont : le fonds de la sénéchaussée de Bayonne [série B], comprenant 186 registres d'audiences et d'insinuations tant de la sénéchaussée que des juridictions inférieures du

1. Voir un commencement d'inventaire manuscrit de la série C aux Archives nationales (F. 75309).

pays de Labourd, et 300 liasses de procès jugés par la cour du sénéchal (XVIIe-XVIIIe siècles), et de productions de contrats et de testaments passés devant lui (depuis le XVIe) ; — 270 registres nouveaux de notaires, depuis le XVe siècle, venant de Bedous, de Castetnor (pays de Larbaig), de la Bastide-Montréjeau, de Lembeye, de Mauléon et Orthez ; — deux registres, du XVIIIe siècle, des délibérations ou « Bilçar » de Labourd, retrouvés à la mairie d'Ustaritz ; — des documents importants sur la vallée d'Ossau, acquis de la famille Couaraze de Laa ; — un gros dossier provenant des archives du Parlement de Pau, relatif à l'abrogation de l'édit de juillet 1779 qui restreignait l'importance de cette juridiction et contre lequel protestèrent les parlementaires d'alors ; — enfin, divers dons particuliers comprenant un très beau manuscrit des Fors de Béarn, écrit à la fin du XVe siècle ; un lot de parchemins relatifs aux guerres avec l'Angleterre et à François Phœbus (cf. *R. P.*, 1884, pp. 93-94) ; des dénombrements de la seigneurie de Bassillon près Lembeye (1683), de la baronnie de Miossens (XVIe s.) et de la commune de Saint-Jean-Poudge (XVIIe s.) ; des pièces du XVIe siècle sur l'abbaye de Larreule en Bigorre ; une procédure de saisie des biens de la famille de Trubessé (1673), et un État des droits et fiefs composant le revenu du domaine propre du Roi dans les provinces de Béarn, Bigorre, Navarre et Soule (1713).

Les archives révolutionnaires sont assez riches [1]. La série L, insuffisamment classée, contient de nombreux registres de correspondance et de délibérations, ceux des municipalités cantonales, des sociétés populaires, les papiers des districts, des comités de surveillance et des représentants en mission [2] ; la série Q bien classée renferme 300 registres et environ 15000 pièces. Là encore le dépôt s'est accru de douze registres comprenant les transcriptions d'arrêtés de délibérations de l'administration cantonale et municipale de Mauléon (venus de la sous-préfecture) ; d'un registre des délibérations du directoire du district d'Ustaritz ; et d'un registre des délibérations de la municipalité cantonale de Sare (an IV — an VIII).

Cf. A. Mazure, *Archives du Béarn*, dans l'*Album pyrénéen*, 1840, pp. 62-65 ; — L. Dessalles, *Rapport à M. le Préfet du dépar-*

1. N'ont guère été utilisées que par M. F. Rivarès, dans des travaux qu'a publiés le *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.*

2. Cf. F. A. Aulard, dans la *Révolution française*, XIII (1887), p. 492-494.

tement de la Dordogne sur les archives de l'ancien comté de Périgord [conservées à Pau], Paris [1842], in-8° de 84 pp. ; — G. Bascle de Lagrèze, *Le trésor de Pau ; archives du château d'Henri IV*, Pau, 1851, in-8° de 364 pp. et 12 pl.; — V. Lespy, *Les archives des Basses-Pyrénées*, dans la *Revue d'Aquitaine*, IX (1864-1865); — F. Villepelet, *Le Périgord aux archives des Basses-Pyrénées*, dans le *Bulletin de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, III (1876), pp. 254-288 et 429-436.

Inv. publ. : Tome I, séries A (4 art.) et B (art. 1 à 4537), par M. P. Raymond, Paris, 1863, in-4° ; — tome II, série B (art. 4538 à 7980), par le même, Paris, 1876, in-4°; — tome III, séries C (1619 art.) et D (19 art.), par le même, Paris, 1865, in-4° ; — tome IV, série E (art. 1 à 1765), par le même, Paris, 1867, in-4° ; — tome V, série E (art. 1766 à 2410), par le même, Paris, 1873, in-4°; — tome VI, séries G (357 art.) et H (203 art.), par le même, Paris, 1874, in-4°.

Inv. sous presse : Table générale des matières.

Inv. mss. [1] : Il existe un répertoire onomastique pour les registres des notaires, entrepris par M. Lacaze. — On trouve aux Archives nationales (F² 330) deux inventaires dressés par P. Raymond : 1° pour quelques lettres historiques de la série B (par ordre alphab.) ; 2° pour les mandements de Henri IV compris dans la même série.

Doc. publ. [2] : P. de Marca, *Histoire de Béarn*, Paris, 1640, 1 vol. in-4°; — *Stil de la justicy deu pays de Béarn*, Orthez, 1663, 1 vol. in-4° ; — A. Poeydavant, *Histoire des troubles survenus en Béarn*, Pau, 1818, 3 vol. in-8° ; — J. Ferron, *Archives de Béarn et Navarre, chartes historiques*, Pau, 1857, in-8° ; — abbé Menjoulet, *Chronique du diocèse et du pays d'Oloron*, Oloron, 1864-1869, 2 vol. in-8° ; — P. Raymond, *Mœurs béarnais* (1335 à 1550), *extraits des minutes des notaires*, Bordeaux et Pau, 1873, in-8° ; — Ch.-L. Frossard, *La discipline ecclésiastique au pays de Béarn*, Paris, 1877, in-8° ; — A. Mazure et Hatoulet, *Fors de Béarn*, Pau, s. d., in-4° ; — V. Lespy

1. On peut consulter à la Bibliothèque nationale, fonds Dupuy, nos 366-367, un inv. des titres du Périgord déposés à Pau ; et fonds Dupuy, nos 368-370, un inv. des titres du duché d'Albret.

2. Au point de vue administratif, nous signalerons ici deux travaux intéressants ; le premier anonyme : *Documents sur le département des Basses-Pyrénées de 1803 à 1848, première partie* (1803 à 1830), Pau, 1850, 1 vol. in-8° ; — le second de Ed. Ocurto-Joany : *Procès-verbaux des séances du Conseil général des Basses-Pyrénées depuis l'an VIII jusqu'en 1838*, Pau, 1840, 4 vol. in-8°.

et P. Raymond, *Un baron béarnais au XV[e] siècle, textes en langue vulgaire traduits et publiés*, Pau, 1878, 2 vol. in-16 (Soc. des Bibliophiles du Béarn) ; — abbé Bidache, *La poblation d'Oloron*, Pau, 1881, in-8° ; — abbé V. Dubarat, *La commanderie de l'hôpital d'Ordiarp, dépendance du monastère de Roncevaux en Soule*, Pau, 1887, 1 vol. in-8° ; — L. Cadier, *Les États de Béarn, depuis leur origine jusqu'au commencement du XVI[e] siècle*, Paris, 1888, 1 vol. in-8° ; — M[ise] de Cumont, *Recherches sur la noblesse du Périgord*, Niort, 1890, 1 vol. in-8° ; — *Bulletin des Comités historiques*, histoire, II (1850), pp. 233-253 ; *Revue des Sociétés savantes*, 3[e] série, III (1864), pp. 137-140 ; 5[e] série, IV (1873), pp. 315-318 ; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4[e] série, IV, pp. 483-487 ; V, pp. 369-380 et 516-518 ; 5[e] série, I, pp. 447-454 ; 6[e] série, I, pp. 215-249 ; LI (1890), pp. 422-442 ; — *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXII (1883), pp. 509-514 ; XXXIII (1884), pp. 68-70 ; XXXIV (1885), pp. 258-276 ; XXXV (1886), pp. 8-23 ; et XXXIX (1890), pp. 20-25 ; — *Bulletin de la Soc. de l'histoire de Paris*, XII (1884), pp. 1-64 ; — *Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, V (1867), pp. 161-197 ; — *Nouvelles archives de l'art français*, 2[e] série, I (1879), pp. 343-349 ; — *Revue d'Aquitaine*, 1860, pp. 357-372 et 413-429 ; 1861-2, pp. 84-88 et 512-520, et *passim* ; — *Archives historiques de la Gironde*, passim (notamment dans le tome XIII, les rôles de l'armée de Gaston Phébus) ; — *Revue de Béarn, Navarre et Landes* (1884 à 1888) ; — et de nombreux textes imprimés dans les publications de la *Société des lettres, sciences et arts de Pau*[1]. — Sur les sceaux de ce dépôt, voir P. Raymond, *Les sceaux des archives départementales des Basses-Pyrénées*, Pau, 1873, 1 vol. in-8°, et Ph. de Bosredon, *Sigillographie du Périgord*, Périgueux, 1880, 1 vol. in-4°,

PYRÉNÉES (HAUTES)

Dépôt peu important. L'incendie qui a éclaté à la Préfecture en 1808 a détruit les principales richesses de la Bigorre[2]. Pour ce qui

1. Parmi les ouvrages où se trouvent spécialement utilisés les documents tirés des archives départementales des Basses-Pyrénées, on peut citer : A. Luchaire, *Alain d'Albret*, Paris, 1877, in-12 ; — G. Bascle de Lagrèze, *La Navarre française*, Paris, 1881-1882, 2 vol. in-8° ; — et l'édition de l'*Histoire de Béarn et de Navarre* par Nicolas de Bordenave (1517-1572), donnée pour la Soc. de l'histoire de France par P. Raymond, Paris, 1873, 1 vol. in-8°.

2. Les archives départementales des Hautes-Pyrénées seraient plus riches

subsiste, cf. *Tableau général*, pp. 243-245; à rectifier par l'état sommaire des collections départementales, publ. par M. P. Labrouche (*Annuaire des Hautes-Pyrénées*, 1888, pp. 92-97). — Elles se sont en effet enrichies de chartriers de famille (depuis 1442), de quelques minutiers de notaires (depuis 1491), de plusieurs dépôts communaux (depuis 1244), et surtout des papiers provenant de justices seigneuriales et royales (greffes des tribunaux de Tarbes et de Bagnères, sénéchaussée de Nébouzan et des Quatre-Vallées) qui remontent à la fin du XVIe siècle et ont constitué une importante série B, jadis à peu près nulle. — Cf. C. Durier, Vue d'ensemble sur les archives anciennes, dans *R. P.*, 1879, p. 157; — Notice sur la série G, dans *R. P.*, 1882, p. 197; — Tableau détaillé de la série B, dans *R. P.*, 1883, p. 204; — et Liste chronologique des pièces lee plus anciennes, écrites en langue vulgaire, que possède le dépôt, dans *R. P.*, 1884, p. 199.

Les séries révolutionnaires sont très pauvres, ayant été également éprouvées par l'incendie.

INV. PUBL. Un tome Ier, comprenant presque la totalite du dépôt (antérieur à 1790), avait été préparé vers 1865-1870 par M. Magenties; on l'a abandonné après l'impression de 20 feuilles environ.

INV. MSS. : M. Magenties a dressé autrefois une table sommaire des documents contenus dans quelques recueils ou cartulaires, et des répertoires de vente des biens nationaux pour les différents districts d'Argelès, Bagnères, Labarthe, Tarbes et Vic-Bigorre (série Q) : un double de cette table et de ces répertoires se trouve aux Archives nationales (F^2 331).

DOC. PUBL. : C. Durier, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Savin-de-Lavedan*, Tarbes, 1880, in-8°; — C. Durier et G. de Carsalade du Pont, *Les Huguenots en Bigorre*, Auch, 1884, in-8° (Arch. historiques de Gascogne IV); — *Souvenir de la Bigorre*, et *Revue de Gascogne*, passim; — *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, VIII (1868),

sans l'aliénation qui fut faite, dans la première moitié de ce siècle, par M. de Gonnès, d'une grande quantité de papiers historiques de la Bigorre précédemment possédés par M. l'abbé de Vergès. Cf. *Observations sur l'état des archives des Hautes-Pyrénées, présentées au Conseil général dans la session de 1848*, par A. Curie-Seimbres (Paris, s. d., in-8°); — *A propos de Larcher*, par C. Durier (Tarbes, 1884, in-8°), extr. du *Souvenir de la Bigorre*, tome IV. — Ces papiers appartiennent aujourd'hui au grand séminaire d'Auch. Voy. ci-dessous ARCHIVES DIVERSES (Gers.)

pp. 283-287 ; 5e série, I (1870), pp. 99-102 ; — A. Luchaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon*, Paris, 1881, in-8°.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Dépôt intéressant, et riche surtout en archives civiles. Cf. *Tableau général*, pp. 245-247 ; à compléter par un état sommaire publié dans *R. P.*, 1882, pp. 192-193, qui accuse à cette époque une collection de 5842 liasses, 6171 registres et 780 cartons, pour les archives anciennes seulement. Et divers accroissements les ont encore enrichies depuis dix ans.

Ces accroissements sont surtout dûs à des dons : don des minutes de Me Rolland, notaire à Perpignan (117 registres depuis 1711), de Me de Guardia, notaire à Perpignan (279 liasses depuis 1651), et de Me de Lapeyrouse, aussi notaire à Perpignan (115 liasses et registres de 1680 à 1775), qui sont venues compléter la série déjà très riche des protocoles de notaires (au nombre de 6000; le plus ancien document de 1261) ; — don, par les héritiers de la comtesse de Contades, des volumineuses archives du marquis Joseph d'Oms, qui ont enrichi tant la série E (fonds féodal) que la série C (papiers de l'assemblée de la noblesse du Roussillon pour les États-généraux de 1789) ; — dons de documents sur les corporations ouvrières, sur la ville d'Elne, et par M. de Llamby de la charte de franchise de Saint-Féliu de Guixols (1445).

De la mairie de Perpignan a été réintégré un cartulaire de la confrérie des Saintes-Épines en l'église Saint-Mathieu ; de la mairie d'Arles des plans de la localité; de la fabrique de l'église d'Ille de belles archives notariales, comprenant environ 200 registres qui remontent à l'année 1298. Par contre, il a été envoyé aux archives de l'Ariège cent vingt liasses de l'Intendance du Roussillon concernant le pays de Foix [1].

Les fonds révolutionnaires sont classés [2].

1. Il y aurait encore d'importantes réintégrations à faire. Indépendamment des dépôts dont nous aurons occasion de parler au chap. VI (ARCHIVES DIVERSES, *Pyrénées-Orientales*), on peut signaler ici des documents, provenant des établissements religieux supprimés et de l'ancienne juridiction du domaine, qui sont indûment conservés à la bibliothèque municipale de Perpignan : parmi eux se remarque une bulle sur papyrus du pape Serge IV, sur laquelle l'attention vient d'être récemment attirée par M. Aug. Brutails (*Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1885, p. 160).

2. Ils ont déjà été utilisés par P. Vidal : *Histoire de la Révolution française*

Inv. publ. : Série B, tome Ier (Chambre du domaine de Roussillon, art. 1 à 446), par M. Alart, Paris, 1868 [1886], in-4°; — Série C, tome Ier (Intendance de la généralité de Roussillon, art. 1 à 2119), par le même, Paris, 1877, in-4°. — Cf. un état sommaire de toute la série B, dans *R. P.*, 1883, pp. 223-224.

Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 400-407, et III (1847), pp. 147-151 ; — et M. de Boaça, *Note sur quatre documents conservés aux archives du département des Pyrénées-Orientales*, dans le *Bulletin de la Soc. agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, XVII (1868), pp. 169-202.

Inv. sous presse : Série G (évêchés d'Elne et de Perpignan).

Inv. mss. : Il y a des inventaires récents, par M. Brutails, pour les séries L et Q. — L'ancien répertoire coté B 1 est encore des plus précieux à consulter. — On possède des états des registres des notaires possédés par le dépôt départemental. — Il existe aux Archives nationales (F^2 332) un inv. sommaire de quelques registres et cartulaires provenant des archives du domaine de Roussillon.

Doc. publ. : Abbé Xaupi, *Recherches sur la noblesse des citoyens de Perpignan*, Paris, 1763, in-12 ; — le même, *Continuation des recherches sur la noblesse des citoyens nobles de Barcelone et de Perpignan*, Paris, 1769, in-12 ; — D.-M.-J. Henry, *Histoire de Roussillon comprenant l'histoire du royaume de Majorque*, Paris, 1835, 2 vol. in-8° ; — F. Massot-Reynier, *Les coutumes de Perpignan*, Perpignan, 1848, 1 vol. in-8° ; — J. de Gazanyola, *Histoire du Roussillon*, publiée et augmentée de quelques documents historiques, par le baron Guiraud de Saint-Marsaal, Perpignan, 1857, 1 vol. in-8° ; — B. Alard, *Cartulaire roussillonnais*, Perpignan, 1880, in-8° [inachevé][1] ; — le même, *Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de Roussillon et de Cerdagne depuis le XIe siècle jusqu'à l'an 1660*, tome I, Perpignan, 1878, 1 vol. in-4° ; — le même, *Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*, Paris, 1881, in-8° (extr. de la *Revue des langues romanes*) ; — *Revue des Sociétés savantes*, 6e série,

dans le département des Pyrénées-Orientales (Perpignan, 1885-1887, 4 vol. in-8°), — et par l'abbé Ph. Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française* (Perpignan, 1890, 1 vol. in-8°).

1. La bibliothèque de la ville de Perpignan possède la suite de ce *Cartulaire roussillonnais*, en manuscrit : immense collection de copies formant 50 volumes environ.

VIII (1878), pp. 413-422 et 473-464; VIII (1878), pp. 103-114; *Bulletin du comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1889, pp. 251-255; — *Semaine religieuse du diocèse de Perpignan*, passim; — et publications des Sociétés locales.

RHONE

Beau dépôt[1], récemment installé dans de nouveaux bâtiments. — Cf. *Tableau général*, pp. 185-188; à rectifier par un bon *Tableau sommaire des archives du Rhône*, dressé par M. M.-C. Guigue, dans *R. P.*, 1888, p. 543-566. Depuis cette dernière publication, il faut signaler la réintégration de documents des XVIe-XVIIIe siècles, faite par les archives de la Côte-d'Or, et la très importante réunion des archives du Palais de Justice de Lyon (cour et greffe du tribunal civil) : ces archives, très précieuses pour l'histoire des familles et de l'industrie lyonnaise, se décomposent en papiers de la sénéchaussée et du présidial, plumitifs et procédures de diverses juridictions, minutes de notaires, registres paroissiaux de Lyon et des environs, de plusieurs communautés religieuses d'hommes et de femmes, et des temples protestants d'Oullins, Couzon et Saint-Genis-Laval; cf. *R. P.*, 1889, pp. 608-611.

On a commencé à classer cette masse de papiers judiciaires[2], auxquels il faut joindre les 446 cartons (env. 44000 pièces) précédemment réintégrés du greffe de Villefranche (bailliage de Beaujolais); cf. *R. P.*, 1889, pp. 614-619.

Le principal fonds des archives du département du Rhône est sans contredit celui de l'ordre de Malte (série H), dit de la langue d'Auvergne[3], avec les archives des diverses commanderies qui en

1. On en a distrait, il y a déjà longtemps, quantité de liasses qui ont été transportées aux archives départementales de la Loire, comme concernant plus spécialement ce département. Peu de temps après la Révolution, M. Cochard, alors garde des archives du département, emporta chez lui et fit emporter de la Préfecture de précieux documents qui demeurèrent chez lui jusqu à sa mort et qui de propriété publique devinrent propriété particulière. Heureusement, une bonne partie fut rachetée par un collectionneur qui en fit don à la grande bibliothèque de la ville de Lyon, où on les peut consulter aujourd'hui.

2. Un énorme supplément à la série B, dont l'inventaire est imprimé, sera nécessaire.

3. Sur ce fonds, cf. L. Niepce, *Le grand prieuré d'Auvergne* (Lyon, 1883, 1 vol. in-8°), où l'auteur expose avec de nombreux détails l'histoire de ces belles

relevaient tant dans le centre de la France que dans les pays étrangers et des établissements hospitaliers de Saint-Antoine-de-Viennois [1], unis à l'ordre de Malte en 1775 ; cet ensemble ne comprend pas moins de 17000 pièces.

Cf. M. Chelle, *Notice sur les archives du département du Rhône*, Lyon, 1835, in-8° (extr. de la *Revue du Lyonnais*) ; — C. Brouchoud, *Les archives du département du Rhône et de la ville de Lyon*, Lyon, 1870, in-8° de 15 pp.; — le même, *Notice historique sur les archives judiciaires de Lyon*, dans les *Mémoires de la Soc. littéraire de Lyon*, 1867, pp. 87-127 et 1868, pp. 49-63 ; — L. Niepce, *Les archives de Lyon*, Lyon et Genève, 1875, 1 vol. in-8° (pp. 168 à 296).

Les séries L et Q, considérables, ne sont pas suffisamment classées [2].

Inv. publ. : Tome I ; séries A (2 art.), B (276 art.), C (1337 art.), D (455 art.), et E (at. 1 à 1200), par M. Gauthier, Paris, 1873, in-4°.

Inv. mss. : L'archiviste Battheney a rédigé plusieurs répertoires très importants, celui des titres du chapitre de Saint-Nizier de Lyon, en 5 volumes (1747), des titres de l'ordre de Malte, en 7 volumes (1749,) des archives de l'abbaye royale des dames Bénédictines de Saint-Pierre (1752), et de l'abbaye de La Déserte (1754). — Lemoine dressa à son tour les inv. des archives du chapitre métropolitain de

archives avant et depuis 1790, et déplore les concessions de pièces en provenant qui furent faites de 1807 à 1863, malgré les réclamations de M. Chelle, archiviste du Rhône, aux départements intéressés (Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Charente, Cher, Corrèze, Creuse, Indre, Isère, Léman, Loire, Haute-Saône, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Haute-Vienne), comme ayant dans leurs circonscriptions respectives des commanderies appartenant à la langue d'Auvergne.

1. Ce fonds a aussi subi de regrettables morcellements, par suite de dilapidations ou de rétrocessions fâcheuses ; ainsi le département du Rhône a consenti en 1847 à en céder une partie à l'évêché de Grenoble (14 terriers, 15 liasses et 15000 parchemins) ; ainsi M. Victor Advielle se trouve être possesseur d'une partie des archives de l'ordre de Saint-Antoine-de-Viennois, dont il a tiré plusieurs publications : *Histoire de l'ordre hospitalier de Saint-Antoine de Viennois et de ses commanderies*, (Aix, 1883, in-8°), et *Jacques Mimerel, sculpteur lyonnais*, dans *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, VIII (1884), pp. 198-246.

2. Elles ont déjà été utilisées par M. Salomon de la Chapelle, *Histoire des tribunaux révolutionnaires de Lyon et de Feurs établis en 1793 par les représentants du peuple, et liste des contre-révolutionnaires mis à mort* (Lyon, 1879, in-8°) ; — *Histoire judiciaire de Lyon et des départements de Saône-et-Loire et du Rhône depuis 1790* (Lyon, 1880, in-8°) ; — et *Documents sur la Révolution ; Lyon et ses environs sous la Terreur* (Lyon, 1886, in-8°).

Saint-Jean de Lyon (1767). — On pourra encore recourir aux inv. des archives d'Ainay, par l'abbé Gouvillier, en 4 vol. (1779), de la commanderie de Saint-Antoine-de-Viennois, par le R. P. Bourrier, en 2 vol. (1706), du couvent des Cordeliers de Lyon, par le R. P. Ramette, en 4 vol. (XVIII[e] s.), et à quelques autres indiqués par M. Niepce dans son volume sur *Les archives de Lyon* (pp. 638-654). — Il existe aussi un inv. alphabétique et raisonné des titres et papiers des archives du bureau des finances de Lyon, en 8 vol. in-folio, dressé en 1790.

Inv. sous presse : Tome II ; série E (suite) ; série H (ordre de Malte), 12 feuilles tirées.

Doc. publ. : Cl. Le Laboureur, *Les masures de l'abbaye de l'Isle-Barbe de Lyon, ou Recueil de tout ce qui s'est fait de plus mémorable dans cette église*, Lyon, 1682, 1 vol. in-4° (nouv. édit. en 1887) ; — Breghot du Lut, *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, Lyon, 1824-1837, 14 vol. in-8° ; — Aug. Bernard, *Cartulaire de l'abbaye de Savigny*, Paris, 1853, 2 vol. in-4° (Doc. inéd., tome II) ; — M.-C. Guigue, *Cartulaire de l'église collégiale Notre-Dame de Beaujeu*, Lyon, 1864, 1 vol. in-4° ; — le même, *Obituarium Lugdunensis ecclesiæ*, Lyon, 1867, 1 vol. in-4° ; — le même, *Documents inédits pour servir à l'histoire de Dombes*, Trévoux, 1868, 1 vol. in-4° ; — le même et Valentin-Smith, *Bibliotheca Dumbensis*, Trévoux, 1854-1885, 2 vol. in-4° ; — le même, *Polyptique de l'église collégiale de Saint-Paul de Lyon*, Lyon, 1876, 1 vol. in-4° ; — le même, *Obituaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon du IX[e] au XV[e] siècle*, Lyon, 1881, 1 vol. in-8° ; — le même, *Cartulaire lyonnais ; documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces du Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse et Bugey, comprises jadis dans le Pagus Lugdunensis*, tome I (doc. antérieurs à 1255) [1], Lyon, 1885, 1 vol. in-4° ; — le même et le comte de Charpin-Feugerolles, *Grand cartulaire de l'abbaye d'Ainay*, Lyon, 1885, 1 vol. in-8° ; — E. Longin, *Déclaration du chapitre de Notre-Dame de Beaujeu au diocèse de Mâcon*, Lyon, 1890, 1 vol. in-8° ; — Aug. Chassaing, *Cartulaire des Templiers du Velay*, Le Puy, 1882, in-8° (extr. des *Annales de la Soc. d'agric. du Puy*, XXXIII) ; — le même, *Cartulaire des Hospitaliers du Velay*, Le Puy, 1885, 1 vol. in-8° ; — *Réunion des Sociétés savantes, section des Beaux-Arts*, XI (1887), pp. 425-592 ;

1. Le tome II est sous presse.

— *Archives de l'art français*, passim; — *Revue de l'art français, ancien et moderne*, VII (1890), pp. 321- 343 ; — G. Guigue, *Bibliothèque historique du Lyonnais*, Lyon, 1885-1888, 2 vol. in-8° ; — *Collection lyonnaise*, Lyon, 1877-1883, 11 vol. in-16; — *Collection des opuscules lyonnais*, 1880-1885, 10 vol. in-8° (nos v-vi) ; — *Neues Archiv*, XI (1885), p. 103 ; — *Revue du Lyonnais* (puis *Revue lyonnaise*), passim (dep. 1835) ; — et publications des Sociétés locales [1].

SAONE (HAUTE)

Tableau général, pp. 166-168. — Les séries B, aujourd'hui complètement inventoriée, E et H, sont les plus importantes de ce dépôt, En effet, dans la série B sont venues se fondre tous les anciens papiers des bailliages. — Dans la série E figurent d'abord une partie importante du fonds démembré de Montbéliard [2] comprenant les seigneuries d'Héricourt, de Chatelot, de Granges, d'Étobon, les titres du domaine particulier, et de nombreux actes notariés ; puis d'assez nombreux titres de familles dont les noms ont été relevés dans *R. P.*, 1884, pp. 360-366, et 1885, pp. 365-368. — Les fonds des abbayes de Bellevaux, de Cherlieux, de Faverney et de Luxeuil constituent les principales séries des archives du clergé régulier.

Les réintégrations récentes à signaler sont celles qui proviennent de la mairie de Reuches, où se trouvait un manuel des redevances seigneuriales dues à l'abbaye de Luxeuil en 1769 ; des mairies d'Ormoiche (pièces de procédure relatives à la même abbaye), de Gy (documents relatifs aux seigneuries de Frasne-le-Château, d'Oiselay, de Vezet et de Villers-Chemin, de 1536 à 1766), de Clairegoutte (pièces sur cette localité, XVIIe-XVIIIe siècles), et de Luxeuil (papiers de l'ancien bureau de charité de cette ville, XVIe-XVIIIe siècles). — Quelques achats ont enrichi le dépôt d'un terrier de Ronchamp (1614), de titres des familles Faillenot, Pusel et Terrier de Santans, et d'un recueil ou « table alphabétique des choses remarquables contenues dans les registres du Parlement de Besançon »(1730). — Enfin la sous-préfecture de Lure s'est dessaisie

1. Parmi les publications récentes où se trouvent utilisés les documents des archives départementales du Rhône, nous citerons surtout : P. Bonnassieux, *De la réunion de Lyon à la France* (Paris, 1876, in-8°), et G. Guigue, *La bataille de Brignais* (Lyon, 1888, in-8°).

2. Cf. *R. P.*, 1882, pp. 372-377. Voir, pour le démembrement, ci-dessus, p. 129.

en 1886 des papiers et de l'ancien régime de l'époque révolutionnaire qu'elle avait conservés trop longtemps.

Les séries révolutionnaires L et Q sont insuffisamment classées.

Inv. publ. : Tome I; séries A (5 art.) et B (art. 1 à 3600), par M. Besson, Paris, 1865, in-4°; — tome II, série B (art. 3601 à 6034), par le même, Paris, 1874, in-4°; — tome III, série B (art. 6035 á 9705), par M. J. Finot, Vesoul, 1884, in-4°.

Inv. sous presse : Tome IV; séries C (555 art.), D (58 art.) et G.

Inv. mss. : Pour les séries G et H (960 art.), on pourra consulter les inventaires rédigés en 1842-1844 par l'archiviste Besson et d'ailleurs insuffisants aujourd'hui ; les doubles existent aux Archives nationales (F. 75315). — Sous la cote F^2 336, on conserve en outre l'état sommaire, incomplet, rédigé à la même époque, des séries révolutionnaires et modernes de la Haute-Saône.

Doc. publ. : *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, 1878, pp. 84-108 ; 1880, pp. 217-289; 1881, pp. 243-297 et 335-384 ; — *Revue des Sociétés savantes*, V (1877), pp. 171-178 ; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XXXVII (1876), pp. 533-540 ; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1884, pp. 41-45 ; — et publications des Sociétés franc-comtoises.

SAONE-ET-LOIRE

Dépôt assez important. Les séries B, où ont été récemment réintégrés les papiers de plusieurs bailliages (Mâcon, Tournus), prévôtés et justices seigneuriales, et des justices de paix provenant des greffes des tribunaux civils [1] et ceux des maîtrises des eaux et forêts d'Autun et de Mâcon ; E, qui comprend de nombreuses minutes de notaires; G, nouvellement enrichie des archives jusqu'ici conservées à l'évêché d'Autun; H, riche en documents anciens et précieux [2], sont convenablement représentées. — Cf. *Tableau*

1. Le greffe du tribunal de Chalon n'a pas tout versé ; celui d'Autun n'a rien versé.

2. Malheureusement le fonds de Cluni, qui devait être le plus considérable, ne figure qu'avoc 28 liasses ou registres, alors que de nombreux papiers et manuscrits qui provenaient de cette célèbre abbaye, restés longtemps en souffrance à Cluni même, ont été acquis par la Bibliothèque nationale. Cf. L. Niepce, *Archéologie lyonnaise*; II, *La bibliothèque et les chartes de Cluny*, Lyon, 1881, in-8° (pp. 45-64) ; — L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, II (1868), pp. 458-485; — et le même, *Inventaire du fonds de Cluni*, Paris, 1884, 1 vol. in-8°.

général, pp. 154-158 ; à compléter et rectifier par la très bonne *Notice sur les archives du département de Saône-et-Loire*, par L. Lex, archiviste, Mâcon, 1890, in-12 de 24 pp. (extr. de l'*Annuaire administratif du dép. de Saône-et-Loire*, 1890, pp. 3-23), où l'on trouvera mentionnés et décrits exactement tous les fonds dont se compose actuellement ce dépôt, avec renvois aux numéros du classement.

Cf. encore *Cabinet historique*, VI (1860), catalogue, p. 60; — et A. Bénet, *Les manuscrits des Minimes de la Guiche conservés aux archives départementales de Saône-et-Loire*, dans les *Mémoires de la Soc. éduenne*, XII (1883), pp. 39-62.

Les séries L et Q sont sommairement classées.

Inv. publ. : Tome Ier; séries A (20 art.) et B (art. 1 à 1996), par M. Michon, Mâcon, 1878, in-4°; — Tome III séries D (30 art.) et E (1482 art.), par le même, Mâcon, 1877, in-4°. — L'inventaire de la série C (840 art.) est imprimé depuis 1867, mais n'a pas été distribué [1].

Inv. sous presse : Série H.

Inv. mss. : Un des plus importants est celui de l'abbaye de Cluny, très complet, dressé en 1682 par C. Locquet. Il en existe en outre pour les fonds de l'évêché d'Autun (coté auj. G. 426-441), et pour les Etats du Mâconnais, par C. Bernard (coté C. 771). — Il y a aussi un inv. du fonds de l'abbaye Notre-Dame du Miroir, qu'on trouvera en double aux Archives nationales (F^2 337) [2].

Doc. publ. [3] : C. Ragut, *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon connu sous le nom de Livre enchaîné*, Mâcon, 1864, in-4° ; — A. de Charmasse, *Cartulaire de l'église d'Autun*, Autun et Paris, 1865, 1 vol. in-4° ; — le même, *Cartulaire de l'évêché d'Autun*, Paris, 1880, 1 vol. in-4°; — G. Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun, 1849, 2 vol. in-8° ; — L. Lex, *Documents des archives départementales de Saône-et-Loire antérieurs à l'an mille*, Chalon, 1888, in-4° et pl. (extr. des *Mémoires de la Soc. arch. de Chalon-sur-Saône*) ; — le même, *Notes et documents pour servir à*

1. Un supplément aux séries A, B et D est en préparation.

2. Il existe encore aux Archives nationales (T. 171^{12-16}) un inv. des titres de la seigneurie de Saint-Germain-du-Plain, appartenant à la famille de Parabère (dressé au XVIIIe siècle.)

3. On trouve des documents de ce dépôt publiés dans d'anciens ouvrages tels que celui de Chifflet, *Histoire de l'abbaye royale de la ville de Tournus*, Dijon, 1664, 1 vol. in-4° ; — Pérard, *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*, Paris, 1664, 1 vol. in-fol.

l'histoire du département de Saône-et-Loire, Mâcon, 1887, in-8°; — Arm. Bénet et J.-L. Bazin, *Archives de l'abbaye de Cluny ; inventaire général*, 1re partie (inachevée), Mâcon, 1884, in-8°; — M. Canat (de Chizy), *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, tome I (seul paru), Chalon, 1863, in-8°; — le même, et abbé Ul. Chevalier, *Cartularium prioratus Beatæ Mariæ de Paredo*, Chalon, 1870, 1 vol. in-8°; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1re série, I, pp. 205-213; 6e série, VI, pp. 543-558; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1884, pp. 163-176; — *Réunion des Sociétés savantes, section des Beaux-Arts*, XII (1888), pp. 181-187; XIII (1889), pp. 652-657; — et publications des Sociétés d'Autun, de Chalon et de Mâcon. — M. L. Lex prépare l'impression des *Obituaires de l'abbaye de Saint-Andoche d'Autun.*

SARTHE

Tableau général, pp. 107-111. — Depuis cette publication, qui date de 1848, des dons et des réintégrations variées ont enrichi ce dépôt qu'a mieux fait connaître l'inventaire sommaire imprimé. Et même depuis l'apparition respective de chacun des volumes de l'inventaire, il y a eu des accroissements nouveaux, notamment dans la série B, où ont pris place les papiers judiciaires venus des greffes des tribunaux civils de La Flèche, Le Mans[1], Mamers et Saint-Calais; dans la série C, augmentée de dossiers importants de l'intendance de Touraine, venus des archives d'Indre-et-Loire et relatifs aux corporations d'arts et métiers de la ville du Mans; dans les séries E, G et H, par les dons suivants :

M. Désigné a offert des titres de la baronnie du Breil; M. le marquis de la Suze, une partie du magnifique chartrier de Courcelles (titres du marquisat et des domaines en dépendant); les héritiers de l'Estang, des notes et documents du xve et du xvie siècle sur le Maine et la famille de Brilhac; M. le vicomte de Bastard, une notable partie du chartrier du château de la Freslonnière (à Souligné-sous-Ballon), qui remonte au xive siècle; M. l'abbé Charles, des titres sur le fief de la Tremblais (depuis 1381) qui proviennent origi-

1. Le fonds de la sénéchaussée et du présidial du Mans ne remonte qu'à l'année 1700 seulement, les documents plus anciens ayant été anéantis par un incendie le 26 juillet 1720.

nalement des archives de cette seigneurie. En outre, de M. P. Guerrier, on a reçu des documents sur La Ferté-Bernard (XVIIe-XVIIIe s.) ; de M. de Courtilloles, un certain nombre de papiers relatifs à des communes du département, et de la comtesse de Juigné, 760 pièces de toute nature, des XVIIe-XVIIIe siècles, concernant le marquisat de Sablé et la seigneurie de Champagne-Homet.

Des mairies de Grandchamp, La Chapelle Saint-Remy et Sceaux ont été réintégrés des comptes et papiers de fabriques, qui appartiennent aux trois derniers siècles ; enfin les archives de Maine-et-Loire ont cédé les titres qu'elles possédaient de l'abbaye du Perray-Neuf.

Cf. Ed. Bilard, archiviste [et F. Legeay], *Analyse des documents historiques conservés dans les archives du département de la Sarthe*, Le Mans [1860], 1 vol. in-8° de 244 pp. (doc. des Xe-XIIIe s.), et Le Mans, 1862, 1 vol. in-8° de 211 pp. (doc. des XIVe-XVe s.); — Ed. Bilard, *Catalogue des pièces antérieures à 1301*, dans *Annuaire de la Sarthe* (1850 à 1853).

Les séries révolutionnaires [1], classées provisoirement, ne sont pas inventoriées en totalité conformément aux dernières instructions ministérielles. Les archives municipales du Mans, jusqu'à 1830, jadis classées sur un plan non conforme par M. Anjubault, sont déposées à la préfecture, sous la garde de l'archiviste départemental.

Inv. publ. : Tome I, séries A (24 art.), B (83 art.), C (101 art.), D (35 art.) et E (339 art.), par MM. P. Bellée et A. Moulard, Le Mans, 1870, in-4°; — tome II, série G (905 art.), par M. Bellée, Le Mans, 1876, in-4°; — tome III, série H (art. 1 à 1000), par MM. Bellée et Duchemin, Le Mans, 1881, in-4°; — tome IV, série H (art. 1001 à 1975), par M. V. Duchemin, Le Mans, 1883, in-4° ; — tome V, supplément à la série B (art. 84 à 1960,) par MM. V. Duchemin et J. Dunoyer de Segonzac, Le Mans, 1890, in-4°.

Inv. sous presse : Supplément à la série B (suite).

Inv. mss. : Il existe aux Archives nationales (F^2 338) un inv. complet, rédigé par M. Bilard, en 1842-1847, des archives départementales de la Sarthe. Aujourd'hui inutile et vieilli pour les séries anciennes, il peut être consulté toutefois pour les fonds de la période révolutionnaire. Il existe un répertoire, mis à jour, des registres et

1. Utilisées par dom P. Piolin : *L'Église du Mans durant la Révolution* (Le Mans, 1868-1871, 4 vol. in-8°) et par R. Triger : *L'an 1789 au Mans et dans le Haut-Maine* (Mamers, 1889, 1 vol. in-8°).

liasses compris dans les séries L et Q. — On a entrepris une table générale des noms cités dans les quatre volumes de l'inv. imprimé,

Doc. publ. : *Cartulaire des abbayes de Saint-Pierre de La Couture et de Saint-Pierre de Solesmes*, Le Mans, 1881, 1 vol. in-4°; — abbé R. Charles et S. Menjot d'Elbenne, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, Le Mans, 1885, 1 vol. in-4°; — Ch. de Montzey, *Histoire de La Flèche et de ses seigneurs*, Le Mans, 1877-1878, 3 vol. in-8°; — F. Legeay, *Vente des biens nationaux dans la Sarthe*, Le Mans, 1885-1886, 3 vol. in-12; — *Annuaire de la Sarthe* (doc. nombreux, publiés depuis vingt-cinq ans par MM. Cauvin, Bilard, Bellée et Duchemin sur les corporations d'arts et métiers, l'instruction publique et les cahiers de 1789); — et publications des Sociétés savantes de la Sarthe et de la Mayenne. — Sur les sceaux de ces archives, cf. l'ouvrage de Ed. Hucher : *Sigillographie du Maine*, Le Mans, 1871, in-4°.

SAVOIE

Les archives de la Savoie seraient un des plus beaux dépôts de France si l'on y trouvait tous les documents que les siècles y ont dû accumuler. Mais une série d'évènements politiques ont nui à l'unité de leur conservation, et les négociations destinées à recouvrer une partie des papiers relatifs à l'histoire et à l'administration de ce pays frontière, que le gouvernement a entamées dans le courant de ces dernières années, n'ont porté aucun fruit. Aussi trouve-t-on dispersées en différents endroits des archives qui devraient être, au plus grand profit de tous, centralisées à Chambéry.

Ainsi les magnifiques archives de la Chambre des Comptes de Savoie, qui étaient autrefois entassées au château de Chambéry, furent, lors de la suppression de cette haute juridiction en 1720, réunies à celles de la Chambre des Comptes de Turin et se trouvent aujourd'hui conservées aux Archives d'État, en Piémont.

Mgr. de Rolland ayant vendu le comté de Tarentaise au roi de Sardaigne en 1769, les titres de propriété dudit comté furent réunis aux archives royales de Chambéry en 1772, puis transférés à Turin où ils sont encore.

Des dossiers provenant de la Chambre des Comptes de Bourg (qui fut instituée en 1555 pour juger les litiges existant entre celle de Dijon et celle de Chambéry) il ne subsiste plus rien à Chambéry ;

ils furent transportés à Grenoble en 1559 et y sont restés : on les retrouve aux archives départementales de l'Isère.

Les archives de l'archevêché de Tarentaise, conservées longtemps au château de Saint-Jacquemoz près Moûtiers, furent enlevées par le connétable de Lesdiguières et transportées à son château de Vizille, puis centralisées à Grenoble au moment de la Révolution ; mais le gouvernement français les restitua au gouvernement sarde qui les réclama plus tard, ainsi qu'en fait foi un acte de décharge de 1852, qui existe à Chambéry ; et le gouvernement italien ne s'en est plus dessaisi.

Le brûlement des titres féodaux eut lieu en 1793, sur la place Saint-Léger de Chambéry, comme en beaucoup d'autres villes.

De 1825 à 1840, des érudits désignés par le gouvernement italien à l'effet de rechercher et de publier les monuments écrits de l'histoire de Savoie, notamment Cibrario, Menabrea et Promis, retirèrent des différents dépôts d'archives de la région (qui aujourd'hui seraient centralisés au dépôt préfectoral) une grande quantité de chartes et de titres précieux qui ont paru dans les différentes publications entreprises par ces savants ou sous leurs auspices.

Enfin, peu de temps avant 1860, époque de l'annexion française, ce qui restait d'archives au château de Chambéry fut transféré à Turin et incorporé aux Archives d'État de Piémont, où le tout est demeuré depuis lors malgré les réclamations réitérées de la France [1] : en effet, en exécution de l'art. 10 du traité du 23 août 1860, signé entre la France et l'Italie, il était formellement stipulé que toutes pièces d'archives intéressant le comté de Nice et la Savoie seraient restituées au nouveau possesseur de ces deux pays.

Telles sont les diverses causes d'appauvrissement du dépôt de la Préfecture de la Savoie, dont on devinera par là même le peu d'importance, malgré les restitutions et échanges de titres qui eurent lieu jadis entre le gouvernement bernois et la Savoie (1567), entre le marquis de Saluces et le roi de France (traité de Lyon, 1601), entre Genève et la France (3 juin 1753), et entre la France et les États sardes (1802).

Dans l'état actuel, les séries A et D n'existent pas dans les archives départementales de la Savoie. — La série B comprend,

1. Voir notamment, dans les *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 2e série, VIII, p. CVIII; XI, p. LXXXII ; et XII, p. LXXIII.

outre quelques dossiers peu importants oubliés par l'administration italienne au château de Chambéry, et quelques correspondances adressées par le Sénat de Savoie [1] à l'avocat général, les registres d'audiences et dossiers des greffes des judicatures mages de la Savoie, de la Maurienne et de la Tarentaise, et les papiers des juridictions seigneuriales (judicature de l'archevêché de Tarentaise, marquisats d'Aix, de Conflans, de Saint-Maurice, de Saint-Thomas, comtés de Cevins, de Saint-Bon, de Salins, Val-d'Isère), et de nombreuses seigneuries. — La série C (5036 art.) est formée de papiers des gouverneurs généraux du duché de Savoie, de l'intendance générale de Savoie et des intendances provinciales de Maurienne et de Tarentaise, des gabelles, des commissaires d'extentes, des délégations générales [2], et de l'importante collection de la direction du cadastre de Savoie. — La série E est constituée par les titres de quelques familles [3] et des protocoles de notaires [4], en très petit nombre, des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. — Les séries G et H ont très peu d'importance. — Enfin les séries L et Q, assez peu considérables, ne sont pas encore classées.

Nous ajouterons, en terminant, que les archives de la Savoie se sont volontairement dessaisies, au profit du département voisin de la Haute-Savoie (très pauvre lui même) d'un certain nombre de papiers administratifs et historiques qui intéressaient davantage ce dernier; elles se sont par contre enrichies de documents d'ordre judiciaire, antérieurs à la restauration sarde de 1815, qui ont été réintégrés des sous-préfectures, et des archives de quelques communes (Aime, Bourg-Saint-Maurice, Chambéry, Montagny), qui ont été déposées à la Préfecture.

Cf. abbé C. A. Ducis, *Les archives historiques de Savoie*, Annecy, 1870, in-8° de 19 pp. (extr. de la *Revue savoisienne*, 1869).

1. Les archives du Sénat de Savoie constituent un beau fonds qui est conservé au greffe de la Cour d'appel de Chambéry. Voir ARCHIVES DIVERSES, *Savoie*.

2. Sur ces délégations, cf. *R. P.*, 1886, pp. 180-182. Il s'agit de la délégation générale pour la vérification des biens ecclésiastiques ou féodaux, et de la délégation générale pour les affranchissements des droits féodaux.

3. La liste de ces familles a été publiée dans *R. P.*, 1888, pp. 141-143.

4. Avant l'établissement du tabellionage (qui ne date que de 1697), les actes publics dressés par les notaires démissionnaires ou décédés étaient déposés au château de Chambéry, qui fut détruit par un incendie en 1798 : ce qui en put être sauvé fut déposé chez les agents de l'administration de l'enregistrement qui n'a encore rien restitué.

Il serait possible de faire quelque jour un échange de titres entre ce dépôt et celui de l'État de Genève où beaucoup de pièces sont relatives à la Savoie.

Inv. publ. : Série C; tome I (art. 1 à 2513), par M. A. de Jussieu, Chambéry, 1887, in-4°.

Inv. sous presse : Séries C (fin), E, G, H (1 vol. in-4° pour paraître en 1892).

Inv. mss. : Il y a un état sommaire de la série B ; — un inventaire en 3 vol. in-fol., par M. de Jussieu, pour le cadastre (2977 n°s); — et des tables pour les arrêtés du préfet du département du Mont-Blanc. — En outre, l'archiviste a déjà préparé la table sur fiches du premier volume de l'inventaire imprimé [1].

Doc. publ. : Mgr. A. Billiet, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Chambéry*, Chambéry, 1865, 1 vol. in-8°; — J. Bonnefoy et A. Perrin, *Documents relatifs au prieuré et à la vallée de Chamonix*, Chambéry, 1879, 2 vol. in-8° ; — L. Morand, *Les Bauges, histoire et description*, Chambéry, 1888-89, 2 vol. in-8° ; — *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, VIII (1874), pp. 277-281 ; — et publicationsde Sociétés locales.

SAVOIE (HAUTE)

Les archives départementales de la Haute-Savoie ne sont guère plus riches que celles de la Savoie. Les causes d'appauvrissement, pour n'être pas identiques, n'en sont pas moins aussi pénibles à constater.

Jean-Louis de Savoie, évêque et prince de Genève, avaít envoyé en 1461 à l'abbé Léonardi, à Turin, tous les titres de son évêché-principauté de Genève, auquel ressortissaient alors tout le canton de Genève, une partie du canton de Vaud, le département actuel de la Haute-Savoie, une partie de la Savoie (les Bauges), le Val-Romey, la Michaille et le pays de Gex. On n'a jamais vu reparaître ces archives, ni à Annecy, ni à Genève.

Par un traité conclu à Lausanne en 1564, le gouvernement bernois dut restituer à la Savoie les titres de propriété des bailliages de Ternier et Gaillard, du Chablais et du pays de Gex ; la remise en

1. On a aussi dressé un état exact des fonds et documents à réclamer à l'administration italienne.

fut faite à Berne[1] le 24 juin 1567; mais ces titres furent transportés à Turin, dont le duc Emmanuel-Philibert avait fait le siège du gouvernement. Il ne fut pas question, dans cette convention, des titres de Faucigny et du Genévois, non plus que des titres déposés à l'évêché de Lausanne et concernant les chartreuses de Vallon, de Pommiers, de Milan, du Repausoir, etc.

Le duché de Chablais se composait autrefois du Bas-Valais et du Chablais actuel; le bailli et le juge-mage étaient établis à Saint-Maurice en Valais. L'abbaye célèbre d'Agaune avait en outre juridiction sur les abbayes de l'Abondance, de Filly, de Sixt, sur le prieuré de Ripaille, et sur un grand nombre de bénéfices de la Tarentaise. Les archives de Saint-Maurice-en-Valais ont conservé tous les titres pouvant intéresser les localités de la Savoie qui en dépendaient.

Les archives du château d'Annecy et du Conseil présidial furent transportées en 1660 à Turin qui centralisait depuis longtemps tous les rouages administratifs de la Savoie.

Par crainte de l'invasion française, en 1792, on fit expédier à Genève les archives du tabellionage d'Annecy et la partie la plus considérable des papiers relatifs aux affranchissements des droits féodaux : ces papiers ne sont point revenus.

L'organisation du département du Léman, en 1798, amena à Genève, qui en fut créé le chef-lieu, la réunion de tous les titres départementaux, en vertu de la loi de brumaire an V. Les villes de Bonneville et Thonon faisaient partie du Léman. Le gouvernement de Genève ne paraît avoir fait aucune restitution[2] en 1815.

Aussi, après l'annexion française, le dépôt d'archives de la nouvelle préfecture d'Annecy était-il à peu près insignifiant. On n'y trouvait, comme fonds ancien, qu'un petit nombre de registres du XVIIIe siècle émanant de l'intendance d'Annecy et consistant surtout en rôles d'impositions. Mais les recherches opérées depuis lors par les deux archivistes qui se sont succédé, M. Lecoy de la Marche et M. l'abbé Ducis, ont amené d'excellents résultats. On a

1. Suivant un inventaire dont il existe une copie aux archives départementales de la Haute-Savoie.

2. On ne saurait sans doute rendre le gouvernement de Genève complètement responsable, car il semble avéré que M. de Barante, préfet du Léman, emporta avec lui, en quittant Genève, une quantité considérable de documents d'archives, principalement sur l'époque révolutionnaire.

retrouvé et réintégré successivement les papiers des anciennes intendances du Chablais et de Faucigny, contenant des documents depuis 1274 sur les établissements religieux de la région; divers minutaires [1] venus du greffe du tribunal ; des documents précieux sur l'évacuation de la Savoie par les Français en 1713, sur l'occupation espagnole de 1742 à 1749 et l'occupation étrangère en 1814-1815, sur les fournitures faites à l'armée française à la même époque, sur le collège d'Annecy, sur la maison de Genévois-Nemours, sur les familles de Menthon, de Loches, de Boccard, d'Allinges, Allaman, Biolley et autres (depuis le XIVe siècle); sur les collégiales d'Annecy et de Notre-Dame de Liesse, la confrérie de Sainte-Croix d'Annecy, les abbayes de l'Abondance, d'Aulps (XIIIe-XVIe siècles) [2], de Lieu, de Filly, de Talloires et de Sainte-Catherine sur Semnoz, les minimes de Thonon, les maisons religieuses d'Annecy (depuis le XIIIe siècle), le prieuré et la vallée de Chamonix, le prieuré de Mégève, et des comptes de diverses institutions ecclésiastiques (chapitre des Macchabées, Récollets de Cluses, bourse des pauvres écoliers); enfin la collection des documents administratifs des districts révolutionnaires d'Annecy, Cluses, Bonneville, Thonon, y compris la correspondance du commissaire du pouvoir exécutif à Faverges en l'an IV et l'an V.

Ainsi constituée, la partie ancienne de ces archives forme aujourd'hui un ensemble de 450 volumes et de 750 liasses, sans compter les mappes cadastrales (2600 art.) qui datent de 1730 ou environ. Le nombre de ces cadastres est à peu près complet depuis l'important envoi qui en a été fait (ainsi que de divers autres documents) par les archives départementales de la Savoie. De Chambéry est venue également l'importante collection connue sous le nom de *Déclarations des services féodaux et ecclésiastiques et de sommaires des fiefs*, formant une collection de 36 volumes.

Par une dérogation nécessaire au cadre ministériel, les archives

1. Ils forment une intéressante série depuis le XVIe siècle. Malheureusement beaucoup d'entre eux sont endommagés par l'humidité, en raison d'un séjour prolongé dans l'ancien palais de l'Ile où se trouvèrent jadis les archives de la Chambre des Comptes du duché du Genévois. Cf. en outre *R. P.*, 1884, p. 204, et 1885, p. 250. — M. l'abbé Ducis a recueilli en outre depuis plusieurs années, en Genévois, en Faucigny et en Chablais, 360 volumes de minutaires.

2. Il est regrettable que la commune Saint-Jean d'Aulps, qui conserve un bon inv. ms. des archives de l'abbaye d'Aulps, ait jusqu'à présent refusé de s'en dessaisir au profit du dépôt départemental à qui il revient de droit.

départementales de la Haute-Savoie sont divisées en trois parties : la première, antérieure à 1792; la seconde, s'étendant de 1792 à 1815; la troisième, à partir de cette époque. On a commencé à classer les documents de la période révolutionnaire[1].

Cf. abbé C. A. Ducis, *Les archives historiques de Savoie*, Annecy, 1870, in-8° de 19 pp. (extr. de la *Revue savoisienne*, 1869).

Inv. publ. : Néant.

Inv. sous presse : Série A.

Inv. mss. : On possède un inventaire des titres des minimes de Thonon, rédigé en 1685 ; — un état sommaire des archives des intendances ; — et un répertoire des 2300 articles du cadastre.

Doc. publ. : A. Lecoy de la Marche, *Notice historique sur Ripaille en Chablais*, Paris, 1863, 1 vol. in-8° ; *Revue savoisienne*, passim (notamment doc. publ. par l'abbé Ducis) ; — et publications des Sociétés savantes de la Savoie.

SEINE

Conservées autrefois à l'Hôtel-de-Ville de Paris[2], les archives du département de la Seine ont été incendiées avec lui le 24 mai 1871. Bien que les fonds civils et ecclésiastiques des établissements supprimés de ce département aient été primitivement versés aux Archives nationales, on avait encore conservé à l'Hôtel-de-Ville un assez grand nombre de documents anciens[3], toutes les archives de la période révolutionnaire, et tous les papiers de l'administration moderne, y compris les registres de l'État civil, si curieux pour une ville aussi importante et aussi peuplée que Paris.

Les archives départementales de la Seine ne comprendraient donc,

1. Ils ont été utilisés déjà par M. C. Duval pour ses différentes publications, notamment pour son livre : *Ternier et Saint-Julien, essai historique sur les anciens baillages de Ternier et Gaillard et le district révolutionnaire de Carouge* (Genève, 1879, in-8°).

2. Sur ce que sont devenues les archives de l'Hôtel-de-Ville de Paris en 1789, cf. la notice historique due à Le Roux de Lincy, *Histoire de l'Hôtel-de-Ville de Paris* (Paris, 1846, in-4°), pp. 177-200.

3. On aura une idée de la quantité et de la valeur de ces documents perdus en parcourant l'état des 6525 registres qui en avait été dressé vers 1850 par A. Aubert et qui a été publié dans les *Archives historiques, littéraires et artistiques*, I (1889-1890), pp. 465-489. Cet état ne comprend pas les liasses qui étaient aussi en nombre.

à l'heure actuelle, que des pièces postérieures à 1871, si par un heureux hasard quelques pièces n'avaient échappé au feu, si quelques réintégrations récentes ne les avaient enrichies, et si l'administration n'avait songé, immédiatement après la catastrophe, à reconstituer l'état civil disparu.

Administrativement, ce dépôt se compose de deux services : *Archives générales* (ville de Paris et département de la Seine) et *Reconstitution de l'État civil.* Ce dernier a été rattaché au précédent par un arrêté préfectoral du 15 mars 1886. Ils sont tous deux convenablement installés dans des bâtiments spéciaux (30, quai Henri IV).

Archives générales. — Elles comprennent : 1° *Papiers sauvés de l'incendie*, parce qu'ils se trouvaient dans les magasins de la ville ; — 2° *Fonds réintégrés* tant des sous-préfectures [1] et communes de la Seine que des mairies et des justices de paix de Paris ; — 3° *Titres domaniaux*, provenant des expropriations des maisons et contenant un certain nombre de pièces anciennes depuis le XVIe siècle ; — 4° *Arrêtés préfectoraux* et *Délibérations communales*, reconstitués pour la période antérieure à 1870, originaux depuis 1871. Chaque année, des versements réguliers de la Préfecture enrichissent le dépôt d'environ 3500 arrêtés du préfet, 2706 rôles de contributions et 1558 registres à souche, sans parler des innombrables bulletins du recensement quinquennal.

Dans ces archives, nous signalerons particulièrement des titres relatifs à l'île Saint-Louis, un terrier de la seigneurie de Monceaux (XVIIe siècle), des documents concernant le payement des emprunts de la ville en 1784 ; sept registres de procès-verbaux et de correspondance du 1er arrondissement de Paris sous le Directoire ; cinq cents arrêtés de l'administration départementale (an IV-an VIII) ; six registres de districts et de sections, et autres documents de la période révolutionnaire ; quelques rôles de contributions de la même époque ; de nombreuses pièces sur la rivière de Bièvre ; les fonds des justices de paix du 1er arrondissement de Paris [2], de Clichy et de Passy ; l'important fonds du bailliage de Colombes (XVIIe-XVIIIe siècles).

La classification de ces archives s'est faite en distinguant autant

1. Supprimées en 1880.

2. Cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques, section d'histoire et de philologie*, 1887, pp. 4-8.

que possible les archives du département et celles de la ville ; dans le classement communal, on a fait jouer à la lettre D un rôle correspondant à celui de la série L des séries départementales. Le cadre de classement n'est donc pas conforme à celui des instructions ministérielles.

Reconstitution de l'État civil. — Cette reconstitution, qui a commencé en 1875 d'après des règlements particuliers [1], dure encore et a permis d'établir aujourd'hui un ensemble de 250.000 actes authentiques, soit d'office, soit sur la demande des parties. La commission qui dirige ce travail a surtout fait usage des documents de familles, des pièces annexées aux minutes de notaires, des registres des hôpitaux, de la collection des actes de baptême et de mariage de l'archevêché, des archives de l'enregistrement. Dans le nombre d'actes ci-dessus indiqué, environ 200.000 sont antérieurs à ce siècle, et quelques-uns même remontent au XVI[e] siècle (le plus ancien acte de naissance est de 1550, le plus ancien de mariage est de 1568, le plus ancien de décès est de 1738). Les fiches de recherche sont classées alphabétiquement, tandis que les actes eux-mêmes sont rangés par ordre chronologique. On a des tables décennales pour les actes d'état civil des communes du département de la Seine, depuis 1793. On a sauvé de l'incendie de 1871 une collection considérable de fiches de l'ancien état civil des paroisses de Paris, destinées à servir de table générale ; malheureusement ce travail incomplet et très médiocrement exécuté ne peut en aucune façon remplacer, même pour une simple recherche, l'acte lui-même ; il n'est guère possible d'y recourir avec fruit.

Un don considérable vient, au moment où nous mettons sous presse, d'enrichir singulièrement le dépôt des archives anciennes de la Seine. Il s'agit du précieux fonds du tribunal de commerce de Paris, qui vient de verser environ 1600 registres de plumitifs (à partir de 1680), 80 registres de cautions et actes de sociétés (à partir de 1700), 1300 liasses de procédures (à partir de 1729), 5000 registres d'affaires commerciales (XVIII[e] siècle), et un grand nombre de pièces diverses, imprimées et manuscrites. On y trouve, en outre, tout ce qui subsiste des anciennes archives du Consulat, soit 3 vol.

1. Ils sont imprimés dans : *Préfecture du département de la Seine. Ville de Paris. Recueil des documents officiels relatifs à la reconstitution des actes de l'État civil*, 2[e] édition, Paris, 1875, in-8° de 282 pp. ; — et *Supplément*, Paris, 1875, in-8° de 31 pp.

in-4° et 3 registres in-folio, sur lesquels on pourra consulter la préface du livre de G. Denière : *La juridiction consulaire de Paris* (1563-1792), Paris, 1872, in-8°. — Le reste du fonds des archives du tribunal de commerce est encore à peu près inexploré.

Cf. Marius Vachon, *L'ancien Hôtel de Ville de Paris* (1533-1871), Paris, 1882, 1 vol. in-4° ; — A. Taillandier, *Notice historique sur les anciens registres de l'état civil à Paris*, dans l'*Annuaire de la Soc. de l'histoire de France*, XI (1847), pp. 207-218 ; — Ch. Read, dans le *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XXXVI (1887), pp. 25-35 ; — et A. Levasseur, *La statistique officielle en France*, Paris, 1885, in-8°.

Inv. publ. : Néant.

Inv. mss. : Il existe un état sommaire des documents antérieurs à l'an VIII, que possèdent actuellement les archives départementales de la Seine.

Doc. publ.[1] : D. G. Saint-Joanny, *Registre des délibérations et ordonnances des marchands merciers de la ville de Paris* (1596-1696), Paris, 1878, in-8° ; — Cte de Chastellux, *Notes prises aux archives de l'État civil de Paris brûlées le 24 mai 1871*, Paris, 1875, in-8° (extr. de la *Revue historique et nobiliaire*) ; — Ch. Piot, *Actes d'état civil d'artistes français*, Paris, 1873, in-4° (extr. du *Cabinet de l'amateur et de l'antiquaire*) ; — H. Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français, peintres, graveurs, sculpteurs, architectes, extraits des registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris*[2] *détruits dans l'incendie du 24 mai 1871*, Orléans, 1873, 1 vol. in-8° ; — le même, *Actes d'état civil d'artistes musiciens et comédiens, extraits des registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris*, Orléans, 1876, in-8° ; — A. de Boislisle, *Histoire de la maison de Nicolaï*, pièces justificatives, tome I, Nogent-le-Rotrou, 1875, 1 vol. in-4° ; — *Revue de l'art français*, (1886-1890), passim ; — Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, 2e édition, Paris, 1872, 1 vol. in-4° ; — A. Taillandier, Cte Delaborde et Ch. Read, *Actes d'état civil protestants à Paris*, d'après des notes prises aux archives de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice [incendiés], dans le *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, tome I (1853), XI, XII, XIII, XXI et XXVI, passim[3].

1. D'après les archives aujourd'hui détruites.
2. Extraits faits par M. Harduin en 1862, comme ceux qu'a publiés M. Piot.
3. En outre, des copies intégrales avaient été faites jadis dans les registres des

SEINE-ET-MARNE

Tableau général, pp. 79-83. — Des réintégrations et des dons ont augmenté sensiblement l'importance de ce dépôt.

Des greffes des tribunaux civils de Coulommiers, Fontainebleau, Meaux et Melun sont venus les papiers assez nombreux des 176 juridictions ressortissant au bailliage de Meaux; des bailliages de Melun, Brie-Comte-Robert, Champeaux, Château-Landon, Montereau, Moret, Nemours; du bailliage seigneurial et élection de Coulommiers; de l'élection et prévôté de Rozoy-en-Brie; des prévôtés réunies de Samois, Fontainebleau et Le Monceau; de la maîtrise des eaux et forêts de Coulommiers; et cent-vingt-deux liasses de minutes notariales de Branles, Évry-les-Châteaux, Fleury-en-Bière, Ozouer-la-Ferrière, Soizy-sur-École et Solers. — A Champeaux ont été retrouvés quelques comptes de recettes et dépenses de l'Hôtel-Dieu de Champeaux (1659-1763); — du greffe de la justice de Rebais, environ 300 pièces en partie étrangères au département (par ex. les comptes de l'église Saint-Martin-le-Bas, de Chézy-l'Abbaye).

Ont été offerts, par M. Lhuillier, des documents sur les seigneuries de Chanteloup, Moissy-Cramayel et Villeparisis, plus de 200 minutes de divers notaires de Fontainebleau et de Recloses, et un important registre descriptif de l'état des paroisses de l'élection de Nemours en 1767; par l'abbé Delaforge, un nécrologe de l'abbaye du Jard, et la charte d'affranchissement de Tournan-en-Brie par Anseau de Garlande (1193); enfin, une carte topographique des bois de la Brie et un plan de la terre de Villeneuve-Saint-Denis.

Tous les documents que nous venons de signaler sont entrés aux archives départementales postérieurement à l'impression de l'inven-

paroisses de Paris par feu M. Rochebilière (elles sont conservées à la Bibliothèque nationale, nouv. acquisitions françaises n°s 3615-3622); — des notes et extraits ont été pris aux mêmes archives par feu M. Ravenel (elles seront prochainement classées et mises à la disposition du public à la Bibliothèque nationale); par Joseph Richard (auj. entre les mains de M. A. Bégis), et par le comte de Laborde (auj. conservées avec un soin jaloux par son fils M. J. de Laborde). La plupart de ces travailleurs avaient dirigé spécialement leurs recherches vers l'histoire biographique des littérateurs, artistes, comédiens, imprimeurs et libraires. — Nous ignorons ce que sont devenus les extraits faits par M. Parent de Rosan, et dont on trouve la trace dans l'ouvrage de L. Dussieux, *Généalogie de la maison de Bourbon* (Paris, 1872, in-8°).

taire, qui pourra s'accroître facilement de deux nouveaux volumes.

Les séries révolutionnaires L (888 art.) et Q (621, 342 et 346 art.), bien classées, se sont enrichies de papiers provenant des districts de Meaux, Melun, Nemours, Provins et Rozoy-en-Brie.

Inv. publ. : Tome I, séries A (64 art.), B (268 art.), C (291 art.), D (15 art.), et E (1621 art.), par M. Lemaire, Paris, 1863, in-4°; — tome II, séries G (422 art.) et H (809 art.), par le même, Paris, 1864, in-4° ; — tome III, compléments aux séries A (art. 65 à 87), B (art. 269 à775), C (art. 292-387), D (art. 16 à 20), et E (art. 1622 à 1963), par le même, Fontainebleau, 1875, in-4° ; — tome IV, compléments aux séries E, F (64 art.), G (art. 423 à 498), H (art. 802 à 922), et I (27 art.), par le même, Fontainebleau, 1880, in-4°. — L'inventaire sommaire de la série L a été imprimé dans la *Révolution française* (Paris, 1887, in-8°), t. XII, pp. 943-945.

Inv. mss. : M. Lemaire a rédigé un répertoire des localités visées dans les papiers provenant du greffe du bailliage de Meaux et des juridictions subalternes; un inv. sommaire des registres et minutes de l'ancien greffe de police et de la prévôté royale de Melun ; et un autre pour les documents relatifs aux ventes de biens nationaux (série Q). — Il a préparé en outre les fiches destinées à la table générale des matières de l'inventaire imprimé.

Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, VI (1867), pp. 517-519; 5e série, III (1872), pp. 670-676 ; IV (1872), pp. 433-444 et 489-516 ; VI (1873), pp. 330-332 ; 6e série, II (1875), pp. 307-221; 7e série, I (1879), pp. 178-181 ; II (1879), pp. 247-263 ; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1882, pp. 20-41, et 1890, pp. 7-10 ; archéologie, 1887, pp. 400-417, et 1889, pp. 322-349; — *Bulletin de la Soc. arch. de Sens*, X (1872), pp. 347-257; — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XVI (1867), pp. 344-348; — *Almanach du dép. de Seine-et-Marne et du diocèse de Meaux* (depuis 1861) ; — et publications des Sociétés locales.

SEINE-ET-OISE

Tableau général, pp. 74-78. — Aux renseignements contenus dans ce « Tableau », il faut ajouter ceux que fournit la liste des réintégrations récentes. Les principales proviennent des mairies d'Attainville (documents sur la cure), de Chilly-Mazarin (nombreux actes notariés depuis 1597), de Conflans-Sainte-Honorine (titres du

bailliage de ce lieu), d'Écouen (terrier du Mesnil-Aubry, du XVIIIe siècle), de Houilles (un registre de la prévôté de ce lieu, de 1739 à 1743), de Limours (dossiers considérables du greffe du bailliage depuis le XVIe siècle), de Montlhéry (inventaire des archives de la châtellenie de Montlhéry, en 3 vol. in-f°), de Port-Villez (documents sur la cure et l'église), de Saclay (titres de la fabrique, de 1509 à 1785), de Saint- Martin-des-Champs (terriers d'Elleville et de Corbeville, XVIe-XVIIIe s.), de Saint-Michel-sur-Orge (comptes de fabrique, de 1632 à 1792), de Vauréal (documents sur la cure), et de Villiers-le-Bel (comptes de fabrique depuis 1487, cueilleret des droits seigneuriaux de 1735). Des dons de MM. Grave, abbé Alliot, Vallée et autres ont enrichi le dépôt de papiers nombreux rèlatifs à Mantes, Vétheuil, Étampes, Issou, le Plessis-Gassot, Bouffémont, etc. La préfecture de Seine-et-Marne s'est dessaisie en sa faveur de registres paroissiaux (1676-1757) pour Baulne, Courances, Dannemois, Moigny, Mondeville, Nanteau, Périgny, Santeny, Soizy-sur-École, trouvés au greffe du tribunal de Melun.

La série B, jadis insignifiante, s'est accrue des papiers conservés au tribunal civil de Versailles, qui constituent deux fonds importants, celui de la prévôté de l'hôtel et la grande prévôté de France pour le XVIIIe siècle seulement (cf. l'état sommaire de ce fonds dans *R. P.*, 1889, p. 545), et celui du bailliage royal de Versailles, formé de 988 liasses ou registres depuis 1626 (cf. *id.*, 1889, p. 546). — Y ont été incorporés les papiers des bailliages de Brétigny, de Brunoy, de Buc, de Carrières-Saint-Denis, de Chevreuse, de La Boissière, des prévôtés de Bougival, de Bruyères-le-Châtel, de Bures, de la Celle-Saint-Cloud, de Corbeil, de Dourdan, d'Ecquevilly, d'Ecouen, d'Enghien, de Gonesse, de Goussainville, de Grosbois, de Houdan, de la Ferté-Alais, de l'Isle-Adam, de Louvres, de Luzarches, de Magny-en-Vexin, de Mantes, de Meulan, de Monfort-l'Amaury, de Montlhéry, de Montmorency, de Noisy-le-Grand, de Palaiseau, de Poissy, de Pontoise, de Rambouillet, de Saint-Cloud, de Saint-Germain-en-Laye, de Sèvres, de Sartrouville, de Triel, de Vernouillet, et autres, réintégrés également des greffes des tribunaux civils de Corbeil, Étampes (en partie), Mantes, Pontoise et Rambouillet. La série B compte, paraît-il, actuellement un million de pièces, en voie de classement.

Dans la série E, les minutes de notaires constituent à elles seules un fonds de 150.000 pièces, dont un certain nombre, notammen

celles de Chevreuse, ont la même origine que les documents de la série B[1].

La principale acquisition à noter est celle d'un registre de la correspondance des préposés au palais national de Versailles (ans VI-IX).

Cf. *Notes sur les archives du prieuré de N.-D. d'Argenteuil*, par E. Couard-Luys, dans les *Mémoires de la Soc. des Sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise*, XII (1880), pp. 388-396.

Les séries révolutionnaires, en voie de classement, peuvent dès à présent être consultées utilement, pour les deux premières divisions de la série L, et pour la série Q (émigrés, ventes de biens nationaux).

Inv. publ.[2]: Tome I, série E (art. 1 à 2947), par MM. Sainte-Marie-Mévil et G. Desjardins, Versailles, 1873, in-4°; — Tome II, série E (art. 2948 à 3993), par MM. Desjardins et Bertrandy-Lacabane, Versailles, 1880, in-4°; — Tome III, série E (art. 3994 à 4901), par M. Bertrandy-Lacabane, Versailles, 1884, in-4°; — Tome IV, série E (art. 4902 à 5863), par le même[3], Versailles, 1887, in-4°.

Inv. mss. : On possède d'anciens répertoires pour les fonds de l'abbaye des Vaux-de-Cernay (xviiie s.), de Saint-Martin-de-Pontoise (1684), de Royaumont, en 2 vol. in-fol. (1763), d'Yères, en

1. A défaut de certaines archives seigneuriales qui, sans doute dispersées aujourd'hui, auraient dû prendre place dans cette série E, on pourra consulter un certain nombre d'inventaires de titres conservés aux Archives nationales, et notamment : *Inventaire des papiers de Sainte-Geneviève, Villemoisson et la Gruerie*, (famille de Noailles), dressé en 1610 (Arch. nat., T. 194 [7]); — *Inventaire des titres de la seigneurie d'Orsay* (famille Grimod), dressé au xviii° siècle (Arch. nat. M. 187 [1-2]); — *Inventaire des titres de la seigneurie d'Achères*, rédigé de 1611 à 1643 (Arch. nat., T. 173 [1-2]); *Inventaire des titres du fief de Coudray, près Corbeil* (famille de Villequier), dressé au xviii° siècle (Arch. nat., T. 238); — *Inventaire des titres de la seigneurie de Roissy* (famille de Caraman), en 3 vol. dressés en 1650 (Arch. nat. T. 269 [12-14]).

2. Un premier fascicule, donnant l'inv. de la série A (art. 1 à 1608), par M. Sainte-Marie-Mévil, a été publié in-4°, en 1862, mais n'a jamais été distribué. — Il a paru dans l'*Annuaire de Seine-et-Oise* (1876), p. 465 et ss., une table des noms de lieux mentionnés dans la série A.

3. M. Bertrandy-Lacabane a publié, sous le titre d'*Essais et notices pour servir à l'histoire du département de Seine-et-Oise*; *Brétigny-sur-Orge, Marolles-en-Hurepoix, Saint-Michel-sur-Orge* (Versailles, 1886-1888, deux vol. in-4° qui forment le commentaire des tomes III et IV de l'inventaire, d'ailleurs démesurément détaillé. Les volumes ultérieurs seront réduits à des proportions plus raisonnables.

9 vol. (1780), de La Joye-Villiers, en 2 vol. (1788), de Maubuisson, en 4 vol. (XVIII[e] s.), de la maison de Saint-Cyr (XVIII[e] s.) — Il existé en outre un inv. rédigé par Breval, archiviste en 1847, du petit fonds des Bénédictins du fort de Meulan; on le trouve en double aux Archives nationales (F^2 342).

Inv. sous presse : Série E (suite). — Série G (vicariat et officialité de Pontoise).

Doc. publ. : L. Merlet, et Aug. Moutié, *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Vaux-de-Cernay*, *de l'ordre de Citeaux*, Paris, 1857-1858, 2 vol. in-4° et atlas in-fol.; — J. Depoin et A. Dutilleux, *Cartulaire de l'abbaye de Maubuisson* (1[re] partie), Pontoise, 1890, in-4°; — A. Thénard, *1789-1889 ; bailliages de Versailles et de Meudon; les cahiers des paroisses avec commentaires*, Versailles, 1889, in-12; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4[e] série, IV, pp. 550-567; — *Revue des Sociétés savantes*, 5[e] série, IV, pp. 538-540; — et publications des Sociétés locales [1].

SEINE-INFERIEURE

Ce dépôt est riche en archives ecclésiastiques. *Tableau général*, pp. 25-30. — Par voie d'achat, de don ou de réintégration officielle, il s'est considérablement augmenté, car, de 1848 à 1878, la statistique accuse un accroissement de 2888 registres, 3344 liasses ou cartons, 158 chartes isolées et 18 plans [1]. Depuis 1878 son développement a été remarquable

La mairie de Gournay-en-Bray a laissé emporter des documents judiciaires en assez grand nombre (815 liasses ou registres) qu'elle détenait illégalement, et qui concernaient Gournay, la Ferté-en-Bray, Darnétal, Neufmarché, Le Vivier et Blainville; — le tribunal civil de Dieppe a versé le fonds des papiers anciens du greffe (comprenant les titres de nombreuses seigneuries particulières); — le tribunal de commerce de Rouen a donné ses archives, plumitifs de l'ancienne juridiction consulaire depuis 1565 et comptes annuels [incomplets] des procureurs syndics de cette juridiction (cf. *R. P.*, 1885, pp. CCLXXXII-CCLXXXIV); — le palais de Justice de Rouen, qui

1. C'est à l'aide de documents conservés à la préfecture de Seine-et-Oise qu'a été écrit l'ouvrage de T. Hamont : *Un essai d'empire français dans l'Inde au XVIII[e] siècle; Dupleix d'après sa correspondance inédite* (Paris, 1881, 2 vol. in-8°).

conserve jalousement les archives du Parlement de Normandie, a versé quelques registres du bureau des finances de Rouen et de la Cour des Aides de Normandie (depuis 1859), avec des comptes de confréries en la cathédrale (1496-1634); les fabriques des paroisses de la ville de Rouen ont remis leurs anciens titres, notamment un cartulaire de Saint-Michel, écrit en 1769.

A la vente Mathon (de Beauvais) ont été acquis des documents précieux sur l'abbaye de Beaubec, le chapitre de la cathédrale de Rouen, le prieuré de Clairruissel, l'abbaye de Foucarmont, l'hôtel-Dieu de Neuchâtel-en-Bray, l'abbaye de Saint-Saëns, l'abbaye de Saint-Wandrille, ainsi que l'« Histoire de la ville de Neuchâtel » par Dom Bodin (1753). Cf. *R. P.*, 1886, pp. CCLVI-CCLXX. — L'année suivante, l'archiviste augmentait son dépôt de nombreux titres originaux sur la guerre de Cent Ans [1] et d'un terrier du prieuré de Saint-Saëns, par Russel, avec plans (1778).

Les héritiers du vicomte Dambray ont donné des titres trouvés au château de Montigny, notamment des comptes d'écurie de Catherine de Médicis; — M. le vicomte d'Hunolstein a offert son chartrier de Lillebonne, comprenant notamment des comptes depuis 1358, et de nombreux plumitifs des anciennes juridictions de Lillebonne et Bolbec; — M. E. Le Borgne a donné divers originaux et copies depuis le XIIe siècle concernant l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux [2]; — par d'autres ont été obtenus successivement des rôles de nobles du bailliage de Caux et Gisors en 1523, des rôles de l'arrière-ban de la Haute-Normandie à la fin du XVIIe siècle; quelques minutes du tabellionage d'Auffay (XVIe siècle) et quelques registres du tabellionage de Foucarmont (1589); les délibérations capitulaires de l'abbaye de Valmont (1754-1785); les terriers de Massy, de la seigneurie de la Valliquerville et localités avoisinantes (XVIIIe siècle); des titres relatifs aux familles Marafin, Cavelier de la Salle, Dumoncel de Louraille, Chapais de Plaisance et aux paroisses de Beuzeville-la-Grenier et de Vatelot-sur-Beaumont; les comptes de gestion de Margue du Mesnil, receveur des tailles en l'élection de Neuchâtel au XVIIIe siècle; les manuscrits de l'historien Deville (sur Rouen, Eu, Le Tréport); et quelques

1. Cf. *R. P.*, 1887, pp. CCLXXVII-CCLXXXI.

2. Les sceaux appendus à ces pièces originales ont été enlevés, mais ils ont été décrits au siècle dernier par l'abbé Terrisse, dans un mémoire publié en 1743.

manuscrits intéressants : l'histoire du Parlement de Normandie, par Paryot du Bouillon (in-fol.), l'histoire de Gournay-en-Bray (vers 1720), l'histoire de l'abbaye de Saint-Wandrille (vers 1706), et le journal des principales audiences du Parlement de Normandie de 1657 à 1686.

Si, dans ce département, les notaires n'ont encore fait aucun dépôt des minutes qu'ils détiennent, il y a aux archives de précieux registres du tabellionnage ancien, déjà fort utilisés. — Tous les titres historiques des hospices de Rouen ont été remis à la Préfecture, et ils constituent une volumineuse collection remontant à 1360 et répartis dans trois grands fonds, celui de l'Hôtel-Dieu, celui de l'Hospice général et celui du prieuré de La Madeleine.

Les fonds révolutionnaires sont fort importants; la série L est classée, munie d'un état sommaire; l'inventaire détaillé en sera prochainement imprimé (cf. *R. P.*, 1889, pp. CCLVVIV-CCLXXVI.)

Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 412-422; — *Cabinet historique*, VI (1863), catalogue, p. 164; — et *Revue de la Normandie*, VI (1866), p. 655; VII (1867), p. 471; VIII (1868), p. 615.

INV. PUBL. : Séries C (2214 art.) et D (546 art.), par M. Ch. Robillard de Beaurepaire, Paris, 1864, in-4°; — Série G, tome I (art. 1 à 1566), par le même, Paris, 1868, in-4°; — Série G, tome II (art. 1567 à 3172), par le même, Paris, 1874, in-4°; — Série G ,tome III (art. 3173 à 4830), par le même, Paris, 1881, in-4°; — Série G, tome IV (art. 4821 à 6220), par le même, Paris, 1887, in-4°.

INV. SOUS PRESSE : Série G (suite).

INV. MSS. : Les principaux inv. anciens sont ceux des titres du chapitre métropolitain de Rouen (XVIIIe siècle), de Saint-Sauveur de Rouen, du prieuré de Saint-Saëns, et de l'abbaye de Foucarmont (1752). — L'ancien archiviste Barabé a dressé, en 1843, l'inv. des papiers de la commanderie de Sainte-Waubourg-sur-Seine et celui du prieuré-hospice de La Madeleine de Rouen : tous deux se trouvent en double aux Archives nationales (F^2 340). — Depuis lors on a dressé une table des noms contenus dans les registres des insinuations ecclésiastiques, et une table des noms de lieu indiqués dans les volumes d'inventaires imprimés [séries C, D et G].

DOC PUBL. : Dom Pommeraye, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Ouen de Rouen*, Rouen, 1662, in-fol.; — abbé Terrisse, *Recueil de*

pièces concernant l'union de la manse conventuelle de l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux, ordre de Saint-Benoît, au séminaire archiépiscopal de Rouen, Rouen, 1741, in-4°; — le même, *Justification du mémoire sur l'origine de l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux contre la défense des titres et des droits de l'abbaye de Saint-Ouen*, Rouen, 1743, in-4°; — B. Guérard, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, Paris, 1841, 1 vol. in-4° (contient, pp. 403-487, le cartulaire de l'abbaye de la Sainte-Trinité au Mont de Rouen, publ. par A. Deville); — P. Laffleur de Kermaingant, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Michel du Tréport*, Paris, 1880, in-4° et pl.; — A. Pottier, *Revue rétrospective normande, documents inédits pour servir à l'histoire de Rouen et de la Normandie*, Rouen, 1842, 1 vol. in-8°; — abbé Langlois, *Histoire du prieuré du Mont-aux-Malades-lès-Rouen*, Rouen, 1851, 1 vol. in-8°; — A. Deville, *Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon*, Paris, 1850, 1 vol. in-4° (Coll. des Doc. inéd.); — Ch. de Fréville, *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, Rouen, 1857, 2 vol. in-8°; — Ch. de Beaurepaire, *De la vicomté de l'eau de Rouen et de ses coutumes au* XIIIe *et au* XIVe *siècle*, Évreux, 1856, 1 vol. in-8°; — le même, *Notes et documents concernant l'état des campagnes de la Haute-Normandie dans les derniers temps du moyen-âge*, Rouen, 1865, 1 vol. in-8°; — le même, *Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen avant 1789*, Évreux, 1882, 2 vol. in-8°; — le même, *Les États de Normandie sous la domination anglaise*, Rouen, 1859, 1 vol. in-8°; — le même, *Cahiers des États de Normandie sous Henri III*, Rouen, 1887, 1 vol. in-8° (Soc. de l'hist. de Normandie); — le même, *Cahiers des États de Normandie sous Henri IV*, Rouen, 1880-1882, 2 vol. in-8° (idem); le même, *Cahiers des États de Normandie sous Louis XIII et Louis XIV* (1610-1666), Rouen, 1876-1879, 3 vol. in-8° (idem); — le même, *Louis XIII et l'assemblée des notables de Rouen en 1617*, Rouen, 1883, in-8°; — le même, *Notes historiques et archéologiques concernant le département de la Seine-Inférieure*, Rouen, 1883, 1 vol. in-8°; — le même, *Nouvelles notes historiques et archéologiques concernant le département de la Seine-Inférieure*, Rouen, 1888, 1 vol. in-8°; — F.-P. Lebeurier, *Recherche de la noblesse de l'élection d'Évreux en 1523*, Évreux, 1868, in-12; — F. Somménil, *Chronicon Valassense*, Rouen, 1868, in-8°; — Eug. de l'Epinois, *Recherches historiques et critiques sur l'ancien comté et les comtes de Clermont-en-Beauvaisis du* XIe *au* XIIIe *siècle*, Beauvais, 1877, in-8°; — Ch. Bréard, *Journal de Jean*

Doublet, corsaire de Honfleur, Paris, 1884, in-12; — L. Delisle, *Rouleaux des morts*, Paris, 1866, in-8° (pp. 401, 454 et 486); — *Archives de l'art français*, V (1855), pp. 134 et suiv; — *Archivalische Zeitschrift*, VIII (1684), p. 188; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, III, pp. 464-476 et 559-562; 4e série, V, pp. 153-170 et 399-411; — *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, IV (1872), pp. 307-310; V (1873), pp. 458-462; VII (1874), pp. 529-534; VIII (1874), pp. 52-57; 7e série, VI (1881), pp. 489-492; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1884, pp. 155-156; — *Revue de Rouen* et *Revue de la Normandie*, passim; — publications de la *Société des bibliophiles normands* et des autres Sociétés savantes de la Normandie [1]. — M. G. Demay a décrit la plupart des sceaux conservés aux archives départementales de la Seine-Inférieure dans son *Inventaire des sceaux de la Normandie*, Paris, 1881, in-4° et pl.

SÈVRES (DEUX)

Ce dépôt d'archives, déjà peu important par lui-même, a subi l'épreuve du feu en 1805. Aussi était-il à peu près nul en 1848. Cf. *Tableau général*, p. 122. — Les papiers anciens des greffes des tribunaux civils de Bressuire, Melle et Saint-Maixent ont été réintégrés; celui de Melle a fourni, indépendamment des documents d'ordre purement judiciaire, un contingent intéressant de registres anciens d'état civil protestant et catholique. Les sous-préfectures ont fourni des documents du XVIIIe siècle, d'intérêt assez médiocre. La série E, actuellement la plus riche, comprend plus de cent registres de protocoles de notaires, et les archives féodales du marquisat de la Mothe-Saint-Héraye, de la seigneurie des Roches de Vendeuvre (près Neuville-Vienne), et du château de Caffard [2] (commune des Aubiers). M. F. Puichaud a offert des documents divers sur l'arrondissement de Bressuire. — De la famille d'un ancien archiviste ont été obtenues environ 300 pièces, jadis distraites du dépôt départemental, parmi lesquelles se trouve le journal d'un curé de N.-D. de Niort, Augier de la Terraudière. — De la bibliothèque de

1. Cette bibliographie pourrait être considérablement étendue; il n'est presque pas d'ouvrage historique, notamment de MM. Deville, Semichon, d'Estaintot, Gravier, Lesens, qui ne contienne quelques documents tirés de ce dépôt.

2. Offertes par M. de Saint-Romans, héritier du marquis d'Houdan.

Niort est venu le fonds important de la seigneurie de Saint-Géneroux (XIVe-XVIIIe siècle) et de dons divers[1] on est parvenu à constituer quelques petites séries dignes d'être appréciées. Mais les fonds ecclésiastiques n'ont aucune importance, sauf celui de l'abbaye de Saint-Maixent.

Les archives anciennes sont installées au donjon de Niort; les archives modernes seules sont à la Préfecture.

Les séries L et Q, assez complètes, sont classées provisoirement.

Cf. H. Ravan, *Notice sur les archives des Deux-Sèvres antérieures à* 1790, Niort, 1856, in-8° de 14 pp. ; — et Ad. Caillé, *Conseil général des Deux-Sèvres ; session de 1869, rapport sur les archives départementales*, Niort, 1869, in-8° de 8 pp.

Une bibliothèque poitevine, déjà riche, est annexée au dépôt. Le catalogue est sous presse.

Inv. publ. : Un demi-volume environ, préparé par MM. Gouget et Dacier, dès 1868, comprenait les séries B (428 art.), C (60 art.), D (5 art.), E (210 art.), F (2 art.), G (32 art.) et H (322 art.); il n'a jamais été mis en distribution; il serait du reste insuffisant aujourd'hui.

Inv. sous presse : Séries E (suite, art. 211 à 1056); G (suite, art. 33 à 123); H (suite, art. 323 à 386).

Inv. mss. : Répertoire des titres de la seigneurie des Roches de Vendeuvre, par H. Ravan, in-fol. de 54 pp. — Il y a des états sommaires nouvellement dressés pour les fonds révolutionnaires. — Aux Archives nationales (F^2 343), on trouvera un inventaire très détaillé des séries A-I et Q (28 cahiers), dressé par H. Ravan en 1852-1855.

Doc. publ. : *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXVIII (1889), pp. 110-112 et 211 et 219 (notice des documents protestants conservés dans ce dépôt); — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4e série, V, pp. 237-246 et 510-512 ; 5e série, II, pp. 518-527 ; — *Archives historiques du Poitou*, passim; — *Revue poitevine et saintongeoise* (depuis 1883); — M. Monnet, *Archives politiques du département des Deux-Sèvres* (1789-1889), Niort, 1889, 2 vol. in-8°; — et publications des Sociétés locales.

1. Une mention spéciale est due au fonds Tirant, provenant de la succession d'un ancien avoué et comprenant des documents d'ordre privé et familial ainsi que des imprimés de l'époque révolutionnaire.

SOMME

Tableau général, pp. 12-14. — Le dépôt s'est surtout accru, pendant ces dernières années, des archives d'ordre judiciaire que les greffes des tribunaux civils du département avaient conservées; les réintégrations de cette nature, aujourd'hui terminées, ont permis de verser les papiers de la sénéchaussée de Ponthieu, des bailliages d'Amiens, Ham, Péronne, Roye et Montdidier, des bailliages prévôtaux d'Abbeville et de Rue, de la prévôté de Doullens; on y a rencontré entre autres documents des coutumes locales et des cahiers de doléances. — Le tribunal de commerce d'Abbeville a offert les titres de l'ancienne amirauté royale de Saint-Valery-sur-Somme. — M. F. Poujol de Fréchencourt a donné 41 chartes (XIIe-XVIe siècles, avec sceaux) de l'abbaye de Saint-Jean d'Amiens, qui avaient été communiquées à un de ces ancêtres en 1792. — De la mairie d'Ailly-sur-Somme a été réintégré un terrier de la seigneurie du lieu, en 2 vol. in-fol. (1756); de celle de Marchélepot, une liasse de l'ancien doyenné de Curchy ; de celle d'Yaucourt, un registre d'aveux de la seigneurie d'Yaucourt-Bussu (1763-1765); de celle de Famechon, les papiers de la seigneurie dudit lieu; des minutes de Me Benoît, notaire à Rosières, les minutes du greffe de la seigneurie d'Arvillers.

Cf. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, I (1838) pp. 129-138 (rapport sur la recherche des titres les plus importants du dépôt); II, pp. 181-224 (description du cartulaire de Valloires); IX, pp. 435-452 (chartes en langue vulgaire); XVIII, pp. 399-415 (utilité des recherches dans les archives); XIX, pp. 35-56 (aperçu sigillographique des archives du département de la Somme [1]).

Les séries révolutionnaires sont en classement.

INV. PUBL. : Tome I; séries A (66 art.) et B (art. 1 à 1664), par MM. Boca et Rendu, Amiens, 1884, in-4°; — tome II; série C (art. 1 à 952), par M. G. Durand, Amiens, 1888, in-4°. — Cf. un état de la série B tout entière dans *R. P.*, 1883, pp. 406-426; — et un *Répertoire des plans terriers des communes de la Somme antérieurs à 1790, conservés aux archives du département*, par M. Dorbis (*Annuaire administratif et historique de la Somme*, 1852, pp. 424-475).

INV. SOUS PRESSE : Série C (suite).

1. Cette notice, par M. Boyer de Sainte-Suzanne, a été tirée à part.

Inv. mss. : On a des inventaires anciens pour les titres de l'Évêché d'Amiens (fait en 1740); des chapitres d'Amiens, par Lemoine (1786) et de Picquigny (1769); de l'abbaye de Corbie, en 6 vol. in-fol., par Lemoine (1787); des abbayes de Saint-Acheul (1785), de Saint-Riquier (1785), de Saint-Martin-aux-Jumeaux (1751), du Gard (xviiie s.) et de Saint-Jean d'Amiens (xviiie s.), du prieuré de Saint-Denis-de-Poix (vers 1775), de la commanderie de Saint-Mauvis (1755), des chapelains d'Amiens. — Un bon répertoire, en 4 vol. in-fol., existe pour les ventes de biens nationaux (série Q).

Doc. publ. : *Documents inédits* publiés par la Soc. des Antiquaires de Picardie, tomes I à XI (1842-1890); — P. Roger, *Archives historiques et ecclésiastiques de la Picardie et de l'Artois*, Amiens, 1842, 2 vol. in-8°; — J. Mioland, *Actes de l'église d'Amiens, recueil de tous les documents relatifs à la discipline de ce diocèse*, Amiens, 1848-1849, 2 vol. in-8°; — *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VII (1878), pp. 509-512; — *Archives historiques, littéraires et artistiques*, II (1890), pp. 1-9; — *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution française dans le département de la Somme*, tome I (États généraux de 1789, élections, rédaction des cahiers), Amiens, 1888, 1 vol. in-8°; — et publications des Sociétés locales. — Presque tous les sceaux conservés dans le dépôt départemental de la Somme sont décrits par G. Demay : *Inventaire des sceaux de la Picardie et de l'Artois*, Paris, 1877, 1 vol. in-4° (avec pl.)

TARN

Tableau général, pp. 228-230. — *Cabinet historique*, II (1856), catalogue, p. 163. — La publication de l'inventaire des archives civiles donne des détails suffisants sur l'accroissement et la constitution du dépôt. Depuis quelques années, il y a à signaler des dépôts successifs d'archives notariales, provenant de Lasgraïsses, de Rabastens[1], et de Me P. Lafage, de Lavaur (1478-1737)[2] (cf. *R. P.*, 1887, pp. 789-790); — l'achat, à la vente Ch. Barry en 1884,

1. Dans les protocoles d'un notaire de Rabastens s'est trouvée la charte originale de la commune de Castelnau-de-Lévis, en langue romane (1256), enfermée dans un étui en cuir du xiiie siècle couvert d'arabesques au milieu desquelles est figuré le château de Castelnau.

2. Le fonds des notaires a été porté par ces dépôts à 661 registres; 367 seulement sont inventoriés.

d'un registre des reconnaissances de fiefs de Saint-Paul-Cap-de-Joux (1607-1642), et d'un inventaire des titres et documents contenus dans les archives de l'Evêché de Castres, dressé en 1754, d'autant plus précieux que ces archives ont été en grande partie dispersées; — le don par le D[r] Bascoul d'un registre de délibérations du bureau de l'hôpital d'Albi (1740-1746); — l'envoi, par les archives du Lot, d'un terrier de la Longagne-Haute, et, par les archives de la Haute-Garonne, d'une suite de registres paroissiaux de 472 localités, trouvés au greffe de l'ancienne sénéchaussée de Toulouse.

Les archives départementales du Tarn possèdent deux fonds individuels, qui ont conservé leur autonomie et sont riches en documents anciens : le fonds Carrère ou se trouve le cartulaire de l'abbaye de Sorèze, et le fonds Sarrazy.

Les communes de Boissezon, Cambon, Laboutaric, Réalmont, Roquecourbe, Saint-Juéry et Saint-Lieux, ont déposé leurs archives à la Préfecture; de même, toutes les archives hospitalières du département y ont été concentrées.

Les séries L et Q sont assez riches [1]. Cf. F.-A. Aulard, dans la *Révolution française*, XIII (1887), pp. 508-510.

INV. PUBL. : Tome I ; séries A (106 art.), B (1299 art.), et C (art. 1 à 124), par M. Em. Jolibois, Paris, 1873, in-4°; — tome II; séries C (art. 425 à 851), D (51 art,) et E (art. 1 à 687), par le même, Albi, 1878, in-4°; — tome III; série E (art. 688 à 2782), par le même, Albi, 1889. in-4°; — et *Le fonds Carrère des archives départementales du Tarn, inventaire sommaire*, par M. Em. Jolibois, Albi, 1873, in-12 de 35 pp.

INV. MSS. : Un répertoire sommaire des divers fonds anciens et modernes a été dressé en 1845-1851, mais il est insuffisant et n'a pas été tenu au courant; on le trouvera en double aux Archives nationales (F^2 345).

DOC. PUBL. : C. Compayré, *Études historiques et documents inédits sur l'Albigeois, le Castrais et l'ancien diocèse de Lavaur*, Albi, 1841, 1 vol. in-4° ; — E.-A. Rossignol, *Monographies communales ou étude statistique, historique et monumentale du département du Tarn*, Tou-

1. Récemment elles ont été utilisées par M. E.-A. Rossignol dans *Histoire de l'arrondissement de Gaillac pendant la Révolution de* 1789 *à* 1800, Toulouse, 1890, in-8°.

louse 1864-1866, 4 vol. in-8°; — *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn* (depuis 1875).

TARN-ET-GARONNE

Tableau général, p. 235. — Le département de Tarn-et-Garonne ayant été constitué plus tardivement que les autres, par un décret du 4 novembre 1808, l'organisation des archives départementales s'en est ressentie. Les restitutions à faire par les départements voisins ont été longues et difficiles ; les réintégrations n'ont pas été opérées en temps opportun ; et des tergiversations regrettables ont retardé le classement des fonds et la constitution définitive des séries[1]. En dehors d'une collection remarquable de protocoles de notaires (depuis le XIVe siècle), ce dépôt possède cependant deux fonds précieux, celui de l'abbaye de Moissac (série H) et celui de la maison d'Armagnac (série E).

Des tribunaux de Montauban et de Castelsarrasin sont venus les papiers de 21 justices royales et de 107 justices seigneuriales (cf. *R. P.*, 1868, pp. 148-149), et de nombreux documents sur l'intendance, la sénéchaussée et le présidial de Montauban, les sénéchaussées de Lauzerte et de Nébouzan et la maréchaussée de Montauban ; — de la mairie de Montauban, en 1874, une partie des archives de l'Évêché ; de la sous-préfecture de Castelsarrasin, le livre du consulat de 1450, des liasses de papiers relatifs aux Carmes, au couvent Saint-Aignan et aux milices de Castelsarrasin, à l'abbaye de Belleperche, et des procès-verbaux des États-Généraux de Languedoc pour 1709 et 1721 ; — de la mairie de Castelsarrasin, des registres contenant les états de l'assiette du diocèse Bas-Montauban depuis 1494 ; — du presbytère de Castelferrus, des monceaux de parchemins et papiers très variés, provenant de la succession d'un ancien feudiste et se référant aux fonds suivants : commanderies de l'ordre de Malte, collèges de Foix et de l'Esquille à Toulouse, collèges de Maguelone, de Montauban et de Narbonne, comté de Comminges,

1. L'état avait déposé en 1829 à l'Hôtel-de-Ville de Montauban des documents qui appartenaient de droit aux archives départementales ; il y avait dans ce lot 2120 registres, 40 cahiers et 30 liasses. Malgré les deux restitutions faites par la ville au département de Tarn-et-Garonne en 1874 et en 1885, l'archiviste départemental déclare avoir encore des droits sur certains papiers que l'archiviste municipal conserve, sans profit pour personne, sous le sceau d'un secret absolu.

vicomtés de Lastens, Villebrumier et Villemur, seigneuries de Blagnac, d'Escalquens, Gargas et Paulhac, familles de Gabriac, de Fayn de Rochepierre, de Montpezat, terre de Castelferrus (avec inv. raisonné des titres de cette terre, dressé en 1740).

La préfecture du Lot a envoyé des documents de l'époque révolutionnaire; — celle de la Gironde, 108 registres du bureau des finances et de la généralité de Montauban; — celle de la Haute-Garonne, un grand nombre de registres paroissiaux qu'avait conservés jusqu'en 1885 le greffe du tribunal de Toulouse, et une suite de procès-verbaux de l'assiette du diocèse Bas-Montauban, formant 70 articles.

La ville de Montauban a versé de nouveau (cf. *R. P.*, 1885, pp. 336-337) des titres relatifs à l'officialité du diocèse, aux familles Daliès, de Garrisson, Descorbiac et autres; la commune de Bourret a offert des cahiers de délibérations (1705-1800), des cahiers de greffe (XVIIe siècle), un rouleau curieux de comptes du XIVe siècle, et des papiers sur les milices et les confréries; la commune d'Aucanville a cédé un compte consulaire de 1385 et un fragment de cadastre du XIVe siècle; la commune d'Auvillars a versé des documents concernant les Dominicains, les Ursulines et diverses confréries; la commune de Bruniquel a laissé emporter des fragments des archives de la seigneurie (XVIIe siècle); celle de Beaumont-de-Lomagne, un registre de notaire de Verdun (1543-1550) et des papiers révolutionnaires; celles de Puylaroque et de la Penche, des papiers judiciaires du XVIIIe siècle. Un lot considérable de registres paroissiaux des deux derniers siècles est venu du greffe du tribunal civil de Montauban.

Les dons n'ont pas fait défaut. Les notaires de Saint-Antonin (39 registres depuis 1452), de Puylaroque (depuis 1344), de Gimont (1651-1662), de Caylus (225 registres depuis 1330), de Caussade (depuis 1490), de Saint-Maurin (XVIe siècle) et surtout de Montauban ont augmenté par des dépôts successifs la collection déjà importante de la Préfecture.

M. Moulenq a fait don de documents relatifs à l'histoire des ducs de Berry et aux comtes d'Armagnac sous le règne de Charles VI; — M. Edm. de Malartic a offert d'importantes archives concernant Montricoux, Saint-Antonin, Puygaillard, Bruniquel et l'abbaye de la Garde-Dieu (depuis le XIIe siècle); — M. de Vivier a donné entre autres les registres de délibérations de Puycalci (1593-1605), ceux de

la justice seigneuriale de Nègrepelisse (1652-1676), et 90 registres de protocoles de notaires à la résidence de Villemur, de Roquemaure, de Nègrepelisse, de Puygaillard, de Bruniquel et de Rabastens (1363-1677) ; — M. Caudesaigues a offert des documents anciens sur les familles de Prudhomme et de Cardailhac; — M. Lagrèze-Fossat, des titres relatifs à l'abbaye de Moissac ; et M. Devals a légué des copies de pièces faites par lui dans diverses archives municipales du département (9 cahiers).

Enfin, l'archiviste a acheté ou reçu en don un obituaire de Montpezat, du xve siècle ; un registre du greffe de la justice royale de Septfonds (1329-1338); un registre du consulat d'Escalatens (1637-1679); quatre livres de comptes de l'abbaye de Grandselve (1437-1458) et neuf terriers de même origine (1470-1723); un registre d'état civil du consistoire protestant de Genebrières (1673-1682); un registre de délibérations de Bardigues (1664-1666); des cartulaires (xvie-xviie siècles) et diverses pièces de procédure depuis 1360 sur Puylagarde; et un terrier des fiefs du collège de Saint-Front de Périgord à Toulouse, comprenant des actes des années 1479-1546 ; le livre du greffe de la justice royale de Caylus (1516-1626); une série de documents du xviiie siècle sur l'abbaye de Moissac, qui proviennent de la succession d'un sieur Vignale, jadis régisseur général des bénéfices de cet établissement religieux ; une curieuse suite de testaments; le registre de délibérations de la commune de Ginals pour 1790-1793 ; sans compter des lots de papiers et parchemins sur les familles Daliès, de Clarac, de Viçose, Fénelous, de Peyrebesse, La Resseguerie, de Reversat, de Barasc, et sur les seigneuries de Castelmayran, de Cantemerle et de Montricoux.

Si toutes les archives avaient été concentrées dès la Révolution dans ce pays comme ailleurs, et si les disparitions de pièces n'avaient pas été nombreuses[1] avant la constitution définitive du dépôt de

1. Une partie des archives de l'abbaye de Moissac est restée aux archives municipales de cette ville ; mais l'inventaire en sera fait en même temps que celui des séries déposées à la Préfecture. — Les abbayes de Grandselve et de Belleperche sont bien faiblement représentées au dépôt ; heureusement, beaucoup de documents relatifs à leur histoire sont transcrits dans les vol. LXXVI-LXXX et XCI-XCII de la collection Doat, à la Bibliothèque nationale. — Enfin, le département de Tarn-et-Garonne réclame depuis tantôt vingt-cinq ans des documents qui devraient lui appartenir : les papiers judiciaires recueillis pendant la Révolu-

Tarn-et-Garonne, il serait aujourd'hui l'un des plus riches de la région.

La série L est en majeure partie classée; elle est d'ailleurs peu importante. Cf. F.-A. Aulard, dans la *Révolution française*, XIII, (1887), pp. 514-515.

Inv. publ. : Néant.

Inv. sous presse : Série G (les art. relatifs à l'Évêché et au chapitre de Montauban sont imprimés).

Inv. mss. : Un état très sommaire a été dressé par M. Dumas de Rauly, archiviste, pour le fonds d'Armagnac et la série des protocoles de notaires. — Il existe des inventaires anciens des titres de Belleperche. — On peut signaler à Paris, Bibl. nationale, nouv. acq. franç., n° 324, un inv. des titres de la commanderie de Castelsarrasin, dressé en 1709 par André Pinel.

Doc. publ. : *Bulletin arch. et hist. de Tarn-et-Garonne* (depuis 1873); — *Archives historiques de Gascogne*, V (Chartes de coutumes inédites de la Gascogne toulousaine, publ. par Edm. Cabié), et XX (les livres de comptes des frères Bonis, publ. par Ed. Forestié); — Ch. Pradel, *Mémoires de Gaches*, Paris, 1879, in-8°; — *Nouvelle revue hist. de droit français et étranger*, 1881, pp. 643-653; — O. de Grenier-Fajal, *Le synode de Réalmont en* 1606, *d'après le registre original et inédit*, Montauban, 1883, in-8°; — *Revue de Gascogne*, passim; — *Bulletin de la Soc. de protestantisme français*, XXXVIII (1889), pp. 635-638; — *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VII (1878), pp. 54-61; — *Réunion des Sociétés savantes*, *section des Beaux-arts*, IX (1885), pp. 228-235; — et publications des Sociétés savantes de la région toulousaine. — M. Poussy a publié récemment dans le *Bull. arch. et hist. de Tarn-et-Garonne*, XVIII (1890), pp. 177-188 (et pl.) des fac-similés de signets authentiques des anciens notaires du département, d'après les collections du dépôt départemental [1].

tion dans les cantons d'Auvillars, Montaigu et Valence d'Agen (ils sont au greffe du tribunal civil d'Agen), dans les cantons de Lavit (au greffe du tribunal civil de Lectoure) et de Saint-Antonin (au greffe du tribunal de Villefranche d'Aveyron).

1. On a largement utilisé les archives départementales de Tarn-et-Garonne dans les ouvrages suivants : Lagrèze-Fossat, *La ville, les vicomtes et la coutume d'Auvillars* (Paris, 1868, in-8°); — le même, *Études historiques sur Moissac* (Paris, 1870-1874, 3 vol. in-8°); — Fr. Moulenq, *Documents historiques de Tarn-et-Garonne* (Montauban, 1879-1888, 4 vol. in-8°); — abbé C. Daux, *Histoire de*

VAR

Tableau général, pp. 208-209. — Quoique les fonds dont ce dépôt départemental devrait se composer présentent de grosses et inexplicables lacunes, ces archives sont loin de manquer d'intérêt. Avant la restitution, faite en 1882 par l'Évêché de Fréjus [1], de 70 registres de procès-verbaux de visites pastorales et dispenses de bans de cet ancien évêché, remontant au XVIe siècle, elles ne possédaient presque rien de ce chef [2]. — Les archives civiles sont plus importantes, surtout depuis que tous les papiers judiciaires des greffes ont été réunis; depuis que le fonds de la sénéchaussée de Draguignan s'est accru de nombreux papiers conservés par les héritiers des anciens magistrats de cette juridiction (Berlier-Tourtour), et les titres de l'ancien bureau du contrôle et de la perception des épices en cette sénéchaussée (XVIIIe siècle) cédés avec la correspondance des Malespine par M. Lombard; depuis que la mairie de Draguignan a transmis dix registres de l'ancienne viguerie de Draguignan; depuis enfin que les archives des amirautés de Toulon, Antibes, Hyères, etc., ont été centralisées (1877) au dépôt de la Préfecture.

l'église de Montauban (Montauban, 1881-1885, 2 vol. in-8°); — Em. Forestié, *Notes historiques ou Éphémérides montalbanaises et du Tarn-et-Garonne* (Montauban, 1882, 1 vol. in-8°).

1. Qui avait indûment reçu en 1864 ces documents longtemps oubliés au chef lieu du district.

2. Dans *R. P.*, 1882, p. CCXXXV, M. Mireur, archiviste, résume les pertes subies, et nous ne pouvons mieux faire que de le citer textuellement : « Du fonds de de l'évêché de Toulon rien n'a subsisté. Même pénurie en ce qui concerne les chapitres épiscopaux, officialités, etc., qui n'ont laissé que 5 articles en tout. La Chartreuse de la Verne, fondée au XIIe siècle, n'est représentée que par un mince dossier formé de pièces éparses. Rien des collégiales de Six-Fours et de Cuers; rien de l'antique abbaye de Saint-Pierre de la Manarre d'Hyères; rien encore du célèbre couvent royal des frères Prêcheurs de Saint-Maximin; rien non plus d'aucune des anciennes communautés religieuses de Bauduen (Sainte-Catherine dé Sorps), Carnoules, Cotignac, Cuers, Figanières, Fréjus, Hyères, Le Luc, Le Muy, Ollioules, Pignans (Cordeliers et Ursulines), Seillans, Toulon, etc.! Et parmi les débris des archives des autres établissements, que d'attristantes lacunes : que sont devenues tant de collections de chartes et notamment les cartulaires de nos monastères, dont un seul, celui de la Chartreuse de Montrieux, est parvenu jusqu'à nous? Après avoir visité tous les dépôts publics du département, il ne me reste que peu d'espoir de nouvelles trouvailles. »

La collection des protocoles de notaires est déjà assez intéressante et remonte au xve siècle; ils proviennent surtout de Draguignan, Bagnols, Fayence, Figanières, Nans, Tourrettes, Trans, Baudinard, Mons, Lorgues, Seillans. — Dans la série E ont pris aussi place des documents sur Bagnols, Comps, les familles d'Hyères et Lombard-Gourdon, les seigneuries de Collobrières, Montauroux, Saquy, le chapitre de Barjols et la commanderie de Beaulieu, en partie offerts par M. P. Arbaud; des papiers relatifs à la famille de Raffélis-Biovès (1691-1791), donnés par M. Fabre. — De Puget-Ville sont venus sept cahiers du greffe de la juridiction seigneuriale de Pierrefeu (1655-1679); de Callian et de Seillans, divers documents féodaux; de Saint-Zacharie, des débris importants des archives du couvent de ce lieu; de Seillans et de Vidauban, des titres et registres concernant les seigueuries de Villeneuve, d'Agout, de Vintimille et de Raousset depuis le xive siècle; de Tourves, le cartulaire de la cour criminelle de cette seigneurie; de Fréjus, un registre des actes de visite de l'ancien couvent des Observations de cette ville (1694-1782).

Les dons, nuls 'avant 1876, et provoqués par le zèle de l'archiviste, ont encore draîné dans le dépôt beaucoup de pièces isolées sur des familles provençales. Ont été acquis des terriers et des procédures du fief de Bauduen, appartenant aux familles Barreyre et de Barras (xive siècle).

La commune de Barjols, Baudinard, Cabasse, Fox-Amphoux et Hyères ont déposé toutes leurs archives anciennes au dépôt départemental; l'hospice de Bargemon a fait de même pour ses papiers, d'ailleurs peu importants (1770-1780).

Par contre, le département du Var a restitué à celui des Alpes-Maritimes des documents qu'il possédait sur des terres et villages de l'arrondissement de Grasse, jadis partie intégrante du département du Var.

Les séries L et Q, classées et importantes, se sont accrues de tous les registres de délibérations des administrations cantonales, notamment de ceux de Toulon; d'un cahier de correspondance du comité de salut public de Draguignan, donné par M. Em. Leydet; d'une série de bons de fournitures militaires avancées en l'an III par le préposé des subsistances de Brignoles; des papiers d'affaires ou d'administration de la famille d'Antiboul (dont un des membres fut conventionnel), cédés par la ville de Saint-Tropez.

Inv. publ. : Néant. — Pour paraître incessamment : Tome I[er] ; séries A et B, par M. F. Mireur, Draguignan, 1891, in-4°.

Inv. mss. : Celui de la série C (560 art.) est prêt pour l'impression [1]. — Il y a des répertoires assez récents pour les titres de la Chartreuse de Montrieux, de la collégiale de Pignans et de l'abbaye de Thoronet : on les trouvera en double aux Archives nationales (F^3 347). — M. Magnaud, archiviste-adjoint, a rédigé les inv. définitifs des séries L et Q.

Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 5[e] série, VI (1873), pp. 227-229; VII (1874), pp. 505-510 ; VIII (1874), pp. 259-262 ; 6[e] série, IV (1876), pp. 441-449 ; V (1877), pp. 250-261 ; VII (1878), pp. 425-432 et 443-448 ; 7[e] série, I (1879), pp. 156-159 et 171-173 ; *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1884, pp. 139-146 ; — et publications des Sociétés locales.

VAUCLUSE

Tableau général, pp. 203-207. — Des réintégrations assez récentes ont donné une plus grande importance à ce dépôt, qui a été installé au Palais des Papes (chapelle Benoît XII). Cependant les archives judiciaires sont loin d'être toutes réunies aux archives départementales, comme dans beaucoup d'autres préfectures. Les papiers versés par le greffe du tribunal civil d'Avignon remontent à l'année 1384 (sur leur contenu, cf. *R. P.*, 1885, p. 191).

La série C comprend le fonds des États provinciaux du Comtat Venaissin, de 1400 à 1790 (quelques lacunes). — La série D est constituée principalement par les riches archives de l'ancienne Université d'Avignon. — La série E s'est accrue de près de 7000 registres ou liasses de minutes notariées, d'autant plus intéressantes que dans le Comtat Venaissin les notaires étaient non seulement les dépositaires des titres privés, mais aussi les secrétaires-greffiers de la cour domaniale et de toutes les juridictions et justices seigneuriales comme des communautés elles-mêmes ; sur ce nombre 2000 proviennent d'un notaire d'Avignon (M[e] Pons), du XVI[e] siècle à 1700 ; quelques autres intéressent des localités du département de la Drôme. Divers documents ont été donnés ou achetés sur la famille de Beaufort, la seigneurie de Mornas (XVI[e] siècle), la communauté du

1. Sur les sentences au criminel qui y sont contenues, cf. *R. P.*, 1881, pp. CIII-CVIII.

Sault, les corporations d'arts et métiers d'Avignon ; et la direction de l'asile d'aliénés de Mondevergues a remis des papiers relatifs à la confrérie des pénitents noirs d'Avignon.

De la bibliothèque d'Avignon et de la ville de Carpentras ont été rapportées de fortes liasses concernant l'évêché de Carpentras, l'évêché et le chapitre de Vaison, la chambre apostolique, les constructions et réparations des ponts et chaussées, les Augustins de Pernes, les seigneuries de Loriol et d'Aubignan, la famille de Murs ; et on y a trouvé un registre de délibérations des États du Comtat du XVI[e] siècle. De même, la ville d'Orange a remis des documents sur l'évêché d'Orange (officialités et visites pastorales). — Les fonds de la série G sont indiqués dans *R. P.*, 1883, pp. 188-189 ; — sur la formation et le contenu [1] de la série H, cf. *R. P.*, 1884, pp. 191-193, 1885, pp. 186-188, 1886, pp. 187-190, et 1887, pp. 206-208.

En 1890, un collectionneur d'Aix, M. P. Arbaud, a offert des documents importants, depuis le XV[e] siècle, sur de nombreuses familles du Comtat ; et l'archiviste a acquis des cartes (du XVIII[e] siècle) du Comtat-Venaissin et de la principauté d'Orange.

La série L est à peu près classée (cf. *R. P.*, 1889, pp. 224-226) ; la série Q ne l'est que provisoirement. — On trouve dans les archives révolutionnaires les lettres, arrêtés et proclamations des représentants du peuple depuis 1790, les lois sur l'organisation provisoire du Comtat ; les arrêtés des médiateurs de la France (Lacesne de Maisons, Mulot et Verninac Saint-Maur) entre les peuples d'Avignon et du Comtat. Dans les documents fournis par les administrations de districts, depuis 1792 seulement, on trouve des délibérations et arrêtés relatifs aux subsistances, à l'administration, aux armements de volontaires.

INV. PUBL. : Tome I[er] ; série B (art. 1 à 1501), par MM. Achard et Duhamel, Paris, 1878, in-4° ; — Tome II ; série B (art. 1502 à 2696),

1. Dans les séries ecclésiastiques, beaucoup d'originaux ont été détruits ou dispersés. Par bonheur, l'abbé Massilian, prévôt de l'église Saint-Didier et prieur commendataire de Lers en Provence au XVIII[e] siècle, eut accès dans de nombreux dépôts d'archives. Les copies de chartes qu'il avait faites, les notes qu'il avait recueillies ont été données par M. X. Moutte, en 1840, au Musée Calvet, où elles forment 42 vol. mss., et 51 vol. de pièces diverses et imprimés rares, que M. Labande catalogue actuellement.

par M. Duhamel, Avignon, 1884, in-4°. — L'inv. de la série D, imprimée depuis longtemps, n'a pas été distribué

Inv. sous presse : Série C.

Inv. mss. : Il existe des répertoires anciens des titres de l'évêché de Cavaillon (xviii[e] siècle), des chapitres de Saint-Pierre (1623) et Saint-Agricol (1777) d'Avignon, des Oratoriens, des Cordeliers, des Minimes (1669) et des Augustins (1738) d'Avignon, de la Chartreuse de Bonpas (xviii[e] siècle), des Célestins de Gentilly près Sorgues (1636), des Augustins de Pernes (xvi[e] siècle) et du fonds de l'hôpital Saint-Bénezet (xvi[e] siècle). On a également une copie de l'Inventaire des archives de la Chambre des Comptes du Dauphiné, en ce qui concerne Avignon, le Comtat Venaissin et la principauté d'Orange. — On trouvera aux Archives nationales (F^2 348), un état sommaire des fonds civils (séries A-F), dressé en 1849 par l'archiviste Achard.

Doc. publ. : D[r] Laval, *Cartulaire de l'Université d'Avignon*, Paris, 1884, 1 vol. in-4°; — abbé F. et Alf. Saurel, *Histoire de la ville de Malaucène*, Avignon, 1882-1883, 2 vol. in-8°; — abbé F. Requin, *L'imprimerie à Avignon en 1444*, Paris, 1890, in-8°; — *Annuaire du Vaucluse*, passim; — *Bulletin historique et archéologique du Vaucluse* (1879-1885); — *Revue des Sociétés savantes*, 5[e] série, III (1872), pp. 441-446; 6[e] série, VII (1878), pp. 379-401; 7[e] série, I (1879), pp. 264-296 et VI (1881), pp. 218-227; — *Bulletin du comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1890, pp. 333-350; — *Réunion des Sociétés savantes, section des Beaux-Arts*, XIII (1889), pp. 118-217, et XIV (1890), pp. 105-107; — et publications des Sociétés locales.

VENDÉE

Tableau général, pp. 122-124. — La série B a été fortement accrue par les réintégrations faites aux dépens des greffes des tribunaux de Fontenay-le-Comte et des Sables-d'Olonne, qui comprennent, outre les papiers anciens du bailliage de Vouvant[1], de la châtellenie d'Aizenay[2], etc., et des juridictions inférieures (cf. la liste dans *R. P.*, 1878, pp. 309-312), quelques titres relatifs aux Jacobins et à l'abbaye de Sainte-Catherine de Beauvoir-sur-Mer; mais la séné-

1. Cf. *R. P.*, 1881, pp. 56-57.
2. Cf. *R. P.*, 1880, pp. 63-66.

chaussée royale de Fontenay-le-Comte n'y est pour ainsi dire pas représentée. Dans la série C se trouvent comprises les archives des subdélégations de Fontenay-le-Comte et des îles de Bouin et de Noirmoutier, des élections de Fontenay, des Sables-d'Olonne et de Thouars, des bureaux intermédiaires et assemblées provinciales de Fontenay et des Sables d'Olonne (cf. *R. P.*, 1878, pp. 313-319, et 1879, pp. 299-304). Des minutes de notaires et de tabellions de Montaigu ont pris place dans la série E.

La série L, sommairement classée (cf. *R. P.*, 1886, pp. 86-87), s'est accrue récemment d'une nombreuse correspondance du général Travot, de l'an V à l'an VIII.

Inv. publ. : Néant[1].

Inv. sous presse : Série B.

Inv. mss. : Il existe des inventaires, rédigés par Filaudeau vers 1841-1844, pour les titres de l'abbaye Saint-Jean d'Orbestier, du prieuré de Commequiers, du prieuré de Sallartaine, du prieuré de Saint-Pierre à La Roche-sur-Yon, et du prieuré de Fontaines-au-Bernard[2]. On les trouvera en double aux Archives nationales (F^2 349). — Cf. *Inventaire des titres de l'église Notre-Dame de Fontenay-le-Comte* (fait en 1467), publ. par Alex. Bitton, Fontenay, 1872, in-8°.

Doc. publ. : M. de la Boutelière, *Cartulaire de l'abbaye de Talmont*, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, XXXVI (1872), pp. 41-498; — *Archives historiques du Poitou*, I (1872), pp. 320-323; VI, (1877), cartulaire d'Orbestier; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, I, pp. 552-564; — P. Marchegay, *Cartulaires du Bas-Poitou* Les Roches-Baritaud, 1878, in-8°; — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée* (depuis 1855); — et autres publications des Sociétés locales.

VIENNE

Tableau général, pp. 117-122. — Riches archives, complétées depuis peu de temps par les réintégrations de papiers judiciaires,

1. Les séries A (7 art.) et C sont imprimées depuis quelques années. Les séries D (34 art.) et E (801 art.) le sont depuis beaucoup plus longtemps. Le tout est loin de former un volume d'inventaire de dimension moyenne. Quelques extraits de l'inventaire de la série B (art. 222 et suiv.) ont paru dans *R. P.*, depuis 1884.

2. Sur les titres de Marmoutier aux archives de la Vendée, voir le *Bulletin de la Soc. archéologique de Touraine*, I, pp. 218-223.

précédemment conservés dans les greffes des tribunaux civils (sénéchaussées de Loudun, Civray, Châtellerault, Lusignan, Montmorillon, présidial de Poitiers, justices diverses), et de documents provenant des anciennes administrations financières du Poitou. — Deux fonds de ce dépôt sont particulièrement intéressants : celui de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (grand prieuré d'Aquitaine), et celui de l'Université : ce dernier s'est récemment enrichi des papiers (1042-1779) provenant de la succession de son ancien secrétaire général Trichet. — Par achats ou dons, la série E s'est enrichie d'au moins 300 liasses, concernant notamment les seigneuries de Thiors, d'Hérisson, de Comporté, du Simon (cartulaire du XVe siècle), de Mazeuil près Quinçay, de Loubressay (1478-1790) et de Vounant (1411-1790), de La Coste et de Lavau du Luc (XVIe-XVIIIe siècles), les familles de Lezay-Lusignan, Audebert et Laurens de Reyrac (depuis le XVIe siècle), de Sauzay (depuis 1503), des Aymeret, seigneurs du Gazeau, Daitz de la Rochélie, de Villenon, Forien, Robin de la Peschellerie, Laval-Lezay. — La mairie de Poitiers a remis à la Préfecture un inventaire des titres de la confrérie Notre-Dame en l'église Saint-Didier de Poitiers, et le papier des cens et rentes du prieuré de Saint-Germain l'Aiguilier au diocèse de Luçon. Un inv. des titres du marquisat de Couhé a été acheté. La mairie de Gençay a fourni les papiers du greffe de l'ancienne justice de ce lieu (16 liasses). Des sous-préfectures sont venus des documents sur les protestants de Châtellerault (1684-1691), les confréries de Civray et de Châtellerault, le couvent de Montazay, les prieurés de Clussais, Fontmore et La Theil-aux-Moines, la seigneurie de Montmorillon (XVIIe s.) — MM. Bardet et Bricauld de Verneuil ont donné les notes sommaires extraites par eux des minutes du greffe de la sénéchaussée de Civray (d'après les 175 liasses de ce fonds), en 1 vol. in-4° de 154 pages, avec table. M. de Montjou a offert son chartrier de La Roche-Amenon, contenant les titres des seigneuries de La Loubantière en Buxerolles, de Montbué et de La Roche-Rabaté en Loudunais. M. Eug. Lecointre s'est dessaisi des titres du prieuré de Saint-Claude (1312-1752).

Les séries révolutionnaires L et Q, assez riches et provisoirement classées, se sont enrichies des cahiers de doléances du tiers-état de la sénéchaussée du Poitou en 1789, et de quelques registres d'administrations de canton et de district, réintégrés des communes.

La série A, qui comprenait jadis 292 articles, n'existe plus, et

les documents qui la composaient ont été reversés dans les autres séries.

Inv. publ. : Série G, tome I[er] (art. 1 à 1343), par MM. L. Rédet et A. Richard, Poitiers, 1884, in-4°. — Il a été imprimé une partie de l'inventaire des séries C (638 art.), D (192 art.), et E (386 art.), par les mêmes ; mais les accroissements successifs du dépôt nécessiteront leur refonte ou la publication d'importants suppléments.

Inv. sous presse : Tome I des archives civiles (séries A et B), pour paraître en 1891, précédé d'une introduction contenant l'histoire des archives de la Vienne depuis la Révolution jusqu'à présent.

Inv. mss. : L. Rédet, longtemps archiviste de la Vienne, a rédigé les inv. suivants : *Série C*. Intendance de Poitiers ; bureau des finances de la généralité ; assemblée provinciale ; 1 vol. avec tables ; — Minute du greffe du bureau des finances de Poitiers et des registres de provisions d'offices, 1 vol. avec tables ; — Hommages et aveux rendus au roi à cause de son comté de Poitou, 1 vol. avec tables. — *Série D*. Université et facultés de Poitiers, collèges ; 1 vol. avec tables. — *Série G*. Evêché de Poitiers, chapitre cathédral, chambre ecclésiastique du diocèse, séminaires ; 1 vol. avec tables ; — chapitre de Notre-Dame-la-Grande[1], 1 vol. avec tables ; — chapitre de Sainte-Radegonde et de Saint-Pierre-le-Puellier de Poitiers, 1 vol. avec tables ; — chapitres divers, 1 vol. avec tables. — *Série H*. Abbayes de Saint-Cyprien, de Saint-Hilaire de la Celle et de Montierneuf, 1 vol. avec tables ; — Abbayes de Nouaillé et de Fontaine-le-Comte, 1 vol. ; — Abbayes de Sainte-Croix et de la Trinité de Poitiers, 1 vol. avec tables ; — abbayes diverses, 1 vol. ; — Commanderies du grand Prieuré d'Aquitaine et de l'ordre de Saint-Antoine-de-Viennois, 1 vol. avec tables. — De M. Rédet on a encore aux Archives nationales (F^2 350), une table chronologique des chartes des VIII[e]-XV[e] siècles que possèdent les archives de la Vienne ; elle a été rédigée en 1842. — M. A. Richard a fait dresser récemment des états sommaires pour les séries L et Q.

Doc. publ. : A. Thibeaudeau, *Histoire du Poitou* (éd. de Saint-

1. Cet inventaire, daté de 1846, se trouve en double aux Archives nationales (F^2 350), avec celui de la collégiale de Sainte-Radegonde, de 1845, et celui de l'abbaye de Sainte-Croix de 1884.

2. Notamment, les années 1847 et 1852, qui renferment les « Documents pour l'histoire de l'église de Saint-Hilaire-de-Poitiers », publ. par L. Rédet.

Hermine (Niort, 1841, 3 vol. in-8°); — L. Duval, *Cartulaire de l'abbaye royale de N. D. des Châtelliers*, Niort, 1872, in-8°; — *Archives historiques du Poitou*, passim; — *Mémoires* et *Bulletins*[1] *de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest* (1839-1890); — *Revue des provinces de l'Ouest*, (1853-1859); — *Revue poitevine et saintongeaise* (depuis 1883); — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, I, pp. 225-238; II, pp. 75-82; V, pp. 83-89; — *Bull. Soc. arch. et hist. de la Charente*, V, pp. 119-128; — *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, IV, pp. 451 et suiv.

VIENNE (HAUTE)

Tableau général, p. 174. — Depuis 1848, ces archives se sont considérablement accrues, car elles comprennent aujourd'hui (pour la partie antérieure à 1790 seulement) 3800 registres, 6800 liasses, 4 atlas et 110 plans. La série A compte 44 articles; la série B est forte de 644 registres et environ 1300 liasses provenant du présidial de Limoges et des sénéchaussées de Bellac, du Dorat, de Limoges et de Saint-Yrieix; la série C (471 art.) s'est augmentée de documents réintégrés de la mairie de Limoges et de divers plans de cette ville; la série D s'est enrichie récemment de 250 pièces sur le collège de Limoges, envoyées par les archives de la Vienne; dans la série G sont entrés des papiers relatifs à la paroisse de Nieul (xvie-xviiie siècles), et des documents sur le séminaire des Ordinands; de M. Nivet-Fontaubert la série H a reçu trois censiers (du xviiie siècle) de l'abbaye de Grandmont. Nous signalerons l'acquisition d'un registre consulaire de Saint-Yrieix (1565 à 1689); le don, par le chanoine Tandeau de Marsac, de pièces relatives à la création de la sénéchaussée de Saint-Yrieix (1750); enfin l'accroissement de la série F, où se trouvent réunies de nombreuses pièces originales sur le Limousin sous le nom de « fonds Bosvieux ». — L'avenir promet peu de réintégrations importantes.

La série L (950 art.) est bien classée; la série Q le sera prochainement.

Inv. publ. : Série D (1196 art.), par M. A. Leroux, Limoges, 1832, 1 vol. in-4°.

1. L. Rédet y a publié, de 1838 à 1857, plusieurs notices sur les titres des chapitres de Saint-Hilaire de la Celle, Saint-Pierre le Puellier, Saint-Pierre de Chauvigny, et des abbayes de La Merci-Dieu, de Saint-Cyprien de Poitiers et de Villesalem.

Inv. mss. : Série F (fonds Bosvieux), par M. J. de Cessac ; un vol. in-4° de 376 pp.

Doc. publ. : A. Leymarie, *Le Limousin historique*, recueil de toutes les pièces mss. pouvant servir à l'histoire de l'anc. province du Limousin, Limoges, 1837-39, 2 vol. in-8° ; — L. Guibert, *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont*, Paris, 1877, in-8° ; — le même, *La commune de Saint-Léonard de Noblat au XIII*e *siècle*, Limoges, 1891, in-8°. — A. Leroux, E. Molinier et A. Thomas, *Documents historiques concernant... principalement la Marche et le Limousin*, Tulle, 1886, in-8°. — A. Leroux, *Nouveaux documents historiques sur la Marche et le Limousin*, Limoges, 1887, in-8° ; — [A. Leroux], *Archives révolutionnaires de la Haute-Vienne*, doléances paroissiales de 1789, Limoges, 1889, in-8° ; — *Bibl. de l'École des Chartes*, XLVI (1885), pp. 303-314 ; — *Annuaire historique et statistique du Limousin et du diocèse de Limoges*, passim ; — et publications des Sociétés locales.

VOSGES

Tableau général, pp. 67-69. — Depuis la publication de ce « tableau », les accroissements ont été fort nombreux ; par contre, l'envahissement de la préfecture d'Épinal, en 1870, par l'administration allemande a été nuisible à la conservation de ces archives, et, après l'évacuation, on a constaté la disparition des documents précédemment cotés C. 1-127, E. 2, 4-9, 11, 15-20 et 386, qui intéressaient plus directement les envahisseurs et notamment la principauté de Salm-Salm (entre la Bruche et la Plaine).

Des archives municipales de Remiremont, ont été ramenées à la Préfecture plus de 1500 pièces d'origine ecclésiastique sur le chapitre et l'abbaye de Remiremont, auxquelles se sont ajoutés d'autres documents sur cette localité, achetés à Paris, le 22 mars 1886, en vente publique (cf. *R. P.*, 1886, p. ccxxix) ; — des archives municipales de Saint-Dié sont venues des pièces relatives au chapitre de Saint-Dié [1], auxquelles se sont joints les papiers provenant de la

1. Mais la bibliothèque municipale de Saint-Dié a conservé le *livre rouge* ou cartulaire du chapitre de Saint-Dié d'une façon absolument illégale, car la cote ancienne que ce manuscrit a conservée (layette IX, n° 2) n'est autre que celle que lui avait assignée l'abbé Vilemain, chargé au xviii° siècle du classement et de l'inventaire des archives du chapitre.

succession du dernier abbé commendataire de Bouzonville, M. Sommier, grand-prévôt de Saint-Dié ; — dans la série G se sont constitués 116 nouveaux fonds de cures et de fabriques ; — et dans la série H une quantité notable d'archives de couvents d'hommes (abbaye de Saint-Arnould de Metz, abbaye royale de Notre-Dame de Morimont, Capucins de Bruyères, de Fontenoy et de Remiremont, Récollets de Bulgnéville, Cordeliers de Mirecourt, Chanoines réguliers de Dommartin-la-Ville, prieuré de Nancy), de couvents de femmes (Clarisses de Mirecourt, Annonciades de Neufchâteau, Dames du Saint-Sacrement de Rambervillers et de Saint-Dié), et d'ordres religieux militaires (commanderie de Laon, grand prieuré d'Aquitaine) [1].

Les greffes des tribunaux civils ont versé toutes les archives des bailliages et des prévôtés qui y avaient été centralisées, avec les nombreux papiers de juridictions seigneuriales en dépendant; — les sous-préfectures se sont dessaisies au profit du dépôt départemental de documents sur Grand, le Val d'Ajol, Viocourt et Vrécourt (XVIIIe siècle), sur le finage de Châtillon-sur-Saône, et des plans des bois royaux dépendant de la maîtrise des eaux et forêts de Bourmont (1758) ; — l'administration forestière a remis 46 dossiers contenant des devis de constructions et réparations faites au XVIIIe siècle à des bâtiments communaux, à l'abbaye de Pagny-sous-Mureau et au prieuré de Saint-Jacques-du-Mont ; — à Dommartin-lès-Remiremont ont été trouvés des papiers relatifs aux eaux et forêts et à la haute justice de Pont; — de la mairie de Senones enfin ont été rapportées des liasses de titres relatifs à l'abbaye de Senones, de 1123 à 1790 (714 pièces, 29 cahiers ou registres) et à la principauté de Salm (comptes du domaine, testaments, comptes de grueries, correspondances militaires françaises et allemandes, et comptes de l'abbaye de Saint-Quentin-en-l'Isle en Vermandois dont Charles-Othon de Salm fut abbé commendataire).

Les dons n'ont pas afflué; on peut citer seulement ceux de

1. Le tableau des Cartulaires, publié en 1847, n'en indiquait aucun dans les archives départementales des Vosges ; aujourd'hui l'on y trouve les cartulaires de la collégiale Saint-Nicolas de Darney, du chapitre de Remiremont, du chapitre d'Epinal, de l'abbaye de Bonfays, de l'abbaye de Moyenmoutier, de l'abbaye de Chaumouzey, de l'abbaye de Mureau, de l'abbaye de Senones, du prieuré de Châtenois et du couvent des Trinitaires de Lamarche. On y trouve transcrits des titres remontant au VIIe siècle.

M. Baudoin, qui a offert des papiers de la haute justice de Raon-aux-Bois, divers titres relatifs à l'administration du Val d'Ajol et à l'industrie métallurgique de la vallée de la Semouze; et de M. Bonin, qui a remis d'intéressants documents sur Étival et sur la guerre de Trente Ans dans la région des Vosges.

Les séries révolutionnaires, provisoirement classées et assez importantes, se sont accrues d'archives trouvées à Châtel-sur-Moselle, à Fraize et à Mirecourt.

Une bibliothèque historique et une collection de moulages de sceaux (cf. *R. P.*, 1881, p. CLIII), sont annexées au dépôt.

INV. PUBL. : *Nouvel inventaire des archives du département des Vosges; partie ancienne, tableau synoptique*, par Ch. Constant-Guéry, archiviste, Epinal, 1856, in-8° de 164 pp. (extr. des *Annales de la Soc. d'émulation des Vosges* , t. IX). — Série G, t. I[er] (art. 1 à 837), par MM. de Chanteau, Guilmoto et Chevreux, Epinal, 1887, in-4°. — M. L. Duhamel avait commencé dès 1865 l'inventaire de la série C (136 art. impr.), et de la série E (457 art. impr.); les feuilles n'en ont jamais été distribuées.

INV. SOUS PRESSE : Série G, tome II (chapitre des chanoinesses de Remiremont).

INV. MSS. : On trouve aux Archives nationales (F^2 352) un ancien « état sommaire », très insuffisant, des archives dép. des Vosges et un inv. du cartulaire de l'abbaye de Sénones.

DOC. PUBL. : *Documents rares ou inédits pour servir à l'histoire des Vosges*, Épinal, 1868-1889, 10 vol. in-8°; — P. Chevreux, *Cahiers des doléances du Tiers-État des villes et villages vosgiens en 1789*, Épinal, 1889, 2 fasc. in-8°; — *Romania*, II (1873), p. 246-7; — *Bibl. de l'École des Chartes*, 6[e] série, IV, pp. 156-168, et VI, pp. 633-648; — *Cabinet historique*, XXIII (1877), pp. 21-48; — et publications des Sociétés savantes de Lorraine.

YONNE

Tableau général, pp. 149-154. — Les séries révolutionnaires sont très riches; les séries civiles le seraient davantage si toutes les réintégrations prévues par les règlements administratifs avaient été opérées. Il reste beaucoup à faire à ce point de vue. L'ancien fonds est entièrement catalogué, mais des suppléments aux séries B, E, G notamment seront nécessaires pour faire connaître les accroissements récents. Ils comprendront le versement du greffe du tribunal

civil de Tonnerre (ancien bailliage et justices seigneuriales)[1], 22 registres de la justice de Villeneuve-la-Guyard, et 11 liasses de procédures relatives aux prévôtés de Nitry et de Vareilles et à la mairie des Sièges; des protocoles de notaires d'Auxerre (1572-1579), d'Avallon, de Quarré-les-Tombes (24 liasses de 1540 à 1700) et de Tonnerre; des terriers de Noé et de Vaumort; deux volumes de collations de grades et provisions de bénéfices pour le diocèse de Sens (1629-1650); des titres relatifs à l'hôpital de Sens et aux fabriques du Tonnerrois, des dossiers sur la navigation de la rivière d'Yonne, sur le moulin du Bâtardeau à Crisenon, sur des bois et fiefs voisins d'Auxerre, et des plans de marais et de défrichements; enfin des documents trouvés à l'abbaye de Chassy et concernant la fabrique de cette localité (comptes depuis 1599), des baux et des testaments, ainsi que des papiers relatifs au prieuré de Vieupou. — Dans la série F ont pris place quelques dons et acquisitions : lettres du chanoine Chastelain et de Ch. de Caylus, évêque d'Auxerre; papiers relatifs à la proscription de l'ancien conventionnel Précy; autographes révolutionnaires; monographies des communes du Sénonais à la fin du XVIII[e] siècle; copie[2] d'une histoire ecclésiastique du diocèse de Sens (XVIII[e] siècle); enfin cachets et empreintes de sceaux de la collection Tarbé, offerts par M. H. Monceaux.

Cf. *Cabinet historique*, II (1856), catalogue, pp. 12 et suiv.; — et *Inventaire général des archives historiques de l'Yonne; résumé analytique des collections existant au dépôt de la préfecture de ce département, suivi d'un index des fonds d'archives des autres départements qui renferment des documents sur le département de l'Yonne*, par Max. Quantin, archiviste, Auxerre, 1852, in-8° de 229 pp.

Sur les séries révolutionnaires, assez riches et à peu près classées, cf. *R. P.*, 1881, pp. 345-361. — On a entrepris, sous les auspices du Conseil général, une importante publication de documents révolutionnaires; cf. *Rapport sur la publication des procès-verbaux du Conseil général de l'Yonne pendant la première Révolution*, Auxerre, 1886, in-8°.

INV. PUBL. : Tome I[er]; séries A (27 art.), B (356 art.), C (233 art.), D (41 art.), E (467 art.) et F (16 art.), par M. Quantin, Auxerre, 1868, in-4°; — Tome II; série G (2568 art.), par le même[3], Auxerre,

1. Le greffe d'Auxerre est le seul qui eût versé antérieurement.
2. L'original est à la Bibliothèque nationale, ms. franç. 14389.
3. Il est utile de faire remarquer que, par suite d'une décision déjà ancienne,

1873, in-4° ; — Tome III ; série H (2204 art.), par MM. Quantin et Molard, Auxerre, 1882-1888, in-4°.

Doc. publ. : Abbé Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile du diocèse d'Auxerre*, éd. Quantin et Challe, Auxerre, 1848-55, 4 vol. in-8° ; — M. Quantin, *Cartulaire général de l'Yonne*, Auxerre, 1854-60, 2 vol. in-4° ; — le même, *Recueil de pièces pour faire suite au cartulaire de l'Yonne*, Auxerre, 1874, in-8° ; — abbé Henry, *Histoire de l'abbaye de Pontigny*, Auxerre, 1839, in-8° ; — le même, *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre*, Auxerre, 1853, in-8° ; — Fr. Molard, *Procès-verbaux de l'administration départementale du dép. de l'Yonne de 1790 à 1800*, tome Ier, Auxerre, 1889, in-8° ; — A. Demay, *Cahiers des paroisses du bailliage d'Auxerre pour les États généraux de 1789*, Auxerre, 1885, in-8° ; — *Bull. du comité des travaux historiques*, 1884, pp. 230-276, 294-6 ; 1890, pp. 183-4 ; — *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VIII (1878), pp. 96-97 ; 7e série, II (1879), pp. 20-28.

les art. cotés G 1 à 175, relatifs à l'archevêché de Sens, ont été distraits du dépôt départemental et confiés à la ville de Sens qui les conserve dans les casiers de sa bibliothèque. L'inventaire de ces articles n'en figure pas moins dans l'inventaire général de la série G des archives départementales.

CHAPITRE IV

ARCHIVES MUNICIPALES

NOTICE GÉNÉRALE

Jusqu'au commencement de ce siècle, les archives municipales ont été de beaucoup les mieux conservées des archives. L'ancien régime, qui vit s'accomplir tant d'actes de vandalisme, ne prit que des mesures excellentes au sujet de ces archives. Peu importe que Richelieu en 1634, Pontchartrain en 1690, aient eu surtout des intentions fiscales en créant dans chaque ville des offices héréditaires de secrétaires-greffiers ou de « gardes des archives », les titulaires de ces charges n'en classèrent pas moins presque partout les papiers municipaux dans un ordre satisfaisant [1]. La Révolution, qui a bouleversé tant de choses, ne toucha pas à l'organisation des communes ; les communes sont les seules individualités corporatives qui aient traversé sans périr cette grande crise ; elles en furent même fortifiées : non seulement elles gardèrent leurs chartriers, mais la loi du 20 septembre 1792, qui sécularisa l'état civil, ordonna le versement dans ces dépôts des registres paroissiaux jadis conservés dans les églises [2]. C'est la Restauration seule qui fut

1. Les rapports rédigés vers 1770 par les intendants des provinces constatent qu'il existait alors en France 855 archives d'hôtels de ville. On trouve renouvelée jusqu'à six fois au XVIIIe siècle la prescription de rédiger l'inventaire des titres municipaux et même d'en faire le récolement annuel. Cf. Bordier, *op. cit.*, p. 348.

2. Sur les registres d'« état religieux » au moyen âge et sous l'ancien régime, voyez H. de Fontenay, *Recherches sur les actes de l'état civil aux* XIVe *et* XVe *siècles* dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, XXX (1869), p. 543 ; Th. Meignan, *Les anciens registres paroissiaux* dans la *Revue des questions historiques*, XXV (1879), 131 ;

fatale aux archives communales, laissées à l'abandon, pillées par les érudits locaux, voire même vendues au poids par des administrateurs ignorants.

Ce fâcheux état de choses attira, au lendemain même de son institution, l'attention de la commission des archives. Sur son initiative, une circulaire du ministre de l'intérieur, en date du 16 juin 1842, vint rappeler aux officiers municipaux les dispositions en vigueur en matière d'archives communales. Cette circulaire, qui renfermait en outre un cadre de classement applicable à tous les dépôts d'archives communales, a été complétée par deux autres : l'une du 25 août 1856 qui indique la méthode à suivre pour le classement et l'inventaire des documents antérieurs à 1790 ; l'autre du 20 nov. 1879 qui modifie, en ce qui touche les archives modernes, le cadre de classement annexé à la circulaire de 1842 [1].

Ces dispositions ne pouvaient cependant sortir leur plein et entier effet sans le concours de la bonne volonté des municipalités. Jusqu'en 1884, en effet, les dépenses de conservation des archives anciennes avaient un caractère facultatif; seuls, les frais des registres de l'état civil étaient une charge obligatoire des budgets municipaux (art. 30 de la loi du 18 juillet 1837). L'Etat n'avait donc aucun moyen d'action sur les villes qui laissaient gaspiller leurs archives. Il en a heureusement maintenant. D'abord l'article 137 de la loi du 5 avril 1887 a assimilé les dépenses afférentes aux archives anciennes aux dépenses afférentes à celles de l'état civil. En second lieu, les conseils généraux ont été invités à s'intéresser aux archives municipales de leur département en votant une subvention annuelle à titre d'indemnité (frais de tournée) pour l'archiviste départemental,

abbé Guyot, *Les actes d'état civil*, Sézanne, 1880, in-16; A. Taillandier, *Notice historique sur les anciens registres de l'état civil à Paris* dans l'*Annuaire-Bull. de la Soc. de l'hist. de France*, 1847, p. 200. — On a considéré longtemps comme les plus anciens registres paroissiaux de baptêmes, de mariages et d'enterrements (tenus à l'origine par les curés pour garder trace de leurs recettes casuelles) celui de Montarcher (Loire) qui date de 1469 (pl. L du *Musée des archives départementales*) et de la Madeleine de Chateaudun (1478). Cf. sur un registre de Givry (Saône-et-Loire), du XIVe siècle, M. L. Lex dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, LI (1890), p. 376. Les premiers registres paroissiaux, comparables aux registres actuels d'état civil, et rédigés dans le même esprit, n'ont pas été tenus, comme on le croit généralement, en conformité d'un article de l'ordonnance de Villers-Cotterets de 1539 ; c'est l'ordonnance de Blois de 1579 qui en prescrivit la rédaction.

1. E. Lelong, *op. cit.*, n° 342.

à qui le soin d'inspecter les dépôts communaux a été confié. Aujourd'hui l'inspection des archives communales fonctionne dans tous les départements, à l'exception de trois[1].

Les archives communales[2], quelle que soit leur richesse ou leur pauvreté, peuvent être classées d'après une méthode et un cadre uniformes. La circulaire du 15 août 1857 est, comme nous l'avons déjà dit, celle qui a dessiné ce cadre pour les archives anciennes (antérieures à 1790), les seules dont nous ayons à nous occuper ici. Les divisions ont été désignées par les neuf premières lettres de l'alphabet *doublées*, les lettres simples ayant déjà été employées dans le cadre de classement des archives modernes, établi dès 1842, complété, mais respecté en 1879[3].

Voici ce cadre de classement, qui n'est du reste applicable qu'aux archives municipales non précédemment classées ou inventoriées d'après un autre système. La circulaire de 1857 a très sagement ordonné de respecter partout les anciens classements « intéressants par eux-mêmes comme sujets d'étude, précieux comme moyen de contrôle ». Le cadre officiel n'a été imposé qu'aux dépôts jusque-là dépourvus de toute classification rationnelle ou traditionelle[4].

1. Sur le rôle des archivistes départementaux en tant qu'inspecteurs des archives des mairies, v. l'excellente brochure de M. G. Desjardins, *Le service des archives départementales*, Paris, 1890, in-8°, p. 69 et suiv. Cette brochure est un tirage à part fort commode des conférences publiées par l'auteur dans les *Archives historiques, artistiques et littéraires* (cf. ci-dessus, p. 68, note).

2. Bibl. F. Morand, *De la nécessité d'une constitution régulière des archives communales en France*, Boulogne, 1838, in-8°. — Joignez la plupart des livres dont le titre est cité ci-dessus p. 67, note 1. — Cf. Lelong, *op. cit.*, pour tout ce qui touche la responsabilité des maires, la prise en charge, le récolement (n°s 346-357), les mesures de conservation (n°s 358-368), la surveillance (n°s 369-375); les communications ou expéditionss (n°s 393-400). — La partie la plus précieuse des archives communales, dans le cas où la conservation n'en serait pas suffisamment assurée dans la commune, peut être déposée aux archives du département.

3. Voyez le cadre de classement détaillé pour les archives postérieures à 1790 dans Lelong, n° 384, et dans G. Desjardins, *op. cit.*, p. 91. Contrairement à ce qui existe dans les archives départementales, il n'y a pas, dans les archives communales, de fonds spécial réservé aux documents de l'époque révolutionnaire.

4. Quand l'État publie à ses frais les inventaires des archives communales d'un département, ces inventaires paraissent réunis dans des volumes in-4°, analogues à ceux qui sont publiés pour l'inventaire des archives départementales, sous la rubrique « E supplément » (cf. ci-dessus, p. 72, note). Cette rubrique donnerait à croire que les archives communales ainsi inventoriées ont été versées aux

AA. Actes constitutifs et politiques de la commune.	Privilèges et franchises; cartulaires de la cité; coutumiers; chartes des rois, des princes, des villes et des seigneurs relatives à la constitution et aux privilèges et franchises de la commune; correspondance des souverains, corps d'état, gouverneurs et autres personnages, avec la commune; cérémonies, entrées solennelles des princes, etc. — Nominations de députés aux États généraux ou provinciaux; messages envoyés des villes.
BB. Administration communale.	Délibérations des conseils de villes; élections, nominations de maires, consuls, échevins, officiers de ville, etc. — Registres de réception des bourgeois.
CC. Impôts et comptabilité.	Taxes perçues au nom du roi, des seigneurs, des États de la province; comptes des recettes et dépenses; octrois; rentes, droits divers; fournitures, commandes; pièces à l'appui des comptes; dettes de la ville; emprunts, etc.
DD. Propriétés communales; eaux et forêts; mines; édifices; travaux publics; ponts et chaussées; voirie.	Titres et baux de propriétés communales, terres, maisons, rentes, etc. — Administration forestière, affermage de la chasse et de la pêche; navigation, cours d'eau, etc. — Concession et exploitation des mines; établissement, entretien des routes, des ponts, des ports, etc. — Constructions, réparations, démolitions d'édifices publics; hôtels de ville, églises, hôpitaux, prisons, fontaines, théâtres, halles; cimetières. — Entretien, embellissements; pavage, éclairage; incendies, inondations.

dépôts des Préfectures. Il n'en est rien. Elles restent en la possession des communes. La série « E supplément » des archives départementales n'a qu'une existence idéale.

EE. Affaires militaires, marine.	Ban et arrière-ban; montres militaires; arbalétriers, archers, arquebusiers; milices bourgeoises; troupes à la solde de la ville; fortifications; artillerie; casernes, logements militaires; passages de troupes; entretien des prisonniers; faits de guerre. — Constructions, armements de vaisseaux; entrées, sorties des navires; pêche maritime, fortification des ports et des côtes; phares; école de marine, etc.
FF. Justice, procédure, police.	Sénéchaussées, baillages, prévôtés; juridiction consulaire; procès intentés ou soutenus par la commune; répression de séditions et délits, exécutions; police des théâtres, des jeux et lieux publics; emprisonnements, maréchaussée, etc.
GG. Culte; instruction; assistance publique.	Actes provenant des paroisses; registres des naissances et des décès avant 1790; clergé séculier et régulier; chapelles, confréries; comptes et inventaires des fabriques. — Exercice de la religion réformée; poursuite contre les protestants; saisie et gestion de leurs biens. — Culte israélite. — Universités, collèges; jésuites, oratoriens, etc.; écoles de droit, de médecine, de dessin; sciences et arts. — Règlement et administration des hôpitaux, maladreries, asiles d'aliénés, bureaux de secours; mendicité, épidémies, etc.
HH. Agriculture, industrie, commerce.	Taxe des grains, des denrées; règlements pour les moissons et les vendanges; cours d'agriculture; épizooties; foires et marchés. — Usines, manufactures; colportage; exploitations, etc. — Règlements de commerce; corporations d'arts et métiers; statuts; commerce maritime.

II. Documents divers; inventaires, objets d'art; etc.	Minutes, protocoles de notaires; collections de placards, d'affiches; livres, manuscrits, cartes, plans, tableaux, estampes. — Inventaires anciens et modernes des archives; armes, antiquités, et tous autres papiers ou documents ne se rattachant pas aux séries précédentes.

La circulaire du 25 août 1857 recommanda, pour la rédaction des inventaires des archives communales, une méthode tout à fait analogue à celle que la bureaucratie du second Empire avait déjà imposée aux archivistes départementaux pour l'inventaire des archives départementales (ci-dessus, pp. 75-76[1]). Un certain nombre de communes ont cependant adopté d'autres procédés[2], et publié l'inventaire de leurs archives en dehors de la collection officielle. — Voici, dans l'ordre alphabétique des départements et des communes, la liste des inventaires manuscrits ou imprimés qui ont été dressés jusqu'ici, avec l'indication des principaux travaux dont les collections municipales ont été l'objet[3] :

AIN

Bourg-en-Bresse. — Inv. publ. complet, par J. Brossard, Bourg, 1872, 1 vol. in-4°. — Doc. publ. : *Cartulaire de Bourg-en-Bresse*, par J. Brossard, Bourg, 1882, 1 vol. in-4° ; — *Mémoires historiques de la ville de Bourg*, extr. des registres mun. de l'Hôtel de Ville, par J. Baux et J. Brossard, t. I à V (1536-1715); — *Bulletin*

1. Les inventaires des archives communales modernes doivent être envoyés à la préfecture. Ceux des archives communales anciennes doivent être envoyés au Ministère, qui les centralise. Voir notre Introduction, p. xv, note.

2. Voy. des observations de MM. P. Meyer et N. de Wailly sur l'inventaire des archives de Tarascon-sur-Rhône dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, XXVI (1864), pp. 65, 171.

3. Nous ne nous astreindrons point, bien entendu, à signaler toutes les petites monographies d'histoire locale dont les auteurs ont pu consulter plus ou moins les archives de leur localité ; les travailleurs, auxquels cet ouvrage s'adresse, sont à même de connaître aisément l'existence de ces monographies; leur premier soin est de les consulter. Nous n'indiquerons que les inventaires, les publications considérables de documents originaux et les articles de revue, qui échappent si aisément aux recherches bibliographiques,

du Comité des travaux historiques, histoire et philologie, 1887, pp. 112-131.

Bâgé-le-Châtel. — Comptes du xve siècle. État civil depuis 1591.

Brénod. — A partir du xive siècle. État civil depuis 1539. Inv. ms. non conforme, rédigé par M. Debombourg, en 1858.

Châtillon-sur-Chalaronne. — Inv. ms. commencé par A. Vayssière, en 1879; les séries AA et BB sont rédigées. Comptes en patois bressan depuis le commencement du xve siècle.

Divonne. — Doc. publ. : *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XXXV (1886), pp. 236-240.

Dortan. — Archives depuis le xvie siècle. — Inv. ms., par Reydellet (xviiie s.)

Meximieux. — A partir du xvie siècle; cartons et rouleaux. Inv. ms. : l'un du siècle dernier, l'autre moderne; cf. un volume de copies et de notes diverses, fort ms. in-4° dû à l'abbé Blanchon.

Montluel. — Très beau dépôt depuis 1276. Délibérations des syndics, presque complètes depuis 1518; comptes depuis 1428 (grosses lacunes); cartulaire du xve siècle. Inv. ms. : l'un du xviiie siècle, bon répertoire in-folio par deux notaires; l'autre moderne et insuffisant.

Montréal — Archives depuis le xvie siècle.

Pont-de-Vaux. — A partir du milieu du xiiie siècle. Comptes depuis 1381 (lacunes); délibérations depuis 1626; état civil depuis 1543. — Inv. ms. Cf. l'unique ms. de la bibliothèque de Pont-de-Vaux qui contient : État des minutes de notaires de la ville (f° 131); sommaire des archives de la ville, dressé en 1836 par le Dr Perrier (f° 213 v°); titres de l'ancien hôpital (f° 423).

Pont-de-Veyle. — Privilèges du xiiie siècle; délibérations depuis 1739; état civil depuis 1597. Inv. ms. (1850).

Saint-Martin-du-Fresne. — Notes diverses dans les registres paroissiaux (xviie siècle).

Saint-Trivier-de-Courtes. — La majeure partie des archives a disparu dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, en 1770.

Trévoux. — Chartrier peu intéressant. La pièce originale la plus ancienne est une lettre de Louise de Savoie (1530). Les délibérations municipales ne commencent qu'en 1728. Cf. *Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Trévoux*, par J. Brossard, Trévoux, 1876, in-8°.

N. B. — On trouvera dans G. Debombourg, *Analyse historique*

des archives communales du Bugey, tome I (seul publié), Nantua, 1855, in-8°, des notes historiques sur les diverses localités du pays, tirées en partie des archives communales.

AISNE

Blérancourt. — Dépôt peu important. Cf. *Bull. Soc. arch. et hist. de Soissons*, VI (1852), p. 183, et VIII (1854), p. 181, notes par A. Suin.

Bruyères. — Depuis 1130 (charte de commune originale). Titres du moyen âge. — Inv. ms. assez bon.

Buironfossé. — Quelques titres à partir de 1561.

Chartèves. — Depuis 1584. Cahier de doléances de 1789.

Château-Thierry. — Archives peu considérables. Cf. *Les minutes du greffe de l'Hôtel-de-ville de Château-Thierry antérieurement à la Révolution*, dans *Annales Soc. hist. et arch. de Château-Thierry*, XVIII (1884), p. 83, et XIX (1886), p. 59.

Chauny. — Beau dépôt, mal classé ; la plus ancienne pièce originale est de 1167. Cartulaire du XIVe siècle et série de délibérations de la commune depuis le XVe siècle. Cf. *Bulletin Soc. arch. et hist. de Soissons*, VII (1853), p. 128, et *Bulletin Soc. académique de Chauny*, I (1886), p. 43, note de M. J. Poissonnier. Le même a décrit le « Livre des Bourgeois de Chauny » dans *Bull. comité arch. de Noyon*, VI (1882), pp. 24-52. — Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, VI (1867), pp. 464-481.

Cohan. — Quelques pièces à partir de 1610.

Condé-sur-Aisne. — Assez nombreux documents depuis 1237 (orig. et copies).

Coucy-le-Château. — Quelques titres du XVIe siècle.

Coulonges. — Terriers de la seigneurie de Rognat (XVIIe-XVIIIe siècles).

Fère-en-Tardenois. — Documents du XVIIIe siècle. Registres paroissiaux depuis 1567.

Fresnes. — Dépôt peu intéressant, remontant à 1564.

Gandelu. — Comptes de recettes et dépenses de la seigneurie de Gandelu (XVIe siècle).

Guise. — Documents des deux derniers siècles.

Haramont. — Titres relatifs à des droits forestiers depuis 1540

Juvincourt. — Titres du XVIIIe siècle.

La Fère. — Les délibérations remontent à 1443.

La Ferté-Milon. — Chartes depuis 1527. Registres paroissiaux depuis 1548. Inv. ms.

Laon. — *Inv. sommaire des archives municipales de Laon*, par MM. Matton et Dessein (Laon, 1885, in-4°). — Doc. publ. : *Réunion des Soc. savantes, section des beaux arts*, V (1881), pp. 230-249.

Marle. — Depuis 1507. Inv. ms.

Missy-sur-Aisne. — Titres relatifs à des droits de pâturage depuis 1560.

Ognes. — A partir du xvie siècle. Cf. *Inv. sommaire des archives d'Ognes*, par Gauger, dans *Bulletin Soc. académique de Chauny*, I, (1886), pp. 161 et 179.

Paars. — Pièces depuis 1205 (copies).

Parfondru. — Chartes anciennes, à partir de 1238.

Pisseleux. — Registres des actes de décès de la Chartreuse de Bourgfontaine (1746-1789).

Pontavert. — Terrier du xviie siècle.

Ribemont. — Registres de délibérations (incomplets) depuis 1594. Inv. ms. insuffisant.

Rozoy-Gatebled. — Actes de la justice foncière de la commune (xviie-xviiie siècles).

Saint-Quentin. — Très endommagées pendant le siège de la ville par les Espagnols en 1557, ces archives offrent encore un fonds considérable à partir du xiie siècle. Les documents sur la juridiction municipale, le domaine de la ville, les foires et marchés, les métiers, les octrois et tailles, les offices de l'Hôtel-de-Ville, constituent d'importantes séries qui remontent au xiiie siècle ; et des débris d'archives ecclésiastiques (église collégiale de Saint-Quentin, officialité, fabriques, paroisses, couvents, hôpitaux et béguinages) remontent au xiie. Comptes (incomplets) depuis 1260 ; — Correspondance des rois de France, grands seigneurs, capitaines, etc., avec la ville depuis le xive siècle ; — Cahiers de doléances et autres documents relatifs aux États-Généraux de 1576, aux confréries, aux travaux publics, aux arquebusiers, au cérémonial, depuis le xvie siècle ; — Livre rouge commencé au xive siècle, et registres de la Chambre du Conseil (délibérations municipales) complets à partir de 1559. — Cf. *Documents historiques inédits*, II, pp. 1-8 ; — Inv. ms. non conforme, par Eug. Janin (1846), non exempt d'erreurs, à revoir. — Les archives de l'époque révolutionnaire sont intéressantes et

classées. — Doc. publ. : *Le livre rouge de l'Hôtel de ville de Saint-Quentin*, par H. Bouchot et E. Lemaire (Saint-Quentin, 1881, in-4°) ; — *Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin*, publ. par E. Lemaire, tome I (1076-1328), avec introduction par A. Giry (Saint-Quentin, 1888, in-4°) ; — *Procès-verbaux des séances de la Chambre du Conseil des mayeur, échevins et jurés de Saint-Quentin* [dep. 1559], dans les *Annales Soc. académ. de Saint-Quentin*, 4e série, tomes VI (1885) et suiv. ; — *Les fêtes publiques à Saint-Quentin sous la Révolution*, par E. Lemaire (Saint-Quentin, 1884, in-12). — Cf. encore les publications de Ch. Gomart, G. Lecocq, et la revue *Le Vermandois*.

Soissons. — La majeure partie des archives a été brûlée pendant le siège de 1814.

Vailly. — Cf. *Comptes communaux de Vailly au* XIIIe *siècle*, par Choron, dans *Bulletin Soc. arch. et hist. de Soissons*, XX (1866), p. 45.

Vermand. — Depuis 1601.

Vervins. — Quelques documents depuis 1609.

Villers-Cotterets. — Rien d'antérieur au XVIIe siècle. Un dépouillement de ces archives, ms., se trouve à la Bibl. mun. de Soissons, fonds Périn, n° 6408.

Viviéres. — A partir de 1598. Cahier de doléances de 1789.

Valsery. — Cf. *Communication sur un registre de baptêmes et mariages de Valsery*, de 1660 à 1717, par M. de la Prairie (*Bulletin Soc. arch. et hist. de Soissons*, 2e série, V (1875), p. 68.

N. B. — Sur les registres paroissiaux qui existent dans la plupart des petites communes du département de l'Aisne, consulter des inv. mss. spéciaux, conservés au dépôt de la Préfecture de Laon, et dont un double existe aux Archives nationales (F. 89045-48).

ALLIER

Arfeuilles. — Quelques documents révolutionnaires.

Bourbon-l'Archambault. — Registres paroissiaux depuis 1635.

Cérilly. — On y trouve le fonds révolutionnaire le plus important de tout le département. L'état civil, qui commence en 1602, renferme des notes intéressantes.

Chantelle. — Registres paroissiaux depuis 1586. Cf. *Bulletin de la Soc. d'émulation de l'Allier*, IV (1854), p. 359.

Chatel-Deneuvre. — Les registres paroissiaux remontent à 1537.

Droiturier. — Notes diverses du curé (1754-1759), notamment sur

le passage de Mandrin en Bourbonnais, dans les registres paroissiaux. — Cf. *Les vieux papiers d'une mairie*, par M. G.-E. Aubert, Moulins, 1890, in-8°.

Ebreuil. — Quelques documents du XVIII[e] siècle et de l'époque révolutionnaire.

Gannat. — Dépôt assez important. Les délibérations municipales commencent en 1638; les comptes des receveurs existent en assez grand nombre de 1423 à 1631; les registres paroissiaux remontent à 1571. Il y a en outre des documents originaux depuis le XIV[e] siècle, et les registres de l'hôpital, qui ne commencent qu'en 1701. — INV. MS., révisé en 1879.

Hérisson. — Documents de l'époque révolutionnaire. Les registres paroissiaux de Châtenoy et d'Hérisson remontent à 1543.

La Palisse. — Les actes de l'état civil remontent à 1539 et sont rédigés en latin jusqu'en 1592. Ceux des années 1681-1693 contiennent des annotations du curé qui les rédigea.

Le Montet. — Papiers révolutionnaires.

Mayet-de-Montagne. — Quelques actes des XVII[e] et XVIII[e] siècles; le plus ancien est un acte notarié de 1461. Registres paroissiaux à partir de 1592.

Montluçon. — Quelques documents, surtout révolutionnaires. Notes assez nombreuses dans les registres paroissiaux. Les délibérations municipales commencent à 1751. — DOC. PUBL. : *Les Montluçonnais de 1490-1497*, par M. Des Gozis (*Annales bourbonnaises* de janvier 1891).

Montmarault. — Documents de l'époque révolutionnaire, ceux de l'époque antérieure ayant été déposés aux archives départementales.

Moulins. — Archives intéressantes; délibérations depuis le milieu du XVI[e] siècle; comptes des receveurs municipaux depuis 1400. L'état civil ancien est conservé dans des layettes en bois. — Cf. *Notice sur les registres des comptes des receveurs municipaux de Moulins*, par G. Grassoreille, dans le *Bulletin de la Soc. d'émulation de l'Allier*, XVI (1882), p. 392. — DOC. PUBL. : *Réunion des Sociétés savantes, section des Beaux-Arts*, XI (1887), pp. 592-612 ; — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XII et XIII (1863-4), passim.

Néris. — Registres paroissiaux depuis 1560, avec notes intéressantes.

Neuilly-le-Réal. — L'état civil existe depuis 1530, mais en mauvais état.

Neuvy. — Documents sur les confréries dans les registres paroissiaux.

Saint-Ménoux. — Quelques pièces intéressantes de 1788.

Saint-Pourçain. — Beau dépôt, comprenant des registres de délibérations à partir de 1551, les comptes de receveurs à partir de 1429, les registres des délibérations des treize bonnes villes d'Auvergne (1550-1589), des documents depuis le XIVe siècle sur la construction du pont et les fortifications de la ville, et des registres paroissiaux qui commencent en 1553. — INV. MS., très imparfait, par M. Faullain de Banville (1869).

Souvigny. — Archives révolutionnaires importantes. Des tables existent pour l'ancien état civil.

Varennes-sur-Allier. — On y trouve les registres des actes mortuaires de l'hospice de Gayette (1772-1793).

Vault-Sainte-Anne. — Quelques titres sur l'église et les confréries.

Vichy. — Quelques titres; délibérations à partir de 1654; registres paroissiaux depuis 1594.

Villeneuve-sur-Allier. — On y conserve l'état civil de plusieurs communes (l'Aurouër, Lucenay, Vaucoulmain)[1].

Yzeure. — Quelques archives anciennes, qui complètent celles de Moulins.

ALPES (BASSES)

Digne. — Dépôt intéressant; les délibérations municipales remontent à 1415, sans grandes lacunes. L'époque révolutionnaire est représentée par un beau fonds. INV. MS. en cours; celui de la série BB est complet (art. 1-34) aux Archives nationales (F. 89049). — DOC. PUBL. : *Essai historique sur le cominalat dans la ville de Digne* (Digne 1846, 2 vol. in-8°); — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1889, pp. 58-62.

Entrevaux. — Riches archives anciennes; chartes de privilèges des rois de France et documents variés.

Forcalquier. — Très beau dépôt remontant au XIIIe siècle; délibérations du conseil de ville depuis 1474; comptes depuis 1490; registres de correspondance municipale depuis 1564; résolutions du bureau de police depuis 1631; registres de baptêmes à partir de 1532. Les documents révolutionnaires sont peu nombreux. — INV.

1. Des notes extraites de ces registres paroissiaux, et de ceux de Gannat, Saint-Pourçain et Yzeure, ont paru dans *R. P.*, 1887, pp. 221-222.

MS complet, par l'archiviste Thélène (1858), à la Préfecture des Basses-Alpes, et en double aux Archives nationales (F. 89049).

La Javie. — Titres depuis le XVIe siècle.

Les Mées. — Collection de documents remontant au XVe siècle.

Manosque. — Riches archives; la plus ancienne pièce originale est de 1206. — INV. MS. complet. En juillet 1887, les papiers communaux qui avaient été conservés par l'ancien maire, D. Arbaud, ont été réintégrés aux archives communales : on y remarquait entre autres le cartulaire municipal (XIVe siècle), quatorze registres de délibérations depuis 1366, et trois terriers dont le plus ancien date de 1421.

Mézel. — Quelques registres anciens.

Riez. — Dépôt considérable, remontant à 1275 et comprenant de nombreuses chartes sur parchemin, la collection des délibérations municipales depuis 1511 et des comptes depuis 1533, de nombreux terriers et des papiers de procédures diverses des XVIe-XVIIe siècles. — INV. MS., par l'archiviste Isnard (1880), à la Préfecture des Basses-Alpes, et en double aux Archives nationales (F. 89049).

Saint-Etienne. — Quelques documents communaux intéressants et classés, auxquels sont mêlées les archives de l'ancien hospice (série GG).

Sisteron. — Dépôt très important; le premier registre des délibérations, récemment retrouvé, est de 1395. INV. MS. complet. Cf. H. de Laplane, *Histoire de Sisteron tirée de ses archives* (Sisteron, 1843-4, 2 vol. in-8°).

ALPES (HAUTES)

Briançon. — Archives curieuses, remontant au XIIe siècle (charte de la commune). Délibérations depuis 1595; cadastres à partir du XVe siècle.

Embrun. — Dépôt fort intéressant et riche en documents originaux depuis le XIIe siècle ; nombreuses procédures ; papiers relatifs à l'histoire des guerres de religion et aux guerres du XVIIe siècle. Les registres de délibérations et les comptes consulaires n'existent que pour les deux derniers siècles.

Gap. — Quelques documents précieux depuis le XIVe siècle, et notamment un cartulaire ou livre rouge, contenant les privilèges et les actes passés entre les évêques-comtes et les habitants de la ville.

Registres de délibérations depuis le xve siècle, mais sans lacunes depuis 1599 seulement. Documents et correspondance sur les guerres de religion notamment. — Cf. *Projet d'un inventaire sommaire des archives municipales de Gap*, dans le *Bull. de la Société d'Études des Hautes-Alpes*, IV (1885), p. 66.

ALPES-MARITIMES

Aiglun. — Titres depuis le xvie siècle, et pièces relatives à la délimitation franco-sarde en 1760 et aux enfants trouvés ; grand cartulaire de la seigneurie.

Amirat. — Documents peu nombreux, remontant à 1491 (droits et limites de la commune).

Antibes. — Archives importantes, mais en désordre. Nombreux documents et privilèges, papiers relatifs au commerce et au port (xvie siècle et suivants). Délibérations à partir de 1559, comptes à partir de 1458. Le plus ancien cadastre est de 1555. — Il existe quatre inv. mss. du xviiie et du xixe siècle ; le meilleur date de 1738. — Cf. *Mélanges historiques* (Coll. des Doc. inéd.), tome V (1886), pp. 601-638.

Andon. — Cadastres des xviie et xviiie siècles, avec répertoires.

Ascros. — Cadastres et registres des enchères (xviiie s.) ; documents sur les limites entre la France et le royaume de Sardaigne (1760-1775).

Auribeau. — Quelques documents depuis 1497 ; délibérations à partir de 1674 ; cadastres des xvie et xviie siècles.

Auvare. — Archives commençant à 1548 et intéressantes surtout pour le xviiie siècle ; les délibérations remontent à 1646.

Bairols. — Pièces relatives aux relations de la commune avec les Grimaldi, barons de Beuil, depuis 1406.

Belvédère. — Livre des statuts et privilèges de la commune (1289-1715), parchemins divers sur les droits forestiers, les procédures, l'église depuis 1300. Les délibérations commencent à 1629 et les comptes à 1500.

Berre. — Documents sur les évènements militaires du comté de Nice au xviiie siècle.

Beuil. — Ordonnances et actes de la commune (1625-1789) ; titres sur la fabrique et correspondances diverses du xviiie siècle.

Bezaudun. — Actes d'administration communale et délibérations

à partir de 1564 ; titres de propriété et procès des deux derniers siècles.

Biot. — Privilèges accordés par les rois et les seigneurs à la commune depuis le XVe siècle ; transcriptions d'actes du XIIIe ; documents sur l'ancienne commanderie des Templiers.

Bouyon. — Comptes et titres divers (en patois) depuis le XVIe siècle.

Breil. — Le principal intérêt de ce petit dépôt consiste en un curieux manuscrit, de M. Alziary de Malausséna, sur la guerre dans les Alpes de 1792 à 1796.

Cabris. — Quelques pièces des XVe et XVIe siècles ; délibérations à partir de 1601, et cadastres à partir de 1599.

Cagnes. — Archives importantes pour le XVIIIe siècle ; on y trouve quelques procès-verbaux des assemblées des États de Provence.

Cannes. — Dépôt peu ancien, mais assez important. — INV. MS., par J. B. Sardou (1867).

Carros. — Délibérations du conseil depuis 1531 ; cadastres de la fin du XVIe siècle ; procédures diverses et registres de notaires (1618-1699).

Causols. — Documents financiers des XVIIe et XVIIIe siècles.

Châteauneuf. — Délibérations à partir de 1614, et cadastres de 1615 ; pièces relatives aux relations de la commune avec les seigneurs.

Châteauneuf-d'Entraunes. — Dépôt peu important ; la plus ancienne pièce est de 1402.

Cipières. — Délibérations depuis 1589 ; comptes depuis 1609. Quelques documents relatifs aux mouvements de troupes dans le pays (1742-1747).

Coaraze. — Quelques pièces à partir de 1329.

Contes. — Riche dépôt depuis le XIIe siècle, intéressant pour l'histoire des familles de Berra et Castelnuovo (lettres, testaments, procès, documents politiques). Les délibérations commencent en 1479. Ces archives, renfermées dans des sacs, sont très insuffisamment classées.

Courségoules. — Documents depuis le XIVe siècle sur cette localité et sur Courmes, sa voisine (entre autres un cartulaire). Délibérations à partir de 1620 ; comptes à partir de 1630 ; registres de notaires du XVIe siècle.

Cuébris. — Quelques titres des XVIIe et XVIIIe siècles.

Daluis. — Procédures et documents sur l'église depuis 1511

Duranus. — Archives intéressantes depuis le xive siècle, surtout pour l'état du pays au xviie siècle.

Entraunes. — Les délibérations municipales commencent en 1636.

Escargnolles. — Délibérations depuis 1630 et documents divers du xviiie siècle.

Eze. — Titres des propriétés communales à partir de 1483. Statuts de confrérie (1306) en patois local.

Falicon. — Actes administratifs du gouvernement sarde (xviiie s.), et collection d'affiches de l'époque révolutionnaire.

Gars. — Privilèges et titres de droits d'usage depuis le xve siècle.

Gattières. — Délibérations et comptes des xviie et xviiie siècles ; procès-verbaux d'experts et autres documents depuis 1505 ; cadastres et terriers en patois ; registres du Mont-de-piété de 1669 et années suivantes.

Gorbio. — Les titres de la commune remontent au xvie siècle.

Gourdon. — Quelques parchemins anciens.

Grasse. — Dépôt important. — Inv. publ., complet, par J. B. Sardou[1], Grasse, 1865, in-4°. — Cf. *Note sur les archives municipales de Grasse,* par Ferd. de Lasteyrie (*Athenæum français*, 1854, pp. 272-274) ; — et *Notes pour servir de complément à l'inventaire des archives de Grasse*, par Ed. Sénéquier, Grasse, 1867, in-8°.

Guillaumes. — Dépôt assez important depuis 1300, où l'on trouve des lettres patentes de rois de France et de comtes de Provence, des ordres des gouverneurs de la province, une lettre du maréchal de Villars. Les délibérations commencent en 1548 et les comptes en 1403.

Ilonse. — Quelques parchemins anciens. Délibérations et comptes du xviiie siècle.

Isola. — Papiers divers des deux derniers siècles.

La Bollène. — Le plus ancien document original est de 1321 ; quelques pièces curieuses. Comptes depuis 1536.

La Croix. — Quelques pièces anciennes ; plans du xviiie siècle.

La Gaude. — Privilèges de la commune depuis 1377 ; délibérations depuis 1603 ; conventions et procédures plus récentes ; cadastres anciens.

1. M. Sardou avait dressé un index de son inventaire qui n'a pas été imprimé, mais que l'on trouvera manuscrit aux Archives nationales (F. 8050). — Il paraît que, depuis la publication de l'inventaire, un certain nombre de pièces ont été déplacées ou égarées.

Lantosque. — Dépôt intéressant, contenant les statuts et privilèges de la commune depuis 1388, les hommages rendus au duc de Savoie depuis 1473, les chartes de la viguerie de Sospel, et une série de procédures. La pièce la plus ancienne est de 1320. — Inv. ms., bon (1873).

La Tour. — Quelques pièces remontent au xvie siècle.

La Turbie. — Archives assez riches, mais en désordre.

Le Bar. — Les délibérations consulaires commencent en 1644, et celles du conseil de la communauté en 1504. Comptes depuis 1631 ; requêtes et procédures depuis 1516.

Le Broc. — Documents depuis 1370 (testaments) ; cadastres depuis 1595 ; délibérations à partir de 1640. On y trouve le titre de fondation (1408) d'un hôpital depuis longtemps disparu.

Le Cannet. — Pièces du xviiie siècle sur la salubrité, la police et les dettes communales. Les registres paroissiaux commencent en 1560.

Le Penne. — Cadastres anciens. Documents militaires du xviiie siècle.

L'Escarène. — Quelques titres depuis 1582.

Les Ferres. — Les délibérations commencent en 1600.

Levens. — Documents politiques et administratifs à partir de 1475 (lettres d'Emmanuel-Philibert), avec sceaux ; nombreuses liasses de procédures avec la famille de Grimaldi, seigneurs de Beuil, à partir de 1555.

Lucéram. — Privilèges et statuts de la commune depuis 1548 ; parchemins importants depuis 1333. Les délibérations commencent en 1584 et les comptes en 1590.

Malaussène. — Nombreuses pièces des xive-xvie siècles ; cadastres (le plus ancien est de 1502) et plans.

Massoins. — Belles archives depuis le xiiie siècle.

Menton. — Comptes du trésorier de la communauté depuis 1649.

Mouans-Sartous. — Curieux documents des xvie-xviiie siècles.

Mougins. — Privilèges et franchises à partir de 1338 ; délibérations du conseil depuis 1554, et cadastres depuis 1546.

Moujouls. — Quelques titres depuis 1534.

Nice. — Archives importantes, comprenant les statuts de la ville depuis 1205, la série des délibérations depuis 1580, et une collection de manuscrits précieux[1]. — Inv. ms. par M. Bottéro (1889). — Doc.

1. Longtemps restées à l'abandon et non classées, ces archives ont été pillées

PUBL. : *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, V (1867), pp. 65-72, et VIII (1868), p. 296.

Opio. — Délibérations, comptes et procès des XVIIe et XVIIIe siècles.

Peille. — Dépôt très intéressant ; la plus ancienne pièce émane d'Ildefonse, roi d'Aragon (1176). Documents sur les impôts depuis 1321 ; statuts de 1434.

Péonne. — Quelques parchemins à partir de 1291 ; cadastres de 1444. Il y a un registre des titres des propriétés communales, qui date de 1585.

Pierrefeu. — Titres peu nombreux depuis 1504.

Puget-Théniers. — Archives peu nombreuses, mais intéressantes pour les XIVe et XVe siècles.

Rigaud. — Rien d'antérieur à 1692.

Roquebillière. — Archives remontant à 1306 (lettres patentes des ducs de Savoie, statuts) ; liasses de procédures et registre des actes de la juridiction communale.

Roquestéron. — Délibérations et pièces diverses depuis 1602.

Roubion. — Quelques titres à partir de 1308.

Roure. — Documents remontant au XVe siècle, en petit nombre.

Saint-André. — Papiers militaires et litigieux du XVIIIe siècle.

Saint-Antonin. — Cadastres dont un fort ancien (1327).

Saint-Auban. — Quelques titres depuis le XIIIe siècle.

Saint-Césaire. — Archives remontant au XVe siècle ; cartulaire du XVIIIe siècle (transcriptions de pièces datées de 1583).

Saint-Jeannet. — Conventions et procédures variées à partir de 1338. Les délibérations commencent en 1637 ; les terriers remontent à 1566 ; les premiers registres de baptêmes sont de 1558.

Saint-Laurent-du-Var. — Archives remontant à 1468, mais surtout intéressantes pour le XVIIIe siècle ; on y trouve réunies les archives du bureau de bienfaisance (depuis 1677).

Saint-Martin d'Entraunes. — Titres des derniers siècles.

Saint-Martin-Lantosque. — Dépôt intéressant, renfermant de nombreux privilèges, droits d'usage, hommages, lettres patentes, règlements de foires et marchés, poids et mesures, documents sur les confréries et les chapelles depuis 1287.

Saint-Paul-du-Var. — Les archives communales ont été récem-

et ont ainsi perdu de leur importance. Malgré cela, elles constituent encore un beau fonds, déposé à la bibliothèque de la ville.

ment transportées à la Préfecture (300 pièces sur parchemin depuis 1283).

Saorge. — Quelques documents depuis le xve siècle.

Sauze. — Parchemins et papiers peu nombreux, depuis 1326.

Sigale. — Série de privilèges, patentes, droits d'usage et d'industrie à partir de 1304; quelques protocoles de notaires du xvie siècle. Les comptes commencent en 1596, les délibérations en 1650, les terriers en 1587.

Sospels. — Assez nombreux documents à partir du xve siècle.

Toudon. — Quelques papiers communaux depuis 1432.

Tournefort. — Pièces de procédure à partir de 1339.

Tourrette-lès-Vence. — Archives en désordre dans le beffroi; les délibérations les plus anciennes sont de 1570.

Tourrette-Revest. — Quelques documents depuis le xve siècle.

Utelle. — Privilèges de la communauté à partir de 1384, et délibérations à partir de 1596.

Valbonne. — Archives remontant au xvie siècle, mais en désordre.

Valleuris. — Comptes de 1569 et années suivantes; nombreuses liasses de procédures. Le fonds de l'hôpital (depuis 1612 et peu important) y a été réuni. — Inv. ms., par J. B. Sardou (1870).

Venanson. — Procédures à partir de 1477; série de comptes depuis 1589 (avec de nombreuses lacunes).

Vence. — Riche dépôt, remarquablement installé dans la grande salle capitulaire de l'ancien évêché. La collection des registres de délibérations municipales est presque au complet depuis 1390; les comptes, fort curieux, remontent à 1411; les lettres patentes depuis le xive siècle sont nombreuses; les documents isolés sont précieux pour l'histoire militaire, civile et administrative de la région. — Inv. ms. (de 1820), à refaire.

Villars. — Parchemins depuis le xve siècle; cadastre de 1591.

Villefranche. — Archives assez anciennes, en classement.

Villeneuve-d'Entraunes. — Privilèges et pièces diverses à partir de 1420.

Villeneuve-Loubet. — Délibérations depuis 1606, comptes depuis 1619; transactions remontant au xvie siècle, et documents sur la guerre de la succession d'Autriche.

N. B. — On trouvera aux Archives nationales (F. 89050) les Inv. mss. (rédigés très sommairement en 1821 et en 1844, revisés en 1866) des archives de la plupart des petites communes du dépar-

tement. — Par une anomalie qu'explique l'histoire politique du pays, dans l'ancien comté de Nice (arr[ts] de Nice et de Puget-Théniers), les anciens registres paroissiaux se trouvent encore aujourd'hui entre les mains des autorités ecclésiastiques.

ARDÈCHE

Annonay. — Les archives communales ayant été incendiées au XVIII[e] siècle, le fonds ancien est insignifiant; les pièces révolutionnaires sont plus nombreuses.

Aubenas. — Délibérations commençant au XVI[e] siècle, mais complètes seulement depuis 1684.

Aubignas. — Quelques titres communaux depuis le XIV[e] siècle.

Beauchastel. — Rôles de tailles à partir du XVII[e] siècle.

Bidon. — Papiers peu nombreux, mais remontant au XIII[e] siècle.

Bourg-Saint-Andéol. — Riche dépôt, contenant des titres originaux depuis 1200, de nombreux privilèges royaux, des délibérations municipales à partir de 1543, des cadastres et terriers remontant à 1448, des documents sur les prieurés et maladreries. — Inv. ms. de 1767 (107 pp. in-folio).

Félines. — Archives peu nombreuses depuis 1590.

Joyeuse. — Quelques pièces à partir de 1220. Les délibérations ne commencent qu'en 1694.

Lablachère. — Titres du XVI[e] siècle; série des délibérations depuis 1692.

Largentière. — Archives mal classées. — Inv. ms. de 1728.

Larnas. — Quelques pièces du XVI[e] siècle; cahiers de doléances de 1789.

Lavilledieu. — Cahiers de doléances de 1789.

La Voulte. — Les registres de délibérations remontent à 1635.

Les Vans. — Collections de documents depuis 1315, intéressants seulement pour le XVIII[e] siècle. Cahiers de doléances de 1789.

Mirabel. — Titres communaux du siècle dernier.

Peyraud. — Archives remontant à 1595, avec de nombreux comptes et rôles de tailles pour le XVII[e] siècle.

Privas. — Dépôt assez important sans être considérable; les plus anciennes pièces sont de 1309. — Inv. ms. de 1859, à peu près suffisant, mais complété par deux gros suppléments.

Saint-Jean-le-Centenier. — Les délibérations commencent en 1636.

Saint-Just. — Documents non classés.

Saint-Marcel. — Titres depuis le XIIIe siècle ; la série des délibérations, qui débute à 1589, offre des lacunes.

Saint-Montant. — Un volume de délibérations remonte à 1400 ; documents assez nombreux depuis la fin du XVIe siècle. Cahiers de doléances de 1789.

Saint-Remèze. — Pièces peu nombreuses à partir de 1481.

Sarras. — Quelques registres et pièces isolées des XVIIe et XVIIIe siècles.

Serrières. — Titres communaux depuis 1453.

Tournon. — Archives assez importantes depuis le XVe siècle, réunies à celles de la Préfecture (délibérations à partir de 1674, rôles de tailles du XVIe siècle, cadastres ou compois de 1447).

Vallon. — Dépôt assez intéressant, mais non classé.

Vals. — Archives en désordre. — INV. MS. de 1872.

Valvignières. — Documents curieux depuis 1252.

Viviers. — Cette localité a eu de belles archives communales depuis 1226, inventoriées en 1593 et en 1601 ; mais, depuis trois siècles, beaucoup de pièces ont disparu. — INV. MS. de 1868, qui reproduit les répertoires antérieurs sans tenir compte des pertes que le dépôt a subies.

N. B. — Sur les registres paroissiaux et les compois existant dans la plupart des petites communes du département, consulter les INV. MSS. spéciaux conservés en double aux Archives nationales (F. 89051).

ARDENNES

Beaumont-en-Argonne. — Documents originaux depuis 1563, et copies de pièces plus anciennes. — INV. MS. détaillé par Hotoy (1860).

Braux. — Quelques titres depuis 1585.

Château-Porcien. — Assez beau dépôt, où les délibérations commencent en 1578 et les comptes en 1601 ; documents divers depuis 1529, assez nombreux pour le XVIIe et le XVIIIe siècle. — INV. MS., par Sénemaud (1876). — DOC. PUBL. : *Congrès des Sociétés savantes, section des Beaux-arts*, X (1886), pp. 282-284.

Escombes. — Quelques pièces à partir de 1536.

Fétaigne. — Titres et pièces de procédure du XVIIIe siècle.

Fleigneux. — Archives pauvres ; le plus ancien document est de 1573.

Floing. — Les registres de délibérations ne commencent qu'en 1781

Fumay. — Archives intéressantes[1]. — Inv. ms., par P. Laurent (1888).

Haybes. — Documents des XVIIe et XVIIIe siècles.

Launois. — Doc. publ. : *Congrès des Sociétés savantes, section des Beaux-arts*, X (1886), pp. 285-286.

Mézières. — Inv. publ., complet, par É. Sénemaud, Mézières, 1873, 1 vol. in-4°. — Doc. publ. : P. Laurent, *Statuts et coutumes de l'échevinage de Mézières* (XIIe-XVIIIe siècles), Mézières, 1889, in-8° ; et *Mézières illustré*, Charleville, 1889, in-4°.

Rethel. — Dépôt assez considérable. — Inv. ms., par J.-B. Caruel (1886), prêt à être imprimé. — Cf. *Cabinet historique*, I (1855), catalogue, p. 176, et *Revue de Champagne et de Brie*, passim. — Doc publ. : *Essai sur Rethel; documents extraits de l'inventaire général de la mairie*, par J.-B. Caruel (Rethel, 1891, in-8°).

Revin. — Une trentaine de liasses insuffisamment classées. Les registres paroissiaux remontent à 1555.

Rocroi. — Dépôt sans grand intérêt. — Inv. ms. (1861), insuffisant. — Doc. publ. : P. Laurent, dans *R. P.*, 1888, pp. 291-293, et dans les *Archives historiques, artistiques et littéraires*, II (1890), pp. 291-298

Sedan. — Archives importantes depuis le XVIe siècle, mal classées. — Inv. ms., très insuffisant. — Doc. publ.[2] : *Bulletin du Musée municipal de Sedan*, passim ; — J. Philippoteaux, *Collection de documents rares ou inédits concernant l'histoire de Sedan*, Sedan, 1885-88, 10 fasc. in-4°. — Cf. *Cabinet historique*, I (1855) catalogue, p. 192.

Thilay. — Quelques pièces des XVIIe et XVIIIe siècles.

Thin-le-Moûtier. — Documents peu nombreux depuis 1303.

Vireux-Molhain. — Quelques pièces des XVIIe et XVIIIe siècles.

N. B. — L'inventaire sommaire des archives (registres paroissiaux en majeure partie) des petites communes du département se trouve manuscrit aux Archives nationales (F. 89052-3).

1. Elles sont déposées à la préfecture.

2. Pendant vingt ans environ, M. Nozot, correspondant du ministère de l'Instruction publique à Sedan, a envoyé un grand nombre de communications tirées des archives de cette ville au Comité des travaux historiques qui s'est contenté d'en faire imprimer la mention dans la *Revue des Sociétés savantes*. Qui voudra parcourir ce recueil y trouvera çà et là l'indication des pièces les plus importantes des archives sedanoises au point de vue historique.

ARIÈGE

Ax. — Très belles archives ; la série des actes municipaux existe au complet depuis le XVIe siècle ; cartulaire ancien et précieux, contenant des transcriptions de nombreux documents (XIIIe-XVIe s.). — Doc. publ. : *Coutumes d'Ax-sur-Ariège*, par F. Pasquier (Foix, 1888, in-8°).

Carcanières. — Pièces de procédures et titres communaux depuis le XVIe siècle.

Daumazan. — Quelques papiers anciens.

Foix. — Archives bien classées. — Inv. ms. moderne, pour les séries AA à DD.

La Bastide-de-Sérou. — Dépôt assez important, en classement.

Le Mas d'Azil. — Cf. *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XXXII (1883), pp. 554-556, et XXXIV (1885), pp. 311-312.

Lézat. — Archives communales intéressantes, remontant au XVIe siècle ; les papiers de l'hospice sont confondus avec elles.

Mazères. — Titres de propriété et de comptabilité pour les deux derniers siècles.

Mirepoix. — Délibérations depuis le milieu du XVIIe siècle et documents divers peu importants.

Pamiers. — Archives assez riches. — Inv. ms., très insuffisant.

Saint-Lizier. — Documents communaux depuis le XIVe siècle, mais en petit nombre.

Saint-Ybars. — Quelques papiers anciens, à classer.

Saverdun. — Archives anciennes (XIVe siècle), mal classées.

Seix. — Dépôt important et intéressant. Inv. ms., conforme et soigné.

Tarascon. — Titres nombreux, depuis le XVe siècle.

Vaychis. — La pièce la plus ancienne est une charte de 1345.

N. B. — Pour l'ensemble du département, on aura recours à la brochure de F. Pasquier, *État civil, Délibérations municipales et Livres terriers antérieurs à 1792, existant dans les archives communales et départementales de l'Ariège, état sommaire*, Foix, 1890, in-8° (extr. de l'*Annuaire de l'Ariège*) ; — et à un article du même dans le *Bulletin de la Soc. ariégeoise des sciences, lettres et arts*, I (1885), pp. 350-359 (renseignements historiques tirés des anciens registres de l'état-civil).

AUBE

Bagneux-la-Fosse. — Quelques titres depuis le xve siècle. — Cf. *Voyage paléographique dans le département de l'Aube*, par H. d'Arbois de Jubainville, archiviste, Troyes et Paris, 1855, 1 vol. in-8° (pp. 182-186).

Balnot-la-Grange. — Peu de pièces anciennes. — Doc. publ. : *Voyage paléographique.....*, pp. 195-213.

Bar-sur-Aube. — Archives peu importantes. — Inv. ms., moderne. Cf. *Les archives de Bar-sur-Aube avant 1789*, par Éd. de Barthélemy, dans les *Mém. de la Soc. académique de l'Aube*, XLIX (1885), pp.303-312.

Bar-sur-Seine. — Inv. publ., complet, par H. d'Arbois de Jubainville, Bar-sur-Seine, 1864, 1 vol. in-4°.

Chaource. — Dépôt assez intéressant, dont les principaux fonds (comptes de la fabrique, comptes du collège) remontent au xvie siècle ; quelques pièces sont du xive. — Inv. ms. (1860). — Cf. *Voyage paléographique.....*, pp. 21-96.

Courteron. — Doc. publ. : *Voyage paléographique.....*, pp. 245-250.

Cussangy. — Titres communaux depuis le xvie siècle.

Ervy. — Archives de la commune et de la seigneurie à partir des dernières années du xvie siècle. — Cf. *Voyage paléographique.....*, pp. 218-229.

Gyé-sur-Seine. — Procédures du xviiie siècle rappelant d'anciens actes disparus. — Cf. *Voyage paléographique.....*, pp. 175-181.

Les Riceys. — Pièces de comptabilité et de procédure depuis le xvie siècle.

Mussy-l'Évêque. — Les délibérations remontent au commencement du xviie siècle. — Doc. publ. : *Voyage paléographique.....*, pp. 236-242.

Neuville-sur-Seine. — Doc. publ. : *Voyage paléographique.....*, pp. 242-245.

Pargnel. — Archives depuis le xvie siècle.

Rigny-le-Ferron. — Quelques papiers et registres depuis le xvie siècle.

Romilly-sur-Seine. — Originaux depuis le xvie siècle et copies de documents du xiiie. — Doc. publ. : *Voyage paléographique.....*, pp. 164-172.

Rumilly-les-Vaudes. — Procédures du XVIII[e] siècle. — Cf. *Voyage paléographique*, pp. 216-217.

Troyes. — Archives très intéressantes et considérables; elles se composent de trois parties qui devraient être réunies et sont très distinctes. — I. *Layettes.* Bien classées, elles sont inventoriées par Delion (1768), en 2 vol. in-fol.; et le sommaire de ces deux volumes a été donné par M. d'Arbois de Jubainville dans le *Voyage paléographique.....*, pp. 98-113. — II. *Liasses.* Riche collection de lettres missives, pièces de comptes, procédures diverses, documents sur les foires, les fortifications, les archers, la police, etc...., depuis le XIV[e] siècle (cf. *Voyage paléographique.....*, p. 116). — INV. MS., par Th. Boutiot (1850-1853), non conforme et insuffisant, en 4 vol. in-fol. — III. *Registres.* Ce sont des cartulaires fort précieux; un registre des statuts des confréries troyennes (XV[e] siècle); les délibérations municipales, depuis 1429 (avec lacunes seulement de 1433 à 1483 et de 1585 à 1592); et une série considérable de comptes d'octroi, de tailles, de deniers communs (le plus ancien de 1359). — DOC. PUBL. : *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, et *Annuaire administratif, historique, etc..., de l'Aube*, passim; — A. Roserot, *Le plus ancien registre des délibérations de la ville de Troyes.* (Collection de documents inédits, relatifs à la ville de Troyes et à la Champagne méridionale[1], t. III), Troyes, 1885, in-8°; — *Recueil de pièces sur les octrois des villes et particulièrement sur ceux de la ville de Troyes*, Troyes, 1764, in-8°; — A. Vallet de Viriville, *Les archives historiques du département de l'Aube et de l'ancien diocèse de Troyes*, Troyes et Paris, 1841, in-12; — H. d'Arbois de Jubainville, *Voyage paléographique dans le département de l'Aube*, Troyes et Paris, 1855, in-8° (pp. 134-168); — H. Stein, *Lettres missives des XV[e] et XVI[e] siècles conservées aux archives municipales de la ville de Troyes*, dans l'*Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, XXV, 1888, pp. 185-234; — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XVII (1868), pp. 280-294 et 375-389; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4[e] série, I pp. 139-146; — *Congrès des Sociétés savantes, section des Beaux-arts*, I (1877), pp. 136-139 et X (1886), pp. 404-413; — *Nouvelles archives de l'art français*, passim; — *Revue de l'art français*, II (1886), pp. 337-361; III (1887), pp. 65-87, 97-114, 147-171, 225-246; —

1. Dans le tome I de ce recueil, pp. 214-218, on trouvera l'inventaire sommaire de la liasse BB. 4 (États Généraux.)

Revue de Champagne et de Brie, passim ; — Th. Boutiot, *Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale*, Troyes, 1868-1874, 4 vol. in-8°. — Cf. *Rapport au maire sur les archives municipales de Troyes*, par Th. Boutiot (Troyes, 1858, in-8° de 20 pp.), et *Lettre sur les archives municipales de la ville de Troyes, adressée à M. d'Arbois de Jubainville*, par le même, (Troyes, 1862, in-8° de 11 pp.)

Vendeuvre. — Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, V (1867), pp. 639-541.

Villenauxe. — Quelques documents du XVIIIe siècle. — Cf. *Voyage paléographique*....., pp. 6-16.

Villeneuve-au-Chêne. — Titres communaux, en petit nombre, depuis le XIIIe siècle.

N. B. — Cf. *Notes sur les actes et les registres de l'état-civil dans l'arrondissement de Troyes*, par Th. Boutiot (*Annuaire de l'Aube*, 1850, pp. 23 et ss.) ; — et *Catalogue des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières* (Paris, 1886, in-8°), p. 26.

AUDE

Belpech. — Cf. *Répertoire des archives communales des cantons de Belpech, Fanjeaux et Salles-sur-l'Hers antérieures à 1790*, par P. Laurent, Carcassonne, 1886, in-12.

Carcassonne. — Dépôt important, auquel sont annexées un certain nombre de liasses provenant des archives de l'évêché, du chapitre, et des couvents des Augustins et des Carmes de cette ville. — Doc. publ. : *Archives de l'Hôtel de ville de Carcassonne ; extraits des registres de délibérations du conseil de la commune* (1586-1596), publ. dans *Mémoires de la Soc. des arts et sciences de Carcassonne*, II (1856), pp. 370 et ss.; — et Mahul, *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, Paris, 1857-1883, 7 vol. in-4°.

Castelnaudary. — Belle série de documents originaux depuis 1286. Les comptes de tailles commencent au XIVe siècle, les délibérations en 1515. — INV. MSS. in-fol., très détaillé, non conforme. — Cf. l'état sommaire publié dans le *Répertoire des archives communales du canton de Castelnaudary antérieures à 1790*, par P. Laurent, Carcassonne, 1885, in-12.

Cuxac-d'Aude. — Délibérations intéressantes. — Inv. sous presse.

Fanjeaux. — Voy. *Belpech.*

Limoux. — Collection de privilèges et de comptes d'octrois depuis le xive siècle. — Inv. publ. : *Libertés et coutumes de la ville de Limoux, avec le catalogue des chartes et des documents historiques déposés dans les archives de l'Hôtel de ville* [par L.-A. Buzairies], Limoux, 1851, in-8°.

Mireval-Lauraguais. — Titres à partir du xive siècle. — Cf. *Répertoire des archives communales du canton de Castelnaudary*, p. 12.

Narbonne. — Collection considérable qui s'ouvre au xiiie siècle et présente un intérêt capital pour l'histoire du Midi et du commerce méditerranéen. Toutes les séries, bien classées, sont inventoriées avec un luxe de détails fort rare. — Inv. publ. : Tome Ier, série AA (189 art.) , par G. Mouynès, Narbonne, 1867, in-4° ; — tome II (annexes de la série AA et 229 doc. publ.), par le même, Narbonne, 1871, in-4° ; — tome III, série BB (32 art.), par le même, Narbonne, 1872, in-4° ; — tome IV, série BB (art. 33 à 229), par le même, Narbonne, 1877, in-4° ; — tome V (annexes de la série B et 55 doc. publ.), par le même, Narbonne, 1878, in-4°. — Cf. C. Port, *Essai sur l'histoire maritime et du commerce de Narbonne* (Paris, 1852, in-8°) ; — *Revue des Soc. savantes*, 3e série, I (1863), pp. 457-458.

Ouveilhan . — Inv. publ., complet, par M. Richard, Paris, 1863, 1 vol. in-4°.

Salles-sur-l'Hers. — Voy. *Belpech.*

Sigean. — Délibérations depuis 1573 ; cadastres depuis 1539 ; documents curieux pour l'histoire militaire du xviiie siècle. — Inv. ms., moderne.

Villasavary. — Le plus important dépôt du canton de Fanjeaux : chartes isolées depuis 1404 ; délibérations à partir de 1585 ; cahiers de doléances pour 1789. — Cf. *Répertoire des archives communales des cantons de Belpech, Fanjeaux et Salles-sur l'Hers*, pp. 14-17.

Villegailhenc. — Documents depuis 1540 ; les délibérations commencent en 1546. — Inv. ms. (1860).

Villeneuve-les-Chanoines. — A partir de 1495 ; collection importante surtout pour le xviiie siècle. — Inv. ms. moderne.

AVEYRON

Camarès. — Quelques documents anciens.

Castelnau-de-Mandailles. — On y remarque le livre notulaire de Jean de Turnis, notaire de Saint-Côme (1559-1560).

Compeyre. — Chartes à partir du XV[e] siècle ; délibérations et comptes depuis 1640.

Creissels. — Titres du XIV[e] siècle ; rôles de tailles depuis le XV[e] s.

Espalion. — Archives intéressantes, renfermant les délibérations du conseil de ville depuis 1561, une belle série de rôles de tailles (le plus ancien de 1470) et de comptes communaux (à partir de 1465), un grand nombre de lettres patentes, procédures et pièces diverses remontant au XII[e] siècle. — Bon INV. MS.[1] par H. Affre (1864). — Cf. *Annuaire de l'archiviste* pour 1868-1869, pp. 149-165.

Gaillac. — Dépôt peu considérable ; quelques pièces depuis 1332.

Millau. — Riches archives, d'un haut intérêt pour l'histoire du moyen âge dans le Rouergue. Les comptes et les textes de coutumes remontent au XIV[e] siècle. — INV. MS., non conforme, par H. Affre, avec deux suppléments (à refondre). — DOC. PUBL. : L. Constans, *Le livre de l'Épervier; cartulaire de la commune de Millau, suivi d'autres documents relatifs au Rouergue*, Montpellier et Paris, 1882, 1 vol. in-8° ; — A. Rouvelet, *Archives de l'Hôtel de ville de Millau*, dans les *Mém. de la Soc. des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, X (1874), pp. 1-9. — *Revue des langues romanes*, 1879, pp. 12-17 ; *Revue des Sociétés savantes*, 5[e] série, IV (1872), pp. 421-424. — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, 1861-1, p. 382 ; — *Révolution française*, XIII (1887), p. 1.

Najac. — Titres communaux depuis le XVII[e] siècle. On y remarque en outre deux anciens volumes des us et coutumes de la ville et viguerie. — INV. MS. (1856), insuffisant.

Rodez. — INV. PUBL., complet, par H. Affre, Rodez, 1877, 1 vol. in-4°. — DOC. PUBL. : H. de Barrau, *Documents inédits pour servir à l'histoire du Rouergue; extraits analytiques des registres de l'hôtel de ville de Rodez de 1416 à 1515*, dans les *Mém. de la Soc. des lettres, sciences et arts de l'Aveyron*, III (1842), pp. 81-85.

Roquefort. — Chartes à partir du XV[e] siècle, et registres d'actes notariés du XVII[e] . — INV. MS. de 1687.

Saint-Affrique. — INV. PUBL., complet, par G. Desjardins et H. Affre, Saint-Affrique, 1868, 1 vol. in-4°.

Saint-Geniès. — Beau cartulaire (XIV[e] siècle), et documents isolés ne remontant pas au delà de 1640.

1. En double aux Archives nationales (F. 89056).

Saint-Saturnin. — Comptes des consuls de La Roque-Valzergues (1542-1673).

Salles-la-Source. — Quelques titres anciens.

Sévérac-le-Château. — Documents depuis le XVIe siècle.

Villefranche-de-Rouergue. — Archives peu nombreuses, mais intéressantes. Les délibérations commencent en 1585, les registres de police en 1465 ; il y a des cadastres du XVIe siècle. — INV. MS., par G. Desjardins.

BOUCHES-DU-RHONE

Aix. — Très important dépôt, classé suivant une ancienne méthode peu rationnelle. On y remarque les délibérations du conseil de ville pour les années 1351-1352, 1485-1586, 1492-1493, 1499-1500, 1520-1523 et 1536-1790 (série complète) ; les comptes des trésoriers communaux pour les années 1384, 1394, 1397, 1485, 1492, 1498, 1511 et 1534-1789 (série presque complète) ; une foule de papiers de procédures, souvent curieuses, depuis 1330 ; des contrats (dep. 1625) ; des documents sur les corporations d'arts et métiers (XVIIe et XVIIIe siècles), sur les enchères de la viguerie (dep. 1652) ; les pestes (1650 et 1720), le bureau de police (dep. 1578), la ferme des boucheries, les domaines, la chancellerie du Parlement et de la Chambre des Comptes, les Pères de la Doctrine chrétienne (XVIIe et XVIIIe siècles) ; enfin quelques cartulaires importants : le Livre rouge (1309-1622), le livre des privilèges (XIVe siècle), le livre Catena (1184-1674), le Livre jaune (ordonnances de police, de 1473 à 1687), le « Liber Sacramentorum » (serments des officiers de justice, de 1502 à 1532), le Livre noir, le livre des cérémonies. — INV. MS., par Rouard (1823), très détaillé, qui se trouve en double aux Archives nationales (F. 89057-8), en 2 vol. in-fol. — DOC. PUBL. : *Recueil des privilèges, statuts... de la ville d'Aix* (Aix, 1741, in-4°) ; — *Archives historiques, littéraires et artistiques*, I (1890), pp. 371-375.

Arles. — Nombreuses pièces anciennes, dans les différentes séries, depuis le XIIe siècle. Le fonds de l'abbaye de Montmajour s'y trouve en grande partie. — INV. MS., par Bouquier (XVIIIe s.). — DOC. PUBL. : *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 49-52 ; — *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, IV (1864), pp. 417-423, et 4e série, V (1867), pp. 63-65 ; VI (1867), pp. 483-516 ; VIII (1868),

pp. 170-173. — Cf. *Annuaire de l'archiviste* pour 1864, pp. 326-331, et pour 1865, pp. 161-168.

Barbentane. — Délibérations depuis 1457, documents divers depuis 1263, et collection de cadastres ou livres d'advèrement à partir de 1457. Les registres de baptêmes commencent en 1541. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89059).

Berre. — Délibérations en langue vulgaire depuis 1396; la série des comptes remonte à la même époque. Papiers relatifs à la famille des Baux, à partir de 1252. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (idem).

Bouc. — Quelques pièces à partir de 1309. Les délibérations communales commencent seulement en 1654. — Inv. ms., très détaillé, de 1792.

Châteaurenard. — Séries de privilèges depuis 1320, de délibérations depuis 1450, de comptes des syndics avec pièces justificatives depuis 1395 (lacunes), de cadastres du XVIe siècle; documents variés sur les canaux, sur les jeux de guerre (dep. 1542) et sur les procès de la ville. — Cf. *Annuaire de l'archiviste* pour 1865, pp. 158-160. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89059).

Cuges. — Délibérations à partir de 1580, comptes communaux à partir de 1644. Documents sur la baronnie d'Aubagne et procédures diverses qui remontent à 1300. — Inv. ms. de 1736 (incomplet), et de 1862.

Eyguières. — En dehors des délibérations (dep. 1503), des comptes (dep. 1590), des cadastres (XVIe siècle), on y signale de nombreuses pièces historiques. — Inv. ms., par A. Robolly (1864), en double aux Archives nationales (F. 89059).

Eyragues. — Les délibérations commencent en 1590; les pièces comptables existent depuis 1581 ; il y a des cadastres du XVIe siècle et des documents d'affaires militaires depuis 1589. — Inv. ms. moderne, en double aux Archives nationales (F. 89059[2]).

Grans. — Délibérations depuis 1635; pièces justificatives des comptes depuis 1567. — Inv. ms., par Charrier (1863), en double aux Archives nationales (F. 89059[3]).

La Ciotat. — Importantes archives remontant au XIVe siècle. — Inv. ms. moderne et conforme.

Lambesc. — Documents divers depuis le XIVe siècle.

La Penne. — Quelques pièces du XVIIIe siècle.

Maillanne. — Séries de délibérations à partir de 1576, de cadastres du xve siècle, des documents militaires et de pièces de procédure depuis le xvie. Les baux et reconnaissances des cens remontent à 1312. — Inv. ms. de 1757; autre, par A. Robolly (1873), en double aux Archives nationales (F. 89059).

Marseille. — Dépôt considérable et fort important. Les délibérations du conseil de ville commencent en 1293 (lacune de 1485 à 1542); la collection des lettres adressées à la commune est considérable depuis 1390; la correspondance régulière de la mairie ne commence qu'en 1640. On y remarque encore le Livre rouge et le Livre noir, contenant les statuts et privilèges de Marseille (xiiie-xviie siècles); les registres des jugements des tribunaux de Saint-Louis et Saint-Lazare (1286-1491); les procès-verbaux d'expertises d'immeubles (greffe de l'écritoire) depuis 1692; et une abondante collection de parchemins et pièces isolées, au nombre de 9000 environ, dont la plus ancienne date de 875. Ces documents sont intéressants pour l'histoire générale, l'histoire du droit, du commerce, etc. — Les fonds révolutionnaires, encore peu connus, classés, mais non inventoriés, présentent un très grand intérêt. — Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 44-49. — Inv. mss. en cours (commencé par O. Teissier). — Doc. publ. : Méry et Guindon, *Histoire analytique et chronologique des actes et des délibérations de la municipalité de Marseille*, Marseille, 1842-1873, 8 vol. in-8°; — *Mélanges historiques* (Doc. inéd.), V (1886), pp. 601-638; *Mittheilungen des Instituts für die œsterreichische Geschichtsforschung*, IX (1888), pp. 241-248; — C.-A. Dauban, *Mémoires inédits de Pétion et Mémoires de Buzot et de Barbaroux*, Paris, 1866, in-8° (pp. 399-490); — *Revue de Marseille et de Provence*, passim; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1re série, II, pp. 388-397, et 3e série, I, pp. 343-352; — *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, V (1877), pp. 180-182, et VII (1878), pp. 64-66, 450-455; 7e série, I (1879), pp. 160-166; — *Réunion des Sociétés savantes, section des Beaux-arts*, VIII (1884), pp. 74-96; XI (1887), pp. 623-631; XIII (1889), pp. 907-997; — *Revue rétrospective*, passim.

Martigues. — Dépôt non classé, les plus anciens titres sont du xvie siècle.

Meyreuil, — Délibérations à partir de 1603; comptes à partir de 1670; documents divers des xviie et xviiie siècles.

Miramas. — Toutes les séries renferment d'assez nombreuses pièces, à peine classées, depuis le XVIe siècle.

Molléges. — Les délibérations remontent à 1603, les comptes à 1561, les cadastres au XVe siècle, les documents de police et de procédure au XVIe, les documents militaires au XVe. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89059).

Saint-Chamas. — Délibérations remontant à 1531 ; le cadastre le plus ancien est de 1550.

Saint-Remi. — Archives intéressantes qui remontent à 1190 ; la série CC, très importante, possède des pièces du XIIIe siècle. Les délibérations municipales ne commencent qu'en 1620. — INV. MS. de 1743, et autre par A. Robolly (1866), qui est en double aux Archives nationales (F. 89059). Cf. *Annuaire de l'archiviste* pour 1867, pp. 163-170.

Saint-Victoret. — Quelques registres du XVIIIe siècle.

Salon. — Dépôt riche, mais en désordre. — INV. MS. dressé par Bouquier au XVIIIe siècle (à la Bibl. Méjanes, à Aix).

Tarascon. — Archives curieuses et bien classées. — INV. MS. par P. Meyer (1863) ; a été imprimé (Paris, 1864, in-4°) et forme 1 vol. de 15 feuilles, complet ; mais des difficultés survenues entre le Ministère et l'auteur en ont depuis ce temps interdit la publication et la simple mise en circulation. Cf. P. Meyer, *Observations sur la publication de l'inventaire des archives de Tarascon-surRhône*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XXVI (1864), p. 65 ; cf. p. 171 (note par N. de Wailly).

Velaux. — Quelques délibérations municipales pour les années 1590-1609, et autres documents à partir de 1333. INV. MS. en double aux Archives nationales (F. 89059).

CALVADOS

Bayeux. — Archives importantes, quoique peu anciennes ; la série des délibérations ne commence qu'en 1630 et celle des comptes qu'en 1655. L'état civil remonte au XVIe siècle. On y trouve les dossiers de l'élection de Bayeux, les registres de la maréchaussée de Caen, et les papiers de la vicomté et du grenier à sel pour les XVIIe et XVIIIe siècles. Le classement de tous ces documents est très défectueux.

Bretteville-l'Orgueilleuse. — Les registres paroissiaux, qui remon-

tent à 1599, contiennent pour les années 1643-1667 les procès-verbaux de délibérations du conseil de la commune.

Caen. — Archives assez considérables, remontant au XVe siècle; toutes les séries offrent malheureusement des lacunes importantes. Seules, les délibérations sont complètes de 1522 à 1789, en 106 volumes. Le registre le plus connu est le Matrologe, qui renferme les privilèges, franchises et libertés de la ville (1364-1603) : Léchaudé d'Anizy en a donné le sommaire à la suite de sa publication sur les archives départementales du Calvados. — Inv. ms. par Canivet (1864-1876), à peu près terminé; il est en double aux Archives nationales (F. 89060).

Courseulles. — Documents divers, depuis 1460, consistant en aveux, arpentages, adjudications et procédures relatives aux marais voisins. On a copié un certain nombre d'actes dans les registres paroissiaux.

Falaise. — Riche dépôt, renfermant une assez grande quantité de chartes des XIIIe et XIVe siècles. Les privilèges remontent à 1203, les comptes de recettes et de dépenses à 1448 et 1464, les registres d'octrois à 1576; les délibérations sont complètes de 1671 à l'an III. On y signale des documents sur les passages de troupes pour les années 1727 et suivantes, des procédures variées à partir de 1377, la correspondance de l'intendant de la province avec la municipalité et les réponses (1780-1789), un registre de 1512 intitulé *Registrum ordinationum et conclusionum insignis ecclesie Parisiensis ad romanam ecclesiam nullo medio pertinentis*, la « coppie de quelques chartriers de la ville de Caen », les registres des droits perçus à la foire de Guibray (1696), les archives des hôpitaux de Saint-Lazare, de Guibray et de l'hôtel-Dieu, et divers documents sur la baronnie de Villers-Canivet, l'abbaye de Troarn et le prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge.

Hérouvillette. — État civil depuis 1584.

Honfleur. — Archives intéressantes et bien classées. Une partie en est déjà connue par la publication de Ch. Bréard : *Les archives de la ville de Honfleur*, *notes historiques*, *analyses et documents*, *extraits des archives communales* (Paris, 1888, 1 vol. in-8°).

Lisieux. — Délibérations depuis 1477; comptes depuis le XVIe siècle; registres du grenier à sel, procédures entre le chapitre cathédral et l'abbaye de Saint-Désir; état civil depuis 1547. — Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 53-55; et Ch. Vasseur, *Les archives*

municipales de Lisieux, notes pour servir d'inventaire (Lisieux, [1870], in-18 de 52 pp.).

Mondeville. — Registres paroissiaux renfermant, à partir de 1640, quelques délibérations municipales, contrats et documents relatifs à l'église.

Pont-l'Évêque. — L'état civil remonte à 1664. Quelques registres et titres provenant du bureau de l'élection de Pont-l'Évêque et des bureaux voisins (XVIIIe siècle). Les délibérations commencent seulement en 1785.

Port-en-Bessin. — Registres paroissiaux depuis 1596.

Sannerville. — Registres paroissiaux depuis 1592.

Troarn. — Outre l'état civil, qui remonte à 1564, on y conserve des cartes anciennes du pays et des marais qui appartenaient à l'abbaye de Troarn.

Rots. — Délibérations municipales à partir de 1622; quelques cahiers de déclarations d'héritages (1503-1614).

Vire. — Archives peu considérables des XVIIe et XVIIIe siècles, auxquelles se trouvent réunis les titres de l'hospice.

N.-B. — A la bibliothèque municipale de Bayeux, mss. n°s 54 et 70-92, on conserve des registres de l'ancien état civil des villes de Caen et diverses autres communes du département pour les XVIIe et XVIIIe siècles. Cf. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, départements, tome X (1889), pp. 214 et suiv.

CANTAL

Aurillac. — Dépôt riche depuis le XIIIe siècle, assez bien classé Cf. *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, IX (1832), p. 213, et *Tablettes historiques de l'Auvergne*, II (1841), pp. 247-258, où se trouve publié l'inventaire dressé par le baron Delzons. — Doc. PUBL. : C. Rivain, *Notice sur le consulat et l'administration consulaire d'Aurillac* (Paris, 1874, in-8°).

Allanche. — Quelques parchemins depuis 1384 (documents en langue romane sur les franchises de la ville et ses fortifications), et quelques documents sur l'hospice qui date de 1744.

Ayrens. — Déclarations de propriétés (1739-1742).

Boisset. — Déclarations de propriétés (1746-1754).

Bredom. — Registres paroissiaux (autrefois paroisse de Murat) depuis 1598; quelques pièces sur parchemin et sur papier relatives

au château, aux chapelles, aux droits des habitants contre le vicomte de Murat (1394-1780).

Chaudesaigues. — Statuts de la confrérie des Pénitents blancs (1597). Les délibérations municipales n'existent que de 1790 à l'an IV.

Cheylade. — Dossiers de procédures depuis 1652.

Crandelles. — Documents sur les confréries dans les registres paroissiaux.

Cros-de-Montvert. — État des arpentements et déclarations de propriétés (1742); assiette par tarif et répartition de la taille (1762-1790).

Dienne. — L'état civil remonte à 1568.

Giou-de-Mamou. — Registre de la taille pour 1762; déclarations et arpentements (xviiie siècle).

Jussac. — Registre des contrats passés en faveur de l'église (1662).

Ladinhac. — Assiette de la taille (1770-1786), et dénombrement des propriétés (1745-1750).

Lascelles. — Registre de minutes notariales de Velzic (1570).

Laurie. — Dans le registre de l'état civil de 1699 se trouve une table générale des registres précédents (1675-1699).

Marcolès. — Rôles de la taille pour les années 1762-1790.

Marmanhac. — Compois et cadastre de 1770 (1 vol. in-fol.).

Massiac. — Divers documents, parmi lesquels l'inventaire après décès de Antoine de Léotoing, évêque de Saint-Flour.

Mauriac. — Cf. *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, IX (1832), p. 213.

Maurs. — Assiette par tarif de la taille (1680-1788).

Mourjou. — État des arpentements et tarifs de l'assiette d'impositions (1729-1790).

Murat. — Documents d'origine civile et ecclésiastique depuis le xve siècle.

Polminhac. — Dénombrement de 1740.

Roussy. — Cahiers de l'assiette (1729-1760), et documents intéressants pour l'époque révolutionnaire.

Saint-Cirgues-de-Jordanne. — Dénombrement et arpentements (1742 et 1760).

Saint-Étienne-de-Carlat. — Assiette par tarif de la taille (1729-1761) et déclaration de propriétés (1745-1748).

Saint-Flour. — Importantes archives depuis 1249. — Inv. mss. du xve siècle (en langue romane), et de 1789. Ce dernier forme un vol. in-f° de 898 pp.; il est divisé en dix-huit chapitres qui correspondent à autant de rangées de tiroirs dans le local du dépôt. Dans le chap. II (franchises et libertés), intéressante série de comptes-rendus des consuls, véritables annales de la ville, à partir de 1376. — Les documents de l'époque révolutionnaire ne sont pas inventoriés ; ils sont cependant de premier ordre (répression de l'insurrection de Lozère). — On conserve à l'Hôtel de Ville un « registre d'obits tenu par les « prêtres de la Table de Saint Flour » (1432-1497)[1].

Saint-Gerons. — Déclarations de propriétés (1743-1750).

Saint-Illide. — Rôles de l'assiette depuis 1684, et registres de délibérations municipales pour les années 1790-1793.

Saint-Santin-Cantalès. — Déclarations de propriétés (1742-1744).

Salers. — On y trouve un registre contenant l'histoire de l'église et de la ville de Salers de 1504 à 1789; et, pour la période révolutionnaire, une correspondance considérable émanant de l'administration du district.

Siran. — Les tables des registres de l'état civil existent depuis l'année 1700.

Valjouze. — Les délibérations municipales existent de 1790 à l'an VIII. Il y a des tables dans les registres paroissiaux de 1760 et de 1775 pour les périodes respectives de 1730-1760 et 1760-1774.

Yolet. — Rôles de l'assiette de la taille (1740).

Ytrac. — Registres de la période révolutionnaire.

N.-B. — L'auteur du *Dictionnaire statistique ou histoire, description et statistique du département du Cantal*, Déribier-du-Châtelet, (Aurillac, 1852-1857, 5 vol. in-8°) a mis à profit les archives des petites localités du département.

CHARENTE

Angoulême. — Inv. publ. : *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 de la ville d'Angoulême*[2] [par Em. Biais], Angoulême, 1889, 1 vol. in-8°. — Doc. publ. : *Réunion des Sociétés savantes*, section des Beaux-arts, XIV (1890), pp. 727-746.

1. Renseignements communiqués par M. Gaillard, de Saint-Flour.

2. Ne s'y trouve pas compris le dépouillement des registres paroissiaux, assez anciens, qui formerait à lui seul un autre volume. Voici la date des plus

Barbezieux. — Correspondances diverses depuis 1785; les registres paroissiaux catholiques commencent en 1616, les protestants existent pour les années 1583-1680. Sur l'ancien état civil, cf. *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, XII (1884), pp. 318-321, et le *Bulletin* de la même Société, III (1882), pp. 7-17.

Chabrac. — Cahier des anciennes fondations faites dans l'église.

Chasseneuil. — Arpentements du XVIIIe siècle. Les délibérations municipales commencent en 1791.

Claix. — Quelques registres de l'époque révolutionnaire.

Cognac. — Dépôt peu important, mais bien classé, renfermant entre autres un cartulaire ou Livre rouge (1262-1718), six registres de comptes municipaux (1510-1559), des pièces diverses depuis 1291, des délibérations pour les années 1627-1732 et 1723-1789, un registre de recette des rentes des châtellenies de Cognac et Merpins (1680-1689), un registre de copies de chartes (d'après des originaux conservés à Paris) fait par Bouyer, et un fonds révolutionnaire assez riche. Les registres paroissiaux commencent en 1580 pour les catholiques, en 1760 pour les protestants. Il faudrait joindre à cet ensemble le fonds Albert (70 vol. environ), à la bibliothèque de la ville, en grande partie formé de pièces provenant des archives municipales. — INV. MSS. par Dexmier (1755), et par Marvaud (1866), ce dernier très médiocre. — DOC. PUBL. : *Bulletin de la Soc. hist. et arch. de la Charente*, 2e série, I, pp. 366-422 ; — *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, XI (1883), pp. 162-246, et XII (1884), pp. 313-318. — Les registres paroissiaux de Cognac et des environs ont été mis à profit par A. Feillet, *La misère au temps de la Fronde* (Paris, 1864, in-12), et par L. Audiat, *La Fronde en Saintonge* (La Rochelle, 1867, in-8°).

Confolens. — Décisions des consuls depuis le XVIe siècle. Les registres de la paroisse Saint-Maxime commencent en 1597.

Courgeac. — Il existe des registres de délibérations de 1791 à l'an IV.

Dirac. — Les registres de décès (paroisse Saint-Martial) commencent en 1555. Cf. *R. P.*, 1881, p. 6.

anciens qui subsistent pour chaque paroisse ancienne de la ville : N.-D. de Beaulieu, 1567; — St-Martin, 1575; — St-Paul, 1589; — St-Antonin, 1590; — St-Cybard, 1591; — St-Martial, 1600; — St-André, 1604; — St-Jean, 1617; — La Payne, 1620; — St-Ausone, 1627; — St-Jacques de l'Houmeau, 1632; — St-Yrieix, 1690.

Houlettes. — Cf. *Note sur un registre de l'état civil de la paroisse de Houlettes*, par G. Babinet de Rencogne, Angoulême, 1876, in-8°.

Jarnac. — Actes paroissiaux, catholiques depuis 1623, protestants depuis 1649.

La Rochefoucauld. — État civil depuis 1574.

L'Isle-d'Espagnac. — Arpentement de 1748.

Mainxe. — État civil protestant (1755-1792).

Marillac. — Registre des recettes et dépenses de l'ancien bureau des pauvres de la paroisse.

Nanteuil-en-Vallée. — Dépôt très bien classé. État civil depuis 1624. — Inv. ms.

Plassac-Roufiac. — Quelques titres du xviiie siècle.

Puyréaux. — Il existe des tables pour l'état civil des années 1618 à 1720.

Ruffec. — On n'y conserve que l'état civil, depuis 1601.

Saint-Christophe-de-Chalais. — Quelques registres du siècle dernier, notamment des prescriptions médicales et visites du chirurgien Herricq (1777).

Saint-Séverin. — Les registres paroissiaux remontent à 1595. Arpentement de 1743; délibérations municipales pour les années 1790-an IV.

Salles-Lavalette. — Arpentement de 1743.

Soyaux. — Registres de délibérations à partir de 1793.

Suaux. — Le premier registre des délibérations pour l'époque révolutionnaire contient les procès-verbaux de visites et de perquisitions faites au château de Brassac.

Villefagnan. — Le premier registre d'état civil (1668) débute par la liste de ceux qui, cette année-là, abjurèrent le protestantisme. — Cf. *Bull. de la Soc. du protestantisme français*, XVI (1867), pp. 189-192.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Benon. — Délibérations municipales depuis 1792.

Chaillevette. — Quelques documents sur les réformés.

Château-d Oleron. — Registres d'audiences (1644-1790), et quelques liasses de minutes de notaires (1600-1790).

Gemozac. — Notes historiques dans les registres paroissiaux, publiées en partie par P. Jônain.

Jonzac. — Très peu de documents; état civil catholique (1700-1789) et protestant (1755-1789). — INV. MS.

La Rochelle. — Les archives de cette ville, conservées dans la tour de Moureilles jusqu'en 1630, furent enlevées par ordre de Richelieu et déposées à la Chambre des comptes de Paris, où elles disparurent dans l'incendie du 27 octobre 1737. On n'y trouvera donc rien d'antérieur à 1631; les délibérations municipales ne remontent même qu'à 1667. — INV. SOUS PRESSE, par G. Musset. — Cf. *Annuaire de l'archiviste* pour 1867, pp. 234-235. — DOC. PUBL. : *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, IV (1877), pp. 312 et suiv.; — et divers ouvrages indiqués par L. Delayant, *Bibliographie rochelaise*, pp. 37 et suiv.

La Tremblade. — Sur les registres paroissiaux, cf. *Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge*, II, pp. 461-464.

Lonzac. — Cf. même *Bulletin*, II, pp. 459-461.

Marans. — Minutes notariales (1586-1786); registres du sénéchal (1618-1790), et anciens censifs d'Andilly, Charron, Choupeau et du Sableau (1636-1790).

Marennes. — État civil catholique depuis 1584, protestant depuis 1757; quelques registres de l'époque révolutionnaire. — INV. MS. moderne, en double aux Archives nationales (F. 89061).

Moëze. — Nombreuses abjurations dans les registres paroissiaux (1663).

Meursac. — Les registres paroissiaux remontent à 1582.

Montendre. — L'état civil réformé existe depuis 1752.

Mortagne. — L'état civil réformé part de la même date.

Pons. — Quelques documents historiques dans les registres paroissiaux, à partir de 1615. Il existe une table alphabétique pour ceux de la paroisse Saint-Martin (années 1727 à 1784).

Rochefort. — INV. PUBL. complet, par L. de Richemond, Paris, 1877, in-4°. — DOC. PUBL. : *Archives hist. de la Saintonge et de l'Aunis*, XVI (1888), pp. 340-480, et *Bulletin de la Soc. de géographie de Rochefort*, passim; — J. T. Viaud et E. J. Fleury, *Histoire de la ville et du port de Rochefort* (Rochefort, 1845, in-8°).

Saint-Aigulin. — Sur les registres paroissiaux, cf. *Bulletin de la Soc. des Archives historiques de la Saintonge*, X (1890), pp. 179-181.

Saint-Jean-d'Angély. — Délibérations municipales de 1332, et de 1375 à 1789 (sauf lacunes de 1452 à 1597); comptes de 1414 à 1450; nombreux documents de justice et procédures du XVe siècle; bel

ensemble d'archives communales depuis le XIIIe siècle. — INV. MS. par L. Saudau (1868), en double aux Archives nationales (F. 89061). — DOC. PUBL. : *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, IV (1877), pp. 231-260.

Saint-Martin-de-Ré. — Les registres de l'état civil catholique ont été incendiés tout récemment avec les autres documents anciens qui étaient conservés à l'Hôtel de Ville ; cf. l'*Écho Rochelais* des 4, 8 et 11 avril 1891, et le *Bulletin de la Soc. des Archives historiques de la Saintonge*, XI (1891), p. 94 et 210. — Les registres protestants, que détient le pasteur de l'endroit, ont été sauvés.

Saint-Pierre d'Oleron. — Quelques documents anciens, outre l'état civil catholique, qui remonte à 1595, et l'état civil protestant de Saint-Pierre (1775-1772) et de la Pimpillière (1757-1789).

Saint-Savinien. — Registres de l'état civil réformé depuis 1660.

Saintes. — Dépôt incendié le 11 novembre 1871 ; les délibérations municipales commençaient en 1502, et il existait un inv. ms. de N. Huvet, dressé en 1765, qui a été détruit. On pourra consulter un très bref sommaire des documents disparus, dû à L. de la Morinerie (Archives nationales, F. 89061).

Soulignonne. — Sur les registres paroissiaux, cf. *Bulletin de la Soc. des Archives historiques de la Saintonge*, X (1890), pp. 25-32.

Thairé. — Les actes du consistoire de la Jarrie et de Thairé, qui se trouvaient à la mairie de cette dernière localité, ont été déposés aux archives départementales.

CHER

Bourges. — Beau dépôt, contenant une importante correspondance depuis 1492, des délibérations depuis 1487, des comptes depuis 1474, des rôles d'assiette pour le XVIe siècle, une très riche série CC, des pièces comptables (dettes et emprunts) en grand nombre à partir de 1467, et des documents très variés pour le XVIe siècle et les suivants. — INV. MSS. de 1741 (in-fol. de 315 ff.) et de 1864, qui se trouve en double aux Archives nationales (F. 89062). — DOC. PUBL. : A. Jongleux, *Archives de la ville de Bourges avant 1790* (Bourges, 1877, 2 vol. in-8°) ; — E. Toubeau de Maisonneuve, *Les corporations ouvrières de Bourges* (Bourges, 1884, 1 vol. in-8°). — Sur les anciens registres de l'état civil à Bourges, cf. une notice de Edm. Rapin dans les *Mémoires de la Soc. des Antiquaires du Centre*, III (1870), pp. 67-90.

Dun-le-Roi. — Intéressant dépôt, remontant au XIII[e] siècle. — INV. MS., moderne et soigné, par M. Moreau.

Vierzon. — Documents sur les propriétés communales.

N.-B. — Toutes les autres archives municipales ont été centralisées à la Préfecture du Cher, pour la partie antérieure à 1790.

CORRÈZE

Beaulieu. — Documents sur les vicomtes de Turenne, l'abbaye et la commune depuis 1257; pièces diverses émanant des rois de France et d'Angleterre (XIV[e]-XV[e] siècles). — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89063).

Brive. — Ce dépôt important renferme des documents originaux depuis 1207, des registres de tailles du XV[e] siècle, des papiers relatifs aux procès de la ville avec les familles de Bouillon et de Noailles depuis le XIV[e] siècle, et les délibérations d'un bureau d'agriculture à partir de 1742. Il existe des tables pour l'état civil ancien. — INV. MS., par J. Blanc (1869), non conforme, en double aux Archives nationales (F. 89063). — Cf. un rapport de Marvaud dans les *Documents inédits tirés de la Bibliothèque...*, III (1847), pp. 34-38.

Meymac. — Quelques titres depuis le XV[e] siècle.

Neuvic. — Cf. *Bulletin de la Soc. historique et littéraire du Bas-Limousin*, I (1857), p. 58.

Tulle. — Cartulaire contenant des copies de pièces de 1495 à 1681 (in-fol. de 176 ff.). Les délibérations municipales ne remontent qu'à l'année 1742.

Ussel. — Archives assez importantes. INV. MS. de 1749. — Une bonne analyse des principales pièces se trouve dans l'ouvrage de P. Huot : *Les archives municipales de la ville d'Ussel; études historiques et juridiques sur les anciennes chartes et autres pièces qui y sont conservées* (Ussel [s. d.], in-4° de 124 pp.).

Uzerche. — Nombreux documents et registres des délibérations de district pour l'époque révolutionnaire.

N.-B. — L'inventaire sommaire conforme des archives communales de Brive, Tulle et Ussel doit être publié prochainement, in-4°, dans la collection des *Inventaires des archives départementales* (Corrèze, série E, supplément).

CORSE

Ajaccio. — Les registres de l'état civil et les documents divers (jugements rendus par les *anziani* et les *podestats*) ne remontent pas au delà de la fin du XVIe siècle. Le tout est classé sommairement, mais non inventorié.

Bastia (à la Bibliothèque). — Les archives, assez considérables, consistent en procédures concernant la juridiction des podestats de 1574 à 1790, en registres de comptes, en décrets des podestats *e del magnifico uffizio di abbondanza* (XVIIe-XVIIIe siècles), auxquels il faut joindre un registre des privilèges de la ville (1489-1768). — Inv. ms., non conforme, mais à peu près suffisant.

Bonifacio. — Registres de délibérations municipales à partir de 1641, de comptes depuis 1573 jusqu'à 1764, de gabelles depuis 1691 jusqu'à 1716. L'état civil commence en 1595. — Inv. ms. (1888).

Calvi. — Dépôt bien classé, où l'on remarque le livre des franchises et immunités de Calvi (*libro rosso*), contenant quelques relations historiques (XVe-XVIe siècles); les statuts civils et criminels, l'ancien registre du Mont d'Abondance fondé par Vincentelli, le journal du siège de Calvi par les Anglais en 1794, de Barthélemy Arena, et les registres de baptêmes, mariages et sépultures, formant une série ininterrompue depuis 1579.

Corte. — Registre des jugements rendus par les podestats (1780-1785). L'état civil ne commence qu'en 1680.

Olmets. — Documents sur les confréries (XVIIIe siècle); registre de la manse épiscopale d'Ajaccio (1742-1755) pour la plupart des communes formant les arrondissements actuels d'Ajaccio et de Sartène ; registres paroissiaux depuis 1642, souvent en mauvais état.

Sartène. — Registres des jugements rendus par les podestats sous le gouvernement français (avant 1790). État civil remontant à 1624.

COTE-D'OR

Arnay-le-Duc. — Délibérations à partir de 1641; comptes à partir de 1573; deux registres de correspondance du XVIe siècle, et pièces diverses depuis la même époque. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89064).

Auxonne. — Délibérations et comptes de la municipalité depuis le XVIe siècle.

Beaune. — Très importantes archives, depuis 1203, date de la charte communale, confirmée successivement par les ducs de Bourgogne, les rois de France et les évêques de Dijon. On y remarque les cartulaires contenant les privilèges de la ville, des documents nombreux sur l'artillerie (depuis 1478), sur les arts et métiers, sur la châtellenie de Beaune, Pomard et Volnay, les comptes de la mairie (depuis 1510), des fortifications (depuis 1451), des revenus communaux (depuis 1606) et de la taille (années 1570, 1589, 1665 et suivantes), des papiers de toute nature sur les vignobles (depuis 1372), sur les octrois, les passages de troupes, les halles, les milices, les maladreries et anciens couvents. Sur la Ligue, le collège, la juridiction municipale, etc., on trouve dans ce dépôt d'abondants renseignements, déjà utilisés en partie dans les publications des Sociétés savantes locales. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89064). — Cf. L. Morand, *Notes d'histoire locale extraites des anciens registres de l'état civil de la ville de Beaune* (Beaune, 1882, in-8°).

Bèze. — Cartulaire de 1481. — DOC. PUBL. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, I, pp. 522-571.

Blaizy-Bas. — Sur l'état civil, cf. *Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Dijon*, II (1884), p. 87.

Brazey-en-Plaine. — Titres divers depuis le XVIe siècle. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89064).

Dijon. — Archives considérables et bien classées, quoique d'après un cadre ancien, non conforme au plan officiel. La partie antérieure à 1790, comprenant environ 100000 pièces et 1500 registres, à partir de l'année 1183, date de la confirmation de la charte de commune, se subdivise en treize séries suivant les lettres de l'alphabet, ainsi constituées : A. Administration générale ; B. Administration municipale ; C. Juridiction municipale ; D. Clergé et culte catholique et protestant ; E. Etablissements de bienfaisance ; F. Instruction publique ; G. Arts et métiers ; H. Affaires militaires ; I. Police ; J. Voirie ; K. Biens communaux ; L. Impositions ; M. Comptes et finances. Toutes ces séries sont assez bien représentées, notamment les séries B, G et M (cf. Bordier, *op. cit.*, pp. 364-5) ; la correspondance de la ville est extraordinairement riche. Les archives révolutionnaires, mêlées aux archives modernes, offrent également un

très grand intérêt. — Inv. publ. : *Inventaire des archives communales de Dijon*, par M. de Gouvenain, tome I, Paris, 1877, 1 vol. in-4° (séries A et B); — tome II, Dijon, 1883, 1 vol. in-4° (séries C à H). — Inv. ms. à Paris, Bibliothèque nationale, collection de Bourgogne (dép. des mss.), tome XLV (inventaire général de l'Hôtel de Ville de Dijon). — Doc. publ. : J. Garnier, *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, Dijon, 1867-1877, 2 vol. in-4°; le même, *Correspondance de la mairie de Dijon*, Dijon, 1868-1870, 3 vol. in-8° (Analecta divionensia); — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2ᵉ série, I, pp. 277-288, et II, pp. 254-270; 3ᵉ série, I, pp. 500-526; — *Annuaire de la Côte-d'Or*, passim; — *Gazette des Beaux-Arts*, décembre 1890 et suiv.; — et publications des Sociétés locales. — Cf. *Cabinet historique*, I (1855), catalogue, p. 231. — Sur l'état civil, cf. Maret, *Essai sur la durée et les probabilités de la vie, calculées pour la ville de Dijon d'après les registres mortuaires*, dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon* (1783), 1ᵉʳ semestre, p. 177; et L. Noirot, *Études statistiques sur la mortalité et la durée de la vie dans la ville de Dijon depuis le* XVIIᵉ *siècle jusqu'à nos jours* (Paris, 1850, in-8°).

Flagey. — Documents depuis le XVᵉ siècle. — Doc. publ. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, II, pp. 466-474.

Flavigny-sur-Ozerain. — Délibérations à partir de 1700, correspondance de la municipalité à partir de 1692; les registres paroissiaux commencent en 1542. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89064).

Gevrey-Chambertin. — Quelques pièces depuis 1338. — Inv. ms. (id.).

Grancey-le-Château. — Archives remontant au XIVᵉ siècle. — Doc. publ. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, II, pp. 479-485.

Is-sur-Tille. — Documents en petit nombre, depuis le XIVᵉ siècle. Doc. publ. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, II, pp. 423-435; — et A. Mochot, *Les protestants d'Is-sur-Tille aux* XVIIᵉ *et* XVIIIᵉ *siècles*, Dijon, 1888, in-8° (extr. des *Mém. de la Soc. bourguignonne d'histoire et de géographie*).

Ivry. — Sur l'état civil, cf. *Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Dijon*, I (1883), p. 118.

Lamarche-sur-Saône. — Archives intéressantes, où l'on remarque surtout un cartulaire municipal, rédigé en 1788. — Doc. publ. :

Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne, II, pp. 399-412.

Mirebeau. — Quelques documents depuis le XVII[e] siècle. — DOC. PUBL. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, I, pp. 584-587.

Montbard. — Beau dépôt depuis le XIII[e] siècle, contenant un cartulaire et de nombreux originaux. — DOC. PUBL. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, pp. 96-127.

Nuits. — Archives riches et bien classées, importantes à partir du milieu du XV[e] siècle. — DOC. PUBL. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, I, pp. 315-327.

Perrigny-sur-l'Ognon. — Quelques titres depuis le XV[e] siècle. — DOC. PUBL. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, II, pp. 589.

Saint-Jean-de-Losne. — Archives assez importantes à partir du XV[e] siècle. — DOC. PUBL. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, II, pp. 14-26.

Salmaise. — Charte communale de 1265 et autres titres postérieurs. — DOC. PUBL. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, II, pp. 318-324.

Saulieu. — Très belles archives remontant au XIII[e] siècle. — DOC. PUBL.: *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, II, pp. 1-6.

Saulx-le-Duc. — Quelques documents anciens. — DOC. PUBL. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, II, pp. 260-271.

Selongey. — Délibérations depuis 1680; quelques documents depuis le XV[e] siècle, notamment sur la culture de la vigne. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89064).

Semur. — Très important dépôt, encore insuffisamment classé; on y remarque une collection de lettres closes et patentes des rois de France, des ducs de Bourgogne, et des titres très importants, depuis le XV[e] siècle notamment, d'origine tant laïque qu'ecclésiastique. Les délibérations municipales remontent au XVI[e] siècle. — DOC. PUBL. : H. Maillard, *Mélanges historiques tirés des archives de l'Auxois*, dans les *Deux Bourgognes*, VI, p. 209; — Monnet, *De la Ligue à Semur et dans les environs, extraits des registres de la ville*, dans le *Bulletin de la Soc. des sciences historiques de Semur*, 1878, pp. 54; — et J. Garnier, *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, II, pp. 356-385.

Seurre. — Intéressantes archives qui remontent au XIIIe siècle; cartulaire (1278-1518); belle série de registres de délibérations [1] à partir de 1420; registres d'admission des bourgeois depuis 1357; les comptes, en assez grand nombre, n'existent toutefois que pour les XVIIe et XVIIIe siècles. — INV. MS. moderne, mais non conforme et insuffisant. — DOC. PUBL. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, II, pp. 207-257.

Talmay. — Quelques titres depuis le XVIIe siècle. — DOC. PUBL. : *Chartes de communes et d'affranchissements en Bourgogne*, II, pp. 618-626.

N.-B. — On peut consulter encore, pour l'ensemble des communes, les *Notes historiques extraites des anciens registres de l'état civil des communes de la Côte-d'Or* (Dijon, 1865, in-8° de 24 pp.).

COTES-DU-NORD [2].

Guingamp. — Documents divers depuis le XVIe siècle, notamment une liasse de titres relatifs à l'organisation municipale (1555-1709).

Lamballe. — Archives remontant à 1400, et comprenant, outre les titres communaux proprement dits, un grand nombre de documents concernant les familles et les seigneuries du pays, et une collection de procédures civiles et criminelles des juridictions supprimées en 1791.

Saint-Brieuc. — Ce dépôt, très peu important, a été réuni au dépôt départemental. — INV. MS. (1844).

CREUSE

Aubusson. — Documents des deux derniers siècles, relatifs surtout à l'administration communale, à l'industrie des tapis, aux confréries laïques; il existe des registres d'état civil catholique (1616-1790) et protestant (1674-1689). — INV. PUBL. (75 art.), qui n'a jamais été mis en distribution (1 vol. in-4°). — DOC. PUBL. : *Réunion des Soc. Savantes, section des Beaux-arts* (1886), pp. 200-206.

1. On peut voir à la bibliothèque de la ville de Dijon (fonds Baudot, n° 46), un registre de la chambre de ville de Seurre, de 1563 à 1594.

2. Les renseignements manquent sur les petites archives communales de ce département.

Chénérailles. — Charte communale du XIII[e] siècle. Cf. *Musée des Archives départementales*, n° 89.

Felletin. — Archives probablement importantes, non classées. Registre du XV[e] siècle. Actes relatifs au Collège depuis la fin du XVI[e] siècle.

Gouzon. — Cf. *Catalogue des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières* (Paris, 1889, in-8°), p. 325.

Guéret. — Documents des deux derniers siècles. — INV. commencé par L. Duval, inachevé.

DORDOGNE

Agonac. — Importante série de registres paroissiaux.

Bergerac (au Collège). — Belles archives conservées dans des layettes en bois et classées d'après un système ancien ; elles sont fort intéressantes pour la période des guerres anglaises, les années troublées du XVI[e] siècle et l'époque révolutionnaire. On trouve de nombreux documents et contrats, depuis 1326, sur le domaine du roi, la bourgeoisie, la police, le présidial, le collège ; les actes de la jurade existent presque sans lacunes de 1352 à 1790. — INV. MS., par P. Madières (1785), 1 vol. in-fol. de 235 ff. — DOC. PUBL. : Em. Labroue, *Le livre de vie ; les seigneurs et les capitaines du Périgord blanc au XIV[e] siècle*[1] (Bordeaux, 1891, 1 vol. in-4°) ; — et *Bulletin de la Soc. historique et archéologique du Périgord*, passim.

Brantôme. — Titres peu nombreux depuis le XV[e] siècle. Cf. *Documents hist. inédits*, I (1841), pp. 115-116.

Lalinde. — Chartes de privilèges depuis 1267 ; série précieuse de registres de délibérations et d'actes des consuls à partir du XVI[e] siècle. — DOC. PUBL. : *La Linde et les libertés communales*, par l'abbé Goustat, *Bulletin du la Soc. hist. et arch. du Périgord*, X (1883), pp. 76 et suiv.

Molières. — Chartes de coutumes et de privilèges accordées à la commune, depuis Edouard III, roi d'Angleterre.

Parcoul. — Sur les registres paroissiaux, cf. *Bulletin de la Soc. des Archives hist. de la Saintonge*, XI (1891), pp. 184-192.

Périgueux. — Riche dépôt, bien classé. Il renferme une belle collection de cartulaires : livre noir (1360-1449) ; livre jaune (1446-1541) ;

1. Concernant notamment les années 1378 à 1382.

livre vert (1618-1716) ; livre rouge (1686-1750) ; livre de la chambre du consulat (1543-1557). Le livre noir (1541-1618) a disparu depuis le siècle dernier. Les registres et mémoriaux du greffe de la juridiction de l'hôtel de ville remontent au XIVe siècle; ceux des statuts municipaux, à 1476 ; ceux des lettres de bourgeoisie, au XVIIIe siècle ; ceux des rentes des pauvres, à 1247 ; ceux des délibérations proprement dites, à 1728. Les comptes municipaux forment une série importante de 52 registres qui commence en 1314. Les chartes de privilèges, d'hommages, de procédures, les traités, la correspondance avec les rois, les magistrats, les gouverneurs et intendants constituent une belle collection, depuis 1204; on signale particulièrement les documents sur la guerre de Cent Ans (la plus ancienne pièce de la série EE est de 1233), et les dénombrements fournis au roi de France des arrière-fiefs dépendant de la communauté (série DD). En 1882, environ 400 pièces appartenant au dépôt municipal et distraites au profit de différents particuliers ont pu être réintégrées par les soins de l'archiviste actuel. Les registres paroissiaux sont bien conservés ; il en existe de l'année 1522. — Cf. *Documents hist. inédits*, I (1841), pp. 96-110, — et A. Dujarric-Descombes, *Mémoire sur les archives municipales de Périgueux* (Périgueux, 1880, in-8°). — INV. MSS. de 1657 et de 1728. — INV. SOUS PRESSE, par M. Michel Hardy (séries AA à CC imprimées). — DOC. PUBL. : *Privilèges, franchises, libertés de la ville, cité et banlieue de Périgueux* (Périgueux, 1662, in 8°) ; — *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, VI (1881), pp. 433-434 ; — et *Bulletin de la Soc. historique et arch. du Périgord*, passim.

Saint-Germain-de-Pontroumieux. — Procédures des XVIe et XVIIe siècles.

Sarlat. — Archives assez importantes comprenant une série de privilèges depuis 1427, de comptes et impositions depuis 1455. Les registres de délibérations municipales ne remontent qu'à 1719; ceux des procès-verbaux d'élection qu'à 1758. De nombreux documents originaux d'intérêt laïque et ecclésiastique sont conservés depuis le XIIIe siècle, mais le classement laisse à désirer. Cf. L. Dessalles, *Rapport à M. le Préfet de la Dordogne sur l'état présent des archives municipales de Sarlat et sur leur état passé* (Périgueux, 1855, in-8°), et *Documents hist. inédits*, I (1841), pp. 111-113.

Thiviers. — Quelques documents des deux derniers siècles; cf. *Documents hist. inédits*, I, pp. 114-115.

DOUBS

Audincourt. — Quelques pièces remontant à 1523; curieuses éphémérides et chroniques montbéliardaises écrites par différents pasteurs dans les registres paroissiaux, à partir de 1588. — Inv. ms. (1665), indiquant des titres aujourd'hui perdus.

Baume-les-Dames. — Inv. ms., complet, par J. Gauthier, Baume, 1887, 1 vol. in-4°. — Doc. publ. : *Revue des Soc. savantes*, 7e série, VI (1881), pp. 209-213; — et *Revue de l'art français*, 1887, pp. 357-8.

Bélieu. — Règlements d'usage et délimitations des terres de Morteau et de Réaumont (1348-1400).

Berche. — Quelques documents de 1574 à 1786.

Besançon. — Très important dépôt depuis le XIIIe siècle, encore peu connu. Les séries AA (51 art.) et BB sont seules inventoriées jusqu'à présent; la série des délibérations municipales commence en 1290; les séries des comptes, des documents militaires, des procès, des élections de magistrats ne sont ni moins curieuses ni moins complètes, surtout à partir de la fin du XVe siècle. Le fonds révolutionnaire n'est pas très riche. — Inv. ms. (séries AA et BB), commencé par A. Castan, en double aux Archives nationales (F. 89066). — Doc. publ. : *Revue des Soc. savantes*, 7e série, VI (1881), pp. 201-209, et *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1890, pp. 126-134.

Blamont. — Titres relatifs surtout aux affaires financières de la commune, depuis le XVIe siècle.

Bouclans. — Titres anciens assez nombreux, mais non classés.

Byans. — Douze liasses de pièces diverses (XVIIe et XVIIIe siècles).

Chalèze. — Quelques liasses de procédures des derniers siècles.

Châtelblanc. — Archives relativement intéressantes depuis le XVIe siècle, non inventoriées.

Chaux-Neuve. — Vingt-cinq liasses de documents divers.

Chemaudin. — Titres depuis 1544. — Inv. ms. (1881), en double aux Archives nationales (F. 89066).

Clerval. — Archives assez importantes; l'inventaire est en cours.

Cubry. — Quelques documents du XVIIe siècle.

Cussy-sur-Lison. — Documents intéressants à partir de 1283. — Inv. ms. (1878).

Dampierre. — Sept liasses de titres remontant au xve siècle.

Domprel. — Délimitations et plans de bois depuis 1634.

Epeugney. — Quelques titres depuis 1559.

Exincourt. — Documents assez nombreux, parmi lesquels on remarque les règles de la communauté, de 1667, rédigées (58 art.) en forme de code rural établi par les habitants.

Fourg. — Titres et procédures diverses des xviie et xviiie siècles.

Fuans. — Belles archives, composées de 1150 pièces détachées, cahiers ou registres ; les documents, remontant à 1581, concernent surtout les droits seigneuriaux, les écoles, les impôts et l'industrie. — Inv. ms. (1884).

Gouhelans. — Titres et procédures relatifs aux bois communaux à partir de 1437.

Grand-Combe. — Dépôt riche de 4000 documents ; les plus anciens sont du xve siècle. — Inv. ms. (1885).

Guyans-Vennes. — Pièces diverses des xve-xviiie siècles, mal classées, au nombre de 700 ; arpentements de 1702-1750.

Issans. — Terrier et plan des bois (1749).

Labergement-Sainte-Marie. — Précieux titres (dep. le xvie siècle) de l'église supprimée de Saint-Théodule ; comptes et correspondances des derniers siècles.

Landresse. — Documents remontant au xvie siècle renfermés dans une armoire à six serrures du xviie.

La Planée. — Dossiers de procédures et de transactions depuis 1438.

Laviron. — Titres relatifs aux relations de la commune avec les anciens seigneurs à partir de 1460. Grand terrier in-folio, daté de 1776-1778.

Le Bizot. — Papiers de la justice seigneuriale (xviie-xviiie siècles).

Les Fins. — Pièces de procédures et arpentements des xvie-xviiie siècles.

Les Grangettes. — Titres divers des deux derniers siècles.

Levier. — Petit dépôt, riche de 500 pièces environ, depuis 1750. — Inv. ms. (1885).

Malpas. — Titres communaux depuis 1500.

Miserey. — Procédures et délimitations de territoire à partir de 1577.

Mondon. — Documents sur l'instruction primaire (1748-1850).

Montbéliard. — Précieux dépôt, où l'on remarque les originaux

des privilèges et franchises de la ville octroyés par les comtes et princes souverains de Montbéliard depuis Renaud de Bourgogne (1283); le livre rouge ou livre des réceptions à la bourgeoisie (commençant en 1316); les comptes communaux, remontant au XIVe siècle (avec lacunes); les délibérations ou livres des notaires, ornés de miniatures (XVIe-XVIIIe siècles); de nombreux statuts des corporations d'arts et métiers; les registres des justices qui dépendaient de la mairie; des chroniques locales; une collection importante de procédures et de titres relatifs aux boîtes des pauvres et bureaux de charité. — Doc. publ. : A. Tuetey, *Étude sur le droit municipal au XIIIe et au XIVe siècle en Franche-Comté* (Montbéliard, 1865, 1 vol. in-8°).

Montferrand. — Quelques procédures et plans du XVIIIe siècle.

Montperreux. — Plans des bois (XVIIIe s.). Doléances du tiers-état du bailliage de Pontarlier en 1789.

Morteau. — Archives assez importantes, renfermant entre autres le « livre noir » (tome I seul, de 1188 à 1639), les délibérations depuis 1645, les comptes communaux depuis 1537, des arpentements, des procédures et de nombreuses pièces diverses depuis le XVIe siècle. — Inv. ms. moderne, assez bon, en double aux Archives nationales (F. 89066).

Mouthier-Hautepierre. — Assez belles archives, où l'on remarque surtout les protocoles du tabellionage du prieuré de Mouthier (XVIe-XVIIIe siècles).

Naisey. — Dépôt intéressant et complet de 1447 à 1785, renfermant des chartes originales des sires de Joux et des archevêques de Besançon. — Inv. ms., descriptif et détaillé (1666-1785).

Noël-Cerneux. — Protocole de notaire (1624-1630).

Nommay. — Quelques procédures et comptes depuis 1728.

Onans. — Précieux terriers de 1653, en trois volumes.

Ornans. — Archives considérables. Les délibérations commencent en 1546; les pièces comptables, fondations pieuses, documents sur la seigneurie forment un bel ensemble de titres remontant au XIIe siècle, auxquels il faut joindre de précieuses correspondances des XVIe et XVIIe siècles. — Imv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89066).

Oye-et-Palet. — Liasse de procès contre la commune de La Rivière, depuis 1522.

Pierrefontaine. — Quelques titres depuis 1498.

Pirey. — Documents depuis 1504, intéressants surtout pour les guerres du xvie siècle et les limites territoriales ; cahiers de doléances révolutionnaires. — Inv. ms., par J. Gauthier (1888).

Plaimbois-du-Miroir. — Conventions de pâtures depuis 1491 ; arpentements de 1740. Annotations dans les registres paroissiaux à partir de 1703.

Pontarlier. — Inv. publ., complet, par J. Mathey, Besançon, 1887, 1 vol. in-4°.

Remoray. — Dépôt intéressant depuis le xv[e] siècle, offrant des comptes, des correspondances avec l'intendant de la province, des procès avec les paroisses riveraines.

Rougemont. — Titres divers des xvi[e]-xviii[e] siècles.

Sainte-Suzanne. — Beau terrier de 1762.

Saint-Point. — Dépôt remontant à 1485, mal classé.

Saules. — Arbitrages, transactions et procédures (1390-1637) ; documents sur les familles nobles du val de la Loue. — Inv. ms., par J. Gauthier (1888).

Scey-en-Varais. — Délimitations communales depuis 1518.

Vellerot-lès-Vercel. — Documents depuis le xv[e] siècle, au nombre d'environ 800, conservés dans un coffre du xv[e] siècle.

Vercel. — Documents divers (1370-1790) sur l'église, les seigneurs, les foires, les impôts, les bornages et la famille de Saint-André-Marnay.

Vieux-Charmont. — Plans du xviii[e] siècle.

Villers-Chief. — Titres et plans des deux derniers siècles.

Villers-le-Sec. — Notes dans les registres paroissiaux (1734-1742).

Vuillafans. — Précieux dépôt renfermant plus de 6000 pièces et documents depuis le xv[e] siècle, notamment sur les seigneurs, l'église et le couvent des Capucins. Les délibérations commencent en 1641. — Inv. ms., moderne.

N. B. — Sur l'état civil ancien de chacune des communes du département (1526-1792), on consultera l'excellent *Inventaire sommaire des registres d'état ancien conservés dans les archives communales et judiciaires du Doubs*, par J. Gauthier, Besançon, 1879, in-8° (extr. de l'*Annuaire du Doubs*).

DROME

Beaucoup de localités de ce département ont des archives

anciennes importantes. La plupart de ces dépôts communaux ont été inventoriés par les soins de l'archiviste départemental; le résultat de son travail a déjà été publié pour les communes de l'arrondissement de Nyons tout entier (Nyons y compris) dans l'*Inventaire sommaire des archives départementales de la Drôme*, tome III (série E supplément), pp. 334-440, et tome IV (idem), pp. 1-128; — et pour les communes de l'arrondissement de Montélimar (cantons de Dieulefit, Grignan, Marsanne et Montélimar), dans l'*Inventaire sommaire des archives départementales de la Drôme*[1], tome IV (série E supplément), pp. 129-457. — Nous nous contenterons donc de passer en revue les archives des localités non comprises dans les publications ci-dessus mentionnées.

Bourg-de-Péage. — Très importantes archives qui remontent au XIVe siècle. — INV. MS. moderne et conforme, par M. Villard.

Chabeuil. — Titres communaux en assez grand nombre depuis le XVe siècle.

Charmes. — Procédures relatives aux droits et usages dans la forêt de Bar.

Charpey. — Quelques rôles de tailles des XVIIe et XVIIIe siècles.

Châtillon-en-Diois. — Chartes originales depuis le XIVe siècle.

Châtillon-Saint-Jean. — Cadastres depuis 1590; les comptes et les délibérations n'existent que pour le XVIIIe siècle.

Crest. — Dépôt assez considérable, surtout depuis le XVIe siècle.

Die. — Belles archives, où l'on remarque surtout la série des délibérations à partir de 1483 et celle des comptes consulaires à partir de 1468. — INV. MS.

Donzére. — Riche collection de documents sur les troupes, les faits de guerre et les chefs militaires du XVIe siècle; comptes de la commune et requêtes diverses depuis la même époque. — INV. MS. — Cf. J. Ferrand, *Histoire de la principauté de Donzère*, Paris, 1887, in-12.

Félines. — Cadastres anciens.

Génissieux. — Cadastres, comptes et rôles de tailles du XVIIIe siècle.

La Garde-Adhémar. — Archives intéressantes depuis le milieu du XVIe siècle.

1. Ces deux volumes ont paru à Valence, en 1879 et en 1886, dans la collection des inventaires d'Archives départementales, in-4°.

Montrigaud. — Notes curieuses dans les anciens registres paroissiaux. Cf. *Bulletin de la Soc. d'archéologie de la Drôme*, 1889.

Montségur. — Titres communaux en assez grand nombre.

Peyrus. — Beau plan topographique cadastral.

Pierrelatte. — Belles archives; les comptes commencent en 1357. — INV. MS.

Rochegude. — Collection intéressante de 149 registres ou liasses depuis le XVIe siècle.

Romans. — Dépôt très important et bien classé; les différentes séries sont abondamment représentées, particulièrement celle des comptes qui remonte à 1362, et celle des délibérations qui remonte à 1366.

Saint-Nazaire-en-Royans. — Titres du XVIIIe siècle.

Saint-Paul-lès-Romans. — Cadastres depuis 1592; comptes et délibérations du XVIIIe siècle.

Saint-Paul-Trois-Châteaux. — Collection importante de délibérations, comptes et procédures; vieux cadastre.

Triors. — Quelques documents depuis la fin du XVIe siècle.

Valence. — Très riche dépôt. Les registres de délibérations commencent en 1426. — INV. MS., in-folio de 892 ff. (1886).

EURE

Bernay. — Archives remontant à 1373; documents sur le collège fondé en 1680, sur la taille, les jurandes, les corporations, les confréries (XVIIIe siècle); comptes de fabriques assez considérables depuis 1609. Les séries révolutionnaires sont importantes; on y remarque des registres et documents sur les biens nationaux, les émigrés, les communautés religieuses, les bénéfices ecclésiastiques, les sociétés populaires, et une correspondance assez abondante de l'évêque constitutionnel Lindet. Les registres paroissiaux ne remontent pas au-delà de 1605. — INV. MS., par M. Malbranche (vers 1865).

Evreux. — Dépôt important, depuis la fin du XIVe siècle. Les registres de délibérations commencent en 1623; les comptes de ville en 1398, mais avec lacunes fréquentes. Le fonds révolutionnaire n'est pas très important. — INV. MSS., insuffisants; M. Chassant, archiviste, en prépare un nouveau conforme. — DOC. PUBL. : Th. Bonnin, *Analectes historiques, recueils de documents inédits sur*

l'histoire de la ville d'Évreux, Évreux, 1839, in-8°; — le même, *Notes, fragments et documents pour servir à l'histoire d'Évreux*, Évreux, 1847, in-8°; — A. Chassant, *Notice historique sur la tour de l'horloge d'Évreux*, Évreux, 1859, in-12; — Arm. Bénet, *Charles VIII à Évreux, documents tirés des archives communales*, Rouen, 1883, in-8°; — et *Recueil des travaux de la Soc. libre de l'Eure*, passim.

Gisors. — Délibérations depuis 1665; comptes depuis 1583 (lacunes); documents sur le ban et l'arrière-ban (1635-1705); plans du XVIIIe siècle. L'état civil ne commence qu'en 1612. — INV. MS. (1855).

Les Andelys. — Registres paroissiaux commençant en 1573 (lacunes nombreuses).

Louviers. — Délibérations municipales depuis 1689; il y a quelques pièces comptables, en petit nombre, depuis 1490. L'état civil, qui remonte à 1554, possède des tables. Au dépôt doivent se joindre les copies des pièces relatives à l'histoire de Louviers extraites par Th. Bonnin de divers dépôts d'archives. — INV. MS., in-fol. (1881), en double aux Archives nationales (F. 89068). — DOC. PUBL. : Th. Bonnin, *Cartulaire de Louviers*, Évreux et Paris, 1870-1, 2 vol. in-4°.

Neaufles. — Les titres de l'ancien hospice sont mêlés à ceux de la commune.

Nonancourt. — Documents depuis 1223, et important cartulaire de la ville, écrit au XVIIe siècle, contenant la transcription de nombreux titres (1204-1466). — INV. MS., bon, en double aux Archives nationales (F. 89068).

Pont-Audemer. — Archives importantes depuis le XVe siècle. Cf. A. Canel, *Notes prises aux archives municipales de Pont-Audemer* dans les *Mém. de la Soc. des antiquaires de Normandie*, 2e série (1841), pp. 131-138, et IX (1851), pp. 591-611.

Pont-de-l'Arche. — Délibérations depuis 1693; quelques pièces comptables depuis 1725, et documents divers du XVIIIe siècle. — INV. MS. (1881), en double aux Archives nationales (F. 89068).

Quillebœuf. — Les archives anciennes se composent de onze registres et de douze liasses; mais on a constaté, il y a quelques années, la perte définitive des titres historiques concernant l'amirauté de Quillebœuf, la navigation et le pilotage, qui formaient le fonds le plus intéressant de ce dépôt.

Tourneville. — Notes historiques dans les registres paroissiaux, de 1768 à 1780.

Vernon. — Archives assez intéressantes. — Inv. ms. (1879).

N. B. — Les autres villes et villages de ce département n'ont guère conservé que leurs registres paroissiaux; quelques-uns d'entre eux sont d'ailleurs remplis d'annotations historiques, météorologiques ou autres qui méritent d'être relevées; cf. V. E. Veuclin, *Les remarques des curés normands* (Bernay, 1889, in-8°).

EURE-ET-LOIR

Les archives communales ont été entièrement visitées par l'archiviste départemental, L. Merlet, et inventoriées par lui, pour les communes de l'arrondissement de Chartres (sauf la ville de Chartres) dans l'*Inventaire sommaire des archives départementales d'Eure-et-Loir*, tome III (série E supplément), Chartres, 1871, 1 vol. in-4°; — pour les communes de l'arrondissement de Dreux[1], dans l'*Inventaire sommaire des Archives départementales d'Eure-et-Loir*, tome IV (série E supplément), Chartres, 1877, 1 vol. in-4°; — et pour les communes des arrondissements de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou (sauf les deux villes de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou), dans l'*Inventaire sommaire des archives départementales d'Eure-et-Loir*, tome V (série E supplément), Chartres, 1882, 1 vol. in-4°.

Chartres. — Très important dépôt, mais dont le classement ancien a été conservé. — Inv. publ., complet, par L. Merlet, Chartres, 1887, 1 vol, in-4°. — Doc. publ. : E. de l'Épinois, *Histoire de la ville de Chartres*, Chartres, 1854, 2 vol. in-8°; — L. Merlet, *Lettres écrites par les rois et reines à la ville de Chartres*, Orléans, 1859, 1 vol. in-8° (vol. III des *Mém. à la Soc. archéol. de l'Orléanais*); — H. Stein, *Préparatifs faits en 1608 pour l'entrée de Marie de Médicis à Chartres*, Orléans, 1887, in-8°; — et public. de la *Soc. archéol. d'Eure-et-Loir.*

Châteaudun. — Archives intéressantes[2]; quelques documents ont été retrouvés depuis la confection de l'inventaire. — Inv. publ.,

1. La partie du volume qui concerne spécialement la ville de Dreux a été publiée aussi à part, sous ce titre : *Analyse des archives communales de la ville de Dreux* (Chartres, 1875, 1 vol. in-12).

2. Le registre de l'état civil de la Madeleine de Châteaudun pour 1474 est l'un des plus anciens que l'on connaisse en France; cf. *Musée des Archives départementales*, n° 138.

complet, par L. Merlet, Châteaudun, 1885, 1 vol. in-4°. — Doc. publ. : *Bulletin de la Société dunoise*, passim.

Nogent-le-Rotrou. — Registres de l'administration municipale à partir du 20 septembre 1790. L'état civil des paroisses Saint-Hilaire et Saint-Laurent remonte à 1576 et 1580.

FINISTÈRE

Audierne. — L'état civil existe sans lacunes depuis 1526. Registres de délibérations pour l'époque révolutionnaire.

Brest. — Les délibérations municipales commencent en 1682; l'état civil se continue presque sans interruption depuis 1530. Nombreux documents de la Révolution, notamment sur le port de guerre. — Inv. ms., suffisant et conforme. — Doc. publ. : *Bulletins de la Soc. académique de Brest*, passim.

Briec. — Délibérations révolutionnaires, curieuses pour l'histoire de la chouannerie dans la région.

Carhaix. — Quelques titres assez intéressants depuis le XVIe siècle, mais les registres de délibérations n'existent qu'à partir de 1753.

Daoulas. — Quelques notes curieuses dans les registres paroissiaux.

Dirinon. — Les délibérations municipales commencent en 1771; les registres de baptêmes en 1597.

Esquibien. — Registres de délibérations pour les années 1740-1750; état civil à partir de 1553.

Ergué-Armel. — Registres paroissiaux depuis 1546.

Guerlesquin. — On y conserve un registre de délibérations de l'époque révolutionnaire.

Guipavas. — Trois registres de délibérations (ans II-VIII).

Lanmeur. — Une liasse de titres communaux remontant à 1447. Délibérations depuis 1754.

Le Conquet. — Un registre de correspondance de l'an II.

Logonna-Daoulas. — Collection rare d'imprimés révolutionnaires.

Morlaix. — Archives importantes, curieuses pour l'histoire de la Ligue en Bretagne et pour le soulèvement populaire local de 1675. Les délibérations du corps de ville remontent à 1589, et la collection des registres paroissiaux est complète depuis la fin du XVIe siècle. — Inv. ms., conforme. — Doc. publ. : A. de la Borde-

rie, *La révolte du papier timbré en Bretagne* (Saint-Brieuc, 1880, in-12.)

Plogonnec. — Comptes de fabrique de 1601 à 1717.

Plougasnou. — Rôles de fouages du XVIIe siècle; comptes de fabrique et titres concernant Saint-Jean-du-Doigt depuis le XVIe siècle.

Plouvenéz-Lochrist. — Documents révolutionnaires importants.

Quimper. — Belle collection de 47 registres de délibérations du corps politique depuis le milieu du XVIe siècle, avec quelques lacunes[1]. Il existe une collection de comptes communaux pour les années 1537 à 1580, et des titres des hospices à partir du XVe siècle. Les registres paroissiaux commencent en 1533, avec lacune de 1573 à 1623. — INV. MS., par A. de Blois (1855), non conforme. — DOC. PUBL., par A. Faty et J. Trévédy, dans le *Bulletin de la Soc. archéol. du Finistère*, passim.

Sizun. — Délibérations du XVIIIe siècle; quelques renseignements sur les émeutes révolutionnaires et la chouannerie dans le registre de l'année 1800.

Taulé. — Registres du conseil de fabrique depuis 1741; quelques registres de la Révolution.

GARD

Aiguèze. — Les délibérations commencent en 1661; procédures diverses depuis 1317, et compoix de 1545.

Alais. — Beau dépôt, où l'on remarque entre autres sept compoix en langue d'oc, dont un de 1393. — INV. MS., très détaillé, par J. Fabrégat (1757). — DOC. PUBL. : A. Bardon, *Listes chronologiques pour servir à l'histoire de la ville d'Alais; I : les consuls* (1250-1715), Nîmes, 1890, in-8°.

Anduze. — L'inondation de 1861 a été très funeste aux archives; l'état civil remonte à 1560.

Aubais. — Délibérations communales à partir de 1745; compoix de 1714.

Aubord. — État civil catholique depuis 1685, protestant depuis 1781.

Aubussargues. — Délibérations communales de 1520 à 1590; état civil catholique depuis 1682, protestant depuis 1754.

1. Aux archives départementales se trouvent une partie des comptes des miseurs, notamment pour l'époque de la Ligue.

Aulas. — Cette commune possède d'intéressants documents à partir de 1243, des délibérations commençant en 1559, des documents militaires depuis 1574, un compoix en langue d'oc de 1565, des registres de l'état civil catholique depuis 1686, et protestant depuis 1612. — Inv. ms. (1691).

Bagnols. — Nombreux documents anciens, parmi lesquels on remarque les criées ou coutumes de police, datées de 1384.

Barjac. — Délibérations depuis 1618; compoix de 1634; importante collection de papiers relatifs à des procès de la ville depuis le XIIIe siècle.

Beaucaire. — Dépôt riche en documents originaux, dans toutes les séries, depuis le milieu du XIIIe siècle. — Inv. ms. du XVIIIe siècle, très complet. — Doc. publ. : Al. Eyssette, *Histoire administrative de la ville de Beaucaire*, Paris, 1882-1889, 2 vol. in-8°; — *Revue des sociétés savantes*, 6e série, VII (1878), pp. 405-407 ; 7e série, I (1879), pp. 103-107.

Bellegarde. — Les délibérations commencent en 1688. Compoix de 1571 ; livre du bureau de charité pour 1711.

Brignon. — Plusieurs compoix, dont un en langue d'oc, de 1472.

Calvisson. — Dépôt important; les délibérations commencent en 1590. — Inv. ms., par Deimon.

Carnas. — Délibérations depuis 1743; compoix de 1602.

Castelnau-Valence. — Livre du consulat de 1581.

Caveirac. — Quelques pièces depuis le XVe siècle.

Cavillargues. — Délibérations et documents divers à partir du XVIe siècle.

Chusclan. — Archives importantes; les délibérations remontent à 1593, les comptes à 1627, les compoix à 1536. On y conserve aussi des transactions en rouleaux depuis le XVIe siècle, et des billets de la banque de Law.

Collorgues. — Nombreux rouleaux en parchemin.

Congéniès. — On y conserve un compoix de 1591, et un registre des abjurations faites en 1685.

Cros. — Documents du XVIIIe siècle.

Dions. — Compoix du XVIe siècle.

Domazan. — Archives anciennes, comprenant des titres de propriété à partir de 1231, des pièces comptables à partir de 1375, et des compoix depuis 1527. — Inv. ms.

Flaux. — Deux compoix du XVIe siècle ; les délibérations consulaires commencent en 1623.

Fourques. — Délibérations depuis 1625 ; les registres paroissiaux remontent à 1590.

Gallargues. — Intéressant dépôt, où les documents (procédures, histoire militaire, etc.) commencent au XIIIe siècle ; délibérations depuis 1609.

Jonquières. — Quelques documents à partir de 1668 ; délibérations depuis 1705 et compoix de 1758.

Langlade. — Compoix de 1564, en patois.

Laudun. — Compoix du XVIe siècle ; registres paroissiaux depuis 1598.

Léques. — Papiers de finance des deux derniers siècles.

Les Angles. — L'état civil commence en 1530.

Les Plantiers. — Délibérations depuis 1708 ; état civil catholique depuis 1792 et protestant depuis 1645.

Les Salles-du-Gardon. — Délibérations depuis 1725 ; compoix de N.-D. de Laval, de 1554.

Le Vigan. — INV. PUBL., complet, par F. Teissier, Nîmes, 1890, 1 vol. in-4°.

Marguerittes. — Registres de la charité remontant à 1458.

Meynes. — Délibérations à partir de 1639.

Milhaud. — Délibérations depuis 1578 ; état civil catholique depuis 1686 et protestant depuis 1750.

Molières-du-Vigan. — L'état civil catholique commence en 1684 ; l'état civil protestant en 1646.

Monoblet. — Délibérations depuis 1676 ; comptes de clavaires remontant à 1595 ; état civil à partir de 1561. Il y faut joindre un assez grand nombre de titres non classés.

Montaren. — Compoix divers depuis 1531, et documents communaux à partir du XIVe siècle ; les délibérations ne commencent qu'en 1636.

Montfrin. — Délibérations à partir de 1682.

Montignargues. — Délibérations de 1627 à 1673.

Montpezat. — Délibérations à partir de 1625 ; registres du bureau de charité depuis 1688.

Mus. — Délibérations du consulat depuis 1668, du consistoire depuis 1630.

Ners. — L'état civil catholique remonte à 1675 ; l'état civil protestant à 1671.

Nîmes. — Archives importantes. — Inv. publ.[1] : Tome Ier, par A. Bessot de Lamothe, Mende, 1877, 1 vol. in-4° ; — tome II[2], par le même, Avignon, 1879, 1 vol. in-4°. — Doc. publ. : Léon Ménard, *Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nismes*, Nismes, 1750-1758, 7 vol. in-4° ; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, IV, pp. 67-69 ; — *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, III (1872), pp. 35-38, IV (1872), pp. 95-97, VI (1873), pp. 332-337, et VII (1874), pp. 495-505 ; 6e série, VIII (1878), pp. 256-258 ; — *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXIII (1874), pp. 141-143.

Pompignan. — Délibérations depuis 1638.

Pont-Saint-Esprit. — Délibérations consulaires à partir de 1553 ; compoix de 1390 et nombreux parchemins remontant à la même époque.

Redessan. — Délibérations de 1769-1779.

Remoulins. — Dépôt intéressant. — Doc. publ. : G. Charvet, *Cartulaire de Remoulins* (Alais, 1873-76, in-8°) ; — *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, VII (1874), pp. 519-523.

Ribaute. — Compoix du xvie siècle, en langue d'oc.

Rochefort. — Archives assez importantes ; collection de compoix à partir de 1580.

Roquemaure. — Riche dépôt, renfermant une collection de délibérations (dep. 1509), de comptes (dep. 1405), de compoix (dep. 1376), de titres de propriété (dep. 1300), de documents militaires (dep. 1356), d'ordonnances sur la chasse et sur la pêche et de règlements divers (dep. le xive siècle), et de titres relatifs à la forêt de Clary (dep. 1334). — Inv. ms., in-fol. de 133 ff., par M. Hugues (1778).

Saint-André-de-Valborgne. — Beau compoix du xvie siècle.

Saint-Chaptes. — Délibérations consulaires depuis 1614.

Saint-Christol. — Délibérations à partir de 1693 ; compoix de 1595, et livre du bureau de charité depuis 1688.

1. Cf. *Rapport à M. le Maire de Nîmes sur le récolement et le classement des archives communales opérés en 1852 et 1853*, par Max de Montrond, Nîmes, 1853, in-8° de 32 pp.

2. Les tables, rédigées plus tard par F. Teissier, n'ont pas paru en même temps que l'inventaire ; elles forment généralement un petit fascicule spécial.

Saint-Dézéry. — On y conserve diverses pièces comptables et de finance, un compoix de 1571, et des délibérations remontant à 1737.

Saint-Gervasy. — La série des délibérations commence en 1588.

Saint-Gilles. — Importante collection de titres communaux et hospitaliers. — Doc. publ. : A. de Lamothe, *Coutumes de Saint-Gilles* (Alais, 1873, in-8°).

Saint-Hippolyte-de-Montaigu. — Délibérations à partir de 1618.

Saint-Jean-du-Gard. — Registres de délibérations consulaires à partir de 1654 ; compoix de 1598. Il s'y trouve l'état civil protestant à partir de 1561, et six registres du consistoire pour les années 1605-1685.

Saint-Jean-du-Pin. — Délibérations depuis 1691 ; compoix de 1559 ; livre du bureau de charité de 1688.

Saint-Julien-de-Peyrolas. — Quelques documents anciens et registres de délibérations depuis 1651. — Inv. ms. (xviiie siècle.)

Saint-Laurent-d'Aigouze. — Titres relatifs à des procès entre la commune et le chapitre d'Alais.

Saint-Laurent-des-Arbres. — Compoix du xve siècle ; délibérations remontant à 1570.

Saint-Max-lés-Uzés. — Délibérations depuis 1636 ; compoix de 1582.

Saint-Quentin. — Série intéressante de délibérations municipales, dont le premier volume (livre blanc, 1594) contient les criées des consuls ; compoix depuis le xviie siècle, et parchemins divers depuis le xive.

Saint-Victor-de-Malcap. — Quelques anciens documents d'ordre financier et militaire. Les délibérations commencent en 1721.

Saint-Victor-des-Oules. — Délibérations depuis 1641 ; compoix depuis 1574.

Saint-Victor-la-Coste. — Titres des xviie et xviiie siècles.

Sanillac. — Dépôt assez important depuis le xvie siècle.

Sauzet. — Délibérations consulaires à partir de 1692, et quelques papiers et parchemins antérieurs à cette date.

Saze. — Registres de reconnaissances féodales pour 1384 (2 vol.), pour 1559 (5 vol.), et pour le xviiie siècle.

Sommiéres. — Archives assez riches depuis le xive siècle, mais encore non classées.

Tavel. — Archives assez nombreuses, mais en désordre ; compoix de 1554 ; délibérations depuis 1714.

Uchaud. — Un document de 1270; délibérations à partir de 1625; compoix de 1606.

Uzès. — Inv. publ., complet[1], par A. Bessot de Lamothe, Paris, 1868, 1 vol. in-4°. — Doc. publ. : *Revue de législation ancienne et moderne*, 1870-1871, pp. 180-192; — *Revue des Soc. savantes*, 4e série, V (1867), pp. 324-325; 5e série, I (1870), pp. 110-116.

Vallabrègues. — La série des délibérations commence en 1583.

Vallérargues. — Titres communaux depuis la fin du xvie siècle.

Valleraugue. — Délibérations depuis 1635. — Doc. publ. : *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XIV (1865), pp. 1-5.

Vauvert. — Les délibérations commencent en 1628.

Vénezobres . — Documents depuis le xive siècle, à classer.

Vergèze. — Les délibérations commencent en 1605.

Vers. — Collection importante de titres qui remontent au xviie siècle; délibérations depuis 1634; série des comptes consulaires à partir du xive siècle; compoix de 1580. On y remarque aussi le texte des criées de Saint-Privat (1450).

Vic-le-Fesq. — Cf. *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XL (1891), pp. 438-442.

Villevieille. — Quelques pièces depuis le xve siècle.

Villeneuve-lès-Avignon. — Dépôt très riche où l'on remarque surtout deux beaux cartulaires municipaux. — Inv. ms. du xviiie siècle, de tous points excellent.

N. B. — Il a déjà paru un volume d'inventaire des archives communales du Gard dans l'*Inventaire sommaire des archives départementales du Gard* (série E supplément), Nîmes, 1888, 1 vol. in-4°; les auteurs, MM. Bessot de Lamothe et Bligny-Bondurand, successivement archivistes départementaux, y ont analysé avec soin les archives municipales d'**Aigues-Mortes**, **Aiguesvives**, **Aimargues**[2] et **Aramon**[3], qui ont toutes une véritable importance. — En outre, pour la plupart des petites communes du département, on a des inv. ms., insuffisants il est vrai, en double aux Archives nationales (F. 89069-89075).

1. Les tables n'ont pas encore été imprimées.

2. M. Bondurand a publié en 1886, d'après l'original des archives d'Aimargues, le texte des coutumes de Lunel (1367); cf. d'autres documents tirés du même dépôt dans l'*Eglise Libre* du 23 mars 1883.

3. Ces différents dépôts remontent au xiiie et même au xiie siècle; celui d'Aigues-Mortes avait déjà été inventorié au siècle dernier par A. Esparron.

GARONNE (HAUTE)

Arbas. — Délibérations depuis 1788.

Aspet. — Registres contenant le recueil des titres de la communauté (1596-1750); les délibérations commencent en 1742.

Ausson. — Coutumes de 1531.

Bagnères-de-Luchon. — Inv. publ. : *Cour d'appel de Toulouse. Pour M. le maire de la ville de Bagnères-de-Luchon contre M. le Préfet de la Haute-Garonne représentant le domaine de l'État. Inventaire analytique et chronologique, copies et extraits des principales pièces composant le dossier de ladite ville* (Toulouse, s. d., in-8° de 44 pp.).

Bessières. — Délibérations à partir de 1527, et quelques documents remontant au XIVe siècle.

Boulogne. — Délibérations depuis 1770.

Buzet. — Documents depuis le XIVe siècle, et coutumes de 1242 (en copie). — Inv. ms.

Cardeilhac. — Délibérations depuis 1763.

Cassagnabère. — On y conserve un registre de notaire du diocèse de Comminges, pour les années 1696-1698.

Cassagne. — Les délibérations ne commencent qu'en 1789.

Cazères. — Titres et registres de délibérations pour les XVIIe et XVIIIe siècles.

Daux. — Copies des privilèges de 1323; informations et procédures criminelles (1516-1579); actes divers depuis le XVIe siècle.

Encausse. — Statuts des prêtres collégiés de la baronnie (1545).

Estadens. — Rôles de taille des années 1667 et suiv.

Esténos. — Ordonnances de concession à la couronne par Henri III (1583).

Fauga. — Délibérations depuis 1740.

Fontenilles. — On y remarque, outre un livre terrier, des comptes consulaires du XVIIe et du XVIIIe siècle, des coutumes en langue romane de 1483, et quelques autres documents anciens.

Fronton. — Délibérations depuis 1618.

Gragnague. — Coutumes de 1372.

Grenade-sur-Garonne. — Belle collection de documents anciens; la série des délibérations commence en 1584. — Inv. ms., par M. Rumerue [1].

1. On a commencé à l'imprimer; 7 feuilles sont tirées depuis longtemps.

Izaut. — Dénombrements et hommages du XVIIIe siècle.

Lacasse. — Rôles de tailles de 1769-1770.

Lagardelle. — Quelques papiers et parchemins anciens; les registres paroissiaux existent au complet depuis 1584.

Latrape. — Quelques documents, parmi lesquels une copie des coutumes de 1455 de la baronnie de Marquefave.

Lavelanet. — Titres de propriété depuis le XVIe siècle.

Le Born. — Délibérations depuis 1672.

Le Burgaud. — Quelques parchemins (1277-1532).

Le Fousseret. — Coutumes de 1247, en langue d'oc; rôles de tailles, aveux et hommages des XVe et XVIIe siècles; registres de reconnaissances féodales, de 1538. Les délibérations remontent à 1643.

Lestelle. — Coutumes de 1243 (en copie du XVIe siècle).

Les Toureilles. — Titres du XVIe siècle, en partie relatifs à des procès avec la commune de Montréjeau.

Lez. — Procédures et documents divers, à partir de 1475, pour droits d'usage dans la forêt de Boutx.

Lherm. — Délibérations à partir de 1668; rôles de tailles à partir de 1764, et terriers du XVIIe siècle.

L'Isle-en-Dodon. — Registre des obits de l'église (1545); délibérations communales (1768-1784).

Mondavezan. — Les délibérations existent pour les deux derniers siècles; terrier de 1594.

Montesquieu-Guittaut. — Registre de reconnaissances féodales rendues au seigneur de Montesquieu (M. de Noé) en 1630.

Montréjeau. — Nombreux documents remontant au XVIe siècle; entre autres des comptes de 1566, des procès-verbaux de bornage de 1522, et une copie des anciennes coutumes de la ville.

Muret. — Cette ville conserve les belles archives du pays de Commenge, en s'appuyant sur un acte de 1614 qui en ordonne la conservation à Muret même; elles forment un ensemble de 90 liasses. — INV. MS. de 1741, très bien rédigé par Guillaume Martin, notaire de Toulouse[1]. — Cf. *R. P.*, 1882, pp. 338-339, et 1886, pp. 165-170.

1. Il est réparti en 342 articles, mais depuis un siècle et demi quelques documents ont disparu. Il ne faut tenir aucun compte d'un inventaire plus moderne, qui est très médiocre.

Palaminy. — Délibérations des XVIIe et XVIIIe siècles.

Pinsaguel. — Délibérations depuis 1624; terrier de 1626.

Portet. — Anciennes archives, assez intéressantes.

Rieumes. — Nombreux titres relatifs aux bois communaux; délibérations depuis 1766, et documents révolutionnaires.

Rieux[1]. — Statuts de la confrérie des archers (1589). Les délibérations ne remontent qu'à 1763. — Cf. C. Gleizes, *Notice sur la ville de Rieux et ses archives*, dans les *Mémoires de la Soc. archéol. du midi de la France*, VII, pp. 342-354.

Roquefort. — Délibérations depuis 1754.

Roquettes. — Livre des censives dues aux Chartreux de Toulouse (1734).

Sabonnères. — Rôles de tailles pour les années 1750-1790.

Saint-Béat. — Les archives de cette commune ont été détruites par une inondation de 1772; parmi les documents sauvés, on cite une copie des anciennes coutumes et le titre constitutif des forêts communales (1479).

Saint-Bertrand-de-Comminges. — Documents remontant au XIVe siècle. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89076).

Saint-Gaudens. — Les archives ont été complètement détruites par un incendie le 10 décembre 1869.

Saint-Jean-de-l'Herm. — Délibérations depuis 1704.

Saint-Michel. — Documents des deux derniers siècles.

Salles. — Rôles d'impôts et comptes consulaires du XVIIe siècle.

Seysses. — Délibérations depuis 1745; terriers de 1625 et 1725.

Toulouse. — Le dépôt municipal du Capitole est l'un des plus beaux du midi de la France; classé et inventorié depuis plusieurs siècles, réorganisé en 1861 par les soins de M. Roschach, archiviste actuel, il offre une grande variété de documents anciens et précieux. Les principales séries sont relatives aux délibérations, correspondances, instructions et autres actes de l'administration des capitouls, (1438-1698), à la comptabilité (1466-1787), aux ordonnances de police et de sûreté (1524-1789), aux franchises de la ville (dep. 1371) et à celles de Samatan (1373) et Saint-Puy (1396); aux réceptions, à la maîtrise de divers corps de métiers (dep. 1547), aux montres, revues et inventaires de l'arsenal (1656-1675), aux jeux floraux (1446-1656). On conserve des cartulaires contenant les résolutions des consuls depuis 1141, ainsi que les annales du capitoulat, série de

1. Le fonds de l'évêché, resté dans la ville jusqu'en 1860, a été réuni à cette époque au dépôt départemental.

registres malheureusement incomplète où, dès l'origine, chaque spécialement à l'hôtel-de-ville[1]. — La période révolutionnaire a été singulièrement appauvrie. — Inv. ms., par Pierre Louvet (1660), par Hugues de Marsis (1730), et par M. Tilhol (1760). — Inv. publ. : *Inventaire sommaire des archives de la ville de Toulouse*, série AA (1re partie) par M. Roschach[2], Toulouse, 1886, 1 vol. in-4°. Inv. sous presse : série AA (suite). capitoul élu fut représenté en miniature par le peintre attaché — Cf. *Documents hist. inédits*, I (1841), pp. 148-160; — *Toulouse* (Associat. française pour l'avancement des sciences, XVI, 1887), Toulouse, 1887, in-8° (pp. 467-469); et F.-A. Aulard, dans la *Révolution française*, XIII (1887), pp. 505-507. — Doc. publ. : *Recueils des titres concernant les privilèges de la ville et bourgeoisie de Toulouse*, Toulouse, 1686, in-4°; — G. La Faille, *Annales de la ville de Toulouse*, Toulouse, 1701, 2 vol. in-fol. — Lebrun, *Les us et coutumes de la ville de Toulouse*, Toulouse, 1753, in-12; — *Histoire générale de Languedoc* (éd. Privat), passim; — P. Dognon, *Les Armagnacs et les Bourguignons en Languedoc*, dans *Annales du Midi*, I (1889), pp. 433 et suiv.; — et publications des Sociétés locales.

Verfeil. — Délibérations depuis 1576 et quelques titres communaux.

Villaudric. — Délibérations depuis 1470.

Villemur. — Délibérations depuis 1544.

Villeneuve-les-Cugnaux. — Les délibérations remontent à 1664. Terrier de 1616; dénombrement de 1672.

N. B. — La plupart des communes, dans ce département, possèdent des cadastres et des terriers qui appartiennent au xviie et parfois au xvie siècle; il a été impossible d'en faire mention.

GERS

Auch. — Archives intéressantes depuis le xive siècle. — Inv. publ. : par L. Couture[3], commencé en 1868 et interrompu après l'impression de deux feuilles (séries AA et BB) dans le format in-4°.

1. Il subsiste seulement, intacts, onze de ces volumes contenant 108 portraits. pour les années 1617 à 1655. Cette collection avait été commencée en 1295.

2. Cet inventaire, extraordinairement détaillé et rédigé avec le plus grand soin, n'est pas absolument conforme aux prescriptions ministérielles; il est précédé d'une fort intéressante histoire du dépôt.

3. Cf. *Rapport sur le classement et l'inventaire des archives de la ville d'Auch*, dans la *Revue de Gascogne*, IX (1868), pp. 476-9.

Condom. — Dépôt assez important. Les comptes remontent à 1543. Documents depuis le xiv[e] siècle. — Inv. publ. par Niel, également interrompu après cinq feuilles d'impression (séries AA et BB) dans le format in-4°[1]. — Doc. publ. : Ph. Lauzun, *Lettres inédites de Marguerite de Valois*, Agen, 1881, in-8° ; — *Revue de Gascogne*, passim.

Eauze. — Registres de délibérations depuis 1626.

Fleurance. — Délibérations depuis 1649. — Inv. ms., par P. Parfouru.

Gimont. — Chartes de coutumes originales ; délibérations et nombreux documents des deux derniers siècles.

Lectoure. — Riches archives depuis le xiii[e] siècle, retrouvées en 1844, par M. de Métivier, dans une soupente de la mairie. Privilèges et coutumes depuis 1308 ; lettres de rois et de princes ; les comptes remontent au xv[e] siècle. Cf. D. Métivier, *Rapport sur les archives de la mairie de Lectoure*, dans *Doc. inéd. tirés de la Bibliothèque*, III, pp. 39-48 ; et Bordier, *op. cit.*, p. 370. — Doc. publ. : *Archives historiques de la Gascogne*, fasc. IX, *Archives de la ville de Lectoure, du* xiii[e] *au* xvi[e] *siècle*, par P. Druilhet, Paris-Auch, 1885, in-8°.

L'Ile-Jourdain. — Livre des coutumes et privilèges, dit livre de « las Poustetos » (1214-1368) ; délibérations à partir de 1591. — Inv. ms.

Lombez. — Registres paroissiaux depuis la fin du xvi[e] siècle.

Masseube. — Délibérations depuis 1694.

Mirande. — Archives intéressantes depuis le xiii[e] siècle, renfermées dans un vieux coffre en bois ; cartulaire, documents sur les arts et métiers, les foires, les confréries.

Montaut. — Livres terriers et cadastres. État civil depuis 1588.

Montesquiou-sur-Losse. — Cadastre du xvi[e] siècle.

Montréal. — Dépôt assez important, remontant au xv[e] siècle. Les délibérations n'existent que pour les années 1687-1689 et 1783-1784.

Nogaro. — Registres de délibérations à partir de 1660. — Inv. ms., par P. Parfouru. — Doc. publ., dans *Annuaire du Gers* pour 1881.

Roquelaure. — Cadastres et rôles de tailles. Registres de délibérations consulaires, 1766-90.

Samatan. — Le plus ancien registre de délibérations commence en 1636.

1. Cf. Inventaire des archives de l'Hôtel de Ville de Condom (vers 1845), Bibl. nat., ms., nouv. acq. fr. n° 4036.

Seissan. — Rôles de tailles et comptes, en partie relatifs aux communes voisines.

Vic-Fezensac. — Inv. publ. par H. de Rivière, Auch, 1863, in-4°, avec tables.

GIRONDE

Bayon. — Documents des deux derniers siècles. — Doc. publ. : *Archives historiques de la Gironde*, VIII, 292.

Bazas. — Délibérations des années 1730-1780; registre des transactions passées avec l'évêque depuis 1674; cadastre de 1662, mercuriales du xviiie siècle. Les registres paroissiaux remontent à 1592. — Inv. ms. (1882).

Blaye. — Très important dépôt depuis le xiiie siècle. — Inv. ms., 1 vol. in-fol. de 308 pp., moderne et conforme. — Doc. publ. : *Archives municipales de Blaye*, [précédées d'une table chronologique des documents qui concernent l'histoire de cette ville et qui se trouvent dans d'autres archives], Bordeaux, 1871, in-4° (extrait du t. XII des *Archives historiques de la Gironde*).

Bordeaux. — Archives considérables depuis le xiiie siècle. Atteintes par l'incendie du 13 juin 1862, elles ont été très lentement reconstituées par l'archiviste E. Gaullieur qui en a donné un inventaire sommaire dans son *Rapport à M. le Maire de Bordeaux sur la situation des archives municipales*, Bordeaux, 1888, in-8° de 23 pp. — Nombreux cartulaires dans la série AA. Registres de la Jurade bordelaise depuis 1406. Terriers. Registres de l'église, du chapitre et de l'hôpital Saint-André de Bordeaux depuis le xve siècle. Neuf cents registres d'état civil. Les archives révolutionnaires sont intactes, quoi qu'on en ait dit [1]. — Inv. mss. : Inv. sommaire alph. des délibérations des jurats de 1520 à 1786 (32 cartons). Inventaire sommaire des pièces détachées, commencé au xviiie siècle par l'abbé Baurein (8 portefeuilles gr. in-fol.). — Doc. publ. : *Publications de la commission des archives municipales de Bordeaux* : I. *Le livre des Bouillons*, Bordeaux, 1867, in- 4° (l'introduction contient une histoire du dépôt); II. *Livre des privilèges*, Bordeaux, 1878, in-4°; III et IV. *Registres de la Jurade bordelaise* (1406-1422),

1. Le dépôt a acquis récemment un lot important de documents relatifs aux jugements de l'Inquisition d'Aragon de 1485 à 1492, dont M. Gaullieur a donné l'inv. dans la *Revue des études juives*, XI (1886), pp. 84-89.

Bordeaux, 1873-1883, 2 vol. in-4° ; V. *Livre des coutumes de Bordeaux*, Bordeaux, 1890, in-4°. — *Archives historiques de la Gironde*, t. II, XIV, XVIII et passim.

Bourg-sur-Gironde. — Archives considérables, comprenant des registres de la Jurade depuis 1565, des registres de fabrique, de confrérie et de l'hospice pour le XVIIIe siècle, et une série de documents révolutionnaires. — INV. MS.

Cadillac. — Archives anciennes et intéressantes; les comptes de la ville remontent à 1435, les registres de la Jurade à 1670, et ceux de la réception des bourgeois à 1592; ils sont en partie rédigés en dialecte gascon. État civil depuis 1553. Importants documents révolutionnaires. — INV. MS., 1 vol. in-fol. de 350 ff. (1883). — DOC. PUBL. : *Réunion des Sociétés savantes, section des Beaux-Arts*, VIII (1864), pp. 183-198.

Castillon. — On y conserve trois registres de la Jurade, et divers documents, notamment sur la police des vins.

Coutras. — Un dossier de pièces anciennes; nombreux documents révolutionnaires.

Créon. — Quelques titres depuis 1723.

Gradignan. — Les délibérations remontent au XVIIe siècle.

Guitres. — Quelques pièces anciennes et révolutionnaires.

Langon. — Dépôt intéressant depuis le XIIIe siècle. — INV. MS. (1881).

La Réole. — Collection importante de documents remontant au XIIIe siècle. Les registres de délibérations commencent en 1530. — DOC. PUBL. : *Archives historiques de la Gironde*, t. II, et passim; — O. Gauban, *Histoire de la Réole*, La Réole, 1873, in-8°.

La Roque-de-Cadillac. — Registres paroissiaux depuis 1592.

Lesparre. — Deux registres de reconnaissances féodales en faveur du couvent des Cordeliers de la ville (XVIIIe siècle).

Libourne. — Très riche dépôt où se trouvent des statuts, privilèges et ordonnances réunies en un cartulaire ou « Livre velu » du XIVe siècle; les registres de délibérations ne remontent qu'à 1600. — INV. MS., ancien, par Burgade, et nouveau, en cours, par M. Duval (1891). — DOC. PUBL. : *Archives historiques de la Gironde*, t. II (1860) et passim; — R. Guinodie, *Histoire de Libourne et de son arrondissement*, Bordeaux, 1845, 3 vol. in-8°.

Monségur. — Belles archives contenant le livre des privilèges ou Cartulaire de l'Esclapot (XIIIe siècle), trente-trois registres de la

Jurade à partir de 1586, un cadastre de 1672, des pièces de comptabilité et des titres sur l'hospice depuis le XIVe siècle. — Doc. PUBL. : Fr. Michel, *L'Esclapot ou cartulaire de Monségur*, Bordeaux, 1863, 1 vol. in-8°.

Mouliets-et-Villemartin. — Documents révolutionnaires.

Rions-sur-Garonne. — Documents depuis 1328. Les délibérations ne commencent qu'en 1652. — Inv. ms. (1884), par M. Duval, avec tables.

Saint-Émilion. — Riche collection de documents, y compris une série de registres de la Jurade à partir de 1558. Papiers intéressants pour l'époque révolutionnaire.

Saint-Macaire. — Archives anciennes dans quatre cartons, remontant au XIVe siècle. Cinq registres. — Inv. ms. (1882). — Doc. PUBL. : *Archives historiques de la Gironde*, VII, 166, 348; VIII, 251.

Sainte-Foy-la-Grande. — Délibérations depuis 1549, avec quelques lacunes; documents sur les Cordeliers, statuts municipaux, registres de tailles et documents militaires depuis 1380; vingt-cinq liasses de minutes de notaires. État civil protestant et catholique depuis 1625. A classer [1].

Saint-Romain-la-Virvée. — Registres (copies de titres) depuis 1471.

Sauveterre-de-Guyenne. — Inv. ms. (1886).

N. B. — Cf. l'insignifiante brochure de F. Leroy, *Note sur les archives... de quelques villes du département*, Bordeaux, 1840, in-8° (extr. du *Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*).

HERAULT

Agde. — Papiers du consulat depuis 1451. Chartes diverses depuis le XIIIe siècle. — Doc. PUBL. : *Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, I [2] (1863), pp. 14-18.

Agel. — Collection de factums du XVIIIe siècle.

Aniane. — Actes de la commune depuis le XIVe siècle.

Azillamet. — Délibérations depuis 1626 et plusieurs terriers.

Balaruc-le-Vieux. — Procès-verbaux du conseil communal à partir de 1656; beau compoix du XVIIIe siècle.

Bédarieux. — Archives pillées en 1793. Délibérations depuis 1667. Classement non conforme.

1. La plupart de ces documents ont été retrouvés, il y a peu d'années, dans un grenier de la mairie, par M. Ducaunnès-Duval.

Béziers. — Cf. Bordier, *op. cit.*, p. 300. — Doc. publ. : Mascaro, *Lo libre de Memorias*, dans le *Bull. de la Soc. arch. de Béziers*, t. I. et *Revue des langues romanes*, 1890 ; — *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, V (1867), pp. 446-449, VI (1867), pp. 569-573 ; 6e série, VIII (1878), pp. 97-102 ; 7e série, I (1879), pp. 123-126 ; *Bulletin historique et phil. du Comité des travaux historiques*, 1886, p. 153 ; 1885, pp. 213-4 ; 1887, pp. 134-8 ; 1888, pp. 274-276 et 290-1 ; 1887, pp. 9-12 ; — et *Bulletin de la Soc. de Béziers*[1].

Cessenon. — Documents depuis 1374 (occupation anglaise). Registre des délibérations depuis 1549. Livres terriers en langue d'oc.

Cette. — Archives peu anciennes. — Inv. ms., commencé par l'archiviste Thomas et inachevé.

Clermont-l'Hérault. — Chartes depuis le xive siècle.

Cournonsec. — Compoix de 1747.

Cournonterral. — Archives anciennes, à inventorier.

Frontignan. — Chartes du xive siècle. Registres de reconnaissance depuis 1451, et compoix depuis 1596. Dépôt important[2].

Ganges. — Chartes et registres depuis le xiiie siècle. Compoix des deux derniers siècles. Cf. Bordier, *op. cit.*, p. 367.

Gigean. — Procédures des deux derniers siècles, et délibérations depuis 1706. Compoix du xvie siècle en langue d'oc.

Gignac. — Documents du xve siècle, publiés par l'abbé Vinas, dans la *Revue des langues romanes*, t. I et II (1870-71).

La Livinière. — Délibérations depuis 1741 ; état civil depuis 1596.

La Salvetat. — Dépôt incendié. Restent quatre compoix des deux derniers siècles et les registres des délibérations depuis 1660.

Lodève. — Chartes depuis le xive siècle. Anciens compoix. — Inv. ms. de 1591.

Lunel. — Quatre cent cinquante cahiers ou registres depuis 1204. — Bon Inv. ms. par Millerot, de 682 pp. in-fol.

Mèze. — Registres de délibérations et chartes depuis le xvie siècle.

Mireval. — La série des délibérations commence en 1694.

1. Outre les communications faites à cette Société, M. Soucaille a adressé au Comité des travaux historiques un grand nombre de textes tirés des archives de Béziers, qui n'ont pas tous été imprimés, mais sont au moins indiqués ou analysés au fur et à mesure dans la *Revue des Sociétés savantes*.

2. M. A. Germain a publié dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier* plusieurs documents empruntés aux dépôts de Frontignan et de Cournonterral.

Montbasin. — Chartes depuis le xve siècle. Délibérations depuis 1594, presque au complet.

Montpellier. — Magnifique dépôt, installé à la Tour des Pins, ancienne tour des fortifications de la ville, depuis 1886. Le fonds ancien, depuis le xiie siècle, est conservé en partie dans des « cassettes » et des « tiroirs » du xve; il se compose de 3000 pièces environ, arbitrairement classées; les « tiroirs » ont été cependant plus spécialement réservés à la comptabilité de la ville, surtout pour le xive siècle. Cartulaires et registres d'administration municipale, connus sous le nom de *Grand* et de *Petit Thalamus*, de *Liber instrumentorum memorialium* et de *Livre noir* (1240-1247). Les registres de délibérations du conseil de ville s'étendent du xive siècle à 1790, mais ne forment une série à peu près continue qu'à partir de 1461. Compoix du xive siècle. Livre des portraits des anciens maires, consuls et greffiers depuis le xive siècle jusqu'en 1789, etc. Cf. *Récolement des archives municipales*, par E. D. Grand, Montpellier, 1889, in-8° (extr. du *Bulletin mun. de la ville de Montpellier*). — Inv. mss. : L'Inventaire du « grand chartrier » a été dressé par Louvet en 1662 ; la même année, Joffre inventoriait les archives de la « maison consulaire » ; et Darles rédigea en 1693 l'inv. des documents conservés dans l'« Armoire dorée [1] ». Les deux derniers ont été fondus et reclassés récemment par M. de la Pijardière, conformément au cadre officiel, mais l'inventaire et la classification de Louvet ont été jusqu'à présent respectés [2]. — Doc. publ. : La *Société archéologique de Montpellier* a publié dans ses Mémoires (in-4°) un très grand nombre de pièces tirées de ce dépôt; dès 1840, elle a donné une éd. du *Petit Thalamus*; de 1884 à 1886, une éd. du Cartulaire des Guillems ou *Liber instrumentorum*, etc. — M. A. Germain a tiré presque exclusivement des archives de la Tour des Pins la matière de plusieurs de ses ouvrages [3], notamment de son *Histoire de la commune de Montpellier*, Montpellier, 1851, 3 vol. in-8°, et de son *Histoire du commerce de Montpellier*, Montpellier, 1861, 2 vol. in-8°. — *Cartulaire de l'Université de Montpellier*, Montpellier, 1889, in-4° ;

1. Cf. A. Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, I, pp. 297-299 : « Note sur les archives de la commune de Montpellier. »

2. Voyez un spécimen (cassette A. 1) imprimé dans *Rapport sur les archives mun. pendant l'année 1889*, par E. D. Grand, Montpellier, 1890, in-8°, p. 8.

3. La plupart des travaux de M. Germain ont été publiés dans les *Mémoires de la Société archéologique*, et tirés à part. Cf. la *Bibliographie des Sociétés savantes*, par R. de Lasteyrie et E. Lefèvre-Pontalis, II (1890), pp. 9 et suiv.

— L. Guiraud, *Les fondations du pape Urbain V à Montpellier*, Montpellier, 1889, in-8° ; — *Revue des études juives*, XIX (1889), pp. 259-281 ; — L. de la Pijardière et E. D. Grand, *Lettres de Cambon et autres envoyés de la ville de Montpellier, de 1789 à 1792*, Montpellier, 1889, in-8°. — Cf. A. Montel, *Archives de Montpellier*, dans la *Revue des langues romanes*, II, 85 ; III, 9, 146, 292 ; IV, 5, 481 ; V, 40, 237 ; VI, 39, 70, 384.

Murviel. — Compoix de 1601.

Nizignan-l'Evêque. — Chartes depuis le xive siècle.

Olonzac. — Délibérations depuis 1669 ; compoix du xve siècle, en langue romane.

Oupia. — Titres de propriétés communales.

Pézenas. — Nombreux documents contenus dans des layettes et classés par le notaire Rességuier en 1774. Il y a des tables alphabétiques pour l'état civil.

Poussan. — Les délibérations commencent en 1644. On y conserve des registres de l'ancienne juridiction qui appartenait à l'abbaye de la Chaise-Dieu (audiences, plaintes et procès-verbaux des xviie et xviiie siècles).

Saint-Pons. — Délibérations des consuls depuis le xviie siècle. Compoix du xvie. Le reste a été vendu jadis comme vieux papiers.

Velieux. — Procès-verbaux des délibérations et élections des consuls, 1562-1690. Compoix de 1660.

Vic. — Compoix du xvie siècle. Statuts de la société de Saint-Blaise (xve siècle) ; cf. *R. P.*, 1873, pp. 20-22.

Villeveyrac. — Délibérations depuis 1629. Compoix et comptes du xviie siècle.

ILLE-ET-VILAINE

Dol. — Délibérations de 1642 à 1662 et complètes à partir de 1673.

Fougères. — Archives assez importantes ; délibérations depuis 1694 (lacunes), et comptes remontant à 1466. — Inv. ms.

Montfort-sur-Meu. — La série des délibérations commence en 1633 ; une liasse de comptes depuis 1681. — Inv. ms.

Paimpont. — Quelques titres communaux depuis 1467. — Inv. ms.

Redon. — Les délibérations remontent à 1674 ; il y a des comptes du xviie et du xviiie siècle. Dépôt en désordre. — Inv. ms. (1879).

Rennes. — Archives évaluées à 50.000 pièces ; les plus anciennes sont de 1410. — Inv. ms. (1879). — Doc. publ. : H. Carré, *Recherches*

sur l'administration municipale de Rennes au temps de Henri IV, Paris, 1888, in-8° ; — *Nouvelle revue hist. de droit français et étranger*, mars-avril 1890 ; — A. Dupuy, dans les *Annales de Bretagne* (depuis 1886), passim.

Saint-Malo. — Inv. publ., complet, par MM. Passeau, Havard et Harvut, Saint-Malo, 1883, in-4°.

Saint-Servan. — Délibérations du général de la paroisse à partir de 1669 et comptes des trésoriers de la paroisse à partir de 1674. Titres divers.

Vitré. — La série des délibérations commence en 1615, mais il y a une importante lacune de 1647 à 1703. État civil protestant complet de 1560 à 1685 ; les registres catholiques commencent en 1551 pour la paroisse Notre-Dame, en 1584 pour les autres. — Inv. ms. — doc. publ. : Abbé Paris-Jallobert, *Journal historique de Vitré*, Rennes, 1880, 1 vol. in-4° ; — le même, *Église protestante de Vitré* (analyse complète des 4135 actes de l'état civil), Rennes, 1890, in-8°.

N. B. — M. l'abbé Paris-Jallobert a entrepris de dépouiller les anciens registres paroissiaux des évêchés de Rennes, Dol et Saint-Malo et d'en donner l'inventaire : registres conservés tant dans les mairies que dans les greffes des tribunaux et quelquefois même entre les mains du clergé. Il a publié jusqu'ici deux fascicules comprenant déjà les paroisses de Saint-Aubin-du-Cormier, Erbrée et Mondebert, Saint-Hélen et Le Hinglé [1], — Balazé, Aubigné, Cornillé, Étrelles et Tremblay ; — les paroisses d'Argentré, Messac et Parcé paraîtront dans le fascicule suivant, la publication devant se continuer à intervalles trimestriels réguliers [2].

Les archives communales d'Ille-et-Vilaine, comme celles des autres départements bretons, ont été utilisées par M. A. Dupuy pour

1. Ces deux dernières sont aujourd'hui des communes du dép. des Côtes-du-Nord.

2. Il est peut-être bon de faire observer que dans toute la Bretagne il n'y avait jadis qu'une quarantaine de villes organisées en communautés, et que là seulement peuvent se trouver des délibérations proprement dites, telles qu'elles existent ailleurs. Dans les autres localités, le général (sorte de conseil de fabrique et de conseil municipal à la fois) délibérait aussi bien sur les affaires ecclésiastiques que sur les affaires civiles. On trouve par exemple un certain nombre de délibérations du général de la paroisse dans la série G des archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Beaucoup ont sans doute disparu, mais il s'en rencontre encore très fréquemment, avec les comptes de trésorerie des fabriques, entre les mains des recteurs (curés). A Saint-Servan seulement elles ont été transportées à la mairie

son grand travail sur *L'administration municipale en Bretagne au* XVIII[e] *siècle*, publié dans les *Annales de Bretagne*, de 1887 à 1891.

INDRE[1]

Châteauroux. — Point d'archives anciennes à l'Hôtel de Ville.

Issoudun. — Cf. *Notice sur les archives de la mairie d'Issoudun*, par M. de la Villegille (*Documents inédits tirés de la Bibliothèque*, I, pp. 231-234) et *Congrès archéologique de France*, 1873, p. 533.

INDRE-ET-LOIRE

Amboise. — Inv. publ. complet, par M. l'abbé C. Chevalier, Tours, 1874, in-8°, avec tables.

Chinon. — Archives intéressantes quoique appauvries[2] ; les délibérations remontent à 1568 et les comptes à 1587.

Loches. — Belle série de comptes communaux à partir de 1446 ; les délibérations commencent en 1531.

Tours. — Dépôt très considérable : comptes des deniers communaux (1358-1792) ; documents ecclésiastiques depuis 1140 ; registres des délibérations municipales de 1408 à 1791. Dossiers sur les États généraux et les assemblées politiques tenues en Touraine depuis 1404, les hôpitaux et l'assistance publique depuis 1280, etc. Cf. Nobilleau, *Les archives communales de Tours*, Tours, 1870, in-8°[3]. — Vallet de Viriville a publié dans le *Cabinet historique*, V (1859), catalogue, pp. 102-121, des analyses et fragments des archives municipales de Tours, pour les années 1411-1455. — Doc. publ. : J. Delaville-le-Roulx, *Comptes municipaux de la ville de Tours*, Tours, 1878-1881, 2 vol. in-8° (public. arrêtée à 1380) ; — Prince Galitzin, *Lettres de Henri IV aux échevins de Tours*, Tours, 1860, in-16 ; — V. Luzarche, *Lettres historiques des arch. comm. de Tours* (*1416-1574*), Tours, 1861, in-16 (Soc. des Bibliophiles de

1. Les renseignements manquent sur les archives (d'ailleurs peu considérables) des communes rurales de ce département.

2. Cf. un mémoire sur les pertes subies par les archives de Chinon (Archives nationales, D. XXXVIII, n° 72).

3. Cf. un rapport sur les archives de Tours, par Duclos (1838), à la Biblioth. nationale, mss. nouv. acq. franç. 3424.

Touraine); — Dr E. Giraudet, *Histoire de la ville de Tours*, Tours, 1873, 2 vol. in-8°; et les autres ouvrages du même auteur; — Ch. L. de Grandmaison, *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, Tours, 1870, 1 vol. in-8° (Mém. de la Soc. archéolog. de Touraine); — le même, *Plaintes et doléances de la province de Touraine aux Etats généraux du royaume*, Tours, 1890, in-8° (id.); — A. Giry, *Les établissements de Rouen*, Paris, 1885, 2 vol. in-8° (t. II, pp. 96-124); — Dupin de Saint-André, *Le cinquantenaire de l'église réformée de Tours*, Paris, 1887, in-8° (pp. 59-101); — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, IV, pp. 376-396; 4e série, I, pp. 167-169; — *Réunion des Sociétés savantes, section des Beaux-Arts*, VIII (1884), pp. 394-420; — *Revue de l'art français*, passim.

N. B. — Les autres archives municipales du département d'Indre-et-Loire n'ont guère, en fait de documents antérieurs à 1790, que leurs registres paroissiaux du XVIe siècle, dont on a d'ailleurs publié de nombreux extraits dans le *Bull. dc la Soc. archéol. de Touraine*, passim.

ISÈRE

Aoste. — Procédures du XVIe siècle et papiers relatifs aux relations de la communauté du lieu avec les seigneurs de Leyssins.

Allevard. — Belles archives depuis le XIIIe siècle. Délibérations, comptes et état civil du XVIIe. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89081).

Beaurepaire. — Registres et documents divers depuis 1595.

Bernin. — Documents d'ordre financier et administratif depuis 1620.

Biviers. — Dénombrement des fonds, 1634 ; état civil de 1582.

Bizonnes. — Rôles des tailles et de la capitation, XVIIIe siècle.

Bourgoin. — Délibérations consulaires depuis le XVe siècle. Actes de l'état civil depuis la seconde moitié du XVIIe.

Champagnier. — Correspondances de l'époque révolutionnaire.

Charnècles. — Délibérations depuis l'an II.

Crémieu. — Dépôt important. Comptes et délibérations du XVIe siècle. Documents sur les couvents des Augustins, des Ursulines et des Chartreusines de Crémieu, ainsi que sur celui des Chartreusines de Salette. — Inv. ms. — Cf. R. Delachenal, *Histoire de Crémieu*, Paris, 1888, 1 vol. in-8°.

Crolles. — État civil depuis 1547. Les délibérations commencent en 1781.

Domène. — Dépôt sans importance. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89081).

Eybens. — Curieuse collection de placards et affiches du xviie et du xviiie siècle.

Eyzin-Pinet. — Plans parcellaires du xviiie siècle. Délibérations de 1790.

Ghirens. — Documents divers depuis 1245. Livres de confrérie. Registres de l'état civil depuis 1594.

Granieu. — Délibérations de 1729 à 1761.

Grenoble. — Belles archives à peu près complètes depuis 1252, date d'un incendie qui détruisit les pièces de l'époque antérieure. On remarque dans la série AA le « livre de l'Évangile », le « livre de la Chaîne » (cartulaire de 1244 à 1565); une série de lettres missives depuis le xvie siècle; les procès-verbaux des États de la province (xvie et xviie siècles). — Inv. publ. Tome Ier (séries AA et BB), par A. Prudhomme, Grenoble, 1886, in-4°. — Cf. A. Prudhomme, *Histoire de Grenoble*, Grenoble, 1888, 1 vol. in-8°; — et les travaux de M. Pilot de Thorey.

Hières. — Ordonnances des intendants. Placards et circulaires de la période révolutionnaire.

La Calme. — Notes du curé dans le registre de 1790.

La Folatière. — Rôles des tailles et procédures du xviiie siècle.

La Mure. — Délibérations municipales depuis le xve siècle. Actes de l'état civil du xviie.

Le Péage de Roussillon. — Délibérations de la commune et de la municipalité de-canton depuis 1791.

Merlas. — Terriers et plans parcellaires depuis 1505.

Meylan. — Délibérations depuis 1648. État civil de 1590. Rôles des tailles et procédures des deux derniers siècles.

Meyzieu. — Documents anciens. A classer.

Montaud. — Terrier et bornage de 1469. Comptes consulaires et rôles de tailles des deux derniers siècles.

Morette. — Délibérations depuis 1670.

Optevoz. — On a placé aux archives de ce lieu les papiers du château de Courtenay relatifs aux familles de Courtenay et de la Balme, aux seigneurs de Montchallin et de Courboin.

Parizet. — Procès-verbaux de délimitation de la commune depuis 1493.

Pont-de-Beauvoisin. — État civil depuis 1513. Documents sur l'hôpital, l'église, la draperie, la milice (XVIIIe siècle). En désordre.

Rives. — INV. MS. incomplet (1882).

Revel-Tourdan. — État civil depuis 1571, avec notes historiques.

Roussillon. — Délibérations de la commune et de la municipalité de canton depuis l'an IV.

Saint-André-le-Gaz. — État civil de 1580. Rôles des tailles royales, XVIIIe siècle. Délibérations de 1791.

Saint-Etienne-de-Grossey. — État civil de 1596. Plan parcellaire de 1672.

Saint-Geoire. — Procédures et correspondances des deux derniers siècles.

Saint-Ismier. — Délibérations à partir de 1719. Comptes et rôles de capitation, XVIIe siècle. État civil de 1595.

Saint-Marcellin. — Délibérations depuis 1586. État civil de 1511. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89081).

Saint-Nazaire. — Comptes consulaires, délibérations et procédures des deux derniers siècles.

Saint-Nicolas-de-Macherin. — Délibérations de 1791. Terriers et plans parcellaires depuis 1641.

Saint-Priest. — Délibérations de la municipalité de canton depuis 1789.

Saint-Symphorien-d'Ozon. — Archives de la cure depuis le XVe siècle. — INV. MS. (1757).

Septême. — Registres paroissiaux depuis 1596 et plans parcellaires.

Simandres. — Collection de placards de l'époque révolutionnaire.

Tullins. — Dépôt important depuis 1334. Délibérations, comptes consulaires et plans parcellaires du XVIe siècle. — INV. MS. par M. Vallet (1887).

Varacieux. — Procédures, actes d'assemblées, rôles de taille et de capitation, comptes consulaires et titre du prieuré (XVIIe-XVIIIe siècles).

Vienne. — Très intéressant dépôt, où les séries BB (délibérations consulaires depuis 1395), EE et GG ont une grande importance. — INV. MS., en cours.

Villette-Serpaize. — Registre des assemblées de la communauté, 1675-79 et 1765-89. Plan parcellaire de 1768.

Virieu. — Terrier de la fin du XVIe siècle. Délibérations depuis 1760. — INV. MS. (1750).

Voiron. — Archives importantes. Classement non conforme. Délibérations depuis 1628.

Voreppe. — Délibérations consulaires depuis 1593. Documents communaux depuis 1220. Cet important dépôt n'a été l'objet d'aucun inventaire.

Vourey. — Plans parcellaires de 1595. Rôles de tailles et procédures du XVIIe siècle.

N. B. — La plupart des communes de l'Isère possèdent en outre dans leurs archives des cadastres du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

JURA

Arbois. — Très important dépôt. Cartulaire du XIVe siècle. Délibérations depuis 1587. Comptes de dépenses depuis 1652. Sous la rubrique KK, on a constitué une série (depuis le XIIIe siècle) de documents relatifs aux abbayes ou prieurés de Balerne, Rosières, Château-sur-Salins, Goailles, à la ville de Nozeroy et à divers villages et communautés des bailliages de Salins et d'Arbois. — Bon INV. MS. (1871), en double aux Archives nationales (F. 89082).

Chaussin. — Cf. *Bull. du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1884, p. 195; et Dr Briot, *Inv. des délibérations de la Chambre de ville de Chaussin* (1621-1790), dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 1883-4.

Dôle. — Dépôt remontant à 1277, mais néanmoins peu riche en documents anciens, qui ont été détruits dans le pillage et l'incendie de la ville par les Français en 1479. Les registres de délibérations commencent en 1490; les comptes de la ville en 1488 et ceux de la maladrerie en 1481. Les documents militaires sont surtout intéressants pour la période comprise entre 1530 et 1674. Registres paroissiaux à partir de 1575. — INV. MS., non conforme (1858). — DOC. PUBL. : *Revue des Soc. savantes*, 5e série, V (1873), pp. 448-458; — *Archives historiques, artistiques et littéraires*, I (1890), pp. 304-308.

Lons-le-Saunier. — Délibérations depuis 1637 ; comptes depuis 1625. Nombreux documents relatifs aux guerres du XVIe siècle. L'incendie de 1637 a détruit presque toutes les pièces antérieures

à cette date. Les archives révolutionnaires (entre 1789 et 1800) ont été soustraites. — Inv. ms., non conforme (1856), en double aux Archives nationales (F. 89083).

Poligny. — Dépôt important depuis le XIIIe siècle. Délibérations du XVIe. — Inv. mss. anciens, de 1542, 1682, 1720, et moderne en double aux Archives nationales (F. 89084). — Cf. *Bull. de la Soc. d'agric. sciences et arts de Poligny*, passim.

Saint-Amour. — Archives remarquables. Documents originaux depuis le Xe siècle. L'Hôtel de ville ayant été saccagé par les troupes de Louis XIII en 1626, la série des délibérations ne commence qu'au milieu du XVIIe siècle. — Bon Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89084). — Cf. *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, IV (1872), p. 65.

Saint-Claude. — Archives importantes, renfermant des documents d'intérêt communal et ecclésiastique depuis la fin du XVIe siècle, en originaux, et des copies d'actes beaucoup plus anciens. Les délibérations existent au complet pour les deux derniers siècles.

Salins. — Dépôt remontant au XIVe siècle. — Cf. un ms. de la Bibl. de Besançon : « Extraits des papiers de l'Hôtel de Ville de Salins. »

N. B. — On trouve aux Archives nationales (F. 89082-84) les inventaires manuscrits, très soignés, de presque toutes les petites archives communales de ce département. Citons, parmi les plus importantes, celles de : **Arinthod, Baume-les-Messieurs, Baverans, Crevier, Foncine-le-Haut, Mesnay, Montaigu, Mont-sous-Vaudrey, Parcey, Sellières, Septmoncel.** — Cf. E. Toubin, *Extraits des cadastres des communes du Jura*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Jura*, 1868, pp. 377-455. — L'*Annuaire du Jura* a publié de nombreux documents provenant des archives municipales du département.

LANDES

Dax. — Archives assez importantes. Cartulaires municipaux [1]. Documents depuis 1237. Délibérations depuis 1623. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89085).

1. Voy. une courte notice sur ces cartulaires dans la *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, VI (1873), pp. 223-224.

Mont-de-Marsan. — Documents depuis 1674. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89085). — Doc. publ. : *Chartes de la ville de Mont-de-Marsan*, Mont-de-Marsan, 1850, in-8° ; — J. F. Bladé, *Pierre de Lobanner et les quatre chartes de Mont-de-Marsan*, Paris, 1861, in-8°; cf. L. Couture, dans *Revue de Gascogne*, II (1861), pp. 400-413.

Saint-Sever — Documents depuis 1270. Les délibérations commencent en 1519. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89085).

Tartas. — Délibérations depuis 1601 ; comptes de la communauté depuis 1545. Documents divers du xv[e] siècle ; titres de l'hôpital et des confréries. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89085).

N. B. — On a imprimé sous la rubrique E supplément des inventaires de la plupart des petites archives communales de ce département dans le volume consacré à l'inventaire des séries A-H du dépôt départemental des Landes (ci-dessus, p. 166).

LOIR-ET-CHER

Blois. — M. Dupré a dressé en 1862 un excellent Inv. ms. de ce dépôt [1]; on le trouvera en double aux Archives nationales (F. 89086). M. Dupré avait analysé en outre, en détail, les délibérations qui commencent en 1566 ; ses papiers ont été déposés à la Bibliothèque de Blois. — Doc. publ. : A. Dupré, *Les institutions municipales de Blois*, Orléans, 1875, in-8° (extr. des *Mém. de la Soc. archéologique de l'Orléanais*) ; — *Revue des Soc. savantes*, 3° série, IV (1864), pp. 400-416 ; 4[e] série, VI (1867), pp. 619-627 ; 5[e] série, V (1873), pp. 74-86 ; 6[e] série, IV (1876), pp. 453-458, et VI (1877), pp. 45-49.

Cellettes. — A propos des registres de baptêmes de cette paroisse, cf. *Revue des Sociétés savantes*, 5[e] série, VII (1874), p. 515.

Romorantin. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. F. Bournon, Blois, 1885, 1 vol. in-4°. — Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 4[e] série, VII (1868), pp. 205-209.

Saint-Laurent-de-Montoire. — Cf. E. Nouel, *Extraits des registres paroissiaux* (1708-1735), dans le *Bull. de la Soc. archéol. du Vendômois*, 1889.

1. Les registres de l'ancienne paroisse Saint Martin de Blois commencent en 1539.

Vendôme. — Dépôt de médiocre importance. Les délibérations commencent en 1649. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89086).

N. B. — Dans le volume consacré à l'inventaire des archives départementales de Loir-et-Cher (ci-dessus p. H 168,) figure le commencement du dépouillement des archives municipales du département, sous la rubrique E supplément. On y trouvera les communes du canton de Blois (Blois excepté) et de Bracieux.

LOIRE

Feurs. — Titres communaux depuis 1554. — DOC. PUBL. : Aug. Broutin, *Histoire de la ville de Feurs*, Saint-Etienne, 1867, 1 vol. in-8° ; et V. Durand, *Feurs, mémoire inédit de l'abbé Duguet*, Montbrison, 1880, in-8°.

Montbrison. — Cf. A. Huguet, *Les registres des sépultures de l'église N. D. de Montbrison*, dans l'*Ancien Forez*, passim (dep. 1889).

Saint-Etienne. — Les registres de délibérations remontent à 1766. — INV. MS., par P. Cros (1862), en double aux Archives nationales (F. 89087).

Roanne. — Archives en classement ; les délibérations ne remontent qu'à 1790 ; état civil depuis 1571.

Saint-Bonnet-le-Château. — Nombreuses chroniques locales dans les registres paroissiaux de 1591 à 1621, publ. dans l'*Histoire de Saint-Bonnet-le-Château* des abbés James Condamin et Langlois (Lyon, 1885-1887, 2 vol. in-8°).

N. B. — L'archiviste départemental a mis sous presse un vol. de l'inventaire des archives départementales (supplément à la série E) qui contiendra l'inv. des archives communales de tout l'arrondissement de Montbrison.

LOIRE (HAUTE) [1]

Brioude. — Registres des assemblées d'habitants depuis 1770, et des délibérations municipales depuis 1789. Terriers des possessions du chapitre et du doyen de Brioude (le plus ancien de 1453).

1. Nous n'avons pu parvenir à nous procurer des renseignements sur les petites archives municipales de ce département.

Le Puy. — Archives anciennes et importantes. — INV. MS. du XVIIIe siècle. — DOC. PUBL. : *Inventaire des titres de la maison consulaire du Puy*, suivi des titres et privilèges de la ville, publ. par A. Aymard dans les *Annales de la Société d'agriculture, sciences et arts du Puy*, XV (1850), pp. 601-778; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1887, pp. 21-27.

LOIRE-INFÉRIEURE

Ancenis. — Délibérations de 1672 à 1782. Documents anciens sur le collège, le château, l'hospice et les halles. État civil depuis 1551. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89088).

Bourgneuf. — Délibérations, 1618-1789.

Basse-Goulaine. — Chartes de privilèges depuis 1435. La comptabilité commence en 1473. Délibérations depuis 1689.

Châteaubriand. — Dépôt considérable. Privilèges à partir de 1446. Les délibérations commencent en 1661. Titres de fabrique depuis 1385. État civil de 1491. — Cf. *Châteaubriand, ses archives et ses institutions municipales*. Nantes, 1854, in-8°.

Guérande. — Cf. E. de Boceret, *Le siège de Guérande en 1793*, Guérande, 1890, in-8°.

Le Cellier. — Nombreuses notes dans les registres paroissiaux depuis 1552.

Le Croisic. — Archives depuis le XVe siècle. Délibérations depuis 1654. — INV. MS. (1874), par Léon Maître, en double aux Archives nationales (F. 89088).

Le Gâvre. — Titres depuis 1296.

Nantes. — Archives importantes pour l'histoire de la ville, et aussi pour l'histoire générale, l'histoire du commerce et l'administration, la navigation, les maîtrises et les jurandes. Les procès-verbaux des séances du Conseil des bourgeois commencent au XVe siècle, mais les registres de délibérations municipales ne datent que de 1555. — INV. PUBL. : Tome Ier (séries AA à DD), par S. de La Nicollière-Teijeiro, Nantes, 1888, in-4°. — DOC. PUBL. : A. Perthuis et S. de la Nicollière, *Le livre doré de l'Hôtel-de-Ville de Nantes*, Nantes, 1873, 2 vol. in-4° ; — S. de la Nicollière, *Privilèges de la ville de Nantes*, Nantes, 1883, 1 vol. in-4° (Archives de Bretagne, I). — *Archives historiques de la Gironde*, VIII, pp. 297 et 335; — *Revue*

des études juives, XVII (1888), pp. 128-142 ; — *Annales de la Société académique de Nantes*, VI (1835), pp. 415 et suiv. ; — Ch. Laronze, *Essai sur le régime municipal en Bretagne pendant les guerres de religion*, Paris, 1890, 1 vol. in-8° ; — *Revue de Bretagne et de Vendée*, *Bulletin de la Société des bibliophiles bretons*, *Annales de Bretagne*, *Annales de la Société académique de Nantes*, et *Revue historique de l'Ouest*, passim. — Cf. S. de la Nicollière-Teijeiro, *Promenade à travers les registres d'état civil*, dans le *Bulletin de la Soc. archéol. de Nantes*, X, pp. 21-61.

Noirmoutier. — Cf. *Bull. de la Soc. archéol. de Nantes*, XII, pp. 75-88.

Paimbœuf. — Archives sans importance. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89088).

Saint-Julien-de-Vouvantes. — Comptes depuis 1500. Les délibérations vont de 1735 à 1782. Rôles de la taille au XVIIIe siècle.

Sainte-Marie. — Fondations et comptes divers depuis 1400.

Saint-Nazaire (Au presbytère). — Délibérations depuis 1682. Comptes de 1597. Collection de documents divers remontant au XVe siècle. — DOC. PUBL. : R. Kerviler, *Procès-verbaux du conseil municipal de Saint-Nazaire depuis son établissement en 1790*, I, Saint-Nazaire, 1890, in-4° de 75 pp.

Saffré (Au presbytère). — Comptes de fabrique depuis 1472. Les délibérations du général de la paroisse vont de 1633 à 1786.

Sion. — Comptes depuis 1538. Aveux et audiences de la châtellenie de la Roche Giffard.

Thouaré. — Titres depuis 1494. — Bon INV. MS. de 1756.

N. B. — On conserve aux Archives nationales (F. 89088) le double d'un grand nombre d'inventaires de petites archives communales de ce département, particulièrement riches en très anciens actes d'état civil (un évêque de Nantes prescrivit dès 1406 la tenue de registres de baptême par les recteurs). Cf. les récents travaux de M. Dubois de la Patelière.

LOIRET

Autry. — État civil depuis 1580.

Auvilliers. — Il existe des tables de l'ancien état civil jusqu'en 1780.

Auxy. — Les registres paroissiaux commencent en 1588 et contiennent des testaments.

Baccon. — Documents révolutionnaires.

Barville. — Papiers sur l'époque révolutionnaire et sur l'invasion de 1814.

Batilly. — L'état civil remonte à 1573.

Beaugency. — Correspondance importante depuis 1766 ; archives intéressantes surtout pour la Révolution; cf. *R. P.*, 1886, pp. 181-184 et 1887, pp. 159-161.

Beaulieu. — Un registre de 1791.

Beaune-la-Rolande. — Délibérations municipales depuis 1777 et registres des mercuriales depuis 1705; quelques registres révolutionnaires.

Bellegarde. — Registres de défrichements des bois ; quelques registres révolutionnaires, notamment de délibérations depuis 1790.

Boigny. — Les délibérations commencent en 1788.

Boiscommun. — Titres hospitaliers du XVIII[e] siècle.

Boisseaux. — Délibérations à partir de 1790.

Bonny-sur-Loire. — Délibérations à partir de 1789.

Briare. — Les registres paroissiaux sont conservés pour les années 1534-1542 et 1562-1790. Cf. *R. P.*, 1884, pp. 164-167.

Bricy — Les délibérations municipales commencent en 1788.

Cepoy. — Registres paroissiaux remontant à 1591 ; quelques papiers de l'époque révolutionnaire.

Césarville. — Délibérations depuis 1789.

Chailly. — Doléances de la paroisse aux États généraux (1789).

Chanteau. — Les délibérations commencent en 1787.

Châteaurenard. — Délibérations à partir de 1766 ; quelques registres de l'époque révolutionnaire.

Châtenoy. — Délibérations depuis 1789.

Châtillon-sur-Loing. — Délibérations depuis 1739; correspondances diverses du XVIII[e] siècle.

Châtillon-sur-Loire. — Quelques pièces de 1588-1595 ; état civil protestant (1671-1680). Papiers de la Société des Jacobins.

Chemault. — L'état civil remonte à 1591.

Chevannes. — Tables pour l'état civil depuis 1737.

Chevry-sous-le-Bignon. — Beau terrier de la seigneurie; notes du curé (1788), publiées dans *R. P.*, 1885, pp. 185-188.

Chilleurs. — Délibérations depuis 1788.

Cléry. — Papiers et registres révolutionnaires.

Corbeilles-Gâtinais. — L'état civil remonte à 1588 ; les délibérations commencent en 1789.

Coullons. — Registres de délibérations depuis 1789. État civil à partir de 1553.

Courtenay. — Des extraits des registres paroissiaux et des registres de l'époque révolutionnaire ont été publiés par l'abbé A. Berton : *Courtenay et ses anciens seigneurs* (Montargis, 1877, 1 vol. in-8°).

Darvoy. — Papiers révolutionnaires.

Dossainville. — Délibérations depuis 1789.

Epieds. — Délibérations depuis 1790.

Estouy. — Les registres paroissiaux commencent en 1598.

Fay-aux-Loges. — Délibérations depuis 1789.

Ferrières-Gâtinais. — État civil à partir de 1584, et quelques documents depuis le XVIe siècle; fonds révolutionnaire considérable (cf. *R. P.*, 1885, pp. 182-183). — Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, II (1879), pp. 243-247.

Gien. — Archives devenues très peu importantes par suite du transfert des plus précieux documents au dépôt départemental. Les registres de délibérations ne commencent qu'en 1788 ; les registres paroissiaux remontent à 1611. — Cf. Edm. Michel, *Les archives municipales de Gien*, dans les *Annales de la Soc. historique et arch. du Gâtinais*, VI (1888), pp. 369-376.

Grigneville. — Délibérations municipales depuis 1790.

Guigneville. — Registres paroissiaux à partir de 1597.

Juranville. — Délibérations depuis 1793.

La Chapelle-sur-Aveyron. — Registres paroissiaux à partir de 1594.

La Cour-Marigny. — Quelques testaments au milieu des actes de décès.

Ladon. — Registres paroissiaux à partir de 1598.

La Ferté-Saint-Aubin. — Délibérations depuis 1790.

Lailly. — Délibérations depuis 1790.

La Selle-en-Hermois. — Délibérations depuis 1789.

La Selle-sur-le-Bied. — Enquête curieuse de 1657 ; registres paroissiaux depuis le XVIe siècle, qui appartiennent à des localités voisines.

Le Bignon-Mirabeau. — Délibérations municipales depuis 1790.

Les Bordes. — Registres paroissiaux depuis 1597.

Lion-en-Beauce. — Délibérations depuis 1793.

Lorcy. — Registres paroissiaux depuis 1535, contenant des testaments.

Malesherbes. — Curieux documents révolutionnaires, registres de délibérations de vingt-deux communes voisines, et correspondances diverses. Les registres paroissiaux remontent à 1551.

Manchecourt. — Délibérations depuis 1789.

Mardié. — Délibérations depuis 1789.

Marigny. — Délibérations depuis 1788.

Meung-sur-Loire. — Délibérations depuis 1716. Cf. *R. P.*, 1886, pp. 180-181.

Montargis. — Dépôt intéressant depuis le XIVe siècle. Les délibérations existent pour les années 1550-1553, 1612-1623, 1657-1662 et pour le XVIIIe siècle entier; les comptes remontent à 1664 (lacunes); l'état civil à 1566. Fonds révolutionnaire important. — INV. SOUS PRESSE [1], par H. Stein, 1 vol. in-8° (pour paraître en 1892). — DOC. PUBL. : *Bulletins de la Soc. d'émulation de Montargis*, n° 12; — *Annales de la Soc. histor. et arch. du Gâtinais*, IV (1886), pp. 228-231, VIII (1890), pp. 111-116, et IX (1891), pp. 60-67.

Montbouy. — Les registres paroissiaux remontent à 1579.

Nancray. — Notes diverses au milieu des actes de l'état civil qui commencent en 1614.

Nargis. — Délibérations depuis 1790.

Nesploy. — Titres divers sur les droits seigneuriaux et les bois communaux depuis 1473.

Neuville-aux-Bois. — Documents révolutionnaires.

Nibelle. — L'état civil remonte à 1537.

Orléans. — Archives considérables depuis le XIIe siècle, riches en pièces originales dans toutes les séries. Les registres de délibérations municipales remontent au XVe siècle, et les comptes, dits de commune et de forteresse, très importants depuis 1384. Les séries de documents militaires et d'affaires ecclésiastiques offrent un intérêt tout particulier. Pour un certain nombre de paroisses on a des registres d'état civil du XVIe siècle. Cf. *Une visite aux archives de la mairie d'Orléans*, par l'abbé Desnoyers, dans les *Mémoires de la Soc. d'agric., sciences, belles-lettres et arts d'Or-*

1. Cet inventaire comprendra à la fois les séries anciennes et révolutionnaires.

léans, XXXIX (1864), pp. 186-222. — Inv. ms., par J. Doinel, en cours. — Inv. publ. (3 livr. parues depuis 1868, par A. Bonnardot, pour les séries AA et BB inachevées) ; le reste paraîtra en volume. — Doc. publ. : *Les privilèges, franchises et libertés des bourgeois et habitants de la ville et faubourgs d'Orléans*, Paris, 1636, in-12 ; — Boucher de Molandon, *Les comptes de la ville d'Orléans de 1384 à 1460*, Orléans, 1880, in-8° (extr. des *Mémoires de la Soc. archéol. de l'Orléanais, XVIII*) ; — F. Bonnardot, *Essai historique sur le régime municipal à Orléans*, Orléans, 1881, in-8° (id.) ; — D. Lottin, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, Orléans, 1836-1845, 8 vol. in-8° ; — *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, IV (1872), pp. 426-427 ; 7e série, V (1881), pp. 201-210 ; — *Revue d'histoire diplomatique*, IV (1890), pp. 591-606 ; — *Bulletins de la Soc. arch. de l'Orléanais*, passim.

Pannes. — État civil à partir de 1576.

Patay. — Les registres paroissiaux commencent en 1570.

Pithiviers. — Délibérations depuis 1622, et registres paroissiaux depuis 1562, curieux pour l'époque révolutionnaire (notes du curé Regnard) [1].

Préfontaines. — Registres de délibérations à partir de 1777.

Puiseaux. — État civil depuis 1532. Très riche fonds révolutionnaire (fêtes, sociétés populaires, émigrés, correspondance) ; les registres de délibérations ne commencent qu'en 1790.

Rebréchien. — Registres de l'époque révolutionnaire.

Saint-Aignan-le-Jaillard. — État civil depuis 1581.

Saint-Ay. — Registres paroissiaux à partir de 1583.

Saint-Brisson. — Les délibérations commencent en 1747. Documents du xviiie siècle sur l'hospice. L'état civil remonte à 1592.

Saint-Germain-des-Prés. — Notes dans les registres paroissiaux et extraits publiés dans *R. P.*, 1888, pp. 174-181.

Saint-Maurice-sur-Aveyron. — Comptes de fabrique du xviiie siècle.

Saint-Maurice-sur-Fessard. — Délibérations de la commune de Ladon pour les années 1777 à 1791. Cahiers de doléances de 1789, publ. dans les *Annales de la Soc. hist. et arch. du Gâtinais*, IV (1886), pp. 198-225.

Saint-Michel. — État civil intéressant, depuis 1570.

1. Utilisés, ainsi que tous ceux de l'arrondissement, par M. L. Maggiolo pour son travail : *Les archives scolaires de la Beauce et du Gâtinais* (1560-1808), Nancy, 1877, in-8° (extr. des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*).

Sainte-Péravy-la-Colombe. — Délibérations de l'an II.

Solterre. — Les registres paroissiaux remontent à 1576.

Sougy. — Délibérations municipales depuis 1789.

Sully-sur-Loire. — Quelques pièces à partir de 1509 (cf. *R. P.*, 1880, pp. 349-350, et 1884, pp, 174-178). Délibérations depuis 1788 et doléances de l'année suivante aux États-Généraux.

Triguères. — Registres de délibérations depuis 1791.

Vieilles-Maisons. — Registres de l'époque révolutionnaire.

Villemoutiers. — État civil remontant à 1563 et contenant de nombreux testaments ; cf. *Annales de la Soc. hist. et arch. du Gâtinais*, III (1885), pp. 126-133.

Vitry-aux-Loges. — Délibérations à partir de 1788.

Yèvre-le-Châtel. — Les registres paroissiaux remontent à 1578.

LOT

Cahors. — Archives importantes. — Cf. P. Lacombe, dans la *Décentralisation littéraire et scientifique*, II (1864), pp. 177-205; — Ém. Dufour, *La commune de Cahors*, Cahors 1846, in-8°; — P. Lacombe et E. Combarieu, *Documents contenus dans le* Te igitur, *premier registre du Consulat de Cahors*, dans le *Bulletin de la Soc. d'études litt.*, etc., *du Lot*, III (1876), pp. 65, 95, 141. — Sur les documents révolutionnaires, cf. Aulard, dans la *Révolution française*, XIII (1887), p. 513.

Figeac. — Belles archives depuis le XIIIe siècle. Délibérations depuis 1591. Cadastres du XVe siècle. État civil de 1617. Cf. Marvaud, *Rapport sur les archives de la mairie de Figeac*, dans *Documents inédits tirés de la Bibliothèque*, I (1841), pp. 312-316, et III, pp. 55-61. — Inv. ms., avec tables, par M. Combarieu, en double aux Archives nationales (F. 89090).

Gourdon. — Très important dépôt. Délibérations depuis 1329. Presque toutes les séries commencent au XIIIe siècle. Cartulaires et comptes du XIVe. Cf. Marvaud, *Rapport sur les archives de la mairie de Gourdon*, dans *Documents inédits tirés de la Bibliothèque*, I (1841), pp. 312-316, et III, pp. 49-55. — Inv. ms., avec tables (1867), par M. Combarieu, en double aux Archives nationales (F. 89090).

Gréalou. — Charte de commune en langue romane, publiée par M. Champollion-Figeac.

Martel. — Très remarquable dépôt, riche depuis le XIIIe siècle. Registres de délibérations depuis 1322. Belles séries BB et CC pour le XIVe siècle. Cf. Marvaud, *Rapport sur les archives de la mairie de Martel*, dans *Documents tirés de la Bibliothèque*, I, pp. 318-322, et III, pp. 61-65 ; et Bordier, *op. cit.*, p. 372. — INV. MS., par M. Combarieu, en double aux Archives nationales (F. 89090).

Montcuq. — Depuis le XVe siècle. — DOC. PUBL. : *Revue historique du droit français et étranger*, mars-avril 1861. Cf. *Bibl. de l'École des Chartes*, 5e série, V, pp. 45-50, en note.

Saint-Céré. — Cf. Abbé Paramelle, *Chronique de Saint-Céré tirée des archives de la mairie*, Cahors, 1867, in-16°.

LOT-ET-GARONNE

Agen. — INV. MS. (1776). — INV. PUBL. complet [1], par MM. Bosvieux et Tholin, Paris, 1884, in-4°. — Restent à inventorier les fonds révolutionnaires qui sont fort riches ; cf. Aulard, dans la *Révolution française*, XIII (1887), pp. 517-8. — DOC. PUBL. : *Documents hist. inédits*, I (1841), pp. 500-507 ; — A. Magen et G. Tholin, *Archives municipales d'Agen, Chartes*, 1re série (1189-1328), Villeneuve-sur-Lot, 1876, 1 vol. in-4° ; — O. Gauban, *Histoire de la Réole*, La Réole, 1873, in-8° (pp. 527-543) ; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1886, pp. 261-268, et 1890, pp. 226-256 ; — *Recueil de la Société des sciences, lettres et arts d'Agen*, et *Revue de l'Agenais*, passim.

Aiguillon. — La série des jurades ou délibérations municipales existe depuis 1599 ; les comptes ne remontent qu'à 1717. Registres paroissiaux à partir de 1593.

Astaffort. — La série des jurades existe depuis 1581 ; les comptes commencent en 1590. Registres paroissiaux depuis 1614. Quelques registres de minutes de notaires (1347-1420). — INV. MS. (1768-1773). — Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 333-334.

Beauville. — Actes de la municipalité à partir de 1767. Le plus ancien registre d'état civil est de 1599.

Bouglon. — Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 330-332.

1. Les tables viennent seulement d'être publiées en 1891. — La préface de cet inventaire a été publiée sous ce titre : *Les archives de l'hôtel de ville d'Agen*, dans la *Revue de l'Agenais*, t. XI.

Cancon. — Registres paroissiaux depuis 1593.

Casteljaloux. — Importante série de livres de jurade depuis 1591; cartulaire en langue vulgaire (288 ff.) et comptes communaux à partir de 1594. Les registres paroissiaux ne commencent qu'en 1604. — Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 326-330. — Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 7[e] série, V (1881), pp. 190-194.

Castelmoron. — Jurades à partir de 1743. Dans les actes de l'état civil, qui commencent en 1523, on trouve d'intéressants détails sur les effets de la révocation de l'édit de Nantes. — Doc. publ. : J. Calas, *La révocation de l'Édit de Nantes*, Paris, 1883, in-8°.

Caumont. — Une liasse de documents sur l'époque de la Fronde.

Clairac. — Les jurades existent depuis 1594, par fragments, et ne sont complètes qu'à partir de 1657. Documents divers depuis le xiv[e] siècle. — Inv. ms., par Déjean, rédigé en 1745 (764 pp.). — Doc. publ. : *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XII (1863), p. 344.

Damazan. — Jurades depuis 1690.

Duras. — Série des jurades depuis 1680, et des registres paroissiaux depuis 1675.

Francescas. — Les jurades remontent à 1560, et les comptes de la commune à 1594. Registres paroissiaux depuis 1609.

Fumel. — Les archives de la juridiction seigneuriale, ainsi que celles de Duras, ont été détruites pendant la période révolutionnaire.

Gontaud. — Coutumes de la localité; quelques registres de délibérations et de rôles d'impositions pour le xviii[e] siècle. Ancien cadastre. — Doc. publ. : *Archives historiques de la Gironde*, II, pp. 224 et 408; VII, pp. 41-145.

La Plume. — Série importante de jurades depuis 1558, et comptes depuis la même époque. Registres de l'état civil à partir de 1603.

Laroque-Timbaut. — Coutumes et chartes depuis le xiii[e] siècle; fragments d'actes de jurade depuis 1604.

Layrac. — Coutumes de la localité; jurades à partir de 1609, et registres paroissiaux à partir de 1613.

Marmande. — Archives négligées et appauvries déjà au xviii[e] siècle, comme le constate une délibération du 9 décembre 1764. Les jurades ne remontent qu'à 1755; les cadastres existent depuis 1582, les registres paroissiaux depuis 1591. Trois registres de minutes de notaires (1474-1496).

Le Mas d'Agenais. — Cartulaire de la ville, contenant les coutumes (1363), les chartes de privilèges et titres de propriété de la ville. Jurades depuis 1630 et comptes de la commune depuis 1676.

Meilhan. — La série des jurades commence en 1601. Les plus anciens actes de l'état civil sont de 1610.

Mézin. — Jurades depuis 1576.

Monclar. — La série des jurades commence en 1685 ; les registres paroissiaux en 1634.

Moncrabeau. — Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 332-333.

Montflanquin. — Les registres paroissiaux remontent à 1540.

Nérac. — Les archives anciennes de cette ville ont été détruites par l'incendie, le 8 janvier 1611 ; elles sont insignifiantes aujourd'hui. — Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 324-326.

Port-Sainte-Marie. — L'état civil remonte à 1561.

Prayssas. — Actes de la municipalité depuis 1783; les registres paroissiaux commencent en 1602.

Puymirol. — Jurades depuis 1663 et quelques pièces anciennes. — Inv. ms., par Canel et Deler (1757).

Tonneins. — Les jurades de Tonneins-Dessus commencent en 1643, celles de Tonneins-Dessous en 1601. Les actes de l'état civil catholique existent depuis 1665, ceux de l'état civil protestant existent de 1640 à 1684 et de 1754 à l'an II.

Villeréal. — Registres paroissiaux depuis 1610.

N. B. — Quelques-uns de ces dépôts ont été inventoriés dans un fascicule (sous la rubrique E supplément) du vol. consacré à l'inventaire des séries A-H des archives départementales de Lot-et-Garonne, mais cette partie est purement et simplement destinée au pilon, et sera refaite entièrement; déjà 31 feuilles sont tirées d'un volume nouveau, qui comprendra l'inventaire des archives municipales des deux arrondissements d'Agen et de Marmande. — Cf. en outre un certain nombre d'inventaires manuscrits, aux Archives nationales, dans le carton F. 89091 : inventaires de **Beauville**, **Calignac**, **Lougratte**, **Pardaillan**, **Sembas**, **Savignac**, **Sos**, etc [1].

1. On consultera avec fruit la bibliographie des « Coutumes » des villes neuves de l'Agenais, publiée par M. Rébouis, dans la *Nouv. Revue hist. de droit français et étranger*, mai-juin 1890.

LOZÈRE

Aumont. — Cadastre de 1689. Délibérations depuis 1690.

Chirac. — Archives non classées. Cadastre de 1560. Rôle de la taille depuis 1740. Délibérations à partir de 1682.

Florac. — Compoix des trois derniers siècles. Délibérations depuis 1692.

Langogne. — État civil depuis 1610.

La Salle-Prunet. — Copie du « registre des baptêmes et mariages faits au désert dans les hautes Cevenes par M. Louis Figuière, ministre du Saint-Évangile ».

Marvejols. — Petit dépôt en désordre. Terrier de 1636. État civil depuis 1650. Délibérations du XVIIIe siècle.

Mende. — Inv. publ. complet, avec tables, par M. Ferd. André, Mende, 1885, in-4°.

Nasbinals. — État civil depuis 1599.

Quézac. — État civil et compoix de 1607. Les délibérations commencent en 1770.

Saint-Chély-d'Apcher. — L'état civil remonte à 1584. Cadastre de 1597.

Saint-Germain-de-Calberte. — Compoix de 1579. État civil de 1608.

Saint-Saturnin. — La comptabilité remonte à 1562. État civil de 1655.

Serverette. — Deux terriers du XVIe siècle (1549, 1590). État civil depuis 1600. Délibérations depuis 1699.

Villefort. — État civil de 1668. Délibérations depuis 1692.

N. B. — La pauvreté des archives communales de ce département doit être attribuée aux guerres civiles qui ont désolé le Gévaudan, et, dans les temps modernes, à l'absence de maisons communes. — On trouvera dans le *Bulletin de la Société d'agriculture*, etc., *de la Lozère*, toutes les pièces qui ont été publiées jusqu'ici d'après les dépôts municipaux de la Lozère.

MAINE-ET-LOIRE

Angers. — Archives importantes. — Inv. ms., très complet, en 12 vol., avec tables, en double aux Archives nationales (F. 89092).

— Inv. publ. suivi de tables et de documents inédits, par C. Port, Paris et Angers, 1861, in-8° (séries AA à CC inachevées); la suite (à partir de la cote CC 174) a été publiée par C. Port dans le vol. de la série E, tome II, des Archives départementales de Maine-et-Loire (Angers, 1885, in-4°), pp. 43-158. — Doc. publ. : Robert, *Recueil des privilèges de la ville et mairie d'Angers*, Angers, 1748, in-8° ; — *Lettres originales des rois de France et des ducs d'Anjou aux maires et échevins d'Angers* (1488-1593), dans la *Revue de l'Anjou*, t. V, pp. 333 et suiv. ; — *Le château du Plessis-Bourré sous la Ligue*, d'après les arch. anc. de la mairie d'Angers, dans les *Mém. de la Soc. nat. d'agr., sc. et arts d'Angers*, t. XXVII, — et revues locales, *passim*.

Baugé. — Documents des trois derniers siècles. État civil depuis 1607. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89092 [1]).

Beaufort-en-Vallée. — Documents des trois derniers siècles, sur la ville et sur le collège. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89092 [1]).

Le Plessis-Grammoire. — Doc. publ. : *Notes extraites des archives de la commune du Plessis-Grammoire*, 1620-1770, dans le *Bull. de la Soc. industr. d'Angers*, V (1854), p. 15.

Saumur. — Archives importantes depuis le XVIe siècle. Nombreux documents sur les corporations. — Inv. mss. de 1671, 1789, 1802 et moderne, par M. Raimbault, ce dernier en double aux Archives nationales (F. 89092 [1]).

N. B. — Les archives des communes du canton d'Angers sont inventoriées dans la série E supplément de l'inv. des archives départementales (Angers, 1885, in-4°)

MANCHE

Avranches. — Documents des XVIIe et XVIIIe siècles. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89093).

Cherbourg. — Excellent inv. ms. par M. Amiot (*R. P.* 1890, p. 480).

Coutances. — Inv. ms. par M. Dubosc (1842), à la Bibl. nat., nouv. acq. fr., n° 3796 bis.

Granville. — Titres depuis le XVe siècle ; état civil depuis 1600.

Mortain. — Registres de délibérations depuis 1789 ; l'état civil ne commence qu'en 1744.

Saint-Lô. — Délibérations municipales de 1638 à 1774; le plus ancien registre paroissial est de 1529.

Saint-Martin-des-Champs. — Doc. publ. : Sur les registres paroissiaux, par Mauduit, dans la *Revue trim. de la Soc.* etc., *d'Avranches et de Mortain*, t. II (1884). pp. 33-50.

Sainte-Suzanne-sur-Vire. — Délibérations pour les années 1667, 1673 et 1703; comptes de fabrique des xvii[e] et xviii[e] siècles; l'état civil remonte à 1597. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89094).

Valognes. — Quelques documents peu importants depuis 1786.

Villedieu-les-Poëles. — Statuts et cartulaire de la communauté des poëliers (1406-1434); documents des xvii[e]-xviii[e] siècles sur la commanderie. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89094).

N. B. — On conserve aux Archives nationales (F. 89093-4) les inventaires sommaires (assez soignés) de plusieurs centaines d'archives de communes rurales et urbaines de ce département; presque toutes ne possèdent que quelques registres d'état civil. L'archiviste départemental annonce depuis plusieurs années un travail d'ensemble sur les archives communales de la Manche.

MARNE

Anglure. — Beau terrier de 1756.

Ay. — Archives peu considérables, mais intéressantes à partir du xiii[e] siècle. — Inv. ms., par P. Pélicier (1883). — Doc. publ. : *Bulletin historique du Comité des travaux historiques*, 1884, pp. 177-178.

Bazancourt. — Plan de la commune (1784).

Châlons-sur-Marne. — Très belles archives qui contiennent entre autres une série ininterrompue de registres de délibérations depuis 1417, et une autre série non moins importante de comptes municipaux depuis 1412. Nombreuses liasses de pièces justificatives des comptes, de papiers militaires, de procédures, de documents sur les marchés, les travaux communaux, le commerce. — Inv. ms., en cours (séries AA et BB). — Doc. publ. : Éd. de Barthélemy, *Histoire de Châlons-sur-Marne*, 2[e] édition, Châlons, 1887, 1 vol. in-8°; — le même, *Correspondance inédite des rois de France avec le conseil de ville de Châlons-sur-Marne*, Châlons, 1855, in-18; — *Annuaire de la Marne*, passim (notices historiques de Ed. de Barthélemy et L. Grignon); — *Revue des Sociétés savantes* 5[e] série,

III, pp. 584-606 et 625-627 ; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1886, pp. 205-208; 1887, pp. 139-143 ; 1890,pp. 142-147 ; — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, 1890, pp. 314-318. — En outre on trouvera dans la *Revue de la Champagne et de Brie*, passim (1878-1891), d'abondants extraits, par ordre de paroisse, de l'ancien état civil de la ville de Châlons-sur-Marne, publ. par le comte D. de Riocourt.

Champigneul. — Quelques chartes du xve siècle.

Cheppes. — Pièces en petit nombre depuis 1531.

Clesles. — Procès avec les seigneurs du lieu (xviie-xviiie siècles)

Cormicy. — Quelques parchemins du xvie siècle.

Damery. — Quelques pièces anciennes, depuis les lettres patentes de Charles V (1380). — Inv. ms.

Epense. — Registre d'état civil des réformés pour Epense, Givry-en-Argonne, la Neuville-aux-Bois, le Vieil-Dampierre, Sainte-Menehould et autres (1640-1685).

Epernay. — Délibérations municipales de 1540-1570 et complètes à partir de 1619; l'état civil remonte à 1644 seulement[1]. Quelques registres de l'époque révolutionnaire.

Fismes. — Archives très intéressantes depuis 1227. M. L. Demaison se propose d'en faire l'inventaire.

Fleury-la-Rivière. — Quelques titres du xviiie siècle.

Frignicourt. — Testaments nombreux au milieu des registres paroissiaux, qui commencent en 1601.

Hermonville. — Inv. publ. avec documents inédits : *Les archives de la commune d'Hermonville antérieures à 1790*, par L. Demaison, Reims, 1890, in-8°.

Isle-sur-Marne. — Terrier de la seigneurie (1725).

La Neuville-au-Pont. — Titres communaux depuis le xviiie siècle.

Marcilly-sur-Seine. — L'état civil remonte à 1594.

Mareuil-sur-Ay. — Ce dépôt possède induement un dossier de treize chartes de 1206 à 1362 qui proviennent des archives de l'Hôtel-Dieu de Reims.

Merfy. — Quelques pièces de procédure depuis 1464.

Mesnil-sur-Oger. — Titres de propriétés communales.

1. Cependant on conserve à la Bibliothèque de la ville (fonds Bertin du Rocheret) un fragment de registre paroissial original du xvie siècle (1580-1583).

Montmirail. — État civil depuis 1580, avec table générale faite en 1777 et continuée jusqu'à nos jours.

Plivot. — Délibérations municipales à partir de 1784.

Reims. — Les archives municipales de Reims, intactes, se composent de 228 cartons et de 605 registres. La pièce la plus ancienne est une charte de 1146. La série des registres des délibérations du Conseil de Ville se continue de 1422 à 1790 ; les cahiers des recettes et mises, de la taille, des fortifications, des hôpitaux et léproseries remontent au XIV[e] siècle ; les documents sur les octrois, l'administration locale, la juridiction de l'échevinage, les jugements de la prévôte, ne sont guère moins anciens et forment de belles séries. Les registres des comités, des sociétés populaires, des élections, de la garde nationale constituent avec un grand nombre de pièces détachées un riche fonds révolutionnaire. Cf. *Journal général de l'instruction publique*, 1855, n° 100, — et surtout L. Paris, *Rapport sur l'état actuel du cartulaire de la ville de Reims*, 1[re] partie [seule publiée], Reims, 1837, in-8° (extr. de la *Chronique de Champagne*), où l'on trouvera un tableau détaillé des fonds dont se composaient les archives municipales rémoises anciennes et révolutionnaires avant les modifications qu'elles ont récemment subies (cf. ci-dessus, p. 186). — INV. MS., par Lemoine (XVIII[e] siècle), in-fol. de 814 pp., dont le classement a été respecté dans l'inv. en cours. — DOC. PUBL. : P. Varin, *Archives administratives et législatives de la ville de Reims*, Paris, 1839-53, 8 vol. in-4° (coll. des Doc. inédits) ; — *Cabinet historique*, XVIII (1872), pp. 30-48; — *Recueil des arrêtés et règlements d'administration et de police municipales de la ville de Reims* (1751-1879), Reims, 1879, 1 vol. in-8° ; — Ed. de Barthélemy, *Histoire des archers, arbalétriers et arquebusiers de la ville de Reims*, Reims, 1873, in-12 ; — *Travaux de l'Académie de Reims*, *Revue de Champagne et de Brie*, et *Annuaire de l'Aisne, de la Marne et des Ardennes* (publ. à Reims), passim ; — *Congrès des Sociétés savantes*, section des Beaux-arts, XIII (1889), pp. 764-775, et XIV (1890), pp. 583-595.

Rilly-la-Montagne. — Dépôt pillé postérieurement à 1846, qui ne contient plus que quelques pièces de procédure du XVI[e] siècle. Cf. la seconde éd. de l'*Histoire de Reims* de Dom G. Marlot, IV (1846), p. 444.

Saint-Germain-la-Ville. — Acte d'arbitrage de 1322.

Saint-Just. — Quelques titres des deux derniers siècles.

Saint-Martin-d'Ablois. — Cahiers de doléances de 1789.

Sainte-Ménehould. — Archives en grande partie détruites par l'incendie de 1709. — Inv. ms., trop bref, par M. de la Chapelle.

Saron. — Documents des XVIe et XVIIe siècles provenant en partie du château.

Servon. — Délibérations municipales à partir de 1675.

Sézanne. — Quelques pièces depuis le XIIIe siècle, en désordre ; état civil depuis 1570; documents révolutionnaires.

Ventelay. — Registres de délibérations depuis 1790.

Villedommange. — « Livre vert » ou cartulaire du XVIIIe siècle, contenant la transcription d'originaux perdus depuis le XIIIe, avec notes et observations. Cf. H. Jadart, dans *Travaux de l'Académie de Reims*, LXX, p. 321.

Villers-en-Argonne. — Titres communaux depuis le XIVe siècle.

Villers-Franqueux. — Documents du XVe siècle (droits d'usage et procès).

Ville-sur-Tourbe. — Cf. *Revue de Champagne et de Brie*, IX (1880), p. 337.

Vitry-le-François. — Archives importantes, surtout depuis le XVIe siècle ; les délibérations municipales commencent en 1602 (quelques lacunes). On remarque un cartulaire de la ville, dressé au XVIIe siècle (217 ff.), un cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Vitry-en-Perthois (1492), contenant des copies de pièces du XIIIe siècle, et d'autres registres dont M. G. Hérelle a donné la description à la suite de son *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Vitry-le-François*, Paris, 1877, in-8° (pp. 72-76). — Inv. ms., soigné, de 1849. — Doc. publ. : G. Hérelle, *Documents inédits sur les États généraux, tirés des archives de Vitry* (1485-1789), dans *Soc. des sc. et arts de Vitry-le-François*, IX (1878), pp. 115 et suiv. ; — le même, *Notice sur la création de l'échevinage de Vitry-le-François*, Vitry-le-François, 1882, in-8° ; — L. Moulé, *Recherches historiques et chronologiques sur les villages de l'arrondissement de Vitry-le-François*, Vitry-le-François, 1878, in-8° ; — *L'élection de Vitry-le-François*, manuscrit de M. de Vaveray, Tours, 1877-1878, 1 vol. in-4° ; — *Revue de Champagne et de Brie*, V (1878), pp. 184-202, IX (1880), pp. 295-300, et passim (doc. publ. par G. Hérelle).

N. B. — Le t. XIII (1883-4) du *Bull. de la Soc. des sc. et arts de Vitry-le-François* contient une série de documents relatifs à la Réforme et à la Ligue en Champagne, qui sont tirés des dépôts de

Châlons, Reims, Sainte-Menehould, Saint-Dizier et Vitry-le-François[1].

MARNE (HAUTE)

Arbigny-sous-Varennes. — Quelques documents depuis le XVIe siècle.

Arc-en-Barrois. — Titres depuis 1513; registres de délibérations pour les années 1764-1770 et 1788-1791. État civil remontant à 1540. — Inv. ms. (1843).

Biernes. — Quelques pièces sur les dîmes, l'église et les droits d'usage, principalement du XVIIIe siècle; la plus ancienne est de 1231.

Brennes. — Documents relatifs aux propriétés communales.

Bourbonne-les-Bains. — Dépôt remontant au XIVe siècle, important surtout pour le XVIIIe; l'état civil commence en 1573. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89095). — Doc. publ. : A. Lacordaire, *Les seigneuries et féaultéz de Bourbonne, étude historique sur les documents existant aux archives*, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, VIII (1880), pp. 163 et ss.

Bourmont. — Intéressantes archives, où la pièce la plus ancienne est de 1248 (chartes d'affranchissement); privilèges, coutumes et octrois d'usages depuis 1482; titres sur la maréchaussée, la prévôté et le bailliage de Bourmont, les fortifications et la ville de La Mothe détruite en 1645, et les seigneuries voisines. — Inv. ms. par Lucot. — Doc. publ. : J. Marchal, *Fragments détachés de l'histoire de La Mothe*, Langres, 1890, in-8° (extr. du *Bulletin de la Soc. archéol. de Langres*).

Celsoy. — Copies de titres historiques remontant au XIVe siècle.

Chalvraines. — Documents sur les biens et bois communaux.

Charmes-lès-Langres. — Les registres paroissiaux commencent en 1597.

Châteauvillain. — Charte d'affranchissement (1286); titres assez nombreux sur les bois, usages, travaux publics, guerres, depuis le XVIe siècle surtout. Délibérations depuis 1784 et comptes depuis 1765. — Inv. ms. (1849). — Doc. publ. : J. Carnandet, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Châteauvillain*, Paris, 1856, in-8°.

1. Publiés aussi sour forme de volume : *La Réforme et la Ligue en Champagne*, par G. Hérelle (Paris, 1885, in-8°).

Chaumont. — Intéressant dépôt, qui contient une série de délibérations municipales depuis 1558 (avec quelques procès-verbaux d'assemblées générales du XVe siècle), des registres de comptabilité à partir de 1484, et une belle collection de registres paroissiaux qui remonte à 1543. Le document original le plus ancien est la charte d'Henri II, comte de Champagne (1190), qui octroie aux habitants de Chaumont la coutume de Lorris. — INV. MS., par A. Jolibois, assez bon.

Cirfontaines-en-Azois. — Titres divers depuis 1447.

Colombey-les-deux-Églises. — Documents relatifs aux bois (XVIIe siècle).

Dinteville. — Nombreuses notes dans les registres paroissiaux.

Eurville. — État civil depuis 1554.

Fayl-Billot. — Documents variés sur l'administration et les propriétés communales depuis 1324. — INV. MS. (1880).

Fresnes-sur-Apance. — DOC. PUBL. : *Une municipalité de canton dans la Haute-Marne sous le Directoire*, par J. Viard, Arcis-sur-Aube, 1890, in-8° (extr. de la *Revue de Champagne et de Brie*).

Is-en-Bassigny. — Documents des deux derniers siècles, entre autres un cartulaire de la fabrique.

La Ferté-sur-Aube. — Beau dépôt. Chartes originales depuis 1231. Séries du XIVe siècle. État civil depuis 1602. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89095).

Langres. — INV. PUBL. complet, par J. de la Boullaye, Troyes, 1882, 1 vol. in-4°. — DOC. PUBL. : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, I, pp. 313-314 ; — *Bulletin de la Soc. archéol. de Langres*, passim.

Liffol-le-Petit. — Titres sur les bois (XVIIIe siècle).

Marbéville. — Quelques pièces relatives aux droits seigneuriaux et à la vente de la terre au comté de Vignory.

Meures. — Documents de 1459-1660 sur les droits seigneuriaux.

Montiérender. — Délibérations communales depuis 1745 ; fragments de comptes des syndics pour les XVIIe et XVIIIe siècles. L'état civil remonte à 1584. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89096).

Montsaujeon. — Quelques titres des deux derniers siècles. — INV. MS. (idem).

Mussey. — Documents depuis 1372. — INV. MS. (idem).

Nogent-le-Roi. — Chartes originales (de rois et autres) à partir de

1259; documents sur la fabrique et le collège. Les délibérations commencent en 1784, et les registres paroissiaux en 1582. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89096).

Prez-sous-Lafauche. — Titres depuis 1558, relatifs à la baronnie de Lafauche, ou contenant des aveux, des procédures, des plans. — Inv. ms. (idem).

Rolampont. — Documents depuis 1481. — Inv. ms. (idem).

Roocourt-la-Cote. — Quelques papiers relatifs aux bois.

Saint-Dizier. — Titres divers depuis 1228; délibérations à partir de 1573; comptes pour les années 1646-1650 et 1741-1792; état civil depuis 1588. — Inv. ms. (1843). — Doc. publ. : M. P. Guillemin, *Saint-Dizier d'après les registres de l'échevinage* (en cours de publication dans les *Mém. de la Soc. des sciences, lettres et arts de Saint-Dizier*); — *Mémoires de la Soc. des sciences et arts de Vitry-le-François*, t. XIII (1883-4).

Saint-Urbain. — Délibérations commençant en 1744.

Sexfontaines. — Les registres paroissiaux remontent à 1540.

Vassy. — Documents seulement à partir de 1790.

Vaux-sous-Aubigny. — Titres de propriété des bois communaux depuis le xve siècle.

Vignory. — Registres de délibérations depuis 1788, état civil depuis 1587. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89096).

N. B. — Les archives d'une partie des communes rurales de ce département ont été très soigneusement inventoriées : on trouve la collection de ces inventaires manuscrits, où l'état-civil de chaque commune est répertorié avec un grand luxe de détails, aux Archives nationales (F. 89095-96). — Cf. encore *Catalogue des manuscrits conservés dans les archives départementales, communales et hospitalières* (Paris, 1889, in-8°), p. 26.

MAYENNE

Blandonet. — Le plus ancien registre d'état civil est à la mairie de Sainte-Suzanne (xvie siècle).

Bourgneuf-la-Forêt. — Registres d'état civil chargés de notes.

Château-Gontier. — Registres de délibérations depuis le commencement du xviie siècle.

Cossé-le-Vivien. — Archives révolutionnaires.

Fromentières. — État civil depuis le milieu du xvie siècle.

Laval. — Archives détruites (y compris les actes de l'état civil) au mois de janvier 1794; le peu de papiers qui restaient à l'hôtel de ville en a été distrait en 1851. Les registres de délibérations commencent le 1er mai 1790.

Mayenne. — Délibérations municipales depuis le milieu du xviie siècle. Aveux du duché de Mayenne appartenant à Mazarin (4 vol.).

Niafle. — Registres d'état civil chargés de notes (publiées par M. Duchemin, archiviste, sur les troubles de 1616, 1620).

Villaines-la-Juhel. — Riches archives de fabrique. Comptes depuis 1400, en partie à la mairie.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Baslieux. — Des extraits des registres paroissiaux ont été publiés par L. Germain, *L'église de Baslieux*, Nancy, 1889, in-8° (extr. des *Mémoires de la Soc. d'archéologie lorraine*).

Longwy. — Archives assez importantes depuis le xiiie siècle, en désordre. — Doc. publ. : Ed. Bonvalot, *La charte de Beaumont*, Paris, 1883, 1 vol. in-8°.

Mont-Saint-Martin. — Comptes et procédures depuis la fin du xviie siècle.

Longuyon. — Cf. L. Lepezel, *Longuyon avant 1789*, *les anciens registres de l'état civil* (Nancy, 1888, in-8° de 19 pp).

Nancy. — Inv. publ. : H. Lepage, *Les archives de Nancy ou documents inédits relatifs à l'histoire de cette ville*, Nancy, 1865-66, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage contient l'inventaire détaillé des séries AA, BB et CC, et des notes sur toutes les autres séries. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89097). — Cf. Em. Roussel, *Table chronologique des matières contenues dans les registres renfermant les actes et délibérations de l'autorité municipale* (du 24 juillet 1789 au 6 janvier 1794), 1re partie, Nancy, 1880, in-4°.

Pompey. — Cf. *Extrait des registres de l'état civil de Pompey* [par Deserf], Nancy, 1857, in-8°.

Pont-Saint-Vincent. — Des extraits des archives communales (période révolutionnaire) ont été publiés par L. Germain, *L'église de Pont-Saint-Vincent*, Nancy, 1888, in-8° (extr. des *Mémoires de la Soc. d'arch. lorraine*).

*

Toul — Très beau dépôt. Diplômes originaux depuis 1367. Cartulaires. Séries BB et CC riches depuis le XVe siècle. — INV. MS. par J. F. Lemoine fils (1780); table des matières des registres des délibérations, par le même (sous la cote II. 3-6), — et autre inv. moderne, en double aux Archives nationales (F. 89097). — Cf. *Les archives de Toul, inventaires et documents*, par H. Lepage, Nancy, 1858, in-8°. — Le fonds révolutionnaire, riche, vient d'être utilisé dans *Annales de l'Est*, V (1891), pp. 532-575.

Tucquenieux. — Importantes archives; documents de comptabilité et procédures, pièces relatives aux travaux et aux biens communaux depuis le XVIe siècle. Riche série de registres paroissiaux.

N. B. — Sur les autres archives communales de l'ancien département de la Meurthe, consulter H. Lepage, *Inv. des archives communales et hospitalières de la Meurthe antérieures à 1790*, Nancy, 1858-63, 3 parties in-8° (Relevé par ordre alphabétique de communes des documents contenus dans les archives communales, avec extraits de pièces, 1re partie : *A.-Dieuze*, paginé 85-144; 2e partie : *Dotving-Praye*, pp. 145-201; 3e partie : *Prany-Zommange*, pp. 202-279 [extr. de l'*Annuaire de la Meurthe*]). — Cf. Archives nationales (F. 89097) : inventaires manuscrits des archives de **Lunéville** et **Saint-Nicolas**. — M. Lepage, écrivant avant 1870, n'a pas eu à s'occuper des archives communales de l'arr. de **Briey** (Moselle), auj. réuni au dép. de la Meurthe. Mais on trouvera aux Archives nationales (F. 89089 bis) les inv. sommaires mss. de la plupart de ces dépôts.

MEUSE

Arrancy. — On trouvera des extraits des registres paroissiaux de cette commune dans la publication de M. Léon Germain : *L'église d'Arrancy*, Nancy, 1891, in-8°, pp. 38-52 (extr. des *Mém. de la Soc. des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 2e série, IX).

Auzéville. — Documents et délibérations depuis le XVIe siècle.

Bar-le-Duc. — Les délibérations commencent en 1622 et les

1. M. Ed. Bonvalot, dans son travail sur la *Charte de Beaumont* (Paris, 1883, 1 vol. in-8°), a emprunté quelques documents aux archives de la commune d'Auzéville (pp. 83-94), ainsi qu'à d'autres archives municipales du département, Beaufort, Neuvilly, Triaucourt, qui paraissent renfermer d'anciennes pièces, mais sur lesquelles les renseignements précis nous manquent.

comptes en 1573; quelques pièces du xve siècle dans divers fonds; plans des deux derniers siècles. — Inv. ms. de 1783-1787; autre plus récent de M. Bellot-Herment qui a largement utilisé le dépôt dans son *Histoire de la ville de Bar-le-Duc* (Bar-le-Duc, 1863, in-8°).

Bonzée. — Cf. A. Brizion, *Histoire des villages du canton de Fresnes-en-Woëvre*, Verdun, 1867, in-8°.

Commercy. — Délibérations municipales (1682-1790). L'état civil remonte à 1601. Nombreux documents originaux. — Doc. publ. : C. E. Dumont, *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, Bar-le-Duc, 1843, 3 vol. in-8°.

Dun-sur-Meuse. — Intéressantes archives depuis le xiiie siècle.

Etain. — Livre blanc (1543-1700); les registres de délibérations ne commencent qu'en 1790. — Doc. publ. : Extraits du Livre blanc, dans *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, publ. par la « Société d'archéologie lorraine », IV (1859), pp. 119-127.

La Neuville-au-Rupt. — Dépôt assez riche depuis le xive siècle.

Montmédy. — Archives complètement détruites par le bombardement du 5 septembre 1870.

Saint-Mihiel. — Les délibérations communales commencent en 1691; les comptes du receveur en 1505. Registres paroissiaux depuis 1578 (qq. lacunes).

Stenay. — Documents originaux à partir de 1320 (chartes d'Edouard, comte de Bar, de René de Lorraine, de la duchesse Yolande, de Charles de Lorraine, etc.). Les délibérations remontent à 1617 et les comptes à 1699. L'état civil ne commence qu'en 1675. — Inv. ms., insuffisant.

Verdun. — Dépôt riche depuis le xive siècle. Délibérations depuis 1573. État civil depuis 1554. Quarante-cinq registres de comptes qui remontent à 1413. Cf. Ch. Buvignier, *Note sur les archives de l'Hôtel de Ville de Verdun*, Metz, 1855, in-8°. — Inv. ms. par M. Briclot, insuffisant, en double aux Archives nationales (F 89098). — Inv. publ., complet, par H. Lebande et H. Vernier, Verdun, 1891, 1 vol. in-4° (précédé d'une introduction sur l'organisation municipale de la ville de Verdun du xiie au xvie siècle). — Doc. publ. : Petitot-Bellavène, *Deux siècles de l'histoire municipale de Verdun* (1573-1789), Verdun, 1891, in-8°; — F. Neucourt, *Du mouvement de la population dans la ville de Verdun d'après les registres de l'état civil*, dans les *Mémoires de la Soc. philomatique de Verdun*, IV (1850), pp. 165-194; — *Revue des Études juives*, XI (1885),

pp. 126-140. — Consulter l'inv. de Briclot pour les archives révolutionnaires que MM. Labande et Vernier n'ont pas étudiées.

N. B. — L'indication des registres paroissiaux conservés dans chaque commune est ou sera donnée dans l'ouvrage de l'abbé Robinet, *Pouillé du diocèse de Verdun*, dont le tome I a paru (Verdun, 1888, in-8°).

MORBIHAN

Les archives communales de ce département ont été complètement inventoriées par MM. Rosenzweig et Estienne dans les t. IV et V de l'inventaire général du département du Morbihan (E supplément). Le t. IV (Vannes, 1881, in-4°) contient l'inventaire des communes de l'arrondissement de Lorient et de celui de Ploërmel (n°s 1-807); — le t. V (Vannes, 1888, in-4°) celui des communes des arrondissements de Vannes et de Pontivy n°s 808-1595), toutes villes comprises [1].

NIÈVRE

Beaumont-la-Ferrière. — Belles archives révolutionnaires.

Billy-sur-Oisy et **Brêves.** — Quelques titres anciens analysés dans l'*Almanach de la Nièvre* de 1870.

Cercy-la-Tour. — Vingt-quatre registres de l'administration cantonale à l'époque de la Révolution.

Château-Chinon. — Sans importance. État civil depuis 1526. Les délibérations commencent en 1790.

1. L'introduction du tome IV, par Rosenzweig (xvc pages) est à citer comme travail d'ensemble sur les registres paroissiaux. — Cf. dans l'*Annuaire du Morbihan* d'intéressantes notices du même archiviste sur quelques-uns des principaux dépôts d'archives du département : année 1865 (Malestroit), p. I; année 1867 (Ploërmel), p. 3; année 1868 (Auray), p. 5; année 1872 (Hennebont), p. 45; année 1875 (Pontivy), p. 3; année 1876 (Josselin), p. 3; année 1877 (Port-Louis), p. 25; année 1880 (La Roche-Bernard et Lorient), pp. 3 et 21; année 1881 (Sarzeau), p. 3. — Cf. encore A. Guyot-Jomard, *La ville de Vannes et ses murs; revue des archives municipales et départementales*, etc., Vannes, 1889, in-8°. — On trouvera dans le *Canada français*, revue publiée pendant quelques années à Québec (1886-1889), sous forme de suppléments, quelques extraits des registres paroissiaux de Belle-Isle-en-Mer (Le Palais, Bangor); et un article de M. Rameau de Saint-Père : *Remarques sur les registres de Belle-Isle-en-Mer*, dans le *Canada francais*, septembre 1889, pp. 408 et suiv.

Châteauneuf-Val-de-Bargis. — Délibérations de l'administration cantonale.

Clamecy. — Archives assez peu importantes. — Inv. ms. (1857), insuffisant.

Cosne. — Peu de documents anciens. État civil depuis 1564.

Decize. — Titres communaux depuis le xvie siècle.

Donzy. — Enquêtes du xvie siècle sur la propriété des bois communaux. Titres du couvent des religieuses de Donzy.

La Charité-sur-Loire. — Archives anciennes, classées par M. Servois vers 1868. Belle collection de registres paroissiaux depuis le xvie siècle. Les dossiers « gabelle et courtepinte » remontent à 1373. Papiers révolutionnaires (biens nationaux, administration du district).

Lamenay. — Inv. ms. très détaillé.

Lormes. — Titres de propriétés des deux derniers siècles.

Lucenay-lès-Aix. — Archives remontant au xve siècle.

Marigny-sur-Yonne. — Documents sur les bois communaux.

Mhère. — Quelques pièces depuis le xvie siècle.

Moissy-Moulinot. — Titres de propriété (xviiie siècle).

Montsauche. — Notes diverses dans les registres paroissiaux. lesquels sont pourvus de tables.

Moulins-Engilbert. — Titres de l'hospice [1].

Nevers. — Inv. publ. : *Archives de Nevers ou inventaire historique des titres de la ville*, par Parmentier, Paris, 1842, 2 vol. in-8° ; — et autres conformes, avec tables, par MM. Le Blanc-Bellevaux et abbé Boutillier, Nevers, 1876, in-4°. — Doc. publ. : *Privilèges, droictz, libertés, immunités et franchises des échevins, bourgeois, manans et habitans de la ville de Nevers*, Nevers, 1602, in-8° ; — H. Crouzet, *Archives communales de Nevers : Droits et privilèges de la commune*, Nevers, 1858, in-8°.

Ouroux. — Registres paroissiaux depuis 1545.

Pougues. — Quelques documents, notamment titres d'usage pour le hameau de Montigny (xviie siècle). — Cf. *Bulletin de la Soc. nivernaise*, 2e série, I (1863), pp. 400-402.

1. Par une singulière anomalie, la commune de Moulins-Engilbert a envoyé en 1839 toutes ses archives anciennes et révolutionnaires à Paris ; elles sont aujourd'hui classées aux Archives nationales, dans différentes séries (F^2 *Nièvre*, 5-8 ; Q^1 *Nièvre* ; T. 1496-1497).

Saint-Pierre-le-Moutier. — État civil depuis 1554 (lacunes). Quelques registres paroissiaux des communes voisines. Magnifiques plans dressés au XVIIIe siècle par M. R. Mayol. Terrier (XVIe siècle) de la seigneurie de La Ferté-Chauderon. — Cf. *Bulletin de la Soc. nivernaise*, 2e série, I (1863), pp. 85-90.

Saint-Saulge. — Quelques pièces de l'ancien régime et de l'époque révolutionnaire. Registres paroissiaux depuis 1577.

Saisy. — État civil depuis 1680, avec un registre de tables.

Suilly-la-Tour. — Documents des deux derniers siècles.

Tannay. — Chartes du XIVe siècle. État civil depuis 1568. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89100).

NORD

Anzin. — Titres communaux à partir de 1577.

Armentières. — INV. PUBL., complet, par M. l'abbé Dehaisnes, avec tables, Lille, 1877, in-4°.

Avesnes. — Livre rouge, 1er vol. (1542-1706). Comptes du XVIe siècle. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89101).

Bachaut. — Archives remontant à 1353. — INV. MS., très défectueux.

Bailleul. — Belles archives depuis le XIIIe siècle ; série BB du XVIIIe. Cf. *Annales du Comité flamand de France*, I, pp. 363-391 et 426, et VI, pp. 448-460. — Excellent INV. MS., en double aux Archives nationales, ibidem. — DOC. PUBL. : Ig. de Coussemaker, *Documents inédits relatifs à la ville de Bailleul en Flandre*, Paris, 1877-1878, in-8°. 2 vol.

Bavai. — Pièces depuis 1514. Registres jusqu'au XVIIe siècle. Quelques documents sur l'hôpital et les couvents. — Bon INV. MS.

Bergues. — INV. PUBL., complet, avec tables, par M. l'abbé Dehaisnes, Lille, 1882, in-4°.

Berlaimont. — Quelques documents depuis 1620.

Borre. — Titres communaux à partir de 1594.

Bouchain. — INV. PUBL., complet, avec tables, par M. l'abbé Dehaisnes, Lille, 1882, in-4°.

Boulogne. — Assez nombreux documents depuis le XVe siècle.

Bourbourg. — INV. PUBL., complet, avec tables, par M. l'abbé Dehaisnes, Lille, 1877, in-4°.

Bousbecque. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89101).

Bruay. — Papiers des trois derniers siècles. Pas de séries AA, BB. — Bon INV. MS., en double aux Archives nationales, ibidem.

Buysscheure. — Titres divers depuis 1617.

Caëstre. — Petites archives remontant à 1530.

Cambrai. — Dépôt considérable. Voyez-en l'histoire et l'inventaire sommaire (conforme) dans *Les archives communales de Cambrai*, par A. Durieux, Lille, 1880, in-8° (extr. du t. XIV du *Bull. de la Commission historique du Nord*). Cf. Eug. Bouly, *Dictionnaire historique de la ville de Cambrai, des abbayes, des châteaux-forts et des antiquités du Cambraisis* (Cambrai, 1854, in-8°), pp. 24-28 et *passim*. — DOC. PUBL. : *Mémoire pour M. l'archevêque de Cambrai* (de Choiseul), Cambrai, 1772, in-4° ; — A. Durieux, *Les artistes cambraisiens du IXe et XIXe siècle et l'école de dessin de Cambrai*, 1874, 1 vol. in-8° ; — le même, *Le collège de Cambrai*, Cambrai, 1883, in-8° ; — le même, *Le siège de Cambrai par Louis XIV*, Cambrai, 1877, in-8° ; — le même, *Le théâtre à Cambrai avant et depuis 1789*, Cambrai, 1883, in-8° ; — A. de Cardevacque, *Les serments de la ville de Cambrai*, Cambrai, 1883, in-8° ; — Eug. Bouly, *Histoire de la municipalité de Cambrai jusqu'à nos jours* (de 1789 à 1830), Cambrai, 1852, 2 vol. in-8° ; — *Réunion des soc. savantes*, section des Beaux-arts, IX (1885), pp. 207-212 ; X (1886), pp. 239-249 ; XII (1888), pp. 344-446 ; XIII (1889), pp. 681-725 ; — *Revue des sociétés savantes*, 4e série, VIII (1868), pp. 147-159 ; X (1869), pp. 476-477 ; *Bulletin historique et philologique* du Comité des travaux historiques, 1887, pp. 59-75 ; 1889, pp. 63-83 et 267-269.

Camphin-en-Pévèle. — Comptes de la commune, de l'église et des pauvres pour les deux derniers siècles. — INV. MS.

Cappelbrouck. — Titres des XVIIe et XVIIIe siècles.

Comines. — INV. PUBL., complet, avec tables, par M. J. Finot, Lille, 1883, in-4°.

Condé-sur-Escaut. — Documents communaux à partir de 1578.

Crespin. — Archives assez importantes depuis le XVe siècle.

Damousies. — Quelques pièces des deux derniers siècles.

Dechy. — Dépôt remontant à 1300. — INV. MS., par M. Brassart, (1840).

Dompierre. — Documents à partir de 1503.

Douai. — Sur l'histoire de cet important dépôt, voyez *Notices sur les archives départementales, communales et hospitalières du Nord*, publiées sous la direction de M. A. Desplanques, 1er fasc., Lille,

1868, in-8° (extr. du *Bulletin de la Commission historique du Nord*); Arch. comm. de Douai, par l'abbé Dehaisnes, pp. 146-174. — Cf. *Table chronologique et analytique des archives de la mairie de Douai, depuis le XI*e *siècle jusqu'au XVIII*e, d'après les travaux de feu E. Guilmot, par Pilate-Prevost, Douai, 1842, in-8°; — *Souvenirs de la Flandre wallonne*, V, p. 68; XII, p. 63, et XX, p. 181; — *Notice sur les archives communales de Douai postérieures à 1790*, par J. Lepreux, Douai, 1873, in-8°. — Inv. publ., conforme (séries AA à EE), [par J. Lepreux], Lille, 1876-1879, 1 vol. in-4°. — Doc. publ. : L. Dechristé, *Douai pendant la Révolution*, Paris-Douai, 1880, in-8°; — Bonnier, *Étude critique des chartes de Douai de 1203 à 1275*, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. XIII, et XIV; cf. *Romania* XIX, 349; — F. Brassart, *Histoire du château et de la châtellenie de Douai depuis le X*e *siècle jusqu'en 1789*, Douai, 1877-1887, 3 vol. in-8; — le même, *Les fêtes communales de Douai*, Douai, 1876, in-8°; — E. Tailliar, *Recueil d'actes des XII*e *et XIII*e *siècles en langue romane wallonne*, Douai, 1849, in-8°; — J. Lepreux, *Les rues de Douai d'après les titres de la ville*, Douai, 1882, in-8°; et *Souvenirs de la Flandre wallonne* (1861-1890), *passim*.

Dunkerque. — Belles archives des trois derniers siècles. — Excellent Inv. ms. des papiers antérieurs à 1790 et des papiers révolutionnaires, en double aux Archives nationales (F. 89102).

Eecke. — Titres assez nombreux depuis 1636.

Emmerin. — Pièces des deux derniers siècles. Quelques comptes de la seigneurie d'Haubourdin et de la vicomté d'Emmerin (depuis 1476 . — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89102).

Englefontaine. — Archives assez importantes depuis le xvie siècle.

Eppe-Sauvage. — Titres communaux depuis 1140 (les plus anciens sont en copie).

Feignies. — Documents depuis 1619.

Féron. — Titres des xviie et xviiie siècles.

Flêtre. — Archives remontant à 1551.

Fresnes. — Dépôt important depuis 1402.

Gravelines. — Dépôt important depuis le xve siècle. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89102).

Hazebrouck. — Inv. publ., complet, avec tables, par J. Finot, Lille, 1886, in-4°.

Hondschoote. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. l'abbé Dehaisnes, Lille, 1886, in-4°. — Cf. *Annales du Comité flamand de France*, III, p. 160.

Houdeghem. — Titres communaux depuis 1627.

Houplin-lés-Seclin. — Comptes de la commune, de l'église et des pauvres pour les deux derniers siècles. — Inv. ms.

Houplines. — Inv. publ., complet, avec tables, par J. Finot, Lille, 1891, in-4°.

Inchy. — Titres divers depuis 1500.

Iwuy. — Documents communaux à partir de 1407.

La Bassée. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. l'abbé Dehaisnes, Lille, 1880, in-4°.

La Gorgue. — Inv. publ., complet, avec tables, par MM. J. Finot et de Cleene, Lille, 1885, in-4°.

Lallaing. — Importante série de documents à partir de 1283.

La Madeleine. — Papiers des deux derniers siècles. — Inv. ms.

Landrecies. — Beau dépôt depuis le xvie siècle. Importante série FF. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89103).

Lannoy. — Titres communaux depuis 1490.

Le Câteau-Cambrésis. — Inv. publ., complet avec tables, par M. J. Finot, Lille, 1887, in-4°.

Le Quesnoy. — Documents des xviie et xviiie siècles.

Lesquin. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. l'abbé Leuridan, Lille, 1889, in-8°.

Lezennes. — Archives complètes depuis 1601. — Inv. ms.

Liessies. — Dépôt assez intéressant depuis 1593.

Lille. — Un des plus riches dépôts de France. Peu de pièces antérieures à 1214, date d'un incendie qui dévora les archives municipales, et même à 1300. Mais, depuis le commencement du xive siècle, les séries sont à peu près intactes. Vaste cartulaire en 35 vol. in-fol. connus sous le nom de *Registres aux titres*. Treize volumes dits *Livres aux Bourgeois* contiennent les noms de tous ceux qui ont joui du droit de bourgeoisie de 1291 à 1792, avec répertoire alphabétique. Cent trois registres de déclarations depuis 1432. La comptabilité municipale comprend 1395 registres et 152 liasses depuis le xve siècle (rares lacunes), etc., etc. Remarquables archives révolutionnaires. Cf. l'inventaire très sommaire et l'historique du dépôt par Ch. Paeile, archiviste : *Notice sur les archives communales de Lille*, Lille, 1868, in-8°. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89103). — Doc. publ. : *Roisin*, *Franchises, lois et coutumes de la ville de Lille*, p. p. Brun-Lavainne, Lille, 1842,

in-4° ; — *Recueil des principales ordonnances des magistrats de la ville de Lille*, Lille, 1771, in-4° de 592 pp ; — *Recueil de lettres et autres pièces adressées à la municipalité ou au conseil permanent de la commune de Lille, à l'occasion du bombardement de cette place* (1792), Lille, in-4°; — J. Houdoy, *La halle échevinage de la ville de Lille* (1235-1664), *notice historique, comptes et documents inédits*, Lille, 1870, in-8° ; — le même, *Lille au XVIe siècle d'après des documents inédits* ; *joyeuse entrée d'Albert et d'Isabelle*, Lille, 1873, in-8° ; — *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, IV (1864), pp. 458-465 ; *Bulletin du Comité des travaux historiques*, section des sciences économiques et sociales, 1890, pp. 139-156.

Linselles. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. l'abbé Leuridan, Lille, 1881, in-4°.

Loos. — Documents médiocrement intéressants depuis 1422. Inv. ms.

Louvignies-Quesnoy. — Série d'actes passés devant les échevins (1350-1790). — Inv. ms.

Marchiennes. — Documents intéressants à partir de 1360.

Maubeuge. — Archives importantes et riches depuis 1340. — Inv ms., par M. Etienne (vers 1830), très médiocre.

Mons-en-Barœul. — Comptes depuis 1668. Affaires militaires (xviie-xviiie siècles). — Inv. ms.

Montricourt. — Titres communaux depuis 1524.

Morbecque. — Documents divers depuis 1612.

Mortagne. — Assez belles archives remontant au xvie siècle.

Neuville-en-Ferain. — Titres à partir de 1555.

Noyelles-lès-Seclin. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. l'abbé Leuridan, Lille, 1890, in-8°.

Orchies. — Pièces diverses des xviie et xviiie siècles.

Oudezeele. — Titres communaux depuis 1630.

Pitgam. — Documents à partir de 1598.

Prouvy. — Dépôt qui renferme des originaux depuis 1281.

Quesnoy-sur-Deûle. — Titres divers à partir de 1506.

Raismes. — Dépôt assez important; les plus anciennes pièces remontent à 1345. — Inv. ms.

Roubaix. — Inv. publ., complet, avec tables, par Th. Leuridan, Paris, 1866, in-4°. — Cf. *Revue archéologique*, XVI, 250. — Doc. publ. : Th. Leuridan, *Histoire des institutions municipales et communales de la ville de Roubaix*, *annales civiles*, Lille, 1862, 1 vol. in-8°;

Saint-Momelin. — Inv. publ. par J. du Teil, dans *Le village de Saint-Momelin*, Paris, 1891, in-8°, pp. 113-119.

Santes. — Comptes de la commune, de l'église et des pauvres pour les deux derniers siècles. — Inv. ms.

Seclin. — Inv. ms., complet, avec tables, par J. Finot, Lille, 888, in-4°.

Sin-le-Noble. — Intéressant dépôt remontant à 1241.

Steenwoorde. — Titres communaux depuis 1404.

Steenwerck. — Documents à partir de 1603.

Terdeghem. — Petites archives remontant à 1515.

Tilloy. — Documents en assez grand nombre à partir de 1461.

Tourcoing. — Dépôt sans grande importance et ne commençant qu'en 1662.

Valenciennes. — Beau dépôt depuis le XIIIe siècle[1]. Les comptes commencent en 1347 ; les « registres aux bourgeois » en 1360. Cf. M. Caffiaux, *Notice sur les archives communales de Valenciennes*, dans le 1er fasc. des *Notices*, etc., de E. Desplanques, Lille, 1868, in-8° (extr. du *Bulletin de la Commission historique du Nord*). — Inv. ms. (1739), à la Bibliothèque de Valenciennes, mss. n°s 551-2. — Inv. publ. : *Statistique de l'état civil de la ville de Valenciennes* (1700-1848), par Clément fils, Valenciennes, 1850, in-8°. — Doc. publ. : L. Cellier, *Monuments inédits de la langue romane ; Chartes communales de Valenciennes* (X^{e}-XIIe siècles), Valenciennes, 1868, in-8° ; — H. Caffiaux, *Essai sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut après son incorporation à la France*, Valenciennes, 1873, 1 vol. in-8°, et autres publ. du même dans les *Mémoires historiques de la Soc. d'agric., sciences et arts de Valenciennes* ; — N. Regnard, *Occupation de Valenciennes par les Autrichiens* (1793-1794), *actes officiels*, dans les *Archives historiques du nord de la France et du midi de la Belgique*, 2e série, II, pp. 158-215 ; — *Réunion des Sociétés savantes*, section des Beaux-arts, XIII, (1889), pp. 888-898.

Vieux-Bugnin. — Titres à partir de 1556.

Vieux-Condé. — Collection de documents intéressants depuis le XVIe siècle.

1. Malheureusement les pièces sur la réforme et les luttes religieuses du XVIe siècle manquent, un autodafé de ces documents ayant été ordonné en 1578. Cf. *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*, 3e série, II, pp. 538-540.

Wambrechies. — Titres communaux ne remontant qu'à 1667.

Wasquehal. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Leuridan, Lille, 1890, in-4°.

Watten. — Archives assez importantes depuis le xv[e] siècle.

Wattignies. — Inv. ms., complet, avec tables, par M. l'abbé Leuridan, Lille, 1887, in-4°.

Willems. — Comptes de la commune de l'église et des pauvres pour les deux derniers siècles. — Inv. ms.

N. B. — On conserve aux Archives nationales (F. 89101-103) les inventaires mss. des archives communales du département dont les noms suivent : **Cassel**, **Clary**, **Erquinghem-sur-la-Lys**, **Estaires**, **Ferin**, **Flers**, **Halluin**, **Haubourdin**, **Illies**, **Maresches**, **Merville**, **Sainghin-en-Weppes**, **Saint-Amand**, **Saint-Python**, **Salesches**, **Trelon**, **Solesmes**, **Wavrin**. Presque toutes ces archives ne contiennent que des documents des deux derniers siècles ; on y remarque en général l'absence ou la pauvreté des séries AA et BB, la richesse relative de la série FF.

Cf. *Tableau récapitulatif des registres de l'état civil de toutes les communes du département du Nord*, par A. Boussemart, Lille, 1854, in-8° ; — et *État des terriers anciens existant dans les communes de l'arr. d'Hazebrouck*, dans le *Bull. de la Commission historique du Nord*, XI (1871), pp. 226-227.

OISE

Beauvais. — Inv. publ., complet, avec tables, par MM. Couard-Luys et R. Rose, Beauvais, 1887, in-4°. — Doc. publ. : P. Louvet, *L'histoire de la ville et cité de Beauvais*, Rouen, 1614, in-12; — *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXIII (1874), pp. 84-88.

Clermont. — Archives remontant à 1487. Les délibérations municipales commencent en 1704, et l'état civil en 1564.

Compiègne. — Archives importantes depuis le xiii[e] siècle, récemment enrichies de nombreux documents retrouvés dans des greniers. — Doc. publ. : *Notes extraites des archives communales de Compiègne*, p. H. de l'Épinois (*Bibl. de l'Éc. des chartes,* 5[e] série, IV, 471-499, et 5[e] série, V, 154-161, contenant l'analyse d'un grand nombre de documents, depuis le xiv[e] siècle, dont l'inventaire sommaire a été dressé par M. de l'Épinois). — Doc. publ. : *Revue des*

Soc. savantes, 7e série, III (1880), pp. 238-240 ; — R. de Magnenville, *Compiègne sous le gouvernement du maréchal d'Humières*, Paris, 1877, 1 vol. in-8° ; — et *Bulletin de la Soc. historique de Compiègne*, passim.

Crépy-en-Valois. — En classement. Comptes depuis 1405 (lacunes) ; registres paroissiaux depuis le XVIe siècle. Cf. *R. P.*, 1886, p. 381.

Marissel. — Titres communaux depuis 1534.

Noyon. — Livre rouge où l'on a transcrit au XVe siècle des actes de 1140 à 1410. Registres de délibérations : 1388-1791 (lacunes jusqu'en 1606); série presque ininterrompue de comptes des receveurs et des argentiers : 1361-1789; collection de quarante-neuf registres de tailles, dont le plus ancien est de 1332; correspondances diverses ; état civil depuis le XVIe siècle. — INV. MS., de 1689 (très important), et autre moderne, par M. Bécu, inachevé. — DOC. PUBL. : H. Dusevel et La Fons de Mélicocq, *Archives de Picardie*, Amiens, 1841, 2 vol. in-8°; — A. Lefranc, *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle*, Paris, 1887, 1 vol. in-8°; — le même, *La jeunesse de Calvin*, Paris, 1889, 1 vol. in-12; —*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, II, pp. 52-69; — et public. du *Comité arch. de Noyon*, passim.

Pierrefonds. — Documents sur la forêt de Cuise et titres communaux depuis 1549.

Pont-Sainte-Maxence. — Quelques pièces depuis 1408. L'état civil remonte à 1539; les délibérations commencent seulement en 1761. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89106).

Senlis. — Beau cartulaire (livre enchaîné) du XIIIe siècle (copies de titres depuis 1173, avec additions). Chartes de privilèges originales en grand nombre ; les délibérations municipales commencent en 1383, mais avec lacune de 1611 à 1665 ; les comptes remontent à la reddition de la ville à Charles VII, mais la série offre de grosses lacunes[1]. — INV. MS., par M. Cazes (1859), non conforme, trop sommaire et fautif, refait en partie par M. J. Flammermont, dont le travail est resté inachevé. — DOC. PUBL. : J. Flammermont, *Histoire des institutions de la ville de Senlis jus-*

1. Ces archives doivent être complétées par les manuscrits de la collection Afforty, chanoine qui vivait à Senlis au milieu du XVIIIe siècle ; cette collection, où Dom Grenier fit exécuter de nombreuses copies, appartient à la bibliothèque municipale de Senlis. Elle consiste en 12 vol. de *Collectanea Silvanectensia*, et 13 vol. de *Tabularium Silvanectense*. Sur l'origine de ces manuscrits, cf. l'ouvrage cité de M. Flammermont, pp. XI-XVI.

qu'au XVI[e] siècle, Paris, 1881, 1 vol. in-8° ; — *Mémoires de la Soc. de l'histoire de Paris*, V (1878), pp. 180-298 ; — *Revue des Sociétés savantes*, 6[e] série, V (1877), pp. 691 et suiv.

Verberie. — Lettres patentes originales et titres divers depuis 1221. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89106).

Verneuil. — Cf. *Réunion des Soc. savantes*, section des Beaux-Arts, IV (1880), pp. 159-161.

N. B. — La plupart des archives des petites communes rurales de ce département ont été inventoriées. Ces inventaires, qui contiennent un dépouillement très consciencieux des registres d'état civil, sont conservés en double aux Archives nationales (F. 89104-106). — On trouvera en outre des renseignements détaillés sur les archives des communes du canton d'**Attichy** dans *R. P.*, 1883, pp. 406-430 ; et sur celles des communes du canton de **Neuilly-en-Thelle**, dans *R. P.*, 1884, pp. 351-372.

ORNE

Alençon. — Dépôt peu considérable. Comptes des receveurs municipaux depuis 1548. État des recettes et dépenses relatives à l'établissement du présidial en 1552.

Argentan. — Archives assez importantes, mal classées.

Bazoches-sur-Hoëne. — État civil remontant à 1567.

Bellême. — Les délibérations commencent en 1765.

Bons-Moulins. — Délibérations depuis 1792; comptes de la fabrique depuis 1663.

Champs. — Documents divers à partir de 1788.

Chanu. — État civil remontant à 1597.

Condé-sur-Sarthe. — Cahiers de doléances de 1789.

Domfront. — Les registres de délibérations existent pour une partie du XVIII[e] siècle. Cf. Alb. Christophe, *Une élection municipale en 1738*, Domfront, 1881, in-16.

Echauffour. — Tables des mariages et baptêmes de 1536 à 1735 ; la collection ne commence toutefois qu'en 1753.

Essai. — Registres paroissiaux depuis 1586.

Feings. — Délibérations municipales à partir de 1788 ; les comptes de la fabrique remontent à 1566.

Flers. — Actes de ventes transcrits dans les registres d'état civil, qui commencent en 1637.

Fleuré. — Délibérations depuis 1789.

La Bazoque. — Délibérations depuis 1792.

La Ferté-Macé. — Documents d'administration communale à partir de 1782.

Juvigny-sous-Andaines. — Délibérations depuis 1788 et documents révolutionnaires.

Laigle. — État civil depuis 1591.

La Motte-Fouquet. — Délibérations depuis 1790.

Le Mêle-sur-Sarthe. — Notes dans les registres paroissiaux depuis 1650.

Le Merlerault. — Les registres de délibérations municipales commencent en 1757; les registres des confréries de charité remontent à 1624.

Le Pin-la-Garenne. — Documents sur les charités depuis le xvie siècle.

Médavi. — Délibérations depuis 1792.

Méhoudin. — Registre de comptes de la fabrique de Saint-Ouen-le-Brisoult (1695).

Mortagne. — Quelques pièces seulement des deux derniers siècles.

Moulins-la-Marche. — Délibérations depuis 1788.

Sainte-Céronne. — Délibérations depuis 1792.

Saint-Christophe-de-Chaulieu. — Documents (depuis 1506) transcrits au milieu des actes de l'état civil, dont la série commence en 1636.

Saint-Denis-sur-Huisne. — Délibérations depuis 1788.

Saint-Denis-sur-Sarthon. — Notes du curé dans l'état civil (1605); les registres de délibérations commencent en 1788.

Saint-Georges-des-Groseillers. — Délibérations depuis 1792.

Saint-Hilaire-lés-Mortagne. — Notes sur les troubles de la Ligue dans les registres paroissiaux de Saint-Sulpice de Nulli, qui commencent en 1581.

Saint-Langis-lés-Mortagne. — État civil depuis 1569.

Saint-Léger-sur-Sarthe. — Délibérations à partir de 1791.

Saint-Loyer-des-Champs. — Délibérations à partir de 1792.

Saint-Martin-du-Vieux-Bellême. — Les registres de délibérations commencent en 1787, et les registres paroissiaux en 1599.

Sées. — La ville possède encore un certain nombre de tit es d'origine ecclésiastique, depuis le xvie siècle.

Tinchebrai. — Délibérations depuis 1790, et documents sur l'administration du canton pendant la Révolution.

Valframbert. — Délibérations depuis 1753.

Vrigni. — Table pour les registres d'état civil de 1750 à 1792.

PAS-DE-CALAIS

Aire. — Archives considérables ; la plus ancienne pièce originale est la charte donnée aux bourgeois, en 1188, par Philippe d'Alsace. Les registres aux comptes ou des argentiers remontent à 1483 (lacunes au XVIe siècle), et sont au nombre de plus de 300; les registres du maître des œuvres de la ville existent en petit nombre depuis 1429; lettres missives en petit nombre. Les délibérations commencent en 1739; registre d'actes de l'assemblée des notables (1754-1769); registres aux offices de la ville (1724-1789) et aux réceptions des bourgeois (1682-1791); anciens règlements de police du XVe siècle et documents sur les corporations d'arts et métiers depuis la même époque. On y trouve aussi les archives de l'ancienne collégiale d'Aire en assez grand nombre, et les titres hospitaliers dont la collection est fort riche. — INV. MS.[1], par J. d'Assenoy (XVIIIe siècle), en 2 vol. in-4°. Cf. F. Morand, *Rapport sur les archives municipales de la ville d'Aire*, Aire, 1839, in-8° de 24 pp.[2]. — DOC. PUBL. : N. de Wailly, *Recueil de chartes en langue vulgaire provenant des archives de la collégiale Saint-Pierre-d'Aire*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XXXI (1870), pp. 261-302, et XXXII (1871), pp. 291-320 ; — *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, tomes X et XV.

Ardres. — Registres de la municipalité depuis 1473. Documents financiers et titres communaux en assez grand nombre pour les deux derniers siècles.

Arras. — Beau dépôt, riche en documents de toute nature depuis le XIIe siècle ; les correspondances des échevins, les registres de métiers, les chartes de privilèges constituent autant de séries très importantes. Les registres de comptes sont malheureusement

1. Depuis que cet inventaire a été dressé, beaucoup de documents ont malheureusement disparu.

2. Ce rapport a été réimprimé dans *Lettres à Augustin Thierry et autres documents relatifs à un projet de constitution des archives communales*, par F. Morand (Paris, 1877, in-8°), pp. 51-76.

peu nombreux ; ils existent pour 1473-4, 1476-8 et 1484-6 (ces derniers pour les ouvrages de fortifications)[1]. Les trois derniers siècles surtout sont remarquablement représentés. Cf. une notice de Ch. Louandre sur les archives de la ville d'Arras, dans *Archives du Nord de la France* d'A. Dinaux, 2e série, II (1838), pp. 218-224. — Un certain nombre de pièces historiques ont été recouvrées à la succession Caron en 1885 ; parmi lesquelles on remarque surtout des correspondances importantes relatives aux sièges des villes du Nord, à la succession de Charles le Téméraire, à l'entrevue du Camp du drap d'or. — INV. MS., inachevé. — DOC. PUBL. : *Chartes municipales de la ville d'Arras*, [par A.-H. Guesnon], 1 vol. in-4°, s. l. n. d., [Arras, vers 1863] (Recueil de pièces du XIIe siècle à 1789) ; — *Sigillographie de la ville d'Arras et de la cité*, par le même, Arras et Paris, 1865, 1 vol. in-4° ; — Comte Achmet d'Héricourt, *Les sièges d'Arras, histoire des expéditions militaires dont cette ville et son territoire ont été le théâtre*, Arras, 1844, in-8° ; — le même et H. Godin, *Les rues d'Arras, dictionnaire historique*, Arras, 1856, 2 vol. in-8° ; — A. de Cardevacque, *Histoire de l'administration muuicipale de la ville d'Arras*, Arras, 1879, in-8° ; — le même, *Les places d'Arras étude historique et archéologique*, Arras, 1881, in-8° ; — le même, *Le théâtre à Arras avant et après la Révolution*, Arras, 1884, in-12 ; — *Revue des Soc. savantes*, 6e série, IV (1876), pp. 245-251.

Auxy-le-Château. — Quelques documents du XVIIIe siècle relatifs à des droits d'usage ; l'état civil commence en 1598.

Avesnes-le-Comte. — Intéressants terriers, plans, registres aux droits seigneuriaux, registres de dénombrements et de foi et hommage ; le plus ancien est de 1329. Nombreux documents sur les seigneuries de Chanteraine et d'Escalus, sur les familles de Lévis et de Beugin. La pièce originale la plus ancienne (1313) concerne Mahaut d'Artois. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89107).

Bapaume. — Comptes de l'hôpital Saint-Pierre ; registres de la confrérie de Saint-Sébastien.

Béthune (à la Bibliothèque). — INV. PUBL., complet, avec tables, par M. J. Travers, Caen, 1878, 1 vol. in-4°. — DOC. PUBL. : Cte A. d'Héricourt, *Notice sur l'église de Béthune*, Arras, 1868, in-4° ; —

1. A compléter par ceux de 1413-4 et 1423-4, qui se trouvent au British Museum (add. mss. 18833-4), et par celui de 1437-8, à la Bibliothèque nationale (ms. fr. 8540).

H. Dusevel et La Fons de Mélicocq, *Archives de Picardie*, Amiens, 1841, 2 vol. in-8°; — La Fons de Mélicocq, *Les artistes et les ouvriers du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, Béthune, 1848, 1 vol. in-8°; — *Réunion des Soc. savantes*, section des Beaux-arts, III (1879), pp. 119-124.

Boulogne-sur-Mer. — Dépôt important, comprenant un fonds municipal et un fonds ecclésiastique, depuis 1550. Cf. une note sur ces archives publiée par Bénard et d'Hautefeuille à la suite de leur *Histoire de Boulogne* (Boulogne, 1860-1861, 2 vol. in-8°). — Inv. publ., complet pour le fonds municipal seul, mais non conforme, avec tables, par M. l'abbé Haigneré et Ern. Deseille, avec tables, Boulogne, 1884, 1 vol. in-4°. — Doc. publ. : Abbé Haigneré, *Chartes de l'Hôtel de Ville et de l'abbaye de N. D. de Boulogne-sur-Mer*, dans les *Mém. de la Soc. acad. de Boulogne-sur-Mer*, XIII (1886).

Calais. — Archives importantes seulement depuis le xvie siècle. Ce dépôt contient beaucoup de papiers de l'hospice et les archives de Saint-Pierre-lès-Calais[1]. Cf. *Exposé sur l'état des archives de la ville de Calais*, par M. Legros-Devot, Calais, mars 1846, in-4°; et *Annuaire de l'archiviste* pour 1863, pp. 139-142.

Carvin. — Archives de l'église, du bureau de bienfaisance et de l'hôpital d'Epinoy, qui remontent à 1299 ; les papiers communaux proprement dits ne commencent qu'en 1586.

Courcelles-lès-Lens. — Archives de la commune et de l'église depuis 1421.

Douvrin. — Quelques pièces du xviiie siècle.

Etaples. — Dépôt intéressant pour le xviiie siècle. Seule la série des comptes commence en 1643.

Fampoux. — Titres communaux à partir de 1627.

Fressin. — Notes intéressantes du curé Jean de Boury dans les registres paroissiaux de 1613 à 1637, et manuscrit d'une histoire du Vieil-Hesdin. — Doc. publ. : *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, I (1886-1887), pp. 254 et suiv.

Frévent. — Cartulaire-terrier de la paroisse Saint-Hilaire; comptes des pauvres et de la fabrique (xviie-xviiie siècle).

Hesdin. — Dépôt important à partir de 1555, date de la réédifica-

1. A la bibliothèque de la ville se trouve une importante série de titres et documents sur Calais, copiés dans les dépôts de Paris, Londres et Arras sur les originaux.

tion de la ville, et considérable pour les deux derniers siècles. On remarque surtout les registres aux causes d'office (dep. 1504), les mémoriaux (dep. 1556), les registres aux bourgeois (dep. 1563), les registres aux octrois et aux ordonnances de police (XVIIe et XVIIIe siècles)[1]. Le fonds révolutionnaire est important. — DOC. PUBL. : F. Lion, *Hesdinfort*, Amiens, 1885, 1 vol. in-8° (extr. de la *Picardie*).

Hénin-Liétard. — Archives considérables depuis le XIIIe siècle, classées par M. A. Giry en 1869 ; livre blanc (registre de règlements municipaux du XIIIe s.). — DOC. PUBL. : Dancoisne, *Recherches historiques sur Hénin-Liétard*, Douai, 1847, 1 vol. in-8°.

Lens. — Archives remontant au milieu du XVIe siècle.

Montreuil-sur-Mer. — Dépôt remontant à 1552 (séries de comptes) ; les délibérations remontent à 1589. Voyez A. de Marsy, *Un ancien inventaire des titres de Montreuil-sur-Mer et notes pour servir à la reconstitution des archives de cette ville*, Amiens, 1877, in-8°, (extr. des *Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie*, 3e série, V. pp. 603 et suiv.). Cf. *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, V (1877), p. 657, et Aug. Thierry, *Monuments inédits de l'histoire du Tiers-État*, IV, p. 739.

Saint-Folquin. — Comptes de la pauvreté et de l'église.

Saint-Omer. — Dépôt très important, comprenant deux fonds bien distincts : les archives communales et les archives ecclésiastiques (chapitre de l'église collégiale, puis cathédrale). Le premier a été bien classé dès le siècle dernier, et tous deux se sont fort bien conservés. — 1° Archives communales. Les documents originaux les plus anciens sont du XIIe siècle ; le plus ancien original est la charte de commune de 1127 ; ils se continuent depuis lors sans interruption. Les séries les plus riches, indépendamment des privilèges de la ville, sont les registres avec bans municipaux depuis le XIIIe siècle (publ. intégralement par A. Giry), les comptes de l'argenterie depuis le XIVe ; les délibérations depuis le XIVe (lacune de 1472 à 1544) ; le greffe des werps ; les contrats entre particuliers reçus par l'échevinage ; un nombre infini de chartes-parties en langue vulgaire depuis le commencement du XIIIe siècle. Citons enfin la très riche collection de correspondances de la ville depuis

1. A compléter par un précieux cartulaire des privilèges de la ville, du XIVe siècle, qui est déposé à la bibliothèque municipale. Cf. *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, I (1886), p. 13.

le milieu du XVe siècle. Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 397-399; A. Giry, *Notice sur les archives communales anciennes de la ville de Saint-Omer*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 6e série, IV, p. 169; et *Bulletin de la Soc. des antiquaires de la Morinie*, VII (1882), pp. 193 et suiv., et X (1890), pp. 491-496. — Inv. mss. : On doit à Gaillon une « table alphabétique et chronologique des ordonnances et règlements politiques de la ville et cité de Saint-Omer », en 2 vol. in-fol. (1757); un « recueil des délibérations du magistrat de Saint-Omer », en 1 vol.; et un répertoire général des archives municipales, dressé en collaboration avec Le Sergeant de Bayenghem (1768). — Doc publ. : *Recueil de chartes qui se trouvent dans les archives des mayeur et échevins de Saint-Omer*, Saint-Omer, 1739, in-4° de 120 pp.; — A. Giry, *Analyse et extraits d'un registre municipal de Saint-Omer* (1166-1778), Saint-Omer, 1876, in-8° (t. XV des *Mém. de la Soc. des antiquaires de la Morinie*); — le même, *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle*, Paris, 1877, 1 vol. in-8°; — *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, I (1863), pp. 220-225 et 374-380; 7e série, VI (1881), pp. 314-318; — et publications de la *Société des antiquaires de la Morinie* (notamment travaux de MM. de Givenchy, de Laplane, Deschamps de Pas, Pagart d'Hermansart et Lauwereyns de Roosendale). — 2° Le fonds des archives ecclésiastiques resté à Saint-Omer, classé de 1868 à 1870 par M. A. Giry, est très riche en cartulaires, chartes originales depuis le XIe siècle, registres capitulaires depuis le XIVe, registres de comptes depuis le XIVe, de confréries, de justices, d'aumôneries, correspondances diverses. — Inv. ms., par A. Giry. — Inv. publ. : *Essai sur les archives historiques du chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame à Saint-Omer*, par Vallet de Viriville, Saint-Omer, 1844, in-8° de LXXXVII pp. (extr. du tome VI des *Mém. de la Soc. des antiquaires*).

Saint-Pol. — Archives riches à partir de 1540; le plus ancien document est de 1451. Les délibérations commencent en 1660 et les comptes en 1617. — Inv. ms., incomplet, en double aux Archives nationales (F. 89110).

Souchez. — Plans et comptes anciens.

Tournehem. — Archives remontant au milieu du XVIe siècle. Cf. *Bulletin de la Soc. des antiquaires de la Morinie*, 2e livr., p. 60; et Courtois, *Le livre des usaiges et anciennes coustumes de la comté de Guynes* (Saint-Omer, 1857, in-8°), introduction.

N. B. — On trouve aux Archives nationales (F. 89107-89111) les inventaires des archives de plusieurs centaines de communes rurales du département du Pas-de-Calais. — Les archives de l'arrondissement de Montreuil ont servi à N. de X. : *Notes généalogiques sur plus de douze cents familles des comtés de Ponthieu et de Montreuil*, Abbeville, 1887, 1 vol. in-8°.

PUY-DE-DOME

Aigueperse. — Archives intéressantes. On y remarque des chartes, lettres patentes, etc., concernant les privilèges de la ville depuis 1374; les registres des délibérations à partir de 1392 (avec lacune considérable de 1570 à 1650); les pièces de comptabilité depuis 1443; des terriers des charités et confréries du Saint-Esprit et de N. D. d'Août depuis 1330; un très grand nombre de documents relatifs aux guerres religieuses du XVIe siècle; des titres concernant les murailles, les fortifications, l'église Notre-Dame, l'église de la Madeleine depuis 1486; le collège depuis 1536; la maladrerie depuis 1361; quelques pièces relatives à la représentation de la ville d'Aigueperse aux assemblées du Tiers-État de la Basse-Auvergne depuis 1413. — INV. MSS., par le chanoine Culhat (1772), et M. Duchemin (1844). Autre inventaire très détaillé (avec transcription de titres), par M. Marquis (vers 1845), aux archives départementales. — Cf. encore le ms. n° 608 de la Bibliothèque de Clermont-Ferrand.

Ambert. — Archives non inventoriées; classement commencé par M. Rouchon (*R. P.*, 1890, p. 299). Pancarte de la leyde (XVIe siècle); registres de délibérations depuis 1765; registre relatif à la mise en défense de la ville en 1536; inventaires des armes et munitions; requêtes concernant les sièges d'Ambert par le duc de Nemours et le capitaine Bazoches (1592 et 1596); registres paroissiaux depuis 1663. — DOC. PUBL. : Abbé Grivel, *Chroniques du Livradois*, Ambert, 1852, in-8°.

Artonne. — Délibérations depuis 1789; registres paroissiaux depuis 1584; documents relatifs à la charité, aux confréries, aux foires.

Beaumont. — Rôles de tailles et procédures depuis le XVe siècle; registres paroissiaux depuis 1654.

Beauregard-l'Evêque. — État civil depuis 1582. Pièces diverses des trois derniers siècles et papiers révolutionnaires. — INV. MS.

Besse. — Quelques pièces anciennes. Registres paroissiaux depuis 1537. — DOC. PUBL. : E. Jaloustre, *Une charte communale au XIIIe siècle*, Clermont-Ferrand, 1876, in-8°.

Billom. — Délibérations depuis 1766; mercuriales depuis 1710; registres paroissiaux à partir de 1600; registres de police (XVIIIe siècle); documents de la période révolutionnaire.

Brassac. — Pièces de procédures depuis 1563; documents relatifs à la luminerie (XVIIe et XVIIIe s.); registres paroissiaux depuis 1770 seulement. — INV. MS. (1889). Cf. *R. P.*, 1889, pp. 212-214.

Cébazat. — Délibérations depuis 1765; registres paroissiaux depuis 1616; titres et procédures remontant à 1447; comptes du XVIIIe siècle. — DOC. PUBL. : E. Jaloustre, *Les noms de terroirs de la commune de Cébazat*, dans la *Revue d'Auvergne*, 1890.

Chauriat. — Délibérations depuis 1788; registres paroissiaux depuis 1588; comptes de la luminerie à partir de 1485; rôles de tailles et comptes à partir de 1543.

Clermont-Ferrand. — Archives très importantes formées par la réunion des titres de Clermont et de Montferrand. Elles comprennent tout d'abord la série très intéressante des délibérations des états provinciaux d'Auvergne (de 1392 à 1615); des titres concernant les privilèges, le consulat et l'échevinage, les lettres patentes des rois (de 1223 à 1616); des documents concernant : les francs fiefs depuis 1410; les grands jours de Montferrand (1455), de Clermont (1582); les élections des capitaines depuis 1364; les droits des évêques depuis 1287; l'hôtel-Dieu depuis 1408; le collège et les écoles, 1461; les foires et marchés, droits de leyde depuis 1375. Les registres de délibérations commencent au XVe s.; les comptes en 1380. — INV. MSS. : Pour Montferrand, on a un ancien inventaire de 1550; pour Clermont, il en existe plusieurs, le plus ancien de 1484, par Sudre et de Montor, le plus récent de Masure (1849). — INV. SOUS PRESSE, par Emm. Teilhard (série AA, 90 art.). — DOC. PUBL. : G. Desbouis, *Privilèges de Montferrand* (1291-1496), Clermont-Ferrand, 1849, in-8° (*Tablettes hist. de l'Auvergne*); — A. Tardieu, *Histoire de la ville de Clermont-Ferrand*, Clermont, 1873, 2 vol. in-4°; — Ant. Thomas, *Les états provinciaux de la France centrale*, Paris, 1879, 2 vol. in-8°; — Fr. Renaud, *Histoire de la commune de Clermont*, Clermont, 1874, in-18; — J. Savaron, *Les ori-*

gines de Clairmont, Clairemont, 1607, in-8°; — le même, *Notice historique sur la place de Jaude*, Clermont, 1877, in-18; — A. Rivière, *Histoire des institutions municipales de l'Auvergne*, Paris, 1861, 2 vol. in-8°; — *Tablettes historiques d'Auvergne* et *Revue d'Auvergne*, passim; — *Annales du Midi*, III (1891), pp. 283-309; — *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, IV (1876), pp. 163-173; — Registre de B. de Noces, officier du duc de Berry, 1374-77, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, LII (1891), pp. 220-258.

Cournon. — Registres paroissiaux depuis 1670; procédures contre l'évêque et les habitants de Mezel depuis 1404; titres divers à partir du début du xve siècle.

Ennezat. — Documents relatifs aux privilèges (xviiie s.); procédures et nombreuses pièces de comptabilité depuis le xvie; les registres paroissiaux commencent en 1661. — Inv. ms., en cours.

Gerzat. — Charte de franchises de 1292; documents relatifs aux foires et marchés (dep. 1425); pièces de procédures (dep. 1371); documents sur l'instruction publique depuis le xvie siècle; registres paroissiaux depuis 1639. — Inv. ms. (1861). — Doc. publ. : E. Jaloustre, *Histoire d'un village de la Limagne*, Clermont-Ferrand, 1886, in-8°.

Issoire. — Délibérations depuis 1630; registres paroissiaux depuis 1600; procédures depuis 1456; rôles des tailles et comptes des consuls des xviie et xviiie siècles. — Inv. mss. de 1688, de 1705 et de 1778. — Doc. publ. : A. Longy, *Histoire de la ville d'Issoire*, Issoire, 1890, 1 vol. in-8°.

Joze. — Délibérations depuis 1790; registres paroissiaux commençant en 1669; procédures, ventes, baux à ferme depuis 1369; documents relatifs à la confrérie du Saint-Esprit depuis 1400; comptes et rôles de tailles (xviie-xviiie s.). — Inv. ms., du xviiie s., incomplet.

Les Pradeaux. — Procédures à partir de 1449; pièces relatives à la luminerie (dep. 1457), et comptes communaux du xviie siècle.

Malintrat. — Registres paroissiaux depuis 1616; documents concernant les tailles, les biens communaux, les comptes, les procès de la paroisse depuis 1430; papiers des deux derniers siècles relatifs à la luminerie; procès-verbaux de visite des évêques (de 1676 à 1785).

Maringues. — Délibérations depuis 1767; registres paroissiaux depuis 1639; comptes de gestion des consuls (xviie-xviiie s.); rôles

des tailles (XVIe s.) ; documents relatifs à la luminerie depuis 1359. — INV. MS., par Andrieu (1842).

Montaigut-en-Combraille. — Délibérations depuis l'an VIII ; registres paroissiaux commençant en 1597.

Pionsat. — Registres paroissiaux depuis 1556 (contenant des épitaphes) ; documents concernant le collège (XVIe s.) ; papiers de la période révolutionnaire.

Pont-du-Château. — Nombreux documents de la période révolutionnaire.

Pontgibaud. — Documents relatifs aux communalistes (XVIIIe s.) ; registre de police (1791) ; délibérations depuis l'an VI ; registres paroissiaux depuis 1550.

Riom. — Belles archives depuis le XIIIe siècle. — INV. en préparation, par Fr. Boyer.

Saint-Amant-Tallende. — Registres paroissiaux depuis 1634 ; délibérations municipales commençant en 1788 ; documents concernant les franchises et droits de la ville depuis 1368 ; les tailles depuis 1518 ; les marchés depuis 1477 ; la luminerie depuis 1472 ; fragment de mémorial de cens en langue vulgaire (XIVe s.). — INV. MS., de 1848 et de 1865, tous deux incomplets.

Sauxillanges. — Registres de délibérations municipales depuis 1792 ; registres paroissiaux depuis 1612 ; titres relatifs à la luminerie depuis 1516. — Cf. *R. P.*, 1889, pp. 225-227.

Tauves. — Délibérations municipales depuis 1788 ; registres paroissiaux depuis 1665 ; documents de l'époque révolutionnaire.

Thiers. — Archives considérables remontant à 1272 ; les délibérations commencent en 1594 et les séries de comptes en 1626. — INV. MS. de 1512-1628. M. Treille les a reclassées d'après le plan officiel et a fait imprimer l'inventaire des séries AA-DD. — DOC. PUBL. : G. Saint-Joanny, *Simples notes pour servir à l'histoire de la ville de Thiers aux trois derniers siècles* ; I. *La coutellerie thiernoise de 1500 à 1800*, Clermont-Ferrand, 1864, in-8° ; — *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, II, (1863), pp. 352-356 et 580-586 ; III (1864), pp. 60-84 ; — A. Guillemot, *Nouveaux documents inédits sur la ville de Thiers*, Clermont-Ferrand, 1878, 1 vol. in-8°.

Vertaizon. — Registres des délibérations municipales depuis 1587 ; registres paroissiaux depuis 1653 ; comptes communaux depuis 1514 ; documents de l'époque révolutionnaire.

Veyre-Monton. — Délibérations depuis 1788 ; registres parois-

siaux depuis 1651; quelques documents concernant la charité de Monton.

Vic-le-Comte. — Registres paroissiaux depuis 1602; registres des délibérations depuis 1766; documents concernant les comptes, la charité et les confréries. — INV. MS., par M. Marquis (1843). L'inventaire sommaire définitif a été entrepris par M. l'abbé Foulhoux.

PYRÉNÉES (BASSES)

Albos. — DOC. PUBL. : *Revue de Béarn*, III (1885), pp. 133-153.

Bayonne. — Archives considérables : cartulaire; délibérations depuis 1474. Elles n'ont que peu souffert (série HH seulement) de l'incendie qui a éclaté en décembre 1889; mais les fonds révolutionnaires, d'une richesse inappréciable, contenant des registres de sociétés populaires, des papiers de représentants en mission, l'intéressante correspondance de Meillan (cf. *Révolution française*, XIII, 1887, p. 495-496), n'ont pu être aussi bien préservés [1]. — INV. MS., en double aux Archives nationales, pour les séries AA et BB seulement (F. 89113). — INV. PUBL. par Dulaurens (séries AA à EE), non terminé et non distribué (en cours depuis 1868) : cf. *M. Dulaurens et les archives de Bayonne*, par Ch. Bernadou (dans le *Bulletin de la Soc. des sc. et arts de Bayonne*, 1880, pp. 3-38). — Sur la série EE, cf. E. Ducéré, *Les correspondants militaires de la ville de Bayonne*, extraits des archives communales, Bayonne, 1884, in-8°; et le même, *Les fortifications du vieux Bayonne, recherches historiques*, Bayonne, 1888, in-8°. — DOC. PUBL. : *Revue de législation ancienne et moderne*, 1873, pp. 163-185; — A. Giry, *Les établissements de Rouen*, Paris, 1885, in-8° (II, pp. 81-95); — J. Balasque, *Études historiques sur la ville de Bayonne*, Bayonne, 1862-1875, 3 vol. in-8°; — E. Ducéré, *Le théâtre bayonnais sous l'ancien régime*, dans la *Revue de Béarn*, I (1883), pp. 116 et suiv., et II (1884), pp. 37 et suiv.; — le même, *L'armée des Pyrénées occidentales, éclaircissements historiques sur les campagnes de 1793, 1794 et 1795*, Bayonne, 1881, in-8°; — *Bulletin de la Société du protestantisme français*, 1876, pp. 318-322; — *Revue de Gascogne*; 1884, pp. 429-443; — *Revue de Béarn*, I (1883), pp. 24 et suiv., et II (1884), pp. 142-169.

1. Un état des pertes subies par suite de cet incendie a été imprimé dans les *Archives historiques, artistiques et littéraires*, I (1890), p. 236.

Béost-Bagés. — L'incendie de la mairie en 1884 a détruit les papiers de cette commune, qui étaient importants.

Bielle. — Archives de la vallée d'Ossau ; important cartulaire (livre rouge) du XVe siècle. — Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, VI (1867), pp. 574-575.

Laruns. — Doc. publ. : *Soc. des sciences de Pau*, I, pp. 111-118 (P. Raymond, *Un règlement sur les eaux chaudes de 1576*).

Navarrenx. — Doc. publ. : *Revue de Béarn*, VI (1888), pp. 153-178.

Orthez. — Doc. publ. : *Documents pour servir à l'histoire de l'Université protestante de Béarn*, par A. Planté, dans le *Bull. de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, XIV (1885), pp. 185-333; — *Revue de Béarn*, I, pp. 281-291, et II, pp. 68-75.

Pau. — Ce dépôt est très riche : livre rouge ou cartulaire (1406-1812); registres des délibérations du corps de ville depuis 1551 (lacune importante de 1600 à 1640, déjà constatée le 20 juin 1703). L'état civil commence en 1571. Documents sur l'hôpital de Pau. Belles séries de censiers du XVIe siècle. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89116). — Autre Inv. ms. pour la période révolutionnaire, intéressante et bien classée. — Doc publ. : *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XXXV (1886), pp. 119-124, et XXXIX (1891), pp. 221 et suiv. ; — *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau*, passim.

Saint-Jean-de-Luz. — Cf. E. M. François Saint-Maur, *Coup d'œil sur Saint-Jean-de-Luz et ses archives en 1850*, Pau, 1854, in-12 (extrait du *Mémorial des Pyrénées*). — Doc. publ. : *Revue des Soc. savantes*, 4e série, VII (1868), pp. 190-193.

N. B. — Le t. V. de l'Inventaire général des archives départementales des Basses-Pyrénées contient des extraits des inventaires sommaires de toutes les archives communales antérieures à 1790, à l'exception de celles des villes de Bayonne et Biarritz. On trouvera ces inventaires sommaires, *in extenso*, aux Archives nationales (F. 89112-116). — Cf. *Notice sur l'état des archives communales du département des Basses-Pyrénées*, dans *Doc. hist. tirés de la Bibliothèque*, IV, pp. 15-16; — des relevés de l'état civil protestant des communes de Pau, Nay, Orthez et Salies dans le *Bulletin de la Soc. du protest. français*, XXII (1873), p. 478; — et de nombreux documents publiés dans le *Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.*

PYRÉNÉES (HAUTES)

Argelès. — Délibérations depuis 1712 ; papiers des trois derniers siècles. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89117).

Bagnéres-de-Bigorre [1]. — Très beau dépôt depuis 1171, bien conservé avec de nombreux originaux. Pour les fonds antérieurs à 1790, on possède un excellent Inv. ms. rédigé pendant la Révolution par un capucin, le père Laspasses (in-4° de 549 pp.). M. Vaussenat se propose de publier ce répertoire. — Cf. *Documents hist. inédits*, III (1847), p. 393. — Doc. publ. : *Souvenirs de la Bigorre*, I (1881), pp. 158-163, et V (1885), pp. 283-298.

Bourg-de-Bigorre. — L'abbé J.-M. Béard a publié des extraits des registres paroissiaux de Bourg et de Sarlabous, son annexe, dans les *Souvenirs de la Bigorre*, V (1885), pp. 312-317.

Guchen. — Archives remontant au xvie siècle. — Doc. publ. : *Souvenirs de la Bigorre*, II (1882), pp. 174-178, et III (1883), pp. 32 et 312-314.

Ibos. — Archives du xive siècle. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89117).

Luz et Vallée-de-Baréges. — Toutes les séries contiennent d'importants documents depuis le commencement du xive siècle. — Inv. ms. en double aux Archives nationales (F. 89117).

Saint-Pé. — Registres de délibérations depuis 1598 ; livres terriers de 1587 et 1615 ; livre de la réformation de 1609 ; documents sur le terroir et la forêt de Trescouts depuis 1541. La plus ancienne pièce est de 1450, mais les registres paroissiaux ne commencent qu'en 1648. — Doc. publ. : *Annuaire du Petit séminaire de Saint-Pé*, passim.

Tarbes. — Archives en désordre, à classer. Registres de l'époque révolutionnaire. — Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VI (1877), pp. 75-82.

Vic-Bigorre. — Dépôt important depuis le xive siècle. On a un « inventaire général des titres de la ville de Vic-Bigorre », rédigé en 1732 par Larcher.

N. B. — On trouve aux Archives nationales (F. 89117) les inventaires des archives de beaucoup de communes rurales de ce dépar-

1. Les papiers révolutionnaires du district de Bagnères sont à la sous-préfecture de cette ville.

tement. — Cf., dans *R. P.* 1887, pp. 30 et suiv., un « état » par M. P. Labrouche, archiviste, des archives des cantons avec l'indication des plus anciens registres d'état civil et de délibérations.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

On conserve aux Archives nationales (F. 89118) d'excellents inventaires sommaires manuscrits des archives d'**Ille**, de **Prades**[1] (Livres vert et rouge, cartulaires, 865-1757; délibérations depuis 1566; registres des comités révolutionnaires), de **Thuir** (Livres verts, cartulaires depuis le XIIIe siècle), de **Villefranche-de-Conflent** (cartulaires, XIIe-XVIIIe siècles)[2], de **Vinça** (depuis le XIIIe siècle; délibérations de 1539; comptes consulaires du XIVe siècle; état civil de 1547; cartulaires anciens contenant des pièces depuis 1207).

Canet. — Archives intéressantes. — INV. MS.

Céret. — Ce dépôt contient un certain nombre de documents anciens, non classés.

Clayra. — Archives peu importantes depuis le XIVe siècle.

Codalet. — Documents anciens, provenant en grande partie de Saint-Michel-de-Cuxa[3].

Collioure. — Cartulaire roman et cartulaire catalan. — DOC. PUBL. : B. Alart, *Privilèges et titres.....*, pp. 90 et 121.

Elne. — Titres depuis le XIVe siècle, sur la ville et l'hôpital.

Osséja. — Documents depuis le XIe siècle. — DOC. PUBL. : B. Alart, *Privilèges et titres.....*, p. 31.

Perpignan. — Archives assez importantes, quoique les documents originaux ne remontent pas à une époque très ancienne. Cartulaires nombreux (livre vert mineur, livre majeur, *liber diversorum*, livres des provisions depuis 1409 avec armoiries, etc.). Cf. les lettres de

1. Cf. Ern. Delamont, *Histoire de la ville de Prades-en-Conflent* (Perpignan, 1878, 1 vol. in-8°).

2. Sur le plus ancien cartulaire de Villefranche, cf. E. de Barthélemy, dans *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, I (1863), pp. 142-154. — Cf. B. Alart, *Quelques chartes et privilèges de Villefranche-de-Conflent* (Lectoure, 1852, in-8°); — le même, *Le livre des stils de Villefranche*, publ. dans la *Revue historique de droit français et étranger*, 1862, pp. 203-249; — le même, *Privilèges et titres*, passim.

3. Cf. abbé F. Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel-de-Cuxa* (Perpignan, 1881, 1 vol. in-8°).

M. Henry sur les archives municipales de Perpignan, dans *Documents hist. tirés de la Bibliothèque*, I, pp. 400-408. — Doc. publ. : J. Massot Reynier, *Les coutumes de Perpignan*, Perpignan, 1848, in-8°; — l'abbé Henry, *Histoire de Roussillon*, Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — B. Alart, *Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de Roussillon et de Cerdagne*, Perpignan, 1878, in-4°; — *Revue des Soc. savantes*, 3e série, IV (1864), pp. 390-399.

Porta. — Documents en petit nombre, mais intéressants à partir du XIIIe siècle.

Prats-de-Mollo. — Cartulaire (livre vert). Collection considérable de papiers relatifs aux derniers siècles.

RHIN (HAUT)

Territoire de Belfort

On conserve aux Archives nationales (F. 89119) de bons inventaires sommaires manuscrits des archives de **Belfort** (depuis le XIVe siècle ; remarquable série CC du XVe), de **Delle**, de **Florimont** (depuis le XVe siècle), et de **Massevaux** (dépôt important à partir du XIVe siècle ; les délibérations commencent en 1519).

RHONE

Belleville-sur-Saône. — Cf. *Collection des opuscules lyonnais*, n° 10 (Lyon, 1885, in-12).

Bessenay. — Registres de l'époque révolutionnaire.

Couzon. — Registres de délibérations et divers documents révolutionnaires.

Lamure. — Les délibérations commencent en 1789.

Lancié. — Quelques titres des XVIIe et XVIIIe siècles.

Lyon. — Archives considérables et du plus haut intérêt depuis le XIIIe siècle ; belles séries de privilèges ; de correspondance politique des rois, princes, gouverneurs de Lyon, ambassadeurs, généraux, cardinaux, etc... ; de délibérations municipales depuis 1416 ; de pièces de comptes à partir de 1364 ; et de documents très précieux pour l'histoire des arts, du commerce, des finances. — Inv. ms., par Chappe (1746-1782), en 22 vol. in-fol. [inachevé]. — Inv. publ. : Tome Ier (séries AA et BB), par M. Rolle, Paris, 1865, 1 vol. in-4° ; — t. II et III (série CC), par MM. Rolle, C. et G. Guigue et Vaesen, Paris, 1875, et Lyon, 1887, 2 vol. in-4°.

— Sur l'histoire de cet important dépôt, cf. A. Jeandet, *Cinq mois aux archives de la ville de Lyon*, Chalon-sur-Saône, 1874, in-8°; le *Salut Public* de Lyon, 4 novembre 1873 et jours suivants; et surtout L. Niepce, *Les archives de Lyon*, Lyon et Genève, 1875, in-8° (pp. 17-167). — On s'occupe depuis longtemps de dresser une table générale onomastique des anciens registres de paroisse[1]; déjà 41.000 fiches sont préparées. Cf. *Tableau des registres paroissiaux de baptêmes, mariages et sépultures de la ville de Lyon, conservés dans les archives municipales* [par E. Favier], Lyon, 1889, in-4°. — Doc. PUBL. : le P. Menestrier, *Histoire consulaire de Lyon*, Lyon, 1696, in-fol.; — *Recueil de chartes, lettres-patentes, édits, déclarations, règlements et arrêts donnés par nos rois depuis 1271, jusques et y compris le règne de Louis XV*, Lyon, 1771, in-fol.; — Monfalcon, *Lugdunensis historiae monumenta*, Lyon, 1857, in-fol.; — M.-C. Guigue, *Cartulaire municipal de la ville de Lyon; privilèges, franchises, libertés et autres titres de la commune; recueil formé au* XIVe *siècle par Étienne de Villeneuve, publié d'après le manuscrit original avec des documents inédits du* XIIe *au* XVe *siècle*, Lyon, 1876, 1 vol. in-4°; — le même, *Registres consulaires de la ville de Lyon ou recueil des délibérations du Conseil de la commune de 1416 à 1423, publiés d'après les procès-verbaux originaux*[2], tome I, Lyon, 1882, 1 vol. in-4°; — *Notices et documents pour servir à l'histoire de Lyon depuis l'origine de la ville jusqu'en 1483*, Lyon, 1838-1839, 2 vol. in-8°; — P. Bonnassieux, *De la réunion de Lyon à la France*, Lyon, 1875, in-8°; — G. de Beaucourt, *Lettres du connétable de Richemont*, dans la *Revue d'histoire nobiliaire*, 1882, pp. 459 et suiv.; — Alb. Metzger et Jos. Vaesen, *Révolution française; Lyon, notes et documents inédits*, Lyon, 1882-1886, 10 vol. in-12; — *Réunion des Soc. savantes*, section des Beaux-Arts, XI (1887), pp. 425-592; XII (1888), pp. 607-695; — *Revue de l'art français*, III (1887), pp. 193-203 et 289-309; IV (1888), pp. 13-57 et 65-115; — *Revue du Lyonnais* et *Revue lyonnaise*, passim.

Millery. — Quelques documents du XVIIIe siècle. Les registres paroissiaux remontent à 1592.

Mornant. — Importants registres et documents de l'époque révolutionnaire.

1. L'incendie du 26 décembre 1825 a détruit un certain nombre de registres d'état civil.

2. On compte qu'il faudrait une trentaine de volumes semblables pour publier la série des délibérations.

Neuville. — Papiers des trois derniers siècles. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89120).

Odenas. — État civil depuis 1590. Les délibérations municipales ne commencent qu'en 1790.

Orliénas. — État civil depuis 1572.

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. — Notes curieuses de l'abbé Ranchon (1752-1805) dans les registres paroissiaux, publ. dans la *Revue du Lyonnais*, 5e série, XII (1891), pp. 15 et suiv.

Saint-Didier-au-Mont-d'Or. — État civil depuis 1583.

Saint-Germain-sur-l'Arbresle. — État civil depuis 1573.

Saint-Nizier-d'Azergues. — Registres de délibérations à partir de 1790.

Saint-Romain-de-Popey. — État civil depuis 1588.

Sainte-Foy-lés-Lyon. — Etat civil depuis 1578.

Savigny. — Doc. publ. : A. Poidebard, *Le registre de la municipalité de Savigny pendant la Révolution du 30 novembre 1791 au 4 pluviôse an IV*, Lyon, 1891, in-8° (extr. de la *Revue du Lyonnais*).

Taluyers. — État civil depuis 1584.

Tarare. — Dépôt relativement important; documents depuis le xvie siècle, mais non classés.

Thizy. — État civil depuis 1570.

Thurins. — Quelques titres anciens; état civil depuis 1596.

Villefranche. — Inv. publ., complet, par M. Rolle, Paris, 1865, in-4°.

SAONE-ET-LOIRE

Autun. — Délibérations remontant à 1543. — Inv. ms. (1787).

Bourbon-Lancy. — Inv. publ., complet, dans *R. P.*, 1873, pp. 414-454.

Chalon-sur-Saône. — Inv. publ., complet, par M. Millot, Chalon-sur-Saône, 1880, 1 vol. in-4°. — Doc. publ. : B. Durant, *Privilèges octroyez aux maire, eschevins, bourgeois et habitans de la ville et cité de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 1604, in-4°.

Charolles. — Inv. ms. (1877), par M. Michon.

Châteauneuf. — Archives de la paroisse depuis 1369.

Cluny. — Inv. ms. de 1868.

Colombier-en-Brionnais. — Notes dans les registres paroissiaux. — Inv. ms. (1883), par M. A. Bénet, en double aux Archives nationales (F. 89122).

Fontaines-lés-Chalon. — Inv. ms. (1889), par M. L. Lex.

Givry. — Les archives de Givry possèdent le plus ancien registre d'état civil aujourd'hui connu (1335). — Inv. publ., complet, par M. Lex, Mâcon, 1891, in-4°.

Louhans. — Documents depuis le xive siècle; belle série de comptes du xvie. — Inv. ms. de 1739, 1774 et 1880, ce dernier en double aux Archives nationales (F. 89122).

Mâcon. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Michon, Mâcon, 1878, 1 vol. in-4°. — Doc. publ. : *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1885, pp. 171-187, pp. 386-400, et passim ; — *Annuaire de Saône-et-Loire*, passim ; — L. Lex, *Notes et documents pour servir à l'histoire du département de Saône-et-Loire*, Mâcon, 1887, in-8° ; — *Revue des Soc. savantes*, 4e série, IX (1869), pp. 446-475, et 5e série, I, (1870), pp. 161-183.

Ozenay. — État civil depuis 1594 (lacune de 1641 à 1675 ; documents depuis 1574, relatifs à l'église d'Ozenay, à l'abbaye de Tournus, etc.

Paray-le-Monial et **Saint-Agnan.** — *Cf. Recherches sur les actes de l'état civil aux XIVe et XVe siècles à propos d'un registre de paroisse de 1411*, par H. de Fontenay, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, XXX (1869), p. 543.

Saint-Gengoux. — Délibérations du xve siècle.

Sennecey-le-Grand. — Dépôt commençant en 1326 et comprenant 47 articles. — Inv. ms. (1885), par A. Bénet.

Serrigny. — Quelques pièces en dehors de l'état civil, qui ne commence qu'au milieu du xviie siècle. — Inv. ms. par A. Bénet (1883), en double aux Archives nationales (F. 89122)[1].

Tournus. — Inv. publ., complet, par M. Bénet; Supplément, par M. Lex, Mâcon, 1887, 1 vol. in-4° ; — *Mémoires de l'Académie de Mâcon*, 2e série, IV, pp. 281-307; — et *Annuaire de Saône-et-Loire*, 1878, pp. 28-42.

Uchizy. — Inv. publ., complet, dans *R. P.*, 1872, pp. 399-408.

N. B. — M. L. Lex, archiviste départemental, a publié dans *R. P.*, 1886, pp. 294-302, un utile tableau des registres d'état civil ancien conservés dans chaque commune du département de Saône-et-Loire; il l'a réimprimé dans ses *Notes et documents pour servir à l'histoire du département de Saône-et-Loire* (Mâcon, 1887, in-8°), pp. 32-40.

SAONE (HAUTE)

On conserve aux Archives nationales (F. 89121) les inventaires

sommaires des archives d'un grand nombre de communes de la Haute-Saône.

Amoncourt. — Titres communaux depuis le XIVe siècle. — Doc. PUBL. : *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, III (1880), pp. 148-158.

Apremont. — Pièces de procédure à partir du XVe siècle ; terrier de 1488. — Doc. PUBL. : *Revue historique et nobiliaire*, pp. 313-353.

Arc-lès-Gray. — Archives remontant au XVIe siècle. — Cf. Ch. Sentupéry, *Les vieux papiers de mon village; la communauté d'Arc sous l'ancien régime*, Gray, 1884, in-12.

Baignes. — Terrier de 1772.

Betoncourt-lès-Brotte. — Titres de droits d'usage du XVIe siècle.

Betoncourt-les-Ménétriers. — Les registres paroissiaux remontent à 1556.

Borey. — Titres communaux depuis 1453.

Brotte-lès-Ray. — Archives remontant au XVIe siècle. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89121).

Calmoutier. — Dénombrements seigneuriaux du XVIIIe siècle.

Champlitte. — Archives assez considérables. Délibérations à partir de 1593. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89121).

Champvans-lès-Gray. — Doc. PUBL. : *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VI (1877), pp. 54-66.

Chariez. — Registres paroissiaux à partir de 1550.

Chevigney. — Documents sur les bois communaux (XVIIe-XVIIIe siècles).

Colombe-lès-Vesoul. — État civil depuis 1557.

Dampierre-lès-Montbozon. — Actes d'affranchissement et de mainmorte, du XVIIIe siècle.

Faucogney. — Archives importantes à classer.

Faverney. — Dépôt important. Documents sur les maladreries du moyen âge et sur la peste de 1636. — Doc. PUBL. : *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, 1881, pp. 243-297 et pp. 325-384 ; — *Bulletin de la Soc. d'agriculture, sciences, et arts de la Haute-Saône*, 1880, pp. 115-132.

Ferrières-lès-Scey. — Procédures du XVIIIe siècle.

Genevrey. — Documents sur les droits d'usage et titres communaux.

Grammont. — Comptes des échevins (1749-1767).

Grange-la-Ville. — Papiers relatifs au partage des bois (1775).

Grange-le-Bourg. — État civil commençant en 1582. Terrier du XVIIIe siècle.

Gray. — Confirmation de privilèges en originaux depuis le XIVe siècle, et charte de fondation d'une université (1287). Les délibérations municipales commencent en 1551, et les registres paroissiaux (avec notes historiques) en 1598.

Gy. — Archives assez intéressantes. On a les comptes de ville à partir de 1435 et les délibérations à partir de 1617. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89121).

Héricourt. — INV. MS. (idem).

Jussey. — Délibérations depuis 1648; comptes depuis 1643. L'état civil existe à partir de 1596. — INV. MS. (idem).

Lavoncourt. — Registres paroissiaux depuis 1577.

Lure. — Dépôt important qui remonte au XVe siècle. — Les délibérations ne remontent qu'à 1655, mais les registres paroissiaux commencent en 1553. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89121). — Cf. *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône*, 1885, pp. 225-230.

Luxeuil. — Très belles archives depuis le XIIIe siècle. La série des délibérations commence en 1490 et la série des pièces comptables est extrêmement riche pour le XVIe siècle. L'état civil remonte à 1583. — INV. MS. (idem). — DOC. PUBL. : *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VI (1877), pp. 66-70.

La Côte. — Actes d'affranchissement et de mainmorte.

La Villedieu-en-Fontenette. — Dénombrements seigneuriaux, et procédures du XIVe siècle.

Malans. — État civil depuis 1561.

Mignafans. — Titres relatifs aux bornages des bois (1736).

Montbozon. — Documents sur les droits d'usage depuis le XVIIe siècle.

Montigny-lès-Cherlieu. — Titres communaux à partir de 1544. — DOC. PUBL. : *Nouvelle revue historique de droit français et étranger*, 1881, pp. 243-207 et pp. 385-394.

Montigny-lès-Vesoul. — Papiers communaux depuis le XVe siècle; les plus anciens registres paroissiaux sont de 1552.

Morey. — État civil depuis 1578.

Oiselay. — État civil depuis 1561; affranchissement de 1429.

Passavant. — État civil depuis 1690; arpentement de 1686.

Pesmes. — Archives importantes depuis le XIVe siècle. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89121).

Rupt. — Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VIII (1878), pp. 86-96.

Saint-Julien. — État civil à partir de 1579.

Scey-sur-Saône. — État civil depuis 1578 ; terrier du XVIIe siècle.

Semmadon. — Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, III (1880), pp. 148-158.

Sornay. — Registres paroissiaux depuis 1567.

Trevey. — Documents sur les droits d'usage.

Velesmes. — Registres paroissiaux depuis 1568.

Vesoul. — Titres municipaux depuis le XVIe siècle[1] ; les délibérations commencent en 1688, les comptes en 1561, et les registres paroissiaux en 1556 (avec tables).

Villersexel. — Registre du bureau de charité, de 1704 à 1763.

N. B. — Il existe des inventaires manuscrits des archives de la plupart des communes rurales de l'arrondissement de Vesoul que l'on peut consulter au bureau des Archives départementales. — Cf. J. Finot, *Notes historiques consignées sur d'anciens registres paroissiaux de la Haute-Saône*, dans le *Bull. de la Soc. d'agr., sc. et arts de la Haute-Saône*, 3e série, t. XV, pp. 182-186, et *idem*, 1884, pp. 161-193.

SARTHE

On trouve dans le t. Ier de l'inventaire général des archives de la Sarthe (Le Mans, 1870, in-4°) les inventaires très sommaires des archives communales du département, antérieures à 1790 (E supplément). — Les registres paroissiaux de certaines communes sont analysés avec beaucoup plus de soin et de détails dans les publications de P. Moulard, *Analyse des registres paroissiaux et de l'état civil de Sougé-le-Ganelon* (Le Mans, 1881, in-8°), et de F. Legeay, *Inventaire sommaire des registres de l'état civil antérieurs à 1790 des paroisses d'Aubigné, Coulongé, Lavernat, Sarcé, Vaas et Verneil-le-Chétif* (Le Mans, 1884, in-8°).

La Ferté-Bernard. — Inv. ms. (1771). — Inv. publ. : *Inventaire sommaire*, pp. 169-182. — Cf. une notice par L. Charles, sur les

1. Plusieurs vieux registres mentionnés dans des inventaires du XVIIIe siècle ont disparu.

archives de la Ferté-Bernard dans : *Études sur les monuments du dép. de la Sarthe*, par E. Hucher, Le Mans, 1856, in-8°.

Le Mans. — Cf. une notice sur les archives communales du Mans, par A. Champollion-Figeac, dans le *Manuel de l'archiviste*, pp. 356-360. — Brûlées en 1799 par les Vendéens, ces archives ont subi par surcroît vers 1848 un triage opéré par P. A. Anjubault, qui nous en a laissé le naïf procès-verbal[1]. Telles qu'elles sont, cependant, elles remontent au XIIe siècle et ne manquent pas d'intérêt; beaucoup de pièces sont plutôt départementales que communales. Leur classement est assez arbitraire; elles sont numérotées par articles de 1 à 999 pour la partie antérieure à la Révolution; de 1000 à 1999 pour les années 1789-1830. Tout cet important dépôt est à la Préfecture, sous la garde de l'archiviste départemental; seuls, les pièces postérieures à 1830 et l'état civil tant ancien que moderne sont demeurés à l'Hôtel de Ville. — Inv. ms., très médiocre, par P. A. Anjubault. — Doc. publ. : *Privilèges de la ville du Mans*, Le Mans, 1718, in-4°; — Th. Cauvin, *Documents relatifs à l'histoire des corporations d'arts et métiers du diocèse du Mans*, p. p. l'abbé Lochet, Le Mans, 1861, in-12, et *Annuaire de la Sarthe*, passim.

SAVOIE

Chambéry. — Archives importantes remontant au XIIIe siècle, comprenant les délibérations et comptes des syndics (depuis 1348), une nombreuse correspondance, des cartulaires (livre vert, livre noir, livre blanc), des cérémoniaux, etc. — Inv. ms., raisonné et analytique, par Ch. Guillermin (1863), in-fol. de 470 p. (jusqu'en 1860). — Doc. publ. : Mis Costa de Beauregard, *Matériaux historiques et documents inédits extraits des archives de la ville de Chambéry*, dans les *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 1re série, XI (1843), pp. 153-211; — F. Rabut, *Fragments de l'histoire de Chambéry*, dans les *Mémoires et documents de la Soc. savoisienne*, IV (1860), pp. 57-80; — F. Mugnier, *Lettres des princes de la maison de Savoie à la ville de Chambéry* (1393-1528), dans *Mémoires*...... XXVII (1888), pp. 165-250, et autres publications (notamment de A. Dufour et

1. Arch. nat., F. 89123 : « Les notes isolées qui se rattachaient exclusivement à la vie privée et d'intérieur ont dû disparaître... S'il me reste une crainte, c'est celle d'être accusé d'avoir trop conservé. »

F. Rabut) dans la même Société; — T. Chapperon, *Chambéry à la fin du* XIV[e] *siècle*, Paris, 1863, 1 vol. in-4°; — A. Claret, *Chambéry sous la République et l'Empire* (1792-1815), *notes et documents*, Chambéry, 1863, in-8°; — *Revue des Soc. savantes*, 3[e] série, III (1864), p. 603; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1888, pp. 31-34.

Bozel. — Intéressant dépôt, utilisé dans le *Recueil des mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère*, IV (1886), par Mgr Turinaz.

Hautecour. — Depuis le XV[e] siècle. — Cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1890, pp. 330-3.

Moutiers-en-Tarentaise. — Nombreux transcripts sur parchemin d'actes variés depuis 996 ; délibérations municipales à partir de 1647; inventaire des biens de l'archevêché de Tarentaise en 1792; Inv. ms., par Bergonsy (1778); cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1889, pp. 269-271.

N. B. — Nous manquons de renseignements précis sur les archives des villes et villages de la Savoie, et cependant les dépôts intéressants ne font pas défaut, paraît-il, en Maurienne et en Tarentaise. On cite comme particulièrement riches et anciennes les archives d'**Albertville**, de **Beaufort**, de **Mâcot**, de **Montgirod**, de **Montvalezun-sur-Séez**, de **Peisey**, de **Saint-Jean-de-Maurienne** (cf. le chanoine Truchet, *Saint-Jean-de-Maurienne au XVI*[e] *siècle*, Chambéry, 1887, 1 vol. in-8°), de **Saint-Martin-de-Belleville** (cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1885, p. 22), et de **Séez** (cf. *Recueils des Mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère*, III (1875), pp. 1-42). La plupart remontent au XII[e] siècle. On trouvera en outre quelques indications dans les travaux de Mgr Billiet, *Observations sur quelques anciens titres conservés dans les archives des communes de la province de Maurienne* (Chambéry, 1836, in-8°); — abbé Besson, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne*, Moutiers, 1872, in-4°; — E. L. Borrel, *Les Monuments anciens de la Tarentaise* (Paris, 1884, in-4°), — et dans les publications de l'*Académie de la Val d'Isère* et de l'*Académie de Savoie* (nombreux textes).

SAVOIE (HAUTE)

Annecy. — Délibérations consulaires dès 1470. Cadastre de 1471.

Dépôt considérable. — Doc. publ. : *Revue savoisienne*, passim (par C. E. Pissard).

Cusy-en-Genevois. — Cf. *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 2e série, XII, p. LXXVIII.

Rumilly. — Cf. *Mémoires de l'Académie de Savoie*, 2e série, I, p. XLII.

N. B. — Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement précis sur les villes et bourgs du département de la Haute-Savoie, notamment **Thonon**, **Bonneville**, **Saint-Julien**, **Sallanches**, où les archives ne sont pas classées et n'ont été jusqu'à ce jour visitées par aucun travailleur sérieux.

SEINE

Antony. — Pièces de 1711-89, relatives à la charité ; de 1766-93 relatives aux impositions ; de 1786-90, relatives au canal de l'Yvette ; délibérations municipales à partir de 1788.

Arcueil. — État civil depuis 1549.

Aubervillers. — Charte de 1411 relative à un droit de péage pour les habitants de la ville, état civil depuis 1552, délibérations municipales depuis 1787.

Bagneux. — État civil depuis 1541 ; délibérations depuis 1788.

Boulogne-sur-Seine. — Charte de fondation de l'église de Boulogne (1320).

Bourg-la-Reine. — Acte de décès de Condorcet. (Cf. *Annuaire de l'arr. de Sceaux*, 1868, pp. 483-4, et la *Révolution française*, 1889, pp. 173-185).

Le Bourget. — Délibérations municipales à partir de 1782.

Bry-sur-Marne. — Délibérations municipales à partir de 1787 ; pièces relatives à la délimitation du territoire de Bry et de Villers-sur-Marne (1790-an VII), à la Société populaire (an II), etc.

Champigny. — État civil depuis 1552, délibérations depuis 1788.

Charenton. — Titres de la cure de Conflans (XVIe-XVIIe siècles). État civil depuis 1576.

Choisy-le-Roi. — Pièces relatives à des acquisitions faites par Louis XV à Choisy (1740-53), plan de l'ancien château ; délibérations à partir de 1765, cueilleret des redevances dues au Roi (1779), pièces relatives aux marchés et subsistances de 1765 à l'an VI, à l'ancien château pendant la Révolution, à la société populaire, etc.

Clamart. — État civil depuis 1527.

Colombes. — Compte du marguillier de la cure, remontant à la fin du XVIe siècle.

Courbevoie. — Sept cartons contenant les procès-verbaux de la prévôté à partir de 1675.

Créteil. — Pièces relatives aux contributions, aux affaires militaires pendant la période révolutionnaire, etc. Cf. E. Coyecque, *Notes sur les registres de l'état civil de Créteil*, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1891, pp. 26-28.

Fontenay-aux-Roses. — Délibérations à partir de 1789.

Fresnes-lès-Rungis. — État civil depuis 1569.

L'Hay. — Registre des comptes de la fabrique (1747-79); registres des délibérations de la municipalité de l'Hay et de Chevilly à partir de 1788.

Issy. — État civil à partir de 1570, pièces relatives aux eaux (1787-an VII).

Ivry. — Rôle de la taille en 1778, délibérations à partir de 1787, registre des délibérations de la garde nationale à partir de 1790.

Montreuil-sous-Bois. — État civil depuis 1535, délibérations à partir de 1783.

Nanterre. — État civil depuis 1540; délibérations depuis 1787.

Nogent-sur-Marne. — Délibérations et registre des assemblées de charité à partir de 1787.

Noisy-le-Sec. — Registre de la confrérie de la charité (1700-1787).

Orly. — État civil depuis 1565.

Pantin. — État civil depuis 1523, titres de la chapelle des Prés-Saint-Gervais remontant à 1613.

Paris. — Voir ci-dessus, p. 237.

Plessis-Piquet. — Délibérations à partir de 1788.

Rosny. — Délibérations à partir de 1781.

Saint-Denis. — Trente cartons et trente registres provenant de l'abbaye. Archives municipales depuis le XVIe siècle. Délibérations à partir de 1720. Fonds moderne considérable.

Saint-Mandé. — Terriers et cueilloirs de la terre et seigneurie de Saint-Mandé aux XVIIe et XVIIIe siècles (5 vol.).

Saint-Maur-des-Fossés. — Titres de la maison d'école des filles remontant à 1549; terrier de la terre et baronnie de Saint-Maur (1682).

Saint-Maurice. — Registres des inhumations du monastère du Val d'Osne et de l'hôpital et couvent de la Charité de 1737 à 1792.

Saint-Ouen. — État civil depuis 1568.

Sceaux. — La plupart des anciens documents de cette commune sont aux archives de la Seine. — Cf. V. Advielle, *Histoire de la ville de Sceaux*, Paris, 1883, in-8°.

Thiais. — Titres de la charité à partir de 1640; délibérations à partir de 1787.

Vanves. — Titres d'une concession d'eau faite au cardinal de Sens (1534), pièces relatives à l'étendue du territoire de la commune (1778-an VII).

Vincennes. — État civil de la paroisse N. D. de Vincennes, à partir de 1569, et de la paroisse de la Sainte-Chapelle du bois de Vincennes à partir de 1688; déclaration pour le terrier de Saint-Mandé (1749-81); délibérations municipales depuis 1788.

Vitry-sur-Seine. — État civil à partir de 1567, pièces de 1644-1669 relatives aux eaux.

N. B. — Un relevé manuscrit des documents antérieurs à l'an VIII conservés dans les communes du département existe aux Archives départementales, où l'on a recueilli déjà une partie des archives communales.

SEINE-ET-MARNE

L'inventaire général des archives départementales contient, sous la rubrique E supplément : 1° Dans le tome Ier (Paris, 1863, in-4°), les inventaires très sommaires des archives de toutes les communes des cantons de **Melun** (sauf la ville de Melun), **Brie-Comte-Robert** (sauf la ville de Brie-Comte-Robert), **Le Châtelet**, **Mormant**, **Tournan**, **Fontainebleau**, **Château-Landon** (sauf la ville de Château-Landon), **La Chapelle-la-Reine**, **Moret**, **Nemours**, **Coulommiers** (sauf la ville de Coulommiers), **La Ferté-Gaucher**, **Rebais**, **Rozoy-en-Brie**, **Lagny**, **La Ferté-sous-Jouarre**, **Lizy-sur-Ourcq**, **Crécy-en-Brie**, **Claye**, **Dammartin**, **Provins**, **Bray-sur-Seine**, **Donnemarie**, **Nangis** et **Villiers-Saint-Georges** ; — 2° Dans le tome IV (Fontainebleau, 1880, in-4°), les archives des localités suivantes : **Beautheil**, **Brie-Comte-Robert**, **Château-Landon**, **Coulommiers**, **Meaux** (et le canton), **Montereau** (et le canton), **Ormesson** et **Thieux**[1].

1. La ville et le canton de Lorrez-le-Bocage ont été oubliés.

Avon. — État civil remontant à 1542, et d'autant plus important que, jusqu'à une époque tardive, Avon fut la paroisse de Fontainebleau. — Doc. publ. : *Bulletin du Comité de la Langue*, II (1853-1855), pp. 249-278; — L. de Laborde, *La Renaissance des arts à la Cour de France*, additions au tome Ier (Paris, 1855, in-8°), pp. 662-690, 875-890, 949-959 et 1004; — *Inventaire des archives départementales*, tome Ier (Paris, 1863, in-4°), pp. 18-21; — *Annales de la Soc. historique et arch. du Gâtinais*, VIII (1890), pp. 191-200.

Champdeuil. — Doc. publ. : *Bull. de la Soc. d'archéologie de Seine-et-Marne*, VI (1873), pp. 91-103.

Château-Landon. — Doc. publ. : *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, III (1872), pp. 683-685, et IV (1872), pp. 322-323.

Fontainebleau. — Les registres de l'époque révolutionnaire ont fourni la matière de deux brochures de M. P. Domet : *Journal de Fontainebleau* (1789-1794), Fontainebleau, [1874], in-16, et *Journal de Fontainebleau* (1795-1799), Fontainebleau, [1889], in-16; et d'une autre de M. Ch. Constant : *Histoire d'un club jacobin en province*, Paris, 1875, in-18.

Les Chapelles-Bourbon. — De nombreux extraits des registres paroissiaux de cette commune ont été publiés par J. Legoux, *Histoire de la commune des Chapelles-Bourbon*, Paris, 1886, in-12 (pp. 74-95).

Maincy. — Cf. Th. Lhuillier, *Les anciens registres paroissiaux de Maincy*, Meaux, 1870, in-8°., extr. des *Mém. de la Soc. d'arch., lettres, sc. et arts du dép. de Seine-et-Marne.* — Doc. publ. : *Archives de l'art français*, VI (1858), pp. 3-19.

Meaux. — Doc. publ. : *Recueil d'anciens titres et pièces concernant la communauté des habitants de la ville de Meaux*, Meaux, 1739, in-4°.

Melun. — Dépôt assez intéressant[1]. Les délibérations ne commencent qu'en 1667, mais on y trouve des documents sur les corporations, le commerce et l'industrie, les affaires militaires (xviie-xviiie siècles), les offices municipaux, et des fonds ecclésiastiques assez importants (comptes de la fabrique Saint-Ambroise depuis 1396 et Saint-Barthélemy depuis 1516; Notre-Dame et Saint-Père, prieuré de Saint-Sauveur, hôtels-Dieu Saint-Jacques et Saint-

1. Ce dépôt présente cette particularité rare que, par suite de dons et d'achats de documents (notamment à la vente Joursanvault), il est plus riche aujourd'hui qu'il y a un siècle.

Nicolas, collégiale de Champeaux, abbayes du Jard et de Barbeau). Testaments nombreux. Les plus anciens registres paroissiaux sont de 1551. — INV. MSS. de 1743, de 1765, et de 1865, ce dernier bon, mais très sommaire, par G. Leroy [1]. — DOC. PUBL. : G. Leroy, *Histoire de Melun*, Melun, 1887, 1 vol. in-8°, et autres publications du même auteur ; — *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, IV (1876) p. 485, et VII (1878), pp. 75-76.

Montereau-fault-Yonne. — DOC. PUBL.: *Bulletin de la Soc. d'archéologie de Seine-et-Marne*, VI (1873), pp. 39-89.

Tournan. — Grâce aux archives révolutionnaires de cette commune, M. R. Lajoye a pu écrire sa brochure : *La chronique de Melun et son district de 1792 et 1793*, Paris, [1883], in-18.

SEINE-ET-OISE

Angerville. — Les registres de délibérations ne commencent qu'en 1791.

Argenteuil. — Registres paroissiaux à partir de 1597.

Arpajon. — Quelques pièces anciennes, à partir du XIIIe siècle ; les registres paroissiaux ont servi à la publication de l'abbé J.-M. Alliot : *Les curés d'Arpajon*, Arpajon, 1889, in-16.

Beynes. — Notes intéressantes dans les registres paroissiaux.

Chauvry. — Registres paroissiaux à partir de 1577.

Corbeil. — Les chartes les plus anciennes remontent à la fin du XIIe siècle. Beaucoup de lettres royales et de lettres des prévôts de Paris. Documents très intéressants pour l'histoire de la Fronde et de la Révolution. Autographes de Richelieu, de Gustave-Adolphe et de Santeuil. — Ces archives, restées à l'abandon jusqu'ici, sont en voie de classement.

Dourdan. — Papiers depuis 1573 ; archives de l'église Saint-Germain et de l'ancienne fabrique Saint-Pierre. Papiers et registres du dernier bailli de Dourdan. — Cf. J. Guyot, *Chroniques d'une ancienne ville royale, Dourdan*, Paris, 1869, in-8°.

Eaubonne. — Registres paroissiaux à partir de 1590.

Ecouen. — Cf. *Actes extraits des registres de l'état civil de la*

1. Un inventaire très complet et très détaillé du même auteur existait avant 1870 ; il a disparu pendant l'occupation prussienne.

mairie d'Ecouen, dans *Archives de l'art français*, 1re série, VI (1860), pp. 305-17 et 411.

Ermont. — Registres paroissiaux à partir de 1558.

Étampes. — Délibérations depuis 1644 ; registre des dépenses du bailliage (1564) et des brevets de maîtrise (1771-1790); état civil à partir de 1545 (paroisse Saint-Martin), 1563 (Sainte-Basile), 1581 (Saint-Gilles), 1628 (Notre-Dame) et 1635 (Saint-Pierre). — Doc. publ. : Max. de Montrond, *Essais historiques sur la ville d'Étampes*, Paris, 1836-1837, 2 vol. in-8°; — L. Marquis, *Les rues d'Étampes*, Orléans, 1881, 1 vol. in-8°.

Longjumeau. — Registres de l'époque révolutionnaire.

Maisse. — Quelques pièces depuis le xve siècle ; cf. H. Stein, *Les archives de Maisse*, Paris, 1884, in-8° (extr. des *Annales de la Soc. hist. et arch. du Gâtinais*).

Mantes. — Collection fort importante de titres encore non classés, et remontant au xiiie siècle. — Doc. publ. : *Bulletin de la Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, VI (1886), pp. 25-51, et XI (1891), pp. 136-143.

Magny-en-Vexin. — Cf. A. Potiquet, *Recherches historiques et statistiques sur la ville de Magny-en-Vexin*, Magny, 1877, in-8°.

Marcoussis. — Registres paroissiaux depuis 1650 ; on en trouvera quelques extraits dans V. A. Malte-Brun, *Histoire de Marcoussis*, Paris, 1867, in-12 (pp. 235-242).

Margency. — Registres paroissiaux à partir de 1560.

Marines. — Registres tenus par les pères de l'Oratoire depuis 1681.

Méry-sur-Oise. — Annotations des curés dans les registres paroissiaux qui commencent en 1570 ; quelques détails sur les protestants.

Meulan. — Délibérations depuis 1657 ; registres paroissiaux à partir de 1585, mais incomplets.

Milly. — Pièces anciennes en petit nombre. — Doc. publ. : *Pâturage, herbage et chasse de Milly*, Melun, 1855, in-8° ; — *Ville de Milly ; droits concédés aux habitants de Milly par Isabelle de Meullent* (1373), Fontainebleau, 1855, in-8°.

Montmorency. — Titres depuis le xve siècle. Registres de délibérations de la fin du xviiie. — Inv. ms.

Poissy. — Délibérations depuis 1734 ; état civil depuis 1660.

Pontoise. — Riche dépôt, contenant des documents originaux depuis 1281. La série des délibérations ne commence qu'en 1604 ; les comptes et les correspondances existent depuis le xvie siècle,

mais avec des lacunes considérables. — Inv. ms. (1868), complètement insuffisant et à refaire. — Doc. publ. : H. Le Charpentier, *La Ligue à Pontoise et dans le Vexin français*, Pontoise, 1878, 2 vol. in-8°.

Rambouillet. — État civil depuis 1560 ; documents du xviiie siècle sur la fabrique et les confréries.

Saint-Germain-en-Laye. — Archives peu considérables, et intéressantes pour le xviiie siècle seulement. État civil depuis 1550. — Inv. publ. : *Les archives municipales de Saint-Germain-en-Laye, inventaire sommaire*, par H. Stein, Versailles, 1886, in-12 (extr. de l'*Annuaire de Seine-et-Oise*).

Saint-Prix. — Cf. A. Rey, *Notes sur mon village, syndics et municipalités à la fin de l'ancien régime*, Paris, 1890, in-8° ; — *Mémoires de la Soc. d'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, V (1878), pp. 158-179.

Versailles. — Archives considérables du xviiie siècle. — Bon Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89126). — Doc. publ. : J. A. Le Roi, *Histoire de Versailles*, Paris, 1868, 2 vol. in-8° ; — Laurent-Hanin, *Histoire municipale de Versailles* (1787-1799), Versailles, 1885-1889, 4 vol. in-8°.

N. B. — On conserve en outre aux Archives nationales (F. 89126), les inv. sommaires des archives des communes dont les noms suivent : **Baillet, Bellay, Chaumontel, Coubron, Courdimanche, Gouzangrez, Houdan, Jouy-le-Moutier, l'Isle-Adam, Livry, Mareil-en-France, Nucourt, Plessis-Gassot, Presles, Roissy, Sagy, Seraincourt, Thillay, Vaudherland, Vaujours, Villiers-Adam.** — Il ne s'y trouve guère que des registres paroissiaux.

SEINE-INFÉRIEURE

Aumale. — Riches archives depuis le xiiie siècle. — Doc. publ. : E. Semichon, *Histoire de la ville d'Aumale*, Paris, 1862, 2 vol. in-8°.

Bardouville. — Les registres paroissiaux remontent à 1588.

Blangy. — Délibérations depuis 1674 ; pièces de comptes depuis 1524 ; papiers de la fabrique remontant à 1585 ; le plus ancien document date de 1476. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89127).

Bolbec. — Pièces anciennes en petit nombre.

Caudebec. — Les registres de délibérations commencent en 1607.

Dieppe. — Dépôt intéressant depuis le XIIe siècle, encore insuffisamment classé. Les registres de délibérations ne remontent qu'au début du XVIIIe siècle. État civil depuis 1620. — INV. MS. : Répertoire des titres, papiers, cartulaires, registres et comptes déposés aux archives de l'hôtel de ville de Dieppe, par P. N. Langlois (1770), en 1 vol. in-fol. (à la bibliothèque de la ville.) — DOC. PUBL. : *Recueil général des édits, déclarations, lettres patentes et arrests du Conseil d'État donnés en faveur des habitants de la ville de Dieppe*, Dieppe, 1700, in-fol.

Doudeville. — Cf. *Inventaire des archives du doyenné de Doudeville*, par l'abbé Fr. X. Simon, Rouen, 1861, 2 vol. in-8°.

Elbeuf. — Délibérations à partir de 1780 ; l'état civil commence en 1595. — INV. MS.

Eu. — Archives intéressantes depuis le XIIIe siècle, mais non classées. Important cartulaire (livre rouge), précieux pour l'histoire communale, les métiers, le commerce par terre et par mer. Délibérations à partir de 1681 (quelques lacunes) ; nombreuses pièces justificatives des comptes à partir de 1494 ; documents sur la maladrerie du Val des Glands (1265-XVIIe s.), l'hôpital normand, les confréries, les moulins, les garnisons, le vœu de la ville (1636), les séjours de Louise d'Orléans à Eu (fin du XVIIe siècle) et du duc de Penthièvre (fin du XVIIIe siécle). On y conserve les titres anciens de la fabrique de Baromesnil, l'état civil de la paroisse Notre-Dame ou Saint-Laurent d'Eu depuis 1580 (lacunes), celui des paroisses Saint-Jean (1625), la Trinité (1644) et celui de toutes les paroisses de l'ancien comté d'Eu à des époques variables (fin XVIIe s.-commencement XVIIIe s.). Cf. Leroux de Lincy, *Notice sur le Livre rouge conservé aux archives de la ville d'Eu*, Paris, s. d. [1840], in-8° (extr. de la *Revue française et étrangère*), et A. Giry, *Étude sur les origines de la commune de Saint-Quentin*, Saint-Quentin, 1888, in-4° (extr. des *Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin*, tome Ier). — DOC. PUBL. : D. Lebeuf, *La ville d'Eu*, Eu, 1844, 1 vol. in-8°.

Fécamp. — Les délibérations ne remontent qu'au milieu du XVIIIe siècle (lacunes) ; rôles de tailles depuis 1736. Inventaires des biens de l'abbaye (1450), documents concernant les fabriques depuis 1500 et pièces diverses plus anciennes, en classement. État civil à partir de 1560 (lacunes).

Gournay-en-Bray. — Archives considérables depuis le XVe siècle. Belle série CC à partir de 1496 ; les délibérations municipales

remontent à 1652 et l'état-civil à 1600. — Excellent Inv. ms., en double aux Archives nationales[1] (F. 89127), rédigé par M. Le Brun (1876). — Doc. publ. : P. de la Mairie, *Recherches historiques sur la ville de Gournay*, Paris, 1843, 2 vol. in-8° ; — le même, *Supplément aux recherches historiques sur Gournay en-Bray*, Paris, 1845, 1 vol. in-8°.

Grainville-la-Tainturière. — Registres de délibérations révolutionnaires.

Harfleur. — Très intéressant dépôt depuis le milieu du xve siècle, avec une collection de comptes et pièces comptables très importantes ; documents militaires et pièces relatives au commerce à partir de la même époque. Les délibérations municipales n'existent que pour le xviiie siècle. — Doc. publ. : Ern. Dumont et Alf. Léger, *Histoire de la ville d'Harfleur*, Havre, 1868, in-8° ; — Ern. de Fréville, *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, Rouen, 1857, 2 vol. in-8°.

Le Hâvre. — Archives importantes et remontant à la fondation de la ville sous François Ier. — Inv. ms., commencé par A.-E. Borély, et continué par J. Mack, archiviste actuel. — Doc. publ. : Alph. Martin, *Origines du Havre ; description historique et topographique de la Ville Françoise et du havre de Grâce* (1515-1541), Fécamp, 1885, in-12 ; — A. Guislain-Lemale, *Le Havre sous le gouvernement du duc H. de Saint-Aignan* (1719-1776), Havre, 1860, 1 vol. in-8° ; — A. E. Borély, *Histoire de la ville du Havre et de son ancien gouvernement*, Havre 1880-1881, 3 vol. in-8° ; — le même, *Histoire de la ville du Havre de 1789 à nos jours*, Havre, 1884-1885, 2 vol. in-8°.

Les Authieux. — Registres de délibérations révolutionnaires.

Londinières. — Titres communaux depuis le xvie siècle.

Montivilliers. — La plupart des documents ont été détruits dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville, en 1715. Il y a peu de chose antérieurement au xviie siècle, sauf l'état civil qui remonte au xvie[2].

1. Le carton F. 89127 contient en outre les inv. sommaires des archives (à peu près insignifiantes) de Darnetal, de la Vaupalière, de Maromme et d'Yvetot. C'est seulement un bref dépouillement des registres paroissiaux.

2. A la bibliothèque de la ville de Montivilliers se trouvent quelques manuscrits qui proviennent sans aucun doute des archives et qui ont heureusement échappé à la destruction : notons un terrier de 1426, un registre des ordonnances des archers (1647), un cartulaire (xvie siècle) et divers comptes de l'hôpital, des pièces diverses provenant de la collection Brisgaret, et les délibérations de la société populaire (an II). Cf. Ern. Dumont et Alph. Martin, *Histoire de la ville de Montivilliers*, Fécamp, 1886, 2 vol. in-12.

Morgny. — Registres paroissiaux depuis 1592.

Neufchâtel-en-Bray. — Délibérations du XVIII[e] siècle; registres de l'état civil commençant en 1545 (lacunes).

Rouen. — Dépôt considérable depuis le XII[e] siècle, riche en documents de toute nature sur l'histoire générale et locale. Les délibérations commencent à la fin du XIV[e] siècle (quelques lacunes jusqu'en 1505), les comptes au milieu du XV[e]. Les séries DD et EE sont particulièrement importantes. Cf. Ch. Richard, *Rapport à M. le maire de Rouen sur les archives municipales*, Rouen, 1841, in-8°. — Le classement n'est pas conforme. — INV. MS., par MM. Chéruel et Deville, à la Bibliothèque nationale, ms. nouv. acq. françaises, n° 3417. — INV. PUBL. : tome I[er] (série A, délibérations du Conseil de Ville, art. 1 à 55), avec table des registres analysés par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire, Rouen, 1887, 1 vol. in-4°. — DOC. PUBL. : Ad. Chéruel, *Histoire de Rouen pendant la domination anglaise au XV[e] siècle*, Rouen, 1840, 1 vol. in-8°; – le même, *Histoire de Rouen pendant l'époque communale*, Rouen, 1844, 1 vol. in-8°; — Ch. Richard, *Recherches historiques sur Rouen, fortifications*, Rouen, 1844, 1 vol. in-8°; — le même, *Épisodes de l'histoire de Rouen aux XIV[e] et XV[e] siècles*, Rouen, 1845, 1 vol. in-8°; — T. de Jolimont, *Les principaux édifices de la ville de Rouen en 1525, dessinés à cette époque sur les plans d'un livre ms. conservé aux archives de la ville*, Rouen, 1846, in-4°; — Ern. de Fréville, *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, Paris, 1857, 2 vol. in-8°; — Ch. de Beaurepaire, *Entrée et séjour du roi Charles VIII à Rouen en 1485*, Caen, 1854, in-8°; — le même, *Notes sur six voyages de Louis XI à Rouen*, Rouen, 1857, in-8°; — le même, *L'entrée de François I[er], roi de France, dans la ville de Rouen*, Rouen, 1867, in-8°; — le même, *Séjour de Henri III à Rouen, aux mois de juin et juillet 1588*, Rouen, 1870, in-8°; — le même, *Louis XIII et l'assemblée des notables à Rouen en 1617*, Rouen, 1883, in-8° (Soc. rouennaise des bibliophiles); — le même, *Notes historiques et archéologiques concernant le département de la Seine-Inférieure*, Rouen, 1883, 1 vol. in-8°; — V[te] R. d'Estaintot, *La ligue en Normandie*, Paris, 1862, 1 vol. in-8°; — J. Félix, *Comptes rendus des échevins de Rouen*, avec des documents relatifs à leur élection (1490-1701), extraits des reg. des délibérations de la ville, Rouen, 1889, 1 vol. in-8° (Soc. de l'histoire de Normandie); — *Revue des Soc. savantes*, 5[e] série, II (1870), pp. 219-244. — Sur les registres de l'état civil de la ville de Rouen, cf. *Annuaire de la Seine-Inférieure*, 1847, p. 216.

Saint-Valery-en-Caux. — Délibérations municipales depuis 1788.

Vergetot. — Des extraits des registres paroissiaux de cette commune ont été publiés par A. Cecille, *Étretat, Criquet, environs, fragments d'histoire locale* (Fécamp, 1883, in-8°), pp. 111-117.

Yvetot. — Rien d'antérieur à l'époque révolutionnaire, les archives ayant été détruites le 29 novembre 1793.

SÈVRES (DEUX)

Airvault. — Notes curieuses dans les registres de l'état civil.

Bagneux. — État civil depuis 1595.

Brie. — Quelques titres depuis le xve siècle.

Celles-sur-Belle. — Inventaire des biens de l'abbaye en 1790.

Massais. — Terrier de la seigneurie de La Richard.

Melle. — État civil de la paroisse Saint-Hilaire depuis 1519.

Niort. — Dépôt intéressant. Série des délibérations à partir de 1535 ; les comptes de la ville remontent au xive siècle. Documents révolutionnaires en assez grand nombre, notamment sur les sociétés populaires. Cf. A. Briquet, *Rapport sur les archives de Niort*, Niort, [1838], in-8°, et *Fragment d'un nouvel inventaire des archives de la ville de Niort*, Niort, 1844, in-8°. — Inv. ms., par L. Duval (1880) de la série BB, en double aux Archives nationales (F. 89128). — Doc. publ. : *Trésor des titres justificatifs des privilèges et immunités, droits et revenus de la ville de Niort*, par Christophe Augier de la Terraudière, Niort, 1775, in-16 (2e édition : Niort, 1866, in-8°) ; — *Bulletin de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, passim.

Parthenay. — Délibérations municipales du xviiie siècle ; l'état civil remonte à la fin du xvie.

Rouvres. — Notes dans les registres de l'état civil qui remontent à 1681.

Saint-Maixent. — Inv. publ., complet, par A. Richard, Paris, 1863, in-4°. — Cf. *Revue des Sociétés savantes*, 5° série, VI (1873), p. 181.

Thénezay. — Détails intéressants dans les délibérations du temps de la Révolution.

Thouars. — Inv. publ., complet, par J. Berthelé, dans *L'Électeur de Thouars*, n^os^ du 7 au 28 avril 1887. — Doc. publ. : H. Imbert, *Documents historiques sur Thouars et les environs*, Thouars, 1879,

in-8° (t. Ier, pp. 142-276, registre du consistoire de Thouars de 1594 à 1615).

N. B. — On conserve aux Archives nationales (F. 89128) les inv. sommaires mss. des dépôts municipaux (insignifiants) de **Frontenay-Rohan**, **Oiron**, **Saint-Jacques-Montauban**, **Saint-Jean-de-Bonneval**. — Cf. *Notes extraites de l'état civil de Frontenay*, *Epannes*, *Sansais et Vallais*, dans *Bull. de la Soc. de statistique des Deux-Sèvres*, juillet-sept. 1890.

SOMME

Abbeville. — Très belles archives municipales, remontant au XIIe siècle, et connues déjà par de nombreuses publications. On remarque surtout le livre blanc, sorte de cartulaire municipal ; le livre rouge[1], où ont été transcrits les jugements rendus par les échevins au civil et au criminel ; les registres des statuts des corporations (XIIe-XVIIe siècles) ; les délibérations qui remontent à 1426 (lacune de 1543 à 1592) ; les comptes des argentiers dont l'importante série commence en 1340 et s'arrête à 1775 ; les registres de « création de la loi » depuis le XIVe siècle ; de nombreuses lettres de rois, princes et correspondances diverses ; un inventaire des titres de l'abbaye de Saint-Riquier (XVe siècle) ; des documents de tout genre sur les exemptions de privilèges, la juridiction des officiers municipaux, les affaires ecclésiastiques depuis 1181, les maladreries et les affaires militaires (collection considérable dep. le XIVe siècle). Les registres paroissiaux remontent à 1579. — INV. MS., du XVIIe siècle (443 pages), et autre, très insuffisant, par Drincourt et Louandre (1862). — INV. PUBL. : A. Ledieu, *Inventaire des dénombrements de seigneuries conservés aux archives municipales d'Abbeville*, Amiens, 1884, in-8° (extr. de la *Picardie*). — DOC. PUBL. : P. Ignace de Jésus-Maria, *Histoire généalogique des comtes de Ponthieu et des maieurs d'Abbeville*, Paris, 1657, in-4° ; — Aug. Thierry, *Monuments inédits de l'histoire du tiers-état*, IV (1870), pp. 7 et suiv. (Coll. des Doc. inéd.) ; — F. L. Louandre, *Histoire d'Abbeville et du comté de Ponthieu*, 3e édition, Abbeville, 1884, 2 vol. in-8° ; — le même, *Lettres et bulletins*

1. Le livre blanc et le livre rouge, ainsi qu'un important terrier, ont été déposés à la Bibliothèque de la ville et ont été décrits dans le *Catalogue analytique des manuscrits de la bibliothèque d'Abbeville*, par A. Ledieu (Abbeville, 1886, in-8°), n°s 105, 114, 115 et 134.

des armées de Louis XI adressés aux officiers municipaux d'Abbeville (1463-1477), Abbeville, 1837, in-8° (extr. des *Mém. de la Soc. d'émulation d'Abbeville*); — E. Prarond, *Quelques faits de l'histoire d'Abbeville tirés des registres de l'échevinage*, Abbeville, 1867, in-12; — le même, *La Ligue à Abbeville* (1579-1594), Paris, 1870-1874, 3 vol. in-8°; — le même, *Topographie historique et archéologique d'Abbeville*, Paris, 1871-1884, 3 vol. in-8°; — le même, *Les convivialités de l'échevinage ou l'histoire à table*, Paris, 1886, in-12; — le même, *Histoire d'Abbeville, Abbeville avant la guerre de Cent ans*, Paris, 1891, 1 vol. in-8°; — le même, *Quatre années de la Révolution* (*1790-1793*), *fragment des annales modernes d'Abbeville*, Abbeville, 1878, 1 vol. in-8°; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, archéologie, 1884, pp. 243-245, et 1885, pp. 241-242; — et publications de la *Société d'émulation d'Abbeville*, passim (nombreux documents).

Albert. — Charte de 1178; délibérations du XVIIIe siècle; registres des saisines, adjudications et tutelles depuis 1656. — INV. MS. par A. Geral (XVIIIe siècle), en double aux Archives nationales (F. 89129)[1].

Amiens. — Dépôt très considérable depuis le XIIe siècle, quoique mis au pillage à toutes les époques et par là même sensiblement diminué. La collection des chartes (depuis 1209) comprend de nombreux titres relatifs aux élections municipales, aux impôts, et une série importante de lettres originales de rois, ministres, gouverneurs de la Picardie et grands personnages depuis le XVe siècle. Nombreux factums, procédures et pièces judiciaires des deux derniers siècles. La collection des registres, considérable (1200 vol.), comprend : les *registres aux chartes*, au nombre de vingt, relatifs à la police, à l'administration municipale, aux privilèges de la cité, au commerce et à l'industrie, aux corporations, aux marchés, à la défense de la ville, à la garde bourgeoise (le plus ancien de 1318), et certains d'entre eux, anciennement cotés E et L sont relatifs à l'histoire politique du XVe siècle (relations de Louis XI, du duc de Bourgogne et du roi d'Angleterre); — les *registres aux délibérations de l'échevinage*, au nombre de cent deux (1406-1789), belle série offrant peu de lacunes; — les *registres aux causes*, contenant les ventes,

1. Le carton F. 89129 contient en outre les inv. sommaires mss. (insignifiants) de 40 communes rurales du département.

adjudications, successions et inventaires après décès, en 381 volumes, du XIVe au XVIIIe siècle; — les *registres aux contrats*, contenant les donations, conventions, contrats de mariage et actes d'intérêt privé, formant cent quarante-quatre volumes, de 1441 à 1621; — les *registres aux comptes*, 451 volumes commençant en 1383, avec quelques petites lacunes dans les dernières années du XIVe siècle et les premières années du XVe; — les *livres juratoires des bourgeois*. Cf. l'importante notice consacrée à ce dépôt par Aug. Thierry, *Monuments inédits de l'histoire du tiers-état*, I (1850), pp. 829-846 et 858-859; sur les registres aux comptes, voir particulièrement les pp. 841 et suiv. de ce volume, ainsi que H. Dusevel, *Rapport sur les archives de la mairie d'Amiens*, Amiens, 1840, in-8° (extr. des *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Picardie*). Cf. encore A. Janvier, *Excursion à travers les archives communales d'Amiens*, dans les *Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie*, 4e série, I (1891), pp. 346-362. — Belles archives révolutionnaires, actuellement en voie de classement (sous la direction de M. Fournier, conseiller à la cour d'appel). — INV. MSS. de 1458, 1488, 1551, et 1732 (ce dernier par Gresset, in-fol. très précieux). — INV. PUBL. : Tome Ier (série AA), Amiens, 1891, 1 vol. in-4°, par G. Durand. — DOC. PUBL. : Le P. Daire, *Histoire de la ville d'Amiens*, Paris, 1757, 2 vol. in-4°; — H. Dusevel, *Histoire de la ville d'Amiens*, 2e édit., Amiens, 1848, 1 vol. in-8°; — Aug. Thierry, *Monuments inédits de l'histoire du tiers-état*, tomes I à III, Paris, 1850-1856, 3 vol. in-4° (coll. des Doc. inédits); — A. de Calonne, *La vie municipale au XVe siècle dans le nord de la France*, Paris, 1880, 1 vol. in-8°; — A. Dubois, *La Ligue, documents relatifs à la Picardie, d'après les registres de l'échevinage d'Amiens*, Amiens, 1874, 1 vol. in-8°; — F. Pouy, *La Chambre du conseil des États de Picardie pendant la Ligue*, Amiens, 1882, in-8°; — H. Dusevel, et La Fons-Mélicocq, *Archives de Picardie*, Amiens, 1841-1842, 2 vol. in-8°; — F. I. Darsy, *Amiens et le département de la Somme pendant la Révolution*, épisodes historiques tirés des documents administratifs, Amiens, 1878-1883, 2 vol. in-8°; — *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, II (1863), pp. 573-575, et IV (1864), pp. 388-389; *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1883, p. 155-157; — et *Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie* (textes publ. par MM. Darsy, Dubois et Dusevel).

Ault. — Quelques archives remontant au XVIe siècle.

Bray-sur-Somme. — Charte de commune de 1489; délibérations

des deux derniers siècles. — Inv. ms. (1860), qui serait à revoir. — Doc. publ. : H. Josse, *Histoire de la ville de Bray-sur-Somme*, Amiens, 1882, in-8°; — *La Picardie*, XIII (1867), pp. 492-502.

Crécy-en-Ponthieu. — Inv. publ., complet, avec tables, par G. Durand, Amiens, 1888, in-4°. — Doc. publ. : Aug. Thierry, *Monuments inédits de l'histoire du tiers-état*, IV (1870), pp. 607-609.

Domart-en-Ponthieu. — Charte communale (orig.) de 1234.

Doullens. — Archives considérables à classer; chartes depuis le XIII[e] siècle et cartulaire du XV[e] (livre rouge et livre noir). — Doc. publ. : Aug. Thierry, *Monuments inédits de l'histoire du tiers-état*, IV (Paris, 1870, in-4°), pp. 621-626; — Abbé E. Delgove, *Histoire de Doullens*, Amiens, 1865, 1 vol. in-4°; — la *Picardie*, XVI (1870), pp. 1 et ss.; — M. Faux, *Histoire de Doullens, la mairie pendant la Révolution* (1789-1795), Doullens, 1872, in-8°.

Flixécourt. — Charte de commune et documents nombreux depuis le XIII[e] siècle; pièces justificatives de comptes à partir de 1512; titres relatifs à la fabrique, aux écoles, à la maladrerie et à l'Hôtel-Dieu. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89129).

Gamaches. — Documents depuis le XVI[e] siècle, et titres de l'ancien hospice Saint-Jean. — Doc. publ. : A. Darsy, *Gamaches et ses seigneurs*, Amiens, 1856, 1 vol. in-8° (extr. de la *Picardie*); — Aug. Thierry, *Monuments inédits de l'histoire du tiers-état*, IV (Paris, 1870, in-4°), pp. 695-701.

Ham. — Délibérations à partir de 1623; quelques pièces depuis le XVI[e] siècle. — Inv. ms. (1862), en double aux Archives nationales (F. 89129).

Le Crotoy. — Quelques délibérations du XVIII[e] siècle.

Molliens-Vidame. — Registres terriers renfermant 224 titres transcrits depuis 1209; ils appartenaient jadis au seigneur du lieu et furent rachetés par la commune au dernier survivant, en 1831.

Montdidier. — Archives détruites en 1470 et pendant la Révolution. Le plus ancien registre de délibérations de la municipalité ne remonte aujourd'hui qu'à 1763. Cartulaire de la ville; registres des arrêtés de police et des mercuriales (XVIII[e] s.). Cf. V. de Beauvillé, *Histoire de la ville de Montdidier*, Paris, 1875, in-4° (II, 190).

Péronne. — Importantes archives, où les résolutions municipales remontent au début du XIV[e] siècle (lacune de 1492 à 1507), et les registres de comptes au début du XV[e]. — Inv. ms. (1860), par M. Hiver, à revoir et à compléter. — Doc. publ. : *Privilèges, fran-*

chises et libertés données par les roys aux bourgeois, manans et habitans de Péronne, Paris, 1536, in-4°; — H. Dusevel et de La Fons-Mélicocq, *Archives de Picardie*, Amiens, 1841-1842, 2 vol. in-8°; — La Fons-Mélicocq, *Tailles et impositions diverses acquittées par la ville de Péronne aux XVe et XVIe siècles*, dans la *Picardie*, XII (1866), p. 468-480.

Picquigny. — Titres communaux remontant au XIIIe siècle. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89129).

Ponthoile. — Quelques documents depuis 1447. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89129).

Quend. — Archives intéressantes de la commune et du Marquenterre, à partir de 1199 (charte communale orig.). — INV. MS. (1860), en double aux Archives nationales (F. 89129).

Rambures. — Délibérations depuis 1787.

Roisel. — Délibérations depuis 1787.

Rouy-le-Petit. — Quelques documents anciens.

Roye. — Archives très considérables, riches en originaux depuis le XIIe siècle, dont M. Coët a entrepris le classement. — DOC. PUBL. : E. Coët, *Histoire de la ville de Roye*, Paris, 1880-1881, 2 vol. in-8°; — *Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie*, XX (1865), pp. 139-237.

Rue. — Intéressant dépôt municipal, remontant à 1260. Les comptes communaux existent depuis 1420. Nombreux testaments reçus par le curé, de 1692 à 1730. Cf. la *Picardie*, 2e série, II (1879), pp. 214 et suiv.

Saint-Riquier. — Documents des XVIIe et XVIIIe siècles. — DOC. PUBL. : Aug. Thierry, *Monuments inédits de l'histoire du tiers-état* IV (1870), pp. 575-577.

Saint-Valery-sur-Somme. — Archives des trois derniers siècles; cf. les notes qu'y a prises M. A. de Jancigny, *Essai sur l'étymologie de Leuconaus, nom primitif de Saint-Valery-sur-Somme, suivi d'une notice sur les arch. mun. de cette ville*, Lille, 1887, in-8°.

N. B. — Dans ce département, il est rare de trouver des registres paroissiaux antérieurs au XVIIe siècle. Ceux de l'arrondissement d'Abbeville ont été utilisés par N. de X. pour ses *Notes généalogiques sur plus de douze cents familles des comtés de Ponthieu et de Montreuil*, Abbeville, 1887, in-8°.

TARN

Albi. — Inv. publ., complet, avec tables, par Em. Jolibois, Paris, 1869, in-4°. — Doc. publ. : B[on] de Rivières, *Un livre consulaire de la ville d'Albi*, dans les *Mém. de la Soc. arch. du midi de la France*, XIV, pp. 459-508 ; — E. Jolibois, *Dévastation de l'Albigeois par les compagnies de Montluc en 1537*, chroniques tirées des archives communales d'Albi, Albi, 1872, in-8°; — *Revue historique du Tarn*, V, pp. 197-201 (sur le Livre des consuls), et passim.

Castres. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Estadieu, Castres, 1881, in-4°.

Cordes. — Très belles archives en cours de classement par l'archiviste Ch. Portal. Charte de fondation de 1222. Un cartulaire très incomplet, curieux à cause de sa reliure (*Libre ferrat*; cf. *Revue historique du Tarn*, 1889, p. 159). Délibérations depuis 1461 ; comptes à partir de 1464 (grosses lacunes). Presque toutes les autres séries commencent au xiii[e] siècle. — Inv. ms. de 1691.

Gaillac. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Jolibois, Albi, 1873, in-4°.

N. B. — Le t. III de l'Inventaire sommaire général du département (E supplément), Albi, 1889, in-4°, par M. E. Jolibois, contient la description des archives de toutes les communes du Tarn [1], sauf celles que nous venons de nommer, et celles (au nombre de 33) qui sont de création moderne [2]. M. Ch. Portal a entrepris dans les mairies un récolement complet des archives communales de l'époque révolutionnaire (1790 à l'an VIII). (Cf. *R. P.*, 1890 et 1891, pp. 548-551). — Doc. publ. : Cl. Compayré, *Études historiques et documents inédits sur l'Albigeois, le Castrais et l'ancien diocèse de Lavaur*, Albi, 1841, in-4°.

1. Une partie des archives communales est déposée à la Préfecture (cf. ci-dessus. p. 253) ; ce sont les articles qui, indépendamment du numéro d'ordre, ne portent pas entre parenthèses la double lettre de série des archives communales.

2. Consulter en outre la *Revue historique du Tarn*, III (1880-81), pp. 26-28, sur les archives de Lisle ; pp. 269-273, sur les archives de Boissezon ; et *passim*, sur les dépôts de Semalens, Viane, Frejairolles, Lavaur, Rabastens, Labruguière, Puylaurens, Mailhoc : « Nous avons le regret de confesser, dit l'archiviste Jolibois (III, 269, note) qu'il y a à peine 12 communes dans le dép., dont les archives antérieures à 1790 aient une réelle importance historique ». — Sur un ancien cadastre des archives de Burlats, cf. *Revue de Géographie*, mai-juin 1890.

TARN-ET-GARONNE

N. B. — On trouve dans *R. P.* 1876, pp. 230-3, un très utile « tableau, par arrondissements, des communes dont les inventaires d'archives ont été transmis à la préfecture ». Ces inventaires, analysés brièvement par M. Bourbon, l'auteur dudit tableau, sont au nombre de 98; ils sont généralement médiocres. — Le carton F. 89131 des Archives nationales contient d'ailleurs des inv. mss. des archives de **Bruniquel** (depuis le XIVe siècle), **Caussade**, **Cayriech**, **Genebrières**, **La Bastide de Penne**, **La Guépie**, **L'Honor-de-Cos** **Loze**, **Molières**, **Montpezat**, **Négrepelisse** (depuis le XVe siècle), **Puylaroque**, **Septfonds**, **Varen**.

Aucamville. — Les comptes consulaires existent pour les années 1346-1475 et pour le XVIIIe siècle. Cadastres de 1583 et de 1637. L'état civil commence en 1597.

Beaumont-de-Lomagne. — Cartulaire important; délibérations depuis 1670. — Doc. publ. : Babinet de Rencogne et Fr. Moulenq, *Le livre juratoire de Beaumont-de-Lomagne*, Montauban, 1890, 1 vol. in-8°.

Beaupuy. — Documents depuis le XIVe siècle, en petit nombre ; comptes consulaires du XVIIIe siècle.

Bouillac. — Cadastre de 1650 ; registres paroissiaux à partir de 1572.

Canals. — Cadastres de 1672 ; registres paroissiaux à partir de 1597.

Castelsarrazin. — Nombreuses chartes originales depuis le XIIIe siècle, non classées. Cadastres du XVe siècle ; registres paroissiaux depuis la fin du XVIe.

Caumont. — Les délibérations existent pour les années 1675-1701 ; cadastre de 1762.

Caylus. — Archives riches dans toutes les séries à partir du XIVe siècle [1] ; comptes municipaux depuis 1439. — Inv. ms., excellent, par A. Devals (1872), en double aux Archives nationales (F. 89131).

Cazes-Mondenard. — Suite considérable d'anciens cadastres.

Escazeaux. — Riches archives, comprenant une charte de 1271, des

1. Cf. *Extrait de l'inv. des archives mun. de Caylus concernant Cahors*, dans le *Bull. de la Soc. des études litt.*, etc., *du Lot*, V (1879), p. 61.

délibérations depuis 1689, des comptes communaux pour 1358, 1431, 1481-1530 et complets à partir de 1590, une magnifique collection de papiers de procédures depuis 1307 (notamment contre la famille de Lévis-Mirepoix), des cadastres romans du XIVe siècle, et des registres de justice de la vicomté de Gimoës depuis 1371. — INV. MS., par Dumas de Rauly.

Labastide Saint-Pierre. — Délibérations à partir de 1771.

Lacapelle-Livron. — Titres communaux remontant à 1268, transcrits dans un cartulaire de 1551.

La Penche. — Charte communale de 1313; documents sur la famille de Lolmie. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89131).

Lauzerte. — Charte de coutume (1242); privilèges nombreux et documents originaux depuis le XIIIe siècle; cadastres anciens. Les délibérations commencent en 1682. — INV. MS., par Dumas de Rauly.

Le Mas-Grenier. — Documents des deux derniers siècles; on remarque particulièrement les autorisations d'inhumation pour des non-catholiques (1773-1781).

Moissac. — Archives belles et anciennes; cartulaire important; les délibérations remontent à 1574; livre des sentences consulaires de 1301 à 1308; la série ecclésiastique, qui vient admirablement compléter le fonds de l'abbaye de Moissac conservé aux archives départementales, commence au XIIe siècle. Important cadastre de 1480; registres paroissiaux à partir de 1600. — INV. MS., par E. Andurandy (1730), in-fol. de 771 ff. Cf. Lagrèze-Fossat, *Études historiques sur Moissac*, tome Ier (Paris, 1870, in-8°), pp. X-XX. — DOC. PUBL. : *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, XXXI (1869), pp. 132-146; — Lagrèze-Fossat, *Études historiques sur Moissac*, Paris, 1870-1874, 3 vol. in-8°; — le même, *Histoire de Moissac pendant la Révolution*, Montauban, 1879, 1 vol. in-8°.

Montauban. — Ce dépôt est important, et contient entre autres une série de cartulaires depuis le XIVe siècle (livre jaune, livre rouge, livre armé, livre marbré, livre des serments, livre balhonat), mais il est d'accès difficile. Les comptes et les délibérations municipales remontent au XVIe siècle; l'état civil protestant existe depuis 1564, l'état civil catholique depuis 1630, à peu près complet. — INV. MS., par P. Leclerc (1692), à refaire. — INV. PUBL. : *Inventaire des titres et documents de l'hostel de ville et cité royale de Montauban avec le répertoire de ce qui est contenu dans les livres des archives*, Montauban,

1662, in-4° de 64 p. — Doc. publ. : A. Devals, *Histoire de Montauban*, Montauban, 1855, 1 vol. in-8°; — Em. Forestié, *Notes historiques ou éphémérides montalbanaises*, Montauban, 1882, 1 vol. in-8°; — et *Bulletins de la Soc. arch. de Tarn-et-Garonne*, passim. — Sur les registres des baptêmes, mariages et décès des protestants de cette ville, de 1564 à 1793, cf. *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XXII (1873), pp. 564-571, et XXIII (1874), pp 31-37.

Montricoux. — Quelques documents curieux; le plus ancien de 1312, est une enquête sur la justice locale à propos d'un procès intenté aux consuls par Esquieu de Florian. Ordonnance du roi des merciers en Languedoc (xiv[e] siècle).

Montpezat. — Livre des serments consulaires (1517-1580).

Nohic. — Comptes consulaires en assez grand nombre; ancien cadastre.

Pompignan. — Délibérations à partir de 1691; cadastre du xviii[e] siècle.

Saint-Antonin. — Riche fonds communal, fort intéressant pour l'époque des invasions anglaises, comprenant entre autres la série des comptes consulaires depuis 1376, et de nombreuses lettres des seigneurs des environs et des agents actifs des guerres du xvi[e] siècle (Turenne, Reyniès et Terride). — Inv. ms., par G. Bourbon et Dumas de Rauly (1876-1880). — Doc. publ. : *Bulletin de la Soc. arch. de Tarn-et-Garonne*, IX (1881), pp. 273-301.

Saint-Nicolas-de-la-Grave. — Quelques registres de délibérations consulaires; cahier de doléances de la communauté aux États généraux de 1789.

Saint-Sardos. — Registres de l'époque révolutionnaire de la commune qui avait alors changé son nom en celui de « Marat ».

Verdun-sur-Garonne. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Devals, Montauban, 1875, in-4°.

Verlhac-Tescou. — Cadastres de 1582 et 1651.

Villebrumier. — Notes intéressantes dans les registres paroissiaux, qui commencent en 1652; cadastre important de 1637.

VAR

Un volume (E supplément, Paris, 1882, in-4°) de l'inventaire général de ce département est consacré aux inventaires des archives des villes et villages dont les noms suivent : **Ampus**, **les Arcs**,

Claviers, Cogolin, Draguignan (cf. *Revue des Sociétés savantes*, 7e série V (1881), pp. 223-227), **Figanières, Flayosc, Gassin, Montfort, La Motte** (cf. *R. P.* 1888, p. 14), **Le Muy, Puget-ville, Ramatuelle, Saint-Raphaël, Les Salles, Le Thoronet** et **Villecroze**. — Le carton F. 89132 des Archives nationales contient en outre les inventaires sommaires mss. des archives de **Cotignac** (à refondre complètement, cf. *R. P.*, 1885, p. 11), **Gonfaron, La Garde** près Toulon, **La Seyne, La Valette, Tourtour**.

Aups. — Cartulaire du xvie siècle (pièces depuis 1364); chartes originales depuis 1294. M. Gérard, ancien secrétaire de la Mairie, a analysé avec soin les 24 reg. de délibérations (1640-1790).

Bandol. — Inv. sous presse.

Barjols. — Dépôt mal classé, mais très intéressant. Cartulaire contenant des pièces du xiiie siècle. Très anciennes délibérations. Cf. *R. P.*, 1885, p. 8.

Baudinard. — Archives longtemps abandonnées. Délibérations depuis 1593.

Brignoles. — Archives importantes ; délibérations depuis 1387. Voyez des notes prises par l'archiviste dans *R. P.*, 1885, p. 6. — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1886, pp. 183-190.

Collobrières. — Inv. ms.

Cuers. — Cf. *Archives de la ville de Cuers. Acte de la transaction passée entre le seigneur Isnard de Glandevès et les habitants de Cuers*, analysé par l'abbé E. F., Draguignan, 1867, in-8°.

Fréjus. — Archives importantes. — Inv. ms., par M. Anthoine (1890). — Doc. publ. : *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1885, pp. 189-191 ; et 1886, pp. 321-323.

Gras. — Cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1888, p. 26.

Le Luc. — Registres des délibérations (1591-1790). — Inv. ms., par M. Vian.

Néoules. — Inv. ms., par M. Fulconis.

Ollières. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Paix, sous la direction de M. Mireur, Draguignan, 1889, in-4°.

Ollioules. — Inv. ms. — Doc. publ. : *Réunion des Sociétés savantes*, section des Beaux-Arts, XI (1887), pp. 329-332.

Régusse. — Délibérations depuis 1568 ; les comptes trésoraires remontent à 1594. Collection intéressante de papiers administratifs.

Roquebrune. — Inv. ms.

Saint-Maximin. — Archives de premier ordre, bien conservées. Beau cartulaire, publié par L. Rostan, Paris, 1862, in-4°. — Cf. *Revue des Sociétés savantes*, 5ᵉ série, IV (1872), pp. 87-91.

Saint-Tropez. — Dépôt modèle. — Doc. publ. : *R. P.*, 1888, pp. 15-18 (lettre de Suffren). — Inv. ms., conforme et moderne.

Six-Fours. — Cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1886, p. 277.

Toulon. — Inv. publ., avec tables, par O. Teissier, Toulon, 1867, in-4°. — Cf. *Notice sur les archives communales de la ville de Toulon*, par O. Teissier, Toulon, 1863, in-8° (extrait du *Bulletin de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Var* : historique et analyse de 94 chartes) ; et *Critique littéraire de l'Inventaire sommaire des archives communales (de Toulon) antérieures à 1789...* (signé : L. de Crozet), Marseille, 1866, in-8°. — Le classement des archives modernes fit découvrir après la publication de l'inventaire de 1867 un très grand nombre de pièces (4288) qui auraient dû être classées avec les papiers antérieurs à 1790 et qui avaient été distraites de l'ancien dépôt à diverses époques. M. O. Teissier a dressé (1870) un Inv. ms. de ces *addenda*, où l'on remarque la correspondance des consuls de Toulon envoyés en mission à Paris et à Aix en 1567-1569 ; il est en double aux Archives nationales (F. 89132). — Doc. publ. : O. Teissier, *Les rues de Toulon*, Toulon, 1872, in-8° ; — le même, *Histoire des divers agrandissements et des fortifications de la ville de Toulon*, Toulon, 1874, in-8° ; — G. Lambert, *Les consuls de Toulon commandants militaires et lieutenants du roi au gouvernement de la ville*, Toulon, 1873, in-8° ; — le même, *Histoire de Toulon*, Toulon, 1878-1883, 2 vol. in-8° ; — le même, *Histoire du siège de Toulonen 1707*, Toulon, 1891, in-8° (extr. des *Mém. de la Soc. académique du Var*) ; — *Congrès des Sociétés savantes*, section des Beaux-arts, VIII (1884), pp. 351-360 ; IX (1885), pp. 184-191 ; X (1886), pp. 312-343 ; XII (1888), pp. 114-123 ; XIV (1890), pp. 354-390 ; — *Revue de l'art français*, 1884 et années suiv., passim.

Tourrettes. — Inv. ms. (1889).

Vidauban. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Magnaud, sous la direction de M. Mireur, Draguignan, 1890, in-4°.

N. B. — Voir de nombreux extraits de diverses archives communales du Var, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 7ᵉ série, III (1880), pp. 191-222.

VAUCLUSE

Les Archives nationales possèdent le double d'une importante série (F. 89133-89140) de registres et de cartons qui contiennent des inventaires manuscrits (très soignés), avec d'excellentes tables, des principales archives urbaines et rurales de ce département, le plus riche peut-être de France en dépôts antérieurs au XVI[e] siècle[1]. — Voici la liste des dépôts inventoriés :

F. 89133 : **Bounieux, Bollène** (très importantes archives depuis le XIII[e] siècle), **Auribeau-les-Leberon**, **Beaumont d'Apt**, **Baumettes**, **Beaucet.**

F. 89133 : **Bédarrides**[2]. Depuis le XIII[e] siècle. Délibérations du XVI[e].

F. 89134 : **Cabrières d'Aigues, Cadenet, Cairanne, Caromb, Castellet, Caumont, Cavaillon** (dépôt considérable depuis 1241; les délibérations partent de 1391; nombreux documents du XIV[e] siècle dans toutes les séries; INV. MS. de 1764-86).

F. 89134 : **Caderousse** (depuis 1404, délibérations de 1522, cadastres du XV[e] siècle, comptes du XVI[e]).

F. 89135 : **Caseneuve**, **Châteauneuf-Calcernier**, **Entraigues, Châteauneuf-du-Pape, Faucon, Gargas, Gordes, Jonquières, Joucas.**

F. 89136 : **Labastidonne-de-Sovères**, **Lacoste, Lagarde, Lamotte, Lapalud, La Tour d'Aigues, Lioux, Lourmarin.**

F. 89137 : **Malaucène, Malemort, Maubec, Mazan, Monteux, Mormoiron, Murs.**

F. 89138 : **Oppède, Orange** (depuis le XIII[e] siècle ; les délibérations du conseil de ville commencent en 1355; belle série de comptes du XIV[e] siècle; nombreuse correspondance des consuls avec de grands personnages, à partir du XV[e] siècle; très beau fonds révolutionnaire); cf. *Doc. hist. inédits tirés de la Bibliothèque*, IV, pp. 17-23. — DOC. PUBL. : *Bibliothèque de l'École des Chartes*, I, pp. 491-497; — *Revue des Sociétés savantes*, 6[e] série, VII (1878), pp. 377-378; — *Archives historiques, artistiques et littéraires*, I (1890), pp. 490-492.

F. 89139 : **Pertuis** (très riche dépôt, quoique incendié en partie en 1562), **Peypin d'Aygues, Puget, Puyvert, Rasteau, Richerenches, Robion, Rustrel.**

1. Presque tous les dépôts énumérés ci-dessous possèdent des cartulaires et de belles séries de comptes et de délibérations depuis le milieu du XVI[e] siècle.

2. On devra ajouter à l'inventaire déjà dressé, pour le compléter, un certain nombre de registres de la Cour ordinaire depuis le XVII[e] siècle.

F. 89140 : **Saignon, Saint-Christol, Saint-Marcellin-lès-Vaison, Saint-Martin de Labrasque, Saint-Pierre de Vassols, Sarrian, Sivergues, Taillades, Vacqueyras, Valréas, Vaugines, Violès, Vitrolles-les-Leberon.**

F. 89140 [2] : **Ansouis, Apt** (important dépôt; délibérations depuis 1355; cadastres depuis 1535; documents du XIII[e] siècle), **Aubignan** (dep. le XVI[e] siècle), **Le Barroux, Baumes de Venise** (délibérations commençant en 1580), **Beaumont, Bédouin, Blauvac, Brantes** (à partir du XIV[e] siècle), **Buisson** (séries de comptes à partir de 1414, avec lacunes), **Buoux.**

F. 89140 [3] : **Camaret, Châteauneuf-de-Gadagne** (délibérations à partir de 1424), **Courthézon, Crestet** (comptes depuis 1501), **Crillon, Entrechaux, Gignac, Gigondas, Goult, Grambois** (délibérations commençant en 1534, et cadastres depuis 1561), **Grillon** (riches archives depuis le XIII[e] siècle avec des séries de délibérations à partir de 1579, de pièces comptables à partir de 1440, et de cadastres anciens).

F. 89140 [4] : **Jonquerettes, Labastide-des-Jourdans, Lafare, La Garde-Paréol** (délibérations commençant en 1581), **Lagnes** (délibérations depuis 1556), **Lamotte-d'Aigues, Laroque-Alric, Laroque-sous-Pernes, Lauris** (délibérations depuis 1543, comptes depuis 1588, cadastres anciens), **L'Isle** (très riches archives, comprenant une importante série CC depuis 1260, et des délibérations à partir de 1377, avec nombreuses lacunes), **Loriol.**

F. 89140 [5] : **Menerbe, Méthamis, Modène, Mondragon** (collection riche de titres depuis 1282, délibérations commençant en 1500), **Mornas, Piolen** (à partir du XIII[e] siècle), **Puyméras, Roaix, Roussillon.**

F. 89140 [6] : **Sablet** (délibérations depuis 1476), **Sainte-Cécile, Saint-Didier** (délibérations depuis 1554), **Saint-Léger, Saint-Martin-de-Castillon** (délibérations depuis 1589), **Saint-Romain-de-Malgarde, Saint-Saturnin** (documents à partir du XIII[e] siècle, comptes du XVI[e]), **Saumanes, Savoillan, Séguret** (depuis le XVI[e] siècle; cf. L. Gap, *Essai sur l'administration de la commune de Séguret*, Paris, 1884, in-8°).

F. 89140 [7] : **Sérignan** (depuis le XIII[e] siècle), **Suzette, Travaillan, Uchaux, Vaison** (beau dépôt remontant au XIV[e] siècle; délibérations à partir de 1481, et comptes des syndics à partir de 1471), **Vaucluse, Védènes** (collection considérable de pièces de comptes, délibérations commençant en 1557), **Venasque** (délibérations depuis 1540), **Viens, Villars** (délibérations depuis 1598), **Villedieu, Villes** (documents à partir du XIV[e] siècle, délibérations depuis 1565).

Hors ceux-là, il y a encore des dépôts considérables en Vaucluse :

Avignon. — Riches archives depuis le xve siècle, bien classées. L'état civil remonte à 1499 (paroisse Saint-Agricol) pour le culte catholique (avec tables pour les registres de Saint-Agricol et de Saint-Symphorien), et à 1641 pour le culte israélite. Le fonds révolutionnaire est très important; on y trouve des registres de délibérations et de correspondances, des registres et pièces de comptabilité, la correspondance proprement dite, des documents sur l'assistance publique, les gardes nationales, les assemblées électorales. — Inv. ms., par Pintat (xviiie siècle), pour une partie du dépôt seulement, et où les documents les plus anciens et les plus intéressants sont l'objet d'une notice beaucoup trop sommaire. — Inv. publ., par Achard, Paris, 1866, in-4° (15 feuilles tirées, 2029 articles), non mis en circulation. — Doc. publ. : *Bullarium civitatis Avenionensis seu bullæ ac constitutiones apostolicæ Summorum Pontificum et diplomata regum, continentia libertates, immunitates et jura inclytæ civitatis et civium Avenionensium*, Lugduni, 1657, in-4° ; — S.-F. Castrucci, *Istoria della città d'Avignone e del contado Venesino*, Venezia, 1678, 2 vol. in-8° ; — *Annuaire de Vaucluse*, passim ; — *Revue des Études juives*, X (1885), pp. 170-181 ; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1886, p. 89, et 1889, pp. 103-106.

Carpentras. — Archives anciennes et considérables, non encore classées. — Doc. publ. : *Statuts, règlements, bulles et autres titres pour la ville de Carpentras*, Carpentras, 1749, in-12 ; — *Recueil de divers titres sur lesquels sont fondés plusieurs droits et privilèges dont jouit la ville de Carpentras*, Carpentras, 1782, in-8° ; — *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, VII (1874), pp. 206-211 ; *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1884, pp. 13-16 ; — *Annuaire de Vaucluse*, passim.

Mérindol. — Archives importantes depuis le xive siècle, non classées.

Pernes. — Dépôt riche et intéressant. L'inv. commencé a été interrompu depuis longtemps.

N. B. — Une liste complète, par communes, des registres de l'état civil antérieurs à 1792, conservés dans chaque dépôt municipal, a été publiée par M. L. Duhamel, dans l'*Annuaire administratif, historique et statistique du département de Vaucluse*, 1888, pp. 41-94.

VENDÉE

Bouin. — Doc. publ. : M. Luneau et E. Gallet, *Documents sur l'île de Bouin*, Nantes, 1874, in-8°.

Fontenay-le-Comte. — Cf. *Note sur les archives municipales de Fontenay-le-Comte*, par B. Fillon, dans *Bibl. de l'École des chartes*, 4e série, VI, pp. 192-104.

Montaigu. — Documents depuis 1576 ; pièces sur l'aumônerie (vidimus d'actes du xiie siècle).

N. B. — Cf. *Notes extraites des registres de l'état civil de la Vendée*, par M. de Sourdeval, dans l'*Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1874-75; et *R. P.*, annuels depuis 1884, *passim*.

VIENNE

Châtellerault. — Inv. publ., complet[1], avec tables et introduction historique par N. de Saint-Genis, Châtellerault, 1877, 1 vol. in-4°. — Doc. publ : Abbé Lalanne, *Histoire de Châtellerault et du Châtelleraudais*, Châtellerault, 1859, 2 vol. in-8°.

Civaux. — Sur l'état civil de cette paroisse, cf. *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1869, pp. 166-168.

Civray. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Bricauld de Verneuil, Poitiers, 1889, in-4°.

Loudun. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Chauvineau, Loudun, 1869, in-4°.

Monterre-Silly. — Registres de l'état civil depuis 1643, publiés en partie par M. Roger Drouault, dans le *Journal de Loudun*, en 1889.

Poitiers. — Inv. publ., complet, mais non conforme, par MM. Rédet et Richard, dans le t. V (2e série), Poitiers, 1884, in-8°, des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. — Doc. publ. : *Archives historiques du Poitou*, I (1872), pp. 143-201; II (1873), pp. 253-284; IV (1875), pp. 275-340; XV (1885), pp. 333-426; — *Documents hist. inédits*, III (1847), pp. 230-257 ; — A. Giry,

1. Il existait depuis longtemps, dans les bureaux de l'enregistrement à Châtellerault, un registre des sentences et actes du conseil du vicomte — et non un registre des délibérations du conseil de ville (cf. *Bulletin de la Soc. des antiquaires de l'Ouest*, 4e trim. 1889, p. 137) — pour les années 1458 à 1470; il fait depuis peu partie intégrante des archives départementales de la Vienne.

Les établissements de Rouen (Paris, 1885, in-8°), tome II, pp. 67-68 et 143-160. — Sur les actes de l'état civil (278 volumes classés par paroisses), cf. *Rapports des chefs de services*, 1882, pp. 291-293.

VIENNE (HAUTE)

L'inventaire sommaire général des archives de ce département comprendra, sous la rubrique E supplément, trois volumes consacrés à la publication des inventaires d'archives communales. Le t. I[er] (par A. Leroux, Limoges, 1889, in-4°), seul paru, contient les inventaires de **Saint-Junien**, **Rochechouart**, **Eymoutiers**, **le Dorat**, **Bellac**, et (pp. 53-86) un supplément à l'inventaire des archives de **Limoges** publié en 1882 par M. A. Thomas. — Le second volume, en préparation, contiendra les inventaires des archives de **Saint-Yrieix**, **Châlus**, **Magnac-Laval**, **Châteauponsac**, **Saint-Léonard**, **Pierre-buffière**, **Châteauneuf-la-Forêt**, et **Peyrat-le-Château**. — Le t. III sera consacré aux inventaires des archives rurales, peu intéressantes et peu anciennes dans la Haute-Vienne (cf. t. I[er], introduction, p. II : Relevé des registres paroissiaux conservés dans les archives locales de la Haute-Vienne).

Limoges. — Inv. publ., avec tables, par A. Thomas, Limoges, 1882, in-4°. Supplément, par A. Leroux (voy. ci-dessus). — Doc. publ. : A. Leymarie, *Le Limousin historique*, Limoges, 1837-1839, 2 vol. in-8° ; — Em. Ruben, L. Guibert et autres, *Registres consulaires de la ville de Limoges*, t. I à IV (1504-1740), Limoges, 1867-1888, 4 vol. in-8° (le tome V sous presse) ; — L. Guibert, *Anciens registres des paroisses de Limoges*, Limoges, 1881, in-8° (extr. du *Bull. de la Soc. archéol. du Limousin*) ; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1889, pp. 208-212, et 1890, pp. 215-220 ; — [A. Leroux], *Analyses des actes et délibérations de l'administration municipale de Limoges*, I (mai 1790-mai 1800), Limoges, 1889, 1 vol. in-8°.

Rochechouart. — Des extraits du premier registre consulaire (1475-1539) ont été imprimés par A. Leroux dans les *Documents historiques concernant la Marche et le Limousin* (Paris, 1885, in-8°), tome II, pp. 58-62.

Saint-Yrieix. — Extraits de registres consulaires, publ. par A. Bosvieux dans le *Bulletin de la Soc. archéol. du Limousin*, III, pp. 155-171.

On conserve aux Archives nationales (F. 89142) les doubles des inv. mss. (insignifiants) des archives d'**Aureil**, **Bosmie**, **Châteauneuf**, **Condat**, **Feytiat**, **Panazol**, **Saint-Just**, **Saint-Priest-Taurion**.

VOSGES

Charmes. — INV. PUBL., complet, avec tables, par L. Duhamel, Épinal, 1868, in-4°.

Dompaire. — INV. PUBL. : *Inventaire des archives anciennes de la ville de Dompaire*, par Ch. Ferry, Épinal, 1866, in-8°.

Épinal. — Important dépôt, riche en pièces et registres de toute nature depuis le XIVe siècle. — INV. MSS., de 1691, par François de la Salle, et de 1777, par N. Bombard. On leur préfèrera toujours l'inventaire suivant, très détaillé et très complet, quand il aura entièrement paru. — INV. PUBL. : *Inventaire historique des archives anciennes de la ville d'Épinal*, tome II, série BB, administration communale, 1525-1790), par M. Ch. Ferry, Épinal, 1885, 1 vol. in-8°, avec tables ; — tome III, 1re partie (série CC, impôts et comptabilité, 1303-1783), par le même, Épinal, 1886, 1 vol. in-8° ; — tome III, 2e partie (série CC, impôts et comptabilité, 1464-1789), par le même, Épinal, 1887, 1 vol. in-8° ; — tome IV (série CC, tables), par le même, Épinal, 1887, 1 vol. in-8° ; — tome V (série DD. propriétés communales, eaux et forêts, travaux publics, etc., 1348-1790), par le même, Épinal, 1890, 1 vol. in-8°, avec tables. — DOC. PUBL. : L. Duhamel, *Négociations de Charles VII et de Louis XI avec les évêques de Metz pour la châtellenie d'Épinal*, Paris, 1867, in-8° (extr. des *Annales de la Soc. d'émulation des Vosges*).

La Bresse. — INV. PUBL., complet, avec tables, par M. Duhamel, Épinal, 1870, in-4°.

Rambervillers. — INV. PUBL., complet, avec tables, par M. Henriot, Épinal, 1869, in-4°. — DOC. PUBL. : *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, passim (par le Dr Fournier).

N. B. — On trouve dans le t. II (E supplément) de l'inventaire sommaire général des archives du département (Épinal, 1867, 1 vol. in-4°), les inventaires des archives de **Mirecourt**, **Neufchâteau**, **Saint-Dié**, et de presque toutes les communes rurales des Vosges. — On trouvera dans les *Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges*, passim, d'assez nombreux textes tirés des archives communales du département.

YONNE

Ancy-le-Franc. — Registres de délibérations depuis 1788.

Avallon. — Inv. publ., complet, par M. Prot, Avallon, 1882, 1 vol. in-4°. — Cet inventaire laisse naturellement de côté le très riche fonds révolutionnaire (registres du comité, délibérations, inv. de maisons supprimées, registres de pétitions, de dénonciations, d'approvisionnements et de finances).

Auxerre. — Riches archives depuis le XIIIe siècle. Les délibérations commencent en 1569 et les comptes communaux en 1563 (lacunes fréquentes) ; nombreux documents sur les corporations, les foires, les fortifications ; lettres missives de rois et princes, correspondance de l'intendant. — Inv. ms. de 1761, en 2 vol. in-fol. — Doc. publ. : Abbé Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, Paris, 1743, 2 vol. in-8°.

Bussières. — Registres de délibérations depuis 1790.

Champignelles. — Délibérations à partir de 1768 ; état civil depuis 1586.

Chastellux. — Registres de délibérations depuis 1790.

Châtel-Censoir. — Documents et registres révolutionnaires.

Dannemoine. — Délibérations à partir de 1790 ; état civil depuis 1578.

Joigny (à la Bibliothèque). — Documents municipaux depuis le XIIIe siècle, constituant un riche fonds auquel il faut ajouter des chartes de l'abbaye de Dilo (1142-1484), un terrier de Valprofonde (1738), un nécrologe de l'hôpital (1336-1790), les manuscrits Davier (XVIIIe siècle) et divers autographes. — Inv. ms., très médiocre, par Chevreuil de Villebelle (1777) ; on consultera de préférence l'état sommaire paru dans *R. P.*, 1885, pp. 253-260, et où sont indiqués aussi les fonds révolutionnaires.

Hauterive. — Registres révolutionnaires.

Héry. — Registres paroissiaux remontant à 1579.

Ligny-le-Châtel. — État civil à partir de 1569.

Magny. — Documents divers depuis 1649 ; les délibérations ne commencent qu'en 1790.

Noyers. — Quelques parchemins depuis 1230 ; délibérations à partir de 1712 et comptes à partir de 1773 ; les registres paroissiaux de 1612 à 1725 ont été brûlés autrefois par un secrétaire de mairie, nommé Boyer, qui les considérait comme embarrassants. —

Cf. A. Challe, *M. Gelez et les archives de la ville de Noyers*, dans le *Bulletin de la Soc. des sciences de l'Yonne*, XXXII (1881), pp. 193-210.

Pontaubert. — Documents sur les pâturages.

Quarré-les-Tombes. — Registres de délibérations depuis 1790.

Ravières. — Délibérations depuis 1788 ; les registres paroissiaux commencent en 1598.

Saint-Fargeau. — Délibérations depuis 1760 ; état civil depuis 1597.

Saint-Florentin. — Chartes à partir de 1317 ; les délibérations municipales remontent à 1778, et l'état civil, muni de tables, à 1539. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89146). — DOC. PUBL. : *Annuaire de l'Yonne*, 1888, pp. 103-113, et 1889, pp. 168-177.

Saint-Léger-Vauban. — Registres paroissiaux à partir de 1574.

Sens. — INV. PUBL., complet par M. Quantin, Sens, 1870, in-4°. — DOC. PUBL. : H. Monceaux, *Entrée du roy Charles IX et de la reyne-mère Catherine de Médicis en la ville de Sens le 15 mars 1563*, Auxerre, 1882, in-8°.

Sergines. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89146).

Sermizelles. — Quelques titres révolutionnaires.

Tanlay. — Pièces diverses depuis 1538.

Tonnerre. — Riches archives renfermant des documents originaux à partir de 1174 ; actes d'assemblée des habitants de 1510 à 1717 ; procès entre les échevins et la duchesse d'Uzès (XVIe s.), entre les mêmes et le marquis de Courtanval (1776) ; les délibérations ne commencent qu'en 1740. État civil depuis 1588. Archives de la maladrerie, depuis 1187 (avec inv. ms. spécial par M. Jolivot). Fonds révolutionnaire important et curieux pour les fêtes, l'instruction publique, etc. ; correspondance nombreuse. — INV. MS. de 1718 et de 1793. — DOC. PUBL. : *Chartes et titres anciens des habitants de Tonnerre*, Auxerre, 1630, in-4° ; — *Annuaire de l'Yonne*, 1869, pp. 3-19 ; — A. Jolivot, *Doléances des habitants de Tonnerre aux États-généraux de 1576*, Tonnerre, 1876, in-8° ; — G. Moreau, *Tonnerre pendant la Révolution* (1789-1799), Tonnerre, 1889, in-12.

Vézelay. — Documents de procédures et de préséance [1] ; délibérations municipales à partir de 1694. Registres de l'administration cantonale révolutionnaire.

1. L'inv. publié par M. Quantin pour Vézelay dans son volume est à refaire.

Vézinnes. — Délibérations depuis 1788.

Villeneuve-l'Archevêque. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89146).

Villeneuve-sur-Yonne. — Chartes depuis 1160; comptabilité municipale du XVIe siècle; délibérations depuis 1765; autographes révolutionnaires [1]. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89146).

Vincelles. — Registres révolutionnaires.

Vincelottes. — Délibérations à partir de 1778; testaments au milieu des registres paroissiaux.

N. B. — Le t. IV de l'inventaire sommaire général des archives de ce département (Auxerre, 1880, in-4°) contient, sous la rubrique E supplément, un fascicule de 360 pp. consacré aux inventaires de quelques-unes des archives des petites communes rurales de l'Yonne. On pourra consulter en outre: *Une excursion dans les anciens registres de catholicité des paroisses du département actuel de l'Yonne*, par Max. Quantin (*Bulletin de la Soc. des sciences hist. et nat. de l'Yonne*, XL (1889), pp. 177-207).

1. A la bibliothèque de la ville on conserve des minutes du bailliage de Villeneuve-sur-Yonne (jadis Villeneuve-le-Roi) pour la fin du XVIIIe siècle.

CHAPITRE V

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

NOTICE GÉNÉRALE [1]

Comme les archives communales, les archives de la plupart des établissements hospitaliers ont eu la chance de ne pas être confisquées pendant la Révolution. Elles sont généralement anciennes, riches, bien classées, bien conservées, les personnes morales auxquelles elles appartiennent étant à peu près les seules de notre pays qui n'aient jamais été troublées dans la possession de leurs biens [2].

La garde des archives hospitalières est confiée au secrétaire de chaque établissement, sous la surveillance de l'inspecteur des archives communales, dans les départements où l'inspectorat fonctionne.

Une circulaire du 10 juin 1854 a fixé le cadre de classement applicable à ces archives.

A { Acte de fondation de l'établissement. — Diplômes et privilèges émanés des papes, rois, évêques, seigneurs. — Cartulaires. — Ordonnances, décisions et autres actes relatifs à l'établissement, émanés des diverses autorités.

1. Cf. la bibliographie donnée p. 67-68, en note.

2. Les archives des établissements dont les biens ont été réunis en 1672 à l'Ordre de Saint-Lazare ont cependant été éprouvées; les pièces anciennes qui les concernent ont été généralement versées aux Archives nationales en même temps que le fonds de Saint-Lazare, non sans avoir subi à la suite de transferts successifs des déperditions notables.

B — Titres de propriété : donations, échanges, acquisitions. — Terres, maisons, cens, rentes. — Registres concernant les biens, les revenus, les droits utiles de l'établissement, baux. — Pièces de procédure, mémoires, etc.

C — Matières ecclésiastiques en général. — Chapelle, aumônerie, cimetière, nécrologe, obituaires, etc.

D — Inventaires généraux et partiels. — Instructions, lettres, récépissés et autres pièces relatives au dépôt même ou au service du dépôt des archives. — Catalogue de la bibliothèque.

E — Administration de l'établissement. — Delibérations, nominations, règlements. — Budgets et comptes, états des recettes et des dépenses. — Économat, fournitures, entretien des bâtiments. — Inventaires de mobiliers, livres de caisse, etc.

F — Registres d'entrée et de sortie des personnes admises dans l'établissement. — Religieux et religieuses. — Service intérieur. — Domestiques. — Service médical. — Infirmiers. — Demandes d'emploi et d'admission.

G — Papiers et registres des institutions succursales de l'établissement. — Ancien bureau des pauvres ; mendicité ; tutelle des enfants trouvés et orphelins ; écoles, salles d'asile, sages-femmes, vaccine, etc.

H — Papiers et correspondances diverses ne rentrant pas dans les séries précédentes.

Ce cadre de classement n'est applicable qu'autant que les archives n'auraient pas été l'objet d'un classement antérieur. Au cas où un établissement aurait (ce qui est fréquent) succédé à plusieurs établissements plus anciens dont il possède les papiers, les anciens fonds ne doivent pas être démembrés ; on doit appliquer à *chaque* fonds la classification indiquée par le cadre. — Les frais d'inventaire sont inscrits d'office au budget des dépenses des hospices, en exécution des lois de finances qui prescrivent d'inventorier les richesses mobilières et immobilières de tous les établissements publics. Un double de la partie de l'inventaire antérieure à 1790 doit être envoyé à la Préfecture qui le garde dans ses archives et en adresse une copie au Ministère [1].

1. V. Lelong, *op. cit.*, nos 401-410 ; Bordier, p. 353 ; Richou, n° 399 et suiv. ; G. Desjardins, *Le service des archives départementales*, p. 73 : « Les archives hos-

Voici la liste des inventaires manuscrits et imprimés de nos archives hospitalières :

AIN

Bâgé-le-Châtel. — Documents depuis 1412, peu nombreux. — Inv. ms. du xviii[e] siècle.

Bourg-en-Bresse. — Documents depuis 1462. — Inv. ms. insuffisant.

Gex. — Quelques titres anciens. Ils sont réunis aux Archives de la Mairie.

Pont-de-Vaux. — Le plus ancien document est de 1380. Inv. analytique ms., rédigé en 1874, in-fol. (Cf. Archives municipales, Pont-de-Vaux).

Saint-Trivier-de-Courtes. — Quelques liasses mal classées, à partir de 1688, date de la fondation de l'hôpital.

Trévoux. — Documents depuis 1684, date de la fondation de l'hôpital.

AISNE

Blérancourt. — Titres depuis 1661, date de la fondation de l'hôpital.

Château-Thierry. — Cf. *Annales de la Soc. hist. et arch. de Château-Thierry*, 1872, pp. 166-174.

Crécy-sur-Serre. — Titres depuis le xvii[e] siècle. On y a réuni ceux des maladreries de Brunchamps, d'Etourelles et d'Origny-Sainte-Benoîte. — Inv. ms., dressé par M. Durand, en double aux Archives nationales (F. 89025).

La Fère. — Documents depuis le début du xv[e] siècle.

Laon. — Le chartrier de l'Hôtel-Dieu contient des titres et deux cartulaires du xiii[e] siècle; registres de comptes depuis 1389. Le fonds de l'hôpital d'Evergnicourt remonte au xii[e] siècle. — Inv. ms., complet, rédigé par A. Matton, et conforme, en 9 volumes, formant 1587 ff. in-folio, avec table détaillée.

Marle. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Matton, Laon, 1889, in-4°.

pitalières sont, de même que les archives communales, divisées en deux sections, l'une antérieure, l'autre postérieure à la Révolution ; mais il n'y a pas de cadre distinct pour chacune de ces sections, elles sont l'une et l'autre classées d'après le même plan. »

Saint-Quentin. — Chartrier important. — Inv. ms. récent, par M. Argeliès. — Cf. un *état des dons et legs faits aux hospices de Saint-Quentin depuis 1561*, par A. Desains, dans *Annales de la Soc. academ. de Saint-Quentin*, 5e série, tome IX, p. 186.

Soissons. — Inv. publ. : *Inventaire sommaire des archives hospitalières de Soissons antérieures à 1790*, par A. Matton (1274 art.), Laon, 1874, in-4°.

Vendeuil. — A partir de 1680. — Inv. ms. moderne.

Vervins. — Cf. *Analyse des archives de l'hôpital de Vervins*, par Mennesson, dans *La Thiérache*, IX (1883), p. 37-55.

Villers-Cotterets. — A partir de 1632. — Inv. ms. sommaire. Cf. *Rapport sur l'inventaire des titres de l'hôpital de Villers-Cotterets*, par l'abbé Pêcheur, dans *Bulletin de la Soc. archéol. et hist. de Soissons*, 2e série, XIII (1882), p. 223-236.

ALLIER

Bourbon-l'Archambault. — Archives insignifiantes et transportées à la Préfecture.

Gannat. — Dépôt important. — Inv. ms. de 1850, révisé en 1881.

Gayette. — Papiers n'appartenant pas à l'hospice, mais abandonnés par les anciens propriétaires, entre autres une pièce de 1299, un inventaire du mobilier du château de Gayette (1524), des lettres de rémission de 1485 et divers documents curieux.

Montluçon. — La partie ancienne des archives a été envoyée à la Préfecture.

Montmarault. — Terrier de 1410 et quelques pièces antérieures à la fondation de l'hôpital qui est de 1786.

Moulins. — Archives déposées à la Préfecture.

Néris. — Inv. ms.

Saint-Pourçain. — Archives anciennes assez bien conservées ; on y remarque les registres de comptes depuis 1579.

Vichy. — Papiers depuis 1696, époque de la fondation de l'hôpital ; registres de délibérations des administrateurs depuis 1755. — Inv. ms. (1866).

ALPES (BASSES)

Digne. — Archives depuis le xvie siècle assez considérables et comprenant trois fonds importants (Hôpital Saint-Jacques, Charité, Pauvres honteux). — Inv. ms. (1881).

Castellane. — Dépôt peu important du XVIII[e] siècle.

Manosque. — Riche fonds de l'hôpital Sainte-Barbe (1590-1791). — Inv. ms., très sommaire, par M. Isnard.

Moustiers. — Quelques pièces du siècle dernier, classées.

Seyne. — Inv. ms., par M. Isnard, en double aux Archives nationales (F. 89049), à la suite de l'inventaire des archives municipales de Riez.

Valensole. — Dépôt très peu intéressant.

N. B. — Il existe en outre des archives hospitalières à **Barcelonnette, Forcalquier, Mane** et **Riez**; peu considérables, elles sont pourvues chacune d'un petit inventaire que l'on trouvera en double aux Archives nationales (F. 89025).

ALPES (HAUTES)

Les seules archives à signaler sont celles de **Gap**, qui possèdent des titres anciens et un ms. intitulé « Annales des Capucins » (1530-1658); cf. *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, II, p. 368.

ALPES-MARITIMES

Grasse. — Titres depuis 1308; sept fonds sont réunis et représentés par une collection de 58 registres et 219 liasses. — Inv. ms., conforme (1868). Cf. *Sur les archives hospitalières de Grasse*, par J.-B. Sardou, dans les *Procès-verbaux du Congrès scientifique*, session d'Aix, 1866, tome III, p. 285.

Nice. — Archives réunies à l'hôpital Saint-Roch et riches encore depuis le XV[e] siècle malgré la disparition de beaucoup de registres dans ce siècle. — Inv. ms. (1779).

Vence. — Documents depuis 1715; testament de Mgr. Suriau, évêque de Vence, l'un des principaux bienfaiteurs de l'hôpital Saint-Jacques (1754).

Villefranche — Dépôt ne renfermant à peu près rien d'antérieur au XVIII[e] siecle.

ARDÈCHE

Annonay. — Archives hospitalières importantes. — Inv. ms. ancien et non conforme.

Aubenas. — Chartes et registres depuis le xv[e] siècle. — Inv. ms. (1862), insuffisant, en double aux Archives nationales (F. 89025).

Bourg-Saint-Andéol. — Chartes et registres depuis le xv[e] siècle; documents sur la fabrique de soie et de rubans annexée à l'hospice (xviii[e] siècle). — Inv. ms. (ibidem).

Labouresc. — Depuis le xvi[e] siècle. — Inv. ms. (ibidem).

La Voulte (Bureau de Bienfaisance). — A partir de 1576. — Bon Inv. ms. dressé en 1855 (ibidem).

Les Vans. — Rien d'antérieur à la seconde moitié du xviii[e] siècle. — Inv. ms. (ibidem).

Privas. — A partir de 1696. — Inv. ms. (ibidem).

Tournon. — Riches archives depuis 1449. Inv. ms. moderne, insuffisant (ibidem).

Villeneuve-de-Berg. — Peu de documents; le plus ancien est de 1482. — Inv. ms. (ibidem).

Viviers . — Pièces anciennes (dep. 1389), mais peu nombreuses. — Inv. ms. (ibidem).

ARDENNES

Charleville. — Documents depuis 1623. — Inv. ms. (1857), en double aux Archives nationales (F. 89025).

Château-Porcien. — Archives assez intéressantes et remontant à 1305. — Inv. ms. du xv[e] siècle (100 ff.), et autre de 1878, par A. Sénemaud, en double aux Archives nationales (ibidem).

Donchery. — Pièces à partir de 1347. — Inv. ms. (ibidem).

Mézières. — Titres de propriété depuis 1266; comptes depuis 1386, le tout déposé aux archives départementales. — Inv. publ., complet, par P. Laurent, Mézières, 1891, in-4°. — Doc. publ.: P. Laurent, *La léproserie de Mézières*, Arcis-sur-Aube, 1889, in-8° (extr. de la *Revue de Champagne et de Brie*).

Rethel. — Archives anciennes. Règle du xiii[e] siècle. — Inv. mss. de 1753 et de 1857, ce dernier suffisant et en double aux Archives nationales (F. 89025). Cf. H. L[acaille], *Quelques chartes du* xiii[e] *siècle en dialecte rethelois*, dans *Arch. historiques, artistiques et littéraires*, août 1891, pp. 467-470.

Sedan. — Titres depuis 1550; comptes, fondations, documents sur l'hôpital militaire de 1775 à 1790. — Inv. ms. (1865), assez bon et en double aux Archives nationales (F. 89025).

ARIÈGE

Ax. — Chartes depuis 1260. Série de registres depuis le XVI[e] siècle.

Lezat. — Les archives de l'hospice sont réunies à celles de la mairie.

Mirepoix. — Belle collection de documents depuis 1503, date de la fondation de l'hôpital de Caudeval. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89025).

Pamiers. — A partir du XVI[e] siècle. — Inv. ms., très défectueux, en double aux Archives nationales (F. 89025).

Saint-Lizier. — A partir du XVI[e] siècle. — Inv. ms. (1856), médiocre (ibidem).

Saverdun. — Depuis 1564; actes relatifs au culte réformé. — Inv. ms. (ibidem).

Tarascon. — Dépôt aujourd'hui insignifiant. — Inv. ms. ancien, qui indique les pièces disparues.

AUBE

Arcis-sur-Aube. — Documents à partir du XVII[e] siècle. — Inv. ms., de 1680 (pièces disparues depuis cette époque) et autre plus moderne, qu'on trouve en double aux Archives nationales (F. 89025).

Bar-sur-Aube. — Collection intéressante de titres depuis 1219. — Inv. ms., insuffisant.

Bar-sur-Seine. — Archives remontant à 1210, mais importantes cependant pour le XVIII[e] siècle. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89025).

Brienne-le-Château. — Dépôt insignifiant depuis 1653. — Inv. ms. (ibidem).

Chaource. — Dépôt peu important, depuis le XVI[e] siècle.

Ervy. — Inv. ms. (1881), par A. Roserot.

Pont-sur-Seine. — Dépôt remontant à 1617. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89025).

Trainel. — Titres à partir de 1653. — Inv. ms. (ibidem).

Troyes. — Belles archives depuis le XII[e] siècle, en grande partie déposées à la Préfecture [1].

1. Voy. plus haut, p. 97.

AUDE

Castelnaudary. — Titres de propriété depuis 1462. — Inv. ms. (1864), incomplet, en double aux Archives nationales (F. 89025). M. Dufaure en a entrepris un autre plus détaillé.

Carcassonne. — Documents originaux et séries de comptes des XVIIe et XVIIIe siècles. On en a entrepris le classement.

Limoux. — Chartes depuis 1321, registres depuis 1659 ; collection importante pour le XVIIe siècle. — Inv. ms. (1860), bon et en double aux Archives nationales (F. 89025).

Montréal-de-l'Aude. — Dépôt insignifiant. — Inv. ms. (ibidem).

Narbonne. — Archives précieuses, depuis 1122, bien classées. — Inv. publ., complètement : *Hospices de Narbonne; classement des archives antérieures à l'année 1790*, par Hipp. Faure (Narbonne, 1855, in-4°). — *Hospices de Narbonne; classement des papiers modernes faisant suite au classement des archives antérieures à 1790*, par le même (Narbonne, 1867, in-4°) ; — *Hospices de Narbonne; supplément au classement des archives antérieures à 1790*, pièces données et recherches nouvelles, par le même (Narbonne, 1863, in-4°).

AVEYRON

Espalion. — Depuis 1300. Comptes depuis 1585. — Inv. ms. moderne (insuffisant), en double aux Archives nationales (F. 89025).

Millau. — Titres depuis le XIIe siècle. Comptes et inventaires du début du XIVe. — Assez bon Inv. ms. (ibidem). — Doc. publ. : *Revue des langues romanes*, janvier 1879.

Villefranche. — Depuis 1348, époque de la fondation de l'hôtel-Dieu. — Inv. ms. détaillé (ibidem).

BOUCHES-DU-RHONE

Aubagne. — Depuis 1366. — Inv. ms., très insuffisant, en double aux Archives nationales (F. 89026[1]).

Châteaurenard. — Hôtel-Dieu et œuvre du Mont-de-piété, depuis 1497. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (ibidem).

Maillane. — Inv. ms. par A. Robolly, en double (ibidem).

Marseille. — Inv. publ., complet, par M. Ferd. André, Marseille, 1872, in-4° (très anciens comptes dans les archives de l'hospice du Saint-Esprit, de Saint-Jacques de Galice et de l'Hôtel-Dieu).

CALVADOS

Bayeux. — Comptes depuis 1469; délibérations depuis 1750; titres divers depuis 1257 (fragment de cartulaire du XIIIe siècle). Cf. *R. P.*, 1889, pp. 290-296. — INV. PUBL., complet, par M. Bénet, Caen, 1890, in-4° (dans le t. Ier de l'inventaire de la série H supplément).

Caen. — Délibérations du XVIe siècle; comptes du XVe; titres divers depuis le XIIIe.

Lisieux. — Titres depuis 1208; les comptes commencent en 1574; les délibérations en 1698; statuts et inventaires du XIIIe siècle de plusieurs anciennes maladreries situées dans les départements actuels de l'Eure et du Calvados. Cf. *R. P.* 1887, pp. 552-6; et Ch. Vasseur, *Notice histor. et arch. sur la Maison-Dieu et les Mathurins de Lisieux*, dans *Bulletin monumental*, t. XXX (1864). — INV. PUBL., complet, par M. Bénet, Caen, 1890, in-4° (dans le t. Ier de l'inventaire de la série H supplément).

Vire. — INV. MS. par dom P. Polinière (1750).

N. B. — Il y a dans le département d'autres dépôts d'archives hospitalières (**Villers-Bocage** et **Orbec**, **Troarn**, **Pont-l'Evêque**, etc.). Les archives départementales en possèdent des inventaires prêts à être imprimés (art. 1321-1384 de la série H supplément).

CANTAL

Mauriac. — Un INV. MS. a été récemment terminé.

Saint-Flour. — Dépôt mal classé, qui se compose : 1° du fonds de l'hospice, et 2° du fonds des « pauvres de la marmite », tous deux du XVIIe siècle. — INV. MS. de 1750.

Salers. — Livre des fondations et donations (1542-1811). Registres des délibérations et entrées (1749 à 1793).

N. B. — Le carton F. 89026 [1] des Archives nationales renferme les doubles des inventaires (insignifiants) des archives hospitalières de **Allanche**, **Laroquebrou**, **Vic-sur-Cère**.

CHARENTE

Angoulême. — Fonds de l'hospice Saint-Michel (1371); de l'hospice Notre-Dame-des-Anges (1652). — INV. MS., par G. Babinet de Rencogne.

Confolens. — Depuis 1630. Quelques registres de comptabilité du XVIIIe siècle.

CHARENTE-INFÉRIEURE

L' « Inventaire de la série H supplément » de ce département par M. de Richemond (Paris, 1882, in-4°) comprend l'inventaire de huit dépôts d'archives hospitalières; il est précédé d'une introduction historique et bibliographique[1]. Cf. G. Musset, *Archives de l'hôpital de Pons*, dans les *Arch. histor. de la Saintonge*, IX, 1881, pp. 9-357 ; et Ch. Dangibeaud, *Les anciens hôpitaux de Saintes*, dans le *Bull. de la Soc. des Arch. hist. de la Saintonge*, II, 1880.

CHER

Les Aix d'Angillon. — Quelques pièces depuis 1471. — Inv. ms.

Mehun-sur-Yèvre. — Depuis 1701.

N. B. — Les archives de l'hospice de **Saint-Amand** sont nulles; celles de l'hospice de **Châteauneuf** ne sont pas classées. Celles des hospices de **Bourges, Dun-le-roi**, etc., sont au dépôt de la Préfecture.

CORRÈZE

On conserve aux Archives nationales (F. 89026[1]) les doubles des inventaires mss. des archives hospitalières d'**Argentat**, **Beaulieu**, **Brive** (XVe siècle), **Donzenac**, **Meymac**, **Tulle** (XVII-XVIIIe siècles ; cf. Ch. Melon de Pradou, *Notice historique sur l'hospice de Tulle*, Tulle, 1883, in-8°), **Ussel**, **Uzerche**.

CORSE

Ajaccio. — Archives du XVIIIe siècle. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89026).

COTE-D'OR

On conserve aux Archives nationales (F. 89026 [1]) les inventaires sommaires mss. des archives hospitalières d'**Arnay-le-Duc** (XVIIe-XVIIIe siècles; inv. de 1881), de **Châtillon-sur-Seine** (quelques

1. Cf. L. de Richemond, *Chartes en langue vulgaire de* 1279 *à* 1350 (Collection de titres de l'aumônerie de Saint-Berthomé, à la bibl. de la Rochelle), Paris, 1863, in-8°.

titres depuis 1363), de **Nuits** (non conforme; archives importantes du xv[e] siècle), de **Pouilly-en-Auxois**, de **Saint-Jean-de-Losne**, de **Saulieu** (xviii[e] siècle). — Un registre (F. 89026[2]) contient l'inv. ms., dressé par M. Garnier, en 1855, des archives de l'hôpital général de **Dijon** (cf. Bordier, *op. cit.*, p. 366) qui comptent parmi les plus anciennes et les plus riches de France. Cf. J. Garnier, *La Maladière de Dijon*, dans les *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1853.

Beaune. — Archives importantes depuis 1443. — Doc. publ.: Boudrot, *Fondation et statuts de l'hôpital de Beaune*, Beaune, 1878, in-4°; — L. Cyrot, *Les bâtiments du grand Hôtel-Dieu de Beaune; notice chronologique sur sa fondation et ses accroissements d'après les archives de l'hôpital*, Beaune, 1882, in-8°; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1887, p. 385.

COTES-DU-NORD

Nous n'avons pas de renseignements sur les archives hospitalières de ce département.

CREUSE

Boussac. — Papiers du xviii[e] siècle. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89027).

Guéret. — Papiers des deux derniers siècles. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (ibidem).

N. B. — Les archives hospitalières de ce département ont été inventoriées; le répertoire analytique en sera prochainement publié sous la rubrique H supplément de l'Inventaire général des archives de la Creuse (202 articles et 7 feuilles).

DORDOGNE

Tous les dépôts d'archives hospitalières de ce département ne renferment que des papiers des deux derniers siècles. — On trouvera aux Archives nationales (F. 89027) les inv. mss. des dépôts d'**Excideuil**, **Périgueux**, **Ribérac**. — Les dépôts de **Brantôme** (depuis 1759), **Bourdeille** (depuis 1790), et **Villefranche de Belvès** sont insignifiants.

DOUBS

Baume-les-Dames. — Depuis 1505. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89027).

Besançon. — Cf. aux Archives nationales (F. 89027) l' « Inventaire sommaire des archives et hospices civils de la ville de Besançon antérieurement à 1790 », par A. Castan : 1re série, Hôpital Saint-Jacques et ses annexes (1887); 2e série, Hôpital du Saint-Esprit (1882), d'après l'inv. général de 1769-71 non conforme, (pièces du XIVe siècle; comptes depuis 1555); 3e série : Aumône générale de Besançon et établissements annexés d'après l'inv. non conforme de 1778 (XVIIe-XVIIIe siècles).

Pontarlier. — En classement par M. Mathey.

DROME

On conserve aux Archives nationales (F. 89027) les inv. sommaires mss. des archives hospitalières de **Buis-les-Baronnies**, **Etoile**, **Grignan**, **Pierrelatte**. — Sur les archives hospitalières de **Romans**, cf. Giraud et Chevalier, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Barnard et sur la ville de Romans*, Lyon, 1856-59, 3 vol. in-8°; — abbé U. Chevalier, *Essais hist. sur les hôpitaux et les institutions charitables de la ville de Romans*, Valence, 1865, in-8°; — et le même, *Notice hist. sur la maladrerie de Voley*, Romans, 1870, in-8°.

EURE

On conserve aux Archives nationales (F. 89027) les inv. sommaires mss. des archives hospitalières des **Andelys** (1855), de **Bernay** [1], de **Bourg-Achard**, de **Breteuil**, d'**Ecouis**, d'**Harcourt**, de **Louviers** (non conforme; chartes depuis le XIIe siècle), de **Nonancourt**, de l'hospice Saint-Jean et de la léproserie de Saint-Gilles de **Pont-Audemer** (par A. Chassant, 1858; dépôt très important; chartes du XIIe et du XIIIe siècle [2]), de **Verneuil**, de **Vernon**.

Conches. — Titres intéressants pour les trois derniers siècles.

Évreux. — Archives précieuses et considérables depuis le XIIIe siècle [3]. — INV. MS. (XVIIIe s.)

Le Neubourg. — INV. MS. (XVIIIe s.)

Pacy-sur-Eure. — Archives remontant au XIVe siècle.

1. Cf. M. Malbranche, *Notice sur l'hospice de Bernay* (Évreux, 1861, in-8°).

2. On y a joint les archives des maladreries de Condé-sur-Risle et de Saint-Mards et celles du « Prêche de Pont-Audemer ».

3. M. Langlois, ancien notaire, a publié une brochure, aujourd'hui fort rare, sur l' « hospice d'Évreux », Évreux, 1855, in-8°.

EURE-ET-LOIR

Chartres. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Merlet, Chartres, 1890, in-4°. — Doc. publ.: *Bulletin du Comité des travaux historiques*, archéologie, 1889, pp. 35-94.

Châteaudun. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Merlet, Châteaudun, 1867, in-4°. — Cf. A. de Belfort, *Archives de la Maison-Dieu de Châteaudun transcrites et placées par ordre chronologique*, Paris, 1881, in-8°.

Dreux. — Quelques chartes du XIIe et du XIIIe siècle. — Inv. ms. insuffisant, en double aux Archives nationales (F. 89028).

Nogent-le-Rotrou. — Inv. publ., complet[1], avec table, par M. S. Proust, Nogent-le-Rotrou, 1869, in-4°.

N. B. — Il y a aussi quelques archives dans les hospices de **Bonneval**, **Brezolles**, **Brou** **Châteauneuf-en-Thimerais** et **Nogent-le-Roi** (cf. Bordier, *op. cit.*, pp. 360 et suivantes).

FINISTÈRE

Brest. — Papiers des deux derniers siècles. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89028).

Quimper. — Inv. ms. des archives hospitalières déposées aux archives du département et réintégrées à l'hospice par décision du 31 mai 1875, en double aux Archives nationales (F. 89028). Cf. *Mém. de la Société arch. du Finistère*, 1882-83.

Saint-Renan. — Quelques pièces à partir de 1573.

GARD

On conserve aux Archives nationales (F. 89028) les inv. mss. des archives hospitalières d'**Alais** (beau fonds, nombreux parchemins munis de sceaux insuffisamment catalogués), d'**Aramon**, de **Beaucaire**, de **Ginolhac**, de **Rivière de Teyrargues**, de **Roquemaure**, de **Saint-Gilles**, de **Sommières**, d'**Uzès** et de **Villeneuve-lès-Avignon** qui, toutes, ne contiennent guère que des papiers des deux derniers siècles.

Bagnols. — Inv. ms.

Nîmes. — Très importantes archives, comprenant 330 registres,

1. Un supplément est devenu nécessaire par suite de la découverte de nouvelles pièces.

121 liasses et plans. Statuts de 1321. — INV. MS., par O. Teissier (1889). — DOC. PUBL. : E. Bondurand, *Le livre des pèlerins de Saint-Jacques*, Nîmes, 1881, in-8°, extr. des *Mém. de l'Acad. de Nîmes* ; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1883, pp. 225-226 ; — et les travaux du Dr Puech.

Pont-Saint-Esprit. — Dépôt exceptionnellement riche ; documents et parchemins scellés en grand nombre depuis le XIIe siècle. — INV. MS., par J. Bernard (1754), en 2 vol. in-fol. de 800 pp. chacun.

Theziers. — Quelques documents remontant au XVe siècle subsistent malgré les déprédations. — INV. MS. (1782).

GARONNE (HAUTE)

Toulouse. — Belles archives ; terrier du XIVe siècle, en langue vulgaire ; suite de testaments du XVe siècle. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89028). — DOC. PUBL. : Ch. Pradel, *Un marchand de Paris de 1564 à 1568*, dans *Mém. de l'Acad. de Toulouse*, 9e série, I (1889), pp. 327-351.

GERS

Auch. — Archives des deux derniers siècles (hospice Saint-Sébastien ; hopital général Saint-Augustin). — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89028).

Condom. — INV. PUBL., complet, avec tables, par J. Gardère, Auch, 1883, in-4°.

Lectoure. — Comptes du XVe siècle.

Lombez. — INV. PUBL., complet, avec tables, par M. Marseilhan, Auch, 1878, in-4°.

GIRONDE

Blaye. — Fonds important (l'hospice a été fondé en 1258). — INV. MS.

Bordeaux. — INV. PUBL. : *Inventaire des hospices de Bordeaux*, par M. Hervieux, complet, avec tables, Paris, 1885, in-4°.

Langon. — Papiers insignifiants. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89028).

La Réole. — Dépôt sans importance. — INV. MS.

Libourne. — Il y a un INV. MS., par E. Burgade, à refondre. Cf. E. Burgade, *Histoire de l'hôpital de Libourne*, Libourne, 1867, in-8°.

HÉRAULT

Béziers. — Dépôts considérables; belles séries B et C du XVIIe siècle, intactes. — Cf. A. Soucaille, *Notice sur l'hôpital général Saint-Joseph de Béziers*, Béziers, 1885, in-8°.

Montpellier. — Les hôpitaux de Montpellier possèdent des archives considérables depuis le XVIe siècle; cf. *R. P.*, 1879, pp. 9-11, et 1881, p. 5. — INV. MS., à réviser, en double aux Archives nationales (F. 89029). — DOC. PUBL.: A. Germain, *De la charité publique et hospitalière à Montpellier*, Montpellier, 1859, in-4° (extr. des *Mém. de la Soc. arch. de Montpellier*).

N. B. — Le carton F. 89029 des Arch. nat. renferme en outre les inv. mss. des archives hospitalières (insignifiantes) de **Clermont-l'Hérault**, **Colombiers** et **Florensac**. — L'inv. des archives hospitalières d'**Agde** et de **Lodéve** est en cours.

ILLE-ET-VILAINE

On conserve aux Archives nationales (F. 89030) les inv. sommaires mss. des archives hospitalières **d'Availles**, **Chantepie**, **Dol**, **Fougères** (XVe siècle), **La Guerche**, **Redon**, **Saint-Malo** (XVIIe-XVIIIe siècle), **Saint-Méen** (XVIe siècle), **Saint-Servan**, **Vitré**. — Le seul dépôt considérable est celui de Vitré (archives de l'hôpital Saint-Nicolas et de l'hospice Saint-Yves, depuis le XIIe siècle).

INDRE

Le carton F. 87030 des Archives nationales contient des inv. sommaires mss. des archives hospitalières de **Châteauroux**, de **Châtillon-sur-Indre** et de **Vatan** (rien d'antérieur au XVIIe siècle).

Issoudun. — DOC. PUBL. : J. Jugand, *Histoire de l'Hôtel-Dieu et des établissements charitables d'Issoudun*, Issoudun, 1881, in-18.

INDRE-ET-LOIRE

Le même carton contient des inv. sommaires mss. des archives hospitalières de **Chinon**, **Loches**, **Sainte-Maure** et **Tours** (dépôt assez important depuis le XVIe siècle; cf. Dr Giraudet, *Histoire de l'assistance publique à Tours*, Tours, 1874, in-8°).

Amboise. — Avec celles de Tours, les archives hospitalières

d'Amboise sont les seules du département qui offrent de l'intérêt. La partie ancienne est déposée aux archives d'Indre-et-Loire.

ISÈRE

Bourgoin. — Titres anciens. Pas d'inventaire.

Crémieu. — Quelques pièces depuis le xve siècle. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89030).

Grenoble. — Archives importantes depuis le xve siècle, renferment de nombreux papiers personnels des bienfaiteurs appartenant aux familles de Chaulnes, Salvaing de Boissieu, de Guimetières, de Montdragon, de Rochechinard, etc. Documents curieux sur l'époque révolutionnaire. — Inv. sous presse. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89030).

La Mure. — Inv. en cours de rédaction.

Saint-Marcellin. — Inv. ms. (1873), insuffisant.

Tullins. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89030).

Vienne. — Dépôt très important depuis le xive siècle qui contient beaucoup de documents d'origine ecclésiastique à réintégrer aux archives départementales. — Inv. ms., insuffisant, quoique très volumineux, en double aux Archives nationales (F. 89030).

Voreppe. — Inv. ms. (1885).

JURA

On conserve aux Archives nationales (F. 89031) les inv. sommaires mss. des archives hospitalières de **Lons-le-Saunier** (non conforme, depuis 1508), de **Salins** (depuis le xve siècle ; papiers du fondateur, Jean de Montaigne ; papiers Morelot), **Poligny** (depuis le xve siècle), **Saint-Claude**.

LANDES

Le carton F. 89031 contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières (insignifiantes) d'**Aire**, **Dax**, **Montaut** et **Mugron**.

LOIR-ET-CHER

Le même carton contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières de **Blois** (xviie-xviiie siècles) et **Vendôme** (à partir du xvie).

Mer. — Doc. publ. : E. Aubert, *Quatre chartes du* XIVe *siècle de l'Hôtel-Dieu de Mer*, dans le *Loir-et-Cher artistique*, 1891.

LOIRE

Chandieu. — Hospice fondé en 1500; pièces antérieures dans les archives. — Inv. ms. commencé par l'abbé Faure.

Feurs. — Inv. ms., en double aux Arch. nat. (F. 89031).

Montbrison. — Dépôt important. Comptes des receveurs depuis le XVe siècle. — Inv. ms., de 1763, insuffisant. — En classement par M. H. Gonnard.

Roanne. — Délibérations depuis 1642. Documents sur la famille de la Mure ; cf. le *Roannais illustré*, 1888. — Inv. ms. en cours, par M. Vallas.

Saint-Chamond. — Documents depuis 1561. Cf. F. Raymond, *Les hospices de Saint-Chamond*, Saint-Chamond, 1888, in-8°.

Saint-Etienne. — Dépôt considérable; délibérations depuis 1688. Inv. ms. détaillé de 1810. — En classement par M. Ginet.

LOIRE (HAUTE)

Le même carton F. 89031 contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières de **Montfaucon** et d'**Yssingeaux** (XVIIIe siècle).

LOIRE-INFÉRIEURE

Le même carton contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières d'**Ancenis** (titres du XVIe siècle), **Blain**, **Bourgneuf**, **Châteaubriant** (depuis 1680), **Guérande**, **Machecoul**, **Nantes**, par M. L. Maître, 1871 (dépôt important depuis le XVe siècle [1]), **Paimbœuf**, **Pornic**, **Savenay**.

LOIRET

Le carton F. 89032 des Archives nationales contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières de **Courtenay**, **Gien** (depuis le XVIe siècle), **Montargis** (très pauvres), **Pithiviers**.

Châteaurenard. — Documents du XVIIIe siècle. — Cf. un état sommaire publ. dans *R. P.*, 1880, pp. 338-341.

1. Cf. L. Maître, *Histoire des anciens hôpitaux de Nantes*, Nantes, 1875, in-8°.

Châtillon-sur-Loing. — Titres des deux derniers siècles, en classement.

Lorris. — Documents depuis 1468.

Orléans. — Archives riches, comprenant les papiers de tous les anciens établissements hospitaliers de la ville, depuis le XIIIe siècle. — INV. MS., en cours, par J. Doinel.

Patay. — Quelques cartons. — INV. MS. (1733-1740), par Michel Dordelleau.

LOT

Le même carton contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières (insignifiantes) de **Cahors**, **Gourdon**, **Saint-Céré** et **Martel**.

LOT-ET-GARONNE

Le même carton contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières d'**Agen** (série complète des registres d'administration depuis le XVIe siècle, avec les archives du consistoire de Boë), **Aiguillon**, **Casteljaloux**, **Clairac**, **Le Mas**, **Meilhan**, **Nérac**, **Port-Sainte-Marie**, **Villeneuve** (XVIe siècle).

LOZÈRE

Langogne. — Comptabilité depuis 1719.

Mende. — DOC. PUBL., par l'abbé Bosse, dans *Bull. de la Soc. d'agriculture*, etc., *du dép. de la Lozère*, 1863 et années suivantes.

MAINE-ET-LOIRE

Angers. — INV. PUBL., complet, par M. C. Port, avec tables, Angers, 1870, in-4°. — Cf. P. Marchegay, *Trois lettres à MM. les administrateurs des hospices d'Angers concernant le chartrier, le cartulaire et le fondateur de l'hôpital Saint-Jean l'Évangéliste*, Les Roches-Baritaud, 1877, in-8°.

Beaufort-en-Vallée. — Cf. J. Denais, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée*, Angers, 1871, in-8°.

Saumur. — DOC. PUBL. : Ratonis, *Notice hist. sur l'Hôtel-Dieu et les anciens établissements charitables de Saumur*, Saumur, 1869, in-8°.

Le carton F. 89032 des Archives nationales contient les inv. mss.

sommaires des archives hospitalières (insignifiantes) de **Baugé**, **Cholet**, **Candé**, **Doué**, **Gonnord**, **Martigné-Briand**, **Mazé**, **Montreuil-Bellay**, **Morannes**, **Pouancé**.

MANCHE

Le même carton contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières d'**Avranches**, **Carentan**, **Cherbourg** (cartulaire, 1268-1470), **Coutances** (l'abbé Le Cacheux prépare un nouvel inventaire), **Granville**, **Montebourg**, **Saint-Lô** (dépôt riche depuis le XIIIe siècle ; cartulaire)[1], **Torigni-sur-Vire**, **Villedieu**. Il y a, en outre, des archives hospitalières à **Barentin**, à **Pontorson** et à **Periers**.

Mortain. — Possède les titres de l'ancien prieuré du Rocher.

Valognes. — En désordre. — INV. MS. de M. L. Delisle. Cf. *R. P.*, 1884, p. 401.

MARNE

Le carton F. 89033 des Archives nationales contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières de **Cormicy**, **Epernay** et **Reims**. Les dépôts (Hôtel Dieu, hôpital général, hospice Saint-Marcoul) de Reims sont de première importance : à l'Hôtel-Dieu, chartes royales depuis 1269 ; titres du XIIIe et du XIVe siècle[2]. — Les inv. sommaires mss. des dépôts de **Châlons**, d'**Epernay** et de **Reims** sont prêts pour l'impression.

MARNE (HAUTE)

On conserve aux Archives nationales (F. 89034[1]) les inv. sommaires mss. des archives hospitalières de : **Arc-en-Barrois**, **Chaumont** (quelques pièces depuis 1235), **Eclaron**, **Joinville** (1749, non conforme), **Langres** (depuis 1201)[3], **Sommevoire**. — Le registre F. 89034[2] contient l'inv. ms. des archives de l'hospice de **Saint-Dizier** (XVIIIe siècle).

Vassy. — Les délibérations commencent en 1732, mais les plus anciens titres sont de 1312.

1. M. Le Bouteiller prépare un nouvel inv. ms.
2. Il y a pour les différents fonds, à Reims, des inv. mss. anciens très complets.
3. DOC. PUBL. : *Sentence de 1323 conservée aux archives des hospices civils de Langres*, par H. Brocard, dans le *Bull. de la Soc. hist. et arch. de Langres*, 1889.

MAYENNE

Le carton F. 89034[1] contient les inv. mss. sommaires des archives hospitalières de **Château-Gontier, Craon, Ernée, Laval**[1], **Mayenne.**

MEURTHE-ET-MOSELLE

Nancy. — Fonds de plusieurs établissements hospitaliers réunis, mais importants seulement à partir du XVIe siècle. — Inv. ms., moderne et conforme.

N. B. — L'ouvrage déjà cité de H. Lepage, *Archives communales et hospitalières de la Meurthe*, renseignera suffisamment sur les dépôts de **Toul** (pp. 77-82), de **Blamont** (pp. 119-120), de **Gerbéviller** (p. 156), de **Lunéville** (pp. 179-180), de **Pont-à-Mousson** (p. 199), de **Rosières-aux-Salines** (pp. 223-224), de **Saint-Nicolas** (pp. 225-226), et de **Vézelise** (pp. 275-276).

MEUSE

Le carton 89034[1] des Archives nationales contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières de **Commercy, Gondrecourt, Jouy-sous-les-Côtes, Ligny, Marville** (quelques pièces depuis le XVe siècle), **Saint-Mihiel** (archives du XVIe siècle), **Varennes, Verdun** (titres depuis le XIIIe siècle; cf. Ch. Buvignier, *Les maladreries de la cité de Verdun*, Metz, 1862, in-8°).

Bar-le-Duc. — Titres du XIVe siècle; comptes du XVIIe. — Bon Inv. ms., par M. le Dr Baillot (vers 1855).

MORBIHAN

Le carton F. 89035 des Archives nationales contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières de **Guéméné, Josselin, Lorient, Malestroit, Ploërmel, Pontivy, Rochefort, Vannes.** Rien d'antérieur au XVIe siècle[2].

1. Doc. publ. : L. de la Beauluère, *Les comptes de l'Hôtel-Dieu de Saint-Julien-de-Laval*, dans le *Bull. de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, t. VII (1890).

2. On trouvera des renseignements dans l'*Annuaire du Morbihan* pour 1862 sur les archives hosp. de Guéméné et de Rochefort; sur celles de Pontivy, de Lorient et de Malestroit, dans les vol. de 1863 et de 1864; sur celles de Ploërmel et de Josselin, dans le vol. de 1867; sur celles des hospices d'Auray et de Port-Louis, dans le vol. de 1872; sur celles d'Hennebont, du Palais, de Sarzeau, de Vannes, dans le vol. de 1873.

NIÈVRE

Le même carton contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières de **Château-Chinon, Clamecy** (incomplet), **Cosne, Saint-Pierre-du-Mont, Varzy**. Rien d'antérieur au XVIIIe siècle.

Nevers. — INV. PUBL., complet, avec tables, par M. l'abbé Boutillier, Nevers, 1877, in-4°.

Saint-Saulge. — Quelques titres du XVIIIe siècle.

NORD

Le même carton contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières d'**Armentières, Bergues, Cambrai** (hôpital général de la Charité, hospice Saint-Jacques, hôpital Saint-Jean, bureau de bienfaisance; très riche dépôt depuis le XIIIe siècle; INV. MS. très insuffisant, en 6 volumes)[1], **Haubourdin** (XVe siècle), **Hazebrouck**.

On trouve dans le carton F. 89036 les inv. des archives hospitalières du **Quesnoy**, de **Seclin** (depuis 1247; règlement du XIIIe siècle), de **Tourcoing**, de **Valenciennes** (XVe siècle).

Comines. — INV. PUBL., complet, avec tables, par J. Finot, Lille, 1884, in-4°. — Cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1884, p. 316.

Douai. — INV. PUBL.: *Inv. général des chartes, titres et papiers appartenant aux hospices et au bureau de bienfaisance de la ville de Douai*, par M. Brassart, Douai, 1840, in-8° (non conforme).

Dunkerque. — Dépôt considérable. — INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89102).

Lille. — Archives considérables et remarquablement riches en cartulaires et pièces isolées depuis le XIIe siècle, dans six fonds différents. — INV. MSS., du XVIIIe siècle (15 vol. in-fol.). — INV. PUBL.: Tome Ier (1er fonds), Hôpital Notre-Dame, dit Hôpital Comtesse, non conforme, par M. Dotte, Lille, 1871, in-4°. — Cf. Aug. Ozenfant, *Notice historique sur les établissements hospitaliers de Lille*, Lille, 1883, in-4°.

Roubaix. — Excellent INV. MS., non conforme, par M. Th.

1. DOC. PUBL.: Dans l'ouvrage de M. Bruyelle, *Histoire des établissements religieux de Cambrai*, Valenciennes, 1854, in-8°, et dans *Réunion des Sociétés savantes*, section des Beaux-Arts, XIII (1889), pp. 725-728.

Leuridan (depuis 1493), en double aux Archives nationales (F. 89036[2]).

N. B. — Cf. un « Tableau analytique des inventaires des établissements hospitaliers du département du Nord » (décembre 1854), en double aux Archives nationales (F. 89036[1]).

OISE

Beauvais. — Archives importantes. Règle du XIII[e] siècle. — Bon INV. MS. par M. Roussel (1884).

Clermont. — Séries de comptes depuis 1504; titres depuis 1459. — Bon INV. MS. par M. Roussel (1887), en double aux Archives nationales (F. 89036[1]).

Compiègne. — Archives intéressantes depuis le XIII[e] siècle, encore insuffisamment connues. — INV. MS.

Noyon. — Titres depuis 1202. Belle série de comptes à partir de 1425. — Bon INV. MS., par A. Lefranc (1886).

Senlis. — Fonds de l'Hôtel-Dieu, de Saint-Lazare et de la Charité. Documents originaux depuis 1127. Comptes et règlements du XV[e] siècle. — INV. MSS. de 1758 (in-4° de 500 ff), et moderne, en double aux Archives nationales (F. 89036[1]).

ORNE

Alençon. — Fonds considérable. Pas d'inventaire.

Argentan. — Dépôt important. — INV. MS. (1762-1785), par l'abbé Levon, revu par M. Deplanche.

Bellême. — Archives importantes (documents sur les cures, les écoles, les charités voisines et le consistoire). — INV. MS. (1876), très insuffisant, à compléter par *R. P.*, 1887, pp. CXXVIII.

Domfront. — Documents depuis le XVI[e] siècle. — INV. MS. (1854).

Mortagne. — Vingt-trois liasses, comprenant des documents sur la commanderie de Chartrage. — INV. MS. de 1763. Cet inv. mentionne des titres à partir de 1227 ; mais le dépôt a subi depuis la fin dû siècle dernier des déprédations.

Laigle. — Titres de l'Hôtel-Dieu depuis 1428. Registre d'écrou des pensionnaires du couvent de Saint-François qui servait de pénitencier pour les individus mis en réclusion par lettre de cachet.

Le carton F. 89036[1] des Archives nationales contient les inv. mss. sommaires des archives hospitalières de **Ecouché**, **Séez** (depuis 1200 ; inv. très insuffisant) et **Trou**. — Pas d'inv. pour **Vimoutiers**.

PAS-DE-CALAIS

Les archives hospitalières de ce département comptent parmi les plus anciennes et les plus curieuses. Le carton F. 89037 des Archives nationales contient les doubles des inv. sommaires mss. des dépôts d'**Ardres**, **Arras** (hospice de la Pauvreté, Hôtel-Dieu, Sainte-Agnès, Saint-Eloi; cf. J.-M. Richard, *Cartulaire de l'Hôpital Saint-Jean en l'Estrée d'Arras*, Paris, 1888, in-8°), **Auxi-le-Château**, **Bapaume**, **Béthune**, **Boulogne-sur-Mer** (hospice Saint-Louis), **Calais** (depuis 1559), **Lens**, **Montreuil-sur-Mer** (pièces du XIVe siècle; cf. Braquehaye, *Histoire des établissements hospitaliers de Montreuil*, dans *La Picardie*, 1882 et années suiv.), **Saint-Omer** (INV. SOUS PRESSE; cf. L. Deschamps de Pas, *Recherches historiques sur les établissements hospitaliers de la ville de Saint-Omer*, Saint-Omer, 1877, in-8°; et H. de Laplane, *Ancien compte du trésorier de l'hôpital St-Jean à St-Omer en 1440*, dans le *Bulletin de la Soc. des antiquaires de la Morinie*, t. Ier); **Saint-Pol** (copie d'une règle du XIIIe siècle).

PUY-DE-DOME

Aigueperse. — Documents de 1314 à 1843. — Bon INV. MS., en double aux Archives nationales (F. 89037).

Ambert. — Registres des délibérations depuis 1550. Cf. *R. P.* 1890, p. 297.

Clermont-Ferrand. — INV. PUBL. : *Inventaire des hospices*, complet, avec tables, par M. Guilmoto, Clermont-Ferrand, 1887, in-4°. Cf. un inv. des pièces retrouvées depuis, dans *R. P.*, 1890, p. 296.

Lezoux. — Titres des deux derniers siècles. Cf. *R. P.*, 1887, p. 219.

Maringues. — Registre des délibérations depuis l'an X. Titres du XVIIIe siècle.

Riom. — INV. MS., non conforme.

Sauxillanges. — Documents depuis 1664.

Thiers. — Registres de délibérations depuis 1664; comptes depuis 1699. États de militaires et mendiants (XVIIIe siècle).

PYRÉNÉES (BASSES)

Le t. VI de l'Inventaire général des archives de ce département contient un fascicule de 8 pp. consacré (H supplément) à l'inv.

sommaire des archives hospitalières d'**Oloron-Sainte-Marie**, **Pau**, **Bayonne**, **Orthez**.

PYRÉNÉES (HAUTES)

Le carton F. 89038 des Archives nationales contient les inv. sommaires mss. des archives hospitalières de **Bagnères** et **Vic-Bigorre** (hôpital Saint-Jacques).

Tarbes. — Cf. abbé Curie-Lassus, *La charité dans le Bigorre, ou les hôpitaux de Tarbes pendant ces trois derniers siècles*, Tarbes, 1864, in-12.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le même carton contient les inv. sommaires mss. des dépôts de **Prades** (quelques documents depuis 1605), **Céret**, **Vinça** (depuis le XIVe siècle ; beaucoup de pièces provenant de la cour du bailli et de la vicomté de Joch) et **Perpignan** (très riche à partir de la fin du XIIe siècle). — L'hôpital d'**Ille**, qui conserve 870 documents anciens et plus de 100 registres de notaires, a un Inv. ms. de ses archives.

RHIN (HAUT)

(*Territoire de Belfort*).

Belfort. — Documents depuis 1405. — Inv. mss. de 1773 et de 1865, ce dernier en double aux Archives nationales (F. 89038).

RHONE

Beaujeu. — Archives du XIVe siècle. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89078 et F. 89120).

Lyon. — Un des dépôts les plus considérables de la France. — Inv. publ. : La Charité ou Aumône générale, t. Ier, par MM. G. de Soultrait, Steyert et Rolle, séries A et B, Lyon, 1874, in-4° ; — t. II, séries B, C, D, E, par M. Rolle, Lyon, 1875, in-4° ; — t. III, série E (suite), par M. Rolle, Lyon, 1876, in-4° ; — t. IV, séries E (fin), F, G, H, par M. Rolle, Lyon, 1880, in-4°. — La table générale reste à faire. — Doc. publ. : F. Rolle, dans la *Revue du Lyonnais*, 4e série, VIII (1879), pp. 443-454.

Villefranche. — Inv. publ., complet, par M. Rolle, Paris, 1865, in-4°.

N. B. — On trouve en outre aux Archives nationales les inv. mss. des dépôts hospitaliers de **Saint-Symphorien**, de **Tarare** (F. 89038); — de **Belleville-sur-Saône** et de **Condrieu** (F. 89120).

SAONE-ET-LOIRE

Autun. — Cartulaire de l'hôpital du Saint-Esprit, 1269-1433; registres de comptes. — Inv. ms. de 1736 et de 1786. — Cf. A. de Charmasse, *Notice sur les anciens hôpitaux d'Autun*, Autun, 1861, in-8° (extr. des *Mém. de la Soc. Éduenne*).

Chalon-sur-Saône. — Cf. H. Batault, *Notice histor. sur les hôpitaux de Chalon-sur-Saône*, Chalon, 1884, in-8°. — Inv. mss. de 1776, 1790 et 1859.

Paray-le-Monial. — Comptes et délibérations depuis 1695. La plus ancienne pièce détachée est de 1449. — Inv. ms. de 1860. Cf. *R. P.*, 1890, p. 211.

Sennecey-le-Grand. — Archives depuis 1311. — Inv. ms. (1884).

Tournus. — Inv. publ., complet, avec tables, par M. Bénet, Mâcon, 1887, in-4°.

SAONE (HAUTE)

Le carton F. 89038 des Archives nationales contient les inv. sommaires mss. des dépôts hospitaliers de **Champlitte**, **Gray** (dépôt bien classé, assez riche depuis le XIVe siècle; cf. Gauthier, *Notice histor. sur l'hôpital du St-Esprit de Gray*, Vesoul, 1873, in-8°), **Gy** (pièces du XIVe siècle dans le fonds de l'ancienne familiarité), **Vesoul** (archives des trois derniers siècles).

SARTHE

Château-du-Loir. — Archives considérables depuis le XIVe siècle, ni classées ni inventoriées.

La Ferté-Bernard. — Depuis le XVIe siècle. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89033). — Cf. E. Hucher, *Étude sur les monuments du dép. de la Sarthe*, 1858, in-8°, p. 150.

Le Mans. — Cinq fonds considérables : Maison-Dieu-des-Ardents (XIIIe siècle), Maladrerie Saint-Lazare (id.), Hôpital-du-Saint-Sépulchre, Maison-Dieu-de-Coëfort, Hospice général. — Inv. ms. soigné mais incomplet, en double aux Archives nationales (F. 89038).

Sablé. — Inv. publ., complet, avec tables, par P. E. Chevrier, Sablé, 1877, in-8°.

N. B. — Le carton F. 89038 des Archives contient en outre les inv. sommaires mss. des dépôts du **Lude**, de **La Flèche**, de **Montfort-le-Rotrou**, de **Sillé-le-Guillaume** (inv. de 1876). — On signale encore des archives hospitalières à **Vibraye**, **Pont-de-Gennes** (inv. ms. de M. Bellée), **Saint-Calais** (inv. ms.), **Ballon**, **La Chartre**. — Cf. Th. Cauvin, *Recherches sur les établissements de charité et d'instruction publique du diocèse du Mans*, Le Mans, 1825, in-18.

SAVOIE et SAVOIE (HAUTE)

Les renseignements sur les archives hospitalières de ces deux départements manquent. Nous savons seulement qu'à **Moutiers-de-Tarentaise** il y a un fonds très important, qui remonte au XIIIe siècle.

SEINE

Paris. — Inv. publ. : Administration générale de l'Assistance publique. Tome Ier, Hôtel-Dieu (art. 1 à 5236), par MM. Husson et Tournier, Paris, 1866 et 1882, in-4° ; — t. II, Hôtel-Dieu (suite : art. 5237 à 6969), par M. Husson et Brièle, avec tables, Paris, 1869 et 1884, in-4° ; — t. III, Hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins, Saint-Esprit-en-Grève, La Trinité, Les Enfants rouges, Les Enfants trouvés, Saint-Gervais, avec tables, par MM. Husson et Brièle, Paris, 1870 et 1886, in-4° ; — t. IV, Inventaire de l'hôpital Sainte-Catherine, de la Salpêtrière, des Incurables, et supplément à l'inv. de l'Hôtel-Dieu, par M. Brièle, avec tables, Paris, 1889, in-4° [1]. —

1. Les archives de l'administration générale de l'Assistance publique, qui avaient recueilli, à très peu d'exceptions près, tous les documents des anciens hôpitaux de Paris, ont été incendiées en mai 1871. Le quart environ de ces archives historiques a été sauvé néanmoins, ayant été dès le siège de Paris descendu dans les caves de l'administration. Plus des deux tiers du fonds principal, celui de l'Hôtel-Dieu, a pu être conservé, mais sur les 28 fonds anciens que comprenaient ces archives, 21 ont entièrement péri et quelques pièces seulement, la moitié d'un carton, subsistent pour la période révolutionnaire. — Sur les archives de l'Assistance publique avant 1871, v. l'introduction au 1er vol. de l'Inventaire publié (réimprimé dans les *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris*, 1876). Sur ce qui a été conservé, cf. *Bibl. de l'École des Chartes*, XXXII, 1871, pp. 223-5, et le récolement général des archives de l'Assistance publique publié par L. Brièle en 1874 (Paris, 8°) [réimprimé dans Bordier et Brièle, *Les archives hospitalières de Paris*, Paris, 1877, in-8°].

Doc. publ. : *Collection de documents publiés sous les auspices de l'adm. de l'Assistance publique pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, par L. Brièle : *Délibérations de l'Hôtel-Dieu* (1531-1792), Paris, 1881-3, 2 vol. in-4° ; — *Comptes de l'Hôtel-Dieu* (1364-1599), Paris, 1883-7, 2 vol. in-4°. — H. Bordier, *La confrérie de St-Jacques aux Pèlerins* (dans les *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris*, 1874-5), réimprimé dans Bordier et Brièle, *op. cit.*, Paris, 1877, in-8° ; — L. Brièle, *Notes pour servir à l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Paris*, Paris, 1870, in-8° (extr. de l'*Union médicale*) ; *De l'origine de l'hospice des incurables*, *François Joulet, de Châtillon*, Paris, 1885, in-8° ; *Une bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu de Paris, la dernière marquise de Lionne*, Paris, 1886, in-8° ; — E. Coyecque, *L'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge*, Paris, 1889-1891, 2 vol. in-8° (Soc. de l'histoire de Paris) ; — A. Husson, *Étude sur les hôpitaux de Paris*, Paris, 1862, in-4° ; — A. Rousselet, *Notes sur l'ancien Hôtel-Dieu de Paris... de 1505 à 1789*, Paris, 1888, in-8°. — Le cartulaire de l'Hôtel-Dieu sera prochainement édité par M. L. Brièle dans la Collection des Documents inédits [1].

Ajoutez les archives de l'hôpital des Quinze-Vingts. — Inv. publ., par M. Marot, Paris, 1867, in-4°. — Doc. publ. : Abbé Prompsault, *Les Quinze-Vingts*, notes et documents, Carpentras, 1863, in-8° ; — A. Berty, *Topographie historique du vieux Paris* (région du Louvre et des Tuileries), Paris, 1866, in-4° (tome I) ; — *Bulletin de la Soc. de l'histoire de Paris*, X (1883), pp. 165-174, et XIV (1887), pp. 42-47, et surtout la monographie complète de L. Le Grand, dans les *Mém. de la Soc. de l'histoire de Paris*, t. XIII et XIV (1886-7).

SEINE-ET-MARNE

Le t. II de l'Inventaire général des archives de ce département contient sous la rubrique H supplément les inv. sommaires des archives des 25 dépôts hospitaliers de Seine-et-Marne à l'exception de Provins (fascicule de 338 pp. in-4°, par M. Lemaire) [2].

1. Les archives hospitalières de la Seine ont été utilisées, en outre, dans les monographies suivantes : E. Richard, *Histoire de l'hôpital de Bicêtre*, Paris, 1889, in-8° ; — H. Feulard, *L'hôpital Laennec*, Paris, 1884, in-4° ; — O. Guillier, *Hist. de l'hôpital N.-D. de Pitié*, Paris, 1882, in-8° ; — L. Boucher, *La Salpêtrière*, Paris, 1883, in-4°.

2. Vingt-quatre chartes des archives hospitalières de Meaux, reproduites par la photographie, sont conservées à la bibliothèque de l'école des Chartes, sous

Provins. — Inv. ms. des pièces antérieures à la Révolution, commencé par Em. Lefèvre, terminé, en 1880, par M. Dehodencq. — Doc. publ. : J. Michelin et C. Léouzon Le Duc, *État des bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu de Provins*, Provins, 1887, in-8°.

SEINE-ET-OISE

Le carton F. 89039[1] des Archives nationales contient les inv. sommaires mss. des dépôts hospitaliers de **Ablis**, **Argenteuil**, **Arpajon**, **Chevreuse** (cartulaires du xvie siècle), **Corbeil** (documents anciens), **Houdan**, **Jouars-Pontchartrain**, **Magny-en-Vexin**, **Marly-la-Ville**, **Montlhéry**, **Saint-Arnoult** (xve siècle), **Saint-Cloud**, **Saint-Germain-en-Laye** (inv. de 1878), **Versailles**.

Gonesse. — Sur les archives hospitalières de Gonesse, cf. L. Delisle, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4e série, V, pp. 114-152 et 247-277.

Mantes. — Belles archives depuis le xiiie siècle. — Inv. ms., par P. de Sivry (1858), en double dans le registre F. 89039[2] des Archives nationales.

Pontoise. — Nombreuses chartes royales depuis le xiiie siècle. Cf. *Les archives de l'Hôtel-Dieu de Pontoise*, par F. Rocquain (de Courtemblay), dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 5e série, II, p. 505. — Inv. ms., par le même (1858), en double aux Archives nationales (F. 89039[1]). — Doc. publ. : J. Depoin, *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoise*, Pontoise, 1889, in-8° ; — et *Mémoires de la Soc. historique du Vexin*, II (1880), passim.

SEINE-INFÉRIEURE

Le carton F. 89038 des Archives nationales contient les inv. mss. sommaires des dépôts hospitaliers d'**Aumale**, **Blangy**, **Caudebec**, **Criel**, **Darnetal**, **Elbeuf**, **Ernemont-sur-Buchy**, **Grainville-la-Teinturière**, **Lillebonne**, **Montivilliers**, **Neufchâtel-en-Bray**, **Pavilly**.

Eu. — Documents depuis le xvie siècle.

Le Hâvre. — Inv. ms. de 1750.

Rouen. — Cf. Ch. de Beaurepaire, *Notes extraites des premiers registres de l'Hôtel-Dieu de Rouen*, Rouen, 1870, in-8°. — Inv. publ. :

la cote C. 57. — Des documents tirés du même dépôt sont publiés dans le *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XXXIV (1885), pp. 452-454.

Inv. sommaire des hospices civils de Rouen, par A. Le Taillandier, Rouen, 1866, in-4° (inachevé, séries A-E, 62 pp. in-4°).

SÈVRES (DEUX)

Le carton F. 89039[1] des Archives nationales contient les inv. sommaires mss. des dépôts hospitaliers d'**Argenton-Château**, **Bressuire**, **Château-Bourdin**, **Châtillon-sur-Sèvre**, **Chizé**, **Ménigoute**, **Niort** (trois derniers siècles), **Oyron**, **Parthenay** (deux derniers siècles), **Saint-Loup**, **Saint-Maixent** et **Thouars**.

SOMME

Ce département est un des plus riches de France en anciennes archives hospitalières. On conserve, aux Archives nationales (F. 89040), les inv. sommaires mss. (en général très insuffisants) des dépôts d'**Albert**, **Athies**, **Bray**, **Corbie**, **Crécy**, **Domart-en-Ponthieu**, **Doullens**, **Ham**, **Montdidier**, **Moreuil**, **Nesle**, **Oisemont**, **Picquigny** (XIIIe siècle) ; — d'**Amiens**, de **Péronne** et de **Rue** ; ces trois derniers méritent une mention spéciale :

Abbeville. — Dépôt considérable depuis le XIIe siècle. — INV. MS., moderne, par M. Hervieu. — DOC. PUB. : G. Raynaud, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, XXXVI, p. 193 ; XXXVII, pp. 5 et 317 ; — Louandre, *Notice historique sur l'Hôtel-Dieu d'Abbeville*, 1856, in-8° (règle du XIIIe siècle).

Amiens. — Très important dépôt depuis le XIIIe siècle. Plusieurs cartulaires (1184-1295). Registres de délibérations (série E) depuis 1530. Les comptes commencent en 1405. — C'est dans les archives de l'hôtel-Dieu d'Amiens qu'ont été prises les *Notes sur quelques filigranes de papiers des XIVe et XVe siècles et de la première moitié du XVIe*, par G. Boudon, Amiens, 1889, in-8° (extr. des *Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie*). — Les plus vieux titres, retrouvés depuis la confection de l'inventaire, sont encore à cataloguer.

Lucheux. — Les archives du bureau de bienfaisance renferment des pièces précieuses depuis 1374.

Péronne. — Archives qui paraissent considérables et qui remontent à la fin du XIIe siècle. — INV. MS. (1845), non conforme et absolument insuffisant.

Roye. — Dépôt remontant au XVIe siècle.

Rue. — Archives du xve siècle : comptes des prévôts de l'hôpital depuis 1420. — Inv. ms., par Darsy (1860)

Saint-Riquier. — Dépôt très important depuis le xiie siècle.

Saint-Valery-sur-Somme. — Titres depuis 1518.

TARN

Toutes les archives hospitalières de ce département ont été concentrées au dépôt de la Préfecture (ci-dessus, p. 253).

TARN-ET-GARONNE

Beaumont-de-Lomagne. — Archives remontant au xvie siècle.

Lauzerte. — Quelques documents depuis le xve siècle.

Moissac. — Titres originaux et cartulaire (coté B. 32) du xive siècle. — Inv. ms. par M. Dumas de Rauly (1880), en double aux Archives nationales (F. 89040). — Doc. publ. : *Bulletin de la Soc. arch. du Midi de la France*, 1889, n° 5.

Négrepelisse. — Archives des deux derniers siècles. — Inv. ms. par M. Dumas de Rauly (1880), en double aux Archives nationales (F. 89040).

N. B. — Les dépôts hospitaliers de **Castelsarrasin** et de **Montauban** ont des inv. mss. ; celui de Castelsarrasin est de 1879 ; ceux de Montauban du xviie et du xviiie siècle, actuellement en cours de réfection.

VAR

Le carton F. 89040 des Archives nationales contient les inv. sommaires mss. des dépôts hospitaliers (insignifiants) de **Cogolin, Callas, Collobrières, Draguignan** (xviie-xviiie siècles), **Hyères, La Seyne, Luc, Puget** près Cuers [1].

Bras (Bureau de bienfaisance). — Archives des trois derniers siècles. — Inv. ms.

Brignoles. — Le premier des cinq registres de reconnaissance qui s'y trouvent remonte à 1448. Les délibérations commencent en 1616

1. Il y a une quarantaine de petits dépôts d'archives hospitalières dans le département; il ne reste plus à répertorier, dit M. Mireur, que ceux de St-Maximin, Pignans, Ollioules, Barjols, Varages et Tourves (*R. P.*, 1889, p. 8).

et les comptes en 1601. Archives intéressantes. Cf. *R. P.*, 1885, p. 21.

Cotignac. — Archives des deux derniers siècles.

La Verdière. — Inv. ms., par M. Giraud.

Le Muy. — Cf. une « notice historique sur l'hôpital du Muy », d'après ses archives, dans *R. P.*, 1887, pp. 17-26.

Rians. — Inv. ms., par M. Rebuffat.

Saint-Maximin. — Archives importantes. — Inv. ms.

Toulon. — Dépôt considérable. — Inv. ms., par A. Corda (1883).

VAUCLUSE

Les archives des hospices et bureaux de bienfaisance de ce département ont été très soigneusement inventoriées vers 1860, comme les archives communales (ci-dessus, p. 434). Les inv. qui en ont été dressés alors se trouvent aux Archives nationales, où ils remplissent le carton F. 89041 [1] (**Bédarrides**, **Bollène**, **Caumont**, **Cavaillon**, **Cucuron** (xiv[e] s.), **Gadagne**, **L'Isle** (riches depuis le xv[e] s.), **Monteux**, **Orange**, **Pertuis**, **Roussillon**, **Thor**, **Vaison**). — L'inv. de **Carpentras** (séries importantes depuis 1342) occupe à lui seul un volume (F. 89041 [2]). — Les registres 89041 [3] et 89041 [4] contiennent les inv. mss., reliés suivant l'ordre alphabétique, des plus petites archives hospitalières de Vaucluse. Le 1[er] vol. va de Apt à Goult ; le 2[e], de Jonquières à Villes.

Avignon. — Titres sur le canal de la Duransole depuis le xiii[e] siècle. Dépôt riche depuis le xiv[e] siècle. Nombreux documents sur l'hôpital Saint-Bénezet, le collège des Jésuites, le prieuré de Montfavet. Cf. *R. P.*, 1885, p. 199.

VENDÉE

Les inv. mss. des archives hospitalières de **Luçon** et de **Montaigu** (xvii[e]-xviii[e] siècles) sont aux Archives nationales (F. 89042 [1]).

VIENNE

Poitiers. — Les archives de l'Hôtel-Dieu (insignifiantes) ont un Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 89042 [1]).

VIENNE (HAUTE)

Les archives hospitalières de **Limoges**, **Bellac**, **Le Dorat**, **Magnac-Laval** et **Saint-Yrieix** sont inventoriées dans l'Inventaire général des archives du département, sous la rubrique H supplément (par M. A. Leroux), Limoges, 1884-87, 1 vol. in-4°. — Cf. A. Leroux, *L'hôpital de Magnac-Laval en Basse-Marche*, dans le *Bulletin de la Soc. arch. et histor. du Limousin*, t. XXVIII; — le même, *Chartes des archives départementales et hospitalières de Limoges*, dans les *Mém. Soc. des lettres, sciences*, etc. *de la Corrèze*, tomes V à VII (1883-85), *passim*.

VOSGES

Le carton F. 89042[1] des Archives nationales contient les inv. sommaires mss. des dépôts hospitaliers de **Bulgnéville**, **Bruyères**, **Liffol-le-Grand**, **Mirecourt** (actes du XIVe siècle), **Plombières**, **Rambervillers**, **Raon-l'Etape**, **Saint-Dié**. — Le registre F. 89042[2] contient l'inventaire des archives de l'hôpital d'**Épinal**, par M. Ch. Ferry (1862), avec tables. Ces archives, importantes, ne remontent pas plus haut que le XVIe siècle.

YONNE

Le carton F. 89042[1] des Archives nationales contient les inv sommaires mss. des dépôts hospitaliers d'**Avallon** (dep. le XIVe siècle), **Joigny** (depuis 1330; cartulaire du XIVe siècle), **Noyers** et **Tonnerre** (série A seulement : nombreuses bulles originales de Boniface VIII; lettres patentes de Philippe-le-Bel; cartulaire du XIVe siècle).

Auxerre. — Archives importantes depuis le XVe siècle. — Inv. ms., révisé récemment.

Brienon. — Quelques titres anciens. — Inv. ms.

Chablis. — Petit fonds comprenant sept registres et quinze liasses.

Saint-Florentin. — Documents originaux depuis le XIVe siècle. — Inv. ms. par D. Depagny (1794), qui a composé un cartulaire factice de l'établissement (1207-1792).

Saint-Julien-du-Sault. — Archives assez bien classées.

Sens. — Inv. publ., dans le supplément de la série H des Archives départementales, tome III (Auxerre, 1888, in-4°), par M. Quantin, en un fascicule de 17 pages.

CHAPITRE VI

ARCHIVES DIVERSES

NOTICE GÉNÉRALE

Sous le titre d'*archives diverses*, nous comprenons toutes les archives publiques et privées qui ne rentrent pas dans le cadre des archives nationales, ministérielles, départementales, communales et hospitalières. Hâtons-nous de dire qu'elles sont plus souvent privées que publiques, et qu'une autorisation spéciale est généralement nécessaire pour les consulter.

Ce chapitre pourrait s'étendre à l'infini, si nous avions pu être fixés sur le sort et l'importance de tous les dépôts qui existent en France, car il est bien certain que toute corporation, toute société, tout groupement organisé d'individus se crée forcément des archives qui contiennent l'histoire, plus ou moins vieille, de cette corporation, de cette société, de ce groupement.

Toute association qui ne se trouva pas détruite, dispersée ou sécularisée par les lois révolutionnaires conserva, avec son indépendance, ses archives qui n'allèrent pas, comme beaucoup d'autres, s'entasser dans les locaux toujours trop exigus des chefs-lieux de département. Et si, depuis un demi-siècle, les archivistes départementaux ont réussi à amener dans leurs dépôts agrandis une centralisation désirable (cf. chap. III, *passim*), d'autre part, beaucoup d'archives qui devraient aujourd'hui appartenir à l'Etat ont été indûment conservées par les propriétaires, civils ou ecclésiastiques, ou même leur ont été restituées sur réclamations des intéressés, par le gouvernement de la Restauration.

Ce n'est pas ici le lieu de juger, mais simplement d'exposer des faits. Toutefois, ce serait un grand bienfait pour les historiens si

les archives étaient concentrées davantage sous une même autorité, au lieu d'être sans profit conservées par des ignorants, des indifférents ou des destructeurs. Privées d'inventaires et de conservateurs, elles demeurent inconnues ; et si l'on parvient à mettre la main sur la clef de l'armoire qui les renferme, on les trouve à demi rongées par les rats ou par l'humidité, écremées par quelque collectionneur avide, empruntées par quelque travailleur indiscret, ou vendues comme inutiles au plus prochain fabricant de papier.

La rénovation des études historiques en province, par la multiple création de sociétés savantes, a bien, il est vrai, aidé quelque peu à la conservation des divers dépôts d'archives sur lesquels l'Etat n'a point de surveillance ; mais, à côté de ceux qui ont été ainsi sauvés de la destruction, combien en est-il qui ne se retrouveront plus ?

Notre but n'est pas de réclamer ici une centralisation à outrance. Nous ne voulons pas être accusés de faire la guerre aux propriétaires d'archives privées ; nous pensons même qu'il serait cruel et illégal de ravir à quelques-uns des documents qu'ils entourent de tous leurs soins et dont ils savent tirer un excellent parti ; mais nous souhaitons une application rigoureuse des lois existantes, et au besoin la promulgation d'une loi nouvelle, applicable aux cas, trop fréquents malheureusement, où la sécurité des documents est en jeu.

Nos renseignements ont été soigneusement contrôlés ; ils proviennent de sources diverses. Les uns ont pour origine des lectures faites dans des ouvrages où des archives particulières ont été mises à profit ; les autres sont le résultat de nos recherches et de nos voyages personnels ; beaucoup sont dus à l'amabilité de nos amis, confrères et correspondants.

Ces renseignements peuvent être groupés sous seize rubriques différentes, savoir :

I. Cours d'appel. — Comme on a pu le voir plus haut (p. 84), les greffes de certaines cours d'appel ont conservé, jusqu'à nos jours, les archives importantes des anciens Parlements : ce sont là de gros fonds généralement un peu négligés, dont l'accès est difficile, et où le greffier seul, s'il est instruit et a le goût des études historiques, trouve d'abondants matériaux à utiliser. Il y a très peu de temps que les archives départementales de la Côte-d'Or sont entrées en possession des archives du Parlement de Dijon. Le régime mixte qui existe pour les archives des Parlements de Toulouse et d'Aix les laisse indépendantes et distinctes, tout en les plaçant sous

la surveillance de l'archiviste départemental. De récentes conventions faciliteront pour l'avenir l'accès des travailleurs dans les archives du Parlement de Rouen, jadis impénétrables pour qui n'était pas de la maison, et dans celles de l'ancien Conseil souverain de Perpignan. Mais on obtiendra difficilement la réunion aux dépôts départementaux des archives des Parlements de Rennes, de Douai, de Nancy et de Savoie (à Chambéry); dans ces dernières, du moins, le public est-il assez volontiers admis à travailler. Tant qu'il n'y aura pas une règle unique, applicable à toutes les archives conservées dans les greffes des cours d'appel [1], on restera ignorant du contenu exact des fonds et l'on manquera des répertoires indispensables à leur utilisation.

II. Tribunaux de première instance. — Jusqu'en 1860, tous les greffes des tribunaux de première instance étaient restés dépositaires des anciennes archives des bailliages, sénéchaussées et nombreuses justices seigneuriales qui en dépendaient [2]. Des circulaires combinées des ministres de l'Intérieur et de la Justice ont prescrit la réintégration aux archives départementales et invité les présidents des tribunaux à autoriser le transfert des papiers dans les bâtiments de la Préfecture. Dans certains départements, ces ordres supérieurs ont été exécutés, quoique avec lenteur (souvent la place faisait défaut pour recevoir cet accroissement considérable de papiers); ailleurs, les greffes de tel ou tel arrondissement n'ont pu être centralisés, par suite du mauvais vouloir des présidents de tribunaux; ailleurs enfin, il y a encore tout à faire dans ce sens, soit que l'archiviste ait négligé de se conformer aux instructions reçues, soit que le local exigu des archives départementales ne permette pas de songer à un déplacement si désirable cependant. De même que, dans

1. Une circulaire du ministre Dufaure aux procureurs généraux près les Cours d'appel, du 14 septembre 1875, sur l'état des documents antérieurs à 1790 contenu dans chacun des greffes, a été imprimée dans le *Recueil*, III, p. 382. Le ministre demandait à chacun d'eux un rapport sur le nombre des liasses et des registres; nous ne savons si ces rapports ont été rédigés et s'ils sont parvenus au Ministère, où il nous a été impossible de nous les procurer.

2. Outre les documents judiciaires, les greffes des tribunaux de première instance conservent les doubles des registres de l'état civil de leur arrondissement, ainsi que les doubles des anciens registres paroissiaux, provenant des greffes de bailliages (v. Lelong, n° 534). Les greffiers sont tenus, depuis l'an X (1802), de rédiger des tables décennales pour les actes d'état civil de chaque commune (*id.*, n° 535).

les greffes de cours d'appel, là où les archives sont restées aux sièges des tribunaux, il n'existe ni inventaire (à quelques rares exceptions près) ni publication qui permette au public de savoir ce qu'il aurait chance d'y rencontrer.

III. Tribunaux et chambres de commerce. — Les circulaires ci-dessus mentionnées ne visaient pas les tribunaux de commerce. Quelques-uns conservent des archives antérieures à 1790 qui seraient beaucoup mieux placées dans les dépôts départementaux, et l'on peut espérer qu'avec le temps la concentration en aura lieu amiablement. L'exemple vient d'être donné par le tribunal de commerce de Paris[1], qui a déposé ses richesses manuscrites aux archives départementales de la Seine (cf. plus haut, p. 539); il est permis de supposer qu'il sera suivi. — Quelques chambres de commerce, notamment Marseille, Lyon, Nantes, La Rochelle possèdent aussi d'importantes archives, dont l'accès n'est pas malaisé et d'où l'on a tiré déjà de très utiles contributions à l'histoire générale.

IV. Bureaux de l'enregistrement et des domaines. — Ces bureaux renferment généralement des registres d'insinuations et terriers du XVIIIe siècle, parfois du XVIIe, qui n'ont plus aucun intérêt pour l'administration dont ils relèvent, et pourraient en avoir pour les chercheurs habitués à fréquenter les dépôts d'archives. Dans quelques villes, l'archiviste départemental, qu'il fût sollicité ou non, a fait entrer dans son dépôt[2] ces manuscrits qui viennent ainsi combler un vide dans des séries souvent pauvres ; mais la mesure est loin d'être générale. D'ailleurs, en certains endroits, notamment dans la Mayenne, le Pas-de-Calais et les Hautes-Pyrénées, les receveurs ou directeurs de l'enregistrement et des domaines ont catégoriquement refusé de laisser enlever leurs vieux registres au profit du plus grand nombre, en se basant sur l'article 58 de la loi du 22 frimaire an VII. — A Paris, il existe à l'administration centrale de l'enregistrement et des domaines deux dépôts d'archives considérables, tout à fait distincts et soumis à des régimes absolument différents : le premier bien classé et assez facilement ouvert aux recherches historiques ; le second en complet désordre et par suite inabordable.

V. Inspections des forêts. — Presque toutes les inspections et

1. Ceux de Rouen et de Bordeaux ont précédé, dans cette voie, celui de Paris.
2. En exécution de la circulaire du ministre des finances du 21 mars 1861.

conservations de l'administration forestière possèdent des archives remontant à une époque plus ou moins éloignée de nous. Il est rare que ces documents soient classés, encore plus rare qu'ils soient exploités par des fonctionnaires qui n'ont, pour la plupart, ni les loisirs, ni les aptitudes nécessaires pour en tirer parti. Une circulaire du ministre de l'agriculture serait la bienvenue, qui consentirait, au profit des départements respectifs, le dépôt intégral de ces papiers, généralement vieux de deux siècles, dans les archives publiques. Nous n'avons du reste sur ce point que des renseignements très incomplets et insuffisants, l'existence de ces archives étant généralement inconnue même dans la localité où elles se trouvent placées.

VI. Ponts et chaussées et bureaux de navigation. — Dans quelques villes, les archives de ces administrations sont considérables et intéressantes ; nous nommerons : Toulouse, Bordeaux, Nantes, Montargis. Et nos informations, là encore, se bornent à peu de chose. Il est probable qu'ailleurs on rencontrerait des collections de documents fort précieux pour l'histoire des travaux publics en France. Pourquoi ne pas les réunir au dépôt de la Préfecture, ou tout au moins les mettre sous la surveillance de l'archiviste départemental ?

VII. Bureaux de la marine et des arsenaux. — L'intervention de l'État dans les archives de la marine et des ports a donné déjà d'assez bons résultats, et l'on peut espérer que dans un délai rapproché, le public connaîtra suffisamment l'existence et le contenu de ces dépôts, classés tous d'après un cadre uniforme (cf. le règlement du 24 juin 1887) pour pouvoir en profiter au point de vue historique. L'administration de la marine ne fait aucune difficulté de reconnaître l'utilité de ces documents, et ne s'oppose pas à ce qu'ils soient consultés, tout en s'en réservant la propriété exclusive. Il y a quelques exemples cependant de dépôt de ces archives à la Préfecture compétente.

VIII. Prisons. — Les prisons et maisons d'arrêt de quelques grandes villes possèdent des séries de registres d'écrou qui commencent au XVIIe siècle. En l'état, il serait assez malaisé, pour une personne étrangère à l'administration, d'en prendre connaissance ; mais nous croyons savoir qu'avec un peu d'initiative et de bonne

volonté les archivistes départementaux se feraient octroyer, munis d'une autorisation en bonne et due forme, ces collections intéressantes pour l'histoire de la police et des mœurs jusqu'à la fin de l'ancien régime.

IX. Sous-préfectures. — Les bureaux ou, pour parler plus exactement, les greniers des sous-préfectures avaient longtemps conservé des documents d'origine révolutionnaire (administrations de districts et de cantons), dont la place naturelle se trouvait au milieu des séries L et Q des archives départementales. Aucune intervention étrangère n'étant à redouter dans ces administrations dont le préfet est le chef, la centralisation de ces papiers a été opérée presque partout avec succès. Si le travail reste à faire encore dans quelques rares sous-préfectures, c'est par suite d'oubli ou d'incurie qui seront réparés dès qu'on le voudra.

X. Archevêchés, évêchés et chapitres. — Quoique, en principe, la série G des archives départementales soit considérée comme renfermant toutes les anciennes archives provenant des archevêchés et évêchés de France, et sécularisées par la Révolution, il y a des exceptions à cette règle ; involontairement ou non, certaines liasses de papiers en plus ou moins grand nombre ont été oubliées dans les secrétariats de plusieurs archevêchés et évêchés, où elles restent généralement ensevelies et inconnues. Cet oubli est fâcheux puisqu'il morcèle en deux parties des fonds qui gagneraient à se présenter complets sous nos yeux. Nous ne demandons pas que l'État poursuive par des moyens efficaces une revendication légale ; nous ne demandons pas que l'archiviste départemental entame des négociations qui risqueraient de ne pas aboutir ; mais nous voudrions voir les chefs des diocèses ou leurs archivistes prendre l'initiative du dépôt complet de leurs archives anciennes à la Préfecture, ou encore — ce qui ne saurait déplaire à personne et comporterait un moyen terme dont tout le monde se réjouirait — imiter l'exemple de la libéralité de l'archevêque de Bordeaux. Celui-ci, en ouvrant ses archives au public, a fait classer son dépôt (fort important), conformément au cadre ministériel, et a autorisé l'impression de l'inventaire dudit dépôt dans les publications in-4° des archives départementales de la Gironde (série G). Cette sage mesure, en rendant pour ainsi dire les archives diocésaines succursales des archives de la Préfecture, a donné satisfaction aux plus légitimes

désirs. Et nous nous demandons s'il ne serait pas aussi facile de s'entendre sur le terrain de la conciliation, partout ailleurs (Agen, Montpellier, Nantes, Marseille, Lyon, Saint-Claude, etc.) où a été constatée la présence d'archives anciennes dans les archevêchés et évêchés. — Ce que nous venons de dire pourrait également s'appliquer aux archives, parfois considérables, conservées jusqu'à nos jours par des chapitres diocésains, tels que ceux de Coutances, du Mans, de Viviers, de Nice. — Quant aux archives postérieures à 1790, qui sont la propriété très régulière des archevêchés et évêchés, et dont nous ne voulons en aucune façon leur contester la jouissance, elles offrent presque partout un intérêt capital pour l'histoire ecclésiastique pendant la période révolutionnaire, et déjà quelques prêtres en ont tiré la matière d'utiles travaux historiques. Mais on conçoit que les laïques se verraient difficilement ouvrir les portes de ces dépôts privés. — Les séminaires n'ont généralement pas d'archives, et rien de plus naturel. Une exception importante doit être faite pour le grand séminaire d'Auch, qui s'est trouvé mis en possession d'un lot considérable de documents historiques, dont l'origine est connue (voir plus loin : Gers), et qui d'ailleurs communique libéralement cette collection aux travailleurs sérieux.

XI. Fabriques et presbytères. — Les papiers anciens provenant des fabriques et des cures devraient tous se trouver compris dans la série G des archives départementales ; mais là encore nous avons constaté bien des oublis qui datent de la Révolution et sont aujourd'hui difficilement réparables. C'est surtout dans les départements de l'Ouest que la centralisation a été la plus défectueuse. Les curés et desservants ne sont point d'ordinaire rebelles à la communication des pièces d'archives qui se trouvent en leur possession ; mais encore faut-il savoir que telle ou telle fabrique a conservé des documents qui peuvent remonter parfois au xive ou au xve siècle, et nous n'avons pas eu pour tous les départements la bonne fortune de trouver un collaborateur aussi aimable que M. l'abbé Alf. Angot, qui nous a signalé toutes les archives de fabriques existant à sa connaissance dans le département de la Mayenne. — Il faut encore compter avec l'insouciance de certains desservants, qui laissent moisir ou piller ces archives, lorsqu'ils ne sont pas les premiers à les vendre ou à les détruire[1].

1. C'est principalement lors des changements de titulaires (curés ou présidents du conseil de fabrique) que les papiers peuvent s'égarer, car on applique rarement à la lettre les instructions (v. Lelong, n°s 548-552).

XII. Congrégations religieuses et confréries. — Les plus célèbres congrégations religieuses de France ont leurs archives à l'étranger; telles celles des Jésuites et des Dominicains, d'ailleurs difficilement abordables, qui sont conservées à Rome. D'autres ont leurs papiers au siège central de l'association, qui est généralement Paris : ce sont naturellement propriétés privées où l'on ne peut pénétrer qu'après autorisation préalable du Supérieur. Ils peuvent avoir un intérêt plus général qu'on ne le croit. — Certaines confréries, en particulier les Confréries de pénitents dans le Midi de la France, et les Charités en Normandie, ont conservé des documents remontant à l'origine de ces associations et présentant un intérêt fort restreint. Nos renseignements sont presque nuls sur ces différents points.

XIII. Consistoires et églises protestantes. — Dans certaines régions de la France, en Languedoc notamment, les églises protestantes ont des papiers (remontant au xviie siècle) qui peuvent présenter un vif intérêt pour l'histoire des réformés à l'époque de la révocation de l'Édit de Nantes et pendant la période qui suivit. Beaucoup de pasteurs ont déjà étudié ces sources locales et publié, à l'aide de ces documents, des monographies brèves mais sérieuses.

XIV. Familles et chateaux. — Au siècle dernier, Bréquigny évaluait à plus de 1700 le nombre [1] des archives seigneuriales existant dans toute la France ; encore ce chiffre ne devait-il pas donner la somme totale de toutes les richesses historiques conservées dans les demeures particulières. Chaque fief, chaque terre, chaque maison doit avoir ses titres de propriété, plus ou moins anciens, et aussi plus ou moins intéressants. Mais, à ne considérer que les archives seigneuriales proprement dites, elles ont été rarement détruites, et, à peu d'exceptions près, elles restent attachées au château qu'elles concernent, et non aux propriétaires qui se succèdent [2].

1. Nombre infime et que nous soupçonnons fort d'inexactitude.

2. Il y a de fâcheuses exceptions. Nous connaissons des châtelains qui, en vendant un domaine, ont conservé pour eux et transporté ailleurs les archives de ce domaine ; c'est là une cause presque certaine d'oubli et de perte. Nous connaissons un autre châtelain qui, animé des meilleures intentions, a déposé chez un notaire voisin les titres complets d'une propriété dont il se dessaisissait et qu'il craignait de voir fréquemment changer de mains ; mais, en voulant ainsi remédier à un mal, on en introduit un autre. Qui, en effet, saura dans quelques années où se trouvent ces documents ? Et quelle preuve a-t-on que ce notaire conservera avec soin ce dépôt, lui qui a déjà pris si peu de soin de ses propres minutes ?

Si l'incurie a fait là comme ailleurs de fâcheuses victimes, il est du moins certain qu'il y a encore beaucoup à chercher et beaucoup à découvrir de ce côté [1].

L'enquête que nous avons essayé de faire portera-t-elle les fruits que nous en attendons ? Décidera-t-elle l'initiative privée à agir avec efficacité dans le sens d'une communication plus large aux historiens sérieux ? Quelques esprits timides ont bien tenté de nous effrayer et de nous arrêter, nous laissant croire que beaucoup de propriétaires d'archives, se voyant dépistés, préfèreraient jeter leurs papiers au feu, plutôt que de les laisser communiquer. Nous avouons que cette considération ne nous a nullement ébranlés. Au surplus, les renseignements que nous donnons nous sont parvenus, soit par des publications qui ont déjà bénéficié de la communication de tel ou tel chartrier privé, soit par des informations particulières qui nous ont permis de croire, implicitement ou non, que nous étions autorisés à les rendre publiques.

Il va sans dire, tout naturellement, que ces archives de familles ou de châteaux, pour avoir été une fois communiquées à un ami ou à un parent, n'en restent pas moins fermées aux indiscrétions du premier venu, et la mention de ces archives dans le présent recueil n'implique en aucune façon une communication générale.

On a déjà pu voir, en parcourant le chapitre III, que certains propriétaires avaient fait don de tous leurs chartriers aux dépôts départementaux : les archives de la Côte-d'Or, de la Dordogne, de l'Eure, etc., se sont ainsi enrichies déjà ; et nous espérons que le mouvement ne fera que se continuer à l'avenir en s'accentuant. D'autres, préférant garder par devers eux leurs titres de noblesse et les documents historiques de leurs familles, en prennent un soin éclairé et confient à un archiviste le soin de les classer et de les inventorier; à un savant, celui de les mettre en œuvre, dans des publications variées, lorsqu'ils n'en ont pas eux-mêmes le loisir. Rien de mieux : tels les La Trémoïlle [2], les Luynes, les Nicolay, les d'Hunolstein,

1. La restitution faite aux familles de leurs papiers séquestrés a commencé dès le mois de germinal an III, et s'est continuée jusque vers 1820. Les lacunes que l'on constate dans la série des plans, aux Archives nationales, proviennent de ces restitutions opérées règulièrement ; cf. *Archives nationales*, A Bva 5.

2. Le duc de la Trémoïlle est propriétaire du très riche *chartrier de Thouars*. Quoique la plupart des pièces qui le composent soient conservées en son hôtel à Paris, et les autres au château de Serrant, en Anjou, nous avons cru devoir conserver l'appellation historique de « chartrier de Thouars », et placer au département des Deux-Sèvres la notice qui le concerne.

les Lévis-Mirepoix, les Chastellux, et tant d'autres, sans parler de ce grand et admirable chartrier de Chantilly, qui est à lui seul un des fonds les plus importants de l'histoire de France[1]. Mais nous voudrions voir d'autres familles, moins libérales jusqu'ici, suivre ces exemples et ne pas redouter une mise au grand jour qui ne saurait être que profitable à leur nom, à l'histoire de leur race et à l'histoire générale de la France.

XV. Notaires. — Il est superflu d'insister aujourd'hui sur l'utilité et l'importance des registres ou minutes de notaires ; diverses publications telles que celle du « Cartulaire des Alaman » trouvé dans une étude du département du Tarn, à Lasgraïsses, et publié par M. Edm. Cabié[2], et des découvertes semblables à celle de M. l'abbé Requin sur les premiers essais d'introduction de l'imprimerie dès 1444 à Avignon[3], en disent assez long par elles-mêmes. Mais on n'est pas encore parvenu à s'entendre sur les mesures à prendre pour assurer la conservation et faciliter l'usage de ces registres ou minutes[4].

Depuis longtemps la question a été agitée ; il y a plus d'un siècle, on se préoccupait déjà de la concentration de ces documents, car dans le *Cahier de réclamations de l'ordre de la noblesse des sénéchaussées de Périgord*, du 23 mars 1789, on demande : « que dans chaque chef-lieu de sénéchaussée il soit formé un dépôt public où les notaires soient tenus de déposer une expédition de tous leurs actes. » Quatre-vingts ans après, nous rencontrons un vœu du conseil général de l'Indre[5] pour le dépôt des minutes notariées dans un lieu public et de préférence aux archives départementales. Depuis, ce vœu a été renouvelé par de nombreux archivistes, et en 1884, l'un d'eux, M. Em. Jolibois[6], s'est fait leur interprète, au

1. L'intéressant discours [sur l'importance des archives de famille] prononcé récemment par M. le marquis de Voguë à la dernière séance générale de la Société de l'Histoire de France, est à lire en entier. Cf. *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, XXVIII (1891), pp. 89-105.

2. Paris, 1883, 1 vol. in-8°.

3. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1890, pp. 328-350.

4. G. Saint-Joanny, *Mémoire sur l'importance pour l'histoire intime des coutumes de France des actes notariés antérieurs à 1790*, Thiers, 1861, in-4°.

5. Cf. *R. P.*, 1869, p. 80.

6. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1884, pp. 105 et ss. — Cf. un discours de M. J. Guiffrey (*Congrès des Sociétés savantes*, section des Beaux-arts, VIII (1884), pp. 20-24).

congrès des Sociétés savantes, pour réclamer des mesures qui éviteront la perte et la destruction de beaucoup de ces titres, à la propriété desquels les notaires n'attachent trop souvent qu'une très minime importance [1].

Depuis quelques années, il est vrai, plusieurs d'entre eux, dans les départements de la Charente, de la Corrèze, des Pyrénées-Orientales, du Tarn, de Vaucluse, de l'Yonne [2], par exemple, ont spontanément déposé leurs actes anciens (généralement jusqu'en 1700, voire jusqu'en 1790), dans les dépôts départementaux, se réservant seulement le droit d'expédition (qui leur est attribué par une circulaire du 1er juin 1864), et les bénéfices y afférents. Mais d'autres officiers ministériels hésitent à agir de même, déclarant n'être pas autorisés par leur chef hiérarchique, le Ministre de la Justice, à se dessaisir de ce qu'ils considèrent, non comme une propriété personnelle, mais comme une propriété privée de leurs clients et des héritiers de ces clients. Une loi est donc nécessaire. Le Garde des Sceaux a bien fait connaître, paraît-il, il y a quelques années, à son collègue le Ministre de l'Instruction publique [3] qu'il était disposé à s'entendre avec lui pour préparer une réforme de la législation relative à la conservation des protocoles notariés de l'ancien régime, et qu'une commission pourrait être nommée pour étudier la question. Mais l'affaire paraît en être restée là ; la commission n'a pas été nommée, et il peut se passer encore fort longtemps avant que l'on ne songe aux modifications désirées. Et au moment même où le Ministre de la Justice paraissait entrer dans une voie nouvelle, il rendait une décision (18 mai 1889) défavorable aux revendications de l'archiviste du Pas-de-Calais, désireux de faire entrer dans le dépôt départemental les minutes du tabellionnage ancien conservé jusqu'alors par la Chambre des notaires de Saint-Omer [4].

1. Certains, cependant, plus soucieux de leurs archives, ont revendiqué des documents qui provenaient indubitablement de leurs études, en avaient été distraits par des mains criminelles, et se trouvaient passer en vente publique ; ils ont eu, bien entendu, gain de cause. Cf. *Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, VII (1869), p. 107.

2. On trouvera ces dépôts indiqués en leur lieu et place, dans le chapitre III.

3. Cf. *R. P.* (Gironde), 1889, pp. 228-229.

4. Cf. un article de M. E. Tainturier, dans la *Revue critique de législation et de jurisprudence*, XIX (1890), pp. 142-150, sur la propriété des minutes des anciens tabellionnages.

En effet, si, dans certaines régions du Midi, les archives des notaires remontent parfois jusqu'au XIIIe siècle, si un édit de mai 1575 établit dans tous les sièges royaux des offices affermés de garde-notes, chargés de recevoir et de conserver les minutes et protocoles des notaires, on créa d'autre part dans certaines villes des bureaux ou « chambres du gros » qui devinrent peu à peu des dépôts où devaient être réunies les minutes des anciens notaires décédés ou dont les études étaient supprimées. Cette institution de dépôts régionaux, qui s'est généralisée à l'étranger (en Italie notamment), n'a eu lieu que dans quelques villes ; et aujourd'hui encore à Lyon, à Rouen, à Toulouse, à Grenoble, à Moulins, à Sens, à Saint-Omer entre autres, les officiers ministériels actuels ne sont dépositaires que d'une très petite partie des actes anciens, les autres se trouvant réunies à la « Chambre des notaires » ; mais nous ne voyons pas beaucoup d'avantages à cette centralisation ainsi comprise, car ces dépôts privés de conservateurs n'offrent que peu de garantie de sécurité pour l'avenir, et aucune facilité de communication aux érudits pour le présent.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas impossible de pénétrer dans les études de notaires et d'y obtenir communication de documents historiques, surtout lorsqu'on est sur la trace d'un acte précis dont on connaît approximativement la teneur et la date. Avec le temps, on arrivera à une solution que tout le monde attend avec impatience et que les pouvoirs publics devraient hâter davantage .

XVI. Académies et établissements divers. — Quelques associations scientifiques, et en première ligne l'Institut de France, possèdent des archives particulières qui sont généralement peu connues et sur lesquelles il est assez difficile d'être renseigné. Pour Paris toutefois, nous avons groupé un certain nombre d'indications faciles à recueillir. — Nous avons au moins donné, ici comme ailleurs, ce que nous savions, dans l'espoir que ces indications par nous réunies pour la première fois seront utiles à nos lecteurs et nous feront pardonner les erreurs et les omissions qui ont pu se glisser dans le reste du volume.

1. Cf. Lelong, nos 540-545

AIN

Les archives des *greffes* de **Belley**, de **Gex** et de **Trévoux** sont conservées dans les tribunaux de première instance respectifs, et ne pourront être réunies que plus tard au dépôt départemental. — Le tableau des justices seigneuriales dont les papiers sont déposés au greffe de **Bourg-en-Bresse** a été publié par L. de Combes, *Le présidial de Bourg et le bailliage de Bresse* (Bourg, 1874, in-8°), pp. 207-210.

Les délibérations du *consistoire* de **Bourg**, et les registres des synodes provinciaux retrouvés à **Pont-de-Veyle**, ont été utilisés par Edm. Chevrier, *Notice historique sur le protestantisme dans le département de l'Ain* (Paris, 1883, in-8°). — Il y a un registre important du XVIIIe siècle au consistoire de **Ferney**.

Dans les *châteaux* de **Montréal**, près Nantua (comte Douglas) ; — de **Vernange**, près Saint-Trivier-sur-Moignans (M. Nouvellet) ; — de **Machurat**, près Vieu-en-Valromey (M. Dallemagne), il y a des archives importantes ; sur les dernières, cf. *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, IV (1875), pp. 199-307. — Au château du **Saix**, près Bourg-en-Bresse (M. V. Mariéton), se trouvent les archives considérables de la famille provençale des Porcelets [1].

Les *notaires* de ce département paraissent jusqu'ici peu disposés à se dessaisir de leurs minutes. On possède un répertoire intitulé : *Département de l'Ain ; arrondissement de Bourg; notaires actuellement en exercice et indication des minutes dont chaque notaire est dépositaire.* (Bourg, s. d. [1836], in-fol.)

Le *collège* de **Thoissey** a ses archives propres ; elles ne peuvent être bien anciennes, puisque cet établissement fut fondé par la Grande Mademoiselle, princesse souveraine de Dombes.

AISNE

Les archives des *greffes* des tribunaux de première instance de **Laon**, **Saint-Quentin** et **Château-Thierry** sont considérables et intéressantes.

Celles de Laon sont les plus connues et renferment les papiers du bailliage de Vermandois (belle collection de registres à partir

1. Aux Archives nationales, Z² 4156, se trouve un inventaire des archives des seigneurs de Saint-Julien-sur-Reyssouze, où sont indiqués de nombreux actes depuis le XIIIe siècle.

de 1582), de la prévôté foraine de Laon, de nombreuses justices seigneuriales, un assez grand nombre de protocoles de notaires (depuis 1522) et des documents sur la Révolution; une partie a été inventoriée dans deux publications de M. Am. Combier : *Nomenclature sommaire des archives du greffe de Laon* (Paris, 1866, in-4°), et *Étude sur le bailliage de Vermandois; inventaire des archives de 1551 à 1779* (Paris, 1874, 1 vol. in-8° de 750 pp.). Le même M. Combier en a tiré la matière de différents travaux, parmi lesquels nous citerons : *La justice révolutionnaire à Laon* (Paris, 1882, 2 vol. in-8°); — *Le divorce au tribunal de Laon de 1792 à l'an XIII* (Senlis, 1887, in-4°); — *Cahiers du tiers-état du bailliage de Laon en 1789* (Senlis, 1889, in-8°); — *Les Justices subalternes du Vermandois*, dans *La Picardie*, 2e série, VII (1884), pp. 433 et suiv.; — *Les testaments du* XVIIIe *siècle dans le bailliage du Vermandois*, dans le *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, I (1886), pp. 9 et suiv.; — *Bulletin de la Société académique de Laon*, XXII (1878), pp. 65-96, et XXIII (1879), pp. 12-75; — *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, IV (1872), pp. 297-298 et 311-314.

Au greffe de Saint-Quentin se trouvent, à côté des registres d'insinuations, inventaires, scellés et documents judiciaires de toute nature depuis le XVIe siècle, un registre des baptêmes protestants de l'église du Câtelet (1592-1599). — Pour celui de **Vervins**, cf. A. de Marsy, *Notes recueillies aux archives du tribunal de Vervins*, dans *La Thiérache*, IV (1876), pp. 87-106.

Peu de *fabriques*, dans ce département, paraissent posséder des documents anciens ; nous ne connaissons que celle de l'église de **Morsain**, d'après le *Bulletin de la Soc. archéol. de Soissons*, VIII (1854), p. 171.

A **Saint-Quentin**, nous avons à mentionner les archives de la *congrégation* des Filles de la Croix; l'abbé J. Corblet les a connues; cf. *Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie*, XXII (1868), pp. 319 et suiv.

Un petit fonds de la famille de Coëtquen et un abondant chartrier, curieux pour l'histoire de Bretagne, se trouvent au *château* de **Folembray** (Mme la baronne de Poilly); un catalogue très sommaire en a été publié par Vallet de Viriville : *Notice des archives de M. le marquis du Hallay-Coëtquen* (Paris, 1851, in-8°). — Au château de **Cœuvres** se conservent les très importantes archives de Gabrielle d'Estrées, amplement utilisées par M. Desclozeaux dans son livre :

Gabrielle d'Estrées (Paris, 1889, in-8°). — Signalons encore, parmi les plus importants dépôts particuliers, ceux de M. de Trétaigne à **Festieux**, de M. d'Himécourt au château de **Roucy**, de M. de Puységur à **Buzancy**, du comte Caffarelli à **Leschelle**, celui du château de **Missy** (papiers des familles de Fontaines et de Fay d'Athies), celui du château de **Nogent-sous-Coucy** (quelques documents intéressant l'histoire de l'ancienne abbaye), enfin celui du château de **Nouvion-en-Thiérache**, important pour l'histoire locale.

Pour les recherches dans les minutes des notaires de ce département, on peut recourir à l'*État sommaire, par ordre alphabétique, des offices et pratiques des notaires dont les minutes existent de 1518 au 1er août 1881 dans l'arrondissement de Laon* [1], par Me Lefebvre, notaire à Laon (Laon, 1881, in-4°), et à la *Table alphabétique et liste par étude des notaires qui ont exercé dans l'arrondissement de Saint-Quentin* (Saint-Quentin, 1888, in-8°). Cf. encore E. Piette, *Les minutes historiques d'un notaire de Vervins* (XVIe-XVIIIe siècles), dans *La Thiérache*, I (1873), pp. 165-175, et vol. suivants; et A. Suin, *Dépouillement des minutes de Me Nicolas Raoulet, notaire à Soissons* [1581 à 1610], dans le *Bulletin de la Soc. archéol. de Soissons*, 2e série, III, p. 120-132.

La grande *manufacture* de glaces de **Saint-Gobain** possède quelques archives depuis la fin du XVIIe siècle.

ALLIER

A **Limoise**, il existe un inv. ms. des titres anciens de la *cure* (cf. *Annales bourbonnaises*, IV (1890), p. 213).

Les principaux *châteaux* du département, dont les chartriers paraissent importants, sont celui de **Lurcy-Lèvy** (Cte de Waldner), avec des titres de propriété et des correspondances en grand nombre depuis le XVe siècle ; — celui du **Pontet**, à Franchesse, avec des terriers et papiers divers à partir de 1550 ; — celui de **Veauce** (archives considérables de la famille de Veauce) ; — celui de **Lyonne**, également situé près Gannat, renfermant une belle collection de titres depuis le XIIIe siècle, une soixantaine de

1. Cet *État* contient la liste des minutes existant dans les cinquante études de l'arrondissement, aux archives départementales de l'Aisne et « dans les études hors de l'arrondissement en tant que les minutes ont été reçues par des notaires ayant exercé dans des résidences du ressort de l'arrondissement ».

terriers anciens, le tout relatif aux familles de Reclesne et de Courbais, avec une nombreuse correspondance, émanée entre autres de divers princes du sang au XVIIe siècle; — et celui de **Colombières**, à Saint-Aubin (M. Ch. Riant), où se conservent des documents relatifs aux environs de Bourbon-l'Archambault. — Les *familles* qu'il convient de signaler ici sont celles de Revanger, à **Cusset**; du Buysson, à **Gannat**; Aubert de la Farge, à **La Palisse** (cf. *Bulletin de la Diana*, V, 1890, pp. 222-224), et surtout les Chabannes La Palisse, à **La Palisse**, qui possèdent des documents précieux en cours de publication, à Dijon, par les soins du cte H. de Chabannes; déjà la cesse Alfr. de Chabannes a fait imprimer, sous le voile de l'anonyme, une *Notice historique sur la maison de Chabannes* (Clermont-Ferrand, 1864, in-4°).

ALPES (BASSES)

Les archives judiciaires, conservées dans les *greffes* des tribunaux de première instance de **Digne** et de **Sisteron**, ont jusqu'à présent échappé aux lois de brumaire (cf. *R. P.*, 1885, pp. 304-305).

Plusieurs *familles* possèdent des archives intéressantes; entre autres M. de Lombard de Château-Arnoux, à **Digne**, qui a tous les papiers de sa maison [1] depuis Jean Lombard, lieutenant à la sénéchaussée de Forcalquier, et son fils, gouverneur des princes de Conti, qui devint seigneur de Château-Arnoux en 1666; — M. Alex. de Gaudemar, à Digne, possesseur de nombreux dossiers, remontant au XVe siècle, sur les Gaudemar, seigneurs de Sièyés, Archail et Feston; — M. G. de Courtois, à **Banon**, possesseur entre autres papiers d'un livre de raison d'Antoine de Courtois [3]; — et M. C. Arnaud, maire de **Forcalquier**, chez qui se trouvent tous les actes relatifs aux Arnaud depuis le milieu du XIVe siècle [4]. — Au *château* de **Valensolle** (mis Chr. de Villeneuve) existent des documents sur l'amiral de Villeneuve et des papiers inédits des Bonaparte; — au **Plan de Porchères** (près Mane), M. de Berluc-Pérussis conserve les titres de la terre de Porchères, depuis 1418, et des documents rela-

1. Utilisés par l'abbé J.-M. Maurel : *Monographie de Château-Arnoux*, (Forcalquier, 1889, in-ꝟ°).

2. Cf. Ch. de Ribbe, *Les familles et la société en France avant la Révolution* (Paris, 1874, 2 vol. in-12).

3. Publiés en grande partie par Camille Arnaud : *Histoire d'une famille provençale* (Marseille, 1884, 2 vol. in-8°).

tifs à ses possesseurs successifs, parmi lesquels on peut citer Honoré de Laugier-Porchères et Antoine de Berluc, son beau-frère (XVII[e] siècle) ; — à **Allemagne** (près Riez), M. le m[is] de Ripert-Monclar possède un chartrier important ; — enfin, en sa propriété du prieuré d'**Ardène** (près Forcalquier), M. Gonzague de Rey a entre les mains les titres de la terre d'Ardène, à partir de 1259, et des archives domestiques qui intéressent les Reillane, les Rome, les Tende, les Garidel, les Rey, et ont fourni le principal élément des notices de M. G. de Rey : *Recherches sur l'hospitalité de N.-D. d'Ardène* (Marseille, 1869, in-12), et *La famille de Rome d'Ardène* (Marseille, 1883, in-12)[1].

Les minutes des *notaires* sont rarement très anciennes dans ce département. On signalera particulièrement l'étude de **Céreste**, où la dynastie des Devoulx règne depuis de longs siècles ; l'étude Borel, à **Manosque**, une des plus précieuses depuis le XIV[e] siècle, où l'on trouve, à la fin d'un « sumptum » de 1495, l'original du « Ludus sancti Jacobi », manuscrit très curieux d'un mystère en langue provençale qu'a publié C. Arnaud (Marseille, 1858, in-8°).

ALPES (HAUTES)

Il y a d'anciennes archives à la *fabrique* de la cathédrale de **Gap**.

Les chambres des *notaires*, à **Briançon** et à **Gap**, conservent un assez grand nombre de protocoles de notaires qui ne remontent pas au delà du XVII[e] siècle.

ALPES-MARITIMES

Le *greffe* du tribunal de première instance de **Grasse** possède d'assez nombreux papiers, et spécialement des documents relatifs aux familles de Villeneuve et de Mirabeau. Cf. *Les procès de Mirabeau en Provence, d'après des documents inédits*, par A. Joly (*Mémoires de l'Académie de Caen*, 1864, pp. 83 et 456).

Les archives de la place et du *génie militaire*, à **Antibes**, renferment des instructions, des mémoires, des plans anciens et des lettres du maréchal de Belle-Isle ; cf. M. Muterse, *Le siège d'Antibes* (1746-7), dans les *Annales du Midi*, 1891, pp. 495-526.

1. On peut citer en outre les archives du château de Saint-Jurs, près Moutiers-Sainte-Marie, assez considérables. Le manoir est abandonné et le propriétaire inconnu. Les documents qu'on y a trouvés ont été transportés aux archives départementales sous réserve des droits du propriétaire, s'il vient à se présenter.

Le *chapitre* de la cathédrale de **Nice** a conservé toutes ses archives, qui sont considérables, curieuses, et exigeraient un classement qui est à faire. On connaît surtout un très beau manuscrit du XIIe siècle, contenant les titres de 1002 à 1200, et qu'a publié le comte E. Cais de Pierlas : *Cartulaire de l'ancienne cathédrale de Nice* (Turin, 1888, in-4°).

Au *château* de **Roquefort**, propriété de M. de Mougins-Roquefort, sont conservés les papiers de son aïeul, député à la Constituante, intéressants pour l'histoire du début de la Révolution en Provence ; ils ont été utilisés par MM. G. Guibal, *Mirabeau et la Provence* (Aix, 1889, in-8°), et F. Mireur, *États généraux de 1789* (Draguignan, 1889, in-12).

De l'étude d'un *notaire* de **Vence**, l'abbé Tisserand a tiré jadis des pièces intéressantes (*Revue des Sociétés savantes*, 3e série, III, 1864, pp. 50-59).

ARDÈCHE

L'*évêché* et le *chapitre* cathédral de **Viviers** n'ont versé aucuns papiers aux archives départementales, et n'ont presque rien perdu de leurs importantes archives, qui sont à peu près classées mais difficilement abordables ; elles remontent au début du XIIIe siècle et ont pour l'histoire religieuse de la région un intérêt véritable.

Les *consistoires* protestants de ce département ont tous quelques archives ; celui de **La Voulte**, notamment, où se trouve le recueil des actes des synodes tenus en la province de Vivarais (1721-1793), a fourni des documents précieux à M. Edm. Hugues pour ses ouvrages sur *Antoine Court* (tome II, pp. 476-479), et *Les synodes du désert* (Paris, 1885-1886, 3 vol. in-4°) ; — celui de la ville des **Vans**, dont les actes remontent au XVIIe siècle, a été utilisé par Marius Tallon ; — le conseil presbytéral d'**Annonay** conserve une belle collection de registres d'état civil de 1576 à 1788 et des archives (cf. E. Arnaud, *Histoire des protestants du Vivarais et du Velay*, Paris, 1888, 2 vol. in-8°), t. II, pp. 402-418 ; — enfin on trouvera dans l'*Église libre* (août 1889) des notes de F. Teissier, prises sur les registres d'état civil protestant du Vivarais.

Au *château* de **Chambonas**, près des Vans (marquis de Chanaleilles), se trouve un abondant chartrier, ainsi qu'à **Saint-Marcel-d'Ardèche** (mis de Bernis), à **Alboussières** (M. de Barjac), à **La Voulte** (bon d'Azé-

mar). — Les *familles* de Miraval, à **Meysse** [1], et de Malbosc, à **Berrias** [2], possèdent des archives particulières : ces dernières sont intéressantes surtout pour la période révolutionnaire. — Chez M. le b^on^ de Vitrolles, à **Saint-Victor**, existe le chartrier des seigneurs de Bozas et de Saint-Victor, depuis le XIVe siècle : un INV. MS. en a été déposé au bureau des Archives départementales. — Les familles Boissy d'Anglas, à **Fély**, près Roiffieux, et Dujaud, des **Vans**, ont des papiers curieux pour l'histoire du calvinisme dans la région au XVIIIe siècle ; cf. *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XV (1866), pp. 131-137, et XXXVI (1887), pp. 548-550.

ARDENNES

Le *greffe* du tribunal de première instance de **Sedan** conserve des archives très importantes, au point de vue de l'histoire locale et de l'histoire du protestantisme ; on y trouve les registres des modérateurs de Sedan et de nombreux registres d'actes d'état civil des deux cultes [3] ; elles ne sont pas fermées et ont déjà été utilisées par M. J. Villette, *Un duel à Sedan en 1629* (Arcis-sur-Aube, 1886, in-8° ; extr. de la *Revue de Champagne et de Brie*) ; — *L'inventaire de Toussaint Berchet en 1607* (Sedan, 1888, in-8°) ; — et *Inventaire du collège de Sedan fait à la suppression des Jésuites en 1762* (Sedan, 1889, in-8°).

A la *sous-préfecture* de **Rocroi** se trouvent quelques pièces anciennes, depuis 1585, et les comptes des bourgmestres de Matagne-la-Grande et de Matagne-la-Petite (1779-1790).

Le *consistoire* de **Sedan** possède quelques registres importants depuis le XVIIe siècle ; cf. *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, 1890, p. 304.

Quelques *notaires* du département ont déjà laissé dépouiller leurs vieilles minutes ; quelques pièces de la fin du XVIe siècle, provenant d'une étude de **Sedan**, ont été publiées dans la *Revue historique des Ardennes*, V (1867), p. 296-302. Cf. aussi *Revue de Champagne et de Brie*, 1891, pp. 758 et suiv.

1. Cf. baron de Coston, *André de Lafaïsse, maréchal de bataille* (Lyon, 1886, in-8°).
2. Cf. Ern. Daudet, *Histoire des conspirations royalistes dans le Midi* (Paris, 1881, in-8°).
3. Ceux de la religion réformée remontent, pour Sedan même, à 1570.

ARIÈGE

Le *consistoire* du **Mas-d'Azil** possède des archives qui ont servi à O. de Grenier-Fajal : *Correspondance des deux frères Laborde, forçats du Mas d'Azil pour la foi au bagne de Toulon* (Montauban, 1883, in-8°).

Le *château* de **Léran** (duc de Lévis-Mirepoix) a un magnifique chartrier où vingt générations de Lévis, maréchaux de la Foi depuis le XIVe siècle, ont accumulé des monceaux de papiers, de correspondances, de pièces historiques, et d'où sortiront des documents de premier ordre impatiemment attendus ; le fonds de Thézan remonte même au XIIIe siècle (cf. *Fac-similés de l'École des Chartes*, n° 174 ; *Cabinet historique*, XIV (1868), pp. 61-77 ; *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VIII (1878), pp. 82-83). — Les châteaux de **Portes** et de **Nexus**, près Foix (M. de Narbonne), ont des chartriers moins riches, mais encore intéressants ; le dernier renferme les archives du Bruilhois, entre autres les coutumes d'Aubiac et de Daubèze, qui doivent prochainement voir le jour. — Dans la *famille* d'Amboix de Larbont, à **Caussade**, se conservent des papiers utilisés par O. de Grenier-Fajal : *Biographie de Charles de Bourdin, pasteur du Mas-d'Azil, réfugié en Suisse à la Révocation de l'édit de Nantes* (Montauban, 1877, in-8°).

AUBE

L'administration des *domaines*, à **Troyes**, a conservé d'anciens registres ; on y remarque notamment un inventaire des titres de la Commanderie du Temple de Troyes (XVIIIe siècle), et un registre des domaines engagés pour le roi, de la même époque [1].

L'administration des *prisons*, à **Troyes**, possédait autrefois quelques registres et papiers de l'ancien régime (cf. *Rapport sur les archives déposées aux prisons de Troyes*, par Th. Boutiot, dans l'*Annuaire de l'Aube*, 1851, p. 25, et 1852, p. 13) ; mais depuis cette époque, le dépôt de la Préfecture en est devenu propriétaire légal.

L'*évêché* de **Troyes** conserve des registres de délibérations capitulaires qui complètent la série déposée à la Préfecture ; mais M. d'Arbois de Jubainville a eu soin de les comprendre dans son

1. Un volume semblable se trouve aux archives municipales de Troyes.

Inventaire des archives départementales de l'Aube, série G. 1298, 1307, 1310, 1312 à 1314.

L'église Saint-Urbain, à **Troyes**, a des archives de fabrique utilisées par l'abbé Méchin, *La collégiale de Saint-Urbain de Troyes* (Troyes, 1877, in-8°), et par l'abbé Ch. Lalore, *Ancienne et nouvelle discipline du diocèse de Troyes* (Troyes, 1881-1883, 4 vol. in-8°, tome I). — M. d'Arbois de Jubainville (*Voyage paléographique dans le département de l'Aube*) a signalé, pp. 323 et suiv., les archives conservées dans les fabriques de **Brienne**, **Fouchêres**, **Rumilly-les-Vaudes** et **Traînel**.

Le *château* de **Coclois** possède un chartrier qui remonte au XIIIe siècle, et concerne particulièrement la famille des Réaulx ; — celui de **Villebertin** (famille de Mesgrigny) remonte au XVe siècle (cf. Alph. Roserot, *Procès-verbal de convocation du ban et arrière-ban dans le bailliage de Troyes en 1473*, Troyes, 1877, in-8°) ; — celui de **Cervet**, à Saint-Léger-lès-Troyes (M. de la Rupelle), renferme partie des titres des familles de Marisy[1] et de Mengin-Salabert (cf. Alph. Roserot, *Les Marisy*, Troyes, 1876, in-8°) ; — celui de **Villemereuil**, près d'Isle-Aumont, a des archives depuis le XVe siècle (cf. *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, XXXII, 1868, pp. 443-447) ; — celui de **Dampierre** a des papiers déjà utilisés au moins une fois (*Revue des Sociétés savantes*, 3e série, IV, 1864, pp. 431-437) ; — celui de **Buchères** renferme des titres depuis le XVIe siècle ; — celui de **Charmont** depuis la fin du XVe ; — enfin une mention doit être réservée au château d'**Arcis-sur-Aube**, dont les archives (originaux dep. le XIVe siècle) qu'a étudiées M. d'Arbois de Jubainville (cf. son *Voyage paléographique dans le département de l'Aube*, p. 250), ont été enlevées par les derniers propriétaires, MM. de la Briffe, au moment de la vente qui en fut faite par eux au comte Armand.

AUDE

Au *greffe* du tribunal de 1re instance de **Castelnaudary** se conservent des documents depuis le XVIe siècle, notamment les lettres d'érection du siège de la sénéchaussée (1553), et une longue série de registres d'audience du sénéchal et du présidial.

L'*évêché* de **Carcassonne** a conservé des archives de l'époque révo-

1. Une partie des titres des familles Marisy, Angenoust, Mesgrigny, d'Argillières, de Biencourt, se trouve, par suite d'alliances, entre les mains de M. Alph. Roserot, à Chaumont (Haute-Marne).

lutionnaire qui intéressent non seulement le diocèse, mais encore celui de Perpignan, auquel il fut réuni pendant une période de vingt années, jusqu'en 1812. Cf. abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans les Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française*, Perpignan, 1890, in-8°.

Au *château* de **Ferrals** existent les importantes archives de Mme la comtesse de Roquelaure, peu connues. — A **Bizanet**, à **Pouzols** (bon de Fournas Fabrezan), à **Preissan** (famille de Suffren), il y a des papiers de famille [1]; — au château de **Saint-Papoul** se trouve une série de chartes publiées par Hennet de Berneville : *Mélanges concernant l'évêché de Saint-Papoul* (Paris, 1864, 1 vol. in-8°); — et des papiers de *famille* modernes, conservés à **Carcassonne**, ont été l'objet de la publication suivante : *Mémorial et archives de M. le baron Peyrusse, trésorier général de la Couronne pendant les Cent-Jours* (Carcassonne, 1870, in-8°).

A propos des minutes des *notaires* de **Narbonne**, il existe un récent article [2] de M. Favalier : *De l'importance des registres de notaires avant la Révolution* (avec extraits), dans la *Revue des Pyrénées*, 1890, pp. 742-760; — on a signalé comme particulièrement intéressants les protocoles de Me Favalier lui-même, notaire à **Narbonne**; — de Me Decugis, à **Castelnaudary** (dep. 1351); — du notaire de **La Bastide-d'Anjou**, où figurent des registres du XVIIe siècle concernant l'abbaye de Prouille; — ceux du notaire d'**Yssel**, qui commencent à 1477; — ceux du notaire de **Bize**, qui remontent au moins à 1496; — ceux de **Saint-Papoul**, à 1504. — Pour l'arrondissement de **Carcassonne**, il existe un tableau imprimé en 1846 (où l'on n'a pas distingué les notaires apostoliques des autres); cf. Viguerie, *Annales de Carcassonne*, liv. I, chap. XIX.

La *Commission archéologique* de **Narbonne** (à la Bibliothèque) a hérité récemment d'une masse informe de papiers des deux derniers siècles qui y ont été transportés du palais de justice de Narbonne, où ils étaient en danger d'être prochainement détruits.

1. Les archives du château de Céleyran ont été transportées par son ancien propriétaire au château du Bosc; elles sont importantes, et M. le bon de Rivières en a tiré un document publié par lui dans la *Revue de l'art chrétien*.

2. C'est peut-être l'occasion de signaler dans la même *Revue des Pyrénées*, 1890, pp. 760-778, un autre article de M. Louis Narbonne sur l'importance des registres de paroisse avant la Révolution, à propos des actes de l'état civil de Narbonne qui commencent en 1569.

AVEYRON

L'*abbaye* de **Conques**, de l'ordre de Prémontré, s'est de nos jours reconstitué un petit dépôt d'archives qui ne peut être bien considérable; on n'y compte guère qu'une quarantaine de pièces, la plus ancienne du XIVe siècle.

Plusieurs *châteaux* du Rouergue ont des chartriers très importants; on remarque principalement celui de **Vézins** (famille de ce nom), qui remonte au XIIIe siècle; — celui du **Bousquet**, près de Lagniole (famille de Roquefeuil), curieux et considérable; — celui de **Panat**, à Clairvaux; — celui du **Monna** (M. de Bonal); — et le très beau fonds du château de **Firmy**[1], dont les titres commencent au moins au XIVe siècle.

Les *notaires* du Rouergue ont des registres et protocoles souvent anciens; il existe un répertoire imprimé des notaires titulaires de chaque étude, avec mention des minutes conservées dans chacune d'elles, pour l'arrondissement de **Rodez** (Rodez, 1875, in-4°), et un autre également pour l'arrondissement de **Villefranche** (Villefranche, 1879, in-8°).

La *Société* des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, à **Rodez**, possède un certain nombre de titres originaux relatifs à l'histoire et aux familles du pays ; ils proviennent en grande partie de la succession de M. de Barrau, qui les avait réunis en vue de l'ouvrage qu'il a consacré à son pays. Cf. *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXII (1883), pp. 562-568, et XXXIII (1884), pp. 29-35.

BOUCHES-DU-RHONE

Les archives de l'ancien *parlement* de Provence, tout en étant succursale des Archives départementales, sont demeurées au palais de justice d'**Aix** : M. Henry Michel est chargé du classement et de l'inventaire. Elles consistent en arrêts à la barre civils et criminels (2500 registres à partir de 1530); les arrêts antérieurs paraissent avoir été détruits dès le temps de Charles-Quint. Les « lettres

1. Il est d'autant plus important de les signaler que M. de Barrau, dans ses *Documents sur les familles du Rouergue*, IV, p. 227, dit à tort que ce chartrier a été presque entièrement brûlé en 1793.

royaux », adressés au Parlement d'Aix, ont seuls été versés au dépôt départemental. — INV. MS., par Fauris de Saint-Vincent (fin XVIIIe siècle), très détaillé, par ordre chronologique des documents avec copie intégrale d'un grand nombre (il est à la Bibliothèque Méjanes à Aix); et INV. MS. moderne, incomplet, spécial pour la période révolutionnaire. — DOC. PUBL. : Léon G. Pélissier, *Lettres de soldats* (1792-1793), Paris, 1889, in-8° (extr. de la *Revue alsacienne*); *Revue rétrospective* (1889-1891), passim; et *Documents révolutionnaires*, Marseille, 1889, in-8° (extr. de la *Revue de Marseille et de Provence*); — *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, IV (1864), pp. 438-445; et *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1885, pp. 218-230.

Les archives des *greffes* des tribunaux civils n'ont pas encore été réunies à celles de la Préfecture; à Marseille elles sont extrêmement riches en jugements, adjudications, ordres et distributions, requêtes, ordonnances et procès-verbaux, pièces produites, répertoires de notaires et de courtiers, et en anciens registres des paroisses de l'ancien diocèse de Marseille (cf. F. Timon-David, *Les archives paroissiales de Marseille aux* XVIe *et* XVIIe *siècles, recherches dans les anciens registres de l'état civil*, Marseille, 1875, in-8° et pl.).

La *chambre de commerce* de **Marseille** conserve des archives curieuses depuis le XVIe siècle; on y remarque des instructions aux ambassadeurs, copies de traités de commerce, lettres de la Cour depuis 1633, règlements de manufactures, correspondance avec les consuls étrangers, rapports commerciaux avec l'Italie, Malte, l'Espagne, Tunis, le Maroc, documents sur les Capucins et les Jésuites. — INV. MS. de 1729, en 2 vol. in-fol. — INV. PUBL., par O. Teissier (Marseille, 1878, 1 vol. in-4°). — DOC. PUBL. : Eug. Plantet, *Correspondance des Deys d'Alger avec la Cour de France* (1579-1833), Paris, 1888, 2 vol. in-8°; — H. D. de Grammont, *Relations entre la France et la régence d'Alger*, Alger, 1882, 2 vol. in-8°; — le même, *Correspondance des consuls d'Alger* (1690-1742), Alger, 1890, 1 vol. in 8°; — *Mélanges historiques* (Coll. des Doc. inéd.), t. IV, pp. 755-784; — *Revue des Études Juives*, XII (1886), pp. 267-282, XIII (1886), pp. 277-294, et XVII (1888), pp. 100-110; — *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, III (1880), pp. 131-136.

L' *hôtel de la marine* à **Marseille** contient d'intéressants registres et quelques liasses ne remontant pas au delà de 1701 (ordonnances, arrêts et règlements, correspondance, rôles de désarmement) pour

le département maritime dont cette ville était le chef-lieu ; on y conserve aussi les archives de l'ancien quartier maritime de Cassis (correspondance de 1716 à 1733). — Inv. publ. : On a un *Inventaire des archives de la Marine à Marseille*, par L. D[oynel], Paris, 1888, in-8° (extr. de la *Revue maritime et coloniale*, 1887).

On consultera également : *Les prud'hommes pêcheurs de Marseille et leurs archives*, par Ch. Payan d'Augery, Aix, 1873, in-8°.

Il y a de curieuses archives à l'*intendance sanitaire* de **Marseille** : lettres et requêtes, commerce des Anglais et des Turcs dans la Méditerranée (xviiie siècle), correspondance avec le gouvernement français et les intendants de la province depuis 1680, avec les villes voisines de France, d'Italie (dep. 1677), d'Espagne (dep. 1701), de Corse et de Sardaigne (dep. 1763), d'Alger (dep. 1694) et du Levant (dep. 1638). Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 26-28.

L'*évêché* de **Marseille** possède des archives assez importantes remontant au xvie siècle ; M. l'abbé Albanès s'est chargé de les classer. Cf. abbé Albanès, *Sigillographie des évêques de Marseille*, Marseille, 1882, 1 vol. in-4°.

Les principales archives de *familles* sont, d'abord, conservées à **Aix** où les vieilles traditions provençales sont abondamment conservées. Nous devons citer, chez le marquis de Boisgelin, les archives des Boisgelin depuis 1270 environ, et des Laurent, marquis de Saint-Martin ; dossiers sur les familles provençales. M. de B., en s'aidant de son riche dépôt, a commencé la publication d'*Esquisses généalogiques sur les familles de Provence* (Draguignan, in-4°), dont le 1er volume est imprimé en grande partie ; — chez les Damien de Coye-Castelet : documents sur les Postes royales de Provence, dont la famille avait la direction avant 1789 ; — chez les de Garidel-Thoron : archives du Trésorier général des États de Provence, Joachim-Félix Pin, leur grand-père, et de l'avocat Pascal, qui plaidait tous les grands procès de son temps ; — chez les de Giraud d'Aguay : papiers du marquis de la Roquette ; — chez les d'Ille Gantelmi : titres des Gantelmi, concernant les fiefs d'Albaron, Graveson, etc., depuis 1301 ; — chez le marquis d'Isoard-Vauvenargues : correspondance inédite des d'Isoard avec les Bonaparte, pendant la Révolution ; documents sur le Concordat, provenant du cardinal d'Isoard, ancien auditeur de rote ; — chez le marquis de Lagoy : maisons de Meyran-Lagoy, de Piquet-Mejanes, etc. ; fiefs de Carqueirane, Nans, Lagoy, etc. ; nombreux manuscrits sur l'his-

toire locale; — chez les Lucas de Montigny : archives des Mirabeau, correspondance du marquis de Mirabeau, l'ami des hommes, avec son frère le bailli, en une douzaine de registres in-fol., utilisés par MM. de Loménie et Georges Guibal; — chez le comte de Montvalon : documents relatifs aux jésuites de Provence, par eux donnés, lors de leur expulsion, en 1763, à M. de Montvalon, conseiller au parlement, chef de leur parti, et utilisés en partie par M. l'abbé Méchin, dans ses *Annales du Collège royal Bourbon d'Aix* (Marseille, 1890-91, 3 vol. in-8°); — chez le marquis de Saporta : familles de Saporta, Boyer de Fonscolombe, Le Blanc d'Huveaune, etc.; documents sur les milices de Provence, publiés pour la plupart par M. de S. dans son livre sur *La Famille de madame de Sévigné* (Paris, 1889, in-8°), et sur le débarquement de Napoléon en 1815; — chez le baron de Saint-Marc : familles de Meyronnet, de Mathieu Castellar, etc.; lettres autographes de Turenne et de Condé au capitaine Mathieu, en partie publiées par M. de Saporta dans l'ouvrage cité plus haut; — chez les Forbin d'Oppède (riche chartrier de la famille de Forbin); — chez M. Hipp. Guillibert, les archives des Roux-Alpheran, comprenant notamment le recueil de l'affaire de l'avocat général Séguiran, des documents relatifs au chapitre, à l'Université, aux monastères, aux familles et aux sépultures d'Aix, la correspondance de l'historien Roux-Alphéran avec Portalis et Siméon, et les papiers du baron Ballant, procureur général sous Napoléon Ier. — Aux environs d'Aix se trouvent les *châteaux* de **La Salle**, à Saint-Marcel (Mme de Coriolis), avec un chartrier familial et local des plus précieux, remontant au XIVe siècle; — de **Barbentane**, avec le beau chartrier de la famille de Puget-Barbentane, qui remonte au XIIe siècle; — de **La Félicité** (mis Félix du Muy), possédant les titres de la comté de Grignan qui proviennent du maréchal Félix du Muy, ministre sous Louis XV; — et du **Grand-Saint-Jean** (vte Ludovic d'Estienne), renfermant entre autres documents des titres relatifs à la baronnie de Lambesc (1453-1489), à la baronnie de Châteaurenard (XVIe-XVIIe siècles), aux évêchés d'Antibes, Fréjus, Grasse et Vence (1303-1660), un registre des délibérations capitulaires du prieuré de Saint-Gilles-du-Gard (1593-1599), un mémoire des censives d'Ollioules (1517-1550), un répertoire des actes reçus par Hugues Fulconis, notaire à Brignoles (1559-1575), un rôle des chapellenies fondées dans l'église Saint-Sauveur d'Aix, enfin une relation journalière du siège de Toulon, par le gouverneur

m[is] de Langeron. — A **Arles** se signalent les archives des Roboly, seigneurs de Saint-Martin (chez M. de Roboly); — au château de **Barbegal**, près Aix (b[on] du Roure), archives exceptionnellement importantes où sont réunis, outre les titres des du Roure, près de trois mille documents intéressant 275 familles provençales. — A **Marseille**, MM. le marquis de Clapiers, le comte de Montgrand et de Marin de Carranrais possèdent leurs archives personnelles qui sont considérables; — M. de Borély a réuni les titres des Borély et des Le Maistre de Beaumont; — la famille Bazin possède la correspondance de Jean Bazin, ambassadeur de Henri II en Pologne; — M. Ferrary conserve des documents provenant des trois échevins que sa famille a donnés à la ville de Marseille; — M. le m[is] de Jessé-Charleval est riche en papiers provenant des Jessé, des Cadenet-Charleval et des Crappone; — au château du **Canet**, près Marseille, les archives des Sauvaire se trouvent chez MM. Payan d'Augery.

Les *notaires* de la région ont gardé également presque tous leurs minutiers. On possède un répertoire des protocoles conservés dans les études de l'arrondissement de **Marseille**, sous ce titre : *Généalogie de tous les offices des notaires de l'arrondissement de Marseille* (Marseille, 1844, in-4°); et l'on peut consulter à la Bibliothèque Méjanes, à Aix (ms. Bonnemant, n° 540), un Inv. ms. des archives des notaires de **Martigues** (xv[e]-xvi[e] siècles), par Bouquier. Cf. *Recherches sur les anciens notaires d'Arles*, par Em. Fassin (*Congrès archéologique de France*, XLIII (1876), p. 711). — Les protocoles du notaire Laget, de Marseille, ont déjà été quelque peu utilisés par I. Loeb, dans la *Revue des Études juives*, IX (1884), pp. 66-76, et par le D[r] L. Barthélemy, *Entrée du roi François I[er] en 1516 racontée par un notaire* (Marseille, 1884, in-8°, extr. des *Mémoires de l'Académie de Marseille*). — M[e] Granier, notaire à **Aix**, possède l'étude des anciens notaires apostoliques de l'archevêché, où l'on trouve plusieurs registres des hommages et reconnaissances présentés aux archevêques d'Aix par leurs vassaux de Puyricard, le Puy-Sainte-Réparade, Saint-Canadet, Jouques, et par les habitants du quartier d'Orbitelle de la ville d'Aix. — M[e] Béraud, à Aix, est le successeur des célèbres notaires Borrilly, dont les minutes sont très précieuses pour l'histoire locale, et qui ont exercé pendant 260 ans depuis 1585 (cf. *Boniface Borrilly; Lettres inédites écrites d'Aix à Peiresc* (1618-1631), par Ph. Tamizey de Larroque, Aix, 1890, in-8°, extr. des *Mém. de l'Académie d'Aix*).

L'*Académie* des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, qui fut fondée au XVIIIe siècle, a conservé quelques papiers et correspondances sur lesquels on est renseigné par l'abbé F. Dassy, dans son ouvrage : *L'Académie de Marseille, ses origines, ses publications, ses archives, ses membres* (Marseille, 1877, in-8°).

CALVADOS

Au *tribunal de commerce* d'**Honfleur** se trouvent quelques registres anciens provenant, notamment, des amirautés d'Honfleur et de Touques; cf. Ch. Bréard, *Les archives de la ville de Honfleur* (Paris, 1888, in-8°).

Le *port* d'**Honfleur** possède également une petite collection (25 volumes et 13 liasses) qu'on peut consulter aux bureaux de l'inscription maritime : registres matricules, rôles de bâtiments de commerce et documents relatifs aux invalides (les plus anciens sont de 1723). Des documents importants (lettres de Pontchartrain et de Seignelay), qui y ont été vus jadis par Jal, n'ont pu y être retrouvés lors d'inspections récentes. Cf. *Ministère de la marine et des colonies; commission supérieure des archives; rapport au ministre; actes et documents officiels; notes sur les archives du Havre, de Honfleur et de Fécamp* (Paris, 1888, in-8°), pp. 50-53 et 56.

L'*évêché* de **Bayeux**, qui possède les beaux manuscrits du chapitre, n'est pas riche en archives; à peine subsiste-t-il un lot de pièces antérieures à l'époque révolutionnaire.

Le *consistoire* de **Caen** a des registres anciens; cf. *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, IX (1860), p. 7, et XI (1862), p. 3.

Beaucoup de fabriques ont conservé dans ce département leurs titres qui remontent parfois au XVe siècle; nous connaissons les églises Saint-Julien de **Caen** (cf. Dr J. Pépin, *Notice sur la paroisse Saint-Julien de Caen*, Caen, 1882, in-8°), de **Robehomme**, de **Basseneville**, de **Montchamp-le-Grand**.

Quelques *châteaux* du Calvados ont d'importants chartriers; en première ligne nous citerons celui de **Thury-Harcourt** qui comprend, outre les papiers considérables de la famille d'Harcourt, les titres des seigneuries de Beuvron, de La Carneille, de Fresné-le-Puceux, de Grimbosc, d'Hamars, de La Mousse, de La Pommeraye, de Saint-Remy, de Tilly, de la Motte-Cesny, du prieuré de Saint-Nicolas de

Buron et de l'hospice Saint-Jacques du Bois-Halbout; ces archives ont été déjà largement utilisées par Ch. Hippeau dans ses divers ouvrages : *Le gouvernement de Normandie aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1863-1869, 9 vol. in-8°; — *Mémoires du comte de Tillières*, Paris, 1863, in-12; — *Lettres inédites de la princesse des Ursins, du prince de Vaudemont, du comte de Tessé et du cardinal de Janson au duc d'Harcourt*, dans les *Mémoires de l'Acad. de Caen*, 1862, pp. 396-516; — *Lettres inédites du général Dumouriez et de la Couldre de la Bretonnière* (*Mémoires de l'Académie de Caen*, 1863, pp. 339-404); — *Avènement des Bourbons au trône d'Espagne; correspondance inédite du marquis d'Harcourt, ambassadeur de France auprès des rois Charles II et Philippe V*, Paris, 1875, 2 vol. in-8°. — Au château de **Tournebu** (M. Ern. de Foucault) il existe de nombreux et précieux documents depuis 1181, analysés en partie ou indiqués pans Ch. Fierville : *Histoire généalogique de la maison et de la baronnie de Tournebu, d'après les archives inédites de cette famille*, Caen, 1867, in-4° (extr. du tome XXIV des *Mém. de la Soc. des antiquaires de Normandie*). — Au château d'**Ailly** (M. de Vauquelin) se conserve un chartrier des plus importants, composant toute l'histoire de la principauté d'Yvetot à partir du XIVe siècle et provenant du dernier seigneur d'Yvetot, grand-père du propriétaire actuel; M. A. Beaucousin en a profité pour écrire son livre : *Histoire de la principauté d'Yvetot*, Paris, 1884, 1 vol. in-8°. — Au château de **Vassy** (M. de Caulaincourt), archives riches et abandonnées; — à **Dampierre**, près Aunay, titres de la famille de Longaunay et de la châtellenie de Condé-sur-Noireau; — à **Fresne-Camilly** (comte d'Osseville), lettres de Sully, correspondance du marquis de Lisle et documents sur les opérations militaires de 1733-1734; — à **Martainville**, par Ussy (m^is d'Angerville), nombreuses archives de famille; — à **Saint-Germain-Langot**, titres de la famille d'Oillamson, venue d'Écosse en France sous le règne de François Ier; — à **Tierceville**, près Creully (c^te de Briey); cf. *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, III (1872), pp. 38-44; — à **Saint-Pierre-Azif**, archives de la famille de Guestiers; — à **Villers-sur-Mer**, important chartrier de la famille Pâris d'Illins (lettres de Franklin et du général Pâris à l'époque du premier Empire); — à **Douville** (m^is de Varennes), papiers de famille et, entre autres, lettres de Mazarin à l'ancêtre du propriétaire actuel, qui était ambassadeur à Constantinople; — enfin, chez le marquis de Matha, on peut signaler l'intéressante collection de papiers,

originaux et copies, réunis au XVIIIe siècle par Dom Lenoir pour son histoire projetée de la Normandie, et utilisés par Delarue, — Malheureusement le beau chartrier de **Courvaudon**, près de Villers-Bocage, paraît abandonné au pillage depuis la vente du château, il y a peu de temps encore propriété de la marquise de Briges : il serait peut-être encore possible d'en recueillir les débris. — Les archives du château d'**Escoville**, près Troarn, ont eu un meilleur sort ; ce qui n'est pas entré par voie de donation aux archives départementales du Calvados (ci-dessus, p. 106) est encore entre les mains de M. l'abbé Deslandes, curé de Robehomme : il y a là un grand nombre de pièces sur les Le Vallois, les Hautefeuille, les Cauvigny, avec de précieuses lettres de rois, princes et ministres, correspondances militaires et autres depuis Henri II.

On n'a, pour connaître les richesses accumulées chez les *notaires*, que le *Tableau des études de notaires de l'arrondissement de Caen, indiquant les notaires actuellement en exercice, leurs prédécesseurs, les anciennes minutes dont chaque étude est dépositaire* (Caen, 1854, in-4°). — Dans d'autres arrondissements, il y a de curieux dépôts ; on cite, par exemple, chez un notaire des environs de Pont-l'Évêque (cf. *R. P.*, 1885, p. 166) les comptes de l'hospice de Pont-l'Évêque pour le XVIIIe siècle et l'inventaire de ces archives hospitalières, daté de 1684 ; — et chez Me P. Bréard, à **Honfleur**, une collection de 224 registres de tabellionage des vicomtés de Roncheville, d'Auge et de Pont-Audemer, source du livre publié par Ch. et P. Bréard : *Documents relatifs à la marine normande et à ses armements au XVIe et au XVIIe siècle*, Rouen, 1889, 1 vol. in-8° (*Soc. de l'hist. de Normandie*).

La *Société historique* de **Lisieux** possède des papiers historiques importants ; on en trouve l'inventaire dans chacun des *Bulletins* de cette Société, depuis 1869.

CANTAL

Le greffe du *tribunal civil* d'**Aurillac** conserve encore les papiers de l'ancien présidial, qui sera prochainement réuni, comme les autres documents, au dépôt départemental. Celui de **Saint-Flour** possède trois volumes de jugements de la cour criminelle du Cantal pendant la Terreur.

Les administrations des *domaines* et des *forêts* ont encore dans ce département d'anciennes archives, inexplorées jusqu'ici.

A la *sous-préfecture* de **Saint-Flour**, on trouve un certain nombre de documents de l'époque révolutionnaire.

L'*évêché* de **Saint-Flour** ne possède plus, en fait de titres anciens, qu'une bulle originale du commencement du XIIe siècle, et une copie de la charte de fondation du prieuré de Saint-Flour.

La *fabrique* de l'église collégiale de **Murat** a conservé des documents intéressants depuis le XIVe siècle, qui sont destinés à être réunis aux archives départementales.

D'importants chartriers privés existent aux *châteaux* d'**Anjony**[1], à Tournemire, près Saint-Cernin (m^is de Léotoing); de **Bonnac**[2] (c^te de Saint-Poncy); de **Fargues**, près Saint-Mamet (famille de Miramon); de **Mazerolles**, près Mauriac (famille de Laprade); de **Conros**, près d'Arpajon (famille d'Humières); de **Comblot** enfin (c^te de Labaume), où se trouvent les procès-verbaux originaux (1586-1645) des chevauchées des vice-baillis d'Auvergne.

Il existe, pour les minutes conservées dans les études des différents *notaires* de l'arrondissement d'Aurillac, un répertoire imprimé fort rare, qu'on a l'intention de refaire et de réimprimer très prochainement.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Les greffes des *tribunaux civils* du département sont encore à réintégrer; le plus important est celui de **La Rochelle** contenant[3] les papiers du présidial et des juridictions secondaires de La Rochelle depuis 1604, les procédures de la prévôté et des sénéchaussées qui y ressortissaient, et un grand nombre de minutes de notaires à partir de 1496. — Les archives de la période révolutionnaire du tribunal de **Saintes** ont été inventoriées dans un article de M. Piet-Lataudrie (*Recueil de la Commission des arts de la Charente-Inférieure*, 2e série, II, pp. 215-387).

Au *tribunal de commerce* de **La Rochelle**, il y a, à partir de 1719, des collections de papiers fort intéressants qui ont déjà fait l'objet

1. Cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XLIV, p. 261.
2. Cf. *Annales de la Soc. des sciences, belles-lettres et arts du Puy*, XXIX, p. 385.
3. Voir plus de détails dans L. Delayant, *Bibliographie rochelaise* (La Rochelle, 1882, in-8°), pp. 77-78.

de trois publications de M. Em. Garnault : *Le commerce rochelais au XVIII[e] siècle ; I. La représentation commerciale de La Rochelle*, La Rochelle, 1888, 1 vol. in-8° ; — *Le commerce rochelais au XVIII[e] siècle ; II. Établissements maritimes de la Rochelle*, La Rochelle, 1887, 1 vol. in-8° ; — et *Le commerce rochelais au XVIII[e] siècle* ; *III. Marine et colonies de 1718 à la paix d'Aix-la-Chapelle*, La Rochelle, 1891, 1 vol. in-8°.

Il reste d'anciennes archives des justices seigneuriales et des minutes de notaires dans les greffes des *justices de paix* de **Saujon** et de l'île d'**Oleron**.

On signale à l'*évêché* de **La Rochelle** quelques chartes originales et une copie du cartulaire de Maillezais.

L'*église réformée* de **La Rochelle** a des archives importantes[1] ; cf. *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, VI, p. 419 ; VII, pp. 93, 220 et 361 ; et XII, p. 119. — De plus, un bon nombre de temples saintongeais ont au moins conservé leurs registres de consistoires ou d'état civil ; cf. *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XI (1862), pp. 316-322.

Les archives de la *marine* et de l'inspection maritime à **Rochefort** sont importantes : elles renferment d'abord une série de correspondance considérable, allant de 1671 à 1793 (non compris une collection de dépêches de la Cour conservée à la Bibliothèque du port, 353 vol. de 1672 à 1815), des documents relatifs au personnel (1678-1790), aux conseils de marine (1777-1792), aux constructions navales (1785), aux travaux et bâtiments civils (1714-1787), aux substances (1705-1759), à l'artillerie (1750-1793), aux chiourmes (1778-1789), aux passagers pour Québec (1747) et aux forges de Ruelle (1758-1797) ; — INV. MS. sommaire, en double à Paris, bureau des Archives du ministère de la marine ; — DOC. PUBL. : *Rochefort en 1672-3*, par L. Delavaud, dans les *Archives historiques de la Saintonge*, XI, pp. 247-322. — L'administration de la marine possède encore, à **La Rochelle**, 22 volumes de matricules et d'inscription maritime (1704-1788) ; — à **Marennes**, 15 registres matricules (1749-1796) et dix liasses de rôles d'équipages (1749-1790) ; — à **Royan**, 11 registres matricules (1776-1803) ; — et à **Saint-Martin-de-**

1. L'inventaire des archives du consistoire de La Rochelle, du D[r] Bouhereau, a paru dans l'*Étude historique sur l'église réformée de La Rochelle*, par L. Delmas (Toulouse, 1870, in-12), pp. 416-434. — Cf. L. Delayant, *Bibliographie rochelaise*, p. 76.

Ré, 5 vol. d'ordonnances, 5 liasses de correspondances (1753-1790) et 19 vol. de rôles d'équipages (1753-1790).

Les *châteaux* de **Chadignac**, près Saintes, et des **Touches**, à Fouras, ont de riches chartriers; — celui d'**Ars**, près Dompierre-sur-Charente (v^te^ de Brémond d'Ars), possède une collection de titres de famille importante, et quelques documents d'histoire générale qu'a publiés M. Th. de Brémond d'Ars : *Procès-verbal de l'assemblée du ban et de l'arrière-ban de la sénéchaussée d'Angoumois, en septembre 1635* (Niort, 1866, in-8°), et *Procès-verbal de l'assemblée des trois ordres de la Sénéchaussée de Saintonge, convoqués et réunis à Saintes en 1789* (Saintes, 1867, in-8°); — au château de **Plassac**, près Saint-Genis, chartrier dont le propriétaire, le m^is^ Elie de Dampierre, s'est intelligemment servi pour son livre : *La Saintonge et les seigneurs de Plassac; le duc d'Épernon* (Paris, 1888, in-8°); — chez M. le comte de Saint-Marsault, titres historiques déjà connus en partie (cf. *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, XIV, passim). — M. D. Joly d'Aussy a publié l'inventaire des titres composant le chartrier du château de **Crazannes** dans le *Bulletin de la Société des archives historiques de Saintonge*, II, pp. 193 et 303; — sur les papiers anciens conservés à **Usson**, cf. même *Bulletin*, II, p. 300, et *Recueil de la Commission des arts de la Charente-Inférieure*, 2e série, III (1884), pp. 247 et 325. — Signalons encore les archives de la *famille* Boybelland de Monverteuil, à **Ozillac**; celles de la maison de Verdelin en Saintonge (des lettres provenant de ce dernier dépôt ont été imprimées dans la *Revue d'Aunis et de Saintonge*, de nov.-déc. 1866); et celles de M. Monbeuil, à **La Tremblade** (*Bulletin de la Société du protestantisme français*, XV, p. 317).

On sera très exactement renseigné sur l'état des minutes dont sont encore détenteurs les différents *notaires* du département, en consultant le travail de M. L. de Richemond : *Archives des notaires du département de la Charente-Inférieure ; indication des lieux de dépôts; tableaux fournis par les chambres des notaires* (La Rochelle, 1867, in-8°). La plupart d'entre eux ont des archives qui remontent au XVIe siècle.

La *Société des archives historiques de Saintonge*, à **Saintes**, a réuni quelques papiers, parmi lesquels nous citerons les registres de l'église réjormée de Tonnay-Boutonne (1683-1685), donnés par M. Denys d'Aussy; — de même, la *Commission des arts et monuments historiques*, à **La Rochelle**, possède des archives où se trouve

le livre des entrées des Nouvelles catholiques de Pons ou communauté des Dames de la Foi (cf. *Revue de Saintonge et d'Aunis*, mai 1888, p. 197, et *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, juin 1890, p. 330).

CHER

Quelques *châteaux* et *familles* de ce département possèdent des archives intéressantes : M. Alb. des Méloizes, descendant de Coligny par les femmes, possède un curieux chartrier et une correspondance politique considérable pour les XVI[e] et XVII[e] siècles (cf. *Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, juillet 1843, p. 100); — M. le marquis Amelot du Chaillou possède les archives politiques de ses ancêtres, dont de nombreux extraits ont été publiés par le baron de Girardot : *Correspondance de Louis XIV avec le marquis Amelot son ambassadeur en Portugal* (1685-1688), Nantes, 1863, in-8°; et *Correspondance diplomatique de Louis XIV avec Amelot son ambassadeur à Madrid* (1705-1709), Nantes, 1864, 2 vol. in-8°; — le m[is] de Mortemart conserve à **Meillant** un magnifique dépôt d'archives locales auxquelles sont venus se joindre une partie des papiers des Clèves-Gonzague et des Mancini-Mazarin, qui offrent des documents précieux sur les maisons de Sancerre, de Bueil, de La Rochefoucauld, de Brichanteau, de Charost; — le m[is] de Nicolay possède à **Blet** tous les titres de cette ancienne seigneurie qui fut celle des Saint-Quentin, puis en dernier lieu devint la propriété d'une des branches des Simiane, dont le propriétaire possède aussi [à Paris] les archives; — M. Lebourgeois détient à **Graçay** une partie des papiers de la maison de La Châtre de Maisonfou; — M. G. Vallois a publié un article intitulé : *Mes archives, Mennetou-sur-Cher*, dans les *Mémoires de la Soc. des antiquaires du Centre*, VIII (1879), pp. 107-203; — enfin du chartrier du château du **Pezeau**, en Sancerrois (m[is] de Vogüé), ou se trouvent réunis, à des documents locaux considérables depuis le XIII[e] siècle, une partie des papiers de Villars, a été tiré un document (relatif à Sully) imprimé par M. de Vogüé lui-même dans les *Notices et Documents* publ. par la Soc. de l'histoire de France (Paris, 1884, in-8°), pp. 387-408. — Les débris des archives particulières de l'ancienne seigneurie d'**Avor** et **Farges-en-Septaine**, près Baugy, ont été recueillis par M. G. Vignat qui a donné le sommaire des actes anté-

rieurs au xve siècle dans sa brochure : *Note sur les archives seigneuriales d'Avor et Farges-en-Septaine*, Paris, 1878, in-8° (extr. de la *Revue historique et nobiliaire*, 1876-77).

CORRÈZE

Les archives de *familles* sont nombreuses et riches dans cette contrée. M. J.-B. Champeval en a donné un rapide mais précieux aperçu dans le *Bulletin de la Soc. archéologique et historique du Limousin*, XXXVI (1889), pp. 321-330. Pour nous, nous nous contenterons de citer ici les chartriers du m^is de Cosnac, à **Cosnac** (seigneuries de Cosnac et des environs depuis le xiie siècle); — du b^on de Costa, à **Beaulieu** (archives de la maison Roquet d'Estresses et de la seigneurie des Ondes en Rouergue); — des Labrunie de Laprade, à **Balager** (documents terriens anciens et précieux); — de M. Clément-Simon, à **Bach** (titres sur les Turenne, les Comborn et les Ventadour, remontant au xve siècle; cf. *Bulletin de la Soc. des sciences, lettres et arts de Pau*, I, pp. 41-43); — des Ambert de Sérilhac, à **La Garde** (documents relatifs à la famille de Selve); — de la comtesse d'Humières, à **La Majorie** (abondante correspondance du xviiie siècle); — du v^te de Bony, à **Juvet** (titres très anciens de cette maison); — du v^te de Chazettes de Bargues, à **Saint-Victour** (titres du prieuré et de la famille de Fénis; cf. *Bulletin de la Soc. des sciences, lettres et arts de la Corrèze*, 1891, pp. 164 et ss.); — de M. de Lamaze, à **Vignols** (papiers de Roffignac et sur Allassac); — du c^te de Lavaur de Sainte-Fortunade, à **Boussignac** (titres de famille des Pompignac et des Bretenoux); — du c^te de Sartiges, à **Soulages** (papiers des Plaisant de Bouchiat et des Le Bijardel); — de M. le b^on de Meynard, à **Copeyre** (titres sur Chaussenejoux et Gluges); — de M. Montbrial, à **Beaulieu** (nombreuses minutes de notaires des xviie et xviiie siècles); — du c^te de Seilhac, au **Mons** (papiers sur Malemort et documents de famille); — du c^te de Combarel, à **Gibanel** (papiers des Pot de Rhodes, titres des seigneuries de Gibanel, Verniolles et Monceaux); — de M. de Braquillanges, au **Bech** (archives de la maison de Meynard de Laforge); — du c^te de Montbron, à **Forsac** (papiers anciens de la famille de Parel d'Espeyrut); — de M. de Selve de Sarran, à **La Ganne** (titres depuis le xive siècle); — de M. le m^is de Lubersac (chartrier considérable); — des Seguin, à **La Chabroulie** (papiers des Vielcastel et des

Boysse). — On peut citer encore les titres de propriété des châteaux de **Beyssac**, du **Bournazel**, de **Cautines**, du **Jayle**, de **La Sudrie**, de **La Grénerie**, de **Lespinasse**, du **Rieu**, de **Saint-Priest**, de **Tudeils**, du **Poujet**, du **Cher**, de **Lentillac**, de **Viers**. — Les papiers du fameux cardinal Dubois n'ont pas péri, et M. V. de Seilhac en a tiré une publication intitulée : *L'abbé Dubois premier ministre de Louis XV* (Paris, 1862, 2 vol. in-8°).

Pour les études de *notaires* de la Corrèze, on trouvera, dans l'*Annuaire de la Corrèze* de 1878, pp. 289-297, un tableau dressé par O. Lacombe, alors archiviste départemental, contenant une « table générale des notaires du Bas-Limousin de 1760 à 1816 », suivie du relevé des noms des notaires royaux et subalternes de la généralité de Limoges (élections de Tulle, de Brive, de Limoges); mais ces listes ne contiennent aucune indication de dates et ne font pas connaître la succession des titulaires d'un même office. — Il existe un tableau imprimé sommaire des notaires de l'arrondissement de **Tulle**, avec indication de leurs archives; mais cette publication fort incomplète remonte à peine au commencement de ce siècle et ne peut être d aucun intérêt pour les études historiques. Dans quelques études, notamment à **Treignac** et à **Turenne**, les actes conservés remontent au xve siècle ; à **Troche**, on a signalé un riche fonds de documents sur la Chartreuse de Glandier et l'existence des registres capitulaires de l'abbaye de Vigeois (1741-1744).

CORSE

Les *familles* Pozzo di Borgo[1], de Morati de Saint-Florent, Peraldi, Cuneo d'Ornano, Tartaroli, Abbattucci et Recco ont des archives importantes et pouvant intéresser, soit l'époque de la réunion de cette province à la France, soit la famille Bonaparte, soit enfin les évènements révolutionnaires de 1830 à Bastia.

Les vieilles minutes des *notaires* de la Corse sont mal connues, et leur réintégration aux archives départementales est loin d'être prochaine.

1. Cf. *Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie en France, et du comte de Nesselrode, depuis la restauration des Bourbons jusqu'au Congrès d'Aix-la-Chapelle* (1814-1848), par Ch. Pozzo di Borgo, tome Ier (Paris, 1890, in-8°).

COTE-D'OR

Un certain nombre de *châteaux* de la Côte-d'Or contiennent des archives importantes pour l'histoire générale. En première ligne il faut citer celui de **Grosbois-en-Montagne**, près Vitteaux, où se trouvent, mêlés au fonds propre de l'ancienne seigneurie, de nombreux documents enlevés jadis aux archives de la Franche-Comté et de la ville de Besançon, et dont la place naturelle serait à la préfecture du Doubs (cf. *Revue des Soc. savantes*, 4e série, I (1865), pp. 203-215 ; 5e série, VI (1873), pp. 236-249, et *Nouvelle revue historique du droit français et étranger*, 1877, pp. 680-1). — A **Commarin**, près Sombernon (cte Arthur de Vogüé), on trouve des titres depuis le xve siècle, notamment sur les Dinteville (cf. *Revue de Champagne et de Brie*, 1891, pp. 35 et s.). — A **Époisses**, près Semur (cte de Guitaud), se conservent des archives très précieuses depuis le xiiie siècle, bien classées et intéressantes aussi bien pour l'histoire de la Bourgogne que pour l'histoire générale, notamment pour le siècle de Louis XIV (lettres de Mme de Sévigné, du grand Condé, etc...); cf. un ms. de la Bibliothèque de Dijon intitulé : *Abrégé chronologique et historique sur le château, le bourg et la seigneurie d'Époisses, dressé sur les titres originaux et anciens monuments conservés au trésor des chartres de cet ancien château* (fonds Boudot, n° 79), et Ern. Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, tome IV (Paris, 1891, in-8°). — A **Pouilly-en-Auxois** se trouvent les archives de *famille* de M. de Montille ; — à **Rochefort-sur-Brevon**, par Aignay-le-Duc, celles de M. le comte Maxence de Froissard de Broissia ; — à **La Rochette-Manlay**, une partie des titres de la famille de Grossolles à partir du xvie siècle (cf. *Compte rendu de l'administration provinciale d'Auch*, Agen, 1887, in-8°) ; — à **Montbard**, celles des Nadault de Buffon qui ont servi aux deux publications suivantes : *Correspondance inédite de Buffon*, publ. par H. Nadault de Buffon (Paris, 1860, 2 vol. in-8°) ; et *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Montbard d'après le manuscrit inédit de Jean Nadault*, publ. par L. Mallard et Nadault de Buffon (Dijon, 1882, 1 vol. in-8°).

On n'a pour se guider dans les archives des *notaires* que le *Livret indicatif des notaires de l'arrondissement de Dijon en exercice au 1er mai 1841, des minutes dont chacun d'eux est détenteur, des*

anciennes minutes déposées à la Chambre, des anciens notaires dont les minutes sont déposées aux archives du département (Dijon, 1841, in-fol.).

COTES-DU-NORD

L'administration de la *marine*, à **Paimpol**, possède un petit dépôt composé de 25 vol. relatifs au personnel et à la police de la navigation, de 1751 à 1790, et de rôles d'équipages de 1782 à 1790.

Il existe dans ce département quelques archives de *châteaux* importantes; nous pouvons citer **Bonabry**, à Hillion (c[te] Lecorgne), où sont les papiers de la seigneurie d'Yffiniac; — **Coatromarc'h**, à Trémel (b[on] de Rosmorduc), contenant les titres de la famille Le Gentil de Rosmorduc depuis 1336, des familles de Coëtlogon et de Trogoff à partir du XVI[e] siècle, des familles Woodford (documents diplomatiques anglais pour le siècle dernier et comptes rendus au *Foreign Office* des opérations militaires de Napoléon I[er] de 1804 à 1808) et van der Plaat van Honswijk (documents militaires hollandais et russes de la fin du XVIII[e] siècle), avec des copies d'anciennes montres des familles nobles de Bretagne (XV[e]-XVI[e] siècles) et des autographes des rois de France depuis Henri IV, de Georges II roi d'Angleterre, de Catherine de Russie, de Ph.-Em. de Lorraine, duc de Mercœur, de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, du comte de Toulouse, du duc de Penthièvre, du marquis de Montcalm, des princes et princesses de la maison d'Orange; — **L'Argentaie**, à Saint-Lormel, où sont des archives depuis le XIV[e] siècle relatives à la seigneurie du même nom et à la famille Rioust de l'Argentaye, et des documents relatifs aux Montfort, aux Duguesclin, aux Malestroit; — **Pommorio**, à Tréveneuc, renfermant des papiers intéressants depuis le XV[e] siècle sur les sires de Coetmen et de La Rochejagu, les archives de la châtellenie de Landegonnet et de la vicomté de Pommorio; — enfin **Robien**, à Quintin (m[is] de Robien), où se trouve une riche collection de titres relatifs à l'histoire locale et à l'histoire de la famille.

DORDOGNE

Au *greffe* du tribunal civil de **Périgueux** sont restés des documents très importants pour la période révolutionnaire, mis en ordre et

publiés en partie sous cette forme : *Le tribunal criminel et révolutionnaire de la Dordogne sous la Terreur; documents authentiques*, Périgueux, 1880-1881, 2 vol. in-8°. — A celui de **Bergerac** l'on conserve les sentences de l'ancien sénéchal depuis 1721.

La *confrérie* des Pénitents blancs de **Sarlat** a quelques papiers anciens.

Il y a des archives assez utiles à consulter au point de vue local dans les *châteaux* de **Lanquais** (M. de Gourgues); **Saint-Pompon** (m^is^ de Comarque), où se trouvent des protocoles de notaires depuis le XVIIe siècle; **Bayac**, **Paluel** à Saint-Vincent-le-Paluel, et **Fénelon** à Sainte-Mondane. — M. de Mourcin, aujourd'hui décédé, possédait un riche cabinet de chartes originales périgourdines remontant au XIIIe siècle; et Mme de Bacalan, née Delpy de la Roche, possède des documents non moins anciens, les titres des seigneurs de La Roche-Pontissac dont elle descend, ceux de la maison de Champberlhac, et des registres de notaires du XVe siècle.

Un certain nombre de *familles* possèdent des archives dignes d'être explorées; nous nommerons spécialement les Vaucocour [1], à **Thiviers**; le m^is^ de Fayolle, à **Tocane Saint-Apre**; le m^is^ de Chantérac, à **Chantérac**, près Neuvic [2]; le c^te^ de la Panouse, à **Cours-de-Pile**; le m^is^ de Lestrade, à **Payzac**; le Cte O. de Saint-Exupéry, à **Bourniquel**; M. de Beynac, au château de **Saint-Saud**; le comte de Béarn, à **La Roche-Beaucourt**; M. Gaston de Gérard, à **Sarlat**,

1. Cf. J. de Mouriez, *Mémoire sur la maison de Vaucocour, avec documents authentiques*, Périgueux, 1862, in-8°.

2. On annonce que le m^is^ de Chantérac a l'intention d'offrir ses papiers de famille aux archives départementales de la Dordogne. Il a d'ailleurs fait déjà don, en 1891, aux Archives nationales où ils sont désormais cotés AB. XIX, 216-312, des nombreux papiers qu'il possédait du chef de sa femme, dernière héritière des Bassompierre. Ces documents, précieux surtout pour l'histoire de la Lorraine, comprennent trois fonds importants : *Fonds Bassompierre*, avec les titres généalogiques de la famille depuis 1424, pièces originales munies de sceaux, et titres de propriété des seigneuries de Bassompierre près Audun-le-Roman (dep. 1522), de Baudricourt et Saint-Menge près Mirecourt (dep. 1281) et de Removille près Châtenois (XVIe-XVIIIe siècles); — *Fonds Crussol*, avec les titres de famille des marquis de Crussol aux XVIIe et XVIIIe siècles, ceux de leurs alliances avec les maisons de Clerembault, Colbert de Villacerf, Colbert de Saint-Pouange, Fleuriau d'Armenonville, Fleuriau de Morville, de Longueval, de Vienne (le plus ancien original de 1264), et d'abondants titres de propriété à partir du XIIe siècle; — *Fonds Ogny*, avec les actes et procédures relatifs tant à la seigneurie d'Ogny, à Marcilly (Côte-d'Or), qu'à la succession du baron d'Ogny au XVIIIe siècle.

dont les papiers sont spécialement intéressants pour le Sarladais [1] ; et surtout les archives du duc de Caumont La Force, à **La Force**, dont les titres de famille ont été explorés par le Dr Galy : *Le livre Caumont, de 1416* (Paris, 1845, in-8°) ; et par le mis de La Grange : *Mémoires authentiques de Jacques Nompar de Caumont La Force, maréchal de France, ainsi que de ses deux fils les marquis de Montpouillan et de Castelnault* (Paris, 1843, 4 vol. in-8°). — Sur les papiers de la famille Dutard, alliée aux Lespine, cf. *Bulletin de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1876, p. 248.

DOUBS

Les *greffes* des tribunaux civils du département ne possèdent plus que les doubles des anciens registres paroissiaux, qui sont répertoriés dans le travail de J. Gauthier : *Inventaire sommaire des registres d'état civil ancien conservés dans les archives communales et judiciaires du Doubs*, Besançon, 1879, in-8° (extr. de l'*Annuaire du Doubs*). — Avant d'avoir été transportées à la Préfecture, les archives du greffe de **Pontarlier** avaient été utilisées par M. G. Leloir, pour son étude : *Mirabeau à Pontarlier* (Pontarlier, 1886, in-8°).

On cite les *cures* de **La Rivière**, **Sainte-Colombe** et **Saint-Point** comme ayant conservé les titres anciens de la commune ; à Sainte-Colombe il y a plus de trois cents pièces remontant au XVe siècle ; à Saint-Point on y trouve mêlés des documents sur le prieuré.

La plus grande *famille* ayant conservé des archives franc-comtoises a pour représentant actuel M. le marquis de Lorges, qui détient une partie considérable des archives de la maison de Chalon-Orange, précieuses pour l'histoire générale des XVe-XVIIe siècles ; mais ce possesseur n'en autorise pas la communication, et l'on est contraint de se contenter d'un INV. MS. ancien de ce chartrier, qui peut être consulté aux archives départementales du Doubs. — MM. le mis de Vaulchier, le mis de Moustiers, et le vte de Saint-Mauris ont aussi d'importants papiers de famille.

Pour se guider dans les minutes des anciens tabellions restées chez les *notaires* actuels, on n'a que le *Tableau des notaires de l'arrondissement de Besançon... et état nominatif, par ordre alphabé-*

1. Utilisés, ainsi que les précédents, dans la *Sigillographie du Périgord*, de M. Ph. de Bosredon.

tique, de tous les notaires décédés ou ayant cessé leurs fonctions, dont les minutes se trouvent au pouvoir des notaires de cet arrondissement (Bssançon, 1811, in-4°).

DROME

La direction des *Domaines*, à **Valence**, a conservé ses vieux registres.

Au *château* du **Fayet** (en Dauphiné), où Marie Touchet fit ses couches en 1573, se trouvent des papiers historiques, notamment les instructions données à Hector de Maniquet, seigneur du lieu, envoyé par Charles IX en Saxe et en Hesse (cf. *Bulletin de la Soc. d'arch. de la Drôme*, I, pp. 57-84); — à **Bourg-lés-Valence** (m^is de Sieyès), documents depuis le xve siècle, entre autres un journal du siège de La Mure en 1580, par Guillaume de Rivail, seigneur de Blagnieu (cf. *Bulletin de la Soc. d'arch. de la Drôme*, II, pp. 333 et ss.); — à **Châteauneuf-de-Mazenc** (b^on de Vissac), fonds considérable et précieux d'archives depuis le xiiie siècle; — chez le m^is d'Aulan, beau chartrier (cf. *Bulletin du comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1884, pp. 45-67; — au **Plan de Baix**, archives importantes pour l'histoire du xvie siècle; — chez M. An. de Gallier, à **Tain**, se trouvent les archives de la baronnie de Clérieu; — au château de **Grignan**, un fonds d'archives assez peu important (cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, IV, pp. 316-343); — chez M. le m^is de Florent, à **Tain**, et chez M. le v^te de Sallemard, à **Peyrins**, il y a également des titres anciens et des correspondances historiques; cf. Cte Douglas et J. Roman, *Actes et correspondance du connétable de Lesdiguières*, Grenoble, 1878-1884, 3 vol. in-4°.

Une mention spéciale doit être réservée à la collection Morin-Pons, que le possesseur, M. Morin, banquier à Lyon, a enrichie des papiers des familles dauphinoises de Moulinet, Le Tellier d'Irville et de Rochas : il existe un premier fascicule d'un inventaire rédigé par MM. C.-U.-J. Chevalier et J. Lacroix : *Inventaire des archives dauphinoises de M. Henry Morin-Pons*, tome I (Valence, 1878, in-8°).

Pour les minutes de *notaires*, on pourra recourir à la *Statistique notariale de l'arrondissement de Valence, accompagnée de notices historiques sur les diverses localités de cet arrondissement* (1335-1888) [par l'abbé Jules Chevalier], Romans, 1888, in-8°. — Il n'est pas

rare de trouver chez les notaires de ce pays des minutes du xve siècle, comme à **Grignan**, ou du xvie, comme à **Saint-Martin-de-Vercors**.

EURE

Le *greffe* du tribunal civil de **Pont-Audemer** détient des sacs de procédures des deux derniers siècles (non classés) qui semblent provenir des anciennes juridictions de Quillebœuf.

Les *fabriques*[1] des églises de **Bernay** ont quelques papiers des xviie et xviiie siècles ; cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4e série, I, pp. 147-166, et abbé Porée, *Le registre de la charité des Cordeliers de Bernay*, Rouen, 1887, in-8°. — La *cure* paroissiale de **Gisors** a de très importantes archives, conservées avec soin et commençant au xve siècle (fondations à partir de 1426 ; délibérations depuis 1573, et comptes depuis 1476 presque sans interruption ; titres de propriété, terriers et plans relatifs à Boisgeloup, Éragny, Trie-Château, Neaufles, Guerny et Haqueville ; registre de la confrérie N.-D. de l'Assomption, du xive siècle ; comptes de la confrérie Saint-Antoine au couvent de l'Annonciade, à partir de 1528 ; documents sur les Ursulines, l'Hôtel-Dieu, le collège de Gisors ; registre des décrets relatifs à la municipalité de Gisors, du 3 novembre 1789 au 18 juillet 1790 ; registres provenant de l'ambulance des première et troisième divisions de l'armée de Sambre-et-Meuse, en l'an V, etc.) ; elles ont déjà été utilisées par L. de Laborde, dans les *Annales archéologiques*, IV, pp. 144, 206 et 319 ; par l'abbé Blanquart, dans les *Mémoires de la Soc. hist. et arch. du Vexin*, VII, p. 53, et dans le t. LVI du *Congrès archéologique de France* (1889), pp. 378-391 ; et par l'abbé P. Lefebvre, dans sa brochure : *Église de Gisors, confrérie et chapelle de N.-D. de l'Assomption* (Gisors, 1882, in-8°).

Les chartriers de *châteaux* les plus considérables du département sont : à **Acquigny** (c^esse^ du Manoir), d'où a été tiré par l'abbé P.-F. Lebeurier l'*État des anoblis en Normandie de 1545 à 1661*

1. Presque toutes les fabriques de ce département possèdent les intéressantes archives des *charités* locales, associations religieuses pour l'enterrement gratuit des morts. Les plus anciens documents relatifs aux charités sont du xive siècle ; il y en a beaucoup du xve ; la plus grande partie appartient aux deux derniers siècles. Cf. sur les charités normandes et leurs archives un article anonyme dans le *Magasin pittoresque* de 1876.

(Evreux, 1866, in-8°); — de **Breuilpont** (c^te Louis de Talleyrand), avec des comptes de la seigneurie depuis 1479, des aveux, contrats, registres du tabellionage et documents divers concernant les seigneuries de Saint-Chéron, Merey, Fief-Bataille et Villegast (cf. *Recueil de la Soc. libre de l'Eure*, 3e série, I (1851), pp. 425-457); — de **Broglie** (duc de Broglie), avec d'importantes archives de famille; — de **Chambray**, à Gouville (m^is de Chambray), contenant beaucoup de titres sur la noblesse normande depuis le XIIIe siècle et une correspondance inédite de Jean-Jacques Rousseau; — de **Dangu** (c^te Pozzo di Borgo), important pour les localités voisines du Vexin; — de **Brumare**, près Routot (c^te E. de Bressac), renfermant une correspondance politique très importante, des années 1658-1660, adressée au duc de Navailles, ambassadeur en Italie [1]; — de **Mainneville** (M. Brossard); — de **Gros-Theil** (archives de M. Edmond Assire, des deux derniers siècles, utilisées par O. de Poli, *Robert Assire, étude historique et biographique*, Paris, 1887, in-12); — de **Pont-Saint-Pierre** (b^on d'Houdemare); — enfin de **Melleville**, près Évreux, qui a servi aux publications de M. Ch. Molle : *Notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville d'après des documents tirés du chartrier de Melleville* (Évreux, 1888, in-4°), et *Notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville, additions et justifications* (Évreux, 1890, in-4°).

EURE-ET-LOIR

Le *greffe* du tribunal civil de **Châteaudun** a conservé une partie de ses archives judiciaires, pour les deux derniers siècles (fonds des bailliages y ressortissant).

Les bureaux de l'*enregistrement* et *des domaines* n'ont versé au dépôt départemental aucun registre ancien; la plupart ont conservé des documents qui n'ont plus pour eux qu'un intérêt de curiosité rétrospective.

Un important et précieux fonds d'archives se trouve au *château* de **Maintenon** (marquis de Noailles) [2]; — il existe aussi des papiers

1. La table générale de ces documents diplomatiques a été publiée dans la *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, III (1872), pp. 166-242.

2. Une partie des papiers de Noailles se trouvait à la bibliothèque du Louvre, incendiée en 1871, et n'est plus connue aujourd'hui que par l'utile publication de Louis Paris : *Les papiers des Noailles à la Bibliothèque du Louvre* (Paris, 1875, in-8°).

considérables aux châteaux de **Villebon** (m^is^ de Pontoi-Pontcarré) qui fut la demeure de Sully; — de **Charbonnières** (M. de Girard de Charmoy), qui remontent au XVIe siècle; — d'**Auneau** (Mme de Rutant); — de **Courtalain** (m^is^ de Gontaut); — de **Maillebois** (Mme Latham); — de **Chantemesle**, à Logron (m^is^ de Narbonne-Lara); — d'**Aunay**, à Saint-Christophe (M. Lefèvre-Pontalis); — de **Moléans** (m^is^ de Prunelé); — de **Cambray**, à Germignonville (b^on^ de Cambray); — **La Perrine**, à Saint-Christophe (M. Lecomte); — **Varize** (m^is^ de Cossé-Brissac); — d'**Houville** (m^is^ de Maleyssie); — de **Montigny-le-Ganelon** (m^is^ de Lévis); — de **Romilly-sur-Aigre** (près Cloyes) où se conservent les archives de la famille de Tarragon; — de **Sainte-Radegonde** (près Lanneray) que M. le b^on^ Pron a mises à la disposition de MM. A. Bellenger et H. de Gastel pour leur brochure : *Quelques notes sur Sainte-Radegonde*, Châteaudun, s. d., in-8° (extr. des *Bulletins de la Société dunoise*, t. VI); — de **Béville-le-Comte** (archives de la famille de Lattaignant); — de **Roinville-sous-Auneau** (M. de Ramezay); — de **Vierville** (M. de Poilloue); — de **Dreux** enfin (c^te^ de Paris), où l'on trouve, bien cataloguées, des archives terriennes importantes, entre autres les statuts des corporations de Pont-Audemer (XVe siècle) et des documents du XVIIIe siècle relatifs aux verreries d'Argonne.

L'*évêché* de **Chartres** n'a que d'insignifiants titres anciens (cf. *Mémoires de la Soc. d'archéologie d'Eure-et-Loir*, X, p. 137), et un registre de procès-verbaux du chapitre pendant l'époque révolutionnaire, utilisé par l'abbé Sainsot (*idem*, IX, pp. 86 et ss.).

FINISTÈRE

Il reste encore des registres anciens aux bureaux des *domaines* de **Châteauneuf-du-Faou, Concarneau** et **Rosporden.**

Les archives de la *marine*, à **Morlaix**, ne remontent qu'à 1734. — A **Brest**, elles sont beaucoup plus importantes. Elles remontent à 1671, et les principales séries renferment 435 volumes de correspondance (1672-1790); les dossiers du personnel (1723-1786), les rôles d'équipages, 35 vol. de 1736 à 1789, des brevets d'officiers et instructions à partir de 1676; des documents relatifs aux conseils de marine, aux constructions navales (1745-1790), aux travaux et fortifications (1680-1788), aux approvisionnements et subsistances (1721-1791), aux chiourmes (1749-an VI), aux invalides (1718-1784), aux prises (1741-1782), à l'académie de marine (1752-

1793); et des lettres du commissaire général Lambert, ordonnateur à Saint-Domingue (1756-1757). — Inv. ms., sommaire, en double à Paris, au bureau des archives du Ministère de la marine. — Doc. publ., par Alfr. Doneaud du Plan, dans la *Revue maritime et coloniale* dep. 1879, *passim*.

Au *château* de **Crec'h-Balbé**, en Saint-Urbain (M. de Goesbriand), se trouvent des archives de famille importantes; — au château de **Guerguélégan**, en Briec, se conservent les papiers de la famille de Plœuc depuis le xvi[e] siècle[1]; — au château de **Kerouzéré**, près Saint-Pol de Léon (M. H. du Rusquec), existent les archives de l'ancienne baronnie de Penmarc'h; — à **Kerustum** en Ergué-Armel, M. Pastol possède des documents très intéressants de l'époque révolutionnaire, provenant du conventionnel Guezno, ami de Latour d'Auvergne et l'un des pacificateurs de l'Ouest avec le général Hoche; — au château de **Kernuz**, près Pont-l'Abbé, M. P. du Châtellier a de nombreux documents provenant de l'évêché de Cornouailles.

GARD

Au greffe de la *Cour d'appel*, à **Nîmes**, se trouvent réunies les archives révolutionnaires et les importants papiers historiques provenant du présidial[2], de la sénéchaussée et des juridictions inférieures, et de l'ancienne Cour des conventions. Les registres de plumitifs commencent en 1641, de dictums en 1725, de baux, décrets et procédures en 1651. Cf. M. Roussellier, *La cour des conventions royaux*, Nîmes, 1877, in-8°.

L'*évêché* de **Nîmes** a des archives qui lui ont été restituées en 1814 par l'administration préfectorale, et dont l'inventaire est d'ailleurs imprimé dans l'*Inventaire-sommaire des archives départementales*, série G (Paris, 1876, in-8°), où il occupe, pp. 285 et suiv., les articles G. 1278 à G. 1540.

La *fabrique* de **Saint-Gilles-du-Gard** conserve de précieux documents, depuis le xiii[e] siècle, en grande partie publiés par l'abbé Goiffon, *Bullaire de l'abbaye de Saint-Gilles* (Nîmes, 1883, 1 vol. in-8°).

1. Le principal fonds de la maison de Plœuc se trouvait au château du Timeur, près Carhaix; il a été détruit par l'incendie en 1860.

2. Une partie des registres secrets du présidial étaient, il y a trente ans, entre les mains de M. le conseiller Fajon. Cf. Léon Blanchard, *Étude sur le présidial de Nîmes*, Nîmes, 1861, in-8°.

*

Les archives du *consistoire* de **Nîmes** sont importantes, étant donné le rôle joué par les protestants dans cette région; un inventaire analytique très sommaire en a paru dans le *Bulletin de la Société du protestantisme français*, VI, pp. 11 et suiv.; — M. A. Viguié a appelé l'attention sur plusieurs des registres qui les composent dans le même *Bulletin*, XVII (1868), pp. 296-300, et XXXVII (1888), pp. 316-319; M. Edm. Hugues en a tiré bon parti pour *Les synodes du Désert*, Paris, 1885-6, 3 vol. in-4°. — Il y a également des documents intéressants dans les papiers des consistoires d'**Aulas** (*Bulletin de la Société du protestantisme français*, X, pp. 193-194, et XXII, pp. 221-255), de **Montdardier** (*idem* XXII, pp. 65-71 et 158-165), et d'**Uzès**.

Les principaux fonds d'archives privées sont aux *châteaux* de **Saint-Privat** (M. Calderon), où sont rentrés les documents qui en avaient été distraits; — de **Cabrières** (c^te^ E. de Balincourt), où se trouvent les titres de la famille de Génas, remontant au XIVe siècle, qui ont fourni des documents au *Bulletin du Comité des travaux historiques,* histoire et philologie, 1884, pp. 82-86, et à la brochure de M. E. de Balincourt. *Un général des finances sous Louis XI, François de Génas* (1430-1504), *suivi de la correspondance officielle inédite de Louis XI*, Nîmes, 1887, in-8° (extr. de la *Revue du Midi*); — chez le b^on^ de Cabiron (cf. *Quelquès documents*, Nîmes, 1884, in-4°); — dans la famille Rovérié de Cabrières (cf. P. Falgairolle, *Notes historiques et généalogiques sur la famille de Rovérié de Cabrières*, Montpellier, 1890, in-8°); — à **Aramon**, dans la vieille famille de ce nom; — à **Villevielle**, prés Sommières (v^te^ de David Beauregard, possesseur d'un beau chartrier); — et chez Mme Vve Sérusclat, à **Nîmes** (*Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXV, pp. 244-251).

Pour les minutes des *notaires*, on pourra recourir au *Tableau chronologique des études de notaires de l'arrondissement de Nîmes* (Nîmes, 1884, in-8°). — A **Portes** et à **Génolhac**, leurs archives remontent au XIVe siècle : cf. abbé C. Nicolas, *Le couvent des Dominicains de Génolhac* (Nîmes, 1890, in-8°). Sur celles de **Vauvert**, Cf. *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, IV (1872), pp. 326-330.

GARONNE (HAUTE)

La *Chambre de commerce* de **Toulouse** possède des archives inté-

ressantes à partir de 1703. Cf. E. Delorme, *La leude et le corps des marchands de Toulouse au XVIIIe siècle*, Toulouse, 1886, in-8°.

Quelques *fabriques* du diocèse de Toulouse ont conservé des papiers de l'ancien régime; la plus importante est assurément l'église de **Muret**, où les archives, remontant au XV[e] siècle, ont été explorées par M. l'abbé C. Douais et utilisées par lui, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, 4[e] série, X (1889), pp. 102-127. — On signale aussi les cures d'**Ox**, près Muret, de **Cadours**, de **Rieux**, d'**Avignon** (bulle de Paul III), et des paroisses Saint-Sernin, la Dalbade, la Daurade et Saint-Nicolas de la ville de **Toulouse**, comme possédant un petit fonds d'archives.

Les chartriers de *châteaux* ne paraissent pas être très nombreux dans la région. Il y a toutefois des fonds importants au château de **Pinsaguel** (M. de Bertier), où se conservent environ cinq mille pièces originales, avec INV. MS.; les plus intéressantes des XVI[e] et XVII[e] siècles émanent de rois, princes et grands seigneurs; les lettres de Richelieu ont été publiées par M. Roschach dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, 1875, pp. 165-171; au château de **Montoussin** (b[on] de Rabaudy) où, parmi des pièces nombreuses, M. Edm. Cabié a découvert des chartes de coutumes inédites de la Gascogne toulousaine, imprimées par ses soins dans la *Nouvelle revue historique du droit*, 1890, pp. 634-653; — au château de **Fourquevaux** (c[esse] de Castelbajac), où l'on remarque, à côté des pièces relatives à la famille Isalquier et de documents précieux pour l'histoire locale [1], une très belle collection d'environ quinze cents lettres originales et de la correspondance du baron de Fourquevaulx (1548-1574), intéressante pour apprécier les relations de la France avec l'Écosse, l'Italie et l'Espagne sous les règnes de Henri II et de Charles IX (cf. *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1891, p. 202); — au château de **Merville** (c[esse] de Villèle), où se sont réunis plusieurs dépôts d'archives, les fonds de Saint-Jory, des Cardailhac (dep. le XIV[e] siècle) provenant du château de Bioule-Montbeton, des Jourdain de Lisle, des Descodeca de Boisse, des Chalvet-Rochemonteix, en tout une collection considérable, déjà utilisée par l'abbé Larrondo, *Histoire du château et de la seigneurie de Merville* (Paris, 1890,

1. Entre autres un état du diocèse de Saint-Papoul et de la sénéchaussée du Lauraguais en 1573, publ. par l'abbé C. Douais dans les *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, 9[e] série, II (1890), pp. 473-489.

in-8°), et par l'abbé C. Douais, dans les *Annales du Midi*, 1890, pp. 36, 170 et 305; — et à **Toulouse**, entre les mains des *familles* de Puybusque, de Rességuier (dep. le XVIe siècle), du Puy-Montbrun (cf. *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, V (1881), pp. 216-217), de Pins, de Bourg et de Serre de Justiniac (dep. le XIVe siècle), dont les ancêtres ont possédé la seigneurie de Pailhès.

Les archives des *notaires* sont importantes à Toulouse et dans la région depuis le XIVe siècle. Cf. *Documents historiques inédits*, I, (1841), p. 164. — A **Toulouse** même, il existe, à la Chambre des notaires, un fonds provenant des douze études supprimées au XVIIIe siècle. Des listes très sommaires des anciens titulaires de chaque étude se trouvent, pour la ville de Toulouse, dans l'un des *Almanach historique sur la ville de Toulouse*, par Baour, de 1785 à 1790; et, pour l'arrondissement de Muret, dans la *Notice historique sur l'arrondissement de Muret*, par Fons (Muret, 1852, in-12). — A **Verfeil** les minutes de notaires ne remontent qu'à la seconde moitié du XVe siècle; à **Montastruc** et à **Buzet**, au milieu du XVIe.

L'administration du *Canal du Midi*, port Saint-Étienne, à **Toulouse**, a des titres qui remontent aux premiers travaux faits pour son établissement; elles ont été consultées pour la publication des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, par P. Clément (Paris, 1861-1882, 8 vol. in-4°).

Les *facultés* de droit et des lettres, ainsi que l'*école de médecine* de **Toulouse** ont conservé des séries de registres contenant parfois des statuts et plus souvent des procès-verbaux de collation de grades, etc. (cf. Dom Vaissète, *Histoire de Languedoc*, édition Privat, t. VII, p. 572).

Il y a encore des archives, curieuses peut-être au point de vue littéraire, pour le siècle dernier et le siècle présent, à l'*Académie des jeux floraux* (mis de Rességuier, président), à **Toulouse**, et à l'*Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres*, fondée dans la même ville en 1640.

GERS

Le *grand séminaire* d'**Auch** possède une magnifique collection de titres historiques, en partie originaux, depuis le XIIe siècle, relatifs à la région gasconne (Armagnac, Bigorre, Tursan, etc.), et aux familles du sud-ouest; il n'en est propriétaire que depuis soixante

ans (voy. ci-dessus, p. 220, note); et l'histoire de cette acquisition se trouve racontée en détail dans la préface de *La baronnie de Bourrouillan*, par l'abbé Cazauran (Paris, 1887, in-8°). — Inv. ms., par l'abbé Cazauran, archiviste (1885), en 1 vol. in-fol. — Ces archives renferment, entre autres richesses, une collection très considérable de registres de notaires (xve et xvie siècles); un inventaire de tous les titres du duché d'Antin; un répertoire des hommages reçus par les comtes d'Armagnac (1284-1292); des documents sur les Abadie, Albret, Aydie, Barrous, Baudécan, Castelbajac, Chastanet, Doat, Durfort, Estérac, Galard, Gayan, Gensac, Gontaut-Biron, Gramont, Labarthe, Lannepax, Navailles de Mirepoix, Noailhan, Noé, Pressac, Sariac, Vergès et autres familles nobles; des coutumes de villes (Homps, etc.); des titres relatifs à Auch, Bagnères-de-Bigorre, Tarbes et Vic-Bigorre; un fragment de cartulaire de l'abbaye de Gimont, et différents titres anciens concernant les abbayes de l'Étoile (filiation de Pontigny), de l'Escale-Dieu, de Saint-Savin de Lavedan, et de Saint-Sever du Rustan.

Il y a de beaux chartriers de *châteaux* dans le Gers. On remarque principalement celui de **Vic-Fezenzac**; — celui de **Caumont**, berceau des d'Épernon (m^is de Castelbajac), ancien, considérable et très important pour le règne de Henri III; — de **Terraube** (m^is de Galard-Terraube); — de **Lagarde-Fimarcon**, près Lectoure, qui remonte au xive siècle; — de **Saint-Blanquat** (famille de Lingua de Saint-Blanquat), riche surtout depuis le xve siècle et examiné par l'abbé C. Douais, qui en a tiré ses *Documents pontificaux sur l'évêché de Couserans* (1425-1619), Paris, 1888, in-8° (extr. de la *Revue de Gascogne*); — du **Bosc**, près Fleurance, et de **Magnas-Saint-Clar**, qui remontent au xive siècle et renferment les titres de la seigneurie de l'Isle-Bouzon, le testament de la duchesse de Valentinois, publ. dans la *Revue de Gascogne*, 1883, pp. 82-85, et une partie des papiers des Galard et des Grossolles (cf. *Compte rendu des séances de l'administration provinciale d'Auch*, par le m^is de Galard-Magnas, Agen, 1887, in-8°); — de **Loubersan-Lacassaigne** (c^te de Luppé), riche en lettres de rois et de reines, depuis le xvie siècle, en correspondances de Monluc, de Gondy, de Richelieu, de Roquelaure; — de **La Hitte**, à Gondrin, de **Flamarens**, près Miradoux, de **Marsan**, près Aubiet (duc de Fezenzac), possédant tous de beaux titres de familles depuis le xvie siècle. — Il y a d'importantes archives de *familles* chez M. le comte d'Antras, à **Mirande**; chez M. le comte d'Abbadie de Barrau,

à **Castex**; chez M. Classun de Lucman, à **Toujouse** (cf. l'abbé Cazauran, *Monguilhem et Toujouse*, Paris, 1891, in-8°). — On regrettera longtemps la perte complète des archives du château de Saint-Blancard (c[te] de Gontaut-Biron), jadis classées par P. Parfouru et utilisées par l'abbé de Carsalade du Pont, dans la *Revue de Gascogne*, et par le c[te] de Gontaut-Biron lui-même, *Ambassade en Turquie de Jean de Gontaut-Biron, baron de Salignac* (1605-1610), *correspondance diplomatique et documents inédits*, Paris, 1888, 1 vol. in-8°.

GIRONDE

L'administration des *ponts et chaussées* du département, à **Bordeaux**, possède de curieux mémoires, registres et dossiers, en grande partie utilisés par E.-J.-M. Vignon, dans ses *Études historiques sur l'administration des voies publiques en France aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*, Paris, 1862-1880, 4 vol. in-8° (tome III).

La conservation des *forêts*, à **Bordeaux**, a également un dépôt fort riche et peu exploré, qui remonte au XVI[e] siècle.

L'administration de la *marine* conserve, à **Bordeaux**, une petite collection de 168 volumes (1726-1790), comprenant de la correspondance, de la comptabilité, des matricules et rôles d'équipages; — à **Libourne**, 102 registres de matricules (1730-1816) et 50 liasses de rôles d'équipages (1727-1825).

L'*archevêché* de **Bordeaux** a des archives, bien classées et presque entièrement inventoriées, qui complètent les titres déposés aux archives départementales de la Gironde. Le départ a été opéré d'après ce principe : affaires temporelles à la Préfecture, affaires spirituelles à l'Archevêché; mais le triage n'a pas été fait avec très grand soin. Quelques pièces remontent au XIV[e] siècle, mais la plupart des documents sont relatifs aux XVII[e] et XVIII[e]; le plus ancien est un martyrologe du XII[e] siècle, accompagné d'un obituaire de Saint-Émilion. Les principaux fonds sont la correspondance des archevêques (série C), les ordonnances (série E), les conciles et assemblées du clergé depuis 1561 (série G), les couvents d'hommes et de femmes (séries J et K), les visites des archevêques (série L), les paroisses (série M), confréries et chapelles (série N), les insinuations de bénéfices (série Q), les collèges (série T) et petites écoles (série U), les religionnaires et jansénistes (série X). — Doc. PUBL : *Archives historiques de la Gironde*, et *Revue catholique de Bordeaux*, passim.

La *fabrique* de la paroisse Saint-Michel, à **Bordeaux**, a conservé des registres de délibérations, de comptes et de confréries depuis le xve siècle, avec un inv. ms. du siècle dernier.

Il y a des archives centrales au *consistoire* de **Bordeaux**.

Les *châteaux* ayant conservé des archives sont assez nombreux dans la Gironde. On peut citer en première ligne celui de **La Brède**, près Bordeaux, qui renferme les papiers de Montesquieu, actuellement sous presse ; — mais des titres beaucoup plus anciens subsistent, depuis le xiiie siècle, au château de **Suduiraut**, à Sauternes, où se trouvent les titres de la seigneurie de Noaillan (l'analyse ms. des pièces a été faite par MM. Virac et L. Drouyn[1]), et au château de **Vayres** (b^on de Bony), fonds considérable où sont notamment les archives de la famille de Gourgue, avec Inv. ms. par L. Drouyn, en 2 vol. in-4° ; — depuis le xive siècle, aux châteaux de **Naujan**, de **La Roque** à Saint-Christophe-des-Bardes (M. de Roquefort), du **Cros** à Loupiac de Cadillac (c^te H. de La Chassaigne), de **Savignac** en Bazadais (b^on de Saint-Mézard), de **Talence**, près Bordeaux (M. Gragnon-Lacoste), où se trouve une partie des archives de la seigneurie de Saint-Magne en Bordelais (cf. *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, III (1880), pp. 240-242) ; de **Thouars**, à Talence (M. de Gourgue) ; aux châteaux de **Montlau**, à Moulon (M. du Cheyron) ; du **Puch de Gensac**, à Pellegrue (M. de Puch), de **Brugnac** (M. d'Auzac de la Martinie), et du **Rétou**, à Postiac (M. Latapie), où existe une belle collection d'originaux ; — depuis le xvie siècle aux châteaux de **La Taste**, à Tizac-de-Galgon, de **Laubesc** (b^on de Guyonnet) ; du **Carpia**, à Castillon-de-Castets (c^te de Baritault du Carpia) ; du **Gua**, à Ambarès (Mme de Leybardie) ; d'**Anglades**, à Izon (M. Jules Delpit) ; de **Castel-en Dorthe**, au Bouscat (M. des Maisons) ; de **Camarsac** (M. de Gères de Camarsac) ; de **Beauval**, à Bassens ; du **Taillan** (M. de Borelly) ; de **Bois-la-Lande**, à Villeneuve d'Ornon (M. de Fontainieu) ; de **La Tresne**[2] (c^te de Bonneval) ; de **Taris**, à Rauzan, où se trouvent réunies les archives du château de Cayès à Illats ; de **Carnet** (Mme de Luetkens) ; d'**Angludet** (Mme Godard, née d'Anglades) ; de **Grissac** (M. de Lur-Saluces) ; de **Montbreton**, à Pessac-de-

1. Les notes recueillies par le même M. Drouyn dans les divers dépôts privés que nous allons citer forment, en sa maison de Bordeaux, un magnifique répertoire, en plus de 40 vol. gr. in-4°.

2. Une partie des archives de la Tresne est déposée à la Bibliothèque publique de la ville de Bordeaux.

Gensac (M. de Saint-Angel); de **Chaune**, à Saint-Jean-de-Blaignac (M. Solminihac); de **La Basse-Cour**, à Saint-Pey-de-Castets (Mme de Fonbourgade); de **Grossombre** et de **Larmavaille** (M. d'Isle de la Lande); de **Bazas** (cesse de La Roque de Mons), et dans une infinité de petites maisons nobles de la région dont les papiers n'offrent qu'un intérêt très relatif. — La plupart de ces dépôts privés ont été visités par M. Léo Drouyn, qui en a tiré quelque parti pour ses *Variétés girondines*, Bordeaux, 1878-1886, 3 vol. in-8°; pour sa *Guienne militaire*, Bordeaux, 1865, 1 vol. in-4°; et pour ses notices parues dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux* et dans la *Revue catholique de Bordeaux*. Ils ont d'ailleurs été largement mis à contribution pour la publication des importantes *Archives historiques de la Gironde*, comme l'on pourra s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur la liste des sources qui précède chaque volume de textes. Signalons encore l'existence, chez M. G. Trapaud de Colombe, des papiers de la famille d'Aulède; chez M. Em. Oberkampf, à **Saint-Magne**, des papiers de la famille Le Cointe, de Genève (cf. *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XVII, p. 301); et chez M. de Brugière de Belrieu, à **Bordeaux**, des archives de la famille de Belrieu (cf. même *Bulletin*, XXXIII, p. 369).

Pour les protocoles des *notaires* de la Gironde, restés chez les titulaires actuels, on aura recours au *Catalogue ou tableau général des notaires qui exercent ou ont exercé dans l'arrondissement de Bordeaux..., avec tables alphabétiques suivies d'un appendice présentant les noms des notaires plus anciens dont les minutes sont aux archives du département* (Bordeaux [1864], in-4°). — Pour deux autres arrondissements, on a publié le *Tableau général des notaires qui exercent ou ont exercé dans l'arrondissement de Libourne* (Libourne, 1878, in-4°), — et le *Tableau des notaires de l'arrondissement de La Réole et de leurs prédécesseurs dont ils ont les minutes* (La Réole, 1846, in-8°). — A **Cadillac**, le dépouillement de minutes du XVIe siècle a fourni matière à une communication de Ch. Braquehaye au *Congrès des Sociétés savantes, section des Beaux-Arts*, VIII (1884), pp. 183 et 421, et X (1886), pp. 472-497; et aux *Documents sur l'histoire des arts en Guienne*, I. *Les artistes du duc d'Epernon* (Bordeaux, 1888, in-8°).

L'*Académie des belles-lettres, sciences et arts* de **Bordeaux** a des archives, correspondances surtout, répertoriées dans le volume de M. de Gères : *Table historique et méthodique des travaux et publica-*

tions de l'Académie de Bordeaux depuis 1712 jusqu'en 1875, Bordeaux, 1879, in-8°.

HÉRAULT

L'administration des *domaines*, à **Montpellier**, n'a pas encore versé au dépôt départemental les registres qu'elle détient.

Les archives du *consistoire* de **Montpellier** sont fort importantes ; cf. *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, II, pp. 89-95 et 584 ; IV, pp. 392-402 ; et VI, pp. 9 et suiv.

On connaît peu de *châteaux*, dans l'Hérault, ayant conservé des papiers anciens ; à **Boujan**, chez M. Castelbon de Beauxhostes, ils remontent au XIVe siècle.

Au *couvent* des Dominicaines de **Cette** se trouvent les papiers de l'abbé Gourgon, déporté pendant la Révolution.

ILLE-ET-VILAINE

Les archives de l'ancien Parlement de Bretagne sont conservées au *greffe* de la Cour d'appel de **Rennes**. Les principales séries comprennent les registres secrets de la Chambre du Conseil (de 1554 à 1789), les registres d'enregistrement, en 45 vol. in-fol. (de 1554 à 1789, avec lacune de 1603 à 1606), les registres d'audiences, dont la collection est complète, d'épices, d'instructions au procureur général, d'enquêtes ; les procès criminels, et un nombre assez considérable de protocoles anciens de notaires (XVIe-XVIIIe siècles). Le tout est en assez bon état de conservation et suffisamment classé. Les registres de 1589 à 1610 ont été utilisés par H. Carré, *Le Parlement de Bretagne après la Ligue*, Paris, 1888, in-8°. — Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), p. 194.

Il reste quelques papiers anciens au greffe du *tribunal civil* de **Rennes**, entre autres les registres d'insinuations ecclésiastiques de l'évêché de Dol (XVIIe-XVIIIe siècles).

Le *tribunal de commerce* de **Saint-Malo** a un fonds considérable, récemment retrouvé par M. L. Vignols. Ce fonds comprend 182 registres d'audience (1678-1790), quelques registres de contrats de vente et de contrats de société pour des navires (1681-1790), et 115 liasses de procédure (1681-1790), puis le fonds important du consulat, agissant tant comme juridiction que comme représentation commerciale, où se trouvent notamment 262 registres d'audience

(1682-1790), 2 registres de copies des lettres des juges et consuls (1768-1785), 107 liasses de procédures et faillites, et quelques procès-verbaux de saisies de toiles (1739-1785). Pour le tout, on n'a qu'un mauvais répertoire, sorte d'état de lieux très insuffisant, dressé en 1836.

Tout ce qui manque dans le fonds de l'amirauté, conservé au tribunal de commerce de Saint-Malo, existe dans les archives de la *marine*, à **Saint-Servan**. Celles-ci, importantes et curieuses pour l'histoire militaire, commencent en 1678 et ont été classées par M. le commissaire Le Beau, dont l'inventaire détaillé est imprimé : *Archives de Saint-Servan*, Paris, 1886, in-8° (extr. de la *Revue maritime et coloniale*).

Beaucoup de *cures* dans le département ont gardé des registres d'état civil que doit examiner successivement M. l'abbé Pâris-Jallobert (voy. p. 347) ; toutes n'ont pas des registres aussi anciens que celle de Saint-Martin de **Vitré** (cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, II, p, 46, et les publications de M. Pâris-Jallobert), — et toutes ne possèdent pas les registres de comptes de trésoriers pour le XVIe siècle (1519-1553), comme celle de **Piré** (cf. *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VIII, 1878, pp. 137-146) ; — à **Izé**, ces registres remontent au XVe siècle (cf. *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, XIII, p. 197).

Il y a de très importantes archives aux *châteaux* de **Clays** et de **La Bourbansais**, utilisées par M. le cte de Palys, *Le capitaine Breil de Bretagne, baron des Hommeaulx, gouverneur d'Abbeville, de Saint-Quentin et de Granville* (Rennes, 1887, in-8°) ; — du **Bordage** près Vitré (cf. *Revue historique de l'Ouest*, VII, documents, pp. 179-200) ; — de **Combourg**, où se trouve une faible partie des papiers des Lamoignon-Malesherbes ; — de **La Guichardaye**, avec une curieuse correspondance du R. P. Étienne de Carheil, publiée par le R. P. Orhand. — A **Entrains**, chez M. le vte de Guiton-Villeberge, se trouve une importante collection de titres historiques, chartes et manuscrits précieux dont l'origine est légèrement suspecte ; ce sont en partie de véritables volumes du « Trésor des Chartes » de France, qui se trouvaient autrefois au château de Montanel en Avranchin (cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), p. 349) ; ils ont servi grandement aux travaux de l'abbé Desroches, *Histoire du Mont-Saint-Michel et de l'ancien diocèse d'Avranches* (Caen, 1838, 2 vol. in-8°), et *Annales civiles, militaires*

et généalogiques du pays d'Avranches (Caen, 1856, 1 vol. in-4°); et l'on y trouve l'original du *Registre des dons et confiscations dans le duché de Normandie*, publié sous le pseudonyme de Ch. Vautier.

Les archives de la *Faculté de Droit* de **Rennes** sont connues et appréciées depuis qu'elles ont servi aux travaux de MM. Ém. Chénon, *Les anciennes facultés des droits de Rennes* (Rennes, 1890, in-8°), et Marcel Fournier, dans *Nouvelle revue historique du droit français et étranger*, 1890, p. 299.

INDRE

Au greffe du *tribunal civil* de **Châteauroux** sont restées des archives intéressantes pour l'histoire révolutionnaire (cf. *Revue de la Révolution*, juillet 1885, pp. 16-18). On y remarque aussi un précieux inventaire des titres du château d'Argy, rédigé au XVIe siècle.

Les *châteaux* qui renferment des chartriers intéressants sont ceux de **Château-Guillaume**, à Lignac, où se trouvent des documents relatifs à tous les seigneurs qui en furent propriétaires depuis le XIVe siècle, les La Trémoïlle, les Gouffier de Boisy, les Chabot, les Le Veneur de Tillières, les de Riffault, les de La Faire; — de **L'Isle-Savary**, avec une grande quantité de titres historiques originaux; — de **Thizay** (M. des Méloizes), où sont conservées les archives de la famille d'Orsanne, depuis le XVe siècle; — de **Valençay**, peu riche; — de **Greuil** (famille du Pin); — de **La Barre**, à Ciron (c^te^ de Bondy); — de **Sainte-Sévère** (m^is^ de Villaines), avec un fonds considérable de chartes et de documents qui ont fourni à M. Ém. Chénon la matière de son volume : *Histoire de Sainte-Sévère en Berri* (Paris, 1889, in-8°); — de **Chabenet**, avec un chartrier abondant à partir du XVe siècle; — de **Nohant**, possédant des aveux et dénombrements depuis le milieu du XVIe siècle; — d'**Arthon**, avec quatre liasses de titres remontant au XIVe siècle; — de **Rivière**, à La Trimouille, où se trouvent les archives de la famille de Châteaubodeau; — de **Gargilesse**, où l'on remarque un beau terrier du XVIe siècle; — de **Méobecq** (Mme Lembert), où se trouvent de précieux documents (le plus ancien du XIe siècle, orig) relatifs à l'abbaye dudit lieu.

INDRE-ET-LOIRE

Parmi les *fabriques* qui ont conservé des papiers anciens, nous connaissons celle de l'église de **Bueil**, dont les archives remontent

au xve siècle (cf. *Bulletin du Comité de la langue*, IV, 1857, pp. 254-263), et celle de l'église de **Preuilly**, dont les archives ont été fréquemment utilisées par C. Audigé et C. Moisand, *Histoire de la ville et du canton de Preuilly* (Tours, 1846, 1 vol. in-8°).

Quelques *châteaux* de Touraine ont encore de superbes chartriers; en première ligne, **Chenonceaux**, dont les archives jadis découvertes dans les greniers par l'abbé C. Chevalier, présentent un intérêt capital pour l'histoire du xvie siècle, et ont fourni la matière de ses publications : *Archives royales de Chenonceau. Comptes des receptes et dépenses faites en la chastellenie de Chenonceau par Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. Lettres et devis de Philibert de L'Orme et autres pièces relatives à la construction de Chenonceau. Pièces historiques relatives à la chastellenie de Chenonceau sous Louis XII, François Ier et Henri II, Diane de Poitiers et Catherine de Médicis* (Paris, 1864, 3 vol. in-8°); — *Debtes et créanciers de la royne mère Catherine de Médicis* (Paris, 1862, 1 vol. in-8°) ; — *Diane de Poitiers au Conseil du roi; épisode de l'histoire de Chenonceau sous François Ier et Henri II* (Paris, 1865, 1 vol. in-8°); — *Histoire de Chenonceau, ses artistes, ses fêtes, ses vicissitudes* (Lyon, 1868, 1 vol. in-8°; — et de celle du prince Aug. Galitzin : *Inventaire des meubles, bijoux et livres estant à Chenonceau le huit janvier MDCIII* (Paris, 1856, in-8°). — A **Azay-le-Rideau** (m^is de Biencourt) se trouvent réunis, avec les titres d'intérêt local en grand nombre, les documents de Guyon Le Roy, seigneur du Chillou, premier capitaine de la ville du Havre en 1523, et publiés par St. de Merval, *Documents relatifs à la fondation du Havre*, Rouen, 1875, 1 vol. in-8° (Soc. de l'hist. de Normandie). — On peut citer encore les châteaux de **Beaumont-la-Ronce** (m^is de Beaumont), avec des terriers et les titres de famille de la maison de la Bonninière de Beaumont depuis 1348; — de **Châtigny**, à Fondettes (c^te C. de Beaumont), renfermant des archives variées depuis le xvie siècle, tant sur les environs immédiats que sur les paroisses de Saint-Michel-de-Chavaignes et de Lavaré au Maine, sur Péronne et Roisel en Picardie, Cambrai et le Cambrésis (chartes, recueil d'épitaphes, notes de Le Merchier de Gonnelieu, échevin de Cambrai au xviiie siècle; — du **Coudray-Montpensier**, à Seuilly (m^is de La Motte-Baracé), avec une collection très considérable de titres concernant les seigneuries et fiefs du Loudunais tourangeau, à partir de 1292, classée par l'abbé C. Chevalier; — de **Chavigny**, à Lerné, dont les

anciens titres ont été soigneusement explorés par le propriétaire lui-même, M. le m^is de Chavigny-Lerné ; — de **Marçay** (M. G. d'Espinay), dont les papiers remontent à 1405 ; — d'**Ussé** (c^te de Blacas), qui appartient aux La Roche Jaquelin ; — de **Montrésor** (c^te Branicki) ; — des **Arpentis**, à Saint-Règle (m^is de Bridieu) ; — de **La Guérinière**, à Damemarie (v^te de Maupas).

Les *notaires* de la ville de **Tours** ont conservé des minutes très remarquables depuis le commencement du xve siècle, qui ont déjà fourni aux érudits de la région des résultats curieux au point de vue de l'art, notamment à M. Ch. de Grandmaison, *Documents inédits sur les arts en Touraine*, Tours, 1870, in-8° ; et au Dr Giraudet, *Les artistes tourangeaux*, Tours, 1885, in-8°. — Il existe un *Tableau des notaires de l'arrondissement de Tours en exercice au* 1er *janvier* 1863, *avec l'indication de leurs prédécesseurs et des minutes dont ils sont dépositaires* (Tours, 1863, in-4°).

ISÈRE

L'*évêché* de **Grenoble** est rentré en possession, dans la première partie de ce siècle, de documents anciens qui avaient été réunis, à l'époque révolutionnaire, aux archives du département. On y remarque des procès-verbaux de visites diocésaines depuis le xvie siècle, les titres de différentes cures et des registres d'insinuations ecclésiastiques. M. l'abbé U. Chevalier y a puisé la matière de plusieurs travaux.

Les *châteaux* qui possèdent des archives dans ce département sont assez nombreux. Nous citerons : **Beauvoir**, chartes nombreuses de la famille de Rogneins ; — **Bienassis**, près Ville-Moirieu (famille Guichard de Bienassis) ; — **Bonnefamille**, archives des familles de Murat et de Moudière ; — **Le Bouchet**, documents anciens (cf. *Bulletin d'histoire ecclésiastique du diocèse de Valence*, X, 1890, pp. 49-58) ; — **La Côte-Saint-André**, archives de la famille de Dolomieu ; — **Montgontier**, près Gillonay (famille de Bocsozel) ; — **Murinais**, abondant chartrier intéressant les familles de Murinais et de Bellecombe ; — **L'Artaudière**, près Saint-Bonnet-de-Chavanne, chartrier considérable de la famille de Marcieu ; — **Saint-Cierge**, près Saint-Étienne de Saint-Geoirs, titres de propriété depuis 1400, documents importants sur les familles de Ginestous, de Brun et de Tallard d'Hostun, avec les papiers du

maréchal de Tallard ; — **Sassenage**, belles archives de la famille de Bérenger, remontant au XIIe siècle, et papiers des Salvaing de Boissieu ; — **Tencin** (famille de Monteynard) ; — **Le Touvet**, autre chartrier considérable des Marcieu à partir du XIIIe siècle ; — **Uriage** (familles de Gautheron et de Saint-Ferriol) ; — **Terrebasse**, près Ville-sous-Anjou (M. Alf. de Terrebasse), très importante et ancienne collection de documents historiques et féodaux pour tout le moyen âge ; — à **Virieu-sur-Bourbre** (c^te de Saint-Ferriol).

Il existe à **Grenoble** une chambre des *notaires* où ont été déposées les minutes des études disparues de l'arrondissement ; cette collection a été utilisée déjà par M. Edm. Maignien, pour ses *Artistes grenoblois* (Grenoble, 1888, 1 vol. in-8°) ; cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1891, pp. 84-85. — Pour ces minutes, aussi bien que pour les protocoles demeurés la propriété des notaires en exercice, on sera fixé sur la richesse de chaque dépôt en recourant au travail de M. Panchon, notaire, intitulé : *Répertoire des notaires de l'arrondissement de Grenoble par canton et par rang d'ancienneté, en exercice au 1er mai 1888, avec indication de leurs prédécesseurs et des minutes dont ils sont dépositaires, suivi de l'état alphabétique des anciennes minutes déposées à la Chambre des notaires, et des anciennes minutes des notaires de l'arrondissement de Grenoble déposées aux archives départementales de l'Isère* (Grenoble, 1888, in-fol. de 44 pp.).

Au couvent de **La Grande-Chartreuse** se trouvent réunies les archives générales de l'ordre des Chartreux, bien classées, remontant au moins au XIVe siècle, et déjà utilisées dans les publications de Dom M. L. Le Vasseur : *Ephemerides ordinis Cartusiensis*, vol. I-II, Neuville-sous-Montreuil, 1890-1, 2 vol. in-4°, et de l'abbé F.-A. Lefebvre, *Histoire de la chartreuse de Notre-Dame-des-Prés à Montreuil*, Neuville-sous-Montreuil, 1889, in-8°.

LANDES

A l'évêché d'**Aire-sur-l'Adour** existent des papiers peu importants (un livre rouge et quelques procès-verbaux de visites de Mgr de Gaujac).

Les chartriers privés les plus intéressants de ce département sont au château de **Harbaud-Bourdalat** (M. le c^te de Maquillé), à **Villeneuve-de-Marsan** (M. G. Verdier), et surtout au château de

Poyanne (M. de Bellaing). Ces dernières archives, d'un grand intérêt pour l'histoire générale de la région, sont très importantes pour l'histoire de la famille de Béthune-Charost : on a un « inventaire secret des titres et papiers de la maison de Poyanne », INV. MS. rédigé vers 1750; et les érudits ont déjà profité de cette riche mine d'inédit, notamment l'abbé de Carsalade du Pont, *Documents inédits sur la Fronde en Gascogne*, Auch, 1883, in-8° (fasc. I des Archives historiques de Gascogne); l'abbé Legé, *Les Castelnau-Tursan*, Aire, 1887, 2 vol. in-8°; et l'abbé Cazauran, *Monguilhem et Toujouse*, Paris, 1891, 1 vol. in-8°.

LOIRE

Parmi les *fabriques* ayant conservé des titres anciens, nous ne connaissons que **Saint-Bonnet-le-Château** (cf. *Revue du Lyonnais*, 4e série, VII, 1879, pp. 30-40).

Beaucoup de *châteaux* du Forez possèdent d'anciennes archives. Les plus riches dépôts sont, à coup sûr, ceux de **Châteaumorand**, à Saint-Martin-d'Estreaux, contenant les papiers de la famille de Châtelus ou de Châteaumorand, à partir du XIIIe siècle, en partie explorés par l'abbé Reure, qui a publié une notice sur Châteaumorand et ses seigneurs (*Roannais illustré*, 3e série, 1887, p. 8); — de **Feugerolles** (cte de Charpin-Feugerolles), entre d'excellentes mains qui ont facilité la publication d'un utile recueil : *Archives du château de Feugerolles*, par MM. Testenoire-Lafayette et Vincent Durand (Saint-Étienne, 1882, in-8°), et qui les exploitent elles-mêmes ; — et de **Saint-Marcel-de-Félines** (bon Piston), où se conservent les titres de la seigneurie de Saint-Marcel et des familles de Marcilly et de Talaru-Chalmazel. — En dehors de ces fonds, il faut mentionner encore les chartriers de **Boën** (M. de Chabert), contenant une partie des archives de Couzan, des documents sur la Ligue, et les papiers des familles de Rivoire et du Peyrat; — de **Saint-Vincent**, près Le Coteau (M. du Sauzey), dépôt considérable où sont réunies les archives du château de Chalain d'Uzore, l'autre partie des archives de Couzan, et des papiers des Lévis, Lévis-Lurieu, Luzy de Pélissac, Marcoz, etc. ; — de **Sugny**, à Nervieux (famille Boyer de Sugny) ; — de **L'Espinasse**, dont les titres de la seigneurie de Saint-Germain-L'Espinasse remontent au XVIe siècle ; — de **Montverdun** (M. de Saint-Pulgent), dont quelques extraits ont

paru déjà dans le *Bulletin de la Diana*, V (1890), pp. 256-264 ; — de **Beauvoir**, à Arthun (c^te de Courtin de Neufbourg), où sont conservés les intéressants papiers, en partie militaires, des familles d'Allard, de Pastural, du Tonchy, de Courtin et de Fontrières ; — du **Palais**, près Feurs (c^te de Poncins), avec les titres voisins du Palais, de la Salle, de Poncins, et de leurs propriétaires ; — de **Cornillon**, à Saint-Paul-de-Cornillon, où est conservé un cartulaire de l'abbaye du lieu ; — de **Marcilly-Le-Pavé** (M. de Marcilly), avec des pièces relatives au prieuré de Marcilly ; — de **Vauchette** (m^is de Sasselange), où se trouve également un fonds intéressant. — M. le Vte de Meaux, à **Montbrison**, a en sa possession les papiers de la famille d'Urfé et de la seigneurie de Saint-Just-en-Chevalet ; — MM. Larderet de Fontanès, à **Châtel**, près Cleppé ; Le Conte, à **La Curée**, près Vivans ; du Chevalard, à **Vougy** ; de Chabannes, à **Sainte-Colombe-Laubépin** [1], ont aussi des archives locales, encore peu explorées.

On ne possède aucun moyen de recherches facile dans les études de *notaires* de la région ; notons que des extraits des protocoles, conservés en l'étude de **Saint-Bonnet-le-Château**, ont été faits par L. P. Gras, pour les années 1564 à 1654 ; le ms. en est conservé à la bibliothèque de la Société *La Diana*, à **Montbrison**.

Les archives de cette *société* historique de **Montbrison** sont d'ailleurs particulièrement à signaler : M. El. Brassart s'est chargé d'en opérer le classement. Elles sont précieuses à consulter pour les familles et les évènements du Forez, et se sont encore tout récemment augmentées des papiers de la maison Bonnefond de Varinay, gracieusement abandonnés par Mme Martin, de Tarare.

LOIRE (HAUTE)

Le *tribunal de commerce* de **Brioude** a conservé tous ses papiers depuis sa fondation en 1702.

Les archives seigneuriales les plus importantes sont aux *châteaux* de **Maubourg**, par Saint-Maurice-de-Lignon (m^ise de La Tour-Maubourg), où sont conservés des documents nombreux sur la famille de Fay de La Tour-Maubourg qui a fourni de nombreux chevaliers, capitaines et ambassadeurs depuis le XIIIe siècle ; — de **La Coste**, à

1. Cf. c^te de Sainte-Colombe, *François-Benoît de Sainte-Colombe, marquis de Laubespin ; notes historiques extraites des archives de famille* (Bar-le-Duc, 1888, in-8°).

Pradelles (M. J. de Chaumeils), avec des documents sur le général Frévol de la Coste, pacificateur des Cévennes à la fin du XVIIIe siècle ; — de **Vaux**, par Issingeaux (v^te de Vaux), où se trouvent des documents de famille importants, entre autres sur le conquérant de la Corse et le héros de la journée des Tuiles, en 1788, à Grenoble ; — d'**Allègre** (M. Grellet de la Deyte), avec des titres sur la maison d'Allègre d'où est sorti le maréchal de ce nom ; — de **La Bergoide**, à Vergonghéon, appartenant à la famille d'Apchier (cf. *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VI (1877), pp. 35 et 42) ; — de **Bonneville**, avec un chartrier utilisé dans la *Généalogie de la maison Brunel de Bonneville* (Lille, 1890, in-4°) ; — de **La Voûte-Chilhac** (b^on de Romeuf), et de **Langeac** (M. Ch. de Longevialle) qui sont dans la même famille depuis plusieurs siècles ; — de **Chassaignes**, par Paulhaguet (b^on de Croze), où sont conservés des documents intéressants pour l'histoire locale. — Au **Puy** même, M. Ch. Calemard de La Fayette et M. le baron de Vinols, anciens députés, possèdent sur leurs ancêtres des papiers et des correspondances de prix ; il en est de même des Polignac ; et Mme la baronne de Veyrac a des titres relatifs à la famille de Rochefort d'Ally, alliée aux La Rochefoucauld.

Il existe pour l'arrondissement de **Brioude** un tableau imprimé, très rare (s. l. n. d.), des titulaires de chaque étude de *notaire*, avec les dates extrêmes des minutiers possédés par chacun d'eux.

LOIR-ET-CHER

Il reste au *greffe* du tribunal civil de **Vendôme** une série de papiers judiciaires, qui n'ont pu être encore réintégrés au dépôt départemental ; ils présentent un médiocre intérêt et ne remontent guère qu'au début du XVIIIe siècle.

L'administration des *domaines*, à **Blois**, a conservé jusqu'ici des papiers anciens, entre autres les titres de La Motte-Beuvron (XVe-XVIIIe siècles).

Un beau fonds d'archives seigneuriales existe au *château* de **Saint-Aignan** (c^te de La Roche-Aymon), où se trouvent la correspondance et les pièces émanant du duc de Beauvilliers, le gendre de Colbert, gouverneur du duc de Bourgogne. — Au château de **Rilly**, M. le m^is de Chauvelin a conservé ce qu'il n'a pas déposé aux archives de la Préfecture, après l'avoir inventorié avec soin (voy.

ci-dessus, p. 167); au château de **Cheverny**, M. Hurault de Vibraye a quelques papiers dont l'importance n'est pas en rapport avec le rôle joué par la famille qu'il représente. — Les autres chartriers privés ne paraissent intéressants qu'au point de vue local, mais quelques-uns sont assez riches; nous citerons M. Archambault, à **La Fleur-de-Lys**, par Lassay (archives du château du Moulin); — M. de Froberville, à **La Pigeonnière**, par Chailles; — M. le c[te] de Cholet, à **Beauregard**, près Cellettes; — M. le c[te] de Saint-Maixent, à **Saint-Agil-au-Perche** (cf. l'abbé Chambois, *Une vendetta percheronne en 1611*, Alençon, 1891, in-8°); — M. le c[te] d'Artigny, à **Glatigny**; — M. Hardy de Pierrebourg, à **Herbault**; — M. le v[te] de Beaucorps, à **Saint-Denis**; — M. de Montlivault, à **Montlivault**; — M. le m[is] de Lorges, à **La Ferté-Saint-Cyr**; — M. de Salaberry, à **Fossé**; — M. de la Selle, à **La Ferté-Beauharnais**; — M. le m[is] de Périgny, à **La Savonnière**, près Archamps; — M. le m[is] de Rochambeau, à **Rochambeau**, par Thoré; — M. G. de Pothuau, à **Cormeray**, par Chitenay; — M. de Bizemont, à **Villesavin**, près Cour-en-Sologne; — M. le c[te] de Villebresme, à **Rocheux**, près Fréteval; — M. le c[te] d'Hardimon, à **Selles-sur-Cher**; — M. de Fougères, à **Boissay**; — M. le c[te] de Quatrebarbes, à **Feings**; — M. le c[te] de Montlaur, à **Diziers**, par Suèvres; — M. de Piédoire, à **La Sourdière**, par Saint-Lubin-en-Vorgonnois; — M. Dupont d'Auberville, aux **Diorières**, près Chauvigny; — M. de Croy, à **Moitteaux**; — M. de la Morandière, à **Rougeon**; — et M[me] Frogé des Chesnes, à **La Gendronnière**, par Valaire.

Pour les archives des *notaires*, on pourra recourir à l'*État sommaire des minutes étant aux dépôts des notaires de l'arrondissement de Vendôme au 1[er] janvier 1819* (Vendôme, 1820, in-4°), remanié et complété sous ce titre : *État sommaire des minutes étant aux dépôts des notaires de l'arrondissement de Vendôme au 1[er] septembre 1861* (Vendôme, s. d., in-4°).

Sur les archives possédées par la *Société archéologique* du Vendômois, voir une note dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4[e] série, X (1869), p. 181.

LOIRE-INFÉRIEURE

Le département est entré en possession, virtuellement, des archives du *greffe* du tribunal civil de **Nantes**, où se trouvent réunis les papiers provenant des juridictions seigneuriales et royales sup-

primées en 1790, et ceux des commissions militaires qui fonctionnèrent à Nantes pendant l'époque révolutionnaire ; mais ce dépôt d'archives occupe toujours un local spécial où les recherches sont faciles et les communications autorisées. Cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), p. 308.

La *chambre de commerce* de **Nantes** possède d'intéressants documents historiques des XVII[e] et XVIII[e] siècles ; un INV. MS. en a été commencé vers 1765-1770. Cf. *Revue des études juives*, XIX (1889), pp. 294-300.

L'administration de la *marine* possède quelques archives, à **Nantes** (correspondance nombreuse depuis 1719 et documents sur l'amirauté à partir de 1712) ; — au **Croisic** (dépêches de 1785-1789) ; — et à **Paimbœuf** (dépôt très peu important depuis 1780).

A **Nantes**, il est resté un beau fonds d'archives anciennes à l'*évêché* ; registres de correspondance et d'insinuations, procès-verbaux de visites diocésaines, nominations, etc., sont en bon ordre et forment une série de 80 vol. in-fol. dont la série presque ininterrompue commence en 1555, jusqu'à l'époque révolutionnaire. La partie révolutionnaire de ces archives a été explorée par l'abbé E. Grégoire.

La *cure* de **Saint-Nazaire** a un important dépôt local (voy. ci-dessus, p. 357) ; on trouve aussi à celle de Sainte-Marie de **Pornic** des liasses de fondations du XV[e] siècle et les délibérations de 1732 à 1791.

Au *château* de **Lesnerac**, par Escoublac, il y a des documents fort anciens, notamment une pièce française de 1272 (cf. *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, XXXVII, 1876, p. 114). — Aux châteaux du **Plessis-Tison**, près Nantes, où M. de la Tullaye possède de nombreuses archives qui paraissent provenir du fonds de la Chambre des comptes de la Bretagne ; — de **Saffré**, de **La Noë**, près Vallet, et de **Granville**, au Port-Saint-Père (c[te] de Rochefort), les documents, pour être moins anciens, n'en sont pas moins très précieux au point de vue historique et mériteraient d'être étudiés de près. — Sur les archives du château de **Kerfur** (m[is] de Sécillon), cf. *Revue historique de l'Ouest*, documents, 1887, p. 8 ; — sur celles de **La Bigotaye-en-Avessac** (c[te] de l'Estourbeillon), où se trouvent des documents pour servir à l'histoire des anciens seigneurs de La Garnache en Vendée, cf. même *Revue*, 1885, pp. 18-36.

La Chambre des *notaires*, à **Nantes**, possède un dépôt de minutes

considérable et même sommairement inventorié ; mais l'accès en est des plus difficiles.

Le *Cercle Louis XVI*, à **Nantes**, est propriétaire de 9 vol. in-fol., en parchemin, qui forment la suite et le complément du Terrier rédigé en Bretagne, sous Louis XIV, pour rechercher les usurpations de titres : c'est un recueil précieux.

LOIRET

Il est resté, au greffe du *tribunal civil* de **Gien**, quelques registres de jugements de l'élection, des minutes de bailliage, des enquêtes et procédures criminelles du XVIII[e] siècle, les registres du tribunal du district, et les registres d état civil des protestants de Gien, pour les années 1570-1581 et 1608-1675, et de ceux de Châtillon-sur-Loire, pour les années 1668-1684.

L'inspection des *forêts*, à **Lorris**, possède quelques archives depuis le XVI[e] siècle ; cf. *Annales de la Soc. historique et archéologique du Gâtinais*, IX (1885), pp. 5 et suiv.

L'administration des *canaux* du Loing et de Briare, à **Montargis**, a également conservé une intéressante collection de documents historiques dont M. Lèbe-Gigun a commencé à tirer parti dans sa notice : *Cosnier et les origines du canal de Briare* (Paris, 1889, in-8°).

Les *fabriques* des églises de Saint-Paul d'**Orléans** (depuis le XV[e] siècle ; cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, 1882, pp. 109-128), de **Coullons** (originaux nombreux depuis le XIV[e] siècle), de **Foucherolles** et de **Villemoutiers** possèdent des titres d'un intérêt naturellement très local.

Il y a des chartriers privés assez curieux aux *châteaux* de **Châteaurenard** (M[lle] de Maleyssie), avec des documents relatifs aux familles de Coligny et d'Orange-Nassau qui en furent autrefois propriétaires ; — de **Chamerolles** (c[te] de Brossard), — de **Claireau**, à Sully-la-Chapelle (m[is] de Courcy), — de **Bas-les-Armes**, par Fay-aux-Loges (m[is] de Carbonnel) ; — de **Chevilly**, avec les papiers de M. de Cypierre, intendant de l'Orléanais (cf. de Torquat, dans les *Mémoires de la Soc. archéologique de l'Orléanais*, XI, pp. 351-377) ; — de **Malesherbes**, où se trouve encore une partie des papiers de Lamoignon, aujourd'hui si dispersés ; — du **Bignon-Mirabeau** (M. O'Connor), de **Treilles** (M[me] Forestier de Périgny) et de **Cour-**

tempierre (Mme Whetnall), dont les archives sont intéressantes au point de vue local (cf. *Courtempierre*, Fontainebleau, 1888, in-8°, et Dom Morin, *Histoire du Gastinois*, nouv. édon, tome III, (Pithiviers, 1888, in-4°); — de **Bonhôtel**, par Ligny-le-Ribault (M. Dupré de Saint-Maur); — de **La Porte-Martel** (mis de Martel), qui remonte au XIIIe siècle; — de **Saint-Brisson** (mis Séguier de Saint-Brisson), avec des papiers de famille intéressants pour le XVIIe siècle. — A **Orléans** même, on cite des archives privées [1] qui ont donné lieu à des publications spéciales, intitulées : *Archives de la famille Maufras du Chatelier*, par A. Maufras du Chatelier (Orléans, 1881, in-8°); — et *Histoire généalogique de la famille Colas des Francs*, par M. Colas de la Noue (Orléans, 1883, in-4°).

Les *notaires* d'**Orléans** possèdent d'importantes minutes qui remontent au XIVe siècle en originaux, au XIIe en copies; et dans quelques villes du département, **Beaugency** [2], **Montargis**, **Pithiviers** et **Ferrières** notamment, il y a des dépôts moins anciens, mais très précieux. Pour les études d'Orléans, qui ont été jusqu'ici visitées de préférence, cf. l'abbé Rocher, *Notice historique sur la maladrerie des Châtelliers* (Orléans, 1866, in-8°); L. Jarry, *Les débuts de l'imprimerie à Orléans* (Orléans, 1884, in-12); et *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1885, p. 36.

La *Société* d'agriculture, sciences et belles-lettres d'**Orléans** a des archives propres, et quelques documents à elle étrangers, dont elle a hérité, entre autres un registre du collège de médecine d'Orléans, pour l'année 1745 (cf. *Bulletin de la Société*, 1887, p. 85).

Parmi les archives qui sont la propriété de la Société archéologique de l'Orléanais, il faut citer les documents (dep. le XVe siècle) provenant du château de Vaux près Combleux (cf. *Bulletin de la Société*, IX, pp. 396-399), quelques titres et registres relatifs à l'ancienne Université d'Orléans, un censier de Saint-Hilaire Saint-Mesmin d'Orléans (de 1485), une copie en 20 vol. in-4° des généalogies orléanaises du chanoine Hubert, et un certain nombre de pièces originales, des XIIIe et XIVe siècles, relatives au diocèse de Soissons et à l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes de cette ville.

1. Une mention particulière est due à la collection formée à Orléans, place de l'Étape, par MM. Jarry, qui se sont constitué, par des acquisitions réitérées (et dès 1830, à la vente de la collection Joursanvault), une très belle collection de titres historiques relatifs à l'Orléanais.

2. Cf. aux Archives nationales sous la cote R^4 459*-465*, 7 vol. in-4° d'extraits des minutes des notaires de Beaugency (1397-1767).

LOT

Chez MM. Eug. et Ch. de Braquilange, à **Figeac**, il existe un chartrier intéressant (cf. *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, 1891, pp. 149 et suiv.); — de même au château voisin de **Lintilhac** (cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1885, p. 23). — M. le m^is^ de Turenne, à **Aynac**, possède les riches archives de la baronnie de Gramat, du marquisat d'Aynac et du château d'Assier.

LOT-ET-GARONNE

L'*évêché* d'**Agen** a des titres historiques depuis le XIVe siècle, assez bien classés, mais encore peu utilisés ; ce sont, comme dans tous les dépôts de ce genre, des procès-verbaux de visite, d'ordination et d'insinuation auxquels il faut joindre quelques documents relatifs à la juridiction de l'évêque sur les paroisses et quelques établissements religieux, et à ses rapports avec le pouvoir royal et ses représentants.

Il y a des archives de *famille* chez M. Daurée de Prades et chez M. de Laville-Montbason. — Au *château* de **Cauzac** se trouvent des documents déjà étudiés par M. Ph. Tamizey de Larroque : *Les vieux papiers du château de Cauzac* (*1592-1627*), *documents inédits* (Agen, 1883, in-8°).

LOZÈRE

Au *château* de **Vielvic**, près Villefort (c^te^ de Narbonne-Lara), collection importante de titres anciens. — Chez M. le c^te^ Dupont de Ligonnès se trouvent les archives de la famille de Sales et de la seigneurie d'Estables de Randon à partir de 1553 ; — chez M. le c^te^ de Châteauneuf-Randon, beau chartrier (cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4e série, I, pp. 309-321).

Chez le *notaire* de **Villefort**, on remarque un cartulaire de la seigneurie de Mirandol (XVIe siècle) des documents sur la juridiction des barons de Randon et des titres divers à partir du XIIIe siècle ; voir une notice de l'abbé Bosse dans le *Bulletin de la Société d'agriculture*, etc., *de Mende*, XIV (1863), pp. 72, 168 et 311-323. — A **Chirac**, le minutier ne remonte pas moins haut (*idem*, pp. 178-183).

MAINE-ET-LOIRE

Au greffe de la *Cour d'appel* d'**Angers** sont restés d'importants documents de la période révolutionnaire, notamment les papiers de la Commission militaire, utilisés en partie par M. C. Bourcier, *La Terreur en Anjou*, Angers, 1869, in-8°. Au greffe du *tribunal civil* on conserve entre autres registres d'état civil, celui des protestants de Sorges (comprenant la ville d'Angers) ; — à celui de **Baugé** et à celui de **Saumur**, on trouve également les registres de l'ancien état civil protestant.

Le *tribunal de commerce* d'**Angers** n'a versé qu'une partie de son fonds ancien aux archives départementales.

Les archives actuelles de l'*évéché* d'**Angers** ne consistent guère qu'en pièces données ou acquises à une époque assez récente ; ce sont des fondations et inventaires relatifs aux anciennes paroisses de la ville d'Angers, des titres concernant la maison de refuge ou communauté de la Providence, et les archives des fabriques de La Chapelle-du-Genêt, la Jubaudière, Soulaines, Soulaire, etc. (quelques-uns de ces documents ont été déjà utilisés par M. l'abbé Ch. Urseau, *La confrérie des prêtres d'Angers*, dans la *Revue de l'Anjou*, 1891).

Parmi les *fabriques* qui ont conservé jusqu'à ce jour leurs anciennes archives, on peut citer **Candé**, où se trouve le journal de Valuche, publié par la *Revue de l'Anjou* en 1870 ; — **Marcé**, où Mgr X. Barbier de Montault a trouvé des comptes remontant à 1407 (cf. *Mémoires de la Société nat. d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, XVII, 1874, p. 48) ; — **La Membrolle** (actes paroissiaux depuis le xve siècle) ; — **Les Cerqueux-de-Maulévrier** et **Mûrs** (belles séries de comptes) ; — **Saint-Macaire-en-Mauges**, Saint-Martin de **Beaupréau**, **Villevêque** et autres d'où M. l'abbé Urseau a tiré divers renseignements pour son histoire de *L'instruction primaire avant 1789 dans les paroisses du diocèse actuel d'Angers* (Angers, 1890, in-12). — Sur les archives de la cathédrale d'**Angers**, voir *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, V (1867), pp. 516-526 ; — et sur celles de l'église Notre-Dame en la même ville, voir L. Rondeau, *Histoire de la paroisse Saint-Michel-du-Tertre d'Angers*, Angers, 1891, in-8°.

Il y a d'assez nombreux *châteaux* en Anjou possédant des archives [1]. Chez M. le m^is^ de Durfort-Civrac, au château de **Beau-**

1. Les archives du château de La Lorie avaient été acquises de la famille de

préau, beau dépôt contenant entre autres documents le cartulaire de la maison de Neuchâtel-Comté, dont quelques extraits ont été publiés par M. J. Gauthier dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1886, pp. 100-110. — Chez le c^te^ O. de Beaumont, au château du **Plessis-au-Maire**, près Noyant, belle série de chartes originales, depuis le XIIIe siècle, relatives aux familles angevines et tourangelles Le Prévost de Bonnezeaux, de Crochart, d'Argy et Guillon de Rochecotte; — chez M. de Broc, au château de **La Ville-au-Fourier** et au château de **Brissac**, très belles archives de la famille de Cossé-Brissac, remontant au XIIe siècle [1], depuis longtemps signalées (*Revue anglo-française*, II, 1835, p. 117); — chez M. Tréton du Mousseau, au château de **Launay**, près Villebernier, chartrier remontant au XIVe siècle; — chez le c^te^ de La Rochefoucauld, au château de **La Potherie**, près Candé, très important dépôt commençant à la même époque; — chez M. le b^on^ de Candé, au château de **Noyant**, nombreux aveux et dénombrements de l'ancienne baronnie de Candé. — On peut mentionner encore, comme intéressants au point de vue local, les chartriers des châteaux de **Chavigné**, à Brion (M. S. Pocquet de Livonnière); du **Châtelet** près Fontaine-Milon; de **Brezé** (cf. *Répertoire archeologique de l'Anjou*, 1863, pp. 65 et 235); de **La Frapinière** en Cossé (M. de Terves); de **Soucelles**, appartenant au duc de La Rochefoucauld (archives de la baronnie de Briolay, comprenant une centaine de liasses et de registres depuis le XIIIe siècle); de **La Possonnière**; de **Vallières**; du **Verger** près Seiches; de **La Beuvrière**, à Grez-Neuville; de **Lavoir**, à Neuvy (chartrier de l'Étang-de-Gennes); de **Pimpéan**, à Grésillé; des **Haies-de-Brion**, de **La Saulaie** de Freigné (M. de l'Esperonnière), utilisées par Ch. Courtaux, *Histoire généalogique de la maison de l'Esperonnière* (Paris, 1889, in-8°); de **Bourmont** près Freigné (documents sur la Chouannerie), et du **Plessis-Villoutreys**, à Chaudron (m^is^ E. de Villoutreys). — Nous ne mentionnerons que pour mémoire les vieilles archives du château de **Serrant**, appartenant à M. le duc de la Trémoille et réunies aujourd'hui

Fitz-James par feu M. André Joubert, qui en a tiré parti pour son livre : *Les Constantin, seigneurs de Varennes et de la Lorie*, Paris, 1890, in-8°.

Le chartrier de la seigneurie de Port-Joulain se trouve aujourd'hui chez M. Max Richard, à Angers.

1. Ce chartrier a été rendu par les Archives départementales sous la Restauration.

au fonds du chartrier de Thouars ; alors qu'elles en étaient encore distinctes, elles ont servi à diverses publications, notamment de M. P. Marchegay, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 4[e] série, IV, pp. 74-96; le *Bulletin de la Société du protestantisme français*, IV, p. 106; VI, p. 191; VIII, pp. 136 et 511; X, pp. 258 et 356; et à part : *Cartulaire des sires de Rays* (Paris, 1857, in-8°), et *Chartes angevines en langue vulgaire de 1258 à 1275, notices et documents historiques* (Angers, 1857, 1 vol. in-8°). — A **Angers**, la famille d'Andigné a un fonds d'archives personnelles considérable; à **Pontron**, près Le Louroux-Béconnais, se trouvent 21 vol. in-fol. de pièces relatives à l'ancienne abbaye, avec plans, et un répertoire en 3 vol.; — à **Cunaud**, M. Dupuis-Charlemagne possède le fonds de l'ancien prieuré, composé d'originaux en 39 vol. in-fol., fort précieux (le plus ancien est un acte de Louis le Débonnaire).

Une notice sommaire des *notaires* de la ville d'**Angers** et de l'état de leurs minutiers anciens paraît chaque année dans l'*Annuaire de Maine-et-Loire*; et pour l'arrondissement de **Baugé**, on peut recourir au *Tableau des offices de l'arrondissement de Baugé* (Baugé, 1873, in-4°). — Il existe dans l'étude de M[e] Senil, notaire à **Longué**, un grand nombre de pièces historiques sur Jarzé, et les chartriers d'Avoir et d'Etiau.

MANCHE

Les greffes des *tribunaux civils* de **Coutances** et de **Valognes** ont conservé leurs anciens papiers judiciaires, y compris les archives des juridictions seigneuriales y ressortissant (cf. *R. P.*, 1884, p. 402); à Coutances, il existe en outre un lot considérable de papiers de l'époque révolutionnaire, étudiés et publiés en partie par M. Eug. Sarot. *La Chouannerie devant la juridiction répressive et en particulier devant la juridiction militaire de la Manche pendant la première Révolution*, Coutances, 1877, in-8° ; — *Les sociétés populaires et en particulier celles de Coutances pendant la première Révolution*, Coutances, 1880, in-8°; — *Des tribunaux repressifs ordinaires de la Manche en matière politique pendant la première Révolution*, Coutances, 1881-1885, 4 vol. in-8°.

Les bureaux de l'administration des *Domaines* sont encore détenteurs d'un certain nombre de registres, plans et documents antérieurs à la Révolution, à **Coutances**, à **Saint-Lô** et à **Valognes**.

Le commissariat de la marine, à **Cherbourg**, ne possède en fait de

documents anciens que deux registres de correspondance commençant en 1784.

Les archives diocésaines sont en presque totalité conservées à l'*évêché* de **Coutances**; elles remontent au XIIIe siècle, comprenant des cartulaires et des liasses entières de documents originaux qui présentent un véritable intérêt historique et paléographique; il en existe un INV. MS. insuffisant, en double à la Bibliothèque nationale, mss. nouv. acq. françaises, n° 3796 bis. Cf. abbé Hersent, *Notices sur le livre noir du chapitre, le livre noir de l'évêché et le livre blanc de l'évêché de Coutances*, dans les *Mémoires de la Société académique du Cotentin*, I (1875), pp. 198-206, et II (1877), pp. 212-216; — abbé Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, Coutances, 1839, 1 vol. in-8°; — et abbé E.-A. Pigeon, *Histoire de la cathédrale de Coutances*, Coutances, 1875, 1 vol in-8°.

A **Coutances**, **Mortain** et **Valognes**, les différentes *fabriques* des églises possèdent des papiers ne remontant guère au delà des premières années du XVIIe siècle. — Sur celles des cures d'**Avranches** et de **Folligny**, très importantes depuis le XVe siècle au moins pour l'histoire de l'église et du diocèse d'Avranches, cf. *Documents historiques inédits*, I (1841), pp. 349-350.

Les *châteaux* du département les plus riches en archives sont à **Liesville** (M. de Liesville); — à **Fontenay** (M. de Pontgibaud), chartrier très important; — à **Sottevast** (M. de Chivré), titres de famille et papiers de la seigneurie de Sottevast depuis le XVe siècle; — à **Chanteloup** (M. de la Valcinerie), dont les pièces remontent au XIVe siècle; — **Saint-Pierre-Église** (c^{esse} de Choiseul); — et **Tocqueville**, près Valognes, où l'on conserve en partie[1] les très considérables archives de Lamoignon-Malesherbes, si importantes pour les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI (lettres de Louvois, de Vauban, de Letellier, etc.), avec des papiers provenant des Pithou, c'est-à-dire des traités, documents et actes divers du XVIe siècle, vraisemblablement retirés par eux « du Trésor des Chartes » du royaume où ces érudits puisaient pour leurs travaux. — Les héritiers du duc de Coigny ont conservé, après la vente du château, plus de 30000 pièces, lettres autographes et historiques des trois derniers siècles qui présentent le plus grand intérêt. — Le chartrier de la maison de Matignon, à **Marigny**, est considérable mais abonde

1. Le reste est à Combourg (Ille-et-Vilaine) ou au Mesnil, près Mantes (Seine-et-Oise).

en documents faux : cf. Caillière, *Histoire du maréchal de Matignon* (Paris, 1661, in-fol.); — le *Journal des savants de Normandie*, I (1844); — et Fr. Michel, *Extrait abrégé des vieux mémoriaux de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois en Bretagne* (Paris, 1853, in-18). — M. F. Dolbet, archiviste départemental, possède personnellement par héritage les plaids, gages, plèges et autres titres de la seigneurie de Gerville.

M. F. Dolbet a dressé, en 1884, un répertoire resté manuscrit, donnant l'état actuel des tabellionages et des minutes conservées dans chacune des études de *notaires* du département de la Manche.

MARNE

Les archives du *greffe* du palais de justice de **Reims** comprennent les fonds du présidial de Reims, du bailliage ducal et de l'officialité diocésaine. Les documents qui les composent forment une importante série où rien n'est antérieur au XVIIe siècle [1].

Il ne reste au greffe de la *chambre de commerce* de **Reims** que quelques pièces peu intéressantes du XVIIIe siècle, le reste ayant été réuni aux archives municipales.

Parmi les chartriers de *châteaux*, on peut citer **Baye**, où se conservent des documents sur les familles de Châteauvillain, de Béthune et de Broyes, anciennement propriétaires, et sur l'abbaye voisine du Reclus; cf. bon J. de Baye, *Quelques documents historiques relatifs à la baronnie de Baye*, Paris, 1880, in-8° (extr. de la *Revue de Champagne et de Brie*) ; — **Béthon** (M. Le Brun de Neuville), et **Montgenost** (cte de Vaubercey), avec des papiers dont M. O. de Poli a tiré son étude sur *Le château de Béthon et ses seigneurs*, Paris, 1885, in-12 ; — **Audeville** (cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1884, p. 99; — **Brugny** (cte de Clermont-Tonnerre), avec une belle collection de documents originaux, à partir du XIVe siècle, sur les familles de Saint-Blaise, de Maudésir et de Maizières, et dont les papiers du XVIIIe siècle ont fourni la matière

1. Alors que les archives du greffe du tribunal civil de Vitry-le-François étaient encore dans cette ville, elles avaient été utilisées dans diverses publications, entre autres par G. Hérelle : *Louis XVII en Champagne* (*an VI-an X d'après des documents originaux* (Paris, 1878, in-12), et le mis de La Mothe, *La société à Vitry-le-François aux XVIIe et XVIIIe siècles* (Vitry, 1878, in-12) ; — e *Revue de Champagne et de Brie*, VI (1879), pp. 89-100.

d'un volume de Ed. de Barthélemy, *Correspondance inédite du duc de Bourbon* (Paris, 1886, in-8°), et d'un article du même, sur le cardinal de Noailles, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1886, *passim*; cf. un état sommaire des plus anciens documents dans l'*Histoire du château de Brugny*, par Arm. Bourgeois (Châlons, 1883, in-8°); — **Montmort**, où sont des archives des familles de Hangest, d'Aguerre, de Pleurs, en partie analysées par le b^on J. de Baye dans ses *Notes sur le château de Montmort*, Arcis-sur-Aube, 1884, in-8° (extr. de la *Revue de Champagne et de Brie*); — **Somsois** (papiers de la famille Du Gretz, XVIIe siècle); — **Congy** (b^on Chaubry), dont on trouvera quelques analyses dans la *Revue de Champagne et de Brie*, XI, pp. 202-206; — et le chartrier du m^is de Bouthillier-Chavigny, à **La Charmoye**, d'où M. le c^te de Mellet a extrait jadis d'intéressantes correspondances, de Richelieu et autres grands personnages du XVIIe siècle, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, V (1877), pp. 3 et 183-190.

Il y a, à **Reims** et à **Châlons-sur-Marne**, dans les études de *notaires*, des minutes assez anciennes et conservées généralement avec soin. A Reims, où elles commencent à la fin du XVe siècle, de nombreux extraits en ont été faits par M. Duchénois, employé à la bibliothèque de la ville, et sont conservés dans les cartons de ladite bibliothèque; à Châlons[1] (dep. 1550), des dépouillements considérables ont été entrepris par L. Grignon qui en a profité pour un certain nombre de ses plus récentes publications (v. *Annuaire de la Marne*, passim), et qui a laissé en mourant ses notes à la bibliothèque de la ville de Châlons, où elles seront mises à la disposition du public.

MARNE (HAUTE)

La *fabrique* de **La Ferté-sur-Amance** conserve un registre de confrérie qui remonte au XVIIe siècle; celle de **Serqueux** est riche en parchemins anciens, placés dans un pilier de l'église.

Au *château* d'**Échenay**, titres assez importants de la région et de la famille La Vallée de Pimodan (cf. *Revue de Champagne et de Brie*, janvier 1891, p. 33 et ss.), qui remontent au XVe siècle; — au château du **Pailly**, nombreux actes et documents relatifs aux seigneuries du

1. M. Pélicier, archiviste du département, a communiqué au Comité des travaux historiques, en 1886, une note sur les « anciens registres des notaires à Châlons-sur-Marne »; ce travail, dont nous ignorons l'importance et l'étendue, n'a pas été imprimé.

Pailly et de Violot, et à la famille Moreau du Breuil de Saint-Germain, depuis la même époque; — à **Piépape**, près Villegusien, archives importantes de la famille Philpin de Piépape; — à **Enfonvelle**, papiers anciens de la famille franc-comtoise des Gigier de la Motte, qui eut des membres à l'armée pendant la guerre de Trente ans.

Pour les recherches chez les *notaires*, on pourra recourir à l'*État des notaires anciens et en exercice dans l'arrondissement de Chaumont, indiquant les minutes déposées dans chaque office*, Chaumont, [1876], in-12; et au *Tableau général des minutes des notaires de l'arrondissement de Langres*, Langres, [1850], in-4°.

Le *couvent* des Dominicaines, à **Langres**, possède quelques registres relatifs à son histoire, connus du R. P. Emm. Bayonne, *Le monastère des Dominicaines de Langres*, Langres, 1881, 2 vol. in-8°.

MAYENNE

L'administration des *domaines*, à **Laval**, est encore en possession de registres d'insinuation commençant en 1707.

De nombreuses *cures* ont conservé leurs propres archives depuis une époque assez reculée, dans ce département. Ce sont **Ahuillé**, **Ambrières** (XVe s.), **Brécé** (fondations depuis le XVe s.), **Brée** (registres de confrérie, XVIe s.), **Changé**, **Châtillon-sur-Colmont** (XVIe s.), **Colombiers** (lettres patentes d'érection du collège, XVIIIe s.), **Commer**, **Épineux-le-Seguin** (comptes de fabrique dep. le XVe s.), **Évron**, **Fougerolles**, **Gorron** (fondations du XVIe s.), **Javron**, **Jublains**, **Laval** (la Trinité, avec inv. ms. du XVIIIe s. par Jardrin), **La Bazouge de Chemeré** (documents des XIVe-XVe s., importants pour l'histoire des guerres de religion), **La Chapelle-Rainsoin** (riches dep. le XVe s.), **La Dorée**, **Le Bignon** (actes de 1253 et du XVe siècle, documents sur la famille de Simon Hayeneuve), **Le Pas**, **La Poôté** (fonds considérable), **Martigné** (comptes et fondations du XVIe s.), **Mayenne** (Notre-Dame, riche dépôt depuis le XVe s.), **Ménil**, **Prez-en-Pail**, **Saint-Aubin-du-Désert**, **Saint-Berthevin-la-Tannière** (XVe s.), **Saint-Cyr-en-Pail**, **Saint-Calais-du-Désert**, **Saint-Laurent-des-Mortiers**, **Sainte-Suzanne** (dépôt considérable et curieux depuis le XVe s.), **Vautortes**, **Villaines-la-Juhel** (série ininterrompue de comptes de fabrique dep. 1460), et **Vimarcé** (XVIe s.)

Un certain nombre de *châteaux* ont des chartriers curieux. Ce sont : **Argentré** (riches archives d'Hauterive, comprenant les titres de toutes les seigneuries du voisinage acquises au XVIIIe siècle par la

famille Bersel d'Hauterive); — **Bailly** (archives de la terre de Souvré, dep. le XVIe s.); — **Bois-de-Mayne**, près Lassay (remontent au XIVe s.); — **Bouëre** (archives du château de La Vaizouzière, en partie détruites jadis par le feu); — **Bouessay** (beau dépôt du Chesnays, comprenant les titres de Ballée et Saint-Loup-du-Doigt); — **Bourgan**, à Montourtier (très riche collection des archives des seigneuries du pays de Jublains); — **Bréon**, à Marigné-Peuton (aveux des seigneurs de Daon); — **Changé**, près Laval; — **Grez-en-Bouëre** (quelques documents anciens à La Guenaudière); — **Fresnay**, à Bourgneuf-la-Forêt (titres concernant Daviel et Saint-Hilaire, remontant au XIVe s.); — **Gresse**, à La Chapelle-Anthenaise (depuis le XIVe s.); — **La Haute-Roche-d'Azé** (Mme Lepec), avec des documents historiques utilisés par A. Joubert, *Le marquisat de Château-Gontier de 1684 à 1690*, dans le *Bulletin de la Commission hist. et arch. de la Mayenne*, 1890); — **La Sionnière** (archives également vues par A. Joubert; cf. son article « Ramefort de Gennes » dans la *Revue hist. et arch. du Maine*, VIII, 1880, pp. 38-56); — **Lassay** (dépôt important depuis le XIVe s., app. à M. le c^te de Beauchesne); — **La Rongère**, à Saint-Sulpice (fonds précieux); — **Les Chesnets** (duchesse de Chevreuse), chartrier bien classé; — **Les Rochères**, près Meslé (m^is de Viennay), avec les archives de la seigneurie de Saint-Brice près Sablé, depuis 1360; — **L'Isle-du-Gast**, à Saint-Fraimbault-de-Prières (archives remontant au XIVe s., avec INV. MS. du XVIIe); — **Luigné**, à Coudray; — **Magnanne**, à Ménil[1]; — **Mezauger** (château du Rocher); — **Puy**, à Saint-Martin-de-Connée; — **Saint-Amadour**, près Selle-Craonnaise; — **Sainte-Gemme** (archives intéressantes); — **Thévalle**, près Laval (chartrier concernant Chemeré et Saulges, autographes du XVIIe s., appartenant à la marquise de La Roche-Lambert); — **Torcé** (chartrier depuis le XIVe s.); — **Vautorte**, — et **Vaugeois**, près Marcillé (registres de remembrances à partir du XVe siècle). — En outre, M. Ch. Pointeau, curé d'Astillé, a entre les mains les belles collections du château de **Goué** près Fougerolles; Mme Moriceau, à Mayenne, conserve celles du château d'**Ambrières**; et M. Leblanc, ancien député, à Mayenne, celles du château d'**Averton**, plus considérables que les précédentes.

Pour les *notaires*, on a un tableau intitulé : *Département de la Mayenne; notaires de l'arrondissement de Mayenne* (Le Mans, 1869, in-8°). — Sur la concentration des minutes au palais de justice de

1. Une partie est en la possession de M. l'abbé Nail, à Château-Gontier.

Laval, cf. *R. P.*, 1888, pp. 278-281. — Chez Me Barouille, à **Château-Gontier**, on trouve des documents du XIIIe siècle, provenant de l'abbaye de La Roë; chez Me Chevallier, à **Saint-Denis-d'Anjou**, abondant dépôt remontant au XVe siècle; chez Me Guérin, à Château-Gontier, titres relatifs à la Garaudière (Mayenne) et à La Jaille-Gron (Maine-et-Loire).

MEURTHE-ET-MOSELLE

La *Cour d'appel* de **Nancy** a conservé jusqu'à ce jour toutes les archives de l'ancienne cour souveraine ou Parlement de Lorraine et des anciens bailliages, magnifique collection de documents historiques, procédures, nominations aux offices, etc..., qui est insuffisamment classée et assez peu abordable; on pourra jusqu'à nouvel ordre, pour en connaître l'importance, se référer à un court travail de H. Lepage, qui avait été admis à y jeter un coup d'œil rapide, dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1862, pp. 261-279. Il y a là un beau fonds inexploré, dont le dépouillement et l'inventaire rendraient d'immenses services : les titres les plus anciens sont du XVe siècle.

Les archives des *greffes* des tribunaux civils sont restées jusqu'ici à **Briey**, à **Lunéville** et à **Toul**; rien n'y est antérieur au XVIIe siècle. Quant à **Nancy**, le tribunal civil ne possède, outre les doubles des registres d'état civil à partir de 1763, que deux registres plus anciens et assez curieux, sur lesquels H. Lepage a appelé l'attention dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1880, pp. 112-129.

Au *tribunal de commerce* de **Nancy** se trouve également une assez intéressante collection de documents historiques, registres de jugements, de délibérations, des causes de la justice des consuls de Lorraine, à partir de 1630 environ; procurations, scellés et inventaires de biens de marchands faillis, depuis 1628; états de créances, sentences et arrêts depuis 1750 : le tout dans le plus grand désordre.

La *maison d'arrêt*, à **Nancy**, est en possession d'une série de registres d'écrou qui commence en 1680; M. D. Germain en a récemment tiré un curieux travail intitulé : *Ecrous et élargissements; documents inédits sur l'histoire de la Lorraine et sa législation* (Nancy, 1890, in-8°; extr. des *Mémoires de la Soc. d'archéol. lorraine*).

La *fabrique* de Saint-Epvre, à **Nancy**, celle de **Cons-la-Grandville** possèdent quelques papiers des deux derniers siècles; celle de **Trondes** a des documents un peu plus anciens, qui ont servi à la pré-

paration d'un travail sur les petites écoles du lieu, que doit prochainement faire paraître l'ancien curé de la localité.

Les chartriers privés les plus importants existent aux *châteaux* de **Richardménil** près Nancy (m^is^ de Ludre), avec un beau fonds remontant au XIIIe siècle; — de **Ludre** (c^te^ de Ludre); — de **Manonville** près Domèvre (M. d'Hamonville), ou se trouvent des documents historiques et diplomatiques précieux pour le règne de Léopold de Lorraine; — de **Cons-la-Grandville** (m^is^ de Lambertye), où se conserve, entre autres pièces historiques du moyen âge, la charte originale d'Ugny publiée par L. Germain : *Chartes d'affranchissement d'Ugny, de Tellancourt et de Villers-la-Chèvre*; — de **Gerbéviller** (m^is^ de Gerbéviller) et d'**Aulnois** (c^te^ de Riocour). — La famille de Ligniville a aussi des archives importantes avec INV. MS. rédigé par M. F. des Robert [1].

La plus grande partie des minutes, provenant des études de *notaires* supprimées dans tout l'ancien département de la Meurthe, a été réunie au greffe de la Cour d'appel de Nancy : superbe collection de plus de 4000 registres et liasses, qui remonte au XVe siècle (la plus ancienne liasse provient de **Gondreville**, 1445; **Nancy** ne commence qu'en 1490), et pour laquelle on a un répertoire ms. onomastique dressé par H. Lepage (au bureau des archives départementales), et une brochure du même : *Les archives du notariat à Nancy* (Nancy, 1859, in-8°).

Le *Musée lorrain*, à **Nancy**, est dépositaire, sous la garde de la Société d'archéologie lorraine, d'archives qui ont été données à cette association scientifique; on y remarque, depuis 1879, des chartes à partir du XIIe siècle concernant Liverdun [2], où se trouvent des documents originaux émanés des évêques de Toul, des ducs de Lorraine et des rois de France (ces derniers modernes); des chartes

1. On doit signaler, à la bibliothèque publique de Verdun, le don fait, en 1888, des papiers constituant jadis le chartrier du château de Maxéville-lès-Nancy; ils comprennent notamment des lettres de Chevert, les archives du comte de Chabo, lieutenant général des armées du roi au XVIIIe siècle, et de la famille de Lattier-Bayanne, où l'on remarque les mémoires inédits du cardinal de Lattier sur les premières années de ce siècle, utilisés par M. des Robert (*Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1890). Sur cette donation, voir plus de détails dans la *Liste des dons faits par des particuliers à la bibliothèque de Verdun pendant l'année 1888*, par l'abbé N. Frizon, bibliothécaire (Verdun, 1889, in-8°), pp. 7-9.

2. Elles ont été offertes par M. Dufresne, dont la collection a été vendue en partie, il y a quelques années, à Francfort-sur-le-Mein. Ladite collection comptait plus de 200 belles pièces provenant des dépôts publics de Metz et de Toul.

concernant Saulny près Metz (charte du XIIIe s.); et depuis 1886, les archives des familles d'Esclaibes et de Rutant, provenant du château de Saulxures-lès-Nancy et offertes par la baronne de Joybert.

MEUSE

On conserve au *greffe* du tribunal civil de **Saint-Mihiel** de très importantes archives judiciaires, qui commencent au XIVe siècle; elles enrichiraient singulièrement les archives départementales auxquelles il n'est pas question du reste, pour le moment, de les réunir; elles sont à peu près classées et munies d'un bon INV. MS. (1855-1860), sans index, par Dumont (en double au dépôt de la Préfecture).

Parmi les *cures* qui ont conservé leurs archives, on cite **Ville-sur-Cousance**, dont le plus ancien titre est l'acte de consécration de l'église en 1326; cf. P. Dony, *Monographie des sceaux de Verdun, évêques* (Verdun, 1890, in-8°), p. 52 ; — et **Réhon**.

Trois beaux chartriers de *famille* existent dans le département; au château de **Vaubecourt** [1], M. le m^is de Nettancourt-Vaubecourt, et à **Louppy-sur-Loison**, M. le m^is d'Imécourt possèdent des documents remontant au XIVe siècle, parmi lesquels diverses pièces historiques. — A **Bar-le-Duc**, chez M. de Widranges, très belles et complètes archives de famille commençant à 1349 et contenant d'intéressantes correspondances, aveux, etc., depuis le XVIe siècle.

Il est impossible de ne pas signaler ici la très riche collection de pièces originales relatives à Verdun et au Verdunois que détient actuellement Mlle M. Buvignier-Clouët, qui l'a héritée de son père Armand Buvignier et antérieurement de son oncle l'abbé Clouët (voy. plus haut, p. 195); on y trouve par exemple les cartulaires de Saint-Paul de Verdun (in-4°, fin XIIIe s.), de Saint-Vanne (in-fol., copie XVIIIe s.), de Saint-Airy (in-fol., copie XVIIIe s.), le Mélinon ou traité de la juridiction des échevins de Verdun, composé en 1320 (in-4°, copie XVe s.), l'Histoire verdunoise au temps de Nicolas Psaume, par Mathieu Husson, et une partie des archives de l'évéché et du chapitre de Verdun qui proviennent tant des greniers de la sous-préfecture, où elles étaient en 1830 totalement à l'abandon, que de collections privées (notamment celle de Emmery). C'est princi-

1. Le ms. 5996 de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, est un recueil de pièces provenant des archives de Vaubécourt (1490-1725).

palement cette riche moisson de documents qui aura servi de point de départ à l'abbé Clouët, pour son *Histoire de Verdun et du pays verdunois*, Verdun, 1867-1870, 3 vol. in-8°, et à M[lle] Buvignier-Clouët, pour son *Chevert, lieutenant-général des armées du roi*, Verdun, 1889, 1 vol. in-8°.

Les minutiers des *notaires* ne paraissent pas antérieurs au XVI[e] siècle dans la région. Il existe un *État sommaire des études de notaires de l'arrondissement de Bar-le-Duc, dressé en 1856* (Bar-le-Duc, s. d., in-8°).

MORBIHAN

Les bureaux du *génie militaire* ont conservé à **Vannes**, à **Lorient** et au **Palais** (Belle-Isle) des papiers anciens, et surtout des plans d'un grand intérêt.

Les bureaux de la *marine*, à **Lorient**, renferment une série importante de documents qui remontent à 1666. Ils se composent des archives de la marine royale et d'une partie de celles de la Compagnie des Indes. Dans ces deux fonds considérables, on trouve un vol. de décisions (1759-1778); 6 vol. d'ordres du roi (1691-1787); 145 vol. de dépêches (1672-1789); un grand nombre de lettres diverses de France et des pays étrangers (1731-1783), adressées à la Cour, aux ministres, à la Compagnie des Indes, à M. de la Vigne-Buisson, au bureau des armements, au bureau militaire; plus de 1200 registres de matricules et rôles d'équipages (1719-1792); de nombreuses liasses relatives aux comptoirs français dans l'Ile-de-France, aux successions dans l'Inde, aux décès dans l'Ile-de France (1735-1790); des documents sur les constructions navales (1746-1787), aux travaux hydrauliques (1666-1817), aux subsistances (1719-1766), aux invalides (1720-1771), et aux prises et naufrages (1746-1747).

L'*évêché* de **Vannes** a conservé quelques registres de délibérations synodales et d'ordinations (1633-1793), d'insinuations ecclésiastiques (1585-1599), de provisions de bénéfices (1695-1791), de visite pastorale (1633), et environ 200 pièces concernant l'histoire du diocèse dans les deux derniers siècles [1]

1. M. Ch. Estienne, archiviste du département, à qui nous devons cette communication, veut bien nous informer qu'autorisation lui a été accordée de faire figurer l'inventaire de ces pièces avec celui de la série G des archives de la Préfecture.

Parmi les *fabriques*, celle de la cathédrale de **Vannes** doit être signalée comme renfermant quelques bulles, lettres patentes, documents relatifs aux confréries, le tout remontant au XIVe siècle, et un dossier concernant la canonisation de saint Vincent Ferrier.

Les *châteaux* ont en général leurs papiers ; quelques dépôts sont même particulièrement riches. Nous citerons ceux de **Penhoët**, près Josselin (v^esse^ du Noday), où se trouvent réunies les archives (dep. le XIVe s) des familles de Trégaranteur, de Pengréal, Le Parisy, de Bogat, Le Mézec, Cassard de Pontueix, Le Guennec, Bolland du Noday, avec lettres patentes royales et ducales ; — de **Josselin** (prince de Léon), avec beaucoup d'originaux scellés ; — de **Talhouët** en Pluherlin (c^te^ de Danne), où M. A. de Boislisle a recueilli des pièces fort intéressantes pour l'histoire de la maison de Talhouët, publiées dans la *Généalogie de la maison de Talhouët* (Paris, 1870, in-4°) ; — de **La Villequéno**, à Carentoir (fonds de même nature) ; — de **Kerguéhennec** en Bignan (c^te^ Lanjuinais), avec répertoire ms. très sommaire, rédigé par Rosenzweig en 1865, à consulter aux archives départementales ; — de **Callac** en Plumélec (M. de la Buharaye), dépôt important non classé, où se confondent les archives des familles de Cadoudal et du Guémadeuc, des seigneuries de Cadoudal et de Callac ; — du **Vaudeguip** en Allaire, et de **Lambilly** près Taupont, importantes collections de titres, également non classés ; — du **Bois-de-la-Roche**, en Néant (familles de Volvire, de Ruffec et du Bois-de-la-Salle) ; — de **Bellouan** en Ménéac (famille Bellouan) ; — de **La Grandville** en Brandivy, dépôt utilisé dans la *Revue historique de l'Ouest*, 1891, pp. 344 et ss. ; — de **Trémohuarn** en Berric (familles de Berric, de Bazvalan, de Quifistre et de Gouvello) ; — de **La Ville-Janvier** en Cournon, archives anciennes ; — et des **Salles**, à Sainte-Brigitte, avec répertoire ms. très sommaire, rédigé par Rosenzweig en 1865, à consulter aux archives départementales. La plupart de ces dépôts privés remontent au moins au XVe siècle. — On peut signaler encore des dépôts moins considérables et moins connus, par exemple à **Beauregard** en Saint-Avé, à **Diarnelez** en Guiscriff, à **Estimbrieuc** en Guéhenno, à **Keronic** en Pluvigner, à **La Caunelaye**, près Le Roc-Saint-André, à **Ménoray** en Guémené sur.Scorff, à **Pontcallec** en Lignol, à **Séréac** près Muzillac, et à **Tronjoly** en Gourin. — M. P. Audren de Kerdrel, à **Saint-Uhel** près Lorient, possède un inventaire des titres des seigneuries du Plessis-Peillac, du Boisbic et de Villeneuve (1 vol. in-fol.).

NIÈVRE

Les papiers de la cure de **Tannay** sont assez importants depuis le XIIIe siècle; ils proviennent de l'ancienne collégiale et renferment des sceaux des évêques de Nevers, sur lesquels on peut voir le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1891, pp. 101-108.

Les *châteaux* de la Nièvre sont assez riches en archives anciennes. Nous connaissons : **La Montagne**, à Saint-Honoré (mis d'Espeuilles), dont le chartrier est considérable (cf. *Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts*, 2e série, VIII, pp. 323-405) et intéresse les seigneuries de Lamenay, d'Espeuilles et de Marigny depuis le XVe siècle; — **Montgoublin**, dont les titres ont été signalés par Chérin au XVIIIe siècle et par Gougenot des Mousseaux dans l'*Essai généalogique sur la maison de Saint-Phalle* (Coulommiers, 1860, in-4°); — **Vandenesse** et **Sermoise** (prince de Béarn), fonds importants remontant au XIVe siècle, provenant des nombreux fiefs qui relevaient du marquisat de Vandenesse, et concernant les familles de Champdiou, de Cossaye, de Frasnay, de Reugny, de Roland, de Billy, de Bourgoing, de Houppes, de Bongars; — **Uxeloup**; — **Villars**, à Saint-Parize-le-Châtel; — **La Chasseigne**; — **La Chaux**, à Alligny-en-Morvand; — **Giry**, près Prémery (prince de Beauvau), avec des chartes depuis le XIIIe siècle, relatives aux familles de Giry, de La Rivière et de Veilhan; — **Les Granges**, à Suilly-la-Tour (M. de Ribcrolles), où sont les titres des familles de Pernay, de Fargues et Sallonnier; — **Aunay**, et **Châtillon-en-Bazois**, où existent les débris des anciennes archives (dep. le XIIIe siècle) de la famille de Pracomtal; — **Vauban**, à Bazoches; — **Pruneveaux**, à Nolay; — **Quincize**, à Poussignol-Blismes (M. de Sermizelles), renfermant des terriers à partir du XVIe siècle; — **La Roche-Millay**, où se conservent les archives de l'ancienne seigneurie; — **La Belouze**, près Poiseux (famille Andras de Marcy), depuis le XVe siècle; — **Les Bordes**, à Urzy (M. Richard), où le chartrier considérable remonte au XIIIe siècle (cf. *Bulletin de la Soc. nivernaise*, 2e série, I, pp. 461-2); — **Marcilly**, à Cervon (cte Lepeletier d'Aunay), où l'on conserve de nombreux originaux depuis le XVe siècle; — **Toury-sur-Abron** (vesse de Soultrait), **Vésigneux** (cte de Bourbon-Busset), **Poussery**, à Montaron, **Beauvoir**, à Saint-Germain-

Chassenay, riches en pièces d'intérêt local, et **Alligny**, avec les précieuses archives de la famille Quarré d'Alligny où se remarquent entre autres des lettres de Philippe et de Louis de Vendôme, du maréchal de Tessé, du marquis de Bachivilliers, de Vauban et de Catinat : celles de Catinat ont été publiées par M. H. Beaune dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1861, pp. 425-443. — On cite aussi les archives des *familles* de Bourgoing, de Maumigny et de Thoisy

NORD

Les archives de la *Cour d'appel* de Douai, ou de l'ancien Parlement de Flandre, sont à peu près impénétrables ; on sait qu'elles remontent au XVIe siècle et renferment des collections précieuses pour l'histoire du pays et ses habitants, et qu'elles sont à peu près en ordre. Il serait à souhaiter qu'un régime moins sévère en autorisât la communication au public, et qu'on pût, comme autrefois, publier des documents qui y sont conservés (cf. Vernimen, *Recueil des édits, déclarations, arrêts et règlemens qui sont propres et particuliers aux provinces du ressort du Parlement de Flandre*, Douai, 1720, in-4°).

Les archives de la *marine*, à **Dunkerque**, se composent seulement d'une collection complète de dépêches ministérielles commençant en 1705, et se continuant jusqu'à nos jours, sauf interruptions pour les années 1715, 1716 et 1786. — Quant aux papiers provenant de l'amirauté, ils ont été transportés aux archives centrales du Ministère de la marine, à Paris.

Au *château* de **Potelles** (M. Frémin du Sartel) se trouvent les belles archives de la famille de Carondelet ; — au château du **Coincy**, près Douai (m^is^ de Barbentane), titres de la famille d'Aouste depuis le XVe siècle ; — aux châteaux de **Bernicourt**, à Ro-Warandin (M. de Chastenet), de **Gœulzin** (M. Taffin d'Orsel), du **Fay**, près Douai (b^on^ de La Grange), du **Sart** à Croix-Wasquehal (c^te^ Vander Cruysse de Waziers), de **Vendegies-au-Bois**, près Valenciennes (c^te^ Bouchelet de Beaurain), archives de familles intéressantes, surtout au point de vue local et remontant ordinairement au XVIe siècle ; — au château d'**Abancourt**, riche chartrier de la famille de Franqueville, avec chartes originales munies de sceaux à partir du XIVe siècle. — Chez M. Anaclet de Rouvroy, à **Lille**, se conservent des archives de famille étudiées par M. A. Houzé de l'Aulnoit, auteur de *La finance d'un bourgeois de Lille au XVIIe siècle ; livre de raison de François-*

Daniel Le Comte (Lille, 1890, in-8°). — M. Ch. de Warenghien, à **Douai**, possède entre autres documents historiques les mémoires de Monnier de Richardin, dont des fragments ont été imprimés, tant dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique* (d'Arth. Dinaux), 2e série, III, pp. 169 et 314, et IV, p. 288, que dans les *Documents sur l'Université de Douai de 1699 à 1704*, par M. Pillot (Douai, 1850, in-8°).

Les minutes des *notaires* de **Lille** et des environs ne remontent point très haut, si l'on en croit le *Tableau des notaires de l'arrondissement de Lille depuis le 1er mai 1671 jusqu'au 1er mai 1852*, par Edmond Brun (Lille, 1852, in-fol.), réédité en 1861, in-4°. Celles qui proviennent des études supprimées sont réunies dans le garde-notes de la Chambre des notaires. — Il existe à **Cassel**, dans une des études, une intéressante collection de titres d'où Ch. de Smyttère a tiré ses *Fragments historiques sur les pères Récollets de Cassel avec sommaire de leurs archives* (Dunkerque, 1862, in-8°).

OISE

L'*inspection forestière* de **Compiègne** a conservé dans ses archives une cinquantaine de registres des XVIIe et XVIIIe siècles, curieux à consulter pour l'histoire des environs. Leur importance a été signalée par C. de l'Hervilliers, dans un article intitulé : *Des droits d'usage dans la forêt de Compiègne*, et publié dans *La Picardie*, IX (1863), pp. 451 et ss.

Parmi les *fabriques* du diocèse de Beauvais où se trouvent encore des archives anciennes, on cite l'église Saint-Étienne, à **Beauvais**, (nombreuses liasses depuis le XVIe siècle), les églises de **Plailly** et de **Ressons-sur-Matz**.

Le magnifique fonds d'archives privées qui appartient au duc d'Aumale, à **Chantilly**, réunit à la fois celles de la famille royale des Condé (en partie) et Conti, et de la famille des Montmorency, l'une des plus nobles et des plus considérables maisons de France. Il faut donc s'attendre à y trouver, non seulement des titres relatifs aux très nombreux biens et propriétés de ces familles, titres qui remontent au XIIe siècle, mais encore des papiers personnels, des correspondances politiques et militaires, du plus haut intérêt pour l'histoire nationale, des cartes et plans, des registres de comptes et des inventaires, etc., surtout depuis le XVIe siècle. A l'époque révo-

lutionnaire, on avait fait main basse sur une partie de ces richesses manuscrites « au profit de la nation »[1]; mais, dans les vingt premières années de ce siècle, elles furent en presque totalité restituées au château de Chantilly[2] où l'on peut, avec l'autorisation du propriétaire, les consulter : ce qui est on ne peut plus facilité par son extrême libéralité. Sur l'histoire générale de la France aux xvie et xviie siècles, il y a là des documents de premier ordre, classés pour la plupart et comprenant des correspondances (250 vol.), des mémoires, des inventaires, des actes de toute nature ; sur l'Ile-de-France, Montmorency, Luzarches, Chantilly, Creil et Senlis, le Valois, la Goële, le Beauvaisis, le Clermontois (Argonne), l'Orléanais, le Berri, le Bourbonnais, le Thimerais, la Thiérache, etc..., il y a une infinité de documents originaux de haute valeur, titres de propriété et de vente, terriers, aveux, etc..., dont quelques-uns remontent au xiiie siècle. Pour le récit des guerres auxquelles la France prit part pendant deux siècles, pour la biographie des capitaines qui se sont illustrés dans ces guerres, comme pour l'étude du sol français, de la condition morale des personnes, du droit féodal et des institutions contractuelles, de l'émigration, il n'y a pas que nous sachions de plus important dépôt privé. M. le duc d'Aumale se sert de ses propres richesses pour éclairer d'un jour nouveau l'histoire de sa famille, dans l'*Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*, Paris, 1876-1889, 5 vol. in-8°, et est encore l'auteur de la publication suivante : *Inventaire de tous les meubles du cardinal Mazarin dressé en 1653 et publié d'après l'original conservé dans les archives de Condé* (Londres, 1861, in-4°) ; — citons aussi le cartulaire de Saint-Évremond de Creil, publié par le Dr Boursier dans son *Histoire de la ville et châtellenie de Creil* (Paris, 1883, in-8°) ; — et des lettres du magistrat de Strasbourg (1636-1643), tirées des archives des Condé par L. G. Pélissier (*Revue alsacienne*, octobre 1888, pp. 138 et ss.). — A côté de Chantilly, les autres chartriers de châteaux de ce département paraîtront bien pauvres. Il importe de mentionner cependant **Mouchy**, où se trouvent en partie les papiers

1. On conserve aux Archives nationales, AA. 15, n° 737, une peu intéressante *Liste des archives de la maison de Condé trouvée chez M. Dardet, son archiviste*, en août 1793.

2. Il existe, aux Archives nationales, un inventaire très sommaire des plans qui y avaient été placés pendant quelques années et ont depuis fait retour à Chantilly.

des Noailles (cf. A. Geffroy, *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*, Paris, 1887, 2 vol. in-12; et m^is de Castellane, *Gentilshommes démocrates*, Paris, [1890], in-12); — **Douy**, près Nivillers, où se conservent des titres relatifs à la ville de Beauvais et à la famille de Malinguehen; — **Montataire**, près Creil, dont on trouvera mentions et extraits dans le livre du b^on de Condé, *Histoire de Montataire* (Paris, 1882, in-8°); — **La Follie**, près Pierrefonds, où sont les titres des seigneuries d'Appilly, Mondescourt et Waripont depuis le XVIe siècle; — **Le Plessis-Brion**, près Ribecourt (famille de Bréda), avec un chartrier utilisé par C.-A. Serrure, pour son *Histoire de la souveraineté de s'Heerenbergh* (Paris, 1860, in-4°); — **Avricourt**, près Lassigny (c^te Balny d'Avricourt), avec un fonds d'archives seigneuriales assez curieux; — **Délincourt**, près Chaumont-en-Vexin (c^te de Noinville), dont les archives ont été explorées par l'abbé Baticle, *Histoire de Délincourt* (Pontoise, 1891, in-8°); — **La Villetertre** (princesse de Béthune), **Le Boulleaume**, à Lierville (c^te de Chézelles), et **Merlemont**, à Warluis, dont les chartriers remontent au XVe siècle; — **Beauvoir**, près Breteuil (famille de Guillebon); — **Avelon**, où se conservent des pièces du XVIe siècle (*Mémoires de la Soc. académique de l'Oise*, 1889, p. 115); — **Cuts** (famille Fouache d'Halloy); — **Le Fayel**, près Estrées-Saint-Denis, où se trouvent les archives de la Mothe-Houdancourt depuis 1550, de Fayel depuis 1627, de Gamaches en Picardie, des maisons de Rouault-Gamaches, d'Héricy (avec fiefs de Cartigny, Neuilly-l'Évêque, Castilly, Isigny, Ancretteville, Saint-Pierre-en-Port, Butot, et Étrepagny en Normandie), de Palaiseau et de Pomponne, et des seigneuries d'Armancourt (Oise), Montréal, Ronchères (Yonne) et autres de la Puisaye; — **Le Meux**, près Estrées-Saint-Denis, avec les papiers relatifs aux seigneuries du Meux et de Rivecourt, aux maisons de Rouville et de Maleyssie (1523-1790); — **Villette**, près Pont-Sainte-Maxence, avec les titres de la seigneurie de Bazicourt, des maisons de Bienfaicte (1478), de Ligny (1491-1607), de Fouilleuse-Flavacourt (1577-1737) et du marquisat de Villette (1737-1859); — et **Roberval**, près Verberie (M. de Varanval), avec les titres des seigneuries de Rhuys, Saint-Germain et Roberval, et des maisons de Popincourt, La Rocque, Magdaléan, Lévis-Ventadour, à partir de 1472

Enfin les anciennes archives du château de **Bachivillers** sont aujourd'hui partagées entre trois propriétaires; l'un est M. Borel de Brétizel, à Vieux-Rouen, près Aumale (Seine-Inférieure); le

second est M. Le Caron de Troussures, à Troussures (Oise); le dernier est M. Auxcousteaux, à Paris. La plus intéressante collection est à **Troussures**, dont le chartrier, des plus précieux pour l'histoire du Beauvaisis, contient en outre de nombreuses lettres de Galland (l'auteur du journal à Constantinople publié par Ch. Schefer) à l'abbé du Bos. — M[me] Le Maréchal, à **Beauvais**, possède un certain nombre de documents et registres provenant des archives du chapitre de Beauvais.

Il existe un *Tableau général des notaires de l'arrondissement de Beauvais* [par X. Dangoisse], Beauvais, 1861, in-8°.

ORNE

Au *greffe* du tribunal civil d'**Alençon**, on conserve des registres du tribunal criminel révolutionnaire, auxquels renvoie M. Eug. de Robillard de Beaurepaire, dans son travail : *Le tribunal criminel de l'Orne pendant la Terreur* (Paris, 1866, in-8°).

L'administration des *domaines* n'a pas versé à la préfecture, dans ce département, les archives qu'elle a conservées de l'ancien régime.

Les principaux *châteaux* qui possèdent des chartriers historiques sont **Flers**, où se trouvent en outre des documents concernant l'organisation municipale de cette ville, et des archives seigneuriales utilisées par le c[te] H. de la Ferrière : *Histoire de Flers, ses seigneurs et son industrie* (Paris, 1855, in-8°) ; — **Damemarie** (M. Le Couturier de Sainte-James), qui possède des lettres de Catherine de Médicis, Louis XIII, Louis XIV, Henri IV (à Pierre de Fontenay, seigneur de Renière, gouverneur de Bellême), du cardinal de Vendôme, de M[me] de Maintenon, etc. ; — **Carrouges** (c[te] Le Veneur), avec une collection précieuse de titres relatifs aux familles Blosset et Le Veneur depuis le XIV[e] siècle ; — **Courtilloles**, du chartrier duquel son propriétaire même, E.-F. de Courtilloles, a tiré un *Recueil de documents relatifs à la tenue des États Généraux du grand bailliage d'Alençon en 1789* (Cherbourg, 1866, in-8°) ; — **La Courbe**, près Écouché (M. Vict. des Diguères), avec des archives importantes provenant des Rouxel de Médavy et des Le Frère de Maisons, utilisées par M. V. des Diguères lui-même, *Familles illustres de Normandie; étude historique et généalogique sur les Rouxel de Médavy-Grancey dans les armées, à la Cour et dans l'Église* (Paris, 1870, in-8°) ; — **Gevraise** (c[te] de Romanet), avec les titres de la famille

de Souvré ; — **Lonné** (c^te^ d'Orglandes), avec un fonds assez riche à partir du XIVe siècle ; — **Maison-Maugis** (M. de Moucheron), où le plus ancien document est de 1292 ; — et **Aunay-les-Bois** (b^on^ de Brimont), où se trouvent les archives de la famille de Bonvoust et des documents en grand nombre depuis le XIVe siècle, intéressants surtout pour la période des guerres de la Ligue.

Sur les minutes des *notaires* d'**Alençon**, cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1885, p. 251 ; et *Réunion des Sociétés savantes*, section des Beaux-arts, XIV (1890), pp. 651-653.

PAS-DE-CALAIS

Les archives du *greffe* du tribunal civil de **Boulogne-sur-Mer** sont considérables, mais le classement n'en est encore que provisoire ; elles comprennent les papiers de la sénéchaussée depuis 1560, et pour les XVIIe et XVIIIe siècles, les papiers des bailliages de Boulogne, Desvres, Londefort, Bellefontaine, Étaples, avec quelques pièces provenant de diverses justices seigneuriales, de la maréchaussée et de l'amirauté (depuis 1641) ; à défaut d'inventaire, on consultera l'*Histoire de Boulogne*, de d'Hauttefeuille et Bénard (Boulogne, 1860-61, 2 vol. in-8°), où sont mentionnés des actes importants trouvés par ces deux auteurs dans le dépôt du greffe de Boulogne [1].

Des archives du greffe du tribunal civil de **Montreuil-sur-Mer**, en grande partie transportées aux archives départementales, quelques notes historiques ont été extraites par A. Braquehay ; elles

1. E. Dramard, dans sa *Bibliographie géographique et historique de la Picardie*, tome I (Paris, 1869, in-8°), indique quelques manuscrits et registres de ce dépôt, notamment p. 240 (documents sur les États généraux de 1789) ; p. 325 (procès-verbal de réformation des coutumes du Boulonnais en 1550) ; pp. 330-331 (des registres d'insinuations, d'inventaires, d'enquêtes, aux causes de la sénéchaussée de Boulonnais, le plus ancien commençant en 1563) ; pp. 335-336 (baronnie de Bainethun et seigneurie de Wimille) ; p. 365 (procès-verbal de l'assemblée du tiers-état en 1789) ; pp. 382-383 (registres d'état civil catholique à partir de 1553, et protestant pour les années 1633-1650) ; p. 427 (minutes et registres d'insinuations du bailliage de Desvres, à partir de 1613) ; p. 444 registres du temple de Guines pour la religion réformée, qui viennent d'être publiés intégralement par W. Minet et W. Chapman Waller : *Transcript of the registers of the protestant Church at Guisnes from 1668 to 1685*, Lymington, 1891, in-4° (publ. de la *Huguenot Society of London*, III) ; p. 453 (registre aux causes du bailliage de Marquise, 1665 à 1790) ; p. 486 (sentences, enquêtes et registres d'audience de la seigneurie de Wimille à partir de 1617).

remontent au XVIe siècle (cf. *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, III (1889), pp. 354 et ss., et IV (1890), pp. 14 et 50.

Le greffe de **Saint-Omer** y est resté tout entier et ne comprend pas moins de quarante-trois fonds différents, provenant tant du bailliage principal que des bailliages secondaires et seigneuriaux. Les plus anciens documents remontent à la fin du XVe siècle; ils constituent une mine très précieuse, encore peu exploitée, sauf par M. de Lauwereyns de Roosendale, auteur de l'*Histoire d'une guerre échevinale de 177 ans, ou les baillis et les échevins à Saint-Omer de 1500 à 1677* (Saint-Omer, 1867, in-12).

Les papiers conservés au greffe du tribunal civil de **Saint-Pol** sont encore moins connus et à peine classés; ils proviennent de fonds de même nature et ne présentent pas un moindre intérêt.

La *chambre de commerce* de **Boulogne-sur-Mer** a conservé ses archives anciennes (XVIIIe siècle), non inventoriées.

Les bureaux de la marine, à **Calais**, n'ont conservé que quelques rôles et matricules du XVIIIe siècle.

L'*évêché* d'**Arras** possède [1] un certain nombre de pièces d'archives et de manuscrits, dont quelques-uns ont été déjà utilisés, et une suite importante de comptes de fabriques des églises de la ville d'Arras depuis le XVe siècle. — DOC. PUBL. : abbé Van Drival, *Nécrologe de l'abbaye Saint-Vaast d'Arras*, Arras, 1878, in-8°; — L. Ricouart, *Les biens de l'abbaye de Saint-Vaast dans les diocèses de Beauvais, de Noyon, de Soissons et d'Amiens*, Anzin, 1888, in-8°; — abbé Deramecourt, *Le clergé du diocèse d'Arras pendant la Révolution*, Arras, 1884-1886, 4 vol. in-8°.

Malgré de nombreuses restitutions faites, dans le cours de ces dernières années, aux archives départementales, par les *fabriques* qui avaient conservé des papiers anciens, on signale comme en possédant encore **Bailleul-sire-Berthoult** (comptes), **Boiry-Notre-Dame** (comptes, délibérations et procédures), **Herbelles, Lens** (église Saint-Léger) et **Tournehem**. Ces petits dépôts ne commencent ordinairement qu'au XVIe siècle.

Des chartriers privés existent dans les châteaux de **Couturelle**, près d'Avesnes-le-Comte (b^on de la Fontaine-Solare), où se trouvent des documents anciens signalés dans *La Picardie*, 2e série, III (1880), p. 415; — **Souverain-Moulin**, près Boulogne (c^esse de

1. Cf. E. Dramard, *loc. cit.*, pp. 136, 272-273.

Béthune-Sully), où existent les importantes archives de la famille de Crèvecœur, des documents sur l'histoire de Flandre à partir du xv[e] siècle, et une assez intéressante correspondance de la famille de Nassau-Orange; — **Havrincourt** (m[is] d'Havrincourt), chartrier ancien; — **Colombest**, fonds riche et inexploré; — **Hardelot**, à Condette, d'où sont tirés les *Documents pour servir à l'histoire d'Hardelot et des châteaux circonvoisins*, par C. Le Roy (Boulogne, 1859, in-8°); — **Vaudricourt** (c[te] de Beaulaincourt), dont les archives ont été jadis explorées par M. Ch. de Linas; — chez le b[on] Blondel d'Aubers, où se trouvent des documents anciens très précieux pour l'histoire locale, entre autres les bans du Pont-à-Wendin (xiii[e] siècle), sommairement examinés autrefois par E. de La Fons-Mélicocq; — à **Rollencourt** (c[te] de Berthoult), dont les archives ne remontent guère au delà du xvi[e] siècle; — **Lozembergue**, près Wimille (M. de Rosny). — La famille de Saint-Just, à **Bernieulles**, près Ardres, possède la majeure partie des titres relatifs à Ardres et au Pays reconquis.

Les anciennes archives des *notaires*, en Artois, étaient toutes réunies dans des dépôts publics qui portaient le nom de « gros »; on a vu plus haut (p. 211), que les gros d'Aire, d'Hesdin, de Bethune, avaient été réunis depuis peu aux archives départementales. Ceux d'**Arras**, de **Saint-Omer**, et de **Saint-Pol** sont demeurés jusqu'ici confondus avec les archives conservées au greffe du tribunal civil de chacune de ces localités. Dans toutes ces villes, sauf d'inévitables délapidations, les vieilles minutes ont peu souffert; mais il n'existe aucun inventaire capable d'y faciliter les recherches. — Pour le Boulonnais, au contraire, il n'existe aucun dépôt particulier pour les minutes des anciens tabellionages, qui sont confiés à la garde des titulaires successifs, et ne remontent guère au delà de 1566 pour **Boulogne**, de 1596 pour **Guines**. La liste des anciens notaires de Boulogne est publiée dans l'*Almanach de Picardie* de 1776, p. 214.

L'*Académie* d'**Arras** a ses archives propres; cf. *Histoire de l'Académie d'Arras depuis sa fondation en 1737 jusqu'à nos jours*, par le chanoine Van Drival (Arras, 1872, in-8°).

PUY-DE-DOME

Le dépôt du greffe de la *Cour d'Appel* de **Riom** est fort important; on y a centralisé partie des archives de la sénéchaussée de Cler-

mont, celles de la sénéchaussée de Riom ; celles du présidial, des justices inférieures, bailliages royaux et seigneuriaux, prévôtés, châtellenies, etc., y ressortissant, le tout classé par districts ; on y trouve en outre des documents provenant du conseil supérieur de Clermont, de la Cour des aides et de la Cour des grands jours de Clermont, du bureau des finances, de l'administration des eaux et forêts d'Auvergne. La majeure partie des dossiers ainsi conservés se réfère aux XVIIe et XVIIIe siècles[1]. — INV. MS., par MM. Cailhe et Sardier (1825-1830), en 6 vol. in-fol. ; il y a en outre des tables spéciales, de la même époque, pour les plumitifs des sentences rendues jadis par les tribunaux (présidial, etc.) de Riom (cf. *R. P.*, 1884, pp. 225-226). — DOC. PUBL. : E. Everat, *La sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom au XVIIIe siècle*, Paris, 1885, 1 vol. in-8°.

Les plus riches archives particulières du département sont à **Riom**, chez le m^is de Chanaleilles, où sont réunis les anciens papiers des châteaux de Tournoël et de Murol, — chez le c^te de Chabrol-Tournoël (riche collection de titres depuis le XIVe siècle), —et chez M. Marc de Vissac ; — au *château* de **Parentignat**, près Issoire (c^tesse de Lastic) ; — de **Banson** (famille de Sarrazin), — de **Barmontet**, près Herment, de **Vatanges**, près Tix (titres de la famille de Rochefort et des barons de Châteauvert, propriété de M. le c^te Jacques d'Ussel), — et de **Matarel**. — Les anciennes familles parlementaires d'Auvergne ont en général, d'après M. Everat, conservé leurs papiers de famille. — Chez M. A. Tardieu, à Herment, on trouve un répertoire des titres du château du **Ronzet**, près Giat, dressé en 1742.

Les recherches seront simplifiées chez certains *notaires* par le *Répertoire général du corps des minutes des notaires de l'arrondissement de Riom* (Riom, 1865, in-8°).

PYRÉNÉES (BASSES)

A **Saint-Jean-de-Luz**, les archives anciennes des bureaux de la *marine* se composent seulement de 24 volumes de registres matricules (1749-1790), et de 13 volumes de rôles d'équipages (1732-1790).

1. Nous ne parlons que pour mémoire des registres paroissiaux, conservés en très grand nombre au greffe du tribunal civil de Riom ; il y en a qui intéressent les communes non seulement du Puy-de-Dôme, mais encore des départements voisins d'Auvergne, par exemple de la Haute-Loire, dont la préfecture en réclame vainement la réintégration.

De belles archives privées se trouvent chez Mme la comtesse de Brancion, à **Pau**, qui possède les précieux papiers d'Arnaud d'Oïhenart; — chez M. Franck d'Andurain, à **Amendeuix**, qui possède des registres très importants des États de Soule et quelques papiers des Béla-Charaute; — chez M. V. de Casenave, à **Mauléon**, où l'on remarque notamment un censier du pays de Soule (XVIe siècle); — chez M. de Nays, à **Jurançon** (cf. *Notice sur la maison de Naïs* par l'abbé Marseillon, Pau, 1885, in-8°); — dans la famille de Madaune-Salinis, dont les archives ont servi à écrire un travail intitulé : *Le fief du Basagle et la famille noble de Madaune en Béarn* (par l'abbé Madaune), Paris, 1880, in-8°; — au château de **Gayrosse**, près Audéjos, où se trouvent de curieuses correspondances privées, des registres de comptes, des livres de raison concernant les familles de Gayrosse, de Lago-Méritein, de Monein-Montréal, de Gassion et de Larborie, le tout signalé pour la première fois par Ad. Planté, *Une grande baronnie de Béarn du XIIe au XVIIIe siècle* (Pau, 1891, in-8°); — à **Espalungue**, près Laruns (bon d'Espalungue d'Arros), — dans les châteaux de **Coarraze**, **Apat**, **Irumberry**, **Athaguy**, **Saint-Martin-d'Arberoue** et **Salha**, à Aïcirits; et dans les familles de Berterèche de Menditte, de Trubessé, de Maluquer, d'Olce, d'Arraing et de Charritte. Quelques-uns de ces dépôts ont été examinés avec soin par MM. J.-B. de Jaurgain et Dufau de Maluquer, auteurs d'un *Nobiliaire de Béarn*, paru en partie dans la *Revue de Béarn* (1884-1888) et resté inachevé. — M. Bascle de Lagrèze, à **Pau**, est en possession des papiers du conventionnel Barère. — Les anciennes et considérables archives du château d'**Uhart**, retrouvées il y a quelques années dans un grenier à Saint-Palais, sont actuellement déposées chez M. l'abbé Larremendy, curé de Garris.

PYRÉNÉES (HAUTES)

Il subsiste des documents de l'époque révolutionnaire à la *sous-préfecture* d'**Argelès**.

Les *châteaux* de ce département riches en archives sont : **Tostat** (cte Anselme de Puisaye), avec un beau fonds qui remonte au XIVe siècle (cf. *Souvenir de la Bigorre*, VI, 1886, pp. 561 et suiv.); — **Bonrepos**, près Galan, où sont conservés les papiers de la famille de Sarraméa, et d'où Fr. Abbadie a tiré des *Lettres d'un*

cadet de Gascogne sous Louis XIV, Auch, 1890, in-8° (*Archives hist. de Gascogne*, XXI); — **Lascazères**, au m[is] de Franclieu; — **Ozon**, au c[te] d'Exea; — **Horgues**, à M. H. de Courrèges; — **Tibiran**, au b[on] d'Agos; — et **Barbazan-Dobat**, au m[is] Ch. de Castelbajac. La plupart de ces papiers ont surtout un intérêt local et remontent à la fin du XIV[e] siècle ou au commencement du XV[e]. — A **Saint-Pé-de-Bigorre** (c[te] A. de Beaumont) se trouvent des pièces relatives aux familles Duhau de Sallies, de Laas-Aignos, d'Idron, de Batsalle, de Belsunce, d'Abadie, de Niossens, de Candau, en Béarn et en Navarre, depuis 1547. — A **Tarbes**, chez M. Gaston Dreyt, on peut voir un registre en parchemin intitulé « censier de la maison de Lavedan » ou « livre vert de Bénac », rédigé en 1406 par Dominique de la Rivau, pour le v[te] R. G. de Lavedan, seigneur de Castelloubon : il contient des copies d'actes depuis le XII[e] siècle, très importants pour l'histoire de la maison vicomtale de Lavedan [1].

Certains *notaires* du département ont conservé des minutes assez anciennes ; chez M[e] Vivier, à **Tarbes**, il y a quelques registres du XV[e] siècle ; à **Lourdes**, à **Luz** et à **Bénac**, rien d'antérieur au XVI[e]. Il y a d'ailleurs un tableau imprimé des noms des anciens notaires, avec indication de la date des registres qu'ils détiennent, pour les arrondissements de Bagnères-de-Bigorre et de Tarbes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Le *greffe* du tribunal civil de **Perpignan** possède le fonds d'archives du Conseil souverain de Roussillon; c'est une collection d'environ 300 registres d'enregistrement, d'arrêts et de règlements de la chambre du domaine, et de dossiers d'affaires célèbres (Thérèse de Béarn, révolte du Vallespir, etc...) ; XVII[e]-XVIII[e] siècles.

Le *tribunal de commerce* de **Perpignan** conserve les fonds d'archives du Consulat de mer, très intéressants depuis le XV[e] siècle pour l'histoire du commerce. — Il a versé tous les registres de notaires qui forment aujourd'hui l'un des plus beaux appoints des archives départementales.

RHONE

Dans les fonds révolutionnaires restés au greffe de la *Cour*

1. Larcher a connu ce manuscrit, dont il donne quelques extraits dans son *Glanage ou Preuves* (25 vol. in-8°), à la bibliothèque communale de Tarbes.

d'appel de **Lyon**, M. Salomon de Lachapelle a puisé les principaux matériaux de son *Histoire judiciaire de Lyon et des départements de Rhône-et-Loire et du Rhône depuis 1790* (Lyon, 1880, in-8°).

Lyon a également un *tribunal de commerce* qui a ses archives propres, étudiées par M. Pariset : *La chambre de commerce de Lyon, étude faite sur les registres de ses délibérations*; 1re *partie* (XVIIIe siècle); 2e *partie* (XIXe siècle), Lyon, 1886, 2 vol. in-8°.

Les archives actuelles de l'*archevêché*, à **Lyon**, se composent principalement de restitutions faites en 1806 et en 1816 par l'administration départementale qui était entrée en possession de ces papiers, en vertu des lois révolutionnaires. La collection comprend les registres des insinuations ecclésiastiques, en 104 volumes, de 1554 à 1790 ; — les registres des provisions, 47 vol., de 1584 à 1788; — de l'extraordinaire du secrétariat, 27 vol., de 1629 à 1785; — des ordinations, 22 vol., de 1639 à 1790; — les actes capitulaires du chapitre, 155 vol., de 1459 à 1774, avec un répertoire ms. pour les années 1561 à 1621; — les rôles des revenus et impositions des bénéfices, 10 vol., de 1728 à 1760; — une série de registres terriers, 200 vol., de 1325 à 1778; — des pouillés, livres de visites, états de prébendes pour le XVIIIe siècle ; — et des chartes isolées depuis le XIIIe siècle. Cf. pour plus de détails, un article de L. Niepce dans la *Revue du Lyonnais*, décembre 1885, pp. 440-443; — et des documents publiés dans le *Bulletin de la Diana*, V (1890), pp. 250-256. — Dans les archives de la période révolutionnaire se trouvent, entre autres documents précieux, une nombreuse correspondance de Mgr Marbeuf, émigré, avec le clergé de son diocèse.

Au *château* d'**Avaugy**, près Saint-Romain-de-Popey (mis d'Albon), belles archives de famille et série de documents d'histoire locale, avec inv. ms. de 1697, dressé par J. Jacob (cf. *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, VIII (1868), pp. 126-139) ; — au château de **Nantas**, près Terrenoire, fonds intéressant où se remarquent entre autres les comptes et la chronique de la ville de Condrieu, de 1505 à 1649 (cf. *Revue du Lyonnais*, janvier 1891 et suiv.) ; à **Rochefort**, en Beaujolais, existe un chartrier exploré pour une publication intitulée : *Documents pour servir à l'histoire du Beaujolais extraits des archives du château de Rochefort* (Lyon, 1878, in-4°).

Il existe à **Lyon** un dépôt central de minutes à la Chambre des *notaires* (cf. *R. P.*, 1889, p. 622), et de belles archives chez les

titulaires actuels, à partir de 1505 ; les plus anciennes du département sont à **Beaujeu** (1456). On trouvera tous les renseignements nécessaires dans le livre déjà cité de L. Niepce, *Les archives de Lyon* (Lyon, 1875, in-8°), pp. 673-721.

SAONE (HAUTE)

Parmi les archives privées, on cite dans ce département celles des *châteaux* de **Scey-sur-Saône** (famille de Bauffremont), qui possède un fonds considérable pour l'histoire de la Lorraine et de la Comté; — **Ray-sur-Saône** (famille de Marmier), avec une centaine de grosses liasses remontant au XIIIe siècle, mais riches surtout depuis le XVIe; — **Colombier** (m^is^ de Saint-Mauris), avec un beau chartrier doté d'un Inv. ms. moderne; — **Fallon** (M. de Raincourt), où les documents remontent au XVe siècle ; — et **Buthier** (M. de Scey), où l'ordre n'est guère établi et où il existe, paraît-il, des pièces du plus haut intérêt pour le XVIIe siècle.

Pour les recherches à faire chez les *notaires*, on utilisera le *Réglement et tableau des notaires de l'arrondissement de Vesoul en exercice au 1er mai 1889, avec indication des minutes dont chacun d'eux est dépositaire* (Vesoul [1889], in-8°).

SAONE-ET-LOIRE

Au *grand séminaire* d'**Autun**, on conserve les titres du prieuré du Val-Saint-Benoît.

Beaucoup de *châteaux* de cette partie de la Bourgogne possèdent encore des archives intéressantes. A **Sully**, près Autun (m^is^ de Mac-Mahon), belle collection de titres historiques du XIIIe au XVIIIe siècle, se référant en partie aux familles de Rabutin et de Saulx-Tavannes ; — à **Berzé**, près Saint-Sorlin (c^te^ G. de Milly), archives de famille considérables, avec Inv. ms. in-folio (XVIIIe s.), et utilisées par O. de Poli, *Inventaire des titres de la maison de Milly* (Paris, 1888, in-12) ; — à **La Motte-Saint-Jean**, près Digoin (famille de Saligny), où se conservent entre autres précieux documents les mémoires du comte de Coligny-Saligny, publ. par Monmerqué, en 1841, pour la Société de l'histoire de France ; — au **Plessis**, par Montceau-les-Mines (c^te^ de Barbentane), archives locales assez

considérables depuis le xvie siècle ; — à **Montcoy**, en Bresse, important chartrier commençant au xve siècle et concernant les familles de Granges, de Bauffremont, de Lugny et de Montconys (cf. *Revue du Lyonnais*, 4e série, VIII, 1879, pp. 191 et ss.); — à **Dracy-les-Couches** (m^is^ de Laubespin), on trouve entre autres des lettres écrites pendant l'émigration, de Bayreuth et d'ailleurs, par le comte du Parc et le comte de Coucy (cf. *Revue de la Révolution*, 1890, pp. 78-101); — à **Montjeu**, chartrier considérable et important, qui est relatif aux familles de Montjeu, Jeannin, Rolin, d'Harcourt, d'Aligre, Lepelletier de Saint-Fargeau et Talleyrand, qui ont successivement possédé le château du xiiie au xixe siècle, et a fourni les matériaux du travail intitulé : *Montjeu et ses seigneurs*, par A. de Monard, et l'abbé Doret (*Mémoires de la Société éduenne*, VIII, 1879, et suiv.) ; — au **Terrau-d'Audour** et à **Corcheval**, archives signalées par l'abbé Mamessier : *Parenté de la Bienheureuse Marguerité-Marie-Alacoque* (Autun, 1879, in-8°) ; — à **Marigny**, près Mont-Saint-Vincent, archives de la famille du Mesnil de Marigny ; — à **Epiry**, qui appartint aux Rabutin et à la famille de La Magdeleine de Ragny (auj. famille de Loisy), chartrier précieux qui remonte au xve siècle ; — à **La Clayette** (m^is^ de Noblet) ; — et à **Chaumont**, près Saint-Bonnet-de-Joux (m^is^ de La Guiche), où il existe, à côté des archives de famille, des manuscrits décrits soigneusement dans la notice bibliographique qui précède l'édition (donnée par Monmerqué) des *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis* (Paris, 1818, 10 vol. in-8°). — Cf. en outre un article de Ad. Arcelin : *Les archives domestiques et les livres de famille*, dans les *Annales de l'Académie de Mâcon*, 2e série, II (1880), pp. 33-75.

Les archives des *notaires* sont partiellement connues par un *État comprenant les noms des notaires de l'arrondissement d'Autun en exercice en 1884 et ceux des anciens notaires dont les minutes sont en leur possession* (Autun, 1884, in-8°), et par un *Tableau des notaires de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône* (Chalon-sur-Saône, [1853], in-fol.)

La *Société éduenne*, à **Autun**, s'efforce de constituer un dépôt d'archives en réunissant tous les vieux papiers qui s'offrent à elle : ce dépôt s'accroît sans cesse, et comprend notamment un diplôme original du xiie siècle pour l'abbaye de Tournus, une collection de registres et délibérations du chapitre cathédral d'Autun (xvie-xviii^e^

siècles), la correspondance militaire et diplomatique du maréchal de Brézé (XVIIe siècle), un grand nombre de terriers et d'inventaires de titres, à partir du XVe siècle, et enfin le cartulaire de l'abbaye de Charroux, bien éloignée de ce pays (ms. vélin du XIVe siècle).

SARTHE

La *fabrique* de la cathédrale du **Mans** possède les archives du chapitre, constituant un fonds très intéressant depuis le XIVe siècle, et important aussi bien pour l'époque ancienne que pour la période révolutionnaire; elles ont été dépouillées avec quelque profit par Dom P. Piolin pour son *Histoire de l'église du Mans*, Le Mans, 1851-1863, 6 vol. in-8°, et *L'église du Mans pendant la Révolution*, Le Mans, 1868-1871, 4 vol. in-8°. — On signale aussi, à **Assé-le-Boine**, des archives de fabrique curieuses depuis le XVe siècle, et spécialement à consulter pour l'étude des guerres de religion et des confréries.

De nombreux *châteaux* de la Sarthe ont des dépôts de titres véritablement importants. A **Dobert**, près Avoise (cte de Bastard), chartrier considérable intéressant à la fois le comté nantais (originaux dep. 1200), le Berri (XVe siècle), le Maine (dep. 1478), l'Armagnac et le Languedoc à partir du XVIe siècle; — à **Juigné-sur-Sarthe**, un petit nombre de pièces non classées depuis le XIIIe siècle; — à **Sourches** (duc des Cars), fonds divers et papiers de famille commençant au XIIIe siècle et d'où l'on a tiré les *Mémoires du marquis de Sourches*, publ. par le cte de Cosnac et Ed. Pontal (Paris, 1876-1890, 10 vol. in-8°), et les *Mémoires du duc des Cars*, *colonel du régiment de Dragons-Artois*, *brigadier de cavalerie* (Paris, 1890, 2 vol. in-8°); — à **La Lucazière**, près Sillé-le-Guillaume, archives importantes de la famille de Dreux-Brézé, mais complètement fermées; — à **Courcival**, chartrier à partir du XIVe siècle, et à **Créhan**, près La Flèche, à partir du XVe; — **Couléon** (M. Menjot d'Elbène), et **La Goupillière**, près de Couléon, titres des seigneuries locales depuis le milieu du XIVe siècle; — à **Lucé** (mis d'Argence), archives de la famille de Coesmes, étudiées avec soin par V. Alouis (cf. *Revue historique et archéologique du Maine*, 1881 et années suiv.); — à **Chanteloup-Dissay**, papiers de la famille Du Casse, utilisés par le bon Robert Du Casse, notamment dans son livre *L'amiral Du Casse* (*1646-1715*), Paris, 1876, in-8°; — à **Chéronnes**, près Tuffé, collec-

tion de cinquante registres de titres seigneuriaux à partir du xve siècle ; — à **La Roche-Mailly**, documents remontant au xiiie, mais surtout en copies faites par des Bénédictins ; — au **Luart** (m^is^ du Luart), archives depuis le xive siècle, où l'on remarque des documents sur Robert Garnier ; — à **Courcelles-au-Maine** (m^is^ de La Suze), chartrier abondant, avec les papiers de Chamillart publiés par l'abbé G. Esnault, *Michel Chamillart, contrôleur général des finances et secrétaire d'état de la guerre* (*1699-1709*), *correspondance et papiers inédits*, Paris, 1884, 2 vol. in-8°. — Le chartrier de **Rouillon** se trouve aujourd'hui en la possession de l'abbé G. Esnault, au Mans.

A Solesmes, l'abbaye des Bénédictins a reconstitué un petit fonds d'archives ; voir *Cartulaire des abbayes de Saint-Pierre-de-Solesmes* (Le Mans, 1881, in-4°), pp. 408-420.

SAVOIE

Chambéry conserve, au greffe de la *Cour d'appel*, les très importantes archives de l'ancien Sénat de Savoie ; les principales collections qui les constituent sont : les arrêts civils rendus par le Parlement, env. 450 vol., de 1540 à 1848 ; — les arrêts criminels, en deux séries, l'une de 1540 à 1600, l'autre de 1814 à 1848 ; les édits, lettres-patentes, et registres de provisions aux charges de magistrature (33 reg. in-4°) ; — la correspondance du Sénat avec les souverains depuis le milieu du xviie siècle ; — les documents relatifs aux affaires ecclésiastiques, à partir de 1723 seulement ; — les registres des audiences, les papiers relatifs à Genève et à la Suisse, enfin une série de documents divers, sur lesquels on pourra être renseigné plus complètement par le livre de Eug. Burnier : *Histoire du Sénat de Savoie* (Chambéry, 1864, 2 vol. in-8°), et par la brochure de M. Lasserre : *Les archives du Sénat de Savoie* [1] (Chambéry, 1883, in-8°). — Diverses publications de pièces ont été tirées de ce fonds important, notamment d'un registre qui contient des lettres du président Favre, de saint François de Sales, de Madame de Chantal ; cf. *Mémoires et documents de la Soc. savoisienne d'histoire et d'archéologie*, XXIII (1884), pp. 1-163, et XXVIII (1889), pp. 234-260 ; — *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philo-

1. Discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée le 3 novembre 1883, à a Cour d'appel de Chambéry.

logie, 1886, pp. 245-251 ; — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, 1890, pp. 464-469.

L'*archevêché* de **Chambéry** a des archives qui remontent à sa création, en 1781 ; — celui de **Moutier-de-Tarentaise** possède un fonds assez considérable, qui remonte au moyen âge, et pour lequel il existe un Inv. ms., par MM. Million et Miédan-Grosvital (393 ff.); cf. *Recueil des documents de l'Académie de la Val d'Isère*, I (1886), pp. 1-74. — L'*évêché* de **Saint-Jean-de-Maurienne** n'est pas moins riche en archives anciennes, dont on possède un Inv. ms., dressé en 1756 par le notaire Buisson et publié fragmentairement par Ern. d'Albane dans les *Travaux de la Soc. d'histoire et d'archéologie de la Maurienne*, II (1868),pp. 221-262 ; et il a été publié des séries de chartes qui en proviennent, par ex., par Mgr. A. Billiet et l'abbé Albrieux : *Chartes du diocèse de Maurienne* (Chambéry, 1861, in-8°).

Les archives particulières de M. le m^is^ de Costa de Beauregard, à **Chambéry**, sont les plus riches du pays; elles ont été déjà utilisées par le propriétaire lui-même [1] et par ses amis, M. Taine entre autres. — On signale en outre le chartrier de M. le comte d'Arves, où se trouvent entre autres documents des extraits des anciens registres de la Chambre des comptes de Savoie; cf. *Travaux de la Soc. d'histoire et d'archéologie de la Maurienne*, II (1867), pp. 99-179, et III (1868), pp. 181-188; — celui de M. le comte de Menthon, et les archives qui ont servi à M. Raoul de Cazenove, pour sa *Généalogie de la maison noble des Rapin de la Chaudane en Maurienne, en France et en Prusse, d'après des titres authentiques de 1250 à 1864* (Lyon, 1866, in-4°).

SAVOIE (HAUTE)

L'*église* de **Sallanches** possède un beau fonds d'archives qui remonte au xiie siècle, et a servi à M. Bonnefoy pour son recueil de documents sur la vallée de Chamonix (*Mémoires de l'Académie de Savoie*). C'est, paraît-il, le plus important des chartriers particuliers de ce pays.

Au *château* de **Viry** se conservent des documents utilisés en partie par C. Duval, *Ternier et Saint-Julien, essai historique* (Genève, 1879, in-8°) ; — de **Pelly**, à Desingy, existent des documents signalés dans la *Revue savoisienne*, 1890, pp. 247-263.

1 Cf. *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, VIII (1874), pp. 270-276.

Sur les archives de la *Société florimontane*, fondée à **Annecy**, cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, IV, pp. 500-512.

SEINE

La *Préfecture de police*, à **Paris**, a des archives installées dans les dépendances du Palais de justice, 36, quai des Orfèvres. L'incendie allumé par les insurgés le 24 mai 1871 a détruit une partie des papiers anciens et révolutionnaires, mais des précautions heureusement prises ont permis de sauver : 1° la copie (plus complète que dans la série Y des Archives nationales) des registres des bannières et des livres de couleur du Châtelet de Paris, en 27 volumes, depuis le XIIIe siècle; — 2° les registres d'écrou des prisons de Paris antérieurement à 1789 (Conciergerie depuis 1564, Châtelet depuis 1667, Tournelle, Saint-Bernard, Saint-Martin, Saint-Eloi, l'Abbaye, la Force, Bicêtre, Saint-Lazare, etc.); — 3° les registres du Temple et de Vincennes, 4 vol. sur l'importance desquels on peut consulter *Le Curieux*, II, p. 221; — 4° les lettres de cachet de 1725 à 1789 et des notes sur les prisonniers de la Bastille de 1661 à 1756; — 5° les registres d'écrou des prisons de Paris pendant la Révolution; — 6° les registres de procès-verbaux criminels, de 1725 à 1789, et les registres d'interrogatoires de police, de 1790 à l'an II; — 7° les jugements, ordres d'arrestation, de transfert et de libération (1789-an V); — 8° les papiers relatifs aux complots et attentats pendant la Révolution, l'Empire et la Restauration; — 9° le recueil Lamoignon comprenant 42 vol. de copies de documents et règlements de police, les plus anciens du XIIe siècle. Cf. l'état sommaire des documents conservés dans cet établissement, publ. dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, XXXII (1871), p. 225; *Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'histoire de France*, 1870-1, pp. 231-2; les *Archives historiques, artistiques et littéraires*, I (1890), pp. 419-422; et un article instructif de L. Labat dans la *Gazette des tribunaux*, nos des 6, 10, 11 et 22 juillet 1882. — DOC. PUBL. : Alex. Sorel, *Le couvent des Carmes et le séminaire Saint-Sulpice pendant la Terreur*, Paris, 1863, in-8°; — Ad. Schmidt, *Tableaux de la Révolution française publiés sur les papiers inédits du département et de la police secrète de Paris*, Leipzig, 1867-1871, 3 vol. in-8° [1]; — R. de Lespinasse, *Les métiers et corporations de la ville*

1. Cet ouvrage a été traduit en français par P. Viollet (Paris, 1880-1889, 3 vol. in-8°).

de Paris du XIVe au XVIIIe siècle, Paris, 1886, in-fol.; — *Le Curieux* (Paris, 1886-1888, 2 vol. in-8°), passim; — et *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XII (1863), pp. 471-473, et XXXV (1886), pp. 506-511 [1].

A **Paris**, l'administration des *Domaines* du département de la Seine, rue de la Banque, 11, a conservé un dépôt d'archives considérables, inexplorées et impénétrables, dépourvues d'archivistes et de répertoires, dont le contenu correspond assez exactement à la série Q des archives de chaque département.

L'administration de l'*Enregistrement*, rue de la Banque, 13, possède un dépôt d'archives bien tenu et très abordable au contraire. Quoique tous les papiers qui le composent soient d'origine purement fiscale, il serait fâcheux de croire qu'ils n'offrent aucun intérêt pour l'histoire des propriétés et des familles parisiennes et ne peuvent pas compléter et contrôler sur certains points les renseignements fournis par des dépôts publics plus connus. Les séries antérieures à la Révolution comprennent : les registres de lettres de chancellerie (actes d'émancipation, arrêts de surséance, anoblissements, légitimations, naturalisations, érections de terres en marquisat, comté ou baronnie, etc...) à partir de 1704; les registres de répudiations, renonciations aux successions, interdictions et séparations de biens [3], à partir de 1704; les registres de mutations d'immeubles, échanges, ventes et adjudications (dep. 1704); les registres de contrats de mariage (dep. 1704), d'insinuations de donations et dons mutuels (dep. 1741), d'actes translatifs de propriétés immobilières et mobilières (dep. 1748), de testaments notariés et olographes dep. 1704), de déclarations de successions (dep. 1704). — Les séries modernes comprennent de tous genres, complémentaires de l'état civil et de titres de propriétés pour Paris et pour le département de la Seine : le tout muni de tables onomastiques qui rendent les recherches bien faciles; et il s'y trouve encore, indépendamment

1. Voir une note de Ch. Read sur les registres d'état civil protestant de Paris qui appartenaient aux archives de la Préfecture de police et ont été brûlés en 1871, dans le *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XXXVI (1887), pp. 140-141.

2. Les enregistrements n'ont eu lieu qu'en vertu d'un édit de février 1704; les séries qui remontent à cette date sont donc complètes.

3. Les documents ne sont pas intégralement reproduits; une courte analyse en est donnée, avec le droit perçu pour l'insinuation de chacun d'eux.

des archives mêmes de l'administration de l'enregistrement, des registres contenant les collations et reprises de titres, dignités (pour les personnes) et armoiries (pour les villes), à partir du 16 mai 1816 [1].

La *Banque de France* a des archives qui remontent à la fin du XVIIIe siècle ; cf. *Revue d'Economie politique*, I (1887), pp. 471-512.

Il n'existe plus à l'*archevêché*, à **Paris**, aucun papier ancien ; ce qui avait échappé aux lois révolutionnaires [2] n'a pas survécu au sac de l'archevêché en 1822, et certains documents, inconnus aujourd'hui aux dépôts publics de la capitale [3], ont sans doute disparu à cette époque, sans espoir de retour.

Le temple protestant de l'*Oratoire* possède les registres de délibérations du consistoire [4] des protestants de **Paris**, depuis le 16 décembre 1791. — Le temple de la *Rédemption* ou de la confession d'Augsbourg possède divers registres, entre autres ceux de la chapelle de Danemark et de la chapelle de Suède ; cf. Kobler, *Les actes religieux des protestants à Paris pendant les XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, 1884, in-12 (extr. du *Témoignage*), — et le

1. Ce dépôt serait encore plus considérable et plus intéressant si l'on n'en avait distrait, en 1824, une assez grande quantité de papiers et de registres vendus à cette époque par l'administration, savoir : les registres de l'ancienne agence des hypothèques créée par le sieur Jollivet à Paris (an III-an VII) ; les registres de patentes, tabacs, voitures publiques et tontines nationales (dep. l'an IV) ; les quittances de rachats de droits féodaux (dep. 1790) et les quittances de rentes sur l'Etat ; des registres de toute nature provenant de deux bureaux des départements de Mont-Tonnerre [Winweiller] et Jemmapes [Paturâges], dont les receveurs s'étaient retirés à Paris lors de l'invasion des troupes étrangères (1808-1814) ; des registres d'amendes, droits réservés, contrôle des dépens, affirmations de voyages, défauts et congés de toutes les parties concernant les juridictions du Parlement, du Châtelet, de l'Élection, des Eaux-et-forêts, de la Cour des monnaies, de l'Hôtel-de-Ville, etc., à partir de 1691 ; et des registres de l'office du petit scel (1706-1791) établi par un édit de novembre 1696.

2. Cf. aux Archives nationales, sous la cote ABVc 1, un *état en 1792 des archives de l'archevêché*.

3. Notamment les papiers de la période révolutionnaire, et peut-être aussi les *Registra episcopatus Parisiensis* fréquemment cités et utilisés par l'abbé Lebeuf.

4. Sur le procès-verbal de saisie des archives du Consistoire en 1685, cf. *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XXXVII (1888), p. 667. — Malheureusement, les registres de délibérations avaient été préalablement, sans doute, mis en lieu sûr et n'ont pu encore être retrouvés. On a supposé, un peu gratuitement peut-être, qu'ils pouvaient être en Hollande. — Cf. encore *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, 1884, pp. 353-357, 1887, pp. 203-218, et 1889, pp. 47-52.

Bulletin de la Société du protestantisme francais, II, pp. 120-1, et XXXVI (1887), pp. 260-269. — Sur les registres d'abjurations de **Charenton** et de **Saint-Maurice**, cf. le *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, IV, p. 625; XII, p. 155; et XXXVIII, pp. 481-486.

Les documents conservés au *Grand-Orient*, rue Cadet, à **Paris**, remontent au XVIIIe siècle et intéressent toutes les personnes affiliées à la Franc-maçonnerie, aussi bien que les questions agitées au sein de cette association.

Les papiers des *Jansénistes* sont entre les mains de M. A. Gazier, professeur à la Sorbonne; ils comprennent les lettres et les journaux manuscrits de Port-Royal, sauvés par Mlle de Téméricourt; et l'on peut joindre à cette collection importante le journal de Mathieu Feydeau, les mémoires de Godefroi Hermant, les lettres de Robert Desgabets et de Lancelot, jadis propriété de M. Amable Paris qui les communiqua au philosophe Cousin; l'on peut y joindre aussi les manuscrits de l'abbé d'Etemare, les mémoires autographes de l'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet, les lettres de la mère Agnès, publiées par Prosper Faugère, et une très belle collection de documents divers (copies, autographes, etc.), dite collection Le Paige [1], formant plus de 500 volumes sur l'histoire religieuse et parlementaire de la France, de 1610 à 1689; enfin, les archives de l'église gallicane pendant la Révolution française et une partie des papiers de l'abbé Grégoire, importante pour l'histoire religieuse de la période révolutionnaire. Cf. A. Gazier, *Les dernières années du cardinal de Retz*, Paris, 1875, 1 vol. in-12; — *Revue internationale de l'enseignement*, 15 juin 1888; — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XXXVIII (1889), pp. 74-85; — et *Revue historique*, III (1877), pp. 71-85.

Il ne subsiste guère, à l'administration de la *Monnaie*, à **Paris**, que quelques liasses de documents des XVIIe et XVIIIe siècles, ainsi qu'une précieuse collection de copies et extraits relatifs à l'histoire des monnaies en France depuis le XIIIe siècle.

Un seul *château*, dans le département de la Seine, peut être considéré comme possédant des richesses manuscrites considérables, c'est celui d'**Aulnay-lez-Bondy**, à la famille de Gourgues [2]; il contient

1. Louis-Adrien Le Paige, avocat au Parlement (1712-1802).
2. Cf. une notice de H. Bordier dans l'*Annuaire du bibliophile, du bibliothécaire et de l'archiviste* pour l'année 1862, pp. 50-54.

non seulement en nombre les titres de la seigneurie d'Aulnay depuis le XIVe siècle, bien classés et munis d'un INV. MS. en 3 vol. in-folio, mais encore les papiers des familles Le Clerc, de Coitier et de Gourgues, à partir du XVe siècle, où le Dr Chéreau a puisé pour son étude sur Jacques Coitier.

Un très grand nombre de *familles* conservent toutefois, à **Paris**, des archives intéressantes à conserver et à étudier pour diverses époques de notre histoire ; dans l'impossibilité où nous sommes de les signaler toutes, nous nous contenterons d'énumérer les plus connues. M. le comte de Chabrillan a en sa possession les titres de l'ancien duché d'Aiguillon, comprenant entre autres les papiers anciens des baronnies d'Aiguillon, de Madaillan et de Montpezat, et conserve avec soin des épaves encore précieuses des papiers de Richelieu, d'Aiguillon, de Maurepas, de La Vrillière, de Pontchartrain, d'Hémery, de Bréhan-Plého dont on trouvera des extraits dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, IX (1872), pp. 106-111 et 197-200 ; le *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XI, pp. 1-6 ; et dans le livre de E.-J.-B. Rathery, *Le comte de Plélo* (Paris, 1876, in-8°). — M. le marquis de Nicolaÿ s'efforce de rendre publiques ses très belles archives relatives à sa famille, aux seigneuries de Bercy, de Charenton, de Bléré, de Courances, au marquisat de Goussainville, aux Lévis-Montcalm et à la domination française au Canada, en autorisant la publication des parties les plus curieuses de son chartrier dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société d'histoire de France*, XV (1878), pp. 208-240 ; dans le beau livre de M. A. de Boislisle, *Histoire de la maison de Nicolaÿ*, pièces justificatives, I (Nogent-le-Rotrou, 1875, in-4°) ; et dans les publications spéciales de l'abbé H.-R. Casgrain : *Journal des campagnes du chevalier de Lévis au Canada, de 1756 à 1760* (Montréal, 1889, in-8°) ; *Lettres du chevalier de Lévis concernant la guerre du Canada* (Montréal, 1889, in-8°) ; et *Lettres de la Cour de Versailles* au baron de Dieskau, au marquis de Montcalm et au chevalier de Lévis (Québec, 1890, in-8°). — Entre les mains de M. le marquis d'Estampes se trouvent les archives de la maison d'Estampes-Valençay renfermant un grand nombre de lettres de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, de Richelieu, de Mazarin, des Condés, des Guises, de tous les personnages marquants de la Fronde, outre les correspondances de trois ambassadeurs, du cardinal et des gouverneurs de provinces qu'a produits cette famille.

— M. le baron de Chamborant conserve des papiers de ses ancêtres, inventoriés dès 1787. — M. le marquis de Montcalm a également des archives de famille précieuses pour l'histoire de nos colonies. — Le baron Reille possède les papiers du maréchal Soult. — Mme la duchesse de Cazes est propriétaire d'une série de correspondances très intéressantes, notamment des *Lettres inédites de Feuquières*, publ. par Étienne Gallois (Paris, 1845-1846, 5 vol. in-8°). — Le baron Bernadotte a sur son aïeul des documents du plus haut intérêt, déjà utilisés par U. Wrangel, *Från Jean Bernadottes Ungdom* (Stockholm, 1889, in-8°). — Le baron Portalis conserve la correspondance et les manuscrits de son grand-père, en partie connus par les publications de Frédéric Portalis : *Discours, rapports et travaux inédits sur le Code civil, par J.-Et.-M. Portalis* (Paris, 1844, in-8°), et *Discours, rapports et travaux inédits sur le Concordat de 1801, les articles organiques et diverses questions de droit public concernant la liberté des cultes, par J.-Et.-M. Portalis* (Paris, 1845, in-8°). — M. A. de Rochas d'Aiglun conserve les importantes archives de sa famille, intéressantes surtout pour le Dauphiné et la Provence, et remontant au xve siècle; — M. le bon Joseph du Teil a des papiers plus anciens encore, d'origine provençale; — M. le mis de Sauvaire-Barthélemy possède les papiers de l'abbé Barthélemy, le littérateur du xviiie siècle, et de son neveu, membre du Directoire. — M. Henri Parenty a entre les mains les titres de la famille d'Humières de Recklinghen depuis le xvie siècle. — Citerons-nous encore les archives particulières du marquis de Beaurepaire-Louvagny (cf. *Revue historique et nobiliaire*, 1882, pp. 193-206), des Target, des Turgot, des fils d'émigrés et des descendants des principaux dignitaires du premier Empire (Cambacérès, duc de Trévise, duc de Bassano, prince Murat, etc.)? — Il suffira de signaler ici, sans insister davantage, la présence des Mémoires de Talleyrand chez le duc de Broglie qui les tenait de l'héritage de M. de Bacourt avec Me Chatelain, notaire à Paris (cf. *La Révolution française*, octobre 1890, p. 350). L'éditeur doit très prochainement d'ailleurs déposer dans un dépôt public ces manuscrits, sur l'authenticité desquels les longues discussions sont à peine terminées; cf. notamment *Revue historique*, XLVIII (1892), pp. 301-316.

Les *notaires* du département de la Seine ont des archives assez considérables et ne remontant pas au delà du xvie siècle; chaque

titulaire a conservé les archives de son étude [1], comme on peut s'en convaincre en ouvrant le volume intitulé : *Notariats du département de la Seine ou tableaux par ordre chronologique indiquant les minutes appartenant à chaque étude*, par Me A.-J. Thomas, Paris, 1863, in-4° de VIII-351 pp. — Ces dépôts, loin d'être publics, ne sont guère accessibles que pour quelques privilégiés qui, comme autrefois Eud. Soulié, aujourd'hui MM. le baron Pichon et le vicomte de Grouchy, ont réussi à en tirer d'utiles documents pour l'histoire des arts et de l'industrie, à Paris, et pour la biographie des grands personnages de notre histoire. Entre autres recueils qui ont déjà profité de ces recherches, citons la *Gazette des Beaux-Arts*, juillet 1885; la *Revue de l'art français*, passim depuis 1889; et le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, depuis 1890. — A **Vincennes**, les minutes de l'étude sont particulièrement intéressantes comme renfermant les contrats passés par les prisonniers de marque détenus dans le donjon voisin, au XVIIIe siècle. — Pour celles de **Villejuif**, on pourra consulter aux Archives nationales, T. 244[13], un répertoire détaillé pour les années 1537 à 1661.

Les archives de l'*Opéra* ne remontent pas au delà de 1721; des copies prises dans d'autres dépôts publics, notamment aux archives de la ville de Paris et de la Préfecture de police (avant leur destruction en 1871) ont permis de reconstituer en partie les documents antérieurs à cette date. On y conserve une série importante d'arrêts du Conseil, dépêches ministérielles, états du personnel, budgets et comptes, et la correspondance fournit une riche moisson d'autographes précieux; l'histoire de l'industrie, du costume et des familles même au XVIIIe siècle est largement représentée. Les papiers de la période révolutionnaire sont à peu près intacts. — Ces archives se sont en outre, il y a une quinzaine d'années, enrichies des archives de l'Opéra-Comique qui, sauf quelques lacunes à l'origine, comprennent la série des registres et documents divers depuis l'ouverture de la Comédie italienne à l'hôtel de Bourgogne, en 1716, jusqu'à l'année 1832. — Cf. *Note relative aux archives et à*

1. Il y a bien eu, dans certaines études (celle de Me de Vassal notamment), des dilapidations attribuables soit à quelque clerc malhonnête et cupide, soit à quelque audacieux étranger, puisqu'on retrouve des pièces notariées de ses prédécesseurs parfois dans des ventes publiques d'autographes; elles s'expliquent là d'autant mieux que les prédécesseurs de Me de Vassal étaient les notaires de la Cour au XVIIe siècle.

la bibliothèque de l'Opéra [par Ch. Nuitter], Paris, 1880, in 8°. — Une magnifique collection théâtrale (livres et estampes) est annexée aux archives de cet établissement.

Les archives de la *Comédie-Française* consistent en : 1° une collection d'environ 500 registres, commençant en 1659 et contenant les spectacles journaliers, les recettes, les dépenses, les feux, les délibérations, assemblées, comités, lectures, conseil judiciaire, inventaires, distributions, bals, comptes, répertoires, etc., auxquels il faut joindre les feuilles d'assemblées de 1677 à 1706 ; — 2° environ 1.500 manuscrits de tragédies et comédies, quelques-uns autographes, la plupart accompagnés de notes et de corrections d'auteurs (XVIIIe-XIXe siècles) ; — 3° une collection de dossiers relatifs à tous les auteurs représentés au Théâtre-Français, de tous les artistes sociétaires, pensionnaires ou débutants ; — 4° de nombreux autographes, parmi lesquels il faut citer une signature de Molière, des lettres de Lafontaine, Regnard, Voltaire, Piron, Diderot, Beaumarchais ; Mlle Molière, la Champmeslé, Adrienne Le Couvreur, Mlle Clairon, Baron, Lekain, Talma, etc. ; — 5° de nombreuses liasses et portefeuilles renfermant les ordres des gentilshommes de la Chambre, les contrats, procédures, acquisitions, mémoires, règlements, comptes et quittances ; — 6° la musique manuscrite. — Doc. PUBL. : A. Jullien, *Les spectateurs sur le théâtre*, Paris, 1876, in-8° ; — G. Monval, *Registre de Lagrange* (1658-1685), Paris, 1876, in-4° ; — le même, *Le premier registre de La Thorillière* (1663-1664), Paris, 1890, in-18. — Une bibliothèque théâtrale importante est jointe à ces archives, ainsi qu'une collection précieuse de gravures, dessins, affiches, maquettes de décors et de costumes.

Le *Conservatoire de musique* a des archives qui ne remontent pas au delà de 1833.

Au *Musée du Louvre*, les documents administratifs ont une importance exceptionnelle au point de vue de l'histoire de l'art ; ils remontent à la fin du XVIIIe siècle, mais ne sont communiqués qu'avec beaucoup de difficultés.

Les archives de la maison de la *Légion d'honneur* sont particulièrement intéressantes ; elles ont déjà été utilisées par M. Bonneville de Marsangy, *Madame Campan à Écouen*, Paris, 1879, in-8° ; — et par L. Soulageon, *Les cohortes de la Légion d'honneur* (1802-1809),Paris, 1886, in-8°.

Les cinq sections de l'*Institut de France* conservent chacune leurs

archives particulières, comprenant les registres des séances, la correspondance, la comptabilité, et diverses collections précieuses, surtout pour l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et l'Académie des Sciences, les plus anciennement fondées[1]. Les archives de l'Académie française ont été à plusieurs reprises mises à contribution (cf. *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1886, pp. 154-156; et *Bulletin de la Société archéologique de Soissons*, XIV, 1860, pp. 37 et 68). — C'est avec celles de l'Académie des Beaux-Arts que M. le v^te^ H. Delaborde a écrit son livre *L'Académie des Beaux-Arts depuis la fondation de l'Institut*, Paris, 1891, in-8°. — Dans celles de l'*Académie des sciences* ont été déposés les registres du laboratoire de Lavoisier, sur lesquels M. Berthelot a appelé l'attention dans le *Journal des savants*, 1890, pp. 120-131 et 256-268.

Sur les anciennes archives de l'*Académie de peinture et de sculpture* de Paris (disparue à la Révolution française), qui sont conservées aujourd'hui à l'École nationale des Beaux-Arts, on lira un article de M. Eug. Müntz dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, XVIII (1891). Outre les procès-verbaux de ladite Académie (1648-1792) qui viennent d'être intégralement publiés[2] par M. A. de Montaiglon pour la Société de l'histoire de l'art français (Paris, 1875-1892, 10 vol. in-8°), cette collection contient la liste des morceaux de réception des membres de l'Académie (cf. *Archives de l'Art français*, II, pp. 353-391, et *Gazette des Beaux-Arts*, 1890, p. 286), celle des grands prix, et la plupart des conférences faites par ces membres (cf. H. Stein, *Les frères Anguier*, Paris, 1889, in-8°, pp. 50-56), la collection des lettres de faire-part des membres de l'Académie, publiée par O. Fidière (Paris, 1883, in-8°), et un grand nombre de mémoires, rapports et pièces de comptabilité. Cf. Eug. Müntz, *Guide de l'École nationale des Beaux-Arts*, Paris, [1889], in-8°, p. 144.

Les archives anciennes de la *Sorbonne* ne sont pas très importantes[3]; elles sont renfermées dans 25 cartons, communicables à la Bibliothèque de l'Université[4]. — Un INV. MS., qui en fut dressé

1. Cf. L. Aucoc, *L'Institut de France*, Paris, 1889, in-8°.
2. Le tome X est sous presse et doit paraître prochainement.
3. La majeure partie des papiers de l'Université de Paris se trouve aux Archives nationales; cf. ci-dessus, p. 25.
4. A laquelle elles ont été restituées par le ministère de l'instruction publique, jadis détenteur de ces papiers.

jadis par Ch. Jourdain, se trouve aujourd'hui aux Archives nationales (Bibliothèque, H. XI. 123). — Doc. pub. : H. Denifle et E. Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, Paris, 1888-1891, 2 vol. in-fol. ; — K. Budinski, *Die Universitaet Paris und die Fremden an derselben im Mittelalter*, Berlin, 1879, in-8°.

Les archives anciennes de l'*École de droit* se composent de 121 registres comprenant les délibérations (1414-1623), les statuts (1631-1677), les inscriptions (1662-1791), les suppliques (1587-1793), les réceptions aux grades (1679-1791), les attestations (1681-1791); et de plus une table générale alphabétique des étudiants (1678-1780). — Cf. un rapport de P. Viollet, conservateur de cette collection, dans le *Journal général de l'Instruction publique*, n° du 31 janvier 1880, p. 98; et l'abbé G. Périès, *La faculté de droit dans l'ancienne Université de Paris* (Paris, 1890, in-8°), pp. 12-14. — Doc. publ. : *Nouvelle revue historique du droit*, mars-avril 1890, pp. 324-330.

A l'*École de médecine*, il existe une collection de 23 volumes allant, sans lacunes, de 1395 à 1777.

Les archives de l'*École polytechnique* remontent à la fondation de cet établissement, en 1795.

La maison principale de l'*Institut des frères des écoles chrétiennes* (rue Oudinot), fondée par le bienheureux J.-B. de La Salle en 1679, a conservé un intéressant dépôt d'archives, mis à contribution dans l'ouvrage intitulé : *Annales de l'Institut des Frères des écoles chrétiennes*, Paris, 1883, 2 vol. in-8°.

De même, à la maison-mère de la communauté des *Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul* (rue du Bac), on trouve une série de titres et documents intéressants, ainsi que chez les *Lazaristes*, dont la maison principale est rue de Sèvres, à **Paris**, et au secrétariat de l'hôtel des *Missions étrangères*, rue du Bac, où se trouvent des correspondances d'Orient et d'Afrique très importantes pour l'histoire de la civilisation, des explorations et des conquêtes du christianisme.

Le *Séminaire Saint-Sulpice*, à **Paris**, conserve des papiers et des correspondances précieuses à consulter pour l'histoire des luttes entre l'église gallicane, le jansénisme et les ordres religieux depuis le dernier quart du XVII[e] siècle[1].

1. On y trouve aussi les papiers de l'abbé Émery, utilisés par l'abbé Gosselin, (*Vie de M. Émery*), et par l'abbé Méric (*Histoire de M. Émery et de l'Église de France pendant la Révolution et l'Empire*). Cf. *Études religieuses de la Compagnie de Jésus*, LV (1891), pp. 11 et suiv.

L'*Imprimerie nationale* n'a, en fait d'archives anciennes, que fort peu de documents, en partie connus par le livre de Duprat, *Histoire de l'imprimerie impériale de France*, Paris, 1861, in-8°.

Il existe encore des archives, dont nous ignorons l'importance, à l'*Hôtel des Invalides*, à la *Direction des services techniques de l'artillerie* (place Saint-Thomas-d'Aquin), au *Muséum d'histoire naturelle*, au *Collège de France*, à la *Commission des monuments historiques* (rue de Valois) et au *Comité des travaux historiques* institué près le ministère de l'instruction publique [1].

La *Maison des fous*, à **Saint-Maurice**, possède des documents, assez peu classés, qui remontent au XVIIIe siècle.

A **L'Hay** se trouvent les archives de la Congrégation de l'*Oratoire*, comprenant les papiers administratifs (actes originaux des 63 assemblées générales depuis 1630 jusqu'à ce jour) et les papiers historiques, environ 4000 pièces constituées principalement par la collection du R. P. Ingold, et riches surtout en autographes et en manuscrits du P. Adry et autres écrivains oratoriens.

SEINE-ET-MARNE

La conservation des *forêts* de **Fontainebleau** a conservé un grand nombre de papiers des XVIIe et XVIIIe siècles, vus jadis par P. Domet, qui a écrit l'*Histoire de la forêt de Fontainebleau* (Paris, 1867, in-12).

A l'*évêché* de **Meaux**, on ne conserve qu'un seul inventaire très sommaire, du XVIIIe siècle, des titres concernant le spirituel de l'évêché [2].

Il existe dans quelques cures, à **Égreville**, **Villeneuve-le-Comte** et **Montereau-fault-Yonne** [3] par exemple, des documents d'un intérêt restreint, mais dignes d'être néanmoins conservés.

1. Régulièrement conservées, ces archives devraient comprendre toutes les communications faites par les correspondants du Ministère au Comité des travaux historiques, et non imprimées par ses soins ; mais, faute de précautions, on n'a pu éviter un éparpillement complet de ces copies et documents, extraits de beaucoup de dépôts d'archives de la province et de l'étranger.

2. En même temps fut dressé un inventaire des titres concernant le Temporel qui se trouve aujourd'hui aux archives dép. de Seine-et-Marne, G. 25.

3. Un inv. ms. des titres possédés par cette cure a été déposé au bureau des archives départementales ; il est dressé par M. P. Quesvers, auteur d'une *Notice*

Les principales collections d'archives privées sont conservées dans les *châteaux* suivants : **Vaux**, près Melun (M. Sommier), où se trouvent en partie les papiers de l'ancienne seigneurie de Vaux-le-Vicomte, à partir du XIVe siècle, et en partie aussi ceux du maréchal de Villars, étudiés par M. le mis de Vogüé dans ses diverses publications, et dans la *Revue des questions historiques*, XXVIII (1880), pp. 158 et suiv. ; — **Paley**, près Lorrez-le-Bocage (famille Le Charron), avec un beau fonds d'archives locales, en partie explorées par le Dr Le Paulmier pour son *Ambroise Paré* (Paris, 1884, in-8°) ; — **Gurcy-le-Châtel**, naguère encore à la famille d'Haussonville, où se trouvent des chartes originales du XIVe siècle ; — **Crénille**, près Nangis (duc de Gramont), où ont été réunis les papiers de la famille intéressants pour les guerres du XVIIe siècle et pour certaines localités du Béarn ; — **Sigy**, près Dannemarie (M. de Haut), où les papiers de la famille de Sigy et les titres de propriété, depuis le XIIIe siècle, ont été déjà utilisés par M. de Haut lui-même dans le *Bulletin des sciences économiques et sociales*, 1885, pp. 55 et ss., et par M. P. Quesvers dans la nouv. édit. de l'*Histoire du Gastinois* de Dom Morin, t. III (Pithiviers, 1888, in-4°) ; — **Misy**, près Montereau (M. de Sinéty), avec des documents sur les familles de Vallery, de Thianges, de Poisieux depuis le XIIIe siècle ; — **Cannes** (M. Dulong de Rosnay), dont les papiers sont un peu moins anciens ; — **Pomponne**, où M. l'abbé Richard a largement puisé pour son *Histoire de Pomponne* (Lagny, 1889, in-8°) ; — **Erceville** (cte d'Erceville) ; — **Chancepoix**, près Château-Landon (M. Ouvré), où sont les papiers de la famille de Voisines ; — **Beaulieu**, à Pécy, dont les archives remontant au XVIe siècle ont servi au travail de l'abbé Denis, *Essai historique et archéologique sur Pécy* (Meaux, 1863, in-8°) ; — **La Grange-Bléneau** (cf. M. Liébert, *Le château de la Grange-Bléneau*, Coulommiers, 1866, in-12) ; — et **Manœuvre** (M. Leroy-Gibert), où se conservent depuis le XVe siècle les papiers de la seigneurie et marquisat de Manœuvre (cf. L. Benoist, *Notice historique et statistique sur le marquisat de Manœuvre*, Meaux, 1885, in-8°). — M. Eug. Thoison, à Larchant, s'est rendu acquéreur des débris des archives du château de **Rumont**.

sur l'église paroissiale Notre-Dame et Saint-Loup de Montereau-fault-Yonne (Montereau, 1887, in-18).

1. Un inventaire sommaire ms. de ce dépôt privé, par Edm. Michel, est conservé dans les archives de la *Société historique et archéologique du Gâtinais*.

Pour les recherches dans les minutiers des *notaires*, on aura recours au *Règlement de la Compagnie des notaires de l'arrondissement de Melun* (Melun, 1862, in-8°) et au *Registre des offices des notaires de l'arrondissement de Fontainebleau* (Fontainebleau, 1861, in-4°). — A **Fontainebleau** même, les minutiers ne remontent malheureusement qu'aux premières années du XVII[e] siècle ; l'un d'eux est déjà connu par l'aperçu qu'en a donné le possesseur, M[e] A. Weber, dans sa brochure : *Documents inédits, par-devant notaire, XVII[e] et XVIII[e] siècles* (Paris, 1888, in-16) ; un autre a fourni à M. le v[te] de Grouchy la matière de plusieurs communications au *Moliériste*, janvier 1888, p. 313, au *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1888, p. 43, et aux *Annales de la Société hist. et arch. du Gâtinais*, 1892 et suiv. — A **Melun**, l'étude approfondie des actes notariés a servi à M. G. Leroy pour son *Histoire de Melun* (Melun, 1887, in-4°), ses divers opuscules et ses communications à la *Revue des Sociétés savantes*, 5[e] série, VI (1873), pp. 327-330, et à la *Revue de Champagne et de Brie*, 1888, pp. 256-271. — Un commencement de dépouillement des archives des notaires de **Dammartin**, par A. Lemarié, a paru dans la *Revue de Goële* en 1881.

SEINE-ET-OISE

L'*inspection des forêts* de **Rambouillet** possède les très riches archives de la terre et seigneurie de Rambouillet depuis le XII[e] siècle, des fiefs qui mouvaient de ladite seigneurie et de la justice de ce lieu ; on trouve dans cette belle collection des actes originaux, munis de sceaux, des seigneurs de Chevreuse et de Montfort, de la famille de Bourbon-Penthièvre, des abbés de Marmoutier, des prieurs de Louye, et des hommages et aveux de l'abbaye des Vaux-de-Cernay. — Inv. ms., par M. Bing (1864), en double au bureau des Archives déparmentales de Seine-et-Oise [1]. — Doc. publ. : Aug. Moutié, *Recueil de chartes et pièces relatives au prieuré de Notre-Dame des Moulineaux, de l'ordre de Grandmont, et à la châtellenie de Poigny*, Paris, 1846, in-4°.

L'administration des *domaines* possède, dans quelques-uns des bureaux de ce département, des registres de l'ancien régime qui ne tarderont pas d'ailleurs à être versés aux archives départementales.

Il existe des papiers anciens fort importants dans la *fabrique* de Saint-Spire de **Corbeil** : il s'y trouve un cartulaire du XIII[e] siècle,

un obituaire, des privilèges, donations, contrats, livres de recettes et dépenses, inventaires et registres de confréries diverses ; les plus anciens documents originaux émanent de la reine Adèle, femme du roi Louis VII, de Philippe-Auguste et des prévôts de Corbeil dès le XIIIe siècle. — DOC. PUBL. : *Cartulaire de l'église collégiale Saint-Spire de Corbeil*, publ. par E. Couard-Luys, Rambouillet, 1882, in-8° (*Soc. hist. de Rambouillet*) ; — *Inventaire de l'église Saint-Spire de Corbeil en 1424*, publ. par A. Dufour, dans les *Annales de la Société hist. et arch. du Gâtinais*, VI (1888), pp. 243-264. — A l'église Saint-Germain de **Dourdan**, titres de cette cure et de l'ancienne fabrique de Saint-Pierre, remontant à 1593 et utilisés par J. Guyot, *Chronique de Dourdan* (Paris, 1869, in-8°). — A l'église Notre-Dame d'**Étampes**, intéressant cartulaire du XVIe siècle connu de l'historien Dom Fleureau et intégralement publié par l'abbé J.-M. Alliot, *Cartulaire de Notre-Dame d'Étampes*, Fontainebleau, 1888, in-8° (*Soc. du Gâtinais*, Documents, III). — A **Gonesse**, la fabrique conserve les titres des paroisses Saint-Pierre et Saint-Nicolas, à partir du XVe siècle, les comptes des marguilliers depuis 1561, et des registres de baptêmes depuis 1540. — Sur les registres conservés à la cure de Saint-Maclou de **Pontoise**, cf. Eug. Lefèvre-Pontalis, *Monographie de Saint-Maclou de Pontoise*, Pontoise, 1889, in-4° (*Soc. du Vexin*). — L'église Notre-Dame de **Mantes**, jadis très riche en documents originaux depuis le XIIIe siècle, a été appauvrie par des dilapidations successives. — On signale aussi quelques documents des deux derniers siècles dans les fabriques d'**Autouillet**, **Goupillières** et **Villiers-le-Mahieu**.

Un certain nombre de *châteaux*, en Seine-et-Oise, possèdent des archives précieuses. A **Chamarande** (Dr Amodru), chartrier important et documents intéressants du XVIe siècle publiés en partie par Eug. Réaume, *Agrippa d'Aubigné*, Paris, 1883, in-12 ; — à **Villiers**, près La Ferté-Alais (m^is de Selve), archives importantes de la famille de Selve qui joua un rôle considérable dans la diplomatie au XVIe siècle, et titres des seigneuries voisines ; — à **Saint-Germain-lès-Corbeil** (M. Darblay), papiers en grand nombre depuis le XIVe siècle, d'un intérêt local considérable, et assez bien classés ; — à **La Norville**, près Arpajon, chartrier important, d'où beaucoup de documents ont été tirés pour accompagner l'*Histoire de La Norville*, par l'abbé E. Genty (Paris, 1887, in-12) ; — à **Wideville** (M. de Galard), archives des familles Galard et Bullion, où se trouve, par exemple,

la correspondance échangée entre Louis XIII et M. de Bullion qui joua un grand rôle dans toutes les affaires de son époque; — à **Bandeville** et au **Marais**, près Dourdan, titres d'intérêt local; — à **Méry-sur-Oise** (famille de Ségur-Lamoignon), chartrier très précieux à partir du XIVe siècle et intéressant notamment les familles d'Orgemont et des Ursins; — à **Montmorency** (c^te^ d'Osmond), avec de nombreux titres relatifs à l'histoire et à la topographie de la vallée de Montmorency; — à **Mesnil-Voisin**, près Groslay (m^is^ d'Argentré), archives des familles d'Argentré et de Polignac; — à **Marines** (c^te^ de Gouy d'Arsy), collection de titres remontant au XIVe siècle; — à **La Roche-Guyon** (c^te^ de La Rochefoucauld), chartrier important et assez bien classé, remontant à 1196 (avec INV. MS. du XVIIIe siècle, en 2 vol. in-fol.), et rempli d'actes originaux relatifs aux coutumes locales (1260), au péage de la Seine, aux guerres avec les Anglais, aux familles de Silly, de Pons, de Plessis-Liancourt et de La Rochefoucauld, avec le ms. original des *Maximes*; sur ce chartrier, cf. une notice de Éd. de Barthélemy dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1868, pp. 508-515, et *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, V (1867), pp. 536-538; — à **Belleplace**, près Villeneuve-Saint-Georges, titres du XVIe siècle sur le cardinal de Bourbon, et autres relatifs à l'architecte Gabriel, publiés dans les *Nouvelles archives de l'art français*, 1876, pp. 316-335, et à part, sous le titre d'*Extraits des anciens titres de propriété du ci-devant fief de Belleplace, à Villeneuve-Saint-Georges* (Corbeil, 1867, in-4°); — à **Bâville**, près Montlhéry, archives auxquelles M. Ernest Daudet a emprunté quelques renseignements pour son ouvrage : *Le procès des ministres en 1830* (Paris, 1877, in-8°, pp. 301-308); — à **Marcoussis** (m^is^ de La Baume-Pluvinel), titres de famille intéressant surtout le Dauphiné; — à **Galluis**, près Montfort-l'Amaury (b^on^ de Boutray), documents provenant du chartrier de l'abbaye de Saint-Pierre de Neaufle-le-Vieux depuis le XIIIe siècle, avec sceaux décrits par M. A. de Dion dans la *Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, VI (1886), pp. 123-132; — à **Saint-Remi-lès-Chevreuse** (M. P. de Coubertin); — au **Tremblay-sur-Mauldre**, près Montfort-l'Amaury (c^te^ Arthur de Rougé), intéressantes archives de la famille d'Angennes, des Pomponne, des Le Clerc du Tremblay; correspondance du marquis de Pisani, ambassadeur à Rome, avec Neufville de Villeroy, l'année de l'abjuration de Henri IV; et beau cartulaire des XIVe-XVe siècles (par Robert Mignon, clerc de la Chambre des comptes, possesseur de

ce fief), dont la description a été donnée par M. A. de Dion dans la *Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, IX (1889), pp. 201-218; — à **Gambais** (M. de la Briffe); — à **Neauphle-le-Vieux** (duc de Mortemart), nombreux autographes du XVIIe siècle et papiers importants des Maurepas et des Pontchartrain, où M. L. Perey a puisé les éléments de son livre : *Le duc de Nivernais*, Paris, 1890-1, 2 vol. in-8°; — à **Villepreux** (Mme Saint-Amand-Martignon, née de Cabarrus), terrier de la seigneurie des Clayes et papiers de famille, parmi lesquels des documents sur Mme Tallien ; — au **Mesnil**, près Mantes, magnifique collection historique des Le Peletier de Rosambo, avec une bonne partie des archives des Lamoignon-Malesherbes, jadis impénétrables (avec INV. MS. par le g^al^ Haxo, en 1832), et d'où M. A. de Rochas d'Aiglun a récemment extrait des manuscrits de Vauban (cf. *Revue de géographie*, 1891, pp. 161-166, et *Journal des Économistes*, 1882, passim ; — enfin, à **Dampierre** (duc. de Luynes), l'un des plus beaux dépôts de France, remontant au XIIe siècle pour la partie terrienne (Cambrésis, Dunois, Vendômois, Perche, etc.) et au XVIIe siècle pour les papiers de famille qui sont d'une rare importance pour le règne de Louis XIV et contiennent entre autres un lot de papiers de Colbert, publ. par P. Clément : le *Journal de Dangeau*, publ. par Eud. Soulié, L. Dussieux, A. de Montaiglon et Feuillet de Conches, Paris, 1854-1860, 19 vol. in-8°; et les *Mémoires du duc de Luynes*, publ. par L. Dussieux et Eud. Soulié, Paris, 1860-1865, 17 vol. in-8°. — A **Presles**, près La Ferté-Alais, Mme veuve Carnot possède des documents de famille historiques et une partie des papiers du conventionnel Grégoire.

Les minutiers des *notaires* du département de Seine-et-Oise sont importants en raison de la proximité de Paris. Malheureusement on y trouve rarement des actes anciens. — Il existe un *État des minutes des notaires de l'arrondissement d'Étampes* (Étampes, 1831, in-4°); — pour ceux de **Montfort-l'Amaury**, cf. *Mémoires et documents de la Société archéologique de Rambouillet*, VII, fasc. 2 ; — pour ceux de **Pontoise**, on a un travail de L. Guignard, *Éphémérides pontoisiennes pour les années 1560 et 1561* (Pontoise, 1889, in-8°), qui en est entièrement extrait.

SEINE-INFÉRIEURE

Rouen conserve, dans les combles de son *Palais de justice*, les

importantes archives de l'ancien Parlement de Normandie. On y trouve des collections considérables d'arrêts et de plaidoiries depuis le XIVe siècle; les archives du bailliage et du présidial de Rouen (plumitifs d'audience, décrets d'héritages, comptes de tutelle, transcriptions de contrats); un registre de la Chambre du conseil (1579), un plumitif des audiences civiles (1587); un registre de transcription d'ordonnances royales (1593-1595); un registre de convocation du ban et de l'arrière-ban (1594); des enregistrements et insinuations (XVIIe-XVIIIe siècles); des documents provenant des maîtrises des eaux et forêts, des amirautés et des greniers à sel; les registres des maîtrises, curieux pour l'histoire du commerce et de l'industrie rouennaise, et des anciennes communautés d'arts et métiers (dep. le XVe siècle); enfin les minutes de l'officialité diocésaine. — INV. MS., commencé par E. Gosselin et Am. Floquet (vers 1850), pour les archives du bailliage et du présidial, et resté inachevé. On trouvera à Paris (*Bibliothèque nationale*, collection Sérilly, vol. 390) une table des registres du Parlement de Rouen, de 1500 à 1653, en 1 vol. in-fol.; — et (*Archives nationales*, S* 4888) une table des documents et arrêts du Parlement et de l'Échiquier de Normandie relatifs aux hôpitaux (XVIIe siècle). — DOC. PUBL. : L. Froland, *Recueil d'arrests de règlement et autres arrests notables donnez au Parlement de Normandie*, Rouen, 1740, in-4° [inachevé]; — *Recueil des édits, déclarations, lettres patentes, arrêts et règlemens du Roi registrés en la Cour de Parlement en Normandie depuis 1643 jusqu'en 1754*, Rouen, 1755, 8 vol. in-4°; — Am. Floquet, *Histoire du Parlement de Rouen*, Rouen, 1840-1842, 7 vol. in-8°; — le même, *Diaire ou journal du voyage du chancelier Séguier en Normandie* (1639 1640), Rouen, 1842, in-8°; — E. de Fréville, *Mémoire sur le commerce maritime de Rouen*, Paris, 1857, 2 vol. in-8°; — E. Gosselin, *Documents authentiques et inédits pour servir à l'histoire de la marine normande et du commerce rouennais pendant les XVIe et XVIIe siècles*, Rouen, 1876, in-8°; — v^te R. d'Estaintot, *La Ligue en Normandie*, Paris, 1862, in-8°; — Ch. de Beaurepaire, *De la Vicomté de l'eau de Rouen*, Rouen, 1856, in-8°; — S. de Merval, *Catalogue et armorial des présidents, conseillers généraux du Roi et greffiers du Parlement de Rouen*, Rouen, 1868, in-4°; — *Revue de Rouen et de la Normandie*, passim; — et *Bibliothèque de l'École des Chartes*, I, pp. 99-102.

Sur les registres de l'état civil des trois paroisses de **Neufchâtel-en-Bray** aux XVIe et XVIIe siècles (depuis 1546), qui se trouvent plus

complets au *greffe* du tribunal civil de Neufchâtel qu'aux archives municipales, cf. F. Bouquet, *Documents concernant l'histoire de Neufchâtel-en-Bray et des environs*, Rouen, 1884, in-8° (*Soc. de l'hist. de Normandie*), pp. 217-8.

Le *génie militaire* (direction des fortifications) possède, dans ses bureaux du château de **Dieppe**, des archives intéressantes et, entre autres, des travaux et plans de Vauban (1694-1705).

L'administration de la *marine* du **Havre** conserve, disséminés dans les trois bureaux du secrétariat, de l'inscription maritime et des revues et armements, plusieurs séries de registres et documents anciens comprenant des dépêches depuis 1706, des rôles d'équipages et matricules, des marchés et mémoires depuis 1697, etc. ; — et à **Fécamp**, quelques registres d'ordonnances (dep. 1691), de dépêches (1740-1790), des matricules et rôles d'armements (dep. 1727) et 4 volumes de documents relatifs aux invalides et aux prises (1778-1813). Cf. *Ministère de la marine et des colonies ; Commission supérieure des Archives ; rapport au ministre, notes sur les archives du Havre, de Honfleur et de Fécamp* (Paris, 1888, in-8°).

A **Rouen**, l'*archevêché* a conservé 250 volumes environ de l'ancien régime contenant surtout des nominations, présentations aux cures, insinuations ecclésiastiques et délibérations synodales, et remontant à la fin du XVIe siècle.

Beaucoup de *cures* de ce département possèdent encore aujourd'hui des archives anciennes. Les plus importantes assurément sont celles de **Caudebec** qui remontent au XIIIe siècle, avec des comptes de fabrique intacts depuis 1544, avec INV. MSS. par Dallet et Le Duc (1752) et par l'abbé Sauvage (1877) qui les a utilisées dans son *Histoire de l'église Notre-Dame de Caudebec* (Rouen, 1882, in-8°) ; — de **Dieppe**, à Saint-Jacques et à Saint-Remi (très importantes dep. le XVe siècle, jadis classées par le chroniqueur Claude-Michel Guibert) ; — d'**Eu** (registres des XVIIe-XVIIIe siècles) ; — de **Sanvic**, où se trouvent le nécrologe des religieux de Valmont, de 1768 à 1790, et les délibérations capitulaires de cette abbaye, de 1754 à 1789, analysées par Alph. Martin dans ses *Notes pour servir à l'histoire de l'abbaye de Valmont* (Fécamp, 1876, in-16) ; — de **Montivilliers**, avec un registre des délibérations du consistoire de Sénitot depuis le début du XVIIe siècle et des documents utilisés surtout par Ern. Dumont et Alph. Martin, *Histoire de la ville de Montivilliers*, Fécamp, 1886, 2 vol. in-12 ; — de Notre-Dame du **Havre**, où elles remontent

sans interruption et bien conservées depuis à partir de 1563 (cf. abbé J.-B. Lecomte, *Messire de Clieu, les églises et le clergé de la ville du Havre-de-Grâce*, Le Havre, 1851, in-8°); — de **Bourdainville** (statuts de charité du XVIe siècle); — de **Criquetot-sur-Ouville**, avec des documents depuis le XVIe siècle, des registres de confréries et statuts de charités, et un INV. MS. de 1706; — de **Doudeville**, où les comptes commencent en 1534, les délibérations en 1607 et les chartes isolées au XIVe siècle[1]; — d'**Écretteville-les-Baons**, avec des registres de fondations et un manuscrit du XVIIIe siècle qui donne toute l'histoire de l'église, des sires de Roncherolles et de Calège, à partir de 1340; — de **Fauville** (délibérations depuis 1677); — de **Louvetot** (comptes et délibérations depuis 1607); — d'**Ypreville-Biville**, avec des registres à partir de 1609 et de nombreux documents antérieurs; — de **Neufchâtel-en-Bray**, intéressant dépôt qui remonte au XVe siècle; — d'**Osmoy**, avec des registres de confréries du XVIe siècle (cf. abbé Decorde, *Essai sur Londinières et son canton*, Neufchâtel, 1851, in-8°, pp. 225-229); — d'**Envermeu**, collection riche et ancienne; — de **Bacqueville** (INV. MS.); — d'**Offranville**, avec de curieux documents à partir du XVe siècle; — de **Nesles** (dep. le XVIe siècle); — de **Gournay-en-Bray**. — L'abbé Cochet et l'abbé Decorde ont encore signalé, dans leur différents ouvrages, les archives des fabriques de **Arques**, **Aucourteville**, **Blangy**, **Bures**, **Croixdalle**, **Douvrend**, **Fallencourt**, **Foucarmont**, **Gonneville**, **Grandcourt**, **Londinières**, **Longueil**, **Mesnières**, **Meulers**, **Neufmarché**, **Sainte-Agathe-d'Aliermont**, **Saint-Nicolas-d'Aliermont**, **Saint-Remi-en-Campagne**, **Tiergeville**, **Tiétreville** et **Yvecrique**, qui n'existent que pour les deux derniers siècles.

Les archives du *consistoire* de **Rouen** sont peu importantes; cf. *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXVI, pp. 220-238, et XXXVI, pp. 314-327.

Il y a dans la Seine-Inférieure des chartriers de *châteaux* véritablement importants et, en première ligne, celui de **Cany** (M. le c^te d'Hunolstein) où se trouvent réunies deux collections de titres considérables, celles des Montmorency-Luxembourg et des Harlay, avec les titres des seigneuries de Cany et de Beaumont-en-Gâtinais, les papiers historiques du maréchal de Luxembourg et

1. Cf. *Archives du doyenné de Doudeville*, par l'abbé F.-X. Simon, Rouen, 1856, 2 vol. in-8°.

du marquis de Pezé, des séries de documents inédits sur les négociations de Münster et de Ryswyk, les archives de plusieurs familles parlementaires et diplomatiques de premier rang, Harlay, de Thou, Brégy, Bellièvre, Boucherat, et des correspondances diplomatiques d'Angleterre, de Suède, de Pologne, des papiers d'État, des documents de famille et d'intérêt privé, jusqu'à des autographes de Descartes. — A **Valmont** (D[r] Lannelongue), quantité considérable de papiers de la seigneurie de Valmont, jadis possédée par les Orléans-Longueville et les Grimaldi, et des châtellenies de Hautot et de Berneval, et partie des archives de la famille d'Estouteville depuis le milieu du xv[e] siècle, dont on trouvera quelques extraits dans le *Recueil des titres de la maison d'Estouteville* (Paris, 1741, in-4°), dans le travail du v[te] R. d'Estaintot, *Recherches sur les sires et le duché d'Estouteville*, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, XXIV, pp. 403-458; et d'où M. A. Beaucousin a tiré le *Registre des fiefs et arrière-fiefs du bailliage de Caux en 1503* (Rouen, 1891, in-8°), — à **Tancarville** (c[te] H. de Lambertye), archives importantes signalées par A. Deville, *Histoire du château et des sires de Tancarville* (Rouen, 1834, in-8°), mais encore à peine explorées; — à **La Rivière-Bourdet**, près Quévillon (famille de Montholon-Sémonville), chartrier important et curieux depuis le xiv[e] siècle, d'où Éd. de Barthélemy a tiré les matériaux de son livre : *La marquise d'Huxelles et ses amis* (Paris, 1882, in-8°), et quelques textes imprimés dans la *Revue des Sociétés savantes*, 5[e] série, VIII (1874), pp. 63-65; — à **Orcher**, près Harfleur (duc de Mortemart), partie des archives des familles d'O et de Melmont, avec un état des fiefs de la vicomté de Montivilliers et l'original du *Procès-verbal des preuves de noble Augustin d'Angerville, admis de minorité à l'ordre de Malte, année 1786* (Paris, 1878, in-4°); — à **Pavilly** (M. Bezuel-Le Roux d'Esneval), chartrier abondant de la famille d'Esneval, avec des pièces relatives à Marie Stuart, des lettres adressées à Catherine de Médicis par La Mothe-Fénelon, ambassadeur en Angleterre [1]; — à **Grémonville** (M. Bataille de Bellegarde), chartrier jadis exploré par l'abbé Cochet (*Églises de l'arrondissement d'Yvetot*, II, pp. 296-301); — à **Merlemont**, collection pré-

1. D'importantes publications ont déjà utilisé ce précieux dépôt historique; nous nommerons celle du prince Labanoff, *Lettres inédites de Marie Stuart* (Paris, 1839-1844, 7 vol. in-8°), — et Hubault, *L'ambassade de Michel de Castelnau en Angleterre* (Paris, 1856, in-8°).

cieuse de titres locaux (cf. abbé Decorde, *Essai historique et archéologique sur le canton de Gournay*, Paris, 1861, in-8°, pp. 72 et ss.); — à **Thibermesnil**, près Jarville (c^te^ de Durfort-Civrac), nombreux terriers, aveux, hommages et dénombrements intéressant la famille de Thibermesnil; — à **Belbeuf** (m^is^ de Belbeuf), titres féodaux assez anciens et documents sur les anciens panetiers de Normandie; — à **Auzebosc** (M. Despomar), archives de la seigneurie qui fut jadis aux Estouteville et aux Briqueville (xve-xviie siècles); — à **Blainville**, documents intéressant également la famille d'Estouteville; — au **Parquet**, près Rouen, archives locales remontant au xiie siècle; — à **Rocquefort**, près Fauville (c^esse^ de Cossette), collection de titres originaux également anciens provenant en partie de la collection du m^is^ Le Ver, et parmi lesquels se trouve une charte de Henri, comte d'Eu, portant donation et confirmation de biens à l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais, en 1109, publiée par Peigné-Delacourt (*Mémoires de la Soc. académique de l'Oise*, III, p. 550); — à **Rocquemont**, près Saint-Saëns, titres du château;—à **Bois-Robin**, près Aumale (b^on^ de Septenville), documents relatifs aux familles du Ponthieu, utilisés au moins en partie par le m^is^ de Belleval; — à **Gaillefontaine** (m^is^ des Roys), titres de l'importante châtellenie de ce nom et papiers de la famille, notamment du général Hoche; — à **Boissay**, près Londinières (c^esse^ de Milleville), titres de famille où se remarque un registre tenu jadis par Daniel de Milleville, zélé huguenot; — à **La Mailleraye-sur-Seine**, à **Guerbaville** et **Derchigny** (M. de Clercy), et aux **Autels**, par Hautot-l'Auvray (v^te^ d'Estaintot), documents divers à consulter surtout au point de vue de l'histoire locale. — A **Rouen**, on trouve des archives importantes chez les descendants des familles Coquereaumont, de Tancarville, Romé du Bec, de Manneville et de Roncherolles. — A **Londinières**, M. Cahingt père est propriétaire d'anciens titres et papiers terriers de biens possédés jadis par le chapitre métropolitain de Rouen; cette collection est d'ailleurs d'un accès fort difficile. — M. G. Burel, à **Aubermesnil**, possède les titres du domaine de Charlemesnil (*Revue historique*, XXXV, pp. 288-292).

La plus belle série des *notaires* de **Rouen** se trouve, nous l'avons déjà dit, au Palais de justice. — Au **Havre**, certains minutiers commencent au milieu du xvie siècle; — à **Neufchâtel-en-Bray**, Me Dubus possède les actes des divers tabellionnages de Mortemer, Saint-Saire, Foucarmont, et un registre spécial d'actes de l'abbaye de Beaubec,

remontant au xve siècle; — à **Aumale**, Me Boquet conserve des archives intéressantes pour la famille de Guise-Lorraine, qui posséda Aumale; — à **Gournay-en-Bray**, minutier de Me Mauger, très riche à partir du xvie siècle; — à **Saint-Saëns**, chez Me Peaucellier, curieux répertoire depuis les premières années du xvie siècle; — à **Londinières** (Me Lecompte) et à **Gaillefontaine** (Me Daniel), collection de minutes importantes. — Des documents conservés dans son étude de **Criquetot-l'Esneval**, Me A. Cecille a tiré quelques pièces curieuses publiées dans *Étretat, Criquetot et environs; fragments d'histoire locale* (Fécamp, 1883, in-12).

A **Rouen**, l'*Académie* fondée au xviiie siècle a dans ses archives des lettres de Fontenelle, de Ch.-Nicolas Cochin et d'autres célébrités littéraires et artistiques; cf. *Revue de la Normandie*, IX (1869), pp. 162 et 761; et *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, IV (1872), pp. 289-295.

SÈVRES (DEUX-)

Le *greffe* du tribunal civil de **Niort** a conservé ses archives anciennes, d'ailleurs peu nombreuses; on y trouve, en dehors des papiers d'ordre purement judiciaire, les registres d'état civil des églises réformées de Niort, Saint-Maixent, La Mothe-Saint-Héray, Chef-Boutonne et autres. Sur ceux de Niort, qui remontent à 1622, cf. *Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du dép. des Deux-Sèvres*, janvier-mars 1887, pp. 506-511.

Quelques *cures*, à notre connaissance, possèdent des documents anciens; ce sont Saint-André de **Niort**, **Les Aubiers**, **Saint-Généroux**, **Saint-Jouin-de-Marnes** (écoles et confréries dep. le xve siècle), **Saint-Porchaire** et **Sainte-Radegonde-des-Pommiers**, où se trouvent les archives de l'ancien prieuré, dépendant de Sainte-Croix de Poitiers.

Il existe quelques papiers curieux dans les *consistoires* de **Lezay** et de **Melle**; cf. *Le Christianisme au XIXe siècle*, n° du 29 juillet 1886; *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXVI (1887), pp. 432-435; et Edm. Hugues, *Les synodes du désert*, Paris, 1886-7, 3 vol. in-8°.

Le magnifique chartrier de **Thouars** constitue indubitablement la plus belle collection de titres historiques qui soit en la possession d'une famille française, et le duc Louis de la Trémoïlle, le proprié-

taire actuel[1], accueille avec la meilleur grâce possible toutes les demandes de communications qui lui sont adressées, heureux de mettre à la disposition des travailleurs une riche et inépuisable mine où lui-même puise les éléments de publications du plus haut intérêt pour l'histoire générale et pour la biographie des personnages les plus considérables de sa famille. Ce chartrier des La Trémoïlle n'a subi aucunes pertes ; il renferme des papiers annexés au fonds principal par héritage[2] et provenant des Condé, des Bourbon, des ducs de Bouillon, des Montmorency, des Nassau, des Amboise, des Laval, des Rochechouart, des Rochefort, des Bullion et des héritiers de Charlotte d'Aragon, princesse de Tarente, depuis le milieu du XVIIe siècle ; il est principalement curieux pour l'histoire du duché de Thouars[3], de la principauté de Talmond, de la seigneurie de Craon, des comtes de Joigny, des barons de Dours, des seigneurs de Vouhec, d'Uchon, de Château-Guillaume et de l'Ile-Bouchard ; il intéresse la Champagne et la Bourgogne dont des La Trémoïlle furent gouverneurs, Auch où l'un d'eux fut archevêque, et la célèbre princesse des Ursins (XVIIe siècle). Mais non seulement ce chartrier renferme les documents provenant des anciens vicomtes de Thouars, mais encore les archives des Coëtivy, seigneurs de Taillebourg en Saintonge, et celles des sires de Rays dont l'amiral Prégent de Coëtivy avait épousé l'héritière ; le mariage de sa petite-nièce Louise avec Charles de La Trémoïlle, prince de Talmond, en 1501, eut pour conséquence la réunion de tout le chartrier de Taillebourg à celui de Thouars, que la prévoyance du feu comte de Serrant a recueilli et conservé à son neveu le duc de La Trémoïlle. — On a reproché au possesseur de tant de richesses historiques de n'avoir jamais fait dresser d'inventaire « plus ou moins détaillé dans lequel prendrait place, soit dans le courant des articles, soit en appendice, le texte des pièces les plus

1. On a déjà dit plus haut (p. 483) pourquoi nous avions placé ici le chartrier de Thouars, bien qu'il soit conservé partie à Paris, partie à Serrant (Maine-et-Loire). Pour le château de Serrant, voy. p. 542.

2. Pour les alliances différentes de cette famille, voir l'*Histoire généalogique de la maison de La Trémoille justifiée par chartes*, par M. de Sainte-Marthe (Paris, 1668, in-18).

3. Depuis que le présent volume est sous presse, le duc de La Trémoïlle a fait don aux Archives nationales, où ils sont classés dans la série Z², de 128 registres de la justice de la vicomté de Thouars (1447-1779).

importantes [1] », de préférence aux recueils de documents qui nous ont été offerts jusqu'à présent d'après les originaux conservés au chartrier de Thouars : il faut reconnaître que la masse énorme des pièces d'archives conservées (dont beaucoup gisent dans des sacs ou des caisses sans avoir été encore examinées) est un obstacle sérieux à ce que satisfaction puisse être promptement donnée à ce vœu, et il faut déjà s'estimer heureux des résultats acquis. — Doc. PUBL. : L. de La Trémoïlle, *Chartrier de Thouars, documents historiques et généalogiques*, Paris, 1877, in-fol. ; — le même, *Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis de La Trémoïlle pendant la guerre de Bretagne*, Nantes, 1885, in-8° ; — le même, *Livre de comptes de Guy de La Trémoïlle et de Marie de Sully* (1395-1416), Nantes, 1887, in-4° ; — le même, *Inventaire de François de La Trémoïlle* (1542) *et comptes d'Anne de Laval*, Nantes, 1887, in-4° ; — le même, *Archives d'un serviteur de Louis XI* (1451-1481), Nantes, 1888, in-4° ; — le même, *Les La Trémoïlle pendant cinq siècles ; I. Guy VI et Georges* (1343-1446), Nantes, 1890, in-4° ; — P. Marchegay, *Le cartulaire des sires de Rays ; table analytique des chartes qu'il contient*, Paris, 1868, in-8° ; — le même, *Notices et pièces historiques sur l'Anjou, l'Aunis et la Saintonge, la Bretagne et le Poitou*, Angers et Niort, 1872, in-8° ; — le même, *Lettres de Marie de Valois, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel, à Olivier de Coëtivy, seigneur de Taillebourg, son mari* (1458-1472), Les Roches-Baritaud, 1875, in-8° ; — le même et L. Marlet, *Correspondance de Louise de Coligny, princesse d'Orange*, Paris, 1887, in-8° ; — *La princesse de Condé, Charlotte-Catherine de La Trémoïlle*, Paris, 1872, in-12 ; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XXXVIII (1877), pp. 1-48, et XLIV (1883), pp. 284-300 ; — *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, XVII (1880), pp. 269-309 ; — *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1864, pp. 115-206 ; — *Mémoires de la Société de statistique, etc..., des Deux-Sèvres*, 2e série, XII (1872), p. 41, et XIX, pp. 1-141 ; — *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, XXXI ; — *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, II (1863), pp. 87-94, 140-142 et 595-600 ; 4e série, V (1867), pp. 62-63, 318-320, 346-347 et 495-505 ; VI (1867), pp. 564-568 et 583-587 ; IX (1869), pp. 74-81 ; 5e série, I (1870), pp. 80-81 et 125-138 ; IV (1872), pp. 165-167 ; V (1873), pp. 480-486 ; VIII (1874), p. 297 ; 6e série, IV (1876), pp. 175-183 ; 7e série, VI (1881), pp. 448-452 ;

1. Cf. *Revue historique*, XLV (1891), p. 409.

— *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XII et XIII, *passim ;* XXIII (1874), pp. 64-72, 109-123 et 205-216 ; XXXIII (1884), pp. 456-463 ; — *Archives historiques du Poitou*, I, pp. 203-296 et 314-318 ; II, pp. 217-251 ; — *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, I, pp. 51-161 ; V, pp. 17-62 ; et VI, pp. 23-89 ; — etc.

Quelques autres *châteaux* possèdent d'importantes archives. A **Saint-Loup**, titres des baronnies de Bressuire et de Moncontour (Vienne), remontant au xvie siècle (cf. *Revue poitevine et saintongeaise*, VII, pp. 257-259), et utilisés par B. Ledain pour son *Histoire de la ville et baronnie de Bressuire* (Niort, 1866, in-8°) ; — à **La Barre**, près Ménigoute, chartrier important, connu depuis longtemps par l'inventaire qu'en a dressé M. Alf. Richard et qu'il a publié sous le titre de *Inventaire analytique des archives du château de La Barre* (Niort, 1868, 2 vol. in-8°) ; — à **La Roussière**, près Coulanges-sur-l'Autize (m^ise^ de Cumont), archives de la seigneurie d'Hautefort en Périgord, dont la propriétaire elle-même s'est servie pour ses *Recherches sur la noblesse du Périgord* (Niort, 1890, in-8°) ; — à **Sainte-Verge**, près Thouars (depuis le xvie siècle) ; — à **Saint-Aubin-de-Baubigné** (cf. *Revue poitevine et saintongeaise*, 1886, pp. 222-227) ; — aux **Dorides**, près Les Aubiers, à **Boissoudan**, près Pamplie, et à **La Roche-Amenon**, près Buxeuil, chartriers utilisés dans les *Archives historiques du Poitou*, XX, pp. 262, 301, 393 et 412 ; — aux **Châtelliers**, par Fontperron (M. Alph. Garran de Balzan), archives de l'ancienne abbaye des Châtelliers, et divers titres où Alf. Richard a retrouvé un mémoire sur l'élection de Saint-Maixent, publié dans les *Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 2e série, XIII, pp. 1-190 ; — au **Portau**, près Thouars (c^esse^ de Mérinville), autographes historiques du xviie siècle ; — à **La Taillée** (v^esse^ du Fay) et **La Rochebrochard**, où se conservent les titres de la seigneurie de Champdeniers, documents nombreux dont il a paru des extraits dans les *Archives historiques du Poitou*, IV (1875), pp 361-399 et 437-448. — Il importe de signaler en outre, chez M. Beauchet-Filleau, à **Chef-Boutonne**, une collection très importante d'archives seigneuriales et locales, réunies par l'auteur des *Dictionnaire des Familles du Poitou*. — Les archives de **La Forêt-sur-Sèvre** [1], et de la famille Duplessis-Mornay [2] qui pos-

1. Cf. *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXIII (1884), pp. 396-416.

2. Il y aurait peut-être chance d'en rencontrer dans les archives de M le m^is^ de Mornay-Monchevreuil, que l'on nous signale comme existantes, mais invisibles, dans un château du département de l'Oise.

séda cette seigneurie, sont malheureusement dispersées aujourd'hui et peut-être détruites. — Les archives du château de **Faugeré**, près Baussais, sont aujourd'hui entre les mains de M. de Villeneuve, à Ruffec (Charente).

Les *notaires* ne sont guère disposés, dans cette région, à communiquer leurs minutes et à en disposer en faveur d'un dépôt public. Il existe un *Tableau des minutes se trouvant dans les études de notaires de l'arrondissement de Niort*, par M. Dupuy (Niort, 1841, in-4°). Cf. *Archives historiques du Poitou*, IV, pp. 443-447.

Parmi les archives qui sont conservées par la *Société de statistique, sciences, lettres et arts des Deux-Sèvres*, il faut surtout citer les pièces originales et copies provenant de la collection Ap. Briquet : on en trouvera l'inventaire, par H. Proust, dans le *Bulletin de la Société*, octobre-décembre 1887, pp. 738-758.

SOMME

Des archives du *greffe* du tribunal civil d'**Amiens** (cf. Aug. Thierry, *Monuments inédits de l'histoire du Tiers-État*, I, pp. 853-855), il ne reste plus, au greffe même, que des registres d'état civil catholique et protestant (1602-1698).

Au *grand-séminaire* d'**Amiens** on signale, entre autres documents, un registre des revenus de la maison de la Congrégation de la Mission.

On conserve des archives du XVIIe et du XVIIIe siècle dans les *fabriques* des églises de **Bray-sur-Somme**, **Croy** (inv. des titres de 1732), Saint-Martin de **Doullens** (cf. H. Dusevel, *Notice sur l'église Saint-Martin de Doullens d'après les registres de sa fabrique*, et *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, IV, 1864, p. 180), **Berteaucourt**, **Herly**, **Lucheux** (état des revenus de l'hôpital et comptes du XVIe siècle), Saint-Denis de **Poix**, Saint-Fursy de **Péronne**, **Combles**, **Maricourt**, **Quevauvillers** (cartulaires, registres et documents dep. le XVe siècle), et **Saint-Valery-sur-Somme** (*Revue des Sociétés savantes*, 5e série, III (1872), p. 281, et IV, p. 323.

Parmi les archives de *châteaux* qui méritent d'être citées, nous nommerons **Rambures**, où se trouvent d'intéressants documents historiques du XVIIe siècle, entre autres des lettres de Louis XIII publiées dans *La Picardie*, XII (1866), pp. 347-352; — **Nesle** (cf. *La Picardie*, XI, pp. 430-432); — **Hédauville** (c^esse^ de Riencourt);

— **Avesnes-Chaussoy** (b^on de Calonne), où se trouvent les papiers des familles de Bommy et de Rubempré, importants à partir du xvie siècle (cf. *Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie*, XXIII, pp. 71-98); — **Gèzaincourt**, avec un chartrier très ancien et curieux pour l'histoire des Brimeu, des Croÿ et des Rambures; — **Bertangles**, dont les papiers ont été étudiés par H. Dusevel (*Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie*, II, pp. 225-258); — **Seux** (c^te de Louvencourt), avec les titres des familles de Carpentier, Gougier et Louvencourt, et un curieux état des fiefs, terres et seigneuries du comté de Ponthieu au début du xviiie siècle, imprimé dans *La Picardie*, 2e série, I (1878), pp. 30 et suiv.; — **Saint-Sauveur** (M. de Mons), dont le chartrier intéresse les familles de Fresnoy et de Mons, et le marquisat de Meigneux (cf. *Bulletin de la Soc. des antiquaires de Picardie*, 1890, pp. 218-245); — **Belloy-sur-Somme** (familles Boistel et Lestocq); — **Remiencourt** (M. Adalb. de Francqueville), où l'on trouve des documents originaux à partir du xive siècle, et particulièrement sur la famille de Moreuil, le marquis de Boufflers et la marquise de Plessis-Bellière; — **Moreuil**, avec les précieux titres de la maison de Créqui; — **Fontaines-sur-Somme** (M. Gosselin) et **Caours** (M. Flaman), dont les papiers remontent au xive siècle; — **Raincheval** (M. Faton de Favernay), depuis le xve; — et **Lucheux**, sur le chartrier duquel on consultera H. Dusevel, *Étude sur les archives du château de Lucheux* (Amiens, 1857, in-8°), et *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, II (1863), pp. 576-579.

Il existe d'importantes archives de *famille* à **Abbeville**, chez M. le b^on Tillette de Clermont-Tonnerre, qui a lui-même publié une chronique abbevilloise manuscrite de 1619 à 1654 (*La Picardie*, 2e série, II, pp. 566-574, et III, pp. 28-36), et des *Documents inédits sur Abbeville et le Ponthieu aux XVIIe et XVIIIe siècles* (Abbeville, 1882, in-8°); chez M. d'Ault du Mesnil (famille Louvel); chez M. de Wailly (famille de Bodart de Buire); chez M. Lennel de la Farelle, qui possède le chartrier du château de Fransart, avec des documents sur la famille du Plessier et sur l'histoire de Roye à partir du xvie siècle (cf. *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, I, 1886, pp. 39-40); — à **Amiens**, chez M. le v^te de Bonnault, dont les papiers de famille (originaire du Berri) remontent à 1376 et ont paru sous le titre de *Archives de la famille de Bonnault* (Abbeville, 1882, in-8°); chez M. le capitaine Barton de Montbas,

dont les ancêtres ont obtenu des charges en Limousin et possédé des seigneuries en Gâtinais ; chez M. du Gard (vieille famille de ce nom) ; chez M. R. Guerlin (chartrier des seigneuries d'Argœuves et de Dreuil-sur-Somme) ; chez M. Poujol de Fréchencourt qui possède les papiers de la famille Cornet[1] ; — à **Montdidier**, chez M. Edm. de Vienne, détenteur des archives de la maison d'Amerval. — A **Carrépuits**, sont conservés dans la famille les papiers des célèbres fondeurs Cavillier depuis 1680 (cf. *Annales de la Soc. historique et archéol. de Château-Thierry*, 1890, p. 168, et *Revue poitevine et saintongeaise*, 1891, pp. 309-316) ; — à **Abbeville**, M. Alcius Ledieu est en possession des archives des châteaux d'Happeglenne et d'Aubercourt (cf. *La Picardie*, 2e série, IV, p. 16, et VII, pp. 498-518) ; — à **Péronne**, M. H. Dabot possède des documents qui, pour être modernes, n'en sont pas moins intéressants, et qu'il a imprimés sous le titre de *Registres, lettres et notes d'une famille péronnaise* (Péronne [1891], in-16) ; — les archives de la famille d'Estourmel ont été sommairement indiquées dans la *Notice historique sur le château de Suzanne en Santerre et sur la maison et marquisat d'Estourmel* (Péronne, 1857, in-8°) ; — enfin feu V. de Beauvillé avait recueilli et réuni[2] à **Montdidier** un grand nombre de documents anciens et modernes, entre autres les archives des châtellenies de Boves et de Mailly-Raineval, après la démolition des châteaux de ce nom, et il a publié un grand nombre de pièces intéressantes dans ses *Documents inédits concernant la Picardie*, Paris, 1860-1882, 5 vol. in-4°.

Un certain nombre de minutiers de *notaires* remontent au XVIe siècle. Pour s'y guider, on possède : 1° un *Tableau général des notaires de l'arrondissement d'Abbeville existant en 1809, avec l'état des anciennes études dont les minutes sont déposées chez chacun d'eux* (Abbeville, 1809, in-fol.) ; — 2° un *Code manuel à l'usage des notaires de l'arrondissement d'Amiens*, par Me Dournel (Amiens, 1859, in-4°). En outre l'*Almanach de Picardie* de 1762, p. 237, contient un état des minutes des notaires d'Amiens à cette époque.

Le *couvent* des Clarisses de **Péronne** a conservé ses archives particulières. Quelques extraits s'en trouvent imprimés dans *La Picardie*, XVIII (1873), pp. 18-26 et 217-222.

1. Un registre de la même famille (1517-1772) appartient à M. Devauchelle, juge de paix à Doullens. Cf. *Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie*, XXVIII (1885), pp. 143-165.

2. Rien n'a été modifié depuis la mort du collectionneur.

La *Société* des antiquaires de Picardie, à **Amiens**, a recueilli les papiers de la famille de Fontaines, et de plus une partie de ce qui a pu être sauvé des très belles archives de la seigneurie d'Heilly, que Dom Grenier visita au siècle dernier, et qui contenaient un grand nombre de pièces importantes pour l'histoire de la province, pour l'invasion de 1636, pour la représentation de la noblesse de Picardie aux Etats de Blois, etc.; aujourd'hui M. de Chabrillan en conserve une partie à Paris (ci-dessus, p. 576), et ce qui reste le lot de la Société des antiquaires a été inventorié succinctement par J. Garnier (*Mémoires de la Soc. des antiquaires de Picardie*, IX, pp. 311-346); des correspondances des personnages célèbres, provenant du même fonds, l'abbé Friant a donné quelques extraits dans les mêmes *Mémoires*, II, pp. 171-181.

TARN

Au *greffe* du tribunal civil de **Castres** sont déposés les registres de l'état civil des communautés de la sénéchaussée de Castres antérieurs à 1790; l'inventaire en est donné par E. Jolibois dans l'*Inventaire des archives départementales*, supplément E (Albi, 1889, in-4°), pp. 479-499.

Les archives du *conseil presbytéral* de **Castres** sont assez riches [1]; elles ont été déjà utilisées par C. Rabaud, *Lasource* (Paris, 1889, in-8°).

Le chartrier du *château* de **Saint-Urcisse**, près Salvagnac, à M. Henri de Viviès, est le plus considérable du pays; il s'y trouve des documents des XIVe et XVIe siècles en nombre imposant, particulièrement sur la famille de Viviès et la seigneurie de Monclar.

Il n'est pas rare de trouver dans les études des *notaires* de cette région des archives remontant au XIVe siècle. A **Castres**, M. Louis Barbaza a tiré des minutiers P. Siret et L. Roger un très intéressant *Recueil d'actes notariés et de documents divers pour servir à l'histoire du pays castrais pendant les XVe et XVIe siècles*, 1re partie, (1497-1575), Castres, 1890, in-8°. — A **Lasgraïsses**, Me Mazens détient les archives de la maison d'Amboise-Aubijoux et des Bourbon-Malauze, avec une série de documents très importants pour l'histoire politique du règne de Louis XI et des règnes suivants, et

1. Elles comprennent entre autres des registres d'état civil protestant, dont un (1744-1792) s'est égaré à la bibliothèque communale de Castres.

le *Cartulaire des Alaman*, publié par MM. L. Mazens et Edm. Cabié (Paris, 1882, in-8°). — A **Salvagnac**, on trouve chez Me Esquilat un livre des reconnaissances du domaine royal dans le consulat de Pampelonne au temps de Louis XI. — A **Cordes**, Me Boyer est le successeur des notaires des consuls et ses registres, qui remontent au xve siècle, offrent une série complète à partir du milieu du xvie.

TARN-ET-GARONNE

Il existe quelques archives au *grand-Séminaire* de **Montauban**; cf. abbé C. Daux, *Le grand-séminaire de Montauban et les prêtres de la Mission avant la Révolution* (Paris, 1884, in-8°).

Le *conseil presbytéral* de **Montauban** est assez riche en papiers des xviie et xviiie siècles.

Au *château* de **Piquecos**, près La Française (F. Duc de la Chapelle), les documents remontent au xve siècle; cf. *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, VI (1881), pp. 326-7. — Le mis Lud. de Vesins conserve des titres originaux depuis le xiiie siècle sur Caylus. — MM. de Preyssac-Lioncel, à **Montauban**, et de Fermat, à **Saint-Antonin**, possèdent d'importantes archives de famille; cf. *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXVI (1887), pp. 478-484, et *Bulletin de la Soc. hist. et arch. de Tarn-et-Garonne*, VII (1879), pp. 208 et suiv. — Chez M. Méric de Bellefon se trouve, entre autres documents historiques, une lettre de Louis XIII imprimée dans le même *Bulletin*, XVIII (1890), pp. 154-162. — Chez le mis de Reyniès, on a remarqué des lettres relatives aux campagnes de 1637 et 1639 en Roussillon (même *Bulletin*, VIII, pp. 53-56).

On trouve, dans les archives de la *Société* archéologique de Tarn-et-Garonne, à **Montauban**, une partie du chartrier du château du Claux, comprenant les fonds de Gensac, d'Urre et de Mauléon. C'est un fonds assez considérable.

Au *Musée* de **Montauban** a été déposée une volumineuse collection de documents et de lettres modernes sur l'art, donnée par les héritiers de Mme Ingres.

VAR

Les archives de la *marine*, à l'arsenal de **Toulon**, forment un ensemble considérable, dont voici la nomenclature sommaire : 1° Collection des ordres à dépêches, 107 vol. (de 1711 à 1789;

lettres envoyées par le port, 132 vol. (de 1711 à 1789); galères (1607) et commerce étranger (1609-1775), 15 volumes; — 2° Documents sur le personnel (1680-1789), sur la police de la navigation (1693-an XII), les amirautés, les pêches (dép. 1421), et 119 volumes de rôles d'équipages (1709-1793); — 3° Documents sur les constructions navales, 23 vol. de 1689 à 1786; sur les travaux hydrauliques et fortifications, 118 vol. de 1653 à 1788; sur les approvisionnements et subsistances, 56 vol. de 1681 à 1788; sur l'artillerie, 59 vol. de 1682 à 1782; sur les chiourmes, 78 vol. de 1630 à 1793; — 4° Comptabilité générale, en 187 volumes (1678-1783); — 5° Invalides et prises (1689-1793); — 6° Documents divers, notamment sur le couvent de La Merci pour la rédemption des Captifs (1557-1781), et sur la Guyane française (1776). — Inv. ms., moderne, en double au bureau des archives du Ministère de la Marine à Paris. — Doc. publ. : Baron Textor de Ravisi, *Invasion de la France en 1707 ou chronique de la campagne de Provence et du siège de Toulon*, dans les *Annales de la Soc. d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Loire*, XXI (1877), pp. 3-143; — publications des Sociétés locales, et *Revue de l'art français*, 1890 (doc. publ. par Ch. Ginoux).

Au *château* de **Saint-Cyr**, on conserve les archives de la famille de Boyer, contenant des pièces historiques du xvi[e] siècle, parmi lesquelles on remarque de curieux documents sur les guerres de la Ligue en Provence.

Les archives des *notaires* ne sont pas conservées avec soin en Provence. A **Toulon** elles sont particulièrement importantes, et ont déjà fourni, soit à M. Ch. Ginoux, soit à d'autres, d'utiles contributions à l'histoire de l'art de la sculpture navale; cf. *Revue des Sociétés savantes*, 5[e] série, IV (1872), pp. 427-431; — *Réunion des Sociétés savantes des départements*, section des Beaux-arts, VIII (1884), pp. 338-340; — *Revue de l'art français*, 1887-1890, passim. — Quelques extraits des minutes de ceux de **Saint-Maximin** ont été imprimés dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, histoire et philologie, 1886, pp. 166-170.

VAUCLUSE

Les *greffes* des tribunaux civils d'**Apt**, de **Carpentras** et d'**Orange** n'ont pas été réintégrés; si le premier n'est pas classé, le second contient de nombreux documents curieux sur la rectorie du Comtat

(xvie-xviiie siècles), et le troisième renferme de nombreux registres contenant les arrêts du Parlement de la principauté d'Orange depuis le xvie siècle, les arrêts de la Cour ordinaire du juge royal d'Orange depuis la même époque, et les registres des cours seigneuriales de Courthézon et de Jonquières : le tout en bon état de classement.

La *fabrique* de la cathédrale de **Carpentras** est très riche en documents anciens, cf. *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, IV (1872), pp. 107-117.

Beaucoup de *familles* du Comtat possèdent leurs archives au complet; par exemple, à **Avignon**, le m^is^ de Demandola-Dedons; M. Jules de Terris, qui conserve les titres des Terris, des Morard-Saint-Jaume, des Mougé du Caire, des Chaternet, et a publié les *Mémoires d'un père de famille*, *Gaspar de Mougé* (Forcalquier, 1890, in-8°); les Cambis d'Orsan; les Baroncellis; les de Laborde (fonds de Seytres-Caumont à partir du xive siècle), et les du Laurans (fonds de Serres, trésorier de la marine du Levant au xvie siècle). — A **Bollène**, M. Paul de Faucher détient les papiers des Raphelis-Roquesaute; — à **Carpentras**, le marquis de Jocas et la famille des Isnards ont des livres de raison et des titres anciens.

Les chartriers des *châteaux* ne sont pas moins importants; à **Bourgane** (Mme de Berluc), documents sur les Pin, les Lauze de Perret et beaucoup de familles de l'Aptois; — à **Caderousse**, remarquable fonds de la famille de Gramont-Caderousse, des Ancezune et des Sabran, ses alliés, depuis la fin du xiiie siècle; — à **Causans**, chartrier de la famille du même nom; — à **Beauregard**, près Courthézon (m^ise^ de Biliotti), collection des papiers du cardinal Maury, d'où Mgr Ricard a récemment extrait les *Mémoires du cardinal Maury* (Paris, 1891, 2 vol. in-8°); — à **Pernes**, titres de la famille de Cabassole; — à **Valréas**, archives des du Pays-d'Alissac, où se remarquent nombre de documents historiques du xvie siècle, lettres de Catherine de Médicis et de Henri IV, et correspondances intéressantes pour l'histoire du protestantisme.

Il y a peu de régions, en France, où les minutes des *notaires* encore conservées dans les études actuelles remontent à une époque aussi reculée (xive siècle) d'une façon aussi générale; elles sont, en outre, entourées généralement d'un certain soin. On consultera avec fruit le répertoire imprimé (par les soins de MM. L. Duhamel et Jules de Terris) : *Table générale des minutes des notaires de l'arrondissement d'Avignon* (Avignon, 1889, in-8°). — On trouvera un court

extrait des protocoles d'un ancien notaire de **Lagnes** dans la *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, IV (1876), p. 451.

VENDÉE

L'administration centrale des *ponts-et-chaussées*, dans ce département, possède de nombreux documents relatifs à la construction de la ville de la Roche-sur-Yon.

L'administration de la *marine*, à **Noirmoutier**, conserve 2 vol. d'enregistrements d'ordonnances (1716-1785), et 2 vol. de correspondances (1780-1789).

A l'*évêché* de **Luçon**, les documents, lettres autographes et papiers intéressant le diocèse et spécialement les épiscopats de Mgr de Barrillon, au XVIIe siècle, et de Mgr de Mercy, pendant la période révolutionnaire, ont été récemment classés par le R. P. Ingold, qui en a tiré bon parti dans diverses publications : *Archives de l'évêché de Luçon* (Paris, 1885, in-8°); *Correspondance inédite du cardinal Le Camus* (Grenoble, 1892, 1 vol. in-8°, publ. par l'*Académie Delphinale*).

Un certain nombre de *fabriques* ont conservé des papiers anciens, mais c'est à peine si l'on a jusqu'ici songé à les utiliser; citons seulement celle de **Challans** (*Revue historique de l'Ouest*, mars 1891).

Les principaux *châteaux* renfermant des chartriers sont ceux de **Saint-Juire**, à Sainte-Hermine, où se trouve une riche collection de titres relatifs aux familles de Razilly et d'Aubigné, des lettres d'Agrippa d'Aubigné et de Mme de Maintenon, des passeports de Marlborough, etc.; — **La Cacaudière**, près Pouzauges (M. des Nouhes), **Le Tablier** (M. Tortat), **Le Bois-Tiseandeau**, près les Herbiers (M. Bourbon), **La Barbinière**, près Saint-Laurent-sur-Sèvre, **Le Bas-Plessis** (mis de Villoutreys); et surtout **Le Puy du Fou** (M. de Quenetrin), dont les seigneurs ont joué un rôle considérable depuis le moyen âge et dont les archives ont été parfaitement conservées. — Chez M. Maymaud, aux **Herbiers**, se trouve une collection de chartes originales sur l'abbaye de La Grainetière (1100-1755); le sommaire des plus anciennes pièces a été publié dans la *Revue du Bas-Poitou*, 1890, pp. 271-276. — On ne peut manquer de signaler ici la très remarquable collection de documents sur l'époque révolutionnaire, provenant principalement du conventionnel Goupilleau, qui est la propriété de M. Dugast-Matifeux, à **Montaigu-Vendée**.

VIENNE

Au *Palais de Justice*, à **Poitiers**, ont été concentrés les greffes anciens de tous les tribunaux du département; voir à ce sujet la notice sur les archives de la Vienne, par Alf. Richard, en tête du tome Ier de l'*Inventaire des archives départementales*, p. cxxx.

Les chartriers de *châteaux* les plus considérables sont ceux d'**Oiron** (cf. *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, V, pp. 223-225); — de **Boivre**, où l'on conserve les archives de la baronnie d'Aubigny près Saint-Maixent, inventoriées par M. Alf. Richard; de **La Roche-de-Bran** (duc des Cars), avec les papiers du domaine engagé de Châtellerault; — de **La Roche-Marteau**, titres à partir de 1302; — de **Sautonne**, à Martaizé (cte de La Garde), où se conservent les titres de la baronnie de Moncontour depuis 1485; — de **Verrières**, à Bournand (cte d'Oyron), dont les archives fort complètes remontent à 1450, et contiennent d'assez nombreux autographes de généraux et personnages de la Révolution, adressés au général Fournier d'Oiron; — des **Roches**, près Poitiers, avec les titres de la famille de Villeneuve-Ségur; — de **La Jonchère**, à Dissais, archives des Brothier; — de **Curçay** (cte Odart de Rilly), de **Ternay** (cte d'Aviau de Piolant), d'**Artigny** (cte de Mombron), de **La Motte-Champdenier** (bon Lejeune), et de **Messemé** (cte de La Bouillerie), dont les titres commencent au xve siècle. — A **Poitiers**, M. de Touchimbert a d'assez importantes archives, où l'on remarque des lettres de Catherine de Médicis; — M. le mis de Nettancourt possède les papiers du maréchal de Besons (belle collection de lettres, portefeuilles, plans, mémoires, projets de ce compagnon des maréchaux d'Harcourt et de Villars), dont on pourra juger de l'importance en consultant une brochure de M. de Nettancourt lui-même : *L'Alsace à la fin du règne de Louis XIV; esquisse du travail à faire sur la défense et la conservation de l'Alsace, de 1710 à 1714, au moyen des papiers et documents provenant de Jacques Bazin de Besons* (Poitiers, 1879, in-18); — M. de Longuemar a sauvé de l'oubli une correspondance inédite, extraite des archives de la famille de Moussy-la-Contour et contenant des lettres de Mazarin et de Le Tellier, au maréchal de Schomberg, gouverneur de Metz, et à d'autres, en la faisant imprimer dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, XXV (1860), pp. 175-297 ; — M. Arm. de Neuchèze a dans ses papiers d'importants documents historiques du xviie siècle,

notamment sur le duc de Beaufort; — enfin M. Barbier, ancien bibliothécaire de Poitiers, est propriétaire des principaux documents relatifs à Urbain Grandier (cf. l'ouvrage du docteur Legué). — Nous ne savons entre quelles mains se trouvent aujourd'hui les archives, récemment dispersées entre divers héritiers, de la famille du Puy-node, auxquelles est jointe une partie de la collection Cartier, composée de pièces originales sur la Touraine à partir du XIe siècle.

Pour les recherches à faire chez les *notaires*, on devra recourir à la publication de M. Ginot : *Tableaux indiquant les noms, résidences, commencement et fin d'exercice des notaires de l'arrondissement de Poitiers* (Poitiers, 1835, in-4°). — Les minutes de Me Aymard, notaire à **Loudun**, remontent à 1593.

Parmi les archives conservées par la *Société des antiquaires de l'Ouest*, à **Poitiers**, on remarque des documents provenant du chartrier du château de Ranton (dép. le XVe siècle), les comptes des aides et équivalents de Poitou (1595-1596), un inventaire de la seigneurie de Font-le-Bon (1701), et quelques registres provenant de l'ancienne université de Poitiers, les autres se trouvant à Niort et ayant été signalés par J. Doinel dans le *Bulletin de la Société de statistique des deux-Sèvres*, I (1871), pp. 195-213.

VIENNE (HAUTE)

Les archives du *Grand-Séminaire*, à **Limoges**, sont assez importantes et forment environ 80 articles dans le catalogue que vient d'en dresser M. L. Guibert, et qui est actuellement sous presse dans le tome XXXIX du *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*.

Quelques chartriers de *châteaux*, dans ce département, sont importants; on nomme particulièrement celui de **Nexon** (b^on^ de Nexon), avec les titres des Gay, seigneurs de Campagne et de Nexon, des livres de raison et des archives complètes à partir du XIIe siècle (cf. *Bulletin de la Soc. archéologique du Limousin*, XXXVII, 1890, pp. 368-388); — celui de **Combrailles**, près Chalus (famille de Villelume de Sombreuil); — celui de **Montagrier**, près Saint-Bonnet de Bellac (c^te^ J. de Montbron), dont les archives remontent au XIVe siècle; — celui de **Fraisse**, près Bellac (m^is^ des Monstiers de Mérinville), où se trouve un chartrier superbe depuis le XIIIe siècle, intéressant une famille considérable, et auquel ont été successivement réunies les archives des châteaux de Châteauneuf-sur-Cher et de Rieux en Provence; — celui d'**Aixe** (M. Nivet-Fontaubert), sur lequel on

consultera une notice de Alf. Leroux, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, XXXIX (sous presse). — On trouve encore des papiers historiques depuis le XVIe siècle chez Mme veuve de Puybaudet, née de Feydeau-Saint-Christophe, à **Bellac**; et au **Glayeul**, près Confolens, chez M. de la Borderie, dont les ancêtres occupèrent des fonctions dans la sénéchaussée pendant deux siècles (cf. abbé P. Granet, *Histoire de Bellac*, Limoges, 1890, in-12).

Pour les recherches à faire dans les études de *notaires*, on ne saurait recourir qu'au *Tarif à l'usage des notaires de l'arrondissement de Limoges* (Limoges, 1846, in-12), pp. 128-144.

Les archives de la *Société archéologique* du Limousin, à **Limoges**, ont été classées par M. Alf. Leroux ; le catalogue sommaire de cette collection a paru dans le *Bulletin* de ladite Société, XXXVI, pp. 336 et suivantes.

VOSGES

Les archives privées sont infiniment rares dans ce département. On ne trouve à signaler que celles du *château* de **Bourlemont** (prince d'Hénin), où les documents, composés surtout des titres de la maison d'Anglure, ne remontent guère au delà des premières années du XVe siècle ; — et **Girecourt-sur-Durbion** (ctesse de Bourcier de Villers), où ne se conservent guère que des archives locales et d'intérêt secondaire.

Il existe des répertoires imprimés des études de *notaires* pour les arrondissements d'**Épinal** et de **Neufchâteau**; le minutier le plus complet paraît être celui de Me Merklen, à Épinal, où les pièces remontent à 1560.

YONNE

Les *greffes* des tribunaux civils d'**Avallon**, de **Joigny** et de **Sens** n'ont subi aucun démembrement, et l'on y trouve encore les archives judiciaires et les papiers des anciennes juridictions royales et seigneuriales qui dépendaient de ces bailliages ; sur les collections du greffe du tribunal de Sens, on peut lire un rapport de M. Tonnellier dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, XI, pp. 290 et suivantes.

Les papiers anciens conservés jusqu'ici par les administrations des *domaines* et de l'*enregistrement*, dans ce département, n'ont pas

encore été versés au dépôt central des archives départementales; ils remontent à peine au commencement du XVIIIe siècle.

On a signalé des archives de *fabriques* à **Saint-Eusoge** et à Notre-Dame de **Tonnerre**; celles-ci, qui commencent au XVIe siècle, ont servi à M. l'abbé A. Bureau pour son *Histoire du collège de Tonnerre* (Tonnerre, 1885, in-8°), et son *Histoire de l'église et de la paroisse Notre-Dame de Tonnerre* (Tonnerre, 1886, in-8°).

Au *château* du **Parc-Vieil**, près Louesme, archives intéressantes, signalées dans l'*Annuaire de l'Yonne*, 1862, pp. 162-166; — de **Saint-Fargeau**, archives de la seigneurie, titres importants de la famille de Chabannes; — de **Chastellux**, titres féodaux, de famille et de propriété depuis le XIIIe siècle, en partie signalés dans l'*Histoire généalogique de la maison de Chastellux*, par le c^te de Chastellux (Paris, 1862, in-4°); — d'**Ancy-le-Franc**, beau chartrier remontant au XVe siècle; — de **Tanlay**, archives non moins importantes et déjà étudiées; — d'**Anstrude**, près l'Isle-sur-Serein; — de **Fleurigny** (dep. le XVe siècle); — de **Palteau**, près Saint-Julien-du-Sault, titres de la famille de Formanoir; — de **Vésigneux** (famille de Chabannes), il ne reste que des inventaires volumineux et détaillés des archives détruites pour la plus grande partie en 1793. — M. Ern. Petit, à **Vausse**, près Noyers, s'est rendu acquéreur d'un grand nombre de documents anciens, originaux et copies, qu'il a catalogués sommairement sous le titre de *Chartes*, *manuscrits*, *documents historiques sur la Bourgogne*, *faisant partie d'une collection par ticulière* (Paris, 1882, in-8°), avec un supplément (s. l. n. d.) de 22 pp. in-8°, où se trouvent principalement des documents relatifs à l'abbaye de Cluny.

Sous le titre de « Les minutes des notaires dans l'Yonne, antérieures à 1750 », Fr. Molard, archiviste du département, a publié dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, XLI (1887), pp. 87-111, l'indication des titres et protocoles conservés dans chacune des études de *notaires* des arrondissements de **Sens** et d'**Auxerre**, et des titres provenant des études éteintes ou supprimées, qui ont été réunis en 1824 à la Chambre des notaires de Sens : cette dernière collection, considérable, remonte à l'an 1500, et M. Maurice Roy en a tiré la matière d'un volume intitulé : *Le ban et l'arrière-ban du bailliage de Sens au* XVIe *siècle* (Sens, 1887, in-8°).

DEUXIÈME PARTIE

LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE A L'ÉTRANGER

AVIS PRÉLIMINAIRE

« Chez nous, l'administration devra encore longtemps diriger ses efforts vers la confection et la publication des inventaires de nos propres archives. Le temps n'est pas encore venu de songer à entreprendre un travail d'ensemble du même genre sur les archives étrangères. En ce qui concerne ces dernières, il est prudent de se borner à des explorations particulières et limitées [1]. » Ainsi s'exprimait récemment M. P. Meyer, invité à donner son opinion sur un projet de publication de tous les « documents officiels concernant l'histoire de France qui se trouvent dans les bibliothèques et les archives de l'Italie [2] ». — Notre intention est de donner, dans cette Deuxième Partie, la liste des principaux dépôts situés à l'étranger où se conservent des documents relatifs à l'histoire de France, avec la bibliographie des « explorations particulières et limitées » que des missionnaires français ou des savants locaux y ont dirigées jusqu'ici.

Qu'il nous soit permis cependant de regretter que l'enquête faite au profit de notre histoire dans les archives étrangères ait été si longtemps menée à bâtons rompus, alors que des enquêtes analogues ont été très méthodiquement organisées par les soins de plusieurs gouvernements. On a déjà mentionné (ci-dessus, pp. XII-XIII) les grands dépouillements systématiques que l'Angleterre, le Canada, la Suisse et le Brésil ont fait exécuter dans les fonds des divers dépôts européens qui renferment des pièces relatives à leur passé. La Hollande vient de tenter la même expérience sur un plan beaucoup moins vaste et moins coûteux, avec un égal succès [3]. Chez

1. *Bulletin du Comité*, hist. et phil., 1890, p. 443.

2. Projet présenté au Comité des travaux historiques par deux savants italiens, MM. Allegri et Salvagnini.

3. Le résultat en est consigné dans *Verslag aangaande onderzoek in Duitschland naar Archivalia belangrijk voor de Geschiedenis van Nederland*, door Dr P. J. Blok

nous, les missions qui ont été données à divers érudits, à de longs intervalles, ne l'ont pas été suivant un programme uniforme et raisonné (ci-dessus, p. XIV); quelques-unes n'ont produit aucun résultat; plusieurs ont produit des résultats médiocres ou très circonscrits; les rapports vraiment utiles sont perdus dans la foule des rapports sans valeur, et la liste n'en a jamais été dressée.

D'ailleurs, si nous regrettons vivement que l'exploration des archives étrangères n'ait pas été dirigée en France d'une manière systématique et uniforme dès l'origine, nous reconnaissons volontiers qu'il est aujourd'hui trop tard pour recommencer : on ne saurait procéder utilement maintenant à une grande enquête d'ensemble. Il faut se contenter d'utiliser ce que nous avons; de combler les plus grosses lacunes, et de coordonner à cet effet les efforts des travailleurs [1].

Indiquer ce qui est fait et ce qui reste à faire, tel est notre but. Ce qui reste à faire, pour extraire des archives étrangères tout ce qui intéresse notre histoire politique, biographique, artistique, administrative même, est immense. Si l'on songe à la prodigieuse force d'expansion militaire et intellectuelle qu'a déployée la France durant et depuis le moyen-âge; à la révocation de l'Edit de Nantes, qui a semé des colonies françaises aux quatre coins de l'horizon; aux relations diplomatiques que notre pays a entretenues avec tous les autres pendant des siècles, on ne s'étonnera pas qu'il y ait, hors de nos frontières, d'innombrables traces de notre activité nationale. De ces traces, il y en a partout, jusqu'à Haarlem, où se conservent des documents sur l'école d'Alfort; jusqu'à Margonia, village perdu de la Prusse orientale, où l'on a retrouvé récemment le texte de la prière que les pasteurs prussiens devaient réciter en 1807 pour le salut de Napoléon Ier. Ces deux exemples, pris au hasard, suffiront à faire soupçonner qu'il serait tout-à-fait chimérique d'entreprendre des investigations en vue de relevés complets. Ce

('s Gravenhage, 1888-1889, 2 vol. in-8°; — et dans *Verslag aangaande een onderzoek in de archieven van Rusland ten bate der Nederlandsche geschiedenis*, door Dr C. C. Uhlenbeck ('s Gravenhage, 1891, in-8°).

1. C'est en vue de combler une des plus graves lacunes, qu'a été confiée à M. J. Flammermont, le 25 juillet 1883 (*Archives des missions*, XXXI, p. 67), une mission d'un caractère général, « à l'effet de rédiger un rapport sur chacun des grands dépôts d'archives diplomatiques de l'Europe et sur les collections de dépêches des ambassadeurs accrédités en France qui s'y trouvent conservées ».

qui est possible et ce que nous nous proposons de faire, c'est de décrire très sommairement les fonds d'archives franco-étrangères les plus considérables ; nous nous en tiendrons aux grandes lignes [1].

Bon nombre de dépôts en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Belgique, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, dans les Pays Scandinaves, en Suisse, ont été visités personnellement par l'un ou l'autre de nous; pour la plupart des autres, nous nous sommes procuré à bonne source des renseignements inédits. Nous espérons que l'on voudra bien excuser les lacunes (encore considérables, nous n'en doutons pas) de notre information, en raison des difficultés exceptionnelles que présentait une tâche pour laquelle la littérature antérieure ne nous offrait aucun *Vorarbeit*.

1. Comme il est naturel, on donnera plus de détails sur les petites archives des pays limitrophes, comme la Belgique, la Suisse, etc., profondément imprégnés de culture et d'influence françaises, que sur celles des pays lointains.

CHAPITRE I

ALLEMAGNE

I. — ALSACE-LORRAINE

Les archives d'Alsace-Lorraine sont demeurées soumises au régime en vigueur au temps de la domination française. On y trouve trois dépôts d'archives départementales : de Basse-Alsace (anc. Bas-Rhin), de Haute-Alsace (anc. Haut-Rhin), et de Lorraine (anc. Moselle). Les villes de quelque importance ont toutes conservé leurs archives municipales et hospitalières. Enfin quelques archives diverses méritent d'être signalées en raison de leur importance et du parti que l'on a pu en tirer déjà au point de vue de l'histoire de la région. Nous examinerons chacun de ces dépôts, en suivant la même méthode que pour les archives françaises.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES (BEZIRKS-ARCHIV).

Strasbourg (Basse-Alsace). — Ce dépôt est fort important; pour la période antérieure à la Révolution, on y trouve plus de 600.000 pièces, le plus ancien original datant de 817 ; on aura une indication sommaire à peu près suffisante de ce qu'il contient, dans le *Tableau sommaire des fonds des archives départementales antérieures à 1789* (Paris, 1848, in-4°), pp. 69-71 ; et mieux dans Dr H. Pfannenschmid, *Das Archivwesen in Elsass-Lothringen* (Colmar, 1875, in-8°), pp. 165-168. Les acquisitions, faites sous le régime allemand, consistent principalement en registres de notaires, au nombre de plus de 11000 ; le principal don est celui de M. J. Schlumberger, qui a offert les titres conservés dans sa propriété de Bonne-Fontaine à Saar-Union, provenant en partie des archives du comté de Saarwerden, et intéressant soit l'administration de Harskirchen (dépendant du comté de Nassau), soit les grands procès des comtes de Saarwerden contre la Lorraine. Cf. *Bibliothèque de l'École des*

Chartes, 1888, p. 576. — Il importe de faire remarquer, en outre, que, vers 1882, une partie des archives du *Reichskammergericht* de Wetzlar (relative à des procès alsaciens) a été envoyée à Strasbourg [1] où elle conserve sa numérotation ancienne; cf. *Revue des Études juives*, XIII (1886), pp. 62 et 248. Des négociations sont entamées actuellement avec les royaumes de Bavière et de Würtemberg pour faire avec eux l'échange des papiers qui intéressent plutôt le pays voisin et s'y trouveraient mieux placés. Tout récemment on y a réintégré des documents alsaciens rachetés à lord Ashburnham qui les possédait à Cheltenham (Angleterre). — Voir, sur ce dépôt, L. Spach, *Lettres sur les archives départementales du Bas-Rhin* (Strasbourg, 1861, in-8°); — le même, *Rapport sur l'achat de sept volumes manuscrits se rattachant au fonds de l'Intendance*, dans l'*Annuaire du Bas-Rhin* de 1867; — *Archivalische Zeitschrift*, I, p. 282, et II, p. 292; — *Mittheilungen des Instituts für die oesterreichische Geschichtsforschung*, IX (1888), pp. 209-215. — Inv. publ. : *Inventaire sommaire des archives départementales du Bas-Rhin*, par L. Spach; — tome I (séries A à E), Strasbourg, 1867, in-4°; — tome II (série E, fin, et F), Strasbourg, 1867, in-4°; — tome III (série G, art. 1 à 5154), Strasbourg, 1868, in-4°; — tome IV (série G, art. 5155 à 6668, et série H, art. 1 à 3406 complète), Strasbourg, 1872, in-4°. — Inv. Mss. : il en existe un grand nombre, sommaires, rédigés entre 1840 et 1850, tous en double aux Archives nationales de Paris; on peut consulter encore avec quelque utilité (F^2 333) un inv. détaillé des chartes contenues dans les fonds de l'ancien évêché de Strasbourg, de 708 à 1349, des abbayes de Gengenbach, Schwartzach, Neubourg, Andlau, Marmoutier, Altorf, des chapitres de Neuviller, Strasbourg, Haguenau, Haslach, Saint-Léonard d'Obernai, de l'évêché de Spire, de la chartreuse de Molsheim, des abbayes de Sainte-Walpurge, Sturzelbronn, Kœnigsbruck, Ebersheimmünster, de différents couvents d'Augustins, Dominicains et Prémontrés, des chapitres de Saverne, Biblisheim, Saint-Étienne, Saint-Jean-des-Choux (près Saverne), et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — Doc. Publ. : J.-D. Schœpflin, *Alsatia diplomatica*, Mannheim, 1772-1775, 2 vol. in-fol.; — Grandidier, *Histoire de l'église et des évêques-princes de Strasbourg*,

1. Cf. W. List, *Zur Geschichte des Bauernkrieges in Elsass*, Strassburg, 1886, in-8° (extr. de la *Landeszeitung*).

Strasbourg, 1776-1778, 2 vol. in-4°; — J.-G. Lehmann, *Urkundliche Geschichte der Grafschaft Hanau-Lichtenberg*, Mannheim, 1862, 2 vol. in-8°; — R. Reuss, *La sorcellerie au XVIe et au XVIIe siècle en Alsace*, Paris, 1871, in-8°; — N. Rosenkraenzer, *Bischof Johann I von Strassburg*, Trier, 1881, in-8°; — E. Leupold, *Berthold von Buchegg, Bischof von Strassburg*, Strassburg, 1882, in-8°; Joh. Fritz, *Das Territorium des Bisthums Strassburg um die Mitte des XIV Jahrhunderts*, Strassburg, 1885, in-8°; — Aug. Jundt, *Rulman Merswin*, Paris, 1890, in-8°; — C. E. Ney, *Geschichte des heiligen Forstes bei Hagenau im Elsass*, Strassburg, 1888-89, in-8°; — L. Spach, *Lettres écrites à la Cour par M. d'Angervilliers, intendant d'Alsace, de 1716 à 1721*, Strasbourg, 1878, in-8°; — [Ulrich], *Recueil de pièces authentiques servant à l'histoire de la Révolution à Strasbourg ou les actes des représentants du peuple en mission dans le département du Bas-Rhin sous le règne de la tyrannie*, Strasbourg, 1794, 2 vol. in-8°; — *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, passim; — E. Martin et W. Wiegand, *Strassburger Studien*, Strassburg, 3 vol. in-8°, années 1883 et suivantes [1].

Colmar (Haute-Alsace). — Ce dépôt n'est pas moins important que le précédent; le plus ancien document remonte à 727. Les fonds des comtés de Ribeaupierre (Rappolstein) et de Dabo (Dagsburg) ont une importance exceptionnelle; mais il n'y a qu'une petite partie du fonds du conseil souverain d'Alsace qui soit déposée là. Les séries révolutionnaires sont intéressantes; elles se réfèrent aux trois districts de Colmar, d'Altkirch et de Belfort. On trouvera l'indication sommaire du contenu de chaque série dans le *Tableau sommaire des fonds des archives départementales antérieures à 1790* (Paris, 1848, in-4°), pp. 71-73; et mieux dans Dr H. Pfannenschmid, *Das Archivwesen in Elsass-Lothringen* (Colmar, 1875, in-8°), pp. 169-174. — Sous le régime allemand, ce dépôt s'est augmenté de documents provenant de la succession de l'évêque Raess, et jadis volés aux archives de l'abbaye de Münster : ils forment une collection de registres et de chartes originales, du VIIIe au XVIIIe siècle. — INV. PUBL. : *Inventaire sommaire des*

1. M. Schadow, pour son livre sur *Daniel Specklin* (Strasbourg, 1885, in-8°), et M. Max Lossen, pour son livre : *Der Anfang des Strassburges Kapitelstreites* (München, 1889, in-8°) ont utilisé à la fois les archives d'Alsace et les archives d'État de Bavière.

archives départementales du Haut-Rhin, par L. Brièle; tome I (séries A, C et E)[1], Colmar, 1863, in-4°. — Doc. Publ. : *Recueil d'ordonnances du roi et règlemens du Conseil souverain d'Alsace depuis sa création jusqu'à présent* (1687-1737), Colmar, 1738, in-fol.; — *Archives du royaume, dossier de la Préfecture du Haut-Rhin relatif à la forêt de la Harth*, Colmar, 1847, in-4°; — abbé A. Hanauer, *La constitution des campagnes de l'Alsace au moyen-âge, recueil de documents inédits*, Colmar, 1864, in-8°; — le même, *Les paysans de l'Alsace au moyen-âge, étude sur les cours colongères de l'Alsace*, Strasbourg, 1865, in-8°; — le même, *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, Colmar, 1876, 2 vol. in-8°; — K. Albrecht, *Rappolsteinisches Urkundenbuch*, I, Strassburg, 1892, in-4°; — Th. Nartz, *Le Val de Villé, recherches historiques*, Strassburg, 1892, in-4°; — Véron-Réville, *Histoire de la Révolution française dans le Haut-Rhin*, Paris, 1865, in-8°; — et *Revue d'Alsace*.

Metz (Lorraine). — Les fonds du Parlement de Metz, des maîtrises des eaux et forêts, du bureau des finances, des notaires et des établissements ecclésiastiques constituent ce dépôt qui n'est pas sans intérêt, et dont le contenu sommaire est indiqué par le *Tableau sommaire des fonds des archives départementales antérieures à 1790* (Paris, 1848, in-4°), pp. 65 à 67; et mieux dans Dr H. Pfannenschmid, *Das Archivwesen in Elsass-Lothringen* (Colmar, 1875, in-8°), pp. 175-178. — Sous le régime allemand, trois importantes acquisitions ont été faites, l'une de documents provenant de M. de Hardenberg, des années 956 à 1653; l'autre d'actes privés (300 pièces environ) appartenant aux archives des comtes lorrains de Barsberg; la troisième de documents messins provenant de la bibliothèque de Cheltenham (Angleterre). Enfin, tout récemment ce dépôt lorrain s'est enrichi d'un grand nombre de documents précieux, actes, cartulaires, lettres, etc., remontant jusqu'à l'année 1145 et provenant de Clervaux (Clerf), en grand-duché de Luxembourg; cette collection de 5000 pièces acquises vient des archives de l'ancienne famille patricienne messine des de Heu, auxquelles sont venues s'ajouter, par voie de succession, celles des familles luxembourgeoises d'Elz, Brandenbourg et Lannoy de Lamottrie; on remarque surtout un cartulaire établi en 1352 par Nicolas de Heu, et des procès-verbaux de visite de l'enceinte et des murailles de la

1. La série E s'arrête brusquement à l'art. 2935 et n'a pas été terminée. On nous informe que l'impression n'en sera pas continuée.

ville de Metz (XIIIe-XVIe siècles). — INV. PUBL. : *Inventaire sommaire des archives départementales de la Moselle antérieures à 1790*, par Ed. Sauer; tome I (séries A à E, complètes en 29, 333, 839, 73 et 813 art.), Paris, [1870-1890], in-4°; — tome II (série G complète), par le même, Metz, 1879, in-4° ; — tome III (série H, art. 1 à 3323), par le même, Metz, s. d., in-4°. — *Archives de la Moselle*; *série B, cours et juridictions* (B³, *aveux et dénombrements*), Metz, 1858, in-18. — L.-P. Gachard, *Notice d'une collection de documents concernant le comté de Chiny*, *qui est conservée dans les archives départementales de la Moselle à Metz*, Bruxelles, 1868, in-8° de 44 p. (extr. du *Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique*). — DOC. PUBL. : *Table chronologique des édits*, *déclarations*, *lettres patentes et arrêts du Conseil registrés au Parlement de Metz depuis sa création jusqu'en 1740* (Metz, 1740, in-4°); — Dom Calmet, *Histoire civile et ecclésiastique de Lorraine* (Nancy, 1728, 4 vol. in-fol.); — *Nouvelle Revue historique du droit français et étranger*, 1879, pp. 573 et 701; — *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3e série, I (1873), pp. 259-261; — *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XI (1862), pp. 423-432; — *Revue des Sociétés savantes*, 7e série, III (1880), pp. 234-5; — *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Alterthumskunde*, I-III (1889-1891)[1]; — Meurisse, *Histoire des evesques de l'église de Metz* (Metz, 1634, in-4°); — [Dom Tabouillot], *Histoire de Metz* (Metz, 1769-1787, 5 vol. in-4°), et *preuves* (Nancy, 1781, 2 vol. in-4°); — *Mémoires de l'Académie de Metz*, 1re-3e séries ; — *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle* (17 vol. de 1858 à 1887), et *Bulletin* de la même Société (15 vol. de 1858 à 1873).

ARCHIVES MUNICIPALES (STADT-ARCHIV)

En général bien classées, les archives municipales d'Alsace-Lorraine sont toujours restées la propriété des communes, et le maire ou bourgmestre seul est appelé à autoriser la communication des documents qui constituent chaque dépôt. Les archives des grandes villes sont même considérables, et un archiviste spécial est dans quelques-unes chargé du classement et de l'inventaire. Pour l'en-

1. Dans le tome II (1890), le Dr Wolfram, archiviste actuel de Lorraine, a donné le catalogue des diplômes des rois et empereurs allemands qui se trouvent dans ces archives (709-1400), le catalogue des bulles, et un certain nombre de diplômes inédits ont été intégralement publiés par ses soins (1215-1256).

semble des petites communes, on pourra recourir aux inventaires manuscrits très sommaires qui ont été rédigés sous le régime français, il y a quelque quarante ans, et qui sont aujourd'hui conservés aux Archives nationales de Paris : (F. 75366-68) pour les archives communales de Basse-Alsace (anc. Bas-Rhin), de **Adamsviller** à **Zollingen** ; — (F. 75375-6) pour les archives communales de Haute-Alsace (anc. Haut-Rhin), de **Altkirch** à **Wintzenheim**; — (F.75335-75353), pour les archives communales de Lorraine (anc. Lorraine), de **Aboncourt** à **Zoufftgen**.

En outre, on consultera un certain nombre d'inventaires et de publications que nous allons indiquer.

Bergheim. — INV. PUBL. : *Inventaire sommaire des archives communales de Bergheim antérieures à 1790*, par B. Bernhard (Colmar, 1866, in-4°).

Bischwiller. — Documents sur le règne de Louis XIV. — DOC. PUBL. : *Auszüge aus den Archiven der Stadt Bischweiler* (Bischweiler, 1869, in-12); — E. Bourguigon, *Bischwiller depuis cent ans* (Bischwiller, 1875, in-8°).

Cernay (Sennheim). — INV. PUBL. : *Archives communales de la ville de Cernay*, par L. Brièle (Colmar, 1872, in-4°).

Colmar. — Belles archives, remontant à 1024 (diplôme de Conrad II) et importantes à consulter surtout pour l'histoire de la guerre de Trente ans [1] ; les rôles d'admission à la bourgeoisie commencent à 1361, les délibérations de la ville à 1429, les états détaillés des dépenses à 1392. — INV. MSS. : Inv. complet, rédigé de 1720 à 1750 par Mathias Hüffel, qu'on peut toujours utiliser [2]. — DOC. PUBL. : X. Mossmann, *Notes et documents tirés des archives de Colmar* (Colmar, 1872, in-8°); — Ch. Gérard, *Les artistes de l'Alsace pendant le moyen âge* (Colmar, 1872, 2 vol. in-8°) ; — abbé P. A. Merklen, *Les boulangers de Colmar de 1495 à 1513* (Colmar, 1871, in-8°) ; — X. Mossmann, *Recherches sur la constitution de la commune de Colmar* (Colmar, 1878, in-8°) ; — J. Rathgeber, *Colmar und Ludwig XIV (1648-1715); ein Beitrag zur elsässischen Städtegeschichte* (Stuttgart, 1873, in-8°); — le même, *Colmar und die Schreckenszeit; ein Tagebuch und Aktenstücke aus den Revolu-*

1. M. X. Mossmann publie depuis plusieurs années, dans la *Revue d'Alsace*, des « Matériaux pour servir à l'histoire de la guerre de Trente Ans tirés des archives de Colmar. »

2. Il y en a un exemplaire aux archives, et un autre à la bibliothèque de la ville de Colmar (ms. n° 507), in-fol. de 1306 pp.

tions jahren 1789-1796 (Stuttgart, 1873, in-8°); — J. Sée, *Johann Joner's Notanda, taegliche Notizen eines Stettmeisters von Colmar, 1678-1705* (Colmar, 1873, in-8°); — le même, *Mémoires des RR. PP. Jésuites du Collège de Colmar* (Genève, 1872, in-18); — X. Mossmann, *Mélanges alsatiques* (Colmar, 1892, in-8°; — et *Revue d'Alsace*, passim.

Dahlenheim. — Quelques titres depuis 1395. — Inv. ms., aux Archives nationales (F² 333²).

Dieuze. — Dépôt assez important depuis le xve siècle, mais riche seulement pour les deux derniers siècles; les délibérations municipales ne remontent qu'à 1683. — Inv. ms., par Lamiré (1746). — Cf. *Archives communales et hospitalières de la Meurthe*, par H. Lepage (Nancy, 1858, in-8°), pp. 138-143.

Ensisheim. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 75375). Cf. abbé Merklen, *Histoire de la ville d'Ensisheim* (Colmar, 1840, 2 vol. in-8°).

Erstein. — Archives commençant en 1321. — Inv. ms., aux Archives nationales (F² 333²). — Doc. publ. : Abbé Bernhard, *Histoire de l'abbaye et de la ville d'Erstein*, Rixheim, 1883, in-8°.

Florimont. — Inv. ms., aux Archives nationales (F. 89119).

Geispolsheim. — Quelques pièces des xviie et xviiie siècles.

Guebwiller. — Inv. publ. : *Inventaire des archives de la ville de Guebwiller antérieures à 1790* (Guebwiller, 1869, in-8°). — Doc. publ. : [X. Mossmann], *Chronique des Dominicains de Guebwiller, avec pièces justificatives* (Colmar, 1844, in-8°).

Haguenau. — Très riches archives depuis le xiiie siècle. — Inv. publ. : *Inventaire sommaire des archives municipales de Haguenau*, par M. Nessel (Strasbourg, 1866, in-4°). — Doc. publ. : Abbé Guerber, *Histoire politique et religieuse de Haguenau* (Rixheim, 1876, 2 vol. in-8°); — *Revue des Études juives* [1], II, pp. 73-92; III, pp. 58-74; IV, pp. 98-112; VI, pp. 230-249; VIII, pp. 243-254; et X, pp. 204-231.

Lauterbourg. — Documents à partir de 1369. — Inv. ms., aux Archives nationales (F² 333²).

Marsal. — Archives insignifiantes. Cf. *Archives communales et hospitalières de la Meurthe*, par H. Lepage (Nancy, 1858, in-8°), p. 186.

Metz. — Beau dépôt dont la partie ancienne est considérable;

1. Articles d'Élie Scheid tirés à part : *Histoire des juifs de Haguenau* (Paris, 1885, in-8°).

les privilèges et la collection nombreuse des rouleaux de cens commencent au XIIIe siècle[1]. La série des délibérations municipales remonte à 1552; il existe des registres des anciens États pour les années 1591-1607, du Grand Conseil pour les années 1580-1641, et des Trois-Ordres pour les années 1641-1789 (avec lacune de 1661 à 1665). Les comptes des trésoriers ont été conservés pour les périodes de 1436 à 1488, et de 1564 à 1668 ; les comptes du changeur ou receveur de la ville sont intacts de 1408 à 1691. Cf. *Notice sur les archives de la ville de Metz*, par V. Jacob, dans les *Mémoires de la Soc. d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, VIII (1866), pp. 1-20. — Inv. mss. : le premier, dressé en 1664 par Thirion Chavais, conservé en double exemplaire à la Bibliothèque nationale de Paris, Cinq Cents Colbert, n° 76, et à la Bibliothèque de la ville de Metz, ms. n° 172 ; — le second, dressé en 1737 (Bibl. de la ville de Metz, ms. n° 174) ; — le troisième, par Lemaire, en deux vol. in-fol. (1823), conservé aux archives même et le plus commode pour les recherches ; — un dernier enfin, par Dosquet, resté inachevé, ne comprend que la série AA, inventoriée d'après les instructions ministérielles, en double aux Archives nationales (F. 75345). — Inv. publ., commencé par Dosquet, in-4° (15 feuilles tirées en 1870), mais interrompu depuis cette époque.

Mulhouse. — Intéressantes archives, remontant à 1236, mais malheureusement en partie détruites par un incendie en 1551 ; les différentes séries n'en sont pas moins très riches encore aujourd'hui; protocoles du Sénat depuis 1550; protocoles des actes de justice depuis 1424 ; comptes incomplets à partir de 1480, état civil à partir de 1576, et papiers de l'église réformée française (1678-1798); protocoles d'actes de ventes depuis 1536. — Inv. ms., complet, en double aux Archives nationales (F. 75374). — Doc. publ. : *Sommaire analytique de chartes et documents relatifs à l'histoire de Mulhouse, photographiés d'après les originaux appartenant aux archives de la ville* (Dornach, 6 ff. et 32 pl. in-fol.) ; — X. Mossmann, *Cartulaire de Mulhouse* (Strasbourg, 1883-1891, 6 vol. in-4°); — N. Ehrsam, *Der Stadt Mülhausen privilegirtes Bürgerbuch bis zur Vereinigung dieser Republik mit Frankreich im Jahr 1798* (Mülhausen, 1850,

1. Beaucoup de pièces de ces archives se trouvent à la Bibliothèque de la ville ; cf. Clercx, *Bibliothèque de la ville de Metz*; *catalogue des manuscrits relatifs à l'histoire de Metz et de la Lorraine* (Metz, 1856, in-8°), passim.

in-8°); — Aug. Stœber, *Die bürgerlichen Aufstände in der Stadt Mülhausen am Ende des sechszehnten Jahrhunderts* (Mülhausen, 1874, in-8°); — le même, *Pages inédites pour servir à l'histoire des pénalités de l'ancienne République de Mulhouse* (Mulhouse, 1877, in-8°); — *Bulletin du Musée historique de Mulhouse*, t. I-XIV (1877-1892); — *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, et *Revue d'Alsace*, passim.

Münster. — Collection de chartes importantes depuis 1235. — Doc. publ. : Fr. Hecker, *Die Stadt und das Thal Münster* (Münster, 1890, in-12).

Nordhausen. — Documents importants à partir de 1334. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F^2 333^2).

Obernai (Oberehnheim). — Inv. publ., complet, par l'abbé Gyss (Strasbourg, 1868, in-4°). — Cf. du même, *Histoire de la ville d'Obernai* (Strasbourg, 1866, 2 vol. in-8°).

Ribeauvillé (Rappoltsweiler). — Cf. *Compte-rendu du classement et de l'inventaire des archives de Ribeauvillé*, par B. Bernhard (Colmar, 1863, in-8°). — Doc. publ. : B. Bernhard, *Recherches sur l'histoire de la ville de Ribeauvillé*, publ. par X. Mossmann (Colmar, 1888, in-8°).

Riquewihr (Reichenweier). — Documents depuis 1484. — Inv. ms.

Rosheim. — Archives assez intéressantes remontant à 1333. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 75368).

Saint-Avold. — Important dépôt. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 75350).

Sainte-Marie-aux-Mines (Markirch). — Doc. publ. : *Documents historiques concernant Sainte-Marie-aux-Mines*, par le Dr Mühlenbeck (Sainte-Marie-aux-Mines, 1876-1877, in-8°).

Sarrebourg. — Dépôt très intéressant, quoique appauvri; les délibérations ne commencent qu'en 1702; les comptes de la ville remontent à 1589; titres divers depuis le xive siècle. — Inv. mss. de 1680 et de 1687. — Cf. *Archives communales et hospitalières de la Meurthe*, par H. Lepage (Nancy, 1858, in-8°), pp. 230-250.

Saverne (Zabern). — Beau dépôt, comprenant des séries de privilèges à partir de 1393, de comptes à partir de 1521, de protocoles judiciaires à partir de 1509, et de documents divers sur l'administration communale et les métiers à partir de 1246. Beau cartulaire (1460-1538), curieux à consulter pour la politique générale et les affaires religieuses; nombreuses pièces historiques relatives à la guerre de

Trente ans. — Doc. publ. : D. Fischer, *Geschichte der Stadt Zabern* (Lahr, 1874, in-8°); — le même, *La société populaire de Saverne pendant les années 1791 à 1794* (Mulhouse, 1869, in-8°) [1].

Schlestadt. — Inv. publ., en cours d'impression en 1867 (12 feuilles tirées comprenant la série AA et partie de BB), mais abandonné depuis cette époque.

Sierck. — Dépôt assez important. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F. 75350).

Strasbourg. — Les archives municipales sont installées à l'ancienne Faculté de médecine, pour la partie antérieure à 1789, à l'Hôtel de Ville pour la partie moderne. Elles n'ont pas été atteintes par le bombardement de 1870, quoi qu'on en ait dit; le dépôt n'a perdu que quelques manuscrits transportés jadis arbitrairement dans la bibliothèque de la ville, et brûlés avec elle. Elles renferment tous les documents politiques, administratifs, judiciaires de la ville libre impériale de Strasbourg, véritable république jusqu'en 1681, ainsi que les correspondances diplomatiques qu'elle échangea avec les autres villes libres d'Allemagne, les municipes suisses, l'Empire. On y remarque principalement des documents relatifs à l'invasion dite des Anglais en Alsace et en Allemagne (1365-1378), une correspondance sur la guerre faite aux Hussites (1421-1430), des pièces concernant l'invasion des Armagnacs en Alsace (1435-1451); les procès-verbaux de plusieurs diètes convoquées au xve siècle pour demander des subsides contre les Turcs, une série de lettres au sujet de la guerre faite à Charles le Téméraire par le duc Sigismond d'Autriche, l'évêque et la ville de Strasbourg, des correspondances relatives à la révolte des paysans de 1513, à la guerre des paysans de 1525, de nombreux dossiers du plus haut intérêt pour l'histoire diplomatique et militaire de la Réforme, de curieuses pièces concernant les évènements survenus en Pologne à la suite du départ du duc d'Anjou; enfin une collection superbe de protocoles de notaires, encore non inventoriés. Les délibérations du conseil de ville ne commencent qu'au xvie siècle. La partie révolutionnaire est complète et curieuse. — Cf. *Archivalische Zeitschrift*, IV, pp. 224-236 (notice de L. Spach); — P. Ris-

1. On pourrait citer encore une quarantaine de brochures de D. Fischer sur l'histoire de la ville qu'il administrait; les copies par lui faites, en partie inédites, ont été en totalité acquises par la bibliothèque municipale de Strasbourg.

telhuber, *Lettres sur les archives de la ville de Strasbourg* (Strasbourg, 1866, in-8°); — J.-C. Brucker, *Les archives de la ville de Strasbourg antérieures à 1790*, *aperçu sommaire* (Strasbourg, 1873, in-8° de 163 pp.); — et R. Reuss, *Un vol aux archives de Strasbourg en 1707*, dans la *Revue chrétienne*, janv. 1888, pp. 96-112. — Inv. publ. : *Inventaire sommaire des archives de la ville de Strasbourg*, par J. Brucker; tome I (série AA, actes constitutifs et politiques de la commune, art. 1-742), Strasbourg, 1878, in-4°; — tome II (série AA, art. 743-1389), Strasbourg, 1878, in-4°; — tome III (série AA, art. 1390-2052), Strasbourg, 1882, in-4°; — tome IV (série AA, art. 2053-2656, et table générale de la série AA), Strasbourg, 1886, in-4°. — Doc. publ. : A. de Kentzinger, *Documents historiques relatifs à l'histoire de France, tirés des archives de la ville de Strasbourg*, Strasbourg, 1818, in-8°; — E. Hepp et Ern. de Bouteiller, *Correspondance politique adressée au Magistrat de Strasbourg par ses agents à Metz, de 1594 à 1683* (Paris, 1882, in-8°); — J. Brucker, *Strassburger Zunft-und Polizeiordnungen des XIV und XV Jahrhunderts* (Strassburg, 1889, in-8°); — H. Meyer, *Die Strassburger Goldschmiedezunft bis 1681* (Leipzig, 1881, in-8°); — E. Marcks, *Beitraege zur Geschichte vom Fall Strassburg's im Jahre 1681*, dans la *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*, 1890); — R. Reuss, *Correspondances politiques et chroniques parisiennes adressées à Christophe Güntzer, syndic royal de la ville de Strasbourg* (1681-1685), Paris, 1890, in-8°; — le même, *Documents relatifs à la situation légale des protestants d'Alsace au XVIIIe siècle*, Paris, 1888, in-12; — G. Fischbach, *La fuite de Louis XVI d'après les archives municipales de Strasbourg*, Paris, 1879, in-8°; — R. Reuss, *L'Alsace pendant la Révolution française; correspondance officielle de Schwendt, député de Strasbourg*, tome I (1789), Paris, 1880, in-8°; et la suite en cours de publication dans la *Revue d'Alsace* (1890-1892); — *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, 1884, pp. 540-543; — Schützenberger, Strobel et Schneegans, *Code historique et diplomatique de la ville de Strasbourg*, Strasbourg, 1843-1848, in-4°; — W. Wiegand, *Urkunden und Akten der Stadt Strassburg*, I. *Urkundenbuch der Stadt Strassburg bis zum Jahre 1260*, Strassburg, 1879, in-4°; II. *Politische Urkunden* (1266-1332), Strassburg, 1886, in-4°; III. *Privatrechtliche Urkunden von 1266-1332*, Strassburg, 1884, in-4°; IV. *Stadtrechte*, par Dr Wolfram et A. Schulte, Strass-

burg, 1888, in-4°; — G. Schmoller, *Die Strassburger Tucher-und Weberzunft, Urkunden und Darstellung*, Strassburg, 1879, in-8°; — Virck, *Politische Correspondenz der Stadt Strassburg im Zeitalter der Reformation*, tomes I-II, Strassburg, 1882-1887, 2 vol. in-8°; — Kinder von Knobloch, *Das Goldene Buch von Strassburg* (Wien, 1886, in-8°); — Ch. Gérard, *Les artistes de l'Alsace pendant le moyen-âge* (Colmar, 1872, 2 vol. in-8°); — A. Tuetey, *Les écorcheurs sous Charles VII*, Montbéliard, 1876, 2 vol. in-8°; — H. Witte, *Die Armagnaken in Elsass*, Strassburg, 1888, in-8°; — *Recueil des titres concernant les droits et privilèges de la ville de Strasbourg relativement à son commerce*, Strasbourg, 1783, in-4°; — C. Löper, *Zur Geschichte des Verkehrs in Elsass-Lothringen*, Strassburg, 1873, in-8°; — T.-W. Röhrich, *Geschichte der Reformation in Elsass und besonders in Strassburg*, Strassburg, 1830-1832, 4 vol in-12; — R. Reuss, *Strassburgische Chronik von 1667-1710; Memorial de Ammeisters Franciscus Reisseissen*, Strassburg, 1877, in-8°; — le même, *Die Beschreibung des bischœflichen Krieges anno 1592*, Strassburg, 1878, in-8°; — le même, *Lettres inédites de Louis XIII Louis XIV, etc., tirées des archives de la ville de Strasbourg* (1642-1647), dans la *Revue d'Alsace*, 1875, pp. 5-21; — le même, *Josias Glaser et son projet d'annexer l'Alsace à la France en 1639*, Mulhouse, 1869, in-8°; — le même, *Louis XIV et l'église protestante de Strasbourg d'après des documents inédits*, Paris, 1887, in-18; — le même, *Charlotte de Landsperg et le sacrilège de Dorlisheim*, Strasbourg, 1888, in-16; — *La cathédrale de Strasbourg pendant la Révolution*, Paris, 1888, in-18; — le même, *Zur Geschichte des grossen Strassburger Freischiessens und des Zürcher Hirsebreies 1576; Verhandlungen des Strassburger Magistrats aus den Rathsprotocollen*, Strassburg, 1876, in-8°; — Herm. Ludwig, *Strassburg vor hundert Jahren*, Stuttgart, 1888, in-8°; — F.-C. Heitz, *Strasbourg pendant ses deux blocus et les Cent Jours, recueil de pièces officielles*, Strasbourg, 1861, in-8°; — Aug. Stoeber, *Alsatia*; — *Revue alsacienne*, et *Revue d'Alsace*, passim.

Thann. — Riches archives remontant à 1337.

Thionville (Diedenhofen). — Archives importantes. — Inv. ms, rédigé par Ch. Abel, en double à la bibliothèque de la ville de Metz (ms. n° 974 *bis*).

Türkheim. — On y remarque une collection de chartes impériales et royales. — Doc. publ. : Schöpflin, *Alsatia diplomatica*.

Vic. — Dépôt jadis plus considérable, et encore intéressant aujourd'hui. Cf. *Archives communales et hospitalières de la Meurthe*, par H. Lepage (Nancy, 1858, in-8°), pp. 271-275.

Westhoffen. — Quelques documents depuis 1476. — Inv. ms., en double aux Archives nationales (F^2 333^3).

Wissembourg. — Les privilèges de la ville remontent au XIVe siècle, mais les archives ne sont à peu près complètes que pour les XVIIe et XVIIIe siècles.

Les archives de **Benfeld**, **Bouxwiller**, **Ferrette**, **Molsheim** et autres, mériteraient également d'être citées. Mais elles sont encore presque ignorées, quoique riches.

ARCHIVES HOSPITALIÈRES (SPITAL-ARCHIV).

Il existe des Inv. mss., modernes et suffisants, pour la plupart des archives hospitalières d'Alsace-Lorraine; rédigés sous le régime français, ils peuvent toujours être utilisés. On les trouvera en double aux Archives nationales : F. 75369 = Hospices civils réunis de la ville de **Strasbourg**; — F. 75370 = Hôpitaux de **Benfeld**, **Bouxwiller**, **Haguenau**, **Molsheim**, **Obernai**, **Rosheim**, **Schlestadt** et **Seltz**; — F. 75377 = Hôpitaux de **Colmar**, **Eguisheim**, **Ensisheim**, **Kaisersberg**, **Kintzheim**, **Riquewihr** et **Soultz**; — F. 75355 = Hôpitaux ou bureaux de bienfaisance de **Gorze**, **Metz** [1], **Morhange**, **Puttelange**, **Saint-Avold**, **Thionville**, **Sierck** et **Vigy**.

Les archives hospitalières de **Saverne** sont fort riches à partir de 1289; la série des comptes et un précieux obituaire du XVe siècle en constituent le principal intérêt.

Sur celles de **Dieuze**, **Marsal**, **Sarrebourg** et **Vic**, villes de l'ancien département de la Meurthe aujourd'hui comprises dans le territoire annexé, on consultera les *Archives communales et hospitalières de la Meurthe*, par A. Lepage (Nancy, 1858, in-8°), pp. 143, 186, 250 et 275. Ces dépôts sont peu importants.

1. Il y a aussi un inventaire sommaire des archives hospitalières de Metz parmi les manuscrits de la Bibliothèque Mazarine, à Paris (ms. n° 4346); il a été dressé par L. Larchey. — Sur le fonds des comptes de pharmacie (1487-1512), qui existe dans les archives de l'hôpital Saint-Nicolas, voir un article du Dr Meinel dans le *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte*, I (1888), p. 270.

ARCHIVES DIVERSES

Le *greffe* de la Cour d'appel (Gerichtshof), à **Colmar**, détient encore la majeure partie des archives de l'ancien conseil souverain d'Alsace; elles ne sont pas publiques, mais il est possible d'y travailler avec l'autorisation du premier président (Oberpräsident). Elles remontent à 1681, c'est-à-dire à l'origine même de l'institution.

Le *greffe* de la Cour d'appel de **Metz** ne possède qu'une série importante de registres de baptêmes et de mariages protestants, ainsi que d'anciens registres du consistoire de cette ville.

La *Chambre de commerce* (Handelskammer), à **Strasbourg**, a conservé les anciens titres de la corporation des marchands; ils ont fourni la matière d'une publication de F.-X. Spindler, *Archives de l'ancien corps des marchands de Strasbourg, documents publiés* (Strasbourg, 1861, in-8° de 35 pp.), et *Suite aux documents publiés avec l'autorisation de la Chambre de commerce* (Strasbourg, 1863, in-8° de 29 pp.).

Le *chapitre Saint-Thomas* (Thomascapitel), à **Strasbourg**, a de très importantes archives depuis le XI[e] siècle, qui sont très abordables et de premier ordre pour l'histoire religieuse d'Alsace, notamment pour l'époque de la Réforme, et la plus grande partie des archives de l'ancienne Université de Strasbourg. — Doc. PUBL. : Ch. Schmidt, *Histoire du chapitre de Saint-Thomas de Strasbourg, suivie d'un recueil de pièces* (Strasbourg, 1860, in-4°); — le même, *Jean Sturm* (Paris, 1855, in-8°); — Ch. Engel, *Les commencements de l'instruction primaire à Strasbourg au moyen-âge* (Paris, 1889, in-8°); — C. Zwilling, *Die französische Sprache in Strassburg bis 1756* (Strassburg, 1888, in-8°); — R. Reuss, *Samuel Gloner, ein Lehrerbild aus dem dreissigjaehrigen Kriege* (Strassburg, 1888, in-8°); — A. Erichson, *L'église française de Strasbourg au XVI[e] siècle* (Paris, 1885, in-8°; extr. du *Progrès religieux*); — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3[e] série, V, pp. 360-375.

A **Strasbourg**, il faut citer encore les archives de l'Œuvre Notre-Dame (Frauenhaus), très curieuses pour l'histoire de l'art religieux en Alsace, et dirigées par l'archiviste-adjoint de la ville.

L'église de **Saverne** possède aussi des archives particulières intéressantes.

Nous ne connaissons que peu de *châteaux*, en Alsace-Lorraine,

qui aient conservé des chartriers dignes d'être consultés au point de vue historique ; l'un est celui de **Schoppenwihr**, près Colmar (cf. P. Huot, *Schoppenwihr et son chartrier* (Colmar, 1863, in-8° de 52 pp.) ; — l'autre, à **Burgesch** en Lorraine, renferme une bonne partie des archives de la maison de Sierck (cf. *Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, XXII, 1887-88). — A **Jaegerthal**, près Niederbronn, le baron Alb. de Dietrich possède une foule de correspondances curieuses pour l'époque révolutionnaire, et les papiers de Frédéric de Dietrich, premier maire de Strasbourg, guillotiné en décembre 1793. — C'est d'après des papiers de famille que M. Maurice de Castex a écrit l'*Histoire de la seigneurie de Tanviller en Alsace* (Paris, 1887, in-8°).

Le *consistoire* de **Metz** ne paraît pas posséder d'archives antérieures aux premières années du XIXe siècle ; cf. F. Dietsch, *Die evangelische Kirche von Metz*, Wiesbaden, 1888, in-8°.

Les *notaires* avaient conservé, à **Strasbourg**, des séries de protocoles considérables ; ils ont été déposés aux archives de la ville et aux archives départementales ; les plus anciens sont de 1500. Ailleurs, en Alsace du moins, il ne paraissent pas antérieurs à 1670. Ils renferment parfois quelques terriers et des actes seigneuriaux, et, comme à **Saverne**, les comptes de fabriques des églises. On aura tous les renseignements désirables sur ce point dans la publication de J.-F. Lobstein : *Manuel du notariat en Alsace* ; *notices sur la composition de toutes les études de cette ancienne province* (Strasbourg, 1844, in-8°).

II. — ALLEMAGNE

L'organisation actuelle des archives dans les divers pays allemands est assez variable, tant au point de vue de la centralisation administrative [1] qu'en raison des facilités accordées aux travailleurs pour consulter et transcrire les documents [2]. En général, et tout au

1. En Prusse, les fonds de chaque province ont été en général respectés ; en Bavière, au contraire, tous les documents antérieurs à 1401 ont été versés par les archives de chaque district aux archives centrales de Munich.

2. Un article du règlement des archives prussiennes interdit de copier intégralement un document sans prévenir l'archiviste en chef et lui exposer le but précis des recherches, qui ne peuvent être qu'historiques ou littéraires.

moins dans les archives d'État, — celles qui nous intéressent plus particulièrement ici, — la demande des communications doit être faite assez longtemps à l'avance, et se trouve soumise à la signature de l'administration supérieure [1]. En outre, les archives d'État ne publient aucun inventaire, considérant que ce serait déroger à leur qualité d'archives secrètes (*Geheimes archiv*); s'il y existe des inventaires manuscrits, ou sur registres ou sur fiches, ils ne peuvent être consultés que par les archivistes ou attachés à l'établissement, jamais et sous aucun prétexte ils ne sont mis entre les mains du public. On n'a pour se guider, en dehors de quelques publications de textes entreprises par l'administration [2] ou par divers érudits, que la complaisance des conservateurs de dépôts, complaisance à laquelle on ne fait d'ailleurs jamais appel en vain.

Mais, on le conçoit, ce système est tout autre que celui dont nous faisons usage en France. La méthode de classement n'est pas uniforme, et bien que les fonds aient été en général respectés, les Allemands adoptent parfois des classifications qui, pour être commodes, n'en seraient pas moins parfaitement réprouvées chez nous [3].

De tout cela il résulte que donner un aperçu, même très vague, de ce que possèdent les archives d'État allemandes, au point de vue de l'histoire de France, est, à quelques exceptions près, chose matériellement impossible. Des voyages successifs d'investigations dans la plupart de ces dépôts, faits par des érudits désireux d'élucider telle ou telle question de notre histoire politique et religieuse, pourront seuls soulever une partie du nuage épais qui recouvre les archives d'Etat allemandes; jusqu'ici les tentatives de cette nature ont été rares.

On consultera au point de vue général, historique ou descriptif : C.-W. von Lancizolle, *Denkschrift ueber die preussischen Staatsarchive*, Berlin, 1855, in-8°; — H. Ermisch, *Ueber Staats-und Stadt-Archive*, Freiburg, 1882, in-8°; — Holtzinger, *Katechismus der Regi-*

1. En Prusse, cette autorisation est donnée, pour toutes les archives d'État, par le directeur général des archives centrales du royaume, à Berlin (auj. M. le conseiller privé Dr von Sybel, l'historien bien connu); pour les autres pays, elle est donnée généralement par le ministre de l'intérieur, sur le *visa* de l'archiviste.

2. *Publicationen aus den königlichen preussischen Staatsarchiven.*

3. Nous signalons pour mémoire seulement, dans l'*Archivalische Zeitschrift*, X (1885), un article du Dr von Pflugk-Harttung où il proclame la supériorité des archives allemandes sur les archives françaises et italiennes. Cette affirmation purement gratuite ne mérite même pas la contradiction.

stratur und Archiwenwesens, Leipzig, 1883, in-8°; — Gollmert. *Die preussischen Staatsarchive*, dans l'*Archiv für Landeskunde der preussischen Monarchie*, IV (1857), pp. 163 et ss.; — C.-A.-H. Burkhardt, *Hand-und Adressbuch der deutschen Archive*[1], 2e édition, Leipzig, 1887, 2 vol. in-8° et in-16; — Fr. von Löher, *Archivlehre*, *Grundzüge der Geschichte*, *Aufgaben und Einrichtung unserer Archive*, Paderborn, 1890, in-8°; — E. Friedemann, *Zeitschrift für die Archive Deutschlands*, Gotha, 1846-1853, 2 vol. in-8°, — et *Archivalische Zeitschrift*, tomes I à XVI, München, 1876-1891, 16 vol. in-8°.

Les archives municipales sont un peu mieux connues et rivalisent de zèle, depuis quelques années, pour faire apprécier leurs richesses; mais aucun plan général n'est suivi, et chaque archiviste imprime, comme il l'entend, soit le répertoire des chartes originales (*Urkunden*) qui forment le plus souvent une série à part, soit le recueil chronologique (*Urkundenbuch*) des pièces historiques relatives à l'histoire de la ville, empruntées tant à ses archives mêmes qu'à d'autres dépôts ou même à des publications antérieures. Mais très peu nombreux sont les catalogues systématiques tels que nous les comprenons en France. La communication des documents appartenant aux archives municipales se fait sans difficulté, au moins dans les grandes villes, et nul autre que l'archiviste n'a à l'autoriser.

Les autres dépôts d'archives (hôpitaux, évêchés, églises et consistoires, familles, universités, etc.), sont considérés comme dépôts privés, et il n'y existe aucune règle pour l'admission des travailleurs; cette admission est, dans tous les cas, très rare. Quelques familles allemandes ont conservé des chartriers précieux et considérables, où l'histoire politique et militaire des XVIIe et XVIIIe siècles pourrait utilement puiser.

ARCHIVES D'ÉTAT (STAATSARCHIVE).

En Prusse, les archives d'État sont au nombre de 17 : un dépôt central à Berlin[1], et 16 dépôts provinciaux à Aurich, Breslau, Coblenz, Düsseldorf, Hanovre, Königsberg, Magdeburg, Marburg, Münster, Osnabrück, Posen, Schleswig, Sigmaringen, Stettin, Wetzlar et Wiesbaden. Tous sont loin d'avoir la même importance.

1. Ce livre, sorte de Guide-Manuel de tous les dépôts d'archives existant dans les pays de langue allemande, a été composé dans un but louable et rend quelques services; mais il n'entre guère dans le détail du contenu des dépôts même les plus importants; la notice des archives centrales d'État, à Berlin, y occupe à peine une demi-page!

Les autres royaumes, grands-duchés, duchés et principautés formant l'empire allemand ont également leurs dépôts d'archives d'État, qui sont placés à Altenburg (Saxe), Amberg (Bavière), Arolsen (Waldeck), Bamberg (Bavière), Bückeburg (Schaumburg-Lippe), Coburg (Saxe), Darmstadt (Hesse), Detmold (Lippe), Dresden (Saxe), Gera (Reuss), Gotha (Saxe), Karlsruhe (Bade), Landshut (Bavière), Meiningen (Saxe), München (Bavière), Neuburg (Bavière), Neustrelitz (Mecklenburg), Nüremberg (Bavière), Oldenburg (Oldenburg), Rudolstadt (Schwarzburg), Schwerin (Mecklenburg), Sondershausen (Schwarzburg), Speier (Bavière), Stuttgart (Würtemberg), Weimar (Saxe), Wolfenbüttel (Brunswick), Würzburg (Bavière), et Zerbst (Anhalt).

Nous allons rapidement passer en revue ceux de ces dépôts qui sont susceptibles de nous intéresser, en suivant l'ordre alphabétique, sans distinction de pays.

Aurich. — On y conserve les papiers de l'administration du département de l'Ems supérieur, pendant la période de l'Empire français. Cf. Herquet, *Das Ostfriesische Landesarchiv*, dans l'*Archivalische Zeitschrift*, IV (1879), pp. 174-218.

Berlin. — Les archives centrales d'État (*Königl. geheimes Staatsarchiv*) renferment, indépendamment des archives de l'ancien margraviat de Brandebourg, l'ensemble des documents diplomatiques, administratifs et judiciaires de la Prusse depuis trois siècles. La série diplomatique comprend un fonds de France (Frankreich) qui compte plus de cent volumes remontant à 1491, mais qui ne commence à être un peu détaillé et important qu'au milieu du XVIe siècle [1]. Les documents sont curieux à consulter pour la guerre de Trente ans, pour le règne de Frédéric II, pour les réfugiés protestants depuis la révocation de l'Edit de Nantes. Il y existe une volumineuse correspondance de Ézéchiel Spanheim, envoyé à Paris par le Grand-Electeur à partir de 1680, des documents sur les réformés qui entrèrent en relations avec lui et allèrent s'établir dans le Brandebourg, ainsi que les dossiers de la Compagnie Africaine fondée à la même époque; cf. Ch. Joret, *Rapport sur une mission en Allemagne*, dans les *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires*, I (1891), p. 16. On y trouve aussi un fonds intéressant pour l'histoire des émigrés à l'époque de la Révolution, et, pendant la période impériale,

1. M. Jules Flammermont en a dressé un inventaire sommaire qu'il compte pouvoir publier l'an prochain.

un grand nombre de documents administratifs et policiers relatifs au royaume de Westphalie, qui méritetaient d'être étudiés de près [1]. —Bibl. : [F. E. von Herzberg], *Recueil des déductions, manifestes, déclarations, traités et autres actes et écrits publics qui ont été rédigés et publiés par la Cour de Prusse depuis 1756 jusqu'à 1790*, Berlin et Hambourg, 1789-1795, 3 vol. in-8°; — Fr. Zurbonsen, *Quellenbuch zur brandenburgisch-preussischen Geschichte*, Berlin, 1889, in-8°; — B. Erdmannsdoerfer et Th. Hirsch, *Urkunden und Aktenstücke zur Geschichte der Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg*, Berlin, 1864-1880, 9 vol. in-8°; — H. von Sybel et G. Schmoller, *Preussische Staasschriften aus der Regierungszeit König Friedrichs II*, Berlin, 1877-1892, 3 vol. in-8°; — H. Hüffer, *Diplomatische Verhandlungen aus der Zeit der französischen Revolution*, Bonn, 1868-1879, 4 vol. in-8°; — D[r] P. Bailleu, *Preussen und Frankreich von 1795-1807, Diplomatische Correspondenzen*, Leipzig, 1883-1888, 2 vol. in-8°; — *Politische Correspondenz Friedrichs des Grossen*, Berlin, 1878-1891, 13 vol. in-8°; — P. Hassel, *Geschichte der preussischen Politik, 1807-1815*, I (1807-8), Leipzig, 1881, in-8°; — Em. Bourgeois, *Neuchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté* (1702-1713), Paris, 1887, in-8°; — Ch. Joret, *Jean-Baptiste Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, chambellan du Grand-Électeur*, Paris, 1886, in-8°; — le même, *Le voyageur Tavernier*, dans la *Revue de géographie*, mars-mai 1889; — G. Pagès, *Les frères Formont et les relations du Grand-Électeur avec la cour de France*, dans la *Revue historique*, XLVI (1891), pp. 288-299; — Ch. Schefer, *Relation de la Cour de France en 1690, par Ezéchiel Spanheim, envoyé extraordinaire de Brandebourg*, Paris, 1882, in-8° (Soc. de l'hist. de France); — E. Muret, *Geschichte der französischen Kolonie in Brandenburg Preussen*, Berlin, 1885, in-8°; — H. de France, *Les Montalbanais et le Refuge*, Montauban, 1887, in-8°; — D[r] Béringuier, *Les Messins réfugiés à Berlin*, dans l'*Iahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Alterthumskunde*, I (1888-9), pp. 109-132; — *Historische Zeitschrift*, passim.

Coblenz. — Ce dépôt renferme, avec celui de Düsseldorf, une partie des archives du pays rhénan et des archevêchés de Cologne et de Trèves; l'importance de ces deux dignités ecclésiastiques, le rôle qu'ont joué leurs titulaires dans les affaires politiques, et la suprématie qu'ils avaient en Lorraine, notamment au point de vue religieux,

1. Sur les papiers du maréchal Berthier, cf. *Revue historique*, XV (1881), p. 262.

indiquent assez de quel intérêt peuvent être pour la région orientale de la France les documents conservés à Coblenz. Cet intérêt est bien plus considérable encore à partir de 1794, pendant la période d'occupation française qui fit momentanément de Trèves, de Cologne et de Coblenz des villes françaises; il y a là toute une collection d'actes à explorer. Cf. H. Beyer, *Das königliche preussische Provinzialarchiv zu Coblenz*, dans le *Westfalisches Provinzialblatt*, I (1847), p. 1. — On y trouve encore un recueil des chartes du bailliage de l'ordre teutonique en Lorraine, à partir de l'année 1208. — Bibl. : W. Gunther, *Codex diplomaticus Rheno-mosellanus*, Coblenz, 1822-1826, 5 vol. in-8°; — H. Beyer et A. Goerz, *Urkundenbuch zur Geschichte der jetzt die preussischen Regierungs bezirke Coblenz und Trier*, Coblenz, 1860-1874, 3 vol. in-8°.

Darmstadt. — Archives de la maison de Hesse, dont les landgraves ont été fréquemment en relations avec la France, depuis le XVIe siècle[1]. Documents relatifs à Mayence, au Palatinat, à l'évêché de Worms. — Bibl. : C. de Rommel, *Correspondance inédite de Henri IV avec Maurice le Savant*, Paris, 1840, in-8°; — [Comte de Reiset], *Lettres de la reine Marie-Antoinette à la landgrave Louise de Hesse-Darmstadt*, Paris, 1865, in-8°.

Dresde. — Très belles archives du royaume de Saxe, magnifiquement installées depuis peu dans l'Albertinum, dont la partie diplomatique est riche depuis le XVe siècle, et a été utilisée déjà, au point de vue français, par le Dr Ebeling, *Archivalische Beitraege zur Geschichte Frankreichs unter Karl IX*, Leipzig, 1872, in-8°; — Aug. von Drüffel, *Briefe und Akten zur Geschichte des sechszehnten Jahrhunderts*, München, 1880, in-8°; — B. Auerbach, *La diplomatie française et la Cour de Saxe* (1648-1680), Paris, 1888, in-8°; — K. von Weber, *Moritz Graf von Sachsen, Marschall von Frankreich, nach archivalischen Quellen*, Leipzig, 1863, in-8°; — Comte C.-P. Vitzthum d'Eckstaedt, *Maurice, comte de Saxe et Marie Josèphe de Saxe, lettres et documents inédits*, Leipzig, 1867, in-8°; — le même, *Die Geheimnisse des sächsischen Cabinets Ende 1745 bis Ende 1756*, Stuttgart, 1866-1867, 2 vol in-8°; — J. Trefftz, *Kursachsen und Frankreich* (1552-1557), Leipzig, 1891, in-8°. — Cf. K. von Weber, *Das Haupt Staatsarchiv zu Dresden*, dans l'*Archiv für sächsische Geschichte*, II (1864), pp. 1 et ss.

1. On a publié dans les *Quartalblaetter des historischen Vereins für das Grossherzogthum Hessen*, en 1890, deux lettres de Louis XV au Landgrave Louis VIII de Hesse-Darmstadt sur l'occupation de Grissen par les troupes françaises en 1758.

Düsseldorf. — Ce dépôt est le mieux connu d'Allemagne, grâce à l'excellent guide qui a été publié, pour tout l'ensemble des documents qui le composent, par Th. Ilgen, *Rheinisches archiv; Wegweiser durch die für die Geschichte des Mittel-und Niederrheins wichtigen Handschriften .I. Der Niederrhein* [1], Trier, 1885, in-8°. — Cf. P.-L. Gachard, *Notice historique et descriptive des archives de l'abbaye et principauté de Stavelot, conservées à Düsseldorf*, Bruxelles, 1848, in-4° (extr. des *Mém. de l'Académie de Bruxelles*, XXI); — et le même, *Les archives royales de Düsseldorf; notice des documents qui concernent l'histoire de Belgique*, dans les *Comptes-rendus de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 4e série, IX (1881), pp 267-366. — On y remarque le fonds de l'électorat de Cologne, avec quelques correspondances relatives aux guerres avec la France, notamment sous Charles-Quint; les fonds de Juliers et du grand duché de Berg (Jülich-Berg), de Clèves (famille de Ravenstein) et de Gueldre, où les documents diplomatiques remontent pour la France au XIVe siècle et se poursuivent jusqu'à la guerre de Sept ans. Une série spéciale est affectée à la période française et comprend les actes des représentants du peuple dans les pays d'entre Rhin et Moselle, les protocoles et actes administratifs des départements de la Roër et de Rhin-et-Moselle. — Bibl. : P. Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins oder des Erzstiftes Köln, der Fürstenthümer Jülich und Berg, Geldern, Meurs, Cleve und Mark und der Reichsstifte Elten, Essen und Werden*, Düsseldorf, 1840-1858, 4 vol. in-4°; — Goecke, *Das Grossherzogthum Berg*, Köln, 1877, in-8°; — *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein*, passim.

Gotha. — On y conserve les archives de la famille de Saxe-Cobourg. — Bibl. : E. Bavoux, *Voltaire à Ferney, sa correspondance avec la duchesse de Saxe-Cobourg*, Paris, 1860, in-8°; — E. Herrmann, *Diplomatische Correspondenzen aus der Revolutionszeit* (1791-1797), Gotha, 1867, in-8°.

Hanovre. — Dans les fonds du royaume et de l'électorat de Hanovre, des évêchés de Brême et de Verden, on rencontre des documents relatifs à l'histoire de France, mais peu de chose qui soit antérieur au XVIIe siècle. M. Ch. Joret (*Nouvelles archives des misscientifiques et littéraires*, I, 1891, p. 15), cite toutefois des lettres

1. Publié comme appendice II à la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*. A la fin du volume se trouvent quelques indications relatives aux autres archives locales du pays rhénan inférieur (Niederrhein), aux environs de Düsseldorf,

sions de Henri de Navarre depuis 1569, les négociations de Jacques Ségur de Pardaillan, diplomate envoyé par lui à la cour de Brunswick, ainsi que des relations adressées de Paris en 1666-1670 au duc Georges-Guillaume par son correspondant Rammingen. — BIBL. : *Memoirs of Sophia-Dorothea, consort of Georgê I, chiefly from the secret archives of Hanover*, Brünswick, 1845, 2 vol. in-8°; — L. W. Holland, *Correspondance de Madame duchesse d'Orléans, extraite de ses lettres originales*, 2e édition (tradon E. Jaeglé), Paris, 1890, 3 vol. in-18; — F. von Ompteda, *Die Ueberwältigung Hannovers durch die Franzosen*, Hannover, 1862, in-8°; — W. Havemann, *Das Kurfürstenthum Hannover unter zehnjährigen Fremdhersschaft* (1803-1813), Iena, 1867, in-8°.

***Karlsruhe**. — Trois parties composent ce dépôt : les archives générales, les archives secrètes d'État, et les archives de la famille grand-ducale. Les documents diplomatiques y sont peu nombreux; mais on pourra y recourir pour l'histoire de l'Alsace et de la guerre de Trente ans, ainsi que pour les propriétés possédées par l'évêché de Strasbourg de l'autre côté du Rhin. — Cf. Dr K.-H. Roth von Schreckenstein, *Das Generallandesarchiv in Karlsruhe unter der Leitung des verstorbenen Archivdirektors F.-J. Mone* (Karlsruhe, 1871, in-8°). — BIBL. : *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins* (dep. 1850), et *Mittheilungen der badischen historischen Commission*, passim; — F.-J. Mone, *Quellen-Sammlung der Badischen Landesgeschichte*, Karlsruhe, 1848-1867, 4 vol. in-4°; — Fr. von Weech, *Siegel und Urkunden aus den Badischen Generallandesarchiv*, Frankfurt, 1882-1887, 2 vol. in-4°; — A. Schulte, *Markgraf Ludwig Wilhelm von Baden und der Reichskrieg gegen Frankreich* (1693-1697), Karlsruhe, 1892, 2 vol. in-8°; — Ph. Roeder von Diersburg, *Kriegs-und Staatsschriften des Markgrafen Ludwig Wilhelm von Baden ueber den Spanischen Erbfolgekrieg*, Karlsruhe, 1850, 2 vol. in-8°; — K. Knies, *Carl Friedrichs von Baden brieflicher Verkehr mit Mirabeau und Du Pont de Nemours*, Heidelberg, 1892, 2 vol. in-8°.

Magdeburg. — Documents sur les protestants émigrés, en grande partie utilisés par H. Tollin, *Geschichte der französischen Colonie von Magdeburg*, Halle et Magdeburg, 1887-1892, 3 vol. in-8°.

Marburg. — Dépôt riche en vieux documents, avec le fonds très précieux de l'abbaye de Fulda, où la pièce originale la plus ancienne est un diplôme de Pépin. L'histoire internationale peut tirer parti des documents qu'on y trouve sur les relations de la Hesse avec

l'étranger, particulièrement au XVIe siècle. On y trouve notamment le compte-rendu des négociations entamées entre François Ier et le landgrave Philippe de Hesse, de 1527 à 1542, et une volumineuse correspondance relative à Guillaume du Bellay, à Lazare de Baïf, à Barnabé de Fossan et autres envoyés français en Allemagne; des documents importants sur les affaires de France en 1561 et 1562, sur Théodore de Bèze qui y fut mêlé; des lettres de Hotman, ambassadeur à Paris, et une correspondance du maréchal de Vieilleville et de Jean d'Eschelles, diplomates envoyés auprès de la cour hessoise, le premier par Catherine de Médicis, le second par le prince de Condé. Cf. Ch. Joret, dans les *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires*, I (1891), pp. 11-12. — Bibl. : Dr M. Lenz, *Briefwechsel Landgraf Philipp's des Grossmüthigen von Hessen mit Bucer*, Leipzig, 1880-1887, 2 vol. in-8°; — A. Heidenhain, *Die Unionspolitik Landgraf Philipps von Hessen* (1557-1562), *archivalische Beilagen*, Halle, 1890, in-8°; — J.-L. Strippelmann, *Beitraege zur Geschichte Hessen-Cassels; Hessen und Frankreich* (1791-1814), Marburg, 1877-1878, 2 fasc. in-8°.

Munich (München). — Il y a dans la capitale de la Bavière trois dépôts d'archives d'État : 1° les archives privées de la Maison royale, au Château; elles sont assez difficilement accessibles et n'offrent qu'un intérêt restreint; 2° les archives secrètes d'Etat, ou du ministère des affaires étrangères, dans les bâtiments de l'Académie royale des sciences, qui renferment les documents de nature politique et diplomatique, divisés par séries nationales (Frankreich, Burgund) depuis le commencement du XVe siècle ; 3° les archives générales du royaume, à la Bibliothèque royale, plus spécialement administratives et domaniales, et où s'est faite la concentration de tous les documents bavarois antérieurs à 1401; on y devra consulter toutefois, pour l'histoire de France, la série des Fürsten-Sachen (Affaires des princes), qui remonte au XIVe siècle et qui est intéressante surtout pour le XVIe et le XVIIe, et les archives de la noblesse bavaroise, où se rencontrent quelques familles françaises. — Cf. *Archivalische Zeitschrift*, I (1876), pp. 75-200 et passim; — P.-L. Gachard, *Une visite aux archives et à la bibliothèque royales de Munich*, Bruxelles, 1864, in-8°; — M. J. Neudegger, *Geschichte der Bayerischen Archive neuerer Zeit bis zur Hauptorganisation vom Jahre 1799; I. Landesarchiv und Landesarchivare von 1589-1799* (München, 1881, in-8°); II. *Geheimes Archiv und Geheime Archivare von 1662-1799* (München,

1882, in-8°) [1]. — Bibl. : A. Kluckholn, *Correspondance de Frédéric le Pieux, électeur palatin*, München, 1870-1873, 2 vol. in-8°; — Fr. von Bezold, *Briefe des Pfalzgrafen Johann Casimir* (1576-1586), München, 1882-1884, 2 vol. in-8°; — M. Ritter et F. Stieve, *Briefe und Akten zur Geschichte des dreizigjährigen Krieges* [2], München, 1870-1884, 8 vol. in-8°; — Th. Heigel, *Die Beziehungen zwischen Bayern und Savoyen* (1648-1653), dans les *Sitzungsberichte der phil.-und hist. Classe der Akamedie zu München*, 1887, pp. 118-172; — L. Molitor, *Urkundenbuch zur Geschichte der ehemals Pfalzbayerischen Residenzstadt Zweibrücken*, Zweibrücken, 1888, in-8°; — *Historisches Iahrbuch*, passim.

Münster. — Les archives de la capitale de la Westphalie sont considérables; les fonds de la seigneurie de Borkel, du comté de Ravensberg et de la principauté de Paderborn sont les seuls, avec le fonds de Westphalie proprement dit, à consulter pour l'histoire générale. Les actes administratifs et protocoles du département de la Lippe pendant la période impériale y tiennent une place importante. — Bibl. : G.-B. Depping, *Geschichte des Kriegs der Münsterer und Cölner im Bündnisse mit Frankreich gegen Holland in den Jahren 1672-1674*, Münster, 1840, in-8°.

Nüremberg (Nürnberg). — Une série, relativement peu considérable, intitulée : *Kriege mit Frankreich* (guerres avec la France), et allant de 1562 à 1815, peut fournir quelques utiles renseignements. Cf. *Archivalische Zeitschrift*, III (1878), pp. 215-219.

Oldenbourg. — Les archives grand-ducales possèdent des lettres et mémoires du duc Pierre-Frédéric-Louis pour l'époque révolutionnaire. — Doc. publ. : P. von Bojanowski, *Die Erstürmung der Bastille am 14 Juli 1789*, Weimar, 1865, in-8°.

Osnabrück. — Les papiers administratifs du département de l'Ems supérieur, sous Napoléon Ier, y sont conservés.

Spire (Speier). — Archives importantes au point de vue français, car elles contiennent les papiers du duché de Deux-Ponts et du Palatinat, où la série des affaires militaires embrasse les xve à xviiie siècles, quelques actes de la famille alsacienne de Rappolstein (Ribeaupierre), et dans le fonds de la principauté de Spire, les « pro-

1. Cf. l'*Archivalische Zeitschrift*, t. VI et VII.

2. Cf. dans l'*Archivalische Zeitschrift*, XI (1886), une notice de Zeiss sur la manière dont sont répartis les actes relatifs à la guerre de Trente ans dans les archives royales de Munich.

tocolla rerum gallicarum » (1724-1792). Le fonds de la période révolutionnaire française est d'autant plus important qu'il renferme nombre d'actes plus anciens ; il se divise comme suit : 1. Actes de l'intendance d'Alsace, fortifications de Landau, etc. (1699-1703); 2. Actes de l'administration de pays conquis entre Rhin et Moselle (an V-an X); 3. Actes du ministère de l'intérieur pour le département de Mont-Tonnerre (1800-1814); 4. Actes du ministère des finances, relatifs aux biens confisqués dans le département du Bas Rhin (1791-1813); 5. Actes de la préfecture du Mont-Tonnerre (arrondissements de Mayence, Spire, Kaiserslautern et Deux-Ponts); 6. Actes de la préfecture du Bas-Rhin (1789-1814); 7. Actes de la préfecture de la Sarre; 8. Actes de la préfecture de la Moselle pour les ventes de biens nationaux ; 9. Actes de la direction des domaines dans le département de Mont-Tonnerre (1796-1817); 10. Actes de la direction des domaines de Strasbourg; 11. Actes de la commission administrative de justice à Kreuznach et Worms (1807-1817); 12. Actes de la conservation des forêts de Coblenz (1581-1814); 13. Actes de la haute direction des forêts du Rhin moyen (1814-1824); 14. Actes de la haute direction des bâtiments à Mayence (1815-1817). — Cf. *Archivalische Zeitschrift*, IV (1879), pp. 260-267. — Bibl. : Dr F. X. Remling, *Die Rheinpfalz in der Revolutionszeit von 1792 bis 1798*, Speyer, 1865-1866, 2 vol. in-8°.

Stuttgart. — Les archives du royaume de Würtemberg, réunies en un seul dépôt, offrent un intérêt varié pour les diverses époques de notre histoire, à partir du xve siècle, et notamment à l'époque de nos guerres civiles religieuses et pour les réfugiés protestants en Würtemberg. — Bibl. : A. Tuetey, *Les Allemands en France et l'invasion du comté de Montbéliard par les Lorrains en 1587-1588*, Montbéliard, 1883, 2 vol. in-8°; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4e série, I, p. 479; — A. de Schlossberger, *Correspondance de la reine Catherine et du roi Jérôme de Westphalie avec le roi Frédéric de Wurtemberg*, Paris, 1886-1887, 3 vol. in-8° [1]; — le même, *Politische und militaerische Correspondenz König Friedrichs von Wurttemberg mit Kaiser Napoleon I* (1805-1813), Stuttgart, 1889, in-8°. — En outre, on trouvera dans le *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXII (1873), pp. 312-331, le catalogue, dressé par F. Puaux, des documents sur le protestantisme français qui sont conservés aux archives royales de Stuttgart.

1. Cf. *Revue d'histoire diplomatique*, I (1887), pp. 251-263.

Wetzlar. — On y conserve la majeure partie des archives de la Chambre de justice impériale (*Reichskammergericht*), qui remontent au xv[e] siècle. Cf. G. Goecke, *Das siebzehnte preussische Staatsarchiv*, dans l'*Archivalische Zeitschrift*, X (1885), p. 117.

Wiesbaden. — Ce dépôt renferme les archives de la maison de Nassau, dont les alliances et relations étrangères ont été nombreuses depuis le xvi[e] siècle et dont les propriétés terriennes s'étendaient en Lorraine, dans la vallée de la Sarre. On y trouve aussi un fonds du grand-duché de Berg (1806-1813).

Wolfenbüttel. — Dans les archives de la maison de Brünswick qui y sont conservées, on signale la correspondance du comte de Perlingue, adressée de Paris en 1749-1750 au duc Charles de Brünswick-Lünebourg.

ARCHIVES MUNICIPALES ET ARCHIVES DIVERSES

Pour les archives des villes [1], variées à l'infini, on devra consulter tout d'abord le guide-manuel du D[r] Burkhardt, *Hand-und Adressbuch der Deutschen Archive*, qui donne généralement des détails assez précis sur les principales collections des *Rathsbücher* (livres du conseil ou délibérations municipales), *Missivenbücher* (lettres reçues), *Rechnungen* (comptes de la ville), *Schuldbriefe* (dettes et créances), et *Protokollen* (actes de juridiction des échevins). On pourra les compléter par diverses publications récentes, entre autres par la description détaillée des registres du moyen âge conservés aujourd'hui dans chaque ville de **Saxe**, publiée par Ermisch dans le *Neues archiv für saechsische Geschichte und Alterthumskunde*, IX (1888), ou par l'inventaire sommaire des archives des petites villes du grand-duché de **Bade**, que publie régulièrement depuis quelques années la *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*, neue Folge, I-VI (1886-1891).

La ville de **Cologne** (Köln) a pris l'initiative d'une publication de *Mittheilungen aus dem Stadtarchiv zu Köln*, dont 22 fascicules ont paru jusqu'ici, et qui rendra les plus grands services aux érudits. Cette ville a de magnifiques archives qui méritent d'être mieux connues. Dans ces « Mittheilungen », nous signalerons plus particulièrement l'article du D[r] Ad. Ulrich, *Zur aelteren Geschichte des Kölner*

1. Le D[r] Pfannenschmid a publié un article d'ensemble sur les archives municipales dans l'*Archivalische Zeitschrift*, IX (1884).

Stadtarchivs ; *Registratur der Reichsstädte*, dans le t. X (1886), pp. 1-14; — les inventaires intitulés *Die Stadtkölnischen Copialbücher*, *Regesten*, à partir de 1427, dans les t. XIII, XV et XVII ; et *Das Urkunden-Archiv der Stadt Köln*, à partir de 1397, dans les t. XII (1887), XIV, XVI, XVIII et XIX (1890). — Bibl. : L. Ennen, *Frankreich und der Niederrhein oder Geschichte von Stadt und Kurstaat Köln seit dem dreiszigjährigen Kriege*, Köln, 1856, 2 vol. in-8°.

A **Aix-la-Chapelle** (Aachen) se trouvent quelques rares pièces intéressant la France. Cf. *Archivalische Zeitschrift*, XI (1886), pp. 85-93, et *Westdeutsche Zeitschrift*, I, pp. 401-420. — Bibl. : J. Laurent, *Aachener Zustænde im XIV Iahrhundert auf Grund von Stadtrechnungen*, Aachen, 1876, in-8°.

Andernach, détruit par les Français en 1689, a encore un dépôt important. Cf. *Archivalische Zeitschrift*, V (1880), pp. 95-105.

Breslau a un beau dépôt, enrichi de 4 volumes de répertoires du xviiie siècle ; quelques réfugiés français ont habité cette ville à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Cf. *Archivalische Zeitschrift*, III (1878), pp. 110-136.

Brisach a vu ses chartes répertoriées par A. Poinsignon dans les *Mittheilungen der badischen historischen Commission*, II (1889).

Constance (Konstanz) possède, en dehors de quelques lettres missives de nos rois à partir du xvie siècle, des renseignements d'état civil sur les réfugiés qui, au nombre de douze cents environ, vinrent dans le pays pour échapper à la Révolution. — Bibl. : Ph. Ruppert, *Konstanzer geschichtliche Beitræge*, II (Konstanz, 1890, in-8°).

Crefeld a dans ses archives quelques documents sur les guerres françaises du xviie siècle.

Francfort-sur-le-Mein. — L'importance de cette ville libre au moyen âge et dans l'ancienne confédération germanique donne un intérêt tout particulier à son chartrier, dont les principaux fonds remontent au xive siècle. — Inv. publ. : Dr R. Iung, *Inventare des Frankfurter Stadtarchivs*, Frankfurt, 1888-1891, 2 vol. in-8°. — Doc. publ. : J.-F. Boehmer, *Codex diplomaticus Mœnofrancofurtanus*, I, Frankfurt, 1836, in-8° ; — J. Janssen, *Reichstagscorrespondenz von 1376-1519*, Freiburg, 1863-1873, 2 vol. in-8°.

Fribourg (Freiburg im Breisgau). — Dépôt qui commence en 1125. Cf. *Archivalische Zeitschrift*, X (1885), p. 122.

Mayence (Mainz). — Le rôle qu'a joué cette ville dans les évè-

nements de la Révolution française et pendant la période impériale se reflète dans ses archives, qui ont été mises à profit en partie dans l'ouvrage de K. Klein, *Geschichte von Mainz während der ersten französischen Occupation* (1792-3), Mainz, 1861; in-8°; — et dans celui de K. G. Bockenheimer : *Geschichte der Stadt Mainz während der zweiten französischen Herrschaft* (1798-1814), Mainz, 1891, in-8°.

Magdeburg. — Les archives de cette ville peuvent nous faire connaître l'importance de la colonie française qui y a résidé pendant un temps assez long.

Spire (Speier). — On trouve dans ses archives des documents sur les invasions du Palatinat, et sur les calvinistes émigrés à Frankenthal et ailleurs à la fin du XVIIe siècle. — BIBL. : *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, passim; — Harster, *Materialien zur Geschichte der Zerstörung der Stadt Speier im Jahre 1689*, dans les *Mittheilungen des historischen Vereins der Pfalz*, XIV (1889).

Trèves (Trier). — La plus grande partie des archives de cette ville se trouve soit à Coblenz, aux archives d'État, soit à la bibliothèque de Trèves ; parmi les documents conservés à l'Hôtel de Ville il n'y a donc que quelques registres de l'époque révolutionnaire et impériale à consulter.

Worms. — La destruction de la ville par les Français en 1689 a été nuisible à la conservation de ses archives, qui d'ailleurs ont été partiellement transportées à Darmstadt, aux archives d'État. — Cf. *Archivalische Zeitschrift*, IX (1884), p. 99.

Les cités commerçantes et les ports de mer, qui faisaient jadis partie de la Ligue hanséatique, notamment **Cologne**, **Hambourg**[1], **Lübeck**, **Rostock**, **Stettin**, **Stralsund**, **Wesel** et **Wismar**, ont conservé des archives très précieuses pour l'histoire du commerce international depuis le moyen âge ; elles fournissent les matériaux de la collection des *Hanse-Recesse*. — Les archives particulières, dont l'intérêt dépasse les limites de l'Empire allemand, sont celles des Stolberg-Wernigerode, à **Wernigerode** ; des princes de Thurn-et-Taxis, à **Ratisbonne** (Regensburg) ; des princes de Hohenlohe, à **Oehringen** en Würtemberg ; à **Donaueschingen** dans le grand-duché de Bade, celles de la maison de Fürstemberg, qui possédait les seigneuries de Marmoutier en Alsace et de Granges en Franche-Comté ; à **Sigmaringen**, celles de la famille de Hohenzollern, actuellement

1. Cf. K. Koppmann, *Kammereirechnungen der Stadt Hamburg* (1350-1500), Hamburg, 1869-1880, 4 vol. in-8°.

régnante en Prusse; enfin à **Dülmen** (Westphalie), une partie des archives très importantes de la famille de Croÿ.

Weimar possède le « Gœthe-Archiv », d'une importance littéraire exceptionnelle pour toute une époque, et très riche en correspondances variées.

Aux archives du Ministère de la guerre, à **Berlin** (Grand État-major général), se trouvent les papiers du major général, comte Goetzen, dont l'importance historique est reconnue, et la correspondance du baron de Stein avec Goetzen en 1808. — Depuis 1891, on publie à Berlin, en fascicules tirés du *Militär-Wochenblatt*, des « Mittheilungen aus dem Archiv des k. Kriegs-ministeriums ». On a déjà anciennement publié des documents tirés de ces archives; cf. E. von Höpfner, *Der Krieg von 1806 und 1807 nach den Quellen des Kriegsarchivs*, Berlin, 1850-51, 4 vol. in-8°.

Les universités de **Gœttingue** et de **Heidelberg** ont conservé leurs archives propres. Cette dernière a reçu en outre, à titre de don, des autographes, puis des chartes et documents intéressant Haguenau, Schlestadt, Colmar et Strasbourg, et répertoriés dans la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, XXIII, pp. 129-144, et XXIV, pp. 151-224.

A la cathédrale de **Trêves** (Trier), très belles archives ecclésiastiques. Cf. *Notice sur trois manuscrits liégeois*, par J. Kuntziger, dans le *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 5e série, II, n° 1.

Quelques anciennes églises protestantes françaises ont conservé leurs papiers, comme à **Wesel** (*Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, VIII, p. 6); les autres ayant disparu, leurs archives ont été recueillies par les conseils des églises allemandes voisines, comme à **Emmerich**, où elles ont trouvé abri en l'église réformée de Sainte-Aldegonde (même *Bulletin*, XXXII, pp. 32-38), ou à **Schwabach** près Nüremberg (même *Bulletin*, XI, pp. 393-403). Trois de ces églises ont été étudiées avec soin d'après leurs archives, celle de **Hambourg** par le pasteur H. Roehrich : *La communauté réformée de Hambourg-Altona, histoire de ses origines* (1588-1686), Paris, 1885, in-8°; celle de **Friedrichsdorf**, par Lavoyer, dans un travail anonyme intitulé *Chronique de la colonie réformée française de Friedrichsdorf, suivie de documents et pièces explicatives*, Hambourg-ès-monts, 1887, in-8°;et celle de **Francfort-sur-le-Mein** par le pasteur E. Robert. — Sur la publication des registres protestants en Alle-

magne, cf. le *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXIV (1885), pp. 514-515, et XXXV (1886), pp. 189-190.

Enfin, au *Germanisches National Museum* de **Nüremberg** se sont égarées quelques pièces et chartes d'origine française (XVIe-XVIIIe siècles). Cf. *Mandement de Charles V, conservé à Nüremberg*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, XLVII (1886), p. 342.

CHAPITRE II

AUTRICHE-HONGRIE

L'organisation des archives, dans cet empire, manque d'unité et de direction. La centralisation n'a pas été effectuée. Chacun des pays réunis sous la domination des Habsbourg a conservé ses archives particulières, à la possession desquelles chacun d'eux attache une grande importance, et pour lesquelles il existe des règlements peu homogènes. Il y a dans toute l'étendue de la monarchie trois dépôts d'archives d'État, à Vienne, à Budapest et à Prague; dix dépôts d'archives provinciales, à Brünn (Moravie), Graz (Styrie), Innsbruck (Tyrol), Klagenfurt (Carinthie), Cracovie (Pologne), Laibach (Carniole), Lemberg (Galicie), Prague (Bohême), Salzbourg (Salzbourg) et Troppau (Silésie). On trouvera en maints endroits des archives municipales fort précieuses, et de beaux chartriers dans les châteaux, dans les couvents, dans les églises, et dans certains établissements publics. Jusqu'à ces derniers temps, toutes ces archives étaient assez mal connues, par suite de l'absence d'inventaires imprimés ou de la coutume qui régnait, là comme en Allemagne, de ne jamais mettre entre les mains du public les anciens répertoires manuscrits. Depuis peu d'années une réaction s'est opérée, et sous l'empire d'idées plus libérales, les facilités de recherche et de travail se sont accrues, mais il y aura fort à faire encore avant de pouvoir défricher complètement un terrain parfois vierge, souvent inconnu. La complaisance et l'affabilité bien connues des archivistes de cette nation servira, faute de mieux, de guide à l'étranger dans les dépôts dont ils ont la garde.

Pour les archives des pays de langue allemande, on pourra recourir au livre déjà cité de C.-A.-H. Burkhardt, *Hand-und*

Adressbuch der deutschen Archive (Leipzig, 1887, in-8°), qui renseignera d'ailleurs médiocrement. — Pour les archives de la **Haute-Autriche** (*Ober-Oesterreich*), il existe une notice du Dr A. Cerny dans les *Mittheilungen der k. k. Central-Commission für Kunst und historische Denkmale*, VI (1880), pp. LXII-LXV ; — pour celles du **Tyrol**, une première notice de E. von Ottenthal et O. Redlich dans les mêmes *Mittheilungen*, XIV (1888), pp. CXI et suiv. ; — pour celles de la **Basse-Autriche**, un article de A. Dungel dans les mêmes *Mittheilungen* VII (1881), pp. CXXVII-CXXX ; — pour celles de **Carinthie**, un article de L. von Beckh-Widmannstetter dans les mêmes *Mittheilungen*, IX (1883), pp. XXVIII et ss., et un autre de Luschin dans les *Beitræge zur Kunde steierm. Geschichtsquellen*, 1874, pp. 11 et suiv. ; — pour celles du **Frioul**, les recherches incomplètes de Zahn dans les mêmes *Beitraege*, 1872, pp. 83 et suiv. et 1882 ; — pour celles de **Galicie**, la notice de B. Dudik dans l'*Archiv für œsterreichische Geschichtsquellen*, XXXIX, pp. 4 et suiv. ; — enfin pour celles de **Hongrie** et de **Transylvanie**, le guide récemment publié par Fr. Zimmermann dans l'*Archiv des Vereins für siebenbürgische Landeskunde*, neue Folge, XXIII (1891), pp. 617 et suivantes[1] ; l'auteur a tenté de faire pour les pays transleithans la même enquête à laquelle nous nous sommes livrés pour la France dans la première partie de ce volume.

ARCHIVES D'ÉTAT (STAATSARCHIVE).

Vienne. — Les archives de la Cour et de la Maison de l'Empereur (*Kaiserliches und Königliches Haus-Hof und Staatsarchiv*), à Vienne, ne centralisent pas, comme les archives d'État à Berlin, tous les documents d'état; elles ne renferment que les papiers relatifs à la famille impériale, à l'administration générale de l'Empire, et aux relations extérieures : ce sont, à proprement parler, des archives diplomatiques, dépendant du ministère de la Maison impériale et des affaires étrangères, et très facilement accessibles. A côté d'elles existent dans la capitale des dépôts moins importants, mais cependant d'intérêt général et public, aux ministères de la guerre[2], des finances, de l'intérieur, à la direction de l'artillerie et du génie, à l'institut militaire géographique, et à la lieutenance du gouvernement

1. Tiré à part sous ce titre : *Ueber Archive in Ungarn ; Ein Führer durch ungarlændische und siebenbürgische Archive* (Hermannstadt, 1891, in-8°).
2. Nous en parlerons plus loin, p. 652.

de la province de Basse-Autriche.

A notre point de vue spécial, les archives diplomatiques de Vienne nous intéressent doublement : à cause du chartrier de la maison ducale de Lorraine (depuis le XVIe siècle) qui s'y trouve compris[1], et à cause des nombreuses relations de tout ordre qu'a eues notre pays avec l'Empire et l'Autriche depuis le commencement du XVe siècle ; il ne faut guère espérer, en effet, en retrouver de traces antérieures à cette époque dans le dépôt tel qu'il est constitué aujourd'hui et tel qu'il existe, avec d'ailleurs des modifications[2], depuis le règne de l'empereur Charles VI (1749), bien que les pièces (en copie tout au moins) remontent beaucoup plus haut. On trouvera surtout des documents pour les règnes de Maximilien Ier, de Charles-Quint, de Ferdinand II, de Ferdinand III, de Léopold, de Charles VI, de Marie-Thérèse et de Joseph II. Les instructions données aux ambassadeurs en France ne commencent qu'en 1654; les relations des envoyés en mission auprès des différentes cours d'Europe remontent à 1546. Une collection importante pour la période des guerres de la Révolution et de l'Empire, au point de vue militaire et diplomatique, forme une série spéciale, de 1789 à 1815. — Cf. G. Wolf, *Geschichte der k. k. Archive in Wien* (Wien, 1871, in-8°); — et L.-P. Gachard, *Liste des documents concernant le duché de Luxembourg qui existent dans la trésorerie des chartes à Vienne*, Bruxelles, 1864, in-8° (extr. du *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 3e série, VI). — INV. PUBL. : Il existe seulement un utile catalogue des cartulaires et manuscrits que possèdent les Archives d'État, où ils forment une série spéciale; l'auteur est E. von Böhm, *Die Handschriften des k. k. Haus-Hof-und Staatsarchivs* (Wien, 1873, in-8°), et supplément (Wien, 1874, in-8°). — Sur la collection de sceaux qui s'y trouvent réunis et conservés, voy. un article de J. von Schlosser dans les *Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung*, XII (1891), pp. 297-304. — INV. MSS. : Il existe des inventaires anciens, soit sur registres, soit sur fiches, qui sont classés les uns par matières, les

1. Dans le *fonds Lorraine* de la Bibliothèque nationale, ms. n° 496, ff. 268-287, il existe un « état des titres et papiers retirés tant du trésor des Chartes de Lorraine à Nancy que des greffes du bureau du Conseil, Bureau des finances et autres de Lunéville », qui ont été emportés à Vienne en 1737 et y sont encore.

2. La principale consiste en remise de pièces provenant de la secrétairerie d'État de l'Empire à Bruxelles, qui ont été restituées en assez grand nombre aux archives générales du royaume de Belgique (voyez plus loin, p. 658).

autres par ordre chronologique; les archivistes les utilisent avec profit, mais les travailleurs ne sont admis à s'en servir qu'à titre exceptionnel. — Doc. publ. : L. Neumann, *Recueil des traités et conventions conclus par l'Autriche avec les puissances étrangères depuis 1763 jusqu'à nos jours*, Leipzig, 1856-1889, 17 vol. in-8°; — P. Georgisch, *Regesta chronologico-diplomatica*, Frankfurt, 1740-1744, 4 vol. in-fol.; — Jos. Chmel, *Geschichte Kaiser Friedrich's IV*, Hamburg, 1840-1843, 2 vol. in-4°; — le même, *Materialien zur œsterreichischen Geschichte*, Wien, 1832-1840, 2 vol. in-4°; — J.-G. Lünig, *Das deutsche Reichs-Archiv*, Leipzig, 1710-1722, 24 vol. in-fol.; — *Fontes rerum austriacarum, Oesterreichische Geschichtsquellen*, Diplomata et acta, Wien, 1849-1879, 42 vol. in-4°, — Dr J. Lampel, *Herzog Friedrich IV, Politik gegen Frankreich und Böhmen* (1430-1437), Innsbruck, 1887, in-8°; — Dr L. Wardmund, *Das Ausschliessungs-Recht der katholischen Staaten, Oesterreich, Frankreich und Spanien bei den Papstwahlen*, Wien, 1890, in-8°; — Alf. von Arneth, *Geschichte Maria Theresia's*, Wien, 1862-1870, 4 vol. in-8°; — le même, *Prinz Eugen von Savoyen, nach den handschriftlichen Quellen der kaiserlichen Archive* (1663-1736), Wien, 1864, 3 vol. in-8°; — le même, *Maria Theresa und Marie-Antoinette, ihr Briefwechsel*, Wien, 1866, in-8°; — le même, *Marie Antoinette, Josef II und Leopold II, ihr Briefwechsel*, Wien, 1866, in-8°; — le même, *Joseph II und Katarina von Russland, ihr Briefwechsel*, Wien, 1869, in-8°; — le même, *Joseph II und Leopold von Toscana, ihr Briefwechsel* (1781-1790), Wien, 1872, 2 vol. in-8°; — le même, *Beaumarchais und Sonnenfels*, Wien, 1868, in-8°; — Alfr. von Vivenot, *Thugut, Clerfait und Wurmser* (1764-1797), Wien, 1869, in-8°; — Alf. d'Arneth et A. Geffroy, *Marie-Antoinette, reine de France; sa correspondance avec Marie-Thérèse, accompagnée des rapports secrets adressés par le comte de Mercy-Argenteau à l'Impératrice*, 2e édon, Paris, 1874, 3 vol. in-8°; — Alf. d'Arneth et J. Flammermont, *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'empereur Joseph II et le prince de Kaunitz*, Paris, 1889-1891, 2 vol. in-8° (Collon des Doc. inédits); — S. Brunner, *Correspondances intimes de l'empereur Joseph II avec son ami le comte de Cobenzl et son premier ministre le prince de Kaunitz*, Mayence et Paris, 1871, in-8°; — H. von Zeissberg, *Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Oesterreichs während der französischen Revolutionskriege* (1793), Wien, 1882, in-8°; — le

même, dans les *Sitzungsberichte der k. Akamedie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse*, CXXIV (1891); — André Michel, *Correspondance inédite de Mallet du Pan avec la cour de Vienne* (1794-1798), Paris, 1884, 2 vol. in-8°; — H. Schlitter, *Kaiser Franz I und die Napeoloniden*, Wien, 1888, in-8° ; — H. Schlitter et J. Saint-Cère, *Napoléon à Sainte-Hélène, rapports officiels du baron Sturmer, commissaire du gouvernement autrichien*, Paris, 1888, in-18 ; — C. von Klinkowström, *Aus der alten Registratur der Staatskanzlei, Briefe politischen Inhalts von und an Friedrich von Gentz aus den Jahren 1799-1827*, Wien, 1870, in-8°; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, II, pp. 81-83. — MM. Roullier et de Györy ont préparé, pour être ultérieurement publié, le recueil des Instructions données par l'Empereur d'Autriche à ses ambassasadeurs en France depuis la paix de Westphalie jusqu'à la Révolution française [1].

Budapest. — On a réuni à Bude, à l'Országhaz (Uri utcza), depuis 1875, les archives nationales de Hongrie, de Transylvanie, de Croatie et du gouvernement de Fiume. C'est donc un très vaste dépôt, bien organisé, mais d'un intérêt médiocre pour nous. Les renseignements que l'on y trouvera sur les relations diplomatiques des Mathias Corvin, des Jean Hunyad, des Bathori, des Rakóczi et des Bethlen Gabor avec les rois de France seront rares : on sera plus heureux si l'on veut étudier l'influence française en Hongrie au temps de la domination des princes de la maison d'Anjou, notamment de Charobert (1308-1341) qui importa avec lui, dans son nouveau domaine, beaucoup des habitudes et des traditions françaises. — Cf. *Lois et règlements en vigueur jusqu'à ce jour concernant les archives du royaume de Hongrie*, Budapest, 1884, in-8°; — Fr. Zimmermann, *op. cit.*, pp. 22-43 ; — et le *Századok*, revue mensuelle, 1889, pp. 515-521. — Une salle est consacrée à l'exposition de documents précieux pour lesquels il a été publié un catalogue :

1. Ont encore utilisé ces archives M. le comte de Pange pour ses travaux sur l'histoire de Lorraine, M. G. Fagniez sur le père Joseph, et M. J. du Hamel de Breuïl pour son mémoire sur le *Testament politique de Charles V de Lorraine*, publié en 1892 par la *Revue historique*

2. M. J. Flammermont, qui a exploré à Vienne, comme à Berlin, les dépêches des ambassadeurs accrédités en France, dont la série régulière commence en 1715, publiera à ce sujet un prochain rapport dans les *Archives des missions*.

3. Cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1884, p. 699.

A magyar királyi Országos Levéltárban közszemlére kitett okleveleknek Jegyzéke, Budapest, 1882, in-8°. — La collection des sceaux (pecsétje), objet de grands soins, est mieux connue depuis la publication d'un répertoire rédigé par le Dr Czánky : *A magyar Királyi Országos Levéltár diplomatikai osztályában örzött Pecsétek mutatója*, Budapest, 1889, in-4° et pl. — INV. MSS. : Il y a beaucoup d'inventaires manuscrits, anciens et modernes, chronologiques ou analytiques, qui ne sont mis à la disposition du public qu'avec la permission de l'archiviste général du royaume. — DOC. PUBL. : *Codex diplomaticus patrius hungaricus*, Raab et Budapest, 1861-1880, 7 vol. in-4° ; — Em. Nagy, *Codex diplomaticus Hungaricus andegavensis*, Budapest, 1878-1887, 5 vol. in-4° ; — A. Gindely, *Diplomatarium zur Geschichte Bethlen Gabors*, Budapest, 1890, in-4° ; — W. Fraknoï, *Mathias Corvinus König von Ungarn*, Freiburg in Brisgau, 1891, in-8° [1] ; — *Századok*, passim.

Prague. — Les archives d'État du pays tchèque, conservées à Prague, sont surtout administratives et n'ont point d'importance historique.

ARCHIVES PROVINCIALES (LANDSCHAFTLICHES ARCHIV)

Graz (Statthalterei). — On y conserve les archives du comté de Méranie, qui comprennent les papiers de l'archiduc Jean et ont été utilisés pour l'histoire de la guerre de 1809 en Styrie par H. von Zwiedineck-Suedenhorst (cf. *Beitræge zur Kunde steiermærkischer Geschichtsquellen*, XXIII (1891).

Innsbruck (Statthalterei). — Ce dépôt, important et bien ordonné, est surtout utile à consulter pour l'histoire politique des règnes de Sigismond d'Autriche et de Maximilien Ier ; leurs relations extérieures ont laissé des traces dans deux séries considérables intitulées *Schatz-archiv* et *Pest-archiv*. Cf. un article de l'archiviste Dr von Schönherr dans les *Mittheilungen der k. k. Central-Commission für Kunst und historische Denkmale*, X (1884), pp. 63-71, et un autre dans l'*Archivalische Zeitschrift*, XI (1886), pp. 94-141. — DOC. PUBL. : *Beitræge zur vaterlandischen Geschichte*, *herausg. von der Historischen und Antiquarischen Gesellschaft zu Basel*, III (1890), pp. 315-380.

Klagenfurt. — Quelques-uns des documents relatifs à l'époque de Napoléon Ier, que possèdent les archives de cette localité, viennent

1. L'édition originale, en langue hongroise, a paru en 1891 à Budapest.

d'être utilisés par J. Hamberger, *Die französische Invasion in Kaernten im Jahre 1809*, Klagenfurt, 1892, in-8°.

Laibach. — Archives très importantes à consulter pour la période française (règne de Napoléon Ier) et encore totalement inexplorées.

Salzbourg. — On y conserve un certain nombre de lettres, ordres du jour, réquisitions émanant des généraux Moreau, Lecourbe, Decaen, Gudin, Lahorie, Arnaud, Fririon, Marchandin, Dessolle, Thierry, Grenier, et quelques documents sur les émigrés de l'époque révolutionnaire. — Doc. publ. : Haeberlin, *Staats-Archiv* (*Salzburgische Kriegsteuerverordnungen*), Helmstedt et Leipzig, 1801, in-12; — J.-T. Zauner, *Beytraege zur Geschichte des Aufenthaltes der Franzosen in Salzburgischen und in den angränzenden Gegenden*, Salzburg, 1801-1802, 3 vol. in-12.

ARCHIVES MUNICIPALES ET ARCHIVES DIVERSES

Cracovie (Krakow). — Dépôt municipal considérable, qui a déjà fait l'objet de plusieurs publications importantes, de la part de l'Académie des sciences de cette ville. — La corporation des orfèvres de Cracovie a conservé ses archives propres, où l'on a signalé quelques noms d'artistes français; cf. L. Lepszy, *Emalijerstwo Krakowskie w XVI i XVII wieku, przyczynek do historyi sztuki*, Krakow, 1889, in-4°.

Au Musée Czartorisky, propriété particulière des princes de ce nom, quelques pièces intéressant la France.

Pisino. — Quelques documents sur la domination française en Dalmatie.

Prague. — C'est bien plutôt à la Bibliothèque de l'Université (*K. K. Universitätsbibliothek*) et au Musée tchèque (*Böhmisches Museum*), que dans les archives de l'État, que l'on aura chance de rencontrer des documents propres à éclairer une période de l'histoire diplomatique de ce pays.

Raguse (Bezirkshauptmannschaft). — Les archives diplomatiques de l'ancienne république de Raguse remontent au règne du roi de France Louis XII, et possèdent des lettres de rois de France depuis cette époque. Elles sont intéressantes pour l'histoire des îles Ioniennes sous le Directoire et sous l'Empire, et contiennent des documents relatifs aux périodes de gouvernement des généraux Molitor, Lauriston, Clauzel (avec Bruère d'Hérivaux) et Garagnin,

Spittal an der Drau. — Archives des comtes Portia, importantes et remontant au XIIe siècle. — DOC. PUBL. : L. von Beckh-Widmannstetter, *Lettres de la duchesse Marie-Anne-Christine de Bavière, dauphine de France*, dans la *Zeitschrift für deutsche Kulturgeschichte*, neue Folge, I(1890).

Trau. — Le chartrier des Garagnin est conservé encore dans la famille.

Trento. — Documents intéressants pour la période de l'occupation française (1796-1803), signalés en 1887 dans l'*Archivio Trentino.*

Trieste. — Documents sur l'Istrie ; ceux de la partie moderne sont encore peu classés et n'ont pas été utilisés.

Vienne. — Une mention spéciale doit être réservée aux archives du ministre de la guerre de l'Empire (k. k. Kriegs-Archiv), communiquées sans trop de difficultés avec l'autorisation du colonel qui en a la direction. Elles remontent aux dernières années du XVe siècle et offrent un véritable intérêt historique ; les correspondances militaires, les cartes et plans forment des collections considérables. Cf. G. Wolf, *Geschichte der k. k. Archive in Wien* (Wien, 1871, in-8°), pp. 166-178 ; et *Das k. k. Kriegs-archiv, Geschichte und Monographie* (Wien, 1878, in-8°). — INV. MS., sommaire et complet, par ordre chronologique, que tout demandeur peut utiliser. — DOC. PUBL. : *Oesterreichs Kriege seit dem Jahre 1495* (Wien, 1874, in-8°) ; — Ludw. Matuschka, *Feldzüge des Prinzen Eugen von Savoyen*, t. I à XVII (Wien, 1876-1891, 17 vol. in-8°) [1] ; — Ad. Beer, *Zehn Jahre œsterreichischer Politik, 1801-1810* (Leipzig, 1876, in-8°) ; — *Der Krieg in Italien, 1859* (Wien, 1872-1876, 3 vol. in-8°) ; *Mittheilungen des k. und k. Kriegs-Archivs, Abtheilung für Kriegsgeschichte*, neue Folge, t. I à VI [2].

L'Ordre teutonique possède à **Vienne** le fonds considérable de ses archives (Ordens-Centralarchiv). Cf. P.-L. Gachard, *Note sur les archives de l'ordre Teutonique à Vienne*, Bruxelles, 1864, in-8° (extr. du *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 3e série, VI). — DOC. PUBL. : Ed. G. von Pettenegg, *Die Urkunden des Deutsch-Ordens Centralarchives zu Wien*, I (1170-1809), Prag,

1. Cette publication est traduite en italien.

2. Dans le tome V (1891), notamment, voir des documents publiés par Hausenblas sur l'armée autrichienne en Champagne pendant la campagne de 1792.

1887, in-8° ; — L. Nedopil, *Deutsche Adelsproben aus dem Deutschen Ordens-Centralarchive*, Wien, 1868, 3 vol. in-8°.

Les très importantes archives de la famille de Schwarzenberg sont également conservées à **Vienne**, en partie du moins, par les soins du prince actuel; elles commencent au XIVe siècle et sont inventoriées. Cf. *Die Archive des fürstlichen Hauses Schwarzenberg, Beitræge zur Geschichte und Statistik derselben* (Wien, 1873, in-8°).

Wittingau. — Cf. J. Vesely, *Erinnerung an das Archiv zu Wittingau* (Prag, 1871, in-8°). Cette brochure signale dans ce dépôt des lettres du prince de Condé (1666), des généraux Moreau (1800) et Berthier (1805).

Zara. — On y a centralisé les archives de Zara, de Spalato et de Cattaro. La série des protocoles existe pour toute la période de l'occupation française. Cf. C. F. Bianchi, *Fasti di Zara religioso-politico-civili dall' anno 1184 Cr. fino all' anno 1888* (Zara, 1888, in-8°).

On signale encore les chartriers des princes Lobkowitz, à **Roudnice** ; des Piccolomini, à **Nakod**; des Dietrichstein, à **Nikoulov** [1] ; des Lubartowicz-Sanguszko, à **Slawuta** [2] ; des Rohan, à **Sichrow** [3], comme présentant pour l'histoire diplomatique et militaire de l'Europe entière des ressources très appréciables. — Dans des archives de famille ont été trouvés les documents qui constituent la publication anonyme suivante : *Correspondance de Marie-Louise* (*1799-1847*), *lettres inédites et intimes à la comtesse de Colloredo et à Mlle de Pontet*, *comtesse de Crenneville* (Wien, 1887, in-8°).

1. Ou Nickolsburg (Moravie).
2. Cf. *Archiwum ksiazat Lubartowiezon-Sanguskon Slavucie*, par Radziminski et Skobielski, I (1366-1506), Leopol, 1887, in-4°.
3. MM. Mention et Rott ont proposé, en 1885, au Comité des travaux historiques, la publication des dépêches et papiers politiques du duc Henri de Rohan dont une partie y est conservée.

CHAPITRE III

BELGIQUE

L'organisation des archives en Belgique, qui date du 6 brumaire an V, a été en grande partie inspirée par l'organisation des archives françaises; à l'époque de l'autonomie (1831), on n'a donc pas eu à innover, mais seulement à continuer un état de choses existant antérieurement. Elles sont aujourd'hui régies par les arrêtés royaux des 21 avril 1864 et 27 février 1878. L'accès en est généralement facile, et bien qu'il n'existe dans le royaume aucune école préparatoire d'archivistes, bien que les méthodes d'application diffèrent et manquent souvent d'unité, la classification et la direction ne s'en trouvent pas moins confiées à des conservateurs qui joignent à l'érudition une parfaite connaissance de leur dépôt et une complaisance sans égale. Partout les inventaires manuscrits sont mis à la disposition des travailleurs; les inventaires déjà imprimés sont du reste nombreux; et toutes facilités sont données pour faire connaître les richesses des nombreux dépôts publics de ce pays.

On est en droit de s'étonner que, dans une région si voisine de la France, qui a avec elle tant d'affinités et de relations historiques, les archives n'aient jamais fait l'objet d'une exploration systématique, ordonnée par le Gouvernement français; car on ne peut guère donner ce nom aux pages que E. Boutaric a publiées (*Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2e série, II, 1865, pp. 231-2), à la suite de la mission très spéciale qui lui avait été accordée, sous le titre de « Rapport sur une mission en Belgique à l'effet de rechercher les documents relatifs à l'histoire de France au moyen âge ». Le titre

de l'article est beaucoup trop pompeux pour le contenu, et l'on serait singulièrement mis dans l'erreur si l'on considérait ce rapport comme complet et définitif.

La Belgique possède un dépôt de l'État, à Bruxelles, sous le titre d'*Archives générales du royaume*, récemment installé avec soin dans les anciennes salles du Musée d'histoire naturelle (à droite des bâtiments affectés à la Bibliothèque royale); elles sont confiées à un archiviste général, fonctionnaire dépendant du Ministre de l'intérieur, et les titulaires ont été depuis 1831 L. P. Gachard et M. Ch. Piot, actuellement en fonctions.

Les *Archives de l'État dans les provinces* ressortissent aux archives générales du royaume comme à leur centre commun, et renferment les documents antérieurs à la Révolution française. Ces dépôts sont au nombre de huit : Arlon, Bruges, Gand, Hasselt, Liége, Mons, Namur, Tournai. Il n'y a pas d'archives d'État dans la province d'Anvers; les documents qui auraient dû les constituer sont déposés aux archives générales du royaume et dans les archives provinciales d'Anvers.

Les *Archives provinciales*, correspondant aux périodes révolutionnaire et moderne, sont instituées sous la surveillance du gouverneur provincial, et placées tantôt dans l'hôtel de son administration, tantôt dans le même local que les archives de l'État; suivant les cas, elles sont confiées au greffier provincial, ou à l'archiviste de l'État. Il y en a autant de dépôts qu'il y a de provinces dans le royaume. Il n'existe aucun règlement spécial pour la communication des pièces qu'ils renferment, et le classement et l'inventaire n'ont pas été commencés partout.

Les *Archives communales* sont en général fort riches [1], et dans beaucoup de localités un fonctionnaire spécial est chargé de leur conservation; son autorisation suffit pour qu'il soit possible d'y travailler. Elles dépendent uniquement du bourgmestre, et peuvent

1. Sur l'état civil et les registres paroissiaux en Belgique, voy. baron de Reiffenberg, *Essai sur la statistique ancienne de la Belgique*, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, in-4°, t. IX, pp. 31 et suiv.; — L. Gilliodts-Van Severen, *Inventaire des archives de la ville de Bruges*, t. I, Introduction, pp. 292-330; — P. Claessens, *Des paroisses dans l'ancienne Belgique*, dans la *Revue catholique de Louvain*, 1879, t. II, pp. 443 et suiv.; — et Th. Bernier, *Notice sur l'origine et la tenue des anciens registres d'état civil dans la province de Hainaut*, Angre, 1887, in-8° (extr. des *Mémoires de la Soc. des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 4e série, t. IX).

être soumises[1] à des inspections de l'archiviste général du royaume ou de son délégué[2]; les documents qui ne présentent pas un intérêt exclusivement communal peuvent en être distraits pour être placés aux archives de l'État, conformément à la règle qui est appliquée en France, les communes n'ayant aucun droit de propriété sur les titres judiciaires, par exemple.

Les *archives diverses* comprendront les chartriers conservés, comme propriété privée, par les hôpitaux, les évêchés et églises, les corporations, et les familles.

Nous allons examiner successivement ces cinq groupes différents[3].

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME

Les archives générales du royaume, à Bruxelles, forment le dépôt central des archives anciennes d'État : elles constituent un dépôt considérable et bien distribué où les papiers d'intérêt politique général ne le cèdent en rien aux documents d'ordre administratif et judiciaire. Par un arrêté du 18 octobre 1832, fut ordonnée la réunion à ce dépôt des titres de l'Etat conservés jusqu'alors dans les archives des anciens conseils de justice; par un arrêté du 14 décembre 1858, on y versa les archives du grand Conseil de Malines, du Conseil souverain et de l'office fiscal de Brabant; par un arrêté du 15 juin 1863, y furent accumulées les archives des justices seigneuriales et échevinales conservées dans les greffes des tribunaux de première instance à Bruxelles, Louvain et Nivelles. En 1856 et depuis cette époque, le gouvernement autrichien a restitué en maintes occasions des lots considérables de papiers transportés à Vienne en 1794, intéressant uniquement l'histoire de Belgique et des plus précieux. En 1862, les archives de la province de Westphalie, à Münster, se dessaisirent d'un chartrier de l'ancienne collégiale Saint-Pierre de Louvain qui avait été transporté en Allemagne lors de l'occupation française. Des

1. Quand la localité a moins de 5000 habitants.

2. Ce sont les conservateurs en chef des dépôts des archives de l'État dans les provinces qui inspectent les dépôts communaux : pour le Brabant, c'est par exception M. A. Goovaerts, archiviste-adjoint du royaume.

3. Bibl. : E. Picard et d'Hoffschmidt, dans les *Pandectes belges*, t. IX, v° *Archives*, par Ch. Piot. — [L. P. Gachard], *Tableau synoptique des archives de l'État dans les provinces présenté à M. le Ministre de l'Intérieur*, Bruxelles, 1876, in-4°.

accroissements sont encore survenus à l'aide de dons généreux, d'acquisitions et d'échanges avec les archives de La Haye, de Lille, de Maëstricht, et avec la Bibliothèque nationale de Paris : on trouvera à ce sujet les documents les plus précis dans le travail de P.-L. Gachard, *Rapport à M. Alph. Vandenpeereboom, ministre de l'Intérieur, sur l'administration des archives générales du royaume depuis 1831 et sur la situation de cet établissement* (Bruxelles, 1866, in-8°).

Actuellement, les archives générales du royaume se distinguent en trois sections qui comprennent les fonds suivants :

La première : Trésorerie des chartes des comtes et ducs de Luxembourg ; — Conseil d'État ; — Conseil privé ; — Conseil des finances ; — Conseil du gouvernement général établi en 1787 ; — Secrétairerie d'État et de guerre ; — Jointe des terres contestées, des monnaies, des amortissements, des administrations, du pays conquis sur la France en 1793 ; — Comités de la caisse de religion, du séquestre des biens du clergé français ; — Commission royale établie à Luxembourg en 1790; — Chancellerie aulique des Pays-Bas à Vienne ; — Ancienne université de Louvain ; — États de Brabant ; — Administration centrale du département de la Dyle ; — Correspondance du commissaire du directoire exécutif Bouteville envoyé au Pays-Bas par ordre de la République française ; — Préfecture de la Dyle ; — Cartes et plans ; — Archives ecclésiastiques ; — Papiers saisis et d'émigrés.

La deuxième : Trésorerie des chartes des ducs de Brabant ; — Trésorerie des chartes des comtes de Namur ; — Trésorerie des chartes des chambres des comptes de Brabant et de Flandre ; — Papiers d'État et de l'audience ; — Chambres des comptes de Brabant, de Flandre et de Gueldre ; — Papiers des officiers comptables émigrés en 1794 ; — Comptabilité de la maison du prince Charles de Lorraine ; — Gouvernement provisoire et régence de la Belgique ; — Chartes des villes de Léau et de Vilvorde ; — Corps de métiers de Bruxelles ; — Cartulaires et manuscrits [1] ;

1. Nous croyons utile de donner quelques détails sur ce fonds des *Cartulaires et Manuscrits*, très important par le nombre, très précieux par son contenu, et dont aucun inventaire n'a encore été publié. Nous signalerons surtout à nos lecteurs les volumes suivants : 2-4. Cartulaires du duché de Brabant ; — 7. Cartulaire de Flandre de 1192 à 1328 (acheté à Paris) ; — 9. Cartulaire de Flandre des xve et xvie siècles ; — 9a Cartulaire des comtes de Hainaut ; — 12 et 12bis. Cartulaire de Hainaut, Zélande et Frise ; — 12a. Cartulaire des villes de Hollande ;

— Documents provenant des bureaux des domaines et de l'enregistrement.

— 13. Cartulaire du pays de Liége ; — 13bis. Cartulaire de Looz et Chiny ; — 14. Cartulaire de Luxembourg ; — 15. Cartulaire de Namur ; — 16. Cartulaire de Namur et Liége ; — 22. Répertoire des documents contenus dans le « Codex Stabuleto-Malmundariensis » ; — 22a à 22t. Registres de la chambre des comptes de 1254 à 1599 ; — 28 à 33bis. Cartulaires de la ville de Bruxelles ; — 34bis. Cartulaire de Léau ; — 35. Cartulaire de Vilvorde ; — 36. Cartulaires des villes de Flandre ; — 38 à 41. Cartulaires de Saint-Trond ; — 43. Cartulaire de Hal ; — 43a. Cartulaire de Hollande et Zélande ; — 44. Cartulaire de Luxembourg ; — 52, 53, 57. Cartulaires de l'évêché de Tournai ; — 59. Cartulaire de l'évêché de Cambrai ; — 84. Inventaire des archives de l'abbaye de Gembloux (1241-1743) ; — 91c. Cartulaire de l'abbaye Saint-Nicolas de Furnes ; — 95a. Cartulaire de l'abbaye d'Hasnon près Valenciennes ; — 119 à 132. Cartulaires de Saint-Martin de Tournai ; — 149a. Cartulaire des Trinitaires de Lens ; — 174. Lettres missives du XVe siècle (copies) ; — 175. Relations de Maximilien d'Autriche avec les Flamands ; — 175bis. Lettres missives du XVIe siècle ; — 175 6-7. Pièces tirées des archives de Lille pour les années 1506-1508 (copies) ; — 175ab. Lettres des Lalaing ; — 177-178. Mémoires de Dom Berthod sur les manuscrits de Granvelle ; — 179. Correspondances du XVIe siècle (onze volumes) ; — 187bis et 187ter. Correspondance de Philippe II et d'Emmanuel-Philibert (1557-1558) ; — 189. Lettres de l'ambassadeur en France à la duchesse de Parme (1559-1560) ; — 190. Lettres de l'ambassadeur Chantonnay à la même (1559) ; — 191 à 200. Correspondances du XVIe siècle ; — 230. Lettres de Louis XIV au procureur général du Palatinat (1713-1714) ; — 231 et 233. Correspondance de P. M. Nény, gouverneur des Pays-Bas autrichiens (1714-1718) ; — 262-263. Correspondance du ministre de France à Bruxelles (1780-1790) ; — 263c à 263h. Lettres diverses relatives à la révolution brabançonne (1790-1791) ; — 264-265. Copies de lettres d'anoblissements (1424-1650) ; — 267. Érections de terres (1470-1670) ; — 268 à 272. Recueils de lettres patentes (1474-1685) ; — 274. Ordonnances et mandements des XVe et XVIe siècles ; — 274. Ordonnances et règlements sur le Brabant (1474-1547) ; — 277. Formulaire de lettres missives et autres (1520-1530) ; — 291. Coutumes d'Artois ; — 302. Dialogue des conférences de Calais (1521) ; — 303. Conventions pour les limites de la Bourgogne sous Louis XIII ; — 304. Conférences de Saint-Omer (1661) ; — 306 à 308. Journal des conférences de Ryswick (1697) ; — 309. Négociations du traité de la Barrière (1715) ; — 310 à 311. Journal des conférences de Lille (1716) ; — 311a à 311c. Documents sur le congrès de Soissons (1723-1730) ; — 314. Conférences franco-allemandes relatives à la Lorraine (1736-1740) ; — 327 à 380. Résolutions et actes divers des États Généraux (1557-1678) ; — 383 à 385. Varia (1260-1770) ; — 387a. Beneficia diocesis Cameracensis ; — 387ab. Taxaciones beneficiorum decanatus Cameracensis ; — 391ab. Recueil de pièces des XVe et XVIe siècles ; — 392. Cartulaire de Mortagne (1546) ; — 394. Documents sur la France pour le XVIe siècle ; — 405. Recueil de documents sur l'Artois ; — 413. Procès entre les archiducs Albert et Isabelle, et le prince de Würtemberg, comte de Montbéliard, au sujet de la souveraineté d'Héricourt, Chatelot et Blamont (1613) ; — 413a. Documents sur l'ordre de l'Oratoire en France ; — 413e. Coutumes de la châtellenie de Cassel ; — 418. Avis

La troisième : Grand conseil de Malines ; — Conseil souverain de Brabant; — Conseil souverain de Gueldre; — Cours féodales de Brabant, de Gueldre et de Malines; — Notariat général de Brabant; — Greffes scabinaux et féodaux des arrondissements de Bruxelles, de Louvain et de Nivelles ; — Tribunal de la foresterie; — Tribunal de l'amirauté à Anvers; — Chambre suprême pour les affaires de douanes; — Chambres des tonlieux de Bruxelles, de Louvain, de Tirlemont et de Vilvorde; — Tribunal aulique; — Officialités ou cours spirituelles de Bruxelles et de Nivelles.

A ces quelques renseignements généraux, nous ajouterons des détails plus précis sur les correspondances politiques et diplomatiques qui forment aux archives du royaume de Belgique, en une série de recueils reliés, une magnifique collection de documents historiques de premier ordre.

1° La correspondance des gouverneurs généraux avec les gouverneurs de provinces et les magistrats de villes, notamment les

donné sur faits de guerre par Philippe, duc de Clèves; — 424a. Registre des maisons de l'Oratoire en pays wallon (1674); — 442 à 455. Papiers et archives de messire Ferdinand de Boischot (XVIIe siècle); — 456 à 540. Papiers du président Roose (XVIIe siècle); — 541 à 562. Papiers de Richard Routard, secrétaire du conseil privé (XVIIe siècle); — 563 à 594. Papiers du sieur de Pape, autre secrétaire du Conseil privé (XVIIe siècle); — 595 à 650. Recueil de documents historiques et politiques formé par le chevalier Hetzler; — 651 à 671. Recueils de pièces sur Namur; — 731 à 753b. Obituaires et nécrologes; — 664. Chronique de Caudenberg (XVe siècle); — 776a. Fragment de chronique à partir de 1462; — 794. Relation des évènements survenus de 1472 à 1476; — 796a. Recueil de plusieurs choses advenues en l'an 1473; — 805. Documents divers sur Tunis; — 891. Mémoire sur les grands baillis du pays de Waes, du XIIIe au XVIIIe siècle; — 892. Histoire du Conseil de Flandre établi à Lille (1385-1772); — 895 et 896. Mémoires sur la Flandre française; — 897 à 901. Mémoires sur le Hainaut; — 949a. Chronique du comté de Saint-Pol; — 949b. Extraits d'une chronique de l'histoire de Flandre (610-1130); — 955. Relazione di Francia dell' ecc. sig. Car. Morosini (1655); — 956. État de la France sous Louis XIV; — 957 à 960. Journaux de campagnes et de voyages du XVIIIe siècle; — 962b. Liste des prêtres déportés pendant la Révolution française; — 974 à 1073. Inventaires de collections qui n'existent pas aux Archives du royaume de Belgique; — 1044. Inventaire des cartulaires de la ville d'Ypres; — 1047 à 1049. Inventaire des archives de Gueldre; — 1050 à 1054. Inventaire des archives de la Toison d'or (à partir de 1420); — 1056 à 1064. Inventaire des archives de l'abbaye de Stavelot (depuis 1308); — *Supplément*, 98-99. Recueil de lettres adressées au magistrat de Valenciennes et actes concernant cette ville (1560-1583); — 107. Cartulaire de Philippe le Bel (1310-1311); — 263^4 à 263^{17}. Papiers politiques et lettres de Van der Noot, de Van Eupen, du général van der Meersch et de l'avocat Brugman (1787-1815).

lettres écrites par Adrien de Croÿ, gouverneur de Flandre et d'Artois (1542-1548), la correspondance d'Artois, Lille et Tournai (1556-1572), et celle de Cambrai (1556-1572);

2° La correspondance des gouverneurs généraux avec différents personnages, entre autres celles du duc de Savoie, du duc d'Albe (1555-1572), les lettres adressées à Pierre-Ernest de Mansfelt, envoyé en Flandre (1569-1570);

3° Les dépêches concernant la réconciliation des provinces wallonnes (1578-1580), et les papiers saisis sur le sieur Charretier, secrétaire du duc d'Anjou (1583);

4° Les négociations diplomatiques de France, comprenant les instructions données aux ambassadeurs (1541-1620), la correspondance avec les ambassadeurs (1535-1635), les pièces relatives à l'exécution du traité de Cateau-Cambrésis au sujet des limites du Luxembourg (1564), l'ambassade du prince de Ligne en France (1616), l'avis et correspondance secrète de France (1626-1630);

5° Les négociations diplomatiques d'Angleterre (1518-1615);

6° Les négociations diplomatiques de Rome (1582-1632);

7° Les lettres et documents relatifs aux affaires politiques et religieuses de l'Allemagne sous le règne de Charles-Quint, sous le gouvernement du duc d'Albe, sous le règne des archiducs Albert et Isabelle, sous le gouvernement du cardinal-infant Ferdinand;

8° Les correspondances des gouverneurs généraux des Pays-Bas avec les rois d'Espagne pendant tout le XVIIe siècle;

9° Les correspondances des gouverneurs généraux des Pays-Bas avec les différents ambassadeurs espagnols à l'étranger;

10° Les correspondances diverses du temps de l'empereur Charles VI (1717-1732);

11° Les papiers du baron Deffonseca, ancien ambassadeur à la Cour de France et au Congrès de Soissons, et sa correspondance avec le prince Eugène de Savoie, l'empereur Charles VI et les ministres plénipotentiaires (1712-1732);

12° Les correspondances du comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de Marie-Thérèse pour le gouvernement des Pays-Bas (1753-1763);

13° La correspondance du prince de Kaunitz, chancelier d'État à Vienne, avec le conseil du gouvernement de Bruxelles pendant la révolution brabançonne (1787-1790) et la restauration autrichienne (1790-1793);

14° Les Nouvelles de Hollande, correspondances fort importantes pour l'histoire du XVIIIe siècle.

La correspondance du conseil de Brabant se poursuit sans interruption de 1507 à 1794; les registres du parlement et du grand conseil de Malines commencent en 1470, ceux de la cour féodale de Brabant en 1350; les registres aux actes de l'université de Louvain s'étendent de 1432 à 1788.

Aux Archives du royaume est annexée une importante bibliothèque dont on connaîtra l'importance par le *Catalogue de la bibliothèque des Archives générales du Royaume* (Bruxelles, 1882, 1 vol. in-8°).

INV. PUBL. : *Inventaires des archives de la Belgique, publiés par ordre du Gouvernement*, sous la direction de M. Gachard : *Inventaire des archives des chambres des comptes, précédé d'une notice historique sur ces anciennes institutions*, tome I à V [par MM. P.-L. Gachard et Alex. Pinchart], Bruxelles, 1837-1879, 5 vol. in-fol.; — *Inventaire du notariat général de Brabant et des protocoles qui y ont été réunis, suivi des inventaires des protocoles de notaires de l'ancien duché de Brabant qui sont conservés dans différents dépôts publics, et précédé d'un exposé historique de l'ancienne législation belge sur le notariat*, par L. Galesloot, Bruxelles, 1862, 1 vol. in-fol.; — *Inventaire des archives de la cour féodale de Brabant*, par L. Galesloot, Bruxelles, 1870-1884, 2 vol. in-fol.; — *Inventaire des cartes et plans, manuscrits et gravés, qui sont conservés aux archives générales du royaume*, Bruxelles, 1848, 1 vol. in-fol.; — *Supplément à l'inventaire des cartes et plans; inventaire des archives de la cour féodale du pays de Malines; inventaire des chartes, cartulaires et comptes en rouleaux de la ville de Léau; inventaire des chartes, cartulaires et keures de la ville de Vilvorde*, par Ch. Piot, Bruxelles, 1879, 1 vol. in-fol.; — *Inventaire des chartes des comtes de Namur, anciennement déposées au château de cette ville*, par Ch. Piot, Bruxelles, 1890, 1 vol. in-fol.; — *Inventaire ou table alphabétique des noms de personnes contenus dans les registres aux gages et aux pensions des chambres des comptes* (1582-1726), Bruxelles, 1890, 1 vol. in-fol.

Cf. L.-P. Gachard, *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les anciens comptes des villes et des châtellenies conservés aux archives générales du royaume*, Bruxelles, 1851, in-8°; — le même, *Rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur sur le rassemblement et la mise en ordre des anciens greffes scabinaux, seigneuriaux et féo-*

daux de la province de Brabant, Bruxelles, 1866, in-fol.; — le même, *Notice des comptes en rouleaux conservés aux archives générales du royaume*, Bruxelles, 1854, in-8° (extr. des *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (2e série, VI); — le même, *Notice sur quelques collections d'états de la maison des princes et spécialement sur celle qui est conservée aux archives du royaume*, Bruxelles, 1862, in-8° (*idem*); — le même, *Inventaire des papiers laissés par le cardinal de Granvelle à Madrid en 1586 et inventaire des archives trouvées au palais de Granvelle à Besançon en 1607*, Bruxelles, 1862, in-8° (*idem*, 3e série, IV); — A. Pinchart, *Comptes des monnaies en registres* [1] *qui existent aux archives du royaume*, dans la *Revue numismatique belge*, 1re série, t. V (1849), pp. 165-194, et supplément dans la même *Revue* (1860), pp. 194-200; — et E. Boutaric, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, V (1878), pp. 143-147.

Inv. mss. : Il existe, pour différentes séries des archives, des répertoires ou index onomastiques qui peuvent être utilement consultés; par exemple, dans le fonds de la Chambre des Comptes, on en trouve à la fin ou au commencement de chaque registre aux chartes et lettres patentes, aux placards et ordonnances, aux commissions, aux amortissements, aux légitimations; — dans le fonds du Conseil privé, il y en a pour les registres des décrets de 1725 à 1772, pour les décrets du gouverneur général adressés au conseil de 1738 à 1794, et pour les protocoles des délibérations et résolutions de 1755 à 1794; — dans le fonds du Conseil des finances, pour les registres aux mandements, octrois et commissions de 1730 à 1794, pour les registres des décrets du gouverneur général adressés au conseil de 1753 à 1791, pour les protocoles des délibérations et résolutions de 1754 à 1794; — dans le fonds de la secrétairerie d'État et de guerre, pour les registres des dépêches de souverains de 1716 à 1782, et pour les registres des décrets adressés par le gouverneur général aux conseils de 1717 à 1791; — dans le fonds de la chancellerie des Pays-Bas, pour les registres aux lettres et décrets de 1714 à 1732, pour les registres aux dépêches de 1717 à 1793, pour les registres aux patentes d'office et de noblesse de 1709 à 1794; — pour les registres aux résolutions des États de Brabant, de 1673 à 1794; — pour les registres aux sentences du conseil de Brabant,

1. Il y en a notamment pour Amiens, Arras et Saint-Quentin.

de 1569 seulement à 1794; — pour les registres aux actes de l'Université de Louvain, de 1543 à 1655; — pour les protocoles aux délibérations du comité de sequestre des biens du clergé français.

Doc. publ. : L.-P. Gachard, *Mémoire sur l'ancienne législation des octrois accordés par les souverains des Pays-Bas à des villes et communes de la Belgique pour perception d'impôts*, Bruxelles, 1845, in-8°; — *Liste chronologique des édits et ordonnances des Pays-Bas; règne de Charles-Quint* (1506-1555), Bruxelles, 1885, in-8°; — L.-P. Gachard, *Recueil des ordonnances des Pays-Bas autrichiens*, 3e série (1700-1794), tomes I à VI, Bruxelles, 1860-1884, 6 vol. in-4°; — *Table chronologique des lois et arrêtés contenus dans les onze premiers volumes du recueil des lois françaises publiées dans les départements réunis par la loi du 9 vendémiaire de l'an IV*, Bruxelles, Hayez, an VII, in-4°; — *Bulletin de la Législation française ou table générale et analytique des lois et arrêtés publiés en 21 volumes in-4° dans les neuf départements réunis de la ci-devant Belgique* (prairial an II-floréal an XII)[1], Bruxelles, Tarte, 1806, in-4°; — *Recueil des proclamations et arrêtés des représentants du peuple envoyés près des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, etc., ainsi que des ordonnances, règlements et autres actes du magistrat et autres autorités constituées de la ville et quartier de Bruxelles depuis le 21 messidor, an II de la République*, Bruxelles, Huyghe, ans II et III, 4 vol. in-8°; — *Recueil des lois de la République française concernant la Belgique et pays adjacents, et des proclamations, arrêtés, ordonnances, règlements, etc., des autorités constituées, émanés à Bruxelles depuis l'établissement du Conseil de gouvernement*, Bruxelles, Huyghe, an II-an VIII, 21 vol. in-8°[2]; — *Recueil des lois de la République française et des actes des autorités constituées depuis le régime constitutionnel de l'an VIII*, Bruxelles, Huyghe, an VIII à an XII, 13 vol. in-8°; — *Recueil des lois de la République française, des actes du gouvernement et des autorite constituées depuis l'érection de l'Empire français*, Bruxelles, an XII à 1814, 17 vol. in-8°; — L.-P. Gachard, *Analectes belgiques, ou recueil*

1. Pour plus de détails sur le recueil des lois (de Hayez) dont nous n'indiquons ici que les Tables, on devra se reporter à l'utile *Notice bibliographique sur les recueils des lois publiés en France et en Belgique depuis 1789*, par Ch. Delecourt (Bruxelles, 1838, in-8°).

2. Continuation du recueil de Huyghe, ces volumes forment les tomes V à XXV de la collection, avec quelques différences dans la série des titres.

de pièces inédites, mémoires, notices, faits et anecdotes concernant l'histoire des Pays-Bas, Paris, 1830, in-8°; — le même, *Collection de documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, Bruxelles, 1833-1835, 3 vol. in-8°; — le même, *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint*, Bruxelles, 1846, in-4° (Chroniques belges inédites); — le même, *Correspondance de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange*, Bruxelles, 1847-1866, 6 vol. in-8°; — le même, *Correspondance d'Alexandre Farnèse, prince de Parme, gouverneur général des Pays-Bas, avec Philippe II*, 1re partie (1578-1579), Bruxelles, 1853, in-8°; — le même, *Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II*, Bruxelles, 1855, in-8°; — le même, *Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*, Bruxelles, 1867-1881, 3 vol. in-4°; — le même, *Actes des États Généraux des Pays-Bas* (1576-1580), *notice chronologique et analytique*, Bruxelles, 1861-1866, 2 vol. in-8°; — le même, *Actes des États Généraux de 1600, recueillis et mis en ordre*, Bruxelles, 1849, in-4°; — le même, *Actes des États Généraux de 1632, recueillis et mis en ordre*, Bruxelles, 1853, in-4°; — le même et Ch. Piot, *Collections des voyages des souverains des Pays-Bas*, Bruxelles, 1876-1882, 4 vol. in-4°; — L.-P. Gachard, *Lettres écrites par les souverains des Pays-Bas aux États de ces provinces depuis Philippe II jusqu'à François II* (1559-1794), Bruxelles, 1851, in-8°; — le même, *Documents inédits concernant les troubles de la Belgique sous le règne de l'empereur Charles VI*, Bruxelles, 1838-1839, 2 vol. in-8°; — le même, *Le feld-maréchal prince Charles-Joseph de Ligne, particularités et lettres inédites*, Bruxelles, 1862, in-8°; — le même, *Documents politiques et diplomatiques sur la révolution belge de 1790*, Bruxelles, 1834, in-8°; — le même, *Études et notices historiques concernant l'histoire des Pays-Bas*, Bruxelles, 1890, 3 vol. in-8°; — Baron Kervyn de Lettenhove, *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II*, Bruxelles, 1882-1892, 10 vol. in-4°; — Ch. Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, Bruxelles, 1870-1874, 2 vol. in-4° (Chroniques belges inédites); — le même, *Chroniques de Brabant et de Flandre*, Bruxelles, 1879, 1 vol. in-4°; — E. Poullet et Ch. Piot, *Correspondance du cardinal de Granvelle* (1565-1586), Bruxelles, 1877-1890, 8 vol. in-4° (*idem*); — L. Galesloot, *Le livre des feudataires de Jean III, duc de Brabant*, Bruxelles, 1865, in-8° (*idem*); — P. Henrard, *Henri IV et la princesse de Condé (1609-1610); précis historique suivi de la correspondance*

diplomatique de Pecquius et d'autres documents inédits, 2e édition, Bruxelles, 1885, in-8° ; — Dr K. Lanz, *Correspondenz des Kaisers Karl V* (1513-1556), Leipzig, 1844-1846, 3 vol. in-8°; — Ch. Rahlenbeck, *Metz et Thionville sous Charles-Quint*, Bruxelles, 1880, in-8°; — Ch. Paillard, *Histoire des troubles religieux de Valenciennes* (1560-1567), Bruxelles et Paris, 1874-1876, 4 vol. in-8°; — le même, *Notes et éclaircissements sur l'histoire générale des Pays-Bas et sur l'histoire de Valenciennes au* XVIe *siècle*, Valenciennes, 1879, in-8°; — le même et G. Hérelle, *L'invasion allemande en 1544; fragments d'une histoire militaire et diplomatique de l'expédition de Charles-Quint*, Paris, 1882, in-8° (ext. des *Mémoires de la Soc. des sciences et des arts de Vitry-le-François*, XII); — E. Le Glay, *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du* XVIe *siècle*, Paris, 1845, 2 vol. in-4°; — Comte J. Delaborde, *Éléonore de Roye, princesse de Condé*, Paris, 1876, in-8° ; — le même, *Vie de l'amiral de Coligny*, Paris, 1878-1882, 3 vol. in-8°; — abbé L.-A. Gordière, *Le prieuré de Saint-Amand, de l'ordre des Bénédictins, dépendant de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, situé dans l'ancien diocèse de Noyon*, Compiègne, 1886, in-8°; — A. Pinchart, *Archives des arts, des sciences et des lettres, documents inédits*, Gand, 1860-1881, 3 vol. in-8°; — Ch. Piot, *Rapport à M. le Ministre de l'Intérieur sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794 et restitués en 1815*, Bruxelles, 1883, 1 vol. in-8° ; — le même, *Linguet aux Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, 1878, in-8° ; — le même, *Jean-Henri Maubert de Gouvest à Bruxelles*, Bruxelles, 1879, in-8° ; — le même, *François-Antoine Chévrier en Belgique*, Bruxelles, 1880, in-8°; — le même, *Le sejour de Jean-François de Bastide à Bruxelles*, Bruxelles, 1882, in-8° ; — le même, *Histoire des troubles des Pays-Bas, par Renom de France*, Bruxelles, 1886, 2 vol. in-4° ; — A. Goovaerts, *Antverpiana*, Bruxelles, 1886-1891, 3 broch. in-8° ; — De Burenstam, *Handskrifter i Nederlændska och Belgiska med flere Archiver samlade*, Haag, 1885, in-8° ; — A. Goovaerts et H. Stein, *Le numéro 427 du Musée du Louvre; l'Adoration des Mages, de Rubens, provenant des Annonciades de Bruxelles*, Anvers et Paris, 1886, in-8° (extr. du *Bulletin-Rubens*); — Alex. Pinchart, *Correspondance artistique du comte de Cobenzl*, Bruxelles, 1883, in-8° (extr. des *Comptes rendus de la Commission royale d'histoire*) ; — L. Galesloot, *Madame Deshoulières emprisonnée au château de Vil-*

vorde par ordre du prince de Condé, et son évasion de cette forteresse, Bruxelles, 1866, in-18; — le même, *Procès de François Anneessens, doyen du corps des métiers de Bruxelles au* XVIII[e] *siècle*, Bruxelles, 1862-1863, 2 vol. in-8° (Société de l'histoire de Belgique); — F. Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique, depuis son origine jusqu'à nos jours, d'après des documents inédits*, Bruxelles, 1878-1880, 5 vol. in-8°; — *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XLV (1884), pp. 73-80; — *Congrès des Sociétés savantes, section des Beaux-Arts*, XIV (1890), pp. 747-802, et XV (1891), pp. 526-555; et publications des Sociétés savantes de Bruxelles.

ARCHIVES DE L'ÉTAT DANS LES PROVINCES

Il y a, dans les provinces de Belgique, trois dépôts de première classe : Gand, Liége et Mons; — deux dépôts de deuxième classe, Bruges et Namur; — trois dépôts de troisième classe, Arlon, Hasselt[1] et Tournai. Ce dernier est un dédoublement, puisque Tournai n'est pas chef-lieu de province, mais le gouvernement a autorisé cette ville à conserver, avec ses papiers communaux, les archives des États et du bailliage de Tournaisis, qui constituent un fonds considérable.

L'activité de M. Gachard, qui ne trouvait pas dans les archives générales du royaume un aliment suffisant, l'a amené, à diverses reprises, à s'inquiéter de l'état progressif des archives des provinces; et, tant pour répondre au vœu du ministre que pour donner un nouveau témoignage de son zèle, il publia plusieurs rapports statistiques : le dernier de ces rapports, intitulé : *Tableau synoptique des archives de l'État dans les provinces*, Bruxelles, 1876, in-4° (extr. du *Moniteur belge* du 10 juillet 1876), doit être consulté comme point de départ de toutes les recherches que l'on peut avoir à faire dans l'un ou l'autre des dépôts de l'État; il contient en effet, sommairement, mais exactement, à la date de son apparition, le tableau des fonds dont se compose chacun d'eux, le nombre des registres, cartons, liasses et chartes qui y sont conservés. Le dépôt de Mons est de beaucoup le plus considérable; encore ne renferme-t-il qu'une partie de ce qui devrait régulièrement s'y trouver, le reste étant conservé dans les archives de Tournai.

Des inventaires ont été publiés un peu partout, avec soin; les

1. Le dépôt d'Hasselt a été créé par arrêté du 25 mars 1869.

archivistes de Belgique dressent volontiers des répertoires chronologiques des chartes originales de chaque série; rarement ils ont fourni au public le tableau complet d'un fonds ou l'état descriptif d'une suite de volumes afférant au même sujet, comme on a généralement fait en France.

Gand. — Les principaux fonds sont ceux de la trésorerie des chartes des comtes de Flandre (dep. le XIe siècle), des Etats de Flandre, du Conseil de Flandre (sentences depuis 1369 et correspondance depuis 1370), des châtellenies d'Alost, Audenarde et Gand; des cours féodales d'Alost, Termonde et Gand; des chapitres de Saint-Bavon et Saint-Pierre de Gand; les documents provenant des greffes scabinaux et seigneuriaux, et les protocoles de notaires (env. 1206) forment un grand nombre de registres. — INV. IMPR. : F. H. d'Hoop, *La Flandre orientale et ses anciennes archives; manuel de renseignements*, Alost, 1886, in-8°; — Baron J. de Saint-Génois, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre avant l'avènement des princes de la maison de Bourgogne, autrefois déposées au château de Rupelmonde et conservées aujourd'hui aux archives de la Flandre orientale* (1086 à 1380), Gand, 1843-1846, 1 vol. in-4°; — P. C. Vandermeersch, *Inventaire des cartes et des plans conservés aux archives de la Flandre orientale*, Gand, 1850, 1 vol. in-4°. — INV. MSS. : Les archivistes ont préparé la suite manuscrite de l'inventaire de Saint-Génois, à partir de 1380, et dressé le répertoire chronologique des chartes renfermées dans les principaux fonds ecclésiastiques du dépôt. — DOC. PUBL. : M. J. Wolters, *Recueil des lois, arrêtés et règlements*, etc., *concernant l'administration des eaux et polders de la Flandre orientale*, 3e édition, Gand, 1869-1874, 2 vol. in-8°; — Comte Th. de Limburg-Stirum, *Codex diplomaticus Flandriæ inde anno 1296 ad usque 1325*, Bruges, 1879-1888, 2 vol. in-4°; — le même, *La cour des comtes de Flandre, leurs officiers héréditaires*, tome I, Gand, 1868, in-8°; — A. van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au Mont-Blandin à Gand, depuis sa fondation jusqu'à sa suppression*, Gand, 1868-1871, 2 vol. in-4°; — le même, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon et de la crypte de Saint-Jean à Gand*, Gand, 1855, in-4°; — V. Vander Haeghen, *Het kloster ten Walle en de Abdij van den Groenen Briel; stukken en oorkonden*, Gent, 1888, in-8° (Maatschappij der Vlaamsche Bibliophilen); — H. Duthilloeul, *Douai et Lille au* XIIIe *siècle, d'après les manuscrits originaux*, Douai, 1850,

in-4°; — M. J. Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis, ou recueil et analyse de chartes servant de preuves à l'histoire de l'ancien comté de Looz*, Gand, 1849, in-8°; — Baron Kervyn de Volkaersbeke, *Les missions diplomatiques de Pierre Anchemant* (1492-1506), Gand, 1873, in-8°; — le même et L. Diegerick, *Documents historiques inédits concernant les troubles des Pays-Bas* (1577-1584), Gand, 1848-1849, in-8°; — Alph. Diegerick et P.-L. Müller, *Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas* (1576-1583), Utrecht, 1888-1891, 3 vol. in-8°; — *Messager des sciences historiques*, et *Annales de la Société d'émulation de la Flandre orientale*, passim.

Ces archives sont admirablement conservées et tenues dans l'ancien château-fort bâti au XIIIe siècle sous Gérard dit le Diable, châtelain de Gand (place de l'Évêché, 6); la crypte est un monument archéologique des plus remarquables.

Liége. — Les principaux fonds sont ceux des États du pays de Liége, des États du duché de Limbourg et du pays d'Outre-Meuse, du chapitre cathédral Saint-Lambert de Liége, des couvents de Huy; les papiers des greffes scabinaux et seigneuriaux, ainsi que les protocoles des notaires, sont en très grand nombre; signalons un petit fonds du chapitre noble de Maubeuge. — INV. IMPR. : *Tableau général des différentes collections que renferme le dépôt des archives de l'État dans la province de Liége*, Liége, 1847, in-8°; — J. G. Schoonbroodt, *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint-Lambert à Liége*, Liége, 1863, 1 vol. in-4°; — le même, *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint-Martin à Liége*, Liége, 1871, 1 vol. in-4°; — le même, *Inventaire analytique et chronologique des archives de l'abbaye de Val-Saint-Lambert lez Liége*, tome I (Chartes), Liége, 1875, 1 vol. in-4°. — Cf. P.-L. Gachard, *Notices sur deux collections de documents qui manquent dans les archives de la province de Liége depuis 1794*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (2e série, IV). — DOC. PUBL. : De Louvrex, *Recueil contenant les édits et règlements faits pour le pays de Liége et comté de Looz par les évêques et princes, tant en matière de police que de justice*, etc., par B. Hodin, Liége, 1750-1752, 4 vol. in-fol.; — S. Bormans, *Les seigneuries allodiales du pays de Liége*, Liége, 1867, in-8°; — le même, *Les seigneuries féodales du pays de Liége, table des reliefs*, Liége, 1871, in-8°; — le même, *Table des*

manuscrits généalogiques du héraut d'armes Le Fort, conservés aux archives de l'État à Liége, Liége, 1860-1864, 3 vol. in-8° ; — le même, *Analecta leodiensia*, Liége, 1868, in-8°; — le même, *La chambre aux finances des princes de Liége*; *table des registres aux octrois, rendages, engagères*, Liége, 1865, in-8°; — le même, *Inventaire analytique des cris du perron de Liége* (1487-1612), Tongres, 1870, in-8°; — le même, *Inventaire chronologique des documents contenus dans les paweilhars liégeois*, Bruxelles, 1872, in-8° ; — le même, *Inventaire analytique des conclusions capitulaires du chapitre Saint-Lambert à Liége* (1427-1794), dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* (Louvain), tomes VI et VII (1869-1870); — le même et L. Polain, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 1re série (974-1506), Bruxelles, 1878, in-fol.; 2e série (1507-1684), Bruxelles, 1869-1872, 3 vol. in-fol.; 3e série (1684-1794), Bruxelles, 1855-1860, 2 vol. in-fol.; — Edg. de Marneffe, *La principauté de Liége et des Pays-Bas au* XVIe *siècle*; *correspondances et documents politiques*, Liége, 1888-1892, 3 vol. in-8° ; — Ad. Borgnet, *Histoire de la révolution liégeoise de 1789, d'après des documents inédits*, Liége, 1865, 2 vol. in-8.

Ces archives sont installées avec soin dans une des dépendances de l'ancien palais des évêques de Liége.

Mons. — Les fonds principaux sont le trésor des chartes des comtes de Hainaut, qui va de 1096 à 1647 ; la collection des archives des Etats de Hainaut, qui se subdivise en 126 séries ; le conseil ordinaire de Hainaut, qui remonte à 1360 ; le conseil souverain de Hainaut, le plus considérable, qui remonte à 1200 ; les archives des prévôtés de Mons, Beaumont, Binche, Chimay, Elouges, et des châtellenies de Ath et de Braine-le-Comte, et en partie celles des prévôtés de Bavay, Le Quesnoy, Maubeuge, Valenciennes (prévôté le Comte) et de la châtellenie de Bouchain[1] ; le trésor du chapitre noble de Sainte-Waudru à Mons, et des documents provenant des divers fonds des officialités de Tournai et de Cambrai, des chapitres Saint-Nicolas d'Avesnes, Notre-Dame et Saint-Géry de Cambrai, Notre-Dame de Condé-sur-Escaut, Saint-Géry de Valenciennes, Sainte-Aldegonde et Saint-Quentin de Maubeuge, des abbayes d'Anchin, Hasnon, Hautmont, Liessies, Marchiennes, Maroilles, Saint-Amand, Saint-Jean de Valenciennes, des prieurés d'Aymeries, de Saint-Saulve-lès-Valenciennes, des Trini-

1. Ce ne sont guère que procédures et assiettes d'impôts.

taires de Lens, des Oratoriens de Maubeuge, et des commanderies de l'ordre du Temple, dans le nord de la France. L'importance de ce dépôt, au point de vue français, se comprend d'autant mieux que le Hainaut, pays frontière, a de plus relevé très longtemps en partie de Cambrai, au point de vue ecclésiastique. — Inv. publ. : L. Devillers, *Notice sur le dépôt des archives de l'État à Mons*, Mons, 1871, 1 vol. in-8°; — A. Lacroix, *Inventaire analytique et chronologique des archives des chambres du clergé, de la noblesse et du tiers-état du Hainaut*, Mons, 1852, in-4°; — L. Devillers, *Inventaire des cartes et plans manuscrits et gravés qui sont conservés au dépôt provincial des archives de l'Etat à Mons*, Mons, 1870, in-4°; — le même, *Inventaire analytique des archives des commanderies belges de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem ou de Malte*, Mons, 1876, in-4° ; — le même, *Inventaire analytique des archives des États de Hainaut*, tome I, Mons, 1884, in-4°. — Inv. mss. : Un certain nombre de fonds ecclésiastiques possèdent des répertoires chronologiques des chartes, rédigés sur fiches. Il existe d'anciens inventaires pour le fonds du trésor des chartes des comtes de Hainaut. — Doc. publ. : *Recueil de placards, décrets, édits, ordonnances, règlements, etc., relatifs au Hainaut*, Mons, 1787, in-8°; — F.-B. Bivort, *Ancien droit belgique; analyse chronologique des chartes, coutumes, etc., qui depuis l'an 1200 ont régi les diverses localités qui composaient le comté de Hainaut au moment de l'invasion française*, Bruxelles, 1846, in-8°; — Ch. Faider, *Coutumes du pays et comté de Hainaut*, Bruxelles, 1871-1878, 3 vol. in-4°; — J. de Saint-Génois, *Liste des gentilshommes reçus à la Chambre de la noblesse des États du pays et comté de Hainaut depuis 1530 jusqu'en 1779*, Paris, 1788, in-fol.; — H. Delmotte, *Rôle des offices héréditaires de la cour des comtes de Hainaut*, dans les *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique* (Valenciennes), II, pp. 172-185; — A. Lacroix, *Episode du règne de Jean de Bavière, surnommé Jean sans Pitié, élu de Liége*, Mons, 1841, in-8°; — le même, *Guerre de Jean d'Avesnes contre la ville de Valenciennes* (1290-1297), Mons, 1846, in-8°; — le même, *Notice analytique et chronologique sur les serments prêtés en la ville de Mons par les comtes et les comtesses de Hainaut à la prise de possession de ce pays depuis 1337 jusqu'en 1792*, Mons, s. d., in-8°; — L. Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers, accompagnée du texte de documents utiles à l'histoire du Hainaut*, Mons, 1865-1878, 8 vol. in-8°; —

Extraits des comptes de la recette générale de l'ancien comté de Hainaut, tome I (1334 à 1400), Mons, 1871, in-8° ; — le même, *Cartulaire des rentes et cens dus au comte de Hainaut* (1265-1286), Mons, 1873-1875, 2 vol. in-8°; — le même, *Analectes montois*, Mons, 1860-1874, 5 broch. in-8° ; — le même, *Particularités curieuses sur Jacqueline, duchesse de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande et dame de Frise*, Mons, 1879, in-8° ; — le même, *Notice sur un cartulaire de la trésorerie des comtes de Hainaut*, Bruxelles, 1871, in-8° (extr. du *Compte-rendu de la Commission royale d'histoire*, 3e série, XII) ; — le même, *Documents sur les conquêtes de Don Juan et sur ses partisans dans le Hainaut en 1578*, Mons, [1871], in-8° (extr. des *Annales du Cercle archéologique de Mons*, X) ; — *Notice sur un cartulaire concernant les terres dites de débat, Hainaut et Flandre*, Bruxelles, [1876], in-8° (extr. du *Compte rendu de la Commission royale d'histoire*, 4e série, III) ; — le même, *Notice et extraits des papiers de la Commission établie à Mons, à l'occasion de la surprise et de l'occupation de cette ville par le comte Louis de Nassau* (1572-1575), Bruxelles, [1877], in-8° (idem, 4e série, IV) ; — A. Pinchart, *Souvenirs historiques sur les archives des anciennes institutions judiciaires du Hainaut*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, XIV, pp. 16-39 ; — Ern. Matthieu, *Les greffes scabinaux et les protocoles des anciens notaires; moyens d'en assurer la conservation et d'en faciliter les recherches*, dans les *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement de Charleroi*, XVI (1888), pp. 129-137 ; — Ch.-V. de Bavay, *Procès du comte d'Egmont et pièces justificatives d'après les manuscrits originaux*, Bruxelles, 1854, in-8° ; — *Inventaire fait des biens, meubles, appartenans à mon très-redouté seigneur monseigneur de Haynau*[1] *estans en son hostel à Paris en la rue de Jouy* (1409), Mons, 1842, in-8° (Soc. des bibliophiles belges) ; — *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, XII (1883), pp. 135-194 [obituaire de Beauvais] ; — *Annales* et *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, passim.

Ce dépôt est fort bien installé, au Parc, dans un ancien couvent.

Bruges. — Les principaux fonds sont ceux du Franc de Bruges et des seigneuries dépendantes ; des châtellenies de Courtrai, Furnes, Warneton et Ypres ; des wateringues, chaussées et travaux publics maritimes de la province de Flandre occidentale. Les séries

1. Guillaume IV, duc de Bavière.

ecclésiastiques sont loin d'être riches ; il s'y trouve quelques rares documents sur les couvents français de Notre-Dame de Bourbourg, des Trinitaires d'Hondschoote, et de Saint-Quentin-en-l'Isle (Aisne). — INV. IMPR. : F. H. d'Hoop, *Notice sur les archives de l'État à Bruges*, Bruges, 1865, in-8°; — O. Delepierre et F. Priem, *Précis analytique des documents que renferme le dépôt des archives de la Flandre occidentale à Bruges*, 1re et 2e séries, Bruges, 1840-1859, 12 vol. in-8°; — Em. Van den Bussche, *Inventaire des archives de l'État à Bruges*; *Franc de Bruges*, tome I (Chartes), Bruges, 1881, in-4°; tome II (Registres), Bruges, 1885, in-4°[1]. — INV. MSS. : Il existe des répertoires manuscrits pour les chartes originales contenues dans les fonds ecclésiastiques, et pour la série des cartes et plans. — DOC. PUBL. : L. Gilliodts-Van Severen, *Coutumes des pays et comté de Flandre*, *Quartier de Bruges*, tomes I et II (Coutumes de la ville de Bruges), Bruxelles, 1874-1875, 2 vol. in-4°; — le même, *Coutumes des pays et comté de Flandre*, *Coutume du Franc de Bruges*, Bruxelles, 1879-1880, 3 vol. in-4°; — J. Gailliard, *Bruges et le Franc*, *ou leur magistrature et leur noblesse*, Bruges, 1857-1864, 6 vol. in-8°; — L. van Hollebeke, *Un rôle des feudataires du comté de Flandre dans la châtellenie d'Ypres*, *rédigé vers la fin du* XIVe *siècle*, Bruges, 1868, in-8°; — A. Merghelynck, *Recueil de généalogies inédites de Flandre dressées sur titres*, Bruges, 1877, 2 vol. in-8°; — Ed. de Coussemaker, *Troubles religieux du* XVIe *siècle dans la Flandre maritime* (1560-1570), Bruges, 1877, 4 vol. in-4°; — *Annales de la Société d'émulation de la Flandre*, et la *Flandre*, passim.

Namur. — Ce dépôt comprend notamment les archives de l'ancien conseil provincial, du souverain bailliage et des États de la province, des greffes scabinaux des arrondissements de Dinant et de Namur, des hôpitaux, des protocoles de notaires, et une série de fonds ecclésiastiques, en partie incomplets, et parmi lesquels nous voulons citer spécialement ceux des chapitres nobles d'Andenne et de Moustier-sur-Sambre. — INV. IMPR. : L. Lahaye et H. de Radiguès de Chennevières, *Inventaire analytique des pièces et dossiers contenus dans la correspondance du conseil provincial et du procureur général à Namur*, Namur, 1892, in-4°. — DOC. PUBL. :

1. Cf. *Les Archives de l'État de Bruges*, *leur classement*, par Em. Van den Bussche, dans la *Flandre*, 1876, pp. 5-20; et *Les Archives du notariat de la Flandre*, par le même, dans la *Flandre*, 1876, pp. 135-152.

Coutumes et ordonnances du pays et comté de Namur, Malines, 1733, in-4°; — J. G. Grandgagnage, *Coutumes de Namur et coutume de Philippeville*, Bruxelles, 1869-1874, 2 vol. in-4°; — J. Borgnet, *Cartulaire de la commune de Bouvignes*, Namur, 1862, 2 vol. in-8°; — le même, *Cartulaire de la commune de Fosses*, Namur, 1867, 1 vol. in-8°; — le même, *Cartulaire de la commune de Ciney*, Namur, 1869, 1 vol. in-8°; — le même et S. Bormans, *Cartulaire de la commune de Namur*, Namur, 1873-1876, 3 vol. in-8°; — S. Bormans, *Les fiefs du comté de Namur*, Namur, 1875-1879, in-8°; — le même, *Cartulaire de la commune de Couvin*, Namur, 1875, in-8°; — le même, *Cartulaire des petites communes de la province de Namur, analyse des pièces*, Namur, 1878, in-8°; — le même et L. Lahaye, *Cartulaire de la commune de Dinant*, Namur, 1880-1891, 4 vol. in-8°; — L. Lahaye, *Cartulaire de la commune de Walcourt*, Namur, 1888, in-8°; — le même, *Étude sur l'abbaye de Waulsort, de l'ordre de Saint-Benoît*, Liége, 1892, in-8°; — abbé V. Barbier, *Histoire de l'abbaye de Floreffe, de l'Ordre de Prémontré*, Namur, 1890-1892, 2 vol. in-8°; — *Annales de la Société archéologique de Namur*, passim.

Ce dépôt est installé dans les mêmes bâtiments que le tribunal civil.

Arlon. — Ce dépôt comprend notamment des papiers provenant de l'administration de l'ancien duché de Luxembourg et comté de Chiny, et de l'ancien conseil provincial, devenu conseil souverain par ordonnance du 1er août 1782[1]; les archives des greffes des anciennes justices échevinales des trois arrondissements d'Arlon, Marche et Neufchâteau; les chartriers des abbayes de Saint-Hubert en Ardenne, d'Orval, et une partie de ceux des abbayes de Clairefontaine, du Val-des-Écoliers (Houffalize) et des couvents de Bastogne, Marche et Bouillon. On trouvera dans les papiers de l'ancienne administration du duché de Bouillon, dans les archives des émigrés et des domaines, un grand nombre de pièces intéressant la partie avoisinante du territoire français (Ardennes et Meuse). — Inv. impr. : Néant. — Doc. publ. : L. Polain, *Recueil des ordonnances de la principauté de Stavelot*, Bruxelles, 1864, in-fol.; — le même, *Recueil des ordonnances du duché de Bouillon* (1240-1795),

1. Ces documents ont été remis à ce dépôt par le gouvernement du Grand duché de Luxembourg, en exécution du traité du 19 avril 1839. Cf. *Rapport adressé à M. Smits, gouverneur de la province de Luxembourg, pour le partage et la remise des archives*, par H. Noblom (Bruxelles, 1847, in-8°).

Bruxelles, 1868, in-fol.; — N. J. Leclercq, *Coutumes des pays, duché de Luxembourg et comté de Chiny*, Bruxelles, 1867-1878, 3 vol. in-4°; — R. P. Goffinet, *Cartulaire de Clairefontaine*, Arlon, 1877, in-8°; — le même, *Cartulaire de l'abbaye d'Orval*, Bruxelles, 1879, in-4°; — Éd. Bonvalot, *Le tiers-état d'après la charte de Beaumont*, Paris, 1884, in-8°; — M. Leitenschneider, *Le pays de Luxembourg en 1793 et en 1794*, Arlon, 1878, in-8°.

Hasselt. — Dépôt peu important de la province de Limbourg[1] qui renferme les archives des abbayes, chapitres et corporations religieuses de la région (dep. le XIe siècle), les registres des anciens greffes de Hasselt, Maeseyck, Saint-Trond et Tongres, de nombreux protocoles de notaires, et les papiers remis par l'administration du Limbourg hollandais en 1845. — INV. IMPR. : H. Van Neuss, *Inventaire des archives du chapitre noble de Münsterbilsen*, Hasselt, 1887, 1 vol. in-4°.

Tournai. — Ces archives, réunies à celles de la ville, comprennent les archives du bailliage et du conseil provincial de Tournaisis, les archives des Etats de Tournaisis, et les anciens greffes scabinaux. Le premier de ces fonds surtout, extrêmement riche, remonte au XIIe siècle. — Voy. plus loin ARCHIVES MUNICIPALES (*Tournai*), p. 687.

ARCHIVES PROVINCIALES

Comme nous l'avons dit plus haut, ces archives comprennent les documents de l'État dans les provinces, postérieurs à 1794. Par exception, celles de l'administration provinciale d'**Anvers** ont conservé un certain nombre de pièces anciennes provenant des couvents supprimés, des corporations et autres institutions civiles et religieuses antérieurement à l'occupation française, et qui ont été inventoriées par H. Jacobs : *Inventaris der Archieven van het provincial Bestuur van Antwerpen; I. Oude Archieven* (Antwerpen, 1890, 1 vol. in-8°).

Régulièrement, chaque dépôt est composé des archives administratives du gouvernement provincial, subdivisées en trois séries ;

1. Il ne s'y trouve aucun document politique proprement dit, car le Limbourg faisait jadis partie de la principauté de Liége, et tout ce qui regarde les affaires générales du pays est conservé aux archives de l'État à Liége. D'ailleurs le dépôt provincial des archives de Hasselt n'existe que depuis le 25 mars 1869.

1° *Époque française* (1794-1814); — 2° *Époque hollandaise* (1814-1830); — 3° *Époque belge* (depuis 1830). Les papiers de l'époque française, considérables et importants en raison même des troubles politiques de cette période, sont d'une importance capitale, tant pour l'histoire de France que pour l'histoire locale. Les missives et correspondances de généraux, de députés en mission, de gouverneurs et de préfets avec les autorités constituées d'Anvers, de Bruges, de Gand, de Liége, de Mons, pour ne citer que les plus grands centres, sont conservées en très grande quantité. Le nombre des ordres, réquisitions, inventaires, lettres d'envoi, dénonciations, requêtes, perquisitions est incalculable. Malheureusement il n'y a pas bien longtemps qu'on se préoccupe du classement méthodique de ces papiers, et si le travail est assez avancé à **Anvers**[1], à **Liége** et à **Gand**[2] pour espérer de voir la prochaine publication d'un inventaire, parce qu'un archiviste spécial en est chargé, il ne paraît pas qu'il en soit de même à **Mons**, où ils sont dans les locaux mêmes des archives de l'État, ni à **Namur** où personne n'y prend garde, ni à **Bruges**, ni à **Arlon** où ils sont placés sous la surveillance indirecte des archivistes de la province.

ARCHIVES MUNICIPALES

Alost. — Dépôt assez important, contenant des originaux depuis le XIIe siècle, une série de comptes pour les années 1443-1448, et depuis 1509, avec quelques lacunes, les comptes du bailliage à partir de 1385, les actes scabinaux à partir de 1400, les états de biens et partages à partir de 1421. La partie révolutionnaire est riche, mais non encore répertoriée. — INV. IMPR. : *Inventaris van de oude archiven der Stad Aelst* [par F. H. d'Hoop], Aelst, 1888, in-8°; — *Inventaris van de oude archieven der Stad Aelst*, *Bijvoegsel*[3], [par le même], Aelst, 1889, in-8°[4].

Anvers. — Malgré la soustraction de documents ordonnée par

1. L'inventaire, confié à M. H. Jacobs, formera le second volume de la publication ci-dessus mentionnée.

2. Le classement est dû à M. Em. Varenbergh, qui a déjà publié dans le *Messager des sciences historiques* divers documents curieux de l'époque révolutionnaire qu'il a tirés du dépôt confié à sa garde.

3. « Supplément ».

4. Les documents sont répertoriés dans ces inventaires en flamand et en français. Le répertoire s'arrête à 1794.

Louis de Male, comte de Flandre, en 1357, et malgré l'incendie de l'Hôtel de Ville allumé par les troupes espagnoles le 4 novembre 1576, les archives de la ville d'Anvers forment encore une collection de registres et de pièces originales du plus haut intérêt pour l'histoire de la cité, pour l'histoire politique générale et pour l'histoire du commerce international, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours. Les séries de la « Chambre aux privilèges », de la Secrétairerie » et du « Comptoir général » sont considérables ; c'est surtout pour les périodes agitées du XVIe siècle, pour l'époque révolutionnaire et impériale que la moisson pourra être la plus riche ; mais on ne doit négliger ni la corespondance du magistrat d'Anvers, ni les missives du duc d'Albe et du prince d'Orange, ni la collection des ordonnances municipales, ni les titres de la Chambre de rhétorique (Schilderskamer) établie à Anvers dès le XVIe siècle, ni les différentes collections de comptes qui ont pu être conservées. La collection des cartes et plans, et des sceaux, est très importante. Cf. Ch. Nys, *Les archives d'Anvers et l'inventaire de ce dépôt* (Anvers, 1852, in-8°). — INV. IMPR. : Fred. Verachter, *Inventaire des anciens chartes et privilèges et autres documents conservés aux archives de la ville d'Anvers* (1193-1856), Anvers, 1860, in-4°. — INV. MSS. : M. P. Génard, archiviste actuel, a fait entreprendre depuis 1864 un immense inventaire encyclopédique du dépôt, dressé sur fiches, dont il est fait un usage constant et qui permet de répondre immédiatement à toutes les demandes adressées à cette administration. On a également répertorié les plans et commencé un répertoire alphabétique de l'état civil. — DOC. PUBL. : *Antwerpsch Archievenblad* ou *Bulletin des archives d'Anvers* [par P. Génard], t. 1 à XIII, Anvers, 1864-1892, 13 vol. in-8° ; — A. Mertens et L. Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, Antwerpen, 1845-1854, 9 vol. in-8° ; — P. Génard, *La furie espagnole, documents pour servir à l'histoire du sac d'Anvers en 1576*, Anvers, 1876, in-8° ; — J.-B. Vander Straelen, *Jaerboek der Gilde van Sint Lucas binnen Antwerpen*, (1434-1795), Antwerpen, 1855, in-8° ; — Ph. Rombouts et Th. van Lerius, *De Liggeren der Antwerpsche Sint Lucasgilde* (1453-1794), Antwerpen, 1878, 2 vol. in-8° ; — A. van den Bogaert, *Recueil d'ordonnanees, règlements et arrêtés émanés de l'autorité locale d'Anvers*, Anvers, 1852-1860, in-8° ; — *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique* et *Bulletijn der Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen*, passim ; — *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 4e série, XIII (1890), pp. 72-80 et 329-364.

Ath. — Dépôt important, surtout pour l'époque révolutionnaire. — Inv. impr. : Emm. Fourdin, *Inventaire analytique des archives de la ville d'Ath ; chartes, privilèges, octrois, lettres patentes, édits, ordonnances, règlements, bans politiques, dépêches, requêtes, registres, etc.* ; tomes I (1260-1750) et II (1751-1808), Bruxelles, 1873, 2 vol. in-8°. — Doc. publ. : *Chartes, statuts et ordonnances de la ville d'Ath*, Ath, 1612, in-12 ; — *Annales du Cercle archéol. de Mons* et *Mémoires de la Société hist. et littéraire de Tournai*, passim ; — *Mémoires de la Société archéol. de l'arrondissement d'Avesnes*, III (1876), pp. 83-86.

Audenarde. — Archives assez considérables, non encore inventoriées. Cf. J. Van de Velde, *Coup d'œil sur les institutions, les monuments et les archives communales de la ville d'Audenarde*, Gand, 1865, in-8°. — Doc. publ. : D. J. Van der Meersch, *Mémoire justificatif du magistrat d'Audenarde sur les troubles arrivés en cette ville en 1566*, Gand, 1842, in-8° ; — L. van Lerberghe et J. Rousse, *Audenaerdsche mengelingen*, Audenarde, 1845-1854, 5 vol. in-8° ; — *Bulletin du Comité de la langue* (Paris), II, p. 565.

Binche. — Quelques papiers depuis le xvi[e] siècle.

Blankenberghe. — Un certain nombre de pièces anciennes, récemment classées par M. J. Colens.

Bouillon. — On y conserve les débris, encore importants, des archives tant de la ville que de l'ancien duché ; ils ne sont guère riches que pour les deux derniers siècles. — Inv. impr. : J.-F. Ozeray, *Inventaire des manuscrits et de tous les documents conservés à l'Hôtel de Ville de Bouillon, et qui concernent l'histoire du duché de ce nom*, Sedan, [1870], in-8°. — Inv. mss. : Il en existe un, beaucoup plus détaillé, qui date de 1740. — Doc. publ. : J.-F. Ozeray, *Histoire de la ville et du duché de Bouillon*, Bruxelles, 1864, in-8°.

Bruges. — Ce dépôt est l'un des plus précieux de la Belgique et renferme un nombre considérable de cartulaires (au nombre de 46) et chartes originales depuis le xii[e] siècle, d'une importance exceptionnelle en raison de l'importance politique et commerciale de cette cité dans les siècles passés. — Inv. impr. : L. Gilliodts Van Severen : *Inventaire des archives de la ville de Bruges ; section première : Inventaire des chartes*, 1[re] série (xiii[e]-xvi[e] siècles), Bruges, 1871-1885, 9 vol. in-4° [1]. — Doc. publ. : J.-F. Willems, *Collection des*

1. Le tome I forme une grande introduction qui *devra* être consultée par tout érudit désireux de travailler aux archives de la ville de Bruges. — A consulter

keuren ou statuts de tous les métiers de Bruges, 1re livr., Gand, 1842, in-4°; — J. Gailliard, *De ambachten en neringen van Brugge*, Bruges, 1854, in-8°; — *Jaerboek der konynklyke gilde van Sint-Sebastiaen te Brugge*, Bruges, 1859, in-8°; — L. Gilliodts Van Severen, *Coutumes des pays et comté de Flandre; quartier de Bruges; coutume de la ville de Bruges*, Bruges, 1874-5, 2 vol. in-4°; — D. Van de Casteele, *Keuren (1441-1774), livre d'admission (1453-1574) et autres documents inédits concernant la ghilde de Saint-Luc de Bruges, suivi des keuren de la corporation des peintres et sculpteurs de Gand*, Bruges, 1867, in-8°; — J. Colens, *Le compte communal de la ville de Bruges en 1302*, Bruges, 1886, in-8° (extr. de la *Flandre*); — et les anciennes revues le *Beffroi* et la *Flandre*, passim.

Bruxelles. — Les archives de la ville de Bruxelles n'ont pas été épargnées, et il n'existe pour ainsi dire rien d'antérieur au XVIIe siècle, à part quelques cartulaires et recueils de privilèges et d'actes divers qu'un heureux hasard a sauvés de la destruction. Les documents de la période révolutionnaire ont été conservés avec soin; la série des cartes et plans, qui s'accroît chaque jour, est très intéressante. — INV. IMPR. : Alph. Wauters, *Ville de Bruxelles : inventaire des cartulaires et autres registres faisant partie des archives anciennes de la ville*, tome Ier, 1er fascicule, Bruxelles, 1888, in-8°. — INV. MSS. : Il en existe un fort complet, pour la période postérieure à 1794. — DOC. PUBL. : E. Henne et Alph. Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1845, 3 vol. in-8°; — Alph. Wauters, *Liste par ordre chronologique des magistrats communaux de Bruxelles depuis 1794 jusqu'en 1883*, Bruxelles, 1884, in-8°; — le même, *Liste chronologique des doyens de corps de métiers de Bruxelles de 1696 à 1795*, Bruxelles, 1888, in-8°.

Courtrai. — Dépôt assez intéressant à consulter, surtout pour les époques anciennes. — INV. IMPR. (partiel) : Ch. Mussely, *Inventaire des archives de la ville de Courtrai*, Courtrai, 1854-8, 2 vol. in-8°.

Deinze. — Archives anciennes; cf. Alb. Vanden Abeele, *Geschiedenis der Stad Deinze*, Gent, 1865, in-8°.

Diest. — Dépôt important. — INV. MS., pour les chartes, dressé par M. K. Stallaert. — DOC. PUBL. : K. Stallaert, *Het Keurboek der*

en outre le ms. 112 de la Bibliothèque de l'Université de Gand (Recueil de pièces, copies et inventaires des archives de Bruges, par Ch. Curtis.)

Stad Diest, Gent, 1885, in-8° (Soc. des Bibliophiles gantois); — F. di Martinelli, *Diest in den patriottentijd*, Gent, 1892, in-8°.

Dinant. — Petit dépôt d'archives fort intéressant, remontant au XIIIe siècle, et contenant entre autres un curieux registre aux lettres missives pour les années 1465-1466. — INV. IMPR. : *Inventaire des archives communales de la ville de Dinant* [par M. Remacle], publié en appendice, à partir de 1880, au *Bulletin communal de la ville de Dinant*, 114 pp. in-8° (série A, registres du magistrat), et 75 pp. in-8° (série A[2], délibérations de conseil), et encore inachevé[1].

Dixmude. — Archives importantes; les plus anciennes remontent au XIIe siècle et il s'en trouve de relatives à l'abbaye de Bourbourg. — DOC. PUBL. : *La Flandre, revue des monuments d'histoire et d'antiquités*, 1870, pp. 242-246; — R. Pieters, *Geschiedenis van Dixmude*, Dixmude, 1885, in-8°.

Eecloo. — Cf. E. Neelemans, *Verzameling van charters, kronijken en andere geschiedkundige stukken betrekkelijk de geschiedenis der Stad Eecloo* (Gent, 1863, in-8°).

Enghien. — DOC. PUBL. : Ern. Matthieu, *Histoire de la ville d'Enghien*, Mons, 1876, 2 vol. in-8°.

Furnes. — Belles et anciennes archives, bien conservées et en rapport avec l'importance de la ville au moyen âge; elles sont en classement par les soins de M. Arth. Merghelynck. — DOC. PUBL. : P. Heynderycx, *Jaerboeken van Veurne en Veurnambacht*, éd. Edm. Ronse, Furnes, 1855-1859, 4 vol. in-8°; — Fr. de Potter et Edm. Ronse, *Geschiendenis der Stad en Kastelnij van Veurne*, Gent, 1873-1875, 2 vol. in-8°.

Gand[2]. — Dépôt considérable et intéressant à tous les points de vue, où l'on remarque principalement une collection complète de lettres reçues (*ontvangen brieven*) à partir de 1579, et de lettres envoyées (*geschreven brieven*) à partir de 1550; les résolutions des États de Flandre (1564-1683), avec quelques lacunes; des documents provenant de la Chambre des Comptes de Lille (XVIe-XVIIIe siècles); des comptes de levées d'argent et de confiscations, pour

1. Cf. H. Pirenne, *Histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen âge*, Gand, 1889, in-8°.

2. Pour être renseigné sur les archives communales des petites localités de la Flandre-Orientale, on pourra consulter l'importante publication de Fr. de Potter et J. Broeckaert : *Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen* (Gent, 1864-1892, 47 vol. in-8°). L'indication des archives termine chaque notice.

les années 1477-1493, curieux au point de vue français; des comptes communaux, généralement développés, depuis 1317 ; et une collection de 47 cartulaires et recueils de pièces, qui ont un intérêt particulier pour la ville de Gand elle-même. L'état civil remonte à 1567. — Cf. Aug. von Lokeren et Parmentier, *Notice sur le dépôt des archives de Gand*, Gand, 1835, in-8° (extr. du *Messager des sciences historiques*) ; — et L. P. Gachard, *Notice historique et descriptive des archives de la ville de Gand*, Bruxelles, 1852, in-8° (extr. des *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, XXVII). — INV. IMPR. : P. van Duyse et Edm. de Busscher, *Inventaire analytique des chartres et documents appartenant aux archives de la ville de Gand*, Gand, 1867, 1 vol. in-4° ; — V. Vander Haeghen, *Inventaire des archives de la ville de Gand* ; *établissements religieux*, livr. I-II, Gand, 1887-9, 2 fasc. in-4° (à suivre). — M. Victor Vander Haeghen, archiviste actuel, prépare un catalogue méthodique général de ces archives qui paraîtra prochainement [1]. — INV. MSS. : Les cartulaires de la ville ont des tables générales ou particulières, rédigées au siècle dernier, qui peuvent encore être utilisées ; une table onomastique complète des registres de l'état civil a été dressée à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. — DOC. PUBL. : Ch.-L. Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, Gand, 1814-1816, 3 vol. in-8°; — le même, *Mémoire sur les lois, les coutumes et les privilèges des Gantois*, Gand, 1817-1818, 2 vol. in-8°; — le même, *Het Gends Charterboekje*, Gent, 1821, in-8° ; — *Collection des chartres, privilèges, etc., de la ville de Gand*, Gand, 1787-1788, 3 vol. in-4° ; — *Verzameling van XXIV originale charters, privilegiën en keuren van Vlaenderen*, Gent, 1790, in-4°; — P. Oudegherst, *Les chroniques et annales de Flandre*, éd^on Lesbroussart, Gand, 1789, 3 vol. in-8°; — L.-A. Warnkoenig, *Histoire de la Flandre et de ses institutions civiles et politiques jusqu'à l'année 1305*, éd^on Gheldolf, Bruxelles et Paris, 1835-1864, 5 vol. in-8° [2]; — Vander Meersch, *Memorieboek der Stad Gent van't Jahren 1301 tot 1793*, Gent, 1852-1861, 4 vol· in-8° (Maetschappij der Vlaemsche Bibliophilen) ; — N. de Pauw et J. Vuylsteke, *De rekeningen der Stad Gent ; tijdvak van Jacob van Artevelde* (1336-

1. On y trouvera un supplément au répertoire des chartes de Van Duyse et de Busscher.

2. Ces derniers volumes devant être consultés non seulement pour Gand, mais pour toutes les archives communales de la Flandre occidentale (Furnes, Dixmude, etc.)

1349), Gent, 1874-1882, 3 vol. in-8° (Maatschappij van nederlandsche Letterkunde en Geschiedenis); — L. P. Gachard, *Relation des troubles de Gand sous Charles-Quint*, Bruxelles, 1846, in-4° (Collection de Chroniques belges); — Fr. de Potter, *Petit cartulaire de Gand*, Gand, 1885, in-8°; — le même, *Second cartulaire de Gand*, Gand, [1888], in-8°; — et *Messager des sciences historiques de Belgique*, passim [1].

Grammont. — Inv. impr. : [F. H. d'Hoop], *Inventaire des anciennes archives de Grammont et de celles de son abbaye*, Grammont, 1880, in-8°. — Doc. publ. : A. de Portemont, *Recherches historiques sur la ville de Grammont en Flandre*, Gand, 1870, 2 vol. in-8°.

Hasselt. — Archives qui remontent au xive siècle.

Herenthals. — Documents depuis le xvie siècle.

Huy. — Dépôt peu considérable, mais ancien et intéressant.

Liége [2]. — Les archives de la ville de Liége, conservées à l'Université, ne sont malheureusement pas anciennes; les évènements politiques, si funestes à cette cité, ont fait table rase de son chartrier et les comptes, recès, transports et procès forment autant de séries qui ne remontent pas au delà de 1566. — Inv. ms. : Il y a, aux archives de l'État, une table des recès de la ville. — Doc. publ. : S. Bormans, *Inventaire analytique des recès ou procès-verbaux du Conseil de la cité de Liège* (1566-1793), Tongres, 1870-1878, in-8° (ext. des *Bull. de la Soc. hist. et litt. du Limbourg*); — le même, *Extraits des comptes communaux de la cité de Liége* (1643-1793), dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, VII, pp. 375 et suiv.; — le même, *Liste des documents pour Saint-Hubert et Stavelot tirés des archives communales de Liége*, dans le même *Bulletin*, VII, p. 503.

Lierre. — Dépôt intéressant; la partie ancienne a été tout récemment classée par E. Mast, qui publie l'inventaire dans les rapports annuels de l'administration municipale.

Louvain. — Les plus anciens documents appartiennent au xiie siècle, mais le chartrier communal ne commence à devenir

1. Entre autres, dans le volume de 1833, pp. 466 et suiv., une notice de l'archiviste Parmentier sur les documents relatifs à la hanse teutonique en Flandre, déposés aux archives de la ville de Gand.

2. On trouvera dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XII, pp. 367 et suiv., un rapport de l'archiviste D. Van de Casteele sur les archives de quelques communes de la province de Liége.

riche qu'à partir du milieu du XIIIe. Les ordonnances et règlements du magistrat de Louvain, les chartes des ducs de Brabant sont contenus dans une dizaine de cartulaires ; les résolutions du magistrat vont de 1559 à 1793 ; les comptes communaux existent à peu près régulièrement depuis 1345, sauf pendant les années de la révolution démocratique (1360-1383) ; les premiers registres du tribunal des échevins datent du XVe siècle ; les rôles ou plumitifs d'audience du tribunal de la draperie ont été conservés depuis 1573 ; les documents concernant les métiers ne remontent pas au delà du XVe siècle. Il existe en outre de nombreux volumes de transcriptions de pièces, faites par ordre de Cuypers (à partir de 1695), où l'on remarque des missives de souverains, gouverneurs généraux et particuliers depuis le XVe siècle, des édits, règlements, ordonnances, ainsi que des décisions des États de Brabant (1531-1678). Les archives de la période française sont sans importance. — INV. IMPR. : *Inventaire chronologique et analytique des chartes et autres documents sur parchemin appartenant aux archives de la ville de Louvain* (1164-1793), Louvain, 1873, in-8°. — INV. MSS. : On doit à Cuypers cinq volumes d'inventaires intitulés : 1° *Inventaris alphabeticq van de bescheeden*, *titulen*, *munimenten ende processtucken*, *bevonden ende berustende ten stadshuyse van Loven* (XVIe-XVIIe siècles) ; — 2° *Inventaris alphabeticq van de charters*, *acten ende vonnissen de stad van Loven raeckende* ; — 3° *Derden inventaris alphabeticq van de acten*, *vonnissen*, *charters*, *resolutien ende endere geregistreert in tweelf besondere deser stadtsboecken* (donne entre autres l'inventaire du « Groot Charterboeck » et du « Cleyn Charterboeck ») ; — 4° *Vierden inventaris alphabeticq van de substantieele resolutien magistrael* (1620-1692) ; — 5° *Vijfden inventaris alphabeticq getrocken uytte registers ende boecken der Stadt Loven guequotteert ABC totten eynde toe ende wederomme met dobbel ABC tot HH inclus* (index de 32 registres de copies) ; — cet archiviste a complété son immense travail par un index général alphabétique des documents qui se trouvaient aux archives de la ville : *Generaelen index van de charters ende documenten der Stadt Loven* ; — enfin, l'on doit à Ed. van Even, archiviste actuel, un petit inventaire méthodique ms. des anciennes archives de Louvain, qui ne devra pas dispenser de recourir aux travaux antérieurs. — DOC. PUBL. : G. Boonen, *Geschiedenis van Leuven, geschreven in de jaren 1593 en 1594*, publ. par Ed. van Even, Louvain, 1879-1880, 1 vol. in-fol. ; —

L. Galesloot, *La commune de Louvain, ses troubles et ses émeutes au XVIIe et au XVIIIe siècles*, Louvain, 1871, in-8°; — H. Vander Linden, *Histoire de la constitution de la ville de Louvain au moyen âge*, Gand, 1892, in-8°; — *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, passim.

Maeseyck. — Inv. impr. : *Inventaire des archives de la ville de Maeseyck*, par J. Daris, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, VII, pp. 439 et suiv.

Malines. — Dépôt important depuis le XIIIe siècle, où se trouvent en nombre des cartulaires et recueils de privilèges, octrois, mandements ; une série à peu près complète de comptes communaux à partir de 1311 ; les résolutions du magistrat, de 1585 à 1794 ; une collection presque unique de lettres missives depuis le XIVe siècle ; une collection considérable de registres relatifs aux métiers depuis le XVe ; des documents relatifs aux gildes, aux confréries et aux chambres de rhétorique ; enfin des pièces d'ordre judiciaire et ecclésiastique. — Inv. impr. : La première partie d'un inventaire méthodique des différents fonds dont se compose ce dépôt a récemment été publiée sous ce titre : *Een word aangaande het Stadsarchief van Mechelen*, par V. Hermans, dans le *Bulletin du cercle archéologique, littéraire et artistique de Malines*, III (1892), pp. 90-195 ; — P.-J. Vandoren et V. Hermans, *Inventaire des archives de la ville de Malines ; lettres missives*, Malines, 1859-1876, 6 vol. in-8°. — Cf. L.-P. Gachard, *Notice sur les archives de la ville de Malines* (*Collection de documents inédits concernant l'histoire de Belgique*, II, pp. 30 et suiv.), réimprimé avec additions et corrections, par B.-J. Gyseleers-Thys, [Malines], 1835, in-8°. — Doc. publ. : Gyseleers-Thys, *Additions et corrections à la notice sur les archives de la ville de Malines, de M. Gachard*, Bruxelles, 1836-1840, 3 broch. et suppléments in-8° ; — A. Schæffer, *Historische aanteekeningen rakende de kerken, de kloosters, de ambachten en andere stichten der Stad Mechelen*, Mechelen, 1879, 2 vol. in-8° ; — H. Stein, *La bataille de Saint-Quentin et les prisonniers français* (1557-1559), Saint-Quentin, 1889, in-8° (extr. des *Mémoires de la Soc. acad. de Saint-Quentin*, 4e série, VIII) ; — H. Coninckx, *Malines sous la République française*, Malines, 1892, in-8°.

Menin. — Belles archives anciennes, bien classées. — Doc. publ. : Rembry-Barth, *Histoire de Menin*, Bruges, 1881, 4 vol. in-8°.

Mons. — Dans ce dépôt de premier ordre et bien conservé, se

trouvent des séries très curieuses de chartes, de registres aux résolutions du conseil de ville (collection ininterrompue de 1409 à 1794), de comptes communaux, de bans et ordonnances, de mémoriaux. Cf. L.-P. Gachard, *Notice sur les archives de Mons*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2e série, IV (1852), pp. 212-243 ; — et L. Devillers, *Notice sur les archives des établissements de charité de la ville de Mons*, Mons, 1876, in-8°. — Inv. impr. : L. Devillers, *Inventaire analytique des archives de la ville de Mons ; première partie*, *Chartes*, tome I (1201-1500), Mons, 1882, in-8° ; tome II (1501-1600), Mons, 1888, in-8°. — Inv. ms. méthodique et complet, mais sommaire, par A. Lacroix (1838). — Doc. publ. : G.-J. de Boussu, *Histoire de la ville de Mons ancienne et nouvelle*, Mons, 1725, in-4° ; et *supplément*, par Emm. Hoyois, Bruxelles, 1868, in-4° ; — A. Lacroix, *Documents officiels inédits sur l'histoire monumentale et administrative des églises de Sainte-Waudru et de Saint-Germain, à Mons*, Mons, 1843, in-8° (Société des bibliophiles belges) ; — le même, *Mémoire historique avec pièces officielles concernant l'ancienne législation du Hainaut et principalement de la ville de Mons en matière d'impôt*, Bruxelles, 1846, in-8° ; — le même, *Extraits des comptes et autres documents des recettes et des dépenses de la ville de Mons* (1288-1400), Mons, 1871-3, in-8° (extr. des *Annales du Cercle archéologique de Mons*, X et XI ; — L. Devillers, *Ordonnances et règlements de police de la ville de Mons*, Mons, 1864, in-8° ; — le même, *Particularités curieuses sur Jacqueline, duchesse de Bavière, comtesse de Hainaut, de Hollande, de Zélande, et dame de Frise, et sur le comté de Hainaut*, Mons, 1879, in-8° ; — le même, *Les séjours des ducs de Bourgogne en Hainaut* (1427-1482), Bruxelles, 1879, in-8° (extr. du *Compte rendu de la Commission royale d'histoire*, 4e série, VI) ; — le même, *Le Hainaut après la mort de Marie de Bourgogne* (1482-3), Bruxelles, 1880, in-8° (*idem*, 4e série, VIII) ; — le même, *Le Hainaut sous la régence de Maximilien d'Autriche* (1483-1494), Bruxelles, 1883-1890, in-8° (*idem*, 4e série, XI à XV) ; — le même, *Documents relatifs à l'arrestation de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France, à Mons, en août 1475*, Bruxelles, 1891, in-8° (*idem*, 4e série, XVII) [1] ; — Th. Bernier, *Notice sur l'origine et la tenue des anciens registres d'état civil dans la province du Hainaut*, Angre, 1887, in-8° [2]

1. Et autres publications du même auteur mentionnées ci-dessus, p. 671-2.
2. Cet utile mémoire donne des extraits et un tableau sommaire des actes de

(extr. des *Mémoires de la Soc. des sciences, des arts et des lettres du Hainaut*, 4e série, IX); — et *Annales du Cercle archéologique de Mons*, passim.

Namur. — Dépôt peu considérable, ne possédant pas, en dehors de quelques cartulaires, de documents anciens, et intéressant seulement au point de vue local pour les trois derniers siècles. Il faut y joindre une très curieuse collection révolutionnaire, contenant des imprimés, manuscrits, affiches, caricatures dont l'ensemble est très précieux. — Inv. ms., méthodique et très sommaire (1862). — Doc. publ. : J. Borgnet et S. Bormans, *Cartulaire de la commune de Namur*, Namur, 1873-1876, 3 vol. in-8°; — J. Borgnet, *Protocole des délibérations de la municipalité de Namur, du 26 janvier au 25 mars 1795*, Namur, 1847, in-8°; — et *Annales de la Société archéologique de Namur*, passim.

Nieuport. — Riches archives d'une localité jadis importante, et remontant au XIIe siècle. Elles sont en classement par les soins de M. Vlietinck. — Doc. publ. : *Costumen ende usantien van Nieuport*, Gent, 1774, in-8°; — et *La Flandre, revue des monuments d'histoire et d'antiquités*, 1876, pp. 81-96.

Nivelles. — Belles archives anciennes, en classement.

Ostende. — Documents en petit nombre des XVIIe et XVIIIe siècles.

Oudenbourg. — Fonds ancien; comptes remontant au XVe siècle. — Doc. publ. : E. Feys et D. Van de Casteele, *Histoire d'Oudenbourg*, Bruges, 1873, 2 vol. in-4°.

Renaix. — Une notice sur les archives de cette localité a paru dans le *Rapport sur l'administration des affaires de la ville de Renaix pendant l'exercice 1878*.

Schilde. — Inv. impr. : J. Meulemans, *Inventaris der plaetselijke en kerkelijke archieven der gemeente Schilde*, Antwerpen, 1878, in-fol.

Saint-Nicolas. — Inv. impr. : De Schoutheete de Tervarent, *Inventaire général analytique des archives de la ville et de l'église primaire de Saint-Nicolas (Waes)*, Saint-Nicolas, 1872, 1 vol. in-8°. — Doc. publ. : Le même, *Livre des feudataires des comtes de Flandre au pays de Waes aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, Saint-Nicolas, s. d., in-8°.

l'état civil des anciennes paroisses, conservé tant à Mons (dep. 1566) que dans les autres communes de l'arrondissement et des arrondissements d'Ath, de Charleroi, de Soignies, de Thuin et de Tournai, qui constituent le Hainaut actuel.

Saint-Trond. — INV. IMPR. : Fr. Straven, *Inventaire analytique et chronologique des archives de la ville de Saint-Trond*, Saint-Trond, 1886-1892, 4 vol. in-8°.

Termonde. — INV. IMPR. : Alph. de Vlaminck, *Inventaire des archives de la ville de Termonde*, fasc. I [seul paru], Chartes (XIIIe et XIVe siècles), Termonde, 1866, in-8° de 114 pages; — le même, *Archives communales de Termonde; considérations générales, cartes et plans*, Termonde, 1865, in-8° (extrait du *Rapport général de la ville* pour 1865). — DOC. PUBL. : Alph. de Vlaminck, *Cartulaire de la ville de Termonde*, Gand, 1876-1877, in-8°; — le même, *Notice historique sur les accises communales de Termonde, suivie des ordonnances de 1392 relatives à ces impositions*, Termonde, 1873, in-8°.

Thielt. — Dépôt remontant en originaux à l'année 1275. — INV. IMPR. : *Algemeene Samenstelling van de stedelijke Archiven van Thielt*, Thielt, 1878, 2 pp. in-4°. — Un commencement d'inv. détaillé a été récemment entrepris par D. de Somviele, *Inventaire analytique et chronologique des archives de la ville de Thielt, tome I* (*Chartes*), fasc. 1 [seul paru], Thielt, s. d., 24 pp. in-8°. — Cf. le *Bestuurlijk Verslag* [van Thielt], de 1863-1864.

Tirlemont. — DOC. PUBL. : P. V. Bets, *Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont*, Louvain, 1860-1861, in-8°.

Tongres. — Archives intéressantes depuis le XVe siècle, et curieuses pour l'époque révolutionnaire.

Tournai. — Belle collection de documents et de registres, admirablement conservés. On possède encore toute la série des consaux (ou registres des délibérations de la cité) depuis 1305, des comptes généraux à partir de 1396, des comptes d'ouvrages (détaillés) à partir de 1398, des comptes de fortifications à partir de 1416, des publications du magistrat (contenant les règlements des métiers) depuis le XIVe siècle, des registres de la loi où se trouve une remarquable série de testaments anciens, des cartulaires de rentes viagères à partir de 1342, des journaux des prévôts et jurés depuis le XVe siècle, des registres de la gilde de Saint-Luc à partir de 1422. Pour l'histoire municipale, comme pour l'histoire politique générale et pour l'histoire de l'art, tous ces fonds sont de la plus haute importance; il faut y joindre un grand nombre de pièces d'origine ecclésiastique [1] et surtout les deux grandes séries d'ar-

1. Les archives de l'évêché sont à Bruxelles (Archives du royaume); les archives du chapitre sont restées à la cathédrale de Tournai.

chives d'État qui y sont annexées : celle des anciens États du Tournaisis, dont la collection est très considérable, et celle du Conseil souverain du Tournaisis.

Il n'y a malheureusement pour ce dépôt aucun inventaire, ni imprimé, ni manuscrit. — Doc. publ. : F. Hennebert, *Ephémérides tournaisiennes*, Tournai, 1841, in-8°; — le même, *Archives tournaisiennes historiques et littéraires; recueil concernant Tournai et le Tournaisis*, fasc. 1 [seul parû], Tournai, 1842, in-8°; — le même, *Mémoires d'eschevin de Tournay escrits par Ph. de Hurges* (1609-1611), Bruxelles, 1855, in-8°; — A. Pinchart, *Artistes et artisans de Tournai*, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 3e série, IV, pp. 135 sq.; — Abbé C. Dehaisnes, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans les Flandres, le Hainaut et l'Artois avant le* xve *siècle*, Lille, 1886, 2 vol. in-4°; — A. de la Grange et L. Cloquet, *Études sur l'art à Tournai et sur les anciens artistes de cette ville*, Tournai, 1889, 2 vol. in-8°; — Eug. Soil, *Les tapisseries de Tournai*, Tournai, 1892, in-8°; — H. Vandenbroeck, *Extraits analytiques des anciens consaux de la ville de Tournai* (1385-1430), Tournai, 1861-1863, 2 vol. in-8°; — L.-P. Gachard, *Extraits des registres des consaux de Tournai* (1472-1490, 1559-1572, 1580-1581), *suivis de la liste des prévôts et des mayeurs de cette ville depuis 1667 jusqu'en 1794*, Bruxelles, 1846, in-8°; — A. du Chastel de la Howarderies, *Notices généalogiques tournaisiennes*, tome I, Tournai, 1881, in-8°; — *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*, XXI (1867), pp. 355-379; — *Revue des questions historiques*, L (1891), p. 609; — H. Vandenbroeck, *La magistrature tournaisienne* (1789-1870), *suivie de la liste alphabétique des magistrats communaux depuis la réforme de la loi par Charles-Quint, en 1552*, Tournai, 1870, in-8°; — Sur les registres de l'église wallonne protestante de Tournai (1749-1782), qui se trouvent dans les bureaux de l'état civil, cf. *Bulletin de la Soc. du protestantisme français*, XL (1891), pp. 502-504.

Turnhout. — Nombreux documents anciens dont l'inventaire a été publié dans les rapports administratifs de la ville, pendant plusieurs années.

Virton. — Intéressant dépôt d'une localité très voisine de la frontière française, et remortant au xive siècle. — Doc. publ. : C. Maus, *Renseignements historiques concernant les confréries ou corporations des métiers de la ville de Virton*, Arlon, 1882, in-8°; —

J. Jeanty, *Un ancien livre de ville de Virton* (1615-1799), Arlon, 1883, in-8°.

Warneton. — Quelques papiers anciens, dont le classement et l'inventaire ont été commencés par feu L. de Simpel.

Ypres. — Très beau dépôt, contenant un nombre considérable de documents importants pour l'histoire politique de la Flandre, depuis le XIIIe siècle, et déjà fort bien connu par d'utiles publications. — Inv. impr. : I.-A. Diegerick, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, Bruges, 1853-1868, 7 vol. in-8° ; — J.-J. Lambin, *Tydrekenkundige lyste van onuitgegevene handvesten, opene brieven en andere bescheeden, rustende onder de archiven der stad Ypre*, Ypres, 1829, in-8° ; — le même, *Nalezingen of vervolg van de tydrekenkundige lyst...*, Ypres, [1830], in-8°. — Cf. J.-J. Lambin, *Notice sur les archives d'Ypres*, dans les *Annales de la Société d'émulation de la Flandre occidentale*, I, pp. 157-168 ; — L.-P. Gachard, dans les *Analectes belgiques*, I, pp. 47-60 ; — et R. de Bertrand, *Notes sur les chartes et documents de la ville d'Ypres*, dans le *Bulletin du Comité flamand de France*, I, pp. 380-381. — Doc. publ. : Ph. Kervyn de Volkaersbeke et I.-L. Diegerick, *Documents historiques inédits concernant les troubles des Pays-Bas* (1577-1584), Gand, 1848-1849, in-8° ; — I.-L. Diegerick, *Analectes yprois*, Bruges, 1850, in-8° ; — le même, *Correspondance des magistrats d'Ypres députés à Gand et à Bruges pendant les troubles de la Flandre sous Maximilien*, 1re partie, Bruges, 1853, in-8° ; — le même, *Keures et autres documents concernant la ville d'Ypres*, Bruges, 1853, in-8° ; — le même, *Archives d'Ypres ; documents du XVIe siècle faisant suite à l'inventaire des chartes* [documents concernant les troubles religieux], Bruges, 1874-1877, 4 vol. in-8° ; — le même, *Analectes historiques concernant la ville de Dunkerque* (1582-3), Dunkerque, 1854, in-8° (extr. des *Mémoires de la Société dunkerquoise*, I) ; — le même, *Lettres inédites de Philippe, comte de Lalaing, sénéchal de Flandre, gouverneur, capitaine général et grand bailli du pays et comté de Hainaut* (1576-9), Bruxelles, 1856, in-8° (extr. du *Compte-rendu de la Commission royale d'histoire*, 2e série, VIII) ; — le même, *Lettres inédites d'Emmanuel de Lalaing, marquis de Renty, baron de Montigny, seigneur de Condé, grand bailli de Hainaut, amiral de Flandre* (1577-9), Bruxelles, 1857, in-8° (*idem*, 2e série, IX) ; — le même, *Correspondance de Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte*,

gouverneur de Gravelines (1574-1594), Bruges, 1857, in-8°; — le même, *Documents concernant la pacification de Gand, qui se trouvent aux archives communales de la ville d'Ypres*, Bruxelles, 1876, in-8° (extr. du *Compte rendu de la Commission royale d'histoire*, 4e série, IV); — J.-J. Lambin, *Revue succincte de quelques comptes de la ville d'Ypres des XIIIe, XIVe et XVe siècles*, dans le *Messager des sciences historiques*, IV, pp. 181-192; — P. Beke, *Quelques lettres de personnages remarquables du XVIe et du XVIIe siècle, extraites des archives d'Ypres*[1], dans les *Annales de la Société historique d'Ypres*, I, pp. 137-171 et 251-270; — Alph. Vandenpeereboom, *Ypriana, études, notes et documents sur Ypres*[2], Ypres, 1876-1883, 7 vol. in-8°; — le même, *Historische aenteekeningen op de stad Yper* (1789-1791), Yper, 1876, in-8°; — *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie*, II, pp. 799 et 1057; III, pp. 23 et 557; et XV (1866), pp. 557-581; — *Annales de la Société historique d'Ypres*, *Annales de la Société d'émulation de la Flandre occidentale*, et *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, passim.

ARCHIVES DIVERSES

Evêchés. — On cite comme particulièrement importantes les archives de l'évêché de **Bruges**, en partie connues par l'*Inventaire des chartes, bulles pontificales, privilèges et documents divers de la bibliothèque du séminaire épiscopal de Bruges* (Bruges, 1857, in-4°), et par une notice de J. Colens, *Les archives de l'évêché de Bruges* [d'après un rapport de 1862], dans *La Flandre*, 1874-1875, pp. 249-258; on y remarque des documents sur le séminaire de la Torre à Douai, et une partie des anciennes archives de l'église de Thérouanne, parmi lesquelles un cartulaire (cf. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1851, p. 504), des obituaires, statuts, bulles, comptes, pièces de procédure en grande partie du xive et du xve siècles (cf. *Bulletin de la Soc. des antiquaires de la Morinie*, 1857, p. 395).

A l'évêché de **Gand** se conserve une collection fort riche et facile-

1. Il s'en trouve, dans cette publication, de Louis XII, de Charlotte de Bourbon et de Sully.

2. Ce tome VII, le dernier paru, contient entre autres des renseignements inédits sur les rapports de Louis Le Male avec la France (1346-1384), et sur l'intervention de la France contre l'Angleterre, ainsi qu'une lettre d'Étienne Marcel (1358).

ment abordable de documents originaux depuis le IXe siècle, munie d'un inventaire ms. in-4° de 927 pp., suivi d'un index topographique; les registres, au nombre de 12948, comprennent des terriers, comptes, actes capitulaires, cartulaires, mémoires et chroniques, inventaires, atlas cadastraux, cartes et plans; les chartes, au nombre de 10147, se divisent en pièces relatives à l'abbaye de Saint-Bavon, à l'église Saint-Jean, à la collégiale, à la cathédrale, aux chartreux, et en correspondances remontant à 1558.

Moins considérables et moins accessibles sont les dépôts d'archives conservés par les évêchés de **Namur** et de **Liége**; cf. abbé J. Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége pendant le* XVIIe *siècle* (Liége, 1877, 2 vol. in-8°), et *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége de 1724 à 1852* (Liége, 1868-1873, 3 vol. in-8°).

Sur les archives de l'évêché de **Tournai** au XVe siècle, voir le *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1891, pp. 356-365; mais le fonds principal est aujourd'hui aux Archives générales du royaume à Bruxelles.

Églises. — En général, toutes les églises de Belgique possèdent un fonds d'archives, puisque la loi française n'y a pas été exécutée sur ce point, mais ces dépôts ne sont véritablement importants qu'à **Bruges** (celles de l'église Notre-Dame sont bien classées), à **Bruxelles** (église Sainte-Gudule, avec des documents très nombreux depuis le XIIe siècle, étudiés notamment par le R. P. Kieckens), à **Gand**, (très ancien fonds à Saint-Bavon), à **Harlebeke** (inv. impr. dans les *Annales de la Soc. d'émulation de Bruges*, 2e série, II, p. 41), à **Louvain**, à **Malines** (église Saint-Rombaut), à **Tournai** (importantes archives du chapitre, registres des comptes remontant au XVe siècle), et à **Tongres** (cf. Ch. Thys, *Le chapitre de Tongres*, Anvers, 1887, in-8°).

Couvents. — Les abbayes de **Tongerloo** et **Averbode**, dans le Brabant, de **Postel** dans le Limbourg, ont conservé leurs chartriers; à **Dixmude**, on cite les archives du monastère des Sœurs noires de Saint-André (cf. *La Flandre*, 1869-1870, pp. 199 et suiv). — L'Institut royal fondé pour les jeunes filles de militaires, à **Messines**, a conservé les archives de l'ancienne abbaye de Messines, connues d'ailleurs par la publication de I.-L. Diegerick, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents appartenant aux anciennes archives de l'abbaye de Messines*, Bruges, 1876, in-8°.

Hôpitaux et Béguinages. — Les archives des hôpitaux ne sont pas considérées en Belgique comme formant des dépôts publics, et l'autorisation d'y travailler n'est pas toujours facile à obtenir. Quelques-unes sont considérables et la plupart ont été soumises à un classement rigoureux. — A **Anvers**, l'administration réunie des hospices contient tous les fonds, y compris celui de Saint-Blaise, le plus ancien, et celui du béguinage; on y remarque des chartes originales et des bulles depuis 1226, une série importante d'inventaires et de testaments à partir de 1384, des registres de fondations, les comptes de l'hôpital Sainte-Élisabeth depuis 1426, les comptes des aumôniers depuis 1552, de très intéressants mémoriaux à partir du xve siècle, les registres de la corporation des merciers, et des documents sur la seigneurie de Wuestwezel; cf. Ed. Geudens, *L'Hôpital Saint-Julien et les asiles de nuit à Anvers depuis le* XIVe *siècle jusqu'à nos jours*, Anvers, 1887, in-8°; et *Van Schoonbeke en het Maagdenhuis van Antwerpen*, Antwerpen, 1889, in-8°. — A **Audenarde**, belle série de comptes et de chartes analysées par H. Raepsaet, *Archives de l'Hôpital Notre-Dame à Audenarde*, Gand, 1852, in-8° (extr. du *Messager des sciences historiques*). — A **Bruges**, il y a de beaux fonds munis d'inventaires, à savoir : Inv. ms. des chartes du béguinage, à partir de 1185 (dressé en 1855, in-4°); Inv. ms. des archives de l'hôpital Saint-Jean, à partir de 1189 (dressé en 1861, in-4°, par J. Everaert-Godderis); Inv. mss. des archives de la Madeleine et des léproseries[1], par M. P.-J. Sheridan, pour les chartes (1883, in-4°) et pour les cartulaires (1886, in-4°). — A **Bruxelles**, archives très riches anciennes, mais peu connues. — A **Gand**, les différents fonds réunis constituent un dépôt important, remontant au xiie siècle; les comptes commencent en 1314; il existe un inv. général des titres dressé en 1797, et un Inv. ms. des chartes plus récent (1872); cf. b^on J. Béthune, *Cartulaire du béguinage de Sainte-Élisabeth à Gand*, Bruges, 1883, in-4°. — Les archives des hôpitaux de **Liége** présentent peu d'intérêt; elles ne remontent qu'au xviie siècle, à l'exception des titres de propriété. — Pour les hôpitaux de **Mons**, il suffira de renvoyer à la brochure de L. Devillers, *Notice sur les archives des établissements de charité de la ville de Mons*, Mons,

1. Les plus anciennes chartes sont de 1230 et 1232; elles émanent de J., abbé de Saint-Bertin, et de Louis, abbé de Saint-Magloire de Paris.

1876, in-8°. — A **Tournai**, dépôt riche et impénétrable. — **Tongres** possède ses archives de l'hôpital et du béguinage bien conservées depuis le XIIIe siècle, avec des obituaires; elles ont été utilisées par Ch. Thys, *Histoire du béguinage de Sainte-Catherine à Tongres*, Tongres, 1881, in-8°.

NOTAIRES. — Une partie des minutes de notaires sont déposées dans les archives d'État; le reste est encore dans l'officine des titulaires actuels, mais dans aucun cas les documents qui y sont conservés ne remontent très haut. Il y a seulement lieu de citer ici une brochure de M. A. Body : *Actes passés par des étrangers devant les notaires de Spa.* (1565-1856, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XX. pp. 19 et suiv.

FAMILLES. — Les principales familles qui, en Belgique, ont conservé leurs archives sont, à **Bruxelles**, le prince d'Arenberg, au Petit-Sablon, dont le chartrier est malheureusement invisible[1], même pour les travailleurs connus, et où se trouvent entre autres les magnifiques archives des familles de Lalaing et de la Marck; — le comte de Mérode-Westerloo, qui a publié lui-même, d'après ses papiers, les *Mémoires du feld-maréchal comte de Mérode-Westerloo* (Bruxelles, 1840, 2 vol. in-8°); — à **Auvain**, près Tournai, le comte de Lannoy, dont les ancêtres ont joué un rôle historique fort important; — à **Bassel**, le marquis Van Rode, qui a communiqué à Fr. de Potter les éléments de sa publication : *Dagboek van Cornelis en Philip van Campene, behelzende het vertaal der merkwaardigste gebeurtenissen, voorgevallen te Gent sedert het begin der Godsdienst beroerten tot den 5^{en} april 1571* (Gent, 1870, in-8°); — à **Beaumont** et à **Chimay**, les riches archives du prince de Chimay (depuis le XIVe siècle), d'où P.-L. Gachard a déjà tiré d'utiles documents historiques relatifs aux grandes familles des Croÿ, des Halewin, des Egmont, des Arschot, des Lannoy, des Berlaymont (cf. ses *Études et notices historiques concernant l'histoire des Pays-Bas*, Bruxelles, 1890, tome III, pp. 467-610); — à **Antoing** et à **Belœil**, celles du prince de Ligne, qui ont une importance considérable pour le XVIIIe siècle; — à l'**Hermitage**, près Condé-sur-Escaut, celles du

1. Il est, paraît-il, d'une richesse exceptionnelle pour le XVIe siècle; mais on trouve pour des époques plus modernes des documents fort importants, tels que la correspondance de Mirabeau, publiée à Paris par A. de Bacourt (1851, 3 vol. in-8°) et traduite ensuite par J. Ph. Staedtler, *Briefwechsel zwischen dem Grafen von Mirabeau und dem Fürsten A. von Arenberg, Grafen von der Marck* (Brüssel und Leipzig, 1851-1852, 3 vol. in-8°).

prince de Croÿ, intéressantes surtout pour les xve et xvie siècles; — à **Engelmünster** (Flandre occidentale), celles de M. des Cantons de Montblanc, qui y possède le chartrier de la seigneurie d'Oisy en Artois, depuis le xiie siècle; — à **Gaesbeck**, celles de la marquise Arconati-Visconti, où se trouvent entre autres des documents relatifs à Rubens, publiés dans la *Gazette des Beaux-Arts* (1er septembre 1891, pp. 204 et suiv.); — à **Elseghem**, des archives de famille d'où M. Amaury de Ghellinck d'Elseghem-Vaernewyck a tiré son *Cartulaire de Warnevyck* (Gand, 1890, in-4°); — enfin à **Liége**, celles de M. le baron de Chestret de Haneffe, d'où sont tirés les *Papiers de Remi de Chestret pour servir à l'histoire de la révolution liégeoise*, tome I (Liége, 1881, in-8°). — Cf. encore Ph. Kervyn de Volkaersbeke, *Histoire généalogique et héraldique de quelques familles de Flandre* (Gand, 1847, in-fol.); et *Les Borluut du XVIe siècle, importance des archives privées* (Anvers, 1851, in-8°).

Enfin une mention spéciale doit être réservée aux archives du Musée Plantin, qui contient la totalité des papiers, commerciaux et littéraires, de la maison célèbre fondée à **Anvers** par l'imprimeur français Christophe Plantin, et qui est devenue propriété de la ville d'Anvers en 1877. Depuis cette époque la mise en ordre de ces archives a fourni la matière de diverses publications, notamment de Max Rooses, *Christophe Plantin*, Anvers, 1883, in-fol.; — le même, *Correspondance de Christophe Plantin*, tomes I-II, Anvers et Gand, 1883-1885, 2 vol. in-8°; — le même, *Boek gehouden door Jan Moretus als deken der St Lucas Gilde* (1616), Antwerpen, 1878, in-8°; — J. Houdoy, *Les imprimeurs lillois; bibliographie des impressions lilloises* (1595-1700), Paris, 1879, in-8°; — et Ph. Rombouts, *Certificats délivrés aux imprimeurs des Pays-Bas par Christophe Plantin et autres documents se rapportant à la charge de prototypographe*, Anvers et Gand, 1883, in-8°.

CHAPITRE IV

ESPAGNE ET PORTUGAL

Le principe de la centralisation n'a pas prévalu, en matière d'archives, dans le royaume d'Espagne. On ne trouve à Madrid rien qui ressemble à un dépôt d'archives nationales : l'*Archivo histórico nacional* établi depuis le 28 mars 1866 au n° 21 de la Calle de Leon ne contient, en effet, que les papiers domaniaux de la Couronne et ceux des couvents supprimés[1]. — Chacun des anciens royaumes qui sont aujourd'hui des provinces de la monarchie espagnole, Aragon, Castille, Navarre, etc., a gardé ses vieux titres. C'est pourquoi nous parlerons séparément de l'organisation et des richesses des archives d'Aragon, de Castille, de Navarre, etc., bien qu'il y ait certaines règles administratives qui s'appliquent à la plupart des dépôts du royaume[2]. — Un paragraphe sera consacré aux archives de la Couronne indépendante de Portugal ; un autre à celles de la République d'Andorre.

1. Cf. *Inventario de los fondos ó procedencias del Archivo histórico nacional*, Madrid, 1871, in-8° (extr. de la « Revista de Archivos ».) — Les archives des couvents bénédictins d'Espagne, conservées à l'*Archivo nacional*, ne sont pas sans intérêt pour nous. On sait que l'influence française a pénétré au moyen âge en Espagne par les Clunistes et les Cisterciens. Cf. *Indice de los documentos del monasterio de Sahagun*, Madrid, 1874, in-8°.

2. Voyez Alcubilla, *Diccionario de la administración española*, v° Archivos ; — *Anuario del cuerpo facultativo de archiveros*... années 1881 et 1882, Madrid, in-8° ; — *Revista de archivos, bibliotecas y museos*, Madrid, 1871-78, 8 vol. in-8° ; — L. Rodriguez Miguel, *Manual del archivero ó teoria y practica de arreglo y clasificacion de los archivos*, Tolède, 1877, in-12 ; — Lelong, *op. cit.*, n°s 608-614.

I. — COURONNE D'ARAGON

Les archives de la couronne d'Aragon, sans contredit les plus belles de l'Espagne, sont installées, depuis le 18 décembre 1853, dans l'ancien palais du lieutenant général de Catalogne, *Palacio de los Condes*, à Barcelone. Elles sont administrées, depuis 1814, par une dynastie d'archivistes, don Prospero (m. en 1849), don Manuel, et don Francisco de Bofarull, qui se sont rendus célèbres par leur activité professionnelle, leur courtoisie et leur obligeance[1].

On estime à 13949 articles (registres, volumes, liasses), renfermant plus de trois millions sept cent mille documents[2], le contenu total des divers fonds du dépôt de Barcelone. On en trouvera le dénombrement très sommaire (officiel, d'après l'*Anuario* de 1881, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XLIX (1888), p. 79.

MM. de Bofarull ont beaucoup fait, depuis près d'un siècle, pour classer, inventorier et publier les documents confiés à leur garde. — Ainsi, pour la magnifique série des registres de la chancellerie d'Aragon (6389 volumes; 3194500 pièces), don Prospero a dressé, dès 1823, un « répertoire et inventaire chronologique », et des « répertoires alphabétiques qui permettent de se reconnaître dans des inventaires fort volumineux dressés au XVIII[e] siècle en vue de recherches généalogiques[3] ». Le répertoire chronologique de 1823 est inédit; cependant M. Cadier s'en est servi pour publier un tableau ou « ordre de classement » des 1561 premiers registres (depuis 1161) dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, ibid., pp. 80-86; et M. Courteault un tableau, qui fait suite au précédent, des registres 1825 à 3870 (années 1387 à 1516) dans la *Revue des Bibliothèques*, 1891, pp. 148-157. — D'autre part, MM. de Bofarull ont imprimé et mis à la disposition des historiens quantité de textes importants

1. Sur l'histoire (et l'organisation actuelle) du dépôt de Barcelone, voyez une notice développée de I. Carini, *Gli archivi e le biblioteche di Spagna* (in rapporto alla storia d'Italia in generale e di Sicilia in particolare), part. I, fasc. I, Palerme, 1884, pp. 9-39.

2. Le plus ancien document original est un diplôme de Charles le Chauve daté du 5 des calendes de juillet 875.

3. « Les inventaires du siècle dernier, dit L. Cadier, sont loin d'être parfaits. Ils forment moins un catalogue proprement dit qu'un répertoire des noms propres. On s'est borné le plus souvent à noter un seul nom par document. Ces anciens inventaires sont absolument insuffisants pour les recherches scientifiques. » (*Bibl. de l'École des Chartes*, 1888, p. 59.)

dans leur célèbre *Coleccion de documentos ineditos del archivo de la Corona de Aragon* (40 vol. in-8°, de 1847 à 1876)[1].

Presque tous les fonds des archives de la couronne d'Aragon sont riches en documents relatifs soit à l'histoire des relations de ce pays avec le nôtre (si importantes depuis le XIIIe siècle), soit à l'histoire des régions françaises qui ont été longtemps possédées par les rois aragonais, comme le Roussillon et certains districts du Languedoc (pays de Foix, Gévaudan, Rouergue, Montpellier, etc.). En dehors des registres de la chancellerie, on a chance de moissonner encore des textes intéressants dans la série dite *Pargaménos de los reyes* (875-1701; 18121 actes sur parchemin, classés), et dans celle des *Cartas reales* (1162-1713; 36183 actes sur papier, dont cinq mille classés, jusqu'au XIVe siècle); dans le fonds du Conseil d'Aragon (depuis le XVe siècle), et dans les papiers de la Junte de Catalogne pendant la guerre de l'indépendance, au temps de Napoléon Ier (82200 actes).

Le dépôt de Barcelone a été visité par un grand nombre de savants français, depuis Pierre de Marca qui, au XVIIe siècle, profita d'une mission en Catalogne pour y recueillir quelques-unes des pièces justificatives de son fameux livre *Marca Hispanica*. Les collections du *Palacio de los Condes* ont été vues et exploitées de nos jours par Pardessus, Buchon, Prosper Mérimée (l'historien de Pierre le Cruel), de Saint-Priest[2], Louis Landes, MM. de Mas Latrie,

1. Cette *Coleccion* contient, à la vérité, peu de documents directement intéressants pour notre histoire. — Il en est de même du *Memorial historico español* (Coleccion de documentos, opusculos y antiguëdades) que publie depuis 1851 (23 vol. en 1891) l'Académie royale d'histoire. Les t. I et II (Madrid, 1851, in-8°) renferment cependant d'importants extraits des archives de Barcelone (rapports entre l'Aragon et la France à la fin du XIIIe siècle), sous ce titre : *Documentos de la epoca de D. Alfonso el Sabio.* — Les t. XX à XXIII contiennent de nombreux documents d'archives en appendice à la Chronique catalane de Miguel Parets (1626-1660).

2. *Histoire de la conquête de Naples par Charles d'Anjou*, Paris, 1847-48, 4 vol. in-8°. — La dernière édition de *La guerra del Vespro siciliano* de M. Mich. Amari, Milan, 1886, 3 vol. in-12, contient des pièces extraites des archives de Barcelone que M. de Saint-Priest avait eu le tort de laisser de côté. — Ajoutons que les registres cotés 53 et 54 (*De rebus Sicilie*, règne de Pierre II) ont été analysés et partiellement publiés par Mgr I. Carini : *Gli archivi e le biblioteche di Spagna*, Palerme, 1884, 2e p., fasc. 1er (cf. *Revue historique*, XXI, p. 143). Ils sont fort importants pour l'histoire des relations de la France avec l'Aragon à la fin du XIIIe siècle.

de Tourtoulon [1], Lecoy de la Marche [2], Baudon de Mony [3], Desdevises du Dézert [4], qui en ont tiré des textes importants.

Ces écrivains n'ont pas entrepris, toutefois, une enquête systématique sur les documents relatifs à l'histoire de France qui sont conservés à Barcelone. Cette enquête, elle a été ébauchée tout récemment par deux archivistes paléographes envoyés en mission par l'Ecole des Hautes Études, MM. L. Cadier et H. Courteault [5]. — M. L. Cadier, pendant un séjour de quelques semaines, a amassé des notes précieuses sur l'ensemble du dépôt (publiées dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, XLIX (1888), pp. 47-62), et des copies de pièces qui lui auraient permis d'écrire, s'il avait vécu, l'histoire des rapports des rois d'Aragon, Alfonse II et Jayme II, avec Philippe le Bel [6]. M. H. Courteault s'est occupé du règne de Juan II (1458-1479) au point de vue des relations de ce prince avec la France. Il a publié, lui aussi, un rapport d'ensemble (*Revue des Bibliothèques*, I, 1891, pp. 129-139) [7]. — Les résultats obtenus sont tels jusqu'à présent qu'il y a lieu d'espérer que l'enquête si bien commencée sera poursuivie méthodiquement [8].

1. *Jayme Ier le Conquérant, roi d'Aragon*, Montpellier, 1863-1867, 2 vol. in-8°.

2. *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque* (îles Baléares, Roussillon, Montpellier), Paris, 1892, 2 vol. in-8°.

3. *Positions des élèves de l'Ecole des Chartes en 1886.* « Relations du comté de Foix avec l'Aragon jusqu'à la fin du XIIIe siècle. »

4. *Don Carlos d'Aragon, prince de Viane*, Paris, 1889, in-8°.

5. Deux archivistes-paléographes, MM. Bonnassieux (*Archives des missions*, XXXI, 24) et A. de Lamothe (*ib.*, p. 121), avaient été envoyés antérieurement en Espagne pour y rechercher « des pièces rares ou inédites relatives à l'histoire de France ». Il ne paraît pas que le premier ait rien publié; mais le second a imprimé, d'après les « archives d'Espagne », quelques lettres relatives à l'expédition du duc de Guise à Naples en 1647 (*Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VIII (1878), pp. 251-6).

6. Il serait à souhaiter que les papiers et copies de Cadier fussent déposés à la Bibliothèque nationale.

7. M. Courteault a publié en outre, d'après les registres de la chancellerie de Juan I el Cazador, un article sur *La fuite et les aventures de Pierre de Craon en Espagne*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, LII (1891), pp. 431-448.

8. On lira avec fruit, au t. IV (1887) des *Memorias de la real Academia de buenas letras de Barcelona*, un mémoire (d'après les archives de la Couronne

II. — COURONNE DE CASTILLE

I. **Alcala de Henarès**[1]. Les archives générales et centrales (*Archivo general central*) du royaume d'Espagne ont été créées par une ordonnance royale du 18 juillet 1858; on les a installées à Alcala de Henarès, ville déchue, à 33 kil. de Madrid, près de Guadalajara, dans l'ancien palais des archevêques de Tolède. Il existe peu d'archives mieux installées; « si, comme on peut l'espérer, le projet d'y transporter les papiers de Simancas s'exécute, il n'y en aura pas au monde d'aussi riches. »

La section historique de ce dépôt[2] se compose de huit fonds distincts : 1° *Inquisition;* 2° *Chambre de Castille;* 3° *Audience de Madrid;* 4° *Ordre de Saint-Jean de Jérusalem;* 5° *Université de Complute ou d'Alcala;* 6° *Collégiales de Calatayud;* 7° *Papiers des Jésuites;* 8° *Papiers d'État*[3]. — Il n'y a pas de catalogue imprimé.

Sur ces huit fonds, un seul renferme des pièces intéressantes pour l'histoire de France, le huitième.

Les documents du fonds des papiers d'État proviennent : 1° de l'ancien Conseil d'État; 2° du ministère d'État; 3° de la légation espagnole à Turin; 4° des anciennes légations d'Espagne en Italie. En tout, 7350 liasses dont il existe un Inv. général ms. et un index alphabétique (18000 fiches). — Les pièces les plus anciennes remontent seulement au règne de Charles Quint; les plus modernes au règne d'Isabelle II.

On trouvera dans le rapport, cité en note, de M. Baudrillart, l'indication sommaire des documents touchant les rapports de la France et de l'Espagne au XVIIe (pp. 20-21) et au XVIIIe siècles (surtout jusqu'en 1730, pp. 21-129)[4]. M. Baudrillart a, en outre, utilisé

d'Aragon) de d. Antonio Rubio y Lluch sur *Los Navarros en Grecia y el ducado catalan de Atenas en la epoca de la invasion.* Il est intéressant pour l'histoire des établissements français d'outremer.

1. Les renseignements qui suivent sont empruntés en grande partie à un excellent rapport de M. A. Baudrillart, publié dans les *Archives des missions*, 3e série, XV (1889), pp. 1-129. — Cf. I. Carini, *op. cit.*, 1re p., pp. 69 et suiv.

2. La section administrative n'a pas d'intérêt pour nous.

3. Le nombre total de liasses est de 70243; celui des registres de 1209.

4. Nous croyons savoir que M. Flammermont n'a pas trouvé à Alcala la notable partie de la correspondance du comte d'Aranda, dont M. Baudrillart y avait signalé l'existence d'après des renseignements tirés de l'inv. ms. (sur fiches) de ce dépôt. Toute la correspondance du comte d'Aranda, pendant son ambassade à

les archives d'Alcala pour écrire son livre sur *Philippe V et la Cour de France*, Paris, 1889-90, 2 vol. in-8°. Il a montré que quiconque voudra s'occuper des relations de la France et de l'Espagne depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à nos jours ne pourra se contenter des ressources qu'offre le dépôt mieux connu de Simancas [1].

II. **Simancas** [2]. Les archives générales de Castille, conservées au château-fort de Simancas (dep. 1543), ont une grande importance pour l'histoire de l'Europe en général et de la France en particulier, depuis le XVe siècle jusqu'au XVIIIe inclusivement. Simancas est un village à trois lieues de Valladolid, sur la route de Valladolid à Tordesillas [3].

Le dépôt de Simancas, libéralement ouvert au public depuis 1844, mis souvent à contribution par les savants espagnols [4] et étrangers [5], déjà été visité par un assez grand nombre d'historiens français :

Paris de 1773 à 1787, est à Simancas, en expéditions officielles et en registres de copies. Il n'y a à Alcala qu'une très faible partie des minutes d'Arānda provenant des archives de l'ambassade d'Espagne à Paris ; mais dans cette série très mutilée on rencontre des lacunes énormes ; les historiens, qui voudront consulter cette correspondance extrêmement importante, feront bien d'aller d'abord à Simancas. — M. Flammermont publiera prochainement un rapport sur les archives diplomatiques d'Alcala et de Simancas qui intéressent l'histoire de France.

1. Cf. J. Maldonado Macanaz, *España y Francia en el siglo XVIII*, Madrid, 1887, in-4°.

2. Bibliographie : D. Francisco Diaz Sanchez, *Guia de la villa y archivo de Simancas* (avec un inv. général sommaire), Madrid, 1885, in-8°. — Romero de Castilla y Perosso, *Apuntes historicos sobre el Archivo general de Simancas*, Madrid, 1873, in-8° (cf. *Revue critique*, 15 mai 1875). — Gachard, *Notice historique et descriptive des Archives de Simancas*, en tête du t. I de la *Correspondance de Philippe II*, Bruxelles, 1848, in-4° ; — A. Gindely, dans *Archivalische Zeitschrift*, VI, p. 262 ; — I. Carini, *op. cit.*, pp. 276-389 (notice très détaillée et très recommandable : 1885-1888).

3. Voy. sur les ressources qu'offre aux travailleurs le village de Simancas, sur l'installation matérielle du dépôt, etc., en 1891, un rapport de M. Boissonnade (dans le t. Ier des *Nouvelles archives des missions*, pp. 216 et suiv.).

4. Dans la grande *Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, publiée par le marquis de la Fuensanta del Valle, don José Sanchez Rayon et don M. de Zabalburu (sur laquelle cf. *Revue historique*, III, 389), qui compte aujourd'hui plus de 100 volumes, ont été imprimés beaucoup de documents conservés à Simancas.

5. Il suffit de rappeler les beaux travaux de MM. Gachard et Kervyn de Lettenhove, notamment celui de M. Kervyn : *Relations des Pays-Bas avec l'Angleterre sous le règne de Philippe II*, Bruxelles, 1882-91, 10 vol. in-4°.

MM. Tiran et Mignet[1], M. de Ruble[2], M. Combes (de Bordeaux[3]), M. de Maulde[4], M. A. Baudrillart[5], M. Boissonnade[6], M. J. Flammermont. — La France n'a point encore tiré de Simancas, cependant, une publication comparable à celle de MM. Bergenroth et P. de Gayangos pour l'histoire d'Angleterre : *Calendar of letters, despatches and State papers relating to the negotiations between England and Spain* (1485-1542), Londres, 1862-90, 6 vol. en 10 tomes in-8°; cf. *Calendar of letters and State papers relating to english affairs in the archives of Simancas*, p. p. Martin A. S. Hume, Londres, 1892, in-8°.

La classification actuelle des documents (en tout 79278 liasses ou *legajos*) est due à don Tomas Gonzalez, archiviste sous le règne de Ferdinand VII. — Voici, d'après le rapport de M. Boissonnade, les principaux fonds qui entrent dans le cadre de nos études et qui contiennent des documents antérieurs à l'année 1700 :

Patronato real. Cinq liasses intitulées *Francia* (années 1348-1601). Don Antonio de Hoyos rédigea, en 1630, un INV. MS. de ce fonds, en double aux Archives nationales de Paris. Il y en a un

1. M. Tiran fut chargé, le 22 juillet 1841 (*Archives des missions*, XXXI, p. 103), de « rechercher dans les dépôts littéraires de l'Espagne les documents relatifs à l'histoire de France au XVI° et au XVII° siècle ». De cette mission, M. Tiran rapporta quantité de copies, exécutées en majeure partie à Simancas, qui furent partagées, à son retour, entre le ministère des affaires étrangères et le ministère de la guerre. Les pièces relatives à l'histoire de l'Afrique française furent envoyées à Alger. — La collection Tiran au ministère des affaires étrangères se trouve sommairement inventoriée dans le volume intitulé *Mémoires et documents. Fonds étrangers. Inventaire sommaire*, Espagne, pp. 135-217, Paris, 1892, in-8°. M. A. Baudrillart s'en est servi; voyez notamment : *Les intrigues du duc d'Orléans en Espagne*, 1708-1709, dans la *Revue historique*, mai-juin 1890; et L. Lecestre, *La mission de Gourville en Espagne* (1670), dans la *Revue des questions historiques*, juillet 1892. — Les pièces envoyées à Alger ont été utilisées par M. F.-Elie de la Primaudaie : *Documents inédits sur l'histoire de l'occupation espagnole en Afrique* (1506-1574), Alger, 1876, in-8° (extr. de la *Revue Africaine*).

2. *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, Paris, 1881-86, 4 vol. in-8°; etc.

3. F. Combes, *L'entrevue de Bayonne de 1565 et la question de la Saint-Barthelemy d'après les archives de Simancas*, Paris, 1882, in-8°; *Catherine de Médicis et le duc d'Albe à Bayonne, 1565*, dans *Lectures historiques*, 1885, II, pp. 231-264, Cf., sur le même sujet et d'après les mêmes sources, un article de Hillinger. dans le *Historisches Taschenbuch*, 1891.

4. *Revue d'histoire diplomatique*, 1890, p. 589 ; — etc.

5. *Archives des missions*, 3° série, t. XV (1889), pp. 129-157 ; *Philippe V et la cour de France*, Paris, 1889-90, 2 vol. in-8° ; — etc.

6. Cf. ci-dessus, p. 700, note 3.

autre, daté de 1819, à Simancas, par don Tomas Gonzalez. M. Boissonnade (rapport cité, pp. 220 et suiv.) a indiqué les principales ressources qu'offrent ce fonds et ceux qui suivent pour l'histoire navarraise de 1479 à 1521.

Papeles de Estado. Cette série contient la correspondance politique relative aux rapports de l'Espagne avec les puissances étrangères pendant le XVIe siècle. Les liasses 713 à 805 concernent l'histoire de France depuis 1516 jusqu'en 1620. Il y a des INV. MSS. de Hoyos et de Gonzalez[1].

Secretaria de Estado de Italia, del Norte y de España. Cette série est intéressante pour l'histoire de l'Europe pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. Cf. notamment les liasses 3092-3144 sur les opérations des Français en Italie de 1640 à 1674, le conflit de Louis XIV avec le pape, etc. — Cette série comprenait, avant 1811, 100 liasses (nos 4193-4300) intitulées *Francia*, qui sont aujourd'hui, nous l'avons déjà dit (ci-dessus, p. 22), aux Archives nationales de Paris[2].

Les « négociations de France » de 1705 à 1789 forment les liasses 4301 à 4701. M. A. Baudrillart en a dressé et publié une sorte d'inventaire sommaire (*Archives des missions*, loc. cit., pp. 135-142). — Les documents relatifs au congrès de Cambrai ne composent pas moins de 27 liasses (nos 7513-7539). Il n'y en a guère moins sur le congrès de Soissons et sur celui de Francfort. — La vraie richesse du dépôt de Simancas est, du reste, en pièces et en correspondances officielles, tandis que le dépôt d'Alcala contient surtout des documents d'ordre privé.

III. — COURONNE DE NAVARRE

On l'a dit avec raison, la Navarre du moyen âge, gouvernée par des princes champenois au XIIIe siècle, par des princes français au XIVe, la Navarre, que traversait la route des pèlerins français allant à Compostelle, appartient à la France plus peut-être qu'à l'Espagne. — Une enquête des historiens français dans les archives navar-

1. Il y a naturellement beaucoup de pièces intéressantes pour l'histoire de France dans les liasses intitulées *Flandre*, *Savoie*, etc.

2. Cf. dans la *Revista de archivos*, VII (1877), pp. 46 et suiv. : « Catalogo de las capitulacciones llevados a cabo entre Francia y España, cuyos textos fueron transportados a Paris por M. Guitter en el año 1811. »

raises s'imposait. Elle a été menée en ces dernières années avec une louable activité.

Les archives de l'ancien royaume de Navarre, qui sont conservées dans le palais de la députation à Pampelune, ne sont pas publiques. L'accès en est mêms assez difficile, et les personnes qui se proposeraient d'y faire des recherches ont tout à gagner à consulter préalablement l'histoire des mésaventures subies par les divers érudits qui les ont déjà consultées .

Le dépôt comprend trois grandes divisions : 1° l'*Archivo de Comptos* (archives de la Chambre des Comptes de Navarre); 2° *Archivo de Cortes*; et 3° les *Papeles sueltos*. Toutes trois offrent de l'intérêt pour l'histoire de notre pays.

I. C'est sur l'*Archivo de Comptos* qu'ont porté jusqu'ici de préférence les investigations de nos missionnaires. On connaissait depuis longtemps l'importance de ce fonds d'après ce qu'en avaient dit et d'après les documents qu'en avaient extraits José Yanguas y Miranda (*Diccionario de las antigüedades de Navarra*, Pampelune, 1840-43, 3 vol. in-4°), le P. Moret (*Anales de Navarra*, Pampelune, 1648-1715, 5 vol. in-fol.) et M. Francisque Michel[2]. Mais cela ne faisait qu'inviter à en savoir davantage. Les archives de Pampelune reçurent, il y a une douzaine d'années, la visite de MM. Giry et Luchaire[3]. Depuis, l'École des Hautes Études y a envoyé d'excellents travailleurs : Brutails[4], Cadier[5], Courteault[6]. Grâce à eux, on est, maintenant, convenablement renseigné.

« L'*Archivo de Comptos* occupe, dit Cadier, une vaste salle donnant sur la Plaza de la Constitucion. Les documents sont conservés dans de vastes armoires qui tapissent les quatre côtés de la pièce,

1. *Bibl. de l'École des Chartes*, XLIX (1888), p. 63; *Revue des bibliothèques*, I (1891), pp. 139-140. « On devra toujours considérer comme une faveur exceptionnelle l'autorisation de passer quelque temps aux archives de Navarre, et l'on ne saura s'entourer de trop précautions pour y parvenir. »

2. *Archives des missions*, 3e série, VI (1880), p. 286. — Cf. les notes jointes par le même à son édition de l'*Histoire de la guerre de Navarre en 1276-77*, Paris, 1859, in-4° (Coll. des Documents inédits.)

3. Cf. A. Giry, *Les établissements de Rouen*, Paris, 1885, in-8°, t. II, pp. 76-80.

4. *Bibl. de l'École des chartes*, XLV (1884), p. 232 et suiv. — Cf. J.-A. Brutails, *Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre*, Paris, 1890, in-8° (88e fasc. de la Bibl. de l'École des Hautes-Études).

5. *Bibl. de l'École des Chartes*, XLIX (1888), pp. 62-78. — Doc. publ. : *Bulles originales du* XIIIe *siècle conservées dans les archives de Navarre*, dans les *Mélanges* de l'École de Rome, 1887, pp. 268-338.

6. *Revue des bibliothèques*, I (1891), pp. 139-148.

et où s'ouvrent de grands tiroirs en bois ou *cajones*. Actuellement, 229 *cajones* (chacun contient en moyenne 200 articles) sont occupés par des documents allant du IXe siècle jusqu'à l'année 1828. Mais l'*Archivo de Comptos* ne comprend, à proprement parler, que 191 *cajones* qui seuls figurent dans l'Inventaire général (manuscrit, en 29 volumes in-folio) du fonds dressé par don Liciniano Saez à la fin du XVIIIe siècle. Le dernier acte mentionné à l'inventaire de Saez est de 1780, mais il n'y a que dix *cajones* contenant des documents du XVIe et du XVIIe siècles; les autres sont tous antérieurs à cette date. Quant aux cajones 191-229, ils ne renferment que des papiers peu importants des deux derniers siècles qui ne paraissent pas encore inventoriés. Au milieu de la salle sont rangés, par ordre chronologique, les 555 registres de la Chambre des Comptes. Enfin, entre les fenêtres de la salle, des armoires renferment le catalogue de Liciniano Saez, et un certain nombre de manuscrits, dont plusieurs cartulaires d'actes du roi Thibaut, du roi de France Philippe le Hardi, etc. »

La liste des manuscrits contenus dans les armoires du Catalogue a été publiée par Cadier (*loc. cit.*, p. 66), qui a copié entièrement les plus anciens, déjà examinés et partiellement publiés par A. Brutails (ci-dessus, p. 703, note 4).

Quant aux *cajones*, Cadier a étudié à fond, après Brutails, ceux qui concernent l'histoire de l'administration française en Navarre de 1234 à 1328 (*cajones* 1 à 6). M. Courteault a dépouillé une cinquantaine de tiroirs, du n° 104 au n° 184 (*loc. cit.*, p. 143), qui contiennent des pièces relatives à l'histoire franco-navarraise du XVe siècle. M. Boissonnade (*Les Archives de Navarre à Pampelune*, dans les *Nouvelles archives des missions*, t. Ier, 1891) a fait porter ses recherches sur les *cajones* 164 à 180, c'est-à-dire sur les documents compris entre les années 1479 et 1521.

Les *registres* antérieurs à 1328 ont été inventoriés par Cadier (*loc. cit.*, pp. 87-89), qui a dépouillé aussi en partie ceux du règne de Charles le Mauvais. M. Courteault en a parcouru huit, du XVe siècle. On trouvera dans les rapports de ces deux érudits des détails sur la collection des registres en général.

II. Les documents les plus anciens de l'*Archivo de Cortes* ne remontent qu'à 1512. Cadier s'est borné à constater qu'ils sont classés en bon ordre et que J. Yanguas y Miranda en a dressé un INV. MS. en cinq gros volumes in-fol., généralement exact.

M. Boissonnade a fait mieux; il a (*loc. cit.*, pp. 230-234) publié l'inv. sommaire des 54 sections du fonds, et fourni des renseignements (pp. 205-208) sur les pièces les plus intéressantes pour notre histoire qui s'y trouvent. Les *legajos* 3-7 de la première section (*Guerra*) contiennent des pièces relatives à la guerre de la Succession d'Espagne; les *legajos* 9-18 devront être consultés par les historiens des guerres de la Révolution et de l'Empire en Navarre, etc. C'est là que sont conservés les manuscrits, en partie inédits, du docte P. Moret.

III. *Papeles sueltos.* La troisième partie des archives de Navarre est connue sous le nom de *Papeles sueltos* (documents divers, mélanges). Elle a été constituée par Yanguas y Miranda, et se compose de pièces qui, logiquement, devraient faire partie de l'*Archivo de Comptos.*

Cadier paraît s'être mépris sur l'importance de cette collection, dont l'intérêt lui a paru assez médiocre. Il a cru qu'elle ne se composait que de 29 *legajos* ou cartons, dont il a publié l'inventaire dans l'appendice IV de son rapport (*loc. cit.*, p. 89). La même erreur a été commise par M. Boissonnade (p. 208), qui a publié de son côté (p. 234) le même inventaire incomplet, comme s'il était inédit. Or, M. Courteault a montré (p. 145) que la collection des *Papeles sueltos* comprend en réalité 179 *legajos*, répertoriés du reste par Yanguas en 2 vol. in-fol. Il a donné, à la fin de son rapport (p. 157), le catalogue sommaire des cartons 30-179, pour faire suite aux catalogues insuffisants de Cadier et de Boissonnade. — On peut voir par ces publications successives que les *Papeles sueltos*, mal logés dans une sorte de réduit attenant à la salle de l'*Archivo de Cortes*, renferment des séries fort importantes, depuis le XIIIe siècle.

IV. — AUTRES COURONNES DE LA MONARCHIE ESPAGNOLE

On n'a pas de renseignements précis sur les documents intéressants pour l'histoire de France qui peuvent se trouver aux archives des couronnes de Majorque, de Valence, de Galice.

Majorque. — L'*Archivo general historico de las Baleares* est installé dans deux salles de l'hôtel de ville de Palma. — Voyez *Anuario del*

cuerpo facultativo de archiveros pour 1882, Madrid, 1883, in-8°, pp. 77 et suiv.; cf. A. Morel-Fatio, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, XLIII (1882), pp. 481-86; et Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, Paris, 1892, in-8°, t. Ier, p. x.

Valence. — Cf. un tableau des fonds de l'*Archivo general del reino de Valencia* dans l'*Anuario* pour 1881, Madrid, 1882, pp. 78-107.

Galice. — L'*Archivo general de Galicia*, à la Corogne, (dont l'origine remonte en réalité à 1529), a été créé en 1775.

V. — COURONNE DE PORTUGAL

Trois personnes ont été envoyées en Portugal par notre Ministère de l'Instruction publique en vue d'y étudier l'organisation et les ressources des archives : MM. Demarsay (*Archives des missions*, 2e série, t. II (1865), pp. 360 et suiv.), Ch. Livet (*Archives des missions*, 2e série, t. V (1868), pp. 63 et suiv.), et Ph. Berthelot (*Nouvelles archives des missions*, I (1891), pp. 37-59). En outre M. Delaville Le Roulx a publié une « Notice sur les archives de Torre do Tombo à Lisbonne » dans la *Revue des bibliothèques*, II (1892), pp. 177-180. — Les archives de Portugal ont enfin été visitées, au point de vue qui nous occupe, par M. J. Flammermont.

Les archives royales de Lisbonne [1] ont été fondées à la fin du XIVe siècle; on les conservait alors dans l'une des tours du château royal, qui prit le nom de Tour du Registre (*Torre do Tombo*). Ce nom sert encore à désigner le dépôt actuel, bien que, depuis longtemps (1755), il ne soit plus conservé dans une tour, mais au couvent de San Bento.

Le dépôt eut beaucoup à souffrir du tremblement de terre de 1755.

Les fonds les plus importants sont, avec la collection des (873) registres de la chancellerie royale depuis Alfonse III (1248-79) [2], le *Corpo chronologico* (82902 pièces), et les *gavetas* ou layettes (5274 pièces en 195 liasses). Ils sont tous deux pourvus d'Inv. mss. du XVIIIe siècle. Le premier est beaucoup plus riche pour l'histoire du

1. J. P. Ribeiro, *Memorias authenticas para a historia do real Archivo*, Lisbonne, 1819, in-8°.

2. Il existe au dépôt un grand nombre d'anciens index alphabétiques de la collection des Registres de la Chancellerie.

XVIe siècle que pour celle des temps antérieurs et des temps postérieurs. « Il se compose, en effet, pour la plus grande partie, dit M. Delaville-Le Roulx (*loc. cit.*, p. 179), des pièces qu'en 1569 le secrétaire comte des Idanhas confia au garde des archives Damiao de Goes... Il contient des lettres d'empereurs, rois, reines, princes et seigneurs d'Europe adressées aux souverains portugais, et la correspondance des ambassadeurs portugais accrédités près des diverses cours de l'Europe. »

Les inventaires mss. du *Corpo chronologico* ont été dépouillés avec soin par M. Livet (*loc. cit.*, pp. 67-137), qui s'est attaché à y relever l'indication de tous les « documents relatifs à l'histoire de France ». M. Livet a dressé ainsi une liste alphabétique et un catalogue chronologique qui rendent des services [1].

Les archives du ministère des affaires étrangères de Lisbonne ont été utilisées pour la publication de Borges de Castro, *Collecçao dos Tratados, convençoes, contratos e actos publicos celebrados entre a Corona de Portugal e as mais potentias*, Lisbonne, 1856-58, 8 vol. in-8°; continuée par Judice Biker, sous le même titre, 22 vol. in-8° (Cf. *Revue d'histoire diplomatique*, 1888, p. 407).

ARCHIVES DIVERSES DE LA PÉNINSULE [2].

Nous n'avons rien à dire des grands dépôts d'archives, tels que

1. Cf. vicomte de Santarem, *Quadro elementar das relaçoes politicas e diplomaticas de Portugal*, Paris, 1842-45, 5 vol. in-8°. — Les pièces publiées par MM. A. Helfferich et G. de Clermont dans leur brochure : *Les communes françaises en Espagne et en Portugal pendant le moyen âge*, Berlin-Paris, 1860, in-8°, sont empruntées presque toutes aux archives portugaises. Ces auteurs disent (p. v) qu'ils ont parcouru la péninsule, en 1858, « à la recherche de documents intéressant l'histoire de France ». (Cf. T. Muñoz y Romero, *Refutacion del opusculo* : Les communes françaises en Espagne, etc., Madrid, 1857, in-8°, extr. de la *Revista general de Legislacion*.)

2. Sur les archives diverses d'Espagne, voy., outre le classique *Viaje literario a las iglesias de España*, de Villanueva (Valence, 1803-52, 22 vol. in-8°), le livre cité de I. Carini, pp. 513 et suiv. ; — Guëmes y Willame, *Organizacion del archivo de la Corona aplicada a los archivos particulares*, Madrid, 1877, in-8°; — et surtout le voyage littéraire de R. Beer, *Handschriftschätze Spaniens*, « Bericht über eine im Auftrage der k. Ak. der Wiss. in den Jahren 1886-88 durchgeführte Forschungsreise », en cours de publication dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Vienne.

l'*Archivo general de Indias*[1], à **Séville**, où il n'existe point de documents relatifs à l'histoire de notre pays. Nous passerons sous silence, pour le même motif, les riches archives des universités de Barcelone, de Madrid, de Salamanque.

Mais certaines villes, certaines corporations, certaines familles d'Espagne et de Portugal doivent posséder des fonds qui attestent leurs anciennes relations avec la France, et des pièces importantes pour l'histoire des guerres de Napoléon dans la Péninsule[2]. — C'est ainsi que l'on conserve à l'hôtel de ville de **Puigcerda** (Catalogne) les archives de quelques notaires de l'ancienne Cerdagne (Pyrénées-Orientales, *R. P.*, 1872, p. 163, et 1878, p. 141). — Le R. P. du Coëtlosquet a publié dans la *Revue historique de l'Ouest*, 1890-91, des lettres de B. du Guesclin tirées des archives de **Soria**, de **Borja-Molina**, et de **Pampelune**[3]. — On signale à **Bilbao** les archives du *Consulado del Mar*, anciennes et intéressantes pour l'histoire du commerce de la mer de Biscaye (marchands de Flandre et de France). — La duchesse de Berwick et d'Albe a fait connaître le chartrier de son illustre famille : *Documentos escogidos del Archivo de la Casa de Alba*, Madrid, 1891, in-8° (cf. *Revue historique*, XLVII, pp. 156-169); elle a donné ainsi un exemple qu'on serait heureux de voir suivre par les héritiers des Medina Celi, des Alburquerque (ducs de Sexto), des ducs de l'Infantado, des comtes d'Altamira, et d'autres maisons dont les ancêtres ont été intimement mêlés à notre histoire.

Il y a des archives importantes à l'ambassade française et à

1. Villa Amil y Castro, *Breve reseña histórico-descriptiva del Archivo general de Indias*, Séville, 1884, in-8°. — Cf. J. de la Gournerie, *Rapport sur une mission en Espagne pour rechercher les documents relatifs à l'expédition faite au Pérou de 1735 à 1743 par Godin, Bouguer et la Condamine, pour mesurer la longueur du degré du méridien terrestre près de l'équateur*, dans les *Archives des missions*, 3e sér., VI, pp. 71-9.

2. Il existe deux grands recueils imprimés des pièces sur la guerre de l'Indépendance : J. Muñoz Maldonado, *Historia politica y militar de la guerra de la Independancia de España contra Napoleon Bonaparte* (1808-1814), Madrid, 1833, 3 vol. in-4°; et M. A. Principe, *Guerra de la Independancia. Narración histórica de los acontecimientos de aquella epoca, seguida... de la continuation del reinado de Fernando IV hasta la muerta de este monarca*, Madrid, 1844, 3 vol. in-fol.

3. Les archives des petites villes qui bordent la frontière des Pyrénées n'ont malheureusement jamais été explorées. — Sur un projet de « centralisation » des archives municipales espagnoles, v. la *Revista de archivos*, VII (1887), pp. 309 et suiv.

l'église Saint-Louis des Français, à **Madrid** [1]. — Nous n'avons pas de renseignements sur les archives des consulats français [2].

1. Une collection de documents relatifs à Saint-Louis des Français de Madrid a été imprimée en 1849, à petit nombre, par les soins de l'ambassade. Cf. les travaux de l'abbé Fr. Humphry.

2. Dans la grande *Coleccion de Documentos Ineditos* (cf. ci-dessus, p. 700, n. 4), ont paru nombre de pièces tirées d'archives particulières ou de bibliothèques. Quelques-unes concernent la France. Voyez la table des 61 premiers volumes, et les t. LIX (Relations des campagnes de Flandre de 1636 à 1642); LXXXII-IV (Correspondancia diplomatica de los plenipotenciarios españoles en el congreso de Münster (1643-48); XCV (Récits espagnols sur la bataille de Sénef, Siège de Lérida par Condé; Guerre de Catalogne en 1647); XCVI (Cartas de don Pedro de Toledo Osorio, marqués de Villafranca, al rey Felipe III, 1616-1618), etc.

APPENDICE

RÉPUBLIQUE D'ANDORRE

La cathédrale d'**Urgel** possède de belles archives (cf. *Bibl. de l'École des Chartes*, 1887, p. 521), dont M. Baudon de Mony a tiré des documents pour élucider les *Origines historiques de la question d'Andorre*, intéressantes à la fois pour les Andorrans, la France et l'Espagne (*Bibl. de l'École des Chartes*, 1885, pp. 94-107.) Cf. J.-A. Brutails, *Étude critique sur les origines de la question d'Andorre*, Toulouse, 1891, in-8° (extr. de la *Revue des Pyrénées*.) et Ch. Baudon de Mony, *La vallée d'Andorre et les évêques d'Ugel au moyen age*; *réponse à M. Brutails*, Toulouse, 1892, in-8° (*idem*).

Les archives conservées à la *Casa la Vall* d'**Andorre** comprennent deux fonds distincts. Les « archives administratives » sont gardées sous six clefs dans la salle des séances du Conseil général; elles ont été vues par M. de Mas-Latrie (*Documents historiques inédits* (Coll. des Doc. inéd., I (1841), pp. 2-3); et par M. Brutails, qui les a trouvées bien inférieures à leur réputation. — Les « archives judiciaires », moins connues, sont dans le local où siègent les bayles (21 tiroirs). Elles remontent au commencement du xv[e] siècle et sont dans le plus grand désordre. M. Brutails y a fait des recherches fructueuses.

CHAPITRE V

GRANDE-BRETAGNE

I. — ANGLETERRE

LE *PUBLIC RECORD OFFICE* DE LONDRES[1]

Le *Public Record Office*, le plus vaste dépôt d'archives de l'Angleterre, s'élève, à Londres, dans Fetterlane, entre Fleet street et Holborn, dans un quartier autrefois paisible, espèce de Marais londonien, assaini et égayé par les beaux jardins du maître des rôles, qui a été transformé de nos jours en une cité manufacturière. Le Record Office, que l'on y a construit de 1851 à 1866, tout en pierre, en fer et en ardoise, est un édifice de style tudor, d'une élégance sobre. A l'intérieur il est divisé en 228 salles qui présentent toutes les conditions requises pour le confort et la sécurité des documents. Les travailleurs n'ont pas été oubliés ; quelle différence entre la salle du public de la rue des Francs-Bourgeois et la *round reading room* du Record Office, large, haute, commode, éclairée par une coupole de verre, aménagée avec une prévoyance minutieuse[2] !

La création du Record Office, la réunion dans le palais de Fetterlane de toutes les archives publiques qui existent à Londres, sont des bienfaits qui datent d'hier : avant d'être centralisées et méthodiquement classées, les archives d'Angleterre ont traversé d'étranges

1. Nous reproduisons ici, non sans d'importantes additions et corrections, la substance d'un rapport publié par l'un de nous dans les *Archives des missions* (3ᵉ série, t. XIV), en 1889.

2. Le livre récent de M. Walter Rye (*Records and Record-searching*, Londres, 1888, in-8°) donne des détails complets et précis sur l'organisation matérielle du Public Record Office (pp. 103-115). On y trouve notamment le règlement intérieur de l'établissement (p. 109), le plan des salles de travail, et une liste, précieuse pour les personnes qui n'habitent pas Londres, des *record agents* et des copistes de profession, dont le métier est d'entreprendre des recherches dans les dépôts d'archives anglais, moyennant finance (p. 108).

vicissitudes, dont MM. C.-P. Cooper[1], Thomas[2], Edwards[3] et Ewald[4] ont raconté l'histoire. Au XIIe siècle, les archives des cours royales, Banc du roi, Plaids communs, étaient conservées avec les comptes par le trésorier de l'Échiquer, dans Chapter House, Westminster. Quand la *Curia regis*, homogène à l'origine, se fut différenciée, et que la Cour de chancellerie (*Chancery*) fut devenue distincte de l'Échiquier, c'est dans le garde-robe du roi, à la Tour de Londres, que furent déposés la plupart des documents de chancelcellerie. Il y avait donc deux dépôts principaux à Londres (Chapter House et Tour de Londres) quand Édouard Ier et Édouard II entreprirent de faire cataloguer et récoler les archives de leur couronne[5]. Plus tard, il y en eut davantage. La *Chapel of the rolls* (Domus conversorum Judeorum) fut affectée à une partie des archives de la chancellerie sous Edouard IV; l'accumulation des paperasses entraîna peu à peu, à cause de l'insuffisance des locaux, de nouveaux démembrements, si bien que l'on comptait au commencement de ce siècle jusqu'à trente-trois endroits distincts, dans la capitale, où se trouvaient des fonds anciens. Les plus précieux joyaux du Record Office actuel étaient dispersés aux quatre coins de la ville : le *Domesday-book* était à Chapter House, les *Great rolls of the pipe* dans le King's Remembrancer, et les *Cartæ antiquæ*, avec toute la collection des rôles royaux, à la Tour. Ces vénérables monuments étaient, bien entendu, traités sans aucune précaution. Prynne nous apprend

1. C.-P. Cooper, *An account of the most important public records of Great Britain*, Londres, 1832, 2 vol. in-8°. — Livre utile, mais très confus.

2. F.-S. Thomas, *Handbook to the public records*, Londres, 1853, in-8°.

3. *Synoptical tables of the records of the realm*, with an historical preface, by Edward Edwards, Londres, 1865, in-fol.

4. *Our public Records*, a brief handbook to the national archives, par A.-C. Ewald, Londres, 1873, in-8° ; le même, *Our archives*, dans *Paper and parchment historical skecthes*, Londres, 1890, in-8°. — Voir aussi G. R. Sims, *A manual for the genealogist, topographer and legal professor*, Londres, 1888, in-8° ; et C. Grünhagen, *Eine archivalische Reise nach London*, dans *Archivalische Zeitschrift*, III (1878), pp. 220-245.

5. Voy. *Ancient Calendars and inventories of the treasury of his Majesty's Exchequer*, ed. by sir Francis Palgrave, 3 vol, in-8°, 1836. — Sir Fr. Palgrave n'a pas publié dans cet ouvrage tous les anciens inventaires des archives anglaises qui nous ont été conservées. Nous en connaissons deux, rédigés sous Édouard II, qu'il a négligés (Br. Museum, Julius E. I, f° 265 et suiv. ; P. R. O., Treasury of the Receipt, A 5/8). Ce sont justement des inventaires d'archives francogasconnes.

qu'à la Tour, la salle des archives se trouvait immédiatement au dessus d'un magasin de poudre. En 1822, le fonds connu sous le nom de King's Remembrancer fut placé provisoirement dans les écuries royales, à Charing Cross. Il y resta jusqu'à ce que ces écuries fussent abattues pour faire place à la National Gallery; alors il fut transporté dans les étables de Carlton-House.

L'opinion publique ne s'est préoccupée qu'assez tard en Angleterre de la situation précaire des archives. Dès 1703, il est vrai, un comité de la Chambre des lords fut institué pour remédier aux inconvénients que Prynne avaient déjà signalés un demi-siècle auparavant, mais ce comité mit tant de prudence, de lenteur et de maturité dans ses délibérations qu'il n'avait encore rien décidé au bout de quatre-vingts ans. C'est seulement en 1800 qu'un comité de la Chambre des communes publia enfin les résultats d'une enquête systématique, et, dans le volume communément désigné sous le nom de *Record report* de 1800, donna un inventaire sommaire, éclairé par des tables, des divers dépôts de Londres. Les commissaires nommés en 1800 sont restés en fonction jusqu'en 1837, non sans faire imprimer des recueils de textes inédits dont les savants se servent encore tous les jours. Mais, quels qu'aient été leurs services comme éditeurs, ils se préoccupèrent trop peu d'améliorer l'installation des documents originaux. Ce fut le *Public Record act* (1 et 2 Vict., ch. xciv) qui centralisa enfin tous les *offices* d'archives de Londres sous la main du maître des rôles ; c'est au maître des rôles d'alors, Henry Bickersteth, lord Langdale, que la science doit la formation d'un dépôt unique, convenablement organisé, libéralement ouvert à tous. Dès 1840, la Tour, Chapter-House et la Rolls Chapel avaient déjà théoriquement fusionné; mais la Trésorerie s'obstinait à ne pas allouer de crédits pour la création du P. R. O. projeté; elle ne céda qu'en 1850, date où le Parlement vota enfin les sommes nécessaires. L'œuvre est achevée aujourd'hui : Chapter-House, Tower, Rolls Chapel, Carlton-ride, State paper Office, Pell Office, etc., ne sont plus que des noms; tous les anciens fonds reposent maintenant côte à côte, à l'abri de vicissitudes, dans l'établissement de Fetterlane.

Cette esquisse très sommaire de la formation des archives anglaises suffit à faire deviner les difficultés innombrables que les étrangers avaient à vaincre, avant 1850, pour dépouiller ou étudier les documents conservés à Londres. Or, les deux premiers savants fran-

çais qui ont essayé d'explorer les archives anglaises pour en exhumer des monuments relatifs à notre histoire nationale ou à l'histoire de nos provinces, MM. de Bréquigny et Delpit, l'un est parti en mission au mois de mai 1764, l'autre en 1842. Résumons brièvement leurs travaux très méritoires, encore que très incomplets.

On croyait autrefois [1] que les Anglais avaient emporté de France, au moyen âge, un grand nombre de chartes et de documents français. Ce préjugé, tout à fait erroné, fut la raison qui décida les ministres de Louis XV à envoyer en Angleterre, sans regarder à la dépense, un savant chargé de reconnaître ce qui restait à Londres des archives volées [2]. Bréquigny, escorté de plusieurs secrétaires, fut désigné à cet effet. Il se rendit d'abord à l'Échiquier où Thomas Carte affirmait que les pièces enlevées à la France avaient été placées, fut introduit dans un grenier rempli de parchemins en désordre, y fit copier quelques actes, et renonça bientôt à y travailler. Il se transporta ensuite à la Tour, suivi de ses commis, toujours avec l'espoir de retrouver le chartrier enlevé par Richard Cœur-de-Lion à Philippe-Auguste. Là, il fit transcrire une très grande quantité de pièces, ainsi qu'au British Museum, où il se servit amplement de la collection de copies modernes des archives de la Tour, connue sous le nom de *Supplément de Rymer* [3]. En somme, il rapporta, d'après les calculs de M. Delpit, environ 12000 copies, dont 174 seulement ont été exécutées d'après les actes de l'Échiquier; 3672 ont été transcrites au British Museum, 8193 à la Tour. Tous ces documents sont relatifs à l'histoire de France, sans qu'un seul d'entre eux ait été volé jadis en France.

La collection Bréquigny est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale, dans la collection Moreau (cf. ci-dessous, Troisième partie, ch. I). Si incomplète, si mal classée qu'elle soit, elle a rendu des services signalés en faisant connaître des documents, qui, sans elle, n'auraient été mis au jour que plus tard. M. Champollion-Figeac a

1. Cette croyance était déjà répandue en 1658. A cette date, Lockhart écrit à Thurloë que les Français désirent racheter « some registers supposed to have been carried out of France in the time of the English conquest ». Bibl. Bodleienne, Rawlinson mss., A, 52, fol. 260.

2. Pour l'histoire de la mission de Bréquigny, nous nous servons de l'excellente étude que M. Delpit a mise en tête de ses *Documents français conservés en Angleterre*, Paris, 1847, in-4°, pp. XIV et suiv.

3. Aujourd'hui au British Museum, *Additional manuscripts*, n° 4573 et suiv. (60 volumes).

publié, en 1839-47, dans la *Collection des documents inédits*, un spicilège des copies de Bréquigny (*Lettres des rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre depuis Louis VII jusqu'à Henri IV*, Paris, 2 vol. in-4°), mais il l'a fait avec si peu de tact que, comme l'observe justement M. Delpit[1], cette édition a réduit à presque rien l'usage que l'on fait communément de la collection manuscrite, sans qu'elle en ait dégagé l'essentiel[2].

Bréquigny avait toujours dit qu'il avait recueilli au cours de son expédition *tous* les monuments relatifs à l'histoire de France qui existaient à Londres; on l'avait cru. Mais, en 1842, sir Fr. Palgrave fit savoir au ministre de l'instruction publique en France « qu'il existait dans les archives de Guildhall, à Londres, des documents curieux sur les relations de cette ville avec les principales communes de France, et qu'il y avait à la Tour et ailleurs une foule de pièces inconnues à Bréquigny ». Un arrêté du 12 mars 1843 désigna M. Delpit pour mener l'enquête scientifique à laquelle sir Fr. Palgrave nous conviait.

M. Delpit nous apprend lui-même que le nombre des dépôts partiels étant encore trop considérable pour qu'il pût les explorer tous, il commença son travail « par l'examen superficiel de quelques-uns des plus importants » : la Tour, le State Paper Office, etc. Il étudia en détail, comme le prouve le volume qu'il a publié en 1847 : 1° les archives de Guildhall; 2° les archives du duché de Lancastre (Lancaster Office), et 3° Chapter House, Westminster, dépôt dont il a décrit rapidement, mais avec assez d'exactitude, les étonnantes richesses[3]. M. Delpit, instruit par l'exemple de Bréquigny des inconvénients qu'il y a à choisir arbitrairement, se proposait de transcrire, dans les dépôts qu'il visiterait, *tous* les documents inédits relatifs à l'histoire de France, de les classer par ordre chronolo-

1. Les pièces de la publication Bréquigny-Champollion sont presque toutes datées au hasard et déparées par des inexactitudes de transcription.

2. Les rédacteurs de ces excellentes publications provinciales : les *Archives historiques de la Gironde* et les *Mémoires des Antiquaires de Normandie*, ont emprunté cependant à la collection Bréquigny de très importants documents, même après la publication du spicilège de Champollion-Figeac. Voy. surtout « Rôles normands et français, et autres pièces tirées des archives de Londres par Bréquigny », dans *Mém. de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, t. XXIII (1865), pp. 1-307.

3. *Op. cit.*, p. CXII. « Catalogue des documents qui intéressent l'histoire de France dans les diverses parties des archives de l'Échiquier que j'ai visitées. »

gique, et de les publier soit *in extenso*, soit en analyse. Entreprise considérable et difficile à exécuter, même à l'aide de la collaboration d'un certain nombre d'érudits animés du même esprit! M. Delpit ne l'exécuta point; le Ministère le découragea; il dut se contenter d'imprimer, lui aussi, un spicilège des documents qu'il avait trouvés à Guildhall, dans le Lancaster Office, et à Chapter House[1]. Ce volume, à la vérité, n'était, dans la pensée de son éditeur « que la tête et comme une sorte de spécimen d'un recueil très considérable » (p. 11); il est présenté comme le tome Ier d'une *Collection générale des documents français qui se trouvent en Angleterre*[2]; mais il est resté seul de son espèce, comme cela était à craindre.

Une troisième tentative a été faite de nos jours par le gouvernement français pour extraire des archives anglaises, sinon la totalité, du moins une partie importante des renseignements inédits qu'elles contiennent sur notre histoire. On a décidé de publier dans la *Collection des documents inédits* le texte complet des rôles gascons (Gascon rolls), conservés au Record Office après l'avoir été longtemps à la Tour. M. Fr. Michel a publié, en 1885, un volume de ces Rôles gascons. La publication sera continuée[3].

En attendant qu'une nouvelle et définitive enquête[4] soit dirigée méthodiquement, avec l'outillage perfectionné de l'érudition moderne, dans les fonds désormais centralisés du Record Office, nous avons dressé le tableau des fonds qui existaient en 1892 dans l'établisse-

1. Toutefois, M. Delpit poursuivit encore quelque temps ses études à la Tour et à Chapter House. Des mentions au crayon font savoir que beaucoup de documents ont été copiés pour son compte en 1847.

2. Paris, 1847, 1 vol. in-4°.

3. Elle a été quelque temps interrompue par suite de la mort de M. Fr. Michel. Mais, grâce aux bons offices du professeur Montagu Burrows, d'Oxford, nous avons été assez heureux pour obtenir de la libéralité du gouvernement anglais d'excellentes photographies des rôles du règne d'Édouard Ier, qui sont aujourd'hui déposées au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale (nouv. acq. lat., n° 2346). M. Ch. Bémont a été désigné pour continuer la publication de M. Michel d'après ces photographies, qui, quoique réduites, valent les originaux. Un volume est sous presse.

4. Depuis la publication de notre rapport de 1889, plusieurs personnes, averties des richesses du P. R. O., les ont utilisées pour leurs travaux. Citons M. Lemoine, boursier de l'École des Hautes-Études, qui a recueilli dans les divers fonds du dépôt les matériaux d'un recueil de textes, lequel sera prochainement publié sous ce titre : *Documents inédits relatifs à la guerre de succession de Bretagne (13 1-1364), tirés des archives anglaises*, et d'une thèse sur *Jean IV, duc de Bretagne, 1365-1390; les rapports de la Bretagne avec la France et l'Angle-*

ment de Fetterlane, avec l'indication de tous les instruments de travail qui en facilitent l'usage [1].

Il y a dans le Record Office trois sections où des documents anglo-français se trouvent en abondance, à savoir :

A. Chancery.

B. Exchequer.
1. *Treasury of the receipt* (Chapter House).
2. *Queen's Remembrancer*.
3. *Augmentation Office*.
4. *Pells*,

C. State paper Office et Foreign Office records.

A. CHANCERY

La collection des rôles de la chancellerie anglaise correspond à celle des registres du Trésor des Chartes de France ; en Angleterre, au moyen âge, on *enrôlait* au lieu d'*enregistrer* les actes royaux. Suivant leur objet ou leur forme, ces actes prenaient place dans telle ou telle catégorie de rôles, car il y en avait plusieurs sortes, distinguées par des noms expressifs : *Patent rolls*, *Close rolls*, *Fine rolls*, *French*, *Norman*, *Gascon*, *Hundred rolls*, etc [2].

Renferment des documents relatifs à l'histoire de France, les séries de rôles dont les noms suivent :

a) *Norman rolls*. — Ces rôles contiennent les lettres des rois d'Angleterre pour l'admiration de leurs domaines en Normandie, des cyrographes et des accords passés devant l'Échiquier de Rouen. Ils sont au nombre de 20 : 7 datent du roi Jean ; 1 de la 46e-47e année

terre à la fin du xive *siècle*. — M. J. Moisant a recueilli de son côté les éléments d'un livre (sous presse), relatif à l'histoire de l'Aquitaine sous le gouvernement du Prince noir. — Voy. enfin, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* pour 1893, pp. 1 et suiv., les textes publiés par M. Élie Berger.

1. Le *Deputy Keeper* du Record Office adresse chaque année un rapport sur l'établissement qu'il dirige. Les *Annual reports of the Deputy Keeper of the public Records* font partie des « livres bleus » (documents officiels des administrations anglaises) ou *Parliamentary papers*. Les 22 premiers de ces rapports (1840-1861) sont épuisés ; on peut se procurer les autres à un prix modéré. — Le *Deputy Keeper* annexe à ses rapports, en appendice, les inventaires des collections qu'il conserve. Une liste des inventaires, des catalogues, index, etc., publiés dans les 41 premiers rapports, ou conservés au dépôt à l'état manuscrit, est joint au 41e rapport, appendice II, pp. 821 et suiv. (décembre 1879).

2. Cf. S.-R. Scargill-Bird, *A guide to the principal classes of documents preserved in the P. R. O.*, Londres, 1891, in-8°, pp. 30 et suiv.

du règne d'Henri III; 1 de la 20e année d'Édouard III; 11 du règne d'Henri V de Lancastre. (Inv. publ. dans le deuxième Rapport du *Deputy keeper*, app. II, p. 40.)

Un catalogue sommaire des principaux actes compris dans le *Norman rolls* a été publié par Thomas Carte, sous ce titre : *Catalogue des rôles gascons, normands et français conservés dans les archives de la Tour de Londres, tiré d'après celui du garde des dites archives*, Londres, 1743, 2 vol. in-fol.

Les rôles du roi Jean et le rôle de la 5e année d'Henri V ont été imprimés *in extenso* par Thomas Duffus Hardy, *Rotuli Normanniæ, in turri Londinensi asservati, A. D. 1200-1205 et 1417-1418*, Londres, 1835, 1 vol. in-8°.

Un catalogue détaillé, enrichi d'un glossaire, des rôles normands d'Henri V a été dressé par M. Ch.-Alex. Ewald. Voir le 41e Rapport du *Deputy keeper*, app. I, pp. 671-810; et le 42e Rapport, app., pp. 313-472.

b) *Gascon rolls*. — Ces rôles contiennent des actes relatifs à l'Aquitaine. Il y en a 145 (Inv. publ. dans le 2e Rapport, app. II, p. 40). Les 3 premiers appartiennent au règne d'Henri III; les autres forment une série ininterrompue depuis la 3e année d'Édouard Ier jusqu'à la 7e d'Édouard IV.

Un catalogue sommaire, mais très incomplet et souvent fautif, de leur contenu, a été donné par Thomas Carte dans son livre précité : *Catalogue des rôles gascons, normands et français conservés dans les archives de la Tour de Londres*, Londres, 1743, 2 vol. in-fol.

Les rôles gascons du règne d'Henri III (à l'exception d'un seul qui a été omis par inadvertance) ont été publiés par M. Francisque Michel, *Rôles gascons, transcrits et publiés*, t. Ier, Paris, 1885, in-4°. — Cf. ci-dessus, p. 716, note 3.

c) *French rolls*. — Ces rôles contiennent des actes passés en France ou relatifs à la France pendant les années où les rois d'Angleterre ont été en possession effective d'une partie de ce royaume. Il y en a 160 (Inv. Publ. dans le 2e Rapport du *Deputy keeper*, app. II, p. 42, et 3e Rapport, app. II, p. 140), qui vont de la 26e année d'Henri III à la 22e année d'Édouard IV. La série est à peu près sans lacunes à partir de la 14e année d'Édouard III.

On n'a d'autres ressources [1], pour apprécier les richesses de cette

1. Rappelons cependant que les articles extraits par Bréquigny des *French rolls*

magnifique collection, que le travail précité de Thomas Carte : *Catalogue des rôles gascons, normands et français conservés dans les archives de la Tour de Londres*, Londres, 1743, 2 vol. in-fol.

Pour compléter les renseignements contenus dans le catalogue des *Norman rolls* d'Henri V (v. plus haut, § *a*), on a eu l'idée de dépouiller les *French rolls* du même règne. Le résultat de ce dépouillement a été publié dans le 44e Rapport du *Deputy keeper*, app., pp. 543-638 ; il est indispensable aux historiens qui s'intéressent aux guerres franco-anglaises du xve siècle, aussi bien que le catalogue détaillé des *French rolls* d'Henri IV que l'on trouvera dans le 48e Rapport, app., pp. 217-450.

d) *Staple rolls*. — Ces rôles, relatifs au commerce des ports de *Staple* et, en particulier, à Calais[1], vont de 27 Edouard III à 39 Henri VI. Il n'en existe qu'un inventaire très sommaire (2e Rapport du *Deputy kepeer*, app. II, p. 36).

e) Les *Almain rolls* rapportent, en principe, les négociations, traités et autres arrangements diplomatiques passés entre l'Angleterre, d'une part, l'Allemagne et les Flandres, d'autre part. Mais, en fait, ils renferment aussi des documents d'une grande valeur sur l'histoire de la France dans ses rapports avec les marches de Flandre, de Lorraine et de Bourgogne. Ils vont de 22 Édouard Ier à 15 Edouard III. On en a seulement un inventaire sommaire (2e Rapport, app. II, p. 45).

Les *Roman rolls*, spécialement consacrés à l'enrôlement des actes entre les cours de Rome et d'Angleterre, offrent aussi très souvent un intérêt indirect pour l'histoire de France. Ils vont de 34 Édouard Ier à 31 Édouard III (2e Rapport, app. II, p. 45). Il est à noter qu'au *Roman roll* 11-14 Édouard II, est annexé un petit rouleau dont voici le titre : *Rotulus Francie et Pontivi de anno regni regis Edwardi, filii regis Edwardi, quartodecimo*.

Les rôles de la chancellerie que nous venons d'énumérer se distinguent d'après la nature du contenu des documents qui y sont transcrits ; c'est la forme des documents transcrits qui différencie au

et des *Norman rolls* ont été publiés en 1865 par la Société des Antiquaires de Normandie ; voir ci-dessus, p. 715, note 2.

1. Les documents du P. R. O. relatifs à l'histoire de Calais ont été utilisés par M. G. Daumet pour son mémoire : « Essai sur l'histoire de Calais sous la domination anglaise », dont les positions sont publiées dans les *Positions des thèses des élèves de l'Ecole des chartes*, 1893, pp. 27-42.

contraire les *Patent rolls* des *Close rolls* et des *Charter rolls*. Il suit de là que parmi les actes royaux de toute nature, dont le seul caractère commun est d'être en forme de patente, qui se trouvent dans les *Patent rolls*, il y en a qui ont été ou qui auraient pu être insérés, à cause de leur objet, soit dans les *Norman rolls*, soit dans les *Gascon rolls*, soit dans les *French rolls*, etc. Les *Patent*, *Close* et *Charter rolls* complètent donc et suppléent toutes les autres collections. Il serait utile d'en dégager les articles innombrables qui concernent l'histoire de notre pays.

f) *Patent rolls.* — L'immense collection des *Patent rolls* serait tout à fait inaccessible si des archivistes n'en avaient pas fait des tables et des répertoires, au moins pour certains règnes. Elle va de 3 Jean sans Terre à 46 Élisabeth. L'inventaire sommaire se trouve dans les rapports du *Deputy keeper* : Rapp. 2, app. II, p. 7 ; Rapp. 3, app. II, p. 142 ; Rapp. 6, app. II, p. 203.

Thomas Duffus Hardy publia, en 1835, une « description des *Patent rolls* de la Tour de Londres » ; c'est la préface du volume intitulé : *Roluli litterarum patentium in Turri Londinensi asservati* A. D. 1201-1216, Londres, in-fol., où sont imprimés *in-extenso* les *Patent rolls* de 3-18 Jean sans Terre.

Déjà, en 1802, les Record Commissioners avaient mis au jour un catalogue ou *Calendarium rotulorum patentium in Turri Londinensi asservatorum* (1 vol. in-fol.), qui, comme celui de Carte, ne comprend qu'un choix des actes réputés les plus intéressants. Ce catalogue partiel ne s'étend pas au delà de la 23e année d'Édouard IV.

Il existe en outre au P. R. O. plusieurs répertoires manuscrits des *Patent rolls*; les plus commodes sont : « A chronological calendar of the Patent rolls 1-57 Henri III, » en 3 vol. — « Calendar of the Patent roll 1 Edward II », en 2 vol. — « Calendars » et « indexes », Édouard V à 45 Victoria, en 56 vol.

Enfin le *Deputy keeper*, dans ses rapports, a publié plusieurs fragments, dont voici la liste, d'un catalogue général des *Patent rolls*[1] :

1. Dans les *calendars* des 7 premiers rôles d'Édouard Ier, les pièces sont disposées par ordre alphabétique (*under leading names which occur in them*). M. Fr. Scott Haydon a fait précéder les deux premiers de préfaces intéressantes.

Pat. roll. 1 Henri III[1] (catalogue imprimé à titre de spécimen)		Rapp. 26, app., pp. 66-86.
— 1 Édouard Ier (p. p. M. Frank Scott Haydon)	....	Rapp. 42, pp. 371-578.
— 2 Édouard Ier	....	— 43, pp. 371-578.
— 3 —	....	— 44, pp. 1-309.
— 4 —	....	— 45, pp. 49-374.
— 5 —	....	— 46, pp. 77-336.
— 6 —	....	— 47, pp. 139-404.
— 7 —	....	— 48, pp. 1-216.
— 8 —	....	— 49, pp. 1-200.
— Édouard V-Richard III	....	— 9, app. II, p. 1 et suiv.
— 38 Henri VIII	.. ..	— 2, app. II, pp. 273-282.

M. Maxwell-Lyte, le nouveau *Deputy keeper*, a donné l'ordre d'interrompre ce travail, qui lui a paru mal conçu ; et il a entamé la publication d'un inventaire *complet* des Patent rolls, « upon a much simpler plan, » d'Édouard Ier à Henri VII inclusivement. Le *Calendar* nouveau des rôles d'Édouard Ier et d'Edouard II est sous presse ; on s'occupe de celui des rôles de Richard II. On a déjà mis entre nos mains le *Calendar* des rôles des premières années d'Édouard III (1327-1330), Londres, 1891, 1 vol. in-8° de 776 pp.

g) *Close rolls.* Les lettres-closes ne le cèdent guère en importance aux lettres-patentes. Les érudits anglais, comme Rymer, Shirley, etc., n'ont pas emprunté aux *Close rolls* moins de monuments historiques anglo-français qu'aux *Patent rolls*.

Le *Deputy keeper* a donné l'inventaire sommaire des *Close rolls* de Jean à Élisabeth................ Rapp. 2, app. II, pp. 17-24.

— .... — 3, app. II, pp. 148-151.

— .... — 4, app. II, pp. 99-103.

Les *Close rolls*, de 6 Jean Sans Terre à 11 Henri III, ont été publiés *in extenso* par les Record Commissioners : *Rotuli litterarum clausarum in Turri Londinensi asservati*, A. D. 1204-1227, Londres, 1833-44, 2 vol. in-fol.

Cette publication est continuée par le catalogue détaillé du *Close*

1. Notons, enfin, que nombre de *Patent rolls*, ayant été rédigés en France, sont de véritables *French rolls*. Tels sont, par exemple, les *Patent rolls* 24, 27, 44, 48 Henri III ; 14, 20, 21 Édouard III, etc.

roll 12 Henri III qui est annexé au 27e Rapport du *Deputy keeper*, app., pp. 48-93.

Ce catalogue est continué lui-même par onze volumes manuscrits (conservés au P. R. O.) qui mènent le dépouillement méthodique des *Close rolls* de 13 Henri III à 3 Édouard Ier.

Citons enfin les 84 volumes manuscrits, connus au Record Office sous le nom d'*indexes* des *Close rolls*. Le premier est un index des noms de lieu mentionnés dans les *Close rolls* de Jean à Édouard Ier; les volumes II à IX (1 Henri III à la mort d'Édouard IV) contiennent un choix d'articles extraits des C. R., avec tables des noms et des choses. Les volumes X et XI (1 Édouard V-24 Henri VII) consistent en *indices nominum*, etc. Les *Indexes* vont jusqu'en 1848.

On annonce, pour paraître prochainement, sur le plan du nouveau *Calendar* des *Patent rolls*, inauguré par M. Maxwell-Lyte, une collection symétrique, sous ce titre : *Calendar of the Close rolls preserved in the P. R. O.* Le *Calendar* des rôles des premières années d'Édouard II (1307-1313) a été publié en 1892, à Londres, en 1 vol. in-8° de 718 pp.

h) *Charter rolls*. La chancellerie anglaise faisait entre les « chartes » et les « lettres-patentes » une distinction essentielle, bien que ces deux sortes d'actes fussent également scellées du grand sceau. Quelle que soit la racine de cette distinction diplomatique, les *Charter rolls* méritent notre attention au même titre que les *Close* et que les *Patent rolls*. Il y a même des *Charter rolls*, comme ceux de la 37e année d'Henri III et de la 14e année d'Édouard Ier qui, rédigés en Aquitaine, ont le même genre d'intérêt que des rôles gascons.

L'étude des *Charter rolls* est facilitée : 1° par un inventaire sommaire de Jean à Henri VIII (Rapport 2, app. II, pp. 2-7, et rapp. 3, app. II, p. 142); 2° par un catalogue qui va de 1 Jean sans Terre à la fin du règne d'Édouard IV : *Calendarium rotulorum chartarum*, Londres, 1803, 1 vol. in-fol.

Les rôles de Jean sans Terre ont été, en outre, intégralement imprimés : *Rotuli chartarum in Turri Londinensi asservati*, A. D. 1199-1216, Londres, 1837, 1 vol. in-fol. [1].

1. Il ne faut pas confondre les *Charters rolls* avec les *Cartæ antiquæ*. Les *Cartæ antiquæ* sont des rôles où l'on a transcrit au XIIIe siècle de très anciennes chartes royales, depuis Ethelbert de Kent jusqu'à Henri III; le catalogue en a été imprimé par sir Joseph Ayloffe, *A Calendar of ancient charters, now in the Tower of London*, Londres, 1774, 2 vol. in-4°. On y remarque plusieurs privilèges accordés par les rois normands et angevins aux couvents de Normandie.

i) *Miscellaneous rolls.* Ce fonds se compose de documents fort divers, tant par leur date (depuis le règne de Jean jusqu'en 1662) que par leur nature. C est un résidu. On y retrouve quelques-unes des pièces (rapports, enquêtes, procès-verbaux, etc.[1]) que les archivistes de la Tour ont décrites dans leurs inventaires. Tout historien de la Gascogne ou de la diplomatie franco-anglaise au moyen âge y puisera des renseignements. Cf. le catalogue descriptif (exact, mais trop bref) que le *Deputy keeper* a publié : Rapp. 2, app. II, p. 53-65; et Rapp. 3, app. II, pp. 189-198. — Joignez S.-R. Scargill-Bird, *op. cit.*, pp. 131-133.

j) La chancellerie anglaise possédait beaucoup d'autres séries de rôles. Parmi celles où l'on trouve, çà et là, des articles intéressants pour notre histoire, citons encore les *Pardon rolls* (22 Édouard Ier-2 James Ier) et les *Protection rolls* (10-34 Édouard Ier) du XIVe siècle. On a transcrit dans les *Pardon rolls* beaucoup de lettres de rémission accordées à des gens d'armes pour crimes commis en Angleterre, et rachetés par de brillants services pendant les guerres de France. Il y a dans les *Protection rolls* beaucoup de sauf-conduits.

On a englobé récemment, sous la rubrique peu précise et mal définie de *Early Chancery rolls*, un certain nombre des rôles les plus anciens. Il est important de connaître l'existence de ce fonds, à cause des références qui désormais devront y être faites. C'est ainsi que, par exemple, le « French roll » de la 27e année d'Édouard Ier doit maintenant être cité sous le n° 291 des *Early Chancery rolls.* — Voici la liste complète des *Early Chancery rolls* : 1-8 (Almain rolls); 9-53 (*Cartæ antiquæ*); 54-167 (Confirmation rolls); 168-180 (Coronation rolls); 181-238 (Dispensation rolls); 239-242 (Exchange rolls); 243-271 (Extract rolls); 272-480 (French rolls); 481-483 (Irish rolls); 484-630 (Liberate rolls); 631-650 (Roman rolls); 651-654 (*Oblata*); 655 (*Misæ*); 656 (*Prestita*); 657-700 (Pardon rolls); 701-704 (Protection rolls); 705-729 (Redisseisin rolls); 730-751 (Roman rolls); 752-864 (Scotch rolls); 865-867 (Staple rolls); 868-878 (Statute rolls); 879-885 (Surrender rolls); 886-1029 (Gascon rolls); 1030-1037 (Welsh rolls).

En même temps que des rôles de chartes royales, la Chancellerie

1. Les nos 79, 95, 195, 212, 213, 237 et 284 sont des recueils de *Gascon Petitions*. (V. ci-dessous, § *l*.)

anglaise, comme le Trésor des Chartes capétien, gardait des documents volants de toute espèce : lettres ou mémoires adressés au roi, papiers confisqués, bulles de papes, instruments de procédure, titres de propriété, etc. C'est par centaines de mille que ces parchemins divers se comptent. Ils forment une collection encore plus riche que nos layettes du Trésor, auxquelles ils correspondent. — Mais, par malheur, les parchemins divers de la Chancellerie sont restés longtemps à l'abandon. Si l'on considère que les cinq ou six mille pièces qui seules ont été, jusqu'ici, l'objet d'un arrangement tel quel, ont déjà fourni à l'érudition française des textes de premier ordre, il y a lieu d'espérer de ce côté d'importantes découvertes, quand le classement définitif, auquel on travaille, sera achevé, ce qui ne saurait tarder.

Jusqu'à ces derniers temps, les seuls fonds qui eussent été régulièrement constitués aux dépens de la masse énorme des parchemins de la Chancellerie étaient les *Royal letters* et les *Gascon Petitions.*

k) *Royal letters.* C'est sir Henry Ellis qui a eu l'idée de faire emmarger les lettres les plus anciennes comprises dans les *bundles* (les *bundelli* de Bréquigny), c'est-à-dire dans les liasses de la Tour. Il les fit aussi numéroter et relier en volumes. Telle est l'origine de la série des *Royal letters* qui compte aujourd'hui 4760 pièces, réparties en 25 volumes. Il y a un Inv. publ. des *Royal letters*, mais seulement du n° 1 au n° 2330. Encore est-il divisé en quatre morceaux qu'il faut rajuster :

Rapport	4,	app. II,	pp. 140	et suiv.
—	5	—	pp. 60	—
—	6	—	pp. 88	—
—	7	—	pp. 239	—

Du n° 2331 au n° 4700, on n'a d'autre ressource qu'un Inv. ms., qui est à la disposition du public dans les salles du Record Office. Cet inv. est accompagné d'un index général, également manuscrit. — Doc. publ. : Bréquigny-Champollion, *op. cit.*; — W.-W. Shirley, *Letters and other historical letters illustrative of the reign of Henry III*, Londres, 1862-66, 2 vol. in-8° (Rolls series); — *Revue historique*, XL, pp. 48 et suiv. — *Bibl. de l'École des Chartes*, LII, p. 46.

l) *Gascon petitions.* Cinq cent quatorze pétitions gasconnes au roi d'Angleterre sont décrites dans un *Calendar of Gascon petitions*

(ms.) qui est au Record Office. Mais ce fonds n'existe plus ; il était loin du reste de comprendre toutes les pétitions gasconnes de la Chancellerie, et, d'autre part, les pièces qui le constituaient n'ont jamais été matériellement réunies. En effet, il fallait, avant les récentes réformes, aller chercher les *Gascon petitions* :

Du n° 1 au n° 201 dans le n° XIX des *Chancery miscellaneous portfolios* ;

Du n° 202 au n° 470, dans le fonds des *Gascon petitions* proprement dit ;

Du n° 471 au n° 514, dans le n° XVIII des *Chancery miscellaneous portfolios*.

A côté des *Royal letters* et des *Gascon Petitions*, il y avait encore, en 1888, des quintaux de liasses (*Chancery files* : 939 liasses et 244.750 pièces), de portefeuilles (*Chancery miscellaneous portfolios* : 41 portefeuilles), et de boîtes (*Chancery miscellaneous boxes*), composés de parchemins anciens, qui n'étaient ni estampillés, ni, bien entendu, catalogués[1]. — En 1888, l'administration du P. R. O. s'est décidée à supprimer les *files*, les boîtes et les portefeuilles ; et à faire de tous les documents qui s'y trouvaient un seul tas, sur lequel on versera encore, paraît-il, ceux qui ont été longtemps classés comme *Royal letters* ou comme *Gascon petitions*. — Présentement, tous les « documents divers » de la Chancellerie, à l'exception des rôles (§ *i*) et de quelques volumes reliés de *Royal letters* (dont on a commencé, du reste, à enlever avec des ciseaux un certain nombre de pièces) sont soumis à une classification nouvelle, et, par conséquent, non communicables au public, jusqu'à nouvel ordre. On les a divisés en deux classes : 1° actes anglais (*domestic deeds*), exclusivement intéressants pour l'histoire de l'Angleterre ; et, 2° actes et correspondances diplomatiques[2]. Sous la direction de M. Maxwell-Lyte,

1. M. Ch.-V. Langlois a publié divers documents dont il avait pris copie au P. R. O., avant les modifications de 1889, dans les anciens fonds, aujourd'hui détruits, qui portaient alors le nom de *Ch. misc. Portfolios*, *Ch. files*, etc. : cf. *Revue historique*, XXXVII, pp. 319 et suiv. ; *Rouleaux d'arrêts de la cour du roi au* XIIIe *siècle*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, XLVIII, p. 535, et L, p. 41.

2. V. les Rapports 48 et 49 de M. Maxwell-Lyte : « A Calendar has been begun which will embrace all the medieval letters, diplomatic documents, papal bulls and other analogous material preserved in the P. R. O. otherwise than in form of entries upon the great series of Chancery rolls. It will contain, *inter alia*, fuller abstracts of the so called Royal letters and abstracts of a very great number of similar letters, hitherto inaccessible among the unsorted records from

a déjà été publié le 1[er] vol. d'un *Descriptive catalogue of ancient deeds in the P. R. O.*, Londres, 1890, in-8° (Deeds of the Court of Chancery, pp. 387-567).

On annonce, comme étant sous presse, un *Calendar of ancient Correspondence* (Diplomatic documents, papal bulls, and the like, preserved in the P. R. O).

C'est dans les archives de la Chancellerie (rôles et pièces détachées) que Th. Rymer a puisé la plupart des matériaux de son précieux et célèbre recueil de textes : *Fœdera*, *conventiones*, *litteræ*, *et cujuscunque generis acta publica*, *inter reges Angliæ et alios..... principes vel communitates*, *ab ineunte sæculo duodecimo*, 1[re] éd., Londres, 1704-1717, 20 vol. in-fol.; 3[e] éd., La Haye, 1738-1745, 10 vol. in-fol.; 4[e] éd., révisée, Londres, 1816-1869, 7 vol. in-fol. — Cf. Th. Duffus-Hardy, *Syllabus* (*in english*) *of the documents relating to England and other Kingdoms contained in the collection known as* « Rymer's Fœdera » (1066-1654), Londres, 1869-85, 3 vol. in-4°.

B. EXCHEQUER

I. **Treasury of the receipt** (Chapter House). — M. Delpit qui a vu, en 1843, les archives de la *Treasury of the Receipt of the Exchequer* dans leur ancien dépôt de Chapter House, Poet's corner, Westminster, les évalue à plus de 500 mètres cubes (*op. cit.*, p. CVIII, note 2). Il faut ajouter à cette masse les archives d'une section de l'Échiquier des recettes, le *Pell Office*, qui, avant 1841, étaient conservées séparément dans un bâtiment de Whitehall-yard[1].

On a ordonné cette prodigieuse quantité de documents, au Record Office, en plusieurs fonds constitués d'une façon arbitraire, car chacun d'eux ne renferme, en réalité, que des « mélanges » ; et les pièces n'y sont réparties, ni suivant les classifications du XIV[e] siècle, ni suivant leur forme, ni suivant leur contenu. Toutefois, trois de ces

the Tower which have come to light in the course of classification which is still in progress. »

1. Chapter House et Pell Office ne sont connus en France que par les notes que M. Delpit y a prises (*op. cit.*, p. CVII et suiv.). Plusieurs fragments des grands rôles de l'Échiquier de Normandie, trouvés à Chapter House et au Pell Office, ont été cependant publiés en 1840-44 pour la Société des Antiquaires de Londres, par M. Stapleton, puis par MM. Léchaudé d'Anisy et Charma pour la Société des Antiquaires de Normandie, en 1847-50.

fonds renferment à peu près tous les articles des archives de Chapter House qui intéressent de près ou de loin l'histoire franco-anglaise. En voici la liste :

a) *Miscellaneous books of the Treasury of the Receipt of the Exchequer.* Admirable série de registres du XIIIe et du XIVe siècle, où ont été transcrites une foule de pièces originales, aujourd'hui perdues. C'est là que se trouvent les fameux *Libri munimentorum* A et B, dont Rymer s'est tant servi, et les anciens inv. des archives d'Édouard II pour l'Aquitaine. M. F.-S. Thomas a publié un bon catalogue de ces *Miscellaneous books* dans son *Handbook to the public records*, Londres, 1853, pp. 287-297.

b) *Exch. Treasury of the Receipt. Miscellanea.* Ce fonds, qui s'étend chronologiquement entre le règne de Henri Ier et la 5e année de Georges III, n'est pas connu en France, car c'est au Record Office seulement qu'on en peut consulter l'INV. MS. Cet inv. se compose de sept vol. de fiches descriptives (*descriptive slips*), reliées automatiquement. L'archiviste a essayé d'y introduire un peu de clarté en rangeant les fiches sous certaines rubriques, et par ordre chronologique sous chaque rubrique.

Consulter surtout les fiches classées sous les rubriques suivantes : *Army and navy*, *Channel Islands*, *Customs*, *France*, *Foreign merchants*, *Petitions*.

c) *Diplomatic documents.* Dans les cinq cents mètres cubes de parchemins de Chapter-House, il y avait beaucoup d'instruments diplomatiques originaux, solennels, ornés de sceaux, ou de projets d'instruments de cette espèce. Rymer en a inséré un grand nombre dans ses *Fœdera*. L'administration du P. R. O. les a réunis (elle y a même joint des pièces qui n'auraient rationnellement aucun titre à figurer parmi des « documents diplomatiques ») ; et M. E. Salisbury a catalogué le fonds ainsi constitué d'une manière qui ne laisse rien à désirer (1 Henri I à 38 Henri VIII) : Rapport 45, app. I, pp. 285-380 ; 48, app., pp. 561-619. — DOC. PUBL. : *Une réunion publique sous Philippe le Bel*, dans le *Bull. de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, sept. 1888.

DOC. PUBL. d'après les divers fonds de Chapter House : J. Gairdner, *Letters and papers illustrative of the reigns of Richard III and Henri VII*, Londres, 1861-63, 2 vol. in-8° (Rolls series).

II. **Queen's (ou King's) Remembrancer.** — Deux savants anglais ont

consacré une partie de leur vie à l'étude du *Queen's Remembrancer's Office* : le rev. Joseph Hunter, dont les papiers et les copies se trouvent aujourd'hui au British Museum[1], et M. Redington. Le premier a donné un inventaire sommaire (Rapport 1, app., pp. 123-129); c'est lui qui classa méthodiquement cette importante fraction des archives de l'Échiquier en plusieurs fonds (*classes*), d'après le contenu des documents. Son cadre de classement est décrit tout au long dans le Rapport 20, app., pp. 96-143. Quant à M. Redington, instruit par vingt-trois ans de familiarité avec les *records* du *Remembrancer*, il a condensé la connaissance qu'il en avait acquise dans un travail, dont le *Deputy keeper* a enrichi son 40e rapport, app., pp. 467-479. Nous n'avons qu'à énumérer, d'après ce travail, les fonds où l'on a chance de rencontrer des sources pour l'histoire franco-anglaise :

a) *Alien priories*. Enquêtes, comptes, saisies, etc., relatifs aux possessions des monastères du continent en Angleterre. Inv. ms. sur fiches (*descriptive slips*), en 2 vol., de 21 Edouard I à 22 Edouard IV. — Il existe de ce fonds une copie partielle, méthodiquement disposée, avec tables, au British Museum, add. mss., n°s 6164-6166; elle a été exécutée en 1817 pour les Record commissioners.

b) *Army*. Documents de premier ordre pour l'histoire des guerres franco-anglaises au moyen âge (48 Henri III-Élisabeth). C'est là qu'est conservé le grand rôle des combattants d'Azincourt (3 Henri V). Inv. ms., sur fiches, en 10 vol.

c) *Foreign merchants* (Édouard Ier-Henri VIII). Inv. ms. sur fiches en un vol.

d) *France* (*the realm of*) (40 Henri III-Henri VIII). Inv. ms. sur fiches, transcrit en 1 vol. manuscrit, intitulé *Q. R., Realm of France*. — Ce fonds, qui n'a été utilisé ni par Bréquigny ni par Delpit, est très considérable. Il renferme des documents financiers (surtout des comptes) de l'administration anglaise en Aquitaine (Henri III-Henri VI), en Bretagne (18 Édouard III-2 Richard II), en Normandie (Henri V et Henri VI), à Calais (21 Edouard III-2 et 3 Philippe et Marie), et à Tournay (7-10 Henri VIII).

e) *Navy* (1 Edouard III-Élisabeth). Inv. ms., sur fiches, en 3 vol.

f) *Nuncii* (23 Édouard Ier-13 Élisabeth). Nombreux renseigne-

1. Additional manuscripts, n°s 24436-24 630; 25459-25 481 et 25676-77.

ments sur la composition et l'itinéraire des ambassades envoyées en France. Inv. ms., sur fiches, en 4 vol.

g) Political documents (Edouard III-Henri VII). Ce fonds contient des documents relatifs aux ambassades françaises et aux prisonniers français en Angleterre ; à consulter notamment sur les rançons du roi Jean et du comte de Saint-Pol. — Inv. ms. sur fiches en un vol.

h) Wardrobe and Household. Nombreuses mentions de divers personnages français qui ont séjourné à la cour d'Angleterre, tels que Charles de Blois, Jean le Bon, Jean de Montfort, etc. — Inv. ms. sur fiches. — Doc. publ. : *Manners and household expenses of England in the XIII and XV centuries*, Londres, 1841, in-4° (Roxburghe-Club).

Doc. publ., d'après les divers fonds du Queen's Remembrancer : Henry Cole, *Documents illustrative of english history in the 13th and 14th centuries*, Londres, 1844, 1 vol. in-fol.'

III. **Augmentation Office.** — Parmi les *Miscellaneous books* de l'ancien *Augmentation Office*, se trouvent plusieurs registres de comptes des officiers royaux à Calais, à Montreuil et en Ponthieu (xive-xvie siècles). S.-R. Scargill-Bird en a dressé la liste sommaire : *A guide to the principal classes of documents preserved in the P. R. O.*, Londres, 1891, in-8°, pp. 129-131.

IV. **Pells'.** — Les *Issue rolls*, *Pelles exitus* ou *Pells of issue* contiennent les comptes des dépenses ordonnancées par le « Clerk of the Pells », le Chancelier et les chambellans de l'Échiquier. Ils commencent sous le règne de Henri IV et se continuent jusqu'à l'année 1797, presque sans interruption. Ce sont des sources très intéressantes pour l'histoire des rapports de l'Angleterre avec la France. On y relève l'indication d'innombrables payements faits pour envois de gens d'armes, de bateaux, de messagers, de pensions, de prêts, etc. A partir de Richard II, une place spéciale y est réservée pour les dépenses militaires. — Cf. Fr. Devon, *Issues of the Exchequer* (Henri III-Henri VI), extracted from the Pell records, Londres, 1836, 1 vol. in-4° (analyses insuffisantes) ; — le même, *Issue roll of Thomas de Brantingham, lord high treasurer, 44 Edw. III, 1370*, Londres, 1836, 1 vol. in-8°. — Les *Issue rolls* ont été dépouillés, au point de vue de l'histoire de France, par M. Lemoine, pour la période comprise entre 1340 et 1400.

Nota. Dans le *Descriptive catalogue of ancient deeds*, de 1891, et dans le futur *Calendar of ancient Correspondence preserved in the P. R. O.* (ci-dessus, p. 726), sont ou seront décrits les « documents divers » des divers fonds de l'Échiquier, en même temps que ceux des divers fonds de la Chancellerie.

C. STATE PAPER OFFICE ET FOREIGN OFFICE RECORDS

L'histoire du *State paper office* a été écrite avec soin par M. N. Sainsbury (Rapp. 30, app., p. 212)[1]. Cet *Office* a été établi par Élisabeth, en 1578, pour recevoir les archives des secrétaireries d'État, qui étaient jusque là dilapidées, sous le nom de *Office of Her Majesty's papers and records for business of State and Council*. Ce dépôt, jadis très strictement fermé[2], n'a pas cessé de s'enrichir depuis trois cents ans[3]. Il comprend la meilleure partie des archives modernes de l'histoire d'Angleterre, dont la Chancellerie et l'Échiquier possèdent les archives médiévales.

Il ne faudrait pas croire cependant que le *State Paper Office*, fondé en 1578, ne contienne point de documents antérieurs à cette date. Les papiers d'État des règnes d'Édouard VI, de Marie et d'Henri VIII y furent déposés dès l'origine; ils en formèrent le fonds primitif. On y trouve même çà et là des liasses de pièces plus anciennes que le commencement du XVIe siècle, débris de vieilles archives qui, au moment de la constitution du dépôt, y ont sans doute été versées. Citons notamment les *State papers Miscellanea*, qui se composent surtout de copies (inv. ms. sur registre); et les *Indentures of war*. La collection des *Indentures of war* se compose de chartes originales, reliées en cinq volumes. Ce sont des contrats entre les rois d'Angleterre et les chevaliers à leur solde pendant les guerres de France, qui jettent beaucoup de lumière sur l'administration des armées anglaises et sur l'histoire des garnisons anglaises sur le continent. Le premier volume va de 1338 à 1408; le cinquième finit avec le règne

1. Cf. Scargill-Bird, *op. cit.*, p. XXXV.
2. Cf. cependant une liste alphabétique et chronologique des principaux livres imprimés où se trouvent publiés des Papiers d'État, dans l'app. au 28e Rapport, pp. 140-1.
3. Le comte de Shaftesbury et le duc de Manchester y ont récemment déposé leurs archives de famille.

d'Henri VII. Le P. R. O. possède un index alphabétique des noms mentionnés dans les *Indentures of war*[1].

Les archives du Foreign Office, qui contiennent au P. R. O. des documents jusqu'en 1847, ne sont encore aujourd'hui publiques que jusqu'à la date du 25 octobre 1760. Les documents postérieurs à cette date ne sont communiqués qu'en vertu d'une autorisation expresse du secrétaire d'État.

Le premier savant français qui ait été admis à se servir des collections modernes du P. R. O. est, croyons-nous, M. H. de la Ferrière. D'après son rapport, inséré dans les *Archives des missions*[2], les documents du State Paper Office étaient arrangés « par pays » ; pour le XVIe siècle seulement, il vit 134 vol. rangés sous la rubrique *France* (affaires franco-anglaises); de 1600 à 1688, la même rubrique était affectée à 173 vol., à l'intérieur desquels les pièces étaient classées par ordre chronologique; il en a donné une notice, accompagnée d'analyses et d'extraits.

Les archives du State Paper Office ont été pendant longtemps dépourvues de tout inventaire officiel. Une commission, instituée en 1764, pour les en doter, ne fit rien. Une autre commission, instituée en 1825, se contente de publier un choix des *State papers* du temps d'Henri VIII, 11 vol. in-4° (1830-1852). Ce n'est que depuis le 8 mai 1852, date à laquelle l'Office a été placé sous la direction du Maître des rôles, que les dépouillements ont été menés avec activité — S'il est en Angleterre une publication comparable aux dix-neuf volumes des *Inventaires et documents* de nos Archives nationales, c'est celle des *Calendars of State Papers*, rédigée sous les auspices du Maître des rôles. Ces *Calendars* donnent, suivant l'ordre chronologique, l'analyse ou l'édition *in extenso* de tous les documents conservés dans le State Paper Office, auxquels on a joint par surcroît les « papiers d'État » conservés dans diverses bibliothèques d'Angleterre[3]. — Les « papiers d'État » ont été rangés en trois

1. Cf. *Archæologia*, XVII, p. 214.

2. 2e série, t. V et VII. Tirage à part, sous ce titre : *Le XVIe siècle et les Valois, d'après les documents inédits du British Museum et du Record Office*, Paris, 1869, in-8°. — Cf. H. de la Ferrière, *La Normandie à l'étranger, documents inédits relatifs à l'histoire de Normandie*, Paris, 1873, in-8°.

3. Soit parce qu'ils ont été volés jadis au *State Paper Office*, soit parce que d'anciens secrétaires d'État ont indûment gardé dans leurs archives particulières des papiers qui auraient dû être déposés dans l'établissement fondé par Élisabeth (Collections Cotton, Harley, Burghley, etc., au Musée Britannique).

grandes séries : *domestic*, *colonial* et *foreign*. Les documents de cette dernière série, la plus intéressante pour nous[1] puisqu'elle est relative aux rapports de l'Angleterre avec les puissances étrangères, ont été classés « par règnes » et non « par pays ». Ceux qui concernent l'histoire de France ne sont donc pas réunis sous la rubrique *France* dans les *Calendars of State papers*, *foreign series*, mais ils y sont, à leur date ; il suffit, pour les grouper, de dépouiller les tables méthodiques de tous les volumes de la série[2].

Voici la liste des volumes publiés jusqu'à ce jour : *Calendar of letters and papers*, *foreign and domestic*, *of the reign of Henri VIII*, par J.-S. Brewer et J. Gairdner, 13 vol. in-8° (1509-1538), publ. de 1862 à 1892. — *Calendar of State papers*, *foreign series*, *of the reign of Edward VI* (1547-1553), par W.-B. Turnbull. Londres, 1861, 1 vol. in-8°. — *Calendar of State papers*, *foreign series*, *of the reign of Mary* (1553-1558), par W.-B. Turnbull, Londres, 1861, 1 vol. in-8°. — *Calendar of State papers*, *foreign series*, *of the reign of Elisabeth*, par J. Stevenson et A.-J. Crosby (1558-1577), 11 vol. in-8°, publ. de 1863 à 1880.

On voit que depuis 1577 jusqu'à 1760, date à partir de laquelle les archives diplomatiques du royaume cessent, comme nous l'avons dit, d'être publiques, l'inventaire officiel et complet des *Calendars of State papers* fait encore défaut. On y supplée provisoirement à l'aide d'un répertoire très sommaire qui est intitulé : *List of documents in the P. R. O. which are open to public inspection. Foreign Office Records*, Londres, 1886, in-fol. (privately printed for the P. R. O.), et qui n'est pas dans le commerce. — De 1577 à 1760, les documents sont encore rangés, comme ils l'étaient à l'époque de la mission de M. de la Ferrière, « par pays ». Plus de 300 liasses

1. Les volumes de *State papers*, *Domestic series*, qui, par définition, ne devraient intéresser que l'histoire intérieure de l'Angleterre, contiennent, en fait, des documents très intéressants pour l'histoire franco-anglaise. On ne doit pas, sur la foi de leur titre, négliger de les consulter. — La « série coloniale » est naturellement très importante pour l'histoire coloniale de la France. — On a publié jusqu'à ce jour, *Domestic series* : Règnes d'Édouard VI, Marie, Élisabeth et Jacques Ier, 12 vol. in-8°, 1856-72 ; Règne de Charles Ier, 21 vol. in-8°, 1858-90 ; République, 13 vol. in-8°, 1875-85 ; Règne de Charles II, 7 vol. in-8°, 1860-66. — *Colonial series*. 8 vol. in-8°, 1860-1892.

2. M. G. Masson s'est imposé la tâche de dépouiller les *calendars* imprimés des *State papers* d'Édouard VI et d'Élisabeth pour y rechercher les articles relatifs à l'histoire de France (*Cabinet historique*, VIII, cat., pp. 267-272; XI, cat., pp. 123-128, 149-159).

(*bundles* n°s 63-480) sont exclusivement composées, dans l'état actuel, de pièces relatives à la France (*List...*, pp. 7-13); et, en dehors de ces liasses, beaucoup d'autres du même genre se trouvent, comme nous avons pu le vérifier, dans les fonds désignés sous les noms suivants : *Foreign entry books* (*List.*, pp. 6), *Treaty papers* (p. 57-60), *Treaties* (pp. 60-65), *Foreign various* (p. 54), *King's* et *Royal letters* (pp. 31, 57). — M. J. Flammermont a étudié les archives diplomatiques du State Paper Office, surtout celles du XVIIIe siècle (cf. ci-dessus, p. 612, note 1); son rapport sera prochainement publié.

Doc. publ. : W. Durrant Cooper, *Lists of foreign protestants and aliens resident in England* (1618-1688), *from returns in the S. P. O.* (Camden Society), 1862, in-4°; — D. Agnew, *Protestant exiles from France in the reign of Louis XIV*, s. l., 1886, 2 vol. in-fol.; — Publications de la *Huguenot Society* de Londres; — F. de Schickler, *Les églises du Refuge en Angleterre*, Paris, 1892, 3 vol. in-8°; — H. Hauser, *La captivité de François de la Noue*, dans le *Bull. de la Soc. hist. du protestantisme français*, janvier 1892; — le même, *François de la Noue* (1531-91), Paris, 1892, in-8°.

J. Stevenson, *Correspondence of sir Henry Unton, Knt., ambassador from queen Elisabeth to Henry IV, King of France* (1591-92), publ. pour le Roxburghe Club, Londres, 1847, in-8°; — Bon Kervyn de Lettenhove, *Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous le règne de Philippe II*, Bruxelles, 1882-1891, 10 vol. in-4° (Collection des Chroniques belges); — P. Laffleur de Kermaingant, *L'ambassade de France en Angleterre sous Henri IV. Mission de Jean de Thumery, sieur de Boissise, 1589-1602*, Paris, 1886, 2 vol. in-8°; — le même, *Le siège de Rouen par Henri IV*, Rouen, 1891, in-8°; — Fr. Combes, *Lectures historiques*, II, livr. 10, Paris, 1885, in-4°, pp. 299-350 (*L'assassinat de Henri IV et la diplomatie étrangère*); — O. Weber, *Der Friede von Utrecht*, Gotha, 1891, in-8°; — L. Wiesener, *Le régent, l'abbé Dubois et les Anglais, d'après les sources britanniques*, Paris, 1891, in-8°; — Michael, « Les plans de coalition anglaise de 1748, » dans *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, 1888.

L'accès des archives postérieures à 1760 a été accordé, entre autres érudits, à M. Oscar Browning, qui en a tiré la matière d'importantes monographies : Sur la triple alliance de 1788, dans les *Transactions of the royal historical Society* (1884); — *The despatches of earl Gower, english ambassador at Paris, from june to*

august 1792, Cambridge, 1885, in-8°; — *England und Napoleon in 1803, being the despatches of lord Whitworth and others*, éd. pour la « Royal Historical Society », Londres, 1887, in-8°. — Cf., du même auteur : *The Flight to Varennes*, Londres, 1891, in-8°. — Ajoutez : A. Lebon. *L'Angleterre et l'émigration française de 1794 à 1801*, Paris, 1882, in-8° ; — *Revue d'histoire diplomatique*, 1892, pp. 357-374.

Nous ne prétendons pas assurément qu'il soit impossible de trouver au P. R. O., ailleurs que dans les fonds ci-dessus énumérés, des documents relatifs à l'histoire de France. Des textes très instructifs pourraient être glanés, par exemple, dans les *Land revenue records* (cf. S.-R. Scargill-Bird, *op. cit.*, p. 131), dans les archives du duché de Lancastre, dans les *Parliamentary petitions and rolls*, dans les *Wardrobe Miscellanea*[1]. Mais ce n'est que dans les collections que nous avons décrites que les documents franco-anglais se rencontrent en abondance.

II. — ECOSSE

GENERAL REGISTER HOUSE, EDIMBOURG.

Si longues et si intimes qu'aient été, durant des siècles, les relations de l'Écosse et de la France[2], elles ont laissé, paraît-il, très peu de traces dans les archives écossaises, conservées à *General Register House*, à Édimbourg. M. Thomas Dixon, « curator of the historical department, » a bien voulu nous informer qu'il n'existe plus, à sa connaissance, de documents franco-écossais dans le dépôt d'Edimbourg[3], en dehors de ceux dont l'inv. est en cours de publication dans les *Scottish record publications*.[4] — « De papiers diplomatiques

1. Cf. un compte des années 1337-41, très intéressant pour l'histoire de la campagne de France, dans *The Antiquary*, 1890, II, pp. 148-151.

2. Cf. Francisque Michel, *Les Écossais en France et les Français en Écosse*, Londres, 1862, 2 vol. in-8°.

3. « There is little information relative to French history to be gathered from the Scottish records now extant. By far the greater part of these are strictly legal records, relating to property and personal rights. We do not possess any great collection of letters and papers of State like these preserved in the english P. R. O. » (Extrait d'une lettre de M. Dixon.)

4. « Of the Scottish records which are not purely legal and from which some

touchant les relations diplomatiques entre la France et l'Écosse, nous en avons, écrit-il, peut-être 30 ou 40 (traités, instructions aux ambassadeurs, etc.), datés de 1326 à 1558, mais dont la moitié au moins appartient à la période comprise entre 1507 et 1517. Nous avons aussi quelques lettres écrites de France, adressées surtout à Marie de Guise. » M. Dixon attribue l'extraordinaire pauvreté des archives d'Écosse à cet égard au peu d'importance qu'on attachait jadis à Edimbourg aux archives publiques, et à l'habitude qu'avaient les secrétaires d'Etat de garder en leur possession tous les papiers qui leur passaient par les mains dans l'exercice de leurs fonctions[1].

Sur quelques registres de comptes des dépenses du roi Jacques V, conservés à *General Register House*, voy. *Bibl. de l'École des Chartes*, X, pp. 154 et suiv.

III. — IRLANDE

LE *PUBLIC RECORD OFFICE* D'IRLANDE.

Le *Deputy Keeper* des archives publiques (P. R. O.) d'Irlande, à Dublin, adresse chaque année à la reine, comme son confrère de Londres, un rapport suivi d'appendices. La collection de ces rapports se compose aujourd'hui de 23 volumes (1869-1892).

On n'y relève qu'un très petit nombre de documents pour notre histoire ; ils sont relatifs, soit aux faits et gestes des huguenots réfugiés en Irlande, soit à ceux de nos corsaires du XVIII[e] siècle. — Cf. Rapp. 9, p. 18 : *Civil petitions*, 1696-1749 (French protes-

items of information might be gleaned relating to the history of other countries, the great part has been published.... » Ce sont : *Accounts of the lord high treasurer of Scotland* (1473-98), 1 vol. in-8°, publ. en 1877 ; *Register of the Privy Council of Scotland* (1545-1163), 9 vol. in-8°, 1877-87 ; *Rotuli Scaccarii regum Scotorum* (1264-1513), 13 vol. in-8°, 1878-91 ; *Register of the Great Seal of Scotland* (1306-1609), 1 vol. in-fol. et 5 vol. in-8°, 1814-1890.

1. Les principaux recueils de documents relatifs à l'histoire extérieure de l'Écosse ont été formés par les savants écossais de pièces recueillies par eux dans les dépôts de l'étranger : *Documents illustrative of the history of Scotland from the death of King Alexander the third to the accession of Robert Bruce*, from original and authentic copies in London, Paris, Brussels, Lille and Ghent, par P.-J. Stevenson, Londres, 1870, 2 vol. in-8° ; — J. Bain, *Calendar of documents relating to Scotland, preserved in the P. R. O.*, Londres, 1881-88, 4 vol. in-8° (jusqu'à l'année 1509).

tants); *Country letters*, 1701-1748 (French privateers). — Rapp. 10, p. 29 (French prisoners, 1760-1827, *Gouvernemental correspondance*). — Rapp. 18, app. V, p. 24 (Huguenots français établis en Irlande).

IV. — ARCHIVES DIVERSES DU ROYAUME UNI

La reine Victoria a institué, le 2 avril 1869, une « Commission royale », chargée d'inventorier et de faire connaître les documents conservés dans les dépôts privés (établissements, familles, corporations municipales, etc.), qui offriraient de l'intérêt pour l'histoire[1]. Le but visé et les moyens de l'atteindre sont indiqués clairement dans une circulaire de M. Georges Brett, résumée en ces termes par M. de Schickler : « Toute communication doit être volontaire et spontanée. L'examen des collections se fera, au gré des possesseurs, soit en leur domicile, par un envoyé spécial, soit au Record Office, dans un délai spécifié par le propriétaire lui-même... Les rapports sur les collections, les tables de matière qu'on en pourra faire, déposés au P. R. O., ne seront jamais publiés ou communiqués, même séparément, sans le consentement exprès du possesseur. Enfin, dans le cas où des documents de nature privée ou des titres de propriété seraient trouvés mêlés aux pièces examinées, ils seront immédiatement mis de côté par les inspecteurs sans pouvoir former l'objet d'une analyse ou même d'un rapport. Tous les frais d'impression des rapports et des tables sont à la charge du Trésor. »

Grâce à l'institution de l'*Historical Manuscripts Commission*, d'une part, et, d'autre part, grâce à la libéralité des propriétaires d'archives particulières, l'Angleterre est aujourd'ui le pays du monde dont les collections privées sont le mieux connues. Dès 1869, les commissaires furent invités à examiner 180 dépôts. Depuis 1870, ils publient de temps en temps un compte rendu de leurs travaux, accompagné, comme celui du *Deputy keeper* du P. R. O., d'appendices formés par des inventaires plus ou moins détaillés. En 1888, les *Muniment rooms* de 141 corporations (villes, collèges, paroisses, chapitres, etc.) et de 225 maisons seigneuriales avaient été ainsi

1. L'initiateur de cette mesure fut le Dr. Harris. Sur les origines de l'*Historical manuscripts commission*, voy. *Notes and Queries*, 7e série, XI (1891), p. 341.

mises en ordre et inventoriées [1]. Or, combien existe-t-il en France de chartriers privés dont on ait des répertoires imprimés ? (Cf. ci-dessus, 1re partie, ch. VI.)

Les Rapports de l'*Historical Manuscripts Commission* sont accompagnés de tables. Il suffit de consulter ces tables, au mot *France*, pour se convaincre de l'extrême importance de la collection pour notre histoire.

Les neuf premiers de ces Rapports ont paru, de 1870 à 1885, dans la série des *Blue books*, du format in-fol., à deux colonnes. A partir du 10e rapport, les commissaires se sont décidés à publier leurs rapports en fascicules in-8°; chaque « appendice » forme un volume à part.

Les six premiers ont été soigneusement dépouillés par M. F. de Schickler : *L'histoire de France dans les archives privées de la Grande-Bretagne*, relevé des documents concernant la France dans les « Reports of the royal commission on historical manuscripts », Paris, 1878, in-8° de 88 pp. (Impr. nat.). — Cette publication nous dispense d'entrer, au sujet de ces six volumes, dans de minutieux détails. Il suffira de rappeler qu'on y trouve la description du *Liber epistolaris* de Richard de Bury, si précieux pour l'histoire de la Gascogne sous Édouard III [2]; — l'indication de pièces du moyen âge relatives aux églises de Rouen, du Bec, de Saint-Bertin, de Pontigny, de Lyon, de Montreuil-sur-Mer, du Tréport; à Saint Vigor-de-Cerisy, au prieuré de Saint-Fromont, à l'abbaye de Fécamp, à Rozel en Normandie (1168-1643); — l'énumération d'une quantité de Papiers d'Etat, analogues à ceux qui sont conservés au Foreign Office, et de lettres familières (*news letters*), écrites de France par des Anglais, depuis le XVIe siècle.

Les Rapports 7, 8 et 9 contiennent : l'analyse et des extraits de la correspondance de R. Graham, vicomte Preston, pendant son ambassade en France à la fin du règne de Charles II (VII, part. I, 1879); — l'inv. de la correspondance de Charles, 4e comte de Manchester, ambassadeur à Paris de 1699 à 1701 (VIII, app. II, 1881, cc. 74-100), — la suite (VIII et IX) de l'inv. des archives du

1. W. Rye, *Records and record searching*, p. 166, donne la liste alphabétique de ces 366 dépôts.

2. La Bibl. nat. s'en est procuré une copie (n. acq. lat., nos 1265-6).

chapitre de Cantorbéry, où se conservent de nombreuses chartes royales françaises, relatives au « vin de Saint-Thomas ». Cf. J. Brigstocke Sheppard, *Literæ Cantuarienses* (The letter-books of the monastery of Christ Church, Canterbury), Londres, 1887-89, 3 vol. in-8° (Rolls series).

La série in-8°, où les inv. sont bien moins sommaires que dans la série in-fol., fut inaugurée dès 1883, entre la publication du 9e et celle du 10e Rapport, par le premier vol. d'un *Calendar of the Manuscripts of the marquis of Salisbury, preserved at Hatfield House, Hertfordshire*. Cet ouvrage compte quatre vol. in-8° publiés de 1883 à 1892. Il est consacré à la description de la collection privée la plus considérable de papiers d'État qui existe en Angleterre. Les *Cecil manuscripts* ne sont, en effet, rien moins que la meilleure partie de la correspondance de l'État pendant la mémorable administration de William Cecil, lord Burghley, le ministre d'Élisabeth. C'est une source de premier ordre pour notre histoire à la fin du XVIe siècle (Négociations relatives au mariage du duc d'Anjou; lettres écrites de France par sir Edward Stafford, 1583-1589, etc.).

Comme appendice au Rapport 10 ont été publiés, de 1885 à 1887, six vol. in-8°. — Le premier contient l'analyse d'une intéressante correspondance de sir John Digby, ambassadeur à Madrid en 1611, sur les affaires franco-espagnoles; d'une autre correspondance qui se rapporte à l'année 1625 (pp. 110 et s.); et des papiers d'État transmis à sa famille par Edward Weston, sous-secrétaire aux affaires étrangères de 1729 à 1746.

Des sept vol. joints au Rapport 11 (1887-1888), le 7e seulement nous intéresse. Il contient l'inv. des lettres reçues de France par le marquis de Carmarthen, plus tard 6e duc de Leeds, comme dignitaire du Foreign Office (Carmarthen papers, 1784-1790). Cf. Oscar Browning, *The political memoranda of Francis, fifth duke of Leeds* (1780-1796), Cambridge, 1884, in-8°. — Nombreuses *news letters* de la fin du XVIIe et du XVIIIe siècles.

Parmi les dix vol. joints au Rapport 12 (1888-1890), on remarquera surtout les trois premiers : *The Manuscripts of the earl Cowper, preserved at Melbourne Hall, Derbyshire* (papiers de sir John Coke, secrétaire d'État; importants pour l'histoire du règne de Louis XIII); — le 4e et le 5e : *The Manuscripts of his Grace the duke of Rutland preserved at Belvoir Castle* (nombreuses *news letters* des deux derniers siècles). DOC. PUBL. : *Rutland papers*; *Origi-*

nal documents illustrative of the courts and times of Henri VII and Henri VIII, selected from the private archives of the duke of Rutland, p. p. W. Jerdan, Londres, 1842, in-4° (Camden Society); — le 7e (papiers de sir Daniel Fleming, personnage important sous Charles II, Jacques II et Guillaume III; *news letters*). — M. J.-H. Gurney (IX, p. 153), possède des extraits de plusieurs cartulaires français du moyen âge (N.-D. de Soissons, Saint-Remi de Reims).

Le premier app. au Rapport 13 (*The Manuscripts of his Grace the duke of Portland, preserved at Welbeck Abbey*, Londres, 1891, in-8°), contient le catalogue de la collection de papiers d'État formée au XVIIe siècle par John Nalson (P. d'État relatifs à la France, vol. XVII). — Le 4e (*The manuscripts of Rye and Hereford corporations..... and others*, Londres, 1892, in-8°) contient (pp. 1-246) l'inventaire des archives de la ville de **Rye**, très riches en documents relatifs à l'histoire militaire et commerciale de la France.

Les archives d'Oxenfoord Castle, au comte de Stair, n'ont pas encore été inventoriées par la Commission. Elles ont cependant été utilisées par M. L. Wiesener, *Le régent, l'abbé Dubois et les Anglais*, Paris, 1891, in-8°. — Dès 1858, M. W.-D. Cooper publia, d'après les archives du duc de Devonshire, pour la Camden Society : *Letters to and from Henry Savile, envoy at Paris, and vice-chamberlain to Charles II and James II*, Londres, 1 vol. in-4°.

La *Huguenot Society of London*, fondée le 15 avril 1885 (11, Chandos street, Cavendish Square), réunit et publie des documents relatifs à l'histoire et à la généalogie des Huguenots (réfugiés d'origine française). Elle a publié notamment les registres des églises françaises de **Southampton**, de **Norwich**, et de **Cantorbéry**. Cf. C. Pascal, dans le *Bull. de la Société de l'hist. du protestantisme français*, XL (1891). — Sur les registres de l'église française de **Dublin**, voy. même *Bulletin*, XXXV (1886), pp. 135-140. — Cf. *Ecclesiæ Londino-Batavæ archivum*, éd. J.-H. Hessels, Cambridge, 1887-1889, 2 vol. in-4°.

Le professeur Montagu-Burrows, d'Oxford, a tiré de ses papiers de famille la matière d'un volume intitulé : *The family of Brocas of Beaurepaire and Roche Court, with some account of the english rule in Aquitaine*, Londres, 1886, in-8°.

Les correspondances anglaises sont l'une des sources les plus précieuses de l'histoire extérieure de la Révolution française. Voy. *Selections from the letters and correspondance of sir James Blaud*

Burges, sometimes under secretary of State for foreign affairs, Londres, 1885, in-8°. Cf. *La Révolution française*, XX, pp. 26-65. — Wickham, *The Correspondence of the right hon. W. Wickham*, ed. by his grandson, Londres, 1870, 2 vol. in-8°.

Parmi les archives municipales[1], les plus intéressantes pour notre histoire sont celles de Guildhall, à **Londres**. Elles ont été étudiées à ce point de vue par M. Delpit, dans son livre précité. Voy., en outre, Aug. Thierry, *Documents pour servir à l'histoire du Tiers État*, I, pp. 801-821, 861-2; — *Bull. de la Société de l'hist. de France*, 1843, p. 121; — *Munimenta Gildhallæ Londoniensis*, p. p. Th. Riley, Londres, 1859-62, 3 vol. in-8° (Rolls series); — R.-R. Sharpe, *Calendar of letters from the mayor and corporation of London circa A. D. 1350-70*, Londres, 1885, in-8°.

Les registres d'état religieux de la *French ambassador's chapel* (Little George street, Portman square) commencent en 1793 (Sims, *op. cit.*, p. 382).

V. — POSSESSIONS EUROPÉENNES DE LA GRANDE-BRETAGNE

I. **Iles normandes.** — Il n'y a pas, à Jersey, d'archives antérieures à l'année 1520. — Au *Greffe des États de Jersey*, les « Rôles des États » commencent en 1601, et sont complets depuis 1620 environ. La *Société historique de Jersey* se propose d'entreprendre la publication intégrale de ces rôles. Les « Rôles de la Cour » sont complets depuis le XVIe siècle. — Il faut, pour être admis à travailler au Greffe, une autorisation spéciale qui ne s'obtient pas sans difficulté.

Les « archives de la Cour ecclésiastique », au Palais des États, comprennent une trentaine de registres (Testaments, Rôles de la Cour, Visites des églises). Le plus ancien volume de Rôles commence en 1553; on sait que le clergé catholique de l'île relevait alors du diocèse de Coutances. — INV. MS., par M. P.-Ph. Guiton, greffier de la Cour ecclésiastique.

On conserve, dans les archives de la paroisse catholique de **Saint-Thomas**, les « registres des premiers oratoires catholiques de Jer-

1. Sur les archives des paroisses rurales, voy. R.-E. Chester-Waters, *Parish registers in England: their history and contents, with suggestions for securing their better custody...*, 2e éd., Londres, 1887, in-8°.

sey (1792-1843) », contenant près de 400 actes et intéressants pour plus de douze cents familles françaises. Cf. Cte de l'Estourbeillon, *Les familles françaises à Jersey pendant la Révolution*, Nantes, 1886, in-8°.

Chaque paroisse de Guernesey et de Jersey possède des registres curieux pour l'histoire des réfugiés protestants. Cf. M. Lelièvre, dans le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, 1885.

II. **Malte.** — Le dépôt d'archives de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem est conservé presque intact à Malte (cité La Valette), avec une partie des archives des Templiers ; il remonte au XIIe siècle. Il présente le plus vif intérêt pour l'histoire des établissements francs d'Orient et pour l'histoire généalogique de beaucoup de familles françaises. — Les archives de Malte ont été explorées de nos jours par MM. de Rozière (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 2e série, II, pp. 567-570), de Mas-Latrie (*Archives des missions*, 1re série, VI (1857), pp. 1-240), Prutz (*Malteser Studien*, dans *Archivalische Zeitschrift*, VIII, 1883, pp. 63-105), et J. Delaville le Roulx (*Les archives, la Bibliothèque et le trésor de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à Malte*, Paris, 1883, in-8°; et *Documents concernant les Templiers*, Paris, 1883, in-8°) [1].

1. Cf. F. de Salles, *Annales de l'Ordre de Malte depuis ses origines jusqu'à nos jours*, Vienne, 1889, in-8° ; — et G. Sommi-Picenardi, *Dell'archivio del Gran priorato dell'ordine Gerosolimitano in Venezia*, Venise, 1889, in-8°.

CHAPITRE VI

ITALIE

Il sera traité, en trois sections, dans ce chapitre, des archives du Vatican, des archives d'Etat italiennes, et des archives diverses de la Péninsule.

I. — ARCHIVES DU VATICAN

L'histoire des archives du Saint Siège au moyen âge, et jusqu'aux premières années du XIXe siècle, n'est plus à faire. On la trouvera, correctement résumée, dans le *Handbuch der Urkundenlehre für Deutschland und Italien*, de H. Bresslau, I (1889), Leipzig, in-8°, pp. 120-131, qui nous dispense d'indiquer ici une bibliographie détaillée. Qu'il suffise de savoir que les archives pontificales ont été longtemps réparties entre plusieurs dépôts (*Bibliotheca secreta*, Château Saint-Ange, Daterie, etc.), avant d'être centralisées au Vatican. — Il est inutile, d'autre part, de faire ressortir l'extrême importance de ce vénérable établissement pour notre histoire nationale, si intimement mêlée à celle de l'Eglise catholique. Qu'il suffise de dire que c'est au Vatican que se conservent, entre autres choses, la collection la plus complète d'anciens actes pontificaux (transcrits sur registres) ; les rapports des nonces et des légats, ambassadeurs de la cour romaine en France ; la correspondance des papes avec nos rois ; les comptes des recettes faites en France par la cour romaine ; et la meilleure partie des archives du Comtat Venaissin depuis le XIVe siècle.

Les archives du Vatican ont été longtemps secrètes. « De tous les grands dépôts de l'Europe, écrivait M. Gachard en 1873, il n'en est aucun sur lequel on possède moins de renseignements que sur celui du Saint Siège. » Le glaive de l'excommunication en a défendu

l'entrée jusqu'en 1881. A cette date, le libéralisme éclairé du pape Léon XIII les a ouvertes largement[1] aux érudits de tous les pays.

Ce n'est pas à dire, cependant, qu'avant 1881 les archives romaines n'eussent jamais été explorées. — La continuation des *Annales ecclesiastici* du cardinal C. Baronius, par Raynaldi, fit connaître de bonne heure une foule de documents précieux des collections pontificales, qui s'y trouvent textuellement insérés (cf. l'éd. la plus complète, Lucques, 1738-1759, 38 vol. in-fol.). — Plusieurs « bullaires », embrassant les actes d'un grand nombre de papes, furent publiés dès le XVIIIe siècle; on cite surtout celui de C. Cocquelines : *Bullarum, privilegiorum ac diplomatum Rom. Pont. amplissima collectio* (qui porte le titre de *Bullarium romanum* à partir du t. VI), Rome, 1733-1756, 28 vol. in-fol. ; et le *Bullarium magnum romanum a Leone magno ad Benedictum XIV*, ed. nov. (a L. Cherubino), Luxembourg, 1727-1758, 19 vol. in-fol., complété par le *Bullarium* de Benoît XIV (Rome, 1754-1758, 4 vol. in-fol.), et par les continuations de Barberi et autres[2]. — Au XVIIIe siècle, quelques savants étrangers furent admis à travailler au Vatican. M. de La Porte du Theil fut chargé, en 1776, par le ministre Bertin, d'étudier, avec la permission du Pontife régnant, la série des registres pontificaux; il en tira environ huit mille lettres papales relatives à l'histoire de France depuis Innocent III jusqu'à Boniface IX. Le recueil des copies de La Porte du Theil est aujourd'hui conservé dans la collection Moreau, à la Bibliothèque natio-

1. « Si l'on défalque les jours de congé et de fêtes, les archives ne sont guère accessibles en moyenne plus de quatre jours par semaine, et cela pour trois heures et demie. » (A. Cauchie, *Mission aux Archives vaticanes*, Bruxelles, 1892, in-8°, p. 24; extr. du *Bull. de la Commission roy. d'hist. de Belgique*, 5e série, t. II.)

2. Cf. card. Pitra, *Analecta novissima spicilegii Solesmensis*, I, 364 (Bibliographie des bullaires).

Parmi les bullaires spéciaux, il convient de signaler : *Acta provinciæ ecclesiasticæ Rhemensis*, Reims, 1840, 4 vol. in-fol. Le cardinal de Bernis, archevêque d'Albi, profita de son ambassade à Rome, sous Clément XIV, pour faire copier dans les archives vaticanes les bulles relatives à son diocèse; ce recueil est aujourd'hui à la bibliothèque d'Albi. « La bibliothèque de Chartres possède un bullaire complet de l'ordre de Grandmont ; M. l'abbé Cucherat, à Paray-le-Monial, celui du prieuré de Marcigny. Nous savons que des travaux sont commencés pour former un bullaire de l'église de Rodez » (Pitra, *op. cit.*, p. 365-6). — Depuis ont été entrepris celui de la province ecclésiastique d'Auch et celui des Frères prêcheurs.

nale (nos 1163-1259); il a été fort utilisé depuis cent ans, notamment par M. B. Hauréau, qui en a extrait des textes très importants pour notre histoire littéraire (*Notices et extraits des manuscrits*, XXI, 2e p., pp. 163-249).

En même temps, des personnes attachées au palais pontifical menaient à bien de grandes entreprises de dépouillement. Un contemporain de La Porte du Theil, J.-B. Pistolesi, dressa un répertoire méthodique (600.000 fiches) de la série des registres pontificaux, et un inv. général du dépôt en dix volumes. Il convient de mentionner aussi les travaux de G. Garampi et de Felice Contelori. Le dépôt du Vatican est très riche en INV. MSS. du XVIIIe siècle (cf. ci-dessous, p. 750, note 2; p. 752, note 1, etc.).

En 1810, les archives du Vatican furent transportées à Paris, par ordre de Napoléon Ier. L'histoire de cette étonnante translation a été écrite par M. Gachard, à l'aide des pièces comptables conservées aux Archives nationales de Paris (*Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire de Belgique*, 4e sér., I (1873); tiré à part sous ce titre : *Les archives du Vatican*, Bruxelles, 1874, in-8°); et, plus récemment, par M. L. Delisle (*Journal des Savants*, 1892, pp. 436-441). L'archiviste impérial, Daunou, classa sommairement, de 1810 à 1815, et entreprit même de faire cataloguer, transcrire et analyser les trésors ainsi entreposés à l'hôtel Soubise. Les « archives de Rome » forment la « première section » de la « division italienne » du *Tableau systématique des archives de l'Empire* que Daunou fit imprimer en 1811 (réimprimé par H. Bordier, *Les archives de la France*, pp. 396 et suiv.)

Sous la Restauration, la cour de Rome réclama et obtint la restitution de ses archives, qui furent ramenées au Vatican par les soins de Gaëtano et de son neveu Marino Marini. Le chevalier de la Rue, successeur de Daunou aux Archives nationales, reçut entière décharge le 24 juillet 1817. Du séjour des archives pontificales à Paris, le dépôt de la rue des Francs-Bourgeois n'a conservé que quelques inventaires très sommaires (p. p. Gachard, *op. cit.*, pp. 316 et s.), et des cartons d'extraits sans valeur, aujourd'hui cotés L. 372-398 (partiellement inventoriés par le même, *ib.*, pp. 249-250)[1].

1. Voy. L. Delisle dans le *Journal des Savants*, 1892, pp. 489-498 (à propos des Mémoires, récemment publiés, de Marino Marini). — Un certain comte G. Gin-

Depuis 1817 jusqu'à la date mémorable de 1881, un petit nombre seulement d'étrangers (tels que Palacky, Höfler, Dudik, de Lépinois, G. Amati, E. Müntz, E. Berger, P.-A. Munch)[1], furent admis à consulter quelques documents des archives de l'église romaine[2]. Mais les préfets nommés par le pape, Marini et le P. Theiner, ne restèrent pas inactifs. Le premier, il est vrai, absorbé par de grands travaux d'érudition, ne réussit qu'à moitié à réparer le désordre introduit dans les collections par les déménagements précipités de 1810 et de 1815; préposé pendant quarante ans à la garde du dépôt, il n'en a laissé qu'une histoire très brève, où manque toute indication des fonds, entièrement dépourvue d'inventaires sommaires[3]. Le P. Aug. Theiner, nommé en 1858, fut, au contraire, un archiviste très consciencieux, un infatigable éditeur de textes; on lui doit, entre autres[4], les recueils suivants, qui intéressent directement la France : *Annales ecclesiastici ab anno MDLXXII*

nasi avait été chargé de renvoyer à Rome la partie la moins précieuse des archives de la papauté, les papiers des administrations ecclésiastiques. Il s'en acquitta mal, car il vendit au poids des séries entières. Marino Marini, en 1817, ne racheta pas moins de 700 volumes des archives de la Daterie à des épiciers et à des charcutiers. « Mais beaucoup de pièces, dit M. Delisle (p. 492), durent échapper à ses recherches, et de temps à autre nous voyons sortir des magasins de vieux papiers différents registres ou dossiers qui ont certainement fait partie des archives pontificales. Telle est l'origine d'un registre du Saint-Office, auj. n° 8994 du fonds latin, de la fin du XVIe siècle, où nous remarquons des documents relatifs aux poursuites dirigées contre ceux qui, avant l'abjuration de Henri IV, gardaient par devers eux des portraits de ce prince avec la qualification de roi de France. » — Ce sont les archives du Saint-Office qui ont le plus souffert. Marini lui-même en vendit pour 4300 fr. à des fabricants de carton (L. Delisle, *l. c.*, p. 493); on en trouve des débris à Dublin et dans diverses bibliothèques de Rome (cf. *Revue des études juives*, III, 1881, pp. 94-108).

1. P.-A. Münch, *Aufschlüsse über das papstliche Archiv*, trad. du norvégien par Samuel Löwenfeld, Berlin, 1880, in-8° ; cf. *Archivalische Zeitschrift*, V (1880), pp. 78 et suiv.

2. Sur l'histoire des archives du Vatican depuis 1817, voy. S. Löwenfeld, *Zur neuesten Geschichte des päpstlichen Archivs*, dans *Historisches Taschenbuch*, 1887, pp. 78 et suiv. — Sur les « indiscrétions » antérieures à 1881, voy. B. Fontana, *Renata di Francia*, Rome, 1889, in-8°, p. xv.

3. *Memorie istoriche degli archivi della santa Sede* (1825), réimprimé dans les *Monumenta Vaticana* du D[r] Lämmer (Fribourg en Brisgau, 1860, in-8°), pp. 431-453. Cf. Arch. nat., L. 399.

4. Voy. la liste des ouvrages du P. Theiner dans I. Carini, *Le lettere e i regesti de' papi in ordine al loro primato*, discorso letto all' Accademia di relligione cattolica il 26 marzo 1885, Rome, 1885, in-8°, p. 84, note.

ad nostra usque tempora continuati, Rome, 1856, 3 vol. in-fol. (cf. *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 1859, pp. 526 et suiv.); *Codex diplomaticus dominii temporalis sanctæ sedis; Recueil de documents pour servir à l'histoire du gouvernement temporel du Saint Siège* (de l'année 756 à l'année 1793), Rome, 1861-62, 3 vol. in-fol; — *Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de la France (1790-1800), extr. des archives secrètes du Vatican*, Paris, 1857-58, 2 vol. in-8c; — *Histoire des deux Concordats de la République française et de la République Cisalpine*, Bar-le-Duc, 1869, 2 vol. in-8°.

Cependant, les immenses richesses historiques du Vatican ne devaient être mises convenablement en valeur qu'à partir du jour où les savants du dehors seraient appelés à collaborer à cet effet avec un personnel administratif nombreux, compétent et zélé. C'est pourquoi Léon XIII, en même temps qu'il a ouvert le dépôt, l'a doté d'un personnel d'archivistes et d'une école annexe de paléographie [1]. De leur côté, presque tous les gouvernements ont envoyé à Rome depuis 1881 des érudits chargés de recueillir dans le dépôt du Vatican les documents relatifs à l'histoire de leur nation. Les Anglais, les Allemands, les Hongrois, les Polonais, les Scandinaves, sans parler des Italiens, ont rivalisé de zèle à cet égard. Quant à la France, elle a utilisé de bonne heure l'École qu'elle entretient au Palais Farnèse pour l'exploitation méthodique des collections pontificales [2].

Un mémoire présenté au cardinal Corsini vers 1740, atteste que le corps des archives pontificales secrètes, au xviiie siècle, était divisé en trois classes : « *Les Archives d'État* ou de la Secrétairerie sont celles où se conservent les dépêches, les registres, les chiffres

1. Sur le personnel de la fondation et pour la bibliographie des articles publiés dans toute l'Europe à l'occasion de cet évènement, cf. *Historisches Taschenbuch*, 1887, pp. 293 et suiv.; cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1884, p. 436. — Depuis 1892, MM. Palmieri, Carini, etc., des archives du Vatican, publient une revue mensuelle, *Il Muratori*, où seront imprimés beaucoup de documents tirés des archives du Vatican.

2. Sur les travaux accomplis par les missions étrangères au Vatican jusqu'en 1885, voy. I. Carini, *op. cit.*, pp. 115-121; et spécialement par les Allemands, *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, VIII (1892), p. 176. — On sait que l'Académie de Vienne publie depuis 1889 des *Mittheilungen aus dem Vaticanischen Archive*. — Cf. le rapport de W. Abraham sur les matériaux relatifs à l'histoire médiévale de la Pologne aux archives du Vatican, dans l'*Archiwum komisyi historycznej*, t. V (1888).

de la secrétairerie d'État, les mémoires et les correspondances de-ministres apostoliques, et divers traités et concordats du Saint-Siège ; — les *Archives de la Chambre* comprennent les bulles, les brefs communs, ceux adressés aux princes, les donations, les acquisitions de l'État pontifical, les serments de fidélité, les investitures, les vicariats, les payements de tributs, les revenus et les dépenses de la Chambre, et un grand nombre d'écritures, de défenses, de réponses et de documents originaux concernant les affaires anciennes et modernes du Saint-Siège ; — les *Archives d'Avignon* renferment tous les documents qui se recueillirent lorsque le Saint-Siège revint d'Avignon à Rome. » G. Amati, en 1866, reproduit textuellement, sans le dire, les termes de ce mémoire [1], comme le meilleur exposé de la classification en vigueur de son temps. Cette division tripartite existe-t-elle encore aujourd'hui ? Des érudits nous ont affirmé qu' « ils n'en avaient jamais vu faire acception » ; en tout cas, elle ne s'appliquerait qu'à l'*Archivio segreto Vaticano*, tout à fait distinct, au temps du cardinal Corsini, de l'*Archivio di Castello* (Château Saint-Ange). Nous n'en tiendrons donc aucun compte, et nous nous contenterons d'énumérer les fonds qui, à notre connaissance, existent aujourd'hui au dépôt, en indiquant seulement entre parenthèses, quand nous le savons, la classe où ils figuraient jadis. Il serait fort à souhaiter, soit dit en passant, que les archivistes du Vatican s'employassent à rétablir, ce qui serait facile, l'*Archivio Vaticano* et l'*Archivio di Castello* très exactement dans l'état où Garampi les trouva en 1759.

Romanorum pontificum regesta (*Archivio segreto*). — L'attention du personnel d'archivistes institué par Léon XIII s'est portée d'abord sur la belle collection de registres pontificaux (*litterarum*, *bullarum*, *brevium*, *officiorum*, etc., au nombre de 2441) qui s'est conservée presque sans lacunes depuis le règne d'Innocent III jusqu'à celui de Sixte-Quint [2]. — Un INV. très sommaire en a été publié d'abord par dom Gregorio Palmieri, *Ad Vaticani archivi romanorum*

1. *Archivio storico italiano*, 3e série, III, p. 169.

2. Sur les « Registres des papes », cf. une notice du card. Pitra, *Analecta novissima Spicilegii Solesmensis*, Rome, 1885, in-4°, pp. 349-362 ; et l'ouvrage précité de I. Carini, *Le lettere e i regesti de'papi in ordine al loro primato*, Rome, 1885, in-8°. — Voy. aussi G. Digard, *La série des registres pontificaux du* XIIIe *siècle*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1886, pp. 80-87.

pontificum regesta manuductio, Rome, 1884, in-16. En outre, on a commencé la publication, intégrale ou à l'état d'analyse, des registres de quelques papes du XIIIe et du XIVe siècle, et de ceux de Léon X. Ont paru présentement : *Regesta Honorii papæ III*, jussu et munificentia Leonis XIII, pont. max., ex Vaticanis archetypis ed. P. Pressuti, 1er vol. (années I-V), Rome, 1888, in-fol. ; le 2e et dernier vol., avec les tables, paraîtra en 1893) ; — *Regestum Clementis papæ V ex Vaticanis archetypis* ss. dom. nostri Leonis XIII, pont. max., jussu et munificentia nunc primum editum cura et studio monachorum ord. S. B., Rome, 1886-88, 7 vol. in-fol. Le 8^e vol. qui contiendra les tables paraîtra en 1893 ; — *Leonis X pont. max. Regesta* gloriosis auspiciis Leonis papæ XIII fel. regnantis e tabularii Vaticanis mss. voluminibus collegit J. card. Hergenröther, fasc. 1-8, Fribourg-en-Brisgau, 1884-1891. Depuis la mort du cardinal Hergenröther, cette importante publication est suspendue ; elle ne sera pas continuée. — Le P. Denifle a publié, en outre : *Specimina paleographica Regestorum rom. pont. ab Innocentio III ad Urbanum V*, Rome, 1888, in-fol.

De son côté, l'École française de Rome s'est imposé la tâche de faire connaître intégralement les registres les plus anciens dont le personnel du Vatican ne s'est pas réservé la publication. Ont paru jusqu'ici : *Les registres d'Innocent IV*, p. p. Élie Berger, 9 fasc. in-4° ; cf., par le même, *Saint Louis et Innocent IV ; étude sur les rapports de la France et du Saint-Siège*, Paris, 1893, in-8° ; — *Les registres de Benoit XI*, p. p. Ch. Grandjean, 4 fasc. in-4° ; — *Les registres de Boniface VIII*, p. p. G. Digard, M. Faucon et A. Thomas, 5 fasc. in-4° ; — *Les registres de Nicolas IV*, p. p. M. E. Langlois, 8 fasc. in-4° ; — *Les registres de Grégoire IX*, p. p. L. Auvray, 2 fasc. in-4° ; — *Les registres de Clément IV*, p. p. E. Jordan, 1 fasc. in-4° ; — *Les registres de Grégoire X et de Jean XXI*, p. p. J. Guiraud et L. Cadier, 1 fasc. in-4° ; — *Les registres d'Urbain IV*, p. p. MM. L. Dorez et J. Guiraud, 1 fasc. in-4° ; — *Les registres d'Alexandre IV*, p. p. M. Bourel de la Roncière (en préparation). — Un seul recueil est aujourd'hui entièrement terminé : ce sont *Les registres d'Honorius IV*, p. p. M. Prou, Paris, 1 vol. in-4°.

Cette grande collection des « Registres des papes du XIIIe siècle » fait le plus grand honneur à l'École de Rome ; on ne manquera pas de consulter les articles critiques, publiés, au fur et à mesure

de l'apparition des fascicules, par M. B. Hauréau, dans le *Journal des Savants*[1].

Parmi les savants français, étrangers à l'École de Rome, qui ont dépouillé une partie de la collection des registres inédits en vue de recherches spéciales, il convient de citer M. l'abbé J.-H. Albanès *Histoire des évêques de Saint-Paul-Trois-Châteaux au XIV*e *siècle. Corrections et documents*, Montbéliard, 1885, 1 vol. in-8°; — le même, Sur les archevêques d'Aix, dans *Bulletin du Comité*, hist. et phil., 1883, pp. 87-132; — F. Vernet, *Notes sur Pierre de Chalus, évêque de Valence et de Die*, dans *Bull. d'hist. ecclésiastique des diocèses de Valence, etc.*, XI (1891), pp. 155-166. — M. l'abbé Vernet, chapelain de Saint-Louis-des-Français, s'est occupé d'analyser les registres de Martin V.

Pour les papes du XIVe siècle, il y a deux séries distinctes de registres pontificaux, l'une connue sous le nom de *Regesta Vaticana*, l'autre sous le nom de *Regesta Avenionensia*[2].

Pour les papes à partir de Boniface IX, il y a deux séries de registres, celle du Vatican et celle du Latran (auj. transportée au Vatican). Le fonds des registres du Latran est celui qui a le plus souffert durant le voyage des archives pontificales à Paris; beaucoup de

1. Plusieurs membres de l'École ont publié, à côté des Registres eux-mêmes, des dissertations particulières sur des documents extraits de ces registres et des registres postérieurs au XIIIe siècle : M. Prou, *Additions et corrections au* Gallia Christiana *tirées des registres d'Honorius IV* (dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École de Rome*, 1885, pp. 250-275); cf. le *Moyen Age*, 1893, pp. 9-14. — A. Thomas a groupé un grand nombre de textes utiles pour l'histoire littéraire du moyen âge : *Mélanges*, 1882, pp. 113-136, et 1884, pp. 9-53; et *Romania*, passim. Cf. un relevé, par le même, d'actes relatifs au Limousin dans les registres pontificaux de 1289 à 1418, dans le *Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, t. XXX. — G. Digard, *Boniface VIII et les recteurs de Bretagne*, dans les *Mélanges*, 1883, pp. 290-311.

2. Sur ce point, cf. G. Palmieri, *Manuductio*, pp. VIII et suiv. : « Cum annos attingimus Summorum Pontificum qui Avenione sederunt, in duplicem offendimus Regestorum seriem... Quæ ad Avenionenses Pontifices spectant regesta, in Aula maxima quam LEO XIII, historiæ... cultoribus... patere voluit, secrevimus, quibus, velut stipiti, omnia quæ ab eis dimanavere, et quodammodo parta sunt negotia, videlicet libros illos *Introitus et exitus* Curiæ Avenionensis, Annatarum, Decimarum, Solutionum, Supplicationum, Epistolas legatorum et ad Legatos avenionenses a sæculo XVI ad XVIII, et ea demum quæ quoquomodo Avenionem et comitatum Venaissinum spectare viderentur, adjunximus. » — Il y a un INV. MSS. des registres d'Avignon, par ordre chronologique et alphabétique, exécuté sur les ordres de Clément XI (1711) en 50 vol. in-folio, par J. de Martin.

volumes manquent que Garampi cite dans ses *Schedæ*. Cela est d'autant plus fâcheux que, depuis la fin du XVI[e] siècle, où s'arrête la série du Vatican, celle du Latran ne saurait être contrôlée ni remplacée. — Jusqu'en 1892, on conservait à part au Vatican 99 vol. in-fol. de Suppliques au Saint Père, de Clément VI à Benoît XIII, collection que le P. Denifle a été le premier à utiliser dans son livre : *Die Universitäten des Mittelalters*, Berlin, 1885, in-8°. En 1892, on a joint à ce fonds les 8000 vol. de Suppliques, de Martin V à Pie VII. Ainsi a été constitué le fonds nouveau dit **Libri supplicationum.** — L'Institut prussien prépare un INV. des documents de ce fonds relatifs à l'Allemagne. — DOC. PUBL. : Kehr, dans le *Mittheilungen des Instituts für österr. Geschichtsforschung*, VIII, pp. 84 et suiv.; — Denifle et Châtelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, Paris, 1889-91, 2 vol., in-4° (cf. t. II, pp. XVI, XX); — *Cartulaire de l'Université de Montpellier*, t. I, Montpellier, 1889, in-4°; — M. Fournier, *Les statuts et privilèges des Universités françaises*, Paris, 1890-2, 3 vol. in-4°; — Denifle, *Les Universités françaises au moyen âge...*, *avec des documents inédits*, Paris, 1892, in-8°.

Rapports des nonces (*Archivio segreto Vaticano*. Secrétairerie d'État). — « Jadis, dit Ranke, les familles de toute l'Europe qui étaient à la tête des affaires conservaient dans leurs mains une partie des papiers publics. Nulle part[1] cet usage n'a été aussi répandu qu'à Rome. Les neveux régnants des papes, qui possédaient toujours la plénitude du pouvoir, laissèrent, à titre de possession perpétuelle, aux maisons privées qu'ils fondaient, les papiers d'État qu'ils avaient recueillis pendant leur administration[2]. » On s'explique ainsi, et que l'inestimable correspondance des ambassadeurs de la cour de Rome à l'étranger présente aux archives du Vatican de si fâcheuses lacunes, et que les archives ou bibliothèques particulières des grandes familles romaines soient si riches en pièces de cette espèce, d'intérêt général. C'est ainsi que les papiers d'État du pontificat d'Adrien VI ont été emportés à Liège, où ils se sont perdus, par Thierri Hezius, secrétaire brabançon de ce pape[3]. La récente acquisition des archives de la famille Borghèse par l'admi-

1. Cf. ci dessus, p. 735.
2. Cité par Gachard, *op. cit.*, p. 250.
3. *Bull. de la Commission roy. d'hist. de Belgique*. 2[e] sér., XI, p. 59. — Cf. cidessous, Troisième partie, chap. III, au mot « Rome ».

nistration du Vatican permettra sans doute de combler bien des vides dans les registres des Nonciatures [1].

En 1811, les correspondances des nonces, reliées en registres, avec toutes les lettres et papiers des pays où les nonces étaient envoyés, formaient une collection de plus de 6000 volumes, classés chronologiquement dans l'ordre des Nonciatures. — Daunou constate l'existence de 489 volumes, sous la rubrique *Légation d'Avignon*; et de 964 volumes sous celle de *Légation de France*. Ces chiffres (confirmés cependant par l'*Archivalische Zeitschrift*, V, p. 84) ne concordent pas avec ceux qui nous ont été communiqués par le P. Denifle : *Nunziatura di Francia* (1527-1740), 393 volumes; *Nunziatura d'Avignone* (1564-1740), 140 volumes. — D'ailleurs, les papiers des nonciatures de Flandre (288 vol.), d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, etc., présentent souvent presque autant d'intérêt pour les affaires françaises que ceux de la Nonciature de France. On s'en convaincra en parcourant la notice et les extraits publiés par M. Gachard (*loc. cit.*, pp. 261 et s.) de quelques volumes du XVI[e] siècle de la série intitulée : *Nunziatura di Fiandra* [2].

Les papiers des nonces sont pour l'histoire de France une source de premier ordre qui n'a presque pas été exploitée jusqu'à présent. — Cf. M. Philippson, *Die römische Curie und die Bartholomäusnacht*, dans *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, VII (1892), pp. 108-137 (cf. *Bibl. de l'Éc. des chartes*, 1862, pp. 1-27); — B[on] de Hübner, *Sixte Quint, d'après des correspondances diplomatiques inédites*, Paris, 1882, 2 vol. in-12; — C. Manfroni, *Nuovi documenti intorno alla legazione del cardinale Aldobrandini in Francia* (1600-1601), *tratti dell'archivio Vaticano*, dans l'*Archivio della r. Societa romana di storia patria*, XIII (1890), pp. 101-152 ; — Comte Charles de Moüy, *Louis XIV et le Saint-Siège*; *l'ambassade du duc de Créqui, 1662-65*, Paris, 1893, 2 vol. in-8°.

1. Sur les archives de la maison Borghèse, cf. *Revue des Bibliothèques*, 1892, p. 88. Il y en a un INV. MS., dressé par les soins de l'Institut prussien. — Le Vatican a racheté, depuis le règne de Benoît XIV, plus de 1200 volumes de papiers des nonciatures aux Ottoboni, Spada, Albani, Bolognetti, Carpegna, Pio. Il y en a des INV. MSS. par Pistolesi.

2. Voy. aussi *Vincent Laureo, nonce apostolique en Pologne* (1574-8) *et ses dépêches inédites, éclaircissant la politique du Saint-Siège, relativement à la Pologne, la France, l'Autriche et la Russie, recueillies aux archives secrètes du Vatican*, p. p. Th. Wierzbowski, Varsovie, 1887, in-8°; — et Ljubic, *Dispacci di Luca di Tollentinis e di L. Cheregato, nunzî apostolici in Borgogna e nelle Fiandra* (1472-88), Zagabria, 1876, in-8°.

Introitus et exitus cameræ apostolicæ (*Archivio segreto, Arch. Aven.*) — Cette collection de 378 volumes (Jean XXII à Grégoire XI, Clément VII, Benoît XIII) renferme beaucoup de pièces intéressantes pour l'histoire des constructions des pape d'Avignon et pour celle des arts en général [1], pour celle des guerres, des ambassades, des nonciatures, etc. Ce sont les comptes de la « maison » pontificale. — Doc. publ. : M. Prou, *Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V*, Paris, 1887, in-8° (76ᵉ fasc. de la *Bibl. de l'École des Hautes Études*); — M. Faucon, *Les arts à la cour d'Avignon sous Clément V et Jean XXII* (1307-1334), d'après les registres caméraux de l' « Archivio segreto Vaticano », dans les *Mélanges* de l'École de Rome, 1882, pp. 37-84; 1884, pp. 57-133; — *Notice sur la construction de l'église de la Chaise-Dieu (Haute-Loire)*, Paris, 1885, in-8° (extr. du *Bull. du Comité des travaux historiques*); — E. Müntz, *Le palais pontifical de Sorgues*, extr. des *Mémoires de la Soc. nat. des antiquaires de France*, XLV (1885); *L'histoire des arts dans la ville d'Avignon pendant le XIVᵉ siècle*, extr. du *Bull. arch. du Comité*, 1888, in-8°; *L'antipape Clément VII, essai sur l'histoire des arts à Avignon vers la fin du XIVᵉ siècle*, extr. de la *Revue archéologique*, 1888; *Le pape Urbain V, essai sur l'histoire des arts à Avignon au XIVᵉ siècle*, extr. de la *Revue archéologique*, 1889; *Les constructions du pape Urbain V à Montpellier* (1364-70), Paris, 1890, in-8°; *Les arts à la cour des papes pendant le XVᵉ siècle* (Martin V — Pie II, Paul II, Sixte IV — Léon X), 3 vol. in-8° (Fasc. IV, IX, XXVIII de la « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome »); cf. de nombreux articles du même savant dans la *Revue de l'art chrétien*, dans le *Bulletin monumental*, dans la *Gazette archéologique*, dans les publications de la « Société des antiquaires de France » et dans l'*Archivio storico italiano*; — Mˡˡᵉ Guiraud, *Les fondations du pape Urbain V à Montpellier*, Montpellier, 1889, in-8°; — G. Amati, *Notizia di alcuni manoscritti, dell' archivïo secreto Vaticano* dans l'*Archivio storico italiano*, 3ᵉ série, III (1866), pp. 166-236; — Gr. Palmieri, *Introiti ed esiti di papa Nicolo III, 1279-80*, Rome, 1889, in-8°; — Ehrle, dans l'*Archiv für Literatur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, passim.

1. « Elle renferme une foule de renseignements sur les constructions entreprises aux frais et sous les auspices des papes, non seulement à Avignon, mais dans toute la France » (E. Müntz).

Obligationes. — Notes, depuis la fin du XIII[e] siècle, sur les engagements des évêques et des abbés envers la Chambre apostolique. Très utiles pour suppléer aux lettres de provision qui manquent, et rectifier la *Gallia Christiania.* Contelori s'en est beaucoup servi pour son livre excellent, trop peu connu : *Elenchus Cardinalium ab anno 1294 ad annum 1430*, Rome, 1641, in-4°.

Collectoriæ (*Archivio segreto*). — Sous ce nom figurent aux archives du Vatican près de 600 vol. contenant des documents variés, dont le plus grand nombre toutefois justifie la rubrique de la série. Ce sont des *collectoriæ*, des *solutiones*, des *inventoria*, des *processus*, des *obligationes*, des quittances, des accusés de réception, etc. La grande majorité des registres de *collectoriæ* est consacré à l'enregistrement des droits perçus par la cour de Rome. Classement chronologique et géographique. Beaucoup de pièces relatives aux perceptions faites en France, surtout au XIV[e] siècle. — Doc. publ. : P. Fabre, *Les décimes ecclésiastiques dans le royaume d'Arles de 1278 à 1283*, dans les *Annales du Midi*, juillet 1892, pp. 471-480. — M. Kirsch, professeur à Fribourg en Suisse, a préparé un Inv. des *Collectoriæ*, dont le 1[er] vol. paraitra en 1893 aux frais de la Görresgesellschaft.

Lettere de' principi. Lettere di diversi (Château Saint-Ange). — On conserve aux Archives nationales un Inv. publié par M. Gachard (*op. cit.*, pp. 343-386) d'une *Collection en 356 vol. de lettres de princes, de cardinaux, de légats et d'autres personnages* (*1493-1763*). Faut-il identifier cette collection avec celles qui portent aujourd'hui au Vatican les rubriques *Lettere de' principi* et *Lettere de' diversi?* Nous le croyons. La première (*Lettere de' principi*) se compose actuellement de 120 volumes [1], et toutes deux renferment beaucoup de pièces pour notre histoire. On en prendra une idée sommaire dans le Rapport de M. Alfr. Cauchie, *Mission aux Archives vaticanes*, Bruxelles, 1892, in-8°. — Doc. publ. : G. de Leva, *Giulio III e Ottavio Farnese, sino al principio delle negoziazioni di pace con la Francia*, dans *Rivista storica italiana*, 1884, pp. 632-680.

Instrumenta miscellanea (Château Saint-Ange [2]). — Ce fonds se

1. *English historical review*, 1889, p. 811 (notice sur les documents des rchives du Vatican relatifs à l'histoire d'Angleterre).

2. Il y a deux séries : l'une, proprement dite *Instr. misc.*, rangée par ordre chronologique; l'autre, en désordre, désignée par la lettre C (on cite C, fasc. *n*, n° *n*). Les deux séries furent mêlées lors du transport à Paris; on les a, depuis le retour à Rome, de nouveau distinguées. Il y a un Inv. ms.

compose de pièces originales de toutes époques, conservées dans des layettes en bois anciennes. Il est très riche, mais assez malaisément accessible. On y trouve des diplômes, des bulles originales des papes, des rôles de comptes, des instructions diplomatiques secrètes, des rapports secrets, des correspondances confidentielles, comme dans la série des « Layettes » de notre Trésor des chartes, dont ce fonds est, pour ainsi dire, l'analogue dans les archives pontificales. — Doc. publ. : *Spesen der Stadt Montpellier einer Gesandschaft zur Curie*, dans l'*Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, IV, pp. 356-360; — Riezler, *Akten zur Geschichte Ludwigs des Baiern*, Innsbruck, 1891, in-f°.

Varia Politicorum. — Les liasses n°s 20-51 sont rubriquées *Scriture di Francia* (1579-1704). — Cf. L. Duhamel, *Mazarin, vice-légat d'Avignon*, dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, IV (1885), pp. 131-159. — M. Schlecht, secrétaire de l'Institut historique de la « Görresgesellschaft », a récemment dépouillé les 173 vol. de ce fonds (Cauchie, *o. c.*, p. 26).

Emigrati. — Quarante-cinq cartons pleins de pièces volantes (1792-vers 1804)[1].

Armaria. — Ajoutons que, en dehors des séries désignées par un nom spécial, il y a, aux archives du Vatican, un grand nombre de registres qui ne font partie d'aucune série et qui sont simplement désignés par le n° de l'armoire où ils sont placés; ils composent une série qu'on pourrait appeler *série des Armoires*. Chacune de ces armoires est désignée par un n° d'ordre et dans chaque armoire les différents registres sont distingués par des n°s progressifs[1]. La plus célèbre de ces armoires est celle qui porte le n° LIV (*De schismate*), dont le P. Ehrle a préparé un inv. ms., et d'où l'on a déjà tiré de nombreux documents. — Doc. publ. : Ehrle, *Neue Materialien zur Geschichte Peters von Luna* (*Benedicts XIII*), dans l'*Archiv für Literatur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, VI (1892) et VII (1893); — abbé L. Gayet, *Histoire du grand schisme d'Occident*, Paris, 1889, 2 vol. in-8°; — N. Valois, *Discours prononcé en pré-*

1. Doc. publ. sur cette période : *Documenti della invasione francese degli Stati pontifici nel 1796*, p. p. I. Carini, dans le *Spicilegio vaticano di documenti inediti e rari, estratti dagli archivi.... della Sede apostolica*, I (1890), in-8°; — *Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège, en 1800-1*, p. p. le c^te Boulay de la Meurthe, Paris, II (1892).

sence de Charles V par Martin, évêque de Lisbonne, ambassadeur du roi de Portugal, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, LII (1891), pp. 485-516; — le même, *Le grand schisme en Allemagne de 1378 à 1380*, dans *Römische Quartalschrift*, 1893, pp. 107-164; — A. Cauchie, *Mission aux Archives vaticanes*, Bruxelles, 1892, in-8°, *passim*.

Il y a aussi une série de [XVIII] armoires du Château Saint-Ange, subdivisées en layettes (*capsulæ*), composées elles-mêmes de liasses (*fasciculi*). Il y a dans ces Armoires des diplômes impériaux, des lettres royales, des bulles pontificales, etc. C'est là que se trouvent les rouleaux de Cluni et le fameux privilège de l'empereur Otto. — Inv. mss. selon l'ordre des documents dans les Armoires (en plusieurs exemplaires); et selon l'ordre alphabétique (en 2 exemplaires).

Nous ne savons rien de précis sur les fonds de l'ancien *Archivio segreto* qui portent le nom de **Infeudationes, vicariatus et processus**, et de **Diversa Cameralia**.

On conservait au Château Saint-Ange plusieurs centaines de registres de notaires du Comtat Venaissin. M. Deloye, membre de l'École française de Rome, en a constaté récemment l'existence au Vatican. — Le même M. Deloye a reçu, en 1892, une subvention de l'Académie des Inscriptions pour « procéder au dépouillement, examen et inventaire des archives de la Chambre apostolique d'Avignon », au Vatican (*Introitus*, *Collectoriæ*, etc.).

Outre les diverses sections de l'*Archivio segreto* et de l'*Archivio di Castello*, les Archives pontificales possèdent des fonds, encore presque totalement inexplorés, dont l'importance est considérable. Tel est celui de la Daterie apostolique (2200 volumes, depuis le xiv[e] siècle), qui a été transporté, à l'automne de 1892, du Latran au Vatican; Daunou y a noté, en 1811, une série *Graciæ gallicæ* (1730-1808), et une série *Nominations et présentations d'évêques par les rois de France* (1431-1513). Tels sont aussi ceux de la Pénitencerie et du Saint Office, si malheureusement mutilés (ci-dessus, p. 746, note). — Sur les archives de la Propagande (depuis 1622), très riches pour l'histoire de France au xvii[e] siècle, voy. une notice détaillée de A. Pieper, *Römische Archive; Das Propaganda Archiv*, dans *Römische Quartalschrift*, I (1887), pp. 80, 259.

« Malgré la libéralité avec laquelle les archives du Saint Siège

ont été ouvertes au public, disait naguère M. Cadier[1], beaucoup de documents sont encore difficilement communiqués, par la raison qu'il en existe seulement de vieux inventaires[2]. » Qu'il nous soit permis d'exprimer l'espoir que les membres de l'École française de Rome s'appliqueront à faire connaître les fonds encore insuffisamment classés ou utilisés dès que la publication des registres pontificaux du XIIIe siècle sera terminée. Il est étonnant qu'aucun membre de cette Ecole n'ait encore eu l'idée d'écrire sur « les documents relatifs à l'histoire de France aux archives du Vatican[3] » une notice qui, faite sur les lieux, n'aurait pas manqué d'être bien préférable à l'esquisse qui précède, si vague encore en quelques endroits, bien que nous ayions mis à contribution l'obligeance de MM. Denifle, N. Valois et P. Fabre.

II. — ROYAUME D'ITALIE (Archivi di stato)

L'État italien, de date récente, a hérité des archives des anciens gouvernements de la péninsule. Une commission fut instituée en mars 1870 pour réglementer l'administration de ces divers dépôts. Un décret du 5 mars 1874 rattacha au ministère de l'Intérieur tous les *Archivi di stato*[1]. Un autre du 31 mai de la même année divisa

1. L. Cadier, *Études sur la sigillographie des rois de Sicile*, Rome-Paris, 1888, in-8°, p. 5.

2. Il est d'ailleurs de règle que ces vieux inventaires manuscrits ne sont pas communiqués, et cette règle a pour effet de gêner considérablement les études. C'est, pour ainsi dire, à la dérobée que le public apprend l'existence d'un INV. MS. de l'*Archivio di castel San Angelo*, et de « catalogues des Miscellanées », dus à Garampi et à de Pretis (Cauchie, *o. c.*, p. 25; sur les inventaires manuscrits en général, cf. Gr. Palmieri, *Manuductio*, pp. XIV et suiv.). Tant que l'on n'aura pas obtenu la libre communication des INV. MSS., qui sont très bons, il sera difficile de satisfaire convenablement au vœu que nous exprimons au texte.

3. De pareilles notices ont été rédigées pour l'histoire d'Angleterre (ci-dessus, p. 754, note 1), d'Italie (Balan, *Gli archivi della santa Sede in relazione alla storia d'Italia*, Rome, 1881, in-8°), de Belgique, etc.

1. Auparavant, certains dépôts ressortissaient au ministère de l'Instruction publique, d'autres au ministère de l'Intérieur. Le ministère de l'Instruction publique ayant jugé à propos de présenter à l'Exposition universelle de Vienne (1873) un inventaire sommaire des archives italiennes, ne put en demander qu'aux dépôts dépendants de son administration. On n'a trouvé, par conséquent, à l'Exposition de Vienne de renseignements que sur certains dépôts, à savoir les archives vénitiennes, toscanes et napolitaines. Cf. *Gli archivi di stato toscani alla esposizione universale di Vienna*, Florence, 1872, in-8°.

l'Italie en dix « surintendances » d'archives publiques; d'autres encore, au cours des années 1874 et 1875, organisèrent d'une manière uniforme et détaillée l'administration nouvelle [1]. — Il existe aujourd'hui en Italie dix-sept *Archivi di stato*, dont voici la liste alphabétique :

Bologne. — Dépôt très bien classé. On y signale, surtout dans le fonds *Lettere di Principi...al Senato*, des renseignements précieux sur les guerres des Français en Italie. — INV. PUBL. : L. Scarabelli, *Relazione della importanza e dello stato degli archivi bolognesi*, Bologne, 1874, in-8°; — *Relazione*, pp. 193-204; — C. Malagola, *L'archivio di stato di Bologna*, Modène, 1883, in-8°; — cf. P.-M. Perret, *Notes sur les actes de François Ier conservés dans les archives* [*d'Italie*], Paris, 1888, in-8°, p. 49; — et A. Sarti, *Una visita all'archivio di stato di Bologna*, Bologne, 1886, in-16. — DOC. PUBL. : A. Thomas, *Les méridionaux et l'Université de Bologne au moyen âge*, dans les *Annales du Midi*, I (1889), pp. 59-66; — P. Ristelhueber, *Strasbourg et Bologne*, Paris, 1891, in-8°.

Brescia. — Archives pauvres, où l'on ne remarque que les papiers de la « Prefettura dipartimentale del Mella », 1804-1815. Cf. *Relazione*, pp. 114-119.

Cagliari. — Dépôt important, peu exploré. Cf. *Relazione*, pp. 342-350; et J. von Pflugk-Harttung, *Iter italicum*, Stuttgart, 1884, 2e p., pp. 774 et suiv.

Florence (Firenze). — Ce dépôt, l'un des mieux organisés de l'Italie, est bien ordonné, et l'on a déjà beaucoup fait pour y faciliter les recherches par des inventaires détaillés. Créé par décret grand-ducal du 20 février 1852, organisé par l'illustre Francesco Bonaini, il comprit, dès l'origine, des fonds très considérables, tels que l'*Archivio della Republica fiorentina* (Lettere esterne ai Signori, 1340-1532; Legazioni e commissarie, 1393-1527; Lettere esterne ai. X. di Balia, 1395-1530; etc.), l'*Archivio Mediceo* (Carteg-

1. Voyez *Ministero dell'interno*; *Relazione sugli archivi di stato italiani* [par M. Vazio], Rome, 1883, in-4°, pp. 1-48. (Nous désignerons désormais cet ouvrage par l'abréviation *Relazione*). — Cf. Bonaini et Palizzi, *Di alcune principali questione sugli archivi italiani*, Lucques, 1867, in-8°; — Silvestri, *Sullo stato e sulla riforma della legislazione di publici archivi in Italia*, Palerme, 1870, in-8°; — Von Zahn, *Die neueste organisation der Staatsarchive in Italien*, dans *Archivalische Zeitschrift*, I (1876), p. 174; — *Disposizioni positive sugli archivi di stato nel regno d'Italia*, Rome, s. d., in-8°; — G. Miglio, *Gli archivi ed il loro ordinamento*, Novara, 1884, in-16.

gio con le Corti estere e Legazioni presso le medesime, 1536-1737) ; auxquels de nombreuses collections sont venues s'adjoindre (*Carte Strozziane*, *Raccolta d'Urbino*, *Archivio Ricci*, *Manoscritti Torrigiani*, etc.), par suite de dons ou d'achats. — Cf. de Jongh, *Gli archivi di stato in Firenze*, Firenze, 1879, 1 vol. in-8° ; *Relazione*,... pp. 205-239. — Inv. mss., du XVIIe siècle, qui facilitent beaucoup l'usage des principaux fonds de l'*Archivio d. Rep. fiorentina* (cf. *Bibl. de l'École des Chartes*, 1873, p. 643.) — Inv. publ. : *Le carte strozziane del r. Archivio di Stato in Firenze*, en cours de publication depuis 1884 ; — *I manoscritti Torrigiani donati al r. Archivio di stato in Firenze*, Firenze, 1878, in-8° ; — *Le carte dei Gondi donate all' Archivio di stato di Firenze*, dans l'*Archivio storico italiano*, 4e sér., XII, pp. 296-300. — Doc. publ. : *Documenti riguardenti il commercio dei Fiorentini nei secoli XIII e XIV*, *e singolaremente il loro concorso alle fieri di Sciampagna*, dans le t. Ier, pp. 163, 247 et suiv., du *Giornale storico degli archivi toscani*, Florence, 1857, in-8° ; — *Documenti di ser Ciapelletto* (comptes d'un financier italien, receveur de Philippe le Bel en Auvergne et en Champagne pendant les années 1288-1298), p. d'après les rouleaux orig. du fonds Gondi par C. Paoli, dans *Giornale storico della letteratura italiana*, V (1885), pp. 329-369 ; — L. de Mas-Latrie, *Documents sur l'histoire de l'Algérie pendant le moyen âge*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1848-49, pp. 134-154 ; — Rapport de M. Perrens, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 6e sér., VII (1878), pp. 456-462 ; — E. Jarry, *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans*, Paris, 1889, in-8° ; — H.-François Delaborde, *L'expédition de Charles VIII en Italie* Paris, 1888, in-4° ; — B. Buser, *Die Beziehungen der Mediceer zu Frankreich während die Jahre 1434-1494*, Leipzig, 1879, in-8° ; — Documents du temps de François Ier, dans Perret, *op. cit.*, pp. 41-48 ; — Documents concernant les relations de la France avec la cour de Rome depuis la fin du XIVe siècle, tirés des archives de Florence..., par C. Hippeau, dans *Archives des missions*, 2e sér., II, (1865), pp. 433-452 ; — A. Desjardins, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane* (depuis le commencement du XIVe siècle jusqu'à la fin du règne de Henri IV), Paris, 1859-1875, 5 vol. in-4° ; l'index, paru en 1886, forme 1 fasc. in-4° (Coll. des Doc. inéd.) ; — le même, *Charles IX, deux années de règne* (1570-72), Douai, 1873, in-8° ; — B. Zeller, *La minorité de Louis XIII* ; *Marie de Médicis et Sully* (1610-1612), Paris, 1892, in-8° (avec l'inv. som-

maire des correspondances relatives à l'histoire de la minorité de Louis XIII qui se trouvent à l'*Archivio Mediceo* dans le fonds *Legazione di Francia*); — le même, *Richelieu et les ministres de Louis XIII, de 1621 à 1624, d'après les archives d'Italie*, Paris, 1881, in-8°; — Documents sur l'histoire de la Corse, dans *Archives des missions*, 3e sér., II (1875), pp. 262-269 ; — P. Durrieu, *Les Gascons en Italie*, Auch, 1885, in-8° ; — G. Gorrini, *Di alcune relazioni politiche e commerciali di Asti con Firenze e con la Francia*, Asti, 1885, in-8° ; — le même, *Lettere inedite degli ambasciatori fiorentini alla corte dei papi in Avignone* (1340), dans *Archivio storico italiano*, 4e série, XIV, pp. 145-171 ; XV, pp. 324-332. — Cf. Livi, *Napoleone I all' isola d'Elba*, Milano, 1888, in-8° (d'après les archives secrètes de la *Presidenza del Buon Governo* de Florence) ; — et lettres de Paoli, publ. dans l'*Archivio storico italiano*, 1890, pp. 94 et suiv. [1]

Gênes (Genova). — L'*Archivio di stato* de Gênes se compose des archives de l'ancien gouvernement local (*Archivio governativo*), de celle des notaires (*Archivio notarile*), et de celles de la Banque de Saint-Georges. Le premier de ces trois fonds renferme 44482 articles ; on y remarque surtout les registres des délibérations de la Seigneurie (à partir de 1380), la série *Litterarum* (minute di lettere del Governo ; istruzioni ai ministri, 1350-1788), la série *Secretorum* (Relazioni degli agenti segreti agli inquisitori di stato, 1557-1740), les séries *Magistrato di Corsica* (1562-1781), *Scritture relative alla Corsica* (1635-1768) et *Prefettura francese* (1805-1814). Ce riche dépôt, « qui ne le cède en intérêt à aucun autre au point de vue de notre histoire » [2], est médiocrement classé, et inventorié d'une manière insuffisante. — Cf. M. Cipollina, *Brevi cenni sugli archivii di stato in Genova*, Genova, 1887, in-4° ; — *Relazione*, pp. 77-90 ; — M. G. Canale, *Del riordinamento degli archivî di Genova con una indicazione ragionata di tutti i documenti gia transportati da Genova a Parigi ed ora esistenti negli archivi di Stato in Torino*, Genova, 1857, in-8°. — Inv. publ. : Ch. Livet, dans le *Cabinet historique*, XXVI (1880), pp. 220-1 (documents relatifs à l'histoire de France) ; — F. Molard, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 6e sér., IV (1876), p. 143 ; — le même, *Inventaire sommaire des lettres des consuls génois résidant dans les principales*

1. Ces lettres sont tirées de l'*Archivio di Gabinetto*, résidu de paperasses comprises entre les dates extrêmes de 1765 et 1859.

2. *Bibl. de l'École des Chartes*, 1873, p. 644.

villes commerciales de France, dans le *Bull. du Comité des travaux historiques*, hist. et phil., 1887, pp. 13-16. — Doc. publ. : J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIVe siècle*, Paris, 1886, 2 vol. in-8° (cf. C. Desimoni, dans *Archivio storico italiano*, 4e sér., XIX, pp. 90-108) ; — Ch. Casati, *Lettres royaux et lettres missives inédites relatives aux affaires de France et d'Italie*, Paris, 1877, in-8° ; — L.-T. Belgrano, *Della dedizione dei Genovesi a Luigi XII, re di Francia*, dans les *Miscellanea di storia patria*, I (1862) ; — Fr. Molard, *Essai sur l'origine et l'organisation de la banque de Saint-Georges*, dans les *Archives des missions*, 3e sér., VIII (1880), pp. 31-54 ; — M. de Grégori, de Bastia, avait fait exécuter à Gênes de nombreuses copies de pièces relatives à l'histoire de la Corse ; il n'a rien publié (cf. F. Molard, dans les *Archives des missions*, 3e sér., II (1875), p. 272) ; — A. Lecoy de la Marche, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, 1873, p. 648 ; — et la revue *Giornale ligustico*, passim.

Lucques (Lucca). — Archives de la ville et de l'État de Lucques. On remarque les fonds : *Offizi sui recevimenti di principi e personaggi* (1489-1803) ; *Legazione francese in Lucca* (Derville-Malechard), 1802-4. — Cf. *Relazione*, pp. 240-260 ; Perret, *op. cit.*, p. 48. — Inv. publ. : S. Bongi, *Inventario del r. Archivio di stato in Lucca*, Lucca, 1872-1890, 4 vol. in-4° (complet).

Mantoue (Mantova). — L'*Archivio di stato* de Mantoue, de fondation récente, ne contient que des papiers modernes[1] (*Relazione*, pp. 120-8). — Mais qu'il nous soit permis de parler sous cette rubrique de l'*Archivio Gonzaga*, conservé dans la même ville et qui en est le complément pour la période ancienne. Les archives des Gonzague, où se trouvent les dépêches des ambassadeurs de ces princes, sont au nombre des sources les plus importantes pour l'histoire franco-italienne des xve, xvie et xviie siècles (cf. Perret, *op. cit.*, p. 54, — et F. Molard, dans le *Bull. du Comité des travaux historiques*, hist. et phil., 1891, p. 238). — Inv. publ. : C.-F. Carreri, *Regesti dei principali documenti della casa di Dovara conservati nell' archivio Gonzaga*, Crémone, 1889, in-8°. — Doc. publ. : L.-G. Pélissier, *La politique du marquis de Mantoue pendant la lutte de Louis XII et de Ludovic Sforza* (1498-1500), extr. des *Annales de la*

1. Cf. A. Luzio, *Francesi e Giacobini a Mantova dal 1797 a 1799*, Mantova, 1890, in-8°.

Faculté des lettres de Bordeaux, Le Puy, 1892, in-8°; — L. Carnevali, *La morte di Enrico IV di Francia e la sua politica italiana*, dans l'*Archivio storico lombardo*, 1885, pp. 448-474; — A. Baschet, *Les comédiens italiens à la cour de France*, Paris, 1882, in-12; — Travaux divers de M. A. Bertolotti.

Milan (Milano). — Les archives de la Lombardie, conservées dans le Palais de l'ancien collège helvétique (*Palazzo del Senato*), sont très riches, mais « elles se transforment et s'enrichissent chaque jour » Il serait prématuré d'entreprendre d'y relever, avant qu'elles soient régulièrement classées, tous les documents relatifs à notre histoire. Cependant, « quelques séries forment dès maintenant des collections terminées : tels sont les registres Panigarola[1], les registres du Sénat, les registres de lettres ducales[2]. » On y remarque, le *Carteggio generale* des ducs de Milan (Visconti, Sforza, etc., 1265-1750)[3] et les fonds : *Trattati con diversi nazioni straniere* (1183-1851); *Carteggio diplomatico colle Potenze estere* (xve siècle-1848); *Potenze sovrane* (nascite, matrimoni e vicende delle dinastie dominanti nello stato, xive siècle-1859); les archives de la République cisalpine et du premier royaume d'Italie, etc. — Il y a des Inv. mss. plus ou moins sommaires des fonds : *Registri dell' Archivio Panigarola*, *Trattati*, *Potenze sovrane*, *Potenze estere*, *Registri ducali*, *Ministero degli affari esteri della Republica cisalpina*. — Cf. D. Muoni, *Archivi di stato in Milano, note sull' origine, formazione e concentramento di questi..... istituti*, Milano, 1874, in-8°; — *Relazione*, pp. 91-113; — *Bibl. de l'École des chartes*, 1873, pp. 650-655. — Doc. publ. : Les archives du *Palazzo del Senato* ont été

1. « L'*Archivio Panigarola* dérive son nom de la famille Panigarola, qui, dans le courant du xive siècle, reçut la charge de transcrire dans des volumes *ad hoc* les actes ducaux : on y trouve donc des décrets des ducs, des cris, des confiscations, des statuts pour les Universités, etc. L'autorité des copies sorties de ces archives ne fut jamais contestée : elles étaient considérées comme archives ducales. Lorsque la lignée masculine des Panigarola s'éteignit, en 1716, la garde des archives en question fut confiée à deux monastères qui exercèrent leurs fonctions jusqu'en 1775, où, à la création de l'*Archivio publico*, l'*Archivio Panigarola* fut versé dans celui-ci. » (Perret, *op. cit.*, p. 28.)

2. L.-G. Pélissier, dans *Bull. du Comité*, hist. et phil., 1892, p. 110.

3. Le *Carteggio generale*, très riche pour le xve siècle, est, au contraire, fort pauvre pour les vingt-cinq premières années du xvie. « A en croire la tradition des archives, on devrait faire remonter l'origine de ce déficit aux Français qui, en abandonnant le Milanais, auraient emporté les papiers de leur chancellerie. » (Perret, *op. cit.*, p. 23.)

utilisées pour un grand nombre de publications françaises : par MM. de Cherrier, Kervyn de Lettenhove[1], de Gingins la Sarraz[2], Baschet, Faucon[3], de Maulde[4], H.-Fr. Delaborde, E. Jarry, L.-G. Pélissier[5], J. Vaesen[6], et par l'éditeur de la Correspondance de Napoléon Ier. De leur côté, les archivistes et les érudits milanais ne sont pas demeurés inactifs : citons L. Osio, *Documenti diplomatici tratti dagli archivi milanesi*, Milano, 1864-72, 3 vol. in-4° ; — C. Magentà, *I Viscontei e i Sforza*, Milano, 1876, in-fol. ; — C. Cantù, *Corrispondenza de diplomatici della Republica e del regno di Italia* (1796-1814) ; *compilazione archivistica*, Milano, 1885, in-8° ; — G. Filippi, *Nuovi documenti intorno alla dominazione del duca d'Orleans in Savona*, 1394-97 ; et autres ouvrages du même auteur (cf. *Revue d'histoire diplomatique*, 1888, p. 148) ; — *Archivio storico lombardo* : t. Ier, pp. 18-24, *Cerimonie seguite il* 27 *et* 28 *ott.* 1533 *in Marsiglia pel matrimonio del duca d'Orléans con Caterina de' Medici* ; I, 249, et II, 30, *La morte di Alberto Maraviglia, ambasciatore del re di Francia*, 1553 ; t. II, pp. 17-32, *Galeazzo Maria Sforza e Luigi XI* ; 2e sér., t. VII (1890), pp. 314-345, *Spedizione sforzesca in Francia* (1465-1466) ; et *passim*.

Modène. — Dépôt très important pour l'histoire des relations franco-italiennes aux xve et xvie siècles. Les ducs de Ferrare de la maison d'Este, spoliés, en 1598, par le Saint-Siège, de Ferrare et de Commachio, avaient en effet transféré leurs archives à Modène, et

1. *Lettres et négociations de Ph. de Commines*, Bruxelles, 1867-8, 2 vol. in-8°.
2. De Gingins la Sarraz, *Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi, duc de Bourgogne* (1474-77), Paris et Genève, 1858, 2 vol. in-8°.
3. *Le mariage de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti. La domination française dans le Milanais de* 1387 *à* 1450, dans les *Archives des missions*, 3e sér., VIII (1882), pp. 39-99.
4. *Histoire de Louis XII*, Paris, 1890-1893, 3 vol. in-8° ; — etc.
5. *Les amies de Ludovic Sforza et leur rôle en* 1498-1499, dans la *Revue historique*, 1891 ; — *Un registre de lettres missives de Louis XII*, dans les *Mélanges* de l'Ecole de Rome, t. XI (1891) ; — *Les préparatifs de l'entrée de Louis XII à Milan* (pour les noces Vauthier-Lefranc, 22 juin 1891) ; — *Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais* (1499-1513), Toulouse, 1891, 1 vol. in-8° ; — *Documents sur la première année du règne de Louis XII*, dans le *Bulletin du Comité*, hist. et phil., 1890, pp. 47-124 ; — *La liasse « Potenze sovrane Lodovico XII » à l' « Archivio di Stato » de Milan*, dans la *Revue des Bibliothèques*, II (1892), pp. 69-77 ; — *Trois registres de lettres ducales de Louis XII aux archives de Milan*, dans le *Bull. du Comité*, 1892, pp. 110-188.
6. J. Vaesen et E. Charavay, *Lettres de Louis XI*, Paris, 1883-90, 4 vol. in-8° (Soc. de l'hist. de France.)

l'*Archivio Estense segreto* a été placé en 1862 dans l'établissement où il est aujourd'hui. Le fonds de la *Cancelleria ducale* englobe des séries ainsi rubriquées : « Lettere di principe esteri ; » « Lettere di ambasciatori estensi » ; « Dispacci degli ambasciatori estensi », etc., du xve au xviiie siècle. A Modène se trouvent, en outre, les archives du département du Panaro. — On signale l'existence de quelques Inv. mss. pour les séries précitées (Perret, *op. cit.*, p. 50). — Cf. *Relazione*, pp. 175-192; et Hippeau, dans *Archives des missions*, 2e série, II (1865), pp. 452-456. — Doc. publ. : *Archivio storico dell'arte*, II (1889), pp. 376-8 ; — S. Malaguzzi, *La battaglia di S. Quintino e le relazioni fra la reale casa di Savoïa e casa d'Este*, Modène, 1890, in-4° ; — *Lettres de Marguerite de Navarre à Renée de France* (1529-1536), dans le *Bull. de la Soc. du protestantisme français*, XV, pp. 125-131 ; — B. Fontana, *Renata di Francia*, Rome, 1889, in-8° ; — le même, *Documenti dell'archivio Vaticano e dell'Estense circa il soggiorno di Calvino in Ferrara*, Rome, 1885, in-8° ; — L. Olivi, *Correspondance de quelques envoyés du duc de Modène à Vienne* (1659) et *à Madrid* (1661-7), dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1888-1890 ; — A. Lefranc, *Histoire du Collège de France*, Paris, 1893, in-8°.

Naples. — Le dépôt de Naples, créé le 22 décembre 1808, est installé dans l'ancien couvent de San Severino. Si l'on considère que les Normands de Normandie et les Français ont fondé dans le Midi de l'Italie des colonies florissantes ; que, depuis Charles VIII, nos rois ont disputé ce pays à l'Espagne comme les Angevins l'avaient auparavant disputé aux Aragonais, on ne s'étonnera pas de l'intérêt exceptionnel que les archives napolitaines présentent pour l'histoire de notre pays et de notre race. — Cf. *Neapels Archive*, dans *Zeitschrift für die Archive Deutschlands*, 1853, t. II, pp. 115-130 ; — *Degli archivii napolitani, discorso del marchese Angelo Travito, principi di Belmonte*, Napoli, 1854, in-4° (cf. *Bibl. de l'École des Chartes*, 1858, pp. 569-72) ; — G. del Giudice, *Del grande archivio di Napoli*, Napoli, 1871, in-8° ; — Fr. Trinchera, *Degli archivi napolitani, relazione*, Napoli, 1872, in-8° ; — *Relazione*, pp. 300-322.

Le fonds le plus important est celui de la Chancellerie angevine (*Cancelleria Angioina*, 1266-1423). « Au point de vue français, dit M. P. Durrieu, cette collection est d'une extrême richesse. Actes administratifs concernant la Provence et l'Anjou, lettres adressées

aux rois de France, réclamations portées devant le Parlement de Paris, pièces écrites en langue française, nous montrant les coutumes, les habitudes de la patrie transportées par les conquérants dans le royaume de Naples, tels sont, avec bien d'autres, les documents que l'on y rencontre en abondance. » — Il existe « un certain nombre de recueils de notes et d'extraits ou d'essais de répertoires, restés manuscrits, qui sont conservés dans diverses bibliothèques publiques ou particulières du royaume de Naples », ou aux archives d'État même. Cf. P. Durrieu, *Les archives angevines de Naples.....*, t. II, Paris, 1887, in-8°, pp. 403-4. — M. Durrieu a donné dans le livre précité, une liste des « ouvrages dans lesquels on trouve des renseignements sur les archives angevines » (pp. 405-407); une liste des « ouvrages consacrés, exclusivement, ou peu s'en faut, à la publication ou à l'analyse de textes contenus dans les archives angevines » (pp. 407-8) ; et enfin une liste d' « autres ouvrages moins spéciaux, mais susceptibles de faciliter les recherches, comme contenant des pièces, des analyses ou des indications de documents tirées des archives angevines » (pp. 408-411). Cette bibliographie, arrêtée à la date de 1887, nous dispense de mentionner ici, autrement que par prétérition, les publications de C. de Lellis, Papon, Buchon, dell' Giudice, B. Capasso, N. Barone, Minieri-Riccio, de Saint-Priest, etc. Ajoutons seulement, aux noms cités par M. Durrieu, celui de M. Lecoy de la Marche (*Bibl. de l'École des Chartes*, 1873, p. 636; *Archives des missions*, 3e sér., II (1875), p. 315). Quant au livre de M. Durrieu lui-même, c'est une monographie sur les registres du roi Charles Ier; tel en est le titre complet : *Les archives angevines de Naples*; *Étude sur les registres du roi Charles Ier* (1265-1285), Paris, 1886-7, 2 vol. in-8° (fasc. 51 de la « Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome »). — Cf. R. Sternfeld, *Karl von Anjou*, Berlin, 1888, in-8° ; — L. Cadier, *Essai sur l'administration du royaume de Sicile sous Charles Ier et Charles II d'Anjou*, Paris, 1891, in-8° (fasc. 59 de la même « Bibliothèque »); — A. Joubert, *L'établissement de la maison d'Anjou dans le royaume de Naples*, Angers, 1887, in-8° (brochure faite avec le livre de M. Durrieu) ; — le même, *Les archives angevines de Naples*, Angers, 1888, in-8° (sous ce titre inexact, l'auteur a publié une série de pièces des registres de Charles Ier relatifs à l'administration de l'Anjou).

Le fonds le plus considérable de l'*Archivio di stato* de Naples, au

point de vue qui nous occupe, est, après celui des archives angevines, l'*Archivio farnesiano* (1414-1725). Une grande partie des archives des Farnèse fut transportée en 1734 de Parme à Naples, par ordre du duc Charles Ier de Bourbon, devenu roi des Deux-Siciles. M. Gachard les a, pour ainsi dire, découvertes dans les greniers du palais du roi de Naples, où elles étaient à l'abandon, en 1868 (voy. Gachard, *Les archives farnésiennes de Naples*, dans le *Compte rendu des séances de la commission roy. d'histoire de Belgique*, 3e sér., XI (1870), pp. 245 et suiv.). « Elles ne sont pas intéressantes seulement, disait M. Gachard, au point de vue de l'histoire des Pays-Bas;... les historiens puiseront bien des éclaircissements en consultant les dépêches des ambassadeurs du duc de Parme... à Paris... écrites au XVIe, au XVIIe et au XVIIIe siècle. » Cent quatre-vingt-cinq liasses (1529-1595) sont comprises sous la rubrique générale : *Carteggio col re e regina di Francia e principi della real famiglia.* — M. Cauchie a imprimé récemment quelques extraits de l'INV. MS. (cf. Alfred Cauchie, *Les archives farnésiennes de Naples*, dans le *Bulletin de la commission royale d'histoire de Belgique*, 4e sér., XVII (1890), pp. 81-111). — Il est à noter qu'il y a encore des papiers farnésiens en circulation : « l'*Archivio di stato* de Naples, dit M. Cauchie, s'est enrichi récemment de cinq nouvelles fardes de papiers farnésiens. » Le Vatican s'est rendu dernièrement acquéreur de quelques liasses de même origine.

On relève en outre beaucoup de pièces diplomatiques intéressantes pour l'histoire de France dans les fonds : *Cancelleria Aragonese* (1452-1501), qui a des INV. MSS.; *Segreteria degli affari esteri* (1732-1806); *Ministero degli affari esteri* (1806-1861).

DOC. PUBL. : A. de Boislisle, *Notice biographique et historique sur Etienne de Vesč, sénéchal de Beaucaire, pour servir à l'histoire des expéditions d'Italie*, Paris, 1884, in-8°; — A. Lecoy de la Marche, *Le roi René*, Paris, 1875, 2 vol. in-8°; — F. Trinchera, *Codice aragonese o sia Lettere regie, ordinamenti ed altri atti governativi di Sovrani aragonesi in Napoli*, Napoli, 1866-74, 3 vol. in-4°; — B. Maresca, *La pace del 1796 tra le due Sicilie e la Francia studiata sui documenti dell' Archivio di stato di Napoli*, Napoli, 1887, in-8°; — le même, *g. murat e il congresso di Vienna*; — même, *I due trattati del settembre 1805*, Napoli, 1888, in-8°; — L. Conforti, *Napoli della pace di Parigi alla guerra del 1798*, Napoli, 1882, in-8°; — *Archivio storico per le provincie neapolitane* (depuis 1876), passim.

Palerme. — Sur ces anciennes et riches archives, moins intéressantes toutefois que les précédentes pour l'histoire de France, consulter : Silvestri, *Sul grande archivio di Palermo*, Palerme, 1875, in-4° ; — *Relazione*, pp. 323-341 ; — F. Lionti, *L'archivio di Palermo nel biennio 1885-86*, Palerme, 1887, in-8°. — Doc. PUBL. : *Ricordi e documenti del Vespro Siciliano*, publiés à l'occasion du 6e centenaire par la « Società siciliana per la Storia patria », Palerme, 1882 ; cf. *Revue historique*, XXI (1883), pp. 135-147 ; — V. Bozzo, *Note storiche siciliane del secolo XIV*, Palerme, 1882, in-8° ; — G. Travali, *I diplomi angioini dell' archivio di stato di Palermo*, Palerme, 1886, in-8°.

Parme. — On conserve à Parme une partie du *Ducale archivio secreto* des Farnèse, dont le duc Ferdinand, en 1766, obtint la restitution (voy. ci-dessus, au mot *Naples*) ; les papiers de Moreau de Saint-Méry (*Amministrazione generale degli Stati Parmensi per la Republica francese*, 1803-5) ; ceux du maréchal Pérignon, (1806-8), et des préfets de l'Empire. — Cf. *Relazione*, pp. 167-174). — Doc. PUBL. : P. de Nolhac, *Lettres de la reine de Navarre au pape Paul III*, Paris, 1887, in-16 (per nozze) ; — Sur la correspondance du bailli de Virieu avec le comte de Ventura, ministre de Parme à Paris de 1788 à 1792, cf. marquis de Castellane, *Gentilshommes démocrates*, Paris, [1890], in-12.

Pise. — Les archives de Pise, établies le 22 février 1860 et organisées par Bonaini, ne sont ni classées, ni inventoriées convenablement. Cf. *Relazione...*, pp. 261-269. — Elles ne possèdent cependant pas moins de 38446 articles (*Archivio diplomatico*, 780-1852 ; — *Prefettura del Mediterraneo*, 1808-1815, etc.) — M. Fr. Molard a exploré soigneusement ce dépôt en vue d'y relever la liste des documents relatifs à l'histoire de la Corse et de la France qui s'y trouvent ; ajoutons qu'il a visité aussi avec les mêmes intentions toutes les autres collections pisanes : celles de l'archevêché, de la Chartreuse de Pise ou Valgraziosa, des familles Agostini et Roncioni, etc. Cf. *Archives des missions*, 3e sér., II (1875), pp. 147-281. — Doc. PUBL. . L. de Mas-Latrie, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1848-49, pp. 134-154 ; — F. Molard, *Documents sur le midi de la France contenus dans les archives de Pise* (XIIe-XVe siècles), dans la *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, VIII (1874), pp. 73-97 ; — le même, dans *Bulletin du Comité*, hist. et phil., 1889, pp. 4-57, et *ib.*, pp. 202-5 ; — le même, *Les évêques de la Corse*, *ib.*, 1891, pp. 52-68.

Rome. — Fondé le 30 décembre 1871, l'*Archivio di stato* de Rome est en quelque sorte une succursale des archives du Vatican. On y trouve toutes les archives de l'ancien gouvernement pontifical qui ne sont pas au Vatican, et une partie des archives (confisquées) de certaines congrégations religieuses (jésuites, etc.) C'est là que sont les papiers du gouvernement français à Rome sous la République et le premier Empire (1798-1814). M. Clédat y a constaté en outre l'existence « d'un grand nombre de documents relatifs à Avignon et au Comtat depuis le xv[e] siècle » et de quelques livres de comptes des envoyés et nonces pontificaux en France. On signale aussi une très importante collection d'*atti notarili*, précieuse pour l'histoire des arts. — Cf. *Relazione*, pp. 283-297 ; — F. Gregorovius, *Das römische Staatsarchiv*, extr. de l'*Historische Zeitschrift*, XXXVI (1876) ; — L. Clédat, *Les archives italiennes à Rome*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, XXXVI (1875), pp. 457-480 ; — A. Cauchie, dans *Compte rendu des séances de la commission roy. d'histoire*, 5[e] sér., II (1892), pp. 158-170. — Doc. publ. : A. Bertolotti, *Artisti francesi in Roma nei secoli XV, XVI e XVII; ricerche e studi negli archivi romani*, Mantova, 1886, in-8° ; — le même, *Legati, nunzii apostolici inviati per cappelli cardinalizii in Francia, e ambasciatori francesi in Roma*, dans le *Giornale araldico genealogico diplomatico*, XV (1887), pp. 1-17 ; — A. Castan, *Les premières installations de l'Académie de France à Rome*, Besançon, 1889, in-8°, et *Congrès des Sociétés des Beaux-Arts*, XI (1887), pp. 159-164. — Il est à souhaiter que les membres de l'École française de Rome, suivant l'exemple de M. Clédat, apprennent le chemin de l'*Archivio di stato*, où travaillent déjà fructueusement les membres de la mission allemande. — L'Archivio sera prochainement transféré dans de nouveaux bâtiments.

Sienne. — L'*Archivio*, installé dans le Palais Piccolomini, est riche de plus de 59000 articles (*Capitoli*, i. e. : *trattati*, *leghe*, *paci*, etc., *del Comune*, 912-1557 ; *Legazioni e Commissarie*, 1383-1555 ; *Governo della citta e Stato di Siena, sotto la dominazione francese*, 1808-1814 ; nombreux documents sur le commerce des marchands siennois pendant le moyen âge dans le fonds *Carte di particolari*, qui remonte au xiii[e] siècle). — Cf. *Relazione*, pp. 270-282 ; — Alfr. von Reumont, *Das Staatsarchiv in Siena*, dans *Archiva-*

1. Cf. *La Sala della mostra e il Museo delle tavolette dipinte della gabella e della biccherna nel r. Archivio di stato in Siena*, Sienne, 1889, in-16.

lische Zeitschrift, XII, pp. 195 et suiv. — Inv. ms., aux Archives nationales, à Paris, AB^ve 1. — Doc. publ. : *Bibl. de l'École des Chartes*, 1867, pp. 467-470 ; — C. Enlart, dans *Mélanges* de l'École française de Rome, 1891, pp. 201-40.

Turin (Torino). — C'est à Turin que sont conservées les archives de la maison de Savoie, et celles de quelques autres grandes familles de la région piémontaise.

La maison de Savoie eut de bonne heure le goût de la diplomatie, et, dès les dernières années du xve siècle, les diplomates piémontais accrédités près des diverses cours de l'Europe envoyèrent d'une manière régulière à leur gouvernement à la fois des *dépêches* quotidiennes sur les affaires courantes, et des *relations* développées sur l'état des pays étrangers. Ces relations valent celles, plus célèbres, des ambassadeurs vénitiens. Tel est le cadre de classement de la classe II de l'*Archivio di stato* de Turin, réservé aux *Materie politiche relative all'estero* : 1° Lettere di ministri (Francia : 1507-1861); 2° Negoziazioni (Francia : 1314-1859) ; 3° Trattati (Traités anciens avec la France, les Dauphins et autres princes confinant au duché de Savoie, depuis l'an 1257 jusqu'à 1489) ; 4° Confini territoriali e restituzioni di piazze (Francia : 1276-1854) ; 5° Corti estere (Corsica, Francia...) ; 6° Materie politiche relative all' estero in genere.

Si les archives diplomatiques de la maison de Savoie sont très riches, ses archives privées (classe I de l'*Archivio di stato*) ne sont guère moins considérables ; on y remarque les fonds : Matrimonii de' principi di casa Savoia (depuis 1218) ; Cariche e comandi conferiti da principi esteri a principi di Savoia (depuis 1235) ; Principato di Acaja (1301-1392) ; Cerimoniale (verso le Corti estere ; Francia, 1577-1789) ; Carteggio di governi esteri colla casa di Savoia (Francia, 1364-1859 ; Principi diversi e linea dei Valois, 1463-1663 ; dei Borboni, depuis 1450).

La classe IX (*Paesi*) contient les archives du marquisat de Saluces (967-1760), et du marquisat ou duché de Montferrat (934-1708) et des « possessions de la Monarchie de Savoie » (806-1765). — Or, parmi les anciennes possessions de la monarchie de Savoie, on compte beaucoup de pays français : duché et province de Savoie (depuis 1010) ; Chablais (1224) ; Faucigny (1093) ; Tarentaise (1236) ; Bresse et Bugey (1215) ; Bridier, Malevalet, seigneuries françaises (1328) ; comté de Nice (1177).

On sait, d'ailleurs, que les archives de toutes les anciennes admi-

nistrations des ci-devant possessions transalpines de la maison de Savoie (Chambre des Comptes de Chambéry, Sénat de Savoie, archevêché de Tarentaise, etc.[1]) sont aujourd'hui à Turin (cf. ci-dessus, pp. 231-2).

Les papiers de l'*Amministrazione finanziaria dell' epoca francesa* (1798-1814) sont conservés dans la classe XII.

Enfin, dès le XVIIIe siècle, les princes de Savoie avaient organisé dans les villes souveraines de la Haute-Italie, à Milan notamment, un service régulier de transcriptions qui amenait dans leurs archives des copies de tous les traités, de toutes les correspondances publiques ou privées qui pouvaient intéresser l'histoire de leur État. — L'*Archivio di stato* de Turin possède (classe XIV) un certain nombre de collections de copies auxquelles on a joint des chartriers privés acquis par dons ou par achats. — Citons la *Raccolta Balbo*, collection de 338 vol. in-fol., achetée à Paris en 1798 par le comte Prospero Balbo, ministre du Piémont près la République française, et donnée par lui au dépôt en 1822 (lettres et dépêches diplomatiques françaises de 1548 à 1727)[2] — la *Raccolta Menou*, qui se compose de documents relatifs à l'occupation française en Égypte (données au dépôt par Menou, gouverneur du Piémont en 1802); — l'*Archivio Alfieri* (XIe-XIXe siècles), riche en papiers diplomatiques concernant la France et le Piémont; — la *Raccolta A* (1364-1650), de provenance inconnue, collection en 54 vol. de pièces sur l'histoire de France; — les papiers de Cavour, etc.

Inv. mss. : Il existe, pour la plupart des séries, de bons inventaires manuscrits du XVIIIe siècle. Les matières y sont distribuées par ordre alphabétique des localités, et, pour chaque localité, par ordre chronologique. Voy. une liste sommaire de ces inv. dans *Le carte degli archivi piemontesi*, par N. Bianchi, Torino, 1881, in-8°, pp. XXV-XXIX. Citons ceux qui sont intitulés : *Savoie*, *Confini e incidenti colla Francia e colla Savoia*, *Chablais*, *Faucigny*, *Maurienne-Tarentaise*, *Bourgogne*, *Bresse-Bugey-Valentinois*, *Bridier-Maleval-Malevier*, *Benefizi del Contado di Nizza*, *Bénéfices au delà des monts*,

1. Sur les archives du Parlement français de Piémont, de la Cour des comptes et du conseil royal de Pignerol au XVIe siècle, dans la section camérale de l'*Archivio* de Turin, cf. Fr. Molard, *Bulletin du Comité*, hist. et phil., 1891, p. 235.

2. Les copies de la collection Balbo sont en partie semblables à celles de la col-collection de Béthune, à la Bibliothèque nationale de Paris.

Collège d'Avignon, *Negoziazioni colla Francia*, *colla Corsica*, *Principi di Carignano-Soissons*, etc.

INV. PUBL. : *Relazione...*, pp. 49-76 ; — N. Bianchi, *Le materie politiche relativi all'estero degli archivi piemontesi*, Torino, 1864, in-8° ; — *Le carte degli archivi piemontesi politici, amministrativi, giudiziarii, finanziarii, communali, ecclesiastici e di enti morali*, Torino, 1881, in-8° [1] ; — Sur les documents relatifs au connétable de Lesdiguières : Ch. Dufayard, dans le *Bulletin du Comité*, hist. et phil., 1891, pp. 20-32 ; — Sur les documents relatifs au Chablais, au Faucigny, au Génevois : R. de Maulde, dans le *Bulletin des bibliothèques et des archives*, 1885, pp. 211 et suiv. — Cf. J. Armingaud, *Documents relatifs à l'histoire de France, recueillis dans les archives de Turin*, dans la *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, V (1877), pp. 126-160 ; — le même, *La maison de Savoie et les archives de Turin*, Paris, 1877, in-8° (extr. du *Compte rendu de l'Académie des sciences morales*) ; — M. Faucon, dans les *Archives des missions*, 3e sér., VIII (1882), pp. 39-99, — et Perret, *op. cit.*, pp. 1-20.

DOC. PUBL. : *Traités publics de la royale maison de Savoie avec les puissances étrangères depuis la paix de Câteau-Cambrésis jusqu'à nos jours*, Turin, 1836-61, 8 vol. in-4° ; — *Relazioni diplomatiche della monarchia di Savoia dalla prima alla seconda restaurazione* (1559-1814) ; *Francia* (1713-1719), p. p. A. Manno, E. Ferrero et P. Vayra, Torino, 1886-1891, 3 vol. in-8° [2] ; — Œuvres historiques de E. Ricotti (*Storia della monarchia piemontese*), de D. Carutti (*Storia della diplomazia della corte di Savoia durante la revoluzione e l'impero francese*), de N. Bianchi (*Storia della monarchia piemontese dal 1773 al 1861*, Torino, 1877-85, 4 vol. in-8°), de G. Claretta (*Storia del regno e dei tempi di Carlo Emanuele II*, Genova, 1877-79, 3 vol. in-8° ; cf. *Revue historique*, XXXII, p. 420) ; — C. Merkel, *La dominazione di Carlo I d'Angio in Piemonte e in Lombardia*, dans les *Mem. dell'Acc. delle scienze di Torino*, XLI (1891) ; — *Miscellanea di storia patria*, passim, et notamment : XVII (1878) *Renonciation du comte Amédée VI de Savoie au mariage arrêté entre*

1. Cet ouvrage contient (pp. 515-568) le catalogue du musée de l'*Archivio* de Turin.

2. « La série des volumes relatifs à la France se subdivisera en trois périodes. Pour ne pas trop retarder la publication de nos volumes, nous donnerons d'abord à l'impression la troisième période, celle des relations diplomatiques avec la France depuis 1713 jusqu'en 1814. » (*Revue d'histoire diplomatique*, 1887, p. 130.)

lui et Jeanne de Bourgogne ; XXVI (1887) *Les premiers maréchaux de Savoie* et *I primi conti di Savoia ;* — E. Cais de Pierlas, *Statuts et privilèges accordés au comté de Vintimille et Val de Lantosque par les comtes de Lantosque*, Gênes, 1890, in-4° ; — P. Vayra, *Le lettere e le arti alla corte di Savoia nel secolo XV*, Torino, 1883, in-8° ; — le même, *Autographi dei principi sovrani di Casa Savoia*, dans les *Ricerche di storia subalpina*, 1883, pp. 421-496 ; — Fr. Combes, *Lectures historiques à la Sorbonne et à l'Institut d'après les archives des pays étrangers*, livraisons de 1883 et 1884 (Louvois et Victor Amédée II dans la guerre de la ligue d'Augsbourg ; la duchesse de Bourgogne et Louis XIV dans la guerre de succession d'Espagne ; Conspiration du maréchal de Biron ; Étienne Marcel et la commune de Paris au XIVe siècle, relation inédite du dauphin Charles) ; — Ch. Dufayard, *Le connétable de Lesdiguières*, Paris, 1892, in-8° ; — B. Zeller, *De dissolutione contracti apud Brusolium fœderis*, Paris, 1881, in-8° ; — Mis Costa de Beauregard, *Souvenirs du règne d'Amédée VIII, premier duc de Savoie*, Chambéry, 1859, in-8° ; — G. Roberti, *Carlo Emanuele III e la Corsica al tempo della guerra di successione austriaca*, dans la *Rivista storica italiana*, 1889, pp.665 et suiv. ; — G. Claretta, *La mission du seigneur de Barres, envoyé extraordinaire de François Ier à la cour de Charles III de Savoie*, Chambéry, 1880, in-8° ; — *Documents relatifs au commerce des Gênois sur la côte d'Afrique au moyen âge*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1857, pp. 439-452 ; — *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, et autres publications périodiques de Savoie et de Piémont.

Venise (Venezia). — Malgré les déprédations commises par les Autrichiens [1], le dépôt des archives de l'ancienne République de Venise, au couvent des Frari, est encore une des plus considérables de l'Italie. La seule énumération, par ordre alphabétique, des fonds de la section dite *Archivi antichi*, n'occupe pas moins de 9 pp. (131-140) dans la *Relazione* (cent mille articles, *buste*, *mazzi* et *filze*). Voy. l'*Archivio di stato in Venezia negli anni 1876-1880*, Venezia, 1881, in-8°, pp. 1-122. — Voici la liste des fonds principaux où se trouvent des renseignements pour l'histoire des pays étrangers :

Registres du Sénat. Les registres Misti contiennent les délibérations les plus anciennes concernant les pays étrangers, de 1293 à

1. Cf. V. Cérésole, *La vérité sur les déprédations autrichiennes à Venise*, Venise, 1867, in-8°. — Une nouvelle édition vient de paraître.

1440. Les quatorze premiers sont perdus, et la série ne commence en réalité qu'à l'année 1332 ; mais on a conservé les rubriques *indici*) des matières contenues dans les registres perdus (cf. G. Giomo, *Le rubriche dei Libri misti del Senato perduti* (Flandria, *Francia*, Anglia, etc.) dans l'*Archivio Veneto*, XIX, pp. 90 et suiv. — A l'année 1401 commence la série des *Secreti del Senato* (135 registres), qui contient, jusqu'à l'année 1630, toutes les délibérations importantes du Sénat, et, entre autres, toutes les négociations diplomatiques. — En 1630 une série nouvelle fut créée, sous le nom de *Corti* (Cours étrangères). Les 170 registres des *Corti* contiennent exclusivement les instructions et les lettres du Sénat à ses ambassadeurs à l'étranger de 1630 à 1797. — Les *Misti*, les *Secreti* et les *Corti* renferment des milliers d'articles relatifs à notre pays.

Relazioni. Les ambassadeurs du Sénat étaient tenus de lire devant cette assemblée, à leur retour, une « relation » ou rapport. La collection de ces *Relazioni* a été publiée par E. Alberi, *Le relazioni degli ambasciatori veneti al Senato nel secolo XVI*, Firenze, 1839-63, 15 vol. in-8°; et par MM. Barozzi et Berchet, *Relazioni degli stati Europei, lette al Senato dagli ambasciatori veneti nel secolo decimo settimo*, Venezia, 1856-71, 8 vol. in-8°. — Cf. *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de la France au XVIe siècle*, recueillies et traduites par Tommaseo, Paris, 1838, 2 vol. in-4° (Coll. des Documents inédits).

Commemoriali. Inv. impr. : R. Predelli, *I Libri commemoriali della Republica di Venezia*, Venezia, 1876-83, 3 vol. in-8°[1].

Esposizioni dei principi. Cent vingt-sept registres portent ce titre aux archives de la Chancellerie secrète (1541-1797). Ils contiennent le compte rendu des audiences données par le conseil des ministres aux ambassadeurs des puissances.

Lettere Dominorum. Ce sont les lettres originales, officielles, adressées à la République par les princes et les États étrangers. M. A. Baschet en a compté 364 écrites de France de 1500 à 1797 (*Archives des missions*, 3e sér., IV, p. 521).

Provéditeurs généraux. « Dans les circonstances extraordinaires, telles que celles de la défense du territoire ou d'un rassemblement d'armées alliées, le Sénat faisait élection de personnages expéri-

1. Cf. le même, *Il* Liber Comunis *detto anche* Plegiorum *del r. Archivio di Venezia*, Venezia, 1872, in-8°.

mentes qu'il déléguait auprès de l'armée de la République avec le titre de *provéditeurs généraux*. Ils avaient charge de renseigner chaque jour le Sénat sur les mouvements et les faits de guerre. Leurs rapports ont un intérêt particulier pour nous lorsque ces provéditeurs étaient auprès d'une armée qui combattait soit pour nous, comme à Fornoue sous Charles VIII, soit avec nous comme à Marignan. »

Despacci degli ambasciatori e residenti veneti all' estero. Les ambassadeurs des petits États italiens ont été de tout temps de fins observateurs ; ils tenaient de véritables journaux de l'histoire des cours auprès desquelles ils étaient accrédités, et, de nos jours, l'histoire de France, d'Angleterre, d'Allemagne s'est trouvée tout éclairée par les témoignages enfin mis au jour des rapports envoyés à leurs gouvernements par les envoyés pontificaux, toscans, piémontais, vénitiens. Les dépêches vénitiennes sont les plus célèbres. Celles de France sont au nombre de plus de 21000, reliées en 268 liasses, de l'année 1554 à l'année 1797. Les dépêches antérieures à 1554 (la série commençait certainement au plus tard sous le règne de Louis XII, qui vit pour la première fois des ambassades régulières de la Seigneurie à la cour de France) semblent avoir été détruites par l'incendie dès la fin du XVI[e] siècle. Les précieux *Diarii* de Marino Sanuto, faits avec des extraits de pièces d'archives aujourd'hui perdues, comblent à peu près la lacune pour les années 1496 à 1533 ; MM. Stefani, Berchet et Barozzi en ont déjà publié à Venise, de 1879 à 1892, 30 vol. in-4°, sous ce titre : *I diarii di Marino Sanuto* (jusqu'en 1521). L'*Archivio* possède aussi, dans une série de manuscrits classée en dehors des documents officiels, plusieurs registres renfermant la copie ancienne de quelques correspondances d'ambassades envoyées de France avant 1554, à savoir : du 3 déc. 1530 au 3 déc. 1532 ; du 28 nov. 1540 au 1[er] mars 1542 ; du 25 janv. 1547 au 22 mars 1549.

Les archives spéciales du Conseil des Dix renferment sous la rubrique *Lettres des ambassadeurs en différents pays adressés aux chefs du Conseil des Dix* des dépêches qu'en certaines circonstances les envoyés adressaient, non au Sénat, mais aux Dix. La plus ancienne, concernant la France, est du 19 juin 1500 ; la plus récente du 29 oct. 1700. La majeure partie (près de 300) appartient à la première moitié du XVI[e] siècle [1].

1. Une partie notable des dépêches des ambassadeurs vénitiens est chiffrée.

L'*Archivio di Stato* de Venise est ou a été exploré méthodiquement par des savants anglais, suisses, serbes, russes, hongrois, grecs, etc., qui se sont appliqués à y recueillir tous les documents intéressants pour leur histoire nationale [1]. — La France ne s'est point, à cet égard, laissée dépasser. L'attention fut attirée de bonne heure sur les archives vénitiennes par M. de Mas Latrie (*Bibl. de l'École des Chartes*, 1850, p. 478; et *Archives des missions*, 1re sér., II (1851), pp. 106-166). M. Armand Baschet travailla longtemps aux Frari pour le compte du Gouvernement français. Il a publié : *Les archives de Venise*, Paris, 1870, in-8° (cf. *Revue des Questions historiques*, X, 1871, pp. 245-251) ; — *La diplomatie vénitienne. Les princes de l'Europe au XVIe siècle, d'après les rapports des ambassadeurs vénitiens*, Paris, 1872, in-8° ; — « Mémoire sur le recueil original des dépêches des ambassadeurs vénitiens pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, » dans les *Archives des missions*, 3e sér., IV (1877), p. 495. Ce dernier mémoire contient l'historique, jusqu'en 1877, des entreprises de transcription exécutées aux frais de la France, dans le fonds des *Dispacci*. Copie intégrale des dépêches des ambassadeurs vénitiens accrédités en France se trouve aujourd'hui, comme nous l'expliquerons plus loin, au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris (cf. ci-dessous, Troisième partie, ch. Ier, § 1).

Bien d'autres érudits, du reste, ont recueilli aux Frari des pièces intéressantes, et le sont publiées. Nous citerons : J. Delaville Le Roulx, *La France en Orient au XIVe siècle*, Paris, 1886, 2 vol. in-8°; — Ch. Casati, *Lettres royaux et lettres missives inédites relatives aux affaires de France et d'Italie*, Paris, 1877, in-8°; — E. Jarry, *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans*, Paris, 1889, in-

La clé du chiffre, longtemps perdue, a été récemment retrouvée par MM. Pasini et Friedmann. Cf. *Archives des missions*, 3e sér., IV, pp. 511-518; P. Friedmann, *Les dépêches de Giovanni Michiel, ambassadeur de Venise en Angleterre* (1554-1557), Venise, 1869, in-8°; et l'*Archivio di stato in Venezia negli anni 1876-80*, pp. 64, 202.

1. Travaux de Schafarik, L. Ovary (*Diplomatarium relationum Gabrielis Bethlen cum Venetorum republica*, Budapest, 1886, in-8°), V. Lamansky, V. Cerésole (*La République de Venise et les Suisses*, Venise, 1890, in-8°). La publication la plus considérable est celle de Rawdon Brown et G. Cavendish Bentinck, *Calendar of state papers and manuscripts relating to english affairs preserved in the archives of Venice*, Londres, 9 vol. in-8° (de 1202 à 1580), publ. de 1864 à 1890.

8° ; — G. Fraknoï, *Rapports diplomatiques de la Hongrie avec la France au commencement du XVIe siècle*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1889, pp. 236-286 ; — Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, Bruxelles, 1867-68, 2 vol. in-8° ; — *Pièces relatives au passage à Venise de pèlerins de Terre-Sainte*, dans *Archives de l'Orient latin*, II, p. 237; — Buser, *Die Beziehungen der Mediceer zu Frankreich* (1434-1494), Leipzig, 1879, in-8° ; — Ljubic, *Monumenta spectantia ad historiam Slavorum meridionalium*, Agram, 1868-90, 18 vol. in-8° (Documents sur la croisade de Nicopolis) ; — M. Perret, *L'ambassade de Jean de Chambes à Venise* (1459), dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, L, pp. 559 et suiv. ; — le même, *La paix du 9 janvier 1478 entre Louis XI et la République de Venise*, ib., LI, pp. 111 et suiv. ; cf. p. 630 ; — le même, *La mission de Perron de Baschi à Venise*, ib., LII, pp. 285 et suiv. ; — le même, *L'ambassade de l'abbé de Saint-Antoine et d'Alain Chartier à Venise*, dans la *Revue historique*, XLV, pp. 298 et suiv. ; — le même, *Boffille de Juge et la République de Venise*, dans les *Annales du Midi*, III, pp. 159 et suiv. ; — le même, *Le maréchal d'Esquerdes et la République de Venise*, dans l'*Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France*, t. XXVIII (1891) ; — P. de Nolhac et A. Solerti, *Il viaggio in Italia di Enrico III, re di Francia*, Torino, 1890, in-8° ; — sir H. Layard, *Despatches of Michele Suriano and M.-A. Barbaro, ambassadors of Venice in France* (1560-63), Lymington, 1891, in-8° ; — le même, *The massacre of St Bartholomew and the Revocation of the Edict of Nantes*, Londres, 1888, in-8° (extr. des *Proceedings of the Huguenot Society*) ; — J. Zeller, *La diplomatie française vers le milieu du XVIe siècle, d'après la correspondance de Guillaume Pellicier, ambassadeur de François Ier à Venise*, Paris, 1881, in-8° ; — A. Baschet, *La diplomatie vénitienne au XVIe siècle*, Paris, 1862, in-8° ; — le même, *Le roi chez la reine*, Paris, 1866, in-8° ; — J. Raulich, *La contesa fra Sisto V e Venezia per Enrico IV, re di Francia*, dans *Nuovo Archivio Veneto*, 1892 ; — J. Bühring, *Venedig, Gustav-Adolf und Rohan*, Halle, 1885, in-8° ; — B. Zeller, *Richelieu et les ministres de Louis XIII de 1621 à 1624*, Paris, 1880, in-8° ; — V. Cérésole et Th. de Saussure, *J.-J. Rousseau à Venise* (1743-4), Genève, 1887, in-8° ; — E. Bonnal, *Chute d'une République ; Venise, d'après les Archives secrètes de la République*, Paris, 1885, in-18.

III. — ROYAUME D'ITALIE (Archives diverses).

ARCHIVES MUNICIPALES. — Les archives municipales d'Italie sont fort belles, et, d'ordinaire, très bien classées [1]. Elles ont été, jusqu'ici, peu explorées. On jugera du genre d'intérêt qu'elles peuvent présenter par les renseignements qui suivent, empruntés à un récent rapport de M. Fr. Molard [2].

Casal. — Les archives notariales sont déposées à la municipalité. Testaments de soldats français blessés à la guerre de Casal (1555). Lettres de Brissac donnant les biens confisqués sur les partisans des Gonzague à des officiers français. Correspondance de Brissac avec Anne d'Alençon. Lettres de Henri II.

Coni. — Documents sur les sièges de 1542 et de 1557.

Pignerol. — La série des *ordinati* ou délibérations du conseil de ville est ancienne. Lettres de rois de France (François Ier à Henri III), dont la plupart concernent les prêts faits par la ville et les laines que les drapiers du pays achetaient en France. Lettres d'officiers français. Instructions de la commune à ses ambassadeurs près de la cour de France. — Cf. A. Pittavino, *L'occupazione francese e la peste del 1630 in Pinerolo*, Torino, 1891, in-8°.

Saluces. — Collection d'actes de naturalité saluçaise, dont l'un concerne Charles de Birague et d'autres des Savoyards.

Savigliano. — Traité entre le maréchal de Bourdillon et les gens de la ville, pour le logement de ses soldats (1567).

Sur les archives ecclésiastiques et communales du **Piémont**, les plus importantes pour notre histoire, on consultera l'ouvrage de N. Bianchi, *Le carte degli archivi piemontesi... comunali, ecclesiastici e di enti morali*, Torino, 1881, in-8°, pp. 77-512 (Provinces de Turin, Cuneo, Alexandrie et Novare). C'est un répertoire excellent de tous les dépôts, avec l'indication sommaire des principaux fonds

1. Bibl. : Orsini, *La tenuta del protocollo e dell'archivio dei Communi*, Citta di Castello, 1885, in-4°; — Pompeo, *Saggio di archivio e protocollo communale*, Foligno, 1886, in-8° ; — G. B. de Stefani, *L'archivio nei communi rurali*, Salerne, 1886, in-8° ; — Marini, *L'archivio nei communi rurali*, Foligno, 1886, in-8° ; — Colaci di Alfio, *L'archivio ed il protocollo nei communi rurali*, Lecce, 1886, in-8° ; — Benedetti, *L'ordinamento degli archivi communali*, Frosinone, 1887, in-8°; — G. Vicini, *L'ordinamento degli archivi municipali*, Casatenovo, 1892, in-8° (ce travail concerne seulement les fonds modernes).

2. *Bulletin du Comité*, hist. et phil., 1891, pp. 236 et suiv.

de chacun d'eux. On remarque surtout les notices consacrées aux archives de **Turin** (pp. 134-141), d'**Ivrée** (p. 155), d'**Aoste** et des pays avoisinants de langue française (pp. 169-184)[1], de **Suse** (p. 214), de **Cuneo** (p. 226), de **Bra** (p. 249), de **Cherasco** (pp. 282-287), d'**Asti** (pp. 342-352)[2], de **Verceil** [Vercelli] (pp. 469-480).

Les archives communales de la **Vénétie** ont été l'objet d'un travail analogue à celui de Bianchi : B. Cecchetti, *Statistica degli archivi della regione veneta*, Venezia, 1880-1, 3 vol. in-8°. — D'autres provinces de la Péninsule sont pourvues de répertoires analogues. On consultera, sur les archives de l'**Émilie** : F. Bonaini, *Gli archivi delle provincie dell'Emilia*, Firenze, 1861, in-8°, extr. de l'*Archivio stor. italiano*; sur celles de la **Marche** (Fabriano, Iesi, Osimo, etc.), la *Collezione di documenti storici antichi... delle città e terre marchigiane* (Ancona, in-4°); sur celles de la **Ligurie**, N.-C. Garoni, *Codice diplomatico-storico e giuridico. Archivi, carte, cronache e statuti ed altri documenti dei municipj Ligustici*, Genova, 1870, in-8°; sur celles de la **Calabre**, V. Capialbi, *Sugli archivi delle due Calabrie ulteriori*, Napoli, 1845, in-8°. — Bien des villes possèdent, en outre, des inventaires détaillés de leurs archives; nous citerons, parmi ceux de ces inv. qui ont été publiés et qui présentent de l'intérêt pour notre objet : L. Benvenuti et G. Pietrogrande, *Catalogo dell'-archivio della magnifica communità d'Este*, Este, 1880, in-8°; — *Norme per l'archivio del municipio di Milano*, Milano, 1874, in-4°; — *Le carte storiche di Pavia*, dans *Misc. di storia italiana*, t. XXVII, Torino, 1889, pp. 27-44; — A. Bruno, *Gli antichi archivi del commune di Savona*, Savona, 1890, in-8°.

Sur beaucoup de dépôts municipaux, on n'a encore d'autres renseignements que ceux qui se trouvent dans les *Itinera* publiés par divers savants allemands : Fr. Blume, *Iter italicam*, Berlin, 1824-36, 4 vol. in-8°; — L. Bethmann, dans *Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XII, Hanovre, 1874, in-8°; — J. von Pflugk-Harttung, *Iter italicum*, Stuttgart, 1883, in-8°. — Une table de ces divers *Itinera*, par ordre alphabétique des noms de lieu, et enrichie d'indications diverses, a été dressée tant bien que

1. Cf. *Neues Archiv*, IX, pp. 627-632 et XII, pp. 591-595; — et P.-L. Vescoz, *Napoléon Ier dans la vallée d'Aoste, épisodes inédits de son passage en 1800*, Aoste, 1881, in-8°.

2. Cf. G. Gorrini, *Il comune astigiano e la sua storiografia*, Firenze, 1884, in-16. Dépôt très important, déjà utilisé.

mal par H. Œsterley, *Wegweiser durch die Literatur der Urkundensammlungen*, 2e p., Berlin, 1886, in-8°, pp. 189-280. — On n'a malheureusement encore jamais entrepris d'*Iter* en vue de recueillir dans les archives municipales de l'Italie les documents utiles pour l'histoire de nos guerres et de notre Gouvernement dans la Péninsule [1]. Autant qu'on en peut augurer à distance, la moisson serait abondante [2].

ARCHIVES PRIVÉES. — Le nombre des familles encore existantes dont les ancêtres ont été mêlés aux grandes affaires politiques du pays est très considérable en Italie ; elles ont des archives qui pourraient sans doute servir à l'histoire des relations franco-italiennes.

Parmi les dépôts piémontais les plus importants, on cite celui de la famille Morozzo della Rocca, à **Turin** ; celui du marquis Frédéric Saluzzo de Paesana, fort important pour les relations du Dauphiné avec le marquisat de Saluces (en partie seulement déposé à l'*Archivio di Stato* de Turin) ; celui des marquis Maffei de Boglio, à **Pignerol**.

L'*Archivio* des comtes Bentivoglio, à **Ferrare**, a fourni les matériaux de la publication de L. de Steffani, *La nunziatura di Francia del cardinale Guido Bentivoglio, lettere a Scipione Borghese*, Firenze, 1863-1868, 4 vol. in-8°.

M. P. Papa a exploré récemment les archives privées de **Florence**. Il a remarqué dans l'*Archivio Tempi* une correspondance du cardinal Tempi avec les rois de France (*Archivio storico italiano*, 1890, dispensa 4a, p. 122).

Les magnifiques archives des princes Trivulce, à **Milan**, ne sont pas absolument fermées aux travailleurs (cf. Perret, *op. cit.*, p. 37). — On vante la valeur historique de l'*Archivio Pallavicini* et de l'*Archivio Belgiojoso*. — La famille Giovio, à **Côme**, possède les papiers de Paul Jove. — Archives des Doria et des Brignole-Sale, à **Gênes**.

C'est à **Rome** que sont réunies les plus belles, sans contredit, des collections particulières. Les archives des Albani, acquises

1. Il y a quelques documents intéressants dans l'ouvrage de C. Morbio, *Storie dei municipj italiani illustrate con documenti inediti*, Milano, 1836-46, 6 vol. in-8° (Ferrare, Pavie, Novare, Faenza, Plaisance, Milan).

2. Surtout pour la période des guerres de la Révolution et de l'Empire. Cf. Ch. Dejob, « Essai de bibliographie pour servir à l'histoire de l'influence française en Italie de 1796 à 1814 », dans *Madame de Staël et l'Italie*, Paris, 1890, in-12, pp. 227-258.

par le gouvernement prussien en 1857, ont été perdues en mer. Celles des Borghèse appartiennent maintenant au Vatican. Mais on cite encore celles des Colonna[1], des Pignatelli, des Orsini (*Compte-rendu des séances de la Commission roy. d'histoire de Belgique*, 5e sér., II (1892), p. 145), des Caetani (Cf. G.-B. Carinci[2], *Notizie dell' archivio della famiglia Caetani*, Rome, 1868, gr. in-8° de 7 pp. (lettres d'E. Caetani, légat en France de 1589 à 1591); — le même, *Documenti scelti dell' archivio dell' eccellentissima famiglia Caetani di Roma*, Rome, 1886, in-8°). — Il sera question ci-dessous (Troisième partie, ch. III) des « bibliothèques » Chigi, Barberini et Corsini, qui sont publiques.

A **Rome** se conservent encore les archives de l'Académie de Saint-Luc (cf. C. Arnaud, *L'Académie de Saint-Luc à Rome*, Rome, 1887, in-8°); et de l'église Saint Louis des Français (cf. A. Castan, *La confrérie, l'église et l'hôpital Saint-Claude des Bourguignons de la Franche-Comté à Rome*, Paris, 1881, in-8°).

En 1839, M. Villemain chargea, paraît-il, M. Morbio de rechercher « les manuscrits intéressants pour l'histoire de France » dans les divers dépôts de la haute et de la moyenne Italie. M. Morbio fit cette enquête à bâtons rompus, et son livre : *Francia ed Italia, ossia i manoscritti francesi delle nostre biblioteche*, Milano, 1873, in-8°, ne contient guère d'utile que le catalogue du cabinet personnel de l'auteur. La collection Morbio est aujourd'hui dispersée. Cf. A. Ancona, *Documenti sforzeschi, provenienti dalla raccolta Morbio*, Milano, 1884, in-8°.

M. E. Bourgeois a publié, d'après un registre conservé au collège de Saint-Lazare à **Plaisance** : *Lettres intimes d'Alberoni, adressées au comte J. Rocca, ministre du duc de Parme* (1703-4), Paris, 1892, in-8°.

Les grands monastères du Mont-Cassin, de la Cava, de la Chartreuse de Calci, ont conservé leurs archives, ainsi que les évêchés et les chapitres. Ces dépôts ecclésiastiques sont, pour la plupart, très riches en documents anciens. Sur les archives du **Mont-Cassin** voy. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, I, pp. 305-312; sur celles de **la Cava**, près de Naples, *ib.*, 1862, pp. 424-432; sur celles de l'église d'**Anagni**, explorées par Mgr Barbier de Montault, *Revue des Sociétés savantes*, 3e série, II (1863), p. 436. — Cf. les *Itinera* énumérés plus haut, p. 778.

1. Avec un inv. ms. très complet, mais médiocre, par Pressuti.
2. Auteur d'un inv. ms. de ces mêmes archives, insuffisant.

« Dans la confiscation récente des archives conventuelles, décrétée par le gouvernement italien, on a excepté les archives des chefs d'ordre, et, à ce titre, les congrégations [de **Rome**] ont vraisemblablement retenu la partie la plus intéressante de leurs archives. La correspondance des chefs d'ordre avec les abbés des couvents de France est une source historique encore inexplorée ; mais le temps présent n'est pas favorable à cette exploration. Le seul couvent où elle soit en partie praticable est celui des Dominicains[1]... » — LeR P. Ligier, archiviste de l'ordre des Dominicains, au couvent de la Minerve, classe avec ardeur les archives générales de l'Ordre, qui offrent un vif intérêt (cf. Ch. Marionneau, *Le frère André, artiste peintre de l'ordre des Frères Prêcheurs ; lettres inédites*, Paris, 1879, in-8°; et les travaux du R. P. Chapotin). — Le R. P. Marcellino da Civezza communique sans trop de difficultés les archives de l'Ordre des Fransciscains dont il a la garde, et les utilise. — Mais les archives générales de l'Ordre des Jésuites sont tenues secrètes.

ARCHIVES DES NOTAIRES. — Les archives notariales ont reçu en Italie une organisation excellente. Cf. le *Rapport au ministre de l'intérieur sur les archives des notaires en Italie*, par M. de Mas Latrie, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, XXXVII (1876), p. 257; *Annuaire de législation étrangère*, V (1876), p. 591 ; — *Sull' argomento degli archivi nazionali considerato in rapporto agli archivi notarili*, par G. Baldini, Lodi, 1884, in-8°. — Sur l'*Archivio notarile* de **Venise**, cf. G. Fantoni, dans l'*Archivio Veneto*, 2e sér., XXVI (1883) ; — Doc. PUBL. : H. Stein, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1887, pp. 569-79.

« A la différence de ce qui a lieu en France, les notaires ne conservent pas en Italie les minutes de leurs prédécesseurs ; ces minutes sont centralisées dans des dépôts établis auprès de chaque collège de notaires, c'est-à-dire auprès de chaque tribunal civil... La loi du 25 juillet 1875 a étendu à toute l'Italie l'institution des dépôts notariaux. » (Lelong, *op. cit.*, n° 636).

RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN

Les archives de cet État, insignifiantes, ont été décrites par C. Malagola : *L'Archivio governativo della republica di San Marino riordinato e descritto*, Bologne, 1891, in-8°.

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1875, p. 458.

CHAPITRE VII[1]

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Les archives du Palais de Monaco sont formées par la réunion en un seul dépôt des archives disséminées des familles princières qui se sont fondues avec celles de la maison régnante. « Par suite d'apports successifs, les archives de Monaco offrent à l'histoire politique de la France, comme à celle de plusieurs de ses provinces, des fonds entiers, dans lesquels chaque époque, depuis le XIIe siècle jusqu'à la Révolution, se trouve intéressée[2]. »

I. — Le fonds primitif, celui de Monaco et de Grimaldi, est peut-être moins important pour la période antérieure au XVIIe siècle[3]; mais il devient abondant après le protectorat français en 1643. — Dans cette série sont comprises les archives du duché de Valentinois, conféré à Honoré II par le traité de Péronne de 1641; (la comptabilité des péages de terre et d'eau est à peu près complète à partir de cette date jusqu'à la Révolution; elle est précieuse pour l'histoire du commerce et des communications dans la vallée du Rhône jusqu'à la fin du XVIIIe siècle). Le même traité de Péronne concéda à Honoré II, en échange de ses biens confisqués par les Espagnols en Italie, le marquisat des Baux et le comté de Carladez. Les archives du marquisat des Baux ne contiennent guère que des titres posté-

1. Nous avons reçu de M. Saige, pour ce chapitre, beaucoup de renseignements dont nous tenons à le remercier ici.

2. G. Saige, *Les archives du Palais de Monaco et l'intérêt de ses collections pour l'histoire de France*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*, CXXX, pp. 645-660. Il y a un tirage à part. — Cf. le même, « Les archives du Palais de Monaco », dans le *Times* du 5 février 1886; trad. et réimpr. en français, Monaco, 1886, in-16.

3. Voy. cependant sur les titres de l'évêché de Grasse avant le XVIe siècle, qui sont à Monaco, ci-dessus, p. 93, note 2.

rieurs à ce traité; mais pour le comté de Carladez les titres féodaux sont nombreux. On y trouve notamment une centaine d'aveux et dénombrements de la vicomté de Carlat, entre 1237 et 1282, en original; d'autres de la même époque, environ une soixantaine, se trouvent en transcriptions des XVIe et XVIIe siècles. On y rencontre encore plusieurs volumes de cueilloirs et d'actes notariés relatifs à la seigneurie de Calvinet pendant le XVe siècle. Enfin, les Grimaldi étaient alliés aux Gramont, aux Lorraine-Harcourt. Ils entretenaient avec leurs parents de France une correspondance active. Cette correspondance, qui jette beaucoup de jour sur l'histoire de Louis XIV et de la Régence, est reliée en 240 volumes. — INV. et DOC. PUBL. : E. Cais de Pierlas, *Les Grimaldi et Monaco*, Turin, 1885, in-8°; — G. Saige, *Documents historiques relatifs à la principauté de Monaco depuis le XVe siècle* (1412-1641), Monaco, 3 vol. in-4°[1] ; — le même, *Les beaux-arts au Palais de Monaco avant la Révolution*; *I. Les Princes et le Palais depuis le XVIe siècle*, Monaco, 1884, in-16.

II. — Les papiers des Matignon forment la seconde série des archives; ils comprennent la suite des lettres reçues et malheureusement peu de minutes de lettres envoyées par les membres de cette maison qui furent successivement gouverneurs de Normandie et de Guyenne, gouverneurs de Cherbourg, etc,, du règne de François Ier à la fin de celui de Louis XIV. — La plus grande partie des archives féodales du chartrier de Thorigny a été détruite, vers 1825, par l'incurie d'un intendant; et la seule partie vraiment importante de cette série, c'est, après celle des titres généalogiques, brevets, provisions, partages, etc., la correspondance politique.

Les papiers de la maison de Matignon ont été utilisés de bonne heure (de Cailliere, *Histoire du mareschal* [*Jacques*] *de Matignon*, Paris, 1661, in-fol.) Le comte de Béthune, en 1634, en « emprunta trois caisses de lettres de rois, reines et seigneurs » pour le travail historique qu'il préparait sur la maison de France; il oublia de les rendre, et il les céda avec le reste de son cabinet à la Bibliothèque du roi. Dix volumes du fonds de Béthune

1. Deux volumes paraîtront encore. — L'un, qui est sous presse, contiendra l'histoire de la participation des Guelfes de Gênes à la conquête du royaume de Naples, par Charles d'Anjou, et celle des troupes génoises employées en France pendant la guerre de Cent ans sous le commandement des Grimaldi et des Doria. — L'autre, qui paraîtra en 1894, contiendra l'inventaire et la publication des archives de Monaco jusqu'à nos jours.

à la Bibliothèque nationale sont ainsi remplis de lettres ou mémoires adressés au maréchal Jacques de Matignon; ils ont été utilisés par Berger de Xivrey pour son recueil de la Correspondance de Henri IV. — Au commencement du XVIIIe siècle, le duc de Valentinois, héritier des Matignon, fit relier ce qui restait de la correspondance de ses ascendants (1523-1717) en 163 volumes. Sauf un volume, qui contenait les lettres ordinaires de 1610 à 1614, cette série entière, telle que l'avait créée le duc de Valentinois, a été reconstituée de nos jours par les soins de M. G. Saige. On n'en saurait exagérer la valeur pour l'histoire de la Normandie, de la Guyenne, de la Ligue, etc. La correspondance du maréchal Jacques de Matignon (8000 pièces) sera publiée en 7 volumes in-4° aux frais du prince régnant. Nous sommes informés par M. Saige que le 1er volume ne paraîtra pas avant 1895.

En outre des titres de Thorigny, les Matignon, comme héritiers de Léonor de Longueville, se sont enrichis des archives du duché d'Estouteville et de ses annexes[1]. Dans ce fonds domanial se trouvent un grand nombre de liasses pour la revendication de la principauté de Neufchâtel à laquelle Jacques de Matignon prétendit après la mort de la duchesse de Nemours.

III. — Le mariage de Honoré IV avec Louise-Félicité-Victoire d'Aumont (1779), duchesse de Mazarin, héritière de la branche aînée des d'Aumont par son père et des ducs de Mazarin par sa mère, a fait entrer au Palais de Monaco la meilleure part des archives de ces familles, à savoir :

1. *Fonds d'Aumont*. Ce fonds se compose de tous les titres généalogiques de la maison d'Aumont depuis le XIIIe siècle; il contient, à partir du XVIe, de très nombreuses correspondances politiques, spécialement du maréchal Jean d'Aumont pendant la Ligue en Normandie et en Bretagne, et du maréchal d'Aumont qui eut une si grande part aux événements de la Fronde. — DOC. PUBL. : G. Saige, en appendice au tome II du *Journal des guerres civiles de Dubuisson Aubenay* (Société de l'histoire de Paris), Paris, 1885, in-8°.

Plusieurs familles s'étaient fondues dans la maison d'Aumont, qui possédait leurs anciens titres. C'est ainsi que se conservent, au

1. M. Saige a communiqué à M. S. Luce plusieurs documents du fonds d'Estouteville (XVe siècle), relatifs au Mont Saint-Michel.

Palais de Monaco, les archives des Rochebaron (depuis 1300), des Villequier-Scarron, Godet-Gravé, Estrabonne, Montagu, la Mothe-Houdancourt, Brouilly de Pennes (depuis 1471), Halluin (depuis 1475). Les Guiscard ont laissé dans le chartrier des d'Aumont les titres féodaux de la terre de Magny (depuis 1423), érigée en marquisat de Guiscard en 1703 [1].

2. *Fonds de La Meilleraye.* Ce fonds renferme, outre quelques titres domaniaux du duché de La Meilleraye, les documents généalogiques et les titres (depuis le XIIIe siècle) des de la Porte de Vezins, très intéressants pour l'histoire du Poitou.

3. *Fonds de Mazarin.* Les titres de l'exécution du testament du cardinal; la correspondance de Charles de la Porte, fils du maréchal de la Meilleraye, duc de Mazarin, époux de Hortense Mancini; une partie des documents relatifs à cette dernière; une correspondance assez nombreuse avec la duchesse Colonna; puis les titres d'administration des biens des Mazarin, constituent la première section de ce fonds. Viennent ensuite les titres de la maison d'Effiat, et de la succession de Cinq-Mars attribuée après sa condamnation à son beau-frère La Meilleraye; les titres du marquisat de Chilly, de Longjumeau, Massy, dépendant de cette succession et remontant au XIIIe siècle. Ce fonds comprend enfin les archives domaniales des Mazarin, et en première ligne le « Trésor des chartes » du comté de Rethel, devenu, en 1662, duché de Mazarin.

Le célèbre « Trésor des chartes » de Rethel comprend plus de 1200 pièces, presque toutes classées, dont les deux tiers sont antérieures au milieu du XIVe siècle. C'est un des plus précieux chartriers féodaux du nord de la France. On a cru longtemps qu'il avait disparu à l'époque révolutionnaire, lors de la destruction des archives du duché de Nevers. Il en avait été heureusement distrait au milieu du siècle dernier. Le prince Charles III l'a fait transporter, en 1880, de l'hôtel Mazarin, à Paris, en son palais de Monaco [2]. DOC. PUBL. : *Une charte française de Joinville*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, 1887, pp. 5-16.

1. M. Saige doit publier prochainement le cartulaire de la seigneurie de Fontenay-le-Marmion (Calvados), acquise par les Matignon en 1402. Ce cartulaire contient 128 chartes de 1180 à 1322.

2. « Ce fonds, dont l'importance paléographique est au moins égale à sa valeur historique, doit faire en totalité l'objet de la seconde série des publications prescrites par le Prince. » Le 1er volume paraîtra en 1894.

M. G. Saige a fait mouler les sceaux de ce chartrier et publié l'inventaire de 125 d'entre eux : *Sceaux extraits du Trésor des chartes du comté de Rethel* (Catalogue des moulages exposés au pavillon de Monaco, à l'Exposition universelle), Monaco, 1889, in-8°.

Les titres du comté de Sundgau (Belfort, Altkirch, Delle, Ferrette, Ensisheim, etc.), donné au cardinal après le traité de Westphalie, occupent, dans le fonds Mazarin, une place presque aussi considérable que le Trésor des chartes de Rethel; mais, à quelques exceptions près, ils sont postérieurs à 1648. — On y a réuni les archives, également modernes, du duché de Mayenne.

Citons enfin les titres de la principauté de Château-Porcien, devenue, à la suite de son acquisition par les ducs de Mazarin, une annexe de leur duché de Rethel-Mazarin, et qui contiennent de nombreux documents remontant au XIVe siècle.

CHAPITRE VIII

PAYS-BAS

On prend, en général, beaucoup de soin des archives dans le royaume des Pays-Bas; et s'il n'a existé jusqu'à ces derniers temps aucun lien officiel entre les différents conservateurs des villes et de l'Etat, cette absence d'entente a plutôt nui à l'identité du classement et des inventaires qu'à la bonne tenue des dépôts. Une sorte de syndicat, formé récemment entre eux [1], pourra dans une certaine mesure remédier au manque de direction générale. Le gouvernement fait imprimer, chaque année depuis 1878, un volume [2] contenant les rapports adressés à l'archiviste général du royaume par chacun des conservateurs provinciaux, qui sont libres, d'ailleurs, de donner à ce travail toute l'extension que comporte leur activité, mais qui n'y trouvent peut-être pas assez l'occasion de fournir au public tous les éléments d'information désirables.

Les règlements constitutifs des archives du royaume sont contenus dans l'arrêté royal du 26 juin 1856.

Les recherches dans les dépôts d'archives des Pays-Bas sont grandement facilitées, et par un très grand nombre de répertoires publiés ou manuscrits, et, à leur défaut, par l'inépuisable complaisance des conservateurs dont les étrangers emportent toujours le meilleur souvenir. Les documents conservés dans ces dépôts n'ont pas assurément, pour la France, le même intérêt que ceux des

1. Voy. le *Nederlandsch Archievenblad, orgaan van de Vereeniging van Archivarissen in Nederland*, fondé en 1892.

2. *Verslagen omtrent 's Rijks Oude Archieven*, I (1878), 's Gravenhage, 1879, in-8° de 71 pp.; — XIII (1890), 's Gravenhage, 1892, in-8° de 449 pp. — Il serait injuste de ne pas reconnaître que les deux derniers volumes parus de cette collection présentent un bien plus grand intérêt que les anciens et méritent d'être particulièrement signalés à l'attention.

archives de Belgique; toutefois il n'est guère de localité où l'historien, le généalogiste, l'amateur, ne trouvent à glaner quelque indication utile : c'est d'abord pour les relations diplomatiques entre les deux États, pour les périodes de lutte et d'occupation militaire (notamment au XVIIIe siècle), pour les familles des nombreux protestants français réfugiés en Hollande après la Révocation; mais c'est par dessus tout pour les dernières années du XVIIIe siècle et les premières années du XIXe qui ont bouleversé l'organisation des Pays-Bas et introduit, en même temps qu'un système d'administration absolument français, un échange quotidien de correspondances et d'idées entre Paris et la République Batave, puis le Royaume de Hollande. Depuis quelques années déjà les archivistes se sont préoccupés du classement et de l'inventaire des documents de cette période, qui peuvent être étudiés désormais avec chance d'une heureuse moisson[1].

Nous diviserons ce chapitre en : 1° Archives de l'État et des provinces; 2° archives municipales; 3° archives diverses.

ARCHIVES DE L'ÉTAT ET DES PROVINCES

Les dépôts de l'État sont au nombre de onze, y compris celui de La Haye ('s Gravenhage) qui est en même temps le dépôt central du Royaume (*Rijks Archief*) et le dépôt spécial de la province de Hollande méridionale (*Zuyd-Holland*). Nous allons les examiner successivement, en commençant par les archives du Royaume; les autres suivront selon l'ordre alphabétique des villes chefs-lieux de chaque province.

Il y a dans chaque dépôt quatre séries distinctes, d'un classement chronologique facile ; les papiers anciens antérieurs à 1796; ceux de la période française (jusqu'en 1814); ceux de la période commune à la Hollande et à la Belgique (1815-1830); enfin ceux de la période moderne à partir de 1830.

1. Bibl. : *Nederlandsche Spectator*, 1874, p. 225, et 1877, pp. 225-245; — *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, I (1882), pp. 392-428; — E. Lelong, *op. cit.*, n°s 647-652, — et [Cecchetti], *L'archivio di stato in Venezia negli anni 1876-1880*, Venezia, 1881, in-8°, pp. 132-137. — Cf. *Repertorium der Verhandelingen en Bijdragen betreffende de Geschiedenis des Vaderlands* (Leiden, 1863, in-8°), pp. 46-49; et *Suppléments*, I, p. 31, et II, p. 16.

La Haye ('s Gravenhage). — Les archives de l'État et de la province de Hollande méridionale sont encore installées au « Buitenhof », qui fut jadis le palais des députés d'Amsterdam aux États Généraux des Pays-Bas, puis du dernier roi de Hollande alors qu'il était prince d'Orange. Un bâtiment plus indépendant et plus spacieux, actuellement en construction, leur est destiné. Les principaux fonds qui constituent ce dépôt depuis 1802 sont : 1°) les archives des comtes de Hollande qui furent aussi comtes de Hainaut[1], à partir de 1316, avec une belle collection de registres de leur Chambre des Comptes, de registres de l'hôtel particulièrement intéressants pour le XIVe siècle ; — 2°) les archives des États de la province, contenant la série complète des résolutions et procès-verbaux, depuis 1576; — 3°) les archives des établissements ecclésiastiques et spécialement de l'abbaye d'Egmond, qui remontent au XIe siècle ; — 4° les archives territoriales de la maison d'Orange, bien conservées et relatives aux marquisats de Bréda, de Buren, de Berg-op-Zoom, etc.; — 5°) les archives diplomatiques, les plus précieuses pour nous, qui comprennent sous le nom de *Buitenlandsche Zaken* (Affaires extérieures) deux grandes séries : la première, ancienne (avant 1796), répartie en autant de subdivisions qu'il y avait de nations : Allemagne, Empereur, Prusse, France, Espagne, Angleterre, Suède, Russie, etc., et où la subdivision « France » commence à 1596 et est particulièrement intéressante pour le règne de Louis XIII, avec les relations de M. d'Aerssen, diplomate très bien informé; la seconde, révolutionnaire (1796-1810), divisée en papiers provenant des autorités de la République Batave et du Royaume de Hollande (subdivisions : intérieur, finances, justice, guerre, marine, amirauté, agents divers, colonies, commerce du Levant, administrations provinciales, administrations communales, missives royales et rapports adressés au roi, lettres et affaires diverses) et en papiers provenant des ambassadeurs, ministres plénipotentiaires et consuls de la République Batave et du Royaume de Hollande (la subdivision «France» compte 34 portefeuilles et renferme les missives des plénipotentiaires Blaauw et Meyer (1796), Schimmelpenninck (1799-1800), amiral de Winter (1800), Brantsen (1807), ainsi que les lettres des agents consulaires résidant pendant la même période dans les principaux ports de France). — Le dépôt renferme aussi une importante

1. Une petite partie de ces archives se trouve à Mons.

collection de sceaux de communes et de seigneurs, tant attachés que dépareillés ou tombés, depuis le XIIe siècle; mais le conservateur actuel des archives de l'État, M. Th. van Riemsdijck, se refuse à les faire mouler. Il s'est accru, il y a peu d'années, de documents achetés par le gouvernement hollandais à Cheltenham (Angleterre) et répartis entre les différents dépôts de l'Etat suivant l'intérêt général ou particulier qu'ils pouvaient présenter; des archives de la famille van der Heim, importantes notamment pour l'histoire du grand pensionnaire Heinsius; et des archives de la direction du génie de Hellevoetsluis et Brielle, à consulter pour la période de 1799-1810. — Cf. R. C. Bakhuizen van den Brink et L. Ph. C. van den Bergh, *Overzigt van het Nederlandsche Rijks-archief*, eerst stuk, 's Gravenhage, 1850, in-8° de VI-231 et XLIII pp.; — P. F. Hubrecht, *De onderwijswetten in Nederland en hare uitvoering*, vijfde afdeeling (wetenschap en kunst), 's Gravenhage, 1880, 2 vol. in-8°; — Th. van Riemsdijk, *De griffie van Hare Hoogmogenden; bijdrage tot de kennis van het archief van de Staten-Generaal der Vereenigde Nederlanden*, 's Gravenhage, 1885, in-8°; — et les *Verslagen omtrent 's Rijks oude archieven* depuis 1878 [1]. — INV. IMPR. : *Chronologisch Register op het vervolg van het Groot-Charterboeck van van Mieris aanwezig op het Rijks-archief*, Utrecht, 1859, in-8°; — P.-A. Leupe et J.-H. Hingman, *Inventaris der verzameling kaarten berustende in het Rijks-archief*, 's Gravenhage, 1867-1871, 2 vol. in-8°. — INV. MSS. : Ils existent en grand nombre; on consultera surtout celui des *Buitenlandsche Zaken* (1796-1815), et celui des sceaux, dressé par J.-H. Hingman; des répertoires sur fiches facilitent également le travail de recherche dans les registres de chaque série. — DOC. PUBL. : *Nederlandsche Placcaet-Boek* (1581-1644), Amsterdam, 1644, 2 vol. in-fol.; — *Handvesten en Privilegien der Graven van Hollandt*, 's Gravenhage, 1663, in-4°; — F. van Mieris, *Groot Charterboek van Holland, Zeeland en Vriesland*, Leiden, 1753-1756, 4 vol. in-fol.; — R. C. Backuysen van den Brink, L.-Ph.-C. Van den Bergh et J.-C. de Jonge, *Nederlandsche Rijkzarchief, recueil de documents inédits*, Amsterdam, 1855-57, in-8°; — J.-C. de Jonge, *Résolutions des États-généraux des Pays-Bas de 1576 et 1577*, La Haye, 1828-31, 2 vol. in-4°; — le même,

1. Cf. L.-P. Gachard, *Lettre sur les documents concernant les anciennes assemblées nationales de la Belgique qui existent dans les dépôts littéraires de La Haye* (Bruxelles, 1843, in-8°).

Geschiedenis van het Nederlandsche zeewezen, Haarlem, 1858-1862, 5 vol. in-8°; — I. W. van Sypesteyn, *Geschiedkundige bijdragen*, 's Gravenhage, 1864-5, in-8°; — *Brieven van en aan den Raedtpensionaris Johan de Witt*, 's Gravenhage, 1723-1727, 7 vol. in-4°; — A. Lefèvre-Pontalis, *Jean de Witt grand pensionnaire de Hollande*, Paris, 1884, 2 vol. in-8°; — Fr. Combes, *Lectures hisioriques* (4e livr. : Jean de Witt et Louis XIV), Paris, 1884, in-8°; — H. G. Hamaker, *De rekeningen der Grafelijkheid van Holland onder het Henegouwsche Huis*, Utrecht, 1875-1878, 3 vol. in-8°; — L.-Ph.-C. Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, Amsterdam, 1868-1873, 2 vol. in-4°; — P.-A. van Limburg Brouwer, *Boergoensche Charters* (1428-1482), Amsterdam, 1869, in-8°; — *Repertorium van de placcaten, octroijen enz. staande in de Memoriaalboeken van den Hove van Holland* (1513-1642), 's Gravenhage, 1643, in-4°; — H.-A. van Dijk, *Répertoire historique et chronologique des traités conclus par la Hollande depuis 1789 jusqu'à nos jours*, Utrecht, 1846-1855, 2 vol. in-8°; — le même, *Bijdrage tot de geschiedenis der Nederlandsche diplomatie-handelingen met Frankrijk en Spanie in de jaren 1668-1672*, Utrecht, 1851, in-8°; — Ch. Read et Fr. Waddington, *Mémoires et opuscules de Jean Rou, avocat au Parlement de Paris, secrétaire-interprète des États-Généraux de Hollande de 1689 à 1711*, Paris, 1866, in-8°; — A.-H. van den Burgh, *Gezantschappen door Zweden en Nederland wederzijds afgevaardigd gedurende de jaren 1592-1795*, 's Gravenhage, 1886, in-8°; — H.-J. van der Heim, *Het archief van den Raadpensionnaris Antonie Heinsius*, 's Gravenhage, 1867-1874, 2 vol. in-8°; — G. G. Vreede, *Correspondance diplomatique et militaire du duc de Marlborough, du grand pensionnaire Heinsius et du trésorier général des Provinces-unies Jacques Hop*, Amsterdam, 1850, in-8°; — le même, *Lettres et négociations de Paul Choart, seigneur de Buzanval, ambassadeur ordinaire de Henri IV en Hollande, et de François d'Aerssen, agent des Provinces-Unies en France* (1598-1599), *suivies de quelques pièces diplomatiques concernant les années 1593-1596 et 1602-1606*, Leide, 1846, in-8°; — le même, *Geschiedenis van de diplomatie van de Bataafsche Republiek*, Utrecht, 1863-1865, 3 vol. in-8°; — *Revue d'histoire diplomatique*, II (1888), pp. 27-40; — *Revue des Sociétés savantes*, 6e série, VI (1877), pp. 298-305; — *Bulletin de la Société du protestantisme français*, III, p. 355; X, pp. 354-356 et 388-390; XXXII, pp. 357-360; XXXVI, pp. 24, 130-133, 196-203, 471-478 et 591-593; XXXVII, pp. 466-477.

Arnhem. — Dépôt des archives de la province de Gueldre, très bien aménagé; importantes collections de la Chambre des Comptes de Gueldre (depuis 1286), des anciennes seigneuries de Büren, Loo et Culenborg, des greffes des tribunaux et notamment des archives judiciaires de Zutfen, des cours des monnaies d'Harderwijck et de Nimègue (XVII[e] siècle), de l'Université d'Harderwijck, des regestes des synodes ecclésiastiques depuis le XVII[e] siècle; documents relatifs à une ancienne commanderie de Templiers; cartes et plans depuis 1568; belle collection de sceaux non moulés. Cf. I.-A. Nijhoff, *Kort overzigt van den toestand der oude archieven in Gelderland*, s. l. [Arnhem, 1852], in-8° de 14 pages; — P. Nijhoff, *Kort overzigt van het oud provinciaal archief van Gelderland*, Arnhem, 1865, in-8°. — INV. IMPR. : P. Nijhoff, *Registers op het archief afkomstig van het voormalig Hof des Vorstendoms Gelre en Graafschaps Zutfen*, Arnhem, 1856, in-8°. — INV. MS. : Table des fiefs de la Gueldre, en 4 vol. in-4°. — DOC. PUBL. : P. Bondam, *Charterboek der Hertogen van Gelderland*, Utrecht, 1783-1809, in-fol. [inachevé]; — J.-A. Nijhoff, *Gedenkwaardigheden uit de geschiedenis van Gelderland*, Arnhem, 1830-1862, 6 vol. in-4°.

Assen. — Archives de la province de Drenthe, les moins intéressantes pour notre objet. — INV. MSS. : Il en existe pour toutes les chartes antérieures à 1570 et pour les documents de la période 1795-1800.

Bois-le-Duc ('s Hertogenbosch). — Archives de la province de Brabant septentrional, installées depuis 1880 dans un bâtiment spécial, au Waterstraat, annexe du palais du Gouvernement : c'est le dépôt le plus récemment créé du royaume. On y a réuni les papiers des domaines (depuis le XV[e] siècle), des cours féodales et d'appel (depuis 1587, époque où Guillaume de Nassau les sépara de la juridiction de Malines), des cours judiciaires d'Helmond, de Tilburg et d'Eindhoven; les chartes de la collégiale de Saint-Pierre d'Aerschot; les archives de la Préfecture jusqu'au 1[er] janvier 1811. En outre, a été faite pour ce dépôt (en 1887) l'acquisition d'une superbe collection de copies faites à Bruxelles, aux archives du royaume, de documents relatifs au Brabant septentrional et classées topographiquement, chronologiquement et généalogiquement [1]. — DOC. PUBL.:

1. Ce dépôt possède également des copies et des inventaires manuscrits de diverses séries des archives du royaume (marquisats de Berg-op-Zoom, Heusden, etc.) qui intéressent la région. Il y a là une très bonne idée à généraliser.

C.-R. Hermans, *Analystiche opgave der gedrukte Charters, diplomas, handvesten, plakaten, keuren, ordonnantien, reglementen en andere staatsstukken betrekkelijk de provincie Noord-Brabant* (704-1648), 's Hertogenbosch, 1844, in-8°.

Groningue. — Important dépôt de la province du même nom, jadis « Ommelanden », connu par de bons inventaires, remontant au xe siècle, et contenant des papiers d'origine juridique, ecclésiastique et municipale. En effet, on a réuni à ce dépôt le chartrier considérable de la ville de Groningue, ainsi que celui de quelques châteaux et familles particulières. — Inv. impr. : H. O. Feith, *Register van het archief van Groningen, chronologisch* (802-1738), Groningen, 1853-1877, 8 vol. in-8°; — J.-E.-A. van Panhuys, *Inventaris van het huis archief van de Nienoord*, Groningen, 1890, in-8°. — Inv. mss., pour les registres de fiefs, pour les chartes anciennes et pour les documents de la partie moderne (depuis 1796). — Doc. publ. : H.-O. Feith, *Lettres de Gustave-Adolphe, roi de Suède, adressées à son général Dodo von In-und Kniphausen* (1630-2), Groningue, 1860, in-8°; — H.-D. Guyot, *Groningue, lieu de refuge; notes sur les réfugiés extraites des archives*, Groningue, 1891, in-8° de 48 pages.

Haarlem. — Archives de la province de Nord-Hollande, très riches pour la période moderne; elles renferment tous les papiers de l'administration provinciale de 1795 à 1810, et pour les années 1811-1813 les papiers de la préfecture du Zuiderzée et des sous-préfectures de Amsterdam, Haarlem, Alkmaar et Hoorn. — Inv. impr. : P. Scheltema, *Inventaris van het provinciale archief van Noord-Holland*, Haarlem, 1873, in-8°. — Inv. mss. pour tous les actes administratifs du département jusqu'à l'an XIII.

Leeuwarden. — Dépôt assez riche de la province de Frise, peu important pour le moyen âge; les fonds judiciaires, administratifs et religieux qui le composent ne remontent pas au delà du xvie siècle. — Inv. mss. : *Inventaris van het archief der Staten van Friesland*, 1 vol. in-fol., de 1754 (prov. de Cheltenham). — Doc. publ. : G.-F. Thoe Schwartzenberg en Hohelandsberg, *Groot Placaat en Charterboeck van Vriesland*, Leeuwarden, 1768-1793, 5 vol. in-fol.; — J. van Leeuwen, *Alphabetisch register of algemeen repertorium op het Groot Placaat en Charterboeck van Vriesland*, Workum, 1857, in-8°; — H.-W.-A. Visser et H. Amersfoort, *Archief voor Vaderlandsche en inzonderheid Vriesche Geschiedenis*, Leeuwarden, 1827-8, 3 vol. in-8°.

Maastricht. — Belles archives, remarquablement installées à Sint-Pieterstraat, dans l'ancienne église des Franciscains où sont réunis les archives de l'État et de la ville, les papiers des abbayes, des greffes, de l'échevinage, de la collégiale de Saint-Servais (fonds très riche)[1], auxquels est venu se joindre tout récemment l'important chartrier de la famille de Horion[2]. Le dépôt possède une très importante collection de documents de la période du régime français, bien classée. Les sceaux, matrices et moulages sont exposés sous vitrines avec d'autres objets curieux. L'archiviste, abbé Habets, se propose de faire avec son collègue du Limbourg belge quelques échanges de documents qu'il conviendrait mieux de placer dans le dépôt voisin, si l'administration supérieure y consent. — Inv. impr.: G.-D. Franquinet, *Verslag over Stad's Archief; inventaris*, Maastricht, 1853, in-8° de 87 pp.; — le même, *Beredeneerde inventaris der oorkonden en bescheiden van de abdij Kloosterrade* [Rolduc] *en van de adelijke vrouwenkloosters Mariënthal en Sinnich*, Maastricht, 1868, in-8° de 312 pp.; — le même, *Beredeneerde inventaris der oorkonden en bescheiden van het kapittel van O.-L. Vrouw te Maastricht*, Maastricht, 1870-77, 2 vol. in-8°; — le même, *Beredeneerde inventaris der oorkonden en bescheiden van het adelijk klooster Sint-Gerlach bij Valkenburg*, Maastricht, 1877, in-8° de 303 pp.; — le même, *Beredeneerde inventaris der oorkonden en bescheiden van het klooster der Predikheeren te Maastricht*, Maastricht, 1872, in-8° de 140 pp.; — J. Habets, *De archieven van het kapittel der hoogadelijke Rijksabdij Thorn; I. Charters en andere bescheiden van 966 tot 1550*, 's Gravenhage, 1889, in-8° de 540 pp.; — A.-J. Flament, *Inventaris der atlassen en van de kaarten, zoo gedrukte als geteekende, die op het hertogdom Limburg betrekking hebben, zich bevindend op het Rijks archief in Limburg*, Maastricht, 1888, in-8° de 85 pp. — Inv. mss. : Il en existe un grand nombre et pour la majeure partie des archives anciennes et modernes, indiqués[3] dans une brochure utile à consulter et intitulée : *Inventarissen van het oud provinciaal archief in Limburg* (Maastricht, 1885, in-8°). — Doc. publ., en grande quantité dans les publications de la *Société historique et archéologique à*

1. Cf. *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XII, p. 127.
2. Cf. *Verslagen omtrent 's Rijks oude archieven*, XIII (1890), pp. 385-398.
3. Sauf un, rédigé depuis, pour les archives de l'*Armbestuur te Venlo* (1354-1790).

Maestricht (1854-1858), et dans celles de la *Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg.*

Middelburg. — Dépôt important de la province de Zélande, où, à côté d'une série de fonds ecclésiastiques et judiciaires[1], l'histoire politique est assez bien représentée. On remarque une belle collection, presque complète, des comptes des domaines de Zélande depuis 1317; les résolutions des États à partir de 1576; une correspondance en français avec le roi de France, l'amiral d'Épernon, le roi d'Angleterre et autres, intéressante notamment pour l'histoire de Calais; et pour l'époque moderne, les registres aux transports tenus par la Chambre des finances au temps de la République batave. — Inv. impr. : J.-P. van Visvliet, *Inventaris van het oud-archief der Provincie Zeeland*; I. *Kaarten en Teekeningen*, Middelburg, 1874, in-8°; — II. *Chronologische Tafel van de Charters en oorkonden der graaflijke Regering* (1119-1574), Middelburg, 1878, in-8°; — III (1-2). *Beredeneerde inventaris van de chartersen oorkonden der graaflijke Regering* (1119-1407), Middelburg, 1880-1884, 2 fasc. in-8°. — Doc. publ., dans les publications de la *Zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen.*

Utrecht. — Les archives de la province d'Utrecht, installées au Drift, à côté des archives de la ville, sont très riches en fonds ecclésiastiques et en archives des greffes; les séries civiles sont beaucoup moins considérables et il n'y a guère à y citer que le fonds des chartes de la seigneurie de Montfort. Cf. sur les archives des évêques d'Utrecht les *Verslagen omtrent 's Rijks oude archieven*, XIII (1890), pp. 199-226. — Inv. impr. : P.-J. Vermeulen, *Verslag aangaande de archieven der provincie en der voormalige vijf kapittelen te Utrecht*, Utrecht, 1850, in-8°; — le même, *Inventaris van het archief der provincie Utrecht van den vroegsten tijd tot het jaar 1810* (*boekdeelen en bundels*), Utrecht, 1875, in-8°; — B.-J.-L. de Geer, *Het oudste cartularium van Utrecht*, Leide, 1885, in-8°; — S. Müller Fz., *Inventaris van het archief der provincie Utrecht* (*boekdeelen en bundels*), *supplément*, Utrecht, 1885, in-8°; — le même, *Catalogus van het archief van het kapittel van Sint-Pieter*, 's Gravenhage, 1886, in-8°. — Inv. mss., pour les chartes de Montfort, pour le chapitre Saint-Georges d'Amersfoort, pour les documents de

1. Sauf les archives des tribunaux de la Flandre zélandaise, qui n'ont pas été réunies.

la période du régime français. — Doc. publ., en nombre par J.-J. Dodt van Flensburg, dans l'*Archief voor kerkelijke en wereldsche Geschiednissen, inzonderheit van Utrecht*, Utrecht, 1838-1840, 7 vol. in-4°; — et dans les *Werken van het historisch Genootschap gevestigd te Utrecht.*

Zwolle. — Dépôt provincial de l'Over-Ijssel, très bien classé et riche en documents de toutes époques depuis le XIIIe siècle. — Inv. impr. : J. van Doorninck, *Tijdrekenkundig register op het oud provinciaal archief van Overijssel* (1225-1527), Zwolle, 1857-1872, 6 vol. in-8°; et *supplément* (1225-1496), Zwolle, 1874, in-8°. — Inv. mss. pour les différents fonds, ainsi que pour les séries modernes.

ARCHIVES MUNICIPALES (STAD-ARCHIEF)

Il y a peu de pays où les archives des villes soient mieux connues; d'ailleurs, à l'exception de quelques-unes fort rares (celles de Bommel, vendues en 1830; de Gertruydenberg, détruites en 1874 par un incendie; de Vlissingen, très endommagées par le bombardement de 1809), elles sont dans un bon état de conservation. Nous indiquerons tous les inventaires publiés.

Aardenburg. — Inv. impr. : G. A. Vorsterman van Oijen, *Het archief van Aardenburg; I. Beredeneerde catalogus van de handvesten, rekeningen, enz. uit het tijdwak van de Graven van Vlaanderen* (1201-1604), Middelburg, 1889, in-8°.

Alkmaar. — Inv. impr. : P. Scheltema, *Inventaris van het archief der gemeente Alkmaar*, Alkmaar, 1869, in-8°.

Amsterdam. — Dépôt riche surtout depuis le XVIe siècle; mais les registres de privilèges remontent à 1275, les mémoriaux à 1474, les comptes à 1459; documents sur les colonies et les compagnies néerlandaises des Indes. Cf. P. Scheltema, *Het archief van Amsterdam beschreven*, Amsterdam, 1862, in-8°. Inv. impr. : P. Scheltema, *Inventaris van het Amsterdamsche Archief*; I (Charters of perkamente brieven); II (Papieren en losse stukken), Amsterdam, 1866-1870, 2 vol. in-8°. — Doc. publ. : P. Scheltema, *Aemstels Oudheid of Gedenkwaardigheden van Amsterdam*, Amsterdam, 1855-1872, 6 vol. in-8°; — et la revue *Oud-Holland.*

Arnhem. — Inv. impr. : P. Nijhoff, *Inventaris van het oud archief*

der gemeente Arnhem, Arnhem, 1864, in-8° de XIV-559 pp.[1] — Doc. publ. : P. Nijhoff, *Gedenkwaardigheden uit de geschiedenis van Gelderland*, Arnhem, 1830-1862, 6 vol. in-4°.

Bergh. — Archives de la commune depuis le XIV[e] siècle et de l'hôpital depuis le XV[e]. — Inv. ms. par P. Nijhoff (1866), aux Archives de la province, à Arnhem.

Berg-op-Zoom. — Très intéressantes archives, remontant à 1288 ; les résolutions de la ville commencent en 1404, les comptes de la ville en 1412 (lacunes) et les comptes du marquisat au XV[e] siècle. — Inv. ms., par J. Pilaar (1850), aux Archives de la province, à Bois-le-Duc.

Borkulo. — Intéressant dépôt depuis le XIV[e] siècle. — Inv. ms., très sommaire, aux Archives de la province, à Arnhem.

Breda. — Très belle collection de chartes relatives à l'histoire générale et militaire, ne remontant pas au delà du XIV[e] siècle ; documents sur les fortifications depuis le XV[e], sur la garnison et les régiments de Breda au XVI[e] siècle ; montres de régiments étrangers ; série de comptes complets depuis 1512 ; pièces relatives aux gildes, aux canaux ; beaucoup de lettres du comte Engelbert de Nassau ou à lui adressées. — Inv. impr. : I.-H. Hingman, *Inventaris van het archief der Stad Breda, loopende tot 10 december 1813*, Breda, 1884, in-8° de 241 pp.[2]

Brielle. — Inv. impr., dans la revue *De Navorscher*, 1878, pp. 217 et suiv. ; et 1880, pp. 1 et suiv.

Delft. — Inv. Impr. : J. Soutendam, *Inventaris der Charters en Privilegien berustende op het archief der gemeente Delft*, Delft, 1860, in-8° ; — le même, *Register der bescheiden, die berust hebben in het secreet Vertreck van heeren Burgemeesteren en Regeerders der Stad Delft*, Delft, 1861, in-8° ; — le même, *Mededeelingen uit het archief der Stad Delft*, Delft, 1862, in-8°.

Deventer. — Inv. impr. : *Inventaris van het Deventer archief*, Deventer, 1870, in-8°. — Doc. publ. : J.-I. van Doorning, *De Cameraars rekeningen van Deventer* (tot 1372), Deventer, 1883-1888, 3 vol. in-8°.

Doesburg. — Très curieuses archives, depuis le XIII[e] siècle, pour

1. Depuis l'apparition de cet inventaire, un certain nombre de cotes ont été changées.

2. Ce volume comprend le dépouillement complet des registres de l'état civil catholique et protestant.

les rapports commerciaux avec la hanse et l'Angleterre au moyen âge; lettres de Charles VIII, roi de France. — INV. IMPR. : P. Nijhoff, *Inventaris van het oud archief der gemeente Doesburg*, Doesburg, 1865, in-8°.

Doetinchem. — Documents de la ville et de l'hôpital à partir du XIVe siècle. — INV. IMPR. : P. Nijhoff, *Inventaris van het oud archief der gemeente Doetinchem*, Arnhem, 1867, in-8°.

Dordrecht. — INV. IMPR. : P. van den Brandeler, *Inventaris van het archief der gemeente Dordrecht*, Dordrecht, 1862-1869, 3 vol. in-8°. — DOC. PUBL. : Ch.-M. Dozy, *De oudste Stadsrekeningen van Dordrecht* (1284-1424), 's Gravenhage, 1891, in-8° (Historisch Genootschap gevestigd te Utrecht, 3e série, II).

Franeker. — INV. IMPR. : A. Telting, *Register van het archief van Franeker*, Franeker, 1867, in-8° de XII-579 et 50 pp.

Gennep. — Documents sur l'impôt levé dans le pays par les régiments français qui occupèrent la ville au XVIIIe siècle. — INV. IMPR., dans les *Verslagen omtrent's Rijks oude Archieven*, XII (1889), pp. 449-466.

Goes. — Dépôt important depuis le XIIIe siècle. — INV. MS. — Cf. *Catalogus der verzameling van voorwerpen betrekkende geschiedenis en oudheidkunde ten stadhuyse van Goes*, s. l., 1860, in-4°.

Gouda. — INV. IMPR. : J.-N. Scheltema et C.-A. Tebbenhoff, *Inventaris van het oud archief dér gemeente Gouda, van het jaar 1325 tot 1812*, Gouda, [1876], in-8° de 130 pp.

Grave. — Archives importantes, non encore inventoriées. — DOC. PUBL. : P. van Alen, *Memoriaal of Beschryving van de Stad Grave en den lande van Cuyk*, Utrecht, 1752, in-8°.

's Gravenhage (La Haye). — Ces belles archives, importantes au point de vue municipal, judiciaire et ecclésiastique, comprennent en dehors des affaires particulières de la ville un grand nombre de documents intéressants au point de vue politique et militaire à partir du XVIe siècle. — INV. IMPR. : [J.-H. Hingman], *Inventaris van het oud archief der gemeente s'Gravenhage*, s'Gravenhage, 1868, in-8° de VI-132 pp.

Haarlem. — Archives importantes et fort bien classées. — INV. IMPR. : A.-J. Enschedé, *Inventaris van het archief der Stad Haarlem*, Haarlem, 1866-7, 3 fasc. in-8°. — DOC. PUBL. : *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXIV (1885), pp. 480-4.

Harderwijk. — Documents depuis 1223.

Hattem. — Intéressante petite collection d'actes à partir du XIVe siècle; documents sur la guerre de Trente ans. — INV. IMPR. : P. Nijhoff, *Tijdrekenkundig Register van oorkonden berustende in het oud archief der gemeente Hattem*, Arnhem, 1854, in-8° de 104 pp. — DOC. PUBL. : P. Nijhoff, *Berigt aangaande het oud archief der Stad Hattem*, Arnhem, 1851, in-8° (extr. des *Bijdragen voor vaderl. Geschiedenis en Oudheidkunde*, VIII).

Helmond. — Dépôt enrichi récemment par d'importantes découvertes de papiers anciens. — DOC. PUBL. : C.-N. Krom et Aug. Sassen, *Oorkonden betreffende Helmond*, 's Hertogenbosch, 1884, in-8° (Werken van het provinciaal Genootschap van Kunsten en Wetenschappen in Noord-Brabant).

's Hertogenbosch (Bois-le-Duc). — Très beau dépôt, bien conservé depuis le XIVe siècle; les archives hospitalières y sont réunies. — INV. IMPR. : R.-A. van Zuilen, *Inventaris van het groot archief der gemeente 's Hertogenbosch*, 's Hertogenbosch, 1860, in-8° de VIII-108 pp. [1]; — J.-N.-G. Sassen, *Charters en privilegiebrieven berustende in het archief der gemeente 's Hertogenbosch*, 's Hertogenbosch, 1862, in-8° de 270 pp.

Kampen. — INV. IMPR. : P.-C. Molhuysen, *Register van charters en bescheiden in het oude archief van Kampen*, Kampen, 1862-9, 7 vol. in-8°. — DOC. PUBL. : J. Nanninga Uitterdijk, *De Kameraars en Rentmeesters Rekeningen der Stad Kampen van 1515-1540*, Kampen, 1875, in-8°.

Leeuwarden. — Importante collection de recès et de procès depuis le XVIe siècle. — INV. IMPR. : F. Fontein Tuinhout, *Inventaris van het rechterlijk archief der Stad Leeuwarden*, 's Gravenhage, 1888, in-8° de 45 pp.

Leiden. — Très important dépôt, récemment installé dans d'excellentes conditions. — INV. IMPR. : W.-I.-C. Rammelman Elsevier, *Inventaris van het archief der gemeente Leiden*, Leiden, 1863, 2 vol. in-8° [2]. — DOC. PUBL. : F. van Mieris, *Handvesten, privilegien, octroyen, rechten en vrijheden, midsgaders ordonnantien... der Stad Leijden*, Leijden, 1859, in-4° ; — H.-G. Hamaker, *De middeneeuwsche Keurboeken van de Stad Leiden* (1406-1545), Leiden, 1873, in-8°.

1. Cette publication comprend aussi les archives modernes.
2. Depuis 1887, l'archiviste actuel de la ville de Leide, Ch.-M. Dozy, publie un rapport annuel intitulé : *Jaarverslag over het gemeente Archief van Leiden*.

Meppel. — Inv. impr. dans les *Verslagen omtrent's Rijks oude Archieven*, XIII (1890), pp. 282-361.

Middelburg. — Inv. impr. : J.-H. de Stoppelaar, *Inventaris van het oud archief van Middelburg* (1217-1581), Middelburg, 1873-83, in-8°. — Doc. publ. : H.-M. Kesteloo, *De Stads rekeningen van Middelburg* (1365-1549), dans l'*Archief van het Zeeuwsch Genootschap*, V (1883), pp. 171-300, et VI (1888), pp. 43-171 et 257-426.

Nijmegen (Nimègue). — Dépôt important depuis le xiiie siècle et intéressant pour le règne de Charles-Quint. — Inv. impr. : P. Nijhoff, *Berigt aangaande het oud archief der Stad Nijmegen*, Arnhem, 1850, in-8° de 40 pp. (extr. des *Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde*, VII); — le même, *Inventaris van het oud archief der gemeente Nijmegen*, Arnhem, 1864, in-8° de 140 pp.; — W. van de Poll, *Inventaris van het oud rechterlijk-archief der gemeente Nijmegen*, Nijmegen, 1890, in-8°.

Ootmarsum. — Inv. impr. dans le recueil : *Verzameling van stukken nitgegeven door de Vereeniging tot beoefening van Overijsselsch Regt en Geschiedenis*, 1878.

Roermond (Ruremonde). — Collection assez intéressante de chartes depuis 1451; les livres de privilèges remontent à 1310, les papiers de la juridiction consulaire embrassent les années 1548-1795 et la série des testaments va de 1628 à 1796; comptes de la ville à partir de 1579; importants documents provenant de l'abbaye cistercienne Notre-Dame depuis 1220. — Inv. impr. : [J.-B. Sivré], *Inventaris van het oud archief der gemeente Roermond*, Roermond, 1868-1875, 2 vol. in-8°. — A Roermond se trouve en outre un dépôt annexe des archives d'État, qui ne peuvent être réunies à aucun autre en conséquence d'une clause de la paix d'Utrecht, et qui sont à la fois prussiennes et hollandaises, par suite d'une singulière anomalie : on y trouve les documents relatifs à l' « Over-Quartier », c'est-à-dire au pays sis au delà de la Meuse; on y remarque principalement les archives des corporations et des banques et aussi une partie du fonds de la comté de Horn (1505-1794). — Inv. ms., par P.-S. de Sain, en cours d'impression depuis 1879.

Rotterdam. — Quoique en partie détruites en 1830 par le secrétaire municipal, les archives de Rotterdam offrent encore un certain intérêt, surtout pour l'histoire du commerce (avec Dieppe, Rouen et Saint-Valéry, par exemple) et possèdent la série des résolutions de ville depuis 1494, celle des transports depuis 1538, celle de la cor-

respondance à partir de 1557; les comptes n'existent que pour les XVII[e] et XVIII[e] siècles. — INV. IMPR. : [Meermann], *Sommier berigt rakende de Charters der Stadt Rotterdam*, Rotterdam, s. d. [XVIII[e] s.], in-4° de XII-71 pp [1].

Sittard. — INV. IMPR. : M. Jansen, *Inventaris van het oud archief der gemeente Sittard*, I (1243-1609), Sittard, 1878, in-8°. — La suite de cette publication a paru dans les *Mémoires de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg*, XVII, pp. 215-350. — Voy. aussi VENLO.

Tholen. — Quelques registres de privilèges et surtout belle collection de comptes à partir de 1493. — INV. IMPR. : A. Hollestelle et P. Laban, *Inventaris van het oud archief der Stad Tholen, bevattende een chronologische opgaaf en omschrijving van de Charters, Oorkonden, Rekeningen*, Tholen, 1888, in-8° de 70 pp.

Utrecht. — Chartrier considérable à partir du XIV[e] siècle; comptes depuis le XVI[e]; nombreux registres des gildes, des corporations et des béguinages. — INV. IMPR. (pour la partie ancienne) : S. Müller Fz., *Catalogus van het archief der gemeente Utrecht* (1577-1795), Utrecht, 1890, in-8°; — (pour la partie moderne) : S. Müller Fz., *Catalogus van het archief der gemeente Utrecht* (1795-1813), Utrecht, 1884, in-8°. — INV. MS. du XVIII[e] siècle (pour la partie ancienne).

Veere. — Curieuses archives anciennes d'une petite ville de la Zélande.

Venlo. — Dépôt important. — INV. IMPR. : G.-D. Franquinet, *Overzicht der gemeente archieven... van de Sittard en Venlo*, Maastricht, 1872, in-8°.

Vlissingen (Flessingue). — Quoique le bombardement de 1809 ait détruit la majeure partie du chartrier municipal, complet seulement à partir de 1814, on trouvera encore dans ces archives quelques chartes, lettres et registres de comptes depuis le XVI[e] siècle. — INV. IMPR. : [Wels], *Inventaris van het archief van de gemeente Vlissingen*, Vlissingen, 1874, in-8° de IV-158 pp.

Wageningen. — Quelques lettres originales du XVI[e] siècle. — INV. MS. (1865), aux Archives de la province, à Arnhem.

Zierikzée. — Fonds assez important, malgré de nombreuses dila-

1. Cf. *Jaarverslag van de commissie van het archief der gemeente Rotterdam over* 1866 (Rotterdam, 1867, in-8°).

pidations anciennes, et intéressant au point de vue du commerce. — INV. MS. du XVIIIe siècle.

Zutfen. — Archives réunies de la ville, des couvents et des hôpitaux. — INV. IMPR. : R.-W. Tadama et W.-J.-A. Huberts, *Tijdrekenkundig register van alle oorkonden in het stedelijk archief te Zutfen berustende*, Zutfen, 1854-1862, 2 vol. in-8° de IV-120 et II-138 pp.

N. B. — Grâce aux soins de M. l'archiviste municipal actuel de La Haye (M. Servaas van Roijen), il a été publié, au cours des années 1888 et suivantes, dans la revue *Genealogisch-en Heraldisch Archief te 's Gravenhage*, un utile quoique sommaire aperçu de ce que renferme chacune des communes du royaume des Pays-Bas (par ordre alphabétique général) au point de vue des registres paroissiaux anciens (jusqu'en 1811), provenant tant des églises protestantes que des églises catholiques et des consistoires israélites. — A cette nomenclature il faut ajouter un travail plus détaillé sur les registres de l'état-civil des paroisses de la province de Limbourg (jusqu'en 1792), publié dans les *Verslagen omtrent's Rijks oude archieven*, XII (1889), pp. 343-424; — et pour ceux de la province du Nord-Brabant un *Verslag over de ordening en inventarisatie van de oude gemeente archieven in Nord-Brabant*, 's Hertogenbosch, 1889, in-8°.

ARCHIVES DIVERSES

ÉGLISES. — La cathédrale [catholique] de **Bois-le-Duc** a conservé tout son chartrier, précieux et ancien. — Celui de Saint-Servais de **Maastricht**, plus riche encore, a été déposé depuis quelques années aux archives de l'État (voy. ci-dessus, p. 796); la majeure partie de ce fonds est d'ailleurs analysée et inventoriée. — Citons encore pour **Amsterdam** la publication de P. Scheltema, *Het archief der ijzeren kapel in de oude of Sint Nikolaaskerk te Amsterdam beschreven* (Amsterdam, 1850, in-8°).

Les consistoires ont tous leurs archives particulières; celles de **Rotterdam**, **Amsterdam** et **La Haye** sont les plus importantes (cf. *Bulletin de la Société du protestantisme français*, V, pp. 372, 477 et 485). — A **Leide**, la Commission des églises wallonnes a centralisé chez elle une foule de renseignements biographiques et historiques sur les réfugiés et pasteurs des pays français, tirés des différentes archives et des registres d'état civil de toutes les villes de la Hol-

lande qui ont possédé des églises françaises, voire de villes étrangères comme Namur (Belgique), Clèves, Emmerich et Wesel (Allemagne), comme Paramaribo (Guyane hollandaise) et Le Cap (Afrique méridionale)[1]. Depuis 1883 paraît le *Bulletin de la Commission de l'histoire des églises wallonnes*, où MM. F.-H. Gagnebin, W.-N. Du Rieu et autres ont publié un grand nombre de documents curieux pour l'histoire des familles de réfugiés. — On consultera encore H.-Q. Janssen, *Catalogus van het oud synodaal archief (te 's Gravenhage) met de indices der oude provinciale kerkelijke archieven*, 's Gravenhage, 1878, in-8°.

Les Memnonites ont leurs archives spéciales; à **Amsterdam**, elles sont connues par la publication de J.-G. de Hoop Scheffer, *Inventaris der archiefsstukken berustende bij de vereenigde Doopsgezinde Gemeente te Amsterdam*, Amsterdam, 1883-1884, 2 vol. in-8°.

Les Jansénistes, plus nombreux en Hollande que nulle part ailleurs, ont leurs archives à **Utrecht** (O.-R.-C. Clerezij, avec papiers relatifs aux possessions des anciennes églises catholiques dans la Gueldre et dans la Nord-Hollande, pour lesquels il existe un Inv. ms.), et à **Amersfoort**, dépôt qui a été utilisé par Alb. Le Roy pour son ouvrage : *Le Gallicanisme au* XVIIe *siècle; la France et Rome de 1700 à 1715; histoire diplomatique de la bulle Unigenitus jusqu'à la mort de Louis XIV* (Paris, 1892, in-8°).

Hopitaux et Confréries. — Ces établissements ont des archives particulières, généralement assez riches. Il n'y a pas lieu d'y insister ici, car les documents intéressant la France doivent y être extrêmement rares. Il existe des inventaires publiés pour les fonds des hôpitaux de **Deventer, Nimègue** et **Zutfen**, et pour ceux des confréries de **Bois-le-Duc** et **Nimègue**.

Surintendances des digues. — Nous en pouvons dire autant de ces institutions toutes spéciales aux Pays-Bas; les dépôts existant à **Alkmaar**, à **Leide**, à **Middelburg**, ont été inventoriés et souvent utilisés.

Familles. — Peu de familles anciennes ont conservé intacts leurs chartriers; mais une mention toute spéciale doit être réservée aux archives de la Maison Royale, à **Amsterdam**, qui ne sont autres que

1. On trouvera toutes les indications nécessaires sur cette intéressante collection dans le *Catalogue de la Bibliothèque wallonne déposée à Leide*, par J.-T. Bergman (Leide, 1875, in-8°) et dans les trois suppléments publiés à ce premier catalogue, par le Dr W.-N. Du Rieu, en 1880, 1885 et 1890.

les fameuses archives des Orange-Nassau, aujourd'hui difficilement abordables, mais jadis étudiées par G. Groen van Prinsterer, *Archives ou correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, 1re et 2e séries, Leide et Utrecht, 1835-1862, 17 vol. in-8°; par P. Marchegay et L. Marlet, *Correspondance de Louise de Coligny, princesse d'Orange (1555-1620)*, Paris, 1887, in-8°; par L. Pingaud, *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'émigration* (1789-1815), Paris, 1889, 2 vol. in-8°; et aussi dans le *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXIV (1885), pp. 584-588.

En outre, nous citerons les archives des châteaux d'**Assenborg**; de **'s Heerenberg** en Gueldre, possédé jadis par les anciens comtes de Bergh, aujourd'hui par la famille de Hohenzollern-Sigmaringen, et où se trouvent des documents de première importance, tant pour l'histoire particulière du comté que pour l'histoire politique générale, depuis 1227, avec INV. MS. considérable et très détaillé, rédigé en 1880, et en double aux Archives de la province, à Arnhem [1]; de **Marquette**; de **Ravensteyn** (cf. C.-R. Hermans, *Verzameling van Charters en geschiedkundige Bescheiden betrekkelijk het Land van Ravenstein*, 's Hertogenbosch, 1850, 2 vol. in-8°). — On peut citer encore deux collections utilisées pour une publication historique fort importante : *Lettres et mémoires de Marie, reine d'Angleterre, épouse de Guillaume III; collection de documents authentiques inédits conservés aux archives des comtes d'Aldenbourg Bentick et du baron de Heeckeren de Wassenaer*, La Haye, 1880, in-8°.

A **Apeldoorn**, M. C.-J. Daendels conserve les papiers de son grand-père, général au service du Directoire et de Napoléon Ier, et notamment de nombreuses lettres de généraux français de l'époque, qui ont été imprimées par I. Mendels dans son livre : *Herman Willem Daendels, voor zijne benoeming tot Gouverneur-generaal van Oost Indië* (1762-1807), 's Gravenhage, 1890, in-8°.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — Il existe à **Bois-le-Duc** une Société des arts et des sciences du Brabant septentrional, qui possède une petite série de documents originaux, analysés par P.-J. van der Does de Bije, *Analytische Catalogus der oorkonden met opgave der handschriften berustende in de boekerij van het provinciaal Genootschap*

1. Un aperçu sommaire de ce dépôt a été donné par R. W. Tadama, *Verslag over het oude grafelijk-Bergsche archief te 's Heerenberg*, Arnhem, 1846, in-8° (extr. des *Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde*).

van Kunsten en Wetenschappen in Noord-Brabant, 's Hertogenbosch, 1875, in-8°; — et à **Middelburg**, une Société zélandaise des sciences, dotée d'une collection de chartes connue par la publication de J.-P. van Visvliet, *Inventaris der handschriften van het zeeuwsch Genootschap der Wetenschappen te Middelburg*, Middelburg, 1861, in-8°.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Les archives du grand-duché de Luxembourg, divisées en trois grandes séries (période antérieure à 1795; régime français de 1795 à 1815; période postérieure à 1815), sont installées au Palais du Gouvernement et particulièrement riches pour la partie ancienne. Sur leur histoire, leur classification, leur contenu et le parti qu'en ont déjà tiré les historiens locaux et étrangers, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à l'excellent *Rapport sur une mission à Luxembourg et à Clervaux d'Ardenne*, par Fr. Bonnardot, Paris, 1888, in-8° (extr. des *Archives des missions*, 3e série, XIV, pp. 513-552). Les fonds de la seigneurie de Vianden et de la famille de Reinach, et la collection formée par le notaire Vannerus (de Diekirch) sont intéressants spécialement au point de vue lorrain. C'est dans les *Publications de l'Institut grand-ducal luxembourgeois* que des érudits tels que Würth-Paquet, N. van Werveke, ont imprimé des collections de textes, tirées des archives du grand-duché, ainsi que le recueil des *Archives de Clervaux*, collection privée des plus précieuses (Luxembourg, 1883, in-8°; forme le tome XXXVI).

CHAPITRE IX

PAYS SCANDINAVES

Les divers royaumes scandinaves ont été longtemps les clients, les fidèles alliés de la France ; leurs archives doivent donc être riches en documents diplomatiques, intéressants pour notre histoire. — L'attention fut attirée sur ces dépôts, dès 1854, par M. A. Geffroy, qui sut y recueillir une riche moisson. Des ressources nouvelles ont été mises, depuis la publication des *Rapports* de M. Geffroy, à la disposition des travailleurs. Il y a encore beaucoup à faire.

I. — DANEMARK

La réorganisation des archives danoises, commencée en 1883[1], a réuni, sous un seul chef, les nombreux dépôts entre lesquels étaient naguère dispersés, au grand détriment de la sécurité des documents et de la commodité des travailleurs, les papiers publics[2]. — La loi du 30 mars 1889 a créé, à Copenhague, des « archives d'État » (*Rigsarchiv*), où sont désormais conservées les anciennes « archives secrètes » (*Geheimearchiv*), les anciennes « archives du royaume » (*Kongerigets Archiv*), celles des divers ministères civils et de tous les offices de l'administration centrale. En outre, ont été institués à Copenhague, à Odense et à Wiborg trois dépôts provinciaux destinés à recueillir les archives des autorités locales[3], et, éventuellement, celle des communes et des biens ruraux.

1. Sur l'état de choses antérieur, cf. V.-A. Secher, dans *Archivalische Zeitschrift*, VI (1881), pp. 80 et suiv.

2. Sur l'histoire des divers dépôts dont la réunion forme aujourd'hui le *Rigsarchiv*, cf. A.-D. Jörgensen, *Udsigt over de danske Rigsarkivers historie*, Copenhague, 1884, in-8°.

3. Voyez la loi du 30 mars 1889 dans l'*Archivalische Zeitschrift* (2e série, t. I), 1890, p. 179.

Personne n'a plus contribué aux réformes couronnées par la loi de 1889 que M. A.-D. Jörgensen, directeur des Archives de l'État depuis 1883. Le même savant s'est occupé, d'autre part, de hâter la rédaction d'inventaires. L'administration des « archives secrètes » publiait depuis 1852 un bulletin de ses travaux : *Aarsberetninger fra det kongelige Geheimearchiv*, dont la collection compte 7 vol. in-4°. M. Jörgensen a résolu d'entreprendre à la place « une série d'inventaires dont chacun formera un ouvrage particulier ».

Les documents relatifs à l'histoire diplomatique sont rangés en trois séries :

a) Négociations avec les pays étrangers et avec leurs envoyés à Copenhague.

b) Rapports des ministres danois à l'étranger. De 1524 à 1755, pour la France; les documents postérieurs à 1755 sont encore au Ministère des affaires étrangères. Séries complètes depuis 1661.

c) Dépêches et instructions du gouvernement danois à ses agents à l'étranger, et archives des légations.

Beaucoup de documents ont déjà été utilisés et publiés. On trouvera la liste des Doc. PUBL. dans les *Regesta diplomatica historiæ danicæ* (1re série, depuis 1847; 2e série, depuis 1889), Copenhague, in-4°. — Voy. H.-C. de Reedtz, *Répertoire historique et chronologique des traités conclus par la couronne de Danemark depuis Canut le Grand jusqu'en 1800*, Copenhague, 1826, in-8°; — *Danmarks Forhandlinger med Frankrig, England og Skotland i Frederik I og Begyndelsen af Christian III Regjeringstid*, dans les *Aarsberetninger*, III (1861-65), pp. 105-268; et IV (1866-70), pp. 1-86[1]; — *Kong Christian den Fjerdes egenhændige Breve* (*1589-1648*), p.p. C.-F. Bricka et J.-A. Fridericia, Copenhague, 1878-91, 7 vol. in-8°; — P. Vedel, *Danske Tractater*, *1751-1800* Copenhague, 1882, in-8°; — *Danske Tractater efter 1800*; I (1800-1863); II (1863-1879), Copenhague, 1874-85, 2 vol. in-8°; — J.-A. Fridericia, *Danmarks ydre politiske historie i tiden fra freden i Lybek til freden i Kjöbenhavn* (1629-60), Copenhague, 1876-81, 2 vol. in-8° (jusqu'en 1645); — Thyra Sehested, *Hannibal Sehested, en Beretning*, Copenhague, 1886, 2 vol. in-8°; — E. Gigas, *Grev*

1. Les *Aarsberetninger* renferment beaucoup d'autres documents intéressants pour nous. Voy., à la fin de chaque volume, au mot « Frankrig », le *Register over bidrag til dansk historie af utrykte kilder*.

Bernardino de Rebolledo, spansk Gesandt i Kjöbenhavn (1648-59), Copenhague, 1883, in-8°; — J. Birket Smith, *Leonora Christina Grevinde Ulfeldts Historie*, Copenhague, 1879-81, 2 vol. in-8°; — Otto Vaupell, *Rigskantsler Grev Griffenfeld*, Copenhague, 1880-82, 2 vol. in-8°; — C.-H. Brasch, *Griffenfelds Kjærlighed til Charlotte Amélie de la Trémouille, prinsesse af Tarent*, Copenhague, 1885, in-8°; — J. Elias, *Briefwechsel zwischen Elisabeth Charlotte von Orléans und Chr. Wernicke*, dans les *Romanische Forschungen*, V (1889), pp. 285-298; — P. Vedel, *Correspondance ministérielle du comte J.-H.-E. Bernstorff (1751-1770)*, Copenhague, 1882, 2 vol. in-8°; — le même, *Correspondance entre le comte de Bernstorff et le duc de Choiseul de 1758 à 1766*, Copenhague, 1871, in-8°; — Edvard Holm, *Danmark-Norges udenrigske historie under den franske Revolution og Napoleons Krige fra 1791 til 1807*, Copenhague, 1876, 2 vol. in-8°; — le même, *Danmark-Norges Historie fra den store nordiske Krigs Slutning til Rigernes Adskillelse (1720-1814)*, I, Copenhague, 1891, in-8°; — *Historisk Tidsskrift udgivet af den danske historiske Forening* (en cours de publication depuis 1840); — *Danske Samlinger for Historie, Topographi, Personal og Literaturhistorie*, Copenhague, 1865-79, 12 vol. in-8°.

Sur les huguenots français en Danemark, voy. Clément, *L'église réformée française de Copenhague*, Copenhague, 1870, in-8°; — J. Ludwig, *Die reformirte Gemeinde in Fredericia*, Bremen, 1886, in-8°.

L'État-major a publié une série de pièces importantes, relatives à l'époque de la guerre 1807-9, dans les *Meddelelser fra Krigsarkiverne, udgivne af Generalstaben*, Copenhague, 1886-9, in-8°.

II. — NORVÈGE

« On ne s'étonnera pas, disait M. A. Geffroy en 1856, que la Norvège offre peu de documents concernant la France. De même qu'aujourd'hui la Norvège, réunie à la Suède, est représentée au dehors par la diplomatie suédoise, de même, et à plus forte raison, pendant l'union plus étroite avec le Danemark, jusqu'en 1814, elle n'avait d'autres représentants auprès des puissances étrangères que des agents danois[1]. » — Les archives de la Norvège, aujourd'hui installées dans le Palais de la Diète (*Storthings-Bygning*), à Christia-

1. *Archives des missions*, V, p. 463.

nia, sont fort bien classées, comme beaucoup de dépôts peu considérables[1]; mais nous avons pu nous convaincre en 1892 qu'elles ne possèdent rien d'intéressant pour notre histoire qui ne soit publié ou indiqué dans les ouvrages suivants : *Diplomatarium norvegicum*; *Oldbreve til Kundskab om Norges, indre og ydre forhold, sprog, slægter, sæder, lovgivning og rittergang i meddelalderen*, samlede og udgivne af C. C. A. Lange og C. R. Unger, Christiania, 1849-1891, 13 vol. in-8°; — *Norske Rigsregistranter tildeels i uddrag, udgivne efter offentlig foranstaltning* (*1523-1656*), Christiania, 1861-1890, 11 vol. in-8°.

Une partie des papiers de Christian II de Danemark est conservée à Christiania. M. A. Geffroy a raconté les curieuses vicissitudes de ce fonds très intéressant pour le règne de François Ier, et il en a donné une analyse et des extraits (*Archives des missions*, V, pp. 463-480).

III. — SUÈDE

Les archives du gouvernement suédois ne sont pas encore centralisées, comme le sont celles du Danemark. A côté des « Archives du royaume », il y a celles du grand maréchalat de la cour, celles de la guerre (20000 vol., depuis Gustave Ier), celles de la marine, à Skeppsholmen (depuis Gustave II), celles du Dépôt des affaires étrangères (dossiers réservés, papiers des cinquante dernières années, etc.)[2]

Le dépôt le plus important est celui des *Archives royales* (dans l'île de Riddarholmen, à Stockholm). Il possède en effet toutes les correspondances des agents diplomatiques de la Suède à l'étranger, et les papiers d'un certain nombre de grandes familles qui furent intimement mêlées à notre histoire (Oxenstierna). — Le fonds dit *Gallica*, dans la série des correspondances diplomatiques, est ainsi composé : lettres des ambassadeurs suédois en France, depuis 1625

1. Cf. M. Birkeland, *Om archivväsenets ordning. Erkläring fra rigsarchivaren til Kirkedepartementet*, Christiania, 1877, in-8°; — *Meddelelser fra det norske Rigsarchiv*, Christiania, depuis 1870; — V.-A. Secher, dans *Archivalische Zeitschrift*, IV (1879), p. 250; V, p. 41.

2. *Archivalische Zeitschrift*, VI, pp. 77-78. — Sur les archives de la guerre, cf. *Revue historique*, XXI, p. 149; — sur une liasse réservée du Dépôt des affaires étrangères, voy. *Archives des missions*, IV, pp. 515-559.

jusqu'en 1813[1]; lettres des légations extraordinaires à la maison royale de France et aux émigrés, 1791-1796; mélanges (actes divers, presque tous du xvi[e] siècle, relatifs à la France, 1542-1809); lettres de la maison royale de France à la maison royale de Suède depuis 1543; lettres de divers personnages français (entre autres, François de Guise, Richelieu, Henri de Rohan, Mazarin, de Lionne, d'Aiguillon, de Breteuil, de Maurepas, de Mouchy, de Noailles, de Vergennes, de la Trémoille, de Bernis, de Bouillé, Dumouriez, etc.), 1562-1808; notes diplomatiques des ambassadeurs de France, 1561-1812; protocoles des conférences diplomatiques, 1694-1760; lettres et archives des consuls suédois en France (Paris, Marseille, Montpellier, Le Hâvre), 1792-1810. — Ce magnifique fonds a été exploré naguère par M. A. Geffroy, qui en a publié un certain nombre de pièces (surtout des lettres de rois et de princes) dans les *Archives des missions*, IV, pp. 473-459; et par M. Fr. Combes, *Histoire de la diplomatie slave et scandinave*, *suivie des négociations de Ponce de la Gardie*, Paris, 1856, in-8°..— Inv. impr. : *Middelanden fran svenska Rigsarchivet*, publ. sous la direction de C.-G. Malmström[2], Stockholm, 1887 (fasc. XI), in-8°, pp. 125-144 [inv. chronologique sommaire du fonds *Gallica*]. — Doc. publ. : L'Académie de Stockholm a commencé la publication des écrits et de la correspondance du grand chancelier Axel Oxenstierna (*Rikskanslerens Axel Oxenstiernas skrifter och brefvexling*). Les deux premiers vol. de la 2[e] partie de cette publication contiennent les lettres (en latin) écrites de Paris, de 1633 à 1639, par le ministre de Suède, Hugo Grotius, au Chancelier (Stockholm, 1888-91)[3]; — O.-S. Rydberg, *Sveriges Traktater med främmende magter* (collection des traités de la Suède avec les puissances étrangères), Stockholm, 1888-89, 2 vol. in-8° (en cours de publication); — *Handlingar rörande Skandinaviens historia* (Documents concernant l'histoire de la Scandinavie), 49 vol. in-8°; — W. Ekblom, *Negotia inter Henricum IV Galliæ Navarræque et Carolum IX Sueciæ reges acta*, Hol-

1. Il est de règle aux Archives royales de ne communiquer au public que les documents antérieurs à l'année 1814. Il faut demander, pour obtenir communication des autres, une autorisation spéciale.

2. Jadis sous celle de R.-M. Bonwallius. Les *Middelanden* paraissent depuis 1877.

3. Sur cette publication, voy. *Revue d'histoire diplomatique*, 1888, pp. 114-5 : « M. Nyström prépare la collection des lettres de H. Grotius, ambassadeur suédois à la cour de France pendant les années 1634-45. Ensuite paraîtront les lettres de Richelieu et les lettres de Grubbe, Selvius et autres diplomates. »

miæ, 1840, in-8°; — C. Sprinchhorn, *Om Sveriges politiska förbindelser med Frankrike före Gustaf II Adolfs tid*, Stockholm, 1880, in-8°; — J.-J. Weibull, *Bidrag till..... Contribution à l'histoire de la diplomatie scandinave pendant la deuxième moitié du XVIIe siècle* (Alliance de la France avec la Suède en 1672), Lund, 1865, in-8°; — le même, *Om « Mémoires de Chanut »*, dans *Historisk Tidskrift*, 1888; — Bundt, *Carl XII Verbindungen mit Frankreich, 1706-1707*, Rostock, 1875, in-8°; — F.-F. Carlson, *Sveriges historia under Konungarne af Pfalziska huset*, Stockholm, 1855-1881, 6 vol. in-8°; — C.-G. Malmström, *Sveriges politiska historia fran Carl XII dod til statshvälfningen 1772*, Stockholm, 1858-77, 6 vol. in-8°; — A. Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, Paris, 1867, 2 vol. in-12; — L. Manderström, *Gustaf III yttre politik*, Stockholm, 1859, in-8°; — N. Akesson, *Gustaf III förhallande till franska Revolutionen*, Lund, 1886, in-8°; — E. Tégner, *Om Sveriges yttre politik efter statshvälfningen 1772*, Stockholm, 1879, in-8°; — S.-J. Boëthius, *Om Gustaf IV Adolfs förmyndareregering och den franska Revolutionen*, Stockholm, 1888, in-8°; — *Correspondance diplomatique du Bon de Staël Holstein, ambassadeur de Suède en France, et de son successeur comme chargé d'affaires, le Bon Brinkman ; documents inédits sur la Révolution* (1783-99), p.p. L.Léouzon-le-Duc, Paris, 1881, in-8°; — Cte F.-U. Wrangel, *Liste des diplomates français en Suède* (1541-1891) [avec une abondante bibliographie], Stockholm, 1891, in-8°; — F. Puaux, *Histoire de l'établissement des protestants français en Suède*, Paris, 1892, in-8°.

Les *archives privées* ont, en Suède, une valeur exceptionnelle pour notre histoire [1], et l'on a déjà beaucoup travaillé à les faire connaître. — M. A. Geffroy vit et décrivit, il y a quarante ans, les papiers du comte d'Engeström, à **Stockholm** [2], depuis 1794; et les archives fameuses des Wrangel, des Bjelke et des Brahe, à **Skokloster** (600 liasses de papiers très intéressants pour l'histoire de la guerre de Trente ans; correspondance de Wrangel et de Turenne, etc.) [3] — Mais on signale bien d'autres collections : les archives

1. Cf. J. Hellstenius, *Om och ur Sveriges Privatarchiver*, dans *Nordisk-Universitetstidsskrift*, Upsal, 1866; — *Archivalische Zeitschrift*, V, p. 50; VI, pp. 80, 106.

2. *Archives des missions*, IV, pp. 559-572. — Aux papiers d'Engeström sont jointes d'importantes collections de manuscrits et d'imprimés, dont M. Geffroy a donné un tableau sommaire.

3. *Ibid.*, pp. 573-652. — Les archives de Skokloster ont été utilisées depuis par les historiens Fryxell et Carlson, et par J.-H. Schröder.

des Piper, à **Angsö** en Westmaland; celles des Falkenberg, à **Broking** (Ostergötland); les papiers des Stenbock, et (en partie) des Oxenstierna, à **Torsjö** (lettres de Gustave III à sa sœur Sophie-Albertine); les archives de la Gardie (en partie) à **Löberöd**, etc. — La « Société pour la publication des documents relatifs à l'histoire de la Scandinavie », qui reçoit une subvention depuis 1851 pour explorer les archives particulières du royaume, a publié dans ses *Handlingar rörande Skandinaviens historia* des inventaires, tels que ceux du dépôt de Skokloster (vol. XVII); des dépôts de Jönköping, Kristianstad, Gefle (vol. XXII). — Enfin, il convient de citer, comme tirées d'archives privées, les publications suivantes : *Mémoires posthumes du feldmaréchal comte de Stedingk*, *rédigés sur des lettres*, *dépêches et autres pièces authentiques laissées à sa famille*, p. par le Cte de Björnstierna, Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — G. Anderson, *Handlingar*, etc. (*Documents tirés des archives de M. de Brinkman*, *à Trolle-Ljungby*), Örebro, 1859-65, 2 vol. in-8°; — Bon R.-M. de Klinckowström, *Le comte de Fersen et la cour de France* (extraits des papiers du comte J. Axel de Fersen), Paris, 1878, 2 vol. in-8°[1]; — J.-S. Boëthius, *Minnem ur Sveriges nyare historia* (bihanh), Upsal, 1880-81, 2 vol. in-8° (sur cette publication, tirée des papiers du colonel B. von Schinkel, attaché à la maison militaire de Bernadotte, et où se trouve une correspondance écrite de Paris en 1810, des lettres des ducs de Feltre et de Cadore, etc., voy. *Revue historique*, XXI, p. 154).

Il existe à **Upsal** une association qui s'est donné pour but de réunir les matériaux de l'histoire de Charles XIV (Bernadotte), et qui publie chaque année des *Actes* (cf. *Revue historique*, t. III, p. 142).

Le comte A. de Lewenhaupt possède, à **Sjöholm**, de précieux débris des archives des Condé. Voy. A. Geffroy, *Lettres inédites de Mme de Longueville*, *du prince de Conti et de Lenet au prince de Condé*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1889, pp. 12-48.

M. L.Léouzon-le-Duc a publié, d'après des papiers récemment achetés en Suède, pour servir à l'histoire du règne de Louis XVI : *Lettres de M. de Kageneck au baron Alströmer* (de 1779 à 1784), Paris, 1884, 1 vol. in-8°.

1. Cf. *Lettres du comte Axel Fersen* dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1888, p. 90 (d'après une collection d'autographes, à la Haye).

CHAPITRE X

PAYS SLAVES, GRECS ET DANUBIENS

I. — RUSSIE

I. — Les archives les plus importantes de la Russie, au point de vue où nous nous sommes placés, sont sans contredit celles du Ministère des affaires étrangères.

Ces archives sont divisées en deux sections. La première, qui contient les documents accumulés jusqu'en 1801, se trouve à Moscou; la seconde (actes et dossiers depuis 1801) est installée à l'hôtel du Ministère, à Saint-Pétersbourg.

Sous le tsar Ivan III il y avait déjà à Moscou une administration spéciale pour les rapports internationaux (*Possolskaja Isba*, Chambre des Ambassades). C'est à elle que la Russie doit la conservation de ses papiers diplomatiques depuis la fin du XIIIe siècle. Les premiers catalogues de ce précieux dépôt (qui n'a reçu le nom occidental d'*archives* qu'au commencement du XVIIIe siècle) ont été dressés en 1614. — Aux parchemins et dossiers de l'ancienne Chambre des Ambassades, que Pierre le Grand laissa à Moscou quand il transporta sa résidence à Pétersbourg, sont venus se joindre, dans les « Archives du Collège des affaires étrangères » (institué en 1720), les actes diplomatiques envoyés de Pétersbourg à l'avènement de l'empereur Alexandre Ier, jusqu'à l'année 1801. Le dépôt ne contient aucun document postérieur à 1801 [1]; il a cessé de s'accroître. — En 1853, on en a distrait un millier de pièces, les plus anciennes et les plus précieuses, pour former une collection (conservée au Kremlin) sous le nom de « Antique dépôt de chartes et sceaux de l'État ».

1. Cependant les dossiers des ambassades à Naples et à Constantinople vont jusqu'à la date de la conclusion de la paix de Paris.

Les « archives principales de **Moscou** et leurs succursales » (tel est le titre officiel de la partie du dépôt du ministère des affaires étrangères qui est à Moscou) sont distribuées en quatorze sections (17000 cartons, 370 registres, 1000 mss., 9000 rouleaux). Six sections forment les archives diplomatiques proprement dites. Dans les sections VII-XIII se trouvent les papiers relatifs aux « affaires intérieures spéciales »; et, dans la section XIV, les *Metriki* (archives) de l'ancien royaume de Pologne et du grand duché de Lithuanie depuis le XVIe siècle, apportées de Varsovie en 1794[1].

Les inventaires sont au nombre de 370. Aucun d'eux n'a jamais été livré à la publicité.

A la demande du gouvernement français, le gouvernement russe a bien voulu communiquer en 1880[2] le tableau suivant (dressé par les soins du conseiller de collège Stchoutchenko) des fonds relatifs aux rapports de la France et de la Russie qui sont conservés au dépôt.

Relations des ambassadeurs réciproques (1615-1689)	15 livres reliés
Rapports avec la Russie (1700-1799)	105 cartons
Archives de l'ambassade de Russie à Paris (1731-1792)	101 liasses
Lettres patentes (1595-1755)	2 cartons
Traités (1717-1807) (*sic*)	4 —
Négociations (1717-1787)	1 —
Lettres de cabinet (1773-1792)	1 carton
Ministère (1762-1802)	4 —
Paris (1762-1801)	56 —
Consulat (1767-1800)	3 —
Affaires séparées (1791-1800)	13 —
Campagnes (1789-1809)	10 —
Mémoires (1771-1797)	1 —

La permission de travailler aux archives de Moscou s'obtient

1. Cf. J.-J. Chimko et L.-M. Batiffol, *Les archives de l'empire russe à Moscou*, dans la *Revue historique*, XLIV (1890), p. 66 : « En 1887, on a fait transporter au ministère de la justice, à Moscou, les archives de la grande principauté de Lithuanie et celles des parties du royaume de Pologne qui ont été annexées à la Russie. »

2. *Sbornik Moskovskova* (*Recueil des archives principales moscovites au ministère des affaires étrangères*, Moscou, 1880, 1re livraison, p. 39).

facilement ; on la demande au ministre des affaires étrangères, qui est en même temps garde des sceaux et qui porte depuis le XVIIIe siècle le titre de Chancelier de l'Empire.

II. — Il existe à **Moscou** un autre dépôt d'archives, non moins considérable que le précédent, celui du Ministère de la justice. Il a été formé par la réunion de trois fonds . *Archives du département des domaines*, *Archives du bureau des affaires du service militaire et civil*, *Archives de l'État*. Ce dernier fonds ne contient que des pièces relatives aux XVIIIe et XIXe siècles. Comme les deux autres, du reste, il ne présente d'intérêt que pour l'histoire intérieure de l'Empire. — Cf. *Les Archives de l'Empire russe à Moscou*, d'après J.-J. Chimko, par L. Mancest-Batiffol, dans la *Revue historique*, XLIV (1890), pp. 56-68 ; cf. *Archivalische Zeitschrift*, V, p. 51 ; VI, p. 107.

III. — Parmi les nombreux dépôts qui existent encore aujourd'hui dans les deux capitales de l'Empire, il n'en est guère qui méritent d'être cités ici : celui de l'état-major et ceux des divers ministères, à **Saint-Pétersbourg**, sont, d'ailleurs, inaccessibles.

On est mieux renseigné sur les grandes archives provinciales de **Kharkov** (*Archivalische Zeitschrift*, IX, p. 129) ; d'**Orenbourg** (*ib.*, X, p. 107) ; de **Vitebsk** (*ib.*, VII, p. 192) ; de **Mitau** (*ib.*, X, p. 84) ; de **Revel** (*ib.*, XI, p. 53) ; de **Kiev** (Kiev, Volhynie, Podolie) ; de **Vilna** (Vilna, Grodno, Kovno, Minsk) ; de **Riga** ; et, dans la région du Caucase, de Tiflis, Stavropol, Georgievsk et Kizlar ; mais l'on n'a de chance de trouver dans ces dépôts que de rares documents sur l'émigration (Mitau), sur le commerce (Riga), et sur la campagne de la Grande Armée.

Bien que les archives anciennes de la Pologne aient été, nous l'avons dit, transportées à Moscou, il y a encore des archives à **Varsovie**. Elles consistent en documents purement domaniaux. — Sur les archives de la Finlande, à **Helsingfors**, voy. R. Hausen, *Öfversigt af Finlands Statarkivs*, Helsingfors, 1883, in-8°.

Archives privées. — Un certain nombre de grandes familles russes et polonaises conservent des correspondances précieuses pour l'histoire de France pendant les trois derniers siècles. Parmi celles que leurs possesseurs ont déjà consenti à faire connaître, on remarque, au premier rang, celle des Woronzow, qui, depuis 1870, ont déjà fourni la matière de 35 vol. in-8° (cf. *Revue*

d'histoire diplomatique, 1888, pp. 427-431); — celles des Lobanoff (cf. L. Pingaud, *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'émigration*, Paris, 1889, 2 vol. in-8°); — celles des Panine; la princesse Metcherski a publié, avec l'aide du professeur Brückner, d'après ses archives de famille, 5 vol. de « Matériaux pour la biographie du comte N.-P. Panine, 1770-1837 » (cf. *Revue d'histoire diplomatique*, 1891, p. 149); — celles des Kisselev (*Revue historique*, XXXII, p. 129); — celles des Nesselrode (cf. c[te] Ch. Pozzo di Borgo, *Correspondance diplomatique du comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie en France, et du comte de Nesselrode, depuis la restauration des Bourbons jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle*, t. I[er], Paris, 1890, in-8°). — Citons encore les archives du comte E.-G. Stackelberg, à **Isenhof** en Esthonie (Documents relatifs à la coalition contre la France sous Catherine II); — celles des princes Kourakine, à **Nadejdino** (papiers du prince B. Kourakine qui fut ambassadeur en France et dans divers pays d'Occident de 1707 à 1727, et du prince A.-B. Kourakine, pour les années 1809 à 1812). Cf. *Arkiv kniazia Th.-A. Kourakine*, p.p. M. Semievski, t. I[er], Saint-Pétersbourg, 1890, in-8°.

IV. — Quelques historiens français ont exploré ou fait explorer les fonds des archives de Moscou et de Pétersbourg qui contiennent des documents franco-russes. Citons E. Daudet, *Les Bourbons et la Russie pendant la Révolution française*, Paris, 1886, in-8°; — le même, *Les émigrés et la seconde coalition*, Paris, 1886, in-8°; — A. Vandal, *Napoléon et Alexandre I[er]; l'alliance russe sous le premier Empire*, Paris, 1891-1893, 2 vol. in-8°.

Toutefois, les documents franco-russes des archives de Russie ont été utilisés surtout, comme il est naturel, par des érudits russes, et publiés dans des recueils russes [1]. — C'est en 1867 que parut le 1[er] vol. des publications de la *Société impériale historique russe de Saint-Pétersbourg* (Sbornik imperatorskago russkago istoritcheskago Obstchestwa) qui a tourné principalement son attention vers l'histoire du XVIII[e] et du XIX[e] siècle (cf. *Revue d'histoire diplomatique*, 1888, pp. 410-427). La Société a publié la « Correspondance de Catherine II », utilisée par H. Forneron pour son *Histoire*

1. M. F. Martens a entrepris la publication d'un *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères* (publ. d'ordre du Ministère des affaires étrangères, Saint-Pétersbourg, depuis 1874, in-8°). Le vol. consacré à la France n'est pas encore paru.

des Émigrés, et par L. Pingaud dans son livre : *Les Français en Russie et les Russes en France*, Paris, 1886, in-8°. Le vol. LIV (*Hertsog Armand Emm. Richelieu, Dokoumenty y boumagi o ego jizni dieiatele-nocti* (1766-1822), p. p. A. Polovtsov) est consacré au duc de Richelieu, gouverneur général d'Odessa et ministre de Louis XVIII. — Le vol. LXX est le premier d'une série (qui compte déjà 3 vol.) de documents diplomatiques touchant les relations franco-russes sous Napoléon Ier. M. A. Tratchevsky a mené présentement la publication de ces documents jusqu'à l'année 1807. — Cf. S. de Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon d'après leur correspondance inédite (1801-1812)*, Paris, 1891, 1 vol. in-8°.

Plusieurs recueils périodiques (*Revue du Ministère de l'Instruction publique*, *Rousski Arkiv*, etc.) ont publié, d'après les archives russes, publiques et privées, des articles documentés pour l'histoire des relations franco-russes. On en trouvera l'indication complète dans l'excellent « Essai d'historiographie russe » (*Opyt rousskoï istoriografi*) de V.-S. Ikounikov (tt. I-II, Kiev, 1891-92, in-8°)[1]. — Voyez, par exemple, sur l'ambassade de P.-S. Potemkin en France (1668), la bibliographie donnée par Ikounikov, *op. cit.*, pp. 1152, 1245 ; sur celle du prince Kantemir (1738), *ib.*, p. 1298 ; sur A.-P. Schouvalov, T.-V. Rostopchine, dans leurs rapports avec la France, *ib.*, pp. 1131 et 1203.

II. — TURQUIE, GRÈCE ET PAYS DANUBIENS

Les archives du couvent de Saint-Louis, à **Péra**, ont été inventoriées par M. André Leval (*Revue archéologique*, 3e série, VII (1886), pp. 346 et suiv.) ; elles sont intéressantes pour l'histoire du patronage de la France sur les catholiques en Orient. — Doc. PUBL. : A. Leval, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1887, pp. 453-6.

Les archives de l'ambassade de France à **Constantinople** ont péri dans l'incendie de 1709. — Voy. I. de Testa, *Recueil de traités de la Porte Ottomane avec les puissances étrangères, depuis le premier*

1. Le chapitre VII (pp. 1072-1349) de cet ouvrage est consacré à l'étude des archives privées et des bibliothèques de Russie, en tant qu'elles contiennent des documents pour l'histoire russe. Le ch. IX traite des sources de l'histoire russe dans les dépôts de l'étranger (*France*, pp. 1492-1502).

traité conclu en 1536 jusqu'à nos jours, t. VII (France), Paris, 1892, in-8°.

Il n'y a pas d'archives anciennes en Roumanie, ni en Serbie. C'est dans les dépôts d'Occident qu'ont été puisés les matériaux de la grande publication de E. de Hurmuzaki, *Documente privitoare la istoria Romînilor*, Bucuresci, 1876-1891, 11 vol. in-4°; des livres de V.-A. Urechia, *Relatiunile Franciei cu Romania sub Ludovic XIV, XV et XVI*, Bucuresci, 1887, in-12; et de A. Boppe, *Documents inédits sur les relations de la Serbie avec Napoléon Ier de 1809 à 1814*, Belgrade, 1889, in-8°.

Nous ne savons rien sur les archives du royaume de Grèce. Les *Documents inédits relatifs à la Grèce au moyen-âge*, p.p. C.-N. Sathas (Paris, 1880-4, 5 vol. in-4°), intéressants pour l'histoire des colonies champenoises du XIIIe siècle, sont tirés des dépôts de Venise.

CHAPITRE XI

SUISSE

Il n'existe pas plus de lien entre les diverses archives de Suisse qu'il n'y en a entre les différents cantons qui composent ce pays; il faut se reporter à la situation politique réciproque de chacun d'eux pour se rendre compte des règles qui ont présidé à la constitution de chaque dépôt.

Les archives de la Confédération ou *archives fédérales* (Bundesarchiv) sont centralisées à Berne, mais seulement pour la période postérieure à 1798, année où fut instituée la République helvétique, année où, pour la première fois, il y eut unité dans l'administration. Pour la période antérieure à 1798, il ne saurait y avoir de centralisation effective, parce que la Chancellerie des diètes fédérales eut pour siège nominal Baden d'Argovie, puis Frauenfeld, jusqu'au jour où cette situation prit fin à la suite des évènements de la fin du siècle dernier. A quelques exceptions près, chaque ancien comme chaque nouveau canton entré dans la Confédération possède donc ses archives propres, qui sont, presque partout, à la fois pour le chef-lieu des archives d'État et des archives municipales. Cette organisation toute spéciale à la Suisse rend les recherches assez faciles et assez promptes; malheureusement, et c'est le revers de la médaille, la plupart des dépôts sont encore totalement dépourvus d'inventaires imprimés [1], et ce n'est guère que sur place qu'il est possible de se rendre compte du degré relatif d'importance des documents conservés. La communication des pièces se fait d'ailleurs partout sans aucune difficulté.

1. Depuis 1892 cependant, la direction de l'*Anzeiger für schweizerische Geschichte* a entrepris de donner comme supplément à cette revue des inventaires d'archives. Bâle et Berne ont déjà paru.

Un règlement fédéral de 1848 est la base unique qui puisse permettre aux archivistes de se diriger dans leurs classements; encore leur laisse-t-il une grande latitude et ne leur impose-t-il aucun cadre fixe.

Nous examinerons d'une part les archives cantonales, que nous classons suivant l'ordre alphabétique du chef-lieu ; d'autre part les archives diverses (municipales et autres), en très petit nombre parce qu'en général leur contenu n'intéresse la France ni directement ni indirectement[1].

ARCHIVES CANTONALES (STAATSARCHIV).

Aarau. — Dépôt bien classé, comprenant une partie des anciennes archives de la Confédération et celle du comté de Baden; la plus ancienne charte date de 1114, mais le plus grand nombre de pièces a une origine ecclésiastique. Les documents relatifs aux rapports avec l'étranger sont rares; quelques lettres de rois et de personnages divers, surtout du XVI[e] siècle. Cf. H. Kurz et P. Weissenbach, *Aargauer Beitraege*, I (1847), pp. 545-599. — INV. MSS. : Des répertoires onomastiques sur fiches existent pour plusieurs séries.

Altorf. — Dépôt peu important depuis 1196.

Bâle. — Riches archives, installées à l'Hôtel-de-Ville, et comprenant une série de documents du plus haut intérêt pour l'histoire extérieure, notamment au sujet des relations de la ville avec la maison d'Autriche, avec l'évêque, avec Mulhouse et avec toutes les puissances extérieures : le fonds de France comprend les années 1532 à 1772 ; celui de Bourgogne, les années 1468-1572; celui d'Alsace et Strasbourg, les années 1535-1772 ; celui de Montbéliard, les années 1528-1740. On remarque surtout les registres des missives écrites (dep. 1409) et reçues (dep. 1406), les protocoles du conseil (dep. 1553, avec lacunes de 1564 à 1587), les livres de comptes (dep. 1362), les registres de délibérations fédérales (dep. 1501), les papiers relatifs aux affaires monétaires, aux douanes, à l'Université, aux affaires religieuses (concile de Bâle, protestantisme, etc.). Les

1 BIBL. : [B. Hidber], *Schweizerisches Urkundenregister*, t. II (introduction), Bern, 1877, in-8°; — C. A. H. Burkhardt, *Hand-und Adressbuch der deutschen Archive* (Leipzig, 1887, in-8°),pour les cantons de langue allemande (pp. 211 221); — Eug. Lelong, *op. cit.*, n[os] 670-673 ; — et [Cecchetti], *L'Archivio di Stato in Venezia negli anni 1876-1880* (Venezia, 1881, in-8°), pp. 173-180.

principales séries de registres se continuent pour la période postérieure à 1798, et il convient d'y ajouter une suite de 50 volumes relatifs à la neutralité de la ville de Bâle pendant l'occupation française (années 1792 et suivantes). Cf. R. Wackernagel, *Das Staatsarchiv des cantons Basel-Stadt*, Basel, 1882, in-8°. — Inv. impr. : R. Wackernagel, *Inventar des Staatsarchivs des Kantons Basel-Stadt*, Bern, 1892, in-8° de 32 pp. (extr. de l'*Anzeiger für schweizerische Geschichte*). — Inv. mss. : Des répertoires onomastiques (personnes et matières) ont été dressés sur fiches pour une partie des actes antérieurs à l'année 1600. —Doc. publ. : W. Vischer, R. Wackernagel et A. Bernouilli, *Basler Chroniken* , Basel, 1879-91, 4 vol. in-8°; — H. Boos, *Urkundenbuch der Landschaft Basel*, I-II (708-1512), Basel, 1881-1883, 2 vol. in-8°; — *Beitraege zur Geschichte Basels*, Basel, 1839-1846, 2 vol. in-8°; — T. Geering, *Handel und Industrie der Stadt Basel*, Basel, 1886, in-8°; —et la collection du *Basler Jahrbuch*.

Berne. — 1° Archives fédérales (*Bundes archiv*), au Palais fédéral, qui commencent en 1798, et comprennent les documents généraux de la période de la République helvétique (jusqu'en 1803), et les pièces d'intérêt général et diplomatique moderne; elles sont en bon ordre et facilement consultables. — Inv. impr. : *General Repertorium der Acten des helvetischen Centralarchivs in Bern* (1798-1803), Bern, 1876, in-8°. — Doc. publ. : Joh. Strickler, *Actensammlung aus der Zeit der helvetischen Republik* (1798-1803), tt. I à III (1798-1799), Bern, 1886-9, 3 vol. in-8°; — Jac. Kaiser, *Repertorium der Abschiede der eidgenössischen Tagsatzungen aus den Jahren 1803 bis 1813*, Bern, 1886, in-4°; — W. Fetscherin, *Repertorium der Abschiede... aus den Jahren 1814 bis 1848*, Bern, 1874-1876, 2 vol. in-4°; — E. Davall, *Les troupes françaises internées en Suisse à la fin de la guerre franco-allemande en 1871; rapport rédigé par ordre du département militaire fédéral sur les documents officiels*, Berne, 1874, in-8°; — *Bundesblatt* ou *Feuille fédérale suisse*, 1848-1893, 4 volumes par an.

2° Archives cantonales (*Staatsarchiv*), beau dépôt dont les richesses sont classées d'après dix-sept rubriques dans un ordre assez peu satisfaisant, mais où les recherches sont faciles et pratiques; les fonds les plus importants à consulter sont ceux de la *chancellerie*, où se trouvent les séries considérables de manuaux du conseil (949 vol. de 1465 à 1798), des missives à Zürich, à Lucerne, à Fribourg, à Bâle, à Neuchâtel, à Genève, à Mulhouse (dep. 1466),

et à l'ambassadeur de France à Soleure, de la correspondance originale ou transcrite avec les puissances étrangères (*Frankreich*, 65 vol. dep. 1475; *Burgund*, 9 vol. de 1474 à 1675; les autres séries moins anciennes), de la collection des recès fédéraux (83 vol. dep. 1474), des documents relatifs aux guerres extérieures, notamment dans le Milanais (1487-1567), des nouvelles de France et d'Allemagne (XVe-XVIIe siècles); des *chartes*, où se trouvent les missives des rois et des villes de France (dep. 1356, lettre de Jean le Bon), et dont la collection forme un total de plus de 20000 pièces; des *documents militaires*, avec des registres manuaux à partir de 1555, des rôles, des comptes, des plans, des instructions variées; les archives de la *chambre de commerce*, intéressantes pour le XVIIIe siècle; et celles de la *colonie française*, contenant les livres, rôles, comptes, mortuaires et manuaux des réfugiés protestants français à Berne depuis 1689. — INV. IMPR. : *Uebersicht ueber den Inhalt des Staatsarchivs des Kantons Bern*, Bern, 1889, in-8°; — et [H. Türler], *Inventar des Staatsarchivs des Kantons Bern*, Bern, 1892, in-8° (extr. de l'*Anzeiger für schweizerische Geschichte*). — INV. MSS. : On peut consulter des répertoires spéciaux pour les manuaux du grand Conseil, pour les livres d'instructions, pour les manuaux du Conseil de guerre; pour les actes du Conseil secret. — DOC. PUBL. : *Amtliche Sammlung der ältern eidgenössischen Abschiede*, Bern, 1839-1882, 17 vol. in-4°; — Joh. Strickler, *Aktensammlung zur schweizerischen Reformations geschichte in den Jahren 1521-1532 in Anschluss an die gleichzeitigen eidgenössischen Abschiede*, tt. I-V, Zürich, 1878-1884, 5 vol. in-4°; — *Fontes rerum Bernensium*, *Bern's Geschichtsquellen*, Bern, 1877-1893, 7 vol. in-8° (et 1 vol. de tables chronologiques); — *Schweizer Chronic von Michael Stettler, das ist gründliche Beschreibung der fürnehmsten Jahrsgeschichten welche sich bey löblicher Eydgnosschafft seit etlich hundert Jahren her verloffen*, Bern, 1627, in-fol.; — Joh. Schnell et M. von Stürler, *Uebersicht der ältern Rechtsquellen des Cantons Bern*, Basel, 1871, in-8°; — M. von Stürler, *Urkunden der Bernischen Kirchenreform aus dem Staatsarchive Bern's gesammelt* (1520-1536), Bern, 1862, 2 vol. in-8°; — J. G. Baum, *Procès de Baudichon de la Maisonneuve, accusé d'hérésie à Lyon en 1534*, Genève, 1873, in-12; — *Schweizerische Geschichtforscher*, V (1825), pp. 260-312, 452-472, et VI (1826), pp. 297-320 (missives du XVe siècle publ. par Em. von Rodt); — C. Folletête, *Les origines du Jura bernois; recueil de pièces et documents relatifs à l'histoire de*

la réunion de l'ancien évêché de Bâle au canton de Berne (1813-1815), Porrentruy, 1878, in-8°; — *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XVII (1868), pp. 163-167 et 583-588, et XXII (1873), pp. 166-171; — *Revue historique*, XXXIX (1889), pp. 282-322; — et publications périodiques de Suisse, *passim*.

Coire. — Les importantes archives des pays des Grisons renferment de curieux documents sur la politique d'intervention étrangère dans ce pays, et indépendamment des recès et manuaux des Ligues grises, plusieurs volumes de correspondances du règne de Louis XIII, et relatifs aux ambassadeurs français Grangis, Liverdis et Paschal dans ce pays. — Doc. publ. : Th. von Mohr, *Codex diplomaticus historiæ Rheticæ* (452 bis 1189), Chur, 1848-1850, in-8°; — Ed. Rott, *Henri IV, les Suisses et la Haute Italie*, Paris, 1882, in-8°; — *Schweizerisches Museum*, III (1839), pp. 360-397 [le général Turreau dans les Grisons en 1800-1802]; — B. Hidber et J. L. Aebi, *Walliser Urkunden in Chur*, dans l'*Anzeiger für schweizerische Geschichte*, I, pp. 12 et 41.

Frauenfeld. — Dépôt insignifiant, à notre point de vue, sauf pour les années 1798-1803.

Fribourg. — Archives bien conservées, où l'on remarque la série des protocoles du conseil à partir de 1438, ne contenant malheureusement que de brèves mentions; les livres des missives, remontant à 1449, mais intéressants pour la France seulement à partir du règne de Charles VIII; la correspondance extérieure, importante pour le xvie siècle et pour les années 1800-1814; les instructions aux diètes, qui commencent en 1491, mais ne sont à consulter pour la France qu'à partir de 1563. Une partie du chartrier de la famille de Diesbach a été récemment donnée à ce dépôt. — Inv. ms., général sommaire, dressé en 1841.—Doc. publ. : *Recueil diplomatique du canton de Fribourg*, I-VIII (1177-1444), Fribourg, 1839-1877, 8 vol. in-8°.

Genève. — Très riche dépôt installé à l'Hôtel de Ville, important surtout pour les derniers siècles, et comprenant sous le nom de « Portefeuille historique » un lot considérable de documents originaux, missives, rapports, instructions diplomatiques, etc..., depuis le xive siècle (plus de 40000 pièces); on remarque aussi la série des lettres écrites par le Conseil de Genève, à partir de 1550; les protocoles des registres du Conseil d'État, à partir de 1409 (lacunes); les rapports des conférences diplomatiques et journaux de voyage des délégués de la Seigneurie auprès des cours étrangères (1650-

1798); les registres du chapitre de Saint-Pierre, à partir de 1418 (lacunes); une suite très intéressante de procès criminels, commençant en 1396 ; des testaments, inventaires après décès, et une suite de 3200 volumes provenant des notaires (depuis le XIVe siècle); les archives du consistoire de Genève[1]; et pour la période française (1798-1813) des documents administratifs en grand nombre ; des lettres originales de ministres et de généraux, notamment de Moreau, Molitor, Suchet, Fouché, Chaptal, Talleyrand, Portalis; une série de papiers relatifs aux aliénations de biens nationaux; une collection curieuse de sceaux, timbres et cachets. L'état-civil remonte à 1550. — INV. IMPR. : F. Turrettini et A.-C. Grivel, *Les archives de Genève ; inventaire des documents contenus dans les Portefeuilles historiques et les registres des Conseils avec le texte inédit de diverses pièces de 1528 à 1541*, Genève, 1877, in-8°. — INV. MSS.: Ils ont été rédigés avec soin pour le Portefeuille historique (inv. très sommaire, chronologique, en 2 vol. in-fol.); — pour les pièces historiques (rép. sommaire alphabétique de matières, en 1 vol. in-fol.); — pour les testaments, les inventaires après décès; — pour les procès criminels (en 2 vol. in-fol.); — pour la collection des plans, pour celle des sceaux et cachets; — pour l'état civil (nombreux répertoires onomastiques pour toutes époques); — pour les actes des notaires, dont il existe les inventaires analytiques suivants : 1re série (1373-1536), 2 vol. in-8° par H. Bordier et L. Dufour; 2e série (1536-1700), 9 vol. in-8° avec table, par J.-C. Auquier et L. Dufour[2]; — pour les ventes de biens nationaux. — DOC. PUBL. : P. Lullin et Ch. Le Fort, *Regeste génevois ou répertoire chronologique et analytique des documents imprimés relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève avant l'année 1312*, Genève, 1866, 1 vol. in-4°; — Ch. Le Fort, G. Revilliod et Ed. Fick, *Le livre du recteur; catalogue des étudiants de l'Académie de Genève de 1559 à 1859*, Genève, 1860, in-8°; — J. Gaberel, *Histoire de l'église réformée de Genève*, 2e édition, 1858-1862, 3 vol. in-8°; — E. Arnaud, *Émigrés protestants dauphinois secourus par la bourse française de Genève de 1680 à 1710*, Grenoble, 1885, in-8°; — A.-L.

1. Cf. *Coup d'œil sur les registres du Consistoire*, par Aug. Cramer (*Mémoires et documents publ. par la Soc. d'hist. et d'archéologie de Genève*, VIII, p. 30 et suiv.).

2. Ces inventaires des actes des notaires appartiennent à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Herminjard, *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française* (1512-1547), Genève, 1866-1889, 7 vol. in-4°; — Ed. Mallet, *Documents génevois inédits pour la généalogie historique de la maison de Savoie*, Turin, 1856, in-4°; — J.-A. Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, Genève, 1827-1830, 2 vol. in-8°; — le même, *Notices généalogiques sur les familles génevoises*, Genève, 1829-1890, 6 vol. in-8°; — Eus. Gaullieur, *Correspondance du pape Félix V* [*Amédée VIII*] *avec son fils Louis, duc de Savoie, au sujet de la ligue de Milan et de la dissolution du concile de Bâle* (1446-1448), Genève, 1851, in-8°; — Ch. du Bois-Melly, *Relations de la cour de Sardaigne et de la République de Genève depuis le traité de Turin jusqu'à la fin de l'ancien régime* (1754-1792), Genève, 1891, in-8°; — Fr. Combes, *Lectures historiques*, t. I, Paris, 1884, in-4° (Curieuse institution de Louis XIV près la République de Genève); — *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XVI (1867), pp. 62-69 et 317-321; XXXII (1883), pp. 107-109; — et publications de la *Société d'histoire et d'archéologie de Genève*.

Glaris. — Dans ce dépôt, plus important pour la période moderne (République helvétique, 1798-1803) que pour les époques antérieures, on trouve cependant des lettres missives de rois de France à partir du xvie siècle, notamment d'Henri IV. Cf. J.-J. Blumer, *Urkundensammlung zur Geschichte des Kantons Glarus*, Glarus, s. d., 2 vol. in-8°.

Lausanne. — Les archives sont établies dans une tour de la cathédrale et assez bien classées. Les archives cantonales comprennent les papiers administratifs, anciens et modernes, du canton de Vaud; les papiers des couvents, ceux des bailliages établis par les Bernois après 1536, et de nombreux miscellanées. Le fonds municipal comprend deux grandes séries : 1°) *Registres* de comptes à partir de 1377, et de manuaux à partir de 1382; — 2°) *Chartes*, remontant à 1095, et intéressant principalement les comtes de Savoie, de Genève, de Menthon et l'abbaye de Montheron; Lausanne dépendant autrefois de l'archevêché de Besançon, un certain nombre de pièces émanent de l'officialité bisontine. On a réuni à ce dépôt les anciens registres paroissiaux des communes de tout le canton de Vaud [1], et en 1860 le fonds des réfugiés français à Lausanne pour cause de religion [2]. Quant aux actes notariés de tout le canton, fonds riche et ancien, ils ne sont pas conservés à Lausanne mais à Chillon (voir p. 837). — Inv. mss. : Pour les chartes, inv.

analytique complet par Poncer (1864), en 1 vol. in-fol. (A. 50). — pour les registres, inv. général par E. Chavannes (1884), en 1 vol. in-fol. — Doc. publ. : E. Chavannes, *Les réfugiés français dans le pays de Vaud*, Lausanne, 1874, in-12 ; — le même, *Extraits des manuaux du conseil de Lausanne* (1383-1536), Lausanne, 1876-9, in-8° ; — H. Bordier, *La Saint-Barthélemy et la critique historique*, Genève, 1879, in-4° ; — et les publications de la *Société de la Suisse romande*.

Liestal. — Dépôt très important du canton de Bâle-Campagne. Pour la partie révolutionnaire, quelques documents intéressant la France. — Doc. publ. : H. Boos, *Urkundenbuch der Landschaft Basel*, Basel, 1881-3, 1 vol. in-8° de xii-1319 pages.

Lucerne. — Belles archives, à consulter surtout pour l'histoire des xvie et xviie siècles; documents originaux depuis le ixe siècle, et papiers nombreux d'origine féodale, ecclésiastique et domaniale. Nous mentionnerons principalement les collections de protocoles du Conseil, à partir de 1381 ; les registres de correspondance depuis 1433 ; et les documents relatifs aux affaires extérieures, classés par pays (*France* depuis 1461, où se trouvent 319 lettres missives de rois de France à partir du règne de Louis XI ; *Bourgogne*, guerres et neutralités au xviie siècle ; *Lorraine*, ambassades, traités, affaires militaires; *Milanais* et *Savoie*, correspondances et affaires militaires). On doit aussi consulter les lettres d'État à État, échangées entre Lucerne et Berne, Bâle, Zürich, etc., qui reflètent généralement toute la politique d'une période, Lucerne ayant été pendant plusieurs siècles comme le centre des opérations diplomatiques des ligues suisses catholiques. Détails curieux sur les régiments suisses au service de l'étranger, et sur les pensions à eux accordées. — Inv. mss., anciens et trop sommaires. — Doc. publ. : A. Ph. von Segesser, *Die Schweizer in den drei ersten französischen Religionskriegen* (1562-1570); *Ludwig Pfyffer und seine Zeit*, Bern, 1880-82, 3 vol. in-8° ; — Fr. Combes, *Lectures historiques*, t. I, Paris, 1884, in-8° (Complot des Guises en Suisse à la mort du duc d'Alençon) ; — Th. von Liebenau, *Die Beziehungen der Eidgenossenschaft zum Auslande in den Iahren 1447 bis 1459*, dans le *Geschichtsfreund des*

1. Les plus anciens de ces registres remontent au milieu du xvie siècle. Une indication sommaire en a été donnée [par M. G. Favey] dans le *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, v° état-civil, pp. 270-274.

2. Ce fonds commence en 1688.

fünförtischen Vereins, XXXII (1877), pp. 46 et suiv.; — le même, *Il duca d'Orléans e gli Svizzeri*, dans l'*Archivio storico lombardo*, 2e série, VI (1889), pp. 607-624; — le même, *Briefe denkwürdige Schweizer*, Luzern, s. d. (1875), in-8°; — le même et A. Geigy, *Aus den papieren des französischen Botschafters Franz Carl du Luc*, dans l'*Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern*, XII (1889), pp. 30 et suiv.; — B. de Mandrot, *Relations de Charles VII et de Louis XI, rois de France, avec les cantons suisses*, Zurich, 1881, in-8° (extr. du *Jahrbuch für schweizerische Geschichte*); — F. Bell et J. Schneller, *Zur Geschichte der Burgunderkriege*, dans le *Geschichtsfreund*, XXIII, pp. 54-106; — et les revues historiques de Suisse, notamment le *Bollettino della Svizzera italiana*, et l'*Anzeiger für schweizerische Geschichte*, *passim*.

Lugano. — Dépôt très peu important. — Inv. impr. : [Curti], *Catalogo dell' archivio cantonale, stampati*, Bellinzona, 1875, in-4°.

Neuchâtel. — Beau dépôt cantonal, au château. Les chartes et lettres, en grand nombre depuis le xie siècle, sont surtout intéressantes à partir du xive. Elles émanent des princes des maisons de Neuchâtel, de Fribourg, de Baden (branche Hochberg), de Longueville-Orléans, de Chalon, de Montfaucon, de Savoie, de Vergy, de Vienne, de Grandson, de Bauffremont, de Hazembourg-Willisau, de Neuchâtel-Bourgogne, de Challant, d'Estavayer; elles intéressent particulièrement les limites, le domaine, l'administration, la justice civile et criminelle, les alliances et relations avec l'étranger, les communes, les églises et corporations religieuses (par ex. Montbenoît près Pontarlier), et des seigneuries et fiefs divers, dont quelques-uns, Champlitte, Joux, Vennes, Vercet, Vers, Vuillafans-le-Neuf, sont des localités aujourd'hui françaises. Documents sur les relations avec Bâle et Mulhouse, sur les rapports avec les protestants de France (1575-1580), sur le maréchal de Lesdiguières, sur les affaires militaires (1636-1815); lettres émanées des rois de France et des ducs de Bourgogne; correspondance très intéressante avec Strasbourg et Besançon pendant les années 1792-1794, notamment du général Oudinot et du général Berthier. Les minutes des notaires qui sont déposées dans ces archives remontent aux premières années du xve siècle. — Inv. ms., méthodique et complet mais sommaire, par Jean-François de Chambrier (vers 1810), divisé en 90 chapitres et formant 5 vol. in-fol. — Doc. publ. : J. Gauthier, *Les documents franc-comtois des archives*

de Neuchâtel, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, année 1879, pp. 221 et suiv.; — G.-A. Matile, *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, Neuchâtel, 1841-1860, 3 vol. in-8°; — Em. Bourgeois, *Neuchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté* (1702-1713), Paris, 1887, in-8°; — et *Musée neuchâtelois*, passim.

Saint-Gall. — Les archives de Saint-Gall sont divisées en deux sections bien distinctes : l'une purement administrative, ne comprenant guère d'important que les documents de la période de la République helvétique, à partir de 1798, et les papiers modernes; — l'autre consacrée aux anciennes et riches archives de l'abbaye de Saint-Gall, commençant au VIIIe siècle et ne contenant pas moins de 17500 chartes (sans compter 2533 manuscrits); chroniques, manuaux, recès, missives, patentes, actes judiciaires et procédures s'y rencontrent en grand nombre; lettres de rois de France depuis Charles IX, lettres d'ambassadeurs (entre autres Caumartin, Amelot, d'Avaray) et de savants (Mabillon). Cf. K. Wegelin, *Historische Denkschrift ueber die Schicksale und Verhältnisse des St-Gallischen Stiftsarchivs*, St-Gallen, 1858, in-8°, et *Archiv für schweizerische Geschichte*, XVI (1868), pp. 158-176. — Inv. mss. : Répertoire chronologique des chartes de l'abbaye, par Scherrer, excellent travail en 4 vol. in-4°; — inv. des lettres missives et répertoire des sceaux, par le même. — Doc. publ. : H. Wartmann, *Urkundenbuch der Abtei St-Gallen* (700-1360), Zürich, 1863-1882, 3 vol. in-8°.

Schaffhouse. — Dépôt important, qui remonte au IXe siècle; les protocoles du conseil commencent en 1467, les minutes de la correspondance (qui sera prochainement reliée en 300 volumes) en 1575. Les documents qui intéressent l'histoire étrangère sont fort rares jusqu'en l'an 1500, mais abondants au contraire pour les XVIe et XVIIe siècles. On remarque des pièces sur l'histoire de la Franche-Comté pendant l'occupation espagnole, des lettres missives de François Ier (1524-1543) et de Henri II, des ambassadeurs Dangerant de Boisrigaut (1544), de l'Aubespine, de Saint-Laurent (Bochetel), Ménage, Coignet, de Vieilleville, des ducs de Savoie (Emmanuel-Philibert), de l'amiral et du cardinal de Châtillon, du prince de Condé et de Soubise (1562-1563), des principaux chefs réformés français, de la duchesse de Longuevillle, de Du Plessis-Bellière, de Henri III, du duc d'Alençon (1575-1578), de l'ambassadeur de Sancy-Harlay (1580), de Henri IV, roi de Navarre et roi de France, du maréchal de Biron (1596), des ambassadeurs de Caumartin et de

Refuge, de Louis XIII et de ses envoyés de Châteauneuf, Miron, de Bassompierre, Brûlard de Léon, Mélian, de Guébriant, de Louis XIV et de ses diplomates, d'Eugène de Savoie (1673), du duc de Luxembourg (1676); des pièces relatives aux réformés du pays de Gex (1662) et du Dauphiné (1670); des listes de réfugiés protestants français, vaudois et piémontais à Schaffhouse[1] (1671-1703), les comptes de l'église française et les inhumations faites à l'hôpital; d'assez nombreuses lettres (en original ou en copie) de la période révolutionnaire, notamment de l'ambassadeur Barthélemy, des ministres Dumouriez et Le Brun, des généraux Custine, Ferrier, Vieuseux, du comte d'Affry, du duc de Bourbon (1797) et de quelques autres relatives aux émigrés. La série moderne est considérable. — Inv. mss. (pour la partie ancienne), sous forme de registres-tables par matières et par pays, dressés au xviie siècle et complétés jusqu'en 1800. — Inv. impr. (pour la partie moderne) : *Register zu den Akten der Gesetzgebungs-und Verwaltungsbehörden bis zum Jahre 1869* (*Akten des Regierungsrathes*), Schaffhausen, 1889, in-8°; — *Register zu den Akten des Regierungsrathes von 1870 bis 1880*, Schaffhausen, 1882, in-8°. — *Register zu den Akten des Regierungsrathes von 1881 bis 1890*, Schaffhausen, 1892, in-8°[2]. — Doc. publ. : P. Baechtold, *Geschichte der französischen Kirche in Schaffhausen*, Schaffhausen, 1882, in-8°.

Schwyz. — Archives remontant au xiiie siècle, intéressantes pour les origines suisses. — Doc. publ. : *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, XII, pp. 212 et suiv.; — J. E. Kopp, *Urkunden zur Geschichte der eidgenössischen Bünde*, Luzern et Wien, 1835-1851, 2 vol. in-8°.

Sion. — Dépôt constitué récemment et peu considérable, les principales archives du Vallais ayant été conservées dans les établissements mêmes qu'elles concernent (voir plus loin), et les archives de l'évêché de Sion ayant été entièrement détruites par l'incendie du 24 mai 1788.

Soleure. — Archives d'une importance capitale pour l'histoire de France, parce que la ville de Soleure a été longtemps le séjour de

1. Environ 5000 avec l'indication de leur lieu d'origine [armoire B, n° 388, sous la rubrique : *Exulanten*].

2. Voir aux tables de ces trois volumes, le mot AUSLAND (*Frankreich*), qui comporte les subdivisions suivantes : légions étrangères, commerce, postes, monnaies, Français habitant le canton.

l'ambassadeur français près des ligues suisses. Il y a donc lieu d'y consulter successivement toutes les séries de documents, savoir : *Rathsmanuale* ou protocoles du Conseil, à partir de 1465 (lacunes de 1798 à 1803) ; — *Copienbücher* (1455-1710); — *Conceptenbücher*, commençant en 1456 (lacune de 1798 à 1803); — *Denkwürdige Sachen*, très riche collection de documents relatifs aux évènements politiques et affaires générales depuis 1252; — *Kriegsrathsmanuale*, documents militaires pour les années 1743-1766, 1792-1798, 1806 et suiv., importants pour les guerres de la fin du premier Empire; — *Kantonale Sachen*, série composée surtout de papiers modernes mais renfermant toutefois des traités originaux avec Montbéliard (1517), avec la France (dep. 1549), et des pièces relatives aux privilèges des Suisses en France; — *Frankreich*, collection spécialement consacrée aux relations franco-suisses, et contenant des actes diplomatiques à partir de 1500, les propositions des ambassadeurs du roi de France (1587-1770), des lettres politiques écrites de France (1500-1758) et d'Alsace (1500-1700), la correspondance des officiers suisses au service de la France (dep. 1544), des documents sur les militaires en France (1555-1771), des rôles de pensions (1507-1653) et papiers de recrutement (dep. 1700), des rôles des régiments suisses de Vigier, de Castella et autres, au service de la France, des documents sur les impôts de l'Alsace et le Sundgau (1680-1778) et sur les limites de la province d'Alsace et du canton de Soleure (1771), sur le commerce et le droit d'aubaine, sur les immunités des ambassadeurs et de leur suite, des correspondances de France pour les années 1790-1798, 1803 et suivantes, et des documents relatifs aux affaires militaires sous la Révolution française (1791-1798); — *Italien*, avec des chartes et correspondances sur la Savoie; — *Vermischtes*, série considérable de mélanges où l'on remarque entre autres les mémoires et correspondances du chevalier de Roll, capitaine des grenadiers au régiment des gardes suisses, sous Louis XVI; — *Verschiedenes*, contenant la correspondance suivie avec les cantons de Bâle (à partir de 1500), de Berne, de Zug (à partir de 1700) et autres, très intéressante à parcourir et présentant toujours une lacune pour les années 1798 à 1803; — *Helvetische Regierung*, documents de l'époque révolutionnaire, où se trouvent la correspondance des autorités françaises, les comptes et rôles des agents militaires, les bons de réquisitions des troupes françaises, les pensions accordées aux troupes suisses

(1798-1803). — Inv. mss. : un inventaire général sommaire par fonds (vers 1840), en 1 vol. in-fol.; — un bon répertoire chronologique complet des *Denkwürdige Sachen;* — un inv. chronologique sur fiches des pièces sur parchemin (1147-1814); — un inv. des documents relatifs à la ville de Soleure rencontrés dans tous les fonds. — Doc. publ. : *Solothurnisches Wochenblatt*[1], — et *Geschichtforschender Verein des Kantons Solothurn, Urkundio*, Solothurn, 1857-1875, in-8°; — *Archiv für schweizerische Geschichte und Landeskunde*, t. I (Zürich, 1827, in-8°), pp. 113-123; — A. Maag, *Die Schicksale der Schweizer-Regimenter in Napoleons I Feldzug nach Russland* (*1812*), Biel, 1890, in-8°; — le même, *Geschichte der Schweizertruppen im Kriege Napoleons I in Spanien und Portugal*, Biel, 1890-92, 2 vol. in-8°.

Zug. — Important dépôt pour la période révolutionnaire (1798-1803), avec répertoires détaillés. Quelques lettres diplomatiques de France pour les xvie et xviie siècles.

Zürich. — Indépendamment des documents d'origine ecclésiastique qui forment la majeure partie du dépôt, les archives cantonales de Zürich possèdent de belles séries de chartes originales au nombre de 20.000 depuis le ixe siècle; les protocoles du Conseil à partir de 1291; les livres des impôts à partir de 1357; les pièces d'ordre militaire, remontant à 1340, mais importants seulement au xvie siècle; la correspondance avec les cantons voisins; des documents sur les protestants et des correspondances de réformateurs; et les rapports et correspondances diplomatiques, classés par pays (la subdivision *Frankreich*, assez riche, remonte à 1444, mais ne devient réellement intéressante qu'à partir de 1515). — Inv. mss. généraux, par matières, et dans chaque matière par ordre chronologique, en 125 volumes in-fol., pour la collection entière : 68 volumes se réfèrent à la partie antérieure à 1798 (on consultera de préférence dans ce magnifique répertoire les mots *Bannissement*, *Belfort*, *Bundnissen*, *Bündten*, *Burgund*, *Elsass*, *Frankreich*, *Krieg*, *Lothringen*, *Savoyen*, etc.) — Doc. publ. : P. Schweizer et Ed. Escher, *Urkundenbuch der Stadt und Landschaft Zürich*, Zürich, 1889-1892, 2 vol. in-4°; — *Archiv für schweizerische Geschichte und Landeskunde*, Zürich, 1827-29, 2 vol. in-8°; — A. Hollaender, *Eine schweizerische Gesandschaftsreise an den französischen Hof im Jahre 1557*, dans l'*Historische Zeitschrift*, LXIX, n° 3; — Ed. Rott, *Henri IV, les Suisses et la Haute Italie*, Paris, 1882, in-8°; — Ed. Escher, *Eine schweizerische*

Gesandschaft an dem französischen Hof in 1687, dans le *Zürcher Taschenbuch*, 1888; — A.-L. Herminjard, *Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française*, Genève, 1866-1886, 7 vol. in-4°; — *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXIV (1885), pp. 125-128, et XXXVIII (1889), pp. 525-527; — et les publications de l'*Antiquarische Gesellschaft in Zürich*[1].

ARCHIVES MUNICIPALES ET DIVERSES

Sur les archives municipales d'**Aarau**, voir *Anzeiger für schweizerische Geschichte*, III, p. 361, et IV, p. 133, et H. Boos, *Urkundenbuch der Stadt Aarau* (Aarau, 1880, in-8°); — sur celles d'**Alpnach**, voir le *Geschichtsfreund*, XXX, pp. 291 et suiv. — A **Bâle**, le pasteur A. Bernus prend soin des archives de l'église française, assez importantes depuis la fin du XVIIe siècle; et le pasteur Haller possède en toute propriété le chartrier à peu près complet du château de Spiez (Oberland bernois), qui forme un fonds considérable.

A **Berne**, il existe encore des archives importantes dans diverses familles anciennes, chez les de Watteville (ambassades du XVIIe siècle, documents sur la Franche-Comté), chez les d'Erlach (cf. *Mémoires historiques concernant M. le général d'Erlach, gouverneur de Brisach, pays et places en dépendant, pour servir à l'histoire de la fameuse guerre de Trente ans et des règnes de Louis XIII et XIV*, Yverdon, 1874, 4 vol. in-12; et Aug. von Gonzenbach, *Der General Hans Ludwig von Erlach von Castelen*, Bern, 1880-2, 4 vol. in-8°); chez les de Mülinen (voy. A. Stern, *Note sur la correspondance de Barthélemy et d'A. de Mülinen*, dans la *Revue historique*, XXXV, 1887, pp. 93-96), et chez les de Tscharner, où M. A. Bernus a retrouvé le journal curieux du ministre protestant Antoine de Chandieu (*Bulletin de la Société du protestantisme français*, XXXVII, 1888).

La ville de **Bienne**[2] a conservé ses vieilles archives intactes depuis le XIVe siècle; — **Brugg** et **Bulle** possèdent aussi d'anciens documents. — Au château de **Chillon** se conservent presque tous les registres

1. Cf. *Plan zur Edition der französischen Gesandtschaftscorrespondenzen im XVI-XVIII Iahrhundert*, par P. Schweizer, dans l'*Anzeiger für schweizerische Geschichte*, III, p. 301.

2. Cf. C.-A. Bloesch, *Geschichte der Stadt Biel und ihres Panner-Gebietes*, Biel, 1855-6, 3 vol. in-12.

des actes notariés du canton de Vaud à partir du XIVe siècle (la ville de Lausanne dep. 1363) jusqu'à l'époque actuelle[1], environ 6000 volumes. — **Coire** a un beau et ancien fonds à l'évêché, et possède dans ses archives municipales des protocoles remontant à 1537 et des comptes depuis 1489. — Le chartrier du château du **Colombier** (Fribourg), appartenant à Mme de Mestral renferme la correspondance du général Pesme de Saint-Saphorin, très intéressante pour le XVIIe siècle. — Les archives de **Coppet** (Vaud) ont servi au vicomte O. d'Haussonville pour son étude : *Le salon de Mme Necker, d'après des documents tirés des archives de Coppet* (Paris, 1883, 2 vol. in-18). — A la mairie de **Delémont** on trouvera un certain nombre de pièces précieuses pour les guerres (dep. 1575), pour les garnisons et les contributions militaires, pour les couvents de Pontarlier (Bernardines, Ursulines), et pour la période révolutionnaire. — Au monastère bénédictin d'**Einsiedeln**, de riches archives, remontant au Xe siècle, ont été depuis longtemps inventoriées et utilisées[2], et nous y relevons pour nous quelques lettres des ambassadeurs français en Suisse, Robert Miron et Amelot de la Houssaye (cf. *Archives des missions scientifiques et littéraires*, III, 1857, p. 273). — **Estavayer** a des archives communales qui remontent au XIIIe siècle.

A **Genève** il y a lieu de donner une mention spéciale aux archives de l'église Saint-Pierre, décrites par Eug. Ritter, *Les archives de l'Église de Genève* (Genève, 1886, in-8°); — et aux archives des familles de Budé (cf. Eug. de Budé, *Lettres inédites adressées de 1686 à 1737 à J.-A. Turrettini, théologien génevois*, Genève, 1887-8, 3 vol. in-12), de Saussure (*Revue d'histoire diplomatique*, III, p. 192), et autres utilisées par J.-B.-G. Galiffe, *D'un siècle à l'autre; correspondances inédites entre gens connus et inconnus du XVIIIe et du XIXe siècle;* 1re partie (XVIIIe siècle et Révolution), Genève, 1877, in-8°. — Au couvent du **Grand-Saint-Bernard** (Vallais), les archives sont encore assez riches malgré les pertes subies; les documents originaux remontent au XIIe siècle (inv. ms. ancien) et l'on y rencontre quelques chartes intéressant la France ou émanées de personnages français (cf. *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire*

1. A la mort de chaque notaire, les actes passés dans l'étude du dernier titulaire deviennent propriété publique.

2. Notamment par le P. Gall Morel (cf. aussi le *Serapeum*, 1840, pp. 364-5 ; et l'*Archiv* de Pertz, VIII, 1843, pp. 749-752).

de la Suisse romande, XXIX, pp. 511-539). — La ville de **Grandson** a conservé quelques pièces du moyen-âge; — et au château de **La Sarraz**, près Orbe (M. de Gingins), il y a un beau chartrier de famille, remontant au XIVe siècle et intéressant surtout pour l'époque de la guerre de Trente ans. — A **Mayenfeld** se conservent les belles archives de famille de M. Th. de Sprecher, intéressantes pour l'histoire des Grisons sous le règne de Louis XIII; — à **Monthey** (Vallais), documents anciens (cf. *Anzeiger für schweizerische Geschichte*, III, p. 351); — à **Morges** (Vaud), les archives particulières de M. de Beausobre sont curieuses au point de vue religieux (cf. *Bulletin de la Société du protestantisme français*, X, pp. 442-457); — à **Moudon**, archives en désordre; — à **Neuchâtel**, fonds assez important des quatre ministraux, avec inv. ms., quoique la ville ait perdu la plus grande partie de ses archives en 1579, à la suite d'une inondation (cf. *Bulletin de la Société du protestantisme français*, XII, p. 349, et XXXII, pp. 385-400); — à **Neuveville**, suite importante de registres municipaux et de correspondances, où il y a à glaner pour l'histoire de France (lacunes dans les protocoles de la ville, du 6 janvier 1798 au 13 janvier 1814; protocoles des minutes des notaires à partir de 1473; missives de Berne, de Bâle, de Soleure, de Zürich, à consulter pour les affaires militaires des XVIe et XVIIe siècles; inv. ms. par L. Rode, 1868); — à **Orbe**, curieux dépôt qui offre de l'intérêt dès le XIVe siècle.

Porrentruy possède, convenablement installées au château, les très remarquables archives de l'ancien évêché de Bâle, qui y ont été transférées ainsi que celles de Bellelay; et d'autre part les archives communales proprement dites n'offrent pas moins d'intérêt, avec des comptes depuis le XIVe siècle, des correspondances très importantes, et pour la période révolutionnaire, les papiers de Gobel (sa correspondance avec des hommes d'État français, des cardinaux, etc.), et ceux de J.-A. Rengguer, neveu de Gobel, syndic des États de l'évêché de Bâle. — INV. MS., par matières, dressé par J.-G. Quiquerez (1806), en 2 vol. in-fol. — DOC. PUBL. : J. Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, Porrentruy, 1852-1867, 5 vol. in-8°; — C. Folletête, *Histoire du régiment du prince-évêque de Bâle au service de la France* (1758-1792), Fribourg, 1882, in-8° (extr. de la *Revue de la Suisse catholique*); — X. Kohler, *Vente de biens nationaux dans le département du Mont Terrible en 1797 et 1798*, dans les *Actes de la Société jurassienne d'émulation*,

XXIV (1874), pp. 81-107; — A. Quiquerez, *Histoire de la Révolution dans l'évêché de Bâle*, dans les mêmes *Actes*, XXXI (1881), pp. 69-358.

A **Ragatz**, chartes municipales depuis 1299 (cf. F. Egger, *Urkunden-und Actensammlung der Gemeinde Ragaz*, Ragaz, 1872, in-8°); — à **Romont**, fonds assez intéressant pour les XIVe et XVe siècles; — à **Saint-Gall**, le dépôt de l'Hôtel de Ville renferme de nombreux registres de protocoles depuis 1440, les plus anciens comptes remontent à 1405, les chartes à 1281, et quelques documents sur le commerce et les douanes relatifs à la France à partir de 1493 (avec 5 répertoires des chartes, rédigés au XVIIIe siècle, complétés par un index des matières); — à l'abbaye de **Saint-Maurice** (Vallais), archives très importantes, mais très difficilement abordables; — à **Sainte-Ursanne**, registres de délibérations municipales commençant en 1515, nombreux actes en parchemin[1] depuis le XIVe siècle, et pour la période moderne registre de la correspondance du maire avec le préfet du Haut-Rhin (inv. ms. de la fin du XVIIIe siècle).

Sion a des archives municipales intéressantes, qui remontent au XIVe siècle, avec un excellent répertoire rédigé vers 1750 ; — de très curieuses archives du chapitre, conservées dans une salle attenante à l'église de Valère, et renfermant des chartes très anciennes, les registres capitulaires, des cartulaires et de nombreux protocoles de notaires ; les documents les plus précieux jusqu'à l'année 1375 ont été publiés sous le titre de *Documents relatifs à l'histoire du Vallais* par l'abbé J. Grémaud (Lausanne, 1875-1884, 5 vol. in-8°, formant les tomes XXIX à XXXIII des *Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*) ; — un très important chartrier dans la famille de Torrenté, qui a joué jadis un rôle considérable dans le Vallais; et chez M. de Rivaz un grand nombre de copies faites autrefois dans les archives de l'évêché de Sion avant leur destruction par un chanoine de Rivaz, et des papiers plus modernes, parmi lesquels les *Mémoires historiques sur l'occupation militaire en Vallais par le général Turreau (1801-2), par le grand*

1. Envoyées à Colmar, ces archives sont revenues sous l'Empire, mais les sceaux ont été perdus dans le voyage. Trouillat et Vautrey les ont utilisées pour leurs *Monuments de l'histoire de l'ancien Évêché de Bâle*, et plus récemment M. L. Stouff a publié le rôle de la ville et prévôté de Sainte-Ursanne dans la *Nouvelle revue historique du droit français et étranger*, 1890, pp. 120-142.

bailli de Rivaz (Sion, 1890, in-8°). — On a publié des documents provenant des archives municipales de **Sursee** dans le *Geschichtsfreund*, III (1846), pp. 78-104, et VI (1849), pp. 78-92.

La ville de **Thoune** a des archives municipales fort intéressantes, en partie connues par les publications de Lohner dans le *Schweizerische Geschichtforscher*, tt. V à VIII, *passim* (dep. 1373); — à **Villars-les-Joncs**, M. le comte Max de Diesbach possède les curieux papiers de sa famille (depuis le XIII[e] siècle) qui a joué autrefois un rôle considérable[1], et entre autres documents historiques, la correspondance du général Daffry; — à **Vevey**, fonds municipal très important pour l'histoire de la Savoie (cf. *Revue d'histoire diplomatique*, 1891, p. 299); — à **Yverdon**, l'Hôtel de Ville renferme de remarquables archives, déjà utilisées, notamment par A. Crottet, *Histoire et annales de la ville d'Yverdon* (Genève, 1859, in-8°).

1. *Le chartrier de la maison de Diesbach*, par M. de Ghellinck d'Elseghem (Gand, 1891, in-fol.).

CHAPITRE XII

PAYS D'OUTREMER

Nous entendons par pays d'outremer tous les pays non européens. Mais les colonies françaises et les anciennes colonies françaises méritent presque seules, au point de vue où nous nous sommes placés, d'attirer l'attention.

I. — COLONIES FRANÇAISES

ALGÉRIE. — Les archives départementales et municipales de l'Algérie sont exclusivement modernes, et en grand désordre. — Les archives militaires seraient sans doute plus intéressantes, car on a dû y recueillir les papiers des bureaux arabes, mais elles sont inaccessibles. — Les archives (arabes) de l'administration des Domaines, à **Alger**, sont intéressantes ; elles ont été utilisées par A. Devoulx, *Tachrifat*; *Recueil de notes historiques sur l'administration de l'ancienne Régence d'Alger*, Alger, 1852, in-8° (extr. du *Moniteur algérien*); cf. les nombreux articles du même auteur dans la *Revue africaine* (depuis 1856). — Le dépôt le plus important est celui du gouvernement général, à **Alger**. On y distingue trois fonds : 1° Archives modernes, mal classées, qui se sont enrichies récemment d'un lot de papiers provenant du général Berthezène ; — 2° Archives de l'ancien Consulat de France à Alger, avant la conquête. Elles ne remontent malheureusement qu'à l'année 1683, époque où la populace, affolée par le bombardement de Duquesne, brûla et pilla la maison consulaire. Un nouveau pillage, celui de 1827, a fait disparaître les documents de 1768 à 1798. Cf. A. Devoulx, *Les archives du Consulat général de France à Alger*, Alger, 1865, in-8°. — Doc. Publ. : H.-D. de Grammont, *Relations entre la France et la régence*

d'Alger au XVIIe siècle, Alger, 1882, in-8°; — le même, *Histoire d'Alger sous la domination turque* (*1515-1830*), Alger, 1887, in-8°; — le même, *Correspondance des Consuls d'Alger* (*1690-1742*), Alger, 1890, in-8°; — le même, *Les Consuls et les envoyés de la cour de France à Alger*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1888, pp. 100-108; — 3° Archives espagnoles, provenant de la mission Tiran (ci-dessus, p. 701, note 1). — Les archives du Consulat de Suède, à **Alger**, commencent en 1779. A celles du Consulat d'Espagne, la série « Correspondance avec la couronne d'Espagne » ne commence qu'en 1803; on y trouve en outre un *Mémorial* de 1786 à 1807, et un registre des baptêmes et mariages tenu par le chapelain du Consulat, qui était jadis celui de tous les résidents à Alger; cf. *Revue des Études juives*, XIII (1886), pp. 85-104. Sur les archives des Consulats d'Angleterre et des États-Unis, voy. R.-L. Playfair, *The scourge of Christendom*, Londres, 1884, 1 vol. in-8°.

TUNISIE. — Le plus ancien instrument diplomatique qui soit conservé aux archives de l'État tunisien est un traité conclu avec la France le 16 déc. 1710. Les correspondances diplomatiques avec la France remontent à 1772. La série des décrets des Beys de Tunis commence en 1789; celle des registres des anciennes administrations en 1703; celle des actes notariés en 1685. — Avant le Protectorat, il n'y avait pas d'archivistes au Bardo; les archives actuelles ont été constituées avec les papiers qui ont été ramassés dans les greniers, et même dans les privés, des palais beylicaux [1].

INDE FRANÇAISE. — Il n'existe qu'un seul dépôt pour tous les documents anciens des cinq établissements français dans l'Inde, à la Bibliothèque publique de **Pondichéry** (arrêté du 3 sept. 1852). On y conserve les papiers antérieurs à la reprise de possession en 1816 (388 registres; 8918 pièces détachées), qui furent classés à partir de 1852 par MM. Ariel et E.-H. Vinson. Les plus anciens remontent au XVIIe siècle. — INV. MS. (chronologique et alphabétique) par E.-H. Vinson, en la possession de l'auteur, à l'Épinette, près Libourne (Gironde). On regrette que cet inv., dont l'impression fut ébauchée en 1857 à Pondichéry, n'ait pas encore été publié (cf. E.-H. Vinson, *Tableau synoptique de l'inventaire des anciennes archives des établissements français dans l'Inde*, Pondichéry, 1859, in-4°). — DOC. PUBL. : abbé Guyon, *Histoire des Indes orientales*, Paris,

1. Si Mohammed Kharoui, archiviste actuel, est l'auteur d'un inv. sur registre, en arabe.

1744, in-8°; — E.-H. Vinson, *Documents inédits relatifs à l'histoire de la rivalité des Français et des Anglais dans l'Inde au XVIIIe siècle* (Correspondance de Tipou), Pondichéry, 1856, in-8°; — Malleson, *Histoire des Français dans l'Inde* (*1674-1761*), trad. C. Lepage, Paris, 1874, in-8°.

SÉNÉGAL. — Cf. *Annales sénégalaises de 1854 à 1885*, *suivies des traités passés avec les indigènes* (publication officieuse), Paris, 1885, 1 vol. in-18.

Nous regrettons de n'avoir pu nous procurer des renseignements sur les archives des Antilles françaises [1], de la Guyane, de la Réunion [2] et de nos possessions océaniennes. On n'en possède aucun au Ministère de la Marine.

II. — AUTRES PAYS D'OUTREMER

AFRIQUE. — Il serait peut-être intéressant de connaître les archives de l'**Égypte**, pays si longtemps soumis à notre influence. On ne les connaît pas. Sur les établissements religieux et français du pays, qui possèdent sans doute quelques papiers, voy. V. Guérin, *La France catholique en Égypte*, Tours, 1887, 1 vol. in-8°.

Pour l'histoire des protestants français qui émigrèrent dans l'Afrique australe, les archives du **Cap** ne sont pas sans importance. Cf. rev. H.-C.-V. Leibbrandt, *Rambles through the archives of the Colony of the Cape of Good Hope* (*1688-1700*), first series, Cape Town, 1887, in-8°.

Nous n'avons pas de renseignements sur les archives de l'île Maurice.

AMÉRIQUE. — L'Amérique du Nord, qui a été partiellement peuplée par des Français, a des archives considérables, tant aux États-Unis que dans le Dominion of Canada.

ÉTATS-UNIS. — De nombreux huguenots français ont trouvé,

1. Il est probable que les archives des Antilles ne sont pas riches, car A. Dessalles a écrit son *Histoire générale des Antilles* (Paris, 1847-48, 5 vol. in-8°), d'après les papiers du Ministère de la Marine, à Paris. — Celles de la Martinique, en particulier, ont été détruites (v. *Bull. de la Soc. de l'hist. de France*, 1853-4, pp. 101-5).

2. Lés « archives coloniales » de la Réunion ont été utilisées par E. Trouette, *L'île Bourbon pendant la période révolutionnaire, de 1789 à 1803*, Paris, t. Ier. 1888, in-8°.

depuis le XVI[e] siècle, un refuge en Amérique. Ch.-W. Baird a utilisé pour écrire leur histoire (*Histoire des réfugiés huguenots en Amérique*, trad. de l'anglais par A.-E. Meyer et de Richemond, Toulouse, 1886, 1 vol. in-8°) tous les dépôts accessibles : archives des Etats de New-York et de Massachusetts, archives des églises et des familles. — En outre, la *Huguenot Society of America*, fondée le 12 avril 1883, se consacre à faire connaître les documents relatifs à nos réfugiés. Cf. A.-V. Wittmeyer, *Registers of the births, marriages and deaths of the* Église françoise à la Nouvelle York *from 1688 to 1804, and historical documents relating to the french protestants in New-York*, New-York, 1886, 1 vol. in-8°.

Pour l'histoire des colons français, non protestants, dans les pays qui font aujourd'hui partie de l'Union, il convient de signaler les collections originales de la Bibliothèque de **Boston**, fort utilisées par les derniers historiens du Canada et de l'Acadie. — Sur les archives de l'État de New-York, à **Albany**, voy. *Documents relative to the colonial history of the State of New-York, procured in Holland, England and France*, t. I[er], Albany, 1856, in-4°, introduction. — Voy. aussi : Fr.-L. Billon, *Annals of Saint Louis in its early days under the french and spanish dominions, from authentic data*, Saint-Louis, 1887, 1 vol. in-4°. — B.-F. French, *Historical collections of Louisiana*, New-York, 1846, 1 vol. in-8°.

DOMINION OF CANADA. — Les archives du Canada français ne sont ni très riches, ni très anciennes. Elles ont été dilapidées en grande partie au cours du siècle dernier. Et c'est en Europe, à Paris et à Londres, que les historiens du Canada et de l'Acadie vont puiser la majeure partie de leurs documents [1].

Chaque ministère de l'État fédéral possède ses archives propres (modernes). A celui de l'agriculture et des arts est annexé, en outre, depuis 1872, un dépôt d' « archives historiques ». « Il fallut, dit le conservateur de ce dépôt, M. Douglas-Brymner, prendre l'œuvre *ab ovo*; pas un seul document, de quelque espèce que ce fût, ne se trouvant dans la salle réservée à la garde des archives..... Le premier don d'importance nous vint du ministère de la guerre, qui, à la suite de négociations conduites à Londres en 1873, consentit à nous transférer la correspondance militaire canadienne, remontant à

1. Cf. H. Harrisse, *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle France et des pays adjacents (1545-1700)*, Paris, 1872, in-8°, p. XXXII.

près de cent ans, que l'on était sur le point d'envoyer en Angleterre (1087 volumes [1]). » — Le dépôt d'**Ottawa** possède aujourd'hui beaucoup de copies de documents exécutées à Paris, à Londres et ailleurs, mais fort peu d'originaux. De volumineux inventaires des copies acquises sont publiés, chaque année, depuis 1883, par M. Douglas-Brymner, dans la série des livres bleus présentés au Parlement d'Ottawa, sous ce titre : *Rapport sur les archives du Canada ; annexe au Rapport du ministère de l'agriculture.*

La province de Québec et la Nouvelle Écosse, les corporations (archevêché de Québec), les villes, les paroisses et les familles de ces régions possèdent des archives originales, qui ont été, depuis longtemps, exploitées. Sans rappeler les titres des ouvrages bien connus de Charlevoix, de Faillon, de Ferland, de Parkman, etc., nous citerons : *Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires et autres documents relatifs à la Nouvelle France, recueillis aux archives de la province de Québec ou copiés à l'étranger*, Québec, 1883-85, 4 vol. in-4° ; — abbé Brasseur de Bourbourg, *Histoire du Canada, de son Église et de ses missions, écrite sur des documents inédits des archives de l'archevêché et de la ville de Québec*, Paris, 1852, 2 vol. in-8° ; — abbé C. Tanguay, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Montréal, 1871-1887, 3 vol. in-8° (d'après les archives paroissiales du Canada, du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle Écosse, du Détroit et des établissements français du Mississipi) ; — Rameau de Saint-Père, *Une colonie féodale en Amérique ; l'Acadie, 1604-1881*, Paris-Montréal, 1889, 2 vol. in-8° (d'après les archives de la Nouvelle Écosse à **Halifax**, publiées en grande partie par MM. Th.-R. Atkins [2] et Beamish-Murdoch ; celles de l'archevêché de **Québec**, et les papiers de la Bibliothèque du Parlement d'**Ottawa**, où sont les archives judiciaires du temps de la domination française).

MEXIQUE. — Les archives générales (*Archivo general*) du Mexique sont conservées à Mexico, au palais du gouvernement. Il existe, en outre, à **Mexico**, une importante collection de documents à l'office de l'*ayuntamiento*, et une autre à l'archevêché. Il est douteux que les documents intéressants pour l'histoire de France y soient abondants. Cf. *L'archivio di Stato in Venezia negli anni 1876-1880*, Venezia, 1881, in-8°, pp. 127-132.

1. *Rapport* de 1883, p. 2.
2. Sous le titre de *Selections from the Archives of Nova Scotia.*

BRÉSIL. — Des extraits du registre de baptêmes des huguenots français réfugiés au Reciff (auj. **Pernambuco**), ont été publiés dans la revue hollandaise *Familieblad*, 1888, p. 141. — L'église française de **Paramaribo** a conservé des actes d'état religieux à partir de 1687.

ASIE. — On ne sait rien, naturellement, sur les archives des États tels que la Perse, la Chine et le Siam. Celles du Japon sont, au contraire, bien connues, mais sans intérêt; cf. Lelong, *op. cit.*, nos 636-640, qui résume Cecchetti, *L'archivio di Stato in Venezia negli anni 1876-1880*, Venise, 1881, in-8°, pp. 125-127.

Il existe au Consulat général de France à **Beyrouth** des archives anciennes, qui, en principe, ne sont pas publiques. Le plus ancien document est un jugement rendu par le vice-consul de France à Tripoli de Syrie, Jacques Rousseau, le 5 octobre 1587. Pas d'inventaire manuscrit. — Le consul de France en Syrie a résidé depuis le XVIIe siècle jusqu'aux dernières années de la Restauration à Saïda ; ce sont les archives de Saïda qui sont aujourd'hui à Beyrouth.

L'église française protestante de **Smyrne** a des archives.

Un dépôt central d'archives a été constitué dans ces dernières années, à **Bombay**, sous les auspices de lord Dufferin, par M. Forrest. Le gouvernement se propose d'en organiser un pareil à **Calcutta**, et en a chargé le même érudit.

OCÉANIE. — Documents intéressants pour l'histoire des guerres du temps de Napoléon Ier, à **Batavia**. — INV. IMPR. : *Inventaris van's Lands Archief te Batavia* (*1602-1816*), par J.-A. van der Ghijs, Batavia, 1882, in-4°.

TROISIÈME PARTIE

LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE MANUSCRITS

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

« Il convient de transférer aux Archives [nationales] les pièces d'archives de toute espèce et de toutes formes que renferment nos dépôts littéraires et particulièrement celui qui en possède incomparablement le plus grand nombre, c'est-à-dire la Bibliothèque [nationale]. »

C'est en ces termes très nets que M. Félix Ravaisson réclamait, dans un volume qui a pour titre *Rapport adressé à Son Exc. le Ministre d'État au nom de la Commission instituée le 22 avril 1861* (Paris, 1862, in-8° de 373 pp.), le transfert à l'établissement de la rue des Francs-Bourgeois de tous les documents conservés dans l'établissement de la rue de Richelieu qui pouvaient être compris sous la vague dénomination de pièces d'archives.

Une réclamation analogue avait été formulée dès 1817 par M. de la Rue, garde général des Archives, qui avait proposé de « compléter le Trésor des chartes au moyen des copies de titres que Bréquigny avait autrefois rapportées de Londres, déposées provisoirement à la Bibliothèque du roi, et au moyen des titres de famille apportés à ladite Bibliothèque en 1793 et 1794 du cabinet des Bénédictins de Saint-Martin des Champs. »

« La majorité de la Commission a considéré, disait M. Ravaisson (p. 222), que les archives publiques ont été établies pour recueillir et conserver les papiers publics et d'État de toute nature ; que telle a été autrefois la destination du Trésor des chartes, archives centrales de notre ancien gouvernement, et que telle est aujourd'hui, d'après les lois et décrets, la destination des archives de l'Empire. Elle a considéré que, si les chartes, diplômes et autres papiers publics appartenant aux anciennes archives ont été en grande partie dispersés, principalement depuis la fin du XVIe siècle, il convient aujourd'hui, dans l'intérêt surtout des études historiques, de réunir au Trésor des chartes les membres qui en ont été séparés, et de

compléter ainsi autant que possible le grand corps des archives centrales de l'ancienne France, ainsi que les autres corps d'archives anciennes que renferment les Archives de l'Empire. Il lui a paru en outre que, par le motif seul de l'avantage qu'il y a pour le public à ce que les monuments d'un même genre soient rapprochés les uns des autres, les chartes mêmes qui proviennent de divers chartriers particuliers, et qui n'ont jamais dû appartenir aux anciennes archives publiques, ne sont pas aussi bien placées dans la Bibliothèque qu'elles le seraient dans les Archives, à côté de tant d'autres pièces à tous égards de la même nature. »

Si l'avis de la majorité de la Commission de 1862 avait prévalu, le Cabinet des titres et tous les autres fonds de pièces d'archives qui seront indiqués ci-dessous dans notre chapitre Ier auraient été transportés aux Archives nationales. La Commission n'avait reculé que devant la nécessité de dépecer les manuscrits où se trouvaient à la fois des documents diplomatiques et des textes littéraires. Cette conséquence extrême de son principe, elle n'osa pas l'accepter : « Il a paru néanmoins qu'un certain nombre de pièces d'archives que possède le département des manuscrits de la Bibliothèque s'y trouvent mêlées à des monuments proprement littéraires dont on ne saurait les séparer sans dommages plus ou moins graves; une partie de ces pièces devrait, pour cette raison, rester à la Bibliothèque, sauf par l'administration des Archives à en faire prendre des copies. »

La minorité de la commission, dont M. Ravaisson fut l'habile rapporteur, présenta heureusement contre le système de la majorité plusieurs objections très fortes. D'abord elle fit valoir une raison d'opportunité : « les documents en question seraient moins utiles aux Archives qu'à la Bibliothèque, parce que la communication des pièces au public est sujette à plus de restrictions dans le premier de ces deux établissements que dans le second. » En second lieu, on fit remarquer que « lesdits documents ne pourraient être distraits des collections de la Bibliothèque sans que les nombreux ouvrages où ils se trouvent cités perdissent une partie de leur utilité[1]. » — La minorité accordait toutefois qu'il était légitime de rendre aux Archives les cartulaires de Philippe Auguste, en déficit au Trésor

1. *Rapport* cité, pp. 28-36. — Cf. *La Bibliothèque impériale et les Archives de Empire, réponse au Rapport de M. Ravaisson*, par Natalis de Wailly, Paris, 1863, in-8° (40 pp.); — et L. Delisle, *Cabinet des Manuscrits*, II, p. 308.

des chartes, que le hasard des transmissions avait amenés au Cabinet des manuscrits.

Après une polémique passionnée, ce fut la raisonnable opinion de la minorité qui triompha. On comprit que rien n'est plus dangereux, en matière d'archivéconomie, que la passion de la logique et de la symétrie. L'appétit de la Direction des Archives fut apaisé par l'offrande propitiatoire, consentie par la Bibliothèque, trop heureuse d'écarter de la sorte un danger si redoutable, de quatre registres de Philippe Auguste[1]; de plusieurs inventaires du Trésor; de plusieurs chartes provenant des archives de l'Université et de quelques établissements religieux du département de la Seine; de cinq registres du Châtelet; des papiers du Clergé de France et de ceux du Contrôle des Finances[2]. A ce prix, la Bibliothèque a gardé le reste de ses trésors diplomatiques.

Personne ne songe plus aujourd'hui à lui en contester la jouissance. Les pièces d'archives que possède le Cabinet des manuscrits y sont en sûreté; qu'elles y restent. Le respect du fait accompli, des cotes et des classements consacrés, est le commencement de la sagesse. Tout ce que l'on peut demander aux bibliothécaires qui détiennent des fonds d'archives, c'est d'en publier de bons inventaires.

Au sujet des acquisitions *nouvelles* de pièces ou de fonds d'archives par les Bibliothèques, nous ne saurions mieux faire que de reproduire textuellement une déclaration récente de M. L. Delisle : « La Bibliothèque nationale s'abstient de poursuivre l'acquisition de chartes ou de cartulaires toutes les fois que les archives locales peuvent, par achat ou autrement, s'en assurer la possession. C'est ainsi qu'à la vente de M. Mathon, de Beauvais, en 1885, elle s'est uniquement fait adjuger les chartes que les archivistes de l'Oise et de la Seine-Inférieure n'avaient pas l'intention ou le moyen d'acquérir. Plus récemment, elle a acheté un cartulaire de Solignac et une collection de chartes limousines, que l'archiviste de la Haute-Vienne avait déclaré ne pouvoir pas faire entrer dans son dépôt. — Il y a

1. Tous les registres de la Chancellerie royale qui figuraient dans le fonds latin de la Bibliothèque n'ont pas été réintégrés aux Archives en même temps que ceux de Philippe Auguste. On y a laissé le ms. lat. 9784, registre de lettres expédiées par Philippe le Bel de 1309 à 1311.

2. Arrêté du Ministre d'État, 19 avril 1862.

plus. Quand des lots de pièces acquis par nous renferment des documents qui ont manifestement fait partie d'un dépôt public, nous demandons au ministre l'autorisation de les renvoyer dans ce dépôt, sans même réclamer aucune compensation, quand l'acquisition n'a point été onéreuse à la Bibliothèque. C'est ainsi que les archives de Meurthe-et-Moselle ont récemment recouvré une pièce importante du Trésor des chartes de Lorraine, qui s'était trouvée dans une liasse de parchemins achetée par la Bibliothèque nationale [1]... »

1. *Bibl. nat.*; *Manuscrits lat. et fr. ajoutés aux fonds des nouv. acq. pendant les années 1875-1891*; *Inventaire alphabétique*, Paris, 1891, in-8°, p. XXXVI, note 1.

CHAPITRE I

BIBLIOTHÈQUES DE PARIS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale possède beaucoup de documents d'archives (chartes, comptes, papiers d'Etat, correspondances diplomatiques et privées), en original ou en copie. Nous n'avons pas à raconter ici l'histoire du dépôt, à dire comment ces documents y ont été successivement versés; les beaux travaux de M. L. Delisle nous en dispensent[1]. Nous nous proposons seulement d'énumérer les divers fonds du Cabinet des manuscrits qui sont entièrement ou partiellement composés de pièces d'archives, en indiquant les catalogues ou inventaires, imprimés ou manuscrits[2], de chacun d'eux.

Nous distinguerons trois grandes divisions : 1° les Collections qui, soit à cause de leur importance intrinsèque, soit par hasard, ont gardé une existence individuelle (*Collections sur l'histoire de diverses provinces* et *Collections diverses*) ; — 2° les Collections réunies sous la dénomination de *Cabinet des titres*; — 3° les fonds généraux de l'établissement (*fonds français*, *fonds latin*, etc.), où des pièces ou des collections de pièces d'archives ont été insérées et fondues.

1. *Le Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque impériale*, étude sur la formation de ce dépôt, par L. Delisle, Paris, 1868-74, 3 vol. in-4°. Nous désignerons cet ouvrage par l'abréviation *Cab.* — Cf. *Résumé de l'histoire du département des manuscrits*, par le même, dans l'*Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, t. Ier, *Théologie*, Paris, 1876, in-8°, pp. XIV-XXXVI.

2. Les inv. mss. du Cabinet se trouvent presque tous réunis dans un fonds spécial, appelé *fonds des Catalogues*; nous aurons soin d'indiquer les numéros qu'ils y portent. On pourra de la sorte les demander plus commodément.

Collections indépendantes.

1° Collections sur l'histoire de diverses provinces.

Collection de Bourgogne. — Elle se compose de 111 volumes, originaux et papiers des Bénédictins.

Inv. impr. : *Bibliothèque de l'École des chartes*, XXXII (1871), p. 238.

Une partie de la **Collection Joursanvault**, relative à la **Bourgogne**, a été acquise en 1881 (212 volumes).

Inv. impr. : L. Delisle, *Inventaire des manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions*, Paris, 1891, in-8°, pp. 697-704.

Collection de Champagne. — Papiers des Bénédictins, (149 volumes) et pièces originales (5 volumes).

Inv. impr.[1] : *Bibl. de l'École des chartes*, l. c., p. 245.

Les 182 de Colbert ou **Collection de Flandre.** — Denys Godefroy, garde des archives de la Chambre des Comptes de Lille, expédia à Paris, pour la bibliothèque de Colbert, un grand nombre de pièces originales des dépôts de Lille et de Gand (*Cab.*, I, 467). « Ce système, dit M. Delisle, présentait un double avantage : en même temps qu'il enrichissait le Cabinet de Colbert, il assurait à la France la conservation de pièces importantes que la fortune des guerres pouvait faire retomber entre les mains des ennemis de Louis XIV. » On a joint à cette admirable collection treize volumes de titres originaux acquis à différentes époques.

Inv. impr. : *Bibl. de l'École des chartes*, l. c., pp. 248-251.

Inv. ms. du xviiie siècle, *Catalogues*, n° 188.

Collection de Languedoc. — Papiers des Bénédictins et actes originaux (207 volumes).

Inv. impr. : *Cabinet historique*, tt. II et III ; — *Bibl. de l'École des chartes*, l. c., p. 255.

Collection de Lorraine. — On apporta au mois d'août 1740 à la Bibliothèque du roi onze ballots de pièces venant du Trésor des

1. Cf. A. de Barthélemy, *Catalogue des pièces manuscrites composant la collection dite Topographie de Champagne à la Bibl. nat.*, dans *Revue de Champagne et de Brie*, décembre 1891 et suiv.

chartes de Lorraine (titres originaux du Trésor, papiers du prince de Vaudémont, fils de Charles IV [1], etc.) que Lancelot, envoyé pour faire l'inventaire du dépôt, avait trouvé plus commode, après trois ans de séjour à Nancy, d'étudier à Paris. On ne les renvoya jamais. Ils ont formé la base de la Collection de Lorraine, qui se compose aujourd'hui de 1036 volumes (*Cab.*, I, 414; cf. Lepage, *Le Trésor des chartes de Lorraine*, Nancy, 1857, in-8°).

Inv. impr. : « Catalogue des n°s 1-181 de la Collection de Lorraine, » dans le *Cabinet historique*, tt. II-XV ; — Lepage, *op. cit.*, pp. 143-151 ; — *Bibl. de l'École des chartes*, XXXII (1871), pp. 259-270.

Inv. mss. : « Catalogue de la Collection de Lorraine », en 7 vol. (*Catalogues*, n° 256) ; — Catalogue des vol. 1-725 de la Collection de Lorraine, par P. Marichal (*id.*, n° 463).

Doc. publ. : *Recueil d'inventaires des ducs de Lorraine*, Nancy, 1891, in-8° ; — *Romania*, I, pp. 328-350.

Collection de Périgord. — Collections de copies et de pièces de Prunis, de Leydet, de l'abbé Lespine (114 volumes).

Inv. impr. : Ph. de Bosredon, *Inventaire sommaire de la collection de Périgord à la Bibliothèque nationale*, Périgueux, 1890, in-8° de 112 pp.

Collection de Picardie. — La Collection de dom Grenier sur la Picardie est l'une des plus remarquables de la série. Elle consiste : (1°) en 279 volumes de copies exécutées, en grande partie, par l'infatigable érudit dont elle porte le nom ; (2°) auxquels on a joint beaucoup de documents originaux, si bien qu'elle ne compte pas moins aujourd'hui de 336 volumes.

Inv. impr. : *Pouillé des mss. composant la collection de dom Grenier sur la Picardie à la Bibliothèque du roi*, par Ch. Dufour, Amiens, 1839, in-8° de 90 pp. (extr. du t. II des *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de Picardie*) ; — Catalogue des vol. 1-239 de la Collection de Picardie, dans les vol. III-XIV du *Cabinet historique* ; — *Bibl. de l'École des chartes*, l. c., p. 275.

Inv. ms. : *Catalogue de la Collection de dom Grenier*, avec tables, 3 vol. (*Catalogues*, n°s 230-231).

1. Inv. impr. des archives de Vaudémont (726-970 de la Collection de Lorraine) dans le *Catalogue des manuscrits espagnols et des manuscrits portugais de la Bibl. nat.*, par M. A. Morel-Fatio, Paris, 1892, in-4°, pp. 94 et suiv.

Collection de Touraine, Maine et Anjou. — Papiers de dom Housseau et de quelques Bénédictins, auxquels on a joint des chartes originales (40 volumes).

INV. IMPR. : *Catalogue analytique des diplômes, chartes et actes relatifs à l'histoire de Touraine contenus dans la Collection de dom Housseau*, par E. Mabille, Tours, 1863, in-8° de 748 pp. (t. XIV des *Mém. de la Soc. arch. de Touraine*) ; — *Bibl. de l'École des chartes*, l. c., p. 287.

Collection de Vexin. — Recueil formé par le président Lévrier (79 volumes).

INV. IMPR. : *Bibl. de l'École des chartes*, l. c., p. 288.

Il ne faut pas croire que tous les documents relatifs à l'histoire de nos provinces que possède le Cabinet des manuscrits se trouvent dans les dix collections précitées. — Parmi les *Collections diverses* dont il sera question ci-dessous, celle de Doat est une collection de pièces sur l'histoire du Languedoc, celle de Moreau renferme, entre autres, des collections spéciales sur la Franche-Comté et la Bourgogne. — D'autre part, plusieurs recueils de pièces analogues aux dix recueils énumérés ont été classés dans les fonds généraux du Cabinet des manuscrits [1]. Ainsi, les papiers des Bénédictins pour l'histoire de **Bretagne** portent aujourd'hui les n°s 22308-22359 du fonds français (INV. IMPR. : dans le *Cabinet historique*, tt. III-VI, et dans la *Bibl. de l'École des chartes*, l. c., pp. 241-245; cf. A. de la Borderie, *Correspondance historique des Bénédictins bretons*, Paris, 1880, 1 vol. in-8°.) Les matériaux diplomatiques de l'histoire du **Poitou**, réunis dans la seconde moitié du XVIIIe siècle par dom Fonteneau, sont à la bibliothèque municipale de Poitiers; mais la Bibliothèque nationale possède une copie des 27 premiers volumes de cette collection, n°s 18376-18404 du fonds latin (INV. IMPR. : Rédet, *Table des manuscrits de dom Fonteneau*, .Poitiers, 1839, in-8°). Etc. [2]

1. Sur les collections provinciales des Bénédictins, et sur ce qui en est conservé à la Bibliothèque nationale, voy. *Cab.*, II, pp. 69-74.

2. Citons encore les papiers de Beaucousin, relatifs à l'histoire du Noyonnais (fr. 8802-8811) ; les recueils de Prunis sur le Périgord (fr. 9137-47 et fr. 9545-8); pièces sur le Limousin, copiées par dom Col (lat. 9193-9); sur le Languedoc, copiées par dom Pacotte (lat. 9173-83) ; sur la Basse Normandie, recueillies par Léchaudé d'Anisy (lat. 10063-84). La collection Harlay comprenait plusieurs volumes de pièces relatives à l'histoire des provinces (fr. 16649-16669) ; voy.,

2° *Collections diverses.*

Collection de Brienne. — La première collection de copies d'actes authentiques et de papiers d'État qui soit entrée au Cabinet des manuscrits est celle (en 358 volumes, reliés par Le Gascon) qu'avait formée Antoine de Loménie, secrétaire d'État sous Henri IV et Louis XIII, pour l'instruction de son fils. Elle a été conservée à la Bibliothèque du roi depuis la mort du cardinal Mazarin (*Cab.*, I, 215).

Inv. impr. : Migne, *Dictionnaire des manuscrits*, I, cc. 1049-1056 ; — *Bibl. de l'École des chartes*, XXXV (1874), pp. 283-290 ; — *Catalogue of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1876-1881*, pp. 88-114[1].

Inv. ms. : Un catalogue détaillé de la Collection de Brienne, en 2 vol., est à la disposition des lecteurs (*Catalogues*, n° 431).

Collection de Baluze. — Baluze, bibliothécaire de Colbert, enrichit son propre cabinet d'un grand nombre de pièces envoyées de pro-

au t. IV du *Cabinet historique*, le dépouillement des volumes Bourgogne, Paris, Orléans et Berry.

Telle est la classification établie à l'intérieur d'une partie du fonds latin et du fonds français que les documents relatifs à l'*Histoire de France, localités*, s'y trouvent réunis en séries, dans l'ordre alphabétique des noms des provinces et des colonies françaises (Alsace, Auvergne, etc.) — Fonds français. Cette classification n'existe pas dans la première partie du fonds français (n°s 1-6170), mais elle existe dans les autres, et il résulte du *Cadre de classement méthodique des manuscrits français* (manuscrit), qui est à la disposition des lecteurs dans la salle du public, que les documents relatifs à l'histoire provinciale et coloniale de la France occupent notamment dans le fonds français les n°s 8243-8993, 11470-12105, 14309-14613, 18677-18984, 22295-22480. -- Fonds latin. Les manuscrits du fonds latin sont classés méthodiquement par séries à partir du n° 8823. Le cadre de classement des mss. latins 8823-18613 se trouve dans la brochure de M. L. Delisle, *État des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale au 1er août 1871*, pp. xxiv-xxx. Le § 37 (p. xxvii) de ce cadre de classement (*Histoire de France suivant l'ordre des localités*) montre que les documents relatifs à l'histoire provinciale occupent notamment dans le fonds latin les n°s 9074-9254, 9854-10131, 12819-12902, 17076-17150, 18351-18405. — Nouvelles acquisitions. Dans le volume intitulé : *Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1876-1891 ; Inventaire alphabétique*, M. L. Delisle a imprimé l'inventaire des documents relatifs à l'histoire provinciale sous le nom de chaque province (voy. Alsace, Auvergne, Bretagne, etc.).

1. Les mss. n°s 30525-30766 du fonds additionnel du Musée Britannique sont formés par une copie de la collection de Brienne, exécutée pour Colbert.

vince pour celui de son maître. Il fut admis à faire des copies dans les archives de Cluni, de Marmoutier, de Saint-Martin de Tours, etc. (*Cab.*, I, p. 364). Il possédait à sa mort (1718), outre 957 mss., 700 chartes et 7 armoires remplies de copies.

Inv. impr. : *Bibliothecæ Baluzianæ pars tertia, complectens codices mss., diplomata et collectanea v. cl. St. Baluzii*, [Paris, 1719], in-12 (il existe des concordances avec les cotes actuelles); — *Inv. sommaire de la collection de Baluze*, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, t. XXXV (1874), pp. 267-277 ; — Mgr Chaillo, *Analecta juris pontificii*, mars-avril 1868, cc. 177-235 ; — *Cabinet historique*, tt. VII-XVIII (inv. des mss. 1-124 de la Collection Baluze.)

Inv. ms. : Un catalogue détaillé de la collection Baluze (par Mouchet et Lalande), en 1 vol. in-8° et 3 vol. in-4° de tables, est à la disposition des lecteurs (*Catalogues*, nos 136-7.)

Les trois collections suivantes ont été versées au Cabinet des manuscrits en même temps que la plus grande partie de la bibliothèque de Colbert :

Mélanges de Colbert. — Ce fonds contient, outre l'importante correspondance de Colbert, un lot considérable de chartes flamandes, de même provenance que celles de la collection de Flandre (ci-dessus, p. 854).

Inv. ms. : Catalogue, en 8 volumes, dont 2 renferment une table alphabétique de la correspondance de Colbert (*Catalogues*, n° 455). Le catalogue des pièces originales (vol. VI) n'est qu'une copie d'un inv. ms. de M. Delisle qui sera signalé plus loin (p. 874).

Cinq cents de Colbert. — Recueil de pièces de toute espèce sur l'histoire de France depuis 1278 jusqu'en 1665 (surtout à l'état de copies).

Inv. impr. : *Cabinet historique*, tt. X et XI, 2e partie.

Inv. ms. : Catalogue détaillé, en 1 vol. Il y a 1 vol. de tables. (*Catalogues*, n° 443).

Collection Doat. — Jean de Doat, président de la Chambre des Comptes de Navarre, fit copier, de 1661 à 1670, aux frais de Colbert, quantité de chartes conservées dans les archives du midi de la France (258 volumes in-folio). C'est un recueil inestimable pour l'histoire de nos provinces méridionales au moyen-âge.

Inv. impr. : *Cabinet historique*, III, 2e p., pp. 25, 79 ; — *Bibl. de l'École des chartes*, XXXII (1871), pp. 252-255 [1].

Doc. publ. : Un très grand nombre de pièces de la collection Doat ont été imprimées de nos jours, notamment dans la nouvelle éd. de l'*Histoire générale de Languedoc*, et par M. Saige, *Les Juifs du Languedoc au moyen-âge*, Paris, 1881, in-8°.

Collection de Dupuy. — Beaucoup de copies et quelques pièces originales sont arrivées à la Bibliothèque avec les papiers des frères Dupuy en 1754 (*Cab.*, I, 422), reliés auj. en 941 volumes.

Inv. impr. : *Cabinet historique*, XXVIII (1882), pp. 527-555 ; — Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum*, II, pp. 851-863 ; — *Cabinet historique*, tt. XIII-XV, dépouillement des vol. 1-54 ; — *Ibidem*, tt. VIII-X, inv. sommaire des vol. 1-777.

Inv. ms. : On a mis à la disposition des lecteurs un catalogue ms. in-fol. en 2 vol. ; le second renferme des tables (*Catalogues*, n° 217).

Manuscrits de Fontanieu. — G.-M. de Fontanieu, conseiller d'État, vendit au roi en 1785 ses collections qui comprenaient, entre autres choses, « la copie ou l'analyse d'environ cent mille pièces sur l'histoire de France. » (*Cab.*, I, 433.)

Inv. impr. : *Cabinet historique*, IX, 2e p., pp. 113 et suiv. ; — *Bibliothèque historique* du P. Lelong, éd. 1768-78, IV, 2, pp. 1-11.

Nous nous contenterons d'indiquer sommairement quelques *Collections diverses* de moindre valeur, savoir : les 127 volumes de « papiers sur l'histoire de France » de l'**abbé de Camps** (Inv. ms. : *Catalogues*, n° 102) ; — les 119 volumes de papiers (copies) des **Duchesne** et d'**Oihenart** (Inv. ms. : *Catalogues*, n° 421) ; — les 2556 volumes de documents historiques et administratifs, la plupart du xviiie siècle, qui forment la Collection **Joly de Fleury** (Inv. impr. : A. Molinier, *Inventaire sommaire de la collection Joly de Fleury*, Paris, 1881, in-8°, extr. du *Cabinet historique*) ; — les papiers de **Bréquigny**, autres que les copies exécutées sous la direction de ce

1. Le dépouillement de plusieurs volumes de la collection Doat a été imprimé dans le *Cabinet historique* : t. IV (Cahors), t. VI (comté d'Armagnac), t. VII (Moissac), t. XI (Millau), t. XIV (Villefranche), t. XV (Najac et Saint-Antonin), t. XVI (Béziers), t. XIX (Montauban), t. XX (Albigeois et Albret). Cf. abbé Martin, *Table des volumes de la collection Doat qui concernent le Lot*, dans le *Bulletin de la Société des études littéraires du Lot*, II (1875), p. 233.

savant dans les archives d'Angleterre, lesquelles ont été versées dans la Collection Moreau (Inv. impr. : *Bibl. de l'École des chartes*, XXXV (1874), pp. 276-282); — les 696 volumes d'extraits des archives du Parlement ou **Collection du Parlement** (Inv. impr. : H. Omont, *Inv. somm. de la coll. du Parlement*, dans la *Nouvelle revue historique de droit*, XV (1891), pp. 339-373) ; —les 123 volumes de documents sur l'administration de l'Inde française au XVIIIe siècle, ou Collection **Picot** (Inv. ms., 1881, par L. Feer, *Catalogues*, no 366); — les portefeuilles de **Lancelot** (documents généalogiques,etc.; Inv. ms. par N. de Wailly, *Catalogues*, n° 428); — la Collection **Renaudot**, documents relatifs aux affaires diplomatiques et religieuses de la seconde moitié du règne de Louis XIV (Inv. impr. : par H. Omont, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, 1890, pp. 270-297.)

La Bibliothèque nationale doit à la Révolution deux de ses plus importantes *Collections diverses*, le Cabinet des chartes ou Collection Moreau, et le Cabinet des Ordres ou Collection Clairambault.

Cabinet des chartes ou **Collection Moreau** (1834 volumes). — Nous avons déjà parlé, dans notre Introduction (p. VI et suiv.), du but et des destinées du Cabinet des chartes, dirigé depuis 1762 par l'historiographe Moreau (cf. *Cab.*, I, 557 et suiv. [1]) Il s'agissait de centraliser à Paris, à l'état de copies, les principales archives de la province et de l'étranger qui contenaient des documents pour notre histoire. De 1764 à 1789, les nombreux collaborateurs du Cabinet des chartes examinèrent environ 400 dépôts situés en France [2], d'où ils tirèrent plus de 40000 copies de pièces, datées du VIIe au XVIIIe siècle. Ces copies, classées chronologiquement, forment 284 volumes, auj. cotés nos 1-284 de la Collection Moreau. — De Londres, M. de Bréquigny rapporta les copies qui occupent auj. les volumes nos 625-733 de la même collection. — La Porte du Theil rapporta, après un séjour de près de dix ans à Rome, les copies de plusieurs milliers de lettres de papes et les notices d'environ 2000 mss. des bibliothèques d'Italie intéressant l'histoire de France (Collection Moreau, nos 1163-1259, 1260-1281).

1. Cf. aussi l'introduction historique mise par M. Omont en tête de son inventaire, cité plus bas, de la Collection Moreau.

2. Cf. la liste alphabétique de ces dépôts dans Omont, *op. cit.*, pp. 159-166. — Nous nous contenterons de dire que les recherches furent surtout bien conduites, fructueuses, dans l'Ile-de-France (diocèse de Senlis), en Picardie (dom Grenier), en Artois, Flandre et Hainaut (dom Queinsert), en Lorraine, en Franche-Comté, en Bourgogne (chartes de Cluni), en Poitou, en Roussillon.

On fit aussi des copies dans les dépôts de Paris, notamment aux archives du Parlement, où l'on transcrivit les plus anciens registres, *Olim*, *Jugés*; on y forma un recueil de testaments de 1391 à 1421, auquel on joignit encore les analyses d'environ 14000 rouleaux classés chronologiquement de 1274 à 1575 (Collection Moreau, nos 1075-1088, 1135-1162).

Pour éviter aux copistes l'ennui de transcrire des pièces déjà publiées, les membres du Cabinet des chartes poussèrent activement la publication d'une *Table chronologique* des chartes imprimées concernant l'histoire de France. Le 1er vol. de cette *Table* parut en 1769 par les soins de Bréquigny; le second en 1775, le troisième en 1783. « Les bonnes feuilles du t. IV, qui était à peu près complètement tiré en 1789, et les notes manuscrites qui remplissent les vol. 1098-1126 de la Collection Moreau ont permis à l'Académie des Inscriptions de continuer l'édition des Tables chronologiques, » dont il existe aujourd'hui 8 volumes [1].

Le Cabinet des chartes, si riche en copies, ne s'interdit point d'acquérir ou d'accepter des pièces originales. Les vol. 1047-1051 et 1422 de la collection Moreau contiennent des pièces originales achetées au généalogiste Blondeau de Charnage ; les vol. 1423-1426 contiennent plus de 200 pièces originales tirées des archives des Pays-Bas (*Cab.*, I, 570).

Courchetet d'Esnans, conseiller au Parlement de Franche-Comté, avait formé un grand recueil de pièces pour servir à l'histoire de sa province (Coll. Moreau, nos 408-624 et 909-976) [2], et il possédait une collection d'inventaires de plusieurs archives des Pays-Bas (Coll. Moreau, nos 1000-1043). Tout cela fut cédé, en plusieurs lots, au Cabinet des chartes [3].

Le Cabinet acquit enfin (Coll. Moreau, nos 734-861) du marquis de Paulmy un grand nombre de portefeuilles de Fevret de Fontette, qui se composaient presque entièrement des papiers de Philibert de la Mare, c'est-à-dire de copies de pièces relatives à l'histoire de Bour-

1. *Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France*, par MM. de Bréquigny, Pardessus et Laboulaye, Paris, 1769-1876, 8 vol. in-fol. (jusqu'à la fin du règne de Philippe le Bel).

2. La Collection Droz sur la Franche-Comté occupe les vol. 862-908 de la Collection Moreau (cf. *Cabinet historique*, X, 2e p., pp. 1-13).

3. Cf. Gachard, *Notice sur une collection de 180 vol. manuscrits concernant l'histoire de la Belgique*, Bruxelles, 1835, in-8° de 15 pp.

gogne (Voy. l'inventaire de ces portefeuilles dans la *Bibliothèque historique* du P. Lelong, III, pp. 460-493)[1].

Un décret du 14 août 1790 ordonna la réunion à la Bibliothèque du roi du Cabinet des chartes qui avait pris alors le nom de *Bibliothèque de législation, d'histoire et de droit public*. Mais c'est seulement en 1862 que, par les soins de M. L. Delisle, les collections de l'ancien Cabinet ont été l'objet d'un classement définitif sous le nom de Collection Moreau.

Inv. impr. : H. Omont, *Inventaire des manuscrits de la Collection Moreau*, Paris, 1891, 1 vol. in-8°.

Inv. ms. : Table alphabétique des fonds d'archives (double série) d'où sont tirées les copies de pièces de la collection Moreau (*Catalogues*, n° 205 *bis*).

C'est en 1790 que le ci-devant Cabinet des chartes fut porté à la Bibliothèque. Deux ans après (9 mai 1792), cet établissement recevait le **Cabinet des Ordres** ou **Collection de Clairambault**.

Clairambault, généalogiste des Ordres du roi, contemporain, ami et émule de Gaignières, avait formé, par des moyens plus ou moins légitimes (*Cab.*, II, 20 et suiv.), une collection de 3250 volumes ou boîtes de documents (originaux ou copies), munie de tables considérables. La Couronne l'avait achetée, dès 1755; elle était déposée depuis 1772 au couvent des Grands Augustins et libéralement ouverte aux savants.

C'est à bon droit que le gouvernement de 1792 en ordonna le transfert à la Bibliothèque. Malheureusement il ne s'en tint pas là. Un décret du 12 mai condamna au feu tous les « papiers généalogiques » du Cabinet des Ordres. On procéda à un triage qui réduisit le fonds Clairambault à moins de 1500 articles. Plusieurs charretées de pièces disparurent. — Les titres scellés, mélanges, et

1. Cette partie de la Collection de Philibert de la Mare est arrivée à la Bibliothèque en 1790; mais, dès 1719, le Régent en avait acquis pour cet établissement une portion considérable. Voy. *Cab.*, I, pp. 361 et suiv.; et *Cabinet historique*, XI, pp. 89-100. « Les principales pièces du Cabinet de la Mare », où il y avait beaucoup d'originaux, « avaient été tirées du greffe du Parlement de Dijon et des archives ou Cabinets du sieur d'Aumont, lieutenant général au gouvernement de Bourgogne sous le règne de Louis XII, de l'amiral Bonnivet, des familles d'Urfé et de Tavannes, de Guillaume Postel, du sieur de Ste Catherine, ministre de Louis XIII en Allemagne, du banquier Pourcelet, du P. Jacques Vignier et du P. Jacques de Billy. »

recueils divers de Clairambault, ne forment plus présentement à la Bibliothèque nationale que 1348 volumes.

Inv. impr. : *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale*, par G. Demay, Paris, 1885-86, 2 vol. in-4° (Coll. des Doc. inédits). On y trouve la description de 9709 types de sceaux (xive et xve siècles surtout), avec l'indication des actes auxquels les sceaux sont appendus ; — U. Robert, *Catalogue du fonds Saint-Esprit dans la Coll. Clairambault*, dans le *Cabinet historique*, XVII (1871) à XXVI (1880).

Inv. mss. : Notices des vol. 281 à 380 de la Coll. Clairambault, par L. de Grandmaison, vol. de 472 pp., 1891 (*Catalogues*, n° 449) ; — Inventaire sommaire, 1 vol. (*Catalogues*, n° 170 E) ; — Un inv. sur fiches, classées par ordre chronologique, des *Titres scellés*, est en cours d'exécution.

Cabinet des titres.

Le Cabinet généalogique fut constitué à la Bibliothèque du roi vers 1720 ; les collections de Gaignières et d'Hozier en fournirent le premier fonds. « Depuis cette époque jusqu'à la Révolution, ce fut peut-être la partie de la Bibliothèque qui préoccupa le plus vivement les ministres. On le considérait comme une véritable institution qui intéressait au plus haut degré toute la noblesse du royaume [1]. » — Ce dépôt n'eut pas à souffrir des préjugés révolutionnaires, grâce aux précautions qui furent prises, à la Bibliothèque nationale, pour le soustraire à l'attention des ennemis de l'ancien régime. « Les pièces qui donnaient accès au Cabinet des titres furent remplies de volumes et de cartons entassés les uns sur les autres, de manière à former de vraies barricades. Ces précautions firent oublier le Cabinet, qu'on retrouva parfaitement intact quand des temps meilleurs permirent de le rouvrir sans danger. » (*Cab.*, II, 19).

Nous empruntons à M. L. Delisle, *Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouv. acq. pendant les années 1875-1891*, Paris, 1891, in-8°, p. liii, le tableau suivant (dont nous avons mis au courant les indications numériques) des sept divisions entre lesquelles sont réparties les collections du Cabinet des titres [2].

1. *Cab.*, I, 553 et suiv.

2. « La communication des titres généalogiques n'est obligatoire que pour les

1° **Cabinet de d'Hozier** ou **Ancien d'Hozier.** Cabinet généalogique de d'Hozier, cédé au roi en 1717 (9739 dossiers dans 221 cartons).

2° **Dossiers bleus.** Acquisitions diverses du Cabinet des titres au XVIIIe siècle (18273 dossiers dans 684 volumes).

3° **Pièces originales.** Collection d'environ 68500 dossiers, reliée en 3061 volumes et formés en grande partie de pièces originales, dont beaucoup, remontant au XIVe siècle, proviennent des anciennes archives de la Chambre des Comptes.

4° **Collection Chérin.** Collection de 4240 dossiers, reliés en 214 volumes, contenant les travaux des généalogistes Chérin, léguée en 1830.

5° **Nouveau d'Hozier**, acquis en 1851 d'Ambroise L.-M. d'Hozier (7918 dossiers dans 165 cartons).

6° **Carrés de d'Hozier.** Copies et extraits de documents généalogiques acquis du même à la même date (652 volumes).

7° **Volumes reliés du Cabinet des titres** (1463 volumes). Série de volumes divers se rattachant à des matières généalogiques. On y a joint récemment un recueil de montres militaires, classées chronologiquement de 1344 à 1681, qui remplissent les vol. cotés 1408-1450.

Inv. impr. : *Indicateur du grand Armorial général de France*, recueil officiel dressé en vertu de l'édit de 1696 par Ch. d'Hozier, p. p. le *Cabinet historique*, Paris, 1866, 2 vol. in-8° ; — *Indicateur des armoiries des villes, bourgs, villages, monastères, communautés*, etc., *contenues dans l'Armorial général de d'Hozier*, p. p. M. Robert, Paris, 1879, in-8° (*Cabinet historique*, tt. XXIV et XXV) ; — D. de Riocour, *Preuves des demoiselles de la maison de Saint-Cyr de 1685 à 1766* (*Revue nobiliaire*, XVI, pp. 289-392) ; — *Preuves des pages du roi de 1680 à 1761* (*Ibid.*, XVII, p. 134) ; — Les vol. 2151-2168 des *Pièces originales* contiennent des documents, pour la plupart du XIVe et du XVe siècle, provenant de l'ancienne Chambre des Comptes de Blois. M. U. Robert a donné le catalogue chronologique des pièces cotées 1-1006 de cette série (*Catalogue de titres originaux relatifs aux ducs d'Orléans*) dans le *Cabinet historique*, tt.XXII, XXIV, XXV ;

familles qu'ils concernent directement et dont l'indentité est constatée, ou pour leurs fondés de pouvoirs ayant fait les justifications nécessaires. » (Art. 97 du Règlement.)

— *Dossiers conservés au Cabinet des titres*, concernant la maison de Noailles, dans le *Cabinet historique*, XIX, pp. 238-258.

Inv. mss. : *Ancien d'Hozier*, 1 vol. (*Catalogues*, n° 425); — *Dossiers bleus*, 1 vol. (*Catalogues*, n° 472); — *Pièces originales*, par ordre alph., 2 vol. (*Catalogues*, n° 429); — *Collection Chérin*, 1 vol. (*Catalogues*, n° 394); — *Nouveau d'Hozier*, 1 vol. (*Catalogues*, n° 402); — *Carrés de d'Hozier*, 1 vol. (*Catalogues*, n° 206⁵); — *Volumes reliés du Cabinet des titres*. Il existe, pour ce fonds, plusieurs inv. partiels, savoir : inv. des vol. 108-155 (Trésor généalogique de dom Villevieille), *Catalogues*, n° 484; inv. des vol. 275-284 (Liste des pages de la grande Écurie), *Catalogues*, n° 404; inv. des vol. 286-292 (Liste des pages de la petite Écurie), *Catalogues*, n° 406; inv. des vol. 293-311 (Preuves des demoiselles de Saint-Cyr), *Catalogues*, n° 405; inv. des Preuves pour les écoles militaires, en 2 vol., *Catalogues*, n° 440; inv. chronologique des montres contenues dans les vol. 1408-1450, *Catalogues*, n° 454.

M. J. Roman prépare un catalogue des sceaux du fonds des *Pièces originales*.

Ce n'est pas dans le Cabinet des titres, où l'on peut penser qu'aurait été sa place naturelle, mais dans la cinquième série du fonds français (n°s 25697-26484) qu'a été rangée en 1875 une collection de cent mille documents environ (principalement du xive au xviie siècle), provenant pour la plupart des archives de l'ancienne Chambre des Comptes, acquis à différentes époques (partie des collections de Beaumarchais, de Blondeau, de Jault et de dom Villevieille). On y trouve des chartes royales, des comptes de bouche, des montres militaires[1], des rôles de fouage, des quittances, etc.

Inv. impr. : *Inventaire sommaire des nouvelles collections de titres originaux de la Bibliothèque nationale*, par U. Robert, Paris, 1877, in-8° (extr. du *Cabinet historique*, t. XXIII).

Doc. publ. : G. Depping, *Pièces inédites des XIIIe-XVe siècles provenant de l'ancienne Chambre des Comptes de Paris*, dans les *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de France*, XVIII (1846),

1. Cf. L. Delisle dans le *Bulletin du Comité*, hist. et phil., 1891, p. 239 : « M. Molard envoie une vingtaine de montres du xve et du xvie siècles [provenant de la Chambre des Comptes de Paris], conservées dans la bibliothèque du duc de Gênes... Ce genre de documents étant fort commun (il y en a à la Bibl. nat. des milliers qui n'ont guère encore été employés)... »

pp. 464-485 ; — L. Delisle, *Actes normands de la Chambre des Comptes sous Philippe de Valois*, Rouen, 1871, in-8° ; — U. Robert, dans les *Nouvelles archives de l'art français*, t. IV, pp. 1-81 ; — etc.

Fonds généraux du Cabinet des manuscrits

L'histoire du Cabinet des manuscrits explique, mais il est impossible d'expliquer rationnellement pourquoi certaines collections (Doat, Dupuy, etc.), sont restées indépendantes, tandis que d'autres, analogues et non moins considérables, ont été intercalées ou même démembrées et réparties dans les divers fonds généraux du dépôt. Quelques-unes de celles-ci méritent d'être signalées spécialement, savoir :

Collection de Béthune. — Le Cabinet d'Hippolyte, comte de Béthune, qui renfermait une incomparable collection de lettres originales depuis l'avènement de Louis XI jusqu'à la mort de Louis XIII (archives des Béthune, et, en partie, des Nevers, des Montmorency, etc.) fut offert à Louis XIV en 1662 (*Cab.*, I, 266).

Inv. impr. : *Catalogue des manuscrits français*, tt. I et II, Paris, 1863-74, in-4° (n°s 2882-3859).

Inv. mss. : On a une table alphabétique en 2 vol., des lettres originales (*Catalogues*, n° 141) ; et une autre des pièces sans nom d'auteur (*id.*, n° 141 A). — Clément dressa avant 1682 un catalogue de l'ensemble de la collection (*id.*, n° 140), sur lequel on a marqué en face de chaque article les cotes actuelles.

Cabinet de Gaignières. — Roger de Gaignières avait réuni, comme on sait, un Cabinet de premier ordre. On y trouvait des copies des chartes, cartulaires et sceaux de plusieurs chartriers ecclésiastiques (*Cab.*, I, 344), chartriers pour la plupart disparus depuis la fin du XVIIe siècle ; des copies de plusieurs milliers de pièces de la Chambre des Comptes et du trésor de Noailles. Gaignières possédait en outre des correspondances originales sur toute la période comprise entre l'avènement de Louis XI et le milieu du règne de Louis XIV. « La série relative au règne de Louis XI venait de Jean Bourré, sire du Plessis. Les principales pièces du XVIe et du XVIIe siècle avaient été tirées des portefeuilles de M. de Bellegarde, des archives de la famille de Montmorency et surtout des archives de la maison de Guise. » Il avait ensuite recueilli « une masse

énorme de parchemins que la Chambre des Comptes laissait sortir de ses archives avec la plus coupable indifférence ».

Le Cabinet de Gaignières n'est pas parvenu intact à la Bibliothèque du roi, par suite des indélicatesses de Clairambault. En 1740, ce qui en restait fut divisé entre les divers départements de la Bibliothèque. On en trouve aujourd'hui des morceaux dans les divers fonds du dépôt, notamment dans le Cabinet des titres, dans le fonds latin, et dans le fonds français où le recueil de Jean Bourré porte les n°s 20483-20499.

Inv. impr. : Catalogue de différents manuscrits du fonds de Gaignières avec indication des cotes actuelles, dans le *Cabinet historique*, tt. XXII, XXIV; — J. Vaesen, *Catalogue chronologique du fonds Bourré*, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, 1882 à 1885.

Inv. ms. : Inventaire des mss. du fonds français 20427-20482 (Lettres et pièces concernant l'histoire de France de Charles VII à Louis XIV), formant les vol. 302-365 de la Coll. Gaignières, par M. Sepet.

Citons encore, au nombre des principales collections insérées dans le fonds français, celles de **Séguier** (Inv. ms., par M. Marius Sepet : Inv. de la correspondance de Séguier, fr. 17367-412; cf. *Catalogue des manuscrits de défunt Mgr le Chancelier Séguier*, Paris, 1686, in-12); — de **Harlay** (Inv. ms., par le même : Inv. de la correspondance de Harlay, fr. 17413-39); — de l'abbé **Dangeau** (Inv. ms., par le même : Inv. de la collection Dangeau sur le règne de Louis XIV; correspondance de C. de Villermont et autres, fr. 22797-821); — le Cabinet de **Meinières** (fr. 7557-76); — la collection de **N. Delamare** sur la Police de Paris (fr. 21545-808).

Si plusieurs collections, jadis indépendantes, de pièces d'archives sont aujourd'hui rangées dans les fonds généraux du Cabinet des manuscrits, quelques petits fonds d'archives et beaucoup de documents isolés, après avoir été frauduleusement enlevés à d'anciens dépôts, après avoir passé de collection particulière en collection particulière, y ont aussi trouvé un asile définitif. — Pièces d'archives et documents littéraires étaient déjà mêlés dans la plupart des collections de miscellanées qui ont contribué à former le fonds primitif du Cabinet, et dont M. L. Delisle a raconté l'histoire. C'est ainsi que dans la partie ancienne du fonds latin se conserve,

sous le n° 5464, le chartrier de la Noë, au diocèse d'Évreux. — Pendant la Révolution française on eut, nous l'avons vu, l'idée de distinguer dans les archives les documents domaniaux et les documents intéressants pour l'histoire, les sciences et les arts. Ces derniers, d'après la loi du 7 messidor an II, devaient être enlevés aux archives, et « déposés, à Paris, à la Bibliothèque nationale; dans les départements, à celle de chaque district ». Cette loi fut mal observée, et Camus obtint de bonne heure qu'une section « historique » fût créée aux Archives à côté de la section domaniale. Toutefois, la Bibliothèque ne laissa pas de profiter en quelque mesure des dispositions édictées en l'an II. En 1798, le Bureau du triage des titres y fit déposer une partie des registres de l'Université, des pièces tirées des archives de l'Hôtel de Ville de Paris; enfin, les archives de la Chambre syndicale de la librairie parisienne furent placées à la Bibliothèque nationale le 2 avril 1801[1]. Une circulaire ministérielle du 11 décembre 1798 aux administrations centrales des départements leur enjoignit d'envoyer à la Bibliothèque nationale les « cartulaires des ci-devant instituts religieux »; on avait conçu la pensée de réunir à Paris dans un seul dépôt tous les cartulaires ecclésiastiques de l'ancienne France : « Il faut qu'ils attestent à la postérité ce que l'ambition et l'artifice des corporations privilégiées ont obtenu de la crédule ignorance de nos pères et qu'ils lui fassent apprécier l'heureuse révolution qui s'est faite dans l'esprit humain. » Cette circulaire de 1798 amena au Cabinet des manuscrits 120 volumes environ, dont M. L. Delisle a dressé la liste (*Cab.*, II, 29-33); il en vint surtout de l'Aube, d'Eure-et-Loir, du Loiret, du Nord (chartes et cartulaires de Bourbourg, Bergues, Ravensberghe), et de l'Yonne.— Au XIXe siècle, le Cabinet a continué à recueillir simultanément les manuscrits de toute espèce, résidus d'archives et résidus de bibliothèques. En 1820, la Bibliothèque achète une collection de chartes de l'abbaye du Bec (n° 9211 du fonds latin); elle acquiert en 1828 une collection de chartes de l'abbaye d'Aunay, au diocèse de Bayeux (lat. 9215), et le cartulaire de l'église d'Arras (lat. 9930). Sous la Restauration, le commerce des vieux parchemins et des vieux papiers s'était organisé à Paris sur une grande échelle; « la

1. Mss. français 21813-22060. — Inv. impr. : *Cabinet historique*, XXVII, 2, pp. 212-224; — *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, XIII (1886), pp. 151-159, 174-187.

Bibliothèque royale acquit alors plusieurs milliers de chartes et de registres infiniment précieux ; c'est ainsi qu'elle sauva de la destruction une partie considérable des archives de la Picardie et de la Lorraine » (*Cab.*, II, p. 287). En 1829, elle se procure 280 chartes originales de l'abbaye de Cluni, premier noyau d'une collection destinée à devenir, par des acquisitions subséquentes, fort considérable[1]. En 1832, elle recueille les comptes de divers établissements religieux de la ville de Troyes (lat. 9095-9119). En 1838 eut lieu la vente de la célèbre collection formée, à la fin du XVIIIe siècle, par le baron de Joursanvault, qui renfermait une très importante portion des archives de la Chambre des Comptes de Blois ; la Bibliothèque ne sut pas, malheureusement, profiter de l'occasion, et, les « archives de Joursanvault » ayant été dispersées (*Cab.*, II, 295), elle n'en a recueilli que des débris[2]. Mais l'établissement, qui n'avait pas du reste commis à la vente Monteil[3] la même faute qu'à la vente Joursanvault, acquit en 1867, à la vente Costa de Beauregard, une collection de 33 volumes de pièces originales, provenant des archives de Milan, connue sous le nom d'*Archivio sforzesco*, très intéressante pour l'histoire de France (fonds italien, nos 1583-1615 ; cf. *Inv. des manuscrits italiens de la Bibl. nat. qui ne figurent pas dans le Catalogue de Marsand*, par G. Raynaud, Paris, 1882, in-8°, extr. du *Cabinet historique* ; et G. Mazzatinti,

1. Voy. L. Delisle, *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Fonds de Cluni*, Paris, 1884, in-8°. La majeure partie de ce qui subsiste aujourd'hui de l'ancien chartrier de Cluni est à la Bibliothèque nationale. Le Musée britannique n'en possède qu'un lot peu considérable (add. charters, nos 1538-1596). — Depuis la publication de l'inventaire de M. Delisle, quelques nouvelles épaves du chartrier de Cluni sont entrées au Cabinet des manuscrits, notamment par suite d'un don de M. E. Petit (de Vausse). Voy. *Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions*, Paris, 1891, in-8°, pp. 688, 854-5.

2. Les ms. français 6210-2 contiennent ce que la Bibliothèque a acquis de plus précieux dans la collection Joursanvault. — Le catalogue de la vente Joursanvault est resté un livre utile : *Catalogue analytique des archives de M. le baron de Joursanvault*, Paris, 1838, 2 vol. in-8°.

3. Une bonne partie de la collection de pièces originales formée par A.-A. Monteil (*Traité des matériaux manuscrits de divers genres d'histoire*, Paris, 1836, 2 vol. in-8°) est entrée en 1830 à la Bibl. nat. — M. C. Couderc a recherché, dans les différents fonds, les volumes de cette provenance. La liste qu'il en a dressée, et qu'il se propose de publier, avec les concordances nécessaires, ne comprend pas moins de 230 numéros. Cf. la note qu'il a insérée sur *Monteil et sa collection de manuscrits* dans les *Procès-verbaux des séances de la Société des lettres de l'Aveyron*, t. XV (1891), pp. 81-86.

Inventario dei manoscritti italiani delle Bibl. di Francia, t. II, Roma, 1887, in-8°, pp. 285 et suiv.); en 1870, 50 vol. des Comptes de l'extraordinaire des guerres au XVIII[e] siècle (n. acq. fr. 508-557); etc. De 1883 à 1885 encore, une notable partie des archives de l'abbaye de Remiremont y est venue échouer (n. acq. lat. 2528-2541). — Qu'est-ce à dire? sinon qu'il est impossible d'entreprendre ici l'énumération des pièces d'archives presque innombrables qui sont disséminées dans les cinquante à soixante mille articles des fonds latin, français, et en diverses langues modernes [1] ?

Nous ne pouvons indiquer et nous n'indiquerons ici que les inventaires généraux des grands fonds de la Bibliothèque, et les inventaires spéciaux dont les documents d'archives insérés dans ces fonds, ou dans tous les fonds du dépôt, ont été l'objet.

INVENTAIRES GÉNÉRAUX. — Il existe des inventaires et des tables assez commodes de l'ensemble des fonds français et latin et des divers fonds de manuscrits en langues étrangères du Cabinet des manuscrits, où sont décrits sommairement et répertoriés tant les documents d'archives que les documents littéraires.

1. Signalons cependant, mais sans prétendre indiquer ici autre chose que des exemples arbitrairement choisis,— dans le fonds *français* : Maison de l'Empereur (fr. 6577-6601); papiers de P. Lenet, 1649-91 (6702-30); carnets de Louis XIV (6763-82); papiers de Bongars (7125-32); papiers du marquis de Villeneuve, 1728-41 (7177-98); Bienfaits du roi (7651-66; 7675-85); mémoires, correspondances et papiers divers relatifs à l'administration de la Monnaie, surtout pendant la Révolution (7775-95); papiers de Catinat (7886-9); correspondance et papiers du marquis de Danvet, 1735-81 (7959-66); papiers de M. de Bourgade, commissaire des guerres, 1748-75 (8007-20); papiers de M[me] Dubarry (8157-60); pièces relatives à la maison de Bouillon (8161-76); papiers de M. de Fontanieu, intendant du Dauphiné de 1734 à 1740 (8362-467); comptes des domaines et bois de Metz, 1691-1766 (8692-706); papiers de Lebret, intendant de Provence de 1687 à 1704 (8820-8964; cf. J. Marchand, *Un intendant sous Louis XIV; étude sur l'administration de Lebret en Provence*, Paris, 1889, in-8°); correspondance, pièces administratives et militaires concernant les opérations de l'armée d'Allemagne, 1805-13 (11279-87); lettres des intendants au Régent (11370-83); actes capitulaires de Saint-Germain-des-Prés, 1600-1770 (16849-59); écritures du Conseil d'État, 1594-1610 (18159-77); états de la maison du roi depuis le XVI[e] siècle (21449-76).

Dans le fonds *latin* : Bulles et documents relatifs à l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (8998-9000); Bulles et pièces relatives à l'Ordre de Citeaux (9003-4); pièces originales et comptes royaux depuis le XII[e] siècle (9015-26); comptes rendus aux ducs de Savoie pour leurs domaines, 1387-1496 (9246-53).

Fonds latin. — Les manuscrits latins 1-8822 sont décrits dans les t. III et IV du *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ*, Paris, 1739-44, in-fol. ; le t. IV contient une table alphabétique ; — L. Delisle, *Inventaire des manuscrits conservés..... sous les nos 8823-18613 du fonds latin*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1863 à 1871 ; — le même, « Inv. des manuscrits insérés au fonds des nouvelles acquisitions latines du 1er août 1871 au 1er mai 1874, » *ibid.*, 1874 ; — U. Robert, « Inv. des nouv. acq. lat., du 1er mai 1874 au 31 décembre 1881, » dans le *Cabinet historique*, t. XVIII (1882).

Une table alphabétique, en 4 vol.[1], par noms d'auteurs et de matières, des manuscrits 8823-18613 du fonds latin et des nouvelles acquisitions latines est à la disposition des lecteurs (*Catalogues*, n° 381 *bis*).

Fonds français. — Les manuscrits 1-5093 du fonds français sont décrits dans le *Catalogue des manuscrits français*, Paris, 1868-81, 3 vol. in-4°, plus 68 feuilles du t. IV. Pour les manuscrits 5094 à 26484, il existe un INV. MS., en 21 volumes, (*Catalogues*, n° 50) dans lequel on a inséré, à leur ordre numérique, les dépouillements partiels que nous avons signalés plus haut (Archives de la Chambre syndicale de la Librairie ; Inventaire, par M. Robert, des nouvelles collections de titres originaux ; dépouillements manuscrits de M. Sepet, etc.)

Une table, par ordre alphabétique de noms d'auteurs et de matières, de l'ensemble du fonds français, en 10 vol. manuscrits, est à la disposition des lecteurs (*Catalogues*, n° 385).

Les **nouvelles acquisitions** latines et françaises, depuis 1875 jusqu'en 1891, ont été alphabétiquement inventoriées par M. L. Delisle : *Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891*, Paris, 1891, 1 vol. in-8° de 856 pp. ; — cf. H. Omont, *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années 1891 et 1892*, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, 1892, pp. 334-382.

Fonds en diverses langues modernes. — Fonds espagnol et fonds portugais. INV. IMPR. : *Bibliothèque nationale* ; *Catalogue des manuscrits espagnols et des manuscrits portugais*, par M. A. Morel Fatio, Paris, 1892, 1 vol. in-4°.

Fonds italien. INV. IMPR. : *Inventario dei manoscritti italiani delle Biblioteche di Francia*, par G. Mazzatinti ; Roma, 1886-88, 3 vol.

in-8°. Le t. I et le t. II sont consacrés aux manuscrits italiens de la Bibliothèque nationale.

Les autres fonds de manuscrits en langues modernes n'offrent que peu d'intérêt, au point de vue où nous sommes placés. Il y en a des inventaires [1].

INVENTAIRES SPÉCIAUX. — I. INV. IMPRIMÉS : Les **pièces de procédure** et tous autres **papiers provenant d'anciennes juridictions** (Parlements, juridictions de Groslay, Mauny, Saint-Ilpize, Salhens, Touberville, etc.) qui sont conservés dans le *fonds français* ont été sommairement inventoriés par M. L. Delisle : *Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, t. II (Jurisprudence), Paris, 1878, in-8°, pp. 58-153.

Les **écritures du Conseil d'État** qui sont conservées dans les divers fonds du Cabinet des manuscrits, complément naturel de la série E des Archives nationales, ont été inventoriées, en même temps que la dite série E, par M. Noël Valois : *Inventaire des arrêts du Conseil d'État* (*Règne de Henri IV*), t. Ier, Paris, 1886, in-4°. (Le 2e vol. est sous presse).

On doit à M. U. Robert un *Inventaire des* **cartulaires** *conservés dans les bibliothèques de Paris et aux Archives nationales*, Paris, 1878, in-8° (extr. du *Cabinet historique*, XXIII, cat., pp. 126-235; cf. *Cabinet historique*, XXV, cat., p. 222). — Depuis la rédaction de cet inventaire, de nombreux cartulaires sont entrés à la Bibliothèque nationale. M. L. Delisle en a donné la liste dans son *Inventaire alphabétique* des nouv. acq., déjà cité, p. XXXVII.

Les **obituaires** dispersés, non seulement dans les divers fonds du Cabinet, mais dans toutes les archives et bibliothèques de France et de l'étranger, ont été répertoriés par M. Auguste Molinier : *Les obituaires français au moyen âge*, Paris, 1890, in-8°.

Plusieurs recueils généalogiques du dépôt (Coll. Duchesne, Dupuy, Cinq Cents, etc.) ont été dépouillés par M. Sandret dans les volumes de la *Revue nobiliaire* publiés de 1862 à 1880.

Pour l'histoire de **Picardie** : *Notices et extraits des documents manuscrits conservés dans les dépôts publics de Paris et relatifs à*

1. Fonds anglais (G. Raynaud, *Catalogue des manuscrits anglais de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1884, in-8°, extr. du *Cabinet historique*, t. XXIX). — Fonds néerlandais (G. Huet, *Catalogue des manuscrits néerlandais de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1886, in-8°). — Fonds allemand. INV. MS. (*Catalogues*, n° 324.)

l'histoire de la Picardie, par H. Cocheris, Paris, 1854-58, 2 vol. in-8° (ouvrage inachevé).

Pour celle de la **Franche-Comté** : *Catalogue des manuscrits relatifs à la Franche-Comté qui sont conservés dans les bibliothèques de Paris*, par U. Robert, Paris, 1878, in-8°, 251 pp. (extr. des *Mémoires de la Soc. d'émulation du Jura*).

Pour celle du dép. de **Seine-et-Marne** : Lemaire, *Relevé des documents intéressant le dép. de Seine-et-Marne, conservés dans les bibliothèques communales de Meaux*, etc., *et à la Bibliothèque nationale de Paris*, Fontainebleau, 1883, in-4°.

Pour l'histoire franco-anglaise : *Répertoire général de toutes les dépêches... des ambassadeurs de France accrédités en Angleterre de 1509 à 1714*, par M. A. Baschet, d'après les bibliothèques et les archives de France, dans le 39ᵉ *Annual report* du *Deputy Keeper of the Public Records*, Londres, 1878, in-8°, pp. 573-828.

Pour l'histoire franco-belge : *La Bibliothèque nationale à Paris, notices et extraits des manuscrits qui concernent l'histoire de Belgique*, par M. Gachard, Bruxelles, 1875, 2 vol. in-4°. — Cf. un *Rapport* de M. Wauters *sur les chartes et cartulaires belges de la Bibl. nat. de Paris*, dans les *Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire*, 4ᵉ sér., II (1873), pp. 79-198.

Pour l'histoire franco-suisse : *Inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse conservés dans les archives et bibliothèques de Paris*, par Ed. Rott, Berne, 1882-91, 4 vol. in-8° (1444-1700).

II. Inv. mss. : La Bibliothèque nationale possède plusieurs répertoires manuscrits de ses documents d'archives. Nous signalerons comme très utiles :

1° Une table chronologique, sur fiches (53 boîtes, 200000 fiches environ) des documents, originaux ou copies, contenus dans les Collections Bréquigny, Brienne, Colbert (Flandre, Cinq Cents, Mélanges), Doat, Duchesne, Dupuy, Fontette, Harlay, Housseau.

Cette table ne peut pas être communiquée au public; mais on a entrepris de la transcrire sur des registres qui pourront être mis à la disposition des travailleurs. Vingt-deux volumes de cette transcription sont à présent reliés (*Catalogues*, n° 117), sous ce titre : *Dépouillement des collections historiques*. Le t. Iᵉʳ contient le relevé des pièces antérieures à l'an 1000 ; le t. II est consacré au xiᵉ siècle ; les t. III et IV au xiiᵉ ; les t. V et VI au xiiiᵉ, jusqu'à 1261. De 1261

à 1570 s'étend une lacune qu'on se propose de combler. Le t. VII contient le relevé des pièces de 1570 à 1572 ; le XIe s'arrête à 1585 ; le XIIe à 1589 ; le XIIIe à 1595 ; le XIVe à 1600 ; le XVe à 1603 ; le XVIe à 1606 ; le XVIIe à 1608 ; le XVIIIe à 1610 ; le XIXe à 1612 ; le XXe à 1615 ; le XXIe à 1617 ; le XXIIe, qui est, provisoirement, le dernier, à 1620.

2° On doit à M. L. Delisle un *Inventaire des chartes*, en 4 vol. mss. (*Catalogues*, n° 169). C'est un inventaire des *pièces originales* contenues dans le fonds latin (t. I), dans les coll. Baluze, Clairambault, Colbert, Fontanieu, Gaignières, Moreau, Saint-Germain, Villevieille (t. II), dans les coll. de Bourgogne, de Champagne, de Flandre, de Languedoc, de Lorraine et de Périgord (t. III), dans celles de Picardie, Touraine, Vexin (t. IV).

3° M. Marius Sepet a inventorié un certain nombre de petits fonds intercalés dans le fonds français. Voici la liste de ceux que nous n'avons pas eu l'occasion d'indiquer plus haut : Inv. des mss. du fonds français 23191-23229, 23483-4 (lettres originales de Henri II à Louis XIV, et correspondance du cardinal de Noailles sous Louis XIV et Louis XV) ; — Inv. des lettres originales renfermées dans les mss. 6602-6651 du fonds français ; — Inv. des mss. du fonds français 6680-6907 (papiers d'État de Le Tellier) ; — Inv. de la correspondance de la famille de Noailles, (fr. 6908-6953) ; — Inv. des mss. 10237-68 (correspondances et pièces) ; — Inv. de la correspondance du président Bouhier, (fonds français, 22238, 22556, 23858, 24167, 24409-21, 24423, 24462-4, 24469-70, 25540-2, 25645, 25669 ; n. acq. fr. 1086, 2211, 1212, 4300, 4384).

On doit en outre à M. Sepet un « Catalogue sommaire des ouvrages et documents relatifs à la période contemporaine » (depuis 1789), qui se trouvent répartis dans les divers fonds de la Bibliothèque, 2 vol. mss. (*Catalogues*, n° 450). Ce catalogue est alphabétique. On y remarque, au mot *Paris*, l'inv. d'une importante collection de papiers des sections de Paris pendant la Révolution.

4° La Bibliothèque a hérité des matériaux réunis en vue de la Collection des monuments de l'histoire du Tiers-État jadis dirigée par Augustin Thierry, à savoir 46 boîtes d'analyses de chartes (43647 cartes) et 55 vol. de copies (n. acq. fr. 3375-3429). — Il existe une « Table alphabétique et chronologique des fiches et copies de documents de la collection des monuments de l'histoire du Tiers-État », par H. Lecaron.

5° On a commencé à former un inventaire général sommaire des papiers et correspondances diplomatiques dispersés dans les divers fonds du dépôt. Il est à souhaiter que cette entreprise ne soit pas abandonnée [1].

Doc. publ. : Nous ne saurions avoir la prétention d'indiquer ici les ouvrages, au nombre de plusieurs milliers, où se trouvent analysés ou publiés des documents d'archives empruntés aux collections de la Bibliothèque. Il n'est presque pas de grande publication de textes dont les éditeurs n'aient puisé là une partie de leurs matériaux. Nous citerons seulement parmi les publications qui en ont été tirées en totalité ou à peu près : H. Géraud, *Paris sous Philippe le Bel, d'après un manuscrit contenant le rôle de la taille imposée sur les habitants de Paris en 1292*, Paris, 1837, in-4° (Coll. des Doc. inéd.) ; — E. Charrière, *Négociations de la France dans le Levant au XVI[e] siècle*, Paris, 1848-60, 4 vol. in-4° (idem); — G.-B. Depping, *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV*, Paris, 1850-55, 4 vol. in-4° (idem); — L. Delisle, *Mandements et actes divers de Charles V, recueillis dans les collections de la Bibl. nat.*, Paris, 1874, in-4° (idem); — J. Labarte, *Inventaire du mobilier de Charles V*, Paris, 1879, in-4° (idem); — *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, p. p. A. Bruel, Paris, 1876-88, 4 vol. in-4° (idem) ; — *Lettres de Peiresc*, p. p. Ph. Tamizey de Larroque, Paris, 1888-93, 4 vol. in-4° (idem) ; — J. Stevenson, *Letters and papers illustrative of the wars of the English in France during the reign of Henry the sixth, king of England*, Londres, 1861-4, 2 vol. in-8° (Rolls series) ; — *Lettres inédites de Dianne de Poytiers*, p. p. G. Guiffrey,

1. On a vu (ci-dessus, p. 857, note) qu'il existe une sorte de classification méthodique à l'intérieur du fonds latin et du fonds français. Si donc on désire présentement savoir quels sont les papiers diplomatiques que possède le Cabinet des manuscrits, il faut consulter : 1° le *Cadre de classement méthodique des manuscrits français* (à la disposition des lecteurs, *Catalogues*, n° 487), sous la rubrique « Histoire diplomatique »; on y trouvera la liste des mss. français qui renferment des papiers diplomatiques relatifs à l'Allemagne, à l'Autriche, aux Pays-Bas, à la Prusse, à la Pologne, à la Suède, à l'Angleterre, à la Suisse, à l'Italie, etc. ; — et 2° le Cadre de classement des manuscrits latins imprimé dans la brochure de M. Delisle, *État des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale au 1[er] août 1871* (p. xxvii, § 36 B.) ; — Il est bien entendu que ces cadres de classement ne valent, le premier que pour les manuscrits français qui suivent le n° 6171, le second que pour les manuscrits latins qui suivent le n° 8822.

Paris, 1866, in-8°; — L. Pingaud, *Correspondance des Saulx-Tavannes au XVI[e] siècle*, Paris, 1877, in-8°; — Th. de Gontaut-Biron, *Ambassade en Turquie de Jean de Gontaut-Biron, baron de Salignac, 1605 à 1610*, Paris, 1888-9, 2 vol. in-8° ; — etc., etc.

Nous ne saurions manquer, en terminant, de féliciter l'administration de la Bibliothèque nationale de l'initiative qu'elle a prise de « mettre à la portée de nos compatriotes des documents fort utiles pour les travaux historiques » par des transcriptions, « à défaut des originaux immobilisés dans les dépôts publics ou dans des archives de famille. » Elle se montre ainsi la digne héritière du fondateur du Cabinet des chartes et de la Commission des monuments de l'histoire du Tiers-État. — « Si les fonds mis à la disposition de la Bibliothèque nationale le permettaient, dit M. L. Delisle, il faudrait résolument entreprendre, dans le département des manuscrits, la copie d'une foule de documents essentiellement français, dont les originaux sont à l'étranger.., et dont l'étendue ne permet guère d'espérer qu'il en soit donné jamais des éditions complètes[1]. »

Il faut citer, au nombre des copies exécutées en ces derniers temps : la série des dépêches des ambassadeurs vénitiens résidant en France, du XVI[e] au XVIII[e] siècle, principalement de 1554 à 1799, qui forme plusieurs centaines de liasses aux Archives de Venise (fonds italien, n[os] 1714-2000, 2002-2015, 2019-2023[2]); — pièces des archives de Gênes, relatives à la France et à la Corse, transcrites par Fr. Molard (ital., n[os] 1693 et suiv.); — treize volumes d'anciennes correspondances françaises conservées à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg (ci-dessous, p. 918); — des cartulaires français du British Museum (abbaye de Palais, léproserie de Bolleville); — le cartulaire de l'abbaye de Quimperlé et les chartes normandes de lord Beaumont, au château de Carlton (n. acq. lat. 1428), etc.[3]

1. Le procédé de la photographie remplacerait avantageusement celui de la copie; il est beaucoup plus sûr, et il n'est guère plus coûteux. On sait que la Bibliothèque possède déjà la reproduction photographique d'une partie des *Vascon rolls* du P. R. O. (ci-dessus, p. 713, note 3.)

2. Inv. impr. : *Cabinet historique*, XXIV, cat., pp. 259-266; cf. *Archives des missions*, 3[e] série, t. IV. — Inv. ms. : Inventaires des documents vénitiens relatifs à l'histoire de France, *Catalogues*, n° 356[a]. — Le n° 1649 du fonds italien contient des « copies de documents relatifs à la France, 1455-74, aux archives de Venise », recueillies par Th. Sickel.

3. Sur les copies de cartulaires, cf. *Cab.*, II, 319; et l'inv. déjà souvent cité

II. — BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

I. Les *archives de la Bastille*, dont l'histoire est aujourd'hui bien connue [1], sont en grande partie conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal, où elles forment un fonds considérable. Fondées en 1660, dispersées le 14 juillet 1789, ces archives contenaient, outre les papiers de la Bastille proprement dits, ceux du donjon de Vincennes, la majeure partie de ceux de la Lieutenance de police depuis 1717. La Bastille paraissait si sûre qu'on y avait déposé encore beaucoup de papiers de la Maison du roi, et que quelques officiers de la forteresse avaient obtenu la faveur d'y apporter leurs archives personnelles. « C'est ainsi que l'Arsenal possède aujourd'hui une quantité de titres provenant du chartrier de la famille de Jourdan de Launey, dernier gouverneur du château [2]. »

Les vainqueurs du 14 Juillet pillèrent les archives de la forteresse durant deux jours. On en trouve aujourd'hui des épaves jusqu'à Saint-Pétersbourg [3], jusqu'à Lwow (Lemberg, en Galicie) [4]. Vers 1798, ce qui en avait été sauvé fut transporté par les soins d'Ameilhon, bibliothécaire de la ville de Paris, au dépôt de l'Arsenal.

Les archives de la Bastille, à la bibliothèque de l'Arsenal, sont divisées actuellement en trois sections : 1° *Administration du Lieutenant général de police* (n°s 10001-10329) ; — 2° *Dossiers individuels et documents biographiques* (n°s 10330-17471) ; — *Administration de la Bastille, de la prison de Vincennes et de quelques autres prisons* (n°s 12472-12725). — Il faut ajouter qu'on a distrait du fonds de la Bastille un certain nombre de recueils qui figurent, on ne sait pourquoi, parmi les autres manuscrits du dépôt. On trouvera la liste de ces *extravagantia* dans le *Catalogue* de 1892, p. LXXII, note 3.

des nouvelles acquisitions, p. XXXVII. — Voyez aussi la liste des copies figurées qui ont été exécutées par M. U. Robert, *Catalogues*, n° 381 bis, t. III, p. 189.

1. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France. Bibliothèque de l'Arsenal*, t. IX. *Archives de la Bastille*, Paris, 1892, in-8°, pp. I-LXXIX, par M. Fr. Funck-Brentano.

2. *Ibid.*, p. IX.

3. Collection Dubrowski à la Bibliothèque impériale. Cf. Fr. Funck-Brentano, *op. cit.*, p. LXIII. — L'Arsenal a acquis, en 1887, la copie, due à M. H. de la Tranchère, des principaux documents de Saint-Pétersbourg (n° 12727).

4. Ms. n° 852 de la Bibl. de Lwow (Collection Lubomirski).

On y trouvera aussi la liste complète des inventaires anciens et des documents publiés. Comme il est facile d'y recourir, nous nous dispensons de la reproduire.

Inv. impr. : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris, Bibliothèque de l'Arsenal*, t. IX. *Archives de la Bastille*, Paris, 1892, in-8° (la table est sous presse). Liste des Doc. publ., pp. lxxiii-lxxix. — Cf. *Revue critique*, 1892, I, p. 190.

II. — Le fonds de la Bastille mis à part, la Bibliothèque de l'Arsenal est encore très riche en pièces d'archives de toute espèce, surtout du xvie siècle et relatifs à l'histoire de la Réforme. — Ce sont des chartes originales : chartes de la maison de Courtenay, n° 6023 et suiv. ; chartes ou pièces relatives à la Normandie depuis 1318, n° 6163 et s. ; à la Touraine, n° 6346 et s. [Collection de V. Luzarche] ; « aux villes et aux provinces de France », n° 6467 et s. ; résidus divers, nos 6589, 6770, 7461, etc. ; — partie des archives des Célestins de Paris (n° 3231 et s.), de la maison d'Orléans, de la maison de Guise et de la maison de Longueville au xviie siècle ; — les archives du bailliage de l'Arsenal (n° 5864 et s.) ; — celles, anciennes et considérables, de la maison de Lezay-Marnesia (nos 6976-7048 ; 7193-7371, etc.) ; — les archives des dépôts littéraires institués pendant la Révolution (nos 6487-6513 ; cf. J.-B. Labiche, *Notice sur les dépôts littéraires... à la fin du dernier siècle*, Paris, 1880, in-8°) ; — les papiers de L.-N. du Maine, comte du Bourg, maréchal de France (nos 6614-6625) ; — ceux du général F.-E. Larchey (1795-1881) ; de A.-J.-C. Clément, évêque constitutionnel de Versailles ; d'Andrieux et de Terrachon, relatifs à l'histoire de Strasbourg au xviiie siècle ; et de très nombreuses familles (Arnauld d'Andilly, Arnauld de Pomponne, Aubry (1672-1761), Merlet, Brigault, de Bragelongne, du Cange, Davy d'Amfreville, etc.) — Les correspondances des derniers siècles sont abondantes (Hurault de Boistaillé, ambassadeur près la République de Venise (1561-3), d'Argenson, de Paulmy, d'Avaux, d'Éguilles...). On trouvera l'indication des Doc. publ. dans l'inventaire imprimé.

Inv. impr. : *Catalogue général* précité, t. I (1885) à VI (1892), par M. H. Martin. Les t. VII et suivants (introduction et table générale), sont sous presse ; — Le *Recueil Conrart* a été inventorié dans le *Cabinet historique*, du t. V (1859) au t. XXII (1876).

III. — BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS (Carnavalet).

L'ancienne bibliothèque de l'Hôtel de Ville, même après avoir été dépossédée en l'an V au profit de l'Institut, renfermait encore un certain nombre de manuscrits d'archives, en particulier des registres du Parlement et de la Chambre des comptes et des recueils de procédure criminelle (Voy. L.-M. Tisserand, *La première Bibliothèque de l'Hôtel de ville de Paris*, (*1760-97*), Paris, 1873, in-4°).

La nouvelle bibliothèque de la Ville de Paris, formée après les incendies de 1871 et distincte de la bibliothèque administrative de la Préfecture, possède déjà, grâce à des dons et des achats, un millier de manuscrits dont le tiers est inventorié à la fin du catalogue ms. mis à la disposition du public, avec des pièces des XVIe-XVIIIe siècles relatives aux hôtels, églises, maisons religieuses; on y remarque, en fait de manuscrits d'archives, des titres concernant la foire de Saint-Germain-des-Prés de 1389 à 1744 (n°s 88 et 153), des pièces relatives aux boucheries de Paris de 1418 à 171 (n° 59), des extraits des registres de l'Hôtel de Ville concernant la charge de gouverneur de Paris, de 1499 à 1594 (n°s 106-7), des extraits des mêmes registres de 1546 à la fin du XVIIIe siècle, relatifs à la navigation de la Seine et de ses affluents (n°s 96, 97 et 99), des titres de propriété des remparts et tours de la Ville au XVIIe siècle (n° 89), un registre des comptes du domaine patrimonial de la Ville de 1721 à 1729 (n° 24 bis), un inventaire du greffe de l'élection de Paris en 1776 (n° 45), un atlas de la censive de l'Université dans le faubourg Saint-Germain dressé au XVIIIe siécle (n° 23), des pièces concernant des travaux tels que la démolition de la Bastille (papiers de Palloy) et du Châtelet ou la construction de la Halle au blé (n°s 78, 58, 164-5), des papiers de correspondance administrative sur les subsistances et approvisionnements de Paris de 1789 à 1796 (n° 202), 3 registres de la Société populaire de Belleville de 1791 à 1795 (n° 105), un registre des spectacles et recettes du théâtre Montansier (Palais-Royal) en l'an VI et l'an VII (n° 145).

En dehors de la série de manuscrits catalogués à part, il convient de mentionner également 25 portefeuilles de titres de propriétés sises à Paris rangés par rue (n° 12538), et trois portefeuilles de pla-

quettes imprimées relatives à Paris pendant la Révolution (n°s 10065-66 et 10073).

Certains documents sont d'un intérêt général : ainsi, une table des actes du Parlement de Paris de 1360 à 1650 (n° 292), un registre du produit des gabelles, grosses fermes et aides de France au XVIIe s. (n° 242), 6 volumes de pièces relatives à la dépense des maisons du roi et de Mesdames de France au XVIIIe s. (n°s 126, 237-8), des registres de la Bastille de 1763 et 1765-7 (n°s 216 et 217), des registres du Lycée de 1790 à 1816 (n°s 198 et 200).

Quelques documents se rapportent à des localités qui ne sont pas dans les environs de Paris, par exemple un registre des dépenses de l'abbaye du Valasse en Normandie au XVIIe siècle (n° 308).

INV. SOUS PRESSE, par M. F. Bournon.

IV. — BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT

On conserve dans ce dépôt une collection très considérable de pièces originales (depuis le XIIIe jusqu'à la fin du XVIIe siècle) et de copies, celle des historiographes Godefroy (546 portefeuilles ou volumes environ). — M. L. Lalanne en a publié l'inv. (avec l'indication des documents publiés) dans l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1865 et 1866. — La collection a été exploitée par la cupidité vers 1834 ; « il en disparut alors plusieurs milliers de pièces qui aujourd'hui sont répandues dans les collections de la France et de l'étranger. » Quelques-unes, cependant, ont été récemment restituées ou récupérées ; on en trouvera l'inventaire dans l'*Annuaire-Bulletin*, 1891, 2e p., pp. 231-247.

Cette Bibliothèque possède en outre le résidu des papiers de Guichenon et d'Adrien de Valois, et des documents (copies) sur l'histoire diplomatique, généalogique, administrative, des derniers siècles, provenant en grande partie de la bibliothèque d'A. Morian. Voy. F. Bournon, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Institut*, Paris, 1890, in-8°, pp. 24 et suiv.

V. — BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

Parmi les 4400 manuscrits de la Bibliothèque Mazarine, il en est peu que l'on puisse à bon droit classer dans la catégorie des documents d'archives. On n'y remarque guère, en dehors de ces copies

de pièces historiques et diplomatiques des trois derniers siècles, sans grande valeur, qui ne manquent dans aucune bibliothèque (n[os] 1984 et suiv.), que des papiers de Duplessis-Mornay pour les années 1582-1588 (n[os] 2093-5)[1], des correspondances de Turenne (n° 2269), du sieur de Fumeron, 1689-1733 (n[os] 2298-316), celle de la m[ise] de Lacour-Balleroy (n[os] 2334-41); quelques terriers et quelques inventaires de titres anciens. Papiers et collections, pour l'histoire de France au XVII[e] siècle, de Dubuisson-Aubenay. — INV. IMPR. : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris, Bibliothèque Mazarine*, par M. A. Molinier, Paris, 1885-90, 4 vol. in-8°.

VI. — BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

Les archives de l'abbaye ont été transportées, au moment de la sécularisation, aux Archives nationales. Mais la bibliothèque contenait un grand nombre de cartulaires et de pièces administratives qui y sont restés (terriers, censiers, livres des celleriers de Sainte-Geneviève, etc.). Correspondance administrative des Génovéfains à partir de 1640 (80 volumes). — On y trouve, en outre, comme dans toutes les anciennes bibliothèques, de nombreuses copies, analyses et extraits de pièces sur l'histoire de France, avec quelques originaux.Pièces relatives à divers collèges de l'Université de Paris (n[os] 997 et s.); correspondances du cardinal François de La Rochefoucauld (n° 366), du cardinal de Noailles (n° 1154), etc. Papiers du général de Cubières. — INV. IMPR. : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève*, par Ch. Kohler, t. I[er], Paris, 1893, in-8°.

VII. — BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

La Société de l'histoire du protestantisme français (rue des Saints Pères, 54) possède près de 500 volumes manuscrits. Les principaux

1. Le complément de ces papiers se trouve à la Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne. Voy. E. Châtelain, *Les manuscrits de Duplessis-Mornay*, dans la *Revue des Bibliothèques*, I (1891), pp. 433-66 ; III (1893), pp. 25-39. Sera continué.

fonds sont : 1° Collection Coquerel, contenant les papiers de Paul Rabaud, 50 vol. reliés, inventoriés, et qui ont été fort utilisés ; 2° un lot de volumes, provenant de Port-Royal, qui ont appartenu à Sainte-Beuve ; 3° papiers de Paul Ferry, pasteur à Metz au XVIIe siècle, achetés à la vente Emmery. Cf. *Catalogue d'une collection de lettres autographes et de documents historiques concernant l'histoire de la Réforme pendant les XVIe et XVIIe siècles*, *l'histoire de la ville de Metz*, *de la Lorraine et des Trois Évêchés*, Paris-Metz, 1850, in-8° ; 4° une partie importante de papiers de Duplessis-Mornay, encore non classés ; 5° articles isolés, tels que registres de consistoires, copies de synodes provinciaux, autographes, etc. On remarque 3 volumes in-fol. intitulés : « Lettres des secrétaires d'État à J.-A. de Gourgues, intendant de Caen et de Limoges (1684-89). »

VIII. — BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Cette Bibliothèque possède quelques manuscrits, dont il n'existe pas encore, malheureusement, d'inventaire. On y signale, outre de célèbres collections de copies faites dans les archives anciennes du Parlement de Paris (Lenain, Bignon), des délibérations capitulaires de l'Ordre de Cluni ; la collection Portier de l'Oise (documents révolutionnaires) ; les mémoires autographes de Bailly, etc.

Nous mentionnons pour mémoire la **Bibliothèque du Louvre**, détruite dans la nuit du 23 au 24 mai 1871 [1]. Elle possédait, entre autres choses, une partie importante des archives de Joursanvault, des comptes de la maison du duc de Bedford (1427-8), les minutes et correspondance du secrétaire d'État Bourdin (1552-66), les papiers des Noailles (1576-1730, en 20 vol.), les papiers d'Argenson (1630-1757, 56 vol.), les archives du grand maître des cérémonies de 1805 à 1813, etc. — Inv. et Doc. publ. : *Bibl. de l'École des chartes*, V, pp. 59-82 ; — L. Paris, *Les manuscrits de la Bibliothèque du Louvre*, Paris, 1872, in-8° (extr. du *Cabinet historique*).

1. Voy. H. Baudrillart, *Pertes éprouvées par les bibliothèques publiques de Paris pendant le siège par les Prussiens en 1870 et pendant la domination de la Commune révolutionnaire en 1871*, 2e édition, Paris, 1872, in-8°.

CHAPITRE II

BIBLIOTHÈQUES DE PROVINCE

Ce chapitre contient une liste alphabétique des bibliothèques de province qui possèdent des documents ou des fonds d'archives notables[1]. Notre tâche a été singulièrement facilitée ici par le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, publié sous les auspices du ministère de l'Instruction publique avec une merveilleuse rapidité. Vingt-deux volumes in-8° en ont été livrés au public depuis 1886; le jour n'est plus éloigné où *tous* les dépôts publics de manuscrits qui existent en province figureront dans cet excellent répertoire.

Quand le *Catalogue général* in-8° (désigné ci-dessous par l'abréviation *Cat. in-8°*) nous faisait défaut, nous avons eu recours :

1° Au *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France*, série in-4°, inaugurée en 1849, qui compte sept volumes (*Cat. in-4°*);

2° A l'*Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France dont les catalogues n'ont pas été imprimés*, Paris, 1879-82, 3 fascicules in-8°, p. p. Ulysse Robert (*Inv. Robert*);

3° Au recueil de Hænel : *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ*, etc., *asservantur*, Leipzig, 1830, in-4°. Réimprimé avec quelques additions sous le titre de *Dictionnaire des manuscrits* dans les t. XL et XLI de la *Nouvelle Encyclopédie théologique* de Migne.

« En voyant, dit M. L. Delisle[2], la rapidité avec laquelle se suc-

1. Nous ne signalons que les bibliothèques qui possèdent des fonds d'archives un peu notables. Mais il y a toujours intérêt, quand on consulte les archives d'une ville, à parcourir le catalogue des manuscrits de sa bibliothèque. Il est rare qu'on n'y trouve pas quelques documents complémentaires.

2. *Bibl. nat. Manuscrits lat. et fr. ajoutés aux fonds des nouv. acq. pendant les années 1875-1891*; *Inventaire alphabétique*, Paris, 1891, in-8°, p. LXXXIII.

cèdent les volumes d'inventaires des collections manuscrites... des départements, serait-il... téméraire d'entrevoir la possibilité d'avoir un jour un Catalogue où seraient enregistrés, plus ou moins sommairement et avec renvoi aux notices détaillées publiées antérieurement, tous les manuscrits d'une même catégorie conservés dans les différentes bibliothèques publiques de France ? » — Quand le *Catalogue général des bibliothèques publiques de France* sera complet, il sera facile, en effet, de publier le volume intitulé : *Documents d'archives dans les bibliothèques publiques de France*, dont nous ne pouvons offrir ici qu'une esquisse très sommaire [1].

Abbeville. — Terrier du Ponthieu, XIVe siècle (n° 105 ; cf. *Bull. de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, 1881, n° 4); « Livre blanc » et « Livre rouge » de l'échevinage d'Abbeville (n°s 114-5). Pièces originales pour servir à l'histoire d'Abbeville, de Saint-Riquier et de plusieurs autres localités du Ponthieu (Collections Delignières de Bommy). Archives de la famille d'Anvin de Hardenthun, XIIe-XIXe siècles (n°s 172-203). Cf. ci-dessus, p. 423. — *Cat. in-8°*, IX, pp. 408-441.

Aix (Bibliothèque Méjanes). — On conserve dans ce dépôt les archives complètes du prieuré de la Celle (Var), depuis le XIIe siècle, (n°s 343-52) ; un recueil de lettres originales et de pièces adressées à M. de Lamoignon de Baville, intendant de Languedoc, 1705-17 (n°s 672-4); des pièces (originaux et copies), très importantes pour l'histoire de Provence (collections de M. Roux-Alpheran) ; documents sur les églises d'Aix et d'Arles; correspondance adressée à L.-S. de Villeneuve, ambassadeur de France à Constantinople, 1675-1745 (n° 1166). — *Cat. in-8°*, t. XVI, par M. l'abbé Albanès.

Alençon. — Quelques pièces relatives à Alençon (n°s 47 et suiv.), Séez, la Chartreuse du Val-Dieu (n°s 108 et suiv.), Laigle (n°s 60-51, 118-121). — *Cat. in-8°*, II, pp. 467-537.

Amiens. — Recueil de pièces sur l'Artois. Registre aux délibérations de la compagnie des médecins d'Amiens. Partie des archives du chapitre d'Amiens et de l'abbaye de Corbie. Cartulaire de Saint-Pierre de Sélincourt. Dénombrement présenté à la Chambre des Comptes de Paris, en 1301, par Guillaume de Mâcon, évêque

1. Les auteurs du *Catalogue général* indiquent les Doc. publ. d'après les manuscrits de chaque dépôt. Nous ne les indiquerons donc pas.

d'Amiens (rouleau original). Papiers du général de Vault, directeur du Dépôt de la Guerre. — *Cat. in-8°*, t. XIX, par E. Coyecque.

Angers. — Archives angevines (très nombreux originaux et copies) du cabinet de M. Toussaint Grille (acquis en 1851). C'est une des plus belles collections de pièces d'archives qui aient été formées par un amateur. — INV. IMPR. : A. Lemarchand, *Catalogue des manuscrits de la bibl. d'Angers*, Angers, 1863, 1 vol. in-8°. — Sur les pièces provenant du chartrier de Milly-le-Meugon, voy. *Revue des Sociétés savantes*, 4e sér., X (1869), pp. 542-7.

Annonay. — Plusieurs « livres de raison » du XVIe siècle. — *Cat. in-8°*, XIII, pp. 161-166.

Arles. — La Bibliothèque possède la collection d'originaux et de copies relative à l'histoire d'Arles qui fut formée dans la seconde moitié du siècle dernier par l'abbé L. Bonnemant. Partie des archives de la famille de Nicolay. Chartrier Véran. — *Cat. in-8°*, XX, pp. 345-520.

Auch. — L. Daignan du Sendat, vicaire général d'Auch au XVIIIe siècle, avait formé de nombreux recueils de documents relatifs à l'histoire de la région. Ils sont auj. à la bibliothèque d'Auch. « C'est une des sources les plus précieuses pour l'histoire de la Gascogne. » — INV. IMPR. : *Cat. in-8°*, IV, pp. 414-435 ; — J.-B. Bladé, *Manuscrits de l'abbé D. du Sendat*, dans la *Revue de Gascogne*, II, 417.

Auxerre. — Cartulaires d'églises et de monastères de l'Auxerrois. Collection de copies sur l'histoire de l'Auxerrois (formée par M. de Bastard). — *Cat. in-8°*, VI, pp. 93-100.

Auxonne. — Compte de l'atelier monétaire d'Auxonne, 1393 ; pièces pour servir à l'histoire d'Auxonne de 1479 à 1848. — *Cat. in-8°*, VI, pp. 329-31.

Avignon (Musée Calvet). — Documents relatifs : à la vice-légation d'Avignon (actes judiciaires de la cour du palais apostolique de 1639 à 1790 ; comptes des deux derniers siècles ; registre des patentes de la chancellerie apostolique, 1720-40 ; livre des revenus de la chambre apostolique, etc.) ; à la cour de Saint Pierre d'Avignon ; au chapitre de Saint-Siffrein de Carpentras ; à l'Université ; à la ville d'Avignon (cartulaires depuis le XIIIe s. ; bullaire ; analyse des délibérations depuis 1447 ; procès des deux derniers siècles ; registres des délibérations des notaires et greffiers de justice d'Avignon (1623-1768) ; aux anciennes corporations et confréries de la

ville, depuis le XVIe siècle. — La Bibliothèque possède en outre les archives du tribunal d'Avignon pendant la Révolution ; celles de la seigneurie de Goult, depuis le XIVe siècle ; des actes de la juridiction consulaire et seigneuriale de l'Isle (1689-92), de Lapalud, de Piolen, de Robion, de Thouzon, de Vaucluse ; les archives du château de Fargues, relatives à la famille de Cambis ; celles de la famille de Baroncelli-Javon. — On y trouve enfin le livre des contrats d'emprunts de la ville de Montpellier à Avignon et dans le Comtat, 1698-1703 ; des documents relatifs au péage du roi à Tarascon, XVIe siècle ; des dépêches originales de Henri III, février 1589 ; les dépêches et correspondances originales du roi et de ses ministres avec M. de Blécourt, ambassadeur à Madrid pendant la guerre de la succession d'Espagne, etc. — Cf. ci-dessus, p. 261, note. — M. L.-H. Labande, administrateur des belles collections d'Avignon, en prépare le catalogue pour la Collection des *Cat. in-8°* ; il en a déjà publié un inv. sommaire, sous ce titre : *Catalogue sommaire des manuscrits de la Bibliothèque d'Avignon*, Avignon, 1892, in-8°.

Avranches. — Quelques registres des archives de l'évêché d'Avranches (XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles). Cartulaires locaux. — *Cat. in-4°*, IV, p. 522 ; *Cat. in-8°*, X, pp. 89 et suiv.

Bastia. — Documents sur l'histoire de la Corse (copies exécutées dans les dépôts de Pise, Gênes, etc.) Cf. ci-dessus, p. 314. — *Cat. in-8°*, IX, pp. 393-495.

Bayeux. — La Bibliothèque de la ville possède quelques cartulaires locaux, plusieurs registres du bailliage de Saint-Lô, beaucoup de registres paroissiaux d'état religieux de communes du diocèse de Bayeux, des pièces originales en grand nombre (nos 143 et suiv.), etc. Cf. ci-dessus, p. 306. — *Cat. in-8°*, X, pp. 205-233.

La Bibliothèque du chapitre possède en outre quantité de cartulaires anciens (Bayeux, Longues, Cordillon, Mondaye, etc.) et une grande partie des archives de l'évêché. — *Cat. in-8°*, X, pp. 294-320.

Bayonne. — Documents sur les places de Navarrenx et de Lourdes (XVIIIe siècle). — *Cat. in-8°*, IX, p. 89.

Beaune. — Cartulaires de la ville (XIVe siècle). Quelques copies d'actes anciens. — *Cat. in-8°*, VI, pp. 249-292.

Beauvais. — Dénombrement de Gerberoy (XVIe s.). Autographes de d'Aguesseau, Boufflers, etc. — *Cat. in-8°*, III, p. 330.

Belfort. — « Bloutbuech » ou registre des exécutions de la ville de

Molsheim en Alsace (XVIIe s.). Rentiers de Magny et de Montreux.

Besançon. — La principale richesse de la bibliothèque de Besançon, au point de vue auquel nous nous plaçons, c'est la collection, en 80 vol. in-fol., des papiers d'État du cardinal Granvelle (Cf. *Notice préliminaire*, en tête des *Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, p. p. Ch. Weiss dans la Collection des Documents inédits, Paris, 1841-52, 9 vol. in-4°). — On y trouve, en outre, d'importants recueils de pièces relatives à l'histoire franc-comtoise (collections formées par Chifflet, Dunand, Baverel, Ch. Duvernoy). — INV. EN PRÉPARATION.

Béthune. — Cartulaire des chartreux de Gosnay. — *Cat. in-8°*, IV, p. 310.

Béziers. — Visites épiscopales du XVIIe siècle. Vérification des fiefs de l'abbaye de Cassan, 1503. — *Cat. in-8°*, XX, pp. 315-323.

Blois. — On conserve à la Bibliothèque de Blois toutes les archives municipales anciennes de la ville, sauf l'état civil, ainsi que les travaux de M. Dupré sur lesdites archives (cf. ci-dessus, p. 354). L'établissement a acquis en outre différentes collections de pièces originales relatives à l'histoire locale : notamment un lot de 2000 pièces et 188 rôles (1169-1658) à la vente Joursanvault, et 278 pièces provenant des « archives générales de la noblesse », débris des Archives de la Chambre des Comptes (1256-1779), acquis en 1867. — Sur les pièces de la collection Joursanvault à la Bibliothèque de Blois, v. *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, V (1867), pp. 311, 366; 5e série, III (1872), pp. 452-7; VI (1873), p. 230.

Bordeaux. — Titres de la famille Eyquem de Montagne (XIVe-XVIIIe siècles, pièces reliées en 17 vol., n° 738-740). Reconnaissances du baron d'Agès (XVIIe s.). Cartulaire de Bigorre (XIIIe s.). Recueil de pièces comptables pour l'arpentage des diverses paroisses de la juridiction de Condom au XVIIe siècle. Registre de la jurade de Lavardac (XVIIe s.). Registre de la société patriotique des amis de la Convention nationale de la Martinique. Cartulaires de la Sauve. Archives de l'Académie de Bordeaux au XVIIIe siècle. Archives du Musée de Bordeaux (XVIIIe s.). Privilèges de la terre d'Entre-Deux-Mers, XIVe s., p. dans *Archives historiques de la Gironde*, III, pp. 101 et suiv. Copie partielle des Archives du Parlement de Bordeaux, registres et procédure depuis le XVe siècle (n°s 367 à 378, 382). — INV. IMPR. : J. Delpit, *Bibliothèque municipale de Bordeaux*, *Catalogue des manuscrits*, t. Ier, Bordeaux, 1880, 1 vol. in-4°. — INV. SOUS PRESSE : *Cat. in-8°*, t. XXIII, par C. Couderc,

Boulogne-sur-Mer. — Registre aux plaids de la baronnie de Doudeauville (XVe s.). Mélanges historiques sur diverses villes de l'Artois. Recueil de pièces (n° 169) concernant Boulogne, Calais et le pays environnant. — *Cat. in-4°*, IV, pp. 565-699.

Bourg-en-Bresse. — Ce dépôt ne possède plus que deux volumes (n°s 4-5) de la grande collection de copies de titres formée par S. Guichenon. Les 34 autres volumes (dont M. P. Allut a publié la table, Lyon, 1852, in-8°) sont à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. — *Cat. in-8°*, VI, pp. 216-20.

Bourges. — Pièces concernant la maison de Montmorency. — *Cat. in-8°*, IV, p. 63. — Papiers sur Cujas (non catalogués).

Brest. — Documents modernes sur l'histoire de la ville et surtout du port de Brest, depuis la fin du règne de Louis XV jusque vers 1860. Le fonds le plus important est celui des papiers de M. de Langeron, commandant l'armée d'observation en Bretagne durant la guerre d'Amérique. — *Cat. in-8°*, XXII, pp. 443-474.

Caen[1]. — Recueils de pièces relatives à divers évêchés et abbayes de Normandie (n°s 301 et suiv.). Chartes, montres, plans et cartes relatifs à la Normandie et surtout à la ville de Caen (n°s 355-6, 359). Documents originaux et en copie sur l'histoire de Caen et de son Université. Autographes du XVIIIe siècle. Pièces généalogiques sur la noblesse de Normandie (titres de la famille Ménard de la Ménardière, etc.). Archives de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Papiers du P. André, et de Huet, évêque d'Avranches. Papiers du général Decaen, légués en 1875 (149 volumes de documents de premier ordre sur les affaires de l'Inde pendant les premières années de l'Empire). — Inv. impr. : G. Lavalley, *Catalogue des manuscrits de la bibl. mun. de Caen*, Caen, 1880, 1 vol. in-8° ; — *Cat. in-8°*, XIV, pp. 215-380.

Calais. — Comptes des baillis de Calais pour sept années, de 1307 à 1326 (n° 22). Quelques copies de pièces sur l'histoire locale. Cf. ci dessus, p. 392, note. — *Cat. in-8°*, IV, pp. 311-21.

Cambrai. — La Bibliothèque possède les archives à peu près complètes du chapitre depuis le XIVe siècle, dont la place naturelle

1. Les collections Mancel, indépendantes de la Bibliothèque municipale, quoique conservées aussi à l'Hôtel de ville, contiennent des mss. intéressants pour l'histoire de la Basse Normandie (cartulaire de Formigni, matrologes de l'Université, papiers de l'abbé de la Rue, etc.), dont une liste a été publiée en 1887 sous ce titre : *Manuscrits de la collection Mancel*, [Mâcon], 18 pp. in-8°.

serait aux arch. dép. de Lille; partie de celles de l'abbaye du Saint Sépulcre, de la collégiale de Saint-Géry, de l'abbaye de Saint-Aubert. Elle a acquis en outre de nombreuses collections de pièces sur l'histoire locale, celles du doyen H.-D. Mutte, de Tranchant, de Carondelet. Six volumes ont fait partie jadis des arch. mun. de Cambrai; deux paraissent provenir du secrétariat de l'archevêché. Papiers très intéressants du baron de Vuorden, secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne à Paris en 1661-2. — *Cat. in-8°*, t. XVII, par M. A. Molinier.

Cannes. — Documents des archives de la ville. — *Cat. in-8°*, XX, pp. 573-6.

Carcassonne. — Huit liasses d'expéditions originales des cahiers des États de Languedoc au XVIe siècle (n°s 96 et suiv.); collection des procès-verbaux desdits États (103 volumes). Papiers Peyrusse contenant des documents fort intéressants pour l'histoire du premier Empire, notamment sur le séjour de Napoléon à l'île d'Elbe et les Cent jours. Privilèges de Limoux (*Libertés et coutumes de Limoux*, p.p. M. Buzairies, Limoux, 1851, in-8°). Registres de confréries carcassonnaises. Compoix d'Azilhe, Sainte-Eulalie, Canecaude. Registres communaux de Villardonnel (1679-1694). Plans de villages et de seigneuries du dép. de l'Aude. Dossiers de pièces relatives à l'histoire de Carcassonne. Autographes. — *Cat. in-8°*, XIII, pp. 167-258.

Carpentras. — Ce dépôt contient trois fonds distincts. — Dans l'ancien fonds, dont l'inv. a été publié par M. G. Lambert (*Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, t. Ier, Carpentras, 1862, in-8°), on remarque un certain nombre de pièces diplomatiques du XVIe siècle; les papiers du président d'Oppède, gouverneur de Provence par intérim sous Louis XIV; le registre des droits des comtes de Toulouse dans le Comtat, XIIIe siècle; une partie du chartrier et le cartulaire de l'évêché de Carpentras (n°s 535 et suiv.). Papiers de Mgr d'Inguimbert, évêque de Carpentras. Liasses de pièces (or. et copies) concernant l'histoire de Provence (n°s 633 et suiv.). — Mais la principale richesse de la bibliothèque de Carpentras, c'est le célèbre cabinet de Peiresc, le savant conseiller au parlement de Provence sous Louis XIII. C'est une collection presque incomparable de copies de pièces (avec quelques originaux) sur l'histoire générale de la France et l'histoire particulière de la Provence. INV. IMPR. : Lambert, *op. cit.*, t. II et

t. III, pp. 1-167; — La collection du jurisconsulte Tissot, qui forme le troisième fonds de la bibliothèque de Carpentras, se compose de documents (53 volumes) sur l'histoire d'Avignon et du Comtat Venaissin. Beaucoup de pièces de l'époque révolutionnaire, jusqu'en 1807. INV. IMPR., Lambert, *op. cit.*, t. III, pp. 168-386. — Le dépôt a acquis en outre, avant la clôture de l'inv. de M. Lambert, un registre (1747-1764) de la commune de Mazan, un cartulaire de la maison d'Allemand (XVIe siècle), un terrier de la seigneurie de Modène, etc.

Châlons-sur-Marne. — Comptes de l'hôtel du roi Charles VI (1407-8) et de l'hôtel du duc de Beaujeu (1463-4). Comptes de l'évêché de Châlons (XVe siècle). — *Cat. in-8°*, III, pp. 1-68.

Charleville. — En 1863, M. Sénemaud, alors archiviste du dép. des Ardennes, retira de la bibliothèque de cette ville les documents d'archives (cartulaires, etc.) qui s'y trouvaient. Voy. *Cat. in-4°*, V (1879), p. 544.

Chartres. — Registres des délibérations du chapitre de Notre-Dame de Chartres, depuis 1298, en quarante volumes (n°s 1007-1012). Registres du Pont-Tranche-Fétu (n° 1317). Copies d'inventaires de titres relatifs à l'histoire locale. Cf. ci-dessus, p. 139 note 1. — *Cat. in-8°*, t. XI, par MM. Omont, Molinier, Couderc et Coyecque.

Château-Gontier. — Ci-dessus, p. 191, note 2.

Châteauroux. — Le legs fait en 1856 à la bibliothèque par M. Bourdillon, né à Genève d'une ancienne famille berrichonne émigrée au XVIe siècle, y a fait entrer quelques documents sur les colonies françaises de Genève et de Coppet, depuis le XVIe siècle. — *Cat. in-8°*, IX, pp. 159-184.

Châtillon-sur-Seine. — Papiers du maréchal Marmont. — *Cat. in-8°*, VI, pp. 241-8.

Chaumont. — Documents relatifs à l'abbaye de Montiérender et à celle de Mirevaux, au diocèse de Toul. Copies de pièces concernant la Haute-Marne et le diocèse de Langres. — *Cat. Robert*, pp. 252 et s.

Cherbourg. — Plans et copies de titres relatifs à Cherbourg (Collection de Chantereyne). — *Cat. in-8°*, X, p. 184.

Clamecy. — Cartulaire (factice et moderne) de la ville (XIe-XIXe siècles).

Clermont-en-Beauvaisis. — Documents originaux sur Clermont et les églises locales. — *Cat. Robert*, p. 256.

Clermont-Ferrand. — Papiers de Chazerat, directeur des fortifications d'Ypres sous Louis XIV (n°s 279-80, p. p. H. Chotard). Nombreux autographes de personnages de la Révolution (p. p. F. Mège); papiers du représentant Maignet (n°s 357-60). Beaucoup de terriers auvergnats depuis le XVIe siècle. Copies (notamment par Dulaure) et originaux de pièces pour servir à l'histoire d'Auvergne, dont un inventaire détaillé se trouve au t. XIV des *Cat. in-8°*, par M. Couderc, pp. 119-213[1].

Cluni. — Nombreux terriers des XVIIe et XVIIIe siècles. — *Cat. in-8°*, VI, p. 342-4.

Cognac. — On conserve à la bibliothèque de Cognac le fonds Albert (ci-dessus, p. 309), presque exclusivement composé de pièces d'archives relatives à l'histoire de Cognac, de l'Angoumois et de la Saintonge. — *Cat. Robert*, pp. 260-263.

Compiègne. — Pièces originales et copies sur l'histoire de Compiègne. Cartulaire de St Corneille. Censier de St Médard de Soissons. Aveux des seigneuries d'Arsy, de Pieumelle, de Mareil-la-Motte en Picardie, etc. — *Cat. Robert*, p. 263.

Coutances. — Partie des archives du marquisat de Marigny. Pièces originales concernant le Cotentin de 1297 à 1783. — *Cat. in-8°*, X, p. 133.

Dijon. — Cette Bibliothèque possède une partie des anciennes archives de Citeaux, de la ville de Dijon et du Parlement de Dijon (originaux, copies et extraits). Mais on ne saurait négliger d'en consulter le catalogue quand on s'occupe de l'histoire de Bourgogne, particulièrement depuis le XVIe siècle. Plusieurs des collections d'amateurs qui la composent ne renferment guère en effet que des manuscrits relatifs à cette histoire. Cf. ci-dessus, p. 119, note 1. — *Cat. in-8°*, t. V, par MM. Molinier, Omont, Bougenot et Guignard.

Dôle. — Cartulaires locaux. Quelques registres de la Chambre des comptes de Dôle (XVIIIe s.). Recueils de pièces sur la Franche-Comté. Registres sur la nation belge à l'Université de Dôle (p. p. Em. Longin, dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1892). Partie notable des archives du chapitre de Dôle (n°s 400-406), etc. — *Cat. in-8°*, XIII, pp. 377-455.

1. A consulter surtout pour Clermont, Aurillac, Mauriac, Riom (comptes des consuls du XVIe siècle), Saint-Germain-Lembron, etc.

Douai. — M. l'abbé Dehaisnes (*Cat. in-4°*, VI, p. 731 et suiv.), a donné la liste des « documents provenant de divers fonds d'archives » qui ont été recueillis par la bibliothèque de Douai. Ils sont surtout relatifs à Douai, Anchin-Bouvignies, Tournai. Comptes de la châtellenie de Nogent-le-Rotrou (1490) et de la vicomté de Lyons (1581). — Généalogies flamandes (*ib.*, p. 680 et suiv.). — Recueils de documents et de travaux historiques sur des communes de l'Artois, du Boulonnais, du Cambrésis, de la Flandre et du Hainaut (Collection Guilmot), en particulier sur la ville de Bavai.

Épernay. — Ci-dessus, p. 369.

Épinal. — La bibliothèque possède les papiers de dom Calmet (copies de pièces relatives à l'histoire de Lorraine). Documents de l'abbaye de Chaumousey. — *Cat. in-4°*, III, pp. 391-471.

Falaise. — Collection de pièces originales, depuis le XIIe siècle, de provenance lorraine et barroise, quelques-unes en allemand. — *Cat. in-8°*, X, pp. 242 et suiv.

Gray. — Reconnaissances de la terre et baronnie de Ray-sur-Saône. Quelques pièces originales depuis le XIIIe siècle (n° 12). Registres de trésorerie des impératrices Joséphine et Marie-Louise, tenus par J.-C. Ballouhey d'Igny, leur trésorier (n°s 14-22). Correspondance du général Barthélemy, mort en 1835. — *Cat. in-8°*, VI, pp. 395-399.

Grenoble. — Un très grand nombre de pièces et de copies de pièces d'archives pour servir à l'histoire générale de la France et surtout à l'histoire du Dauphiné ont trouvé asile dans ce dépôt. Berriat-Saint-Prix remit à la Bibliothèque, en 1820, le Registre Delphinal, rédigé sur l'ordre de Louis XI, et des documents relatifs à l'Université de Grenoble au XVIe siècle, jadis conservés aux archives municipales. Y sont entrés depuis : les collections de J. Ollivier, Guy Allard et Nicolas Chorier (pièces originales venues de la Chambre des Comptes), Blanchet (documents sur Voiron et les localités environnantes), Gariel. Les archives du château de Meffray, à Biviers, ont été acquises par les soins de M. Gariel. — *Cat. in-8°*, t. VII, par MM. P. Fournier, E. Maignien et A. Prudhomme.

Joigny. — Recueils de Davier et de Pérille-Courcelles sur l'histoire de Joigny. Cf. ci-dessus, p. 440. — *Cat. in-8°*, VI, pp. 135 et suiv.

Langres. — Les manuscrits de la Bibliothèque ont été détruits par le feu en 1892.

Laon. — Importante collection (28 cartons) de pièces originales,

dite *Autographes*; chartes intéressant l'histoire du dép. de l'Aisne, depuis le xe siècle. Cette collection n'est point décrite dans le Catalogue des mss. de Laon (*Cat. in-4°*, I, pp. 41-255).

La Rochelle. — Ce dépôt considérable contient plus de pièces d'archives que de monuments littéraires. Elles viennent de collections formées par des érudits locaux (Delayant, E. Jourdan, Cholet, A. Bouyer [Saintonge et Aunis], Brillouin [Saint-Jean-d'Angély]). On y trouve, par exemple, les archives de la seigneurie de Dompierre-sur-Mer, celles de l'ancien hôpital Aufredi (inventoriées par M. de Richemond, en 1883, dans la série H supplément des archives départementales); des recueils de pièces sur Pons en Saintonge, La Rochelle, l'île d'Oléron, etc.; des registres de notaires). Cf. ci-dessus, p. 452, note. — *Cat. in-8°*, t. VIII, par M. Musset.

Laval. — Documents sur la famille de Champaigne, les comtes de Laval et le chapitre de Saint-Thugal. — *Cat. in-8°*, IV, pp. 349 et s.

Le Mans. — Cartulaires de Vivoin, de l'abbaye de Saint-Pierre de la Couture, de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans. Livres de comptes et cartulaires de l'Évêché et du Chapitre. Comptes de la baronnie de Sonnois (1511-12). Cf. ci dessus, p. 191, note 2. — *Cat. in-8°*, XX, pp. 1-252.

Le Puy. — Terriers du xviie siècle (Tailhac, etc.). — *Cat. in-8°*, XIII, pp. 350-2.

Lille. — C'est à la Bibliothèque qu'est conservé le ms. original (n° 266) du *Livre Roisin* ou cartulaire des privilèges de Lille (p. p. Brun-Lavainne). Beaucoup de copies et quelques originaux pour l'histoire municipale de Lille. Cartulaire de la collégiale de Saint-Pierre. Le n° 287 contient une importante compilation du xvie siècle : « Transcripta chartarum de rebus gestis in Flandria inter annos 1176 et 1310. » — Inv. impr. : Le Glay, *Catalogue descriptif des manuscrits de la bibl. de Lille*, Lille, 1848, 1 vol. in-8°.

Limoges. — La Bibliothèque possédait avant 1879 cinq volumes très importants (*Cat. in-8°*, IX, pp. 446-7) provenant des archives municipales qui y ont été à bon droit réintégrées. — On n'y trouve plus aujourd'hui que le registre des Tarneau, notaires à Pierrebuffières au xve siècle, et des terriers des terres et seigneuries de Chantrezac, de la Grange d'Orlhat et de Manoc (xvie s.).

Lisieux. — Cartulaire de l'évêché, rédigé au xve siècle par ordre de Thomas Basin. — *Cat. in-8°*, X, pp. 259-63.

Lyon. — On conserve dans les deux bibliothèques de Lyon (Palais

des Arts, Grande Bibliothèque) des copies de pièces exécutées dans les anciennes archives ecclésiastiques de la ville, les registres de la Société des Beaux-Arts et de l'Académie de Lyon, le cartulaire de Savigny, quelques documents pour l'histoire du Forez et du Dauphiné. Voy. A.-F. Delandine, *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, Paris, 1812, 3 vol. in-8°; *Cat. Robert*, pp. 359-367 (Palais des Arts); et ci dessus, p. 223, note 1. — Il existe, à la Grande Bibliothèque, un exemplaire du Catalogue de Delandine, sur lequel ont été mentionnés les manuscrits oubliés par cet auteur, ou acquis depuis la publication de son travail (obituaire des Minimes de Chambéry, etc.) — La Grande Bibliothèque possède, en outre, la collection Coste (24 cartons de pièces originales pour l'histoire de Lyon et du Lyonnais; voy. A. Vingtrinier, *Catalogue de la collection de M. Coste*, Lyon, 1853, in-8°); et les archives de quelques notaires lyonnais, acquises avec l'idée de constituer une sorte de Cabinet des titres lyonnais (depuis 1360, mais surtout depuis le XVIIe siècle), en partie classées par M. Guigue. Citons encore le fonds Charavay (autographes de personnages lyonnais). M. Morin-Pons a fait hommage d'importants papiers de familles lyonnaises (marquis de Neuville, etc.). — INV. EN PRÉPARATION, dans la série des *Cat. in-8°*, par M. A. Molinier.

Mamers. — Registre de Jean Suche, notaire à Vence (1454-1465). — *Cat. in-8°*, XIII, p. 159.

Mantes. — Collection d'autographes (lettres au duc L.-A. de La Rochefoucauld, XVIIIe siècle; lettres de diplomates de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration au chevalier A. de Montor). — *Cat. in-8°*, XX, pp. 521-563.

Marseille. — Archives de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture de Marseille (n°s 988-1006). Registres et statuts de confréries marseillaises. Recueils de pièces concernant l'ordre de la Trinité (n°s 1212 et suiv.). Pièces révolutionnaires ayant fait partie des papiers du Directoire du département des Bouches-du-Rhône (n° 1332). Documents, surtout du XVIIIe siècle, sur Aix, Apt (n°s 1369 et suiv.), Carry la Rouet, Châteauneuf les Martigues (n°s 1382-1293), Sainte-Cécile et Sérignan (Vaucluse). Nombreux livres de raison et papiers de famille (n°s 1446 et suiv.). — *Cat. in-8°*, t. XV, par M. l'abbé Albanès.

Meaux. — Cartulaires de Chelles, Meaux, Fontaines. Cueillerets et terriers locaux. Voy. l'inv. de M. Lemaire (ci dessous, au mot *Provins*). — *Cat. in-8°*, III, pp. 344 et suiv.

Melun. — Extraits sans intérêt des registres du Parlement de Paris. Voy. l'inv. de M. Lemaire (ci-dessous, au mot *Provins*).

Montargis. — Quelques documents sur la ville. — *Cat. in-8°*, XX, pp. 565-572.

Montbéliard. — La Bibliothèque a recueilli plusieurs documents de la plus haute valeur, enlevés de 1800 à 1850 aux archives du Doubs, par exemple (n° 1) l'état du domaine du comté de Bourgogne présenté à Philippe le Bel par Othon IV vers 1295. Livres de cens de la seigneurie de Riquewir en Haute-Alsace (1385-1415). Mémoires des négociations de P. Vessaulx en cour de France (1633-9), p. dans *Mémoires et documents pour servir à l'histoire de Franche-Comté*, 1839, pp. 345-499. Recueils des privilèges de Besançon (xve siècle). Ordonnances de Fr. de Wurtemberg, comte de Montbéliard (xvie s.). Collections Tuefferd et Wetzel de pièces relatives à l'histoire du comté de Montbéliard. — *Cat. in-8°*, XIII, pp. 285-336.

Montivilliers. — Ci dessus, p. 420, note.

Montpellier. — A la Bibliothèque de la ville, Reconnaissances féodales en faveur du seigneur de Saint-Guiraud; archives de l'ancienne Société royale des sciences de Montpellier; papiers d'Alfieri, de la comtesse d'Albani, du baron Fabre. — A la Bibliothèque de la Faculté de Médecine, correspondance du Jean du Bellay; papiers de la reine Christine; cartulaires de la ville de Dijon. Collection de Guichenon sur la Savoie et le Dauphiné (cf. ci-dessus, pp. 880 et 888). — *Cat. in-4°*, I, pp. 279-479.

Morlaix. — Documents du xviiie siècle et de l'époque révolutionnaire. — *Cat. in-8°*, XIII, pp. 267-272.

Nancy. — Très nombreuses copies de pièces relatives à l'histoire de Lorraine (collection Noël, etc.). — *Cat. in-8°*, IV, pp. 124-308.

Nantes. — M. Bizeul a légué à la Bibliothèque de Nantes la copie de nombreuses pièces sur l'histoire du pays nantais et d'importants débris du chartrier original du château de Blain (Clisson et Rohan-Chabot) depuis le xiiie siècle. Le général Mellinet a donné des documents sur l'histoire et l'administration militaire de la France au temps de Louis XV et de Louis XVI (papiers de la famille de Langeron). La collection Labouchère est très riche en lettres de personnages célèbres. — *Cat. in-8°*, XXII, pp. 1-423.

Narbonne. — On y remarque l'inv. des titres de l'évêché de Saint-

Papoul, dressé en 1780 (n° 61); quelques recueils de pièces originales (depuis 1260) concernant la ville, vicomté, sénéchaussée et diocèse de Narbonne (n°s 71 et suiv.). — *Cat. in-8°*, IX, pp. 115-125.

Neufchâtel-en-Bray. — Pièces sur les abbayes de Foucarmont et de Beaubec, la seigneurie de Pierrecourt. Documents sur les paroisses de Sommery, Bully, Beaussault, Boscroger, Elbeuf, etc. — *Cat. in-8°*, II, pp. 347-54; cf. *Bibl. de l'École des chartes*, 4e série, III, p. 166.

Nice. — Documents sur Nice (n°s 95, etc.) et Villefranche (n°s 104-106). — *Cat. in-8°*, XIV, pp. 467 et suiv.

Nîmes. — Censier de l'église de Die au XIIIe siècle (v. *Romania*, XX, pp. 70-85). Registre-copie des lettres royales reçues par le sénéchal de Carcassonne de 1370 à 1372 (n° 155). Pièces originales et copies relatives à l'histoire de Nîmes et du Bas-Languedoc. — *Cat. in-4°*, VII, pp. 603 et suiv.

Niort. — Legs La Fontenelle de Vaudoré (70 cartons de pièces originales, de copies et imprimés relatifs à l'histoire du Poitou et, en particulier, de Fontenay-le-Comte, XVe-XIXe siècles). — Trois registres des actes de la Faculté de droit de Poitiers, 1605-1653. Registres des consignations de ladite Faculté (1744-56). Registres des délibérations des amis de la Constitution, de Poitiers (29 mai 1790-13 nivôse an II).

Noyon. — Copies modernes de cartulaires de la région (Chauny, Fervaques, Caumont, Saint-Éloi-Fontaine, etc.). — *Cat. in-8°*, III, 369-76.

Orléans. — Ce dépôt n'est pas riche en pièces originales anciennes. Liasses de documents concernant l'Université d'Orléans (n° 964), la cure de Saint-Benoît-sur-Loire (n°s 746 et suiv.), l'histoire d'Orléans pendant la Révolution (n°s 817-828); autographes (n°s 943-953), etc. Beaucoup de copies et d'analyses sans valeur. — *Cat. in-8°*, t. XII, par M. Cuissard.

Périgueux. — Recueil de pièces concernant le clergé de France, fait par ordre de M. de Premeaux, évêque de Périgueux (1732). Autographes périgourdins et divers. — *Cat. in-8°*, IX, p. 149.

Perpignan. — Pièces originales et cartulaires anciens pour l'histoire d'Elne, de Perpignan (église, ville, monastères, confréries, Université), de Saint-Martin de Canigou, etc. « Cartulaire roussillonnais, » copies et extraits de documents relatifs à l'histoire politique et religieuse du Roussillon, tirés d'archives diverses par

B. Allart (46 volumes avec table des noms de lieu). — *Cat. in-8°*, XII, pp. 79-131.

Poitiers. — Le principal fonds de cette bibliothèque est la célèbre collection de dom Fonteneau sur l'histoire du Poitou (cf. *Table des manuscrits de dom Fonteneau à la bibliothèque de la ville de Poitiers*, par M. Redet, Poitiers-Paris, 1839, in-8° ; *Supplément* en 1855). — Mais on y trouve en outre des procès verbaux de visites de paroisses poitevines au XVIIIe siècle, le *Grand Gauthier* de l'évêché de Poitiers (p. dans les *Archives historiques du Poitou*,) une partie des archives du chapitre de Saint-Hilaire, de celui de Sainte-Radegonde et de Saint-Cyprien ; le chartrier de la famille Berland, etc. — INV. IMPR. : *Inventaire analytique et descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Poitiers*, par P. de Fleury, Poitiers, 1868, in-8° ; — *Inv. des pièces mss. relatives au procès d'Urbain Grandier conservées à la bibl. publ. de Poitiers*, par M. Ch. Barbier, dans le *Bull. de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, 1867, p. 153.

Pontoise. — Registres des anciens établissements religieux de la ville et documents locaux formant la collection Pihan de la Forest. — INV. IMPR. : *Cat. in-8°*, IX, p. 211 ; — L. Thomas, *Bibliographie de la ville et du canton de Pontoise*, Pontoise, 1883, in-8°, pp. 158-60.

Provins. — Les manuscrits conservés à la Bibliothèque ont presque tous trait à l'histoire de la ville (collection Ythier, Pasques, Bourquelot, Michelin). La collection Michelin, léguée en 1864, se compose de copies et d'extraits de tout genre. Mais ce qu'elle renferme de plus précieux, c'est un grand nombre de chartes originales relatives à Provins et au pays avoisinant, et plusieurs cartulaires des plus importants, dont celui de la ville. — INV. IMPR. : Lemaire, *Relevé des documents intéressant le dép. de Seine-et-Marne, conservés dans les bibliothèques communales de Meaux, Melun et Provins*..... Fontainebleau, 1883, in-4° ; — *Cat. in-8°*, III, pp. 263 et suiv., où sont indiqués les nombreux DOC. PUBL. par M. Bourquelot dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* et ailleurs.

Quimper. — Cartulaire de Landévenec. Papiers du chevalier des Roches, gouverneur des îles de France et de Bourbon vers la fin du règne de Louis XV. — *Cat. in-8°*, XII, pp. 425-441.

Reims. — Chartes, cartulaires et copies de pièces relatives à l'histoire de la ville, de l'église et de l'Université de Reims (Saint-Nicaise de Reims, Saint-Thierry près Reims, N.-D. de Signy,

N.-D. de Foigny). Registre provenant des archives muuicipales de Laon (xv[e] siècle). Un fonds spécial, offert par M. Deullin, renferme des pièces d'archives concernant les seigneuries de la Rivière-de-Corps (Aube) et de Trémilly (H[te]-Marne). Recueil d'autographes, contrats, etc., intitulé *Archives troyennes* (66 registres ou portefeuilles relatifs à la ville et à l'arrondissement de Troyes). Registre de la recette de l'hôpital d'Épernay. Papiers diplomatiques du XVI[e] siècle. — *Cat. Hænel*, cc. 407-9. — INV. EN PRÉPARATION, dans la série in-8°, par M. H. Loriquet. — DOC. PUBL. : L. Didier, *Lettres et négociations de Cl. de Mondoucet, résident de France aux Pays-Bas, 1571-74*, Paris, 1891-2, 2 vol. in-8°.

Prosper Tarbé, originaire de Sens et magistrat sous la Restauration, s'était formé une précieuse collection de documents historiques en recueillant les épaves des plus riches chartriers des établissements ecclésiastiques situés dans les départements de l'Yonne et d'Indre-et-Loire, dont les archives furent longtemps au pillage (Églises de Sens et de Tours, abbaye de Sainte-Colombe, de Saint-Pierre-le-Vif, de Saint-Julien et de Saint-Martin de Tours, de Marmoutier, de Bourgueil, etc.) Cette collection, dont les documents les plus anciens remontent au IX[e] siècle, occupe une trentaine de cartons ; elle a été donnée en 1891 par sa fille, madame Lefebvre, à la ville de Reims qui l'a réunie au dépôt de ses archives municipales. M. A. Giry doit prochainement publier un recueil de ceux de ces documents qui sont antérieurs au XIII[e] siècle.

Rennes. — Tenue des États de la province de Bretagne de 1767 à 1786 (63 vol. in-fol.). Registres secrets du Parlement de Bretagne de 1555 à 1765 (39 vol. in-fol.). Original de la donation faite par Henri de Transtamare à Du Guesclin. Recueil de pièces sur la Bretagne. Inventaire des titres du château de Nantes. Montres des nobles et anoblis de Bretagne, etc. — Voy. D. Maillet, *Description, notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque de Rennes*, Rennes, 1837, in-8°; *Supplément* en 1843.

Roanne. — Ci-dessus, p. 169, note 1.

Rouen. — Plusieurs collections considérables sont conservées dans ce dépôt :

1° *Collection de M. le marquis de Martainville*, composée de près de 500 volumes presque exclusivement relatifs à l'histoire de la noblesse de Normandie (n[os] 2523-3014). — *Cat. in-8°*, II, pp. 1-68.

2° *Collection Leber*, acquise en 1838. On y trouve une grande

partie du chartrier de l'abbaye de Savigny, au diocèse d'Avranches (n° 3122); de nombreuses pièces originales (chartes royales) depuis le XIIe siècle; une collection fameuse « d'extraits des mémoriaux, journaux et autres pièces des archives de la Chambre des comptes, par M. Menant, décédé le 8 avril 1699 » (nos 3398-3413)[1], etc. — *Cat. in-8°*, II, pp. 71-167.

3° *Collections diverses d'autographes.* — *Cat. in-8°*, II, pp. 173-227.

4° *Collection Coquebert de Montbret.* Pièces et copies du XVIIe et XVIIIe siècle pour l'histoire de France et des provinces de France. — *Cat. in-8°*, I, pp. 488-576.

Le fonds principal de la Bibliothèque de Rouen contient, en outre, un certain nombre de chartes originales, de cartulaires et de pouillés qui intéressent surtout le diocèse et la cathédrale de Rouen et diverses abbayes normandes (Fécamp, les Emmurées de Rouen, Foucarmont, Saint-Gilles de Pont-Audemer, etc.). Le n° 1236 est un recueil de chartes relatives à l'histoire de la Normandie, de Rouen et de Mantes (depuis 1179), lot qui provient de l'ancienne collection Joursanvault. — *Cat. in-8°*, I, pp. 293-326.

Saint-Calais. — Documents sur la ville et l'abbaye de Saint-Calais — *Cat. in-8°*, XX, pp. 207-210.

Saint-Germain-en-Laye. — Documents divers (dep. 1324), et autographes d'intérêt local. — *Cat. in-8°*, IX, pp. 207-210.

Saint-Omer. — Fragments des archives de Saint-Bertin. Quelques recueils de chartes et comptes pour l'histoire de Saint-Omer. — *Cat. in-4°*, t. III, pp. 1-386; il existe un *Supplément* in-4° par M. Duchet (v. *Revue critique* du 15 novembre 1873).

Saintes. — Documents locaux. — *Cat. in-8°*, XIII, p. 261.

Salins. — Recès des Etats de Franche-Comté (XVe-XVIIe siècles). — *Cat. in-8°*, IX, p. 24.

Saumur. — Doc. publ. : C. Couderc, *L'obituaire du prieuré de Deuil*, Paris, 1892, in-8° (extr. du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*).

Seilhac. — Pièces originales sur Seilhac, depuis le XIIIe siècle. — *Cat. in-8°*, XX, pp. 331-338.

Semur. — La plupart des documents d'archives de ce dépôt ont été cédés en 1854 aux archives dép. de la Côte-d'Or. On n'y trouve,

1. L'inv. détaillé de ces quinze précieux volumes a été publié par M. H. Omont dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, 1887, pp. 48-57.

plus aujourd'hui que les archives de la Société populaire de Semur, celles de la seigneurie de Posanges et quelques terriers. — *Cat. in-8°*, VI, pp. 296 et suiv.

Senlis. — Ci-dessus, p. 387, note.

Sens. — Papiers de Taffoureau, évêque d'Alet (mort en 1708). Quelques pièces originales, depuis le XIIIe siècle, provenant de la collection du bibliophile Jacob (n° 241). Autographes et pièces diverses des deux derniers siècles. — *Cat. in-8°*, VI, pp. 147 et suiv. — Ce ne sont pas seulement les articles G. 1-175 des archives départementales qui ont été transportées à la bibliothèque de Sens, comme nous l'avons dit p. 270, note 3, mais aussi les articles H. 1-81.

Soissons. — Outre les cartulaires anciens de Prémontré et de Saint-Jean-ès-Vignes, la Bibliothèque de cette ville possède (n°s 264 et suiv.) quelques recueils de pièces originales (charte royale d'octobre 1265 pour N.-D. du Parc, au diocèse de Senlis, etc.). — De plus, M. Périn lui a légué une collection très considérable de documents sur l'histoire du dép. de l'Aisne. INV. IMPR. : *Recherches bibliographiques sur le dép. de l'Aisne, catalogue et table des livres, chartres, etc., composant la bibliothèque de C. Périn*, Soissons, 1883, in-8° ; — cf. *Cat. in-8°*, III, pp. 151-172.

Tarbes. — Ci-dessus, p. 565, note 1.

Tonnerre. — On remarque dans ce dépôt les recueils de Petitjean sur l'histoire du pays, le cartulaire (factice) de Tonnerre, par Pithou, 4 vol. de pièces originales du temps de la Révolution, les cartulaires de Saint-Michel de Tonnerre (8 vol.) et de Quincy, et un recueil de pièces originales, dont beaucoup du XIIe siècle. Correspondance et papiers de famille du chevalier d'Eon. — *Cat. in-8°*, VI, pp. 101-129.

Toulon. — Correspondance de l'amiral Emériau, an XI-1814. — *Cat. in-8°*, XIV, p. 391.

Toulouse. — Quelques pièces originales des trois derniers siècles. Recueil de documents relatifs au gouvernement du maréchal de Damville en Languedoc (1577-1584), etc. Inventaires, vers 1650, des archives de la sénéchaussée de Carcassonne (n°s 641-2). Recueil d'actes concernant les protestants, les collèges de la province de Languedoc, l'Université de Toulouse, l'administration des eaux et forêts de Languedoc au XVIIe siècle (L. de Froidour). — *Cat. in-4°*, VII, pp. 1-528.

Tours. — Cette bibliothèque est très riche en documents diplomatiques, grâce surtout à la libéralité d'André Salmon, qui lui a

légué une suite de 155 volumes remplis de pièces originales et de copies relatives à l'histoire de la Touraine. — INV. MSS. : ci-dessus, p. 160, note. — INV. IMPR. : *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Tours*, par A. Dorange, Tours, 1876, 1 vol. in-4°.

Troyes. — Quelques cartulaires champenois. Documents sur Troyes, sur Dijon et sur l'histoire de Bourgogne en général (provenant des Bouhier). — *Cat. in-4°*, t. II, par M. Harmand.

Valenciennes. — La Bibliothèque ne possède pas moins de 54 volumes manuscrits, parmi lesquels il y en a de fort précieux qui proviennent des archives municipales de Valenciennes. Correspondances historiques du XVIIe et du XVIIIe siècle (provenant de la maison de Croy). — INV. IMPR. : *Catalogue descriptif et raisonné de manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, par J. Mangeart, Paris, 1860, in-4°; *Supplément*, par M. Hénault, Valenciennes, 1892, in-4°.

Vendôme. — Documents sur l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme et sur l'Oratoire de Vendôme. — *Cat. in-8°*, III, pp. 478 et suiv.

Verdun. — L'ancien fonds ne contient guère que le cartulaire (XIIIe s.) de la cathédrale de Verdun; mais la collection Ch. Buvignier a enrichi le dépôt d'une série très importante de pièces originales et de copies pour l'histoire du Verdunois, des Woëvres et du dép. de la Meuse en général. Collection d'Attel pour la généalogie de plusieurs familles messines. Cf. ci-dessus, p. 650, note 1. — *Cat. in-4°*, V, pp. 507 et suiv.

Versailles. — Le fonds des manuscrits de cette bibliothèque « est dû en partie à un prélèvement fait dans les archives municipales, en partie à des dons au premier rang desquels il convient de citer celui de Charles Vatel (papiers de la succession du Barry) ». Archives des maisons Du Prat (cf. Du Prat, *Glanes et regains récoltés dans les archives de la maison du Prat*, Versailles, 1865, in-8°) et de Nonant. Dix-huit volumes de rôles de la voirie de Versailles, de 1736 à 1781. Rôles des lanternes de la ville (1685-1786). Papiers de Narbonne sur la police locale. Trois volumes de documents sur l'histoire municipale pendant la Révolution. Collection considérable de cartes et plans, et d'autographes. — *Cat. in-8°*, IX, pp. 241-379.

Vire. — Partie de la correspondance de Huet, évêque d'Avranches. Pièces des deux derniers siècles relatives à Condé-sur-Noireau, Vaudry, la Ferrière-Hareng, Estry, etc. — *Cat. in-8°*, X, pp. 444-58.

CHAPITRE III

BIBLIOTHÈQUES ÉTRANGÈRES

L'ordre alphabétique, pour ce chapitre comme pour le précédent, a paru le plus commode. On trouvera ci-dessous la liste des villes étrangères dont les bibliothèques possèdent, à notre connaissance, des fonds ou des documents d'archives intéressants pour notre histoire. Ce sont, ou bien des pièces distraites de collections françaises que le trafic a portées loin de leur lieu d'origine, ou bien des papiers d'État analogues à ceux qui font la richesse des archives étrangères. C'est ainsi que, par exemple, le Musée britannique conserve dans le fonds Cottonien nombre de *State papers* franco-anglais, dont la place naturelle serait au Public Record Office, et, d'autre part, dans le fonds des nouvelles acquisitions (additionnel), des parties de la collection Joursanvault, des cartulaires de nos monastères, etc., qui n'auraient jamais dû sortir de France.

Aarau. — Très importante collection de pièces originales (Collection Zurlauben), à consulter pour l'histoire diplomatique des trois derniers siècles. — Doc. publ. : Ed. Rott, *Instruction et dépêches adressées par Henri IV à Charles Paschal, son ambassadeur aux Ligues grises* (*1604-10*), Paris, 1893, in-8° (extr. de la *Revue d'histoire diplomatique*).

Bâle. — Correspondance des Amerbach, jurisconsultes et imprimeurs bâlois ; cf. *Bibliotheca Amerbachiana*, Bâle, 1659, in-4°.

Berlin. — La Bibliothèque de Berlin possède, dans le fonds *Codices manuscripti gallici*, des copies de papiers d'État que nous indiquons en note[1]. Papiers d'État analogues, parfois intéressants

1. *Cod. mss. Gall.*, in-fol. : Inventaire des chartes de Lorraine (n° 27). Traictez, contracts de mariage et testamens des ducs de Bourgogne jusques en l'an 1525 (n° 31). Négociations pour les limites de France et Arragon vers le

pour la France, dans le fonds des manuscrits italiens et dans celui des manuscrits espagnols. — Collection célèbre d'autographes (voy. *Catalogue de la Collection de lettres autographes laissée par feu M. J. de Radowitz*, Leipzig, 1864, in-8°.) — L'inventaire de la Collection Meermann, achetée par la Bibliothèque de Berlin aux héritiers de sir Thomas Phillipps, vient de paraître : *Bibliotheca Meermanno-Philippica*, Berlin, 1893, in-4°.

Berne. — Partie des papiers de F. Bongars (n° 141), dont la bibliothèque forme le fonds principal du dépôt[1]. — La bibliothèque de Bongars n'était pas riche en pièces d'archives; elle ne possédait guère que quelques recueils sans importance d'ordonnances royales du XVe et du XVIe siècle (n°s 151-205), et (n° 145) quelques pièces des XVIe et XVIIe siècles, sous le titre *F. Bongarsii collectanea historica ad historiam gallicam pertinentia*. — INV. IMPR. : *Catalogus codicum Bernensium*, ed. H. Hagen, Berne, 1875, in-8°. — DOC. PUBL. : L. Anquez, *Henri IV et l'Allemagne, d'après la correspondance de Jacques Bongars*, Paris, 1887, in-8°; — L. Jarry, *Une correspondance littéraire au XVIe siècle; Pierre Daniel et les érudits de son temps*, dans les *Mém. de la Soc. arch. de l'Orléanais*, XV, pp. 343-430.

Béarn et la Basse Navarre, 1510-1624 (n° 35). Inv. des chartes concernans l'ancien domaine de Navarre apportées à Paris l'an 1646 (n° 36). Lettres du roy Henri III à Mons. le cardinal de Joyeuse et au marquis de Pisany, son ambassadeur à Rome, avec les responses, 1588 (n° 38). Lettres, mémoires, actes, instructions et contracts faicts au traicté de mariage d'entre madame Henriette Marie, sœur du Roy, et Charles Ier, ès années 1624-5, 6 vol. (n°s 48-55). Ambassade ordinaire de M. Hurault de Maisse à Venise pour le roy Henri III, 1582-8, 5 vol. (n°s 56-60). Ambassade de M. de la Boderie en Angleterre, 1606-9 (n°s 61-2). Ambassade de M. d'Espesses en Hollande (n°s 69-71). Ambassade de M. le maréchal de Bassompierre en Espagne, 1621 (n° 72), en Suisse, 1625-6 (n° 76). Traités entre la France et l'Espagne de 1250 à 1510 (n°s 82-3). Actes royaux concernant l'édit de Nantes (n° 124).

Cod. mss. Gall., in-4° : Tableau des revenus du roi de France des années 1688, 1712, 1727, 1722, 1734, 1739, 1741 (n° 21).

Mss. Diez : Recueil de lettres écrites par Louis XIV depuis 1661 jusqu'en 1678 à tous les rois, princes et princesses de l'Europe (C. fol. 78). *Miscellanea* ou manuscrit françois contenant un grand nombre de pièces intéressantes des règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.

Sur la correspondance diplomatique de d'Espesses et de Bassompierre, voy. *Compte-rendu des séances de la Commission roy. d'histoire de Belgique*, 4e sér., I, (1873), pp. 1-70.

1. La Bibliothèque de Berne est récemment entrée en possession de titres historiques jadis volés aux archives de l'État.

Bruxelles. — Dépôt considérable pour l'histoire de l'Artois, de la Bourgogne et de la Flandre française. On y remarque une série de comptes originaux de la ville d'Arras (1437-1595); un registre de la corporation des épiciers de Paris (*Bull. de la Société de l'hist. de Paris*, V, 114.) — INV. IMPR. : *Manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, intéressant la Flandre*, dans les *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, 1823; — *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale des ducs de Bourgogne; répertoire méthodique*, t. II (Bruxelles et Leipzig, 1842, in-fol.), pp. 281-354 (Histoire de France).

Cambridge. — Papiers des Vaudois, offerts à la bibliothèque de Cambridge, en 1656, par S. Morland. — INV. IMPR. : *A catalogue of the manuscripts preserved in the library of the University of Cambridge*, t. 1er, Cambridge, 1856, in-8°, pp. 81 et suiv.

Cheltenham. — Le cabinet de manuscrits de feu sir Thomas Phillipps, à Cheltenham (Glocestershire, Angleterre), est le plus riche qu'un particulier ait jamais réuni. Il contient plus de 30 cartulaires français, depuis le XIe siècle, des comptes de l'argenterie, du Trésor, de l'Hôtel, de l'Épargne, du XIVe au XVIe siècle, qui comblent des lacunes dans les séries de nos archives nationales. Sir Thomas Phillipps s'était procuré une suite nombreuse de pièces originales sur notre histoire des deux derniers siècles, sur la Révolution, l'Empire (correspondance de Napoléon Ier pendant la guerre d'Italie, l'expédition d'Égypte et les campagnes de 1813 et 1814), et la Restauration. Il avait, en outre, des chartes et des comptes, depuis le XIIe siècle, des villes d'Amiens, d'Arras, de Bordeaux, de Chartres, de Douai, de Langres, de Laon, de Lille, de Metz, de Reims, de Rouen, de Saint-Denis, de Saint-Quentin, de Soissons, de Tours, de Troyes, de Vernon, etc. — INV. IMPR. : H. Omont, *Manuscrits relatifs à l'histoire de France conservés dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps, à Cheltenham*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1889, pp. 76-96 (histoire générale de France), et 180-217 (histoire locale). — La liste des cartulaires se trouve à la p. 70[1].

Colmar. — M. Waltz, bibliothécaire de la ville de Colmar, a fait paraître le catalogue d'une des plus belles collections d'*Alsatica*

1. Depuis la publication du travail de M. Omont, le gouvernement de l'Alsace-Lorraine s'est rendu acquéreur des manuscrits de Cheltenham relatifs au Reichsland, qui ont été répartis entre les dépôts intéressés.

connues, celle de M. Ignace Chauffour, léguée à la ville : *Catalogue de la bibliothèque Chauffour* (manuscrits et imprimés concernant l'Alsace), Colmar, 1889, in-8°.

Copenhague. — Outre d'assez nombreux manuscrits intéressants pour les études de philologie romane[1], la bibliothèque royale de Copenhague possède : dans le fonds Thott, un livre des revenus de Saint-Martin-des-Champs, XIVe siècle (n° 1332), et des lettres de personnages français adressées à Pierre Bayle, J. Fabricius, J.-G. Grævius; dans le nouveau fonds royal, un recueil de gazettes manuscrites, dont plusieurs originales (1734-40), et un formulaire du XVIe siècle (n° 490). Autographes dans la « Collection épistolaire Bölling, section étrangère ». — Doc. publ. : Chr. Bruun, *Frederik Rostgaards Liv og Levnet*, Copenhague, 1870, in-8°; — Emil Gigas, *Lettres inédites de divers savants de la fin du XVIIe et du commencement du XVIIIe siècle*, I (Choix de la correspondance inédite de Pierre Bayle), Copenhague, 1890, in-8°; II, 1re partie (Lettres de Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur; la 2e partie est en préparation), Copenhague, 1892, 1 vol. in-8°.

Cortone. — Quelques copies de pièces diplomatiques des deux derniers siècles; lettres originales de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, etc. — Voy. *I manoscritti della libreria del comune e dell' Academia etrusca di Cortona*, par G. Mancini, Cortone, 1884, in-8°.

Dorpat. — On conserve à la bibliothèque de l'Université de Dorpat une partie importante des archives des la Gardie (1571-89, 1618-52); lettres de Charles IX, d'Henri III, d'Henri IV, etc. — Inv. impr. : J. Lossius, *Die Urkunden der Grafen de Lagardie*, Dorpat, 1882, in-8°; cf. *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, 1892, I, p. 163. — Cf. ci-dessous, au mot *Lund*.

Dresde. — Comptes et papiers diplomatiques des derniers siècles (copies), sans importance. Voy. Fr. Schnorr von Carolsfeld, *Katalog der Handschriften der k. öff. Bibliothek zu Dresden*, t. I, Leipzig, 1882, in-8°.

Erfurt. — On trouve dans l'ouvrage de W. Schum (*Beschreibendes Verzeichniss der amplonianischen Handschriften-Sammlung zu Erfurt*, Berlin, 1887, in-8°) la liste chronologique (pp. 991-1000) des pièces d'archives qui sont conservées dans ce dépôt. Quelques-unes

1. N.-C.-L. Abrahams, *Description des manuscrits français du moyen âge de la bibl. royale de Copenhague*, Copenhague, 1844, in-4°.

sont importantes pour nous : on y remarque surtout un registre de la correspondance du gouverneur français de Navarre pour les années 1292-1293, et des chartes parisiennes du xv[e] siècle (F. 312).

Evora. — Voy. *Liste des manuscrits historiques et diplomatiques de la ville d'Evora pouvant intéresser les relations avec la France aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*, dans les *Nouvelles archives des missions*, I. (1891), pp. 45-49.

Ferrare. — Papiers de la maison d'Este. — Inv. impr. : G. Antonelli, *Indice dei manoscritti della civica biblioteca di Ferrara*, Ferrare, 1884, in-8°; — Doc. publ. : *Relazione del regno di Francia di Giorgio Zorzi, 1627-9*, Venezia, 1884, in-8°.

Florence. — Comptes de la maison des banquiers Peruzzi (Perruches), à la Riccardiana. Voy. S.-L. Peruzzi, *Storia del commercio e dei banchieri di Firenze dal 1200 al 1345*, Firenze, 1868, in-8°.

Francfort-sur-l'Oder. — « Collection de pièces contemporaines relatives à l'histoire de Louis XIII (1614-1615) ». Cf. R. Schwarze, *Die alten Drücke und Handschriften der Bibl. des k. Friedrichs Gymnasiums*, Francfort-sur-l'Oder, 1877, in-4°, p. 30.

Fribourg (Suisse). — Collection de Mülinen; pièces originales reliées en 30 vol. in-4°, provenant d'archives publiques et intéressantes pour l'histoire diplomatique, depuis le xiv[e] siècle.

Gand. — Peu de pièces originales. Quelques anciens recueils de copies de pièces relatives à l'histoire franco-flamande depuis le xiii[e] siècle (n[os] 91 et suiv.). — Cf. *Catalogue des manuscrits de la ville et de l'Université de Gand*, par J. de Saint-Génois, Gand, 1849-52, in-8°. — Doc. publ. : *Correspondance du marquis de Ferriol, ambassadeur de Louis XIV à Constantinople*, p. p. E. Varenbergh, Anvers, 1870, in-8°.

Gênes. — Voy. Ch.-L. Livet, *Bibliothèques publiques de Gênes; Manuscrits relatifs à l'histoire de France*, dans le *Cabinet historique*, XXVI (1880), cat., pp. 193-220. — Doc. publ. : L. Scarabelli, *Lettere diplomatiche di Guido Bentivoglio, arcivescovo di Rodi e nuncio in Francia, ora per la prima volta pubblicata*, Torino, 1852, in-8°.

Genève. — Correspondance de Calvin (publiée dans le *Corpus reformatorum*, tt. X-XX) et de Théodore de Bèze (dont M. H.-V. Aubert prépare une édition). — Registre des mariages et baptêmes de l'église réformée de Lyon, 1673-1678 (Mf. 69[a]). — Papiers de M. de Calignon, chancelier de Navarre sous Henri IV. — Minutes originales des dépêches du maréchal de Brissac, 1554-1560. —

Dépêches de M. de Forget, agent du roi auprès du duc de Savoie, 1566-1574. — Collection d'autographes de M. Alb. Rilliet (Fénelon, Voltaire, Diderot, Carnot, Châteaubriand, etc.). — Papiers Court, en 118 vol., très importants pour l'histoire des églises du désert (cf. A. Picheral-Dardier, *Paul Rabaut, ses lettres à Antoine Court* (*1739-1755*), Nîmes, 1885, in-8°). — Papiers de Charles Bonnet (1740-1790). — Correspondances du XVIII[e] siècle, léguées par M. C. de Constant (lettres de Voltaire, du président de Brosses, de la duchesse de Bouillon, de Necker, etc., aux familles Pictet et de Constant-Pictet). — Autres correspondances du même temps, adressées de France au prof. Jallabert et au lieutenant général Lullin de Châteauvieux. — Correspondance diplomatique de Reybaz, ministre de la République de Genève à Paris, 1792-1796; et correspondance privée du même personnage, 1760-1802 (Voltaire, Mirabeau, etc.).

Hanovre. — Correspondance de Leibniz avec des savants et des hommes de lettres français. — INV. IMPR. : E. Bodemann, *Die Handschriften der k. öff. Bibliothek zu Hannover*, Hanovre, 1867, in-8°, pp. 339 et suiv. — DOC. PUBL. : *Lettres et opuscules inédits de Leibniz*, p. p. Foucher de Careil, Paris, 1854, in-8°; — *Nouvelles lettres et opuscules inédits de Leibniz*, p. p. le même, Paris, 1857, in-8°.

La Haye. — Correspondances historiques et littéraires importantes au Musée-bibliothèque Meermanno-Westreenen, dépendance de la Bibliothèque royale. — DOC. PUBL. : *H. Grotii epistolæ ineditæ ad Oxenstiernas patrem et filium aliosque Sueciæ consiliarios e Gallia missæ* (*1637-40*), Harlem, 1806, in-8°.

Lemberg (Lwów). — Lettres originales adressées à François I[er], et émanées de Henri III, roi de France (1575-82). Mémoires de l'ambassadeur Richer, envoyé par François I[er] en Suède et en Danemark (1541-6). Cf. ci-dessus, p. 877.

Liége. — La ville de Liège a acquis une partie des archives de Joursanvault (documents concernant le Languedoc, l'Auvergne et l'Orléanais). Voy. *Bibliothèque de l'École des chartes*, I (1840), p. 516.

Lisbonne. — Voy. *Nouvelles archives des missions*, I (1891), pp. 40-50.

Londres. — Après la Bibliothèque nationale de Paris, le Musée britannique de Londres est certainement la bibliothèque la plus riche du monde en documents d'archives intéressants pour l'histoire de France. D'une part, beaucoup de pièces, distraites depuis longtemps des divers dépôts anglais qui sont aujourd'hui réunis au

Public Record Office ayant été recueillies aux derniers siècles par des collectionneurs, tels que sir Robert Cotton, figurent aujourd'hui dans les fonds anciens du Musée[1]. D'autre part, beauc de pièces de provenance française ont été achetées, soit par les premiers bienfaiteurs, soit par l'administration moderne de l'établissement.

Les principaux fonds sont :

MANUSCRITS COTTONIENS. — Documents anglo-gascons qui comblent d'importantes lacunes dans les séries du P. R. O.[2] — INV. IMPR. : *A catalogue of the manuscripts in the Cottonian library, deposited in the British Museum*, Londres, 1802, 1 vol. in-fol.

MANUSCRITS HARLÉIENS[3]. Ce fonds comprend une partie des collections de papiers d'État français (originaux ou copies), formées par le chancelier Séguier et par le comte de Brienne (n°s 4435-4472, 4489-4530, etc.). — INV. IMPR. : *A catalogue of the Harleian manuscripts in the British Museum*, Londres, 1808-1812, 4 vol. in-fol.

MANUSCRITS LANSDOWNE. Partie des papiers de lord Burleigh, ministre d'Elisabeth, retenus par son secrétaire, sir Michaël Hickes. — INV. IMPR. : *Catalogue of the Lansdowne manuscripts in the British Museum*, Londres, 1818, 1 vol. in-fol.

KING'S COLLECTION. Ce fonds, qu'il ne faut pas confondre avec l'*Old royal collection*, a été donné par Georges IV au Musée. On y remarque beaucoup de papiers diplomatiques, utiles pour l'histoire des relations franco-anglaises sous Henri IV et Louis XIII. — INV. MS. (1841). — Cf. *Archives des missions*, I, p. 461.

MANUSCRITS STOWE. Acquis de lord Ashburnham en 1883. Correspondance de lord Stair sur les affaires de France de 1695 à 1719. — INV. IMPR. : *Catalogue of the manuscripts in the Stowe Collection*, dans *Papers relating to the purchase of the Stowe Collec-*

1. Des correspondances, dont une partie est intéressante pour l'histoire de France, ont été publiées d'après les divers fonds du British Museum, dans les Rolls series : *Royal and historical letters during the reign of Henry the fourth*, p. p. F.-C. Hingeston, Londres, 1860, in-8° ; — *Letters and papers illustrative of the reigns of Richard III and Henry VII*, p. p. J. Gairdner, Londres, 1861-63, 2 vol. in-8°.

2. Voy. notamment les vol. Julius B VI, Julius E 1, Caligula D III et suivants, Nero D VI, Galba B I-II, Vespasianus C XVI, Titus A III, etc.

3. Il existe une collection dite *Harleian charters* distincte des *Harleian manuscripts*. Pas de documents d'origine française. — On a le « Journal » de Wanley, qui fut bibliothécaire de Robert Harley (Br. Mus., mss. Lansdowne, n°s 771-2) ; il est utile pour l'histoire de la formation de la Bibliothèque harléienne.

tion, Londres, 1883, in-fol.; — cf. *English historical review*, 1886, pp. 756 et suiv.

FONDS EGERTON ET FONDS ADDITIONNEL. F.-E. Egerton, comte de Bridgewater, légua en 1825 aux *trustees* du Musée, outre ses manuscrits et ses chartes, une rente annuelle destinée à l'acquisition de documents manuscrits. Les rôles, chartes et manuscrits d'Egerton sont inventoriés à part dans les volumes consacrés à l'inventaire du Fonds Additionnel. Ce dernier fonds se compose de tous les articles entrés au Musée depuis sa fondation, qui ne sont point conservés sous forme de collections particulières; on y distingue : 1° les manuscrits; 2° les rôles et les chartes.

L'inventaire sommaire des Fonds Egerton et Additionnel est aujourd'hui presque entièrement publié et pourvu de tables; mais il est assez difficile à manier : 1° La tête de la collection additionnelle de manuscrits est formée par les 4100 manuscrits de sir Hans Sloane, inventoriés, avec les n°s 4101-5015, par S. Ayscough, *A catalogue of the manuscripts preserved in the British Museum, hitherto undescribed*, Londres, 1782, 2 vol. in-4°. — Les mss. add. 5016-7084 sont décrits en 23 vol. mss. in-fol., à la disposition du public, au Musée. — On doit à MM. Fr. Madden et E.-A. Bond un index alphabétique des manuscrits additionnels 5018 à 10018 et Egerton 1-606 : *Index to the additional manuscripts with those of the Egerton Collection, preserved in the British Museum and acquired in the years 1783-1835*, Londres, 1849, in-fol.[1] — Avant 1843, l'administration du Musée publiait, à des intervalles irréguliers, des listes de ses nouvelles acquisitions (manuscrits et imprimés); en 1843, fut publié, sous ce titre : *List of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1836-1840* (Londres, in-8°) un vol., pourvu d'index, exclusivement réservé aux nouvelles acquisitions de manuscrits (add. mss. 9913-11748; Egerton 607-888; add. charters and rolls 1054-5142). — Depuis ont paru des *Catalogues of additions to the manuscripts in the British Museum* : en 1850 (add. mss. 11749-15667; Egerton 889-1139; add. charters and rolls 5143-6292); — en 1864 (add. mss. 15668-17277; Egerton 1140-9; add. charters and rolls 6293-338); — en 1868 (add. mss. 17278-19719; Egerton 1150-1636; add. charters and rolls 6339-8515); — en 1875-77, deux vol. (add. mss. 19720-29909; Egerton mss. 1637-2399; add. charters

1. Volume rare, tiré à 100 exemplaires seulement.

and rolls 8516-24745; Egerton charters and rolls 103-416), avec un index pour les deux vol. publié en 1880; — en 1882 (add. mss. 29910-31896; Egerton mss. 2400-2600; add. charters and rolls 24746-27004; Egerton charters and rolls 417-485); — en 1889 (add. mss. 31897-33344; Egerton mss. 2601-2678; add. charters and rolls 27005-32899; Egerton charters and rolls 486-584). — Les manuscrits additionnels inventoriés sont donc présentement au nombre de 33344; les chartes et les rôles additionnels sont au nombre de 32899; on compte enfin 2678 manuscrits et 584 chartes ou rôles Egerton[1].

Sur les 32899 *Additional charters and rolls*, près d'un cinquième sont des pièces d'origine française ou franco-anglaise, intéressantes soit pour l'histoire des guerres anglaises en France, soit pour l'histoire générale ou locale de notre pays. Les nos 1-208, par exemple, ont été achetés en 1829 à M. de Courcelles; les nos 235-505 à M. de Joursanvault en 1831; les nos 506-652 proviennent de la collection Monteil. C'est aussi au cabinet Joursanvault qu'appartenaient jadis les pièces 1397-1516, 2028-4578. Citons encore les nos 1061-1246, 6714-7011, 10663-11159 (duché de Normandie, 1349-1507), 11206-12763, 15311-15345 (comptes de la maison des ducs d'Orléans, 1343-1496), 17838-17942, etc. — Il serait fort à désirer qu'un catalogue des *Additional charters and rolls* relatifs à l'histoire de France fût dressé par les soins d'un érudit français. — Doc. publ. : Documents du temps de Charles VII, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, VIII, pp. 110-147; — *Compte du Trésor du Louvre à la Toussaint 1296*, ibidem, 1884, pp. 237-299; — *Une lettre adressée à Alfonse de Poitiers*, ib., 1885, pp. 589-593; — *Bulletin du comité*, hist. et phil., 1889, pp. 86-91; — A. Joubert, *Documents inédits pour servir à l'histoire de la guerre de Cent ans dans le Maine de 1424 à 1452*, Mamers, 1889, in-8°; — etc.

Les *Additional manuscripts* sont encore plus importants que les *Additional charters*. Il faudrait un volume pour indiquer les documents de toute espèce, français ou relatifs à la France, qui sont venus échouer là. Citons, à titre d'exemple, les papiers du comte Joseph de Puisaye sur les affaires royalistes de 1789 à 1825 (*Add mss.*, nos 7972-8090)[2]; correspondance de Cl. Petiet, ministre

1. Il existe, au Musée, un Catalogue détaillé des *Additional charters* 1-26024, lithographié, en 6 vol. in-fol.

2. Cf. dom Chamard, *Correspondance inédite concernant la guerre de Vendée*, dans la *Revue de l'Anjou*, 1874-9.

de la République française près de la République cisalpine, de 1799 à 1813 (nos 15952 et suiv.); fragments de registres ou de cahiers du Trésor des chartes de France (nos 17308-9 [1]); correspondance et papiers de sir Hudson Lowe (nos 20107-20133); papiers du cardinal Ph.-A. Gualterio, nonce en France de 1700 à 1706, et de son neveu, nonce de 1754 à 1759 (nos 20241-20686) [2]; correspondance du col. H. Bouquet et du lieut. gen. sir Fr. Haldimand, gouverneur de Québec, 1757-85 (nos 21631-21892); correspondance et papiers de James Hay, comte de Carlisle, ambassadeur de France de 1619 à 1624 (Egerton, nos 2592 et suiv.). — Si nous sommes obligés de renoncer à donner ici la liste des principales séries d'originaux, que dire des copies? Le Supplément de Rymer (voy. plus haut, p. 714, n. 3), les copies exécutées au P. R. O. par le rév. Joseph Hunter (ib., p. 728, n. 1), celles des archives de la famille espagnole des Altamira, précieuses pour les XVIe et XVIIe siècles (nos 28334-28503), rendent les plus grands services.

Plusieurs érudits, ayant recherché systématiquement dans les divers fonds du British Museum les documents relatifs à l'histoire de France, ont publié des rapports. Nous citerons le rapport général (superficiel) de M. Pitra (*Archives des missions*, IV, pp. 153-184); — celui de M. A.-C. Dareste sur les documents du XVIIe siècle (*Archives des missions*, I, pp. 457 et suiv.); — ceux de M. H. de la Ferrière (*Archives des missions*, XIII, pp. 1-146; XVIII, pp. 607 et suiv.); — celui de M. P. Marchegay [2] (*Bibliothèque de l'École des chartes*, XVI, pp. 97 et suiv.); — celui de M. Gustave Masson, « Manuscrits relatifs à l'histoire politique de la France au Musée Britannique », dans le *Cabinet historique*, tt. IV-VII; — celui de M. L. Bénard, *Liste des plans du British Museum qui intéressent la ville de Boulogne*, *le Boulonnais*, *Calais*, *Guines*, daus le *Bulletin de la*

1. Voy. L. Delisle, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, IV, p. 222.

2. Cf. G. Masson, dans la *Revue des questions historiques*. X (1871), pp. 211-223.

2. M. P. Marchegay a donné dans ce travail la notice de documents relatifs aux seigneuries d'Arlay en Bourgogne et de la Forêt en Poitou, à l'archevêché de Tours, aux évêchés de Maguelonne et de Toul, aux abbayes de Commercy, de Montebourg, de Saint-Acheul, à la commanderie de la Neuville-au-Temple en Champagne, à la cathédrale et à l'Hôtel-Dieu de Troyes, etc. — Cf. N. Valois, *Cartulaires de l'abbaye de Notre-Dame de Douai*, dans le *Cabinet historique*, XXVII, pp. 40-82.

Société acad. de l'arr. de Boulogne-sur-mer, IV (1890); cf. *Documents concernant Dunkerque et le Nord de la France au British Museum*, dans les *Mémoires de la Société dunkerquoise*, 1856, p. 346.

Les chartes et les manuscrits précieux (*select*) ne sont pas communiqués dans la salle ordinaire du Musée, mais bien dans une salle spéciale. Dans cette salle se trouve, à la disposition des lecteurs, le *Class catalogue* de tous les manuscrits du dépôt. C'est une série de CX volumes factices, formés de feuilles de papier sur lesquelles sont collés, suivant un ordre systématique, des articles découpés dans tous les autres catalogues, imprimés ou lithographiés, de l'établissement. Ainsi, dans le vol. IV (*Public records*), se trouve la liste complète des copies de pièces qui sont dispersées dans tous les fonds du dépôt[1]. D'autres vol. sont intitulés : *State papers collected*, *Foreign State papers*, *Single State letters*; les matières sont réparties par pays; en consultant la subdivision « France », on s'épargnera le maniement incommode de bien des inventaires partiels. — Le *Class catalogue*, en un mot, est une compilation méthodique qui résume et combine les catalogues des diverses collections. Il est à souhaiter que, après l'avoir soigneusement révisé, on prenne soin de le publier. Déjà un *Catalogue of seals in the department of manuscripts of the British Museum*, correspondant aux volumes CIX et CX du *Class catalogue*, a été imprimé en 1887 (Londres, in-8°), par les soins de M. W. de Gray-Birch.

La Bibliothèque des archevêques de Cantorbéry est conservée au Lambeth Palace, à Londres. Voy. *A catalogue of the archiepiscopal manuscripts in the library at Lambeth palace, with an account of the archiepiscopal registers and other records there preserved*, Londres, 1812, in-fol.; — cf. *Official correspondence of Thomas Bekynton, secretary to King Henry VI*, p. p. G. Williams, Londres, 1872, 2 vol. in-8° (Rolls series).

Lund. — Papiers de la Gardie ; cf. *Handlingar rörande Skandinaviens historia*, vol. XVII ; et Wieselgren, *De la Gardiska archivet*, Lund, 1840, 20 vol. in-8°.

Madrid. — L'*Académie de l'histoire*, qui date du XVIIIe siècle, possède une belle bibliothèque de manuscrits, installée Calle de Leon,

1. Nous ne les avons pas tous cités. Les fonds Hargrave, Burney, Arundel, etc., ne renferment qu'un très petit nombre d'articles intéressants à notre point de vue.

à côté de l'Archivo historico nacional. On y remarque notamment la collection de pièces originales et de manuscrits formée par d. Luis de Salazar y Castro. Les documents de ce dépôt qui intéressent l'histoire de Belgique ont été inventoriés par Gachard (*Les bibliothèques de Madrid et de l'Escurial; notices et extraits des manuscrits qui concernent l'histoire de Belgique*, Bruxelles, 1875, in-8°); ceux qui intéressent l'histoire d'Allemagne par Knust (*Archiv* de Pertz VIII, 1843); ceux qui intéressent l'histoire italo-sicilienne par I, Carini (*Gli archivi e le biblioteche di Spagna*, part. I, fasc. I. Palerme, 1884, in-8°, pp. 101 et suiv.). — Il y aurait place pour un travail analogue sur les nombreux documents qui concernent notre pays, tant à la bibliothèque de l'*Académie de l'histoire* qu'à la *Bibliothèque nationale* de Madrid (Inv. ms. en 3 vol. in-fol.), et qu'à celle de l'*Escurial* (Inv. ms. alphabétique, en double au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, fonds espagnol, n° 414.)

Metz. — Cartulaires de Gorze et de Metz. Précieux recueil de copies de pièces sur l'histoire locale exécutées au XVIIe siècle (*Observations séculaires* de Paul Ferry). Pièces originales messines. Cf. ci-dessus, p. 622, n. 1. — Inv. impr. : M. Clercx, *Bibliothèque de la ville de Metz; Catalogue des manuscrits relatifs à l'histoire de Metz et de la Lorraine*, Metz, 1856, in-8°; — *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, V (Paris, 1879, in-4°), pp. 1-416.

Milan. — Beaucoup de copies de pièces des archives du Milanais, dont quelques-unes ne sont plus conservées auj. en original, se trouvent à la Bibliothèque Brera. Voy. Isaia Ghiron, *Catalogo dei manoscritti intorno alla storia della Lombardia esistenti nella Biblioteca nazionale di Brera*, Milan, 1884, in-8° (extr. de l'*Archivio storico lombardo*). La Bibliothèque Brera possède, en outre, sous la cote AF. X. 44, un précieux catalogue partiel, par Daverio, de quelques fonds de l'*Archivio di stato;* et, sous la cote AG. 9. 6, la correspondance manuscrite du cardinal Braschi, où se trouvent quelques lettres d'érudits et de savants français. — Voy., sur les collections de l'Ambrosienne, *Compte rendu des séances de l'Académie royale de Belgique*, 3e sér., IX (1867), pp. 245-258; et *Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire*, par P.-L. Jacob, Paris, 1839, in-8°, pp. 124-146.

Munich. — Copies, dans le fonds français, de pièces diplomatiques des deux derniers siècles (ambassades à la Porte ottomane,

etc.), provenant de Quatremère. Cf. *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ Monacensis*, t. VII, Munich, 1858, in-8°.

Naples. — A la *Biblioteca nazionale*, copies de pièces diplomatiques des trois derniers siècles (XI. F. 9-24, XI. B. 9, XI. E. 34-44, etc.). Cf., sur un ms. intéressant pour les années 1793-5, *Revue des Bibliothèques*, 1893, p. 174. — Documents analogues, en grand nombre, à la *Biblioteca Brancacciana*, fondée en 1674 par le cardinal Brancaccio. Voy. A. Beatrice, *Della Biblioteca Brancacciana di Napoli*, [Naples, 1872], 15 pp. in-8°.

Oxford. — La Bibliothèque bodléienne, dont l'histoire n'est plus à faire (cf. W.-D. Mackray, *Annals of the bodleian library*, 2e éd., Oxford, 1890, in-8°), possède un assez grand nombre de correspondances privées ou secrètes sur les affaires de France (*news letters*), intéressantes pour l'histoire du XVIe et du XVIIe siècle. On y conserve les papiers de Clarendon (Inv. publ., partiel : *Calendar of the Clarendon state papers, 1523-1657*, Oxford, 1869-76, 3 vol. in-8°) ; ceux de John Thurloë, secrétaire d'État sous les deux Cromwell, 1638-1660 (publ. en partie par Birch, en 1742, 7 vol. in-fol.) ; ceux de Samuel Pepys, secrétaire de l'amirauté, 1687-1690, etc. On consultera surtout, sur les papiers d'État et les *news letters* relatifs à la France, les parties IV (mss. de Thomas Tanner) et V (mss. Rawlinson) du *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ bodleianæ*. — La collection Ashmole est riche en copies exécutées d'après les originaux du P. R. O. — Sur un registre des possessions du roi d'Angleterre en Agenais à la fin du XIIIe siècle, voy. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1890, p. 301. — Doc. publ. : *Correspondence of colonel Nathaniel Hooke, agent from the court of France to the scottish Jacobites in 1703-7*, p.p. W.-D. Mackray, Londres, 1870-71, 2 vol. in-4° (Roxburghe Club).

Rome. — Les bibliothèques de manuscrits sont très nombreuses à Rome. Beaucoup de documents diplomatiques, dont la place naturelle serait aux archives vaticanes, dans la série des nonciatures[1], y sont conservés.

1. Il existe dans d'autres villes d'Italie des bibliothèques fondées par des personnages cardinalices qui y déposèrent leurs archives et qui présentent, proportions gardées, le même genre d'intérêt que les bibliothèques Barberini, Chigi et Corsini de Rome. Citons la bibliotheque Querini-Stampalia, à Venise (L. Perosa, *Dei codici manoscritti della biblioteca Querini Stampalia recentemente ordinati e registrati*, dans l'*Archivio Veneto*, XXVIII (1883), pp. 244-261) ; et la

Angelica. Cette bibliothèque, qui appartient au gouvernement italien, est une des plus riches de la ville. — Inv. en préparation, commencé par feu M. E. Narducci. — Cf. A. Cauchie, dans *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire*, 5e série, II (1892), pp. 152-157. — Doc. publ. : E. Narducci, *Corrispondenza diplomatica della corte di Roma per la morte di Enrico IV, re di Francia*, dans les *Rendiconti* de l'Académie de Lincei, 4e sér., III (1887).

Barberini. Les correspondances et les relations diplomatiques, depuis le xvie siècle, sont très nombreuses dans ce dépôt, qui renferme les archives de la famille Barberini. — Inv. ms. — Cf. *Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire*, 2e sér., X, p. 68; 3e sér., IX, p. 266; 5e sér., II, pp. 171-184; et G.-H. Pertz, dans l'*Archiv*, IV (1822), pp. 535-542.

Casanatense (Minerva). Inv. ms. de 1744. Cf. *Compte rendu*.... 2e sér., X, pp. 34-43.

Chigi. Archives de la famille Chigi. Ce dépôt, fondé par Fabio Chigi, qui fut pape sous le nom d'Alexandre VII (1655-1667), après avoir été légat du Saint-Siège au congrès de Munster, possède un Inv. ms. — Cf. G.-H. Pertz, dans l'*Archiv*... IV (1822), pp. 528-538 ; L.-P. Gachard, *La bibliothèque des princes Chigi à Rome*, dans le *Compte-rendu*..., 3e sér., X (1869), pp. 219-244.

Corsini. Clément XII (Laurent Corsini), pape de 1730 à 1740, est le fondateur de la bibliothèque Corsini, qui appartient maintenant à l'Académie des Lincei. — Voy. L.-P. Gachard, *La bibliothèque des princes Corsini à Rome*, dans le *Compte rendu*..., 3e sér., XI (1870), pp. 27-202. — Inv. publ. : Relevé, par L.-G. Pélissier, des articles concernant l'histoire de France qui se trouvent dans l'inv. ms. de la bibliothèque Corsini, dans les *Mélanges* de l'École française de Rome, 1889, pp. 389-424 ; — le même, *Inventaire sommaire de LXII manuscrits de Mélanges historiques de la bibliothèque Corsini* dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, VIII (1891),

bibliothèque fondée en 1726 par le cardinal Fabroni à Pistoie (G. Mazzatinti, *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia*, Forli, 1891, in-8°, pp. 268-277).

La *Revue historique* signalait récemment (mai-juin 1893, p. 190, note) un projet d'inventaire et de publication des papiers des nonciatures de France qui sont aux archives du Vatican (cf. ci dessus, p. 752). Si l'École française de Rome donne suite à ce très louable projet, il est à souhaiter qu'elle prenne soin de compléter les séries du Vatican par celles des bibliothèques cardinalices.

pp. 176-202, 297-324. — Doc. publ. : *L'ambassade du doge de Gênes à Versailles en 1685*, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1892, pp. 161-172; — *Lettres inédites de Malachie d'Inguimbert*, dans la *Revue des Bibliothèques*, 1893, pp. 171-174.

Vallicellane. Papiers de Baronius, copies exécutées et pièces originales enlevées par les compilateurs des *Annales ecclesiastici*, dans les Archives du Saint-Siège. — Voy. *Archivio storico della Societa romana di storia patria*, t. VII, p. 588; — *Compte rendu...*, 2e sér., X, pp. 43-67 ; — E. Renan, dans les *Archives des missions*, I, p. 374[1].

Vaticane. La Bibliothèque vaticane se compose de fonds divers : la Vaticane proprement dite, la Palatine d'Heidelberg qui fut donnée à Grégoire XV par Maximilien de Bavière, la collection de la reine Christine (cf. *Revue des Bibliothèques*, 1892, p. 136), celle du cardinal Ottoboni, etc. — Dans les fonds de la reine Christine et Ottoboni, formés en partie de manuscrits de provenance française, se trouvent quelques rares épaves, obituaires ou cartulaires français, que l'on signalerait ici si M. Auvray n'en avait pas publié une liste sommaire : *Les manuscrits du baron de Stosch relatifs à la France* (dans le fonds Ottoboni), *Bibliothèque de l'École des chartes*, XLIX (1888), p. 707. — Doc. publ. : A. Tuetey, *Mémoire sur le cartulaire de Philippe-Auguste conservé dans la bibliothèque du Vatican*, dans les *Archives des missions*, 3e sér., VI, p. 313[2]; — E. Auvray, *Notice sur le cartulaire de Notre-Dame de Bourgmoyen de Blois*, dans les *Mélanges* de l'École française de Rome, 1886, pp. 429-454; — M. Prou, *Notice et extraits du ms. 863 du fonds de la reine Christine*, ibid., 1888, p. 19 (statuts de l'abbaye de N.-D. de Déols ; obituaire de Saint-Maur-des-Fossés; cartulaire de l'église Saint-Pierre-en-Pont d'Orléans); — le même, *Compte de Raoul de Louppy, gouverneur du Dauphiné de 1361 à 1369*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, XLVIII (1886), pp. 567-573.

La Porte du Theil, qui travailla plusieurs années dans les archives et dans les bibliothèques de Rome, au siècle dernier, a

1. M. Renan représente la Vallicellane comme la bibliothèque la plus riche de Rome en documents sur l'histoire de France : « Toute l'histoire de la Ligue et de la Fronde est là en pièces originales. »

2. M. L. Delisle a fait entièrement reproduire par l'héliotypie ce célèbre manuscrit, Ottoboni 2796 : *Le premier registre de Philippe-Auguste, reproduction exécutée par M. Martelli*, Paris, 1884, in-4°.

rapporté de copieuses notes, notices et transcriptions d'après les « manuscrits relatifs à l'histoire de France » des diverses bibliothèques de la ville. Ces papiers, très précieux, sont au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, sous les n°s 1260-81 de la Collection Moreau (INV. IMPR. : H. Omont, *Inventaire de la Collection Moreau*, Paris, 1891, in-8°, pp. 117-122.)

Saint-Gall. — Papiers de Vadian. Voy. *Verzeichniss der manuscripte der Vadianischen Bibliothek*, St-Gallen, 1864, in-8°.

Saint-Pétersbourg. — La Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg a recueilli en 1805 la collection formée à Paris par un attaché à l'ambassade russe, Pierre Dubrowski, qui, grâce aux troubles révolutionnaires, avait eu la bonne fortune d'acquérir à vil prix des lots de papiers de la Bastille et une bonne partie de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, héritière des cabinets de Séguier et de Harlay[1]. Ces richesses expatriées sont aujourd'hui fort bien connues. Elles sont divisées en deux séries, *manuscrits* et *autographes*, c'est-à-dire pièces d'archives. Les *autographes*, où se remarquent une série de chartes de Saint-Antoine de Paris et de l'abbaye de Chelles, des lettres originales du XVe siècle et des papiers d'État du XVIe siècle (200 volumes environ), ont été étudiés d'abord par H. de la Ferrière : *Rapport sur les recherches faites à la Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg concernant les lettres originales et manuscrits français sortis de France*, dans les *Archives des missions*, 2e sér., II (1865), pp. 373-433. M. G. Bertrand fut chargé plus tard de faire un dépouillement méthodique de la collection pour le compte de notre gouvernement. Il a publié (1) l'INV. des *autographes* (avec, en appendice, l'édition de plusieurs lettres de Marguerite de France, duchesse de Savoie, à la famille royale de France, 1560-1574) dans la *Revue des Sociétés savantes*, 5e sér., IV (1872) ; et (2) un *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg*, Paris, 1874, in-8° (extr. de la *Revue des Sociétés savantes*, 5e sér., t. VI). — En outre, on conserve à la Bibliothèque nationale de Paris plusieurs volumes d'extraits et de copies exécutés à Saint-Pétersbourg par cet érudit (n. acq. fr. n°s 1231-1250, 4074-4076, 3295, 6001-6013). — DOC. PUBL. : E. de Barthélemy, *Documents sur l'histoire de Bretagne au XVIe siècle tirés des archives impériales* (sic) *de Saint-*

1. Voy. L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, II, p. 53.

Pétersbourg, dans le *Bull. de la Soc. arch. de Nantes*, XVI (1877), pp. 49-61; — le même, *Documents inédits sur l'Orléanais, tirés des arch. imp. de Russie*, dans le *Bull. de la Société arch. de l'Orléanais*, VII, pp. 130-150; — le même, dans la *Revue du Lyonnais*, 4e sér., V (1877), pp. 192-199; — L. Vulliemin, *L'histoire suisse étudiée dans les rapports des ambassadeurs de France avec leur cour; siècle de Louis XIV. Ambassade de Jean de la Barde, 1648-54*, dans *Archiv für schweizerische Geschichte*, du t. V (1847) au t. VIII (1850); — mis de Rochambeau, *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jehanne d'Albret*, Paris, 1887, in-8° (Soc. de l'hist. de France). — Sur les papiers de Voltaire à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, voy. L. Léouzon-le-Duc, dans les *Archives des missions*, I, pp. 39-54; — le même, *Les manuscrits français conservés à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg*, dans *Études sur la Russie et le nord de l'Europe*, Paris, s. d., in-12, pp. 289-469. — M. Hovyn de la Tranchère, au cours d'un long séjour dans la capitale russe, a transcrit la presque totalité des *autographes*, soit pour les archives de notre ministère des affaires étrangères, soit pour M. le duc d'Aumale, soit pour la Bibliothèque de l'Arsenal, soit pour les archives de la ville de Bordeaux. Il en a tiré en outre la matière de deux volumes entièrement composés de documents : *Les dessous de l'histoire, curiosités juridiques, administratives, politiques et littéraires*, Paris-Bordeaux, 1886, in-8°.

Stockholm. — Livre de comptes de l'Hôtel-Dieu de Vernon (XIVe siècle); anciens recueils d'ordonnances des rois de France; registres de la Chambre des comptes et de la Chambre aux deniers. Coutumes et chartes d'Amiens et d'Agen. Plan de la route de Paris à Lille (1771). — INV. PUBL. : *Förteckning öfver de förnämsta brittiska och fransyska Handskrifterna uti k. bibl. i Stockholm*, par Georges Stephens, Stockholm, 1847, in-8°; — A. Geffroy, dans les *Archives des missions*, IV, pp. 253-401; — *Kongling Bibliotekets handlingar*, fasc. XII. — DOC. PUBL. : A. Geffroy, *Lettres inédites de la princesse des Ursins*, Paris, 1859, in-8°; — Propriétés de l'Université d'Upsal à Paris, dans *Handlingar rörande Skandinaviens historia*, XII, pp. 58-77.

Stuttgart. — Fonds d'archives important, relatif à Montbéliard (Mömpelgard). — INV. PUBL. : *Die historischen Handschriften der k.-öff. Bibliothek zu Stuttgart*, par le Dr. von Heyd, Stuttgart, 1891, 2 vol. in-8°.

Tolède. — Il existe à la *Biblioteca provincial*, sous la rubrique *Varios*, une collection de 115 vol. in-fol. remplis de pièces historiques (surtout en copie). On n'en a qu'un bref Inv. ms. Voy. I. Carini (*Gli archivi e le biblioteche di Spagna*, part. I, fasc. 3, pp. 497 et suiv.), qui indique en passant plusieurs documents relatifs aux relations franco-espagnoles depuis le xvie siècle.

Trèves. — Ci-dessus, p. 642 [1].

Turin. — La collection d'autographes Cossilla, riche en pièces anciennes, a été transportée en 1892 du *Museo civico* à la bibliothèque municipale de Turin. — Nous sommes informés par M. Ottino que la *Biblioteca nazionale* ne possède rien d'intéressant pour notre objet.

Venise. — La *r. Biblioteca nazionale di San Marco* possède un certain nombre de lettres de rois et de princes français depuis la fin du xve siècle (Clas. X. Lat. Cod. CLXXIV-VIII). Le Cod. 1919. Cl. VII est un recueil de documents originaux relatifs aux affaires franco-italiennes, 1629-30 [2]. — Rien au Musée Correr.

Vérone. — Nombreux documents relatifs aux relations de la France avec l'Italie; voy. G. Biadego, *Catalogo descrittivo dei manoscritti della Biblioteca comunale di Verona*, Vérone, 1892, in-8°. Ceux qui sont contemporains de la Révolution et de l'Empire ont été relevés dans la *Revue critique*, 1892, II, pp. 135.

Vienne. — On conserve à la Bibliothèque impériale de Vienne l'obituaire du prieuré de Sainte-Foy à Coulommiers; et quelques recueils de pièces de procédure parisiennes du xvie siècle. Voy. E.-S. Bougenot, *Notices et extraits de manuscrits intéressant l'histoire de France à la bibl. imp. de Vienne*, extr. du *Bulletin du comité*, hist. et phil., Paris, 1892, in-8°; cf. L.-P. Gachard, *Notice des manuscrits concernant l'histoire de la Belgique à la Bibl. imp. de Vienne* (extr. du *Compte rendu des séances de l'Académie roy. de Belgique*, 3e série, t. V), Bruxelles, 1864, in-8°.

Upsal. — M. A. Geffroy a publié dans les *Archives des missions*, V, pp. 366 et suiv., une étude sur les documents relatifs à l'histoire de France qui sont conservés dans la bibliothèque de l'Université d'Upsal. — 1° Papiers du comte Eric Axelsson Spare (1665-1726), qui resta trente-un ans au service de la France, et fut ambassadeur

1. Il existe un Inv. ms. chronologique des chartes.

2. M. Castellani nous indique en outre quelques recueils de copies : Cod. 1926 Cl. VII, Cod. 296 Cl. VI et Cod. 297 Cl. VI.

de Suède à Paris de 1715 à 1718 ; — 2° Papiers de Thunberg, élève de Linné. Lettres de savants français de la fin du XVIIIe siècle ; — Papiers de Gustave III. « Cette collection intéresse notre histoire nationale presque autant que l'histoire du Nord. » Cf. A. Geffroy, *Gustave III et la cour de France*, Paris, 1867, 2 vol. in-12. — Papiers Rosenham von Torp, Gyllenborg, Sternjeld, d'Albedhyll, etc.

Wolfenbüttel. — Le grand duc Auguste fit copier à Paris, de 1648 à 1654, un grand nombre de pièces relatives à l'histoire de France, dans les collections alors peu connues du cardinal Mazarin, de Séguier, de Peiresc, de Loménie, des Dupuy, et au Trésor des Chartes. Ainsi fut formée à grands frais la « Bibliotheca Mazariniana » de Wolfenbüttel, dont les débris portent aujourd'hui les n°s 1643-2043 à la Bibliothèque de la ville. Elle a beaucoup perdu de la valeur qu'on lui attribuait jadis. Cf. O. von Heinemann, *Die Handschriften der herzogl. Bibliothek zu Wolfenbüttel*; *Die Augusteis hen Handschriften*, Wolfenbüttel, 1890, in-4°.

Zürich. — Collection de J. Wick, où se trouvent des documents diplomatiques ; on en a tiré : *Reise der Gesandten der vier evangelischen Städte Zürich*, *Bern*, *Basel und Schaffhausen an König Heinrich II in J. 1557*, dans *Archiv für schweizerische Geschichte*, XIV (1864), pp. 122-174.

ADDITIONS ET CORRECTIONS



TABLES

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Le présent volume a été publié en trois fascicules, dont le premier (pp. 1-304) parut en mai 1891; le second (pp. 305-608), en mai 1892; le dernier paraît en juillet 1893. C'est dire que, si nous voulions combler ici toutes les lacunes de nos deux premiers fascicules (publications récentes et publications omises), nous serions amenés à donner à ces *Additions et corrections* une étendue considérable. Nous y renonçons, tant pour ne pas retarder plus longtemps l'achèvement de notre ouvrage que pour ne pas en augmenter indéfiniment les proportions. Nous sommes, d'ailleurs, persuadés qu'additions et rectifications seront plus utiles, incorporées dans le texte d'une seconde édition, que rejetées en appendice de la première.

On ne trouvera donc sous cette rubrique que l'indication des *inventaires* imprimés depuis la publication de nos deux premiers fascicules. Quelques omissions particulièrement graves ont été, cependant, réparées. Seules, les fautes typographiques de nature à induire le public en erreur ont été corrigées.

ARCHIVES NATIONALES

P. 23. — L'inv. du Bullaire, par Castelnau, est aujourd'hui hors d'usage, les cotes ayant été remaniées. On se sert maintenant d'un Répertoire numérique de la série L, dressé par les soins de M. H.-Fr. Delaborde.

P. 31. — L'impression du Répertoire numérique de la série P a été récemment commencée.

P. 36. — Un Répertoire numérique de la sous-série AF III (Directoire exécutif, ans IV-VIII) a été mis à la disposition du public.

P. 42. — Série AD. Voy. *Catalogue des procès-verbaux des Conseils généraux de 1790 à l'an II conservés aux Archives nationales et*

dans les archives départementales, par Léon Lecestre, Paris, 1891, in-8°. Cf. *Revue critique*, 1892, II, pp. 294-8.

P. 43. I. — Voy. *Catalogue sommaire du Musée des Archives nationales*, par J. Guiffrey, Paris, 1893, in-12.

ARCHIVES DES MINISTÈRES

P. 47, ligne 6. — L'inventaire annoncé comme sous presse a été publié à Paris, en 1893, 1 vol. in-8°.

P. 49, ligne 2. — Ajoutez : IX. *Russie*, par A. Rambaud, tome II (Paris, 1890, in-8°) ; — X. *Naples et Parme*, par J. Reinach (Paris, 1893, in-8°).

P. 56. — Inv. publ. : *Guerre d'Irlande* (*1688*), *extraits des archives du dépôt de la Guerre*, dans le *Cabinet historique*, tt. XX et XXI.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

P. 86. — Sur les archives des Universités françaises, voy. Marcel Fournier, *Histoire de la science du droit en France*, t. III, Paris, 1892, in-8°.

P. 87. — **Ain**. Inv. publ. : Séries G (379 art.) et H (956 art.), par J. Brossard, Bourg, 1891, in-4°. — Doc. publ. : J. du Marché, *Reproductions photographiques de documents originaux qui reposent aux archives de l'Ain*, Lyon, 1879, in-fol.

P. 91. — **Basses-Alpes**. Inv. publ. : Série B. (art. 1-1305), par M. Isnard, Digne, 1892, in-4°.

P. 92. — **Hautes-Alpes**. Inv. publ. : Série G (archidiocèse d'Embrun, art. 1-777), par M. l'abbé Guillaume, Gap, 1891, in-4°.

P. 100. — **Aude**. Inv. publ. : Série B (art. 2159-2795), par MM. Mouynès et Dupond, Carcassonne, 1891, in-4°.

P. 103. — **Bouches-du-Rhône**. Inv. publ. : Série C, t. II (art. 986-2175), par M. Blancard, Marseille, 1892, in-4°.

P. 106. — **Calvados**. Inv. publ. : Série D, t. 1er (Université de Caen, art. 1-86), par M. Arm. Bénet, Caen, 1892. in-4°.

P. 118, ligne 9. — Au lieu de 1199, lire 1799.

P. 137. — **Eure**. Inv. publ. : Série H (art. 1-1730), par M. G. Bourbon, Évreux, 1893, in-4°.

P. 145. — **Haute-Garonne**. Inv. publ. : Tome III. Série B. *Parlement de Toulouse* (art. 593-1898), par MM. Lapierre et Roques, Toulouse, 1888, in-4°.

P. 149. — **Gers.** Inv. publ. : Série C (690 art.), par M. Parfouru, Auch, 1892, in-4°.

P. 151. — **Gironde.** Inv. publ. : Série G, t. 1er (archevêché et chapitre métropolitain de Bordeaux, art. 1-920), par MM. Allain, Gouget et Ducaunnès-Duval, Bordeaux, 1892, in-4°.

P. 156. — **Ille-et-Vilaine.** Inv. publ. : Série C, t. II (Intendance de Bretagne et États de Bretagne, art. 2452-3796), par MM. Quesnet et Parfouru, Rennes, 1892, in-4°.

P. 160. — **Indre-et-Loire.** Inv. publ. : Tome III, série H (987 art.) et supplément à la série G (art. 1076-1121) par M. L. de Grandmaison, Tours, 1891, in-4°.

P. 165. — **Jura.** Inv. publ. : Série G (évêché de Saint-Claude et église collégiale de Dôle, art. 1-872), par MM. Prost, Vayssière et Libois, Lons-le-Saunier, 1892, in-4°.

P. 179. — **Lot-et-Garonne.** Le dépôt vient de s'enrichir des archives du château de Xaintrailles, données par MM. de Châteaurenard.

P. 187. — **Marne.** Inv. publ. : Séries C à F (C, Intendance de Champagne, art. 2060-3038; D, 226 art.; E, 1014; F, 14 art.), Châlons, 1892, in-4°.

P. 193. — **Meurthe-et-Moselle.** Le 3e fasc. du t. VI (noms de lieux) a paru à Nancy en 1891.

P. 200. — **Nièvre.** Inv. publ. : Série B (art. 1-360), par M. de Flamare, Nevers, 1891, in-4° ; — *Inventaire des titres de la Chambre des Comptes de Nevers*, par G. Eysenbach, Nevers, in-18, s. d.

P. 204. — **Nord.** Inv. publ. : Tome VI, série B (Chambre des Comptes de Lille, art. 3229-3389), par M. Finot, Lille, 1892, in-4°.

Doc. publ. : A. Le Glay, *Revue des* « Opera diplomatica » *de Miræus sur les titres reposant aux Archives départementales du Nord à Lille*, Bruxelles, 1856, 1 vol. in-8°.

P. 210. — **Orne.** Inv. publ. : Série H (abbayes d'hommes, art. 1-1920), par M. Duval, Alençon, 1891, in-4°.

P. 214. — **Pas-de-Calais.** Doc. publ. : Ajouter : *Cahiers de doléances de 1789 dans le département du Pas-de-Calais*, p. p. H. Loriquet, Arras, 1891, 2 vol. in-8°.

P. 215 (et non 115). — **Puy-de-Dôme.** La série B, qui n'est pas mentionnée dans le *Tableau général*, se compose actuellement de 300 registres d'insinuations de la sénéchaussée et siége présidial de Riom, et des archives du bailliage de Montrognon et Chamalières.

— Nous avons omis d'indiquer, parmi les chartriers de famille dont s'est enrichie la série E, l'un des plus importants, celui de la famille Dauphin de Leyval. — Presque tous les fonds ecclésiastiques ont des INV. MSS. du XVIII[e] siècle. Il existe un répertoire sur fiches de tous les inventaires, par noms de lieux et de personnes, achevé en 1892.

P. 220. — **Hautes-Pyrénées.** INV. PUBL. : Séries G (1219 art.) et H (469 art.), par MM. Durier et Labrouche, Tarbes, 1892, in-4°.

P. 225, ligne 4. — Au lieu de « Cordeliers », lire « Dominicains ».

P. 227. — **Haute-Saône.** INV. PUBL. : Tome IV, séries C (550 art.) D (58 art.), E (879 art.), par MM. Finot, Lex et Dunoyer de Segonzac, Vesoul, 1891, in-4°.

P. 233, ligne 26. — **Savoie.** On trouve aux Archives nationales (F. 89124) les INV. MSS. des archives communales déposées aux archives du département.

INV. PUBL. : Tome II. Séries C (suite et fin, art. 2154-5052), E (art. 1-57), par M. A. de Jussieu, Chambéry, 1892, in-4°.

P. 239, ligne 14. — Au lieu de 200 000, lire 2500000.

P. 240. — **Seine.** INV. PUBL. : *Inventaire sommaire des archives de la Seine. Partie municipale. Période révolutionnaire (1789-an VII); Administration générale de la Commune et de ses subdivisions*, par M. Marius Barroux, Paris, 1892, in-4°. — Cf. Alfred Lamouroux, Rapport (de 291 pp. in-4°) sur les archives de la Seine, dans les *Rapports du Conseil général de la Seine*, 1892, n° 12.

P. 245. — **Seine-et-Oise.** Ajouter aux DOC. PUBL. : Boris Minzes, *Die Nationalgüter veräusserung waehrend der franz. Revolution, mit besonderer Berücksichtigung des Departement Seine-et-Oise*, Iena, 1892, 1 vol. in-8°.

P. 247. — **Seine-Inférieure.** INV. PUBL. : Série G, tome V (Paroisses de Rouen, art. 6221-7378), par M. de Robillard de Beaurepaire, Rouen, 1892, in-4°.

P. 251 (et non 151). — **Somme.** INV. PUBL. Série C, tome II (art. 953-1975), par M. Durand, Amiens, 1892, in-4°.

P. 259, ligne 24. — Au lieu de « La commune », lire « Les communes ».

P. 265. — **Vienne.** INV. PUBL. : Séries A (2 art.), B (233 art.), C (638 art.), D (201 art.), par MM. L. Rédet et A. Richard, Poitiers, 1891, in-4.

P. 266. — **Haute-Vienne.** INV. PUBL. : Série C (Intendance de

Limoges, etc. ; 637 art.), par MM. Rivain et Leroux, Limoges, 1891, in-4°. — L'inventaire de la série L a été publié par M. Fray-Fournier sous le titre d'*Archives révolutionnaires de la Haute-Vienne*, fasc. II et III, Limoges, 1891-2, 2 vol. in-8°. — On complètera et on rectifiera ce que nous avons dit de ce dépôt par le dernier rapport de l'archiviste au Conseil général (*R. P.*, août 1893, pp. 72-90).

ARCHIVES MUNICIPALES

P. 283. — Nous avons omis d'indiquer l'INV. PUBL. des archives de **Moulins**, par MM. Conny, Chazaud et Grassoreille, Moulins, 1882, 1 vol. in-4°.

Gannat. Voy. F. Chambon, *Note sur les archives communales de Gannat antérieures à 1790*, dans la *Quinzaine bourbonnaise*, avril 1893.

P. 284. — Sur les archives de **Castellane**, dont nous n'avons pas parlé, voy. H. Bordier, *Les archives de la France*, p. 361.

P. 288, note. — Au lieu de F. 8050, lire F. 89050.

P. 307. — Les archives de **Murat** ne remontent qu'au XVIIIe siècle.

P. 310. — Ajouter, à la fin de la notice du dép. de la **Charente** : *N.-B.* — Presque toutes les communes du département ont conservé leurs registres d'état-civil, souvent accompagnés de notes historiques, et leurs registres cadastraux, rédigés de 1737 à 1770, lorsque Tourny et Turgot établirent la taille tarifée dans la généralité de Limoges.

P. 311. — **La Rochelle**. INV. PUBL. : complet, par M. de Richemond, La Rochelle, 1893, in-4°.

P. 313. — **Corrèze**. L'inv. annoncé des archives communales de Brive, Tulle et Ussel, a paru en 1891, à Tulle, par les soins de M. Hugues.

P. 316. — **Dijon**. INV. PUBL. : Tome III, séries I à L, par MM. de Gouvenain et Vallée, Dijon, 1892, in-4°.

P. 319. — **Bergerac**. DOC. PUBL. : G. Charrier, *Les jurades de la ville de Bergerac* (*1328-1530*), Bergerac, 1891-3, 2 vol. in-16.

P. 321, ligne 5. — Au lieu de INV. MS., lire INV. PUBL.

P. 325. — **Drôme**. INV. PUBL. : E supplément, tome V (Communes des arrondissements de Montélimar et de Nyons), par M. Lacroix, Valence, 1892, in-4°.

P. 356. — **Loire-Inférieure**. INV. PUBL. : Tome V de l'*Inventaire*

des archives départementales, série E supplément (3597 art.), par M. Maître, Nantes, 1892, in-4°.

P. 375. — Effacer la première ligne.

P. 377. — **Clermont-en-Argonne.** Archives en désordre, mais intéressantes, depuis le XIVe siècle.

P. 385, ligne 5. — Au lieu de INV. MS., lire INV. PUBL. ; et au lieu de « par J. Finot », lire, « par MM. Finot et Vermaere ».

P. 386, ligne 5. — Au lieu de INV. MS., lire INV. PUBL.

P. 398. — **Riom.** INV. PUBL. : complet, avec tables, par M. Fr. Boyer, Riom, 1892, in-4°.

P. 399. — **Bayonne.** DOC. PUBL. : *Archives municipales de Bayonne. Livre des Établissements*, Bayonne, 1892, in-4°.

P. 405. — **Fontaines-lès-Chalon.** INV. PUBL. : complet, avec tables, par L. Lex, Mâcon, 1892, in-8°.

P. 412. — **Saint-Julien** (Haute-Savoie). DOC. PUBL. : C. Duval, *L'administration de la commune de Saint-Julien pendant la Révolution*, Saint-Julien, 1886, in-8°.

P. 418. — **Villiers-le-Bel.** DOC. PUBL. : L. Bertauts-Couture, *Histoire de Villiers-le-Bel pendant la Révolution* (*1787-95*), Paris, 1891, in-8°.

P. 438, ligne 27. — Au lieu de [A. Leroux], lire [C. Benoist].

ARCHIVES HOSPITALIÈRES

P. 458. — **Grenoble.** INV. PUBL. : *Inventaire des archives historiques de l'hôpital de Grenoble*, par M. Prudhomme, Grenoble, 1892, in-4° (Série H supplément des archives dép. de l'Isère).

P. 463. — **Seclin.** INV. PUBL. : complet, avec tables, par MM. Vermaere et Finot, Lille, 1892, in-4°.

ARCHIVES DIVERSES

P. 491. — **Basses-Alpes.** Ajouter : V. Lieutaud, *Généalogie des études des notaires de l'arrondissement de Sisteron*, Paris, 1892, in-12 de 50 pp.

P. 504. — Le lecteur aura remarqué que, dans notre chapitre sur les *Archives diverses*, nous avons omis trois départements (Charente, Creuse, Jura). C'est que nous n'avions pas de renseignements. Nous n'en avons toujours pas sur les archives diverses de la Creuse et du Jura ; mais nous sommes en mesure de combler la lacune relative à la Charente.

Charente. — Le Chapitre de Saint-Pierre d'**Angoulême** a conservé une partie de ses archives [livre des fiefs du Chapitre depuis le XIIIe siècle; registre de reconnaissances de rentes et registres capitulaires du XVIe; recueil, provenant de M. de Candé, abbé de Chastres en Saintonge, de 86 lettres originales, adressées à Antoine de Bourbon et à Jeanne d'Albret par Charles-Quint, Ferdinand Ier, plusieurs princes allemands, Philippe II, Henri II, François II, Catherine de Médicis, les cardinaux de Bouillon et de Lorraine, etc. DOC. PUBL. *Bull. de la Soc. arch. de la Charente*, 1868-9; *Semaine religieuse du diocèse d'Angoulême*, VI (1869) et VII (1870)]. — On signale des archives anciennes dans les *châteaux* de **Charras**, d'**Ardenne** (famille des Terrasson; cf. abbé Tricoire, *Le château d'Ardenne et ses seigneurs*, Angoulême, 1891, in-8°). Les plus importantes sont au château de **Chalais** (feu le prince de Talleyrand-Périgord, aujourd'hui prince d'Arenberg), non classées. M. Ph. Delamain, à **Jarnac**, possède d'importants papiers de famille, déjà utilisés, et des documents sur Jarnac. Documents sur les protestants d'Angoumois au XVIe siècle, chez M. R. de Laubarière, à **Lavalette**. — Les archives administratives sont très pauvres. Les vieux registres de la Direction de l'enregistrement ont été vendus. Aux bureaux des Ponts-et-Chaussées, quelques liasses relatives aux travaux de canalisation de la Charente et aux routes, notamment de 1785 à 1788; lettres de Trésagnet, ingénieur en chef de la généralité de Limoges et collaborateur de Turgot. — La fonderie de **Ruelle** conserve quelques pièces du XVIIIe siècle. — Les minutes des *notaires* des anciennes châtellenies d'Angoulême, de Marcillac et de La Rochefoucauld ont été seules versées aux archives départementales.

P. 537. — **Loire-inférieure**. Ajouter : comte de l'Estourbeillon, *Inventaire des archives des châteaux bretons*; *Les archives du château de Saffré*, Vannes, 1893, in-8°.

P. 550. — **Meurthe-et-Moselle**. Ajouter : Chez maître Rollet, notaire à **Thiaucourt**, se conservent le cartulaire et les archives, depuis le XIIIe siècle, du château de Chambley.

P. 563. — Ajouter : *Tableau des notaires en exercice ou qui ont exercé dans l'arrondissement de Clermont-Ferrand*, Clermont, 1859, in-4°.

P. 566. — **Rhône**. Ajouter : Les archives de la maison d'Arod se conservent au château de **Montmelas**, près Villefranche (cf. *Ancien Forez*, XI(1892), pp. 278 et suiv.)

P. 572. — **Seine**. L'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, dans son nº du 10 avril 1893, a reproduit textuellement la majeure partie de notre notice sur les archives diverses de la Seine. Additions insignifiantes.

Ajouter : E. Coyecque, *Les manuscrits du Tribunal de Commerce de la Seine*, dans la *Revue des Bibliothèques*, 1893, pp. 97-171.

P. 586. — **Seine-et-Oise**. Ajoutez : au château de **Rosay**, près Mantes, archives, depuis 1391, intéressantes pour l'histoire de la famille Briçonnet.

P. 595. — Au nombre des publications de textes tirées du chartrier de Thouars, il faut mettre encore celle de G.-F. Duckett, *Original documents relating to the hostages of John, king of France, and the treaty of Bretigny in 1360*, Londres, 1890, in-8°.

ARCHIVES ÉTRANGÈRES

P. 630. — Au moment où s'achève l'impression de ce volume, se tient en Allemagne un congrès d'historiens qui a voté à l'unanimité une adresse au Ministère compétent, pour obtenir que l'accès des Archives d'État soit facilité, que les travailleurs aient droit d'obtenir communication des inv. mss., et que les documents puissent être prêtés de dépôt à dépôt.

P. 633. — **Berlin**. Ajouter aux Doc. PUBL. : A. Jansen, *Documents sur J.-J. Rousseau* (*1762-5*), Genève, 1885, in-8° (extr. des *Mémoires et documents de la Société d'histoire de Genève*).

P. 635. — **Düsseldorf**. Ajouter aux Doc. PUBL. : W. Ribbeck, *Die Anwesenheit Napoleons I in Düsseldorf im Jahre 1811*, Düsseldorf, 1892, in-8°.

P. 636. — **Hanovre**. Ajouter aux Doc. PUBL. : Fr. Thimme, *Die innere Zustænde des Kurfurstenthums Hannovers während des französischen Herrschafts* (*1803-13*), I, Hannover, 1893, 1 vol. in-8°.

P. 651. — Doc. PUBL. : P. Pisani, *La Dalmatie de 1797 à 1815*, Paris, 1893, in-8°.

P. 717, 3e ligne à partir du bas. — Au lieu de : admiration, lire : administration.

P. 735. — Les registres de **Dublin** intéressant les protestants français viennent d'être publiés, sous les auspices de la *Huguenot Society* (vol. VII), par J.-J. Digges La Touche : *The registers of the French conformed churches of Dublin* (Dublin, 1893, in-4°). — La

même *Huguenot Society* a aussi fait imprimer (vol. VIII) des lettres de bourgeoisie et de naturalisation en Angleterre, précieux recueil dû à William Page : *Denizations and naturalizations of aliens in England* (1509-1603), Lymington, 1893, in-4°.

P. 748. — **Rome**. Ajouter : M. P. Fabre a publié des renseignements très intéressants sur l'histoire et sur les anciens inv. mss. de cette partie des Archives vaticanes qui est connue sous le nom d'Archives du Château Saint-Ange : *Note sur les archives du Château Saint-Ange*, dans les *Mélanges* de l'École française de Rome, 1893, pp. 3-19.

Nous avons eu l'occasion de signaler (ci-dessus, p. 916, note) le projet de publication des Rapports des nonces accrédités en France, que nous ne connaissions pas au moment où nous avons rédigé notre notice sur les Archives vaticanes.

P. 779. — A **Milan**, la Chambre de commerce possède d'importants documents depuis le XIIIe siècle, intéressants pour les relations internationales au moyen âge, qui ont été mis en œuvre pour la première fois par L. Gaddi, dans l'*Archivio storico lombardo*, 1893, pp. 265-321.

TABLE DES NOMS

Notre livre est un répertoire méthodique, dont presque toutes les parties sont disposées suivant l'ordre alphabétique des noms de lieu. Il a paru nécessaire, cependant, de relever dans la présente Table générale tous les noms (lieux, personnes, personnes morales) qui figurent dans l'ouvrage, ceux qui s'y trouvent déjà classés alphabétiquement comme les autres.

Les chiffres précédés d'un astérisque (*) renvoient aux pages où il est question d'une ville, d'un village ou d'un château comme possédant un dépôt de papiers anciens (noms imprimés pour la plupart en égyptiennes dans le corps de l'ouvrage); les chiffres qui ne sont pas précédés de ce signe renvoient aux pages où une ville, un village, un château, une personne ou une personne morale sont simplement nommés. Grâce à cette disposition, le lecteur saura sans peine quelles sont les localités de France et de l'étranger où nous avons signalé expressément des dépôts d'archives et combien de dépôts nous avons signalés dans chacune.

A

B

1. Au lieu d'Avaugy.

1. Lire « Burleigh » au lieu de « Burghley ».

D

E

F

G

H

I

J

K

L

1. Au lieu de « Matha ».

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE A L'ÉTRANGER

(*Archives étrangères.*)

1. Manquent les notices des départements de la Charente, de la Creuse et du Jura. Voy. celle du dép. de la Charente aux *Additions*, p. 931.

TROISIÈME PARTIE

LES ARCHIVES DE L'HISTOIRE DE FRANCE DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE MANUSCRITS

(France et Étranger.)


0034136